







Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
Getty Research Institute



LE  
**CORRESPONDANT** 46



---

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

---

LE  
**CORRESPONDANT**

RECUEIL PÉRIODIQUE

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE  
— SCIENCES —  
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

---

TOME QUARANTE-SIXIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME DIXIÈME

---

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE TOURNON, 29

---

1859



LE

# CORRESPONDANT

---

LITTÉRATURE

---

## LA PÉNÉLOPE D'HOMÈRE

---

L'Odyssée est un livre charmant; c'est à la fois un roman de mœurs et un roman d'aventures. Que de fictions gracieuses ou terribles : Circé et Polyphème, Nausicaa et la descente aux enfers! Il y a dans l'Odyssée, à ne prendre que ces fictions et ces aventures, un merveilleux plus varié et plus intéressant que dans les *Mille et une Nuits*. A côté de ce merveilleux, il y a une peinture des mœurs humaines et un tableau de la société grecque pleins de vérité et de charme. Que de caractères tous différents et tous naturels : les prétendants, Ménélas, Hélène, Polyphème, Nausicaa, Télémaque, le vieil Eumée, la vieille nourrice, Pénélope et Ulysse avant tous!

Dès le début du poème, Homère excite notre intérêt et notre curiosité pour Ulysse. Les dieux délibèrent sur son sort; il a dans le conseil des dieux ses amis et ses partisans. Personne n'est indifférent dans le ciel : comment le serions-nous sur la terre? Quel héros a jamais mieux mérité de partager les dieux et d'émouvoir la pitié des hommes? Il est errant sur les flots, et, pendant ce temps-là, sa maison, son patrimoine, son blé, son vin, ses bestiaux, tout est en proie aux prétendants, qui se disputent même la main de sa femme. Partout, dans ce palais livré au pillage, retentit le nom d'Ulysse : dans les imprécations des prétendants, qui demandent aux dieux qu'Ulysse ne revienne ja-

mais et qui commencent à l'espérer; dans les prières de ses serviteurs, qui implorent le retour du maître, et ce retour sera une journée de justice et de vengeance; dans les plaintes de la chaste Pénélope; dans les discours que commence à tenir Télémaque sortant à peine de l'adolescence pour entrer dans la jeunesse, et qui va chercher son père à Pylos et à Sparte; dans les conversations et dans les souvenirs de Nestor et de Ménélas; partout et toujours Ulysse; si bien que son absence remplit les commencements du poëme autant que sa présence en remplit la suite et le dénouement. Il n'y a qu'Homère pour faire ainsi quatre chants avec l'absence de son héros, sans que l'intérêt languisse un moment, et de manière, au contraire, à exciter par cette attente une plus vive curiosité. Je ne connais qu'un poëte qui ait eu l'art, après Homère, et sans songer peut-être à l'imiter, d'intéresser à l'absence ou même au souvenir d'un héros : c'est Corneille dans la *Mort de Pompée*; Pompée ne figure point dans la tragédie; mais son nom et sa mémoire y sont sans cesse en scène.

Ne croyons pas cependant que cette attente du héros soit le seul intérêt des premiers chants de l'Odyssee : Homère a su inventer d'autres ressorts pour nous attacher, et ces ressorts sont tous pris dans l'observation de l'homme et de la nature, quoique cependant le merveilleux s'y mêle sans cesse. Minerve, qui aime et qui protège Ulysse, veut aussi secourir son fils Télémaque, et vient à Ithaque sous la figure de Mentor. Elle se présente comme un hôte à la porte du palais d'Ulysse et s'assoit sur le seuil; mais, comme la maison d'Ulysse est livrée au désordre, comme le maître n'y est plus, personne ne fait attention à l'arrivée de l'hôte, personne ne lui fait accueil. Télémaque alors s'indigne qu'un hôte attende à la porte, et ce premier affront fait à la maison de son père éveille ses pensées. De plus, cet hôte est un étranger qui vient de loin : Télémaque pourra lui demander des nouvelles de son père, car il espère en chaque voyageur : peut-être un jour en viendra-t-il un qui aura vu Ulysse. Minerve, sous les traits de Mentor, parle à Télémaque et lui inspire des pensées viriles : « Tu ne dois plus t'occuper de puérilités, tu n'es plus un enfant; » et, pour l'animer, elle lui cite l'exemple d'Oreste, « qui s'est rendu « célèbre dans toute la Grèce en vengeant son père. » Cruelle vengeance ! Minerve ou Mentor ne dit pas sur qui Oreste l'a accomplie. Seulement, à qui ne fait rien encore pour son père, elle ne craint pas de montrer celui qui a trop fait pour le sien. Dans cet entretien, qui ouvre l'esprit et qui affermit l'âme de Télémaque, ne considérez pas le merveilleux de la déesse qui parle au jeune homme; considérez plutôt la peinture des premiers mouvements virils que ressent le jeune homme, quand, entrant dans la vie, et y entrant, comme Télémaque, par le malheur, il se prépare à lutter contre les événements; heure im-

portante, que celle où, pour la première fois, l'adolescent se dit : Je suis un homme et je veux l'être, non pour la liberté ou le plaisir, mais pour la défense de mes droits et pour l'honneur de ma famille. Cet hôte qui attend vainement à la porte a été pour Télémaque cette heure de réflexion et d'ambition qui d'un enfant fait un homme, et, à mesure qu'il s'est entretenu avec cet hôte, cet inconnu qui est peut-être un Dieu, il s'est senti plus ferme et plus hardi : heureux et naturel effet d'un bon sentiment qui peut naître et s'accroître dans l'âme d'un jeune homme sans l'intervention d'un Dieu, mais que l'assistance de Dieu soutient et affermit. Les païens pensaient comme nous, que les bons sentiments viennent de Dieu; ils croyaient à la grâce sans en faire une doctrine, et voilà pourquoi Minerve, en quittant Télémaque, redouble en son cœur le souvenir de son père : c'est par là qu'elle lui inspire la force et le courage. Il se souvenait de son père pour le pleurer; il s'en souviendra maintenant pour le venger. A cette réflexion, j'ajoute une remarque toute littéraire. Les poètes grecs étaient plus à leur aise que ne le sont les poètes chrétiens, pour mêler les dieux aux hommes. Leurs dieux en effet peuvent entrer en commerce avec les hommes, sans les accabler par leur présence, parce qu'ils leur sont supérieurs sans être pour cela tout-puissants. Mettez le Dieu tout-puissant et infini que nous adorons à côté de l'homme : que sera l'homme ? Près des dieux païens, l'humanité garde aisément sa taille; et de là le facile accord entre le merveilleux divin et la vérité humaine; de là dans Homère les dieux qui paraissent partout, et les hommes qui ne s'effacent nulle part.

La manière dont Homère introduit Télémaque est belle et simple. L'introduction de Pénélope n'est pas moins noble et moins touchante. Dès le premier chant, quand elle entend Phémios chanter aux prétendants la guerre de Troie et ses malheurs, elle descend dans la salle où sont réunis les prétendants, et prie le chantre de faire d'autres récits : ceux-là lui sont trop pénibles à entendre; et c'est alors que Télémaque, avec ces sentiments virils que Minerve vient de lui inspirer, dit à sa mère de remonter dans le gynécée, que c'est à lui désormais qu'il appartient de commander dans la maison de son père. Pénélope obéit à la voix de son fils, s'applaudissant de voir qu'il est devenu homme. Au dix-huitième chant, nous la voyons encore descendre dans cette salle où les prétendants font leurs festins aux dépens des troupeaux d'Ulysse. Elle a appris qu'un hôte, un suppliant, s'est présenté à la porte du palais, demandant l'aumône, mais qu'il a été repoussé et frappé par Antinoüs, un des prétendants. A la vérité, tous les prétendants ont blâmé Antinoüs. Les suppliants et les pauvres sont envoyés par les dieux, et souvent même sont des dieux qui viennent visiter la terre et éprouver les hommes. Touchante confor-

mité entre la sagesse antique et la charité chrétienne ! « La pauvreté, « dit saint Chrysostome, a quelque chose de sacré; outrager le pauvre, « c'est outrager un des hérauts de Dieu; honorer et accueillir les pauvres, c'est honorer et accueillir Dieu; et c'est parce qu'Abraham « recevait tous ceux qui venaient lui demander l'hospitalité qu'il a « mérité de recevoir un jour les anges du Seigneur <sup>1</sup>. »

Mais il ne suffit pas à Pénélope qu'Antinoüs soit blâmé par ses compagnons : elle veut protéger elle-même l'hôte que les dieux lui ont envoyé : qui sait si cet hôte qui vient de loin n'a pas vu Ulysse ? « Eurynome, sa vieille et fidèle esclave, veut la parer avant qu'elle sorte du gynécée : — Non, dit-elle, les dieux m'ont ôté la beauté depuis qu'Ulysse est parti sur ses vaisseaux. » Mais Minerve la rend plus belle que jamais, et, quand elle paraît sur le seuil de la salle où sont les prétendants, avec cet éclat de beauté qu'elle tient des dieux comme une récompense de sa vertu, avec son voile baissé sur son visage, et les deux esclaves qui se tiennent à ses côtés, tous les prétendants sont saisis d'admiration et de respect. Elle reproche à Télémaque d'avoir laissé outrager l'hôte de la maison; Télémaque répond que cet hôte a terrassé aisément le mendiant Irus, qui maintenant git à la porte; et puis-ent, ajoute-t-il en lui-même, les prétendants mesurer ainsi la terre de leur corps !

Que de belles scènes je passe malgré moi, qui toutes montrent l'intérieur de cette maison livrée au désordre depuis l'absence du maître, et qui montrent aussi la vertu de Pénélope, sa fidélité à la mémoire d'Ulysse, sa douleur conjugale, son amour pour son fils ! Mais, dans les périls qui l'entourent, la vertu ne suffit pas : il faut, de plus, la prudence, et Pénélope, grâce à son habileté, toujours employée à l'honnêteté, est vraiment digne d'être la femme d'Ulysse. Elle vaut même mieux que lui; car elle a la prudence sans la fourberie. Elle sait parler aux prétendants avec un art charmant. On pourrait croire que cette coquetterie décente, qui sait entendre et éluder une déclaration, est un art propre à la femme dans la société moderne et ignoré de l'antiquité : il n'en est rien. Voyez, par exemple, avec quelle finesse pleine de pudeur Pénélope répond à l'éloge qu'Eurynome fait de sa beauté, et comment elle détourne aussitôt les esprits de l'idée d'une femme digne de l'hommage des prétendants vers l'idée d'une femme à qui les dieux ont ôté le bonheur et n'ont laissé que le souvenir de son époux absent : « Non, Eurynome, je n'ai plus de beauté depuis le départ d'Ulysse. S'il était revenu pour gouverner moi et sa maison, « alors je serais heureuse, et je serais belle encore peut-être ; mais je « suis triste, tant les dieux m'ont envoyé de malheurs ! Je m'en sou-

<sup>1</sup> Saint Chrysostome, discours VII.

« viens encore; quand il quitta sa patrie, me prenant par la main, il  
 « me dit : Oh ! ma femme, je ne crois pas que tous les hommes belli-  
 « queux reviendront de Troie sains et saufs. On dit que les Troyens sont  
 « des guerriers braves, habiles à lancer le javelot et à conduire les che-  
 « vaux. Je ne sais donc pas si Dieu me renverra dans ma patrie ou si  
 « je périrai devant Troie. Souviens-toi seulement de mes dernières pa-  
 « roles : honore dans la maison mon père et ma mère, comme tu le  
 « fais maintenant, et même encore plus pendant mon absence. Quand  
 « tu verras ton fils devenu homme, alors marie-toi, si tu le veux, et  
 « abandonne ma maison que possédera mon fils. Voilà comme me  
 « parlait Ulysse. Maintenant, ses paroles s'accomplissent ; mais puisse  
 « la nuit éteindre d'avance le jour où il faudra me résigner à quitter  
 « cette maison pour suivre un autre époux, moi, hélas ! dont Jupiter  
 « n'a pas voulu le bonheur ! Comment ne pas m'affliger, quand je vois  
 « les prétendants ne plus même suivre avec moi la coutume antique ?  
 « Autrefois, lorsque les hommes prétendaient au mariage d'une femme  
 « et qu'ils rivalisaient entre eux, ils offraient des bœufs ou des brebis  
 « aux amis et aux parents de celle qu'ils recherchaient ; ils lui fai-  
 « saient de grands présents, au lieu de vivre impunément à ses dé-  
 « pens. »

J'ai plusieurs réflexions à faire sur ces paroles de Pénélope ; mais une d'abord. Pendant que je traduis ces vers d'Homère, je me souviens de la lettre d'un simple soldat anglais appelé Lamond Race, écrite à sa femme la veille de l'assaut de Pétropaulowski, dans le Kamtchatka, en 1854. Le pauvre soldat pressent qu'il pourra mourir dans l'assaut, et il écrit à sa femme, comme Ulysse, à son départ, parle à Pénélope. Ce sont les mêmes pensées et les mêmes sentiments : « A bord de la *Pique*, 25 août 1854. — Chère femme, chers  
 « enfants, je m'assois un instant pour vous écrire quelques lignes  
 « avant l'action. Quand vous recevrez cette lettre, je ne serai plus ; car,  
 « si je survis au combat, elle ne partira pas. Chère femme, je vous fais  
 « mon éternel adieu, si c'est la volonté de Dieu que je sois enlevé de  
 « ce monde ; mais j'espère en sa providence, j'espère être épargné  
 « pour vous revoir encore. *Pourtant, nous ne pouvons pas tous nous at-*  
 « *tendre à revenir raconter l'histoire de notre bataille*, et je puis être  
 « destiné à mourir pour la défense de la reine et de mon pays... J'ai  
 « fait mon testament en votre faveur, et vous l'exécuterez selon mes  
 « désirs. *Je souhaite que vous restiez veuve jusqu'à ce que vos enfants*  
 « *soient capables de prendre soin d'eux-mêmes*. J'espère que vous ne  
 « négligerez pas ce vœu, et je sais que je ne mourrais pas heureux si  
 « je n'avais cette pensée ; mais je sens la certitude que vous n'oublie-  
 « rez pas ma dernière volonté. Je n'ai encore reçu aucune lettre de  
 « vous, ni de personne, depuis que j'ai quitté l'Angleterre. Je serais

« cependant bien heureux d'entendre parler de vous avant d'être appelé dans l'éternité; que la volonté du Seigneur soit faite! Nous devons nous soumettre à ses commandements. Chère Alicia, je suis mal préparé à paraître devant mon Créateur; mais j'espère qu'il aura pitié de mon âme et me pardonnera mes fautes, comme je pardonne, avant de mourir, à ceux qui m'ont fait quelque mal.... »

La supériorité morale du soldat anglais sur Ulysse tient aux sentiments chrétiens, à ce souci de son âme immortelle, à cette confiance en la miséricorde de Dieu, à cette soumission à sa volonté, à tous ces sentiments, enfin, qui étendent et qui élèvent la pensée de l'homme au-dessus de la terre et au-dessus de lui-même. Mais ôtez cette supériorité: quelle ressemblance entre Ulysse et le soldat! même incertitude du retour dans la patrie, mêmes recommandations à sa femme, même prière. Je dirai même que je ne croyais pas, avant d'avoir relu la lettre de Lamond Race, que la ressemblance allât si loin. Je m'étais imaginé, par je ne sais quel raffinement de pureté chrétienne, que le soldat anglais demandait à sa femme de rester toujours veuve, et j'étais tout près de penser qu'il y avait là un des signes de la supériorité morale du christianisme. Je me trompais. La vertu chrétienne, qui élève l'homme, mais qui ne l'exagère pas, ne demande à l'homme que le possible; elle ne recommande que le devoir; elle n'impose pas le dévouement. Aussi Lamond Race n'ordonne pas à sa femme de rester veuve toujours: comme Ulysse, il veut seulement qu'elle soit veuve jusqu'à ce que ses enfants soient devenus hommes.

Je reviens à Pénélope. A Dieu ne plaise que je veuille comparer des personnages trop différents! Cependant, quand j'entends ce langage habile de Pénélope, quand je vois le soin qu'elle met à ne point irriter les prétendants, à ne pas même les désespérer; quand je pense à ce caractère honnête et habile, je me souviens, malgré moi, de la Célimène de Molière et de son art à ménager ses courtisans, à n'en désespérer non plus aucun. Seulement Pénélope fait, pour sauver son honneur et son fils, ce que Celimène fait par pure coquetterie. Aussi, voyez quels différents effets produit la différence des sentiments. Supposez un instant que Célimène reçoive des présents de ses amants; le personnage n'est plus de mise sur une scène honnête. Pénélope, au contraire, demande presque à ses prétendants de lui faire les présents qu'on fait à une femme dont on recherche la main. Ce trait nous étonne, parce qu'il choque nos idées de fierté; mais il n'abaisse pas un instant le caractère de Pénélope. Nous la savons assez chaste pour qu'elle puisse impunément être artificieuse. Pénélope, encore un coup, est la digne femme d'Ulysse, qui est un grand homme sans vanité et sans fierté, ou qui, du moins, n'a pas le même genre de fierté que nous. Il a l'orgueil du succès, il n'a pas l'orgueil

des moyens ; il tient plus à vaincre qu'à briller. Pénélope aussi tient plus à être chaste et fidèle qu'à être sincère avec les prétendants. Elle sait le temps et la société barbare où elle vit ; elle sait qu'elle ne peut pas se défendre avec la vertu seulement, et, au besoin, elle emploie la ruse. Ces ménagements ingénieux, cette prudence gracieuse, ces paroles qui semblent tour à tour faire et défaire leurs promesses, voilà, ne nous y trompons pas, ce que l'antiquité appelait la toile de Pénélope. Si Pénélope n'eût été qu'une femme belle, honnête et franche, elle eût suivi, comme esclave, un prétendant impérieux, devenu son ravisseur et son maître. Elevée à l'école d'Ulysse, elle s'est sauvée par l'adresse, en opposant les prétendants les uns aux autres : aucun n'a voulu ravir ce que chacun a espéré obtenir.

J'ai voulu expliquer le caractère de Pénélope avant d'en venir à sa reconnaissance avec Ulysse. Il ne faut pas, en effet, que nous jugions Pénélope comme une femme d'aujourd'hui ou d'hier ; ne lui demandons pas, par exemple, dans sa reconnaissance avec son mari, les émotions vives et tendres d'une femme des temps modernes. Tout se passe avec un calme et une lenteur qui désespéreraient ceux qui sont habitués aux récits du roman d'aujourd'hui. Pénélope est la plus tendre et la plus fidèle des épouses ; mais elle ne l'est point comme Alceste, dont la vertu éclate dans un grand et héroïque dévouement ; elle ne l'est point comme Grisélidis, qui se résigne aux volontés tyranniques de son mari ; ni comme Pauline, qui semble aimer encore plus son devoir que son mari. La tendresse et la fidélité conjugales de Pénélope ont un caractère à part entre toutes, celui que comportent les temps barbares où elle vivait, et celui qu'elle devait avoir avec les périls de sa destinée. Le récit de la reconnaissance met admirablement en action ce caractère et celui d'Ulysse.

Ulysse est rentré dans son palais, caché sous les haillons d'un mendiant. Il a demandé l'aumône aux prétendants, qui l'ont insulté et qui l'ont forcé de se battre avec le mendiant Irus. Ulysse l'a terrassé aisément. Puis il annonce qu'il a beaucoup voyagé, et, dès que Pénélope l'apprend, elle veut l'interroger sur le destin d'Ulysse ; car, qui sait ? peut-être ce mendiant, qui a erré sur beaucoup de rivages, a-t-il vu Ulysse quelque part. Elle le fait appeler. Dans un roman ou un poème moderne, le mari et la femme ne pourraient pas se rencontrer ainsi, sans que l'homme eût toutes sortes de peines à résister à son émotion, sans que la femme eût des pressentiments, qui bientôt amèneraient la reconnaissance au milieu de cris et de larmes de tendresse. Je ne blâme pas la sensibilité moderne et ses agitations. Laissez-moi seulement raconter la gravité de la tendresse antique.

La prudence d'Ulysse ne permet pas que la reconnaissance se fasse d'une façon brusque et précipitée. Ce héros, rentré dans son palais

sous les haillons d'un mendiant, a bien des choses à y faire avant de se faire reconnaître de sa femme. Il a d'abord à se venger des prétendants, et il prépare sa vengeance; il a de plus à observer et à éprouver sa femme. Eh quoi, en doute-t-il? dira-t-on. — Non : il sait par la renommée quelle a été la fidélité de Pénélope. Il veut savoir cependant quel attachement elle lui a gardé. S'il était moins prudent et plus ému, ce ne serait plus Ulysse. Pénélope demande à l'étranger quel il est. Celui-ci lui raconte qu'il est de Crète et qu'il a vu Ulysse, lorsque celui-ci allait à Troie. La tempête l'avait jeté en Crète, et il y est resté douze jours. « Pendant que l'étranger parlait ainsi, Pénélope pleurait, et Ulysse avait pitié de voir sa femme pleurer le mari qui était assis à côté d'elle; mais ses yeux, dit Homère, restaient immobiles comme la corne, et il cachait ses larmes sous ses paupières. » Pénélope pourtant hésite encore à croire que l'étranger ait vu et ait reçu Ulysse : elle a été si souvent trompée ! et, pour l'éprouver, elle demande à l'étranger comment Ulysse était vêtu. Celui-ci alors lui décrit la robe de pourpre qu'il portait, et l'agrafe d'or qui serrait sa robe, et les ciselures de cette agrafe. « Ah ! s'écrie Pénélope, convaincue par de tels signes, ah ! tu seras désormais pour moi un hôte chéri et respecté. Je reconnais ces vêtements : c'est moi qui les ai donnés à Ulysse, quand il partait; et maintenant je ne le reverrai plus ! » L'étranger alors lui prédit le retour de son époux : Ulysse est vivant, il est chez les Phéaciens; il reviendra cette année-ci, à la fin de ce mois-ci, ou au commencement de l'autre.

Et pourquoi, dira-t-on, ne pas se faire reconnaître aussitôt? pourquoi prolonger la douleur et les alarmes de Pénélope? Qu'attend-il encore? Non-seulement il sait que sa femme lui est fidèle, il sait qu'elle a pour lui le même attachement qu'aux premiers jours. Pourquoi tarder?—Parce que rien n'est encore prêt pour la vengeance contre les prétendants, parce que Pénélope, si elle avait retrouvé Ulysse, ne pourrait pas garder son secret. Sa joie ou sa crainte la trahirait. Trompés, malgré nous, par nos habitudes modernes, nous sommes toujours prêts à croire qu'une fois Ulysse de retour il n'a plus qu'à se faire reconnaître; nous sommes tentés d'appliquer ici la procédure du Code civil pour les absents. Les choses ne se passaient pas avec cette régularité dans la société barbare. C'était peu d'être revenu dans son pays, il fallait y reconquérir ses biens, sa maison, sa famille. Il y a eu plus de périls pour les héros grecs à rentrer dans leur maison qu'à revenir dans leur patrie. Voilà ce qui arrête Ulysse et ce qui suspend la reconnaissance.

L'abbé Genest, dans sa tragédie de *Pénélope* (1684), a hâté la reconnaissance. Il le fallait, car la tragédie ne comporte pas la lenteur du poème épique, et la tragédie moderne surtout aime à pousser à bout

les situations une fois commencées. Mais les raisons qu'il donne pour justifier sa reconnaissance hâtée et pour s'excuser de n'avoir point suivi Homère, ces raisons sont curieuses à force de procéder de l'esprit moderne et de répugner à l'esprit de l'antiquité. « Il est plus tou-  
« chant, dit l'abbé Genest, que Pénélope reconnaisse Ulysse malheu-  
« reux qu'Ulysse triomphant, Ulysse encore caché sous les habits  
« d'un mendiant qu'Ulysse vainqueur des prétendants. » Voilà bien les délicatesses modernes, et voilà bien surtout l'esprit de la tragédie française, depuis Racine surtout. La femme y a presque toujours le pas sur l'homme. Andromaque, Bérénice, Monime, Iphigénie, Roxane, Phèdre, Esther, ont le premier rang dans les tragédies de Racine; l'homme ne vient qu'en second. L'abbé Genest, en prenant Pénélope pour sujet et pour titre de sa pièce, lui a aussi donné le premier rang, ce qui fait de sa tragédie quelque chose déjà de tout différent du poème d'Homère, où c'est Ulysse qui a partout le pas et qui domine tout. Selon l'esprit de la tragédie française, il faut que Pénélope ait tous les beaux sentiments de la femme, qu'elle soit tendre, sensible, généreuse; qu'elle reconnaisse son mari par une sorte de pressentiment, dès qu'elle s'entretient avec lui; qu'elle le reconnaisse, quand il est encore malheureux et mendiant, et non point seulement quand il est victorieux. Il faut aussi que les alarmes de sa tendresse trahissent le secret d'Ulysse, une fois que les deux époux se sont reconnus.

La Pénélope d'Homère n'a pas toutes ces préoccupations ingénieuses; chaste et avisée comme elle est, elle n'aura, quand il s'agira de reconnaître Ulysse, qu'un seul soin et qu'un seul scrupule, celui de ne pas se tromper. Nous sommes ici, en effet, dans les confusions de la société antique, et non dans une société réglée par les lois. C'est une aventure et non une question d'État. Pénélope ne veut pas n'avoir échappé pendant vingt ans à la persécution des prétendants que pour tomber au pouvoir de quelque imposteur. De là la singulière prudence qu'elle mettra dans cette reconnaissance quand il en sera temps; mais le temps de cette reconnaissance toute domestique n'est point encore venu. Dans Homère, ce n'est point Pénélope qui conduit l'action, c'est Ulysse; et pour Ulysse la principale affaire n'est point de se faire reconnaître par sa femme, mais de reconquérir sa maison sur les prétendants.

Il m'est impossible de ne pas raconter en quelques mots le massacre des prétendants qui remplit le vingt-deuxième chant. Ce chant fait, avec le vingt-troisième qui raconte la reconnaissance, un contraste admirable et qu'Homère a évidemment cherché : l'un plein des périls et du tumulte du combat, l'autre plein des graves et pieuses émotions du foyer domestique. Il n'y a pas dans l'*Iliade* de bataille plus terrible que ce combat dans l'intérieur du palais d'Ulysse, et je

ne puis comparer cette grande et terrible scène qu'à l'extermination des Nibelungen dans le palais d'Attila.

Pressé de nouveau et plus vivement de faire un choix, Pénélope fait apporter l'arc d'Ulysse et déclare aux prétendants qu'elle épousera celui qui tendra l'arc et fera passer une flèche dans les douze anneaux qui seront suspendus<sup>1</sup>. Les prétendants acceptent, et font des efforts impuissants pour bander l'arc d'Ulysse. Alors Eumée l'apporte à Ulysse, qui, depuis qu'il a terrassé Irus, est resté dans le palais comme le mendiant privilégié. Ulysse prend l'arc, le bande, fait passer la flèche par les douze anneaux, puis, tenant l'arc et renversant les flèches sous ses pieds. « Les jeux sont finis, s'écrie-t-il ; et maintenant j'essayerai « d'atteindre un autre but. Alors, frappant Antinoüs d'une flèche, il le « renverse mort, et d'une voix terrible : Ah ! vous ne pensiez pas que « je reviendrais jamais ! et voilà pourquoi vous dérobiez mes biens, « ma maison, et vous prétendiez épouser ma femme, moi vivant, sans « craindre ni les dieux du ciel ni les reproches des hommes. Main- « tenant vous touchez tous aux portes de la mort ! »

Voilà une reconnaissance soudaine et terrible, bien antique surtout. Le roi se fait reconnaître avant le mari ; la vengeance du héros précède la tendresse du père de famille. Les prétendants tombent les uns après les autres sous les coups d'Ulysse ; il n'épargne que le chanteur Phémios et le héros Médon, parce que Phémios prie Télémaque d'attester que c'est par force qu'il chantait dans les festins des prétendants, et parce que Médon a toujours pris soin de Télémaque pendant que celui-ci était enfant. Le chanteur et le héraut vont, sur l'ordre d'Ulysse, s'asseoir auprès de l'autel de Jupiter, et Ulysse promène ses regards dans la vaste salle pour voir s'il n'y avait pas encore quelque prétendant qui se cachât pour éviter la mort : il les vit tous étendus à terre, couchés dans le sang et la poussière « comme des poissons que des pêcheurs viennent de tirer de leurs filets et d'étaler palpitants sur le rivage de la mer. » Alors le héros fait appeler Euryclée, la nourrice de Pénélope, l'intendante du palais, et lui ordonne de faire venir les femmes qui ont manqué à l'obéissance qu'elles devaient à Pénélope et qui ont partagé le lit des prétendants. Il leur fait laver la salle souillée du sang de ceux qu'elles ont aimés, ensevelir ces corps qu'elles ont chéris ; puis, quand elles ont accompli ce triste office, qui est déjà un châtement, l'impitoyable héros les fait conduire dans une cour fermée du palais, les fait pendre à une longue poutre ; et le poète, presque aussi impitoyable que son héros, compare « ces jeunes filles suspendues à la poutre fatale, à des grues ou à des pigeons pris dans un filet et attachés au croc dans la cuisine du chasseur. » La terreur règne par-

<sup>1</sup> C'est le jeu de bagues.

tout dans le palais; la vieille Euryclée elle-même, « quand elle voit Ulysse au milieu des morts, tout couvert de sang et de poussière, comme un lion qui vient de dévorer un bœuf et dont la crinière et les mâchoires dégouttent de sang, l'œil encore enflammé et la gueule fumante, la vieille Euryclée elle-même, quoiqu'elle prenne part à la victoire du héros, pousse des gémissements lamentables, » tant Ulysse est terrible à voir! Mais lui, toujours calme et ferme, fait apporter du feu, y jette du soufre et purifie le palais. Après cette purification conforme aux usages antiques, les serviteurs et les servantes fidèles viennent saluer Ulysse et lui baiser les mains. C'est alors seulement que le héros s'émeut et se met à pleurer en voyant les bons sentiments de ses fidèles serviteurs, attendrissement naturel et qui achève, en le tempérant, ce tableau de la terrible rentrée d'Ulysse dans son palais.

Reste encore la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope; reste cette scène que les modernes auraient mise la première, qu'Homère a mise la dernière, et qui remplit tout le vingt-troisième chant. Ce chant est aussi calme, aussi doux que l'autre chant est terrible. N'allons point croire cependant que ce soit une idylle et qu'Ulysse et Pénélope, se retrouvant après vingt ans d'absence, aient l'émotion et l'empressement de deux jeunes amants. Tout est grave et touchant; l'idée de la famille et de ses saintes lois, la réserve de Pénélope qui veut être bien sûre que cet étranger est Ulysse, que le vainqueur des prétendants n'est pas un imposteur brave et heureux, voilà les sentiments qui animent cette reconnaissance, plutôt que la tendresse et l'amour des deux époux. La tendresse s'y sent partout, mais elle n'est point empressée de se montrer. C'est par là que cette scène est toute patriarcale et toute antique.

La vieille Euryclée vient annoncer à Pénélope, renfermée dans le gynécée, qu'Ulysse est de retour, qu'il est vainqueur des prétendants, qu'il est maître dans son palais. Les femmes modernes, même les plus sages et les plus réservées, même les Pénélope, aussitôt qu'elles entendraient ces bonnes nouvelles, s'écrieraient, s'agitieraient, s'empresseraient. Ce seraient des exclamations entrecoupées : Mon mari ! mon Ulysse ! où est-il ? La scène ne serait qu'une interjection multipliée, et les embrassements mêlés de sanglots étoufferaient les explications. Rien de pareil dans Pénélope; elle hésite à croire aux bonnes paroles d'Euryclée; elle craint d'être trompée encore dans son espérance, comme elle l'a été déjà tant de fois. A peine une larme qui s'échappe de sa paupière montre-t-elle qu'elle croit au retour d'Ulysse plus qu'elle ne veut en avoir l'air. Elle descend cependant pour voir, dit-elle, Télémaque son fils, et celui qui a tué les prétendants. Elle entre dans la salle du combat. Ulysse était assis d'un côté du foyer, et il était éclairé par la flamme; Pénélope s'assied de l'autre côté, sans

rien dire, étonnée, regardant Ulysse, que tantôt elle croyait reconnaître, et que tantôt elle ne reconnaissait plus, à cause des mauvais vêtements qui le cachaient. Télémaque, impatient comme un jeune homme ou comme un lecteur moderne, ne peut pas supporter la réserve de sa mère; il l'accuse d'être froide et insensible: « Pourquoi rester ainsi éloignée de mon père? pourquoi ne pas t'asseoir auprès de lui? pourquoi ne pas lui parler? Quelle autre femme, revoyant son époux après vingt ans d'absence et de malheurs, s'écarterait ainsi de lui? » Pénélope répond doucement à son fils qu'elle ne peut pas encore savoir si c'est vraiment Ulysse qui est devant elle, mais qu'il y a des signes marqués entre elle et lui, que c'est à ces signes qu'ils se reconnaîtront certainement. « Alors Ulysse souriant: Laisse ta mère user comme elle le veut des signes qui me feront reconnaître. » Puis, avec un sang froid égal à celui de Pénélope, il dit à Télémaque ce qu'il faut faire pour empêcher que le bruit de la mort des prétendants se répande dans Ithaque, pour prévenir la vengeance que voudront tirer leurs amis et leurs parents. De là il va au bain et prend d'autres vêtements que les haillons qui le cachaient aux yeux de Pénélope. « Minerve répand sur sa figure et sur tout son corps une beauté et une grâce divines, et, rentrant dans la salle où Pénélope était restée, il va s'asseoir à la place où il s'était assis d'abord. O femme! dit-il alors à Pénélope, les dieux de l'Olympe t'ont donné une âme inflexible.... » Il fait, à son tour, à Pénélope, les reproches que lui faisaient tout à l'heure son fils: rester ainsi éloignée d'un mari retrouvé après vingt ans d'absence et de malheurs! Ulysse blâme donc aussi la froideur de Pénélope! Pénélope a donc tort! Ne nous hâtons pas trop de juger les lentes épreuves de cette reconnaissance entre les deux époux: Ulysse est toujours rusé et Pénélope toujours prudente et réservée. Attendons les derniers mots: « Allons, nourrice, dit Ulysse, fais-moi dresser mon lit pour la nuit; car cette femme a une âme inflexible. — Je ne veux, dit Pénélope, ni te glorifier ni te dédaigner au hasard.... » Oui, Euryclée, prépare dans la chambre des hôtes le lit qu'Ulysse s'est fait lui-même autrefois. Couvre-le de peaux et d'étoffes brillantes. » Elle parlait ainsi pour éprouver son mari. « Qui donc, s'écrie Ulysse irrité, qui donc a défait la couche que j'avais construite dans la chambre nuptiale? » Et il fait la description exacte et minutieuse de cette couche nuptiale. Alors, ne doutant plus, à ce dernier signe, que ce ne soit son Ulysse, Pénélope lui jette les bras autour du col et l'embrasse: « Ne sois point irrité, Ulysse, lui dit-elle, si je ne t'ai pas embrassé comme je le fais, aussitôt que je t'ai vu. Je craignais toujours dans mon âme que quelqu'un ne vint ici me tromper. Les hommes savent inventer tant de ruses! et je me souvenais d'Hélène, la fille de Jupiter, qui s'est laissé tromper et

« séduire par un étranger.... mais maintenant que tu viens de me  
« révéler les signes de notre lit nuptial, de ce lit qu'aucun autre  
« homme que toi n'a jamais vu, que nous connaissons seuls, toi, moi  
« et l'esclave fidèle qui gardait la porte de la chambre et que mon  
« père m'avait donnée, quand je vins ici, mon âme, que tu accusais  
« d'être inflexible, mon âme est convaincue. »

« Elle parlait ainsi, et le héros pleurait, heureux d'avoir une épouse  
aussi sage et aussi chaste, heureux de la retrouver après tant de mal-  
heurs ; car la vue de la terre n'est pas plus douce aux naufragés qui  
ont vu périr leur vaisseau, qui ont longtemps nagé à travers les flots  
et qui abordent enfin au rivage, sûrs d'éviter la mort, que n'était douce,  
aux yeux d'Ulysse, la vue de cette épouse chérie. » Puis vient l'union  
des deux époux, qui sont conduits dans la chambre nuptiale avec la  
torche et les cérémonies du mariage ; puis leurs doux entretiens, leurs  
récits mutuels, tant de périls surmontés, tant de malheurs aujourd'hui  
passés, tant d'années de séparation. Minerve, toujours amie et protec-  
trice d'Ulysse, eut soin d'allonger pour lui cette première nuit du re-  
tour, et arrêta le matin les coursiers de l'aurore.

Voilà cette reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope, voilà l'amour  
conjugal sous sa forme la plus belle et la plus grave. Nous aimerions  
mieux, de nos jours, une tendresse plus vive et moins maîtresse  
d'elle-même ; nous mettrions dans la reconnaissance des deux époux  
plus d'émotion, plus de larmes, plus de tumulte. Y mettrions-nous  
une fidélité plus affectueuse, un attachement plus sûr et plus inalté-  
rable ? Nous préférerions peut-être la femme sensible à la femme qui  
est à la fois tendre et prudente. Je n'y vois, quant à moi, qu'un dan-  
ger : si Pénélope eût été la femme sensible qu'aiment à montrer le  
drame et le roman modernes, elle n'eût pas attendu son mari pen-  
dant vingt ans.

SAINT-MARC GIRARDIN.

# LA QUESTION DE LA LIBERTÉ

DE LA CHARITÉ ET DES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES EN BELGIQUE

PAR M. DUCPETIAUX

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PRISONS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE <sup>1</sup>

Lorsqu'il y a bientôt deux ans les conservateurs belges se retirèrent devant l'émeute, à l'occasion de la loi de la charité, et que le ministre qui l'avait présentée céda la place à ses plus ardents adversaires, malgré l'appui de la majorité des deux chambres et la sympathie qu'il était en droit d'attendre d'une population éminemment chrétienne, un profond cri de douleur s'échappa du cœur des catholiques; on aurait voulu que, forts de la justice et de la légalité de leur cause, les ministres eussent combattu jusqu'à la fin et préféré l'honneur d'une résistance désespérée à la honte de fuir devant les menaces et les tristes manœuvres de leurs ennemis. Il semblait au plus grand nombre que la liberté venait de recevoir un coup mortel, et qu'il ne restait plus qu'à assister à ses funérailles et à pleurer sur ses ruines. Quelques-uns eurent un meilleur espoir, ils pensèrent que le triomphe de l'émeute n'était pas sans appel, et que la crise, toute violente qu'elle était, laissait encore debout le droit de protester et de se défendre, et la chance de reconquérir le terrain perdu. Le peuple belge, dirent-ils, avait été dans une de ces heures de passion et d'aveuglement où les plus sages n'écoutent rien, et, plutôt que de se laisser arrêter, poussent jusqu'aux abîmes. Il avait été enivré de mensonges et de calomnies; un fantôme de loi, habilement évoqué par les adversaires de la loi véritable, l'avait tellement mis hors de lui, que, pour échapper à cette obsession, il était prêt à se jeter dans les bras de la révolution et à entraîner dans son emportement la constitution et l'équité; mais, chez les peuples comme chez les individus, la raison et la vérité ont souvent le lendemain du jour de la colère et de l'injustice, et il est du devoir de tous les hommes de bien, de rester énergiquement sur la brèche pour travailler à ce retour et préparer ce lendemain.

<sup>1</sup> Deuxième édition. Bruxelles, Goemaere; Paris, Pélagaud. 1859.

Malgré la gravité de la situation actuelle et tout ce qu'elle présente encore de tristesse et de dangers, quelques symptômes meilleurs apparaissent pour soutenir la confiance de ceux qui croient que, dans les causes justes, l'espérance est une force et un devoir. Le peuple n'a plus peur que les couvents héritent de tous ceux qui n'ont pas d'héritier direct ; les hommes de bonne foi qu'aveuglaient les déclamations des partis et qu'entraînait la chaleur du combat commencent à s'effrayer de leur triomphe et surtout des espérances de leurs fougueux auxiliaires. Pendant que le ministère actuel cherche à exploiter sa victoire en poursuivant le prêtre jusque dans l'église et la liberté de la charité jusque dans la loi communale et les arrêts de la cour de cassation<sup>1</sup>, beaucoup d'esprits s'éclairent et se rapprochent, une enquête est annoncée, les faits, dégagés de la fantasmagorie qui les dénaturait, y paraîtront dans leur réalité, et le pays pourra juger de sang-froid de quel côté sont la vérité et la justice.

Aucun témoignage ne servira mieux la justice et la vérité que celui de M. Dupetiaux, inspecteur général des établissements de bienfaisance et des prisons de Belgique, dans le livre qu'il vient de publier sur la question de la liberté de la charité et des associations religieuses. Étranger aux intrigues de la politique, libre de ses intérêts et de ses passions, l'auteur a passé sa vie à poursuivre, sous tous les régimes, l'amélioration, le soulagement, l'instruction des classes pauvres et laborieuses ; cherchant dans les lois, dans les institutions, tout ce qui pouvait servir à leur moralité et à leur bien-être, il n'a travaillé, parlé, écrit qu'en leur faveur, il a pénétré les secrets de leur vie, les détails de leurs ménages, il les a suivies dans leurs pauvres demeures pour les assainir, dans les usines pour qu'elles leur soient moins meurtrières et respectent la faiblesse de leurs enfants, et jusque dans les prisons, pour faire sortir de la peine la correction et la réhabilitation de la pénitence ; il lui appartenait de prendre la parole dans une question qui intéresse à un si haut point ceux dont il s'est fait le défenseur et l'avocat ; il n'a pas failli à cette noble mission, et sa parole ne peut être suspecte à personne ; car, si, par ses sentiments et ses actes, il appartient à la cause des pauvres, il a toujours été par ses idées du parti de la liberté.

Et d'abord, pour bien établir le terrain de la discussion, l'auteur met en présence les deux formes de la bienfaisance, la charité privée et l'assistance publique, et cherche à déterminer leur part dans le grand travail du soulagement de la misère. Dès les premiers pas, il constate l'unanimité des opinions et des doctrines économiques et religieuses en faveur de la prééminence de la charité. Hommes d'État,

<sup>1</sup> Code pénal. art. 295-298. Révision de l'art. 84 de la loi communale.

savants, philanthropes, catholiques, protestants, M. Thiers comme M. Guizot, M. de Gerando comme le pasteur Naville, la placent en première ligne et n'appellent l'assistance publique que pour la secourir, combler ses lacunes et achever son ouvrage. Les faits viennent à l'appui de la théorie : partout les malheureux essais de la taxe des pauvres, du secours obligatoire, du monopole ou de la domination trop absolue de la bienfaisance légale, ont entraîné la ruine des communes, des particuliers et fait peser sur l'État une charge intolérable sans diminuer le nombre et les souffrances de l'indigent ; partout aujourd'hui, comme par le passé, la charité privée donne du pain à ceux qui ont faim, ouvre des asiles aux abandonnés, des écoles aux pauvres petits enfants, et porte secours aux infirmités et à la faiblesse avec les seules ressources du sacrifice volontaire, et partout les législateurs, éclairés par l'expérience et d'accord avec l'opinion publique, poursuivent comme un progrès tout ce qui tend à provoquer, à favoriser son libre essor et lui faciliter, non les aumônes d'un jour, secours illusoire contre d'éternelles souffrances, mais le moyen de combattre perpétuellement des misères qui dureront sur la terre aussi longtemps que l'humanité.

A cette tendance universelle, à cette marche de l'esprit humain, M. Ducpetiaux oppose la prétention rétrograde du libéralisme belge qui, seul contre toutes les philosophies et les législations, reculant au delà des idées impraticables de 93 et des lois d'Élisabeth, veut faire de la charité la servante de l'État, imposer ses formes et ses entraves à ce qu'il y a de plus indépendant, de plus inviolable dans l'âme humaine, et forcer le peuple, que ses mœurs et ses institutions placent au premier rang parmi les peuples libres, à tourner le dos au progrès, et à rester bien loin en arrière de toutes les nations civilisées et chrétiennes.

Qui a pu conduire à cette inconséquence des hommes qui s'intitulent les amis par excellence de la liberté, les partisans exclusifs du progrès ? M. Ducpetiaux ne le dissimule pas, l'ennemi que les libéraux veulent atteindre, ce sont les associations religieuses ; ils se défont de la liberté, parce qu'elle profiterait aux congrégations catholiques. Si l'Église n'était pas puissante en Belgique, si une grande partie des dons et legs destinés aux pauvres ne devaient pas passer par ses mains, on ne trouverait pas tant d'objections contre la personnalité civile, on aurait plus de bienveillance, de justice pour la charité. Placés entre deux puissances qu'il n'est au pouvoir de personne d'anéantir, pour échapper à l'influence de celle qu'ils redoutent, les libéraux n'imaginent rien de mieux que de la sacrifier complètement à l'autre ; ils ne s'aperçoivent pas que la liberté ne peut se maintenir qu'en conservant, qu'en multipliant les forces et les institutions capables de

limiter l'action exagérée du pouvoir et de faire contre-poids à son omnipotence. Il y a depuis plus de cinquante ans une école qui parle beaucoup d'indépendance et de liberté, à la tribune et dans les livres, mais qui a une singulière manière de la pratiquer : elle prétend servir sa cause en réclamant pour l'administration publique tout ce qu'elle veut enlever aux institutions et aux individus qu'elle n'aime pas et prépare ainsi la voie à cette monstrueuse centralisation qui absorbe et annule tout à son profit; car mettre la volonté de l'État à la place de celle du bienfaiteur et du père, substituer son action à celle du prêtre ou de l'association religieuse dans le domaine de la charité et de l'enseignement, c'est ajouter à l'immense autorité qu'il a déjà sur le corps une puissance infinie sur l'âme, c'est travailler, qu'on le veuille ou non, à l'avènement du socialisme qui veut charger l'État de posséder et de faire le bien pour tous. Aux yeux de ceux qui jugent sans prévention et dans le seul intérêt de la dignité de la moralité générale, l'indépendance d'une autorité spirituelle que la force ne peut vaincre, que la violence ne saurait asservir, est une des garanties les plus énergiques de la liberté humaine, le rempart le plus inaccessible aux usurpations du pouvoir temporel, tandis que la résistance aux abus devient impossible là où l'individu est seul contre la toute-puissance de l'État, que celui-ci soit représenté par un homme ou par une majorité.

En discutant les objections accumulées contre la charité religieuse, M. Dupetiaux venge les couvents de ce vieux reproche de fainéantise et d'oisiveté adressé par l'ignorance et la prévention à des hommes qui ont défriché le sol matériel et intellectuel de l'Europe, et dont le dévouement infatigable se retrouve aujourd'hui dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les prisons, partout où il y a quelque chose de pénible à faire pour le service de l'humanité<sup>1</sup>; il invoque en faveur de la liberté des congrégations catholiques, non-seulement le droit naturel, constitutionnel et civil, la liberté des cultes et de la conscience, les lois de la religion et les traditions chrétiennes, mais surtout la nécessité de leur existence, le besoin que la bienfaisance légale elle-même a de leur concours, l'emploi que tous les pays font de leur dévoue-

<sup>1</sup> En Belgique il y a 254 hôpitaux et hospices fondés par la charité privée, desservis par 1455 religieux et religieuses. 14,825 malades, vieillards et infirmes sont traités dans ces établissements et occasionnent annuellement une dépense de 2,484,287 francs.

506 écoles primaires dirigées par 1196 religieux sont fréquentées par 50,909 élèves, dont la dépense est de 521,590 francs. Pour les filles, il y a 444 écoles primaires, dirigées par 1996 religieuses, fréquentées par 65,558 enfants, et dont la dépense s'élève à 625,740 francs.

Les écoles dominicales qui servent à donner non-seulement l'instruction reli-

ment; il oppose à l'indigne mépris qu'on veut jeter sur elles la place qu'en Orient elles ont su conquérir dans le respect et la reconnaissance des mahométans et jusqu'à cette imitation tentée par le protestantisme, qui, donnant un démenti à son origine et à ses principes, n'a pu s'approcher d'une école ou d'un hôpital sans chercher à emprunter à l'Église catholique l'abnégation, la règle et jusqu'au voile de ses religieuses.

Mais le grand défenseur, le grand protecteur des ordres religieux, celui qui parle le plus haut pour leur liberté, c'est le pauvre. Pendant que, sur la législation de la charité, les partis se disputent les portefeuilles et les influences, il y a quelqu'un que cette question intéresse plus que tout le monde, car sa fortune et sa vie y sont en jeu. En refusant à la charité religieuse le droit de recevoir et par conséquent de donner, ce n'est pas l'humble sœur que l'on dépouille, les trésors qu'on lui envie ne devaient pas demeurer dans ses mains, ils n'auraient rien changé à la sobriété de sa table, à l'humilité de sa vie, car elle n'a jamais demandé pour elle-même que la liberté de souffrir et de se dévouer. C'est le pauvre à qui l'on enlève son héritage, dont on diminue les faibles chances de fortune, c'est lui que l'on condamne et que l'on sacrifie; ce n'était pas assez de la triste condition que sa naissance, ses maladies, ses infirmités, son grand âge, lui avaient faite, Dieu lui avait au moins ménagé une compensation, il lui avait ouvert dans le cœur du chrétien plus favorisé que lui une source d'eau vive où il lui était permis de puiser une goutte pour se désaltérer; cette source, on veut que la loi la tarisse.

Et dans quel moment? lorsque la Belgique voit chaque jour s'augmenter le nombre de ses indigents. D'après les statistiques officielles, plus de la moitié de ses ouvriers figurent sur les registres des bureaux de bienfaisance. L'État, les provinces, les communes, sont obligés de fournir annuellement trois millions pour combler la différence entre les revenus et les dépenses de la bienfaisance légale, et, malgré cette subvention, l'assistance à domicile ne peut pas distribuer par an, à genueuse, mais encore en partie l'instruction élémentaire, sont au nombre de 536. Elles renferment 176,034 élèves des deux sexes.

Les écoles dentellières sont au nombre de 374, placées sous la direction des religieuses. Elles sont fréquentées par 39,697 élèves.

On compte 123 orphelinats, dont la population réunie est de 4,474 orphelins, et dont la dépense est de 706,308 francs.

Les écoles gardiennes, entretenues par la charité privée, sont au nombre de 96. Elles comptent 35,972 enfants dont la dépense s'élève à 369,094 francs.

Il y a 24 à 25 fermes de bienfaisance, qui se trouvent particulièrement dans les deux Flandres.

Enfin la société de Saint-Vincent de Paul compte au moins 277 conférences. Leurs dépenses sont évaluées à 491,744 francs; le nombre des familles visitées est de 17,011. — (*La Question de la charité*, p. 189.)

ceux qu'elle adopte, plus de huit francs par tête, pendant qu'au prix du salaire actuel l'ouvrier, sans la moindre interruption de santé ou d'ouvrage, est en déficit de quarante-trois francs à la fin de chaque année, en mettant sa famille à la pauvre ration du prisonnier.

« En présence de ces faits, s'écrie M. Ducpetiaux, de ces misères, « de ces besoins et de cette œuvre immense à accomplir, est-il possible de renier la liberté de la charité, de ne pas admettre comme « une nécessité sa participation active et dévouée, de ne pas l'appeler, « au contraire, comme un auxiliaire indispensable ?

« Que pourrait l'assistance légale, dans l'isolement où on voudrait « la placer, avec le dangereux monopole dont on voudrait l'investir ? « quels sont ses moyens et quels sont ses instruments ? La mission des « administrations des hospices est déterminée et strictement limitée ; « les dotations dont elles disposent ont leur emploi invariable, à peine « suffisent-elles au soutien des établissements existants ; les bureaux « de bienfaisance ont à pourvoir à des exigences sans cesse renaissantes, et doivent recourir incessamment aux communes pour obtenir les allocations nécessaires pour continuer leur service. . . . .

« Force est donc, quoi qu'on fasse, de revenir à la charité privée, « de se reposer sur elle pour combler les innombrables lacunes que « laissent subsister les administrations d'assistance publique. Organisation de secours médicaux dans les campagnes, infirmeries, dispensaires, asiles d'infirmités, d'incurables, maisons de convalescence, « hôpitaux spéciaux pour les enfants malades, scrofuleux, rachitiques, « valétudinaires ; maisons d'aliénés, d'épileptiques ; instituts d'idiots, « d'aveugles, de sourds-muets ; fermes-hospices, colonies agricoles, « écoles de réforme, maisons de refuge, de repenties ; établissements « alimentaires, crèches, asiles, jardins d'enfants, écoles, ouvriers, « ateliers d'apprentissage, établissements gymnastiques, bibliothèques « populaires, habitations d'ouvriers, bains et lavoirs publics ; institutions hygiéniques et sanitaires de toute espèce, — toutes ces institutions, non moins utiles, non moins indispensables que celles qui « rentrent dans le domaine de la charité légale, qui les fondera, qui les « dotera, qui les soutiendra, si ce n'est la charité privée ?

« Il y a plus : la plupart de ces institutions se fondent, sont dotées, « se soutiennent aujourd'hui, malgré vous, en dépit de vos prohibitions, et du principe antisocial, antihumain, anticharitable que vous « opposez froidement, imperturbablement aux généreux élans du « cœur, aux manifestations spontanées de la conscience et de l'esprit « religieux. C'est que la force des choses est là, c'est que les besoins « parlent et commandent, le fait se fait loi ; pourquoi donc ne pas l'accepter comme il se produit, comme l'expression d'une nécessité « que l'on essaierait vainement de contester ? »

Pour ne pas priver le pauvre des secours que les 2,400 institutions particulières de charité répandent en Belgique sur 455,000 indigents, et qui représentent annuellement plus de 9 millions de francs, l'assistance publique, en prenant le monopole des établissements et la gestion des fondations charitables, devrait se charger de pourvoir à tous les besoins, de soulager toutes les misères. Aujourd'hui, le tiers des enfants seulement reçoivent l'instruction primaire dans les écoles publiques, au prix de 4 millions ; il faudrait tripler ces écoles, et par conséquent leurs dépenses ; en ajoutant les 9 millions que la charité privée obtient de la bonne volonté chrétienne, ce serait donc 21 millions dont aurait besoin la bienfaisance légale pour remplir la mission qu'elle enlèverait à la charité, et, comme elle ne parle pas au nom de celui qui donne la puissance à la prière du pauvre, et fait au riche un devoir de conscience d'aimer et de secourir ses frères malheureux, il lui faudrait exiger ces secours au nom de la loi.

La Convention française, de sanglante mémoire, le jour où elle supprimait les ordres religieux et frappait d'interdiction la charité libre, poussait jusqu'au bout les conséquences de cette exclusion ; elle inscrivait dans ses codes l'obligation de satisfaire à tous les besoins et d'abolir la pauvreté. Le secours n'était plus un don, mais une dette de l'État : projet insensé qui eût bientôt appauvri tous les riches, sans enrichir un seul pauvre ; utopie impraticable, mais qui témoignait au moins, de la part de ses auteurs, le désir de ne pas faire payer aux malheureux les frais de leurs absurdes défiances.

Les libéraux belges n'oseraient pas aller jusque-là ; ils repousseraient comme une calomnie le projet qu'on leur prêterait d'établir la taxe des pauvres, d'emprunter à la Convention le grand-livre de la bienfaisance publique ; ils ne demanderaient pas même aux contribuables les millions nécessaires pour combler le vide que feraient dans le budget charitable les obstacles apportés à l'action des œuvres et à la liberté des bienfaiteurs. La raison et l'expérience leur interdiraient d'imposer au pays un si lourd fardeau ; le sacrifice tout entier retomberait donc sur le pauvre, qui perdrait sans dédommagement tout ce que lui aurait légué la charité.

Tel est le résumé du livre de M. Ducpetiaux, dont la récente publication a déjà eu un grand et profond retentissement.

Comme à toutes les œuvres qui frappent juste et portent coup, on ne lui a épargné ni récriminations ni outrages. Il eût été ridicule de nier la compétence de l'auteur, on a dénaturé ses paroles et calomnié ses intentions. Un journal lui reproche de venir trop tard, au moment où le ministère lui-même remet la question à l'ordre du jour, en annonçant la révision de l'article 84 de la loi communale ; un autre l'accuse d'être un fanatique, lorsqu'il ne cesse d'en appeler du parti pr is

à l'examen, et de la violence à la conciliation ; d'être un transfuge, parce que dans son livre il reste fidèle aux principes libéraux que le libéralisme abandonne, quand il s'agit de ceux qu'il croit ses ennemis. Et comme il était plus facile de le dénoncer que de le réfuter, il n'a pas manqué de voix pour le recommander aux rigueurs du pouvoir et réclamer sa destitution ; mais ces accusations et ces poursuites, il les attendait, et il n'en avait pas été ébranlé. « Si j'ai renoncé au silence que je m'étais imposé pendant de longues années, dit-il dans la belle préface de la seconde édition de son livre, était-ce ma faute ? La vérité, plus forte que moi, m'a fait appel, elle a fait vibrer les cordes les plus intimes de mon cœur, elle m'a vaincu. » M. Duetiaux doit aujourd'hui se féliciter d'avoir écouté cette voix et écrit sous sa dictée ; car, pour le venger des attaques que lui a suscitées son succès, il a au dedans de lui-même le sentiment d'un grand devoir accompli, autour de lui la reconnaissance de tant d'âmes qui vibrent à l'unisson de la sienne et ont retrouvé avec joie le cri de leur conscience dans son énergique protestation, et au loin, partout où a pénétré son livre, l'adhésion et la sympathie de ceux qui aiment et admirent la science, le courage et le talent mis au service de la plus noble et de la plus sainte des causes. Les publicistes qui se font gloire de détester la charité religieuse peuvent signaler son ouvrage à la haine de leurs lecteurs, la sensation qu'il a produite ne passera pas aussi vite que leurs injures : ils ne l'empêcheront pas de porter la lumière dans tous les esprits honnêtes et impartiaux. Inspiré par l'amour du bien, ne marchant jamais qu'appuyé sur les faits, il ajoute encore à l'autorité de ses principes par la modération de ses conclusions. Car, en défendant les droits sacrés de la charité privée, l'auteur ne réclame pour elle ni supériorité ni monopole ; il veut qu'elle respecte les droits de la famille, qu'elle soit surveillée, contrôlée par les pouvoirs publics, renfermée dans les limites de la prudence et de l'équité. Il ne prétend imposer à la bienfaisance légale ni une souveraine ni une conquérante, mais lui donner un auxiliaire, une sœur poursuivant le même but, travaillant à la même œuvre. Il a trop vécu dans l'intimité de la misère et sondé ses plaies profondes, pour être tenté d'affaiblir, de restreindre et surtout de paralyser par une défiance mutuelle les forces qui doivent la combattre. La réunion des ressources, des bonnes volontés de l'État, de l'Église, des associations, des individus, lui paraît à peine suffisante contre le flot toujours montant du paupérisme, et il demande aux deux formes de la bienfaisance de marcher ensemble et d'un bon accord contre l'ennemi commun, comme elles marchent dans les pays où les préjugés et les passions ne se sont pas donnés la triste mission de les diviser.

Puisse la Belgique écouter une voix si impartiale et suivre de si judicieux conseils ; puissent les catholiques surtout, en entendant un pareil témoignage s'élever en leur faveur, redoubler de courage et se réconcilier avec leur situation ! ils sont aujourd'hui vaincus, victimes d'une aveugle impopularité, mais ils ne seraient pas dignes de leur drapeau s'ils n'opposaient à leur défaite que de stériles plaintes et de vaines lamentations, s'ils acceptaient comme irréparable la victoire de leurs ennemis.

Dieu éprouve souvent les causes qu'il aime comme les hommes qui lui sont chers ; il les retrempe dans les mécomptes, dans les humiliations, dans les injustices ; elles sortent plus fortes de l'épreuve, parce que, pour avoir confiance, elles n'ont pas eu besoin du succès ; la défaite n'est irréparable et la cause perdue que lorsque le manque d'espérance trahit une défaillance de la foi. Qu'importe d'avoir été battus un jour par les passions d'un peuple, lorsque le lendemain vous avez pour vous ses instincts, ses croyances et ses vertus ! Quant aux hommes de toutes les opinions et de tous les partis, qui veulent réellement la grandeur et la prospérité de leur pays, qu'ils ne perdent jamais un souvenir évoqué plus d'une fois dans le livre de M. Ducpétiaux, et qui est la gloire et la protection de la Belgique.

Lorsqu'aux premiers jours de son émancipation la religion et la liberté se rencontrèrent sur le champ de bataille où allait se décider l'avenir de la patrie, elles s'embrassèrent et se donnèrent la main pour rédiger une constitution et fonder un peuple. On ne se divisa pas en catholiques et en libéraux, on ne disputa pas à l'Eglise une influence et une autorité dont elle faisait un si noble usage. Prêtres, laïques, villes, campagnes, Eglise, État, tous se confondaient alors dans un même effort pour la délivrance du pays, veillaient ensemble sur le berceau de son gouvernement, et ne formaient qu'un cœur et qu'une âme pour protéger ses premiers pas. Grâce à cette heureuse association, la nation a grandi vite ; petite en nombre, elle a fait de grandes choses, et a pu traverser, sans que son sol tremblât, la désastreuse époque des révolutions européennes.

Ce lien est-il donc à jamais rompu ? La charité, cette puissance céleste qui rapproche les extrêmes et réconcilie les plus ardentes hostilités, aura-t-elle été le signal de la guerre et la source d'une éternelle désunion ? Après avoir guéri tant de blessures, apaisé tant de colères, n'aura-t-elle paru dans la politique que pour aigrir les amertumes et agrandir la séparation ? La Belgique restera-t-elle longtemps encore infidèle à ses traditions, à ses mœurs, à son origine ? Elle doit au monde d'autres exemples et un autre enseignement, et ce serait manquer à sa mission que de laisser aux adversaires des grands

principes qu'elle représente le droit de triompher de ses luttes intérieures et de s'écrier en la voyant se débattre sous l'étreinte de misérables passions et de honteuses inconséquences : Voilà ce qu'un peuple libre a fait de la liberté.

## LE VICOMTE DE MELUN.

# LE JAPON

ET SES DERNIERS TRAITÉS AVEC LES PUISSANCES EUROPÉENNES

---

Révéle par Marco Polo dans le treizième siècle, visité pour la première fois en 1542 par trois Portugais naufragés, le Japon n'a été ouvert à l'Europe que par l'apostolat chrétien. En 1549, saint François Xavier ramena dans ces îles un Japonais qu'il avait converti à Malacca, et y fonda dans moins de deux années une chrétienté prodigieuse par le nombre et par les vertus.

Trente-six ans après (1585), trois ambassadeurs japonais allaient à Rome présenter leurs hommages au pape Grégoire XIII.

Les Portugais les premiers profitèrent pour leur commerce des voies ouvertes par la religion, et, au milieu du dix-septième siècle, leurs échanges avec le Japon étaient encore immenses.

Par malheur les rivalités funestes des Portugais et des Espagnols, celles de ces deux peuples avec les Anglais et les Hollandais, et surtout les accusations calomnieuses des hérétiques Hollandais contre les missionnaires et les chrétiens, compromirent la paix de l'Église et suscitèrent la persécution. Le martyr de six franciscains, de trois frères de la compagnie de Jésus et de dix-sept Japonais, en 1597, sous le règne de Taicosama, fut la première scène d'une longue tragédie.

Pendant le même temps les Hollandais et les Anglais voyaient s'accroître leur influence et leurs établissements.

En 1611, les Hollandais eurent l'autorisation de créer une factorerie ; en 1613, les Anglais obtinrent la même faveur. Toutefois le Japon se réserva le droit de modifier ou de restreindre toutes les concessions faites, et le commerce, réduit aux comptoirs de Nagasaki et de Firando, se développa lentement ; un instant associés aux Hollandais, les Anglais abandonnèrent bientôt la place (1623), et échouèrent dans tous les efforts qu'ils tentèrent depuis pour rentrer dans leurs anciens droits. Une nouvelle dénonciation contre les Portugais, confinés dans l'île de Décima, amena leur expulsion complète par l'édit de 1637, qui interdit rigoureusement à tout Japonais de sortir

du pays, ou d'y rentrer s'il en était sorti ; qui prohiba le christianisme en termes absolus, mit à prix la tête des prêtres, et bannit à jamais la race portugaise.

En 1640, quatre ambassadeurs portugais furent saisis contre le droit des gens, et donnèrent leur vie pour Jésus-Christ. Ce fut le dernier signe de présence des Portugais au Japon.

Les Hollandais restèrent seuls, enfermés dans l'île de Décima, humiliés profondément et réduits à un commerce qui ne devait pas excéder un navire et deux millions par an ; ils ne se maintinrent pendant cent cinquante ans qu'à force de patience obstinée, et aussi d'abaissements sans nom. Un autre danger les attendait au commencement de ce siècle. L'Angleterre, maîtresse de Java en 1805, voulut à tout prix s'emparer de la factorerie hollandaise ; elle fut conservée à son pays par l'inébranlable courage de l'*opperhoofd*, M. Henry Doeff. Une nouvelle et coupable agression d'une frégate anglaise, le *Phaëton*, qui abusa du pavillon hollandais, en 1808, n'eut pas plus de succès, et ne fit qu'augmenter chez les Japonais la haine des Européens.

Les Russes échouèrent en 1802 et en 1804, lorsqu'ils envoyèrent le capitaine Laxman, et l'ambassadeur, M. de Résanoff ; et les actes de barbarie exercés sur l'île Saghalien ajoutèrent encore à ces sentiments hostiles.

Cependant ce mouvement immense, qui paraît dans notre siècle devoir rapprocher les races et les peuples dans l'unité de civilisation, et par celle-ci dans l'unité chrétienne, ce mouvement devait s'étendre jusqu'à cette terre du Japon, qui contient de vingt-cinq à trente millions d'hommes, vivant sous le même climat que nous, intelligents, énergiques, et si longtemps rebelles à notre alliance, après avoir avec tant d'ardeur embrassé d'abord notre religion et nos coutumes.

Les États-Unis, l'Angleterre, la France, la Russie, les quatre puissances dans lesquelles réside le principat du monde, ont depuis dix ans tenté presque à la fois de pénétrer dans cet archipel mystérieux où la Hollande avec son énergie mercantile, mais sans profit pour le christianisme, a conservé depuis deux cents ans une existence équivoque et précaire. Nous voulons exposer les progrès de la politique européenne, depuis 1852 jusqu'à nos jours.

## I

### RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS (1852-1855).

Les Américains du Nord, devenus possesseurs de l'Orégon et de la Californie, commencèrent à se trouver à l'étroit entre deux Océans,

et dirigèrent de longs regards vers l'Asie, et cet archipel japonais, enceinte avancée du continent chinois. L'empire du Japon, fermé depuis deux cents ans au commerce universel, leur parut une station favorable pour leurs expéditions de trafic et de pêche, et une base essentielle d'opérations vis-à-vis de la Chine, au moment où les acquisitions nouvelles de l'Angleterre et les progrès continus de la Russie conviaient à la concurrence les nations ambitieuses. La Russie elle-même s'était à la fois avancée vers la Chine et vers le Japon. L'annexion d'une grande province à l'embouchure de l'Amour, et l'invasion successive de plusieurs des Kouriles révélaient des projets inflexibles, et, suivant une expression du *Siogoun* japonais, le czar de Russie éprouvait de l'inclination pour les provinces du *soleil levant*. La nation américaine devait donc se hâter, si elle prétendait intervenir et se maintenir en équilibre avec les autres puissances.

Le commodore Perry, qu'une étude sérieuse des documents anciens avait initié à la connaissance des institutions et du caractère du peuple japonais, proposa des plans au gouvernement de Washington : l'expédition, si conforme d'ailleurs au sentiment national, fut résolue et entreprise. Perry lui-même fut chargé de commander l'escadre, et investi des pouvoirs les plus étendus pour la conclusion d'un traité. Ses instructions eurent surtout pour objet l'établissement, en des places convenables, de dépôts de charbon pour les vapeurs franchissant la mer Pacifique, et l'ouverture d'un ou de plusieurs ports de refuge et d'approvisionnement pour les baleiniers et les autres navires américains.

Pour maintenir la discipline de l'escadre et garantir le secret des opérations, le commodore ne voulut admettre sur ses vaisseaux aucune personne étrangère à la marine américaine, quels que fussent d'ailleurs la valeur et les titres de l'individu et les services qu'il eût pu rendre : préférant sagement recueillir pour le présent moins de fruits scientifiques et sacrifier tout autre intérêt à l'intérêt principal. Il édicta de plus cette mesure de rigueur, que tous les journaux rédigés à bord seraient considérés comme la propriété du gouvernement, jusqu'à ce que le département de la marine eût permis de les rendre publics. Enfin la correspondance des personnes de l'escadre ne devait renfermer aucun détail relatif à l'expédition.

Le commodore partit le 24 novembre 1852 sur le vapeur le *Missisipi*. Son escadre devait le rallier dans les mers de Chine.

Nous avons sous les yeux le récit officiel de la campagne et des négociations qui se terminèrent par le traité de Kanagawa. Ce livre, publié par les ordres du congrès des États-Unis, n'est pas seulement un document historique : il est l'expression rigoureuse de la politique et des théories sociales de la nation américaine.

Le commodore était à Hong-Kong le 7 avril 1855. Il y trouva réunis la plupart de ses bâtiments, et le 28 avril il se dirigea vers Chang-Hai pour garantir ses nationaux, menacés par l'insurrection chinoise, et qui avaient réclamé la protection de l'honorable Humphrey Marshall, ministre des États-Unis en Chine. Le commodore laissa le *Plymouth* en station à Chang-Hai, pour la protection des intérêts américains : mais il ne consentit point à différer son départ, et poursuivit sans hésitation sa mission officielle.

Le 26 mai il parut devant Napha, le principal port de la grande île Lew-Chew. L'archipel de Lew-Chew, conquis par les Japonais sur la Chine depuis deux cents ans, dépend de la principauté de Satsuma, et néanmoins il envoie toujours un tribut à la Chine. La perpétuité de cet acte d'hommage laissait indécise pour les savants européens l'attribution politique de ces îles ; mais il est avéré qu'elles dépendent réellement du Japon, et qu'elles ne payent le tribut à la Chine que par l'effet d'un long usage et sans obligation politique.

Le commodore n'obtint qu'avec peine et après de longs pourparlers l'ouverture des rapports avec le régent : le prince des Lew-Chew, enfant de onze ans, se trouvait, dit-on, malade, et fut invisible. Les Américains admirèrent la dignité naturelle et les grandes manières des fonctionnaires japonais. Ils allaient apprendre à connaître un peuple d'une nature supérieure, héroïque dans ses anciennes guerres, toujours profondément politique, et qui par les dons de l'intelligence et l'amour de la science peut aller de pair avec les nations les plus civilisées. Si cette race obtenait la liberté religieuse et pouvait régénérer ses qualités natives dans les eaux spirituelles de la vérité chrétienne, on la verrait précéder dans la voie tous les peuples de l'Asie, et ses nobles enfants imiteraient les vertus de leurs généreux ancêtres qui ont illustré le seizième et le dix-septième siècles : ils nous rappelleraient comme eux les faits exemplaires de la primitive Église.

Le commodore fit explorer l'île principale au point de vue géologique, afin de connaître, s'il en existait, les gisements de charbon. En même temps il voulut obtenir une résidence temporaire dans l'île. C'est ici l'occasion de signaler les allures conquérantes du peuple américain. Les autorités indigènes refusaient l'autorisation, pour les officiers, de demeurer à terre. « Mais, dit la narration officielle, nos officiers avaient reçu l'ordre de se procurer une maison, et ils résolurent d'obéir : ils laissèrent l'un d'entre eux avec l'interprète pour dormir dans l'édifice, et les autres revinrent au vaisseau rendre compte au commodore. L'officier et l'interprète occupèrent deux des nattes pendant cette nuit, et les insulaires dormirent sur les autres. *Ce n'était donc pas, est-il ajouté, prendre possession d'une demeure par la force, ainsi qu'on l'a représenté.* »

Mais, en vérité, qu'était-ce donc, sinon une invasion violente et armée ! D'ailleurs le commodore Perry n'avait-il pas écrit, dans une dépêche au secrétaire de la marine, datée du 14 décembre 1852, c'est-à-dire au début de la campagne, que l'occupation du principal port de Lew-Chew pour l'ancrage des vaisseaux de guerre américains, et pour le refuge des navires marchands de toutes les nations, serait une mesure, « non-seulement justifiée par les règles les plus sévères « de la loi morale, mais, ce qui était encore à considérer, par les lois « de l'inflexible nécessité; et que l'argument pouvait être confirmé « par ses résultats évidents, c'est-à-dire par l'amélioration de la con- « dition des indigènes, dans le cas même où les vices inhérents à la « civilisation leur pourraient être communiqués.

« Dans mon ancien commandement sur la côte d'Afrique et dans « le golfe du Mexique, ajoute le commodore Perry, quand les cir- « constances m'imposèrent l'obligation de subjuguier un grand nom- « bre de villages et de populations rurales, je parvins sans peine à « me concilier la sympathie et la confiance de la nation conquise, en « exerçant le pouvoir illimité dont j'étais investi, plutôt pour assu- « rer son bien-être et à protéger que pour la tyranniser : et, quand « nos forces navales s'éloignèrent du pays, elles emportèrent avec « elles la reconnaissance et les vœux favorables de leurs anciens en- « nemis : je crois de même que les naturels de Lew-Chew, s'ils sont « traités avec une justice absolue et une bienveillance tout amicale, « rendront la confiance pour la confiance, et qu'en peu de temps « les Japonais apprendront à nous considérer comme des amis. »

Dans la réponse du gouvernement des États-Unis à la dépêche du commodore, et qui est transcrite après la dépêche, sans approuver positivement l'emploi de la force, on s'exprime avec une ambiguïté subtile : « Le président, y est-il dit, partage votre opinion, qu'il « est au plus haut point désirable et probablement nécessaire pour « la sécurité de l'expédition que vous commandez, que vous puis- « siez vous assurer un ou plusieurs ports de refuge d'un accès facile. « Si vous trouvez qu'on ne puisse obtenir ces ports dans les îles mêmes « du Japon sans recourir à la force, vous devrez nécessairement les « chercher quelque part ailleurs. Le président partage votre opinion « qu'il y a toute chance favorable de les rencontrer aux Lew-Chew : le « caractère bienveillant et pacifique de leurs habitants permet d'es- « pérer que vous serez bien accueilli. » Et le secrétaire d'État revient encore sur l'emploi de la force, mais seulement dans le cas de la légitime défense ou de la propre conservation. Tant de latitude ouverte à l'interprétation laissait bien à penser que les cas restrictifs dépendaient de l'arbitraire du commodore Perry.

Les Américains, dans ce séjour aux Lew-Chew, poursuivirent donc

le but de leur expédition aussi loin qu'il leur parut possible de l'étendre : ils menèrent à fin chaque résolution annoncée, donnant toujours à connaître qu'il serait périlleux de leur tenir tête. C'est le système absolu des Américains, l'inflexible *go-ahead* dans la voie de la domination violente et des intérêts matériels. Mais ici la politique japonaise, avec sa souplesse et ses subtilités, fatigua ses adversaires par une résistance passive et par une réaction incessante, n'accordant aux Américains, dans cette campagne, ainsi qu'on le verra, que des concessions secondaires et des avantages de peu de valeur.

Le commodore envoya des Lew-Chew deux de ses navires pour explorer les *Bonin*, groupe d'îles situé dans la mer du Japon, entre les 26° 50' et 27° 45' de latitude nord, et dont le centre a pour longitude le 142° 15' de longitude Est de Greenwich. Ces îles étaient inhabitées en 1850, quand des navires venus des îles Sandwich y déposèrent quelques matelots de nations diverses qui y fondèrent une petite colonie. Cependant la priorité de la découverte est revendiquée par les États-Unis.

Quoi qu'il en soit, le commandant du *Susquehanna* acheta des résidents quelques ares de terre pour y construire un dépôt de charbon, et planta sur ce terrain le pavillon étoilé<sup>1</sup>.

L'escadre américaine, revenue à Napha le 23 juin, apprit qu'un nouveau régent venait d'être installé. Les rapports avec ce dignitaire furent aussi froids qu'avec son prédécesseur.

La narration officielle contient sur les Lew-Chew des détails remplis d'intérêt. Elle donne des habitants la plus favorable idée d'après ce qu'ont permis d'apprécier un séjour de quelques semaines et le contact imparfait avec les naturels. L'ouvrage américain renferme des matériaux précieux et presque définitifs au point de vue de la géographie, de l'hydrographie et des sciences d'observation. Il en sera de même pour les parties du Japon visitées par l'escadre.

Mais nous arrivons au point essentiel de l'expédition.

Le 8 juillet, l'escadre américaine jetait ses ancres devant Uraga, cité considérable située sur le littoral ouest de la baie d'Yédo. Un des bateaux de garde vint apporter un message : c'était l'ordre, écrit en langue française, de se retirer immédiatement, sous la menace d'être traité comme ennemi. Le commodore fit répondre qu'il voulait traiter avec la principale autorité d'Uraga, et que, si les bateaux de garde ne

<sup>1</sup> Cette acquisition et cette sorte de prise de possession furent bientôt l'objet d'une correspondance officielle entre sir Georges Bonham, gouverneur anglais d'Hong-Kong et le commodore Perry. Le commodore américain disait au gouverneur d'Hong-Kong (p. 213 de la relation) : « Mon plan est d'établir une colonie à *Port-Lloyd*, sur l'île *Peel*, la principale du groupe des *Bonin*, laissant la question de souveraineté à discuter plus tard. »

s'éloignaient pas, il allait les faire disperser par la force. Les bateaux s'éloignèrent.

Le lendemain le gouverneur de la ville se rendit à bord, et fut reçu par les capitaines Buchanan et Adams. Ce personnage insista d'abord afin que le commodore se rendit à Nagasaki, place déterminée par les lois pour toutes les affaires étrangères. Les officiers américains répondirent au gouverneur que le commodore Perry, porteur d'une lettre officielle du président des États-Unis pour l'empereur du Japon, n'irait point à Nagasaki, et ne remettrait son message qu'à l'un des principaux ministres du Siogoun, dans Uruga, si l'on voulait, ou, s'il était nécessaire, dans la capitale même, c'est-à-dire à Yédo.

Le plan officiel du commodore était de réclamer comme un droit tous les procédés en usage entre les nations civilisées, et de n'endurer aucune avanie déshonorante pour le pavillon. Les équipages américains furent tenus sur le pied de combat durant toute l'expédition.

Trois jours furent demandés par le gouverneur afin d'informer sa cour : Perry les accorda.

Cependant les bateaux américains exploraient la baie d'Uruga et celle d'Yédo. Le gouverneur ayant fait des réclamations en alléguant que cet acte était prohibé par les lois japonaises, on lui répondit *que la loi américaine le commandait, et que les Américains devaient obéissance à la loi américaine plutôt qu'à la loi japonaise.*

La réponse de la cour arriva le 12 juillet : l'empereur consentait à déléguer un prince de son conseil uniquement pour recevoir le message du président des États-Unis, mais non pour entrer en conférence et discuter dès lors les conditions d'un traité. Ce fut le prince d'Idzu, que devait accompagner celui d'Iwama, selon la coutume japonaise d'associer toujours deux personnes dans les missions politiques.

On construisit sur le rivage, auprès du bourg de Sori-Hama, un édifice en bois destiné pour l'entrevue officielle. Le commodore s'y rendit le 14 juillet avec une escorte nombreuse, près de trois cents personnes : les Américains déployèrent en cette circonstance l'appareil le plus imposant. Dans l'entrevue, le commissaire impérial *Toda-Idzu-No Cami*, premier conseiller de l'empire, et *Ido-Iwami-No Cami*, immobiles comme des statues, ne proférèrent pas une seule parole, et ne firent aucun mouvement, si ce n'est pour se lever et saluer à l'entrée et à la sortie le commodore américain.

Perry remit la lettre avec solennité : cette lettre était ainsi conçue :

*Millard Fillmore, président des États-Unis d'Amérique, à Sa Majesté impériale l'Empereur du Japon.*

« Grand et bon ami, je vous adresse cette lettre officielle par le commodore Matthew C. Perry, officier du rang le plus élevé dans la marine des États-Unis, et commandant de l'escadre qui visite à cette heure les domaines de Votre Majesté Impériale.

« J'ai chargé le commodore Perry de déclarer à Votre Majesté Impériale que je suis animé des dispositions les plus amicales envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté : je n'ai point d'autre objet, en envoyant cet officier au Japon, que de proposer à Votre Majesté Impériale d'établir entre les États-Unis et le Japon des liens d'amitié et des relations réciproques de commerce.

« La constitution et les lois des États-Unis *défendent toute intervention dans les affaires religieuses ou politiques des autres nations*. J'ai intimé formellement au commodore Perry l'ordre de s'abstenir de tout acte qui pourrait en quelque façon troubler la paix dans les domaines de Votre Majesté Impériale.

« Les États-Unis d'Amérique s'étendent d'un Océan à un autre Océan : notre territoire de l'Orégon et l'État de Californie se trouvent directement vis-à-vis des domaines de Votre Majesté Impériale. Nos vapeurs peuvent en dix-huit jours franchir l'intervalle qui sépare la Californie du Japon.

« Notre grand État de Californie produit chaque année environ soixante millions de dollars en revenu, sans parler de l'argent, du mercure, des pierres précieuses et d'un grand nombre d'autres articles de valeur. Le Japon est également un pays riche et fertile, et produit un grand nombre d'articles de valeur. Les sujets de Votre Majesté Impériale sont très-habiles dans beaucoup d'arts. Je désire vivement que nos deux contrées puissent trafiquer ensemble, dans l'intérêt commun du Japon et des États-Unis.

« Nous savons que les lois anciennes sur lesquelles est fondé le gouvernement de Votre Majesté ne permettent point de commerce avec les étrangers, si ce n'est avec les Chinois et les Hollandais ; mais, de même que les choses du monde se modifient avec le temps, et qu'il se crée de nouveaux gouvernements, la raison veut que d'époque en époque il soit institué des lois nouvelles. Et de même il a existé un temps où les lois si anciennes du gouvernement de Votre Majesté ont été instituées.

« Vers la même époque, l'Amérique, qui s'appelle aussi le nouveau monde, fut premièrement découverte, et bientôt colonisée par les Européens. Pendant un long intervalle, sa population fut peu nombreuse et très-pauvre ; elle est aujourd'hui devenue très-nombreuse ; son commerce a pris une extension immense ; et elle estime que, si Votre Majesté Impériale veut bien consentir à modifier ses lois anciennes et à permettre un libre commerce entre les deux pays, ce sera d'un avantage infini pour les deux.

« Si Votre Majesté Impériale ne considère point comme un acte prudent d'abroger irrévocablement les lois anciennes qui prohibent le commerce

étranger, elle peut seulement les suspendre pour cinq ou dix ans, de manière à faire une épreuve. Si cette épreuve ne produit pas les résultats avantageux qui sont espérés, les anciennes lois pourront être remises en vigueur. Souvent les États-Unis limitent leurs traités avec les nations étrangères à un petit nombre d'années, et, après ce temps, selon qu'il leur plaît, ils les renouvellent ou les laissent prendre fin.

« J'ai prescrit au commodore Perry de soumettre un autre article à Votre Majesté Impériale. Une grande quantité de nos navires se rend chaque année de Californie en Chine, et un grand nombre de nos concitoyens se livrent à la pêche de la baleine dans les parages du Japon. Il arrive quelquefois, dans les jours de tempêtes, que quelqu'un de nos vaisseaux se brise contre les rivages de Votre Majesté. Dans tous les accidents de cette nature, nous demandons et nous espérons obtenir que nos malheureux concitoyens soient traités avec humanité, et que leur propriété soit protégée, jusqu'à ce que nous puissions envoyer un autre navire pour les ramener dans leur pays. Nous avons grandement à cœur cet article.

« Le commodore Perry est encore chargé par moi de représenter à Votre Majesté Impériale que nous savons qu'il existe une grande quantité de charbon et de provisions de tout genre dans l'empire du Japon. Nos vapeurs, en franchissant le grand Océan, consomment une grande quantité de charbon, et il est très-difficile d'apporter d'Amérique la provision de tout un voyage. Nous désirons que nos vapeurs et nos autres navires aient la permission de faire escale au Japon, et de s'y pourvoir de charbon, de provisions et d'eau. Ils payeront toutes choses en argent monnayé, ou en toute autre valeur qui sera préférée par les sujets de Votre Majesté Impériale; et nous prions Votre Majesté Impériale de désigner un port convenable, dans la partie méridionale de l'empire, où nos vaisseaux pourraient s'arrêter à cet effet. Nous désirons encore très-vivement cet article.

« Tels sont les seuls motifs pour lesquels j'ai envoyé le commodore Perry, avec une puissante escadre, afin de visiter la résidence de Votre Majesté, la cité fameuse d'Yédo : l'amitié, le commerce, des fournitures de charbon et de provisions, et la protection pour nos gens naufragés.

« Nous avons chargé le commodore Perry de prier Votre Majesté Impériale d'accepter quelques présents. Ils ne sont pas d'une grande valeur en eux-mêmes; mais quelques-uns d'entre eux peuvent servir de *spécimens* des articles manufacturés dans les États-Unis, et ils sont offerts comme les gages de notre sincère et respectueuse amitié.

« Que le Tout-Puissant ait Votre Majesté Impériale en sa souveraine et sainte garde !

« En foi de quoi, etc. (Scellé.)

« Votre bon ami,

« MILLARD FILLMORE. »

A la lettre étaient jointes sa traduction en chinois et en hollandais.

Le commissaire impérial remit en échange un acte de réception écrit

au nom de l'empereur. Il était exprimé dans cette pièce que les affaires des étrangers s'étaient constamment traitées, non pas à Uruga, mais à Nagasaki; mais qu'il avait été représenté que l'amiral (titre que prenait le commodore afin d'être considéré selon sa dignité, et parce que son grade était en effet le plus élevé de la marine des États-Unis) s'en trouverait insulté dans sa qualité d'ambassadeur du président; et que pour cette cause on recevait la lettre à Uruga par dérogation aux lois de l'empire. Mais, Uruga n'étant point désignée pour traiter d'aucune affaire avec les étrangers, nulle conférence ni délibération n'y pouvaient avoir lieu. La conclusion était celle-ci : *La lettre étant remise, vous n'avez qu'à partir.*

Après quelques moments de silence, le commodore fit savoir que dans deux ou trois jours il mettrait à la voile pour les Lew-Chew et Canton, et qu'il reviendrait en avril ou mai de l'année suivante, afin de recevoir la réponse de l'empereur.

L'entrevue n'avait duré que vingt ou trente minutes, et s'était accomplie avec le cérémonial le plus rigoureux et en même temps avec la courtoisie la plus parfaite.

A l'égard de l'accusé de réception au nom de l'empereur, la narration officielle voit des motifs de féliciter les États-Unis, et qualifie d'aveu du triomphe américain ces paroles : *par dérogation aux lois japonaises*<sup>1</sup>. Ces paroles, dans leur sens le plus naturel, nous paraissent avoir une valeur absolument contraire. Les Japonais ont consenti à recevoir la lettre américaine à Uruga au lieu de Nagasaki, par dérogation aux lois de l'empire; ils ont subi la violence et ils protestent; ils ne s'avouent nullement vaincus, et leur pensée politique reste au fond la même<sup>2</sup>.

Le commodore fit achever l'exploration de la baie d'Yédo<sup>3</sup>, et, passant

<sup>1</sup> Such are the remarkable words of the Japanese document, and thus in this striking phrase « *in opposition to the Japanese laws* » has Japon herself emphatically recorded the American triumph, as she has, perhaps, foretold her own regeneration (p. 265).

<sup>2</sup> Nous ne donnerons pas d'autre preuve à l'appui de notre opinion que les premières paroles de l'entretien du gouverneur d'Uruga avec le capitaine Buchanan, immédiatement après l'entrevue officielle :

LE GOUVERNEUR : Nous sommes heureux de constater que tout s'est passé dignement et favorablement.

LE CAPITAINE B. : Nous espérons que le Japon et les États-Unis seront toujours amis.

LE GOUVERNEUR : *Quand vous proposez-vous de vous en aller ?* (Relation officielle, p. 265.)

En général les Japonais ne répondaient pas aux questions, et en adressaient d'autres. Au surplus, ils firent voir dans toutes leurs conversations une prudence et une sagacité singulières, et ne se montrèrent pas inférieurs aux diplomates européens.

<sup>3</sup> Le commodore compte cette exploration comme un des principaux avantages

lui-même sur le *Mississipi*, pénétra jusqu'à dix milles environ plus avant, pour montrer le pavillon étoilé dans les eaux même de la capitale.

Dans une affaire de cette gravité, le Siogoun et les princes de l'empire, non-seulement devaient délibérer en conseil, mais aussi le Dairi devait être consulté. Pour donner un juste intervalle à ces longues délibérations, le commodore avait résolu de s'absenter, et de ne revenir qu'au printemps. Il mit donc à la voile le 17 juillet, avec son escadre, après une station de neuf jours dans la baie d'Yédo.

Le *Saratoga* fut expédié à Chang-haï pour y garantir les intérêts américains. Le 25 juillet le commodore revint à Napha. Se trouvant affermi par le succès relatif conquis à Kanagawa, il voulut imposer aux Lew-Chew des concessions additionnelles. Il obtint en effet, non sans de vives contestations, et sans des menaces de sa part, le libre commerce à marché ouvert, et il fit bâtir un magasin ou entrepôt pour le charbon de terre. Il fit encore cesser l'espionnage immédiat autour de ses officiers et de ses marins. Afin d'obtenir ces avantages, il avait dû menacer de faire débarquer deux cents hommes et de prendre possession du palais de Chui.

Le commodore laissa le *Plymouth* aux Lew-Chew, avec la mission d'aller explorer les îles Bonin, mission qui fut accomplie immédiatement.

L'escadre revint à Hong-Kong le 7 août 1853.

Les marchands américains de Canton, appréhendant une révolution dans la cité même, demandèrent au commodore un navire pour leur protection. Le *Supply* leur fut envoyé; le reste de l'escadre jeta l'ancre à Cung-Sing-Moon, d'où l'amiral visita successivement Canton, Macao et Hong-Kong.

Vers la fin de novembre, les mouvements de la frégate française la *Constantine*, ayant pour commandant M. de Montravel, présumée partie pour le Japon, et de l'escadre russe composée de la frégate *Pallas*, montée par l'amiral Poutiatine, et de trois autres navires, cette escadre revenant elle-même du Nagasaki, déterminèrent le commodore Perry à devancer l'époque antérieurement fixée pour son retour au Japon. Le 14 janvier 1854 il mit à la voile pour les Lew-Chew.

de son expédition. Il a fait ces sondages, est-il dit dans la relation, en dépit de la protestation des autorités japonaises et sous les canons de leurs forts. Évidemment c'est encore un acte d'intimidation; mais là nous ne voyons point un résultat matériel de grande importance, ni un résultat moral, comme le dit plus loin le commodore.

L'exploration de la rade a seulement procuré d'utiles informations pour l'hydrographie japonaise.

Le commodore, dans cette visite aux Lew-Chew, découvrit d'excellent charbon dans la baie de Shah.

Au moment de quitter Napha, le commodore avait reçu du gouverneur général des Indes néerlandaises un message qui lui notifiait la mort de l'empereur ecclésiastique du Japon, arrivée peu de temps après la réception de la lettre présidentielle.

Le gouvernement japonais avait chargé le surintendant hollandais de porter ce fait à la connaissance de l'amiral américain, attendu qu'un tel événement, d'après les lois et coutumes du Japon, obligeait d'accomplir certaines cérémonies funèbres, et de régler la succession au trône, et qu'il devait entraîner comme résultat nécessaire l'ajournement de l'affaire américaine. Le commodore répondit à Son Excellence le gouverneur hollandais, après les formules ordinaires de regret sur la mort du Daïri, qu'il espérait que le gouvernement actuel du Japon apprécierait assez les intentions du président des États-Unis, exprimées dans sa lettre officielle, pour n'apporter aucun empêchement à la création de relations amicales entre la nation américaine et la nation japonaise.

Les Russes avaient reçu pareil avis du gouvernement hollandais.

Le commodore, en effet, persista et conduisit à fin son traité.

Il résume ainsi dans sa relation les objets principaux qu'il voulait obtenir :

Il devait demander des explications sur le traitement des citoyens américains naufragés ;

Obtenir l'ouverture d'un ou de plusieurs ports aux vaisseaux américains ;

Négocier un traité sinon politique et complet, au moins commercial.

Dans le cas où le gouvernement japonais refuserait de traiter et d'assigner un port de refuge pour les vaisseaux marchands ou baleiniers, le commodore devait placer sous le protectorat américain la principale des Lew-Chew<sup>1</sup>.

L'escadre américaine entra le 11 février dans la baie d'Yédo. Le lieu d'entrevue fut Yoku-Hama, à huit milles d'Yédo. On y éleva des pavillons pour les conférences, et le cérémonial fut réglé scrupuleusement à l'avance.

La première conférence devait avoir lieu le 8 mars.

Pendant ce temps l'exploration de la baie fut entreprise et con-

<sup>1</sup> Le commodore ajoute que la précaution par lui prise de laisser une compagnie de marins pour garder l'établissement américain des Lew-Chew avait pour objet de n'être point prévenu par les Russes, les Français ou les Anglais dans la prise de possession d'un archipel aussi important.

duite activement. Les Japonais protestèrent; mais le commodore, attachant une importance essentielle à cette opération, non-seulement, dit-il, dans l'intérêt prochain de l'expédition, mais dans l'intérêt général du monde civilisé, avait résolu de l'accomplir, et il l'accomplit.

Les Américains avaient choisi Yoku-Hama, village considérable entre Kanagawa et le faubourg d'Yédo nommé Sinagawa, comme étant pour les vaisseaux d'un accès plus facile que la cité même de Kanagawa. Le 8 mars fut désigné pour le premier jour des conférences.

Les commissaires avaient une apparence vraiment solennelle, et leurs manières pleines de gravité firent une grande impression sur les Américains. C'étaient *Hayashi-Daigaku-No-Cami*, prince conseiller, *Ido*, prince de *Tsusima* et le prince de *Mimasaki*; *Udono*, membre du bureau du revenu, et *Matsusaki Michilawa* étaient les quatrième et cinquième commissaires.

Le traité des États-Unis avec la Chine fut proposé par le commodore pour servir de modèle; mais les commissaires japonais refusèrent d'admettre aucune assimilation.

Les présents américains furent acceptés, notamment un appareil de télégraphie, un daguerréotype et un modèle de machine à vapeur. Après discussion, les ports de Simoda, dans l'île de Nipon et d'Hakodadi, près de Matsmaï, furent choisis par les plénipotentiaires.

Leur ouverture immédiate fut consentie. Enfin le traité fut signé; nous en donnerons le texte officiel :

« Les États-Unis d'Amérique et l'empire du Japon, désirant établir entre les deux nations une amitié forte, sincère et durable, ont résolu de fixer, d'une manière évidente et positive, au moyen d'un traité ou convention générale de paix et d'alliance, les règles qui dans l'avenir devront être observées de part et d'autre dans les relations entre les pays respectifs; et pour cet objet si désirable le Président des États-Unis a investi de pleins pouvoirs son commissaire, Matthieu Calbraith Perry, ambassadeur spécial des États-Unis au Japon; et l'auguste souverain du Japon a conféré de pareils pleins pouvoirs à ses commissaires, *Hayashi-Daigaku-No-Cami*, *Ido*, prince de *Tsusima*, *Izawa*, prince de *Mimasaki*, et *Udono*, membre du bureau du revenu.

« Et lesdits commissaires, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, et avoir dûment examiné les préliminaires, sont convenus des articles suivants :

« Art. I<sup>er</sup>. Il existera désormais une paix parfaite, universelle et permanente, et une alliance cordiale et sincère, entre les États-Unis d'Amérique, d'une part, et l'empire du Japon d'autre part, et leurs nationaux respectifs, sans exception aucune de personnes ou de lieux.

« Art. II. Le port de Simoda, dans la principauté d'Idzu, et le port d'Hakodadi, dans la principauté de Matsmaï, sont ouverts par les Japonais pour l'admission des navires américains, et l'on y devra fournir à ces navires le bois, l'eau, les provisions de mer, le charbon, et tous autres objets que

leurs besoins exigeront, en tant que les Japonais en seront pourvus. L'ouverture du premier desdits ports devra suivre immédiatement la signature du traité; le second port s'ouvrira seulement à pareil jour de la prochaine année japonaise.

*Note.* — Un tarif de prix sera produit par les officiers japonais, pour les objets qu'ils pourront fournir, et le payement devra s'accomplir en espèces monnayées d'or et d'argent.

« Art. III. S'il arrive que des navires des États-Unis s'échouent, ou se brisent à la côte, les navires japonais devront leur porter assistance, transporter leurs équipages à Simoda ou Hakodadi, et les consigner aux officiers ayant qualité pour les recevoir. Tous les objets quelconques que les personnes naufragées auront pu conserver leur seront restitués, et les dépenses respectivement occasionnées aux deux nations par le sauvetage ou par l'assistance des Américains ou Japonais ainsi naufragés ne seront point remboursées par les nations respectives.

« Art. IV. Les individus naufragés et tous autres citoyens des États-Unis seront libres comme en toute contrée, et ne seront en aucun cas passibles d'emprisonnement, mais soumis uniquement à l'autorité des justes lois.

« Art. V. Les individus naufragés, et les autres citoyens des États-Unis, résidant temporairement à Simoda et à Hakodadi ne seront sujets à aucune restriction ni à la séquestration, ainsi que le sont les Hollandais et les Chinois à Nagasaki; mais à Simoda les Américains seront libres d'aller où il leur plaira dans les limites de sept milles (ou *ri*) japonais, en prenant pour point de départ une petite île du port de Simoda, marquée sur la carte annexée au traité. Ils jouiront de la même liberté à Hakodadi, dans les limites qui ont été déterminées après la visite faite par l'escadre des États-Unis à ce port.

« Art. VI. S'il existait quelque autre nature d'articles dont on reconnût le besoin, ou quelque affaire qui dût être réglée, il y aurait délibération sérieuse entre les parties avant de rien conclure.

« Art. VII. Il est convenu que les navires des États-Unis abordant aux ports qui leur sont ouverts auront l'autorisation d'échanger les espèces d'or et d'argent et les articles de marchandises contre d'autres marchandises, d'après les réglemens qui seront actuellement établis à cet égard par le gouvernement japonais. En même temps il est stipulé que les navires des États-Unis auront la permission de réexporter tous les articles qu'ils ne voudront pas échanger.

« Art. VIII. Le bois, l'eau, les provisions de mer, le charbon et les articles de marchandises demandés, doivent être fournis par une agence d'officiers japonais, commis à cet effet, et non d'une autre manière.

« Art. IX. Il est stipulé que si, un jour à venir, le gouvernement japonais accordait à une ou à plusieurs autres nations des privilèges et des avantages qui ne sont point concédés à cette heure aux États-Unis et à leurs citoyens, tous les mêmes privilèges et avantages appartiendront aux États-Unis et à leurs citoyens sans délibération nouvelle et sans aucun délai.

« Art. X. Les navires des États-Unis n'auront point la faculté d'aborder à

d'autres ports du Japon qu'à Simoda et à Hakodadi, si ce n'est dans un cas de détresse, ou par l'effet de la violence des vents.

« Art. XI. Il sera nommé par le gouvernement des États-Unis des consuls ou agents à la résidence de Simoda, dès que ce gouvernement le jugera convenable, mais seulement après le terme de dix-huit mois à dater de la signature du présent traité : pourvu que l'un des deux gouvernements estime cette institution nécessaire.

« Art. XII. La présente convention, ayant été conclue et signée dans les formes, sera obligatoire, et devra être fidèlement observée par les États-Unis d'Amérique et par le Japon, et par les citoyens et sujets de ces deux puissances ; et il devra être ratifié et approuvé par le Président des États-Unis, de l'avis et avec le consentement du Sénat des États-Unis, et par l'auguste souverain du Japon : les ratifications en seront échangées dans les dix-huit mois de la date de la signature actuelle, ou même auparavant, s'il est possible.

« En foi de quoi, nous les plénipotentiaires respectifs des États-Unis d'Amérique et de l'empire du Japon, ci-dessus nommés, nous avons signé et scellé les présentes.

« Fait à Kanagawa, le trente et unième jour de mai, de l'année de N. S. J. C. ; 1854, et de Kayei la septième année, le troisième mois et le troisième jour. »

Au moment où le traité venait d'être conclu, nous trouvons dans la narration américaine un fait singulier et qui met bien en lumière l'esprit japonais, avec son désir de connaissances et son énergie pour ainsi dire sans limites :

Deux Japonais avaient remis une lettre à des officiers américains descendus à terre, et, mettant le doigt à leurs lèvres, avaient disparu. Dans cette lettre ils exprimaient la demande instante d'être conduits aux États-Unis afin d'y acquérir des notions scientifiques : ils ajoutaient qu'ayant appris dans les livres combien grande était la perfection des mœurs et de l'éducation en Europe et en Amérique, ils avaient désiré depuis bien des années de visiter et connaître les cinq grands continents : mais la loi rigoureuse leur avait interdit cette satisfaction. Ils avaient essayé, disaient-ils, de passer à bord des vaisseaux américains au mouillage d'Yoku-Hama, et ils annonçaient l'intention de renouveler leur tentative pendant la nuit suivante.

En effet, vers deux heures du matin, le 25 avril, deux hommes s'approchèrent sur un esquif et accostèrent le vapeur *Mississippi* : renvoyés par le capitaine vers le vaisseau amiral, ils y passèrent, laissant aller leur embarcation en dérive. C'étaient des hommes d'excellentes manières, appartenant à la noblesse comme on le voyait par leurs deux épées. Le commodore leur fit témoigner son regret de ne pouvoir les admettre à son bord, s'ils n'avaient une licence préalable de leur gouvernement. Ils parurent vivement affligés, déclarant que,

s'ils retournaient à terre ils perdraient infailliblement la vie, et ils implorèrent la faculté de demeurer. Cette faculté leur fut refusée *avec douceur, mais avec fermeté*, dit la relation officielle. Une longue discussion s'ensuivit, dans laquelle les deux Japonais employèrent tous les arguments qu'ils purent imaginer en invoquant *l'humanité des Américains*. Mais un bateau fut mis à la mer, et, après une faible résistance de la part des Japonais, ils furent reconduits au rivage.

Le lendemain un interprète vint à bord, et demanda si deux indigènes, égarés d'esprit, n'étaient pas allés durant la nuit à bord d'un navire américain. On répondit qu'on l'ignorait.

Le commodore envoya des officiers intercéder pour les deux Japonais. On lui fit dire de ne concevoir aucune inquiétude, cette affaire étant de nulle importance.

Le commodore, dit la relation officielle, aurait voulu favoriser une curiosité libérale. Mais l'empire du Japon, est-il ajouté, défend rigoureusement et sous peine de mort le passage à l'étranger d'aucun de ses sujets, et les deux Japonais étaient criminels devant leurs propres lois. L'événement, du reste (nous continuons le récit officiel), était plein d'intérêt et montrait un désir immense de s'instruire dans ces deux Japonais d'un rang distingué, qui se montraient disposés à braver les lois rigoureuses de leur pays encourageant jusqu'à la mort pour ajouter à leurs connaissances. Et dans cette inclination de la nation japonaise, quelle perspective intéressante et remplie d'espérance s'ouvre à la pensée, dit encore le narrateur officiel, pour l'avenir de ces contrées !

Mais le récit n'est point terminé. Les deux malheureux gentilshommes furent enfermés dans des espèces de cages, et furent vus ainsi par des officiers américains. L'un des Japonais remit à ces officiers quelques lignes écrites sur un morceau de bois. Ces lignes étaient des sentences d'une résignation stoïque, et l'on n'y trouvait aucune plainte contre les Américains. La dernière parole était très-belle : « Si nous pleurons, nous paraissions des fous; si nous rions, d'impudents scélérats : à des malheureux tels que nous on ne permet que le silence. » Le commodore apprit quelques jours après qu'on avait transféré ces pauvres gens à Yédo, le gouvernement impérial les ayant réclamés dans sa juridiction. Les Américains ignorèrent leur sort final, mais espérèrent qu'une dérogation serait faite en leur faveur à la sanguinaire législation de l'Empire. Le commodore affirme qu'il en a reçu la promesse. Mais on n'est pas rassuré par ses espérances, et il est triste de penser que ces deux Japonais auront pu être victimes de leur noble désir et de l'inhospitalité des Américains.

Le 19 mai, le commodore, qui s'était rendu à Hakodadi, fut visité à bord du *Mississipi* par un représentant du prince de Matsmaï, ce

prince n'ayant pas osé quitter sa résidence. Le Japonais refusa de concourir à la fixation des limites, et voulut attendre les commissaires impériaux.

Pendant le séjour de l'escadre à Hakodadi, le *Southampton* explora la baie des Volcans et le port d'Endermo, à soixante-dix milles au nord d'Hakodadi vers la pointe sud-est d'Yesso.

Le commodore revint à Simoda le 7 juin, et eut de nouvelles entrevues avec les commissaires impériaux. On y détermina les limites pour Hakodadi, qui furent de cinq milles en tous sens.

Les articles additionnels au nombre de douze furent signés le 17 juin.

On avait également fixé par une convention séparée la valeur respective des monnaies. On vit encore en cette occasion la politique en retour et les mille industries des Japonais, atténuant de tout leur pouvoir par des évaluations inexactes des valeurs monétaires toutes les concessions précédentes.

Le 28 juin, l'escadre mit à la voile et revint aux Lew-Chew, où se conclut le 15 juillet un traité spécial à cet archipel.

A Napha se reproduisit à l'occasion d'un Japonais homme du peuple l'épisode affligeant d'Yoku-Hama. Ce Japonais vint à la nage à bord du *Lexington*, et demanda d'être admis à bord et d'être emmené aux États-Unis. Conduit vers le bâtiment amiral, il fut renvoyé à terre par les ordres du commodore.

Perry quitta les dernières terres japonaises le 17 juillet, et se rendit aux États-Unis par la voie des Indes. Le 23 avril 1855, à l'arrivée de son vaisseau de commandement dans la rade de New-York, il vint à bord et termina sa campagne en faisant abaisser le pavillon amiral.

Le traité ratifié fut remis au capitaine Adams, qui revint à Simoda le 26 janvier 1855. Le 21 février 1856, les ratifications étaient échangées<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le gouvernement américain a fait publier le récit officiel de l'expédition sous ce titre :

*Narrative of the expedition of an American squadron to the China seas and Japon, performed in the years 1852, 1853, and 1854, under the command of commodore M. C. PERRY, United States navy, by order of the government of the United States. Compiled from the original notes and journals of commodore Perry and his officers, at his request, and under his supervision, by Francis L. Hawks, D. D. L. L. D. with numerous illustrations. — Published by order of the congress of the United States. — Washington : 1856, in-4<sup>o</sup>.*

L'ouvrage doit se composer de quatre volumes dont trois ont paru.

Le premier volume est consacré au récit de la campagne.

Le second contient de nombreux mémoires sur l'agriculture, sur les sciences naturelles, sur les relations commerciales à établir avec le Japon. Au point de vue des sciences naturelles, on fait observer que, l'expédition américaine, ayant été diplomatique et navale, et non scientifique, les officiers qui ont étudié le pays et formé des collections n'avaient ni tous les moyens ni l'entier loisir d'ar-

## II

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS DES RUSSES (1854), DES ANGLAIS (1855),  
ET DES FRANÇAIS (1855).

Au moment où l'escadre américaine s'éloignait d'Yedo, l'amiral russe Poutiatine se présentait pour la première fois devant Nagasaki (20 août 1854), remettait la demande préliminaire à un traité, et s'éloignait pour revenir après quelques mois.

A l'entrée de la campagne militaire de 1855, la garnison russe de Pétropawlowski, désespérant de défendre la place contre les escadres alliées, l'évacua, et passa sur les deux frégates l'*Aurora* et la *Diana*, et sur trois baleiniers américains, pour chercher un refuge à l'embouchure de l'Amour. L'amiral, avec la *Diana*, se rendit d'abord au Japon, où il signa le traité, de tous points analogue au traité américain. Mais, au moment de partir pour le Nord, la *Diana* fit naufrage auprès de Nagasaki, et l'amiral dut monter avec son équipage sur une jonque chinoise qui le ramena vers l'Amour. Bientôt la flotte anglo-française y bloqua les vaisseaux russes (août-septembre 1855).

Dans la même année 1854 le vice-amiral anglais sir James Stirling vint à Nagasaki déterminer les bases d'un traité semblable, avec les gouverneurs de cette ville, délégués par l'empereur du Japon.

Nagasaki et Hakodadi étaient ouverts pour les navires anglais; Na-

river à des résultats complets. Néanmoins les travaux de M. W. Heine sur les oiseaux japonais, après révision par M. Cassin, professeur à Philadelphie, et du commodore lui-même sur les poissons et les coquillages, sont d'une grande valeur. La description des plantes recueillies par MM. Wells Williams, Green, Fahs et Morrow est malheureusement très-incomplète par l'effet d'une circonstance étrangère aux auteurs, c'est-à-dire par la révision beaucoup trop lente d'un savant botaniste américain. On trouve dans le volume plusieurs dessins coloriés d'oiseaux, de poissons et de coquillages, tous inédits, car on a omis de représenter les espèces précédemment décrites par les naturalistes. A la suite se trouve une note fort intéressante sur les ouragans ou thyphons, rédigée par M. Williams C. Redfield, de New-York, des observations sur le gulf-stream de l'Océan Pacifique septentrional, par le lieutenant Silas Bent, et ses directions nautiques; enfin un grand nombre de cartes et de plans relatifs à l'expédition.

Le troisième volume est entièrement rempli par les cartes célestes et les observations astronomiques, dues au révérend George Jones.

Le quatrième, qui doit avoir pour objet l'ethnographie, n'a pas encore paru.

Il est à désirer que les autres nations publient, après leurs expéditions, des relations aussi complètes et aussi consciencieuses.

gasaki, dès la signature du traité ; Hakodadi, cinquante jours après le départ de l'amiral.

Les bâtiments en détresse pouvaient s'abriter dans tous les ports.

Le traitement, égal à celui de la nation la plus favorisée, était stipulé sous la réserve des avantages particuliers concédés aux Hollandais et aux Chinois.

L'article 7 portait une restriction que nous verrons abolie plus tard. Il y était dit qu'après la ratification du traité nul commandant naval n'aurait le droit de les altérer ou modifier.

Les ratifications furent échangées à Nagasaki, le 9 octobre 1855, par l'amiral Stirling et les commissaires japonais. Une convention supplémentaire fut annexée au traité, pour en éclaircir et définir certains articles. Nous croyons essentiel de donner ici deux articles de cette convention.

Après avoir expliqué l'article 1<sup>er</sup>, l'on ajoute : Toutes les communications officielles auront lieu désormais en anglais, quand les Japonais auront eu le temps d'apprendre cette langue. Pour la sépulture des Anglais, il sera réservé dans *Medsumésima* un terrain clos par un mur en pierre et convenablement protégé. Le troisième article déclare que les navires en détresse ou désemparés pourront seuls entrer dans les ports autres que ceux de Nagasaki et de Hakodadi sans l'autorisation du gouvernement japonais ; mais, les navires de guerre possédant, *pour l'accomplissement de leurs devoirs publics*, le droit d'entrer dans tous les ports des puissances amies en général, ce droit ne peut souffrir d'atteinte ni de restriction : toutefois les navires de S. M. Britannique n'entreront point dans d'autres ports que les ports ouverts, sans nécessité ni sans explications convenables avec les autorités impériales.

Une observation finale insérée par l'amiral anglais est aussi digne d'attention, en ce qu'elle ouvre une large voie à l'infraction et au désaveu :

« Toutes ces dispositions sont équitables, est-il dit, mais elles n'impliquent nullement que tout acte d'un individu, d'une position élevée ou inférieure, *non préalablement autorisé ou postérieurement désavoué* par S. M. la reine de la Grande-Bretagne, *pourrait annuler la convention conclue avec Elle seule par l'empereur du Japon.* »

La France ne fit alors qu'un acte de présence au Japon. M. le contre-amiral Guérin, commandant la division navale de l'Indo-Chine, n'étant point investi des pouvoirs diplomatiques, visita seulement le port d'Hakodadi, où il demeura quinze jours (1<sup>er</sup>-15 août 1855), et il put s'assurer des dispositions favorables du gouvernement japonais à entrer en relations avec la France. L'amiral établit ses malades à terre dans une pagode convertie en hôpital.

Au mois de mai 1856, l'amiral revint à Hakodadi, et reprit les marins qu'il avait laissés à terre.

Bientôt après, dans la nuit du 29 au 30 juin, sa frégate la *Virginie* sauva l'équipage d'une jonque japonaise, l'*Osaka*, qui avait le feu à son bord. Ce bâtiment était chargé de cuivre, à destination de la Chine. Lorsque les embarcations de la *Virginie* furent arrivées auprès de l'*Osaka*, l'incendie était tellement violent, que le métal placé dans la cale et dans l'entre-pont venait d'entrer en fusion. La jonque coulait à fond dans le moment même. Les vingt-cinq hommes qui composaient l'équipage furent tous sauvés et conduits à Nagasaki.

### III

#### NOUVELLES NÉGOCIATIONS DE LA HOLLANDE (1855).

Les Pays-Bas, en présence des faits accomplis, voulurent ajouter à leurs privilèges le bénéfice des stipulations accordées à d'autres nations. M. Donker Curtius, commissaire néerlandais à Nagasaki, arrêta dans cette ville avec des commissaires japonais, le 30 janvier 1855, et signa, le 9 novembre de la même année, une convention étendue qui maintenait la situation privilégiée des Hollandais à Nagasaki, et qui leur accordait les articles favorables déjà concédés à leurs concurrents américains, russes et anglais. Nous en transcrivons les articles essentiels :

ARTICLE PREMIER. — A partir du 1<sup>er</sup> décembre 1855, les Néerlandais auront à jamais la jouissance de la liberté personnelle absolue. Par conséquent, ils auront la faculté de sortir de Décima, sans être soumis à une surveillance quelconque, ainsi que cela a eu lieu, jusqu'à présent et seulement en vertu d'une autorisation spéciale.

Art. 4. — Lorsque le gouvernement japonais ouvrira un ou plusieurs ports de l'empire à une ou plusieurs nations étrangères, la même faveur sera de droit accordée aux Pays-Bas.

Art. 5. — Lorsqu'un officier ou autre marin, ou un individu faisant partie, soit de la marine royale néerlandaise, soit de l'armée de terre, viendra à décéder au Japon, l'enterrement se fera avec les solennités militaires actuellement en usage dans les Pays-Bas. Des salves de mousqueterie, à terre, et des salves d'artillerie, à bord des vaisseaux de guerre néerlandais, pourront être tirées.

Art. 12. — A l'exception de la muraille extérieure des maisons de garde et des édifices publics, toutes les habitations et entrepôts de Décima seront vendus à la factorerie néerlandaise par l'entremise des gouverneurs de Nagasaki,

et le terrain de Décima sera loué aux Néerlandais. Le tout sera placé sous l'administration du chef de la factorerie néerlandaise et entretenu aux frais de cette factorerie.

Art. 14. — Les sujets néerlandais établis d'une manière permanente à Décima auront la faculté de se promener dans la baie sur des bâtiments néerlandais ou japonais, sans cependant pouvoir jeter l'ancre nulle part. Ils pourront également pêcher dans la baie, si l'état de leur santé l'exige. Ces bâtiments porteront le pavillon néerlandais, comme signe de reconnaissance.

Art. 15. — Les clefs de la porte dite *Waterpoort* seront confiées exclusivement au chef néerlandais de Décima.

Art. 16. — Les clefs de la porte dite *Landpoort* seront confiées à l'officier japonais qui y sera de garde.

Art. 17. — A l'exception du capitaine, les équipages des navires marchands néerlandais devront se soumettre à la visite de corps, en usage aujourd'hui, à leur arrivée à Nagasaki, par le *Landpoort* de Décima. Aucune visite ne pourra avoir lieu près du *Waterpoort*, ou à bord des bâtiments néerlandais.

Art. 23. — Les sujets Néerlandais demeurant à Décima pourront expédier des lettres sur les jonques chinoises ou sur les bâtiments d'autres nations.

Art. 24. — Les sujets néerlandais pourront entretenir librement des correspondances avec les capitaines de navire ou commandants d'escadres de nations étrangères, amies du Japon, se trouvant dans la baie de Nagasaki.

Art. 26. — Les navires marchands néerlandais pourront conserver à bord la poudre, les armes et les canons.

Cette convention devait être en vigueur jusqu'à un traité définitif.

L'article 1<sup>er</sup> ne devait avoir d'effet qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1855, et les articles 9, 12 à 14, 18, 20 et 26 qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1856.

Des articles additionnels à la convention furent conclus entre les mêmes plénipotentiaires à Nagasaki, le 23 août 1856. Nous en donnons de même les principales dispositions. On y verra le progrès continu et comme irrésistible de la liberté commerciale, et de l'ascendant européen sur la politique et la civilisation japonaises. La religion chrétienne cesse d'être l'objet d'un outrage impie. La liberté personnelle au point de vue du culte privé, la permission donnée aux Néerlandais d'amener avec eux leur famille, l'extension du commerce des Néerlandais aux autres ports ouverts, avec la faculté générale pour tous les individus de vendre et d'acheter directement aux Japonais, c'est-à-dire l'abolition effective du monopole : tous ces faits nouveaux sont des progrès déjà considérables, et qui en préparent d'immenses pour l'avenir, nous en avons la certitude infaillible.

Voici les dispositions relatives à ces concessions capitales :

ARTICLE PREMIER. — Il est déclaré et convenu que les femmes et les enfants néerlandais seront aussi admis à Nagasaki et dans les autres ports ouverts au commerce.

Art. 5. — Le libre exercice de leur culte est garanti aux Néerlandais dans les ports ouverts au commerce.

Art. 6. — Le gouvernement japonais s'engage à abolir ou à laisser tomber en désuétude la coutume dite de *fouler aux pieds l'image*.

Art. 7. — Les Néerlandais seront aussi admis à faire le commerce dans les ports ouverts à cet effet, et seront également libres de vendre leurs marchandises à des négociants japonais, ainsi que d'acheter et de transporter des marchandises japonaises.

Art. 8. — Afin que la stipulation de l'article précédent reçoive son exécution pleine et entière, l'importation d'or et d'argent étranger, ainsi que l'exportation d'or et d'argent japonais, est permise.

Ainsi, par l'effet des avantages octroyés à d'autres nations, le commerce privilégié entre deux corporations, l'une indigène et l'autre néerlandaise, avait cessé d'exister. Et le système de paiement admis dans la convention provisoire fut un premier effet de la situation nouvelle.

Le gouvernement néerlandais, comprenant en même temps que sa médiation entre l'empire japonais et les puissances d'Europe était désormais une chose aussi vaine que de la part du gouvernement japonais un isolement prolongé, mais conservant dans sa politique les errements de 1845, lorsqu'il notifiait aux gouvernements d'Europe les défenses du *Siogoun*, voulut affecter encore le rôle d'intermédiaire, et se donner l'honneur de convier tous les peuples à l'alliance et au commerce avec le Japon. Il fit donc insérer dans la convention supplémentaire l'article 11, ainsi conçu :

Le gouvernement du Japon se déclare prêt à entrer en relations de commerce avec toutes les nations étrangères dont les gouvernements désireront conclure des traités avec celui du Japon.

Cet article constatait l'abandon définitif par les Hollandais de toute prétention exclusive, et lui donnait l'apparence d'un renoncement généreux.

La Hollande fit plus encore : un article stipula que les Portugais eux-mêmes seraient admis à traiter s'ils en témoignaient le désir.

En effet, les Portugais étaient spécialement proscrits du Japon depuis plus de deux siècles, et leurs relations avec cet empire avaient cessé par le supplice des quatre ambassadeurs de 1640.

Après ces différents traités, le régime d'exclusion n'était donc plus possible; mais il n'était pas aboli solennellement. Aussi, lorsque les Américains, interprétant la convention de Kanagawa, voulurent établir à Simoda des magasins et des comptoirs permanents, ils furent obligés de céder devant la résistance des autorités japonaises, qui donnaient un autre sens aux clauses du traité. Cependant le

vieil édifice était ébranlé jusque dans ses bases, il devait s'écrouler devant les assauts réitérés de la politique européenne.

Déjà la navigation en général et les expéditions baleinières en particulier trouvaient dans l'accès des ports japonais une ressource immense et des éléments infinis de progrès.

Mais, sur toutes choses, l'Europe, entrant en relations avec un empire plein de vie, malgré sa concentration séculaire et ses institutions surannées, devait tôt ou tard se l'assimiler et le renouveler : les Japonais eux-mêmes, par une expansion irrésistible, devaient un jour visiter l'Europe et l'Amérique, pour s'y pénétrer de notre civilisation et la rapporter dans leur pays natal.

Le gouvernement néerlandais, prenant enfin les devants pour une extension plus radicale des relations commerciales avec le Japon, chargea son représentant, M. Donker Curtius, de négocier un traité complet et qui réalisât tous les principes existant en germe dans les conventions primitives. Ce traité devait servir de modèle aux traités ultérieurs qui seraient conclus par les autres puissances avec le Japon.

Sa Majesté le roi des Pays-Bas investit M. Donker Curtius d'un titre politique, afin d'égaliser son représentant aux dignitaires japonais, aux yeux de qui la profession commerciale, dans le surintendant lui-même, était inférieure et presque vile.

En même temps il adressait aux gouverneurs de Nagasaki une note conçue dans l'esprit le plus libéral et renfermant les bases d'une convention supplémentaire très-étendue.

L'application des principes du libre-échange, était-il dit dans la note, rentre tellement dans le cours naturel des choses, qu'elle est devenue nécessaire à tous les peuples. Le refus qu'opposerait l'empereur au commerce étranger armerait contre son empire toutes les principales puissances maritimes du monde. Au contraire, en ouvrant ses ports, le Japon se préparait un commerce immense d'importation, d'exportation et de transit. *La liberté du culte chrétien devait être accordée*<sup>1</sup>.

Le gouvernement néerlandais proposait comme *ultimatum* la signature immédiate du traité de 1855 et des articles proposés en 1856, ou la rupture absolue des rapports entre les deux pays. Le Siogoun, en novembre 1857, ratifia le traité et son nouvel appendice, en date du 16 octobre précédent, avec de très-légères modifications.

Nous donnerons les parties les plus essentielles de la convention supplémentaire.

<sup>1</sup> Nous appelons l'attention sur ce passage essentiel de la note néerlandaise émanant d'un souverain protestant.

ARTICLE PREMIER. — Le commerce sera permis à l'avenir dans les ports de Nagasaki et Hakodadi.

A Hakodadi le commerce ne devra commencer que dix mois après la signature de ces articles.

Art. 2. Le droit de tonnage, fixé à 5 mas ou 80 cents néerlandais par tonneau, doit être acquitté dans les deux jours après l'arrivée.

Pour les navires d'une capacité moindre de 150 tonneaux, le droit de tonnage sera seulement d'un mas ou 16 cents néerlandais par tonneau.

Les vaisseaux de guerre sont exempts du droit de tonnage, mais ils payent le droit de pilotage et le salaire des bâtiments remorqueurs.

Art. 5. — Le nombre des vaisseaux de commerce à admettre est illimité.

De même le commerce en lui-même ne sera point restreint à une certaine somme ou valeur. Si les marchandises apportées par les Japonais ne sont pas vendues, ou qu'il y ait insuffisance d'articles de retour, les articles du pays doivent demeurer en magasin.

Si les marchandises apportées par les Hollandais sont vendues et qu'il y ait insuffisance de retour, la différence doit être payée aux étrangers par la chambre des comptes, en monnaies d'or et d'argent, selon que la chambre en sera pourvue.

Art. 6. — Un droit de 35 pour 100 sera perçu sur le produit de toutes les marchandises réalisées soit en vente publique, soit en vente privée. Ce droit ne sera point perçu sur les articles vendus à la chambre des comptes. Les droits d'importation, d'exportation et de transit seront réglés d'accord à des époques ultérieures, et l'actuelle imposition de 35 pour 100 aura son effet jusqu'aux dites époques.

Les articles 7 et 8 règlent minutieusement l'intervention de la chambre des comptes dans les paiements entre Néerlandais et Japonais.

Art. 9. — Non-seulement les fournisseurs déterminés, mais tous les marchands en général, pourront se rendre à Décima pour acheter et vendre des marchandises. Un bazar de commerce sera construit à Hakodadi.

Art. 12. — Les Néerlandais pourront aussi faire les paiements en monnaies étrangères d'or et d'argent.

Si le gouvernement japonais consent à recevoir des monnaies étrangères d'or et d'argent, il sera négocié à cet égard avec le gouvernement néerlandais.

Toutes les monnaies étrangères d'or et d'argent devront néanmoins être versées à la chambre des comptes.

La piastre espagnole à colonnes est évaluée à 2 florins 50 cents des Pays-Bas; le dollar d'argent mexicain à 2 florins 55 cents.

Art. 15. — Les munitions de guerre de toute nature ne peuvent être vendues qu'au gouvernement japonais: il est défendu d'en vendre aux marchands.

Si, parmi les articles importés pour la première fois au Japon, il s'en trouve

dont le gouvernement japonais veuille prohiber l'introduction, il en sera négocié dans la forme officielle.

Art. 14. — L'introduction de l'opium au Japon est prohibée.

Art. 15. — L'or et l'argent ne peuvent être achetés par les Hollandais. La défense n'est pas applicable aux objets dorés, ni à l'or et à l'argent ouvrés. Les monnaies japonaises ne peuvent être exportées.

On voit ici la modification apportée aux propositions hollandaises, au lieu de l'importation et de l'exportation libres des monnaies japonaises et étrangères, on prohibe l'exportation des monnaies japonaises, et l'on réserve à la chambre des comptes le droit exclusif de recevoir les monnaies étrangères.

Art. 16. — Le riz, l'orge, le froment, le charbon de pierre, certaines sortes de papiers, les livres, les cartes géographiques, les ouvrages de cuivre, doivent être procurés exclusivement par la chambre des comptes.

Mais ce règlement n'est point applicable aux articles étant à l'usage particulier des fournisseurs ou achetés en ville.

Les livres et cartes qui seraient imprimés ou écrits sans la permission du gouvernement japonais, et qui viendraient à être vendus, ne pourraient être exportés.

Art. 17. — Le cuivre, les sabres et accessoires, les étoffes de soie appelées *Jamato nisiki*, les engins de guerre, les armes à feu, les arbalètes et accessoires, ne peuvent être procurés par les marchands.

Art. 52. — Les limites de la promenade pour les Hollandais, à Nagasaki, sont indiquées sur la carte annexée à la convention;

La limite pour Hakodadi est fixée à 5 milles japonais.

Si un Hollandais franchit ces limites sans l'autorisation du gouvernement, il doit revenir sur ses pas au premier avertissement. A défaut d'obtempérer au premier avertissement, il doit, sans acception de personne, être saisi et livré au surintendant hollandais.

Art. 53. — Les Hollandais ont le libre exercice de leur culte, c'est-à-dire du culte chrétien, dans leurs demeures et dans les places de sépulture qui leur sont attribuées.

#### ANNEXE B. (*Acte complémentaire des articles additionnels.*)

Art. 1<sup>er</sup>. — Considérant que le *kompshandel* (commerce de la Compagnie privilégiée) va cesser à partir de ce jour, et que l'exportation du cuivre est réservée exclusivement au gouvernement japonais, qui pourra l'échanger contre d'autres articles, l'usage de faire des présents et le *fassak* (espèce de rémunération), dont il est fait mention dans l'article 26 du traité, est supprimé.

#### ANNEXE E.

*L'acte de fouler aux pieds l'image du Christ est dorénavant aboli; mais l'introduction du christianisme, comme aussi l'importation de livres, estam-*

*pes ou images ayant rapport au culte chrétien et à tout autre culte étranger, est défendu au Japon.*

Nous transcrivons ici l'extrait du rapport adressé à Sa Majesté le roi des Pays-Bas, par les ministres des colonies et des affaires extérieures, au sujet de ce dernier article :

« Touchant la prédication et la libre et complète profession du culte chrétien. . . . il n'a pas été accordé tout ce que la Hollande aurait désiré. Mais, quand on considère, en ce qui concerne le point si considérable du culte divin, que, par les articles additionnels, la liberté de professer le culte est accordée limitativement dans les maisons et dans les cimetières, et que, par une communication officielle séparée du gouvernement japonais, l'acte appelé *calcation de la figure*, si blessant pour le sentiment chrétien, est déclaré aboli; que l'on considère également et non sans un fondement certain, ainsi que le fait observer le commissaire de Sa Majesté au Japon, qu'en procédant avec sagesse, et ne désirant pas tout obtenir à la fois, on peut obtenir successivement, de la part du gouvernement japonais, des concessions de plus en plus étendues sur ce point et sur d'autres : par ces motifs, les soussignés sont d'avis que l'on fera sagement, et spécialement à cet égard, de se tenir pour satisfait, à titre de commencement, de ce qui se trouve obtenu quant à présent <sup>1</sup>.

#### IV

##### NOUVEAUX SUCCÈS DES AMÉRICAINS ET DES RUSSES (1858).

M. Towsend Harris, consul général des États-Unis à Simoda, conclut à Kanagawa, le 28 juillet 1858, un traité supplémentaire. Voici les termes dans lesquels dans un récent message, le président des États-Unis s'exprime officiellement sur ce traité :

« Je suis heureux d'annoncer que, par les efforts énergiques quoique conciliants de notre consul général au Japon, un nouveau traité a été conclu avec cet empire; on doit s'attendre à ce qu'il augmente matériellement notre commerce et nos relations dans ces régions, et qu'il écarte de nos concitoyens les entraves qui leur avaient été précédemment imposées dans l'exer-

<sup>1</sup> *Le Javasche Courant* apporte une relation détaillée du dernier voyage du commissaire néerlandais, à la cour de Yedo. Pour la première fois, le commissaire a été reçu par l'empereur du Japon en personne. S. M. Japonaise, Dai-Nipon, était assise sur un trône magnifique, et a daigné adresser elle-même la parole à l'envoyé néerlandais,

La langue dont s'est servi l'empereur était le hollandais, qu'il parle très-purement et sans avoir besoin d'interprète. (*Journal de Bruxelles*, 5 janvier 1859.)

cice de leur religion. Ce traité sera sans délai soumis à l'approbation du sénat. »

M. Harris a visité Yedo et obtenu l'honneur d'une audience personnelle du Siogoun.

On dit qu'une grande ambassade japonaise doit arriver à Washington vers le mois de mai ou de juin de l'année prochaine. Cette ambassade doit être transportée à Panama par une frégate américaine à vapeur, et de là se rendre à New York. Elle apporte, dit-on, des cadeaux magnifiques de la part de l'empereur du Japon pour le gouvernement américain.

A la même époque, l'amiral Poutiatine conclut à Nagasaki, au nom de la Russie, un traité supplémentaire identique. L'amiral n'eut audience que du fils du Siogoun, enfant de douze à treize ans.

Il est à remarquer que les forces considérables mises à la disposition de l'amiral Poutiatine peuvent lui permettre d'exercer une certaine influence sur les affaires japonaises et chinoises.

Déjà pendant le printemps, l'amiral avait exploré les côtes de la Mandchourie et découvert deux beaux ports d'une étendue immense et pouvant abriter les plus grands vaisseaux en tout temps de l'année. L'amiral en a pris possession au nom de la Russie et leur a donné les nom de Saint-Wladimir et de Sainte-Olga.

## V

### DERNIER TRAITÉ DE L'ANGLETERRE, TRAITÉ DE LA FRANCE (1858).

L'année dernière, à l'issue de la campagne de Chine, pendant que l'ambassadeur français, confiant dans les sentiments de son collègue d'Angleterre, attendait, d'accord avec lui, les plénipotentiaires chinois avec lesquels on devait régler les tarifs de douanes, lord Elgin, prétextant des motifs de santé, monta sur un navire et gagna la haute mer. Ce procédé regrettable et blâmé généralement en Angleterre valut à Sa Seigneurie le frivole avantage de prévenir de quelques semaines M. le baron Gros dans la conclusion d'un traité définitif avec le Japon. Lord Elgin pénétra dans la baie d'Yedo avec les frégates le *Furious* et la *Retribution*. Et Sa Seigneurie, dit le *China Mail*, a rencontré si peu de difficulté pour arriver à son but, que les décisions prises dans sa visite préliminaire se sont résumées définitivement en un traité.

Les conditions étaient presque identiques à celles stipulées avec les États-Unis.

Les traités russe et américain ne nous étant pas connus encore et ne devant l'être, selon toute apparence, qu'après la ratification, nous donnerons ici le document communiqué aux journaux anglais par le *Foreign-Office*, d'autant plus que, le traité français dont nous avons encore à parler se trouvant lui-même identique avec le traité anglais, nous aurons dans cette pièce, avec de légères différences, la substance des quatre traités conclus présentement, que la stipulation de conditions communes avec la nation la plus favorisée assimile définitivement d'une manière absolue.

*Sommaire du traité conclu entre Sa Majesté Britannique et l'empereur du Japon, signé à Yedo, le 26 août 1858.*

ARTICLE PREMIER. Paix et amitié.

Art. 2. Droit réciproque de nommer un agent diplomatique à Yedo et à Londres, ainsi que des agents consulaires dans les ports ouverts. L'agent diplomatique anglais et le consul général pourront voyager dans quelque partie que ce soit du Japon; l'agent diplomatique et le consul général japonais pourront également voyager dans la Grande-Bretagne partout où ils voudront.

Art. 3. Les ports et villes de Hakodadi, Kanagawa et Nagasaki seront ouverts aux sujets britanniques le 1<sup>er</sup> juillet 1859; Nee-e-gate, ou, s'il ne convient pas comme port, quelque autre port de la côte occidentale de Nipon, le 1<sup>er</sup> janvier 1860; Hiogo, le 1<sup>er</sup> janvier 1865. Dans toutes ces places, les sujets anglais pourront résider d'une manière permanente, louer à bail des terres, acheter et construire des bâtiments, mais non des fortifications. Ils ne seront renfermés ni dans des murailles ni en dedans de portes; il ne sera mis obstacle ni à ce qu'ils entrent ni à ce qu'ils sortent librement. Les limites dans lesquelles les sujets anglais pourront voyager sont déterminées. Dix *ri* forment la limite générale dans quelque direction que ce soit; chaque *ri* est de 4,275 yards. Après le 1<sup>er</sup> janvier 1862, les sujets anglais pourront résider à Yedo, et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1865, à Osaca, seulement pour des intérêts de commerce. Dans chacune de ces villes, l'agent diplomatique anglais et le gouvernement japonais fixeront un district convenable pour leur résidence et la distance jusqu'à laquelle ils pourront aller.

Art. 4. Toutes les questions qui s'élèveront entre les sujets anglais dans les États japonais ressortiront des autorités britanniques. Les sujets anglais qui commettront des crimes contre des Japonais ou d'autres étrangers seront punis par les autorités britanniques, conformément à la loi anglaise.

Art. 5. Les Japonais qui se seront rendus coupables d'un crime envers des sujets anglais seront punis par les autorités japonaises.

Art. 6. Seront réglés d'accord les griefs et plaintes des Anglais contre les Japonais ou des Japonais contre les Anglais.

Art. 7. Les autorités seront de part et d'autre tout ce qui dépendra d'elles pour amener le recouvrement des dettes dues par leurs nationaux à ceux de l'autre pays, sans toutefois être responsables du payement.

Art. 8. Le gouvernement japonais ne mettra nulle opposition à ce que des sujets anglais emploient légitimement des Japonais.

Art. 9. *Les sujets anglais ont la liberté de suivre leur religion au Japon et peuvent bâtir des édifices de culte.*

Art. 10. La monnaie étrangère aura cours au Japon ; la valeur en sera déterminée par le poids. L'argent monnayé (excepté la monnaie de cuivre japonaise) et l'or, ainsi que l'argent étranger, pourront être exportés.

Art. 11. Pourront être débarqués et emmagasinés à Kanagawa, Hakodadi et Nagasaki, francs de droit, les approvisionnements destinés à la marine anglaise.

Art. 12. Si un navire anglais quelconque fait naufrage sur la côte du Japon, les autorités japonaises procureront des secours au navire et à l'équipage, et, s'il en est besoin, elles enverront ce dernier à la station consulaire la plus rapprochée.

Art. 13. Les bâtiments marchands anglais peuvent employer un pilote pour les conduire dans le port ou les en faire sortir.

Art. 14. A chacun des ports ouverts les sujets anglais peuvent importer et exporter, directement ou indirectement, toute marchandise licite, en payant les droits prescrits par le traité.

Excepté les munitions de guerre qui ne seront vendues qu'au gouvernement japonais, ils peuvent librement acheter des Japonais ou leur vendre tous les articles qu'ils peuvent avoir en vente. Les Japonais peuvent acheter et vendre de même.

Art. 15. Sera déterminée la valeur des marchandises importées.

Art. 16. Toutes les marchandises importées au Japon par les sujets anglais, lesquelles ont payé le droit d'importation, peuvent être transportées par les Japonais sur un point quelconque de l'empire, sans être assujetties à d'autres droits.

Art. 17. Les négociants anglais qui ont importé des marchandises et payé le droit sont autorisés à réclamer un certificat du paiement et pourront ensuite les réexporter et les débarquer dans tout autre port sans payer un nouveau droit.

Art. 18. Les autorités japonaises, dans chaque port, adopteront les mesures convenables pour empêcher la contrebande.

Art. 19. Toutes les amendes et confiscations faites conformément au traité appartiendront au Tycoon (ou Siogoun) du Japon.

Art. 20. Les articles relatifs au commerce, annexés au traité, sont considérés comme en faisant partie et comme étant légalement obligatoires. L'agent diplomatique anglais, de concert avec le gouvernement japonais, pourra faire tel règlement qui sera jugé nécessaire à l'exécution du traité ainsi que des articles.

Art. 21. Le traité est signé en anglais, en japonais et en hollandais ; le texte hollandais sera considéré comme étant l'original. Toutes les communications officielles de l'agent diplomatique et des agents consulaires anglais seront écrites en anglais ; mais pendant un terme de cinq années elles seront accompagnées d'une traduction hollandaise ou japonaise.

Art. 22. Chaque partie signataire peut demander la révision du traité le 1<sup>er</sup> juillet 1862 ou postérieurement.

Art. 23. Le gouvernement anglais et les sujets anglais auront droit à une égale part dans tous les avantages accordés ou qui le seront par la suite, dans le Japon, au gouvernement et aux sujets de toute autre nation.

Art. 24. Les ratifications seront échangées dans le délai d'une année.

Au traité avec le Japon, se trouvent joints des règlements pour le commerce anglais, règlements qui sont déclarés faire partie du traité et être également obligatoires. Ils contiennent différentes instructions pour les capitaines des navires et des dispositions de détail relatives au commerce.

Des fonctionnaires de la douane japonaise pourront être placés à bord des bâtiments (excepté toutefois les bâtiments de guerre), où ils auront la garde des écouteilles.

*L'importation de l'opium est sagement prohibée, et toute quantité dépassant trois catties doit être détruite.*

Un article règle les droits de tonnage; un autre détermine l'échelle du tarif. S'il s'agit de liqueurs enivrantes, le droit est de 55 pour 100. Le riz et le blé, produits du Japon, ne peuvent être exportés, mais les résidents anglais et les équipages et passagers des navires pourront en obtenir autant qu'ils en auront besoin. Le gouvernement japonais fixera les règles pour les ventes périodiques du cuivre.

L'ambassadeur anglais ne fut point admis à l'audience du Siogoun, alors gravement malade, et déclina l'entrevue avec le jeune prince. Peu de jours après, lord Elgin était de retour à Chang-Haï, où l'ambassadeur français avait eu la conscience de l'attendre pour terminer la question des tarifs avec les commissaires venus de Pékin.

Le baron Gros, après la conclusion des affaires chinoises, fit voile pour le Japon. L'empereur venait de mourir et l'on s'efforçait d'en cacher la nouvelle. En même temps, le choléra venait de se déclarer au Japon et y sévissait avec violence. Néanmoins notre ambassadeur fut reçu de la manière la plus honorable, et ses négociations amenèrent immédiatement la conclusion d'un traité. M. le baron Gros était assisté par un missionnaire français, le P. Mermet, qui parle la langue japonaise avec une rare facilité. On conclut le 9 octobre, à Yedo, le traité français, de tout point, identique au traité anglais. Il en a été rédigé plusieurs exemplaires écrits en français, en japonais vulgaire, en japonais littéraire compris seulement par les bonzes et les autorités de l'empire, et en hollandais. Il était de retour à Chang-Haï vers la fin d'octobre.

On prépare à cette heure de splendides présents pour le nouvel empereur du Japon. Ces riches cadeaux consistent principalement en armes de précision. L'empereur Napoléon envoie au Siogoun, pour

l'armement de sa garde spéciale, 100 fusils du plus beau modèle et deux bouches à feu semblables à celles qui ont été offertes à la reine d'Angleterre. Parmi ces présents figurent également de magnifiques tapisseries des Gobelins.

## VI

En résumé, les nations chrétiennes, qui n'étaient représentées au Japon que par une compagnie de marchands qui se proclamaient non chrétiens, mais Hollandais, confinés dans une île de six cents pieds de long sur deux cent quarante de large, ont aujourd'hui dans leurs mains cinq traités solennels obtenus par les États-Unis, la Russie, l'Angleterre, la France et la Hollande.

Nous ne connaissons exactement le texte de ces traités qu'après l'échange des ratifications.

On a vu qu'ils contiennent encore bien des entraves pour le commerce, bien peu de facilités pour la religion. On a vu que les Japonais ont accordé la liberté personnelle du culte aux sujets étrangers, mais aucune liberté aux sujets japonais, aucune permission de fonder des églises et des écoles et de propager l'Évangile.

Même ainsi réduit, le succès obtenu par nos diplomates est déjà considérable : la divine Providence fera s'accomplir le reste.

Souhaitons donc bonne chance à notre commerce ! Il ne doit pas s'attendre à tirer du Japon les précieux produits des terres tropicales. Le Japon, composé de trois grandes îles et d'une quantité de plus petites, est placé à peu près sous la même latitude que nous. En outre, il est immensément peuplé pour son territoire, qui est de cinq mille lieues carrées, et la consommation locale laisse peu de produits alimentaires à exporter. Mais cette condition même est excellente pour l'importation. Le Japon contient peu de fer, mais beaucoup d'or et surtout du cuivre. Ses laques, son incomparable porcelaine, son papier, ses soies, le riz, le thé, voilà d'excellents articles d'échange.

Les rapports iront vite avec un peuple intelligent, désireux et capable de s'instruire. Il n'y a pas de douane qui puisse longtemps arrêter ces choses impalpables : la langue, les mœurs, les idées et surtout les croyances.

Déjà on ne foule plus la croix sous les pieds en pénétrant au Japon. Bientôt elle y sera plantée, l'on y découvrira bientôt à quelques pieds sous terre les ossements de nos martyrs et les fondations de nos églises. Les marchands de Nagasaki osaient dire : « Nous ne sommes pas chrétiens, mais Hollandais ! » En 1675, les Anglais consentaient à ne pas arborer la croix sur leur pavillon ; au commencement de ce

siècle, les Russes se soumettaient à la même humiliation. En février 1849, seize matelots américains, naufragés, étaient contraints, sous peine de mort, en entrant en prison, de fouler la croix aux pieds; on leur disait que le Christ était le diable du pays. Le commodore Flynn obtint la délivrance de ces infortunés, misérables par leur sort et plus encore par l'apostasie<sup>1</sup>.

Grâces à Dieu, nous apporterons désormais aux Japonais un autre langage, d'autres exemples, et nous ne souffrirons plus de pareils scandales. En ce moment même, quatorze matelots japonais, naufragés sur les côtes de Chine, ont été recueillis à la procure des missions étrangères, à Hong-Kong. On leur apprend à baiser la croix et à connaître et aimer notre religion sainte.

Les peuples chrétiens se souviendront que la religion fut la première à porter au Japon le nom européen<sup>2</sup>; ils ne permettront pas qu'elle soit condamnée à n'y revenir que la dernière.

Les récents événements nous combent d'espérance, mais notre confiance s'appuie surtout sur le Dieu de lumière et de bonté, qui semble marquer le jour où tant d'âmes seront rendues à la vérité, où le sang de Jésus-Christ rendra fécond le sang de tant de martyrs versé sur cette terre.

Quand l'un d'eux, l'illustre vice-provincial des Jésuites, Francisco Vieyra, était dans la prison d'Yedo en 1654, l'empereur Jemits avait désiré le voir, mais ne l'avait point fait venir devant lui, car d'après les lois la présence impériale absolvait tout accusé. L'homme apostolique, imitant l'exemple de saint Paul en la prison Mærtine, prêchait d'exemple et de parole au milieu de ses gardes. Et ces hommes rendaient témoignage à la vérité, confessant que la politique les empêchait seule de recevoir le baptême. Les juges lui demandèrent d'exposer la loi qu'il était venu prêcher : ils admirèrent ses réponses, déclarèrent sa doctrine excellente en ses principes et salutaire à ses adhérents : mais leur conclusion suprême fut que l'empereur avait les chrétiens en horreur, à l'égal des larrons, des incendiaires et des homicides.

<sup>1</sup> C'est ici l'occasion de rappeler le fait glorieux de dix-huit soldats français prisonniers des Arabes, peut-être de l'émir Abd-el-Kader. On leur donnait le choix de se faire musulmans ou d'être décapités. Ces soldats répondirent : Nous n'étions pas d'excellents chrétiens, mais nous sommes des chrétiens, et nous préférons mourir. Tous les dix-huit eurent la tête tranchée. Ce fait admirable nous est attesté par M. l'abbé Suchet, vicaire général d'Alger, par M. l'abbé Viot, chanoine honoraire du même siège, et par d'autres autorités non moins respectables.

<sup>2</sup> Un missionnaire des îles Lew Chew, le P. Furet, vient d'envoyer au dépôt de la marine la seule carte du Japon, tracée par les indigènes, que ce dépôt ait reçue.

On lui demanda cependant d'exposer par écrit les raisons de sa foi, et dans l'espace de quatorze heures il écrivit la substance des principaux mystères dans la langue et avec les caractères du Japon. L'empereur, à qui cet écrit fut porté, l'ouvrit en présence de sa cour. En lisant, il s'arrêtait par intervalles, entrant profondément dans le sens de l'ouvrage, et s'en pénétrant. Venant enfin à un passage sur l'immortalité de l'âme, il s'écria : « Ce bonze européen, qui exprime avec tant de courage la doctrine qu'il professe, est en effet un sage ; et, si ses discours sont la vérité, malheur à nous ! »

Oïndono, son oncle et son premier ministre, le voyant plein de trouble, s'écria que le prince ne devait point s'arrêter à tous les délires d'un bonze étranger, et que la seule prédication d'une religion contraire aux croyances nationales était un crime irrémissible et digne de la mort. Et l'empereur Jemits ordonna le supplice du vénérable prêtre.

A la même époque, un Japonais catéchiste des Pères de la Compagnie de Jésus était menacé de la mort s'il continuait à prêcher la doctrine chrétienne. « Plût à Dieu, s'écria le pieux confesseur, que ma voix eût assez de force pour être entendue de tout le Japon : j'irais sur la montagne la plus élevée de l'empire, et j'annoncerais de toute ma puissance la vérité de Jésus-Christ ! » Un jour viendra où la parole évangélique, portée dans cet empire par de nouveaux apôtres et par des catéchistes enflammés de zèle, retentira sur les montagnes et dans la plaine, et jusqu'au milieu du palais impérial. Les descendants des chrétiens se rappelleront la foi paternelle, les persécuteurs se convertiront eux-mêmes, grâce aux prières de leurs victimes, et, selon la parole du prophète : *Et venient ad te curvi filii eorum qui humiliaverunt te !*

LÉON PAGÈS,

Ancien attaché de légation en Chine.

---

# LA LIBERTÉ ITALIENNE AU MOYEN AGE

---

*Histoire des communes lombardes depuis leur origine jusqu'au treizième siècle,*  
par M. PROSPER DE HAULLEVILLE <sup>1</sup>.

## I

La naissance de la liberté italienne au moyen âge est un des grands spectacles de l'histoire. La pensée s'arrête avec une admiration mêlée de tristesse sur ces villes de Toscane et de Lombardie un moment si grandes et sitôt déchues. Sentinelles avancées de la civilisation chrétienne, elles ont connu avant le temps nos espérances et nos déceptions : tout en elles attire nos sympathies; leurs juvéniles et grandioses aspirations vers l'indépendance, leurs luttes héroïques, leurs gloires et jusqu'à leurs malheurs. C'est de leurs murs qu'a jailli au moyen âge la première étincelle de la liberté : quand s'agita entre le sacerdoce et l'Empire la lutte éternelle de la conscience et de la force, les communes italiennes, comme autrefois les petites républiques de la Grèce, semblèrent le théâtre où devaient se dénouer les destinées de l'avenir. On retrouve dans leurs annales les plus grandes figures du moyen âge, de saint Grégoire le Grand à saint Grégoire VII, de Charlemagne à Frédéric Barberousse; et jusque dans les déchirements où se sont épuisées leurs forces, un reflet de la gloire de Dante a illuminé leur déclin.

Il y a quelque intérêt à remonter aux origines des communes lombardes pour y trouver le secret de leur élévation et la cause de leur décadence. La plupart des historiens ont rattaché ces communes aux institutions municipales de l'empire romain. M. de Savigny a prêté l'autorité de sa science et de son nom à cette thèse qu'un patriotisme mal entendu a rendue populaire en Italie <sup>2</sup>. Pour nous, ce n'est pas

<sup>1</sup> 2 vol. Paris. Didier, libraire-éditeur.

<sup>2</sup> On peut voir un exemple de l'ardeur avec laquelle cette théorie a été soutenue au nom du sentiment national dans un article publié à l'occasion du premier volume de M. de Haulleville par la *Rivista Contemporanea* du mois de novembre 1857.

dans les débris du despotisme impérial que nous irions chercher les titres perdus de la liberté italienne. Sur ce sol longtemps stérilisé par la servitude, mais enfin labouré par les invasions, l'esprit germanique nous semble avoir jeté des germes plus puissants que devait féconder l'Église : ce sont ces germes que nous voudrions découvrir au milieu des bouleversements de la conquête et suivre dans leurs mystérieuses transformations jusqu'au jour de leur épanouissement.

Les beaux travaux d'un savant napolitain, M. Troya, mort il y a quelques mois<sup>1</sup>, et surtout l'*Histoire du régime municipal en Italie*, par M. Carl Hegel<sup>2</sup>, œuvre éminente d'érudition et de critique, ont jeté une vive lumière sur ce difficile problème. Auprès de ces écrits vient se placer le récent ouvrage d'un écrivain belge, M. Prosper de Haulleville, professeur, l'année dernière, à l'université de Gand, et enlevé à l'enseignement public par une destitution imméritée. Un tel livre assure à son auteur une place brillante dans les rangs de cette jeune école historique qui joint à l'étendue du savoir l'indépendance du talent. L'étude sérieuse des documents originaux et la connaissance approfondie des richesses historiques de l'Allemagne donnent à l'œuvre de M. de Haulleville une valeur que relèvent la délicate sagacité de sa critique et l'élévation de ses vues. Son attachement à ses croyances n'altère ni la modération de ses jugements ni son respect pour les adversaires qu'il combat. Il n'appartient ni à cette école ambitieusement fataliste qui emprisonne dans une formule arbitraire l'histoire de l'Italie et du monde, ni à cette phalange d'écrivains qui, sous prétexte d'impartialité, ne porte dans l'étude du passé qu'une

<sup>1</sup> M. Carlo Troya, né à Naples le 27 juin 1784, et mort le 28 juillet 1858, fut placé par le roi de Naples à la tête du ministère constitutionnel qui dura du 5 avril au 14 mai 1848. A part ce court exercice de la vie publique, sa longue et laborieuse carrière fut tout entière consacrée aux travaux historiques. Les études auxquelles il s'était livré dans sa jeunesse sur le poème de Dante lui avaient fait concevoir le plan d'un grand ouvrage sur l'histoire de l'Italie au moyen âge, dans lequel il se proposait d'étudier la destruction de la race romaine par l'invasion, les luttes de la papauté avec la barbarie, et son triomphe définitif. Une partie seulement de ce grand dessein a reçu sa réalisation : elle se compose des ouvrages suivants : 1° *De popoli Barbari avanti la loro venuta in Italia avvero apparato della storia d'Italia del medio evo*. 1859 ; 2° *Discorso sulla condizione de Romani vinti da Longobardi*. 1844 ; 3° *Eruli e Goti*. 1850. 4° *Greci e Longobardi*. 1851. Ce dernier ouvrage qui s'arrête à l'année 568 a été complété par la publication d'une collection de documents authentiques, relatifs à la période qui s'étend de 568 à 774, sous le titre de *Codice Diplomatico Longobardo*. Voir sur la vie et les œuvres de M. Troya l'ouvrage intitulé *Brevi notizie della vita e delle opere di Carlo Troya, per Gaetano Trevisani*. Napoli 1858 ; et un intéressant article publié par la *Civiltà Cattolica*, du 18 décembre 1858.

<sup>2</sup> C. Hegel. *Geschichte der Stadteverfassung von Italien, seit der Zeit der Römischen Herrschaft bis zum ausgang der zwolften Jahrhunderts*. Leipzig, 1847. 2 vol. in-8.

sceptique indifférence. Il connaît les temps qu'il décrit, les hommes dont il raconte les efforts; il croit ce qu'ils ont cru, il aime ce qu'ils ont aimé; soldat de l'Église et de la liberté, il a pris parti dans leurs luttes.

## II

Pour bien saisir l'origine et le développement des communes lombardes, il faut rechercher quels éléments de liberté le monde romain avait légués à l'Italie.

« Les municipes de l'empire, dit avec raison M. de Haulleville, sont « aux communes du moyen âge ce que la mort est à la vie<sup>1</sup>. » (P. 128.)

Aux premiers siècles de Rome, le municipe était une petite république indépendante, associée à la république romaine. Il gardait d'ordinaire ses lois civiles<sup>2</sup>, son administration séparée, ses magistrats électifs. La souveraineté politique restait, il est vrai, concentrée dans Rome; mais peu à peu, de même que la vieille cité patricienne abaissait ses barrières devant la plèbe, la métropole ouvrit ses portes à l'Italie. Les orateurs de la démocratie se firent au Forum les avocats des villes italiques. Elles-mêmes s'armèrent pour leur propre cause, et, après les sanglantes vicissitudes de la guerre sociale, le droit de suffrage fut accordé à l'Italie tout entière. L'Italie acclama César comme elle avait fait Marius : elle salua dans l'avènement de l'empire la chute d'une aristocratie détestée<sup>3</sup> : elle triompha moins de sa propre élévation que de l'humiliation de la métropole. La lassitude qu'avaient entraînée les guerres civiles lui fit aimer un régime qui lui assurait, pour un temps, une prospérité factice et une apparente sécurité. On y reçut comme un bienfait « ces trompeurs avantages d'une honteuse égalité, leurre ordinaire du despotisme qui commence,<sup>4</sup> » que les empereurs, d'Auguste à Caracalla, offrirent au monde asservi.

Les municipes semblèrent d'ailleurs pendant un siècle briller d'un plus vif éclat. Ils virent revenir dans leurs murs tous les hommes d'élite, que n'attirait plus à Rome la vie publique; ils recueillirent les fruits des institutions que leur avaient léguées les dernières années de la période républicaine. « Tout était florissant, en apparence, dit un

<sup>1</sup> Voir sur l'histoire du régime municipal des Romains le savant opuscule de Fréd. Roth, *de re municipali* : Stuttgart 1801.

<sup>2</sup> Quelques-uns adoptaient les lois civiles de Rome : on les appelait *Fundi*.

<sup>3</sup> Tacite, *Annal.*, I, 2 : « Neque provinciæ illum statum abnuebant suspecto senatus populique imperio ob certamina potentium et avaritiam magistratuum. » Ce que Tacite dit des provinces n'était pas moins vrai de l'Italie.

<sup>4</sup> Guizot, *Essai sur le régime municipal*, p. 10.

« historien allemand ; la vie civile semblait avoir atteint le plus haut degré de splendeur, et cependant tout tombait en poussière <sup>1</sup>. »

En effet, les libertés locales, selon la marche ordinaire des choses, n'avaient pas tardé à suivre dans leur chute les libertés générales. Les formes populaires, en apparence respectées, n'étaient plus devenues que de vains simulacres ; le gouvernement intérieur avait passé de l'assemblée des citoyens à la curie ; et bientôt les magistrats électifs avaient dû reconnaître l'autorité des fonctionnaires impériaux. Les intérêts matériels n'avaient pas reçu de moins graves atteintes. La population diminuait tous les jours, en dépit des peines portées contre le célibat, et des primes accordées au mariage : on sentait partout les désastreux effets de l'absence des classes moyennes, force et richesse des nations : et l'État, impuissant devant l'appauvrissement universel, cherchait vainement à pourvoir aux charges publiques. Dioclétien voulut arrêter l'empire sur cette pente, et l'on déciderait à peine qui fut pire du remède ou du mal ; il enveloppa l'empire dans un immense réseau de fiscalité et d'oppression : ce qui restait de libertés municipales disparut bientôt dans cette création savante du despotisme, immortalisée, pour l'enseignement de la postérité, par le code Théodosien et les compilations justiniennes.

Dans cette organisation nouvelle, le municipale se transforme. La curie, où s'était retiré le gouvernement de la cité, perd son caractère aristocratique pour n'être plus qu'une machine fiscale ; c'est à ses membres qu'appartient la perception des impôts dont le poids fait gémir l'Italie. Lactance a raconté ces exactions, qu'accompagnent l'espionnage et la torture : il a montré dans cette agonie de l'empire « les Romains condamnés par Dioclétien à subir les traitements que leurs ancêtres infligeaient aux vaincus <sup>2</sup>. »

L'état des municipales s'aggrave encore du règne de Dioclétien, à l'époque de l'invasion. Au cinquième siècle Salvien reudit plus énergiquement ce qu'a dit avant lui Lactance<sup>3</sup>. Il dépeint « les pauvres, « écrasés sous le poids des exactions, les veuves gémissantes, les orphelins foulés aux pieds, » les populations entières fuyant chez les barbares, ou se livrant en esclavage, parce « qu'elles aiment mieux vivre « libres sous les apparences de la servitude que de rester asservies sous « les apparences de la liberté ! » — « Y a-t-il, se demande-t-il quelque « part, une ville, un municipale, un bourg, qui ne compte autant de « tyrans que de curiales ? »

<sup>1</sup> Schlosser. *Universalhistorische Ubersicht der Geschichte der alten Welt und ihrer Kultur*, Th. III Abth. 2. s. 167.

<sup>2</sup> Lact., *De Mort persecut.*, VII., XXIII.

<sup>3</sup> *De gubernatione Dei*, lib. V.

Tel est alors en effet le rôle des magistrats des cités. En même temps qu'ils deviennent une caste oppressive, ils gémissent eux-mêmes sous la plus effroyable des oppressions. Ils sont solidairement responsables de la perception de l'impôt, garants de leurs successeurs<sup>1</sup> et obligés de transmettre leur charge à leurs enfants<sup>2</sup>. Ils payent pour les *agri deserti*<sup>3</sup>, pour les colons, pour les esclaves; s'ils sont insolvables, ils sont torturés avec des ongles de fer<sup>4</sup>. « Attaché au sol comme on affecte un animal à un travail domestique<sup>5</sup>, » le curiale ne peut s'absenter de la ville<sup>6</sup>; il lui est défendu de vendre ses biens<sup>7</sup>; l'entrée du clergé, l'enrôlement dans le service militaire, lui sont également interdits<sup>8</sup>. S'il fuit dans les forêts, on « l'arrachera à sa tanière<sup>9</sup>; » s'il demande à l'esclavage un suprême refuge, les constitutions impériales le forcent à rester libre et opprimé<sup>10</sup>. La curie, suivant une expression de Théodose, est devenue « un lieu de supplice<sup>11</sup>, » et, comme il faut à tout prix la peupler, on y appelle les bâtards, les apostats, les hérétiques, les juifs, les prêtres indignes, les criminels<sup>12</sup>!

Telle est la vie des municipes dans les dernières années qui précèdent l'invasion : à part la magistrature du *défenseur de la cité*, ordinairement exercée par les chefs du clergé, aucune autorité ne demeure debout, aucune protection ne peut être invoquée par les faibles; la misère et l'oppression sont partout.

Dans l'Orient, où les invasions n'ont pas passé, l'agonie du régime municipal de l'empire se prolonge quelque temps encore; puis il suffit d'une Nouvelle de Léon le Philosophe pour qu'il « cesse d'encombrer le sol légal, » et il meurt, comme il a vécu, impuissant et méprisé.

Dans l'Occident, renouvelé par un triple flot de barbares, les historiens nous assurent qu'il fut le berceau de la liberté.

### III

L'invasion pesa cependant lourdement sur l'Italie. De la domination éphémère des bandes mercenaires d'Odoacre, elle passa aux mains des

<sup>1</sup> Cod. Theod., l. 54, de *decur.*, XII, l. 8 et 10, de *suscept*, XII, 6.

<sup>2</sup> Cod. Th., l. 7, de *decur.*

<sup>3</sup> L. 17, Cod. de *omni agro deserto*.

<sup>4</sup> L. 2, C. Th., de *quæst.*, 9, 55.

<sup>5</sup> Guizot, *Du Régime municipal*.

<sup>6</sup> Nov. 7, de *Curialibus*.

<sup>7</sup> L. 6. C. de *præd. Cur. non alien.*

<sup>8</sup> L. 6. Th., de *Episc.*, et l. 17. C. de *decur.*

<sup>9</sup> *Hos igitur erui latebris mandamus*. L. 21, C. de *decur.*

<sup>10</sup> *Nov. Major. 1.*

<sup>11</sup> L. 108. Cod. Th., de *decur.*, XII.

<sup>12</sup> L. 99, 165. — C. Th., de *decur.*, XII, 1.

Ostrogoths. Ces barbares n'abordaient le vieux monde qu'avec un sentiment de respect, et semblaient épouvantés de la grandeur du colosse abattu : Théodoric, qui voulait être le successeur des Césars, conserva tous les rouages de l'administration romaine, et il fallut de nouveaux barbares pour balayer les vestiges de l'empire.

Les Lombards ne manquèrent pas à cette tâche. Un long cri de douleur retentit sur les pas de ces hordes ariennes dont les historiens de l'ancienne Rome avaient signalé déjà l'indomptable férocité<sup>1</sup>. Pour eux la civilisation romaine était sans prestige : ils n'avaient rien d'autres à envier aux vaincus, dans un pays que la guerre, la peste et la famine dévastaient depuis vingt ans. Ce fut une guerre d'extermination : Alboin aurait pu dire comme Genséric au pilote qui gouvernait son vaisseau : « Va où est la colère du ciel ! »

« Les villes sont détruites, écrivait saint Grégoire le Grand, les « campagnes dépeuplées, la terre changée en désert... Les villes et les « campagnes ne comptent plus d'habitants; les uns sont conduits en « captivité, les autres massacrés.... Les églises sont brûlées, les cou- « vents pillés, les terres abandonnées, les bêtes féroces ont choisi pour « repaires les lieux naguère habités par les hommes<sup>2</sup>. »

Aux plaintes éloquentes du pontife, il faut joindre le témoignage de Paul Diacre, l'historien de la conquête.

Jamais race vaincue ne tomba dans un pareil abaissement. La masse fut réduite en esclavage, les principaux d'entre les Romains placés dans un état intermédiaire entre la servitude et la liberté. Ces derniers furent partagés sous le nom d'*aldii* entre les conquérants, obligés de payer à leurs patrons un lourd tribut, et privés de la libre disposition des biens dont on les laissait possesseurs. Atteints dans leur propriété et dans leur liberté personnelle, il est presque superflu d'ajouter qu'ils le furent dans leurs institutions, et que le régime municipal périt comme le reste dans le naufrage de l'invasion. Où eussent été d'ailleurs, dans le royaume lombard, les juges chargés d'appliquer la loi romaine ? Or, comme le remarque M. de Savigny lui-même, « l'existence du droit séparé suppose une juridiction, et dans les États « germaniques fondés sur le sol romain l'application du droit anté- « rieur sans juges et sans tribunaux romains est à peine imagi- « nable<sup>3</sup>. »

On ne s'étonnera donc pas de ne trouver dans les lois lombardes aucune allusion à l'existence juridique séparée des Romains. A la différence de la plupart des législations germaniques à cette époque, ces

<sup>1</sup> Vell. Paterc. : « Gens Germana feritate ferocior, l. II, 4, vi, 2.

<sup>2</sup> S. Greg. pap. ; *in hom.* 18. *Dial.* III, 1, 38. *Epist.* passim.

<sup>3</sup> *Hist. du dr. rom. au moyen âge.* Préface de la 1<sup>re</sup> édition.

lois sont *territoriales*, et non *personnelles*. A part quelques privilèges individuellement accordés, elles régissent tous les sujets du royaume : les peuples alliés qui ont suivi Alboin sont eux-mêmes obligés de s'y soumettre, et les Saxons, au témoignage de Paul Diacre, quittent l'Italie pour conserver leur droit national<sup>1</sup>.

Ce principe d'unité dans la législation affermit la conquête en brisant toutes les résistances : une autre cause d'unité rapproche bientôt les vainqueurs et les vaincus. Les Lombards ariens embrassent la foi catholique sous l'influence de la pieuse reine Théodelinde, et les deux races oublient leurs vieilles haines pour se fondre en un seul peuple. Tandis que l'Église apporte aux vainqueurs toutes les forces vives de la société romaine qu'elle a recueillies, les sciences et la civilisation dont elle est dépositaire, les Lombards font triompher chez ces peuples, longtemps énervés par le despotisme, un droit fondé sur le principe germanique de la liberté personnelle. Sans doute ils ne confèrent pas aux vaincus la plénitude de la liberté; mais peu à peu ceux-ci peuvent s'affranchir et s'élèvent à la condition des conquérants, soit en entrant dans l'armée, soit en se plaçant sous la *paix du roi* (in *gasingia regis*). L'affranchissement d'une partie des Romains et l'appauvrissement d'un grand nombre de Lombards entraînent d'importantes modifications dans la possession des biens; et les droits politiques qui reposent sur la propriété passent ainsi aux affranchis de la veille. Au huitième siècle, la civilisation romaine semble avoir pris le dessus; les Lombards parlent la langue latine, ils ont quitté leurs amples vêtements de lin, semblables à ceux des Anglo-Saxons, pour prendre le costume des vaincus<sup>2</sup>; mais il ne faut pas s'y méprendre, l'œuvre de la conquête est accomplie : suivant l'expression de M. de Haulleville : « Le monde romain est devenu germanique dans « son centre, l'Italie<sup>3</sup>. »

Les institutions germaniques ont pris racine sur le sol italique. C'est la royauté limitée et dépendante dont parlait Tacite ; c'est une aristocratie militaire qui rappelle le compagnonnage d'outre-Rhin : le roi fait la loi avec les grands et le peuple : il rend la justice entouré des hommes libres. Près de lui sont les chefs de l'aristocratie, inspirateurs et exécuteurs parfois indociles de ses volontés : leur puissance a précédé et longtemps dominé la sienne, et, quand Luitprand a voulu la restreindre, il a précipité à son insu la chute de la monarchie lombarde. Ces grands résident dans les villes sous le nom de *duces* et de

<sup>1</sup> P. Diac., III, 6.

<sup>2</sup> « Vestimenta eis erant laxa et maxima linea, qualia Anglo-Saxones habere solent... Postea vero ceperunt hosis uti... sed hoc de Romanorum consuetudine traxerunt. » (P. Diac., IV, 25.)

<sup>3</sup> T. I, p. 127.

*judices*; ils y exercent, par eux-mêmes ou par leurs délégués (*sculdasiu*, *decani*), un pouvoir politique, judiciaire et militaire. On sent que l'organisation municipale de l'empire n'a pu vivre à côté de ces institutions nouvelles : elle a péri comme le droit public et le droit civil de Rome.

Elle ne devait pas ressusciter sous la domination de Charlemagne. La toge des despotes du Bas-Empire dont l'histoire a trop souvent affublé ce grand homme sied mal à sa gigantesque et germanique stature. L'aristocratie franque, dans sa réaction contre les tendances romaines des derniers mérovingiens, a donné le trône à Pépin son père. L'Église a reconstitué dans ses mains l'unité du monde occidental. Il est l'homme des temps nouveaux. Loin de consumer sa vie dans la stérile tentative d'une restauration césarienne, il travaille à asseoir sur de plus fortes bases la société germanique et chrétienne. Tout en lui est german : il aime les vêtements simples de ses pères, leur rude langage, leur poésie sauvage et guerrière. Il se plaît au milieu de ces assemblées où les hommes libres discutent les lois et rendent la justice. Rien dans ce gouvernement de délibérations communes ne rappelle la muette centralisation des temps romains. Moins préoccupé qu'on ne le croit d'ordinaire des idées d'uniformité que lui reproche Montesquieu, Charlemagne laisse à l'aristocratie ses droits, à l'Église ses libertés, à toutes les parties de ses vastes États leur vie propre, leurs lois civiles et jusqu'à leur nationalité.

Ce fut le sort de la Lombardie : quoique l'introduction du principe de la personnalité du droit permit à quelques familles d'origine romaine de faire profession du droit romain, la loi lombarde resta la loi nationale. Le droit public reçut quelques modifications toutes empreintes de l'esprit germanique. Dans chaque ville lombarde, l'administration fut confiée à un *comte* pris dans les rangs de l'aristocratie et délégué du pouvoir royal : il était assisté dans l'exercice de ses attributions judiciaires par les *scabins*, juristes de profession, magistrats de création carolingienne, élus par le comte avec le concours du peuple. Auprès du comte se trouve placé l'évêque investi d'une juridiction particulière, et en possession depuis la conquête franque d'importantes immunités.

Le *comitat* franco-lombard est à nos yeux le berceau de la commune : nous dirons tout à l'heure quel travail s'opéra dans son sein. Dès à présent nous pouvons constater que la liberté municipale du moyen âge ne sortira pas des institutions romaines. Nous avons vu ces institutions déracinées par l'effort d'une triple invasion : alors même que la conquête les eût épargnées, nous savons ce qu'on pouvait attendre de ce régime d'oppression et d'abaissement.

La servitude n'a jamais engendré la liberté.

## IV.

Une longue nuit succède aux splendeurs du règne de Charlemagne. La fédération carolingienne se dissout ; les nations réclament leur indépendance ; les grands se disputent les débris de la souveraineté. Le mouvement qui a brisé l'unité étouffe en même temps les libertés locales sous mille tyrannies particulières. La Lombardie se débat pendant deux siècles contre l'oppression féodale et les invasions étrangères qui donnent à cette époque de son histoire un sombre et douloureux aspect.

Toutefois pendant cette même période une révolution s'opère dans l'état des villes lombardes. Elles sont devenues des lieux d'asile, des centres de vie commune et d'activité intellectuelle. C'est là en effet que se sont retirés, abrités derrière des remparts naissants, tous ceux que la guerre ou la tyrannie ont chassés des campagnes. Le pouvoir du comte a peu à peu disparu dans le morcellement de la souveraineté : la seule autorité restée vivante est celle de l'évêque. C'est la seule voix qui soit assez forte pour se faire entendre au milieu des éléments déchainés.

La juridiction épiscopale s'étend, grâce aux privilèges concédés tour à tour par les chefs des divers partis qui prétendent enchaîner l'Église à leurs destinées éphémères : c'est l'évêque qui défend la ville contre les incursions des Magyares, c'est lui qui fait fortifier la cité, les églises, les monastères ; c'est à son tribunal que les faibles viennent demander justice ; c'est à lui, comme seigneur suzerain, que s'adressent les hommes libres qui veulent, au moyen de la *recommandation*, acheter le repos au prix de l'indépendance. Là, comme sur les bords du Rhin, on trouve qu'*il fait bon vivre sous la crosse*.

La vie urbaine se développe rapidement sous cette influence : en droit comme en fait, les villes demeurent séparées des campagnes ; la cité et le territoire où s'exerce l'immunité épiscopale formeront désormais un tout politique distinct. La classe des hommes libres ou *arimanni*, presque entièrement anéantie dans les campagnes, compose avec les seigneurs et les artisans non libres la population urbaine : des besoins et des sentiments communs ont rapproché ces classes et abaissent promptement les barrières qui les séparent. A la faveur de la sécurité reconquise, l'industrie grandit, et la vie intellectuelle reprend son essor : M. Ozanam a consacré de belles pages à cette renaissance des écoles d'Italie aux temps barbares.

La période épiscopale prépare ainsi les éléments qui se réuniront

pour former la commune : c'est, comme l'a dit fort heureusement M. Léo, « le germe d'où sortira la fleur <sup>1</sup> ; » mais la fleur n'est pas encore née. Il est dans la nature de la liberté d'être le prix de la conquête : la commune sortira de la lutte.

## V

Cette époque de lutte, qui s'étend du onzième au quatorzième siècle, comprend deux périodes successives. Dans la première, les villes lombardes défendent leur indépendance contre un épiscopat infidèle et corrompu, isolé de l'Église par les liens qui le rattachent à la féodalité ; dans la seconde, elles tiennent tête aux empereurs d'Allemagne qui rêvent la monarchie des Césars et dont l'orgueilleuse ambition vient se briser devant leurs murs. Ces grandes luttes remplissent l'histoire de l'Europe au moyen âge : ces plaines de l'Italie septentrionale, où flottent côte à côte les bannières des villes lombardes et l'étendard de Saint-Pierre sont comme les Thermopyles de la chrétienté. Le spectacle de ces agitations et de ces combats doit étonner ces chrétiens de nos jours qui prétendent nous faire adorer dès le moyen âge l'idéal de paix monarchique et de silencieuse soumission qu'ils ont rêvé. Les hommes des siècles que nous étudions n'avaient pas compris cette félicité suprême de la léthargie. La grandeur du moyen âge n'est pas dans la paix, mais dans l'effort. L'humanité y souffrit beaucoup, y combattit davantage. C'est une époque de douloureux enfantement et d'héroïque jeunesse, dont on ne dira jamais assez toute l'horreur, dont on n'exaltera jamais assez les merveilles : c'est une guerre incessante, mêlée d'épisodes tour à tour lumineux et sombres, où le mal triomphe quelquefois, mais où le bien ne reste jamais ni découragé ni désarmé.

La corruption du clergé au dixième et au onzième siècle fut une des grandes épreuves de ces temps : les évêques, devenus seigneurs féodaux, avaient adopté les vices de la féodalité laïque. On aurait eu peine à reconnaître les successeurs de ces évêques lombards, sous la protection desquels avaient grandi les villes, dans ces prélats débauchés et tyranniques qui, suivant l'expression d'un contemporain <sup>2</sup>, achetaient, à prix d'argent, comme le bétail, les dignités de l'Église. Lorsque la papauté eut recouvré la liberté de ses élections, lorsque les villes se sentirent assez fortes pour la résistance, la lutte s'engagea, au

<sup>1</sup> *Geschichte der Italienischen Staaten.*

<sup>2</sup> André de Vallombreuse, *Vita S. Arialdi diac. mart.*, c. II, n. 7.

nom de l'indépendance de l'Église et de la liberté municipale. De grandes figures se détachent dans cette histoire. Autour de Grégoire VII, qui domine son siècle, apparaissent Pierre Damien, dont la parole brûlante stigmatise l'immoralité du clergé; Romuald et Jean Gualbert, qui fondent dans les solitudes de Camaldoli et de Vallombreuse des asiles de pureté et de foi d'où sortira la régénération du sacerdoce; le diacre Ariald, qui couronne l'apostolat par le martyre, et qui, au milieu des effroyables supplices auxquels l'a condamné la vengeance d'un archevêque simoniaque, exhale son âme dans un cantique d'actions de grâces. Ariald avait un ami qui fut aussi celui d'Hildebrand, et qui nous apparaît comme la plus noble personnification de la liberté lombarde. Il avait nom Herlembald; chevalier de vieille race, il tenait de l'ascète, du capitaine et du tribun. Il avait, suivant le portrait que nous en ont laissé les chroniqueurs, un visage amaigri, un regard d'aigle et un cœur de lion. Un jour qu'il revenait de la croisade, Ariald, l'excitant à de nouveaux combats, lui avait rappelé ces héros de l'ancienne loi qui étaient morts pour *le temple de Dieu et la liberté de son peuple*. Ainsi vécut et mourut Herlembald. Créé par le pape Alexandre II gonfalonnier de l'Église romaine; investi par l'acclamation populaire d'une dictature souveraine, il combattait sur la place publique par la parole et par l'épée; puis, de retour dans sa maison, couvert d'humbles vêtements de laine, il consacrait au soulagement des pauvres les dernières heures de sa journée. Après avoir fait trembler pendant douze ans les ennemis des droits de l'Église et des libertés milanaïses, il mourut dans une émeute; ses amis furent proscrits, son nom fut insulté par la populace. Mais, quelques années plus tard, la voix publique racontait les miracles qui s'étaient opérés sur son tombeau, et le vieux prêtre Liprand, compagnon de ses luttes et de ses souffrances, assistait avant de mourir à la chute du dernier archevêque simoniaque de Milan.

Ce fut de ces luttes que sortit l'autonomie des communes lombardes. La souveraineté de l'évêque disparut peu à peu, comme avait fait celle du comte. Au douzième siècle, les seigneurs féodaux se sont retirés des villes; la petite noblesse y a pris l'initiative et la direction du mouvement communal. Les cités lombardes forment de petites républiques aristocratiques dont la partie active se compose des *capitaines*, des *vavasseurs* et des *bourgeois*. Des *consuls* électifs, dont le nombre varie, sont investis de la puissance exécutive, et avec elle de la juridiction civile et criminelle, qui constitue dans le droit public du moyen âge l'attribut fondamental de la souveraineté. Ils sont assistés du *conseil de crédençe*, assemblée également élective, et dans laquelle il faut voir toute autre chose qu'un souvenir de la curie romaine. Enfin les grandes mesures qui intéressent la cité sont soumises aux tumults

tueuses délibérations des *parlements* ou assemblées générales de tous les citoyens, véritables *plaid*s germaniques, comme le fait remarquer avec raison M. de Haulleville. Fidèles d'ailleurs à leur origine, les communes s'attachent à restreindre autant que possible l'action gouvernementale. C'est dans son acception la plus étendue la pratique du *self-government*. « Peuple étrange, s'écriait Otto de Freisingen, qui veut « non qu'on le gouverne, mais qu'on le conseille <sup>1</sup> ! »

La liberté municipale était conquise ; il fallut bientôt la défendre contre ces empereurs d'Allemagne dont la Lombardie avait déjà bravé les colères lors des premières luttes du sacerdoce et de l'Empire. Un homme de génie, aux grands desseins et à l'ambition sans bornes, venait de s'asseoir sur le trône germanique. Frédéric Barberousse, la pensée fixée sur les souvenirs des temps romains, avait fait du rétablissement de l'empire des Césars le but de sa vie. Il rêvait une monarchie élevée, dans un isolement souverain, au-dessus des résistances individuelles brisées, des pouvoirs intermédiaires abattus, poursuivant sa marche sur les ruines de toutes les barrières que lui opposait la constitution de la société germanique et chrétienne.

Il avait compté sans la résistance de la papauté et des communes. Cette bourgeoisie italienne, qui exerçait chez elle, sans tutelle et sans contrôle, tous les droits de la souveraineté, lui offrit un spectacle étrange et inattendu. « Dans ce pays, dit avec un étonnement mêlé « de mépris le confident de sa pensée, Otto de Freisingen, des gens de « condition inférieure, des artisans adonnés à des métiers méprisés, « que d'autres nations repoussent comme la peste de l'exercice des « arts nobles et libéraux, atteignent aux hautes dignités et ceignent « l'épée des chevaliers. » Il semblait que le puissant empereur qui envahissait l'Italie avec une vaillante armée et un cortège de légistes devait avoir bon marché de ces *gens du commun*, de ces bourgeois hier artisans. Il fit d'abord revendiquer contre eux par ses juristes les droits régaliens qu'il les accusait d'avoir usurpés ; les quatre grands docteurs de l'époque, Bulgarus, Martinus Gosia, Jacobus et Hugo de Porta Ravennate, et vingt-huit autres jurisconsultes, tous imbus de l'étude et des principes des lois romaines, furent chargés, à la diète de Ronchalia, d'établir les droits souverains de l'empereur. D'après les décisions de Ronchalia, la souveraineté n'est plus éparpillée dans la nation, suivant l'idée qu'on s'en formait au moyen âge : elle réside tout entière dans l'empereur, conformément au principe romain : c'est de l'empereur qu'émanent tout pouvoir et toute justice ; c'est lui seul qui peut instituer les magistrats, c'est à lui seul qu'appartient l'administration dans toutes ses branches et dans tous ses détails. Les asso-

<sup>1</sup> Otto Frising., *de Gest. Frid.*, l. II, 15.

ciations volontaires des citoyens sont prosrites, en vertu des constitutions impériales : l'autonomie de la commune est ainsi anéantie ; ses juridictions souveraines, ses magistratures indépendantes, ses libres élections, tout est rayé d'un trait de plume : on veut la ramener à la condition du municpe. L'inspiration des compilateurs serviles du Bas-Empire plane sans cesse sur l'œuvre des jurisconsultes de Ronchalia : on la retrouve à chaque ligne dans cette charte du pouvoir absolu qui énumère complaisamment les droits du prince et se tait sur ceux des citoyens. Triste et bizarre spectacle donné au monde par cet empereur d'Allemagne qui, dans sa lutte contre les villes d'Italie, attaque la liberté germanique au nom des idées romaines !

Frédéric fit exécuter par ses gens de guerre les décrets de ses gens de loi. Plaisance et Bologne furent démantelées, Suse livrée aux flammes, Tortone rasée, Milan détruite, pillée et dépeuplée. On put croire un moment que c'en était fait de l'Italie. Mais du haut de la chaire pontificale a retenti avec l'anathème contre Frédéric une parole de liberté. Les villes se sont relevées sous la main du vainqueur, la ligue Lombarde est née, Alexandrie est sortie de ses remparts de paille, et restera dans l'avenir comme le témoin vivant des services de la papauté, et l'éternelle protestation de l'Italie contre la domination de l'étranger !

L'empereur dut reculer. Le 25 juin 1185, vingt-cinq ans après la diète de Ronchalia, il signa la paix de Constance. Par ce traité, les communes furent assimilées aux grands vassaux de l'Empire; elles restèrent en possession de toutes les régales qui leur appartenaient *ab antiquo*; Frédéric reconnut la libre élection et l'autorité de leurs consuls, leur juridiction en matière civile et criminelle, leur droit d'entretenir une armée. Il se borna à exiger de tous les citoyens un serment de fidélité, et se réserva l'investiture des consuls et l'établissement de tribunaux impériaux chargés de juger en appel.

C'était la pleine et entière reconnaissance de tous les droits laborieusement conquis et héroïquement défendus par les villes. C'est le point culminant de leur histoire : bientôt commencent les luttes intestines, les divisions de ville à ville, la guerre sociale du *peuple gras* et du *peuple maigre*. Nous ne raconterons pas cette période de convulsions stériles qui aboutit à la création du despotisme sous le nom de *Seigneurie*, et dans laquelle la chute de la liberté prépare la ruine de l'indépendance nationale. Il est triste, lorsque l'on a assisté à l'enfantement et aux triomphes des institutions libres, de s'arrêter au spectacle de leurs désastres. Il faut cependant, sans en retracer la douloureuse peinture, rechercher quels furent pour la Lombardie le principe et les causes de ces désastres.

## VI

Nous avons dit l'origine germanique des communes lombardes : au point de leur histoire où nous nous arrêtons, l'apparition de principes différents et le réveil des traditions d'une autre époque vont exercer sur leurs destinées et sur celles de l'Europe tout entière une incalculable influence. C'est au douzième siècle que commence à se manifester en Italie ce mouvement passionné qui entraîne les fils des conquérants germains vers l'étude des lois et des écrivains de l'ancienne Rome. Les souvenirs de la grandeur romaine ont pour eux un indicible prestige; ils comparent avec une admiration mêlée d'envie les conceptions savantes, les puissantes déductions, les pénétrantes analyses du droit romain aux formules à demi barbares de leurs législations nationales. Cet enthousiasme intempérant pour le droit civil des Romains favorise la renaissance des principes de leur droit public, et, par un singulier accord, les défenseurs de l'autocratie et les tribuns républicains du moyen âge s'inspirent des mêmes traditions et invoquent les mêmes maximes.

Arnold de Brescia veut rebâtir le Capitole, rétablir l'ordre équestre et le Sénat, et, pour mieux rappeler l'ancienne république, bannir la papauté de Rome. En même temps, il va prêchant sur les places publiques que l'État appartient au prince, et il fait offrir à Conrad de Hohenstaufen « l'Empire avec la splendeur qu'il avait sous Justinien. » Frédéric Barberousse, qui vise à un autre but, tient le même langage. Il s'intitule le quatre-vingt-sixième successeur d'Auguste, il date son avènement de l'an 1800 de Rome; il appelle dans un acte officiel Crassus et Antoine « les généraux de ses prédécesseurs, » et il hérite des traditions despotiques des empereurs romains, comme il croit avoir hérité de leur couronne. Frédéric II ira plus loin. Dans les *Constitutions du royaume de Sicile*, rédigées par son chancelier Pierre des Vignes, on retrouve la phraséologie et les doctrines de servitude des constitutions impériales : on y lit cette maxime, qu'eussent enviée Tribonien et Dorothee, que discuter les jugements ou le choix du prince, c'est commettre un « sacrilège. »

Les événements mirent en présence ceux qui, au nom des mêmes souvenirs, prétendaient les uns ressusciter les Gracques, et les autres continuer les Césars. Frédéric Barberousse, dans sa descente en Italie, reçut un jour les députés du peuple romain. « Tu étais un étranger, » lui dirent-ils, nous t'avons fait prince, nous t'avons conféré ce qui « était notre droit, » et, au nom de la république, ils réclamèrent

de lui le rétablissement de leurs privilèges, un serment de fidélité et le paiement d'un tribut.

Le Staufen leur répondit avec arrogance : « Ce que vous dites de « la domination de Rome sur le monde était vrai autrefois. La souve-  
« raineté de Rome a subi la loi commune des choses humaines. L'Em-  
« pire a passé à l'Allemagne avec son titre et sa grandeur. Votre Sénat  
« et vos chevaliers sont à nous<sup>1</sup>. » Et il ajouta, en développant le « *legibus soluti sumus* » des empereurs romains, qu'il appartenait au prince de donner des lois au peuple et non au peuple de donner des lois au prince. Dans cette querelle entre les prétendants à la succession du monde romain, Frédéric avait pour lui la logique et devait avoir le succès. C'était au profit du despotisme, et non au profit de la liberté, que devait tourner cette renaissance du vieux monde au sein des nations modernes.

Les princes absolus ne s'y trompèrent pas : ce fut au nom des idées romaines qu'ils s'attaquèrent, par toute l'Europe, aux libres institutions de la société germanique. Les légistes se firent leurs dociles instruments dans cette œuvre de centralisation et de nivellement<sup>2</sup>. M. de Sismondi a sévèrement, mais justement, décrit le rôle qu'ils jouèrent en Italie. « Approuvant, dit-il, tout ce qu'il y a de plus bas et de plus  
« rampant dans la jurisprudence des empereurs romains, accoutumés  
« à considérer les livres de Justinien comme la raison écrite, et ne  
« connaissant de Rome que ses maîtres, ils unissaient les maximes du  
« despotisme à l'affection qu'ils portaient à la science, à ce qui faisait  
« tout leur crédit et toute leur gloire; jusqu'à la fin des républiques ita-  
« liens, les hommes de loi ont professé chez elles ces sentiments  
« peu libéraux... Les prérogatives impériales furent expliquées et dé-  
« fendues avec toutes les subtilités de l'école et des gens de loi<sup>3</sup>. »

Grâce à eux, le despotisme eut ses théories et ses formules; on enseigna que le droit romain était le droit du monde, l'empereur le maître absolu de l'univers. Il fallait supprimer tout ce qui, dans l'organisation politique et sociale, pouvait nuire à l'unité et à la simplicité de cette conception; il fallait détruire ou transformer toutes ces institutions, créées pour des besoins et des temps nouveaux, tout cet ensemble de barrières et de contre-poids que n'avait pas connu le monde romain courbé sous le joug des Césars. Nous avons vu quelles conséquences les docteurs italiens firent sortir de cette théorie à la

<sup>1</sup> Otto Frising, I. II, c. xxii.

<sup>2</sup> « A côté d'un prince qui violait les lois, a dit M. de Tocqueville, il est très-rare qu'il n'ait pas paru un légiste qui venait assurer que rien n'était plus légitime, et qui prouvait savamment que la violence était juste et que l'opprimé avait tort. » (*L'Ancien Régime et la Révolution.*)

<sup>3</sup> *Hist. des Rép. ital. au moy. âge.* (t. II, p. 105 et suiv.)

diète de Ronchalia. L'un d'eux, Lucas de Penna, la résuma dans une parole, la plus abjecte et la plus impie qui soit sortie d'une bouche humaine. « L'empereur, dit-il, est sur la terre ce que Dieu est dans le ciel. »

Ce n'est pas le lieu de montrer la désastreuse influence exercée sur les institutions de l'Europe par cette résurrection du césarisme dans les doctrines et dans les faits. Seule entre les nations, l'Angleterre, plus fidèle à ses origines et plus jalouse de ses libertés, repoussa les lois romaines comme la domination de l'étranger; elle préféra aux principes de droit public que les juristes allaient chercher dans les compilations justiniennes ses coutumes anglo-normandes et les chartes conquises par ses barons. L'avenir a justifié ses défiances; ses villes libres ont survécu aux communes d'Italie et de Flandre, son parlement aux cortès d'Espagne, aux états généraux de France. Au milieu des ruines des vieilles institutions de l'Europe, la constitution britannique est restée debout. L'Italie n'eut pas le même bonheur. Pour conserver et pour affermir ses libertés municipales, elle avait besoin d'un pouvoir central capable de relier entre elles sans les opprimer des villes voisines et divisées; elle pouvait, pour atteindre ce but, travailler à la reconstitution du royaume lombard tel que l'avait voulu Charlemagne; elle aima mieux évoquer les souvenirs de Dioclétien. Au milieu de ses discordes, la période des empereurs romains lui apparut comme un idéal de gloire et de paix. « Le fils « de l'esclave, a fort bien dit M. Quinet, se prit à adorer l'esclavage de son père comme l'idéal d'une félicité irréparablement perdue<sup>1</sup>. » La tyrannie de l'Empire, ses exactions, la misère des municipes, l'Italie oublia tout. Pour elle, l'empire c'était le repos, l'unité, le silence; c'était le temps où le monde avait un maître<sup>2</sup> !

Ce fut la théorie gibeline, accueillie avec une égale faveur par les ambitieux, qui aspiraient à la tyrannie, et par les masses fatiguées de lutttes et affamées de servitude. Ne pouvant aboutir au triomphe définitif d'un empereur, elle triompha partiellement par la création d'une foule de petites tyrannies locales. On n'avait pu ramener César et le couronner à Rome, on créa des *capitani* et l'on crut avoir fait des tribuns ! Les villes, épuisées par la guerre civile, se jetèrent entre les mains de podestats étrangers : elles firent litière de leurs libertés,

<sup>1</sup> *Révolutions d'Italie*, OEuvres complètes, t. IV.

<sup>2</sup> On ne peut lire sans une profonde tristesse l'expression de ces sentiments dans l'ouvrage de Dante, *De Monarchia*.

« Le monde ne fut jamais en paix, y est-il dit, que sous le règne d'Auguste, « type de la monarchie parfaite. Tous les historiens, tous les poètes, attestent ce « bonheur de l'humanité, cette paix universelle. Le Christ lui-même a daigné « l'attester. » (*De Monarchia*, l. I, *in fine*.)

de leurs traditions, de leur indépendance; elles sacrifièrent tout pour acheter un peu de ce calme qui leur semblait le bien suprême. Tout changea bientôt de face : deux siècles après la paix de Constance, les libertés municipales étaient anéanties, la papauté était en exil. Quelle place la théorie gibeline pouvait-elle laisser à des villes libres et à une papauté indépendante? C'est l'effet ordinaire de pareilles convulsions, d'étouffer le patriotisme et la conscience publique. On appela l'étranger comme on avait appelé le despotisme, et l'âme ulcérée de Dante laissa échapper cette coupable parole :

« Rome pleure, veuve délaissée, et s'écrie : Mon César, pourquoi « n'es-tu pas avec moi? »

L'agonie de la vieille Italie se prolongea quelque temps encore : elle expira dans le bûcher de Savonarole; la nouvelle Italie, ce fut celle de Boccace et de Machiavel!

M. de Haulleville a parfaitement compris ces vicissitudes de la liberté italienne : il a jeté un regard également pénétrant sur les origines de cette liberté et sur les causes de sa ruine. Il a porté dans ces longues et difficiles études les éminentes qualités d'érudit, de critique et d'historien que les lecteurs du *Correspondant* ont pu apprécier dans les colonnes mêmes de ce recueil. Lorsqu'il raconte les premières luttes de la commune de Milan pour la conquête et pour la défense de son indépendance, les vivantes peintures des chroniqueurs contemporains revivent dans ses récits. Lorsqu'il combat avec autant de mesure que de talent les opinions de M. de Savigny et des maîtres de la science historique en Allemagne sur l'origine de la liberté communale, on reconnaît un esprit rompu à ces joutes savantes, familier avec l'érudition germanique, nourri de ces fortes études de jurisprudence qui sont aujourd'hui le premier besoin du publiciste et de l'historien. Enfin, lorsque, dans des pages brillantes et solides, il dépeint l'état de la société du moyen âge, lorsqu'il retrace les principes du droit public européen à cette époque, il est aisé de voir que les grands problèmes politiques et sociaux de notre temps ont préoccupé son intelligence, et qu'il a cherché dans l'étude approfondie du passé les solutions que réclament ces problèmes. Ce livre, un moment interrompu par le brillant et trop rapide passage de M. de Haulleville dans l'enseignement supérieur de la Belgique, attirera l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux fortes études historiques : il ne sera pas moins apprécié par les hommes de tous les partis qui ont voué à la cause de l'Italie un inviolable attachement. Il y a en effet dans ces savantes recherches autre chose qu'une vaine curiosité d'antiquaire. Les malheurs de l'Italie durent toujours : les dangers qu'a signalés son historien et qu'elle n'a pas su conjurer dans le passé la menacent encore aujourd'hui. Pour nous, nous croyons qu'il est utile de rappeler

à l'Italie les vraies origines de sa grandeur, les vraies conditions de sa liberté, et de la prémunir contre des imitations stériles toujours suivies de cruels mécomptes, et, s'il fallait défendre les réflexions qu'on vient de lire contre les illusions d'un patriotisme mal inspiré, nous invoquerions le témoignage d'un écrivain dont la mémoire est restée chère à l'Italie et à la liberté.

« L'imitation de l'antique Rome, a dit César Balbo, le désir pué-  
« et insensé d'en ressusciter la puissance, ont contribué plus que  
« toute autre chose peut-être à égarer les esprits italiens depuis le  
« dixième siècle jusqu'à nos jours. »

ALBERT GIGOT.

## LES TRAPPISTES DE STAOUËLI

---

Au moment où ce numéro du *Correspondant* est sous presse, mes amis veulent bien me demander une réponse à des attaques dirigées contre les trappistes établis en Algérie. J'ai à peine le temps de leur adresser, sans apprêt, mes informations et souvenirs. Puissent-ils y trouver quelque lumière sur l'étrange procès dont il s'agit!

En 1855, quand la congrégation de la Trappe perdit son abbé général, le R. P. Hercelin, j'eus l'occasion d'exposer les vicissitudes et les remarquables résultats de la fondation de Staouëli, dans une notice publiée par le *Journal des Débats*<sup>1</sup>.

Il me fut permis alors de louer pleinement l'œuvre patriotique du R. P. Hercelin et de ses frères. Je devais à mon ancien condisciple M. de Sacy ce bienveillant accueil, et je tiens encore à lui en témoigner ma reconnaissance.

« Nous pensons, disait M. de Sacy, que le récit sommaire d'une fondation du dernier règne, le souvenir d'une œuvre à laquelle deux illustres maréchaux, le duc de Dalmatie et le duc d'Isly, ont pris part, ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs. »

M. de Sacy avait raison. La protection du dernier règne a fait naître Staouëli, et cette sainte maison méritait les égards que l'honorable écrivain lui a exprimés. Deux ou trois gouvernements ont succédé à celui de 1850; mais les trappistes n'ont rencontré jusqu'à ce jour d'adversaires déclarés ni dans la presse ni dans les pouvoirs publics. Il y a quinze ans, les plus mélancoliques orateurs sur les affaires de l'Algérie n'avaient aucun reproche à l'adresse des bons religieux. Cependant les congrégations, à cette époque, n'étaient guère en faveur dans le monde politique.

On se souvient de l'immense majorité qui adopta l'ordre du jour de M. Thiers sur les jésuites. Du côté où je siégeais, nous ne fûmes que trois assez osés pour nous lever contre cette proposition, non par affection particulière pour les jésuites, nous n'en connaissions pas un seul et peut-être avions-nous aussi nos préjugés à leur égard, mais nous

<sup>1</sup> Dans les premiers jours de septembre 1855.

voulions prouver ainsi notre profond respect pour la liberté de conscience et le droit commun. Eh bien, en cette même année 1845, malgré de tels entraînements, que disait sur l'œuvre de Staouëli le gros livre bleu, ce tableau des établissements algériens qui nous était distribué à chaque session ? J'y lis, à la page 133, le résumé suivant :

« Un monastère, une belle ferme, une hôtellerie, un moulin à farine, des ateliers, un matériel considérable, le tout représentant une valeur de trois cent trente mille francs; des cultures étendues sur trois cents hectares, cent soixante-dix têtes de gros bétail, quatre mille arbres plantés, telle est la situation de cet établissement agricole. L'administration a beaucoup fait pour les trappistes ; mais elle n'a pas à regretter les moyens d'action qu'elle a mis à la disposition de ces pieux et intelligents travailleurs. »

Sous la République et l'Empire, mêmes éloges dans les tableaux officiels. Il est vrai qu'en 1850 l'honorable M. Thiers se prononçait, au milieu des applaudissements de l'Assemblée législative, pour l'admission des jésuites aux bienfaits de la liberté d'enseignement. On votait, à d'imposantes majorités, les premiers secours offerts au Souverain Pontife et l'expédition de Rome. Que nous sommes loin de ces temps d'équité réciproque !

Ceux qui invoquaient autrefois la liberté honnête au nom de la religion recommandent maintenant une doctrine fort-différente ; ceux qui auraient le plus grand intérêt à se montrer véritablement libéraux, ne fût-ce que pour honorer leur passé et se concilier d'anciens auxiliaires restés fidèles à toutes leurs croyances, imaginent une fausse solidarité entre l'Église et les violences de langage dont nous avons beaucoup plus à souffrir que les indifférents ; la politique se venge sur la religion. Tristes et désespérés combats de captifs armés les uns contre les autres de leurs propres chaînes !

Jamais les ordres religieux n'ont été jugés plus injustement. Pour la première fois, nous le constatons avec douleur, les généreux fondateurs de Staouëli sont raillés, maltraités par les feuilles quotidiennes qui obtiennent le plus grand nombre de lecteurs, et notamment dans le *Journal des Débats* du 14 décembre dernier.

M. de Sacy, qui admettait, il y a deux ans, mon humble notice, a-t-il donc changé à ce point ? L'élévation de ses sentiments ne permet pas une telle conjecture. Les lignes de M. Alloury auront simplement échappé à son attention. Ceux qui savent combien l'apparente unité de tout journal couvre de dissidences ou de surprises sur mille sujets particuliers ne s'en étonneront pas.

Quoi qu'il en soit, je ne désespère pas de convaincre M. Alloury lui-même qu'il a été mal informé sur les faits dont il a parlé. Le devoir de reconnaître une erreur n'est qu'honorable en présence d'un témoi-

gnage aussi exempt d'intentions blessantes qu'il est libre et sincère. J'écarte tout d'abord ce qui serait indigne d'une discussion sérieuse. Pascal se plaignait qu'en place de raison on lui objectât toujours un moine. De légers propos sur les trappistes ne sont pas, sans doute, une raison meilleure.

La dénonciation dont ils sont l'objet se fonde sur une pétition d'un petit nombre de colons algériens, qui leur reprochent d'abuser des avantages prodigués par l'État, en vendant, à trop bon marché, une essence tirée de certaines plantes odorantes. Les trappistes ont obtenu gratuitement, disent ces colons, des terres, des cours d'eau, des subventions en argent, avance de vivres et main-d'œuvre refusés à leurs voisins, et il en résulte à l'égard de ceux-ci une concurrence qu'ils ne peuvent soutenir, un véritable monopole au profit d'un monastère qui a fait vœu de pauvreté.

On dirait, à entendre les plaignants et leurs défenseurs, que les trappistes doivent toute leur prospérité à l'État, et que leur principale production consiste en substances destinées à la parfumerie. Voici sur toutes ces allégations la vérité.

Je citais tout à l'heure le document officiel de 1845, signalant, deux années seulement après l'installation des religieux, une culture de 500 hectares sur une concession de 1,020. Aujourd'hui, après quinze ans d'efforts, leur maison est à la fois un monastère hospitalier et, de l'aveu de tout le monde, la première ferme de l'Algérie. Je considère comme une bien grande grâce de ma vie publique d'avoir été appelé à proposer ce charitable établissement dès la fin de 1841. M. le maréchal Soult m'a fait l'honneur de me confier la négociation de cette affaire et de m'associer à ceux qui ont rédigé l'acte de concession.

Ces diverses circonstances et une correspondance longtemps suivie avec mes vénérables amis de la Trappe m'autorisent donc à relater ici leurs obstacles en même temps que leurs succès. Dans ma retraite, je n'ai plus sous mes yeux le continuel état de leurs travaux; mais je crois savoir que près de la moitié de la concession est maintenant défrichée, et que le reste ne peut l'être qu'avec des dépenses hors de proportion avec l'utilité qu'on en retirerait. Dans l'origine, les trois quarts de cette terre étaient couverts de broussailles et de palmiers nains. Qui ne sait que le prix de tels défrichements dépasse de beaucoup la valeur primitive du sol? En de semblables conjonctures, il faut moins s'attacher à l'étendue qu'à la qualité des cultures, c'est-à-dire à l'abondance des produits comparée à la difficulté de les obtenir.

Un médecin, une pharmacie, des aumônes, des soulagements offerts à tous les malades et affligés qui se présentent, un grand atelier ouvert à tous les ouvriers civils sans ouvrage, la prière dans la charité, voilà le monastère actuel.

Un nombreux bétail dont la race a été perfectionnée par d'heureux croisements, plus de quatre cents porcs, une récolte en céréales qui s'est élevée à plus de deux mille hectolitres, deux cents pièces de vin évaluées, y compris la vente du raisin en grappe, à près de vingt mille francs; des plantes légumineuses, importées de divers pays et permettant de nourrir constamment le troupeau au vert; des arbres de toutes les espèces ombrageant le désert d'autrefois; les marécages transformés en terre drainée et irriguée; briqueterie, moulins, fours à chaux, carrières, voilà la ferme exploitée par cent moines. Elle a contribué à modérer le prix de certains aliments qui est malheureusement assez élevé dans la ville d'Alger; l'exemple de ses soins, de ses méthodes, de ses inventions, ne peut être qu'utile à d'autres entreprises. Mais, il y a peu de temps, une culture spéciale fut conseillée et enseignée aux trappistes par un colon très-notable. Il n'a point cru, lui, que leur rivalité fût nuisible, et en cela il a fait preuve à la fois d'obligeance et de bon jugement. La plante coupable ainsi introduite dans les jardins des religieux est le géranium. Son essence leur a valu, si je suis bien informé, jusqu'à cinq ou six mille francs. Quel sérieux sujet de doléances pour les cultivateurs du voisinage, bien libres apparemment de semer pareilles graines et d'en tirer parti comme les trappistes! N'est-il pas singulier qu'on aperçoive là une de ces complications sociales de nature à embarrasser, attrister de graves économistes?

Si la concurrence des trappistes pouvait nuire à des intérêts privés, ce serait, sur le marché d'Alger, pour l'ensemble de leurs produits vraiment agricoles qui sont, comme je viens de l'indiquer, considérables; mais de celle-là les bons effets sont reconnus, et personne ne s'en plaint. L'essence de géranium ne sert-elle qu'à la toilette? Je l'ignore. Il me paraît difficile, dans tous les cas, qu'elle contribue à d'effrayantes vanités. La statistique commerciale de 1847 porte la valeur de la seule parfumerie de Paris à environ dix millions de fr., et assurément elle s'est fort accrue depuis cette époque<sup>1</sup>. On voit que les trappistes

<sup>1</sup> Le tableau général du commerce indique les chiffres de l'importation et de l'exportation des articles de parfumerie, en 1857 :

	QUANTITÉS	
	arrivées en France.	mises en consommation.
Eaux de senteur alcooliques. . . . .	30,701 kil.	2,301 kil.
Savons de toute sorte. . . . .	11,646	3,057
Pommades de toute sorte. . . . .	10,981	7,250

EXPORTATION :

Parfumerie de toutes sortes.	{ Françaises.	2,706,680 kil.
	{ Étrangères.	39,680

ont bien des géraniums à cultiver avant de vaincre tous leurs concurrents. En attendant, n'est-il pas aisé de démêler, avec un peu de réflexion, que cette petite industrie, très-accessoire, doit attirer l'attention des acheteurs sur toutes les essences de l'Algérie et sur les jardins des plaignants eux-mêmes? Plus sûrement encore elle oblige à une bonne et honnête fabrication au profit des consommateurs qui sont partout le grand nombre.

« La lutte nous est impossible, disent encore les pétitionnaires du « Sahel. Les trappistes ont reçu de l'État un cours d'eau que nous « n'avons pas. »

Il est bon de savoir que ce cours d'eau était fort intermittent quand on a livré ses rives mal définies aux trappistes; il se perdait en marécages on ne peut plus malsains et infertiles. Les religieux sont parvenus à le canaliser, à l'augmenter par le drainage. C'est ainsi qu'à force de peines, d'argent et de savoir, ils ont pu dessécher, irriguer leurs terres, et faire tourner deux moulins. De plus, ces eaux régulières qu'on leur doit alimentent un nouveau village situé au-dessous de Staouëli.

Autres prétendues inégalités : les subventions en argent, main-d'œuvre des condamnés militaires et avance de vivres. La plupart des villages de l'Algérie n'ont-ils pas obtenu, à leur début, la même assistance, et ne méritent-ils pas, dès lors, le reproche adressé aux seuls trappistes? Le fait est que ces avantages n'ont laissé, au point de vue de la concurrence, aucune trace appréciable, tant les souffrances des premiers colons ont été grandes! Il n'y a pas longtemps qu'on a substitué le système de la vente des terres par l'État à celui des concessions gratuites et renoncé aux secours extraordinaires qu'on accordait d'abord. C'est un progrès dont nous félicitons l'Algérie; mais il ne faut pas oublier le point de départ.

J'ai devant moi de nombreuses lettres datées du Staouëli inculte et fiévreux. Si les progrès de cet établissement ont été rapides, les misères et les peines ne lui ont pas manqué. Je vois que, dans les premiers mois, les trappistes reposaient sous des tentes qui ne les préservaient ni des ardeurs du soleil ni de la fraîcheur des nuits. En 1844, le quart des frères avait succombé à la fièvre; la plupart étaient malades, mais tous ceux qui pouvaient travailler continuaient courageusement leur tâche<sup>1</sup>.

Voici de courts fragments de lettres qui montrent la vraie situation de la colonie naissante, sa part de sacrifices et la limite des secours du gouvernement :

8 septembre 1845. « Nos frères sont arrivés le 12 août. Aussitôt on a mis

<sup>1</sup> Quarante tombes attestent aujourd'hui le dévouement des trappistes.

à leur disposition une cinquantaine de condamnés militaires qui travaillent peu. Il faut leur donner 75 c. de fixe, puis des gratifications, des suppléments de vin, payer en outre les surveillants. Nous leur avons adjoint presque autant d'ouvriers civils. Ceux-ci travaillent mieux, mais ils nous coûtent beaucoup. La journée d'un maçon est de 5 à 6 fr.; celle d'un manœuvre, 2 fr. 50. — Ce qui nous ruine, ce sont les frais de transport. Un mètre cube de chaux nous coûte à Alger 24 fr., et, pour le porter chez nous, 15 fr. L'emploi de chaque jour est de 3 à 4 mètres. Nous avons jeté déjà les fondements de nos constructions. »

*Octobre 1843.* « On accorde aux autres colons une subvention de 600 fr. pour le défrichement de 12 hectares, et ils ne sont pas obligés de rembourser cette somme ni d'en faire l'intérêt. Pourquoi ne nous traiterait-on pas de même? Il semble que la subvention devrait être établie sur des bases égales, et s'élever proportionnellement à l'étendue des terres qu'il s'agit de fertiliser. Le gouvernement veut bien nous avancer 62,000 fr., mais il faudra les rembourser; l'intérêt de 4 pour 100, qu'il nous impose, ne peut être compensé par le produit des terres<sup>1</sup>. Si le sol de Staouëli est dégarni d'arbres, malheureusement les broussailles et les palmiers n'y manquent pas. 200 hectares seulement peuvent être aisément cultivés. Combien nous sommes reconnaissants de la généreuse sympathie que nous témoigne M. le général Bugeaud! On fait beaucoup pour nous, et cependant nous sommes réduits à vous exposer nos grandes difficultés, car nous dépensons beaucoup nous-mêmes. Une seule de nos maisons de France supporte ces charges. Je ne pense pas qu'elle puisse y suffire. »

*18 décembre 1843.* « Un terrible ouragan a renversé un de nos murs de 7 mètres de hauteur. Pendant la mauvaise saison, nos constructions seront suspendues. En attendant, nous avons 4 charrues défrichantes et 4 pour les petits labours, 12 paires de bœufs de travail, un troupeau de vaches, en tout 78 têtes de bêtes à cornes, 100 moutons, 30 porcs, etc. — La plupart de nos frères ont eu la fièvre, mais tous sont remplis de courage et d'espérance. Je fais partir un de nos meilleurs jardiniers. »

*27 février 1844.* « 30 hectares sont défrichés et ensemencés. Nous avons fait une découverte qui nous apportera beaucoup d'économie. C'est une pierre calcaire d'excellente qualité. Nous l'exploitons. 2,600 arbres et plusieurs milliers de ceps de vigne sont plantés; mais nos ressources sont épuisées. »

*16 mai 1844.* « Les moissons de nos frères sont admirables. Je crois qu'ils peuvent compter sur une première récolte de 800 hectolitres de blé et d'orge. Les bâtisses sont bien avancées. Tous nos visiteurs sont étonnés, enchantés de ce qui a été fait depuis huit mois. Il y a donc lieu d'espérer que Staouëli va devenir une ferme vraiment modèle, une école de moralité, un refuge pour les malheureux, et tout cela sera l'ouvrage de nos bienfaiteurs, leur

<sup>1</sup> Le gouvernement a rétabli plus tard l'égalité des subventions primitives entre les colons des nouveaux villages et ceux de Staouëli, en faisant remise aux trappistes des 62,000 francs qui devaient être remboursés.

aura coûté beaucoup de contrariétés et d'ennuis; mais le souvenir du bien qu'ils auront fait ne leur sera que plus agréable. »

Les passages que nous abrégeons prouvent que rien d'essentiel n'a été fait, à cette époque, pour les trappistes qui n'ait été accordé aux autres colons. L'emploi des condamnés militaires n'était pas gratuit, on le voit. Il revenait à environ 1 fr. par journée de manœuvre, et dans les premières années il figure au budget de Staouëli pour plusieurs milliers de francs.

Quant aux avances de vivres, on en a fait dans plusieurs villages. Ne fallait-il pas, en attendant les prochaines récoltes, pourvoir à la nourriture de ces cultivateurs décimés par la fièvre? Les diverses prestations dont je parle ont cessé depuis longtemps. En fin de compte, le système des subventions, nécessaire à l'origine des fondations algériennes, a mieux réussi chez les trappistes que partout ailleurs. Cet incomparable succès, joint à leur qualité de moines, n'est-il pas la vraie raison des plaintes et des railleries dont ils sont l'objet? Les pétitionnaires savent cependant quels abondants secours les malheureux colons des environs de Staouëli ont trouvés, dans cette charitable maison, pendant la disette de 1847? Un ancien collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, M. de Bussières, a publié, comme témoin, un touchant récit de ces grandes charités. Il peut être facile d'exciter contre elles de vulgaires préventions; il ne l'est pas autant d'en effacer le dévouement et le mérite,

J'aime à le reconnaître, M. Alloury n'a point admis les conclusions des pétitionnaires réclamant la suppression de l'industrie qu'ils traitent en rivale, quoiqu'elle soit véritablement l'auxiliaire de la leur.

La chambre de commerce d'Alger vient de repousser également leur prétention.

Nous recommandons à ceux qui voudraient encore la soutenir, une excellente lecture, celle du septième chapitre de l'ouvrage sur la *Propriété*, publié en 1848 par M. Thiers. Alors les socialistes demandaient aussi la suppression de la concurrence. L'illustre publiciste a démontré que la conséquence nécessaire de ce principe était le monopole des fabricants, le servage de toutes les industries au détriment des consommateurs et particulièrement des ouvriers, la limitation dictatoriale des produits fixée, non d'après les facultés du plus fort et du plus habile, mais d'après celles du plus faible et du plus ignorant; en un mot, le maximum décrété par l'État sur tous les prix (p. 275).

Mais, si nous n'insistons pas sur de telles énormités, qui, Dieu merci, n'exigent pas en ce moment une réfutation sérieuse, nous demandons quelle sorte de questions délicates, embarrassantes, M. Alloury pourrait voir maintenant dans les griefs qu'il a exposés. Le prétendu pri-

vilège des trappistes à l'égard des autres colons était le seul point qui méritât nos éclaircissements.

Faut-il parler des arguments empruntés aux décisions des conciles pour établir que les religieux n'ont pas le droit de cultiver des plantes qui n'ont rien de nuisible et d'en vendre les produits<sup>1</sup>?

On ne contestera pas que les trappistes ne soient de sévères observateurs de leurs règlements ; leurs accusateurs semblent ignorer toutefois que la réforme de l'héroïque Rancé avait précisément pour but de mettre fin aux pratiques relâchées, aux bénéfices et commendes, aux abus aristocratiques introduits, par l'influence des cours, dans les ordres religieux. Que prescrivent ces règlements en effet ? Qu'après le prélèvement de la part nécessaire à l'entretien de chaque maison, tout l'excédant de ses revenus soit consacré à des œuvres de charité, puis à des améliorations agricoles qui sont encore un moyen de secourir les pauvres, et enfin aux besoins des autres communautés de la même famille. L'entretien d'un trappiste, on sait ce qu'il coûte : quatre à cinq sous par jour. En quoi l'augmentation de leurs revenus peut-elle offenser le vœu de pauvreté ? A Staouëli, comme dans toutes les maisons de l'ordre, ce sont les pauvres du dehors qui acquièrent. Cette colonie n'a été fondée avec l'excédant des produits agricoles et des aumônes du monastère d'Aiguebelles, en Provence, que pour préparer, dans l'Afrique française, les mêmes travaux, les mêmes économies, les mêmes charités.

Si l'immense famille de saint Benoît, dont les trappistes sont les continuateurs, s'était abstenue de tout échange, ses quinze cents monastères et ses huit mille fermes auraient-ils nourri, au temps de sa splendeur, trois à quatre millions de pauvres, réhabilité l'agriculture en Europe et défriché les déserts du moyen âge<sup>2</sup> ? L'Église tout entière, ses traditions, l'histoire de tous les ordres religieux, protestent contre l'existence égoïste et stérile qu'on prétendrait imposer à ceux qui se proposent la perfection des mœurs évangéliques, afin de mêler leur industrie à l'industrie commune, leurs inventions, leurs tendresses à

<sup>1</sup> *Prohibemus ne Monachi vel Clerici causa lucri negocientur. — Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus.* Ces mots *causa lucri* indiquent assez que les entreprises qui n'ont pour fin que le lucre sont les seules interdites. Dans le cas de Staouëli, les Trappistes ne font pas de négoce, car ils ne sont nullement des spéculateurs intermédiaires entre un premier producteur et le consommateur. Ils vendent simplement un produit naturel et ce qui est cultivé par eux. Cela est formellement permis d'après le concile de Trente, *Dummodo nihil sordidum aut indecens exequatur*, à plus forte raison, quand les pauvres seuls en profitent.

<sup>2</sup> « La plupart des grands établissements monastiques n'étaient autrefois que des déserts, et nous leur devons le défrichement de plus de la moitié de nos terres. » (Mirabeau en 1790.) Voy. sur les Bénédictins les chap. xx et cxxx de l'*Essai sur les mœurs*, de Voltaire.

nos souffrances, et de se rendre plus sociables par leur solitude même.

Une autre préoccupation, celle des grands exemples chrétiens et du maintien des bonnes mœurs françaises, a déterminé l'établissement des trappistes en Algérie. Je n'éprouverai aucun embarras à en avouer les motifs aujourd'hui qu'un grand nombre de colons respectables a remplacé la multitude d'aventuriers qui se présentèrent d'abord à la suite de notre conquête. Cette préoccupation a ému tous les penseurs et politiques expérimentés qui ont recherché les conditions nécessaires d'une fondation coloniale.

« Les premiers Français, dit Bernardin de Saint-Pierre, qui s'établirent à l'Île de France y apportèrent une grande simplicité de mœurs, de la bonne foi, l'amour de l'hospitalité. La dernière guerre de l'Inde y jeta comme une écume, des banqueroutiers, des libertins ruinés, des fripons qui, chassés de l'Europe et de l'Asie, tentèrent d'y rétablir leur fortune sur la ruine publique. A leur arrivée, les mécontentements généraux et particuliers augmentèrent; toute confiance fut éteinte, toute estime détruite. *Je ne conçois pas la politique d'imaginer que ceux qui troublent une société ancienne peuvent servir à en faire fleurir une nouvelle*<sup>1</sup>. »

Cette réflexion est profondément vraie. Jamais les colonies espagnoles ne se sont relevées de l'éducation que les chercheurs d'or y ont portée. Quel grand tort les boucaniers et les flibustiers n'ont-ils pas fait à Saint-Domingue ! Tous les voyageurs s'accordent à reconnaître que les descendants des premiers habitants français du Canada, choisis dans notre meilleure population agricole du dix-septième siècle, en ont conservé les qualités naïves, les habitudes simples et religieuses. Aussi nous aiment-ils encore après une longue séparation et malgré les excellentes institutions qu'ils ont reçues de l'Angleterre.

Les colonies peuvent échapper aux mères patries, il est vrai, par les qualités mêmes que celles-ci savent leur inspirer; mais, quand l'honneur et une juste indépendance les détachent, c'est qu'alors de grandes nations ont pris naissance pour la gloire de l'humanité. La patrie primitive n'y perd rien. L'Angleterre profite assurément de la prospérité des États-Unis plus que de leur ancienne sujétion. Mais, lorsque des mœurs ou des institutions mauvaises brisent ces liens de parenté entre les nations et leurs établissements lointains, il n'en sort que des ennemis et la barbarie dans la discorde.

Une société nouvelle exige une loi morale plus sévère, s'il est possible, que celle de la société ancienne qui a été son berceau, surtout si elle est en contact avec des peuplades inférieures. N'est-elle qu'une re-

<sup>1</sup> Voyage à l'Île de France. Lettre XI. Mœurs des habitants blancs.

présentation vicieuse du pays d'où elle part ? Les abus de la force vis-à-vis de la faiblesse, les tentations de la violence et de la cupidité, y multiplient sans cesse tous les désordres ; l'émulation n'existe plus que pour le mal.

Cela est particulièrement à craindre de la part des nations qui ont, comme la nôtre, une certaine mobilité, un plus vif penchant à l'imitation.

Les conséquences de ces relations redoutables avec des races déchues ont frappé l'attention des plus anciens chroniqueurs. La foi des croisés eux-mêmes n'y a pas toujours échappé. Ils devenaient parfois fatalistes avec les musulmans. « J'ai vu, raconte Joinville, aucuns « desloiaus crestiens qui tenoient la loi des Bédouins et disoient que « nul ne povoit morir qu'à son jour. Il vaut autant à dire comme Dieu « n'ait povoit de nous aidier. »

Au Canada, les colons qui s'éloignaient trop du centre de la population civilisée se dépravaient. « Vous désirez que nous *francisions* les « sauvages, écrivait à Versailles le gouverneur général M. Dénouville ; « malheureusement les Français qui les hantent deviennent Hu- « rons. »

Voilà les pensées qui m'étaient un sujet de patriotique inquiétude quand je visitai l'Algérie en 1841. M. le maréchal Soult et M. le maréchal Bugeaud ont accueilli les trappistes dans notre colonie, afin de la marquer d'une vive empreinte chrétienne<sup>1</sup>.

A cette époque, Abd-el-Kader ne cessait de témoigner que notre indifférence en matière religieuse nous déconsidérait particulièrement à ses yeux et vis à vis des Arabes.

C'est pour cela qu'à mon retour j'avais l'honneur d'écrire à M. Villemain, ministre de l'instruction publique :

« La religion peut seule assurer une règle à des sentiments si confus. Si la colonie n'était plus chrétienne, elle cesserait d'être française, qu'on en soit certain. Nous croyons que d'éclatants exemples d'austérité, de charité,

<sup>1</sup> « Il n'y aura jamais beaucoup de trappistes, cela est vrai ; mais depuis quand les vertus d'une institution, la grandeur d'une pensée, la puissance d'un exemple, se jugent-elles par le nombre ? Si vous prononcez que la stricte observance de Cîteaux est désormais de trop dans le monde, toutes les associations religieuses vont perdre un modèle d'austérité et d'abnégation qui les émeut plus profondément qu'on ne pense ; elles resteront d'ailleurs sans garanties pour elles-mêmes. Le clergé survivra sans doute ; l'ange aura perdu ses ailes. Mais les révolutions ont de prompts dégoûts, d'étranges retours, et l'humanité, en fin de compte, est faite pour le ciel, puisqu'en toutes choses elle n'estime, au fond, que l'inimitable et l'infini ; elle est déchue, puisqu'elle oublie ou méconnaît si souvent le vrai bien dont elle ne peut se passer. Les saints seront donc toujours exclus et rappelés. » (*Journal des Débats de septembre 1855. — Notice sur le R. P. Hercelin.*)

donnés par des associations religieuses vouées à la culture des terres, pourraient émouvoir les Arabes et seraient très-salutaires sur les Européens. »

C'est pour cela encore que, dans ma première ouverture au général Bugeaud, je lui disais : « *Je vous supplie d'admettre cette goutte de sain-  
« tété dans la caverne africaine.* »

Me permettra-t-on de remercier cette grande mémoire en citant la réponse que je reçus ?

« Si j'avais eu des hésitations, mon cher collègue, sur l'accueil et l'assistance à fournir aux frères de la Trappe, votre chaleureuse recommandation les aurait fait cesser ; mais je suis convaincu, comme vous, qu'ils doivent faire beaucoup de bien, et l'intérêt que vous leur portez ne pourrait qu'augmenter mon zèle. Je les placerai dans le lieu qu'ils choisiront et je leur donnerai tous les secours dont je dispose pour favoriser leur prompt établissement.

« Je vous le répète, leur choix restera libre, et, s'ils veulent commencer dans le Sahel, je les y placerai.

« Toutefois je les verrais, avec confiance, rapprochés de ces tribus de l'Atlas sur lesquelles leurs bons exemples et leurs bienfaits ne manqueront pas d'exercer une féconde influence.

« Et moi aussi, j'ai conservé un bien bon souvenir du temps que nous avons passé ensemble en Algérie. Cette circonstance a eu les résultats que doit toujours produire le rapprochement des hommes sincères, des véritables patriotes. Je serais heureux de vous y revoir et de m'entretenir encore avec vous de cette grande affaire d'Afrique, de ce premier intérêt actuel de la France.

« Recevez, mon cher collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués et affectueux.

« BUGEAUD. »

Qu'on y songe bien, les sectes qui s'occupaient alors beaucoup de l'Algérie ont repris une triste importance. Les trappistes, les sœurs de charité, sont naturellement leur antithèse. A les entendre autrefois, il fallait faire de la seconde France une terre d'essai pour de nouvelles religions et de nouveaux gouvernements. Elles célébraient prophétiquement la réhabilitation de la chair.

Je proteste, de toute mon âme, contre cette réhabilitation en faisant des vœux bien sincères pour que le gouvernement impérial y prenne garde,

Le *Journal des Débats* ne peut être d'un autre avis, j'en suis bien convaincu, et il ne désavouera ni la notice qu'il a bien voulu publier en 1855, ni cette réponse.

F. DE CORCELLE.

# M. VICTOR COUSIN

## ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

---

*La Société française au dix-septième siècle, d'après le Grand Cyrus de mademoiselle de Scudéry*<sup>1</sup>. — *Madame de Sablé*, nouvelle édition <sup>2</sup>.

La condition la plus essentielle de toute admiration véritable est de n'être pas servile. Ce sentiment *libéral*, autrefois à la mode, un peu discrédité aujourd'hui, ce sentiment que M. Cousin signale et relève en maint endroit comme un des éléments les plus vivaces de l'esprit français, ne trouve nulle part une application meilleure et plus sûre que dans ce monde intellectuel, qui a, comme l'autre, ses rois et ses sujets, ses riches et ses pauvres, mais qui n'admet d'autre joug que celui de la conscience et du goût. Admirateur fervent de M. Cousin, je veux profiter de ces franchises, de ces libertés littéraires, pour discuter sincèrement avec lui, non pas, à Dieu ne plaise ! l'intérêt, l'éclat, le charme, la grâce originale et sérieuse de ses derniers ouvrages, — qui oserait les contester ? — mais la valeur réelle de quelques réhabilitations où il semble un peu trop se complaire, la contradiction qui pourrait s'établir entre ses enthousiasmes pour le passé et ses jugements sur le présent, et enfin le défaut de proportion que les esprits chagrins pourraient dénoncer entre la gravité de son âge, ses antécédents philosophiques, sa place éminente dans la littérature, et la persistance ou l'ardeur de son culte pour des idoles féminines, rajeunies par son incomparable talent. On le voit, ma tâche touche à bien des points délicats et ne me laisse que le choix des difficultés et des périls. Le plus humble des disciples se permettant d'avertir son maître, le lecteur le plus charmé craignant de voir trop se prolonger ce qui le charme, ce serait le comble de la présomption et de l'ingratitude, si ce n'était avant tout de la sincérité.

Un mot d'abord sur l'origine et la filiation intérieure de ces œuvres délicieuses que nous avons vues tout à coup éclore au déclin de

<sup>1</sup> 2 beaux vol. Didier, 55, quai des Augustins.

<sup>2</sup> 1 vol., id., ibid.

notre littérature, comme de belles fleurs d'automne sous un tardif rayon de soleil. On a reproché à M. Cousin d'avoir abandonné la philosophie pour se laisser passionner et absorber par des sujets d'apparence plus futile. A un point de vue bien différent, de libres penseurs disposés à exagérer ses doctrines, et des catholiques alarmés de quelques points de son enseignement, ont paru croire que le philosophe, chez lui, abdiquait au profit du littérateur, faute d'avoir l'audace de faire un pas en avant ou le courage de faire un pas en arrière. M. Cousin, dans plusieurs passages, notamment dans la préface de sa nouvelle édition de *Madame de Sablé*, répond à ces insinuations et à ces reproches : « Nous ne considérons pas la littérature « comme une chose frivole; loin de là, nous la croyons tout aussi « sérieuse que la philosophie.... En même temps que nous essayons « de rappeler la jeunesse française au culte du vrai, du bien et du « beau, et qu'au nom d'une saine philosophie nous ne cessons de « combattre le matérialisme et l'athéisme..., il nous a paru que ces « études sur la société et les femmes illustres du dix-septième siècle pourraient inspirer aux générations présentes le sentiment et « le goût de plus nobles mœurs... » Telle est la pensée intime de M. Cousin : il n'a pas déserté; il a changé de régiment, dans la même armée, au service de la même cause.

Cette pensée, on pourrait la développer et la préciser encore plus. Comme Platon qu'il a si admirablement traduit, comme le génie de la Grèce en qui la recherche du vrai s'est presque constamment absorbée dans le sentiment du beau, M. Cousin est un artiste en philosophie plutôt qu'un chef d'école philosophique. Il n'a pas créé de philosophie proprement dite; il a exposé, avec d'inexprimables dons de clarté, d'expansion et de chaleur, la philosophie des autres. Il a surtout fortement renoué la chaîne de la philosophie spiritualiste, brisée par le dix-huitième siècle et très-mal rattachée, par les héritiers plus ou moins directs de Condillac. Relever la grande tradition cartésienne, tendre la main à la philosophie allemande pendant cette période où elle n'était pas encore le déni de tout bon sens et de toute foi, prêter le concours de son éloquente parole à cette renaissance du spiritualisme qui animait l'école écossaise, sillonnait de ses éclairs le génie de Kant, illuminait de ses clartés la haute raison de Royer-Collard et finalement nous débarrassait des froides bandelettes d'une littérature momifiée, tel avait été le rôle de M. Cousin. Sa jeunesse ne léguait pas à sa maturité la responsabilité d'une création à achever, d'un système à soutenir, mais l'intérêt d'une cause collective à défendre sous une nouvelle forme, si l'ancienne ne suffisait plus. En même temps, dans le domaine des idées comme dans celui des faits, s'accumulaient les épreuves et les leçons.

L'esprit libéral se désistait en croyant s'assouvir, et se laissait confisquer par la démocratie. La révolution s'implantait de nouveau dans les âmes, enlêvrant les imaginations et substituait aux heureuses hardiesses, aux innovations fécondes de l'école de la Restauration, un je ne sais quoi qui ne devait être que le triomphe de l'anarchie sur l'ordre, du laid sur le beau et du mal sur le bien. Les derniers élèves de M. Cousin, avec cette sorte d'arrogante dureté qui caractérise la génération nouvelle, le sommaient d'avancer ou de reculer, de dire son dernier mot philosophique ou d'avouer l'impuissance de sa philosophie.

Dans cette situation qu'aggravaient encore les mécomptes de la politique qu'il avait servie, que pouvait faire M. Cousin? Se réfugier dans une société d'élite qui l'abritât contre les entraînements de la foule et le trouble de ses propres pensées, dans une compagnie de beaux esprits, d'hommes illustres, de nobles dames, qui lui offrisent la personnification héroïque ou gracieuse de ses plus chères théories. Mais cette compagnie brillante, il l'eût vainement cherchée dans son siècle : il la trouva dans le passé; là le philosophe s'effaça, et l'artiste prévalut. Il crut d'abord, il crut sincèrement qu'il ne faisait qu'appliquer à des personnages réels et à un des plus glorieux chapitres de notre histoire ce spiritualisme qui l'avait conduit dans une impasse, faute d'une issue assez visible sur la révélation; mais il ne tarda pas à être dominé par cette faculté particulière à ces riches natures qui sont parfois dupes d'elles-mêmes, de leurs illusions et de leurs prestiges, et, en s'abusant, nous ravissent. Il apporta dans ses nouvelles études un enthousiasme juvénile, un sentiment exquis de la beauté, de la délicatesse et de la grandeur, et même un peu de cette ardeur presque sensuelle dont ne se méfient pas assez les érudits, les philosophes, les bibliophiles, les collectionneurs, tous ceux qui ne se sont pas mesurés de bonne heure avec la vie mondaine et n'ont pas touché le fond de ses passions et de ses plaisirs. Dans cette galerie immortelle dont M. Cousin a restauré et marqué de son empreinte quelques portraits désormais ineffaçables, brillait entre toutes une figure radiieuse de beauté, d'esprit, de bonté, de grâce, portant comme une auréole le reflet de la gloire fraternelle, s'embellissant de sa faute même, rachetée par de longues années de pénitence. On sait ce qui advint. La société parisienne s'est trop occupée, je ne dis pas amusée de cet amour rétrospectif, pour qu'il soit de bon goût d'y revenir. M. Cousin fut le rival heureux ou jaloux des contemporains de madame de Longueville. Après l'avoir racontée et dépeinte en traits indélébiles, il fit comme ces amants respectueux et passionnés qui, n'osant pas retourner trop souvent chez la femme qu'ils aiment, s'informent des maisons qu'elle fréquente, et s'arran-

gent pour l'y retrouver. Il la retrouva, en effet, partout, dans cette phase du grand siècle où la sœur du grand Condé fut mêlée à tant d'événements et fit battre tant de cœurs; et aujourd'hui même, en nous offrant ces deux volumes, si intéressants et si curieux, sur la société d'alors expliquée par le *grand Cyrus*, d'après une clef trouvée à la bibliothèque de l' Arsenal, peut-être M. Cousin eût-il mis moins de verve et d'entrain à nous faire profiter de sa découverte, si cette clef ne le ramenait, par une autre porte, vers la figure préférée, et si, à côté du grand Cyrus, il ne rencontrait la belle Mandane.

Il ne s'agit, bien entendu, de contester ni la valeur de cette restitution du roman à l'histoire, ni le parti que M. Cousin a su en tirer. Cette clef, entre ses mains, est devenue une clef d'or ouvrant sur un monde enchanté que l'illustre écrivain semble ressusciter en le racontant. Le don de la vie, ce don précieux, inestimable, qui est le *to be or not to be* des littératures, M. Cousin le possède à un si haut degré, que tout ce qu'il touche, même à travers cet abîme de deux siècles, s'anime aussitôt, se colore, se rapproche de nous, et participe de sa vie et de la nôtre. Qu'il éclaire un point d'érudition ou qu'il déplore la perte d'une gravure, qu'il refasse la bataille de Lens et le siège de Dunkerque d'après Thybarra et Cumes, ou qu'il reconnaisse une de ses figures de prédilection sous les traits d'une princesse de Perse ou de Cappadoce, il s'y intéresse si vivement, il se fait si bien le répondant, le témoin et le complice de ce qu'il retrace, que le lecteur le plus froid est forcé non-seulement de le croire, mais de se passionner avec lui. Ne le chicanez pas sur sa bataille de Rocroy et sur les mouvements stratégiques qui décidèrent la victoire : il aurait presque le droit de vous répondre qu'il y était, et, en voyant avec quelle vivacité il assiste aux victoires du frère, on cesse de s'étonner qu'il prenne tant de part aux grâces triomphantes de la sœur.

Sérieusement, cette faculté d'exposition, tant de fois admirée chez M. Cousin, et qui l'aidait à imprimer aux matières abstraites une clarté, une chaleur communicatives, a dû naturellement devenir plus remarquable encore et plus irrésistible en s'appliquant à des faits historiques, aux scènes tour à tour héroïques et galantes d'une société disparue. Quant au style de M. Cousin, on ne peut plus le vanter sans pléonasme. Depuis les juges les plus austères jusqu'aux bohèmes les plus échevelés, tout le monde salue en lui un maître dans l'art d'écrire. Si je rappelle ici les perfections de ce style, c'est pour faire remarquer avec quels ménagements M. Cousin traite cette pauvre langue française que nos modernes beaux esprits condamnent à de tels tours de force. Pas une surcharge, pas un excès de couleur ou de haut-goût, pas un sacrifice aux périlleux raffinements de l'école actuelle; et cependant nul n'est tenté de le trouver en retard sur son temps ou en

deçà de son idée. Par la profonde et lumineuse harmonie de son expression avec sa pensée, il obtient des effets que poursuivent en vain les enfants prodiges de la paillette et de la métaphore. Qu'on lise son éloquente préface, ses beaux chapitres sur le grand Condé, sur Montausier, sur Molière, et, dans son introduction, cet admirable passage : « L'oubli va vite dans la famille des hommes : les petits-fils ont « peine à reconnaître les images de leurs aïeux ; les générations se « pressent et se précipitent, chacune occupée d'elle même, étrangère « et indifférente à celle qui l'a précédée. Quelques grandes figures « surnagent que la gloire rend toujours présentes ; les autres s'en « vont au néant, et les portraits qui en subsistent, s'ils ne sont accom- « pagnés d'une inscription prévoyante, deviennent bientôt d'indéchif- « frables hiéroglyphes... » Qu'on reprenne une à une toutes ces pages où M. Cousin n'a eu que le tort de céder trop souvent la parole à mademoiselle de Scudéry, l'on reconnaîtra que c'est là la grande et belle prose française, d'autant plus forte qu'elle est plus sobre, d'autant plus originale qu'elle remonte et se noue plus puissamment à l'époque par excellence. L'on ajoutera que M. Cousin peut bien, après tout, faire illusion à soi et aux autres et se croire capable de nous ramener, de gré ou de force, vers ce siècle, cette société et cette littérature, puisqu'il commence par nous en rendre les plus précieux trésors : l'élévation de la pensée et la pureté du style.

Mais, cette question une fois résolue ou plutôt mise hors du débat, il en reste trois qui, selon nous, embrassent le sujet tout entier, et, sans diminuer les qualités de l'œuvre, peuvent servir à discuter la portée de l'entreprise : quelle peut être l'efficacité de cet essai de restauration d'un monde si différent du nôtre, et son influence réelle sur l'état des esprits, les lettres et la société actuelles ? Jusqu'à quel point peut-on accepter la glorification, tentée déjà, mais jamais d'une façon aussi magistrale et aussi complète, de l'hôtel de Rambouillet ? Enfin doit-on admettre cette réhabilitation, même partielle, de mademoiselle de Scudéry et de sa littérature ? Sur la première de ces questions, assentiment respectueux, mêlé de quelques réserves chagrines ; sur la seconde, restrictions formelles ; sur la troisième, négation absolue : telles seront, après une étude consciencieuse, les solutions que nous oserons soumettre à l'éminent écrivain.

Loin de nous l'idée de déprécier ce noble et salutaire enseignement, qui consiste à présenter à une époque menacée d'affaîssement moral et de plus en plus dominée par les intérêts matériels, des types de vertus, d'aspirations contraires, à montrer comment la politesse et la dignité des mœurs élèvent et perfectionnent les ouvrages de l'esprit, à réveiller dans les âmes, à l'aide de cet exemple ou de ce contraste, le goût du beau et le sentiment de l'idéal ! C'est là, nous le

répétons, la tâche que s'est proposée M. Cousin, et il la réalise doublement, en nous donnant le modèle de ce dont il cherche à ranimer le goût. Qu'il y prenne garde pourtant ! c'est lui-même qui va nous fournir une objection ou une remarque. Dans sa préface, bruyamment vantée par des gens dont il avait jusqu'ici assez peu ambitionné le suffrage, non-seulement il accepte, mais il glorifie « ce que d'un bout du « monde à l'autre on appelle la Révolution française. » — Il énumère avec une patriotique complaisance nos légitimes sujets de consolation et de fierté, non pas précisément la liberté politique, qu'il consent de bonne grâce à ajourner, mais la liberté civile, l'égalité, « ces conquêtes de la Révolution. » Voilà ses sympathies bien près de la démocratie moderne. Or cette démocratie a sans doute ses vertus et ses agréments ; elle peut avoir, elle aura un jour, nous voulons le croire, ses manifestations dans un art nouveau, ses inspirations, ses chefs-d'œuvre ; mais, pour le moment, son effet le plus inévitable est de rendre impossible tout ce qui, dans la société française du dix-septième siècle, a charmé M. Cousin et lui a paru digne de nous être proposé pour exemple. On peut même ajouter, sans exagération, qu'elle nous a fait perdre le sens de ces beautés, de ces grandeurs qu'il n'est pas possible de comprendre en les détachant du milieu où elles se sont produites. Il en est des qualités sociales et littéraires de ce monde séparé de nous par tant d'abîmes comme des mots d'une langue, qui tombent en désuétude avec l'idée ou l'objet qu'ils expriment. M. Cousin regrette que la France nouvelle ait rompu si violemment avec son passé, avec ces titres de gloire qui l'ont fait si grande parmi les nations. Ce regret est honorable et légitime ; mais il n'est pas logique. Pour opérer cette transformation radicale d'où sont sorties ces institutions, cette égalité, cette liberté civile, cette démocratie, chères à l'éloquent écrivain, il a fallu un de ces efforts puissants et formidables qui ne laissent pas au présent un point de contact avec le passé. L'héroïsme de ces gentilshommes et de ces princes, les grâces de ces grandes dames, les élégances de cette littérature, les splendeurs de ces salons, les épisodes de ces existences se reflétant dans les œuvres des artistes et des poètes, tout cela s'explique et se traduit par un mot : aristocratie. Dans cette phase fugitive et brillante, au moment où elle sortait, épurée et amoindrie tout ensemble, des guerres féodales et religieuses, au moment où elle allait, après les équipées de la Fronde, s'absorber dans la royauté absolue, l'aristocratie, ou, pour parler plus exactement, la noblesse française resplendit d'un de ces éclats de soleil couchant, plus magnifiques quelquefois et plus riches de couleur que les clartés du matin. Son esprit et ses mœurs achevant de se polir, elle se rencontra et s'unit avec cette puissance nouvelle, cette puissance des lettres, qu'elle inspira et domina, en attendan

qu'elle fût trahie et vaincue par cette dangereuse alliée. Tout fut aristocratique alors, et ne fut intelligible et possible que dans un monde essentiellement aristocratique, depuis le génie de Condé jusqu'aux malheurs de madame de Longueville, depuis les vertus de madame de Hautefort jusqu'aux fautes de madame de Chevreuse, depuis les plaisirs de l'hôtel de Rambouillet jusqu'aux succès de mademoiselle de Scudéry. La lumière venait par en haut; elle se concentrait sur quelques têtes illustres ou charmantes, sur quelques existences privilégiées qui résumaient toute la vie, tout l'intérêt, tout le mouvement de leur époque, et éclairaient à leur tour les couches inférieures d'un reflet de leurs idées, de leurs habitudes et de leurs goûts. Tout concourait à cet ensemble, à ce point de jonction de l'aristocratie qui allait finir avec la littérature qui venait de naître. Corneille et Voiture, quoique roturiers, faisaient, l'un, en écrivant le *Cid*, l'autre en donnant le ton aux lettrés de l'hôtel de Rambouillet, un acte tout aussi aristocratique que Condé en commandant l'armée de Rocroy ou madame de Longueville en déclarant la guerre à Mazarin.

Ceci posé, que devons-nous en conclure? qu'il y a quelque chose d'inconséquent à se réjouir de l'avènement de la démocratie moderne, fille de la Révolution, et à vouloir qu'elle s'inspire des idées et des mœurs d'une société diamétralement contraire. Pour qu'un enseignement soit efficace, pour que tout ne se borne pas, entre un écrivain et son public, à un stérile succès et à un stérile plaisir, il faut que ce public tienne encore par quelques affinités à l'idéal qu'on lui présente, que les exemples auxquels on veut le ramener le saisissent à la fois par les différences et par les similitudes. Ici les similitudes ont disparu; entre le maître, les leçons et l'auditoire, il n'y a plus de contact ni de prise. M. Cousin, parmi toutes ses qualités si remarquables, en possède une que n'ont pas toujours les hommes supérieurs et sérieux. Il se préoccupe très-vivement des écarts d'une littérature qu'il pourrait regarder comme trop inférieure pour mériter même ses colères et ses mépris. Tous les travers, tous les abaissements, toutes les souillures de ce petit art qui remplace l'ancien *romantisme*, trouvent en lui un spectateur attentif, un juge sévère et attristé. Eh bien, en dehors de toute critique de détail sur ces immondices et ces misères, il a dû comprendre qu'il y avait là autre chose que des égarements passagers ou des fautes partielles; qu'il y avait un nouveau courant, entraînant les imaginations et les âmes vers des rives nouvelles où l'on commence par s'enfoncer dans la vase avant de découvrir des prairies et des moissons. L'art démocratique a dû çà et là lui apparaître, avec ses traits caractéristiques, opposés à ceux qu'il a recueillis d'une main si fervente dans sa galerie bien-aimée. L'art qui produit, qui fait réussir *Madame Bovary* et *le Fils naturel*, n'est pas seulement distinct

de celui qui inspire *Bérénice* et la *Princesse de Clèves*, il en détruit la signification et en fait presque oublier la raison d'être : on sent qu'entre les deux sociétés et les deux littératures un torrent a passé, si dévorant, si immense, qu'il rend l'un des deux bords invisible à l'autre. L'aristocratie et la démocratie sont deux arbres qui ne peuvent ni s'acclimater dans la même température, ni s'enraciner dans le même sol, ni se couvrir des mêmes fruits. Voyez un homme qui, pour assister à un spectacle ou pour arriver à un but, est obligé de se frayer un passage à travers une foule où tout le monde est son égal : il s'agite, il se démène, il amplifie démesurément l'effort individuel qui seul peut lui assurer la priorité ou la préséance ; même, s'il obéit à un intérêt très-grave, si la passion s'en mêle et qu'il soit nécessaire de renverser, d'écraser ses voisins de droite et de gauche, il y mettra l'impitoyable dureté de l'urgence et de l'égoïsme forcé. Que l'enceinte au contraire soit gardée, que les places soient réservées à qui de droit, que les rangs inférieurs sachent bien que, pour se rapprocher du rang plus élevé, ils ont à se hausser vers lui et non pas à l'abaisser vers eux, il y aura dans toute l'assemblée un calme, une dignité naturelle, une politesse facile ; l'individualisme n'aura rien à usurper, parce que toutes les places seront désignées d'avance, et les sentiments, se développant sans violence et sans entrave, trouveront pour s'exprimer les nuances les plus délicates. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette image représente assez bien les différences et les contrastes de l'aristocratie et de la démocratie. Transportez-les de la société dans l'art qui lui sert d'expression et de parure, vous y trouverez les mêmes caractères. Là une majesté douce et sereine, une harmonie obtenue sans effort, un goût inné de noblesse et de grandeur, une finesse d'organes qui n'a besoin que de demi-teintes pour voir et de demi-tons pour entendre, et ce fond de pitié et de tendresse, qui est, chez l'élite, comme une dette de cœur, un tribut payé à l'égalité absente. Ici cette physionomie inquiète et agitée, habituelle à qui n'a pas sa place faite et n'est pas sûr de l'obtenir ; ce je ne sais quoi d'excessif, nécessaire à qui veut forcer l'attention des multitudes ; cette exagération de l'individu obligé de se grandir pour qu'on fasse attention à lui ; cette dureté de machine se substituant à la sensibilité humaine et broyant, s'il le faut, tout ce qui arrête sa marche ; cette soif des biens matériels mêlée à des aspirations vagues et chimériques ; ce mépris des nuances, inintelligibles pour un public sans cesse recruté dans la foule, et, enfin, cet arrière-goût de vulgarité et de bassesse, persistant jusque dans les raffinements factices d'imaginations blasées.

Essayez de donner à l'une de ces deux phases de la famille humaine, à une de ces deux expressions de l'esprit humain, les qualités et même les défauts de l'autre ; vous ne le pourrez pas. Madame de

Chevreuse aujourd'hui serait une admiratrice de George Sand, mettant en pratique ses lectures, quittant le toit conjugal avec un rapin ou un pianiste, et finissant par écrire des ouvrages socialistes. Corneille demanderait une prime au directeur de l'Odéon, et ferait, en style Ponsard, de l'honneur castillan à l'usage des étudiants de sixième année et des quarts d'agent de change. Voiture, après avoir frétilé de son mieux et s'être faufilé dans les antichambres d'académie, deviendrait un voluptueux sceptique, un touriste d'opinions, et rechercherait l'amitié de M. Véron : ainsi de suite; les essais d'imitation tourneraient à la parodie. Or, comme on n'admire bien que ce qu'on a le pouvoir et l'envie d'imiter un peu, M. Cousin lui-même, malgré son merveilleux talent, risque d'échouer dans sa tentative de propagande en l'honneur des beautés et des grandeurs de 1648. S'il connaissait quelque part, dans l'ancien monde ou dans le nouveau, une société démocratique qui cultivât toutes les élégances de l'esprit et de l'art, qui sacrifiât le culte des intérêts positifs au goût de l'idéal, qui ouvrît à une élite de lettrés et de causeurs de paisibles et majestueux asiles, qui se formulât en des œuvres harmonieuses et délicates, et si, au retour d'une excursion dans ce pays-là, il nous en décrivait les merveilles en nous invitant à raviver à ces sources nouvelles nos inspirations amoindries, il réussirait, non-seulement à charmer son auditoire, mais à le persuader et à l'entraîner avec lui. Jusque-là, M. Cousin, nous le craignons, ne travaillera que pour son propre succès. Les débris épars de la société polie applaudiront à cet essai de résurrection aristocratique sans le prendre tout à fait au sérieux et sans se croire parfaitement en mesure de renouer la tradition. Le public lettré lira ces pages intéressantes avec un plaisir mêlé de surprise, comme on relit, dans des papiers de famille oubliés au fond d'une armoire, les faits et gestes de générations oubliées, dont on n'est pas bien sûr de descendre. Le gros du public répétera, sur parole, qu'il y a là des livres charmants, tenant le milieu entre la fiction et l'histoire, beaucoup plus vrais que des *contes de fées*, mais presque aussi inapplicables au temps présent; et, après une rapide lecture, il ira jouer à la Bourse, acheter les romans de M. Feydeau ou revoir les pièces de M. Dumas fils.

Mais alors, aurait le droit de nous répliquer M. Cousin, autant vaut condamner à l'inaction et au silence ceux qui luttent encore contre les mauvaises tendances de l'esprit moderne, ceux qui s'efforcent d'opposer les souvenirs, les images d'un temps meilleur aux inspirations vulgaires, au matérialisme pratique de notre époque? S'ils doivent être *la voix parlant dans le désert*, si leur tâche est frappée d'avance de stérilité et d'impuissance, tout est dit, le procès est jugé; il ne reste plus qu'à se voiler la face, à proclamer, en littérature, le

règne définitif des vendeurs du temple, à désespérer de l'avenir des imaginations et des âmes. A Dieu ne plaise que nous nous arrêtions à cette conclusion désolante ! Mais il y a, selon nous, une grave distinction à faire. Dans ces notions du beau, du vrai et du bien, dans ces types d'héroïsme ou d'élégance, dans cet ensemble où M. Cousin salue le triomphe du spiritualisme au sein d'une société d'élite, il existe un côté périssable ou changeant, et un côté immortel. Ce côté changeant et périssable, c'est, pour ainsi dire, le corps, ou mieux encore le vêtement de ces brillantes figures ; ce sont les liens visibles qui les unissent aux mœurs ou aux modes de leur temps : c'est la beauté de l'une, la majesté de l'autre, la grâce de celle-ci, le tour d'esprit de celle-là, la suprême harmonie de toutes avec la société qu'elles ont embellie ou illustrée. Le côté immortel, c'est l'âme, c'est la vérité divine qui planait sur ce noble groupe pour le détacher peu à peu du monde et le rapprocher du ciel ; c'est le spiritualisme chrétien, c'est la religion chrétienne. Ici peu nous importent les immensités qui séparent l'esprit aristocratique d'alors de la démocratie d'aujourd'hui. Les différences de goûts, d'habitudes, d'inspirations littéraires ou mondaines, tout disparaît. C'est le privilège de cette religion, de cette foi, de ne connaître aucune de ces dissemblances, d'embrasser également toutes les phases de l'humanité, d'appliquer à toutes les variations de l'homme son immutabilité sublime, d'être toujours et partout capable de purifier, de relever, au nom de la même vérité et du même Dieu, les intelligences et les cœurs, qu'elle les prenne sur les cimes de l'aristocratie ou dans les bas-fonds démocratiques. Qu'on me permette de citer un nom propre, un seul, qui me servira à exprimer toute ma pensée. Nul, j'en suis sûr, n'accusera le Père Lacordaire de ne pas proposer aux âmes un idéal assez élevé, de ne pas faire sentir assez puissamment à ceux qui l'écoutent ou qui le lisent ce souffle fortifiant et pur où se ravive et s'exalte le goût de toute beauté et de toute grandeur. Et cependant qui ne sent aussi, en l'écoutant ou en le lisant, qu'on est bien loin du doux regard de madame de Longueville et de la mine altière du grand Condé, que la Révolution a passé par là, que la vérité céleste, dans cette bouche inspirée, s'adresse à un monde nouveau, bouleversé, nivelé, repétri par l'égalité moderne ? J'indique à M. Cousin cette nuance sans oser trop y insister : je crains déjà de paraître trop présomptueux comme critique ; que serait-ce comme prédicateur ?

Aussi bien, il ne faudrait pas croire que tout fût bénéfique, pour la littérature, dans cette société aristocratique dont M. Cousin s'est fait, avec tant d'éclat et de bonheur, l'historiographe enthousiaste. Toutes les puissances prépondérantes, dans les alliances qu'elles signent, imposent des charges à leurs alliées. Il y a les frais de la paix comme

il y aura plus tard les frais de la guerre. Je touche ici à l'hôtel de Rambouillet. J'avoue en toute humilité que, malgré bien des autorités compétentes, malgré le témoignage bien entraînant de M. Cousin, je serais assez disposé à revenir à l'ancienne et routinière opinion au sujet de cet hôtel célèbre. Là encore il faut s'entendre : s'agit-il d'affirmer que le salon de l'illustre marquise tint une place très-grande, très-distinguée, et à mille lieues du ridicule, dans la société et la littérature d'alors, qu'on y fit du bel esprit et non pas du faux esprit, que la maîtresse de la maison et ses hôtes ne furent nullement des Philamintes et des Trissotins, et surtout que Molière, dans les *Femmes savantes*, se garda bien de s'attaquer ouvertement à cette noble et puissante réunion ? C'est indubitable, mais toute la question n'est pas là. Ce que je crois, c'est que, dans cette vigoureuse refonte d'où la littérature française sortit tout armée, l'hôtel de Rambouillet représenta justement ce dont elle eut à se débarrasser pour atteindre à sa perfection et produire ses merveilles. Toutes les sociétés sont sujettes à exagérer le penchant qui leur est propre, et la société aristocratique n'échappait pas à cette loi générale. Elle s'exagérait du côté de la délicatesse factice, de la sensibilité quintessenciée, des raffinements immodérés de l'esprit et du cœur, en attendant que le génie et le bon sens ramenassent tout au naturel et au vrai; de même que la démocratie moderne s'exagère du côté du *réalisme*, en attendant que des talents à venir lui rendent le sentiment du beau. Eh bien, cette exagération se personnifia à l'hôtel de Rambouillet : toutes les fleurs artificielles de l'esprit du dix-septième siècle y prospérèrent et y prévalurent, pendant que les plantes vivaces croissaient ailleurs, sous le soleil et la rosée. Les petits vers, la petite prose, la casuistique galante, l'enjolivement épistolaire, y régnèrent en souverains; le génie y passa, y aspira une gorgée de cet air de serre chaude, et ne s'y arrêta pas. Chose singulière ! Il existe, parmi nos contemporains, un homme qui, en présence de nos stériles fantaisies littéraires et de la funeste théorie de *l'art pour l'art*, a émis hardiment cette pensée austère et vraie, qu'il n'y a de grand et de beau, en littérature, que ce qui est écrit, non pas en vue de la littérature même, mais sous l'inspiration d'une nécessité, d'une passion ou d'une croyance : cet homme est M. Cousin, et le voilà qui glorifie l'hôtel de Rambouillet, c'est-à-dire la littérature mise au service de sentiments factices, d'idées éphémères, et devenant l'amusement délicat, mais frivole, d'une société oisive ! Mettons à part les grands seigneurs et les grandes dames : quels furent, parmi les écrivains, les véritables habitués, les *tenants* de l'hôtel de Rambouillet ? Godeau, Conrart, Chapelain, Sarrazin, Ménage, Voiture surtout; des versificateurs, des érudits, des organisateurs d'académie, des faiseurs de madrigaux ou de poèmes

épiques, des professeurs du genre *précieux*, des *épistoliers* prêts à disparaître dans le premier rayon de madame de Sévigné, enfin (ne craignons pas de nous répéter) des *beaux esprits* dans toutes les variétés de l'espèce; tout ce qu'il fallait pour former une littérature de convention — la pire de toutes — à côté de la littérature véritable. Voiture même, M. Cousin en convient, possède, par anticipation, tous les mauvais instincts de l'homme de lettres moderne : il en a toutes les petitesse, les vanités, les perfidies, les immoralités clandestines, les fatuités compromettantes, les basses jalousies, et il n'est pas très-persuadé qu'il n'y ait pas plus de gloire à écrire un joli sonnet qu'à gagner la bataille de Rocroy. En somme, tous ces noms, alors célèbres, aujourd'hui oubliés ou décriés, n'en disent-ils pas plus que toutes les preuves? sont-ce là les grands noms du grand siècle? Corneille et Bossuet parurent dans ce salon, mais ils n'y vécurent pas, et je m'imagine que l'auteur de *Cinna* y sembla très-gauche. Les autres, le groupe immortel, Racine, Boileau, la Fontaine, Molière, madame de Sévigné, n'y entrèrent jamais ou presque jamais : l'influence de l'hôtel de Rambouillet fut nulle pour la plupart et presque dangereuse pour quelques-uns. Ce que Racine et Corneille, par exemple, ont eu d'admirable, est à eux ou aux modèles antiques dont ils se sont si excellemment inspirés. Ce qu'ils ont eu de défectueux, ce que l'on a signalé comme un tribut payé à la mode, au goût du temps, les galantes fadeurs mêlées aux héroïques beautés de l'un, aux grâces enchanteresses de l'autre, on dut les attribuer à cette influence qu'ils subirent sans y succomber, comme les tempéraments les plus sains se ressentent d'une épidémie. Le rôle, la gloire de Boileau, gloire supérieure à celle de ses vers, ce fut d'intervenir comme critique, de prémunir ses amis contre la contagion et de protester rudement contre *Caton galant* et *Brutus dameret*. Quand Boileau écrit, à propos de l'*Alexandre* de Racine :

Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre,

l'ironie porte à faux, puisque l'*Alexandre* de Racine n'est que trop tendre; mais l'intention est juste, et elle remonte évidemment, sinon à l'hôtel de Rambouillet, au moins au goût, aux sentiments, au langage dont il avait eu la brillante initiative. Si l'on accepte Boileau, non pas, grand Dieu! comme l'expression poétique et suprême, mais comme le régulateur de la vraie langue et du véritable esprit du dix-septième siècle, on arrivera peut-être jusqu'à dire avec nous que ce siècle réalisa, dans l'art, le simple et le grand, le vrai et le beau, malgré l'hôtel de Rambouillet et non pas grâce à lui; que l'hôtel de Rambouillet aurait pu affadir ou ajourner le complet développement de notre génie

littéraire, si la verve gauloise et la nature même de ce génie n'y avaient mis bon ordre. Quel est, en effet, au milieu des variétés de physionomie et de caractère, le trait commun à tous les grands écrivains de cette époque? C'est le naturel. Or quoi de moins naturel que cette façon de vivre, de sentir, de penser, de parler en dehors des conditions réelles et nécessaires de la vie, du sentiment, de la pensée, de la langue; d'avoir, à la porte d'un salon, une sorte de vestiaire idéal, afin de s'habiller à la mode d'autres temps et d'autres pays ou plutôt de temps imaginaires et de pays chimériques, sauf à reprendre, en se retrouvant dans la rue, les allures de la vie ordinaire? Il y eut donc, nous en sommes persuadé, une sourde guerre entre ce groupe incomparable et les gloires officielles, consacrées par le salon bleu. Je ne voudrais pas jurer que, dans les soupers d'Auteuil, au moment où les inférieurs, les gais compagnons, tels que Chapelle, déridaient nos grands hommes et se débraillaient un peu en buvant le vin d'Arcueil, on ne s'égayât pas quelquefois aux dépens de la fine fleur des *précieuses* et des *précieuses*. En public, l'attitude de ce groupe vis-à-vis de l'hôtel de Rambouillet était sans doute respectueuse : car il y avait, dans cet hôtel, assez d'illustrations et de grandeurs nobiliaires pour couvrir et préserver de la satire ceux même qui n'y étaient reçus qu'à titre de beaux-esprits. Mais à ces semblants de respect et peut-être d'admiration se mêlait un fond de méfiance et de raillerie : ceci nous mène tout droit à Molière.

On s'est demandé souvent si, dans les *Précieuses ridicules* et surtout dans les *Femmes savantes*, Molière n'avait pas lancé quelques-uns de ses traits les plus meurtriers jusque dans la tenture de velours du fameux salon. On s'est décidé pour la négative, et M. Cousin ne nous laisse là-dessus aucun doute. Assurément, si l'on eût dit à Molière que, sous les traits de Philaminte ou d'Armande, il avait voulu peindre, même par allusion lointaine, la souveraine ou les habitués de l'hôtel de Rambouillet, il s'en serait défendu à grands cris, et il aurait eu raison à tous les points de vue. Ce bureau d'esprit bourgeois et grotesque où trônent Philaminte, Armande et Bélise, n'a presque plus rien de commun avec les majestueuses élégances du modèle primitif. Qui sait pourtant? La comédie de Molière, pour produire tout son effet et se développer dans toute la liberté de son génie, était obligée à deux choses : exagération et dissimulation. Exagération, car il faut au théâtre, surtout au moment où il se crée, ce verre grossissant, sans lequel le personnage se confond avec son voisin et les traits caractéristiques ne sont plus que des nuances; le poète comique est forcé de rassembler en un seul type mille détails épars, pour lui donner toute sa saillie et tout son accent : dissimulation, car, dans la société du dix-septième siècle, le rôle de

Molière eût été impossible s'il n'eût eu l'art de faire prendre le change à ceux qu'il frappait, et de leur persuader qu'il frappait à côté ou au-dessous d'eux. Molière, quoi qu'on en dise, a eu presque autant d'esprit que de génie. Son génie lui a servi à écrire ces œuvres, les plus étonnantes peut-être qui soient sorties d'un cerveau humain : le *Misanthrope*, *Tartuffe*, les *Femmes savantes*, *Don Juan*; son esprit lui a servi à leur trouver des passe-ports sous un roi absolu, dans un monde où la comédie avait besoin de tout dérober en ayant l'air de ne rien prendre, devant des modèles qu'il fallait faire rire à leurs propres dépens, l'œil fixé sur leurs voisins. Le procédé de Molière, dans les *Femmes savantes*, fut à peu près le même, quoique moins dangereux, que dans le *Tartuffe*. Dans *Tartuffe*, il attaqua en masse la dévotion, donna pour toujours des prétextes et des refrains aux esprits irréguliers, et sut s'arranger pourtant de manière à ne mettre publiquement en cause que l'hypocrisie. Dans les *Femmes savantes*, il fit descendre d'un ou deux échelons la manie féminine du bel esprit; il livra à la risée du parterre des auteurs plus pitoyables et moins bien posés que ceux de l'hôtel de Rambouillet; et pourtant, avec un peu de malice, on peut, ce me semble, supposer, sinon qu'il avait voulu peindre l'illustre marquise et ses filles, au moins qu'il y avait songé.

Écoutez M. Cousin : « La noble marquise, parmi toutes ses grandes qualités, avait une délicatesse que blessait toute grossièreté, surtout celle du langage.... Mais, en de telles matières, il est aisé de passer la juste borne, et, pour éviter la grossièreté, de tomber dans le défaut contraire.... Il paraît que sa jeune fille Angélique avait pris quelque chose de cette délicatesse un peu outrée, qu'elle l'avait encore exagérée, et que, s'il faut en croire Tallemant, l'aversion des mots la menait aisément à celle des personnes.... Elle porta jusqu'à l'excès et jusqu'au désagrément la légère préciosité de sa mère.... Cependant Julie ne se rendait pas..., elle n'était pas née pour l'amour..., elle ne pouvait parvenir à surmonter son aversion pour le mariage.... La veille même, elle était aussi éloignée du mariage que jamais.... » Recueillez ces divers traits, et bien d'autres; tenez compte de ce verre grossissant dont nous parlions tout à l'heure; passez ensuite de la noblesse la plus élégante à la bourgeoisie, qui exagérait alors et gâtait quelque peu ce qu'elle essayait d'imiter; puis relisez les *Femmes savantes*, et dites-nous si cette grande dame qui déteste les mots grossiers, si cette jeune fille qui pousse son aversion jusqu'à haïr ceux qui parlent mal, si cette autre personne qui arrive jusqu'à trente-huit ans en se laissant adorer en prose et en vers, sans se résoudre au mariage, si ces poètes de cour et de salon passant leur temps à tresser une guir-

lande de madrigaux en l'honneur de cette belle inhumaine, sont bien éloignés des principaux types et des principales scènes de Molière; s'il ne leur suffit pas de cesser d'être des personnages réels et de devenir des personnages comiques, pour qu'il soit impossible de ne pas reconnaître en eux au moins quelques traits de ressemblance avec Philaminte, Armande, Vadius et Trissotin. Lorsque Armande dit à sa sœur Henriette :

Mon Dieu, que votre esprit est d'un étage bas !  
Que vous jouez au monde un petit personnage,  
De vous claquemurer aux choses du ménage !

lorsque Philaminte s'écrie :

Elle a, d'une insolence, à nulle autre pareille,  
Après trente leçons, insulté mon oreille  
Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas  
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas.

Quand Trissotin lit son fameux sonnet sur la fièvre qui tient la *princesse Uranie*, Armande, Philaminte et Trissotin font-ils autre chose que rapprocher du public ces ridicules et ces travers, adoucis et anoblis à l'hôtel de Rambouillet par le rang et la distinction des personnages? En créant le rôle de Clitandre, en séparant nettement la cause de la cour de celle du bel esprit dégénéré, Molière prenait une de ses précautions habituelles : mais sa pensée ne se renferma pas, nous en sommes sûr, dans le cadre bourgeois qu'il avait choisi à dessein ; elle visa plus haut, et atteignit les sommités mondaines d'où ce travers était parti pour faire son tour de France. Et, dans le fait, Molière ne pouvait-il pas répéter, dans un autre sens, le mot qu'on lui attribue, et dire « qu'il prenait son bien où il le trouvait? » Dût-on me traiter de barbare, j'avoue que je regarde comme un peu puérils et même légèrement ridicules bien des détails de cet illustre ensemble ; cet évêque de Vence, Godeau, se faisant appeler le *nain de Julie*; cet homme de guerre et de cour, Montausier, se proclamant le *mourant de Julie*, et cette Julie, cette grande fille, prolongeant presque jusqu'à la quarantaine son célibat volontaire, pour le plaisir de faire chanter en mauvais vers ses appas et ses rigueurs, et d'entendre tous les jours une douzaine de gentilshommes ou de rimeurs qui ne s'en portent pas plus mal, lui dire qu'ils expirent pour ses beaux yeux ! Non, ce n'est là ni la vertu, ni la dignité, ni la passion sincère, ni l'esprit bien employé, ni même la sensibilité véritable. L'homme et la femme ont en ce monde des destinées plus sérieuses : il ne leur sied point de jouer avec leur esprit et avec leur cœur comme avec des instruments que

l'on force d'exprimer ce qu'ils ne peuvent pas ressentir. L'âme humaine, l'intelligence humaine, ces émanations divines, ont un certain nombre de facultés, et ces facultés possèdent un certain degré de puissance qu'il ne faut pas détourner de leur exercice et de leur but naturels : autrement il se fait une déperdition de nos forces intérieures au profit de sentiments bâtards, aux dépens des sentiments vrais qui se traduisent en devoirs, en bonnes actions et en belles œuvres. Puérilité et stérilité, tel est, en définitive, le double caractère que j'aperçois à travers ces délicatesses, ces élégances et ces splendeurs. De toutes les idées subtiles, de tous les sentiments surhumains, de tous les hémistiches raffinés qui se sont remués chez la marquise de Rambouillet, rien n'est resté, pas une ligne, pas une phrase, pas un vers. C'est pourquoi, relisons Corneille et Racine, Boileau et la Fontaine, Molière et madame de Sévigné; relisons même les *Femmes savantes*, et ne prisons pas trop haut l'hôtel de Rambouillet.

On peut maintenant pressentir notre opinion sur mademoiselle de Scudéry et le *Grand Cyrus*. Toutefois commençons par mettre hors de cause la personne même et la vie de mademoiselle de Scudéry. M. Cousin nous apprend à l'honorer et à l'aimer. Rien de plus touchant que sa fidélité constante, ainsi que celle de son frère Georges, refusant d'abandonner ou de trahir le grand Condé et madame de Longueville qu'abandonnait la fortune et qui se trahissaient eux-mêmes, et persistant à leur dédier *Cyrus*, à leur envoyer successivement les divers volumes dans les circonstances les plus difficiles. Nous sommes prêt à convenir aussi que les contemporains de mademoiselle de Scudéry, les plus haut placés dans la société et dans l'estime de leur temps, l'ont comblée de témoignages de sympathie, ont admiré et fêté ses ouvrages, lui ont délivré force brevets de génie et d'immortalité : c'est positif, mais nous n'attachons pas à ce dernier détail une bien grande importance. La postérité seule est tenue d'être infaillible, les contemporains ne le sont presque jamais : ils font rarement le triage entre l'or et le clinquant, entre la vraie et la fausse gloire. Les deux littératures, la bonne et la mauvaise, marchent chez eux côte à côte, sans trop se douter des séparations qui les attendent. Il y a, à toutes les époques, un jour au moins de vogue pour les ouvrages de l'esprit qui répondent, en l'exagérant, au plus mauvais goût du moment. Qu'est-ce que la mauvaise littérature, surtout celle qui réussit? Ce n'est pas, tant s'en faut, celle qui froisse, heurte ou irrite son temps; c'est plutôt celle qui le flatte trop, qui tombe du côté où il penche, qui outre le type adopté par les imaginations. M. Cousin n'est pas indulgent, Dieu merci! pour la mauvaise littérature d'aujourd'hui : il la signale, en maint passage, comme corruptrice et dégradante, comme caressant les basses passions de la démagogie. Mais

que fait cette littérature? Expression d'une société démocratique, elle exagère encore ce qu'elle exprime; elle représente et réalise l'abus, l'excès, le paroxysme de ce qui lui sert d'inspiration et de raison d'être. Elle va au delà de ce qui s'agite dans la société, de ce que rêvent les intelligences, et elle n'en a, pour un instant, que plus de prestige et d'empire. C'est bien celle-là, si nous ne nous trompons, que M. Cousin déteste, et contre laquelle il réagit si vaillamment. Or les romans de mademoiselle de Scudéry, eu égard à la société de 1648, occupent exactement la même place que les romans et les pièces réalistes vis-à-vis de la société de 1859. Ils satisfirent, ils dépassèrent la part de mauvais goût de ce monde aristocratique, comme le réalisme satisfait, en le dépassant, le mauvais goût de la démocratie. Ils exagérèrent l'aristocratie, à sa manière, par en haut, comme les réalistes exagérèrent la démocratie, à sa façon, par en bas. La société du dix-septième siècle, celle du moins qui se réunissait à l'hôtel de Rambouillet, poussait la galanterie jusqu'à la fadeur; *Cyrus* et *Clélie* poussent la fadeur jusqu'à la mignardise. Elle était délicate, chevaleresque, subtile, précieuse: les romans de mademoiselle de Scudéry poussent la délicatesse jusqu'à la pruderie, la préciosité jusqu'à la miévrerie, la chevalerie jusqu'à l'extravagance, la subtilité jusqu'à l'argutie: ils expriment, en un mot, en l'empirant encore, ce qu'il y avait de pire dans le goût d'une époque ou plutôt d'un salon. La société démocratique est vulgaire, le réalisme est bas: elle est irrévérencieuse, il est cynique; elle méconnaît ou offense les grandeurs d'autrefois, il les outrage; elle vit de plain-pied avec les choses laides, petites, malpropres; il se complaît dans la peinture, forcée de ton, des petites, des laideurs, et des souillures. Ce sont les deux extrêmes contraires, produits du même principe, l'exagération du goût dominant. M. Gustave Flaubert, dans son immonde roman, écrivant de sang-froid, sans se douter de l'énormité qu'il commet, à propos de je ne sais quel vieux marquis impotent: « Il avait été l'amant de la reine Marie-Antoinette, entre MM. de Coigny et de Lauzun; » et mademoiselle de Scudéry, faisant de Sapho un honnête *bas bleu*, une dixième Muse déceimment amoureuse de Phaon et donnant à son entourage des leçons de délicate galanterie, ce sont assurément les antipodes, et c'est pourtant la même chose; une ignorance absolue, volontaire ou non, de ce dont on parle, mise au service, ici de la fadeur aristocratique, là de la brutalité démagogique.

M. Cousin établit une distinction fort juste entre *Cyrus* et *Clélie*: il prouve aisément que *Clélie* marqua la décadence de cette littérature dont *Cyrus* fut l'apogée: il nous démontre à quel point il était plus choquant d'habiller à la française les personnages et les épisodes de l'histoire romaine, présents à toutes les mémoires, que les héros et

les héroïnes de la Perse, de la Médie et de la Cappadoce, perdus dans une complaisante obscurité. Rien de plus vrai, et cependant je persiste à croire que la différence n'est que du plus au moins. *Clélie* est plus absurde, plus ridicule et plus impossible que *Cyrus*; mais le genre de littérature qui nous a donné *Cyrus* à son moment le plus brillant est celui qui, à son déclin, nous a infligé *Clélie*; il ne m'en faut pas davantage pour le condamner. M. Cousin fait bon marché, dans *Cyrus*, des événements, des aventures; mais il demande une exception glorieuse en l'honneur des portraits, de ces fameux portraits où il a pu reconnaître, grâce à sa clef, les vrais originaux de *Cyrus* et de Mandane, de Mazare et d'Aglatidas d'Alcionide et de Thrasybule, de Noromate et de Cléomiré, etc., etc. Bienheureuse clef! M. Cousin a été si content de l'avoir trouvée, qu'elle lui a fait aimer tout l'appartement. Je comprends très-bien que les contemporains de mademoiselle de Scudéry, ceux surtout qui pouvaient se mirer, peints en beau, dans ces toiles transparentes, accueillissent son ouvrage avec transports, et que la curiosité et la vanité, ces deux grands mobiles, fissent taire le bon goût. Il y a plus: la signification de ces portraits, leur application facile et immédiate, le nombre, le rang, la renommée des gens qui devaient en être à la fois curieux et flattés, tout m'explique le succès de *Cyrus*, en dehors de la question littéraire, et sans que je sois contraint d'accuser de mauvais goût, même passager, mon cher dix-septième siècle. Ce succès dépassa-t-il de beaucoup celui qu'obtiendraient des logoglyphes réussis ou des charades bien jouées dans un salon de spirituels oisifs? Ne dépendait-il pas presque entièrement de cette curiosité même, du plaisir qu'éprouvaient les intéressés, leurs amis et leurs connaissances, à soulever tous ces masques pour saluer les visages? N'était-ce pas, en un mot, un succès de bal masqué plutôt que de littérature? M. Cousin ne nous autorise-t-il pas à le penser, en déclarant qu'après la génération qui avait eu tout son enjeu dans les récits et les portraits de *Cyrus*, ils étaient devenus lettres closes, et que la célébrité de l'auteur et du livre avait commencé à se perdre dans l'oubli?

Je comprends aussi que M. Cousin s'intéresse très-chaudement à cette partie du roman de mademoiselle de Scudéry, qu'il s'empare avec bonheur des clartés qu'elle jette sur des personnages et des événements historiques; et cela pour une raison tout opposée; parce qu'événements et personnages sont aussi loin de lui qu'ils étaient près des lecteurs de mademoiselle de Scudéry. Ce qui était pour eux une curiosité contemporaine est pour lui une curiosité rétrospective, retrouvée après de longs espaces et s'adressant tout ensemble à ses passions d'artiste, d'historien et d'érudit. Dans ces conditions nouvelles, le *Cyrus* a eu pour M. Cousin presque les mêmes séductions

que pour les lieutenants de Condé ou les admirateurs de Mandane, et il lui a fourni, pour quelques heures, un moyen de plus de se prouver à lui-même que madame de Longueville est tout au plus de son âge. Cette lecture, du reste, ne lui aurait-elle donné qu'un éclaircissement inédit sur la bataille de Rocroy et une occasion de la raconter, il faudrait le remercier, au nom des lettres et de l'histoire, d'y avoir apporté tant de vivacité et d'intérêt. Mais, une fois ces concessions faites, et en me renfermant dans la critique littéraire, j'avoue que ces portraits, avec leurs étiquettes persanes, grecques ou arméniennes, me paraissent d'une parfaite insignifiance et d'une monotonie déplorable. Je les ai lus en conscience, et j'y ai d'autant plus de mérite qu'ils interrompent, dans ces deux volumes, la prose de M. Cousin. Il m'est impossible d'en démordre : littérairement, c'est aussi mauvais dans son genre que M. Champfleury dans le sien. Ce sont évidemment, à quelques exceptions près, des portraits de complaisance, trop uniformément flattés pour pouvoir être ressemblants. On dirait une ritournelle, ramenant invariablement l'ovale du visage, la couleur des cheveux, l'éclat ou la douceur des yeux, l'élégance de la taille, la perfection de la gorge, etc., etc., etc., le tout pour la plus grande gloire des modèles, le tout dans un costume indéfini, voiles de lin, tuniques de gaze, qui rappellent l'antiquité grecque ou romaine de l'ancien Opéra. Qu'est-ce donc, lorsqu'il faut travestir un évêque en mage, une mine de poudre en un amas de fascines auxquelles on met le feu, et mademoiselle de Scudéry elle-même, la pudique mademoiselle de Scudéry en Sapho!!! Non, l'imagination la plus complaisante, la mieux disposée à prendre les choses par le côté idéal et épuré, ne peut pas se prêter à de pareils escamotages de la vérité historique et de la vérité humaine : drogue pour drogue, je ne sais si je ne préférerais pas le vin bleu de la bohème à cette crème tournée !

Je suis plus à l'aise avec une opinion de M. Cousin, qui lui fait grand honneur, et où je rougirais de ne pas être de son avis. Il s'indigne avec raison contre ce cynique effronté, Tallemant des Réaux, qui calomnie la vertu de ces nobles dames. Il stigmatise de ses généreuses colères cette misérable façon de ternir, par des anecdotes suspectes et d'apocryphes commérages, tout ce qu'il y a eu de grand et d'illustre dans notre glorieux passé, et d'accréditer ainsi d'âge en âge d'odieux mensonges où notre basse littérature trouve ses textes de prédilection. L'indulgence, j'allais dire l'admiration de M. Cousin pour mademoiselle de Scudéry lui vient justement de ce qu'elle nous donne l'envers de Tallemant des Réaux et peuple de vertus immaculées, sous le pseudonyme de Médie et de Bactriane, la rue Saint-Thomas-du-Louvre et le Marais. Assurément M. Cousin est dans le vrai, et, s'il n'y

était pas tout à fait, il faudrait se garder de le dire. Comme lui je crois à la vertu de ces héroïnes de la galanterie *scudérienne* ou du moins de presque toutes. Comment se fait-il pourtant que cette époque, cette société si chevaleresque, si éthérée, si préoccupée du soin de renchérir sur les sentiments vulgaires et les simples devoirs de l'honnête homme et de l'honnête femme, ait préparé tant de complaisances aux amours de Louis XIV, tant d'observations satiriques, non plus aux Tallemant, mais aux vrais moralistes, à Boileau, à la Bruyère ?... Je m'arrête; j'allais nommer la Rochefoucauld, et je ne veux pas aggraver mes torts vis-à-vis de M. Cousin.

Ces objections, librement présentées, n'ôtent rien, — ne nous lassons pas de le redire, — au mérite de la découverte, au charme et à l'intérêt du livre. Venant après les belles études sur madame de Longueville et madame de Sablé, sur madame de Chevreuse et madame de Hautefort, cet ouvrage complète l'ensemble de ce glorieux travail, en agrandit l'horizon, achève d'éclairer ces nobles figures et leur illustre entourage. Quant à mademoiselle de Scudéry, si ses portraits ont rendu quelque service à M. Cousin, il l'en a payée au centuple. Il leur a donné, en les encadrant, une seconde vie, et celle-là ne s'éteindra plus. Il y a, dans ces deux volumes, deux cents pages qui feront vivre celles de l'auteur du *Grand Cyrus*. Les admirateurs de M. Cousin ne commenceraient à s'alarmer, la critique ne reprendrait ses droits, que si, d'une part, il arrivait à se répéter; si, de l'autre, il s'obstinait par amour-propre d'inventeur ou par aveuglement d' amoureux, à glorifier ce qui ne mérite pas de gloire, à réhabiliter ce que le bon goût a justement condamné. Telle que nous venons de la parcourir avec M. Cousin pour *cicerone*, la galerie de mademoiselle de Scudéry n'est et ne peut être qu'une heureuse trouvaille, une *curiosité* historique et littéraire, enchâssée par un grand écrivain.

ARMAND DE PONTMARTIN.

## UN NOM<sup>1</sup>

Quinze jours après, M. Deschamps donna un grand diner pour célébrer sa retraite des affaires et présenter son successeur. Comme il n'avait pas l'habitude de recevoir et que ses appartements eussent été trop petits, il avait convoqué ses convives au restaurant du *Jardin-Turc*. Madame Deschamps devait cependant faire les honneurs du repas. Tous les députés de la Seine avaient été convoqués, ainsi que les plus notables négociants du Marais et quelques-unes de mesdames leurs épouses. La mère et la sœur de Jules, invitées avec instances, n'avaient pas cru, en raison de l'immense obligation qu'elles avaient du procédé de M. Deschamps, pouvoir se dispenser d'accepter. Jules ne connaissait pas la liste complète des invités. Il échangeait des poignées de mains et des compliments dans le salon d'attente, lorsqu'il vit entrer M. de Lessac, et tout son sang reflua aussitôt à son cœur. M. de Lessac souhaita le bonjour à l'amphitryon, salua madame Deschamps, puis vint droit à Jules, et lui serra la main avec de vives démonstrations de sympathie.

— Mon cher monsieur Jules, lui dit-il, je suis très-heureux de ce qui vous arrive. Savez-vous que vous voilà en chemin de faire rapidement fortune ?

Et il ajouta à demi-voix :

— Et de redorer l'écusson de votre père ?

— J'ai été fort touché, répondit Jules, de l'empressement que vous avez bien voulu mettre à me faire parvenir vos félicitations, quoique vous fussiez alors indisposé. Votre santé paraît complètement rétablie ?

— Je ne souffre plus depuis huit jours, reprit M. de Lessac. C'était une atteinte d'un vieil ennemi, d'un rhumatisme qui remonte à bien des années. Dans ces occasions-là j'écris comme un ange, parce que ma fille tient la plume.

Jules fut charmé de voir dissiper par ces paroles tout doute sur ses conjectures.

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* des 25 novembre et 25 décembre 1858.

— Et mademoiselle votre fille se porte bien ? demanda-t-il d'une voix mal assurée.

— Elle est à merveille, et toujours gaie comme un pinson, dit M. de Lessac. Mais nous nous plaignons de vous et de votre sauvagerie. Je comprends maintenant que vous étiez dans les grandes affaires. Nous rentrons à Paris le 15 octobre, et j'espère que nous aurons le plaisir de vous voir ?

Jules s'inclina, sans trouver rien à répondre. D'autres convives venaient d'ailleurs lui faire leur compliment, et il se vit séparé de M. de Lessac.

On passa bientôt dans la salle à manger, où chacun chercha dans une certaine confusion sa place indiquée par une étiquette. Madame Deschamps était flanquée de deux honorables, les plus importants et les plus décorés de la réunion. M. Deschamps avait à sa droite la femme de l'un d'eux, et à sa gauche madame de Fresneuse, accostée elle-même du président du tribunal de commerce. M. de Lessac, disposé à faire assez peu d'attention aux femmes présentes, lut sur un bulletin le nom de mademoiselle Michel, et vit s'asseoir près de lui une belle jeune personne, dont les traits empreints d'un caractère élevé de dignité et de modestie rappelaient singulièrement ceux de Jules. Il en fut aussitôt frappé, plus que du nom vulgaire auquel il n'avait pas d'abord pris garde, et, après avoir respectueusement demandé si c'était bien à la sœur de M. Jules qu'il avait l'honneur de parler, il lui adressa des paroles et des attentions de la plus exquise courtoisie. Noémi avait éprouvé, de son côté, une vive émotion, en lisant sur le couvert de son obligé voisin le nom de M. de Lessac. Jules, le plus jeune des conviés, et pourtant en quelque sorte le héros de la fête, avait été placé à table près de mademoiselle Elvire, et cette circonstance, remarquée et commentée par tous les assistants, répandit bientôt dans la salle entière la conviction qu'il ne tarderait pas à joindre un titre plus intime à celui de successeur de M. Deschamps. Il avait le sentiment que cette pensée était dans l'air, ce qui ne le gênait pas médiocrement, et le regard scrutateur de M. de Lessac, qui souvent se portait sur lui, n'était pas fait pour le mettre plus à son aise. Et cependant il ne pouvait négliger sa blonde voisine sans une sorte de grossièreté, à laquelle aurait même paru se joindre quelque ingratitude.

Les commencements du repas furent assez mornes, comme il arrive toujours dans ces réunions solennelles; mais, suivant l'usage aussi, on s'anima peu à peu, et la salle devint de plus en plus bruyante. Il n'est pas besoin de dire que les députés parlaient politique, et que les négociants parlaient de leurs affaires. La question des sucres était le champ commun, ou le champ clos, où les uns et les autres se rencon-

traient, et ces rencontres étaient loin d'être toujours pacifiques. Dès avant le champagne c'était un cliquetis de conversations croisées, d'interruptions, d'exclamations, où se choquaient les mots de betterave, de ministère, de projet de loi, de sucre indigène, d'esclavage, de tarifs, sans préjudice de l'argot plus spécial de la mélasse, du rendement, du terrage et de la bonne quatrième. Il y eut un moment où M. de Lessac lui-même brisa l'entretien engagé avec Noémi, pour prendre contre une vive attaque la défense des colonies. Il y mit une ardeur extrême, et l'on s'échauffait, lorsqu'un spirituel fabricant du Nord s'écria : « Prenons bien garde, messieurs, voilà M. de Lessac qui va nous battre tous à coups de cannes. » Cette facétie, accueillie par de gros rires, eut un plein succès et mit fin à la discussion. L'industriel de Valenciennes avait trouvé des émules, et il y eut un feu roulant de calembours.

— Nous serons alors comme des sucres *tapés*, disait l'un.

— Vous me semblez bien *raffiné*, répondait un autre.

J'en passe, et certainement des meilleurs.

Que pouvaient faire des femmes au milieu de ce brouhaha ? A l'exception de Noémi et de sa mère, elles n'en paraissaient pas étonnées, et ne perdaient pas un coup de dent. Mais la marquise de Fresneuse regrettait sa retraite de la place Royale où elle était bien impatiente de rentrer. M. Deschamps était cependant aussi attentif pour elle que la situation le lui permettait, et le président de gauche, vrai Perrin Dandin commercial, avait essayé de faire l'aimable en lui expliquant quelques procès importants qu'il venait de juger. « Vous verrez un jour votre fils revêtu de la toge consulaire, » avait-il dit avec emphase, et madame de Fresneuse n'avait pas semblé très-sensible à cet honneur. Noémi observait, non sans surprise, ce monde inconnu où l'on célébrait l'entrée de son frère. M. de Lessac d'ailleurs s'occupait beaucoup d'elle, et ne paraissait plus songer à la défense des colonies.

— Je vous demande mille pardons, dit-il, mademoiselle, de m'être mêlé un moment à ce tapage. C'est impardonnable lorsqu'on a une aussi charmante voisine. Connaissiez-vous nos convives ?

— Pas un seul, répondit Noémi. Nous vivons, ma mère et moi, très-retirées, et nous n'allions même pas chez madame Deschamps.

— Si j'en crois certaines apparences, reprit le baron avec une intention marquée, les relations vont devenir plus fréquentes.

— Je ne le pense pas, dit simplement Noémi. Ceci n'est qu'une sorte de formalité qui ne tire pas à conséquence, et la santé de ma mère nous servira toujours d'excuse.

— Comment trouvez-vous mademoiselle Deschamps ?

— Elle me paraît avoir de la fraîcheur et de jolis yeux, je serais

assez en peine de la juger autrement, car je ne lui ai jamais parlé.

— Il est vrai, mademoiselle, que vous êtes faite pour un tout autre monde, et je conçois que vous soyez peu tentée de fréquenter celui-ci. Je ne suis ici moi-même que pour témoigner mon sincère intérêt à votre frère.

Et, baissant encore la voix, M. de Lessac ajouta presque galamment :

— Il a bien voulu nous confier un mystère, qu'il suffirait de vous voir pour deviner.

Noémi ne répondit pas, et sa physionomie sérieuse fit comprendre au baron qu'il ne devait pas aller plus loin sur ce sujet ni sur ce ton.

— Je prierai M. Jules, continua-t-il, de me présenter après le dîner à madame votre mère, et j'espère qu'elle me permettra d'aller lui apporter chez elle-même mes hommages. Vous n'ignorez sans doute pas, mademoiselle, de quel inappréciable bienfait je suis redevable à votre excellent frère ?

— Ma mère l'ignore, s'empressa de dire Noémi. Nous évitons avec soin tout ce qui pourrait l'émotionner, et je vous serai bien obligée de ne lui en pas parler. Mon frère n'aime pas à se faire valoir, et il n'a raconté qu'à moi seule un incident où il prétendait avoir eu plus de bonheur que de mérite.

— Voilà une discrétion et une modestie, reprit M. de Lessac, qui ne peuvent qu'ajouter à ma reconnaissance et à mon désir de cultiver des relations avec votre famille.

— Ma mère sera fort touchée de vos intentions, monsieur, mais je crains qu'elle n'ait le regret de n'en pouvoir profiter. Elle ne fait et ne reçoit absolument aucune visite.

— J'espère, mademoiselle, qu'elle voudra bien consentir à une exception en ma faveur, et dans tous les cas ce sera un devoir pour moi que d'essayer.

Noémi pensa que ce devoir se révélait un peu tard, et ne put s'empêcher de remarquer intérieurement qu'il coïncidait avec le changement de situation de son frère. « Mon pauvre Raymond, se dit-elle, que de menaces se joignent déjà pour lui aux premiers sourires de la fortune ! Le voilà presque compromis en public, à côté de cette petite poupée d'Elvire, et en même temps voici M. de Lessac qui va faire succéder des caresses à d'odieux et ingrats dédains. Comment échappera-t-il à ce double danger ? Et serait-il possible que des jeunes filles trempassent dans ces complots intéressés ? Certes, il est naturel qu'on le recherche, mon noble frère, et il n'y a pas une femme au monde qui ne fût honorée de sa tendresse. Mais c'est à lui de choisir la plus digne, en dédaignant à son tour celles qui croiraient peut-être lui faire une grâce. Je gagerais que M. de Lessac est moins riche qu'il

ne paraît, et que les beaux yeux de sa fille sont un piège sur lequel il compte pour trouver un gendre accommodant. » Noémi se sentit de plus en plus d'éloignement pour l'aimable baron, et ne lui fit plus que des réponses distraites et réservées. Elle regardait Jules, qui lui-même était plus occupé de ce qu'elle pouvait dire à M. de Lessac que des charmes de mademoiselle Deschamps. Il s'était étudié à n'échanger avec Elvire que des lieux communs sans importance, et je dois reconnaître, à l'honneur de la riche héritière, que la chose n'avait pas été trop difficile. La confiance que son père lui avait faite du véritable nom de Jules l'avait sans doute disposée à lui marquer plus de bienveillance, sans pourtant qu'elle arrêtât encore ses vœux sur lui. Elle voulait un titre aristocratique, mais un titre hautement annoncé et non pas caché; elle voulait surtout pouvoir oublier le commerce qui avait amassé sa dot; elle avait vingt ans et demi, elle voyait approcher sa majorité, et il ne lui convenait pas d'attendre, ni comme fille majeure ni sous le nom de madame Michel, que Jules eût achevé son évolution de chrysalide. On voit donc que de ce côté la liberté de Jules ne courait pas encore de grands périls.

Tout cela était ignoré de l'assistance. Aussi, lorsqu'au dessert M. Deschamps proposa de boire aux succès de son successeur, un convive, déjà un peu ému par la cave du Jardin-Turc, crut faire merveille en proposant de joindre à cette santé celle de mademoiselle Elvire. Il y eut des bravos répétés, et une scène des plus embarrassantes pour les deux jeunes gens et pour leurs parents. On comprend qu'aucune réclamation n'était possible. Madame Deschamps supporta bravement la bourrasque, et trinqua de bon cœur, en se défendant à peine contre des allusions transparentes qui étaient presque des compliments. Tout en persistant dans ses prétentions vaniteuses, elle n'était pas très-pressée de se voir éclipsée par sa fille, et la combinaison transitoire de Jules, même avec une assez longue expectative, aurait été de son goût. M. Deschamps était fort contrarié de cette indiscreète et ridicule boutade, et, si la confusion qui régnait dans la salle l'avait permis, on eût pu remarquer qu'il s'abstint de proposer le malencontreux toast à la mère de Jules. La main de la marquise de Fresneuse tremblait quand elle dut choquer un verre d'eau rougie contre la coupe écumeuse du loquace président. M. de Lessac fixa sur Noémi un regard pénétrant, dont l'expression était assez narquoise.

— Voilà, ce me semble, dit-il, un grave personnage dont le champagne a fait un enfant terrible. Voulez-vous, mademoiselle, que nous portions cette double santé?

Une inspiration subite s'empara de mademoiselle de Fresneuse. « Qu'il partage l'erreur commune, pensa-t-elle. Après tout, je n'ai

pas mission de le détromper. » Elle ne répondit rien, parut quelques instants indécise, de vives couleurs remontèrent à ses joues d'ordinaire assez pâles, et, baissant les yeux, elle tendit sa coupe restée pleine, que le baron toucha légèrement de la sienne.

On se leva de table en tumulte, et Noémi prit le bras de son voisin de gauche, gros négociant qui ne lui avait pas adressé quatre phrases dans tout le cours du repas. M. de Lessac ne s'était pas empressé d'offrir le sien. Il ne fit que traverser le salon, ne demanda pas à être présenté à madame de Fresneuse, et s'esquiva pour gagner sa voiture qui l'attendait à la porte. « A Saint-Cloud, » cria-t-il d'un ton d'impatience. Les chevaux reçurent en coups de fouet la monnaie de sa mauvaise humeur, et le baron roula rapidement le long des boulevards en se disant : « Que diable suis-je venu faire dans cette galère ? J'y ai trouvé, parmi des rustres, une fille rusée qui s'est moquée de moi. Sans l'ébourrifante sottise de ce comparse aviné, dont l'entrée en scène a fait un si beau coup de théâtre, j'allais peut-être compromettre Jeanne ! J'aurais mieux fait de rester me soigner, car de plus je me sens repris de mon rhumatisme. »

Le lendemain matin, madame de Fresneuse était encore tout étourdie d'une soirée bien en dehors de ses habitudes. Elle s'informa doucement auprès de son fils s'il avait vraiment quelques intentions sur mademoiselle Deschamps, et se contenta d'une simple dénégation. La conversation de Raymond avec sa sœur fut plus longue. Noémi avait le cœur si sincère, qu'elle s'accusait déjà, comme d'un manque de franchise, d'avoir laissé M. de Lessac sous l'impression du double toast du dessert, et cependant elle avait tout au plus à se reprocher une pantomime silencieuse. Elle raconta naïvement tout ce qui s'était dit à table. Raymond l'écoutait avec une curiosité avide, et, quand il l'entendit s'excuser :

— Ma chère Noémi, s'écria-t-il, c'est à moi de te demander pardon, car je suis bien coupable. Tu ne me caches rien, et moi je t'ai caché quelque chose.

Et il alla chercher la lettre de Saint-Cloud, soigneusement conservée avec son enveloppe déchirée.

Noémi la déploya délicatement, la lut deux fois en silence, examina le chiffre et le cachet, puis dit de sa voix la plus douce :

— C'est mademoiselle de Lessac qui a écrit cette lettre, n'est-il pas vrai ?

— J'ai eu de suite la même pensée, et j'en ai eu hier la confirmation par son père.

— Et qu'as-tu répondu, mon pauvre Raymond ?

— Je n'ai pas répondu, je me suis borné à envoyer des cartes.

— Des cartes ? une seule aurait suffi. Néanmoins, c'est bien, c'est très-bien. Je tremblais que cette jeune fille n'eût une lettre de toi.

— Tu lui en veux donc beaucoup ?

— Sans doute, je lui en veux d'avoir troublé la paix de ton cœur, sans qu'il soit en son pouvoir de te rendre heureux. Je lui en veux surtout de n'être pas digne de toi. Mais je serais charmée d'apprendre son mariage avec un duc riche de plusieurs millions; ainsi tu vois que je ne lui souhaite aucun mal.

— As-tu remarqué le post-scriptum ?

— Je ne voulais pas t'en parler. C'est un acte fort inconsidéré pour une jeune fille, et cependant, mon cher Raymond, admire comme ta sévère sœur est indulgente ! Je ne lui en ferais pas un crime sans la circonstance de ton changement de position. Mais ne se souvenir de toi qu'au moment où l'on apprend que tu vas faire fortune, c'est odieux.

— Permits-moi, ma bonne Noëmi, de ne pas te trouver aussi indulgente que tu le dis.

— Conviens du moins qu'en ce qui concerne le baron c'est clair comme le jour. Il n'est pas venu pour autre chose au dîner d'hier; il a déguerpi assez impoliment, il a oublié de nouveau cet impérieux devoir qui exigeait qu'il fût présenté à notre mère, dès qu'il a cru comprendre que tu n'étais plus libre.

— Je ne suis pas l'avocat du baron; mais Jeanne va donc croire aussi que le fier Vendéen a joué avec elle la comédie et s'est épris des beaux yeux de la cassette de mademoiselle Deschamps ?

— Elle en aura du dépit huit jours, et l'a bien mérité. Si elle est riche, elle sera très-recherchée cet hiver et sera vite consolée. Mais je t'avoue qu'il m'est venu des soupçons sur la solidité de sa fortune.

— Tu devines tout, ma chère Noëmi, car je t'avais encore caché une chose. M. Deschamps a cru devoir me recommander une extrême prudence dans les rapports d'affaires avec M. de Lessac, dont il prétend que le crédit est douteux.

— J'en étais sûre, dit Noëmi plus animée qu'elle ne l'avait semblé jusqu'alors. Eh bien alors, c'est un véritable guet-apens.

— Prends garde, répondit Raymond avec un sourire triste, de n'être pas en ce moment insensible toi-même pour ton frère aux beaux yeux de la cassette.

— C'est très-différent, reprit Noëmi. Assurément je suis pour toi comme une mère, j'aimerais à te voir faire un brillant mariage, et la jeune fille qui t'accorderait sa main me paraîtrait d'autant plus digne de toi qu'elle témoignerait mieux, par les avantages qu'elle t'apporterait, que tu serais l'objet de ses préférences. Mais je proteste aussi

que je te verrais, sans aucun déplaisir, choisir une compagne dans des conditions de fortune plus modestes, si vraiment tu la choisisais, pour ses qualités et ses grâces, dans une de ces maisons de verre où pénètre librement la lumière. Mais ce n'est ici ni l'un ni l'autre. Est-ce un intérieur modeste que celui de M. de Lessac? Jeanne est-elle une opulente héritière qui s'honorerait en arrêtant sur toi son choix, ou est-elle une douce enfant que tu appellerais à partager ton aisance? Rien de semblable. C'est une jeune fille élevée dans le luxe, qui a pu avoir un caprice bientôt comprimé par son mépris pour le commerce. Il n'y a là pour toi que des dangers. Et puis, je n'entends rien aux affaires, tu le sais bien, mon pauvre Raymond, mais il me semble que ce n'est pas au moment où tu prends une responsabilité qui t'a assez effrayé pour te faire hésiter, et où M. Deschamps te confie ses fonds, que tu pourrais songer à une alliance imprudente. Un nom commercial, tu me l'as dit plusieurs fois, a aussi son honneur à préserver avec soin de la moindre atteinte ; sais-tu bien jusqu'où M. de Lessac pourrait t'entraîner ?

Raymond réfléchit profondément, puis il s'écria :

— Tu as toujours raison, ma bonne Noëmi. Pardonne-moi encore, je ne pensais pas à cela, c'est une considération décisive et qui n'admet pas de réplique. J'aurais pu glisser sur la pente d'un abîme. Pauvre jeune fille ! Est-il possible qu'elle soit elle-même sur cette pente ! Elle m'en devient, je l'avoue, plus intéressante, mais je n'appartiens pas à moi seul. Le nom de Jules Michel a désormais des exigences comme celui du marquis de Fresneuse. Sois tranquille, je n'y songerai plus. Veux-tu que je brûle cette lettre ?

— Confie-la-moi, dit Noëmi, j'en accepte le dépôt à une condition, c'est que, si tu en reçois d'autres de la même écriture, tu me les apportes.

— Je te le promets, dit le jeune homme, et avant de les avoir ouvertes.

— C'est plus que je ne t'aurais demandé, reprit Noëmi.

Raymond embrassa tendrement sa sœur, et courut à ses affaires.

Vers la même heure, M. de Lessac, qui n'avait pu dormir de la nuit, voyait entrer Jeanne dans sa chambre.

— Eh bien, mon père, comment s'est passé votre dîner ?

— Fort mal en vérité, ma chère enfant, car me voici repris de mes douleurs, et je suis tout perclus.

— J'en suis désolée ; je vous disais bien que vous n'étiez pas assez complètement rétabli pour vous risquer à un grand repas.

— Tu me le disais bien, et en attendant, conviens-en, tu mourais d'envie que j'y allasse.

— Un peu de curiosité, pour avoir des nouvelles des mœurs de ces indigènes. Et auprès de qui étiez-vous à table ?

— Figure-toi qu'à ce dîner de restaurant on avait invité des femmes, et que M. Deschamps y exhibait sa dame et sa demoiselle. Elles ont dû se bien divertir ! L'on a beaucoup mangé, beaucoup bu, beaucoup crié et discuté, et l'on a traité fort bruyamment la question des sucres. J'avais d'un côté un député vulgaire, et de l'autre la sœur de Jules.

— Ah ! vraiment ? Et comment est-elle ?

— Elle ressemble à son frère. Mais, à propos, le mariage de Jules avec mademoiselle Deschamps paraît tout à fait arrangé.

— Je m'en doutais, dit Jeanne en s'efforçant de rire. Est-ce lui qui vous en a fait part ?

— Ce n'est personne encore, mais la chose est évidente. Il était près d'elle à table, et madame Deschamps, qui minaudait en les regardant avec complaisance, recevait presque les compliments. On a même porté au dessert la santé des deux jeunes gens.

— Mademoiselle Deschamps est-elle jolie ?

— C'est une blonde assez fade et assez insignifiante. Croirais-tu qu'elle se nomme Elvire ?

— Elle a au moins cela de poétique, dit Jeanne en riant de nouveau. Et M. Jules paraissait-il bien épris ?

— Pas précisément, il avait plutôt l'air bien ennuyé. Mais qu'importe ? c'est une affaire. Aïe ! mon bras me donne des élancements terribles.

— J'étais sûre que ses grands sentiments finiraient par là. Il pourra mettre sur son enseigne : M. Michel, gendre et successeur de M. Deschamps, absolument comme mon marchand de pommade. Et quelque jour sa veuve inconsolable continuera son commerce. Que tout cela est héroïque et chevaleresque ! Je vous en supplie, mon père, quand donc quitterez-vous ces maudites affaires qui raccornissent ainsi le cœur ? Vous vous laissez donner l'exemple par ce M. Deschamps lui-même.

— Veux-tu, ma chère enfant, que je suive son exemple en tout, et que je recherche un gendre et successeur ?

— Ne comptez pas sur moi pour cela, mon père, je vous préviens que je m'insurgerais.

Jeanne rentra dans son appartement. Elle était impatiente d'être seule. Elle alluma une bougie, et fit lentement brûler la rose desséchée que Jules lui avait remise le jour de l'orage, et que, par une bizarre contradiction du cœur, elle avait soigneusement conservée, bien qu'elle eût mis une sorte de cruauté à congédier le donateur. Elle en recueillit sur une feuille de papier blanc les cendres, qu'elle se mit à

remuer du bout de son joli doigt, et elle sentit que ses yeux se mouillaient de larmes. Honteuse de ce mouvement de sensibilité, elle ouvrit la croisée, et son souffle dispersa les cendres de la pauvre fleur. Le vent en emporta les frêles débris plus vite que ceux de ses souvenirs. Elle reconnaissait de loin le buisson d'où avait été détachée la fleur éloquente, et qui, désormais sans parfums, n'avait gardé que ses épines. Elle résolut de le faire arracher. Mais son regard, plongeant par delà le rideau de verdure déjà un peu jaunie, rencontrait aussi le pont de Saint-Cloud et le ruban sinueux de la Seine. Combien de flots oubliés avaient, depuis trois mois, passé sous ces arches, dont l'aspect faisait maintenant pénétrer dans le cœur de Jeanne une impression d'amère tristesse ! Elle referma brusquement la fenêtre, et il lui sembla que cette charmante perspective lui serait dorénavant insupportable. Elle descendit au jardin en évitant l'allée du rosier. Quelques dahlias attardés mêlaient encore leurs pompons éclatants aux touffes des chrysanthèmes. Les bosquets, à demi dépouillés de leurs feuilles, laissaient voir les nids abandonnés dont ils n'avaient plus à protéger le mystère; les merles fuyaient en silence devant la jeune fille; on n'entendait que le chant plaintif du rouge-gorge, cet humble rossignol de l'arrière-saison. Les arbres frémissaient sous les frissons d'octobre, et la nature entière avait comme un pressentiment de l'hiver.

« Qu'ai-je à reprocher à ce jeune homme ? se disait Jeanne. J'aurai beau faire, il faut que je me résigne à demeurer toute ma vie son obligée. Et pourquoi la pensée de son mariage avec cette inconnue me serait-elle pénible ? Je ne pouvais pas unir mon sort au sien : j'ai toujours présente la recommandation de ma mère. Mon père lui-même a voulu l'éloigner, et nous l'avons laissé partir il y a trois mois dans des termes qui ne lui permettaient pas de revenir. Puis-je lui en vouloir de suivre ailleurs sa voie ? Et cependant je m'étonne qu'il n'ait pas cherché à me revoir. Après tout, continua Jeanne, dont les idées changeaient subitement de direction, puisqu'il s'accommode de mademoiselle Elvire, il ne méritait pas qu'on lui fit ici l'honneur de le craindre. Qui sait même si tout ce qu'il nous a débité est bien exact ? Il se jouait peut-être de nous; car enfin il n'a jamais voulu nous dire son nom, et un homme qui cache son nom est suspect. Et moi qui ai engagé mon père à lui écrire ! Moi qui ai tenu la plume et qui ai osé..... — La jeune fille refusa d'achever, même intérieurement, la phrase. — Oh ! voilà ce que je ne lui pardonnerai jamais ! »

Ainsi, quand Jeanne essayait de formuler pour elle-même ses pensées confuses, les images qui peu de temps auparavant attendrissaient son cœur avaient disparu, et elle n'obéissait plus qu'aux suggestions de son ombrageuse fierté. Ses yeux étaient secs, et un méprisant sou-

rire relevait sa lèvre. Si dans ce moment Jules s'était soudainement montré devant elle, elle l'aurait accablé sous le coup de ses dédains. Elle remonta le perron et les escaliers en chantant, alla raconter à mademoiselle Bénard avec maintes railleries ce qu'elle appela le dénouement du roman de M. Jules, et puis elle ne parla plus du jeune homme. Mais elle nourrissait le projet de faire naître une occasion de le revoir, afin de se venger sur lui du tort qu'elle avait eu de lui écrire deux lignes.

Cette occasion ne devait pas se présenter. D'autres soucis, d'autres chagrins, s'apprétaient à fondre sur la fière et rieuse jeune fille. Les souffrances de M. de Lessac s'aggravèrent et prirent un caractère inquiétant. Il se fit transporter à Paris, où une consultation de médecins lui ordonna d'aller passer l'hiver dans le Midi. Il vendit ses chevaux, et, accompagné de sa fille et de mademoiselle Bénard, il dut se rendre à Pau en poste et à petites journées. Il n'y avait pas alors de chemins de fer, et ce n'était pas peu de chose que les fatigues d'un pareil voyage. Les cahots de la voiture redoublaient les douleurs du malade, qui arriva enfin à Pau exténué. Là il éprouva d'abord une amélioration assez sensible, mais ce ne fut qu'un temps d'arrêt dans la marche progressive de la maladie. Son humeur s'aigrit et devint morose; il était particulièrement irascible les jours où il avait reçu des lettres de Paris. Il dictait d'abord ses réponses à Jeanne, et, malgré les efforts laborieux qu'il employait pour envelopper sa pensée du jargon commercial ou l'exprimer à mots couverts, la jeune fille crut comprendre qu'il avait laissé derrière lui des embarras d'argent. Bientôt il lui fit écrire à son mandataire de ne plus l'entretenir d'affaires, parce qu'il n'était pas en état de s'en occuper, et qu'il ne pourrait d'ailleurs le faire utilement qu'à Paris; sa santé déclinait d'une manière rapide, et Jeanne dut envisager le malheur dont elle était menacée. Il y eut alors en elle une de ces révolutions douloureuses qui bouleversent les nobles natures pour en faire éclater les vertus, comme le soc de la charrue ne déchire le sein d'une bonne terre que pour la rendre féconde. La fierté native, dont l'exagération était son principal défaut, devint un vaillant courage; de sa gaieté habituellement railleuse et qui semblait frivole, elle sut, à travers les plus poignantes inquiétudes, conserver vis-à-vis de son père tout ce qui pouvait tromper un moment les souffrances du malade. Celui-ci ne voulait être soigné que par elle : patiente, attentive, vigilante, elle lui prodiguait les témoignages d'une affection qu'aucune fatigue, ne paraissait lasser.

Quoique grand partisan du trône et de l'autel, M. de Lessac appartenait à cette génération de la fin du dix-huitième siècle que les lectures et les exemples de la jeunesse avaient imbue de préjugés persévérants, et pour qui l'autel n'était guère autre chose qu'une tradition

politique. Il ne professait pour la religion que ce respect extérieur et de bonne compagnie qu'il eût été du plus mauvais ton de refuser *au culte de ses pères*. Jeanne elle-même, très-exacte dans l'observance des préceptes transmis par une éducation chrétienne, n'avait pas cette piété profonde et réfléchie qui s'empare des habitudes intimes de la pensée. Et cependant elle ne tarda pas à comprendre le plus austère des devoirs qui lui restaient à remplir, et elle y appliqua toutes les ressources de son esprit et de son cœur. Ce qu'elle mit de tact, de ménagements, d'ingénieuse tendresse à accomplir cette mission suprême, dut être un spectacle pour les anges.

Quels eussent été les sentiments de Jules, s'il avait pu être témoin de cette transformation de la jeune fille ! Avec quel empressement il eût convié sa sœur à l'admirer avec lui ! Mais il ignorait absolument ces douloureux détails. Il avait vaguement appris que M. de Lessac passait l'hiver dans le Midi, et cette nouvelle, particulièrement agréable à Noémi, l'avait lui-même comme affermi et rassuré. Il n'avait rien su de plus. Aussi éprouva-t-il une vive émotion lorsqu'il reconnut l'écriture de Jeanne, non plus sur un billet parfumé, mais sur la large adresse encadrée de noir d'une lettre de part qui portait le timbre de Bordeaux. Il ne doutait pas de ce qu'elle devait contenir, et cependant il courut chez sa sœur, suivant sa promesse, pour la lui donner à ouvrir. M. de Lessac était mort à Pau depuis déjà quinze jours. « Pauvre jeune fille ! » s'écria Noémi. Et deux grosses larmes coulèrent de ses yeux.

Jules écrivit aussitôt à ses correspondants de Bordeaux, dont il savait que M. de Lessac était connu, pour recueillir des renseignements circonstanciés. Il apprit que Jeanne venait de s'embarquer sur un navire de commerce qui faisait voile pour la Martinique, où elle allait rejoindre sa grand'mère. Jules rapprocha les dates : c'était le jour même de son départ, au moment où elle quittait la France pour n'y jamais revenir peut-être, que la jeune fille avait cru pouvoir se permettre de lui adresser directement, comme un dernier souvenir, l'avis de l'événement qui la laissait orpheline.

Jules Michel avait pris la direction de la maison de commerce. Tout lui réussissait, et les conséquences d'une modification dans la législation des sucres lui assuraient dès la première année des bénéfices très-considérables. Et cependant un vague ennui, qu'il n'avait pas connu lors de ses laborieux débuts, s'était emparé de lui. Il ne trouvait plus le même attrait qu'autrefois aux ombrages de la place Royale ni à la promenade du Jardin des Plantes; il négligeait la musique, et, chose plus grave, il sentait avec chagrin que son intérieur de famille

ne suffisait plus à remplir son cœur. Noémi s'affligeait de voir passer des nuages sur le front de son bien-aimé frère. Celui-ci lui témoignait cependant toujours une vive affection, mais la gaieté expansive et confiante qui avait si longtemps fait le charme de leurs entretiens semblait s'être envolée. Jules, quoiqu'il repoussât cette pensée, accusait intérieurement sa sœur d'avoir été trop sévère pour la pauvre jeune fille dont le deuil, la ruine et l'exil venaient de briser soudainement la vie, et Noémi n'était pas éloignée de s'adresser le même reproche. Tous deux pourtant, comme par un accord tacite, évitaient de traiter ce sujet, et il est bien difficile que l'intimité conserve sa douceur lorsqu'on a été amené à en excepter une préoccupation commune. Les jours, les mois, se succédaient sans amener de changement favorable dans un état de gêne dont la prolongation devenait au contraire de plus en plus pénible. Le temps n'est un consolateur que lorsque la volonté lui vient en aide, et il est peut-être de tous les remèdes celui qui demande le plus le consentement du malade.

C'était dans le cours de février que Jeanne de Lessac s'était embarquée pour la Martinique, et il est juste de rappeler, à la louange de mademoiselle Bénard, que, malgré la terreur que lui inspirait un voyage sur mer, elle n'avait pas hésité à accompagner son élève. Des tempêtes violentes qui se faisaient sentir jusqu'à Paris remplirent la quinzaine qui suivit leur départ, et les mugissements du vent retentirent douloureusement plus d'une fois dans le cœur du jeune homme. Il avait eu soin de recommander à ses correspondants de Bordeaux de le tenir au courant de tous les avis qui leur parviendraient du navire qui emportait l'orpheline. Le voyage fut assez long pour inspirer des inquiétudes, et ce ne fut qu'après plus de quatre mois que Jules apprit qu'elle était arrivée saine et sauve au terme de sa traversée.

Un ami de M. de Lessac avait accepté la tutelle de Jeanne et la charge de procéder à la liquidation des affaires du baron. La succession était fort obérée; cependant l'on pouvait espérer une conclusion honorable si les créanciers accordaient les délais nécessaires. La plupart y étaient fort disposés; un seul se montrait récalcitrant, et la résistance d'un seul tenait en échec la bonne volonté de tous les autres. Jules vint à en être informé; la somme exigée ne dépassait pas ses ressources personnelles; sans consulter personne, il vendit une rente, produit de ses premières épargnes, et s'empressa de désintéresser le créancier rebelle. Il éprouvait une joie intime à la pensée qu'il sauvait l'honneur du nom de la jeune fille, dont un an auparavant il avait sauvé la vie. Sa sœur, heureuse de constater une amélioration dans son humeur habituelle, se flattait précisément alors qu'il commençait à oublier Jeanne!

On avait dû mettre à l'encan l'élégant mobilier de Saint-Cloud, réuni, dans l'hôtel des commissaires-priseurs, à l'ameublement plus somptueux de l'appartement de la rue d'Anjou. Je ne sais rien de plus attristant que l'aspect de ces salles banales qu'un malheur a presque toujours garnies, où se presse une foule avide ou indifférente, où les brocanteurs installés aux premiers rangs, et jaloux de la concurrence des oisifs qui les coudoient, se disputent ou se partagent, sous les provocations de la voix enrouée du crieur, avec mille intrigues rapides, avec des signes mystérieux, des coups d'œil d'intelligence ou de menace, les dépouilles de la ruine et de la mort. Jules eut le courage de se mêler à cette foule; longtemps silencieux, il vit se disperser tout le luxe des années brillantes de Jeanne; mais lui aussi avait fait son choix, et il ne permit à personne de profaner le piano de la jeune fille, le fauteuil où il l'avait vue assise, sa petite bibliothèque et tous les objets qui avaient garni sa table et sa cheminée.

Il fallut vendre aussi la propriété de Saint-Cloud, que M. de Lessac avait pris tant de plaisir à embellir. A la fin de juin, le jour anniversaire de sa première visite, Jules ne put résister à la tentation d'aller la revoir. A la fenêtre connue de la chambre de Jeanne, deux hommes d'apparence grossière fumaient et riaient bruyamment; des ouvriers arrachaient déjà quelques arbres et bouleversaient le parc, qui paraissait devoir être débité par lots. Jules revint aussitôt à Paris le cœur serré, avec le regret d'avoir voulu satisfaire ce caprice.

Au nombre des objets qu'il avait rapportés de la vente du mobilier se trouvait un élégant pupitre en bois de rose qui avait été habituellement posé sur la table de Jeanne. Jules l'avait transporté dans sa chambre, mais il le tenait renfermé sous clef pour le soustraire aux regards de sa sœur, dont il préférait éviter les questions. Un soir, comme tout reposait dans la maison, il retira le pupitre de sa cachette, l'ouvrit et s'avisa de soulever machinalement le coussin soyeux qui en garnissait le fond. Le coussin céda, et laissa paraître des feuilles éparses, les unes blanches, d'autres chargées d'une écriture que Jules reconnut aussitôt. Il éprouva une sorte d'éblouissement, alors surtout que, promenant son regard sur ces pages volantes, il crut apercevoir le nom de Jules. Y avait-il de l'indiscrétion à s'assurer de ce qu'elles contenaient? Je ne sais. Ceux qui se croiront capables de réprimer en de pareils moments un désir curieux lui jeteront la première pierre. Avant que Jules eût songé à se demander quelles étaient les strictes limites de ses droits, il avait déjà dévoré du regard les lignes suivantes : « ... Ma mère aurait peut-être permis une exception pour Jules! Mais d'où vient que la pensée de ce jeune homme ne me quitte plus? Je tâche en vain de m'étourdir en la repoussant. Mon Dieu! faites-moi la grâce de l'oublier, et, si je ne dois pas y parvenir, faites qu'il ne m'oublie pas lui-même! »

Jeanne de Lessac, ainsi que beaucoup de jeunes filles, avait cette imprudente coutume de confier solitairement au papier, comme à l'ami le plus discret, ses mystérieuses rêveries. D'autres fragments étaient moins significatifs. C'étaient des extraits de ses lectures, des sentences, des vers, des prières, le tout du reste en harmonie avec les courtes phrases qui viennent d'être transcrites, et que Jules ne se lassait pas de relire. Il approcha plusieurs fois de ses lèvres, il mouilla de ses larmes la feuille insensible qui avait reçu de telles confidences. A quelle époque y avaient-elles été déposées? Aucune date ne l'indiquait, et l'imagination du jeune homme s'égarait à poursuivre la solution de ce problème. Peut-être l'oubli qu'avait imploré Jeanne, l'oubli auquel la séparation et la distance étaient depuis venues en aide, avait-il eu le temps d'effacer un importun souvenir. Il roulait mille projets, il voulait partir pour aller se jeter aux pieds de Jeanne; mais il se sentait retenu à Paris par une chaîne qui, bien qu'elle fût dorée, n'en était pas moins la chaîne du devoir. Il commençait, sur ce même pupitre devenu si cher, des brouillons à l'adresse de Jeanne, et les déchirait ensuite avec impatience. Une lettre ne risquait-elle pas d'arriver trop tard?

Il passa ainsi toute la nuit dans une violente agitation. Le jour venu, il fit une course désordonnée avant de gagner son cabinet de travail. La première visite qu'il y reçut fut celle d'un négociant de la Martinique, récemment arrivé en France. Jules se hasarda à lui demander s'il avait entendu parler de mademoiselle de Lessac.

— Sans doute, répondit le créole, c'est moi qui ai acheté les derniers sucres de l'habitation de sa grand'mère. Ces dames ne descendent presque jamais à Saint-Pierre, et je n'ai vu mademoiselle Jeanne que deux fois, mais c'en est assez, je vous assure, pour qu'on ne l'oublie pas. Elle a des yeux qui ont dû tourner plus d'une tête. Un de nos principaux habitants lui fait maintenant la cour; comme elle n'a rien, et que ce n'est pas la succession de sa grand'mère qui l'enrichira, vous concevez qu'il est bien reçu. On n'attendait pour la marier que la fin de son deuil, et ce doit être aujourd'hui chose faite.

— En êtes-vous bien certain? demanda Jules.

— Je le tiens de sa grand'mère elle-même.

Jules pâlit et eut peine à reprendre l'entretien que ses questions avaient interrompu. Il l'abrégea autant qu'il put, et resta plongé dans ses réflexions, pressant entre ses deux mains sa tête brûlante. Un nouveau tourment, qu'il n'avait pas encore connu, la jalousie, déchirait son cœur. Et cependant, après quelques instants d'une méditation féconde, sa noble nature put réagir et le relever de son abattement. Il s'indigna presque d'avoir appris avec un si amer déplaisir un événement qui semblait heureux pour la jeune fille.

— De quel droit la blâmerais-je? se dit-il. Pouvais-je exiger qu'au delà des mers elle restât fidèle à un souvenir que je n'ai pas cherché à lui rappeler moi-même? Se doute-t-elle seulement que je pense encore à elle? Elle est seule, recueillie comme par grâce chez des parents que sa présence importune peut-être. Elle est pauvre, et l'homme qui lui adresse ses vœux s'honore par cette recherche. Elle a raison de les écouter. Depuis plus d'un an je me repais de chimères. J'ai honte de ma faiblesse, et désormais je saurai me faire un devoir de la surmonter.

Peut-être, dans les perplexités de l'âme, une révélation subite, qui ne laisse plus de place à l'espérance, apporte-t-elle une sorte d'apaisement par la grandeur même du sacrifice qu'elle impose. Peut-être alors la fatigue de la lutte trouve-t-elle un repos dans la résignation. La crise qui venait d'assaillir Jules fut cruelle, mais courte et salutaire. Son cœur saignait toujours, mais sa volonté du moins semblait guérie. Le temps pouvait maintenant exercer son action.

Jules cherchait à s'affermir dans ces dispositions nouvelles, et se demandait à quel genre de distractions il aurait recours, lorsque, errant un dimanche jusqu'aux Champs-Élysées, il fit la rencontre d'un ancien camarade de Pont-le-Voy, Rodolphe de Chateaubrun. C'était le plus honnête garçon du monde, bon enfant, mauvais écolier, et dont l'imperturbable gaieté, mêlée d'une certaine dose d'esprit naturel, tenait surtout à la légèreté du caractère. Quand Jules, qui ne l'avait pas revu depuis le collège, crut le reconnaître, malgré les moustaches cirées et les épais favoris qui avaient changé sa physionomie, Rodolphe était mis avec une élégance irréprochable, et avait toute l'apparence de ce qu'on appelait alors les lions. Quelques semaines plus tôt, Jules aurait passé outre en l'évitant; maintenant au contraire il se sentit poussé à l'aborder.

— N'est-ce pas Chateaubrun? dit-il en lui tendant la main.

— Hé! parbleu, mon cher Fresneuse, tu ne te trompes pas, c'est moi-même. Je ne te savais pas sur le pavé de Paris.

— Je ne l'ai pas quitté depuis six ou sept ans.

— Alors, mon cher, il est bien singulier que nous ne soyons pas encore rencontrés, car je commence à être aussi un vieux Parisien. Quel quartier habites-tu donc?

— Tu t'étonneras moins quand tu sauras que je demeure au Marais avec ma mère. Je n'en sors presque jamais, et je ne vois personne.

— Voilà qui est original. Et que peut faire dans le pays des grenouilles un Vendéen comme toi?

— J'y fais des affaires, je dirige une grande maison de commerce, et je suis en train de relever ma fortune.

— Ma foi, je ne t'en offre pas autant, je suis plutôt en train de gas-

pillier ce qui me reste de la mienne, si je ne finis pas par découvrir une héritière de bonne composition. Serais-tu déjà marié ?

— Je ne songe même pas au mariage, dit Jules plus sérieux.

— J'y songe, moi, un peu forcément, car on se laisse aller, et je n'aurai bientôt plus de quoi vivre à Paris. Je hante les salons des deux faubourgs, bien reçu partout, souvent invité à dîner, faisant de l'esprit, quand je peux, avec les bas-bleus, causant avec les vieilles femmes, dansant avec les laides, mais je m'aperçois que tout cela ne me mène à rien. Il va falloir que je me lance dans la bourgeoisie. Et toi, mon cher, comment passes-tu tes soirées ?

— Au coin du feu de ma mère, devant un cahier de musique ou une partie de piquet.

— C'est vertueux et monotone. La famille a du bon, mon cher ami, mais il ne faut pas en abuser. Tu vas souvent au spectacle ?

— L'idée ne m'en vient jamais.

— Alors, mon cher, tu vis comme une huître. Des affaires le matin et la partie de piquet le soir ? Je ne résisterais pas quinze jours à ce régime. Veux-tu que je te présente dans quelques salons ? Je t'assure que c'est assez amusant parfois, et l'on me saura gré d'y amener un gentilhomme accompli comme toi.

— Tu oublies que le gentilhomme accompli a tant soit peu dérogé en faisant du négoce. J'ai même quitté mon nom, et l'on ne me connaît plus, je t'en avertis, que sous celui de Michel, qui était mon nom patronymique.

— A merveille, mon cher ami, c'est un motif de plus. Tu resteras Michel le matin, tu seras Fresneuse le soir. Il n'y a rien de plus simple. T'imagines-tu que ces dames s'inquiètent dans leurs salons de ce qu'un jeune homme fait de sa journée ? Elles ont autre chose à penser. Pourvu qu'il soit bien né, bien présenté et agréable de sa personne, on ne lui en demande pas davantage. Ce n'est pas comme en province, où l'on ne peut pas battre son chien que toute la ville ne le sache. Il n'y a que ton adresse qui soit un peu compromettante. Viens te loger au faubourg Saint-Germain, ajoute un titre à ton nom si tu n'en as pas, voilà l'essentiel. Puisque tu es en train de faire fortune, donne-toi un élégant coupé, où tu m'offriras de temps en temps une place. Pour le surplus, tu es un garçon d'esprit et un joli garçon, je te promets des succès, et peu s'en faut que je n'en sois jaloux d'avance.

— Et que dirais-tu, reprit Jules après un moment de réflexion, si je te proposais à mon tour de te présenter dans une maison de riches bourgeois, très-honorables, où il y a une assez jolie fille à marier ?

— J'accepterais aussitôt en te remerciant, si pourtant l'ingénue est bien élevée.

— Sois tranquille à cet égard, elle a été élevée au Sacré-Cœur, et

elle n'aspire qu'à être introduite dans le monde dont tu me parles.

— Alors pourquoi ne la prends-tu pas pour toi-même ?

— Je t'ai dit que je ne songe pas au mariage.

— S'il en est ainsi, je suis précisément son affaire, et la comtesse Rodolphe de Chateaubrun sera bien reçue partout.

— Est-ce que tu aurais eu comme moi, demanda Jules assez naïvement, le malheur de perdre ton père ? Je te croyais aussi un frère aîné.

— Mon père et mon frère se portent fort bien, répondit Rodolphe : Pourquoi cette question ?

— C'est que je t'entendais donner à ta future femme le titre de comtesse,

— On voit bien, mon pauvre ami, que tu habites le Marais, tu n'es au courant de rien. Dans le monde que je fréquente, nous sommes tous comtes, c'est une chose convenue et une pure affaire de courtoisie. Je n'ai même pas eu la peine d'usurper ce titre, on me l'a décerné gratuitement et presque imposé. Les femmes qui tiennent salon croiraient se faire tort à elles-mêmes si elles recevaient chez elle de simples cadets, et leurs laquais semblent avoir le mot d'ordre. Quand j'ai vu qu'on annonçait partout M. le comte, que toutes mes lettres d'invitation étaient à l'adresse de M. le comte, et que je grandissais dans la considération de mon portier, ma foi je me suis laissé faire, et j'ai régularisé la situation à bon marché, en chargeant un graveur de buriner sur mes cartes mes lettres-patentes. Il y a déjà prescription, et je commence à croire mon titre du meilleur aloi. C'est mon frère aîné, simple gentilhomme dans sa province, qui est trop modeste. Après tout, cela ne fait de tort à personne, et l'on m'aura rendu service en me facilitant un mariage dans la finance. A propos, comment se nomme le futur beau-père ?

— M. Deschamps. Je te répète que c'est un homme très-honorable, à qui j'ai de grandes obligations, et dont je ne voudrais pas parler légèrement.

— Tant mieux. Le nom me convient parfaitement : figure-toi que j'ai été menacé d'épouser une demoiselle Coquillard ! M. Deschamps doit avoir une campagne, nous l'appellerons Deschamps de Bellevue ou de Beauséjour. Quand tu voudras bien me présenter, mon cher ami, je suis à ta disposition.

— Nous en causerons. Laisse-moi ton adresse, je vais réfléchir à tout cela, et je te promets qu'avant huit jours tu entendras parler de moi.

Les deux jeunes gens se séparèrent avec de vives démonstrations d'amitié, en échangeant la carte du comte Rodolphe de Chateaubrun contre celle de Jules Michel. « Ce Rodolphe est un étourdi, se disait

Jules en regagnant par les boulevards son quartier qui ne lui avait jamais paru aussi reculé, mais il a bon cœur, et mademoiselle Deschamps pourrait rencontrer plus mal. Puisqu'elle veut absolument qu'on l'appelle comtesse, j'ai vraiment envie de lui ménager la connaissance de Rodolphe. Mais je suis tenté de plus d'accepter la proposition qu'il m'a faite. Notre appartement ne convient plus à ma situation présente, et j'étais résolu à en changer. A quoi bon rester au Marais, puisque nous n'y voyons personne ? Ma mère trouvera partout des bonnes œuvres à faire. Elle reprendra son nom, ainsi que Noémi, et je n'ai plus de motif pour prolonger le sacrifice qu'elles avaient eu la générosité de m'en offrir. Je serais même coupable de différer davantage de le leur rendre ; qui sait si ce n'est pas par discrétion qu'elles ne le réclament pas ? Peut-être sont-elles impatientes de sortir de leur retraite. Noémi est encore assez jeune pour avoir des succès, et je dois songer à son avenir. Je la doterai, je la marierai, j'aimerai ses enfants, ce sera désormais le but de ma vie..... « Ici Jules sentit que son cœur se gonflait, et dut faire effort pour le comprimer. Il exhala un profond soupir, et continua intérieurement : « Moi-même je me créerai des relations parmi lesquelles j'aurai peut-être le bonheur de choisir quelques amitiés, Désormais je suis mon maître, la terre est assez solide sous mes pieds pour que le mystère que je tâcherai de prolonger ne soit plus guère qu'une affaire de bon goût, dont ceux qui le perceraient devraient me savoir gré. Décidément, je vais en parler dès ce soir. »

Jules rentra peu de moments avant l'heure du dîner. Il s'était pénétré si avant de ce projet de révolution, qu'il était impatient de le communiquer. Son visage était presque radieux.

— Ma mère, dit-il dès qu'on fut assis à table, je dois vous paraître préoccupé depuis quelques mois, je vous en demande pardon, mais j'ai pris aujourd'hui une grande résolution. Mon intérêt n'exige pas que j'accepte plus longtemps de votre part un douloureux sacrifice, et vous allez redevenir la marquise de Fresneuse.

— Dis-tu vrai ? s'écria la marquise. Et ses joues pâles se colorèrent, elle releva sa tête ordinairement inclinée, et un éclair illumina ses yeux d'un éclat bien différent de l'expression de douceur humble qui leur était habituelle.

— Que le bon Dieu vous entende, monsieur le marquis ! cria derrière Jules une autre voix que son trouble l'empêcha d'abord de reconnaître. Il se retourna, et vit le fidèle serviteur de la famille qui, debout et tout tremblant, était en proie à une vive émotion.

— Ah ! c'est toi, mon bon Christophe ? dit Jules en lui prenant la main pour le rassurer. Tu peux rester, tu n'es pas de trop ici.

— Y as-tu bien réfléchi, Raymond ? demanda mademoiselle de

Fresneuse, qui paraissait moins agitée. Est-ce que tu crois pouvoir signer du nom de notre père des engagements de commerce?

— Sois tranquille, reprit le jeune homme, j'ai réponse à tout.

Et il se mit à développer, non plus avec la légèreté de Rodolphe, mais gravement, tout le plan qu'il avait si vite accueilli. Noémi l'approuva aussitôt, elle avait remarqué l'élan de joie de sa mère, elle comprenait aussi que l'existence retirée et presque monacale de la place Royale ne pouvait plus suffire à Raymond. Elle appuya donc chaleureusement sa résolution, et toute la soirée se passa à faire des projets sur le nouveau genre de vie qu'on allait adopter.

Trois mois après, la marquise de Fresneuse était installée dans un petit hôtel de la rue de Babylone, qu'elle occupait seule avec ses enfants. Elle avait un jardin assez vaste, et elle se plaisait singulièrement à des soins et des occupations qui lui rappelaient de loin ses anciens goûts de châtelaine. Sa vie, depuis son arrivée à Paris, n'avait été qu'un long exil. Jamais à la vérité une plainte ne s'était échappée de ses lèvres, jamais la paix de son âme n'avait paru troublée, et les rares personnes qui avaient eu des relations avec madame veuve Michel n'auraient pu soupçonner quelles souffrances d'orgueil blessé se cachaient sous la modestie de son attitude. Elle avait pris à tâche de s'effacer constamment, et c'est ce qui explique qu'il ait été si peu question d'elle jusqu'au point où est parvenu ce récit. Raymond lui-même avait pu se méprendre sur la nature de cette résignation douce, et ne point s'apercevoir qu'il s'y mêlât aucune amertume. A présent, la physionomie toujours bienveillante de la marquise rayonnait d'une satisfaction inaccoutumée, et elle prenait à la conversation une part beaucoup plus active.

Il y avait dans la maison, je devrais dire dans la famille, un autre personnage dont la satisfaction n'était pas moins sensible, et s'étalait même avec une sorte de naïveté : c'était Christophe. Il semblait rajeuni de dix ans, et grandi d'une coudée. Il avait endossé la livrée galonnée avec plus de joie que d'autres n'en mettent à la quitter, et il multipliait à plaisir les occasions de placer les mots de madame la marquise et de M. le marquis. L'ancienne organisation féodale ennoblissait le service personnel à tous les rangs de la hiérarchie sociale. La chevalerie comportait une gradation de services qui n'avait rien d'humiliant ; la langue et les mœurs militaires demeurent encore empreintes de ces traditions. Le soldat retiré dans ses foyers s'honore d'avoir *servi*. C'est par nos révolutions égalitaires que le service s'est trouvé abaissé, et il est remarquable qu'en dépit d'elles la

hiérarchie des rangs ait conservé assez de prestige pour perpétuer, dans la classe entière des serviteurs, un préjugé qui les élève à leurs propres yeux en proportion du rang de leurs maîtres, et qui les dispose à obéir de préférence aux représentants des anciens noms. Si cette observation est encore frappante autour de nous, quels devaient être, il y a près de vingt ans, les sentiments d'un enfant du Bocage, du fils d'un des compagnons de Lescure ! Un dévouement sans bornes avait soutenu Christophe dans l'humble dépendance de madame Michel ; il se considérait alors comme un proscrit. Maintenant il était fier de servir madame la marquise ! Raymond ne pouvait s'empêcher de sourire de cette transformation. Il n'avait eu d'ailleurs à recommander la discrétion à personne. Sa vie de famille avait toujours été si retirée, si parfaitement distincte de ses occupations de la journée, qu'aucun changement n'était sensible dans ses bureaux. Sa situation prospère expliquait tout naturellement qu'il eût voulu se loger plus grandement. Toutes ses lettres d'affaires continuaient à lui être adressées au siège de la maison de commerce. En quittant le lieu de son exil, sa mère n'avait eu à emporter que les adieux et les regrets de ses fournisseurs ; quant aux pauvres qu'elle assistait, elle avait promis de ne les point oublier.

M. Deschamps était absent lorsque son jeune successeur avait pris cette grave résolution ; madame Deschamps avait obtenu de lui un voyage d'Italie dans l'intervalle de deux sessions, pour achever d'orner l'esprit de la blonde Elvire ; elle aurait bien voulu pouvoir s'établir dans un quartier plus aristocratique que celui où s'était écoulée sa jeunesse, mais l'intérêt électoral ne permettait pas de quitter le septième arrondissement. Ce fut un gros chagrin pour elle. Il fallut qu'elle se contentât d'un bel appartement dans un des anciens hôtels de la rue Vieille du Temple. Pour se consoler, elle le fit meubler avec luxe ; donna des dîners et annonça des bals de quinzaine, où malheureusement l'élément électoral prédominait toujours.

Dès les premiers jours de janvier, Raymond alla voir M. Deschamps, qui était tout étonné d'arriver de Rome où il s'était passablement ennuyé, et lui communiqua l'inventaire de la maison, arrêté au 31 décembre. Les résultats étaient brillants et dépassaient toutes les espérances. M. Deschamps examinait attentivement tous les articles de ce compte rendu, et son visage, qui exprimait un contentement de plus en plus marqué, s'épanouit complètement lorsqu'il arriva au chiffre final. Pour lui rendre pleine justice, je dois dire qu'il y avait dans cet épanouissement au moins autant de bienveillance que de satisfaction personnelle. Il eut le bon goût de commencer par des remerciements.

— Vous me comblez, mon cher ami, s'écria-t-il ; voilà comme vous soignez mes affaires pendant que je me promène en Italie ? Et moi qui me plaignais des dépenses du voyage et des fantaisies d'ameublement

de ma femme ! Vous y avez largement pourvu, et ces dames vont bien partager ma reconnaissance.

— C'est un mot qu'il n'appartient qu'à moi de prononcer, répondit Raymond. Je vous dois tout, je n'ai eu qu'à suivre vos traditions et vos conseils.

— Vos succès, reprit M. Deschamps, me justifient, et deviennent un honneur pour moi. J'ai donc raison de vous remercier. Il y a toujours des jaloux disposés à blâmer, et votre jeunesse était une objection que je me suis entendu insinuer plus d'une fois. Désormais la bataille est gagnée pour nous deux. Et comment vivez-vous, mon cher ami ? Comment se porte votre respectable mère, que je regrette de connaître à peine ? Et votre jolie sœur, ne la mariez-vous pas ? Vous-même, êtes-vous demeuré aussi sauvage ? Ma femme va donner des bals, vous nous ferez bien plaisir d'y assister, et vous pourrez choisir parmi un essaim de jeunes filles, qui toutes, j'en suis sûr, seraient heureuses d'être remarquées par vous.

Jules raconta en peu de mots la nouvelle combinaison de vie qu'il avait adoptée. — Vous comprenez, ajouta-t-il, que je ne pouvais plus laisser ma mère et ma sœur dans l'obscurité où elles s'étaient confinées avec tant de dévouement pour moi.

— Je comprends, dit M. Deschamps un peu embarrassé, ce n'était guère possible, et vous n'avez pas à vous excuser ; mais vous allez être perdu pour nous, et vous dédaignerez nos petites réunions.

— A Dieu ne plaise, monsieur, je tâcherai de vous voir souvent ; seulement je n'ai jamais été danseur, je me sens trop grave pour commencer maintenant ; vous me pardonnerez donc de n'être pas très-assidu au bal. Mais j'ai retrouvé un ancien ami qui y tiendrait bien mieux que moi sa place ; on le nomme le comte de Chateaubrun ; il est d'une excellente famille, et fort répandu dans le monde. Je comptais demander à madame Deschamps la permission de le lui présenter.

— Mon cher ami, reprit M. Deschamps après quelques moments de silence, il y a une sorte de gêne entre nous, et je préfère une franche explication, quoi qu'il en coûte peut-être à ma dignité de père. Est-ce un gendre que vous me proposez d'introduire chez moi ? C'est à vous que j'avais rêvé depuis longtemps de pouvoir donner ce titre, et j'avoue que je ne renoncerais pas sans un profond regret à cet espoir.

— Tant de confiance, dit Raymond, nécessite de ma part une confession douloureuse. J'ai eu le tort d'intéresser mon cœur à une jeune fille que les circonstances ont à jamais éloignée de moi. Quand je l'ai rencontrée, l'humilité de ma position ne m'autorisait pas à prétendre me faire écouter d'elle, et il est trop tard aujourd'hui. C'est le malheur de ma vie. Je m'efforce de le dominer avec courage, mais il m'est impossible de ne pas rester intérieurement fidèle à ce souvenir.

— Pardonnez-moi de l'avoir réveillé, mon pauvre ami, répondit M. Deschamps très-ému lui-même. Je vous aurais aimé comme un fils. N'en parlons plus. Un jeune homme que vous présenterez comme votre ami ne peut être que bien reçu.

Raymond se retira après avoir donné sincèrement tous les renseignements à sa connaissance sur le comte Rodolphe. Il était satisfait d'une explication qu'il n'aurait pu provoquer, mais qui bannissait tout embarras de ses relations avec M. Deschamps. Rodolphe fut bientôt présenté, et ne manqua aucun bal. Il avait si bonne mine, il valsait si bien, il jasait avec tant d'aisance et introduisait si à propos dans sa conversation des noms de duchesses, qu'il n'eut pas de peine à éclipser les fils des plus riches droguistes et des plus notables électeurs. En peu de temps il avait conquis les bonnes grâces d'Elvire et de sa mère, et l'hiver ne s'acheva pas sans qu'on vît célébrer dans la chapelle du Sacré-Cœur le mariage du comte Rodolphe de Chateaubrun avec mademoiselle Elvire Deschamps de la Jonchère. Toujours faible pour les fantaisies de sa femme, M. Deschamps s'était laissé, avec quelque répugnance, affubler de cet appendice.

Les lettres de part, ainsi rédigées, furent adressées aux anciens correspondants de la maison Deschamps. L'une d'elles parvint à la Martinique, et tomba sous les yeux de Jeanne de Lessac. — Le comte de Chateaubrun ! se dit-elle, voilà donc quel était le véritable nom de Jules ! J'étais bien sûre qu'il ne m'avait pas trompée. Pourquoi ce mariage, qui était déjà convenu avant que je ne quittasse Paris, a-t-il autant tardé à s'accomplir ? Peut-être Jules a-t-il hésité longtemps ; peut-être..... qu'importe, au surplus, puisque c'est aujourd'hui chose faite ? — Du reste, elle ne manifesta au dehors aucune émotion, et personne autour d'elle ne put se douter qu'elle s'intéressât au mariage d'Elvire Deschamps.

Jeanne de Lessac venait précisément de décourager, peu auparavant, et d'une manière péremptoire, au grand mécontentement de ses parents maternels, les assiduités de ce riche habitant dont on avait parlé à Raymond. Le récit du négociant créole était parfaitement exact, à cela près du consentement de la jeune fille, que, vu sa pauvreté connue, on n'avait pas songé à mettre en question. Sa grand-mère n'avait pas été fâchée d'accréditer elle-même le bruit d'une prochaine alliance qu'elle désirait ardemment, espérant rendre par là plus difficile la résistance de Jeanne. Celle-ci avait reçu avec froideur les attentions dont elle était l'objet ; elle objectait son deuil, elle demandait des délais successifs, se flattant de lasser la persévérance sans avoir à formuler un refus dont elle prévoyait, pour son repos, les fâ-

cheuses conséquences. Elle se sentait incapable d'écouter des vœux auxquels son cœur n'était pas en état de correspondre. Elle eût trouvé que c'était une sorte d'improbité. Son âme délicate et pure, dont ses malheurs avaient encore singulièrement élevé le caractère, était d'ailleurs blessée du spectacle des mœurs créoles. Quand bien même elle n'aurait pas été retenue par la pensée de Jules, il est douteux qu'elle eût pu se résoudre à associer sa vie à celle d'un propriétaire d'esclaves. Il était impossible qu'elle exprimât une pareille répulsion, c'eût été exciter des colères; elle ne voulait pas davantage parler d'une inclination laissée en France; aussi, lorsqu'elle fut en demeure de se prononcer catégoriquement, elle fut fort en peine d'expliquer un refus.

Elle ne put le motiver que sur un éloignement général pour le mariage. Elle sentait cependant qu'il y avait par delà les mers un jeune homme vis-à-vis duquel ce langage aurait été bien peu sincère! Quelque douceur qu'elle mit à annoncer sa résolution, elle ne réussit pas à se la faire pardonner. Sa grand'mère, qui avait compté sur ce mariage pour rétablir ses propres affaires, et l'avait déjà publié, lui adressa des paroles dures, et ne craignit pas de lui reprocher amèrement sa pauvreté. Jeanne subit en silence ces violences, mais demeura inébranlable.

Cette rupture fit un grand éclat dans tout le voisinage, et Jeanne fut universellement blâmée. Sa vie, déjà fort triste, le devint bien davantage encore. Elle n'avait pas dissimulé avec tant de soin les préventions de son éducation française contre les mœurs de l'esclavage que ces sentiments n'eussent transpiré, et c'était, aux yeux des colons, un crime irrémissible. Elle s'était fait chérir de tout le bétail noir de l'habitation, qu'elle traitait avec une mansuétude à laquelle il était peu accoutumé. On l'appela bientôt « la petite négrophile, » ce qui était une grosse injure, et peu s'en fallut qu'on ne la considérât comme dangereuse pour la prospérité de la colonie. La grand'mère de Jeanne était elle-même une créole de la vieille roche, qui, n'ayant jamais quitté la Martinique, était demeurée imbue de tous les préjugés du terroir. Elle déplorait l'interdiction de la traite, et n'hésitait pas à attribuer à cette funeste mesure des philanthropes d'Europe la décadence de son habitation. Elle était pourtant loin d'être à aucun degré cruelle, et n'eût pas permis chez elle ces traitements barbares qui d'ailleurs, grâce à Dieu, sur une terre française étaient depuis longtemps du domaine de la légende. Mais la bienveillance dont elle entourait ses esclaves était de la nature de celle qu'on témoigne à des animaux domestiques. Jeanne, qui eût voulu éclairer leur âme, rencontrait à chaque pas des obstacles, et se voyait réduite à exercer son apostolat en cachette.

Elle passa plusieurs années dans cette lutte ingrate et obscure, en

butte à une sorte de malveillance que ne désarmaient ni ses charmes ni son inaltérable douceur, et recueillant pour unique consolation le culte de reconnaissance passionnée et presque d'adoration de ces pauvres créatures déshéritées dont elle avait su toucher le cœur. Elle n'avait même plus la ressource de la société de mademoiselle Bénard, dont il lui avait fallu se séparer, et qui s'était placée comme institutrice dans une famille de Saint-Pierre. Peu à peu cependant sa grand-mère lui rendit quelque justice en s'apercevant qu'il régnait plus d'ordre dans l'habitation, que les noirs travaillaient mieux, et que les conséquences de l'intervention de Jeanne se traduisaient matériellement par une augmentation de production de quelques boucauts de sucre. La vieille créole tombait d'ailleurs dans un état d'infirmité qui lui faisait apprécier les soins et l'assistance de sa petite-fille. En même temps que la situation de l'orpheline semblait devenir plus supportable, elle voyait donc approcher rapidement une crise nouvelle, qui la forcerait à chercher encore un autre asile.

Tandis qu'à quinze cents lieues de la France Jeanne de Lessac expiait ainsi les illusions de sa première jeunesse, le jeune marquis de Fresneuse, demeuré fidèle à un souvenir sans espoir, cherchait à s'étourdir dans les distractions du monde. Rodolphe avait tenu ses promesses, et ouvert à son ami l'accès de plusieurs salons des deux faubourgs.

Il existait alors à Paris un certain nombre de maisons où se conservaient les traditions de l'ancienne causerie, et qui auraient mérité, mieux que le somptueux tripot de Bade, le nom de maisons de conversation. Des femmes distinguées, ayant atteint ou dépassé la maturité de l'âge, en faisaient les honneurs. L'époque de la Restauration, où le développement intellectuel avait été si brillant, était récente, et ce qui restait des manières de cour s'était réfugié dans les salons. On y faisait, c'était tout naturel, de la politique amère et frondeuse ; les députés qui composaient le petit groupe de l'extrême droite étaient l'objet d'attentions particulières ; ils apportaient, au sortir de la Chambre, la primeur des débats parlementaires, les échos non moins avidement accueillis des bruits de la salle des conférences ; ils subissaient eux-mêmes une influence ; ils étaient pour ainsi dire, avec quelques diplomates étrangers, les seuls intermédiaires entre les rancunes du passé et le mouvement actuel des affaires publiques. On était encore loin de cette tolérance des opinions que d'autres circonstances ont amenée depuis. Pourtant la politique du moment ne dominait pas, fort heureusement, tous les entretiens ; il y avait d'aimables causeurs, recherchés pour la fidélité de leur mémoire et leur verve anecdotique ; les questions d'art et de littérature excitaient aussi un vif intérêt ; les ouvrages nouveaux, les expositions de peinture, une élection à l'Acadé-

mie, un discours de réception, suscitaient mille discussions animées. Quelques étrangères, éprises de l'esprit français, avaient acquis droit de cité dans cette société choisie, qui se recrutait parfois l'été, aux eaux de Hombourg ou de Wiesbaden, parmi toute l'aristocratie européenne.

Enfin, ce qui faisait surtout le charme de ces réunions, c'était l'attrait indéfinissable et en quelque sorte magnétique qui dans la bonne compagnie naît des relations les plus désintéressées entre les deux sexes, et que l'âge même ne détruit pas. Telle conversation grave, qui serait bientôt pesante entre deux hommes, devient piquante sans cesser d'être sérieuse, et se relève d'un sel délicat dès qu'une femme aimable y prend part. Tel babil frivole, dont se lasseraient vite des femmes, acquiert tout à coup de l'agrément par l'intervention d'un homme distingué. Il semble aussi que la recherche des toilettes communique à l'esprit quelque chose de leur élégance. Cette observation est rendue très-sensible par les contrastes que présente la vie de château. J'ai connu des châtelaines indulgentes, et peut-être aussi un peu paresseuses elles-mêmes, qui permettaient à leurs hôtes, au retour de la promenade ou de la chasse, de se mettre à table dans l'appareil le plus négligé. On pouvait être certain que la soirée ne se prolongerait pas tard, et qu'une somnolence générale hâterait, parmi des propos vulgaires, l'heure de la dispersion. D'autres sont plus exigeantes, et, tout en laissant à leurs amis l'entière liberté de la journée, elles imposent leur exemple en ne se montrant le soir qu'en toilette de représentation. Les cavaliers et les chasseurs apparaissent transformés eux-mêmes; la fatigue est oubliée, et n'appesantit point les paupières; une sorte de coquetterie tient l'esprit en éveil; les paroles se croisent avec vivacité, et les plaisirs de la société couronnent ceux de la campagne.

La plupart des hommes qui fréquentaient les salons, il y a une quinzaine d'années, avaient occupé des emplois sous le gouvernement de la Restauration. Les jeunes gens y étaient fort rares : ils préféraient déjà des habitudes plus faciles, et trop souvent, il faut l'avouer, la mauvaise compagnie à la bonne. Rodolphe de Chateaubrun était une exception; aussi, malgré la légèreté de son esprit, était-il reçu avec une bienveillance qui assura tout d'abord un accueil empressé à son ami. Celui-ci n'eut pas du reste longtemps besoin de ce frêle appui; il en trouva bientôt de plus solides. Sous la réserve d'abord un peu timide de ses manières, les femmes ne tardèrent pas à discerner une nature d'élite; il fut recherché, attiré d'une maison dans une autre; il eut un plein succès. Tout cela ne remplissait pas son cœur, mais l'empêchait cependant de s'absorber dans de stériles contemplations. Il paraissait gai, il l'était en effet, de cette gaieté qui réagit par un

effort de la volonté sur des peines secrètes, qui est alors une des plus aimables vertus, et qui finit par avoir l'efficacité d'une consolation. J'ai dans plus d'une occasion admiré les manifestations de cette vertu de gaieté souvent méconnue, triomphant de souffrances aiguës ou de chagrins profonds, et qui n'exclut pas plus la sensibilité morale qu'il ne lui est donné d'endormir la sensibilité physique. Un poète a dit « qu'à raconter ses maux souvent on les soulage. » Plus souvent on les aggrave, tout en se donnant le tort d'en répandre pour ainsi dire la contagion. Sauf certains moments de crise violente où la nature a un impérieux besoin d'expansion, il est bon d'être très-discret sur ses peines, et c'est une pareille faiblesse d'importuner autrui des chagrins de son cœur ou des accidents de sa santé.

Raymond était sans doute de ce sentiment. Résolu à ne parler jamais de mademoiselle de Lessac, il avait repris avec Noémi ses relations de tendre intimité. Il lui racontait l'emploi de ses soirées, les mots heureux, les anecdotes recueillies ; il la divertissait souvent par des récits qui n'étaient pas toujours sans raillerie, et il avait soin de réserver pour elle ses observations sur les ridicules des prétentions personnelles et le cliquetis des vanités. Il n'y a pas de maîtresse de maison, si vigilante gardienne qu'elle soit des avenues de son salon, qui puisse se flatter d'en interdire absolument l'accès à la sottise : certains devoirs de convenance et de parenté lui ouvrent nécessairement la porte. La vanité d'ailleurs est la sottise des gens d'esprit.

Raymond avait donné une calèche à sa mère ; il avait pour son propre usage un coupé du meilleur goût qui le transportait à son bureau les jours de pluie, et l'attendait le soir à la porte des plus aristocratiques hôtels. Nul ne paraissait se douter de sa double existence, ou du moins ne lui adressait à cet égard d'interpellations curieuses. Parfois il commençait la soirée dans le salon de madame Deschamps. Il n'y rencontrait pas Rodolphe, qui n'habitait plus Paris, et ne conduisait Elvire chez ses parents que l'été, à leur résidence de la Jonchère. La comtesse de Chateaubrun n'avait pas trouvé même chez ses anciennes compagnes d'études l'empressement sur lequel elle s'était plu à compter. Elle en avait conçu un vif dépit. Rodolphe, assez désappointé lui-même, dut attribuer l'insuccès de ces débuts aux opinions politiques de M. Deschamps, qui ne pouvaient être ignorées de personne, à raison de sa présence à la Chambre et de l'imperturbable constance de ses votes. C'était en effet une difficulté plus grave encore que celle de la naissance. Je dois dire aussi que Rodolphe n'avait pas dans le monde parisien d'assez profondes racines pour y faire adopter d'autorité une femme qui se présentait sans appuis personnels. Pour réussir dans ces conditions délicates, il eût fallu qu'Elvire apportât à un éminent degré quelqu'un des avantages

que le monde recherche : l'esprit, la beauté, ou plus sûrement encore une vaste fortune qui eût permis d'étaler du luxe et de donner des fêtes. Or son esprit n'était pas très-étendu ni sa beauté sans rivale, et ce n'était pas le revenu de sa dot qui pouvait éblouir les yeux. A défaut, l'introduction d'une nouvelle venue dans le monde était une entreprise bien laborieuse, qui eût exigé de longues années de persévérance, et plus de prudence et de tact que Rodolphe n'en avait à mettre à la poursuite de ce but. Il eut la sagesse de le comprendre. Comme il était d'ailleurs affectueux pour sa femme, il la décida facilement à venir habiter une petite ville du Midi où la famille de Chateaubrun avait précisément cette influence et ces attaches qui lui manquaient à Paris. Elvire y fut fort bien accueillie, elle put tenir le haut du pavé, devint en peu de temps bonne légitimiste, et se figura bientôt qu'elle avait eu dans le pays de nobles ancêtres.

La déception ne fut donc vraiment cruelle que pour madame Deschamps. Celle-ci, qui s'était fait l'illusion de se pousser elle-même à la suite de sa fille, avait vu crouler tout l'échafaudage de ses rêves. Elle était courroucée contre la noblesse en général, dont elle ne parlait plus qu'avec amertume. Peu s'en fallait qu'elle ne détestât son gendre. La vanité d'une femme peut changer d'objet, mais n'abdique jamais ses prétentions. Maintenant madame Deschamps avait d'autres visées; elle ne manquait pas un bal du château ni de l'Hôtel-de-Ville; elle excitait son mari à monter à la tribune; elle rêvait pour lui l'importance politique et finalement la Pairie. Elle pensait que ce serait tirer une éclatante vengeance de Rodolphe et de tout le faubourg Saint-Germain. Elle était cependant flattée des assiduités persévérantes du marquis de Fresneuse. Dans le salon de madame Deschamps, Raymond ne se faisait annoncer que sous le nom de Jules Michel, qui y était en grande estime. Les femmes étaient rangées en cercle aux deux côtés de la cheminée, tandis que les hommes se groupaient derrière en causant de leurs affaires. Les sexes ne se mêlaient guère qu'autour des tables de jeu. Si la société ainsi entendue présente peu de dangers, elle offre aussi de médiocres agréments. M. Jules Michel s'esquiva vers onze heures et remontait dans son coupé, qui déposait le marquis de Fresneuse au seuil de la duchesse d'Aginois, une des femmes dont il appréciait le plus l'aimable esprit et les grandes manières, et qui recevait précisément le même jour que madame Deschamps.

Il était encore un des premiers arrivés. Un grand nombre de sièges de formes diverses étaient dispersés çà et là dans plusieurs salons avec un désordre apparent qui est un effet de l'art, une maîtresse de maison bien avisée ne redoutant rien plus que la monotone régularité du cercle. Aucune table de jeu n'offrait ses séductions aux langues paresseuses. Des femmes aux brillantes parures, couvertes de

diamants et de fleurs naturelles, passaient et repassaient comme les tableaux d'une lanterne magique, tendaient la main aux hommes de leur connaissance, entamaient mille conversations légères qui se croisaient avec un cliquetis strident. Vers minuit, la foule élégante était si compacte, que la circulation devenait presque impossible. Elle s'écoulait cependant peu à peu sans qu'aucun effort fût fait pour la retenir : il n'y a rien de plus vulgaire que cette politesse dont l'insistance semble vouloir violenter la liberté, et l'un des meilleurs principes de la duchesse était qu'une maîtresse de maison doit remarquer toujours les visiteurs qui entrent et jamais ceux qui sortent. Des propos galants s'échangeaient encore dans l'antichambre, pendant que les épaules frileuses attendaient leurs manteaux de fourrure, ou que les carrosses tardaient à pénétrer sous la voûte. Quelques causeurs infatigables, parfois quelques arrivants de la dernière heure qui n'étaient pas les moins bien reçus, se rapprochaient alors de la duchesse, qui servait elle-même la tasse de thé des amis, et qui avait le soin attentif de se souvenir du goût de chacun. Une nouvelle réunion plus intime, où les entretiens étaient plus suivis et plus fins, succédait, jusqu'à une heure avancée de la nuit, au brouhaha un peu tumultueux de la soirée.

Raymond prenait volontiers part à ces épilogues. Souvent le matin, quand les femmes qu'avait charmées son esprit sommeillaient encore, assis déjà dans le fauteuil de cuir de son cabinet de travail, le marquis de Fresneuse dépouillait une volumineuse correspondance et distribuait des ordres aux employés de la raffinerie.

Ainsi s'écoulait la jeunesse de Raymond de Fresneuse, partagée entre les soins de la famille, le travail opiniâtre, et les récréations mondaines. Il n'avait pas encore trente ans, et déjà il était en possession d'une fortune considérable qui s'accroissait chaque jour. Il eût voulu doter richement sa sœur, si celle-ci n'avait repoussé d'une manière absolue toute idée de mariage. Lui-même commençait à occuper les mères. Il répondait très-libéralement à toutes les lettres de quêtes, ce qui donnait l'opinion la plus favorable à la fois de son cœur et de sa bourse, deux choses fort appréciées des mères de famille, je ne veux pas rechercher à quel degré de comparaison. Mais l'on remarquait qu'il n'acceptait jamais une invitation de bal, et que de plus il n'adressait jamais la parole à une jeune fille. Il éludait les questions, semblait ne pas comprendre les allusions, et s'empressait de détourner toute conversation curieuse sur son passé ou ses projets d'avenir. Parfois même il lui prenait alors des accès de sauvagerie, et, quand on avait cherché à pénétrer le mystère de sa vie intime, on était plusieurs semaines sans le

revoir. On savait seulement que l'été il ne quittait point Paris, où le retenaient les habitudes sédentaires de sa mère, et des occupations sur lesquelles il ne s'expliquait pas. Sauf une seule exception dont il sera parlé tout à l'heure, la marquise ne fréquentait pas les mêmes salons que son fils. Elle s'était fait un petit cercle de relations, recrutées dans la complicité des bonnes œuvres, et dont se contentait aussi Noémi, toujours empressée à faire, quand on avait besoin d'elle, l'appoint d'une partie de whist ou de boston. Quand la réunion se tenait chez elle, Raymond y figurait aussi avec honneur, et captivait les bonnes grâces des vénérables douairières et des chanoinesses du chapitre noble de Sainte-Anne de Munich. Vers la fin de l'été, quand Rodolphe et sa femme revenaient de passer quelques mois auprès de M. Deschamps à sa terre de la Jonchère, ils s'arrêtaient une quinzaine de jours à Paris chez la marquise, qui leur offrait la plus aimable hospitalité.

Pendant un de ces séjours de Rodolphe, Raymond avait fait atteler la calèche pour promener au bois de Boulogne la comtesse de Chateaubrun, lorsqu'au détour de la rue de Bourgogne son regard rencontra ceux d'une jeune fille vêtue de deuil qui marchait en sens contraire, à la suite d'une femme plus âgée. Il éprouva une commotion violente, car les traits qu'il venait d'entrevoir lui rappelaient une image qu'il n'avait pu banir de son cœur. La jeune fille elle-même avait paru faire un mouvement de surprise, et avait abaissé précipitamment son voile. Hors de lui, Raymond cria au cocher de revenir sur ses pas; mais les chevaux étaient lancés; les ordres, mal compris, furent lentement exécutés; d'autres voitures embarrassaient la rue; les deux femmes avaient disparu; il fut impossible d'en retrouver la trace. Raymond crut avoir été le jouet d'une illusion, tout au plus d'une ressemblance trompeuse; il se confondit en excuses, et reprit tristement la direction des Champs-Élysées. Il était préoccupé, rêveur, incapable de soutenir la conversation.

La marquise de Fresneuse devait dîner le lendemain avec ses enfants et ses hôtes dans une maison qui ne se fermait presque jamais, et qui était la première où Rodolphe avait introduit son ami. Madame Dutertre, veuve d'un haut fonctionnaire de la Restauration, était une femme d'une grande distinction de sentiments et d'esprit, qui avait eu le rare talent de s'entourer d'amitiés illustres et d'attirer constamment chez elle une société d'élite. Son salon était toujours ouvert, on aimait à y paraître avant de se rendre dans les raouts d'apparat, et l'on s'y sentait retenu par le charme de la bienveillance. L'été, lorsqu'on traversait Paris en revenant des eaux ou des bains de mer, on ne manquait pas non plus de présenter ses hommages à madame Dutertre, qui recevait ainsi sans façon presque chaque soir des visiteurs de

passage. Son salon était alors comme une sorte d'étape hospitalière de la bonne compagnie.

Après le diner, madame Dutertre aborda un sujet qu'elle avait déjà plus d'une fois traité.

— Savez-vous bien, dit-elle en s'adressant à madame de Fresneuse, que vous êtes la plus heureuse des mères? Vous avez une fille et un fils que j'aime trop pour les louer. Ils ne vous quittent jamais, et votre tendresse leur suffit si bien, qu'ils ne paraissent pas se douter qu'il y ait d'autres liens dans le monde. Au temps des premiers patriarches, on les aurait mariés ensemble; mais, puisque ce n'est plus dans nos mœurs, vous devriez bien me permettre de m'occuper de leur avenir.

— J'en donne toute permission, répondit la marquise. Ils sont malheureusement l'un et l'autre intraitables sur ce chapitre. Si vous obtenez leur consentement, ce n'est pas le mien qui vous manquera.

— Pour moi, dit gaiement Noémi, j'ai déjà passé l'âge, et je me trouve trop parfaitement heureuse pour songer à rejeter par-dessus les moulins la coiffe de sainte Catherine. Mais je me joindrais à vous bien volontiers pour décider Raymond à me donner une sœur que je lui promets d'aimer tendrement.

— Voyez, mon cher marquis, reprit madame Dutertre, nous sommes toutes liguées contre vous, et il faudra bien que vous vous rendiez. Pensez-vous que dans la France entière il n'y ait pas une jeune fille digne de vous? Alors nous vous en ferons venir une tout exprès d'Amérique.

— Que voulez-vous dire, madame? demanda Raymond, que ce mot avait fait tressaillir.

— Convenez que vous avez déjà peur, continua madame Dutertre en souriant. Allons, rassurez-vous, et armez-vous de vos plus austères rigueurs. Vous en aurez besoin, car je pense que vous verrez bientôt ici deux yeux noirs plus redoutables que nous ne le sommes toutes ensemble. C'est une jeune orpheline qui revient des colonies. Elle est nièce à la mode de Bretagne d'une de mes anciennes amies, madame de Verrières, qui est allée à sa rencontre au Havre, et elle ne doit s'arrêter que peu de jours à Paris. Sa tante me l'a amenée ce matin et j'ai eu grand'peine à obtenir la promesse qu'elles reviendraient prendre une tasse de thé ce soir. La jeune personne paraissait faire résistance; elle n'avait pas de toilettes; elle est encore en deuil de sa grand'mère, et j'ai eu besoin de déclarer qu'elle ne trouverait chez moi que quelques vieux amis. Je ne suis pas bien sûr si ce que j'ai dit là est parfaitement loyal, mais vous me pardonnerez d'avoir voulu vous faire admirer une perle d'au delà des mers, car franchement elle est ravissante.

— Et comment se nomme cette merveille ? demanda Raymond de plus en plus troublé de ce qu'il entendait.

— Déjà de la curiosité ! reprit madame Dutertre ; je ne la satisferai pas, mon cher marquis, pour plusieurs raisons, dont la première est que je n'ai pas retenu son nom moi-même. Tranquillisez-vous d'ailleurs, je plaisante, et n'ai nullement songé à vous compromettre. La pauvre enfant est sans fortune, vous n'êtes pas destiné à la revoir, et j'ai trop d'expérience pour croire à ces commotions électriques qu'on ne rencontre que dans les romans.

Comme elle achevait ces mots, la porte du salon s'ouvrit, et l'on annonça madame de Verrières. Raymond se leva et reconnut Jeanne de Lessac. Quatre années cependant de chagrins et d'exil avaient singulièrement changé la physionomie de la jeune fille, mais pour l'embellir encore, en lui imprimant un caractère de dignité plus imposante. Aux grâces un peu minces de l'adolescence avait succédé le plein épanouissement de la beauté. Jeanne salua madame Dutertre, puis se trouva assise devant Raymond, quis'était laissé tomber sur un fauteuil, en proie à une agitation qu'il s'efforçait de contenir. Jeanne ne l'avait pas remarqué, et répondait brièvement à quelques interrogations bienveillantes de madame Dutertre. Chaque son de sa voix douce retentissait dans le cœur de Raymond en y réveillant mille échos assoupis. Ce ne fut que lorsque madame Dutertre s'avisait un peu tardivement de présenter ses convives à madame de Verrières et prononça le nom du comte de Chateaubrun que Jeanne, se retournant lentement, aperçut Raymond muet et pétrifié derrière elle. Elle rougit, mais presque aussitôt maîtresse de son émotion, elle lui adressa la première la parole :

— Pardonnez-moi, monsieur, dit-elle, de ne pas vous avoir aperçu en entrant. Je ne m'étais pas trompée en croyant vous rencontrer hier en voiture. C'est sans doute madame de Chateaubrun qui était assise auprès de vous ?

— C'était moi-même, s'écria Elvire, mais vous me rendez jalouse, mademoiselle. Figurez-vous que mon chevalier a été si bouleversé de votre apparition, qu'il a complètement oublié que je l'accompagnais, et m'a forcée à courir après vous pendant un quart d'heure. Convenez que c'était peu galant pour moi.

— Vous saurez lui pardonner, reprit Jeanne ; — et, continuant à s'adresser à Raymond : — Il s'est passé bien des événements, monsieur, depuis que je ne vous ai vu, et je me félicite qu'il n'y en ait eu que d'heureux pour vous. Mon compliment sur votre mariage viendrait bien tard !

Raymond était anéanti. Il se demandait si ce n'était pas un persiflage. Il hésitait à répondre, lorsque madame Dutertre lui vint en aide.

— Comment, ma chère petite, s'écria-t-elle, vous avez connu M. de Fresneuse ? Vous n'avez donc pas toujours habité les colonies ?

— J'ai été élevée à Paris, madame, dit Jeanne, mais je ne sais pas de qui vous voulez bien me parler. Je m'adressais à M. de Chateaubrun, de qui j'ai reçu autrefois un service que je ne suis pas assez ingrate pour oublier.

— Je ne me souviens pas, mademoiselle, interrompit Rodolphe, d'avoir eu un pareil bonheur, et cependant il serait difficile de vous avoir vue sans en conserver la mémoire. Daigneriez-vous me rappeler dans quelles circonstances j'aurais été assez heureux pour vous rendre service ?

— Je n'y comprends plus rien, reprit Jeanne en s'efforçant de sourire. J'avais cru parler au comte de Chateaubrun, au gendre de M. Deschamps ?

— Vous m'étonnez de plus en plus, continua Rodolphe ; c'est à moi que ces qualifications s'appliquent, et je ne me serais pas douté qu'elles fussent connues de vous. Mon ami, M. de Fresneuse, qui garde le silence par modestie, pourrait seul, je pense, nous expliquer ce mystère.

— Je ne m'en rends pas encore bien compte, dit Raymond qui semblait sortir d'un rêve. Je vois seulement, mademoiselle, que nous avons été induits en erreur l'un et l'autre. Je ne suis point marié, je suis demeuré tel que vous m'avez connu, et, ajouta-t-il en murmurant à voix basse, tel que j'étais résolu à rester toujours.

De vives couleurs reparurent sur les joues de la jeune fille, dont les yeux, rencontrant pour la première fois ceux de Raymond, semblèrent s'y reposer quelques instants et pour ainsi dire s'y appuyer avec une ineffable expression de confiance. La situation était embarrassante pour tout le monde. Par bonheur une nouvelle visite intervint et changea forcément le cours de la conversation générale. Noémi se rapprocha de mademoiselle de Lessac ; elle voulait la contempler de près, lui parler surtout ; et, avec une grâce céleste et d'une voix dont l'inflexion caressante était comme adoucie encore par un secret repentir, elle se plut à se concilier d'avance un pardon d'autant plus facile à obtenir que Jeanne ignorait les torts que se reprochait mademoiselle de Fresneuse. Enhardi par cette intervention qu'il bénissait dans son cœur, Raymond se remit peu à peu de son trouble ; alors sa sœur se retira, le laissant recueillir avidement de la bouche de Jeanne quelques détails sur la vie de son exil et l'explication de la fausse nouvelle qui était parvenue à l'oreille du jeune homme. Pendant ce temps, madame de Verrières s'entretenait avec Noémi et la marquise ; elle ne tarissait pas, on le comprend de reste, sur les qualités de sa nièce, et commençait à douter qu'elle dût l'avoir longtemps pour pupille. On prit le thé, puis, sur un mot que Noémi dit à l'oreille de sa mère, la marquise

offrit aux deux étrangères de les ramener dans sa voiture à leur hôtel, et Raymond obtint facilement la permission d'aller le lendemain leur apporter ses hommages.

La délibération qui suivit entre madame de Fresneuse et ses enfants, et que Noémi s'empessa de provoquer, ne fut pas orageuse. La marquise avait cependant à leur reprocher de s'être cachés d'elle ; mais, lorsqu'elle se représenta l'inquiétude et les agitations qu'on lui avait épargnées, elle n'eut pas de peine à être indulgente. Il fut convenu que la marquise ferait le lendemain une démarche officielle auprès de madame de Verrières. Raymond caressait cependant un autre projet. Levé dès le point du jour, il rassemblait les petits objets qu'il avait achetés à la vente du mobilier de M. de Lessac, et les disposait soigneusement dans une simple corbeille d'osier qu'il envoyait sans aucune explication à l'adresse de Jeanne. La jeune fille versa des larmes en reconnaissant chacun de ces témoins muets des rêves de sa première jeunesse, devenus les témoins éloquents de la constance d'un amour qui avait survécu à l'espérance. La somptueuse corbeille de mariage que présageait ce modeste envoi ne devait pas être reçue elle-même avec plus d'allégresse.

Le mariage fut célébré un mois après, au milieu d'une nombreuse et brillante affluence. Le duc d'Agenois et M. Deschamps étaient les deux parrains qu'avait choisis *Raymond-Jules* Michel, marquis de Fresneuse. La beauté de Jeanne éblouissait tous les yeux, et chacun se racontait en sortant ce qu'on avait appris de l'existence longtemps mystérieuse du jeune homme. Tant qu'il avait été résolu à laisser s'éteindre son nom avec lui, il n'avait pas voulu s'informer de ce qu'était devenue la terre patrimoniale ; mais à peine avait-il retrouvé Jeanne, qu'il avait considéré comme un pieux devoir de rechercher s'il ne pourrait pas recouvrer la possession du vieux manoir. Il apprit alors que l'acquéreur était ce négociant nantais qui avait eu des obligations à la famille de Fresneuse, et à qui lui-même avait dû la lettre d'introduction auprès de M. Deschamps. Le nouveau propriétaire s'était borné à toucher le revenu des fermes sans habiter le château, et il était prêt à rendre au prix coûtant la terre entière, dont il ne s'était jamais considéré que comme une sorte de dépositaire. Vivement touché d'un si délicat procédé, Raymond s'était empressé d'aller en remercier l'auteur ; il avait signé le contrat d'acquisition et ordonné les réparations indispensables. Au commencement du printemps, les jeunes époux firent donc, au son des cloches du village et des salves de mousqueterie, leur entrée au manoir de Fresneuse. Le maire et le curé les attendaient sur le seuil pour les complimenter, des jeunes filles apportaient des fleurs à la châtelaine, une escorte de cavaliers suivait la berline depuis les confins de la paroisse dont toute

la population était sur pied et remplissait l'air de cris. Christophe, qui avait sollicité l'honneur de conduire le carrosse, comme il conduisait autrefois la voiture plus humble de la marquise, pleurait d'enthousiasme en reconnaissant ses amis dans la foule et en ramenant son jeune maître au berceau commun de leur enfance. Jeanne succombait presque sous la puissance de ces émotions inattendues de bonheur qui laissaient bien loin derrière elles les succès de son entrée dans le monde, et elle avait comme une révélation subite des devoirs et des jouissances de la vie d'une châtelaine.

Ce récit pourrait s'arrêter ici. Mais les lecteurs qui ont eu l'indulgence de suivre jusqu'au bout les péripéties d'une action sont souvent curieux de savoir, au moins sommairement, ce que sont devenus, même après le dénoûment, les personnages avec qui ils ont bien voulu faire connaissance. Pour contenter ces indiscrets, j'ajouterai donc encore quelques mots.

Mademoiselle Bénard est toujours à la Martinique. Une première traversée avait épuisé son héroïsme, et elle a dit un éternel adieu à la France, plutôt que d'affronter une seconde fois les tempêtes et le mal de mer. La mère de Raymond, devenue la marquise douairière, désira finir ses jours au château de Fresneuse, et y reprit ses anciennes habitudes de bienfaisant patronage ; Noémi resta naturellement auprès d'elle. Christophe demeura aussi à leur service. Plus constant encore que son jeune maître, il avait retrouvé dans le village une ancienne amie, que depuis une quinzaine d'années il attendait patiemment et en silence l'occasion d'épouser, et il lui rapportait de Paris un cœur qui n'avait eu aucune distraction à s'y reprocher.

Le marquis de Fresneuse revint à Paris après un mois de séjour en Vendée. Il avait compris qu'une fois marié à Jeanne il ne conserverait pas longtemps la situation assujettissante et toujours un peu périlleuse de chef responsable d'une maison de commerce. Il s'occupa donc, sans précipitation, de liquider ses affaires, pour en laisser la suite à un successeur de son choix. Seulement, il avait des habitudes laborieuses trop enracinées pour admettre la perspective d'une vie oisive qui, même embellie de toutes les grâces de Jeanne, aurait fini par lui devenir à charge. C'était le temps où commençait à se manifester ce mouvement industriel qui depuis s'est développé dans de si vastes proportions. Raymond s'y associa de bonne heure ; il fut un des fondateurs des premières compagnies de chemins de fer ; il prit part à l'administration d'autres sociétés. Il n'y apportait pas seulement le prestige d'un nom sonore, mais aussi le précieux concours d'une intelligence élevée et d'une expérience déjà consommée. Il eut même la joie de combler les vœux de M. Deschamps, dont la Révolution de Février avait clos la carrière politique, et de l'introduire dans un con-

seil où l'ancien négociant avait ardemment désiré de trouver une sorte de retraite honorée.

Raymond prenait tous les ans trois ou quatre mois de vacances qu'il allait passer avec sa femme au château de Fresneuse. Là aussi il savait s'occuper utilement de tous les soins qu'exigeait une propriété si longtemps négligée. Pendant un des voyages qu'il y fit, il eut la douleur de fermer les yeux à sa mère. On ne tarda pas à connaître les projets que nourrissait Noémi, pour l'époque où ni sa mère ni son frère bien-aimé n'auraient plus besoin de son dévouement. Il y a quatre ans, dans une ambulance de Crimée, un officier blessé, frère cadet de Rodolphe, et qui, lorsqu'il était à Saint-Cyr, avait eu Raymond pour correspondant, reconnaissait sous la coiffe blanche de la sœur de charité qui pansait ses blessures les traits de mademoiselle de Fresneuse.

ALFRED DE COURCY.

# MÉLANGES

## UNE INNOVATION

AU SÉMINAIRE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN.

Mgr l'évêque d'Orléans a conçu une excellente pensée. Avec son expérience et sa sagacité en matière d'enseignement, il ne pouvait manquer d'être frappé de l'influence funeste qu'exerce la terreur du baccalauréat dans les collèges. A l'âge même où l'intelligence se développe, où le goût commence à s'épanouir, l'élève est plein de frayeur en songeant aux tours de force de mémoire qu'on exigera bientôt de lui. On lui parle des beautés d'Homère, de l'éloquence de Cicéron, du génie de Bossuet ; comment voulez-vous qu'il vous entende ? Il pense à ne pas se tromper sur la date de l'institution des chevaliers Porte-Glaives, et il repasse dans son esprit le mécanisme du télégraphe électrique. En vain la prudence de Mgr Dupanloup a banni du petit séminaire de la Chapelle, sous les peines les plus sévères, le *Manuel du Baccalauréat* : cette sage précaution n'est qu'un palliatif contre une des causes les plus efficaces de l'affaiblissement dans les études.

Mgr Dupanloup s'est donc demandé si, après avoir satisfait à l'exigence des parents et à l'impatience de la plupart des élèves par une prompte et sûre préparation à l'examen qui ouvre toutes les carrières libérales, il ne pourrait pas réserver à une destination plus élevée quelques-unes des plus précieuses années de la jeunesse. L'élève qui a fait, même avec succès, une rhétorique et une philosophie comme on peut les faire aujourd'hui, est à peine préparé à recevoir une instruction solide et définitive. Vainement, lorsqu'il sera livré à lui-même, la cherchera-t-il dans la fréquentation des cours de l'enseignement supérieur. Le talent et la bonne volonté des professeurs n'y font rien : des leçons d'éclat comme celles de nos Facultés ne peuvent servir que de stimulant ; elles ne sauraient accompagner le jeune homme, qui veut sérieusement s'instruire, dans la marche de ses travaux. Il faudrait donc, pour tout le monde, ce que l'École normale réserve aux pupilles de l'enseignement officiel, non-seulement des cours généraux, mais des leçons personnelles ; non-seulement une parole qui descend de la chaire, mais encore une communication constante entre la pensée de l'élève et celle du professeur.

On a donc organisé, cette année même, au petit séminaire de la Chapelle, un enseignement destiné à prendre place entre le baccalauréat et la fréquentation

tation des Facultés. Tout est bien calculé pour faire des deux années qu'on offre à ceux des jeunes gens qui voudront désormais achever leurs études littéraires, une halte féconde et une heureuse transition. Le jeune homme a sa chambre comme un étudiant; il sort plus souvent, et s'habitue ainsi peu à peu à la vie du monde. L'émulation n'intervient désormais que dans un sens large et sérieux : il n'y a plus de places ni de prix; les meilleures rédactions arrivent seulement à l'honneur d'une lecture dans de petites réunions académiques. L'élève ne saurait rester pourtant un auditeur passif; on exige le concours actif et constant de sa bonne volonté : c'est une condition indispensable de succès. Si la classe restait nombreuse comme avant les épreuves de l'examen, l'espérance d'une certaine égalité de travail serait chimérique; mais on a substitué à la classe une conférence intime et affectueuse, et l'on n'y convie que des jeunes gens convaincus de l'importance d'un perfectionnement d'études. Si sous ce rapport les parents avaient pensé à la place de leurs enfants, le malentendu serait bientôt éclairci, et toute disposition à la répugnance ou à l'inertie conduirait à une prompte séparation.

L'objet des travaux est déterminé par les études antérieures : on a ébauché les langues anciennes, l'histoire, la littérature, la philosophie; il s'agit de savoir si la semence n'aura pas été jetée sur la pierre ou dans les buissons. Tout en se perfectionnant dans le mécanisme de l'explication, on apprend donc à connaître dans leur développement les grands auteurs, dont la lenteur de l'interprétation verbale n'a permis d'entrevoir que des fragments. On met encore le génie de notre langue en lutte avec le génie des idiomes elliptiques et flexibles de l'antiquité; mais en même temps on analyse ses lectures, et Homère ou Virgile, Démosthène ou Cicéron, envisagés à des points de vue littéraires, moraux ou historiques, s'impriment dans l'âme en traits désormais ineffaçables. Bossuet sert de guide pour l'étude de l'histoire; le caractère des grands événements et des époques mémorables est donné par le *Discours sur l'histoire universelle*; on subordonne à ces masses principales l'examen plus minutieux des détails. On lit, on discute les grands philosophes chrétiens, dont les ouvrages offrent en même temps un modèle achevé de l'art de bien dire. Grâce à la préparation spéciale d'un des professeurs les plus distingués de l'établissement, d'ingénieuses leçons d'esthétique servent à lier ensemble les diverses parties de l'enseignement et en montrent les rapports avec les arts, dont l'influence s'accroît à mesure qu'on en popularise les modèles. En même temps, par des conférences sur les principes du droit, on fait passer les jeunes esprits des études spéculatives à l'expérience de la réalité.

Quelque riche que soit l'enseignement de la Chapelle, on ne pouvait se flatter de rencontrer parmi des professeurs ecclésiastiques, c'est-à-dire parmi des maîtres du for intérieur, des ressources suffisantes pour ce commencement d'initiation au côté pratique de la vie. Mais, malgré la suppression de son université, Orléans n'a point oublié ses glorieux souvenirs de l'enseignement du droit civil : la chaire de Pothier a été brisée, son esprit anime encore les juriconsultes du pays. Mgr Dupanloup a réclamé la coopération du barreau d'Orléans; il a trouvé dans son bâtonnier actuel, l'honorable M. Quin-ton, ce qu'il cherchait, c'est-à-dire la bonne volonté et le talent : une délibération du conseil de l'ordre, entrant dans les vues de l'éminent prélat, a per-

mis à l'avocat cette excursion régulière dans le domaine de l'enseignement. Désormais Orléans possède ce qui manque à nos Facultés, ce qu'on a eu tort d'en exclure, un excellent cours de droit naturel.

Nous n'avons pas besoin de dire si, sous l'égide qui protège l'établissement de la Chapelle, la doctrine religieuse, sous sa forme la plus pénétrante et la plus instructive, continue de suivre les jeunes adeptes de l'enseignement développé. *Vos estis sal terræ* : sans le condiment de la foi, toutes les connaissances humaines se corrompent. La religion élève et tempère ce qu'elle touche; elle donne l'explication dernière de tout ce qui peut être expliqué; elle réserve ce que Dieu a voulu interdire aux recherches de notre esprit. Il n'y a pas de risque qu'un jeune homme sorte de l'enseignement supérieur de la Chapelle avec ces inconséquences de la raison et ces défaillances du cœur qui attendent toute prétention juvénile à rajeunir les témérités et les impertinences du dix-huitième siècle. En sauvant les intelligences qui achèvent de s'ouvrir, non-seulement des suggestions de l'impiété, mais encore de conseils outrés d'un zèle que sa violence rend suspect; en montrant le mot de modération inscrit entre ceux d'héroïsme et d'humilité dans le soleil de la foi qui rayonne sur nos têtes, l'enseignement de la Chapelle est destiné à nous rendre des hommes d'autant plus fermes dans la foi, qu'ils auront mieux appris comment les conseils de la raison règlent les mouvements du cœur et les écarts de l'imagination.

Je m'adresse surtout à des compatriotes, et je pense que j'en serai compris. Mais, si ces réflexions tombent sous les yeux de lecteurs étrangers, je leur demande pardon d'avance de l'étonnement que leur causera l'annonce de nouveautés comme celles dont il est ici question. Dernièrement encore, quand je voulais expliquer à Rome la croisade anticlassique qui menace de ravager nos établissements chrétiens, je trouvais un obstacle presque insurmontable à me faire comprendre dans la persévérante incrédulité de mesauditeurs. Ils avaient compris qu'on voulait parmi nous faire une place un peu plus large aux modèles de la littérature chrétienne, et ils étaient tout disposés à applaudir à cette louable intention. Mais leur disais-je qu'il s'agissait de bien autre chose, qu'on avait la prétention d'apprendre le latin avec la Vulgate, les Actes des Martyrs, peut-être avec le Décret de Gratien; qu'on reléguait Virgile et Cicéron parmi les pestes du paganisme; mes interlocuteurs se trouvaient pris d'un rire homérique que je ne pouvais plus arrêter : « Ces Français plaisaient de tout, se disaient-ils à eux-mêmes; ils font les gens absurdes pour se donner le plaisir de les ridiculiser; » et j'en étais pour ma peine.

De même, les gens instruits de tout pays, hormis la France, qui verront que c'est une entreprise inouïe chez nous que de séparer une dizaine de jeunes gens d'une ville de province pour en faire des hommes plus distingués que les autres par un perfectionnement attentif de leurs études classiques, se demanderont si l'annonce d'une telle entreprise n'est point une calomnie organisée contre notre système d'enseignement public. On ne saurait comprendre au dehors qu'il n'existe dans nos usages rien qui ressemble aux grandes études des Universités. On n'imagine pas que les parents qui peuvent attendre, ceux qui possèdent pour eux-mêmes et qui préparent à leurs en-

fants les loisirs de la fortune, considèrent autrement que comme un devoir sacré d'achever d'en faire des hommes par la culture de l'esprit, avant de les livrer aux hasards de la société. On ne soupçonnerait pas des esprits sérieux, comme j'en connais parmi ceux que je respecte, de montrer plus d'empressement à jeter leurs fils dans l'étude d'un avoué ou dans un bureau d'agiotage pour y apprendre les ruses de la chicane ou les combinaisons du jeu de bourse, qu'à leur faire acquérir, par des exercices pleins de charme, cette souplesse des organes intellectuels qui élève l'âme, qui ennoblit la richesse, qui adoucit les peines, qui console l'âge mûr. On ne supposerait pas que chez nous, par une ignorance commune et un préjugé presque universel, personne ne semble savoir à quel point les études littéraires perfectionnées rendent facile l'accès des connaissances de détail et d'application auxquelles la tendance économique de notre société fait attacher aujourd'hui tant d'importance. La distinction naturelle de l'esprit français, qui ne cesse de faire produire des tiges vigoureuses à des semences jetées presque toujours au hasard, fait illusion aux étrangers sur nos ressources d'enseignement. Que serait-ce pourtant si, au lieu de voir parmi nous les sommets de l'intelligence se repeupler tour à tour par des amateurs qui doivent à peu près tout ce qu'ils sont à des efforts individuels, nous avions des pépinières bien fondées où le terrain fût bon et la culture régulière? En moins d'une génération, on verrait ainsi se décupler le capital de la pensée.

En lisant les pages remplies d'intérêt où M. Pujoulat nous raconte la jeunesse du P. de Ravignan, j'étais frappé de l'isolement dans lequel s'était trouvé cet homme appelé à un si saint avenir, lorsqu'il avait entrepris de compléter lui-même ses études et de se faire, avant de paraître dans le monde, un plan régulier de lectures et de travaux. Je me rappelais alors qu'en entrant pour la première fois dans la modeste chambre du grand orateur chrétien je n'avais vu sur sa table que deux ouvrages, la Bible et le Dictionnaire de l'Académie française, c'est-à-dire le bon langage mis au service de la religion. Les méditations du génie et les inspirations de la conscience avaient amené l'éloquent religieux à cette féconde simplification de moyens. Mais, abandonné à lui-même dans les heures de sa jeunesse, par quelles hésitations n'avait-il pas dû passer, et que de tâtonnements ou de fausses directions on lui aurait épargnés, s'il eût achevé ses études comme on les achèvera désormais à la Chapelle!

Mais les hommes tels que le P. de Ravignan sont les grandes exceptions d'une époque; en comparaison de ces astres éclatants, la plupart des gens peuvent se dire, sans se ravalier à la brute :

*Nos numerus sumus et fruges consumere nati.*

Qu'est-ce à dire? La modestie est-elle donc à l'abri de l'ennui? Pour en alléger le poids, il ne s'agit pas seulement de borner ses prétentions et de se promettre une existence calme au milieu d'occupations utiles. Contre ce mal des classes aisées, les jouissances mêmes de la société cessent de devenir une ressource. Dans les villes, le luxe éteint les relations familières, et les devoirs mieux entendus de la propriété poussent aux champs le plus grand

nombre des hommes de loisir. Il faut remplir le vide des longues heures ; malheur alors à l'esprit qu'une préparation incomplète n'a disposé à recevoir que des distractions frivoles. Alors on sent revenir à la pensée, sous une forme plus ou moins définie, l'inscription de la bibliothèque d'un roi d'Égypte : *Médecine de l'âme*. On voudrait lire, étudier ; mais le fonds est insuffisant, la méthode absente : tout effraye, tout fait obstacle, et l'intelligence, bientôt rebutée, retombe sur elle-même pour s'affaisser dans une torpeur pleine de dégoût et de tristesse. « Oh ! si j'avais profité des bons enseignements et des bons exemples ! » se dit le condamné au moment de subir sa peine. Il est, à tous les degrés, des victimes de l'ignorance dont le supplice n'est guère plus doux, parce qu'il est continu et parce qu'il est secret.

Un des vices fondamentaux de notre société, sous le rapport de l'instruction, est d'avoir fait des exceptions la règle commune. Parce que la Providence ne cesse de produire des vocations batailleuses, qui ne rêvent que le canon quand on les entretient des ornements de l'esprit, et qui passent irrésistiblement par le tapage du sabre pour arriver à l'héroïsme ; parce que d'autres intelligences ont besoin, pour se développer, des entraves de la géométrie et des formules de l'algèbre, on en conclut que le monde appartient désormais aux sous-lieutenants et aux ingénieurs, et les parents comme les enfants se ruent à l'envi vers Saint-Cyr et vers l'École polytechnique ou centrale. A ce compte, nous aurons bientôt autant d'officiers que de soldats, et plus d'industriels que de consommateurs. Les spiritueux et les acides à trop haute dose sont la source des fléaux : ils brûlent et ils dissolvent ; pour que la nature prospère, il faut l'air vivifiant et l'aliment régulier ; c'est, dans l'ordre intellectuel, le rôle des lettres : toute société où elles perdent la prépondérance est condamnée à la dissolution et à la barbarie.

Au milieu du désarroi de nos systèmes d'instruction, Mgr l'évêque d'Orléans a semé le grain de senevé : puisse la plante lever et devenir un grand arbre ! Nous recommandons son entreprise à la méditation des pères de famille et des instituteurs. Si, dans chacune des maisons que la liberté de l'enseignement a fait naître, on organisait un essai du même genre, le problème, devenu si redoutable pour nous, de l'enseignement des lettres, serait enfin résolu.

CH. LENORMANT.

## DE L'ÉTAT DES ESPRITS EN LOMBARDIE

AU RÉDACTEUR

MONSIEUR,

L'agitation qui règne à l'heure qu'il est en Lombardie, et les inquiétudes qu'inspire l'état de nos relations avec l'Autriche, rappellent l'attention du public sur la situation de l'Italie. Peut-être, en de telles circonstances, jugerez-vous dignes de quelque intérêt jusqu'aux observations recueillies au passage par un simple touriste.

J'ai récemment traversé le Piémont, la Lombardie, la Toscane et une partie des États pontificaux. Les renseignements que j'ai l'honneur de vous transmettre ne datent pas de plus de trois mois.

Il est toujours difficile de se rendre exactement compte de l'état de l'opinion. Cela est malaisé chez soi : à plus forte raison en pays étranger. Aussi n'ai-je point la prétention d'avoir bien vu. Je raconte seulement avec sincérité ce que j'ai cru voir.

A mon avis, nous nous exagérons en France l'importance qu'attachent les Piémontais à leur statut constitutionnel. Assurément ce petit peuple est très-fier d'avoir conservé des institutions que la France a perdues, et de se pouvoir proposer au reste de l'Italie comme un modèle et un exemple ; mais l'amour-propre national y trouve encore plus son compte que l'amour sincère et profond du gouvernement représentatif. Les chambres ne sont que la seconde préoccupation des sujets de Victor-Emmanuel. La première, c'est la délivrance, ou, si l'on aime mieux, la conquête de la Lombardie. Pour beaucoup d'entre eux, sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes peut-être, la liberté politique ne vaut que comme instrument de guerre contre l'Autriche. Cela est surtout vrai des classes inférieures de la population. Les impôts ont été beaucoup augmentés depuis 1848, et le peuple s'en plaint. Il ne supporte cette aggravation de charges avec quelque patience que parce qu'il espère, comme compensation de ses sacrifices, une extension de territoire et la gloire d'une revanche. Le même patriotisme se retrouve bien dans les classes élevées, mais là il est loin d'être aussi dégagé de toute arrière-pensée, aussi vif, aussi général, sauf chez les personnes qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, appartiennent à l'armée. Chez beaucoup d'autres, il est contrarié ou dominé par le regret du passé et la crainte de l'avenir. Ce sont ces deux sentiments qui, dans des proportions diverses, animent les membres de la droite dans les deux assemblées. L'attachement au gouvernement parlementaire n'est bien profond ni en haut ni en bas. Seules les classes moyennes y attachent du prix, parce qu'elles lui doivent une importance dont elles ne jouissaient pas sous l'ancien régime. Cependant, jusque dans leur sein, bien des gens s'associeraient aux idées et aux sentiments de la droite, si celle-ci n'avait compromis son influence et son crédit par une résistance imprudente aux réformes les plus sensées, les plus utiles, les moins révolutionnaires. Au surplus, c'est presque toujours ainsi que les choses se passent. C'est pour vouloir tout conserver, même les abus, même les privilèges les plus surannés, que les conservateurs se perdent. Céder à temps est un grand art, parce que c'est le moyen de ne céder que par degrés. Or la liberté politique n'est durable que chez les peuples qui ont peu à peu appris à en user. Tombant dans l'excès contraire, la gauche a toutes les illusions et toutes les passions qui, en France, ont conduit les libéraux au précipice : des principes généreux et la soif du pouvoir ; des désirs qui devancent les possibilités pratiques, et peu de scrupules sur les moyens de faire triompher leurs vues ; enfin, les préjugés irréligieux et la naïve confiance dans la nature humaine de nos constituants de 1789. Entre les deux, un homme habile et résolu se tient en équilibre, s'appuyant sur le patriotisme de tous, sur les intérêts des classes moyennes, les modé-

rant après avoir imprimé aux esprits une marche trop rapide, faisant quelquefois mine de s'arrêter sur la pente fatale des atteintes à la liberté de l'Église, et ralliant à lui, par une politique de bascule, par les inquiétudes qu'il inspire autant que par les espérances qu'il donne, les modérés des deux partis. Mais qu'on ne s'y trompe pas. M. de Cavour doit moins ses succès à son incontestable mérite et à son rare talent comme tacticien parlementaire qu'à ses sentiments et à son attitude en vers l'Autriche. Il ne reste le maître que parce qu'il est la ferme et fidèle expression des rancunes et des ambitions de son pays. S'il conserve la majorité dans les chambres, c'est qu'il est l'homme de l'indépendance italienne, et que la guerre de l'indépendance est la grande affaire des Piémontais. Ils sont dans les mêmes dispositions d'esprit qu'une nation à laquelle une guerre malheureuse viendrait d'arracher deux grandes provinces. *Prendre* la Lombardie et la Vénétie, voilà leur grand souci. On dirait que ces deux provinces sont un territoire ravi à la maison de Savoie. A leurs yeux, le roi Victor-Emmanuel est un roi d'Italie à demi dépossédé, quelque chose comme notre Charles VII. Ils guettent l'occasion de reprendre Orléans et Paris aux Anglais et se préparent à rentrer en possession. En attendant, leur gouvernement sent, pense et agit comme le ferait un roi d'Italie. C'est en cette qualité que M. de Cavour est intervenu en Crimée. C'est en cette qualité qu'il a stipulé au traité de Paris, non-seulement pour les provinces des États sardes, mais encore pour celles qui *gémissent sous le joug* de gouvernements impopulaires. Sur les bornes plantées à la frontière, chacun peut lire : *Italia, Stato Sardo*, à peu près comme on dirait : France, Alsace. Le drapeau italien est resté le drapeau des États sardes.

En Lombardie, après comme avant 1848, haine de l'Autriche dans toutes les classes de la population urbaine; hors des villes, dans les bourgs, dans les campagnes, une grande indifférence, une apathie, dont les classes aisées auraient peine à tirer les paysans, bien qu'elles aient pour auxiliaires le mécontentement qu'entretient l'élévation des taxes, et le malaise qui résulte de la double maladie de la vigne et du ver à soie. Toutefois l'impatience de la domination étrangère me semble être devenue et plus vive et plus générale. Elle a gagné des zones où elle n'existait pas; elle s'est avivée dans des régions où elle n'était que molle ou somnolente. Effet naturel des événements de 1848 ! Les désirs d'indépendance qui n'existaient chez beaucoup d'Italiens qu'à l'état latent sont actifs aujourd'hui. La secousse les a fait éclore et leur a donné conscience d'eux-mêmes; ce qui n'était qu'une vague aspiration a failli devenir une réalité, et, malgré l'insuccès, est resté une espérance. En revanche, l'Autriche est beaucoup mieux préparée pour la résistance qu'elle ne l'était avant 1848. A Milan, des bastions ont été ajoutés au *Castello*; les abords en ont été dégagés; les postes militaires ont été protégés par de fortes grilles en fer. Sur le lac Majeur, une flottille à vapeur, mouillée à Laveno, est destinée à tenir le Novarais en échec. Sur le lac de Garda, une autre flottille permet de déboucher à l'improviste sur les derrières d'une armée assiégeant Peschiera ou Vérone. Un chemin de fer relie cette place à Trieste, c'est-à-dire au Tyrol et à l'Allemagne, tandis qu'une autre ligne la réunit par les provinces Illyriennes au centre de l'em-

pire. A Vérone, une grande caserne fortifiée et armée d'une formidable batterie, commande l'intérieur même de la ville; dans toutes les villes, de grandes casernes ont été nouvellement construites. Si l'Autriche a plus d'ennemis, elle a donc plus de moyens de résistance, et les forces contraires sont peut-être restées dans les mêmes rapports. Toutefois un changement s'est produit depuis dix ans, qui m'a beaucoup frappé. Avant 1848, Lombards et Vénitiens disaient l'expulsion des Autrichiens, sans trop savoir par qui et par quoi les remplacer. L'heure de la délivrance arrivée, ils ont été pris au dépourvu. Ils se sont divisés, et leurs divisions ont beaucoup nui à leur cause. Il n'y avait qu'un parti sensé et pratique à prendre, c'était de s'unir au Piémont. Tous ne le comprirent pas, bien s'en faut, et, l'exemple de la France aidant, beaucoup se tournèrent vers la république. Les républicains eux-mêmes s'étaient divisés entre eux : les uns voulaient une république unitaire, les autres des républiques municipales. Or, si je ne me trompe, les partisans d'une république quelconque ont beaucoup perdu de terrain depuis 1848, et tout le terrain qu'ils ont perdu a été gagné par les partisans de la fusion avec Turin. Les nouvelles reçues de Lombardie depuis quelques semaines m'ont confirmé dans l'impression que j'avais reçue pendant mon voyage. Dans les rues de Milan, on crie : *Vive Victor-Emmanuel!* et, avant la récente proscription de tout cigare, on fumait le *Cavourino*, c'est-à-dire des cigares de M. de Cavour, des cigares de contrebande; ce qui fait d'une pierre deux coups, parce que cela augmente les recettes de la régie sarde, en même temps que cela diminue celles de la régie impériale. Il est évident pour tout le monde que la ruine du parti Mazzini et celle du municipalisme font plus beau jeu aux Italiens du Nord, et augmentent leurs chances de succès. A vouloir tout faire à la fois : chasser l'étranger, créer un gouvernement et improviser des institutions libérales, voire républicaines, dans un pays fort mal préparé à les recevoir et à en user, ils se condamnaient à échouer misérablement. Qui trop embrasse mal étreint. Borner leurs vœux et leurs efforts à l'expulsion des Autrichiens, s'appuyer à un gouvernement déjà organisé et qui fonctionne régulièrement, s'approprier sa stabilité acquise, si je puis m'exprimer ainsi, c'est se donner plus de chance de réussite. Dans une entreprise aussi ardue et aussi périlleuse, concentrer tous ses efforts sur un seul point est plus qu'un immense avantage, c'est une condition *sine qua non* de succès. Or, si la chose n'est point accomplie, elle est très-avancée du moins, même à Venise, où les idées et les systèmes de Mazzini n'ont jamais été en faveur, mais où les souvenirs encore tout vivants de Saint-Marc attireraient presque invinciblement les esprits vers une république vénitienne. Cette tendance à l'isolement, qui a été l'erreur de Manin, a beaucoup diminué. Aujourd'hui les Vénitiens paraissent beaucoup plus résignés d'avance à accepter leur annexion à Turin et à Milan. Ils fraternisent bien plus cordialement qu'il y a douze ans avec leurs voisins les Lombards. L'ouverture du chemin de fer de Milan à Venise a été pour eux une occasion de manifester hautement ces sentiments, et ils l'ont saisie avec un empressement qui a inquiété à bon droit l'administration autrichienne. Cela ne veut pas du tout dire que, l'affranchissement obtenu et l'indépendance une fois conquise, les jalousies des grandes villes ne renaîtraient pas et que leurs riva-

lités ne seraient pas une des plus grandes difficultés du nouveau royaume d'Italie. Le contraire est à prévoir et à craindre. La vraie solution de la question italienne serait la création d'autant d'États qu'il y a de capitales, sauf à les réunir par un lien fédératif. Cette organisation répondrait seule à la nature des choses. Mais c'est là un idéal qui a cessé d'être réalisable. Il l'a été un instant. Napoléon a été le maître de faire en Italie tout ce que bon lui semblait ; mais cet homme extraordinaire, moins habile politique que grand capitaine, n'a su tirer aucun parti de la puissance que lui avait départie la Providence. Au lieu de fonder des choses durables, il s'est amusé à faire de Gênes et de Turin, de Rome et de Florence, des chefs-lieux de départements français, et à réunir Venise avec Milan sous le sceptre d'un lieutenant militaire bien plus que royal. Maintenant que Gênes et Turin forment un royaume, il n'est plus temps de faire de ces deux villes la capitale de deux États séparés en fait, comme ils le sont par leurs traditions, leurs mœurs et leur orgueil. Grouper autour de Venise et de Milan les provinces qui gravitent naturellement autour de chacune d'elles n'est même plus guère possible dans les circonstances actuelles. La réunion de Gênes et de Turin a rompu les conditions nécessaires d'équilibre à ce plan de reconstitution italienne. Venise et Milan le comprennent elles-mêmes. Instruites par l'expérience, elles renoncent, au moins provisoirement, à leurs ombrages et à leurs jalousies.

Il y a trois mois, elles ne rivalisaient qu'en inventions ingénieuses pour faire pièce à l'Autriche, entretenir l'agitation, et témoigner de leur insoumission, sans pousser les choses à l'extrême. Du reste, Vénitiens et Lombards s'accordaient à reconnaître que l'archiduc Maximilien les gouverne avec douceur. Au dur régime de l'état de siège, qui subsista plusieurs années après la bataille de Novare, il a fait succéder un système de bienveillance et jusqu'à un certain point de confiance. Les Italiens s'en disent très-reconnaissants pour sa personne, et ne parlent de lui qu'avec respect et sympathie. Leurs éloges me semblaient bien étranges, car jusque-là je n'avais entendu de leur part, sur le compte des archiducs, que des paroles de haine, de mépris et de ridicule. Je fus bien l'homme le plus étonné du monde un matin que, nouvellement arrivé, je rencontrai dans le *Corso san Francesco* l'archiduc Maximilien revenant de Monza. Il était en habit de ville dans une calèche découverte. Tout le monde le saluait ! Sa voiture ne marchait qu'au petit trot, et lui-même répondait avec grâce à la courtoisie des Milanais. Je n'avais jamais rien vu de pareil. Trois jours après on chantait un *Te Deum* pour la naissance d'un héritier de la couronne impériale. L'archiduc assistait en gala à la cérémonie. Cette fois, pas un coup de chapeau. On m'expliqua qu'on saluait l'archiduc Maximilien, mais jamais le vice-roi. A celui-ci on fait toutes les avanies imaginables. La société des courses est allée jusqu'à refuser une coupe qu'il avait offerte en prix. A l'homme, au prince, on rend le plus souvent qu'on peut l'hommage dû à sa bonne volonté et à ses sentiments généreux.

Vis-à-vis des officiers autrichiens même attitude. On les fuit, on les hait. On les tient en dehors de toute réunion, et l'on évite leur contact jusqu'au théâtre où ils ont des places à part. Puis, entre soi, on déclare hautement

que ce sont pour la plupart des hommes bien élevés, modérés, patients, car on va jusqu'à admirer leur patience et leur longanimité dans l'accomplissement de leur devoir.

Oui, *leur devoir*. De part et d'autre, les idées s'éclaircissent peu à peu. La vérité commence à se faire jour jusque dans les esprits animés par la lutte. Les droits de l'Autriche sur le Lombard-Vénitien sont, on le reconnaît en Italie, tout aussi respectables que ceux de la Prusse sur les provinces rhénanes. Elle possède le royaume de Venise et de Milan en vertu des traités. Aux yeux du droit des gens, elle en est la très-légitime souveraine et maîtresse; seulement, en face de son droit diplomatique s'élève un autre droit qui, pour être d'une autre nature et d'une application plus difficile, n'en est pas moins très-respectable aussi, et qui, aux yeux du philosophe, semble même devoir primer l'autre : je veux parler du droit de la nationalité.

Pendant des siècles l'idée qu'on se faisait du droit de souveraineté ne différait guère de l'idée que nous nous formons aujourd'hui du droit de propriété. La souveraineté paraissait à tous une propriété d'un genre spécial. Un prince avait des États un peu comme un riche particulier a des fermes. Non pas qu'il ait jamais été reçu dans la chrétienté que les nations sont exploitables à merci comme la terre, mais en ce sens que la division d'une nation entre différents princes, et la réunion sur une même tête de plusieurs souverainetés absolument distinctes et souvent fort éloignées les unes des autres, n'étonnaient personne. Toutes les combinaisons résultant de la conquête, de l'hérédité, des alliances matrimoniales, des partages, des donations mêmes, étaient admises et tenues pour légitimes. La morale chrétienne cependant avait introduit dans le monde cet axiome, que les peuples ne sont pas faits pour les rois, mais au contraire les rois pour les peuples, et de cet axiome est peu à peu sortie la notion que les nations pourraient bien n'être pas chose divisible et partageable au gré des convenances princières. A cette notion nouvelle vint s'en ajouter une autre, également basée sur les règles de la justice naturelle, à savoir qu'une nation n'a aucun droit à faire valoir pour en dominer une autre, et cette dernière idée se développe surtout depuis que la centralisation s'est étendue de la France au reste de l'Europe, et qu'au lieu de gouverner chacun de leurs États suivant sa constitution propre les princes ont voulu les soumettre tous à une même loi fondamentale et aux mêmes règles administratives. Froissé, le sentiment national se releva, et prit à son tour l'offensive. La question des nationalités, qui grandit tous les jours, est peut-être née du partage de la Pologne et des atteintes portées par l'Autriche à la constitution hongroise. S'il en était ainsi, il faudrait reconnaître que, suivant le proverbe, cette puissance, plus menacée qu'aucune autre par cette redoutable question, est punie par où elle a péché. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, l'idée s'établit que les peuples de même race et de même langue, de même histoire et de même génie, ont le droit de résister à des divisions ou à des réunions contre nature. La force continue et continuera encore longtemps d'opérer des divisions ou des réunions de ce genre; mais dans la conscience des hommes, dans la conscience de ceux mêmes qui font profession de contester le droit des nationalités, une voix jusqu'ici inouïe s'élève qui déclare inique et contraire à la justice la domination violente d'une nation par une autre.

Avant 1789, la Lombardie acceptait tranquillement la domination de l'Autriche. Le joug de celle-ci était léger, et le droit public d'alors paraissait valide et incontestable aux Lombards eux-mêmes. Survint la Révolution. En proclamant, en exagérant beaucoup les droits des peuples, elle suscita dans l'âme des Milanais le désir de l'indépendance. Il n'en a plus été chassé depuis. Ce sentiment se fortifia sous la domination française, dont les Italiens n'acceptèrent jamais au fond du cœur que les réformes démocratiques, la gloire militaire, le drapeau tricolore et le titre de royaume d'Italie. Sous la domination autrichienne, il n'a fait que grandir, s'étendre et se développer. Entre le Français et l'Italien il n'y a d'autre barrière que la qualité d'étranger, tandis qu'entre l'Italien et l'Allemand il y a une antipathie de mœurs, de caractère et d'idées qui rend la soumission plus difficile et pour ainsi dire impossible.

Nouveaux en Lombardie, l'amour de l'indépendance, le regret de la liberté, ont toujours régné à Venise, qui, en 1797, était encore un État souverain. Les vieillards sont nés sous la République, et plusieurs se peuvent encore rappeler Saint-Marc. Si, comme les Portugais au seizième siècle, les Vénitiens avaient une dynastie nationale à restaurer, leur esprit de rébellion paraîtrait à tout le monde parfaitement honorable et s'appellerait un héroïque *loyalisme*.

Quoi d'étonnant dès lors à ce que, tout en reconnaissant la légitimité des prétentions et de la résistance de l'Autriche, Vénitiens et Lombards tiennent les droits de la nationalité pour supérieurs aux droits diplomatiques. Les comparer à des rebelles, à des populations insurgées contre le gouvernement régulier de leur pays, à des révolutionnaires proprement dits, c'est commettre une bévue risible.

Au surplus personne ne fait la comparaison sérieusement et de bonne foi. Les adversaires de l'indépendance italienne ne soutiennent pas que les vœux et les efforts des Lombards et des Vénitiens sont criminels ; ils disent que les Italiens sont incapables de vivre unis, et que leurs défauts sont un obstacle invincible à la réalisation de leurs désirs. Or c'est là une toute autre question.

Divisée au moyen âge en une multitude de petites républiques, fractionnée plus tard en nombreuses principautés, l'Italie manque de ce dont la France surabonde, l'unité. M. de Metternich disait que l'Italie est une simple expression géographique. Le mot ne manque pas de justesse, mais il prouve plus contre les utopies unitaires de Mazzini qu'en faveur du maintien de la domination autrichienne à Venise et à Milan. On se demande d'ailleurs par quelle conséquence ce même homme d'État a jeté les fondements d'un royaume du Pô par la réunion de Gènes et de Turin, puisqu'il estimait impraticable la réunion des grandes villes.

Quant aux défauts du caractère italien, je demande d'abord à quel peuple on accordera de l'intérêt, s'il faut refuser toute sympathie à une nation par cela seul qu'elle n'est point parfaite. Je voudrais ensuite qu'on y regardât de plus près avant de condamner les Italiens à l'impuissance.

En moyenne, ils sont plus intelligents que leurs voisins. Les Italiens d'esprit n'en ont pas plus que les Français d'esprit ; mais, pris en masse, ils sont

plus heureusement doués que nous. A des degrés divers, ils ont sur les Français cet avantage d'un bout de la Péninsule à l'autre. En revanche, ils sont moins actifs, moins laborieux, et leur paresse augmente à mesure qu'on se rapproche davantage de Naples. Ils sont vindicatifs, capables de haines violentes, et peu scrupuleux sur les moyens de les assouvir, surtout dans les Romagnes. Sous le rapport de la franchise, ils nous sont inférieurs. La compression qui pèse sur eux depuis trois siècles n'a pas détruit les habitudes de duplicité qui déshonoraient l'Italie du quinzième et du seizième siècle. On les accuse de manquer de courage : c'est une calomnie. Je ne me porte pas garant de la valeur des troupes napolitaines; mais les soldats piémontais valent les nôtres, et, sous le prince Eugène, les soldats lombards ont valu les soldats français. On dit qu'en 1848 ils sont restés au-dessous de leur entreprise. Je me demande si, contre des armées régulières, des volontaires français, des gardes nationales françaises, auraient beaucoup mieux fait. A Milan, on s'est battu cinq jours, et c'est avec quelques fusils de chasse qu'on a expulsé la garnison commandée par Radetski. A Venise, il n'a pas fallu manquer d'énergie pour arracher au général Zichy la capitulation qui délivra la ville, et la défense du fort de Malghera ferait honneur aux meilleures troupes d'Europe. Depuis des siècles, sauf le court intervalle du premier empire napoléonien, les Italiens sont restés comme étrangers au métier des armes et hors de portée d'acquérir l'esprit militaire; depuis trois cents ans, ils vivaient, dans la mollesse et l'oisiveté, d'une existence énervaite et avilissante. Et cependant ils se sont battus comme nos volontaires de 93, enthousiastes quand on allait de l'avant, criant à la trahison lorsqu'ils étaient battus, inférieurs aux nôtres en ce point qu'ils supportaient moins bien les privations et qu'ils apportaient jusque dans les rangs de l'armée les tristes divisions qui ont hâté leur ruine. C'est bien plus par défaut d'entente entre eux et de confiance dans le roi Charles-Albert qu'ils ont péché que par défaut de courage. Se diviser, voilà quelle a été leur grande erreur.

Leur tort, c'est de mêler à leurs légitimes aspirations d'indépendance des tendances et des sentiments révolutionnaires. Lombards et Vénitiens sont malheureusement encore imbus des doctrines pernicieuses qui ont compromis et déshonoré chez nous la belle et noble cause de la liberté. Le mépris de certains membres du clergé les mène au mépris de l'Église. La résistance qu'ils rencontrent à leurs désirs de liberté dans le sein de l'Église les pousse à la traiter en ennemie. La confiscation de ses biens, la violation de ses droits essentiels, sont fort en honneur au delà des Alpes. Nos théories démocratiques y sont trop à la mode. La souveraineté du but y est très-célébrée. Cette fausse et déplorable direction des esprits tient aux mêmes causes qu'en France; mais sous ce rapport l'Italie est en retard sur nous d'un quart de siècle au moins. Rien n'en peut donner une idée plus exacte que ce qui se passait en ce genre chez nous sous la Restauration. Sur ce point il faut bien reconnaître que les adversaires de l'indépendance ont raison. Le patriotisme italien est né au souffle de notre révolution. Il ressent toujours quelque chose de son origine, et, les crises politiques ayant été moins profondes et moins répétées en Italie qu'en France, les Italiens sont restés ce que nous étions nous-mêmes il n'y a pas si longtemps. Le triage qui s'opère en ce

moment chez nous entre les idées vraiment libérales et les idées révolutionnaires n'est pas même commencé chez eux : l'ancien et le nouveau régime y sont encore à l'état de lutte et d'inimitié. C'est là ce qu'on a le droit de leur reprocher.

Mais nous serions plus mal venus que personne à leur jeter la pierre, nous qui avons déchaîné sur l'Europe l'esprit révolutionnaire; nous qui avons si souvent subi la domination de la plèbe parisienne; nous qui par nos qualités comme par nos défauts avons une si entière ressemblance avec les nations du Nord. Entre un Français, en effet, et un Lombard, la dissemblance est bien moindre qu'on ne l'imagine communément. Elle est moindre qu'entre un Breton et un Bourguignon, un Gascon et un Lorrain. Comme nous, les Italiens sont un mélange du Celte, du Latin et du Germain. Ils ont seulement plus retenu de l'élément latin. Nos qualités communes ont chez nous des traits moins accusés. Nos vices communs ont chez eux quelque chose de plus excessif. Comme nous, ils sont mobiles et passionnés, mais ils le sont plus que nous. Comme nous, ils obéissent plus à la passion qu'à la réflexion, mais leur imagination plus vive les entraîne plus loin encore. Avant de les blâmer, prenons y garde. Les reproches que nous serions tentés de leur adresser sont justement ceux que nous font les Anglais.

Tout cela ne veut pas dire, loin de là, que nous n'ayons rien de mieux à faire que de lancer le Piémont sur Milan, et de lui servir de réserve; de nous jeter, pour affranchir la Lombardie, dans une guerre européenne dont personne ne peut prévoir la fin; de créer sur notre frontière méridionale une puissance de second ordre qui d'amie peut un jour devenir ennemie. Cela signifie seulement qu'il ne faut pas se payer de mauvaises raisons, calomnier son prochain pour se dispenser de lui venir en aide, bafouer une nation digne de notre estime et même de notre reconnaissance, puisqu'elle a rempli dans la civilisation moderne le rôle d'initiateur, et, au nom d'un sentiment légitime de préférence pour les intérêts français, méconnaître les intérêts italiens.

*Pour extrait, P. DOUHAIRE.*

---

# REVUE CRITIQUE

---

- I. *Rome chrétienne*, par M. E. DE LA GOURNERIE. Paris, A. Bray, 2 vol. in-8°. — II. *Rivarol, sa vie et ses œuvres*, par M. LÉONCE CURNIER. Nîmes, 1 vol. in-12. — III. *Poésies lyriques*. Paris, Martinon, 1 vol. in-18. — *Chants du soir*, par M. JULES PAUTET. Paris, Ledoyen, 1 vol. in-8°. *Poèmes dramatiques*, par M. ELIACIN GREEVES. Paris, Librairie-Nouvelle, 1 vol. in-8°. *Landes fleuries*, par PAUL VRIGNAULT. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1 vol. in-12. — *Les Olympiades*, album de l'union des poètes. Paris, Vanier, 1 vol. in-8°. — IV. *Les Psaumes*, traduction nouvelle par F. CLAUDE. Paris, Michel Lévy, 1 vol. in-12. *Les Psaumes traduits en vers français*, par P. G. DE DUMAST. Nancy, Vagner, 1 vol. in-8°. — V. *Poésies de Schiller*, traduction nouvelle, par M. P. MULLER. Paris, Durand, 1 vol. in-12. — VI. *Bluettes*, par un touriste. Paris, Douniol et Nancy, Vagner, 1 vol. in-12. *La Lampe du sanctuaire*, par S. E. MGR LE CARDINAL WISEMAN. Paris, Putois-Cretté, 1 vol. in-12; Josse, 1 vol. in-18. *La Mionnette*, par M. EUGÈNE MULLER. Paris, Taride, 1 vol. in-12. *Scènes de la vie des États-Unis*, par ALFRED ASSOLANT. Paris, Hachette, 1 vol. in-12.

## I

Il se manifeste incontestablement dans la société moderne un grand progrès religieux. Les doctrines du dernier siècle décroissent dans l'opinion, et le jour est proche où elles auront disparu des âmes et des esprits. Comme leur valeur scientifique est nulle, comme elles empruntaient leur force factice des inspirations de la mode, comme elles étaient seulement en vérité le caprice raisonneur d'une corruption qui se voulait justifier, notre siècle qui exige de ceux qui prétendent l'instruire une science sérieuse et profonde, qui ne daigne plus comprendre la mode du vice, et encore moins les théories intéressées dont il se pare, revient de plus en plus aux graves études, et par elles remonte à la vraie lumière. L'instant est donc propice pour les écrivains qui, par de savants travaux religieux, cherchent à détruire des erreurs accréditées et à éclairer, ceux-ci la doctrine, ceux-là l'histoire du christianisme.

C'est parmi ces derniers que M. de la Gournerie a depuis plusieurs années pris place en publiant son livre intitulé *Rome chrétienne*, dont nous recommandons avec la plus vive sympathie la deuxième édition, accrue et notablement perfectionnée. S'il est un noble et magnifique spectacle à offrir aux regards, n'est-ce pas celui de cette unité de l'Église, inébranlable depuis dix-huit cents ans malgré les révolutions successives qui ont changé la face du monde, unité dans le dogme, unité dans la pensée inspiratrice, unité que Bossuet appelait si justement « un mystère » puisqu'elle est en effet comme

un miracle permanent auquel assiste l'humanité? Rome, en même temps qu'elle est la tête du christianisme, est le symbole de cette unité. Depuis les premiers papes jusqu'à nos jours, ses gloires et ses afflictions, sont celles de l'Église elle-même. Aussi l'auteur de *Rome chrétienne* en retraçant l'histoire de la cité se trouve-t-il retracer en même temps celle de l'Église, et involontairement se moins préoccuper du pouvoir temporel que du pouvoir spirituel des pontifes, des actes des souverains parfois sujets à l'erreur que de la majestueuse unité représentée par Rome. C'est là le point important de son œuvre, car c'est là véritablement, à travers les siècles, le grand fait de cette histoire; c'est là ce qui domine, et de bien haut, les événements et les passions; c'est là le caractère propre et divin de cette ville et de cette Église confondues dans la même pensée, unies l'une à l'autre comme par un lien mystique, malgré les vicissitudes de leur destinée.

C'est ainsi que, dans son intéressant travail, M. de la Gournerie a envisagé Rome. C'est toujours l'Église, sous ce nom, qui est présente à son esprit. Même quand il décrit les monuments que les siècles ont accumulés, il considère en eux, avant tout, l'idée chrétienne dont ils sont les uns les souvenirs touchants, les autres l'expression sublime. L'histoire des papes, et surtout de leur influence dans le monde, tient une large place dans son étude; mais c'est la papauté qui est la vie et la lumière de son livre. Tel est le fond de l'ouvrage et la pensée générale qui le coordonne et l'éclaire. Nous en avons lu tous les détails avec une attention que le talent de l'auteur ne laisse pas refroidir, soit que M. de la Gournerie nous montre Rome dans les temps de la primitive Église, sanctifiée à jamais par la prédication des apôtres, par les premières cérémonies du culte, par le sang de tant de martyrs; soit que, continuant à suivre la chaîne des temps, il nous rappelle ces terribles jours où les barbares qui pillaient la capitale du monde ne respectaient rien que les temples du christianisme naissant, où saint Léon arrêtait aux portes de Rome les hordes furieuses d'Attila; soit qu'il raconte les merveilles de l'âge suivant, les peuples nouveaux domptés tour à tour par le bienfaisant esprit de l'Évangile, et inclinant le front devant le vicaire de Jésus-Christ, les rois de ces nations à peine affermiés dans leurs conquêtes, les uns visitant Rome avec respect, les autres fatigués des grandeurs et se réfugiant dans le cloître, celui-ci se parant avec orgueil du titre de fils aîné de l'Église, ceux-là couvrant l'autel des dons les plus précieux, d'autres ne se croyant vraiment couronnés, vraiment rois, vraiment maîtres des peuples qu'après avoir reçu l'onction sainte des mains du successeur de saint Pierre. Plus loin, le tableau change, mais pour la plus grande gloire de l'Église romaine, d'autant plus forte qu'elle lutte avec les seules armes spirituelles, d'autant plus vénérable qu'elle est persécutée: l'auteur de *Rome chrétienne* retrace à grands traits la querelle des papes et des empereurs, exemple unique dans l'histoire de tant de faiblesse victorieuse, et d'une puissance si haute, humiliée non par la force, mais par le seul ascendant, par les seules ressources de la raison et du droit. C'est ici qu'il faut considérer avec un respect profond et une admiration émue ce vieillard, ce pontife, cet austère et énergique Grégoire VII, d'une main réformant la simonie et la corruption, introduites dans le clergé à la faveur de deux siècles de mœurs brutales; de l'autre con-

traignant l'empereur d'Allemagne à s'agenouiller en pénitent devant lui, — c'est-à-dire devant l'Église tout entière, — au château de Canossa. Cependant ce n'était pas à lui encore qu'était réservé l'honneur de terminer cette lutte ; il meurt dans l'exil en laissant échapper de mélancoliques paroles, et l'Empire semble triompher ; mais l'inébranlable volonté qui soutient l'Église survit à Grégoire VII, et les papes l'emportent peu d'années après par le concordat de Worms, après avoir subi bien des violences encore et bien des déceptions, sans qu'elles aient troublé un instant leur impassible sérénité.

C'est d'épreuves en épreuves que l'Église poursuit sa route pendant cette période : rien ne peut ébranler une fermeté dont rien n'atteint les bases immobiles, puisqu'elle prend son point d'appui au-dessus de la terre. Toujours en face d'un souverain agresseur se rencontre l'âme invincible d'un pontife : en face de Barberousse, Alexandre III ; en face de Frédéric II, Grégoire IX ; en face de Philippe le Bel, Boniface VIII. Le bras temporel peut vaincre un instant, mais c'est toujours à l'idée chrétienne que la dernière victoire demeure. Enfin des jours plus calmes, — et ils sont rares dans cette histoire où nulle douleur n'a été épargnée à l'Église, pas même celle d'être parfois servie par des ministres indignes d'elle, — des jours plus calmes sont venus. C'est alors que la gloire des arts vient couronner Rome, comme pour la consoler d'avoir été longtemps veuve de ses pontifes ; alors autour de Nicolas V, de Jules II, de Léon X, quelle splendeur dans les manifestations de la pensée ! L'art chrétien est fondé, il est né de Rome et de l'inspiration de l'Église, et il donne une vie nouvelle au monde entier. M. de la Gournerie consacre à ce digne objet de méditation une longue étude ; il raconte les merveilles de ce siècle avec un sentiment vrai du christianisme et de l'art unis ; il insiste surtout sur l'impulsion donnée par les papes à cette nouvelle expression de la foi. Il continue ainsi son œuvre, toujours appuyée sur la même méthode, jusqu'aux affronts que les soldats du Directoire infligèrent à Pie VI, jusqu'à la captivité de Pie VII, jusqu'à la révolution de 1849 et l'expédition de Rome.

M. de la Gournerie ne s'est point borné au récit des faits ou à l'appréciation des hommes ; il a parcouru en pieux investigateur la capitale du monde chrétien. Archéologue patient, il reconstruit les monuments du passé. Il retrace l'histoire de ces lieux sacrés, les uns témoins de tant de miracles, les autres de tant de dévouement ; il décrit tous les souvenirs de joie ou de deuil qu'ont laissés derrière elles les générations disparues comme les témoignages vivants de leur piété profonde ou des bénédictions du ciel, tout ce que les hommes ont construit à la gloire de Dieu dans l'immortelle cité. A chaque pas dans la ville, aidé de l'histoire ou de la légende, il rencontre les traces de la foi vive des temps évanouis ; les catacombes, où les chrétiens trouvaient une retraite jusqu'à ce qu'ils y trouvassent une tombe ; les maisons sacrées, asiles des saints des anciens jours ; les basiliques où s'assemblèrent les premiers conciles ; les chapelles, les temples, les reliques, qui, sur la voie Appienne, la route d'Ostie, le Janicule, consacrent le souvenir de saint Pierre et de saint Paul ; les églises, les baptistères bâtis avec des débris antiques ; les sépultures des martyrs sur la route de Tivoli, sur la

voie Vitellienne, aux eaux Salviennes, sur la voie Salaria; les vestiges d'anciennes basiliques et parfois seulement leur nom attaché à de nouveaux édifices. A mesure qu'il s'éloigne de ces temps primitifs, il voit lui apparaître, sinon plus sainte, du moins plus belle dans ses formes, l'expression de l'idée chrétienne; de siècle en siècle, et à mesure que s'augmentent les ressources et la puissance des pontifes, à mesure que les arts, rajeunis par le christianisme, brillent d'un éclat plus vif et découvrent le secret de contours plus harmonieux, à mesure que le culte recherche moins pour sa splendeur l'entassement des richesses matérielles que la noble ordonnance des œuvres de l'esprit, alors les architectes, les sculpteurs, les peintres, les ciseleurs, tour à tour et à l'envi, rivalisent de zèle sous la puissante initiative des papes, pour orner, pour agrandir Rome et toutes les choses de Rome, pour perpétuer le souvenir des triomphes de l'Église, des miracles de la légende ou de l'Évangile. C'est ainsi qu'en vain la capitale du monde a été tant de fois dévastée par les barbares, depuis ceux d'Alaric et de Genséric jusqu'à ceux du connétable de Bourbon, la pensée catholique a sans cesse relevé les ruines, construit de nouveaux monuments, accumulé de nouvelles merveilles, et ne s'est jamais lassée d'épancher dans Rome son inépuisable fécondité. Tel est le spectacle que nous fait considérer M. de la Gournerie, en même temps qu'il nous retrace la majesté de l'Église, les traditions saintes, les événements de l'histoire, et, ce qu'il y a de plus beau et de plus noble en ce monde, la puissance des idées et des croyances luttant à travers les âges, appuyée sur les seules forces d'une doctrine inébranlable et d'une inspiration venue d'en haut.

Le livre de M. de la Gournerie, même à côté de celui de Mgr Gerbet, mérite d'être le guide de ceux qui vont à Rome, le mémorial de ceux qui en sont revenus, la consolation de ceux qui n'iront jamais, s'ils peuvent s'y résigner après l'avoir lu.

## II

Parmi les hommes du dernier siècle, il en est un qui doit sa célébrité beaucoup moins à ses écrits qu'à ce don charmant, mais éphémère, d'une conversation éblouissante et d'un intarissable esprit : c'est Rivarol. Aujourd'hui, ce genre de gloire ne se comprend plus guère. L'esprit, s'il est toujours aussi fécond qu'aux époques précédentes, est du moins beaucoup plus économe dans le monde, et préfère réserver pour les livres ses heureuses et délicates improvisations. D'ailleurs, fût-il même plus prodigue, on exige de nos jours une base plus solide à la renommée. Quoi qu'il en soit de ces deux méthodes, Riverol fut le héros de la première; sa réputation était née avant même qu'il eût rien écrit, et elle a survécu aux causeries qui l'avaient fait naître. Il est demeuré pour nous, sur la foi de nos pères, le type achevé de l'homme d'esprit, insoucieux de ses bons mots, de ses saillies brillantes, de ses discours chatoyants, écrivant peu et trop paresseux pour le faire avec

suite, trop accoutumé à de faciles succès pour se plaire au dur travail de la plume et pour se plier sans fatigue et sans ennui aux exigences du style, rencontrant le trait sans l'avoir cherché, incapable de le contenir, fût-il méchant, et peut-être surtout lorsqu'il était méchant, et l'oubliant aussitôt après l'avoir lancé, avec la grâce négligente d'un riche sûr de ses ressources.

Il était né à Bagnols, près de Nîmes; c'est pourquoi l'académie du Gard a mis au concours l'année dernière une étude sur la vie et les œuvres de Rivarol. Le prix a été décerné à M. Léonce Curnier, ancien député et receveur général du département. Le mérite de son travail justifie aisément le choix des juges; les faits et les appréciations y sont groupés selon une méthode sage, simple, raisonnée, et qui ne coûte rien au naturel; le style en est rapide, ferme, tout à fait digne enfin par sa netteté de plaire à ceux qui pensent comme Rivarol que « ce qui n'est pas clair n'est pas français. » Cet excellent ouvrage est le fruit des loisirs de M. Curnier, et l'on ne peut que féliciter son auteur d'avoir employé le temps que ses fonctions lui laissent à ces travaux qui remplissent la vie de l'homme de lettres. Nous aimons à voir le noble souci des choses de l'intelligence ne point abandonner la pensée de ceux-là même qui n'ont pas consacré toutes leurs facultés à ces hautes spéculations. De tels hommes, fût-ce au milieu des calculs de la finance, n'ont rien à craindre de cette contagion matérialiste qui atteint de nos jours un si grand nombre d'esprits. Ils sauront toujours éviter cette soi-disant gravité qui traite de futilité tout ce qui n'est pas le grossier réalisme de la vie, et qui dédaigne audacieusement ce qui la dépasse, cette prétendue raison qui voudrait envier à la société ses plus belles gloires au profit d'une cupidité stérile. Ils n'ont pas à redouter ces tentations mesquines; ils peuvent donner leur temps sans peur aux plus arides travaux, puisqu'il y a toujours en eux, vivant et fécond, le goût et la puissance des œuvres intellectuelles; puisqu'ils n'ont point perdu et ne perdront jamais le sentiment des lettres et la conscience du beau.

Revenons à Rivarol. M. Curnier l'étudie sous deux aspects divers : il le considère avant et pendant la Révolution. Avant 89, Rivarol est le héros des salons avant tout et par-dessus tout. On le recherche, on le flatte, on l'admire : « A quoi bon souscrire à l'*Encyclopédie*, s'écriait le duc de Brancas, quand Rivarol vient chez moi ? » Il est accueilli partout, et partout fêté : « C'était à qui l'aurait à sa table, c'était à qui l'emmènerait à sa campagne<sup>1</sup>. » Il reçoit de Buffon et de Voltaire les plus flatteurs témoignages d'estime, on le craint certes beaucoup, car il sait tuer d'un mot; mais il plaît infiniment : il y a tant de verve, tant d'originalité, tant de promptitude, tant de lumière dans cette intelligence : il sait tout animer autour de lui, et chaque soir est pour lui un nouveau triomphe. Chênedollé, dans un écrit où il raconte comment il fut présenté à Rivarol et où il essaye de « noter » cette conversation prestigieuse, déclare avoir été « confondu, terrassé, ébloui; » « on n'avait, ajoute-t-il, qu'à le toucher sur un point, qu'à lui donner la note, et le merveilleux clavier répondait à l'instant par toute une sonate. » C'est à ces enivrants succès dans le monde qu'il faut

<sup>1</sup> A. Houssaye, *Portraits du dix-huitième siècle*.

attribuer cette paresse incurable qui sans cesse détournait Rivarol d'écrire. Tous les jours il remettait au lendemain un fatigant travail; il se laissait bercer par cette gloire recueillie sans effort et qui le consolait des pamphlets ou des sarcasmes que ses ennemis, — et il s'en était fait une multitude, — n'épargnaient pas à sa renommée.

Mais comme, après tout, et à côté de son esprit, à côté de ce léger talent pour l'épigramme, et « les jeux les plus brillants de la parole<sup>1</sup>, » il y avait en lui un fond de pensées hautes et fortes; il a marqué dans la littérature sérieuse du temps par son *Discours sur la langue française*, qui fut couronné par l'académie de Berlin. C'est là un écrit vigoureux et brillant, dont la forme, il est vrai, manque un peu de simplicité, où l'affectation des figures et surtout de l'antithèse dépare trop souvent la pureté du style, mais qui, malgré ces fautes, malgré un désordre naturel aux premiers ouvrages des imaginations actives, entraîne le lecteur à force d'images neuves, hardies, éclatantes, et par l'irrésistible rapidité des idées vives, des termes prompts à saisir l'idée, des phrases qui se suivent avec élan, faciles, limpides, incisives, nerveuses, et d'où le trait jaillit à chaque instant comme une étincelle. Rivarol fut moins heureux dans la traduction de Dante : il a paraphrasé plutôt que traduit le vieux poète, « ce monstre d'obscurité, » disait Voltaire. Pour plaire à son temps, il fut inexact : aussi « son ouvrage a-t-il été complètement abandonné. Il ne méritait pas un meilleur sort; qu'il dorme en paix dans les limbes de l'oubli parmi les produits éphémères des avortements de la pensée<sup>2</sup>. » Il faut le reconnaître, Rivarol n'était pas l'homme prédestiné à comprendre Dante : il n'avait pas assez d'âme pour l'aimer d'un amour sincère, il avait trop de légèreté et surtout trop de paresse pour se mesurer avec le géant du moyen âge qui exerce toute la science des commentateurs modernes. Le dix-huitième siècle n'était pas davantage à la hauteur de la *Divine Comédie*. Tout esprit superficiel est indigne de s'approcher de ce sanctuaire. C'était à notre temps qu'il était réservé de connaître la profondeur de ce livre mystérieux : ce sont les graves études de notre époque, ce sont surtout, comme le dit M. Curnier, les travaux de Frédéric Ozanam, « dont le nom est à jamais lié au nom immortel de son poète favori, » qui ont, avec un respect et une passion infinis, éclairci toutes les obscurités du poème divin et dégagé enfin des ténèbres cette grande figure.

Après qu'il eut terminé sa traduction de Dante, Rivarol reprit ses habitudes insouciantes, « ses mœurs de sybarite et de grand seigneur<sup>3</sup>, » tout entier aux distractions du monde, qui admirait désormais en lui non-seulement « le plus beau parleur du dix-huitième siècle<sup>4</sup>, » mais encore un écrivain habile, applaudi, et classé dans les rangs élevés de la littérature contemporaine. Ses ennemis redoublèrent alors d'acharnement et de colère : Rivarol avait l'art de ces mots que l'amour-propre ne pardonne pas. Lui-même d'ailleurs prêtait le flanc à la satire : il prenait le titre de comte sans prouver son droit à le porter; l'envie battait en brèche à toute heure cette prétention, légitime peut-

<sup>1</sup> L. Curnier, *Rivarol, sa vie et ses œuvres*.

<sup>2</sup> L. Curnier, *d. c.*

<sup>3</sup> Idem.

<sup>4</sup> A. Houssaye, *Portraits*, etc.

être, mais difficile à justifier. De là un torrent d'épigrammes en vers et en prose, une ironie d'autant plus acerbe que l'orgueil blessé en aiguissait les armes. La verve satirique de Rivarol ne l'abandonna point au moment où les attaques devenaient plus amères : ses ennemis avaient affaire à un rude joueur : ils furent en vérité les victimes de cet impitoyable esprit qui avait toujours de son côté les rieurs, c'est-à-dire la victoire en France, et je crois un peu partout. Il est peu d'hommes célèbres du temps que ses traits aient épargnés : « Condorcet, disait-il, écrit avec de l'opium sur des feuilles de plomb; » ou bien : « Ma vie est un drame si ennuyeux, que je crois toujours que c'est Mercier qui l'a fait. » Il rencontre Florian marchant avec un manuscrit qui sortait de sa poche : « Ah ! monsieur, s'écrie-t-il, si l'on ne vous connaissait pas, comme on vous volerait. » Il apprend la nomination de Chamfort à l'Académie : « C'est une branche de muguet, dit-il, entée sur des pavots. » Je ne sache qu'un seul homme qui ait trouvé contre Rivarol un mot plus dur que tous ceux de Rivarol lui-même : c'est le duc de Créqui, le jour où, pendant la Révolution, il l'entendait s'écrier : « Nous avons perdu nos droits ! » M. de Créqui répétait à voix basse : « Nous avons... — Eh bien, reprit Rivarol, qu'est-ce que vous trouvez de singulier dans ce mot? — C'est votre pluriel que je trouve singulier. »

Ce fut après deux ans de ces escarmouches de salon que parut le *Petit Almanach des grands hommes*, où la plupart des auteurs de l'époque reçurent en un seul jour une grêle de railleries qui d'un coup vengea Rivarol, tout en éveillant contre lui de nouvelles haines et d'autant plus vives que le succès du livre fut plus grand. Il en était là de sa carrière littéraire quand la Révolution éclata, — et ici, il faut bien nous le demander, en dépit de notre admiration pour cet étincelant esprit : quelle trace profonde, utile et durable était restée dans la société du passage de cet homme doué d'une si riche nature et de facultés si rares ? Il avait dépensé toute sa verve dans des querelles de boudoir; il avait borné la portée de son talent à quelques écrits où il avait plutôt recherché l'effet que la vérité; il avait, de cette immense renommée, de cette gloire si vite acquise et, disons-le, si indulgemment prodiguée, il avait joué comme d'un feu de paille; il n'avait rien songé à dire de grave et de sage à ce monde qui l'encensait, le croyait presque sur parole, et, — s'il faut en croire l'enthousiasme de Chénedollé, — était pour ainsi dire « fascinée » par lui; il avait partagé toutes les erreurs morales et philosophiques de son temps; il s'était moqué des philosophes, non point par dégoût pour leurs doctrines, mais par passion pour cette raillerie légère qui ignore les indignations de la vertu; il avait donné l'exemple du mépris des devoirs moraux, et, à l'heure où la notion du respect disparaissait des âmes, ainsi que la foule, lui qui était placé plus haut que la foule, il n'avait rien respecté. Entraîné par le torrent du siècle, enivré de cette célébrité que donnent les applaudissements de quelques auditeurs ravis pourvu qu'on les amuse, il avait oublié, comme la plupart de ses contemporains, que l'esprit oblige, et qu'il doit être demandé compte de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont pensé à tous les hommes supérieurs et admirés. Je ne sais pas s'il eût nié l'âme, mais c'était lui qui disait : « L'estomac est le sol où germe la pensée; » c'était lui qui écrivait : « La morale n'a pas besoin du secours de la religion; » ou bien :

« Toute religion n'est qu'un code d'erreurs rédigé pour satisfaire la crédulité qui est au fond de notre nature, et ne connaît d'autre mobile que l'égoïsme. » Voilà les doctrines qu'il prêchait à une société qui tombait en dissolution, à la veille de la plus effrayante crise politique qui fut jamais, au moment où il eût fallu, puisqu'on ne pouvait empêcher la ruine d'un ordre social condamné, du moins essayer de relever dans les âmes les principes et les désirs qui amortissent la violence des chutes. Mais non, il allaît comme les autres, à l'aveugle, et gaiement au précipice; il n'avait pas compris les signes du temps; il était la plus brillante inutilité de son époque. Sa vie passée avait été stérile, stérile cet esprit, stérile cette verve entraînant, — je devrais dire funeste, si j'osais employer ce terme pour une œuvre si mince et quelques conversations rapides et éphémères.

Mais, quand la Révolution a éclaté, tout change; et c'est alors que, pendant deux années, il faut réellement et sérieusement accorder à Rivarol des éloges mérités. Cet homme, que nous avons vu jusqu'à présent si frivole et si léger, uniquement préoccupé de futiles querelles, en face des événements se transforme et s'ennoblit. Il sait s'apercevoir que les jours des petites disputes littéraires, des succès de salon, des mille minuties qui plaisent au désœuvrement des sociétés blasées, ont irrévocablement disparu. Il sent que dans ce grand débordement d'hommes et d'idées, dans cette formidable tempête, il ne sied pas à ceux qui peuvent exercer sur la foule une action salutaire de demeurer immobiles, de regarder passer le flot des événements du haut d'une indifférence timide, et qu'il faut agir dans la mesure de ses forces sur les esprits dérégés et les convoitises impatientes. C'est alors qu'il commence à rédiger son *Journal politique*, où il essaye de défendre contre les envahissements révolutionnaires, contre les violences du peuple, contre les emportements de l'assemblée, sinon l'ancien régime lui-même, du moins la monarchie désemparée et les personnes royales calomniées. C'est alors qu'il écrit ces admirables pages sur la prise de la Bastille et les journées des 5 et 6 octobre, où son talent se révèle sous un aspect nouveau, trouve un instant du moins des accents que Burke a pu, sans trop d'emphase, égaler aux beaux endroits de Tacite, et flétrit avec une souveraine énergie, une vigoureuse éloquence, une indignation d'homme de bien, et les excès de la populace et les complaisances des puissants du jour. C'est alors qu'il s'élève contre le mot horrible de Barnave : « Le sang qui coule est-il donc si pur ? » C'est alors que Louis XVI et la reine l'appellent auprès d'eux et lui demandent des conseils qu'il n'était pas de force, il est vrai, à mesurer aux événements, mais que lui inspirait du moins un dévouement sincère et à jamais honoré par un tel témoignage de confiance et d'estime. C'est alors enfin qu'en présence de tant de périls et de ruines, s'il ne revenait pas au christianisme, du moins il s'écriait : « Il me faut un Dieu qui me sauve du chaos et de l'anarchie de mes idées, qui délivre mon esprit de ses longs tourments. Dieu explique l'univers, et l'univers le prouve. » Et ailleurs : « Le soir de la vie touche à l'aurore d'un jour éternel; » et plus loin : « Philosophie moderne! où nous as-tu conduits, à qui nous as-tu livrés ? » et encore : « Tout État est un vaisseau mystérieux qui a ses ancres dans le ciel ! »

M. Léonce Curnier a bien compris et soigneusement étudié cette seconde et

dernière période de la vie de Rivarol, période trop courte et trop tôt abrégée peut-être par une émigration prématurée. Il a su reconnaître, ce qui est incontestable, que parfois l'ardeur de la polémique avait entraîné Rivarol à des injustices indignes de lui : il l'a blâmé à bon droit d'avoir fait succéder aux paroles chaleureuses du *Journal politique* la gaieté lugubre des *Actes des apôtres*. De telles armes n'étaient pas dignes de la grande cause qu'il défendait. En France, toutefois, où l'on aime à rire de tout et toujours, même au milieu des calamités, peut-être ces pages n'ont-elles pas été inutiles, et peut-être ont-elles été lues avec plus d'empressement que des écrits sérieux. Nous n'en sommes pas moins de l'avis de M. Curnier, lorsqu'il dit, avec cette élévation de style que chaque page de son livre accuse : « Loin de nous amuser, ce persiflage intempestif nous attriste, surtout quand nous songeons qu'il ne prévint aucun malheur ni aucun crime. »

### III

Après avoir entretenu le lecteur de deux excellents ouvrages en prose, nous avons le regret de ne pouvoir accorder les mêmes éloges aux volumes de poésie dont nous devons parler. En général, et sauf quelques exceptions rares, les idées insuffisantes et la forme incertaine. On n'y trouve ni le parti pris d'une école ni les ressources d'une originalité libre. C'est une suite de vers, s'il est permis de nommer ainsi ce qui n'est trop souvent qu'une suite de lignes rimées, où l'on cherche en vain une inspiration forte, fille du cœur et de l'esprit. Voici d'abord un auteur qui intitule son livre « *Poésies lyriques*, » n'y inscrit pas son nom, mais en revanche le fait précéder de son portrait. Ce dernier point nous gêne la modestie de l'anonyme, qui est le grand mérite de l'ouvrage. Il est des écrits inoffensifs qu'il sied de ne pas signer, quand ils n'ont pas évidemment pour but la gloire de leur auteur et quand ils n'ont été imprimés que pour lui donner une satisfaction innocente. Mais alors à quoi bon une lithographie indiscreète ? quel est le sens qu'elle exprime ? Prétendrait-on, en négligeant la célébrité du nom, rechercher la célébrité de la figure ? En vérité, le portrait en tête des livres n'est permis qu'aux personnes illustres dont les traits intéressent les contemporains ou la postérité. Cela dit, le portrait n'est pas seul inutile dans cet ouvrage ; on pourrait supprimer un grand nombre des pièces de vers qui le composent, et, bien qu'il soit très-mince, le diminuer encore : ce serait jouer à qui perd gagne. Il n'est pas cependant que nous n'ayons vu çà et là quelques vers heureux et quelques strophes élégantes ; mais, pour son prochain volume, nous conseillons à l'auteur d'en être un peu plus prodigue. L'économie est une vertu dont il ne faut pas abuser.

Nous avouons en toute humilité ne pas savoir pourquoi M. Jules Pautet essaye de galvaniser cette année ses anciens vers. Il y a certaines erreurs qu'il est beau d'être le premier à oublier. Vingt-cinq ans ont passé sur la cendre de cet ouvrage, et il était trop complètement éteint, si jamais, ce que

nous confessons ignorer, il a joui d'un fugitif éclat, pour qu'il pût briller de nouveau. M. Pautet a marqué dans le journalisme, il a écrit des livres d'histoire et d'économie politique, il a eu la sagesse de renoncer à la poésie : voilà qui est excellent, mais il fallait ne pas s'arrêter en si beau chemin, et laisser les *Chants du soir* dans les ténèbres du passé.

M. Eliacin Greeves vient de publier des drames dont il croit sauver les défauts en intitulant son volume *Poèmes dramatiques*. Ceci nous semble un paradoxe littéraire. Un drame ne devient pas poème par cela seul que les scènes sont peu suivies, l'intrigue faible et les caractères mollement tracés. Il demeure drame, malgré l'auteur et malgré le titre qu'il en a reçu. C'est là une loi que M. Greeves nous semble avoir méconnue. Il y a dans ces prétendus poèmes des passages élevés, parfois de la hardiesse, parfois de la force et le sens du mouvement théâtral, mais non point ce qui constitue le poème dramatique, genre incertain encore en France, et dont les limites, les règles et les formes n'ont pas encore reçu d'un puissant créateur leur vie et leur logique. Peut-être M. Greeves sera-t-il un jour cet homme-là : jusqu'à présent il est permis d'en douter. Il ne paraît pas avoir aperçu ce point mystérieux, mais fixe, qui existe et qu'on n'a pas encore découvert, où l'élément lyrique et l'élément dramatique se rencontreraient dans la lumière et dans l'harmonie, et s'uniraient sans qu'on vît les traces de leur réunion, sans que ces deux formes différentes de la pensée humaine semblassent juxtaposées ; c'est à celui qui aura contemplé cet idéal qu'il sera réservé d'écrire une œuvre une et forte où seront confondus, dans la conception primitive et dans le développement, la poésie pure et l'action, le rêve et la vie, l'idéal et le réel. C'est là une grande difficulté sans doute : le procédé de l'esprit devra être double, et, sans qu'il soit permis de rien laisser voir qui ne soit simple, il faudra réunir en une seule deux forces divergentes. Ce n'est pas une œuvre impossible, nous en sommes convaincu et c'est une œuvre qui sera noble et belle si jamais elle est réalisée ; la double nature de l'homme, agissante et poétique, sera satisfaite ainsi dans toutes ses expansions ; mais, par cela même qu'il doit répondre à tant d'instincts, de sentiments et de pensées, ce genre est terrible pour ceux qui l'abordent sans en avoir approfondi le sens, calculé la portée, mesuré les horizons. Nous ne reprocherons pas à M. Greeves de n'avoir point réussi, par cette bonne raison que nous ne considérons pas qu'il ait compris ni même essayé cette forme. Son titre selon nous est faux : ses *Nuits d'Athènes, de Rome et de Venise* ne sont absolument que des drames. On les lit avec intérêt, quelles que soient les faiblesses trop nombreuses du style et son affectation déclamatoire, parce qu'après tout on est parfois récompensé de sa patience par une belle tirade ou par un beau vers, qu'on a payés cher, mais qui consolent.

De tous les poètes dont j'ai parlé, M. Vrignault est le seul dont le style soit ordinairement ferme et soutenu. Par malheur, il répète sur tous les tons les mêmes idées, et fatigue l'attention dispersée sur une multitude de petites pièces à la louange d'une multitude de femmes qui se ressemblent vaguement sans qu'on puisse déterminer la physionomie d'aucune d'elles. Son livre les *Landes fleuries* contient d'innombrables sonnets qui ne valent point de longs poèmes, des dizains, des huitains, des sixains, des quatrains, hélas ! et

des distiques dont on pourrait dire avec Rivarol : Il y a des longueurs. Il se peut que ces madrigaux, souvent du reste tournés avec esprit, intéressent fort celles qui les reçoivent, — s'il ne s'agit pas ici d'Iris en l'air, — mais le lecteur ne sait où se prendre au milieu de cette avalanche de bouquets à Cloris. Quand on parle d'amour dans un livre il faut que l'on épanche son âme dans une poésie si profonde, que le lecteur, charmé de l'œuvre, admire l'expression d'un sentiment humain et général, et non pas la galanterie de l'individu. Comprise ainsi, la poésie amoureuse a sa raison d'être. Dès qu'elle descend de ces régions, elle se brise contre deux écueils, la fadeur et la banalité. Nous préférons à ces compositions exigües les traductions de l'allemand qui terminent le volume de M. Vrignault. Appuyé sur une pensée étrangère, son style un peu dur, mais solide, s'élève à la suite du poète, que ce soit Rückert ou Lenau, Grun ou Geibel. L'auteur des *Landes fleuries*, qui écrit d'ordinaire énergiquement et qui a le sens du vers et de la strophe, n'a pas, dans ce volume, fait preuve de force de créatrice : il est dans sa voie quand il traduit.

Il existe à Paris, où l'on prétend qu'il n'y a plus de poésie, une société qui prend le nom d'*Union des poètes*, et qui ne compte pas moins de quatre-vingt-cinq membres. En vérité nous ne nous croyions pas si riches, et le lyrisme, on le voit, n'est pas près de finir, faute de combattants. Cette société publie en un volume pompeusement intitulé *les Olympiades*, des odes, des élégies, des fables, des poèmes. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces divers ouvrages qui ne nous ont pas semblé tous dignes de l'impression, et qui d'ailleurs émanent d'un trop grand nombre d'auteurs pour qu'il soit possible de les réunir dans une appréciation générale; nous nous bornerons à exprimer notre sympathie pour les tendances littéraires de cette société, et surtout à louer une excellente préface qui contient une énergique défense de la cause poétique, cause presque sociale à notre sens, et de nobles sentiments d'espérance en l'avenir.

#### IV

Nous en venons maintenant de la poésie française à deux traductions des Psaumes : l'une est en prose et l'autre en vers, et grâce à elles nous avons pu reposer doucement notre pensée dans les hautes régions de l'inspiration sacrée. Toutefois, il faut exprimer tout d'abord nos principes parfaitement compatibles du reste avec une estime réelle pour d'honorables efforts : nous préférons qu'on traduise en prose ce qui est trop sublime pour être égalé jamais par aucune poésie. Puisque les Psaumes ne peuvent pas être traduits par David lui-même, nous aimons mieux les lire dans une humble prose, qui n'a pas la prétention de rivaliser avec le poète, et se borne à une reproduction modeste, mais fidèle. Elle donne tout ce qu'elle peut donner, c'est peu de chose, mais on est prévenu, et l'on ne doit pas raisonnablement réclamer davantage. A la traduction en vers, au contraire, on demande tant

de majesté, tant de force, tant de vie, qu'elle ne peut jamais satisfaire à ces exigences. On veut que le vers français lutte de puissance à puissance avec le vers hébreu, et la déception est toujours amère. Il vaut mieux s'avouer tout simplement inférieur à son modèle et prendre un langage qui est l'indice évident de cet aveu que de poursuivre une imitation impossible, inexacte, et qui plus que la prose altère la poésie du texte sacré.

Ces réserves faites, nous n'aurons que des éloges pour la traduction en vers de M. de Dumast, écrivain bien connu de nos lecteurs par divers travaux animés d'une verve énergique et d'une originalité sincère. Nous y avons remarqué de beaux passages, un style en général noble et facile, un respect scrupuleux des images et des pensées du divin poète. Si son auteur n'a pas constamment réussi à s'assimiler l'inspiration et la forme du Psalmiste, il ne saurait en être accusé : c'est le défaut nécessaire de ce travail audacieux ; le traducteur est toujours vis-à-vis du modèle, atteint et convaincu d'une infériorité inévitable et d'autant plus apparente que tantôt la mesure du vers et l'harmonie de la strophe coûtent à l'exactitude, tantôt l'exactitude coûte cher à la poésie. C'est là le double écueil des traductions en vers, et M. F. Claude a été plus sage de se contenter de la prose. Sans doute, la forme du Psalmiste disparaît ; mais qui donc nous prouvera que le vers français la reproduise ? A tout prendre, une seule chose est possible à tous les traducteurs, la reproduction de la pensée : la forme est toujours insaisissable. Le style de M. Claude est élevé : ses expressions sont bien choisies, et, s'il avait supprimé les explications qu'il s'est cru obligé d'ajouter à un texte parfaitement clair, je ne verrais rien à reprendre à son consciencieux travail. Mais à quoi bon lorsque le Psalmiste dit : « A l'homme qui le craint Jehovah indique une route, celle qu'il aime, » etc., nous avertir par une note que cette route est le bien et la vérité ; et ailleurs, pour expliquer cette expression : « les vains ouvriers de l'iniquité, » nous apprendre au bas de la page qu'il s'agit des méchants ? C'est là prendre une peine inutile : les expressions du Psalmiste n'embarrassent personne, et ces notes naïves donnent à un ouvrage destiné, nous dit l'auteur, « à tous les amis du beau et de l'art, à tous les gens d'esprit et de goût, » l'air d'un livre écrit pour les enfants.

## V

Une autre traduction intéressante est celle des poésies de Schiller, par M. Müller, professeur à Montpellier. Madame de Staël disait de Schiller, dont elle plaçait du reste si haut le génie dans son estime : « Il a de l'analogie avec le goût français ; » et toutefois elle ajoute, quelques lignes plus bas : « Il n'y a pas dans ses stances cette clarté facile et brillante que permet un genre d'esprit à la portée de tout le monde <sup>4</sup>. » Ces deux jugements qui semblent se contredire, puisque la clarté est le mérite propre de notre génie et de notre langue, expliquent parfaitement en vérité le double caractère des œuvres de Schiller, aussi véritable Allemand que Goethe, mais le paraissant moins,

<sup>4</sup> Madame de Staël. *De l'Allemagne*.

parce que son imagination est à la fois moins haute et moins dérégulée. C'est pourquoi son goût semble plus pur et plus rapproché du nôtre, sans que son génie se soit cependant affranchi des formes nébuleuses chères à l'Allemagne. Grâce à cette lointaine analogie, indiquée par madame de Staël, entre Schiller et la France, ses poèmes perdent moins dans notre langue que ceux de l'auteur de *Faust*.

Aussi est-ce avec une véritable joie littéraire que nous avons lu et relu dans l'élégante et correcte traduction de M. Müller ces chants si doux et si profonds où s'épanchent les plus touchantes plaintes de la douleur et de l'amour, soit que le poète parle à cette Laure bien-aimée, immortelle désormais comme l'amante de Pétrarque, soit que, dans une impérissable élegie, il pleure ce jeune homme, son ami « qui trouvait le monde si beau à l'heure de mourir; » soit qu'au milieu d'une mélancolique rêverie, dans une vaste solitude, son âme attristée se ranime tout à coup au spectacle de la nature : « Suis-je donc réellement seul ! s'écrie-t-il alors, ô nature ! Non ! je me retrouve entre tes bras et sur ton cœur ! Ah ! ce n'était qu'un rêve, cet effroi qui m'avait surpris ; à ton autel sacré je ressaisis ma vie plus pure ! j'y ressaisis le joyeux courage de la jeunesse et de l'espérance ! » soit qu'il chante les merveilles de l'art dans un langage où la métaphysique la plus haute s'allie à la poésie la plus émouvante ; soit qu'il évoque les souvenirs du passé et laisse échapper en soupirant ces mélodieuses paroles : « J'ai vu s'éteindre les soleils lumineux qui éclairaient le sentier de ma jeunesse ! j'ai vu s'évanouir l'idéal qui faisait jadis palpiter mon cœur enivré ! » soit qu'il tourne ses regards ravis vers les horizons antiques et les fables de la Grèce, avec une passion moins mystique que celle de Goëthe, moins puissante sans doute, mais aussi moins obscure et plus sereine.

Le sentiment est la grande force et l'inspiration de Schiller. On sent toujours palpiter en lui une âme profondément émue ; l'homme est toujours vivant sous le poète. Tandis que l'imagination de Goëthe se suffit à elle-même et domine tout comme une souveraine altière et jalouse, l'imagination de Schiller ne s'est jamais séparée de son cœur. C'est de là que lui viennent ses plus beaux accents et ses plus beaux rêves : elle ne s'envole jamais seule dans les régions de l'idéal ; elle ne pourrait pas, elle ne voudrait pas se soutenir sans ce compagnon fidèle. Il y a toujours une note attendrie dans ses plus harmonieux concerts. Goëthe a su se rendre indépendant de ses écrits : il ne vivait pas, ne respirait pas, ne s'attendrissait pas avec eux. Schiller n'a jamais vu dans l'art une expansion de l'esprit indépendante de la personnalité du poète. L'œuvre de Goëthe, c'est son génie ; l'œuvre de Schiller, c'est lui-même, c'est sa passion, son sentiment intérieur, sa douleur, sa joie et sa vie. On retrouve partout en ses ouvrages cet homme dont madame de Staël admirait autant l'âme que la pensée, dont « la conscience était la Muse, » qui, « admirable entre tous autant par ses vertus que par ses talents, agissait et parlait comme si les méchants n'existaient pas <sup>1</sup>, » cet homme enfin qui, soutenu jusqu'au lit de mort par ses espérances célestes, se sentait à cette heure suprême « toujours plus tranquille ! »

<sup>1</sup> Madame de Staël, *De l'Allemagne*.

## VI

Nous avons félicité tout à l'heure l'auteur d'un livre de poésies d'avoir gardé l'anonyme. Nous n'avons pas lieu d'adresser la même félicitation au *touriste* qui a modestement intitulé *Bluettes* un recueil charmant de nouvelles et de souvenirs. Son nom, qui pour nous du moins n'est pas un secret, n'aurait eu à redouter que les éloges, car il a écrit un livre plein d'heureux détails, d'un esprit délicat et de bonne compagnie, que l'on se plaît à lire, tant le style en est élégant et facile. Il a beaucoup vu, et ses récits rapides et animés, sans s'appesantir longuement sur la peinture des mœurs et la description des paysages, en ont conservé le sentiment et la couleur. Il mène successivement son lecteur à Constantinople, en Égypte, à Rome, à Venise, en Espagne, aux Pyrénées, et toujours le lecteur le suit avec complaisance, écoute volontiers les aventures qu'il raconte, et regarde sans fatigue les tableaux qu'il expose. Cet ouvrage sans prétention intéresse et captive. *Meminisse dulce*, dit l'épigraphie : nous avons ajouté, après avoir lu : *Legere dulce*.

C'est surtout par le sentiment religieux et moral, par l'attendrissante expression d'une piété profonde, qu'une nouvelle de l'illustre cardinal Wiseman, dont il vient de paraître simultanément deux traductions, l'une par M. Chantrel, et l'autre par madame Audley, la *Lampe du Sanctuaire*, obtiendra, nous l'espérons, un succès mérité. Il est à la fois touchant et charmant de voir un de ces esprits élevés et vastes, puissants par la science, affermis par les austères travaux de la théologie, un de ces hommes éminents qui sont la gloire et la consolation de l'Église, consacrer les loisirs de la lutte et de l'étude, tantôt à écrire un livre comme *Fabiola*, tantôt à raconter une légende mystique comme la *Lampe du Sanctuaire*. C'est là se mettre à la portée des simples, sans jamais s'abaisser; c'est là ajouter au mérite d'une noble vie, tout entière consacrée au rude labeur de la polémique et de l'enseignement chrétien, comme une grâce nouvelle, aimable et souriante. Il y a dans ce court ouvrage une pure lumière, une pensée émouvante, un calme souverain qui domine même le mouvement dramatique, une simplicité naïve qui se révèlent à l'âme par une douceur pénétrante, qui s'adressent à nos sentiments les meilleurs et les plus recueillis, et attirent sur-le-champ l'esprit heureux de suivre les inspirations du cœur.

Un livre qui cherche et obtient le succès, sinon par les mêmes voies, du moins par des moyens aussi purs, c'est la *Mionnette*, de M. Eugène Muller. C'est une pastorale, suffisamment vraie pour ne point tomber dans cette afféterie rustique tuée aujourd'hui par le ridicule, suffisamment idéale pour ne pouvoir être accusée de ce grossier réalisme dont le moindre défaut est d'être insipide. Il y a là une nuance qu'il est difficile de saisir. Les bergeries de Florian nous ont toujours mis en défiance contre le genre villageois, et certes, quand on vient de lire *Estelle et Némorin*, quand on est saturé de ces sentiments faux et de ces personnages impossibles, on voudrait, quoi qu'en

dise Boileau. changer Lycidas en Pierrot et Philis en Toinon. Cependant ce dernier excès ne serait pas supportable : on renverrait de bon cœur les vachères à leur étable, et l'on prendrait en horreur la campagne et les paysans. Faut-il donc proscrire absolument les scènes de village comme forcément vouées à une élégance de fantaisie ou à une exactitude brutale ? Nous en serions bien tentés peut-être, si nous n'avions lu la *Petite Fadette*, *François le Champi*, la *Mare au Diable* et la *Mionnette*, non pas leur sœur sans doute, mais leur parente. Voilà qui prouve sans réplique le droit littéraire de la pastorale, et certainement ce ne peut être un genre faux, celui qui a produit des œuvres achevées. D'où vient le charme de ces livres ? est-ce de l'incontestable vérité des peintures ? est-ce uniquement du style qui les a parées ? Nous ne le croyons pas : d'abord la vérité de ces tableaux est sujette à discussion ; ensuite nous nous apercevons bien que ce n'est pas seulement le style qui nous plaît ici, mais le sentiment. Quelque parfaite d'ailleurs que soit la forme, si elle ne recouvrait que des idées fausses et des caractères de convention, elle serait condamnée à l'impuissance, elle ne pourrait sauver elle seule ce qui serait absurde en soi. Non : la pastorale eût été, selon nous, reléguée à jamais dans le domaine du ridicule, si le goût moderne ne lui eût donné une vie et un éclat nouveaux, en usant pour la première fois envers elle du procédé dont les grandes littératures ont usé de tout temps pour la peinture de l'homme. Si l'on eût prétendu représenter l'humanité, abstraction faite de l'idéal et des ressources de l'art, on n'aurait jamais pu y parvenir. Il a fallu saisir une mesure qui s'élargît plus ou moins selon la manière de chaque écrivain, une sorte de champ intermédiaire entre le vague du pur idéal et les vulgaires réalités : l'art va et vient entre ces deux limites extrêmes, et qu'il soit, à différentes époques, porté vers l'une ou vers l'autre, en fait il ne peut pas sortir du cercle qui lui est tracé. Le jour où la pastorale, abandonnant les régions de la fantaisie où elle s'était si singulièrement aventurée, est entrée à son tour dans ce cercle, elle a vécu soudain de la même vie que tous les autres genres, elle a trouvé sa forme, et désormais elle ne la perdra plus. Les villageois ont conquis ce droit littéraire dont j'ai parlé plus haut, dès l'instant où ils ont commencé à vivre de cette existence à la fois idéale et réelle communiquée par l'art à ses créations. M. Muller, dans la *Mionnette*, vient de fournir un nouvel exemple à l'appui de cette théorie. Il est entré dans cette voie, et il a créé ainsi non point des êtres de raison ou de ridicules caricatures, mais des caractères charmants et vrais, embellis par l'art sans être étrangers à la nature. Ajoutons que son style se prête à merveille à ces récits : il affecte un peu trop la naïveté peut-être, mais au fond il est réellement simple. C'est l'indispensable condition de la pastorale moderne, et les imaginations vraiment champêtres rencontrent sans effort cette grâce et cette harmonie.

Des bords de la Loire aux États-Unis, où nous transportent maintenant les nécessités de notre *Revue*, la distance est grande, et des mœurs décrites dans la *Mionnette* à celles que les trois nouvelles de M. Alfred Assolant nous exposent la transition est brusque. Ce portrait de la société américaine, tracé avec un étincelant esprit, une verve sans cesse renouvelée, un parti pris de satire impitoyable, assurément n'est pas flatté ; mais nous sommes persuadé pour notre

compte qu'il n'est pas infidèle. Dans ses derniers romans, Cooper, qu'on n'accusera certes pas de ne point aimer sa patrie, souffre vivement de cet affaissement des consciences, de cette brutalité dans les actes et les principes, qui caractérisent de plus en plus la société des États-Unis. Il est agité de pressentiments sinistres, il redoute de voir s'écrouler l'édifice dont il a représenté avec amour les légendes et les origines. Il poursuit d'une raillerie, triste au fond et inquiète, ces symptômes effrayants d'une décadence prématurée. M. Alfred Assolant, qui n'a pas les mêmes raisons de craindre pour l'avenir de la nation américaine, est railleur sans amertume, et persifle fort gaiement les vices et les travers de cette société. Cette moquerie fine et insouciant est le sens et le dernier mot de son livre. Tantôt il l'exerce contre les emphatiques déclamations d'un patriotisme exclusif, empressé de se congratuler avec complaisance, tantôt contre les intrigues des journaux vendus à telle ou telle cause, et prostituant leur parole aux séductions du plus offrant, tantôt contre ces combats au revolver que protège souvent l'impuissance ou la vénalité de la police et l'indulgente complicité de mœurs brutales. Que vous dirai-je ? tout cela est conté avec un art charmant de narration rapide, semé de traits vifs et saisissants, de saillies promptes et piquantes, de caractères mis en relief, parfois d'un mot, et développés par le récit même et l'imprévu des aventures. Ajoutons enfin que M. Assolant n'a pas voulu être injuste : il sait mieux qu'un autre, lui qui a vu, bien vu et étudié les États-Unis, quelle est la grandeur de cette nation, et combien il serait inique de reprocher trop durement quelques désordres à un peuple qui reçoit tous les ans par milliers des émigrants d'ordinaire à bout de ressources, parfois sortis de la mêlée européenne sans conscience et sans honneur, et qui viennent apporter sur les rivages du nouveau monde toute l'exaltation de leurs espérances avides et toutes les colères de leurs convoitises déçues. C'est pourquoi, après avoir raconté dans sa charmante nouvelle, intitulée les *Butterfly*, des scènes où le vrai ne paraît pas vraisemblable, il ajoute avec un grand sens : « N'est-il pas permis à celui qui travaille beaucoup de faire beaucoup de bruit ? Il vaut mieux avoir la liberté de faire quelques sottises que de ne pouvoir rien faire du tout, ni bien, ni mal... Avouons que jamais république n'a été plus industrielle, plus sagement conduite, plus libre... Si elle est devenue l'une des quatre puissances qui se partagent le monde, elle le doit surtout à elle-même. » Nous sommes tout à fait de cet avis, ce qui ne nous empêche pas de désirer pour l'Amérique des temps meilleurs, et d'espérer pour sa gloire qu'un ordre plus régulier sera, un jour, le couronnement de son édifice.

CHARLES DE MOUY.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

VIE DE MGR JEAN-FRANÇOIS-MARIE CART, évêque de Nîmes, par M. l'abbé BESSON, supérieur du collège de Saint-François-Xavier, membre de l'Académie de Besançon. 1 vol. in-18. Besançon.

La biographie n'est pas l'histoire et ne peut en tenir lieu, mais elle lui fournit un de ses éléments les plus précieux, elle l'anime et elle l'éclaire. Ce qui manque le plus lorsqu'on entreprend de raconter une période quelconque de la vie d'un peuple, ce ne sont pas, d'ordinaire, les documents sur les faits généraux, sur les guerres, les traités de paix, les négociations diplomatiques, mais bien ceux qui concernent la condition privée, les mœurs, la vie intime des individus; et cependant c'est par là qu'on donne à un récit son caractère propre, et son caractère sinon le plus élevé, du moins celui qui attache le plus. On ne saurait donc trop applaudir au zèle pieux des écrivains qui, dès qu'un contemporain illustre a cessé de vivre, s'empressent de recueillir et de mettre au jour ce qu'ils ont pu savoir de ses œuvres et de sa vie; car ce sera plus tard à l'aide de ces histoires particulières qu'on écrira l'histoire générale, ou du moins qu'on pourra lui assigner la physionomie distincte qui lui appartient. Ainsi, pour nous en tenir à la *Vie de Mgr Cart*, par M. l'abbé Besson, dont nous nous occupons ici, on n'y trouvera pas sans doute l'histoire de l'Église de France; mais on y apprendra quelle a été la vie d'un évêque au milieu du dix-neuvième siècle, quel genre d'apostolat il a exercé, quelles sortes d'obstacles il a eu à vaincre, quels appuis il a rencontrés, quelle part enfin il a pu prendre au mouvement général des esprits; ajoutons que dès à présent elle offre un saint modèle à méditer et à suivre. Mgr Cart appartenait par la naissance à une des plus honorables familles de la bourgeoisie franc-comtoise. Privé de bonne heure de son père, il fut confié aux soins de sa mère, femme d'un grand mérite, qui l'éleva dans les sentiments d'une vive et sincère piété. Au sortir du collège, il hésita quelque temps sur le choix d'un état, puis il se décida à entrer au séminaire, où il sentit s'affermir de plus en plus sa vocation pour le sacerdoce. A peine ordonné prêtre, il fut envoyé comme vicaire à Pontarlier, où il avait passé une partie de sa jeunesse. Son amour de l'étude, sa charité, son zèle pour le salut des âmes, appelèrent bientôt sur lui l'attention de ses supérieurs, et il fut nommé successivement vicaire à Besançon, directeur du séminaire, vicaire

général du diocèse. Son élévation à ces dernières fonctions excita d'abord quelque étonnement à cause de son extrême jeunesse; mais il ne tarda pas à se concilier par sa douceur et son humilité les suffrages de tous. Aussi, lorsque Mgr Dubourg, de si regrettable mémoire, fut appelé à succéder au cardinal de Rohan sur le siège de Besançon, il fut si frappé du mérite de l'abbé Cart, que, non content de le confirmer dans ses fonctions, il le désigna au gouvernement comme l'un des sujets les plus dignes de l'épiscopat, et lui légua même, en mourant, son anneau pastoral orné d'une pierre précieuse qui avait appartenu à saint Thomas de Cantorbéry et à saint François de Sales. Ce ne fut toutefois que plusieurs années après, en 1837, que l'abbé Cart fut nommé à l'évêché de Nîmes. Le diocèse de Nîmes renferme, comme on sait, beaucoup de protestants; les passions religieuses y sont vives et ardentes, l'exercice de l'autorité ecclésiastique y requiert la fermeté unie à la prudence et à la douceur. L'abbé Cart possédait à un haut degré ces qualités, et c'est ce qui avait fixé sur lui le choix du gouvernement. La tâche d'ailleurs lui était rendue plus facile par la sagesse de son vénérable prédécesseur, Mgr de Chaffoy, ancien membre, comme lui, du clergé de Besançon qui a fourni tant de prélats éminents à l'Église de France. Lorsque Mgr de Chaffoy était arrivé à Nîmes, il avait trouvé tout à créer; le diocèse venait d'être rétabli par le concordat de 1817, les vocations ecclésiastiques étaient rares, il n'y avait ni petit ni grand séminaire, beaucoup de paroisses étaient sans pasteurs. Quoique septuagénaire il s'était mis résolument à l'œuvre, et, à force de zèle et de sacrifices, il était parvenu à réparer les ruines du passé. Il avait réussi en outre à se concilier l'affection et le respect de ses diocésains, des protestants comme des catholiques. On avait surtout admiré sa belle conduite en 1830. A la nouvelle de la révolution, les deux partis avaient pris les armes, et étaient sur le point d'en venir aux mains; déjà des coups de feu avaient été tirés, lorsque l'évêque, oubliant son âge et ses infirmités, était accouru auprès des catholiques et avait par ses exhortations prévenu l'effusion du sang. Le terrain était donc bien préparé, Mgr Cart n'avait qu'à continuer une œuvre déjà commencée, et c'est à quoi il consacra les dix-huit années de son épiscopat : les anciennes fondations furent consolidées, il en ajouta de nouvelles et travailla sans relâche à rendre au diocèse de Nîmes son ancienne splendeur. Ce qui le distinguait surtout, c'était une charité ardente, une piété austère pour lui-même, douce et tendre pour les autres ; il semblait qu'il eût pris saint François de Sales pour modèle. Dans la chaire, il pouvait manquer parfois de méthode, mais non d'onction. Les mandements qu'il a laissés montrent assez quelle était l'élévation de ses vues et la sûreté de sa doctrine. Nous ne faisons qu'indiquer les traits principaux de cette belle vie, nous renvoyons nos lecteurs au livre de M. l'abbé Besson, où ils la trouveront racontée sans emphase, avec autant de méthode que de clarté. Dans un temps où le culte des intérêts matériels est devenu la préoccupation exclusive du grand nombre, on aime à contempler, ne fût-ce qu'à titre de contraste, une existence toute consacrée au dévouement et au sacrifice; c'est un spectacle qui console et qui rassure.

HISTOIRE DE LA CHEVALERIE EN FRANCE, par J. LIBERT. 1 vol. in-12. Paris,  
L. Hachette.

Ce petit ouvrage, dont l'auteur mort récemment a pu voir le succès, n'est pas le fruit de bien laborieuses recherches. M. Libert n'avait pas prétendu éclairer de lumières nouvelles une question historique d'un haut intérêt, ni cherché à faire faire un pas à la science; il avait voulu seulement résumer en un abrégé rapide les faits les plus intéressants qui ont trait à la chevalerie. Son récit marche vivement, il est semé de piquantes anecdotes et égayé de plaisanteries souvent spirituelles, mais aussi parfois assez peu respectueuses pour toutes choses. L'écrivain semble avoir beaucoup plus tendu à être agréable que profond; c'est pourquoi il a soigneusement passé sous silence tout ce qui pouvait amener sous sa plume quelque chose qui ressemblât à une dissertation, et en conséquence il a négligé de traiter certaines questions bien importantes cependant qui rentraient directement dans son sujet. Aussi, dans son volume, rien des origines si controversées des institutions chevaleresques; rien ou presque rien des influences qu'elles ont eues sur les mœurs de nos pères et sur les nôtres; rien sur ces nombreux romans, partie originale et curieuse de la littérature du moyen âge.

Si l'objet que se proposa M. Libert en rédigeant cet ouvrage pour la *Bibliothèque des chemins de fer* fut de composer un de ces volumes sans conséquence, mais d'une lecture facile, qu'on ouvre en montant en waggon et qu'on achève avec plaisir avant la fin du voyage tout en y apprenant quelques-uns de ces faits que chacun est censé savoir et que presque tout le monde ignore, nous devons reconnaître qu'il a pleinement réussi.

F. DE BOURGOING.

## HISTOIRE DE LA RÉUNION DE LA LORRAINE A LA FRANCE

Au moment de mettre sous presse les dernières feuilles de cette livraison, on veut bien nous communiquer les épreuves du quatrième volume de l'*Histoire de la réunion de la Lorraine*, par M. le comte d'Haussonville.

Nous sommes heureux d'annoncer que la dernière partie de ce bel ouvrage est sur le point de paraître, et de pouvoir en donner, dans ce fragment que le défaut d'espace nous force d'écourter un léger avant-goût à nos lecteurs.

P. DOUHAIRE.

LÉOPOLD DE LORRAINE.

Rien n'est plus puéril que de faire un crime aux personnages de l'histoire de n'avoir pas devancé les idées de leur temps. Il serait donc fort peu équitable de reprocher à Léopold de n'avoir pas, au jour de

son avènement, rendu à ses sujets des libertés que ceux-ci ne lui réclamaient pas, ou du moins qu'une si petite minorité redemandait si faiblement. Les Lorrains eux-mêmes étaient assurément beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer pour n'avoir pas à la fin du dix-septième siècle pressenti quel parti ils pouvaient tirer de leurs vieilles coutumes locales. Les principes qui, dans la libre Angleterre, servaient à régler si heureusement les rapports du prince et des sujets étaient alors assez peu connus du reste de l'Europe et encore plus mal appréciés. Sur le continent, parmi les États de second ordre, en Lorraine surtout, si récemment échappée à la domination étrangère, les questions de régime intérieur n'avaient pas à beaucoup près le don d'échauffer les esprits comme celles qui touchaient à l'indépendance nationale elle-même. Aux yeux des habitants des Deux-Duchés, la meilleure constitution était celle qui préserverait mieux leur prince et leur pays de retomber jamais sous le joug de Louis XIV et de la France. Considérée à ce dernier point de vue, la conduite de Léopold, moralement irréprochable, manquait peut-être de prévoyance politique et de véritable habileté. Pour assurer le maintien de sa dynastie sur le trône qu'elle venait de recouvrer, il eût mieux fait, au lieu de vouloir effacer les différences qui séparaient la France de la Lorraine, de s'efforcer de les accroître et de les multiplier. C'était de sa part un imprudent calcul de laisser toutes les anciennes franchises locales tomber en désuétude, et de réduire ses sujets à la condition de leurs voisins, les habitants de la Champagne et de la Bourgogne, si peu comptés par Louis XIV, et si soigneusement tenus à l'écart des affaires de l'Etat et de celles de leurs propres provinces. Il n'avait pas moins tort de chercher à imiter le grand roi dans ses rapports avec les gentilshommes du pays, en les attirant dans sa capitale et en leur donnant des charges honorifiques près de sa personne. Il ne relevait pas beaucoup la dignité de sa couronne, et il diminuait singulièrement l'importance de ses principaux sujets, en leur faisant échanger leur simple qualité de chevaliers et de barons, titres naguère relevés par des fonctions sérieuses et efficaces, contre les dénominations plus pompeuses de comtes et de marquis, dénominations purement fictives et oiseuses, destinées à satisfaire leur vanité, mais qui n'avaient d'autre effet que de les mettre avec la noblesse de France sur un même pied d'égal insignifiance. Organiser la cour de Nancy sur le modèle de la cour de Versailles, administrer les duchés de Bar et de Lorraine suivant le régime des provinces françaises, c'était préparer à son insu l'événement qu'il redoutait le plus, c'était travailler soi-même à rendre plus simple, plus naturelle, plus facile et plus prompte, l'absorption du plus petit des deux États par le plus grand.

La modération méritoire du duc actuel n'était pas à elle seule une

suffisante garantie contre une pareille éventualité; elle était un incident heureux, mais de sa nature essentiellement passager. Il n'était pas écrit au ciel que la Lorraine n'aurait à tout jamais que des princes sages et débonnaires, et la France des souverains ambitieux et altiers. L'opposé pouvait aussi bien arriver. Il était certain au contraire que, toutes choses restant d'ailleurs égales, et réduits à renoncer à ces privilèges politiques qui élèvent si haut le cœur des peuples et leur font si aisément préférer aux commodes agréments du bien-être matériel les mâles jouissances de la liberté, les Lorrains trouveraient à la longue plus d'avantages à se ranger sous le sceptre du monarque français. Mieux qu'un chétif duc de Lorraine, un maître si puissant pouvait étendre son utile protection jusque sur les plus humbles, tenter les plus ambitieux par des titres magnifiques, par d'enviables dignités, et donner à tous, grâce à l'étendue même de son empire, ces satisfactions collectives de prépotence extérieure et de gloire nationale qui sont l'ordinaire rançon de l'indépendance individuelle. Ainsi, sous Léopold, au lendemain de la restitution de la Lorraine, comme sous Charles IV aux jours de la conquête, le cours des événements marchait toujours dans le même sens; il précipitait malgré elle cette contrée vers un dénoûment sans doute irrésistible puisque, après un règne entier d'intervalle, des princes si dissemblables et de conduite si opposée, se trouvaient y avoir tous involontairement, mais presque également, concouru. Par ses vellétés belliqueuses, l'extravagant Charles IV avait livré à Louis XIII les forteresses de la Lorraine; et, ces remparts matériels contre l'invasion française une fois ruinés, nous avons vu avec quelle rapidité le successeur de Louis XIII en prit deux fois possession, les armes à la main. En dépit de sa sagesse, Léopold, par un désir inconsidéré d'imiter Louis XIV, abolit les libertés de son pays. Ces forteresses morales maintenant anéanties, nous allons bientôt voir avec quelle facilité l'héritage de Léopold tomba, sans lutte ni secousse, et comme de lui-même, dans les mains de l'héritier de Louis XIV.

On eût toutefois beaucoup étonné, en 1699, le patriotique souverain de la Lorraine si on lui avait dit que sa conduite était de nature à préparer un pareil résultat. Rien n'était plus loin de sa pensée. En retenant une part de pouvoir plus grande que celle jadis exercée par ses ancêtres, il avait beaucoup moins cédé à son penchant qu'obéi aux tendances de son temps et aux idées qui lui avaient été inculquées dès sa plus tendre jeunesse. S'il avait préféré créer, pour les seigneurs lorrains, de grandes charges de cour auprès de sa personne, plutôt que de leur laisser leurs anciennes attributions dans l'Etat, ce n'était pas amour du faste ni morgue de despote. S'il n'avait pas convoqué les États, s'il n'avait pas remis en honneur toutes les anciennes cou-

tumes locales, ce n'était point par défiance des sentiments populaires ni par déplaisance pour les souvenirs nationaux.

Loin de là, on le vit, dès son avènement et depuis, faire toujours preuve d'une égale affabilité envers les différentes classes de ses sujets. Léopold, en important à Nancy quelques-uns des usages de la cour de Versailles, n'y avait pas transplanté les formalités de sa rigide étiquette. En Lorraine, la noblesse n'était pas seule admise à partager les plaisirs de la famille ducal. Le prince recevait dans son palais et invitait indifféremment à ses spectacles, à ses concerts et à ses bals, tous les bourgeois de la ville. On vit Léopold, enchérissant sur la courtoisie de ses prédécesseurs, envoyer ses carrosses par la ville pour chercher et reconduire ceux qui n'en avaient pas. Pendant l'hiver de 1699, il s'appliqua particulièrement à remettre en honneur plusieurs fêtes populaires supprimées pendant l'occupation française, et qui rappelaient des événements chers à tous les cœurs lorrains.

C'est ainsi qu'il rétablit, avec un grand éclat, les cérémonies par lesquelles on avait jadis coutume de célébrer à Nancy, la veille des Rois, la mémoire de la délivrance de cette ville assiégée par Charles le Téméraire, et de la grande victoire remportée, près de ses murs, sur les Bourguignons. Tout l'ancien programme fut scrupuleusement suivi. Dès le matin, le son de la musique et des trompettes rappelèrent aux habitants l'heure à laquelle René avait jadis fait sonner la diane. Une messe solennelle fut célébrée à Saint-Nicolas, en souvenir de celle que les combattants avaient entendue dans cette même église, avant de sortir de la ville pour livrer bataille. Au sortir de la messe, des provisions abondantes furent distribuées aux bourgeois, en viande, en gibier, en vin et en gâteaux, proportionnés au nombre des membres de chaque famille. Alors les bourgeois se mirent à table en pleine rue, et l'on tira les Rois. Le duc, accompagné de quelques seigneurs de sa cour, alla visiter les bourgeois pendant qu'ils étaient à table. On but avec enthousiasme à sa santé. Plusieurs fois prenant un verre, Léopold répondit lui-même à la politesse des convives. Le gobelet dans lequel Léopold avait bu était alors religieusement gardé, et, dit un auteur lorrain, « il s'est trouvé de ces gages de l'affection du peuple pour le duc qui ont été conservés pendant plus d'un siècle. »

Une autre fête d'un plus singulier caractère vint encore mettre en relief, pendant le carnaval de 1699, la cordiale familiarité du prince et de ses sujets. Suivant une vieille coutume de Nancy, à un certain jour dit *des brandons* ou *des fascinettes*, les personnes mariées pendant le cours de l'année, à quelques conditions qu'elles appartenissent, devaient, munies d'un petit fagot et se tenant par le bras, aller présenter par couple leurs hommages au souverain, qui les recevait dans l'antique salle des cerfs, et, après une assez longue procession dans la ville,

faire un grand feu de leurs fagots au milieu de la cour du palais ducal, ce qui était le signal de la danse et de toutes sortes de réjouissances. Les mariés ne manquaient jamais de mettre, en cette occasion, leurs plus beaux habits. Le mari portait le fagot tout enrubané; à sa boutonnière était attachée une petite serpette en argent ou en fer-blanc, suivant sa fortune. La femme mettait à son corset quelques petits objets de même métal, représentant des quenouilles, des rouets et autres ustensiles de ménage. En 1699, la file des nouveaux mariés était longue, car cette plaisante cérémonie n'avait pas eu lieu depuis trois ans. Quels ne furent point les transports de joie de la foule lorsqu'elle vit le duc prendre lui-même la tête de la procession, bras dessus bras dessous avec sa femme, alors enceinte, et qui balançait en marchant un petit berceau de vermeil suspendu à sa ceinture! La fille de Monsieur, la nièce de Louis XIV, l'amie de la duchesse de Bourgogne, avait, à Versailles, à Trianon et à Marly, figuré dans des fêtes plus magnifiques, mais à coup sûr jamais aussi joyeuses ni plus touchantes. La complaisance avec laquelle elle accepta un rôle de ce divertissement populaire, et sa bonne grâce à le remplir, valurent à la nouvelle duchesse les premiers et bruyants témoignages de cette vive affection que les habitants de la Lorraine, même après leur réunion à la France, n'ont jamais depuis cessé de lui porter.

C<sup>te</sup> D'HAUSSONVILLE.

---

# CHRONIQUE DU MOIS

---

X... 20 janvier 1859.

MONSIEUR,

Dans votre numéro d'octobre, vous avez inséré, comme une chronique toute faite, une lettre par laquelle je me plaignais de l'interruption de vos chroniques mensuelles; vous m'avez ainsi encouragé à vous adresser de temps à autre des questions et des observations sur les événements qui se succèdent. Mon humble requête s'est trouvée naturellement étouffée dans le bruit qui s'est fait autour de votre numéro d'octobre, et, à ce bruit, je me suis hâté de me renfermer dans le silence.....

Grenouilles, de rentrer dans leurs grottes profondes!

Mais, puisque je ne vous vois pas reprendre vos chroniques, je recommencerai ma sollicitation; deux mois entiers de réflexions mêlées de plus d'une surprise ne m'ont pas converti. Je persiste à croire qu'un recueil, honorable et sincère, comme le vôtre, a le devoir de dire sur toutes choses son opinion, et qu'à le faire sans passion il le fera sans péril.

Il est pourtant, je le confesse aussitôt, des points sur lesquels il convient de se taire. Je cite comme exemple votre procès. Deux journaux seulement ont manqué à cette bienséance. L'un, l'*Univers*, avant que la justice eût parlé, a offert à l'avance à ses lecteurs quelques raisons de se consoler si vous mouriez; il n'a pas encore dit s'il se consolait de ce que vous n'étiez pas mort. L'autre, la *Presse*, a trouvé bon de faire, depuis, une série d'articles sur la *bourgeoisie* et la *liberté*, à propos de M. de Montalembert. En vérité, l'occasion était mal trouvée! Ce journal refait la guerre banale aux bourgeois, bavards, intrigants, inutiles, intéressés, à propos d'un *bourgeois* qui, noble par sa naissance, a mis sa gloire à n'être par sa vie qu'un grand citoyen; d'un *bavard*, qui est l'un de nos premiers orateurs; d'un *intrigant* que tous les partis ont successivement accusé de ne pas entrer assez complaisamment dans leurs vues; d'un homme *inutile* dont les discours ont été des événements et sont devenus des lois; d'un homme *intéressé* que ses ennemis mêmes admirent pour son souverain désintéressement. De bonne foi, les partisans de la bourgeoisie conviendront eux-mêmes qu'il était facile de choisir des exemples plus frappants des défauts qu'on lui reproche.

Mais laissons les querelles de personnes, et discutons la thèse de la *Presse*

sur la *bourgeoisie* et la *liberté*; l'intervention du *Siècle*, du *Journal des Débats*, de l'*Union*, du *Courrier du Dimanche*, donnent à cette discussion une véritable importance.

Les opinions de la *Presse* sur la bourgeoisie se résument en deux mots : tout le mal du passé résulte de ce que la bourgeoisie est trop intervenue ; tout le mal du présent résulte de ce que la bourgeoisie, se tenant à l'écart, n'intervient pas assez. Il faudrait pourtant être conséquent. Oh ! si la *Presse* se contentait de dire que la bourgeoisie n'a pas poursuivi des buts assez élevés, que notamment les questions religieuses, morales et populaires, ne l'ont pas assez occupée, que ces questions sont les premières et méritent les services passionnés de tous les hommes de cœur, tous les chrétiens seraient d'accord avec elle. Mais ce n'est point là ce que soutient seulement la *Presse*. Elle distingue, elle oppose l'une à l'autre la *bourgeoisie* et le *peuple*.

La bourgeoisie, peut-on lui répondre, se tient à l'écart. En êtes-vous bien sûre ? Elle est, comme sous le régime parlementaire, partout où elle peut être. Les tailleurs ont varié le dessin des costumes officiels, mais ils n'ont pas eu à changer la mesure de ceux qui les portent. Tous les bourgeois ne sont pas chefs de division, préfets, députés ou sénateurs ; mais tous les chefs de division, les préfets, les députés et les sénateurs sont des bourgeois. Est-ce que les journalistes ne le sont pas ? La bourgeoisie est toujours aux affaires ; on peut souhaiter qu'elle y vienne avec un autre esprit, mais non pas qu'elle y entre en plus grande foule. Là où elle n'est plus, c'est dans le mouvement de la vie politique. Pourquoi ? parce que ce mouvement n'est plus le même. Voulez-vous qu'on le lui rende ? Non, puisque vous l'accusez précisément d'en avoir si mal usé. Mais alors, que lui demandez-vous donc ?

Je croyais depuis longtemps vieillie, jugée, abandonnée, cette manière dangereuse de distinguer la nation en nobles, bourgeois et peuple. Je croyais qu'étant tous souverains nous n'étions plus jaloux d'aucune noblesse ; que, de plus en plus épris des maximes de l'Évangile, nous savions porter aux grands la juste déférence que commande le christianisme envers tout ce qui a eu le mérite de s'élever, et aux petits le tendre respect qu'il inspire envers tout ce qui est faible. Je me trompais. On n'a jamais tant parlé de classes que depuis qu'il n'y en a plus, et, derrière la politique, la science imagine la théorie des races, afin que nous ayons toujours des motifs nouveaux de nous diviser. Quoi ! la *Presse* en est encore à opposer le peuple aux bourgeois ! Si ce n'était un langage de tribun, ce serait un propos de douairière. D'où vient la bourgeoisie ? du peuple ; et où va le peuple ? à la bourgeoisie. Nobles, bourgeois, peuple, nous sommes tous la nation ; nous distinguer sans cesse, c'est nous diviser, nous entraver, nous affaiblir, nous exposer à l'anarchie et à ses suites.

Entre les bourgeois et le peuple, la distinction est dangereuse ; entre la presse et la tribune, elle est ridicule. Cette distinction est pourtant toute la théorie de la *Presse* sur la *liberté*. L'avez-vous remarqué, Monsieur ? Les journaux demandent volontiers une plus large liberté de la presse, ils se soucient peu de la liberté de la tribune. Quelques-uns vont plus loin : ils condamnent la tribune sans miséricorde, ils invoquent contre elle des témoignages sacrés, sans avoir l'air de se douter que les mêmes sévérités tombent sur la presse.

Qu'est-ce qu'un discours? c'est un article récité. Qu'est-ce qu'un article? c'est un discours imprimé? Comment ce qui tombe de la plume est-il plus sacré que ce qui tombe des lèvres? Est-ce le premier venu qui monte à la tribune? il faut savoir parler, ce qui est rare; il faut y être envoyé par le pays, ce qui est difficile; après le discours, vient la contradiction, puis le vote, puis la loi. L'écrivain, au contraire, se représente et se députe lui-même; il ne combat que s'il le veut; au bout de son article, aucun résultat. Est-il moins bavard que l'orateur? non, il parle tous les jours. Moins corruptible? non, il ne relève pas de l'opinion de ses électeurs. Moins intéressé? non, il travaille à sa fortune. S'il a des convictions, de l'influence, quelle est son ambition? de devenir lui-même un homme politique, de monter du journal à la tribune. Dès lors, pourquoi cette ingratitude de ceux qui écrivent envers ceux qui parlent?

Toutes les constitutions du monde sont plus conséquentes; elles accordent le même degré de liberté à la tribune et à la presse, notre constitution française a logiquement gardé cet équilibre, et je suis sûr que le jour où le gouvernement, seul juge du moment opportun, trouvera sans inconvénient de laisser à la publicité et à la parole un peu plus de latitude, il les traitera toutes les deux de même, parce qu'elles sont le bras droit et le bras gauche de la liberté politique.

Déjà le gouvernement, on doit l'en féliciter, laisse toutes ces discussions se suivre avec une entière liberté; il ne s'oppose donc pas à ce que l'on appelle de vœux sincères et pacifiques ce moment opportun; je me crois permis de dire qu'il semble devenir plus proche.

En effet, la liberté a peu de chances, tant qu'elle est seulement dans les goûts, les désirs ou les regrets de quelques-uns, sans devenir manifeste dans les besoins de tous. Des esprits élevés et délicats ont le goût de la liberté; elle est le plaisir et l'aliment de leur pensée; ils aiment à s'occuper d'autres questions que celles de savoir si M. Michelet a écrit pour les femmes sages ou pour les sages-femmes, si un jeune homme pauvre parviendra, grâce aux soins de M. Feuillet, à épouser une jeune fille riche, ou si l'espèce des hommes doit perdre ou gagner à l'invasion, préparée par M. Coste, de l'espèce des huîtres. La liberté recrute encore ses partisans parmi les esprits savants, qui la désirent comme l'accomplissement de leurs vues historiques, ou la cause profonde de la prospérité de tel ou tel peuple étranger, objet de leurs études. D'autres enfin, illustres par des succès oratoires ou politiques, poursuivent la liberté de légitimes regrets. Mais ces goûts, ces désirs, ces regrets, convenons-en, la majorité de la nation ne les partage pas. Elle appelle les premiers des rêves, les seconds des théories, les troisièmes des vanités; elle renvoie les rêveurs à l'académie, les savants à la société chargée d'acclimater en France les plantes exotiques, les orateurs à leurs Mémoires; elle dit, avec l'abbé Galiani, que la liberté politique n'est que le droit donné au premier venu de se mêler de ce qui ne le regarde pas; on ajoute gravement que la nation n'est pas capable de liberté, et on définit volontiers tous les libéraux: des révolutionnaires naïfs ou déguisés.

Il en est ainsi, jusqu'à ce que la liberté devienne pour tout le monde, non plus une idée, mais un intérêt positif. Or quand commence cet intérêt? le jour ou l'on sent le besoin d'être défendu.

Avant tout, sans doute, on veut être défendu contre le désordre, et c'est pourquoi on a raison de concéder toutes les forces nécessaires au gouvernement. Mais tour à tour, chacun a besoin d'être défendu contre d'autres dangers. Le penseur se plaint de ce que ses idées, ses convictions sincères, ne peuvent se produire. L'agriculteur se soucie peu des idées, mais il ne comprend pas qu'on résolve sans discussion telle ou telle mesure sur les grains ou les bestiaux. L'industriel, le financier, ne se sentent pas rassurés contre la menace de concessions nouvelles ou de changements de tarifs qui peuvent, sans examen préalable, surprendre leurs intérêts et déjouer leurs calculs. Le prêtre, s'il est sage, aime la liberté, dans l'intérêt de l'Église; il sait que, destinée à un combat perpétuel et non pas au repos dans la souveraineté, elle vit mieux là où elle est assurée d'être le mieux défendue; car, sous le régime de la liberté, si elle est la plus forte, elle domine sans opprimer, si elle est la plus faible, elle réclame sans qu'on l'opprime. L'administrateur et le juge ont plus de confiance dans la loi, quand elle a été plus mûrement délibérée, plus solennellement faite, avec le concours de l'opinion.

Ainsi chacun trouve peu à peu son compte à la liberté et à la publicité; ainsi la liberté *abstraite* dont se moque la *Presse* devient la liberté positive et pratique. Ainsi se réalise cette belle maxime : *public business is the private business of everyman*. La France avance pas à pas dans cette expérience. Une nouvelle démonstration lui est apportée par les événements les plus récents.

Le pays, le gouvernement lui-même et l'Europe entière viennent d'être exposés, sans aucun moyen suffisant de défense, aux entraînements de l'opinion égarée par l'ignorance.

On peut blâmer ces émotions soudaines qui portent l'opinion à prendre des nuages pour des tempêtes, et à supposer tout ce qu'elle ignore.

Mais qui la guide? où peut-elle s'instruire? Un mot mal répété, une dépeche, un chuchotement de salon, une manœuvre, une phrase à moitié officielle<sup>1</sup>, et la voilà hors d'elle-même. Elle n'a qu'un interprète, Paris et la Bourse, le milieu le plus hostile agissant sur l'organe le plus impressionnable; la peur conseillée par la malveillance ou trompée par le jeu! Nous venons d'être témoins d'un de ces ouragans subits.

Assurément, à la fin de 1858, rien ne portait à croire que le gouvernement fût disposé à rompre une paix qu'il a si habilement conclue. Au lendemain d'une année qui se ferme par un excédant admirable de revenus, (59 millions), quelques jours après un rapport très-satisfaisant sur les finances, lorsqu'on vient d'accorder à l'industrie de plus amples ressources, au moment où nous attendons l'issue d'une glorieuse expédition engagée sur

<sup>1</sup> A chaque événement nouveau, un libraire jette au public une brochure qu'on suppose importante parce qu'elle est anonyme, et où l'ignorance croit trouver le mot de l'énigme. On a fait, cette fois, quelque bruit d'une brochure intitulée : *Est-ce la paix? Est-ce la guerre?* Cet opuscule prend la peine de démontrer que ce sera l'une si ce n'est pas l'autre. On ne saurait le démentir. Mais il ramasse toutes les calomnies contre le gouvernement pontifical, auxquelles M. de Corcelles a si bien répondu dans le *Correspondant*. Laissez-moi exprimer le vœu que ces articles soient publiés en brochure; cela aurait une autre portée que l'écrit anonyme.

des rives lointaines, la guerre semblait peu probable. Cependant ce qui semblait incroyable a été tout à coup cru par tout le monde.

Il y a trois semaines, la France, surprise par une parole dite à l'ambassadeur d'Autriche, le premier janvier, à propos de la Serbie, et par la nouvelle du mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde de Savoie, s'est tout à coup figurée qu'elle allait recevoir pour cadeau d'étrennes une déclaration de guerre. Pendant plusieurs jours, une panique irrésistible s'est emparé des esprits ; l'opinion s'écrit maintenant en chiffres à la dernière page des journaux, sous le nom de cote de la Bourse ; on a revu des baisses et des oscillations qu'on n'avait pas vues depuis dix ans, et ces mêmes chiffres ont couru de Paris à Londres, à Vienne, à Madrid, à Francfort, à Bruxelles, à Pétersbourg, comme si tous les esprits et tous les intérêts communiquaient silencieusement entre eux par les fils du télégraphe électrique.

Déjà on voyait des soulèvements en Italie, le Piémont armé contre l'Autriche, la France soutenant le Piémont, l'Angleterre sortant de la neutralité dès que la France l'aura brisée, l'Allemagne prenant au profit de l'Autriche la revanche de son inaction pendant la guerre de Crimée ; au milieu de ce trouble, la Russie à Constantinople, les États-Unis à la Havane, l'Angleterre à Palerme, l'Église menacée dans ses États temporels : la révolution partout.

Nul n'est resté insensible à de tels périls. Les catholiques surtout sont comme les fils d'un pilote parti sur un esquif par un gros temps. Quand le vent souffle du côté de l'Italie, nous tremblons pour notre père.

Mais entre la menace du danger et le danger il y a fort loin. Si la guerre peut enfanter de pareils maux, quelle puissance, avertie par l'inquiétude universelle, prendra la responsabilité d'une si redoutable initiative ? De quel droit recourir à la guerre ? Pourquoi la supposer avant qu'on ait épuisé tous les moyens diplomatiques ? Qu'y a-t-il d'insoluble et d'inattendu dans cette situation critique ?

Livrée à elle-même, l'opinion perd le calme, mais aussi la mémoire. Elle a donc oublié les événements de 1856 et de 1857, les mauvais procédés entre l'Autriche et le Piémont, soit au moment de la mort des deux reines, soit au moment de la présence à Milan de l'empereur d'Autriche, le rappel du comte Paar, les débats sur les fortifications d'Alexandrie, et tant d'autres incidents ? Est-ce que le langage du roi de Piémont est nouveau ? Ne parlait-il pas déjà, au lendemain du Congrès de Paris, à l'inauguration des Chambres (7 janvier 1857), de la « *nécessité démontrée d'améliorer le sort de la péninsule* ? » L'affranchissement de l'Italie n'est-elle pas l'idée fixe de sa politique ? Le Piémont n'aspire-t-il pas, depuis longtemps, à jouer en Italie le rôle de la Macédoine dans la Grèce ?

D'un autre côté, la politique de l'Autriche en Italie n'a-t-elle pas été signalée comme un obstacle à la tranquillité de l'Europe, jusque dans le Congrès de Paris ? Peut-on se plaindre des interventions étrangères quand on intervient soi-même ? Est-ce l'agitation qui nécessite l'occupation, ou l'occupation qui entretient l'agitation ? N'y a-t-il pas de milieu, pour la Lombardie, entre la dépendance sévère et la révolution insensée ? Cette noble nation ne mérite-t-elle plus de sympathie ?

On répète que les Italiens ne sont pas mûrs pour la liberté, phrase comode ! Les fruits peuvent-ils mûrir à l'ombre ? Est-ce que les Turcs, est-ce que les Valaques, est-ce que les Monténégrins, est-ce que les Grecs, valent mieux que les Lombards ? Les nations sont comme les hommes ; les uns sont forts, les autres sont faibles ; l'équilibre consiste à contenir les forts, à soutenir les faibles, non pas à les comprimer.

S'il suffisait de laisser dormir de pareilles questions pour qu'elles se résolvent d'elles-mêmes, je comprendrais, je partagerais le désir passionné du *statu quo*. Mais la solution de ces brûlantes affaires peut-elle être longtemps différée ? Si l'on voit la révolution au bout de la guerre, n'est-elle pas aussi peut-être au bout de la situation présente ?

Assurément, personne ne peut affirmer que la solution soit toute prête. Cependant la *Gazette autrichienne* a beau dire : « *Il n'y a pas de question italienne* ; les gouvernements ne sont divisés que sur les affaires de Serbie ; » l'opinion publique s'obstine à penser fort peu au prince Milosch, et à s'inquiéter instinctivement de l'Italie seule. Elle ne se rassurera pas complètement avant que la question italienne soit en voie de solution pacifique.

Cette solution dépend, avant tout, du bon esprit des Italiens ; s'ils attendent la liberté, on attend aussi d'eux l'union et l'ordre, au lieu de l'inconstance, de la division, des passions révolutionnaires. Ceux qui les préféreraient à eux-mêmes plutôt qu'à l'Autriche les aiment mieux à l'Autriche qu'à Mazzini ; on leur souhaite l'indépendance, et non une autre dépendance.

C'est souhaiter, dira-t-on, la violation des traités qui ont fondé l'ordre européen ! Nullement. C'est souhaiter, au nom de cet ordre européen menacé, que les puissances qui ont fait ces traités, unies en ces questions comme elles le sont dans l'affaire de la Serbie, se concertent pour aviser et pour agir sur l'Autriche, en ce moment gouvernée par un prince habile et énergique. Que ne doit-on pas attendre d'un souverain qui a déjà tant fait pour affranchir l'Église, répandre l'instruction, ressusciter la vie communale, rétablir l'ordre dans les finances, poursuivre le rachat des droits féodaux, développer les chemins de fer, doter la Lombardie elle-même de grands progrès matériels, et y effacer, au moment de son voyage, les rancunes et les sévérités ?

Au moment où je vous écris, la question de Serbie semble pacifiée, le *Moniteur* a tempéré l'agitation, le mariage s'accomplit, l'ouverture du parlement anglais et de notre Corps législatif approche, le discours d'inauguration de l'empereur, puis les débats britanniques et la campagne que prépare, dit-on, lord Palmerston, sur la question italienne, nous feront connaître ce que nous devons craindre, et nous craindrons certainement moins ce que nous connaissons mieux ; l'Autriche envoie à Paris le comte de Leiningen ; la Bourse remonte, le calme renaît. Mais la question italienne reste la même.

Je me trompe ; toutes les nations ont poussé un cri en faveur de la paix ; l'Autriche sait mieux ce que l'Europe attend d'elle ; l'Italie espère un peu davantage ; le Piémont, se sentant plus fort, peut être plus patient ; une solution pacifique paraît donc plus facile. Je le souhaite de toutes mes forces, et je fais des vœux avec l'unanimité des honnêtes gens pour que la paix ne soit pas rompue, mais aussi pour que la peur du désordre n'étouffe pas l'amour

de la justice. Un petit mot des livres saints indique à quelle condition la paix est une vérité : c'est quand la justice et la clémence viennent à sa rencontre et l'embrassent, *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt.*

Agréez, etc.

*Pour extrait : P. DOUHAIRE.*

---

*L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.*

# LA QUESTION ITALIENNE

---

Le discours prononcé par l'Empereur le 7 février, le discours du comte de Morny à l'ouverture des travaux du Corps législatif, semblent adresser, sur la question italienne, un solennel appel à l'opinion. La prudence ne peut donc interdire d'y répondre et la conscience en fait un devoir. Le citoyen et le catholique sont également mis en demeure de se prononcer sur des éventualités qui ont au même degré ému le patriotisme et la foi.

Tous les journaux et plusieurs brochures remarquées du public ont déjà précédé le *Correspondant* sur ce terrain ; les uns ont discuté le point de vue diplomatique, les autres ont alarmé ou rassuré le pays sur l'imminence d'une coalition européenne, pesé nos alliances, et bouleversé d'avance les configurations géographiques. Pour mon compte, je ne prétends toucher à aucun de ces côtés de la question ; je ne veux demander à la guerre ni son heure ni ses chances, je ne me permettrai de lui demander qu'une chose : son but. J'admets que nous ferons en Italie tout ce que nous voudrons, je demande seulement : que voudrons-nous ?

Expliquons-nous là-dessus de sang-froid avant que l'honneur ne soit engagé, et par conséquent avant que les résolutions soient irrévocables.

Que la France garde son rôle de chevalier parmi les nations, qu'elle se passionne toujours dans la lutte des idées avec l'ardeur qui fit les croisades et qui lui inspira tant d'héroïques entreprises, ce n'est pas de notre côté que viendra l'objection. Quelques périls qu'elle puisse y courir, ces périls sont moins redoutables que ceux de l'énerverment ou de la corruption. Dieu punit souvent l'égoïsme par l'égoïsme. Les peuples, comme les individus, qui se vouent à la préoccupation exclusive de leurs intérêts matériels s'égareront souvent dans ces intérêts eux-mêmes qu'ils ne savent plus ni comprendre ni servir. Mais, quel qu'ait été le désintéressement de nos pères, il y a toujours eu dans les entreprises du passé, même les plus magnanimes, un sens profond, une logique intime, qui rattachait l'enthousiasme à la politique et mêlait

une intention précise et immédiate aux vues les plus généreuses ou les plus lointaines. Quand la France faisait les croisades, elle était franchement chrétienne; quand la France déclarait la guerre aux trônes, son gouvernement était franchement révolutionnaire. Aujourd'hui comment nous présenterons-nous à l'Italie? Comme les héritiers de saint Louis ou comme les fils du Directoire? Nous vivons sous l'empire d'une constitution qui a voulu donner plus de latitude à l'autorité qu'à la liberté; imposerons-nous quelque chose d'analogue au delà des Alpes? L'Italie alors changera de maître, voilà tout. Nous contenterons-nous d'installer à nos frais une royauté piémontaise ou autre? Cela pourrait ressembler à l'indépendance, mais ce ne serait assurément pas la liberté. L'anarchie ou les discordes intestines dévoreraient en un clin d'œil cet établissement éphémère, et la France serait sans cesse condamnée ou à le tenir courbé sous son bouclier, ou à le voir descendre plus bas qu'elle ne l'aurait pris dans la hiérarchie des nations civilisées.

Le passé a dû nous apprendre à y réfléchir mûrement dans l'intérêt même de l'Italie. Nos anciennes guerres dans le Milanais ont abouti à des traités qui ont fondé et rivé la domination allemande; nos guerres de la Révolution ont eu pour unique résultat la destruction de deux républiques et la captivité d'un pape à Fontainebleau. Il ne suffit donc pas de dire, comme le font à cette heure-ci quelques organes de la presse : Nous sommes les amis exclusifs de l'Italie, et quiconque ne s'enrôle pas sous nos bannières n'est qu'un Autrichien déguisé. Les faits les plus récents se chargent de la réplique. Le seul argument qui pût compter dans cette discussion serait d'apporter la preuve que ce qui s'est passé il y a cinquante ans, que ce qui a entraîné l'abdication et la mort du roi Charles-Albert, ne pourrait, dans aucun cas, se reproduire sur le même sol, dans les mêmes circonstances, et, pour ainsi dire, sous les mêmes noms.

La France fera-t-elle la guerre à elle seule? Elle éveillera alors les ombres de tout le monde. Réussira-t-elle, par un phénomène de persuasion, à convaincre l'empire autrichien, comme quelques-uns l'essayent en ce moment, qu'il doit, dans son intérêt, abandonner de bon gré et de bonne grâce la plus opulente de ses provinces? Il est permis d'en douter! Ce n'est guère que dans le *Malade imaginaire* qu'on propose aux gens de se laisser couper le bras gauche, afin que le bras droit se porte mieux. Parviendrons-nous à nous concilier l'Angleterre ou la Russie? alors qui peut prédire, dans ce partage des forces, quel sera au juste le partage de notre influence! Quel miracle pourra inspirer à la Russie notre abnégation, et à l'Angleterre notre respect pour le Saint-Siège? La Russie ne parle pas, mais il est aisé de la deviner. L'Angleterre ne dissimule rien, et, par un rare privilège, la question italienne,

tournant brusquement à n'être plus pour elle que la question romaine, a mis d'accord tous ses orateurs et tous ses écrivains. Quelles sont leurs paroles, ou plutôt quel est leur cri? Le cri à peine adouci du seizième siècle, le cri d'Henri VIII et d'Élisabeth.

Sont-ce donc là les alliés et les instruments d'une politique vraiment protectrice du Saint-Siège, vraiment libératrice de l'Italie? Non, non, il n'y a point là le mobile sérieux d'une politique loyale. Ceux qui cherchent à pousser la France dans une telle voie ne sont ni les amis du gouvernement impérial ni les amis de l'Italie : ce sont les amis et les complices de la démagogie européenne.

Quelques esprits, que je me plais à croire sincères, mais qu'il m'est impossible de ne pas tenir pour aveuglés, promettent au contraire, je le sais, un développement nouveau à la chaire de Saint-Pierre. Ils proposent au Souverain Pontife, en échange sous-entendu de la souveraineté de ses États temporels, la présidence de l'Italie tout entière et confédérée. Ce cadeau ressemble fort à une spoliation ; mais, enfin, quelle pourrait être la constitution pratique de cette confédération italienne présidée par Pie IX et ses successeurs? Quelles seront les attributions de cette présidence? Quel en sera le bras armé? Le Piémont, sans doute? Hélas! j'ai entendu ce rêve de la bouche même de l'abbé Gioberti, en 1849, et j'ai eu le facile triomphe de lui prédire son triste réveil! Et, depuis Gioberti, que de chemin ont fait encore en Piémont les idées hostiles à la papauté! Dans de semblables questions, les illusions sont trop dangereuses pour qu'il soit permis de leur accorder la moindre complaisance. Pouvons-nous d'ailleurs oublier que les hommes qui réclament si vivement aujourd'hui l'action de la France de l'autre côté des Alpes sont ceux qui, il y a dix ans, s'y opposaient par tous les moyens en leur pouvoir, parce que cette action devait profiter à l'autorité pontificale? Non, ce n'est pas le complément de l'expédition de 1849 que l'on demande au gouvernement impérial, c'est la revanche contre le Président, contre les votes et l'héritage de la tribune et de la discussion libres.

On a jugé le moment favorable. Il l'est peut-être en effet, moins qu'on ne s'en flatte cependant.

On croit le Saint-Siège parvenu désormais à ce degré d'impopularité qui encourage toutes les hardiesses ; on le croit délaissé par ces forces, par ces sympathies d'opinion qui firent converger à son secours, il y a dix ans, les esprits les plus divers, les politiques les plus habituellement contraires, les monarchies et les républiques. On a épié, on a fomenté peut-être, les fautes commises par une école qui aime à se donner, et qu'il est commode de prendre, comme l'expression la plus fidèle des catholiques. Oui, ces fautes dont Rome décline la solidarité, ces fautes ont été commises ; nulle part on ne les a ressenties plus

amèrement et on ne les a plus nettement combattues que dans ce recueil. Nous avons déjà vu des royalistes, défendant de cette façon la royauté, achever en quinze ans l'œuvre de sa ruine, et nous n'avons jamais cessé de le rappeler à de funestes amis. Mais, que les promoteurs de la guerre le sachent bien, quoi qu'il en soit de l'évidence de ces fautes ou de la justesse de nos reproches, tout disparaîtra le jour où le Saint-Siège sera en péril. Tout disparaîtra, je ne dis pas seulement entre les catholiques divisés (je rougirais de l'assurance même qui devancerait un doute à cet égard), mais tous les conflits secondaires, les divisions de détail disparaîtront d'un bout de l'Europe à l'autre, le jour où la France, loin d'arrêter les ravages d'un incendie, percerait le cratère d'un nouveau volcan. L'éruption porterait loin, et fort au delà des limites pontificales. D'ailleurs, les catholiques souffrent quelquefois pour l'Église; ils ne tremblent jamais pour elle.

Oui, les déclamations et les préjugés ont beau jeu quand ils croisent le fer contre des exagérations et des sophismes de même valeur et de même nature; mais la scène changera de face le jour où, tous les voiles de la passion tombant, toutes les aberrations et tous les pièges étant mis à nu, l'Europe envisagera de nouveau, d'un côté la révolution et ses alliances subversives, de l'autre le majestueux et calme visage de l'Église, avec son inépuisable jeunesse, son infatigable mansuétude et sa communicative influence d'apaisement et d'autorité. Il y a des injustices et des ingratitude que la polémique vulgaire comporte et qui peuvent l'alimenter longtemps; mais, quand ces injustices et ces ingratitude visent à devenir des actes nationaux, prétendent s'imposer à la conscience des peuples et au conseil des gouvernements, l'examen commence, tout se juge, tout se pèse, tout se jette dans un creuset qui dévore promptement l'impur alliage.

On fait de la présence de nos troupes à Rome une accusation capitale contre le Saint-Siège; assurément cette nécessité est une affliction pour les catholiques; elle en est une plus vive encore pour le Souverain Pontife lui-même, et à plusieurs reprises déjà il a traité de l'évacuation double et simultanée de ses États. Mais, tant que cette occupation sera prolongée, nous ne consentirons pas à en laisser dénaturer le caractère. Quoi! vous exigez que, dans un pays dépourvu de longue date d'organisation militaire, et que gouvernement depuis tant de siècles d'augustes vieillards uniquement armés de paternelle charité, de haute et calme sagesse, on surmonte, sans l'appui d'une force matérielle, des difficultés inhérentes à notre époque, venues pour la plupart du dehors et de loin! Relisez donc le *mémoire* de M. de Rayneval! Jetez donc les yeux sur la carte de l'Europe et veuillez nous dire quel est aujourd'hui le pays dans lequel un homme sensé, à quelque opinion qu'il appartienne, voulût se charger d'un gouvernement quelconque, à la con-

dition de gouverner avec la seule force morale qui l'aurait porté au pouvoir. Les hommes qui parlent au nom des principes de 89 croient ces principes très-forts, et je suis pour mon compte parfaitement du même avis; les principes de 89 sont la base de la Constitution actuelle, ils sont officiellement invoqués dans presque tous les actes et dans presque tous les discours officiels. Eh bien, quel est celui de leurs plus zélés partisans qui ne voudrait pour garnison à Paris ou à Lyon qu'un exemplaire de la déclaration des Droits de l'homme et un orateur pour les commenter à la multitude? Pourquoi donc, dans son acception sociale et temporelle, le gouvernement de l'Église ne subirait-il pas à son tour quelques-unes de ces crises auxquelles aucune vérité, aucune popularité n'a échappé jusqu'à ce jour? Pourquoi serait-il condamné au tribunal de l'Europe, parce qu'il subit momentanément une situation que l'Europe entière a subie cent fois avant lui et plus que lui?

On s'écrie encore que l'intervention étrangère dénonce les gouvernements et les causes frappés d'impuissance. Cet arrêt, s'il recevait, au moment où quelque téméraire le prononce, une application générale, renverserait d'un seul coup presque tout ce qui a été édifié depuis soixante ans par des mouvements populaires. C'est l'intervention de la France qui, de 1792 à 1814, a modifié l'ordre européen. Depuis 1850, c'est une expédition de Français et d'Anglais qui a fondé le trône de doña Maria et consolidé celui d'Isabelle; c'est une expédition française qui a consacré la séparation de la Belgique et de la Hollande; ce serait encore, si les promoteurs de la guerre étaient exaucés, une intervention étrangère qui détruirait aujourd'hui en Italie ce qu'une intervention étrangère y a fait hier, sans autre différence que leur applaudissement substitué à leur murmure. Il ne peut donc y avoir dans de telles contradictions ni principe, ni règle, ni loi, pour des hommes politiques chargés de tout le poids d'une grave responsabilité.

Ces allégations accidentelles, ces accusations de parti mises à l'écart, que reste-il debout? Pie IX! Pie IX, qui a aimé et voulu jusqu'à la témérité l'affranchissement de ses peuples; Pie IX, qui a pris de son mouvement propre et spontané les initiatives qu'un souverain ne prend d'ordinaire qu'en leur laissant infligé le cachet de la concession et que les tribuns se hâtent presque toujours de confisquer dès qu'ils ont atteint la suprême puissance! On s'indigne que la sécularisation des emplois politiques ou civils ne marche pas plus rapidement dans les États pontificaux: des faits et des chiffres ont été péremptoirement opposés à ces clameurs; ils le seront encore; mais qu'importe! Que dans les États romains il existe comme ailleurs des questions pendantes, des œuvres inachevées, des progrès ralentis, qui le niera? Comment s'en étonner et à qui s'en prendre? Vous opposez

sans pudeur et sans relâche le gouvernement du prêtre au gouvernement du laïque ; et qui donc, si ce n'est Pie IX, a vu son premier ministre laïque égorgé sur le seuil même d'un palais parlementaire dont les portes s'ouvraient avec tant de confiance ? Et vous ne permettez pas qu'au lendemain d'une telle épreuve des hommes d'État hésitent et un souverain se recueille ! Ah ! soyez-en sûrs, l'histoire et la postérité vous démentiront ; l'histoire et la postérité placeront en regard l'un de l'autre Louis XVI et Pie IX. Tous deux n'ont soulevé que par des vertus et par des bienfaits la calomnie, la violence et la révolte. Plus heureux que le saint compagnon de ses mécomptes et de son martyre, Pie IX s'est dérobé à ses geôliers ; il est remonté sur son trône. Vous l'avez blessé, vous ne l'avez pas vaincu ; vous avez méconnu et entravé ses libérales intentions, vous ne lui en inspirerez pas le repentir. Les deux parties de son règne ont été coupées par une détestable catastrophe, mais ces deux tronçons se rejoindront, sans vous ou malgré vous, dans une unité finale qui sera tout ensemble la vénération et l'attendrissement de l'avenir. Si vous aimez l'Italie, si vous voulez sincèrement sa liberté, cessez de poursuivre le Saint-Siège par des insultes et des menaces ; efforcez-vous plutôt d'élargir son action et sa primauté naturelle ; rendez à Pie IX la liberté de son propre cœur et de ses propres penchants ; répétez aux Italiens qu'ils doivent avant tout, suivant une expression de Massimo d'Azeglio, se rendre dignes d'un regard de la Providence. La régénération de l'Italie est là, ou bien notre âge ne verra pas la régénération de l'Italie.

Il ne l'ignorait pas, ce noble comte Balbo, qui, dans un livre d'une touchante éloquence et d'un incontestable patriotisme, unissait si étroitement le nom d'*espérance* au nom d'*Italie* ! Il savait bien que sa chère patrie était placée entre l'alternative du secours étranger, auquel il ne voulait pas payer rançon, ou la fatale impuissance de la discorde et de l'anarchie ; et cependant il ne se dissimulait ni les griefs de l'Italie ni ses douleurs nationales auxquelles sa grande âme était si sensible et qui lui coûtèrent de si poignants sacrifices. Que disait-il à son pays ? « Employez courageusement à votre régénération morale le temps que Dieu a marqué encore d'ici à votre régénération politique. Plus de sociétés secrètes, plus de passions farouches, plus de poignards aiguisés dans l'ombre ; mais les mœurs viriles, l'étude et les vigoureux labeurs qui préparent, qui justifient et qui seuls conquièrent aux grandes nations les grands rôles. L'Europe, tôt ou tard, sera conduite à remanier sa constitution territoriale. Les traités de 1815 ont créé plusieurs anomalies, plusieurs antipathies, qui forcément se feront jour dans le conseil des peuples et des rois. L'islamisme s'écroule. L'Autriche, notre séculaire ennemie, sera convoquée à ses funérailles ; c'est alors que le jour de notre délivrance aura lui ; c'est alors que

sans violence, en donnant carrière aux plus vastes ambitions, en ouvrant d'un consentement général des perspectives qui satisferont à la fois l'orgueil et la convoitise, c'est alors que la pacification de l'Europe deviendra en même temps la victoire et le développement du christianisme dans le monde entier. Voilà, s'écriait le comte Balbo, voilà le jour qu'il faut savoir attendre et mériter! »

Voilà, dirai-je à mon tour, le langage qui peut seul calmer, relever et sauver l'Italie. D'où vient donc que ceux qui poussent aujourd'hui à la guerre de chrétiens à chrétiens et d'alliés à alliés se sont distraits en si grande hâte de la question d'Orient? D'où vient qu'ils se sont montrés si faciles sur le produit net de notre expédition de Crimée et qu'elle semble n'avoir été pour eux qu'un splendide feu d'artifice, laissant les spectateurs éblouis retomber dans l'obscurité profonde qui succède à toute lueur soudaine et stérile? D'où vient qu'ils ne visent qu'à refouler et à comprimer les nations du Nord de ce côté de leurs frontières où elles pourraient elles-mêmes ambitionner des compensations? Est-ce réellement la révision des traités de 1815 que vous revendiquez? Pourquoi ne pas le dire franchement et hautement, au lieu de saisir un prétexte factice et futile qui ne peut tromper personne et qui pourrait armer tout le monde contre les meilleurs desseins? Ne jetons pas dans des brochures étourdies les questions comme des coups de dé; recherchons avec scrupule ce qui est mûr pour les esprits, préparé dans les événements; sachons, avant d'entrer dans de gigantesques et irrévocables entreprises, prendre et donner des garanties à la justice, à la dignité, à l'ordre. Si nous voulons renverser le lion de Waterloo, ouvrons la question de 1814 et de 1815 tout entière; posons la question d'Orient comme elle a été posée déjà plus d'une fois, par M. de Chateaubriand, par M. de la Ferronnays et par d'autres, comme elle semblait l'être, il y a bien peu d'années, lorsque nos flottes et nos soldats s'élançaient avec tant d'ardeur vers le Bosphore.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que plusieurs voix ont fait entendre un respectueux étonnement du singulier denoûment des dernières séances du Congrès de Paris. Ce n'est pas la première fois qu'on s'est interrogé sur le lien secret qui pouvait exister entre une guerre si vaillamment conduite sur le champ de bataille et une conférence si inopinément résumée, au moment des résultats définitifs, en une agression contre le roi de Naples et contre le Pape. On nous parle chaque jour, depuis cette époque, des souffrances et des gémissements de l'Italie; mais les gémissements, mais les protestations des chrétiens de l'empire ottoman, ne les entendez-vous pas aussi? Si nous devons tout remettre en question; si le règne des traités est passé pour faire place au règne des sentiments et des inclinations; si nous devons repousser par la force les peuples qui font obstacle à tel ou tel de nos désirs, pourquoi ne pas étendre aussi

jusqu'au Turc ce plan de la réparation et de la justice universelles ? L'oppression de Mahomet sur la plus magnifique partie du globe est-elle donc beaucoup plus ancienne et beaucoup plus respectable que la domination de la maison de Lorraine en Lombardie ? Si le *statu quo* européen vous pèse, il ne pèse pas à vous seuls ; si nous voulons aujourd'hui écrire avec la pointe de notre épée la date d'une ère entièrement nouvelle, nous y rencontrerons assurément d'énormes difficultés ; mais nous trouverons aussi, dans la franchise et dans la grandeur du dessein, d'incalculables ressources. La vérité porte toujours en elle-même des droits et des forces qui lui sont propres, et nous aurions peut-être moins de peine encore à la faire comprendre et accepter qu'à faire subir des prétextes et des artifices.

Notre pays, malgré sa gloire, est le jouet d'une étrange fatalité ! Depuis soixante-dix années, il poursuit sans relâche la réalisation de pensées hautes, intelligentes, légitimes, et cette réalisation lui échappe chaque fois qu'il se croit au moment de l'atteindre. Il a voulu, au déclin du siècle dernier, rajeunir sans la briser son ancienne organisation ; il a tenté l'alliance de la tradition et de la liberté ; il a cru possible de transporter dans la politique ce que le poète avait rêvé pour la poésie, et à son tour il a dit :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques !

On sait ce qu'il en est advenu et comment l'élan le plus généreux s'est abîmé dans des saturnales de folies et de crimes. Épouvanté de lui-même, notre pays s'est jeté dans les bras de quiconque lui a promis de lui rendre sa glorieuse et favorite chimère ; beaucoup ont failli à son attente, et c'est presque toujours d'en haut que lui sont venues ses déceptions. Aujourd'hui encore, ce qu'il souhaite avec énergie, c'est l'activité et la sécurité dans la paix. Ils'inquiète, parce qu'il croit apercevoir des suggestions qu'il redoute essayant de surprendre les volontés puissantes, parce qu'il pressent qu'on veut entraîner à des déviations nouvelles sa destinée normale et régulière. Les alarmes de la France ont toujours un sens que doivent méditer les hommes d'État ; l'expérience a rendu son tact sûr, son œil clairvoyant et elle mérite d'être consultée même par ceux qui la guident. Elle mérite également qu'on ne lui cache rien de ce qui la concerne. Les soldats, et à plus forte raison les peuples, ne marchent jamais mieux que quand ils savent où on les mène. Le Piémont, à son tour, a besoin d'être averti et modéré ; la France ne peut ni le laisser s'engager à l'aventure ni se laisser engager elle-même par ses fantaisies. Quand la guerre n'est pas le plus impérieux des devoirs, la paix est la plus inviolable des lois. Il sied à la dignité du plus fort de rappeler cette maxime banale à l'impatience du plus faible.

A. DE FALLoux.

# L'ESCLAVAGE

## ET LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS

A PROPOS DU DERNIER MESSAGE DU PRÉSIDENT BUCHANAN

---

Il est rare que les États-Unis d'Amérique soient, en Europe, jugés avec impartialité. Comme cette grande nation est la seule puissante république fondée dans les temps modernes, les hommes monarchiques n'en veulent pas dire du bien, les républicains n'en osent pas dire du mal. Les premiers notent avec soin, signalent avec éclat tous ses défauts, tous ses orages; ils les présentent comme continuels et logiques; à leurs yeux, la patrie de Washington est une société tumultueuse et exécrable, ouverte à l'esclavage, à la polygamie, à l'athéisme, résidence tranquille ou refuge hospitalier des banqueroutiers et des voleurs, une société fondée par une poignée de dévots pour aboutir à une horde de flibustiers. Les autres, non moins excessifs, exaltent les merveilleux développements de cette nation sans voisins et sans limites, enrichie par l'accroissement d'une population qui fuit pour ses rivages les contrées trop étroites de l'Europe, nation qui solde en excédant ses budgets, triple en vingt ans le chiffre de ses habitants, le nombre de ses villes, ne connaît pas de distinctions sociales et à peine la hiérarchie des pouvoirs, devance en un demi-siècle les peuples qui comptent quatorze cents années, et, parvenue à une grandeur égale avec plus d'avenir, peut être regardée comme la reine des temps qui vont suivre, et la terre de Chanaan de la liberté du monde.

Les États-Unis se chargent de déconcerter tour à tour leurs détracteurs et leurs courtisans. A la calomnie, ils répondent par de gigantesques progrès et par l'accomplissement graduel de prodigieuses destinées.

Mais combien ne trompent-ils pas aussi les meilleures espérances de leurs amis?

Pour moi, je tiens à conserver la sympathie qui conduisit la France à la guerre de l'indépendance, j'aime à écouter les prophéties élo-

quentes du catholique Brownson<sup>1</sup>, je continue à me représenter l'Amérique sous ces nobles traits que M. de Tocqueville a tracés, dans un des plus grands livres de notre âge. Il faut en convenir pourtant, de tristes récits sont venus assombrir cette radieuse image. Évidemment, l'estime que portait l'Europe à l'Amérique baisse tous les jours. Chaque paquebot qui débarque nous apporte les échos de rixes grossières et de scènes honteuses; on torture un missionnaire, on assomme un sénateur, on divinise une danseuse; sous des noms stupides, des factions désordonnées oppriment la liberté des votes; les hommes de loi protègent scandaleusement des voleurs; les gens du peuple brûlent un hôpital; le commerce multiplie ses fraudes, ses faillites et ses dupes; toutes les jongleries sont en honneur, tous les crimes sont en progrès, et la patrie de Franklin semble devenue le tréteau de M. Barnum.

Sans doute, ces vices sont apparents, comme l'écume, parce qu'ils sont à la surface; la masse des eaux est plus tranquille et plus pure; cependant jamais l'eau ne produit tant d'écume sans être elle-même corrompue. Quelle est donc la cause d'une telle décadence au sein d'un tel développement ?

On n'en saurait douter, la société américaine renferme des éléments permanents de perturbation morale; elle est en proie à une de ces maladies dont on peut mourir, ou, ce qui est bien pis, avec lesquels on peut, sans mourir, tomber, à l'exemple d'autres peuples, dans une incurable dissolution.

Une des causes de cet état dangereux est assurément l'effervescence naturelle d'une nation encore si jeune; soumise à une crise unique dans l'histoire, elle réunit sous un même nom, mais sous des constitutions indépendantes et diverses, tous les extrêmes, depuis le millionnaire de New-York jusqu'aux chercheurs d'or de la Californie, depuis l'homme d'État de Washington jusqu'aux aventuriers du lac Salé, les plus libres citoyens du monde et les plus misérables esclaves.

<sup>1</sup> *Mission of America (Brownson's quarterly review, 1857.)* Voir aussi le discours de Mgr Bedini, ancien internonce aux États-Unis, *Civiltà cattolica*, 1858, n° ccv, p. 104. « J'ai été témoin, dit-il, de la condition singulière de ce peuple extraordinaire, si digne d'admiration par la magnanimité de son caractère, et que sa liberté rend si étrange aux yeux d'un Européen. » Un discours de Mgr l'archevêque de New-York (janvier 1856) nous apprend qu'en 1783 les colonies, qui sont devenues les États-Unis, contenaient environ 100,000 catholiques; les annexions de la Louisiane, de la Floride, du Nouveau-Mexique, du Texas et de la Californie, ont augmenté ce chiffre de 25,000. Ces catholiques natifs se sont élevés, par le mouvement de la population, à 560,000. Il s'y est ajouté 2,750,000 émigrants catholiques. C'est donc à peu près quatre millions de fidèles, sur une population d'environ 26,500,000 âmes. (*The catholic Church in the united States*, by H. de Courcy, 2<sup>e</sup> édition, New-York, 1857.)

ves. Sur un territoire qui déplace tous les jours ses frontières, cinq ou six races se remuent pêle mêle, les dernières tribus des Indiens reculent, les flots pressés des Allemands et des Irlandais débarquent, et le maintien de l'ordre dans ce chaos est confié aux lois les plus libres remises à la garde d'un particulier en habit noir, sans liste civile et sans armée. Figurons-nous un tel régime à Londres ou à Paris, et ne nous étonnons pas s'il n'est pas exempt de scandale et de tapage.

Mais ces désordres prouvent aussi la vigueur du tempérament, ils attestent assurément une forte dose d'esprit civique et chrétien, chez un peuple qui leur résiste. On peut, avec des publicistes distingués, signaler d'autres causes de perturbation, et par exemple la destruction des anciennes lois et surtout des anciennes mœurs d'origine anglaise, qui avaient présidé à la formation de ce monde nouveau. Avec Brownson, on peut alléguer encore l'état des croyances, en un moment de transition laborieuse, où les âmes se détachent peu à peu du christianisme dissident, sans marcher encore d'un pas résolu vers le christianisme complet de l'Église romaine. Avec Channing, avec Senior, on peut signaler la fièvre des spéculations et des agrandissements, la disparition des grands hommes d'État. Toutes ces circonstances sont réelles; mais je les regarde comme des conséquences, et non comme des causes.

La cause principale de ces maux et de tant d'autres, le poison secret qui attaque les entrailles mêmes de cette société, et la menace de honte et de décadence, à mes yeux, c'est *l'esclavage*.

Partout ailleurs, dans l'univers chrétien tout entier, l'esclavage disparaît ou diminue; aux États-Unis, il dure, il grandit, et, par le terrible ascendant de ses effets indirects, il domine, même dans les États qui l'ont aboli. J'essayerai de tracer rapidement le tableau de ses progrès et de ses ravages; dans une étude ultérieure j'opposerai aux raisons de maintenir l'esclavage les motifs et les moyens de le supprimer; cette fois, je montrerai seulement l'influence fatale de ce fléau sur la politique générale des États-Unis.

L'Amérique a toujours prétendu qu'on lui avait imposé l'esclavage.

En effet, il existait avant la déclaration d'indépendance. C'est vers 1620 qu'un négrier hollandais, échoué sur la côte de la Virginie, vendit sa cargaison aux planteurs; la colonie, qui devait être le berceau de l'indépendance, fut ainsi celui de l'esclavage. L'exemple fut rapidement imité, et l'usage se propagea du Sud au Nord. En 1659, on refuse déjà les droits politiques aux esclaves dans le Maryland. Les

deux Carolines deviennent le marché principal de la traite. Dès le milieu du dix-septième siècle, l'esclavage existe dans tous les États du Sud. Il se propage plus lentement dans les états du Nord, où jamais le nombre des esclaves n'atteignit celui des hommes libres, tandis qu'il le dépasse de beaucoup dans le Sud. On ne peut douter que le gouvernement anglais n'ait vivement influé sur l'importation des nègres. La Virginie résista plusieurs fois, et en 1776, au nombre des griefs articulés contre George III, la convention de Williamsburg lui reprochait l'usage inhumain de la prérogative royale qui a empêché la Virginie de prohiber par une loi l'introduction des nègres. Dans la Géorgie, une loi interdisait l'importation des nègres et celle des spiritueux; il fallut l'abroger en 1749. Le Massachussetts, le Connecticut, le Rhode Island, le Delaware, la Pensylvanie, purent s'affranchir à peu près de la contagion; soutenus par des principes religieux plus vifs, ayant un besoin moins impérieux de travailleurs habitués au climat, ces États triomphèrent de l'invasion de l'exemple et de la pression de la métropole.

Après la déclaration d'indépendance, après cette révolution qui ne fut si durable que parce qu'elle fut si honnête, lorsque les immortels fondateurs de la république américaine rédigèrent la Constitution du 17 septembre 1787, loi qui la régit encore et assure au peuple le plus nouveau du monde l'honneur de posséder l'une des constitutions les plus anciennes, Jefferson, après avoir proclamé en termes solennels « *que les hommes ont tous été créés égaux et doués par leur Créateur de droits inhérents et inaliénables, parmi lesquels, la liberté,* » Jefferson voulut ajouter un article qui condamnait l'esclavage.

Une majorité d'une seule voix repoussa cette déclaration. Insigne faiblesse, criminelle inconséquence, qui devait coûter bien cher !

Les intérêts l'emportèrent dès lors, comme depuis, sur les convictions des plus illustres pères de la liberté américaine. Washington affranchit ses esclaves par testament, Franklin écrivit contre l'esclavage, le grand juge John Jay, et tant d'autres grands hommes partageaient le même sentiment. Mais, peut-être dans la crainte d'affaiblir ou de rompre entre les États confédérés un lien déjà si fragile, ils n'insistèrent pas, et le monstrueux hymen de la liberté et de l'esclavage fut consacré.

On déguisa, comme une action honteuse, cette disposition dans le silence évasif d'un sous-entendu. Le mot d'esclavage ne souille aucun article de la Constitution; mais, dans l'article 3, qui distribue les représentants en proportion du chiffre de la population, on lit qu'au nombre entier des personnes libres il sera ajouté, trois cinquièmes *des autres personnes*. « Un étranger, disait Channing<sup>1</sup>, pourrait lire

<sup>1</sup> Note sur une lettre à M. Clay, p. 349, édition Laboulaye.

la Constitution sans soupçonner que l'esclavage existe parmi nous. »

Ainsi la Constitution se tait sur l'esclavage, comme l'Évangile; mais l'Évangile n'en parle pas, parce que devant lui tous les hommes sont égaux; la Constitution se tait, parce que devant elle les esclaves ne sont pas des hommes !

Heureusement, le vent de liberté qui soufflait en Europe se fit sentir en Amérique. Le congrès américain de 1794 prohiba la traite; le même principe passa dans les traités intervenus en 1814 et 1842 entre l'Angleterre et les États-Unis, mais sans que ceux-ci aient jamais voulu se soumettre au *droit de visite*, enfin abandonné à la suite des conflits et des négociations diplomatiques de 1858.

En même temps, les États du Nord donnèrent un mémorable exemple. Dès 1780, avant la fin de la guerre de la révolution, la Pensylvanie et le Massachussets votèrent l'extinction graduelle de l'esclavage. Tous les États situés au nord de la Delaware imitèrent successivement cet exemple; il n'y avait plus, au recensement de 1850, un seul esclave dans sept États sur treize qui composaient originellement la Confédération, savoir : la Pensylvanie, le Massachussets, le Connecticut, le Rhode Island, le New Jersey, le New Hampshire, le New York.

L'esclavage restait confiné dans les six autres États : le Delaware, le Maryland, la Virginie, les deux Carolines et la Géorgie.

Les démembrements et les annexions ont porté à 34 les États de l'Union<sup>1</sup>, partagés entre 19 États sans esclaves, et 15 États à esclaves :

Ces derniers sont :

l'Alabama,	la Caroline du Nord,
l'Arkansas.	le Kentucky,
la Floride,	le Delaware,
la Géorgie,	le Missouri,
la Louisiane,	la Virginie,
le Mississipi,	le Tennessee,
la Caroline du Sud,	le Texas.

On pouvait espérer que, si l'exemple des États du Nord ne suffisait pas, l'abolition universelle de la traite arrêterait le recrutement des esclaves dans le Sud, et amènerait la disparition graduelle de la race, d'autant que le riz et l'indigo, principales productions du Sud à cette époque, commençaient à être fournis par l'Inde à aussi bon marché<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Sans compter trois ou quatre *territoires*.

<sup>2</sup> Qu'on me permette de le remarquer : L'agriculture proprement dite, la culture du blé et celle de la vigne, ne se sont, en aucun lieu et en aucun temps, accommodés de l'esclavage. Les Romains, quand leurs biens fonciers se sont étendus, ont été ruinés faute de pouvoir employer à la culture de leurs champs

Un obscur ouvrier du Massachussets, Whitney, vint déjouer cette attente, en inventant, en 1793, le *saw-gin* ou machine à éplucher le coton<sup>1</sup>. Jusque-là l'Amérique exportait à peine 200,000 livres de coton; elle en exporte aujourd'hui pour plus de 600 millions de francs.

Voilà, sans parler du riz, du tabac et surtout du sucre, ce que produit le travail des pauvres esclaves! mais voilà aussi ce qui produit, encourage et décuple l'esclavage! Il plaît à Dieu que nous retrouvions la solidarité humaine jusque dans les plus vulgaires détails, et on frémit en pensant à ce qu'un morceau de sucre ou une pièce de cotonnade coûte de peine, à l'autre bout du monde, à des êtres humains, sans parler des êtres soi-disant libres que les fabriques de Manchester emploient à tisser ce que des mains esclaves ont récolté!

Ce qu'un pareil commerce a donné de développemens aux États du Sud, on le comprend; la cession de la Louisiane par la France, de la Floride par l'Espagne, ajoutèrent à cette prospérité.

Mais comment fournir à la demande de bras qu'elle suppose, et, sans la traite, comment obtenir assez d'esclaves?

On y pourvut par la traite clandestine, puis (un crime amène toujours un autre crime) par un autre moyen abominable, l'élève des nègres<sup>2</sup>. Oui, on élève des nègres, comme ailleurs on élève des che-

un assez grand nombre d'hommes libres, et malgré la quantité de leurs esclaves, ou plutôt par suite de cette quantité même; car il fallait entretenir toute l'année des bras qui n'avaient d'emploi qu'une partie de l'année. Ainsi, le sucre, le coton, le café, des choses dont l'homme peut à la rigueur se passer, voilà ce que l'esclave produit; le pain, le vin, la nourriture nécessaire, sont, par la grâce de Dieu, des dons du travail libre.

<sup>1</sup> Le coton *longue soie* est cultivé avec difficulté; on en récolte à peine un dixième contre neuf dixièmes de coton *courte soie*. Mais dans celui-ci le coton adhère si fort à la graine, qu'un homme ne peut en éplucher à la main plus d'une livre par jour. Même avec les rouleaux et les roues dont se servent les Indiens, la dépense est encore excessive, et telle que, jusqu'à l'invention de Whitney, l'Amérique exportait à peine cette sorte de coton. En 1794, l'exportation s'élève de 187,000 balles à 1,601,760; en 1800, elle atteint 17,000,000; en 1810, 95,000,000, et actuellement elle dépasse 1100 millions de livres. *American Slavery*, par Senior, p. 11, 1856.)

<sup>2</sup> On évalue à 120,000 par an le nombre des nègres élevés et importés d'État à État à l'aide de cette infâme industrie. La Virginie seule en vend de 40 à 50,000 pour plus de 100 millions de francs; la Caroline du Nord, le Kentucky et le Maryland sont les États où il s'en élève le plus, après la Virginie; ils sont reçus par la Louisiane, l'Arkansas, l'Alabama, le Mississipi et les autres États à esclaves. Quelques-uns des États à élèves voient leur population noire grandement diminuer par l'effet de la vente et l'émigration des blancs; ainsi le Delaware n'avait plus en 1850 que 2,290 esclaves; le Missouri que 87,422 contre 592,000 blancs. Diminution analogue dans la Caroline du Nord, le Maryland, le Kentucky, qui n'a plus que 210,981 esclaves contre 761,405 blancs; la Virginie, qui a 172,528 esclaves et 894,800 blancs.

vaux; pratique plus odieuse que la traite, car elle conduit à vendre des enfants qu'on a vus naître, qu'on a fait baptiser, elle oblige à séparer les familles; elle pousse à regarder la famille comme un haras reproducteur!

Par ces deux moyens, et malgré la mortalité qui diminue en tous pays les races esclaves plus vite que les races libres, on a pourvu à la demande de cette marchandise animée; il n'y avait pas 700,000 esclaves dans tous les États-Unis, en 1790; en 1850, le Sud seul en possédait plus de trois millions.

Heureusement, la résistance du Nord a continué. Dès 1787, Jefferson fit voter une loi qui organisa le territoire au N. O. de l'Ohio, et déclara qu'il n'y aurait point d'esclavage dans cette contrée. Six grands États, peuplés de sauvages en 1790, et habités par 5 millions d'êtres libres en 1850, se partagent aujourd'hui cette terre.

De 1818 à 1820, une grande controverse s'éleva à l'occasion de l'annexion de l'État du Missouri. On sait que, parvenu à 40,000 habitants, un *territoire* peut demander son annexion comme *État*. Le Missouri avait, dans sa Constitution, admis l'esclavage. Deux fois, la chambre des représentans refusa l'annexion, deux fois le sénat la vota. Enfin, sur la proposition de M. Clay, on admit le Missouri, mais en convenant par un compromis connu sous le nom de *Compromis du Missouri*, que désormais on ne pourrait plus établir l'esclavage au delà d'une ligne parallèle tirée par 36 degrés 30 minutes de latitude nord, à l'est et à l'ouest du Missouri. « Plaisante justice, disait autrefois Pascal, qu'une rivière ou qu'une montagne borde. Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà! »

Le Sud accepta ce compromis qui lui assurait deux voix de plus dans le sénat. Le Nord le vota par faiblesse, espérant que les immenses territoires de l'Ouest assureraient à la liberté la prépondérance dans l'avenir. Mais c'est la fatalité de cette douloureuse histoire que chaque faiblesse a pour conséquence des crimes irremédiables. La servitude et la liberté ayant ainsi chacune leur domaine, ce fut à qui formerait le plus tôt des États nouveaux pour gagner dans les Chambres des voix nouvelles et posséder par la majorité le pouvoir. On sait qu'il y a deux sénateurs par État, quel que soit le chiffre de la population, et un représentant seulement par quarante-huit mille habitants. Il en résulte qu'un nouvel État ayant à peine cent mille habitants, à peine installés, a autant d'influence que l'État le plus ancien et le plus peuplé, et que la minorité de la nation peut ainsi dominer la majorité et tout paralyser. On sait aussi que le sénat confirme les fonctionnaires, nomme la haute cour, etc. D'autre part, quand le candidat à la présidence n'obtient pas la majorité des voix, la Chambre des représentans choisit, en votant encore par État (*Constitution*, art. 2, sect. 1, 5),

nouvelle occasion pour la minorité de la population de faire prévaloir ses volontés. Dès lors on comprend l'intérêt extrême qu'on attache à l'annexion de nouveaux États au Sud, comme des poids de plus dans l'un des côtés de la balance. L'instrument de cette politique d'annexion c'est la violence; déjà l'Arkansas, l'Alabama, le Mississipi, avaient été arrachés aux Indiens, et les civilisés y avaient établi la servitude, inconnue des sauvages. Le Texas fut volé au Mexique.

*Volé!* le mot est de Channing. Il faut lire l'admirable lettre de ce grand citoyen à M. Clay sur ce crime. Le Texas appartenait au Mexique; or le Mexique, donnant une leçon de liberté à la république américaine, avait, en secouant le joug de l'Espagne, noblement décrété que, dorénavant, personne ne naîtrait esclave, ou ne serait introduit comme tel dans les États mexicains. Pour ouvrir un territoire nouveau à l'esclavage<sup>1</sup>, pour donner une proie aux spéculateurs<sup>2</sup>, on alla au secours de ce qu'on appela pompeusement l'indépendance du Texas, c'est-à-dire la révolte d'une faible minorité d'habitants stimulés par des colons américains. Et à qui donna-t-on la conquête? A ces citoyens valeureux, pour prix de leur révolte coupable? Nullement, la généreuse Amérique s'empara du territoire sous prétexte de le protéger.

« Dans l'armée de huit cents hommes qui ont remporté la victoire, dissipé les forces mexicaines et fait prisonnier leur chef, dit Channing, il n'y avait pas plus de cinquante citoyens du Texas qui eussent des griefs à venger sur un champ de bataille. Dans cette guerre, les Texiens ne sont qu'un nom, un prétexte, à l'abri duquel les aventuriers venus d'une autre contrée ont accompli leur œuvre de pillage.

« Il est des crimes qui, par leur énormité, touchent au sublime; la prise du Texas par nos concitoyens a des droits à cet honneur. Les temps modernes n'offrent aucun exemple de rapine commise par des individus sur une aussi large échelle. Ce n'est rien moins que le vol d'un État. Le pirate prend un vaisseau, les colons et leurs associés ne se contentent pas à moins d'un empire<sup>3</sup>. »

Écoutez encore ces paroles prophétiques :

« Par cet acte, notre pays entre dans une carrière d'usurpation, de guerre

<sup>1</sup> « L'annexion du Texas étendra et perpétuera l'esclavage. C'est pour cela qu'on en veut. En ce point, il ne peut y avoir de doute. Dès l'année 1829, l'annexion du Texas était discutée dans les États du Sud et de l'Ouest;... on assurait qu'on pouvait y former jusqu'à neuf États à esclaves aussi grands que le Kentucky... On calculait la hausse qui serait ainsi produite dans le prix des esclaves, » etc. (Channing, p. 209.)

<sup>2</sup> Des assemblées révolutionnaires texiens avaient concédé à des spéculateurs, pour 20,000 dollars, quatre cents lieues carrées de terres publiques.

<sup>3</sup> Channing, p. 292.

et de crime.... Nous tirons vanité de notre accroissement rapide.... Notre peuple se jette en dehors des bornes de la civilisation, et l'on s'expose à retomber dans un état demi-barbare, pour avoir la gloire d'avoir de vastes possessions, nous inquiétant moins de consolider que d'étendre nos institutions... Il est temps de songer sérieusement, fermement, à nous contenir.... L'annexion du Texas est le commencement de conquêtes qui ne s'arrêteront qu'à l'isthme de Darien, à moins qu'une sage et juste providence ne nous arrête et ne nous fasse reculer. Cessons désormais de crier : la paix, la paix. Notre aigle excitera sa faim, et ne l'apaisera pas sur sa première victime ; il flaira une proie plus tentante, un sang plus enivrant à mesure qu'il avancera au Sud. Le Texas est le premier pas vers le Mexique.... Est-il résigné à n'être qu'une victime passive?.... Croyons-nous que l'Angleterre restera spectatrice d'une mesure qui ressuscite la traite et annule les efforts que depuis longues années elle a faits pour la cause de l'humanité?... Mais, en ajoutant le Texas à la Floride, nous entourons le golfe du Mexique.... L'archipel des Antilles entrera nécessairement dans ces projets d'empire qui grandissent tous les jours.... L'Angleterre et d'autres nations de l'Europe verront-elles nos envahissements sans alarmes ?

Channing écrivait ces pages éloquentes en 1837, un an après le soulèvement des Texiens soutenus par une armée envoyée en pleine paix avec le Mexique par les États-Unis. En 1845, l'annexion du Texas fut repoussée après une vive agitation et d'orageux débats. Il fut admis comme État à esclaves en 1845. Presque aussitôt les prophéties de Channing s'accomplirent. Le Texas réclama contre le Mexique le territoire du Nouveau-Mexique, et la guerre fut déclarée par M. Polk, alors président. Lorsque la paix fut conclue et consacra l'abandon de la Californie et du Nouveau-Mexique, une discussion passionnée s'était élevée entre le Nord et le Sud au sujet de la proposition de M. David Wilmot, par laquelle le congrès déclarait que les subsides nécessaires à la guerre ne seraient accordés que sous réserve de la prohibition de l'esclavage dans tous les territoires qui pourraient être conquis. La Chambre des représentants vota à plusieurs reprises cette formule connue sous le nom de *proviso Wilmot* ; elle fut écartée par le sénat, mais reprise par la Chambre à propos du traité avec le Mexique, et, provisoirement, les nouveaux territoires demeurèrent sans organisation. L'agitation et les luttes augmentèrent, lorsqu'en 1850 la Californie se constitua et demanda son annexion, comme État *sans esclaves*, clause qui avait été votée à l'unanimité. Un manifeste d'une violence inouïe, rédigé par M. Calhoun, fut adressé aux États du Sud par une convention des députés et des sénateurs de ces États ; il menaçait de la rupture du lien fédéral. On ne craignit pas de discuter les bases d'une nouvelle organisation, en cas de séparation. Le Nord répondit par des *meetings* furieux. Au congrès, les députés du Sud déposèrent une proposition tendant à déclarer que l'adoption des mesures projetées par

les États du Nord serait considérée comme opérant de plein droit la séparation. De guerre lasse, on adopta le compromis proposé par M. Clay, et aux termes duquel la Californie était admise avec sa constitution, le Nouveau-Mexique était détaché du Texas, qui recevait une indemnité de dix millions de dollars, le *proviso* était écarté, et l'organisation des territoires nouveaux constituée par les habitants, puis soumise au congrès; l'esclavage était maintenu (mais il a été aboli depuis) dans le district fédéral, c'est-à-dire dans la ville et le territoire séparés de Washington; une loi sévère sur les esclaves fugitifs était promise aux États du Sud.

On proclama M. Clay le sauveur de la paix publique; il l'avait sauvée pour l'heure présente, en rendant la guerre inévitable pour un avenir peu éloigné; on avait transigé sur des droits sacrés comme on l'eût fait sur des intérêts vulgaires; on préparait autant de nouveaux débats à chaque nouvelle demande d'annexion, débats dans l'intérieur du territoire avant la constitution, débats au congrès pour l'examen de cette constitution; par une loi sur les fugitifs, on aggravait l'esclavage. Tous ces maux devaient bientôt éclater après un apaisement momentané; quand on jette de nouveaux aliments au feu, on l'étouffe un instant, puis il s'enflamme et il éclate plus impétueux.

Le *bill des fugitifs* fut voté en 1850; il autorise le maître à poursuivre et à faire saisir dans les États libres les esclaves en fuite, met à son service les officiers fédéraux, et lui livre le fugitif sans défense, sans jugement, sans appel. Disposition odieuse qui viole le droit d'asile, rend les États libres forcément complices des États à esclaves, transforme les juges en limiers de police, et met la liberté de tout homme à la merci de la dénonciation calomnieuse du premier coquin venu! Comme l'a dit Théodore Parker<sup>1</sup>, Judas Iscariote n'a fait, en livrant son maître pour 30 deniers, que remplir *ses obligations constitutionnelles*: ce n'était pas un traître, c'était un patriote!

On alla plus loin. En constituant en 1854 les territoires de Nebraska et de Kansas, on abolit le compromis du Missouri, on effaça cette ligne bienheureuse au nord de laquelle on était libre; on déclara les habitants d'un territoire parfaitement libres d'organiser eux-mêmes leurs *institutions particulières*<sup>2</sup> en respectant la constitution des États-Unis.

Les conséquences de cet acte ne se firent pas attendre. C'est le

<sup>1</sup> Cité par M. Laboulaye, *Introduction*, p. LI.

<sup>2</sup> Ce mot *institution particulière* est devenu, par un euphémisme hypocrite, le pseudonyme de l'esclavage. On n'ose pas dire: *Je défends l'esclavage*, mais on s'écrie: vous attaquez nos *institutions particulières*! Dans un roman de Dickens, Martin Chuzzlewit, un certain député du Sud, l'honorable Elijah Pogram, auquel on reproche d'avoir les mains toujours sales, répond: « Combien vous portez loin votre antipathie envers nos *institutions particulières*! »

30 mai 1854 que le territoire du Kansas avait été autorisé. Le 29 novembre, il avait à élire un délégué au congrès pour demander son incorporation comme État. Environ mille hommes armés descendirent d'un territoire voisin, bousculèrent votes et votants, et élurent un M. Withfield, partisan de l'esclavage. Le 30 mars 1855, les habitants devaient élire leur législature territoriale. Plus de quatre mille hommes du même État envahirent le scrutin, en armes; et de cinq mille cinq cents votes réunis, moins de mille appartenaient au Kansas. Que décida une législature ainsi installée? Elle déclara<sup>1</sup> qu'on ne pouvait être juré sans professer que l'esclavage était un droit; que soutenir le contraire entraînerait deux ans de travaux forcés, et quatre ans pour tout écrit, ou imprimé, ou mise en circulation d'écrits contre l'esclavage; quatre ans contre celui qui donnerait asile à un esclave fugitif; la mort, contre celui qui l'aiderait à fuir et à se cacher; la mort, contre celui qui pousserait les esclaves à la révolte; destitution du droit de voter contre celui qui refuserait de jurer le bill des fugitifs.

Commettre ces crimes, c'est odieux; mais les commettre impunément, n'est-ce pas monstrueux? L'autorité centrale intervint à peine; elle envoya ordre au gouverneur Walker de protéger avec quelques troupes le scrutin violé une troisième fois, à la fin de novembre 1855, au moment de l'élection d'un nouveau délégué au congrès. Ce fut l'occasion du mémorable discours du sénateur Charles Sumner, qui, en protestant éloquemment contre ce crime, s'écriait: « En vérité, on nous comprend tous sous la dénomination commune d'hommes, comme on comprend les épagneuls, les roquets, les dogues, les chiens-loups, sous le même nom de chiens! » Il ne savait pas si bien parler, car c'est deux jours après avoir prononcé ce discours qu'il fut assailli, à sa place, au Sénat, non loin des bancs où Washington et Adams avaient siégé, par M. Brooks, sénateur de la Caroline, qui lui asséna un coup de canne sur la tête et l'étendit sans connaissance.

« Nous approuvons la conduite de Brooks, écrivait le 12 juin le *Richmond Inquirer*, nous l'approuvons sans réserve. Cet acte est bon dans sa conception, meilleur dans son exécution, parfait dans ses conséquences. *It was a proper act, done at the proper time, and in the proper place.* »

Des *meetings* de félicitation eurent lieu dans le Sud. On vota au sénateur une canne d'honneur. Il ne fut pas exclu du Sénat, il en fut quitte pour une amende de trois cents dollars. C'était acheter la célébrité à bon marché.

De semblables débats n'avancèrent pas beaucoup les affaires du Kansas. Les meurtres et les violences de Lawrence et de Leecompton restèrent presque impunis.

<sup>1</sup> Extrait d'un sermon du Révérend Dudley Ting à Philadelphie, 1856.

Le message du président (1858) raconte, en termes diffus, la suite de cette histoire embrouillée et sanglante. A la constitution du Topeka a succédé la constitution de Lecompton ; les votes ont suivi les votes, tantôt pour, tantôt contre l'esclavage, ceux-ci annulés à cause du nombre des abstentions, ceux-là attaqués par des protestations tumultueuses. La question, portée au congrès, où elle a occupé deux sessions presque entières, n'y a pas reçu une solution plus nette. Le président a démenti, en sa qualité officielle, la conduite qu'il avait conseillée, comme particulier. Admettrait-on le territoire au nombre des États, avec sa constitution bâclée, sauf à engager le peuple à l'amender ensuite dans une convention nouvelle? ou bien exigerait-on que tous les amendements aient eu lieu d'abord, avant l'admission? Le président était pour le premier avis, le congrès a voté pour le second, et le 4 mai 1858, par un acte que l'on a appelé le *compromis English*, il a pris un biais ; se fondant sur ce que le peuple du Kansas avait demandé pour l'entretien des écoles communes le double de la « quantité de terres *publiques* qui aient jamais été accordées auparavant à « aucun État entrant dans l'Union, » le congrès a statué que le Kansas ne serait admis qu'après un nouveau vote par lequel sa population accepterait des concessions moindres, équivalentes à celles faites au Minnesota, etc. Le congrès se réserve d'approuver cette constitution, sans intervenir sur la question de l'esclavage, conformément au principe de non intervention connu sous le nom de bill du Nebraska-Kansas. Le vote a eu lieu le 2 août, et le peuple a rejeté la proposition du congrès. Il a, dès lors, à faire une troisième constitution.

Mais une nouvelle difficulté est soulevée par le message présidentiel.

Le territoire comprend-il, oui ou non, le nombre d'habitants nécessaire pour élire un membre de la chambre des représentants, c'est-à-dire 93,420? Pour s'en assurer, un recensement préalable est nécessaire ; or il est assez probable que, pendant cette série de votes, d'émeutes, de constitutions faites, brisées, refaites et à refaire, depuis 1854, un bon nombre d'habitants ont quitté cette terre si agitée, et que le recensement aura pour résultat un nouvel ajournement. Le président propose au congrès d'étendre la mesure des recensements à chaque territoire nouveau ; il est effrayé à la pensée que des hordes répandues sur une terre à peine défrichée pourront, aussi bien que l'État de Virginie, être admises à envoyer au Sénat des membres ; il ajoute que, le Sénat ayant, dans certains cas, à nommer le vice-président des États-Unis parmi les sénateurs, et celui-ci pouvant devenir président, en cas de mort du président pendant ses fonctions, la fière Amérique du Nord est ainsi exposée à avoir pour chef de la Confédération un citoyen sorti de l'urne si mal respectée du Kansas ou de l'Utah !

Mais le congrès adoptera-t-il ce parti? Le Kansas acceptera-t-il ce

nouveau délai? Le recensement se passera-t-il paisiblement? Voilà à quelles extrémités sont réduits une population venue pour travailler et pour vivre, un territoire fertile et étendu, les États voisins, enfin la confédération tout entière, et pourquoi? Parce que le congrès a laissé à débattre à des intérêts grossiers la question de savoir si des hommes pourvus d'une âme peuvent être esclaves!

Depuis que la question du Kansas est soulevée, le pouvoir présidentiel a changé de mains, et cette élection, qui a donné la majorité à M. Buchanan, est un incident fort significatif de ce lamentable drame, qui ressemble fort au prologue d'une guerre civile. M. de Tocqueville a parfaitement dit : « Le choix du président n'importe que modérément à chaque citoyen..... mais les partis se servent du nom du candidat à la présidence comme d'un symbole; ils personnifient en lui leurs théories <sup>1</sup>. » Toute la lutte, comme celle des élections précédentes, eut pour pivot la question de l'esclavage. Toutes les anciennes dénominations des partis se sont effacées devant celle de *free soilers* ou de partisans de ce qu'on nomme les *institutions particulières* des États du Sud. Les partis en arrivèrent à un degré de violence, en public et dans la presse, qui dépasse toute imagination, et les *abolitionnistes* ne le cédèrent en rien à leurs adversaires, et compromirent ainsi au plus haut degré la cause de l'abolition.

Le succès demeura aux partisans de l'esclavage. Ils choisirent, le 4 mars 1857, le président Buchanan. Alors âgé de 66 ans, secrétaire d'état du président Polk au moment de l'annexion du Texas, puis ambassadeur à Londres, ce vieux diplomate avait, outre ces facultés éminentes, trois titres à la présidence. Il était ouvertement connu pour ses opinions favorables à l'annexion de Cuba; il faisait partie de cette *conférence d'Ostende* qui encouragea l'aventurier Lopez, avec ce M. Soulé, ambassadeur à Madrid, auquel M. Marcy, secrétaire d'État, osait écrire le 15 novembre 1854, « de s'opposer à l'abolition de l'esclavage à Cuba, « avant qu'on ait avisé à ce que cette mesure ne soit pas nuisible aux « intérêts (lisez *aux convoitises*) des États-Unis. » Il a pour devise de sa politique ce qu'on appelle *la doctrine de Monroë* <sup>2</sup> résumée en ces deux formules : *Américanisation de l'Amérique, l'Amérique aux Américains*, c'est-à-dire tout prendre et écarter les étrangers. Enfin, il est d'un caractère vraiment diplomatique, et, comme on a pu le voir dans une lettre du 15 août 1857 <sup>3</sup>, il oscille entre les deux partis,

<sup>1</sup> T. I, p. 218.

<sup>2</sup> La première et la plus exacte formule de cette doctrine se trouve dans le message du président Monroë, 2 décembre 1820, à l'occasion des projets d'intervention européenne pour rendre à l'Espagne ses possessions de l'Amérique du Sud, insurgées et devenues indépendantes.

<sup>3</sup> *Débats* du 23 septembre.

disant aux États à esclaves : « Gardez vos esclaves, la constitution le permet ; » aux États du Nord : « Ne vous mêlez pas des esclaves, la constitution le défend ; » aux États nouveaux : « Votez ce que vous voudrez, je me fie au scrutin, le remède américain, toujours sûr pour redresser tous les torts. »

Élu, à cause de ces qualités, et dans ces circonstances, le président Buchanan approche de la fin de sa carrière et de sa présidence, n'ayant contenté ni mécontenté personne, provoquant peu à peu l'Espagne, tâchant de tenir égale une balance qui penche de plus en plus du côté de l'esclavage.

Cependant le temps est venu pour lui de se créer des titres soit à une élection nouvelle <sup>1</sup>, soit à un souvenir reconnaissant, s'il n'est pas réélu. Aussi le récent message qui vient d'être reçu en Europe pose plus hardiment la politique à laquelle le président Buchanan ambitionne de mettre la main ou de laisser son nom.

On sait combien les communications officielles des gouvernements de l'Europe sont remarquables par la netteté et la brièveté ; on a poussé loin, en Angleterre et en France, l'art savant de tout dire en peu de mots, ou quelquefois de ne rien dire, mais dans un langage qui a grand air. Les cartons diplomatiques, malheureusement fermés, même après que les événements ont pris place dans l'histoire, renferment des trésors et des modèles achevés, trop peu connus, de la plus parfaite littérature. Bien différents de ces documents, les messages, aux États-Unis, sont des pièces interminables, monotones et confuses ; à les pénétrer, à les traverser, à les connaître, il faut la patience et la résolution d'un explorateur des forêts vierges, avançant pas à pas, et se faisant jour la hache à la main. Ce courage n'est pas toujours récompensé ; le dernier message, du moins, mérite d'être analysé. Sous la masse énorme des sujets, des faits, des chiffres, des mots, on découvre des déclarations d'une importance immense pour le repos de l'Europe et du monde, comme on découvrirait dans l'armée de Macduff, derrière une forêt touffue, des lances et des glaives.

Il n'est pas sans intérêt d'extraire et de rapprocher, pour les mettre en relief, les articles du programme de politique extérieure de M. Buchanan ; en voici l'exacte analyse :

<sup>1</sup> « Il est impossible de considérer la marche ordinaire des affaires aux États-Unis, sans s'apercevoir que le désir d'être réélu domine les pensées du président ; que toute la politique de son administration tend vers ce point ; que ses moindres démarches sont subordonnées à cet objet ; qu'à mesure surtout que le moment de la crise approche, l'intérêt individuel se substitue dans son esprit à l'intérêt général..... Rééligible, il n'est qu'un instrument docile dans les mains de la majorité ; il aime ce qu'elle aime, hait ce qu'elle hait, il vole au-devant de ses volontés, prévient ses plaintes, se plie à ses moindres désirs ; les législateurs voulaient qu'il la guidât, et il la suit. » (Tocqueville, t. I, p. 225.)

En Chine et au Japon, le plénipotentiaire, « avec une habileté et une adresse hors ligne, » a profité des démonstrations de deux grandes nations pour obtenir, sans coup férir, les mêmes avantages pour la sienne. L'Amérique a joué le rôle de l'Autriche dans la guerre d'Orient, qui consiste à gagner sans mettre d'enjeu.

Le président a remporté un succès diplomatique notable, en négociant l'abandon du droit de visite par l'Angleterre. Il s'en félicite, en disant très-justement : « Jamais deux nations n'ont existé dans le monde qui pussent se faire tant de bien ou tant de mal. » Il ajoute que « les abordages réitérés des croiseurs anglais dans le golfe du Mexique et des mers adjacentes étaient d'autant plus injurieux et ennuyeux qu'il étaient commis dans les eaux naviguées par une grande portion du commerce des États-Unis, et que leur libre fréquentation est essentielle à la sécurité du *commerce des côtes* entre les différents États de l'union. » Ce commerce des côtes pourrait rappeler un peu celui des côtes d'Afrique.

Les relations avec la France et la Russie continuent à être amicales. Il n'en est pas de même avec l'Espagne. On était résolu à un arrangement à l'amiable, *s'il était possible*. Jusqu'à présent, il n'a pu être réalisé. On a confié à un citoyen distingué du Kentucky le soin d'essayer *pour la dernière fois* d'obtenir justice du gouvernement espagnol. Quels sont donc les griefs, depuis cette affaire du *Black-Warrior* que le président déclare de nature, s'il n'y avait pas eu réparation, à légitimer *un appel immédiat à la guerre* ? Ce sont des réclamations pour des droits de douanes injustement perçus. Puis des fonctionnaires espagnols, *placés sous le contrôle du capitaine général de Cuba*, ont insulté le drapeau national.

Voilà Cuba mis en cause. Écoutons la suite :

« Il est fort désagréable d'avoir à réclamer à Madrid, à si longue distance et devant des ministères qui changent si souvent, pour des faits survenus à Cuba. Car enfin *Cuba est en face de nos côtes ; notre commerce avec elle est beaucoup plus considérable que celui d'une autre nation, y compris l'Espagne elle-même ; nos concitoyens ont contracté l'habitude de relations personnelles quotidiennes et étendues dans toutes les parties de l'île.* »

Un paysan normand ne médite pas avec plus d'adresse le projet de reculer la borne du champ du voisin, s'il refuse de le lui vendre, ce champ, si voisin du sien, si fort à sa convenance, si fréquenté par ses enfants.....

Il allègue aussi l'intérêt de l'agriculture : ce champ sera mieux cultivé par ses mains, il ne le laissera pas envahir, comme son possesseur actuel, par les mauvaises herbes ou par les méthodes arriérées.

M. Buchanan s'élève plus haut, il invoque la morale, la philanthropie,

et voyez quelle est l'erreur de l'Europe ! Elle s'imagine que le Sud convoite Cuba, pour que l'Union compte un État à esclaves de plus. Non, non, l'Union veut acquérir Cuba, par horreur pour la traite<sup>1</sup> :

« C'est le seul point du monde, dit le message, où soit tolérée la traite des noirs, et nos traités avec la Grande-Bretagne nous obligent à entretenir sur la côte d'Afrique une force navale, à grands frais d'hommes et d'argent, dans le but unique d'arrêter des négriers à destination de cette île.... »

« Aussi longtemps que ce marché à esclaves restera ouvert, il ne saurait y avoir d'espoir de civilisation pour la malheureuse Afrique. Aussi longtemps que la demande d'esclaves continuera à Cuba, les infimes et barbares chefs africains se feront la guerre afin de faire des prisonniers pour approvisionner la traite. Dans un pareil état de choses, il est impossible que la lumière de la civilisation et de la religion puisse jamais pénétrer dans ces contrées de ténèbres. »

N'en doutons plus : c'est par intérêt pour l'Afrique que l'Amérique veut dépouiller l'Espagne ; c'est par amour de la lumière, de la civilisation, de la religion !

A ces pieuses vues revient cependant se mêler encore un sentiment moins élevé : déjà exprimé, il reparait une seconde fois, puis une troisième ; M. Buchanan parle des principes de l'Amérique avant de parler de ses appétits, comme on prie avant de manger, mais la faim parle plus haut, et elle interrompt la morale :

« Par sa position géographique, l'île de Cuba commande l'embouchure du Mississipi et le commerce immense (qui va en augmentant chaque année) de la vallée de ce noble fleuve, laquelle embrasse aujourd'hui la moitié des États souverains de l'Union. Avec cette île sous la domination d'une puissance étrangère, ce commerce d'une importance vitale est exposé au danger de se voir anéanti en temps de guerre, outre qu'il a été exposé jusqu'ici à des dommages et à des ennuis incessants en temps de paix. Nos relations avec l'Espagne, qui devraient être du caractère le plus amical, *seront toujours en question tant que le gouvernement colonial de l'île restera dans sa condition actuelle.*

« Tandis que la possession de l'île serait d'une immense importance pour les États-Unis, sa valeur est comparativement peu considérable pour l'Espagne. Telle était la situation relative des parties lorsque le grand Napoléon transféra la Louisiane aux États-Unis. Jaloux, comme il le fut toujours, de l'honneur

<sup>1</sup> La suppression de la traite est un bon motif pour surveiller et serrer de près Cuba. « Le gouvernement des États-Unis m'a informé, » a dit à la Chambre des Lords, le 14 février 1859, lord Malmesbury, « que la traite continuant à augmenter sur les côtes de Cuba, il avait l'intention d'y envoyer un grand nombre de petits bâtiments pour sa suppression. » Qui sait ? ce grand nombre de petits bâtiments pourrait un jour regarder l'île tout entière comme un négrier, la capoturer, et la déclarer de bonne prise.

et des intérêts nationaux de la France, *personne dans le monde entier*<sup>1</sup> ne lui a imputé à blâme d'avoir accepté une compensation pécuniaire pour cette cession. »

La conséquence se devine. On va marchander Cuba à l'Espagne, comme un courtier marchande un ballot de coton, ou l'enlever, comme un amoureux enlève une jeune beauté ! Mais écoutons :

« Mes prédécesseurs ont fait savoir au monde que les États-Unis ont à plusieurs reprises tenté d'acquérir Cuba de l'Espagne au moyen d'une négociation honorable. *Le puissions-nous, nous ne voudrions pas acquérir Cuba d'aucune autre manière.* Nous le devons à notre réputation nationale. Tout le territoire que nous avons acquis depuis l'origine de ce gouvernement a été loyalement acheté, de la France, de l'Espagne, du Mexique, ou obtenu par l'acte *libre et spontané* de l'État du Texas, en joignant ses destinées aux nôtres. C'est la conduite que nous tiendrons toujours ; « à moins qu'il ne se présente des circonstances que nous ne prévoyons pas aujourd'hui, et qui nous autorisent clairement à nous en départir, en vertu de la loi impérieuse et omnipotente de notre propre salut. »

L'astuce et la convoitise ne sauraient inventer un langage plus habile et plus audacieux. En vérité, on se demande si l'on lit un document de l'histoire réelle, ou une scène de comédie. Ces petits griefs rassemblés, amplifiés, et devenant un *casus belli* ; cette insistance adroite à étaler les séductions de ce qu'on convoite ; la morale invoquée au moment où on s'y attend le moins : puis ces offres prosaïques d'argent et d'écus sonnants ; la malheureuse réminiscence de l'acte *libre et spontané* du Texas ; ces protestations de fidélité à la *réputation nationale* : tout cela compose une scène complète, qui se termine par ce trait ineffable :

« C'est la conduite que nous tiendrons toujours, A MOINS qu'il ne se présente des circonstances qui nous autorisent à nous en départir. »

Voilà ce que l'on fait savoir au monde. Si l'aventurier Lopez eût été

<sup>1</sup> M. Buchanan écrit à sa façon l'histoire de la capture du Texas et de la vente de la Louisiane. On a vu si le Texas avait été *libre et spontané*. Quant à la Louisiane, on sait que Napoléon I<sup>er</sup>, au moment de la rupture de la paix d'Amiens (mars 1805), embarrassé pour défendre la Louisiane contre l'agression probable des Anglais, et ne voulant pas demander au crédit des ressources pour la guerre, imagina, malgré la vive opposition de son ministre de la marine, M. Decrès, de vendre ce beau territoire pour 80 millions. M. Monroë, venu pour régler la question du transit sur le Mississippi, fut très-surpris de cette proposition inattendue qu'il eut l'habileté d'accepter sur-le-champ. Les nécessités de la guerre et la détresse financière furent donc les causes de cet abandon regrettable qui rendit les États-Unis maîtres des bouches du Mississippi et du golfe du Mexique et ne leur laissèrent pour voisins que les Espagnols. (Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV, liv. XVI, p. 520.)

président, eût-il écrit d'autres paroles? Il est probable que, dans l'intimité de ses conseils politiques, le président tient un langage plus clair, plus net, plus pratique. On se rappelle involontairement cette scène finale du second acte du *Louis XI* de Casimir Delavigne, où le roi, qui vient de traiter avec le duc de Bourgogne par l'entremise du comte de Nemours, cause avec son compère Tristan sur les moyens de reprendre le traité et de se débarrasser du comte :

TRISTAN.

— Tous deux sont à votre merci. —

LE ROI.

Respect au droit des gens! Non pas; non, rien ici.

Il s'interrompt pour prier, puis :

Mais qui sait? sur la route....

Il est fier!

TRISTAN.

Arrogant!

LE ROI.

Dans un bois écarté,

Par les siens ou par lui, tu peux être insulté? —

TRISTAN.

*Je le suis!*

LE ROI.

Défends-toi!

TRISTAN.

Comptez sur moi!

LE ROI.

J'y compte!

Ainsi l'Espagne, réduite au rôle du vendeur malgré lui, verra peut-être, si elle résiste, son bien lui échapper avec le prix, car le message ne prévoit même pas d'hésitation. Le président soumet la question au congrès, parce qu'il peut devenir indispensable au succès, « que je me trouve revêtu de la faculté de faire une avance au gouvernement espagnol, aussitôt après la signature du traité, sans attendre qu'il soit ratifié par le Sénat. »

On sait que le congrès est en train de débattre froidement les conditions du marché. On a nommé une commission qui, sur le rapport de M. Slidell, conclut à l'offre d'un prix de trente millions de dollars. Voici quelques passages du rapport, en date du 24 janvier 1859 :

« Le comité ne croit pas avoir besoin de faire ressortir l'immense importance de l'acquisition de Cuba. Cette acquisition peut être considérée comme le but permanent des États-Unis, résultant de nécessités politiques et géographiques reconnues par tous les partis et toutes les administrations, et

à l'égard desquelles la voix populaire a été unanime... *L'accroissement de notre existence nationale est une loi à laquelle on ne saurait désobéir.* Nous ne voulons pas le stimuler d'une manière excessive ; mais il nous faut prendre garde de ne pas non plus le gêner. »

Le rapporteur poursuit sur ce ton et propose le bon moyen pour que cet accroissement se réalise *sans gêne*. C'est de dire à l'Espagne : « Nous vous proposons un prix supérieur à la valeur de votre colonie, parce que l'objet est bien à notre convenance. C'est une bonne affaire ; entre un achat, une révolte et une conquête, choisissez. »

Cependant que répond l'Espagne ?

Le 31 décembre 1858, interpellé à la chambre des députés, le ministre des affaires étrangères déclare que « le gouvernement est disposé « à demander la satisfaction voulue pour une pareille insulte...., qu'il « repousse avec énergie des propositions si déshonorantes, et que, le « cas échéant, il s'opposera, *même par la force*, au démembrement de « la moindre parcelle du territoire espagnol.... »

M. Olozaga propose au Congrès d'adhérer à ces paroles, et la proposition est adoptée à l'*unanimité*.

Au sénat, le 4 janvier, le ministre répète ses déclarations. Il affirme qu'il n'existe entre les États-Unis et l'Espagne aucune mésintelligence. Il ajoute qu'il n'a été fait aucune offre pour la vente de Cuba. Enfin il s'écrie :

« Si quelque représentant d'une puissance étrangère venait à me faire quelque offre au sujet de l'aliénation de Cuba, je m'empresserais de l'interrompre dès les premiers mots, et je lui dirais l'effet produit par de telles insinuations sur l'esprit des Espagnols. La conservation de l'île de Cuba n'est pas pour nous une question d'intérêt ni de convenance ; c'est une question de dignité et d'honneur. Tout l'intérêt qui en pourrait résulter, tout l'or qui pourrait être amoncelé, seraient insuffisants pour déterminer l'Espagne à faire le sacrifice de ce glorieux reste des précieuses découvertes et des surprenantes et magnifiques conquêtes de nos aïeux. L'aliénation de Cuba ! Mais c'est là *une pensée folle* qui ne saurait venir qu'à des personnes ne connaissant pas l'Espagne, et n'ayant jamais pénétré dans ses sentiments les plus intimes<sup>1</sup>. »

Ainsi tout ce que M. Buchanan affirme, le maréchal O'Donnell le

<sup>1</sup> A Cuba, les autorités provoquent des protestations. Dans une adresse à la reine, la corporation de la Havane s'indigne du projet de vendre des hommes libres comme *un vil troupeau d'esclaves*. Est-ce bien la comparaison que devaient choisir des hommes qui ne rougissent pas de vendre et d'acheter d'autres hommes, et à qui précisément revient la honte d'avoir donné, dans la langue humaine, un sens et une application à cette phrase : *vil troupeau d'esclaves* ?

nie ; tout ce que les États-Unis demandent, l'Espagne le repousse. Qui trompe-t-on ici ? comment sortir de cette collision ? Hélas ! je crains beaucoup qu'il ne soit prouvé une fois de plus tout à l'heure que la raison du plus fort est toujours la meilleure !

Espérons mieux cependant ; croyons que le droit sera le plus fort, que les nations voisines de Cuba par leurs colonies, et de l'Espagne par leur territoire, ne laisseront pas dépouiller cette noble nation !

Quel que soit l'avenir, d'ailleurs, ne sortons pas de notre sujet, et tirons de ces événements les leçons qu'elles renferment.

Si l'Espagne avait suivi l'exemple des nations chrétiennes, si elle avait affranchi ses esclaves à Cuba, il est probable qu'après les sacrifices de quelques années de transition la prospérité de cette magnifique colonie aurait repris son cours, comme à la Jamaïque, à Bourbon, à Maurice. Il est vraisemblable aussi que les noirs, en général mieux traités dans les colonies espagnoles que partout ailleurs, et aussi bien moins nombreux que les blancs, se seraient facilement groupés autour de leurs anciens maîtres. Au lieu de cela, les Espagnols se sont obstinés ou plutôt endormis.

Ils ont trouvé doux d'exploiter, comme on exprime le jus d'un fruit savoureux, ce précieux reste des découvertes de leurs aïeux, et à peine quelques voix se sont élevées en Espagne en faveur de l'émancipation, lorsque l'Angleterre et la France retentissaient de réclamations triomphantes. Aujourd'hui l'Espagne ne peut pas émanciper ; l'affranchissement serait le signal d'une insurrection ou d'une trahison ; ou bien les esclaves feraient de Cuba un nouveau Saint-Domingue, ou bien les propriétaires de Cuba, doublement désireux de garder leurs esclaves et de se débarrasser des fonctionnaires et des impôts, tendraient la main à l'Amérique du Nord, et celle-ci ne veut pas que l'Espagne émancipé ses esclaves, de peur que l'exemple ne soit contagieux dans les États du Sud ; elle propose d'acheter, elle se réserve de prendre. L'Espagne est en quelque sorte enfermée dans un crime par un autre crime.

Dans les États-Unis, ils sont également poussés, fatalement poussés à un crime par un autre. A tout prix il faut s'agrandir, car chaque accroissement de territoire augmente l'influence dans le congrès, dans le sénat, dans le vote présidentiel, dans les fonctions publiques. Le Nord et le Sud organisent à la hâte et à l'envi des États nouveaux, c'est à qui arrivera le plus vite, c'est, comme nous l'avons déjà dit, une véritable course aux territoires. Aussi Cuba n'est pas seule menacée. Le Mexique est faible et agité ; c'est le moment de tirer parti de sa faiblesse et de mettre à profit ses agitations. Écoutons encore les insinuations du président Buchanan :

« Notre position, relativement aux États indépendants situés au sud de nous sur ce continent, et spécialement en ce qui touche ceux qui se trouvent dans les limites de l'Amérique du Nord, est toute particulière. La frontière septentrionale du Mexique correspond à notre frontière méridionale d'un Océan à l'autre, et nous devons nécessairement éprouver un profond intérêt pour tout ce qui concerne le bien-être et la destinée d'un si proche voisin. *Nous avons toujours nourri les vœux les plus cordiaux pour le succès de cette république* et l'espérance de la voir, après tant d'épreuves, jouir enfin d'une paisible prospérité sous un gouvernement libre et stable. Jusqu'ici nous ne sommes jamais intervenus, directement ou indirectement, dans ses affaires intérieures, et c'est un devoir *envers nous-mêmes* de protéger l'intégrité de son territoire contre l'intervention hostile *d'aucune autre puissance*. Notre position géographique, notre intérêt direct dans tout ce qui concerne le Mexique et *notre politique bien arrêtée relativement au continent de l'Amérique du Nord*, nous en font un devoir absolu..... »

Mais « la vérité est que ce beau pays, gratifié d'un sol productif et « d'un climat bienfaisant, se trouve réduit par les dissensions civiles à « une condition d'anarchie et d'impuissance presque irremédiable. »

Les réclamations pécuniaires ne sont pas payées. Des citoyens américains ont été victimes de meurtre, d'empoisonnement et de pillage. Des contributions vexatoires ont été exigées. Le ministre américain, M. Forsyth, a engagé ses nationaux à ne pas les acquitter; il a protesté contre la saisie des biens et le bannissement d'un Américain, il a quitté Mexico.

Le président attend la fin de la lutte et espère justice, si le parti constitutionnel l'emporte.

« Si ce n'était cette espérance, dit-il, j'aurais recommandé au congrès de conférer au président les pouvoirs nécessaires pour prendre possession d'une partie des territoires lointains et inhabités du Mexique qui seraient gardés *en gage* jusqu'à la satisfaction de nos justes demandes. »

Voilà un conseil d'une modération qui semble louable. Ce sera une triste perspective pour le gouvernement constitutionnel que d'avoir, dès le lendemain de son triomphe, à répondre aux réclamations à l'égard desquelles on déclare qu'on a désormais « *épuisé tous les moyens doux*. » On ne comprend pas très-bien de quel droit le président Buchanan se réserve la faculté de ne pas reconnaître comme légitime le gouvernement du parti absolu, s'il triomphe. Toutefois on le félicite volontiers d'attendre la fin de la lutte. Mais est-ce là tout?

« Il est, dit le message, un autre point de vue qui appelle une action « *immédiate*. »

Sur la frontière sud-ouest, dans les États mexicains de Chihuahua et de Sonora, il y a peu de blancs, et des bandes d'indigènes qui profi-

tent de l'anarchie pour piller. Ce défaut de sécurité entrave la colonisation de l'Arizona et peut être un obstacle aux voyages de la malle-poste récemment établie entre l'Atlantique et le Pacifique.

« Je ne vois, écrit M. Buchanan, qu'un remède à ces maux ;..... c'est que le gouvernement des États-Unis *assume un protectorat temporaire* sur les parties septentrionales des États de Chihuahua et de Sonora, et y établisse des postes militaires. Ce protectorat pourra cesser aussitôt qu'il y aura dans ces États mexicains des gouvernements locaux capables de remplir leurs devoirs *envers les États-Unis.* »

*Protéger!* Le czar voulait être aussi protecteur de la Turquie : la Turquie protège les principautés, et l'Angleterre exerce le protectorat des îles Ioniennes. Avant peu, ce mot *protéger* sortira du langage des honnêtes gens pour demeurer à l'usage spécial des diplomates.

Sur un autre point encore le président Buchanan conseille des mesures de protection.

L'Europe connaît à peine ces cinq républiques de l'Amérique centrale, Nicaragua, Costa-Rica, la Nouvelle-Grenade, San-Salvador et Honduras, qui occupent, sous le plus beau ciel du monde, un espace aussi vaste que la France, et tiennent entre les deux parties de l'Amérique la clef de deux mers et de deux continents, ce pont singulier qu'on nomme l'isthme de Panama. Ce pont, commode entre des voisins lorsqu'ils communiquaient seuls, est devenu au contraire un obstacle aux relations entre tous les peuples; il est temps que le cap Horn soit évité comme le cap de Bonne-Espérance, et qu'un canal perce l'isthme de Panama comme l'isthme de Suez. Ainsi seront abrégées<sup>1</sup> :

La distance de New-York à San-Francisco, de	3,600	lieues
—	à Yedo,	3,400
—	à Canton,	3,200
De Bordeaux et du Havre à Valparaiso,	1,400	
—	du Havre à San-Francisco,	3,500
—	de Cadix à Manille,	2,000
—	de Londres à San-Francisco,	3,500
—	à Yedo,	5,000
—	à Canton,	2,800
—	à Sidney,	2,200
—	d'Amsterdam à Yedo,	2,400

<sup>1</sup> V. le très-intéressant Mémoire de notre compatriote M. Belly (Paris 1858), qui a obtenu des gouvernements de Nicaragua et de Costa-Rica, un traité, signé le 1<sup>er</sup> mai 1858, pour la concession d'un canal maritime par la rivière San-Juan et le lac de Nicaragua, traité que la France ne laissera pas, je l'espère, devenir une lettre morte.

V. aussi la savante brochure publiée en Angleterre (1846) par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, aujourd'hui Empereur des Français.

On comprend quelle importance toutes les nations doivent attacher à ce que la neutralité de ces contrées soit bien assurée, de façon qu'aucun intérêt mesquin, aucun désordre local, ne vienne barrer le passage au commerce du monde, sans blesser pourtant les droits de souveraineté et la légitime rémunération des États de l'Amérique centrale. C'est dans ce but que fut signé le 19 avril 1850 par M. Clayton, pour les États-Unis, et par M. Bulwer pour l'Angleterre, le traité connu sous leur nom. Mais, depuis ce temps, que d'interprétations diverses ont été données à ce traité ! On a commencé par disputer aux Anglais leur antique protectorat sur les Mosquitos. Pour une insignifiante réclamation, on a bombardé Grey Town. L'aventurier Walker n'a pas été désavoué, et il a fallu, pour le battre et le chasser, le patriotisme des citoyens de Nicaragua et de Costa-Rica, commandés par le président Mora, à Santa Rosa et à Rivas (1855). Il écrivait, après sa défaite : « Je ne puis pas vivre assez pour voir la fin de cette guerre, mais je sens que mes compatriotes n'en laisseront pas le résultat incertain. » Dans son dernier message, le président semble prêt à recueillir ce legs. Il établit fort bien les avantages de la neutralité de l'isthme; mais on pressent que toute tentative d'une autre nation, tout traité, tout mouvement des États souverains, sera considéré comme une atteinte à la neutralité, dont l'Union se charge de demander réparation. Elle adresse aux républiques de l'ancien Guatemala ce mot des jeux d'enfants : *Le premier qui bougera payera un gage.*

Le président demande au congrès de l'autoriser à employer les forces de terre et de mer des États-Unis pour empêcher le transit d'être entravé ou fermé par une violence illégitime, et pour protéger la vie et la propriété des citoyens américains voyageant sur cette route. Il va plus loin. Déjà des Américains ont souffert, à ce qu'il prétend, de sérieux dommages; ils ont droit à des indemnités, à peu près comme cet homme qui réclamait une indemnité pour avoir déchiré son habit en assommant son voisin. Le ministre américain a demandé réparation, et le président n'hésite pas à déclarer :

« A moins qu'il ne soit fait droit à cette demande dans un bref délai, il ne restera à ce gouvernement d'autre ressource que d'adopter telles mesures qui pourront être nécessaires *pour obtenir par lui-même* la justice qu'il a vainement cherché à se faire rendre par des moyens pacifiques. »

Nous n'irons pas plus loin. Les vues de la politique du président des États-Unis sont maintenant bien connues; aussi bien il ne se cache pas, et ses aveux sont dépouillés d'artifice.

Acheter ou prendre Cuba, s'établir au Mexique, menacer ou occuper l'Amérique centrale, voilà un séduisant programme, voilà de quoi

apporter aux États à esclaves un notable renfort. Voilà comme on s'agrandit ! Oui, et aussi comme on se déshonore !

Les prédictions ne manquent pas. L'Amérique du Nord a ses patriarches et aussi ses prophètes.

Washington, mourant, a douté de l'union future de sa bien-aimée république ; il a écrit dans son *adresse d'adieu aux États-Unis* : « La liberté n'est qu'un mot vide de sens là où le gouvernement est trop faible pour réprimer les entreprises des factions. » Qu'est-ce donc lorsque le gouvernement les subit à l'intérieur et les tolère ou les excite à l'extérieur ?

Jefferson a nettement proclamé que la cause de la séparation et de la ruine était l'esclavage.

Nous avons entendu les étonnantes prévisions de Channing.

Écoutons l'expression des mêmes craintes dans un témoignage plus récent :

A l'occasion de la célébration du centième anniversaire de l'occupation des forts Duquesne et Pitt, qui a eu lieu à Pittsburg, le 25 novembre dernier, le président des États-Unis a écrit la lettre suivante pour s'excuser de ne pas assister à la cérémonie :

« Washington, le 22 novembre.

« Messieurs, j'ai eu l'honneur de recevoir l'invitation que vous m'avez faite d'assister, le 25 de ce mois, au centième anniversaire de la prise du fort Duquesne ; je regrette que l'urgence des affaires publiques, à une époque aussi prochaine de la réunion du congrès, m'empêche de jouir de cette faveur.

« Tout patriote doit se réjouir en réfléchissant au progrès sans égal de notre pays pendant le siècle qui vient de s'écouler. Ce qui était au commencement un fort obscur, très-éloigné de la frontière occidentale de la civilisation, est devenu aujourd'hui le centre d'une ville populeuse, commerciale et manufacturière, envoyant ses abondantes productions aux États souverains qui sont encore plus à l'ouest, dont les territoires étaient alors un immense désert inexploité et silencieux.

« Au point actuel où nous sommes arrivés, le patriote généreux ne peut manquer, en envisageant le passé, de jeter un coup d'œil sur l'avenir et de réfléchir sur ce que pourra être la condition de notre pays lorsque notre postérité s'assemblera pour célébrer le second anniversaire centenal.

« Notre pays sera-t-il habité par une nation plus populeuse, plus puissante et plus libre qu'aucune autre qui ait jamais existé ? ou la Fédération se sera-t-elle désunie et divisée par groupes d'États hostiles et jaloux ? ou bien ne serait-il pas possible que d'ici là tous les fragments épuisés par des luttes interminables se fussent finalement réunis et eussent cherché un refuge à l'abri d'un puissant despotisme ?

« Je crois fermement que, grâce à la Providence divine, ces questions se-

ront décidées par la génération actuelle. Nous sommes arrivés à une crise où de ses actes dépend la conservation de l'union selon la lettre et l'esprit de la Constitution, et, cette union une fois détruite, tout est perdu.

« Je le dis à regret : les présages actuels sont loin d'être favorables ! A l'époque passée de la république, on regardait presque comme une trahison de prononcer le mot de désunion. Les temps sont malheureusement changés depuis, *et maintenant la désunion est librement préconisée* comme le remède à des maux passagers réels ou imaginaires qui, si on les abandonnait à eux-mêmes, s'évanouiraient promptement par la marche des événements.

« Nos pères, qui ont fait la révolution, sont morts; la génération qui leur avait succédé et qui s'était inspirée de leur conseils et de leurs exemples a presque entièrement disparu. La génération actuelle, privée de ces lumières, doit, volontairement ou non, décider de la destinée de sa postérité. Qu'elle ait au fond du cœur une tendre affection pour l'Union; qu'elle résiste à toute mesure qui tendrait à relâcher ou à dissoudre ses liens; que les citoyens des États différents entretiennent des sentiments de bienveillance et d'indulgence les uns à l'égard des autres, et que tous prennent la résolution de la transmettre à leurs descendants sous la forme et l'esprit avec lesquels elle leur a été laissée par leurs pères, et tout ira bien alors pour l'avenir de notre pays.

« Je prendrai la liberté de devancer les années à l'occasion d'un autre mal dangereux et qui va grandissant. Dans les époques passées, bien que nos pères, de même que nous, fussent divisés en partis politiques qui eurent fréquemment à lutter les uns contre les autres, nous n'apprenons pas que jusqu'à une période récente ils aient eu recours à l'argent pour faire leurs élections. Si cette pratique doit aller en grandissant jusqu'au point que les électeurs et leurs représentants dans la législature des États et dans la législature nationale en soient infectés, *la source du gouvernement libre se trouvera empoisonnée, et nous aboutirons, comme le prouve l'histoire, au despotisme militaire.*

« Tout le monde s'accorde à penser qu'*une république démocratique ne peut durer longtemps sans vertu publique.* Quand celle-ci est corrompue et que le peuple devient vénal, un chancre dévore les racines de l'arbre de la liberté, le fait dépérir et mourir.

« Priant le Dieu tout-puissant que votre postérité la plus reculée puisse continuer d'âge en âge, dans les siècles à venir, de célébrer l'anniversaire de la prise du fort Duquesne, en paix et en prospérité, sous la bannière protectrice de la Constitution et de l'Union, je suis votre très-respectueux ami.

« JAMES BUCHANAN. »

La même main qui a signé cette lettre a signé le message de 1858. Si cette lettre respire le patriotisme d'un grand citoyen, le message montre le sifflant derrière le président. Espérons que ces sages conseils prévaudront sur les inspirations de la politique officielle. Unissons, en terminant, nos espérances à celles qu'un autre ami dévoué des États-Unis, M. Brownson, a si noblement exprimées par ces paroles :

« Comme peuple nous avons la conviction que la divine providence nous a donné une mission importante, et nous a choisis pour travailler à produire dans le monde une civilisation plus avancée que celle dont il jouit. Nous nous regardons comme un peuple providentiel, comme un peuple qui a à remplir une grande destinée, une destinée *glorieuse pour nous et bienfaisante pour les autres*. C'est là un fait qui prouve des instincts généreux et une noble nature ; certainement il contribuera beaucoup à entretenir dans nos âmes de hautes aspirations, et nous mettra dans la nécessité de suivre les voies d'une ambition légitime. Nous nous croyons *le peuple de l'avenir*, et cette croyance servira beaucoup à faire de nous ce peuple. Il y a plus de portée qu'on ne le pense dans l'expression populaire : *destinée manifeste*. Nous avons une destinée manifeste, tous les peuples le voient et l'avouent, quelques-uns avec crainte, d'autres avec espoir ; *mais ce n'est pas précisément celle que supposent nos journalistes ou nos flibustiers*. Ces flibustiers peuvent bien, sans le savoir, préparer les voies de la providence. Il peut se faire que nous soyons appelés à étendre notre domination sur tout le continent d'Amérique ; mais c'est là peu de chose, c'est là un objet indigne de l'ambition d'un véritable Américain ; nous ne devons souhaiter cette domination qu'autant qu'elle favoriserait l'établissement du nouvel ordre social. La destinée manifeste de ce pays est beaucoup plus noble, plus élevée, d'un ordre beaucoup plus spirituel ; *c'est la réalisation de l'idéal d'une société chrétienne pour l'ancien et le nouveau monde*. »

Cet idéal est bien loin. Les États-Unis voient leur honneur diminuer à mesure que s'accroît leur territoire, la licence déshonorer de plus en plus la liberté ; ils deviennent en même temps le peuple le plus puissant du monde et le plus discrédité.

Channing s'écriait éloquemment à la fin de son beau livre sur l'esclavage :

« On dit que les nations ont leurs destinées..... que le Turc, stationnaire, doit succomber devant la Russie..... que les Indiens ont disparu devant les blancs, que la race mélangée, dégradée, du Mexique doit disparaître devant les Anglo-Saxons. Arrière ces vils sophismes ! il n'y a pas de nécessité pour le crime. »

Pour moi, je crois pourtant à ces destinées, mais je sais que les hommes et les nations ont sur la terre deux manières de grandir. On peut grandir et s'étendre, comme la lumière par ses rayons ou comme l'incendie par ses ravages, comme les nations chrétiennes par leurs bienfaits ou comme les hordes musulmanes par leurs rapines. L'histoire ne s'y trompe pas ; au progrès légitime, elle réserve le beau nom de *civilisation*, elle qualifie d'*usurpation* les violences ou les hypocrisies de la force ; elle voit dans l'une et dans l'autre la main de Dieu, mais elle ne confond pas la main qui châtie avec la main qui bénit le monde, les envoyés de la providence avec les fléaux de la justice di-

vine, les libérateurs avec les oppresseurs, la mission des peuples initiateurs avec l'invasion des barbares.

C'est aux Américains du Nord à choisir entre ces deux rôles. A mes yeux, le moyen suprême de sortir de la crise redoutable qu'ils traversent et de remonter la pente honteuse qu'ils descendent, c'est de rejeter avec énergie le poids, l'opprobre de cette monstrueuse faute originelle, l'esclavage au sein d'une république chrétienne.

Hélas! que de chemin en un demi-siècle!

L'homme croit qu'il peut manger le fruit défendu, puis passer le revers de sa main sur ses lèvres, et dire : C'est fini! *Quæ, abstergens os suum, dixit : non sum operata malum!* Ainsi parlait la femme coupable de l'Écriture. Non, non, il n'en peut être ainsi! Comme le bien, le mal est une semence d'où sort en peu de temps une effroyable et inévitable fécondité.

Résumons et comptons un à un tous les degrés déjà descendus :

En 1787, les fondateurs de l'indépendance ne consacrent pas même une syllabe à l'esclavage; en 1820, il faut déjà partager avec ce fléau le territoire de la patrie; en 1850, ce qui avait paru un triomphe<sup>1</sup> ne semble plus suffisant; on concède la loi des fugitifs<sup>2</sup> et le bill de Nebraska. Enfin, ce n'était pas assez que l'esclavage empoisonnât le Sud. La question envahit l'Union tout entière, domine partout dans le choix des fonctionnaires, dans les votes, dans la presse, dans la famille, dans l'élection à la présidence : la république tout entière devient pour ainsi dire l'esclave de l'esclavage. Le nombre des États à esclaves augmente, le nombre des esclaves est quadruplé; l'élève et la traite intérieure ont succédé à la traite extérieure, mais celle-ci vit encore, on la fait secrètement, on l'invoque publiquement<sup>3</sup>. Encore quelques pas

<sup>1</sup> Le compromis du Missouri a été présenté par des propriétaires d'esclaves, soutenu par eux, voté par eux, approuvé par le président Monroë et son cabinet dont M. Calhoun faisait partie. *Discours de M. Sumner.*

<sup>2</sup> Cette loi odieuse rend les États libres eux-mêmes complices et témoins des horreurs de l'esclavage. Le *New-York-Freeman's* citait récemment la vente d'un esclave et de sa famille, opérée au mois de novembre 1858, à Washington même, capitale de l'Union. Cet esclave, catholique, a été vendu à un planteur du Maryland; sa femme et ses trois enfants l'ont été à un pasteur méthodiste de la Louisiane. Ils ne se reverront plus sur terre.

<sup>3</sup> « Pour maintenir notre position, nous avons besoin d'avoir le travail à bon marché. Cela n'est possible que par un seul moyen, la reprise de la traite des esclaves. — « C'est une absurde sentimentalité que celle qui se pâme à l'idée de rendre légal ce commerce. » *Message du gouverneur de la Caroline du Sud*, novembre 1856.

Dans les premiers mois de 1857, sur dix vaisseaux pris et condamnés comme négriers, huit portaient le pavillon américain. (*Dépêche de lord Napier à M. Cass.*)

Cuba ne reçoit pas plus de 15 à 20,000 esclaves sur 100 à 150,000 exportés chaque année par l'Afrique. Où va le reste? aux États-Unis. (*Revue d'Édimbourg*, 1858, n° 220, p. 576).

dans cette voie funeste, et la décadence des États-Unis sera certaine, la séparation des États probable, la guerre civile possible. Les deux fractions d'un grand peuple de trente millions de chrétiens sont donc menacées de se séparer ou de se dévorer, et ils jouent leur honneur de peuple libre, leur destinée de grande puissance, l'avenir de la moitié du monde, pour le maintien d'une monstruosité, répudiée par la chrétienté tout entière. L'Évangile reste enfoui sous les balles de coton, et Washington, s'il renaissait, ne serait pas élu président de la république.

AUGUSTIN COCHIN.

# D'UN MOUVEMENT ANTIRELIGIEUX EN FRANCE

PREMIÈRE PARTIE.

---

Depuis la grande crise sociale et religieuse qui marqua les dernières années du dix-huitième siècle, l'état de l'Église en France n'a jamais été très-prospère. La popularité évanouie du clergé n'a plus reparu que dans une sphère étroitement limitée. La sainte cause qu'il défend, devenue étrangère au grand nombre, raillée par plusieurs, n'a trouvé de sympathie constante qu'auprès d'une minorité d'élite, dans des esprits justes, dans des cœurs simples et innocents, dans des âmes généreuses. Si par intervalle l'Église de France s'est relevée, victorieuse de ses épreuves, elle est retombée bientôt dans son premier état. Le catholicisme chez nous ressemble en quelque sorte à un malade revenu de bien loin, mais toujours languissant. La vie, qui a presque abandonné les extrémités, est sans doute puissamment concentrée dans les régions du cœur; mais, nonobstant, le malade ressent douloureusement toutes les influences contraires et pour ainsi dire jusqu'à l'effet des variations atmosphériques. Ils sont loin de nous, ces temps où la Religion, placée au-dessus des caprices de la multitude et du bon vouloir des rois, saintement indépendante des hommes et des choses, poursuivait majestueusement son cours comme les fleuves des grandes cités, ces calmes témoins de tant de révolutions.

L'irrégion en France se montre sous une double face, l'une dogmatique, l'autre sociale. Dans un pays pratique comme le nôtre, les théories, les systèmes ne font point leur apparition à l'état de spéculation abstraite et de produit pur de l'esprit. Ils sont le résultat d'une situation politique donnée, ils surgissent d'un milieu social et en reflètent le caractère; c'est un drapeau pour des intérêts coalisés, c'est l'arme dangereuse des passions. Cette observation est surtout justifiée par l'histoire de l'Église.

Un mouvement antireligieux semblable à celui que nous voulons constater est donc un événement essentiellement complexe. Avant d'exposer les doctrines au nom desquelles il se produit, il importe de considérer les faits qui le provoquent, d'en bien saisir et d'en analyser,

s'il se peut, les causes externes. Pour le faire plus sûrement, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les commencements du dix-neuvième siècle.

La fortune de l'Église de France s'est relevée deux fois et elle a décliné deux fois, en soixante ans, par l'effet de causes analogues.

Le catholicisme, réconcilié avec l'État par le concordat de Napoléon, commençait à reflleurir dans les premières années de la Restauration ; l'édifice religieux se relevait de ses ruines. Bien des passions s'étaient émoussées, bien des colères s'étaient refroidies au spectacle touchant offert par les vénérables survivants de l'ancien clergé revenus d'exil ou sortis des retraites profondes où ils s'étaient ensevelis pour exercer au péril de leur tête un ministère sacré. Ils avaient tant et si noblement souffert, ces confesseurs de l'antique foi, ces débris d'une vaillante et fidèle milice, ces prêtres blanchis dans l'exil, décimés par la guillotine ! En les voyant reparaitre, le cœur libre de toute amertume, dans une société qui les avait trahis et livrés, pasteurs dévoués à tous, rassemblant pieusement les pierres dispersées de l'autel, ne poursuivant qu'un but, ne nourrissant qu'une espérance, n'ambitionnant qu'un avantage, à savoir, la réconciliation des Français entre eux et celle des âmes avec Dieu, quel honnête homme, si grands que fussent ses préjugés, n'eût senti les armes lui tomber des mains et la haine s'effacer de son cœur ? Ils comprenaient si bien, ces saints confesseurs, la nécessité de la charité et de la tolérance chrétiennes, cette condition indispensable du succès de l'œuvre évangélique dans un pays irritable, susceptible comme le nôtre et ravagé par tant de haines ! Si alors une voix se fût élevée au nom de la religion pour raviver des souvenirs amers, pour jeter étourdiment à la face des hommes encore égarés des paroles acerbes, pour semer l'ironie, affecter la bonne humeur, rechercher les bons mots, certes, cette voix discordante et provocatrice eût été rappelée à la pudeur chrétienne par nos pères indignés.

Il existait dès 1814 un journal ecclésiastique, l'*Ami de la Religion*, rédigé par le savant et judicieux M. Picot. En matière politique il partageait les illusions de ses contemporains, et il ne fut étranger à aucune passion de son temps. Cependant on ne peut nier que l'esprit de prudence et de conciliation ne guidât ordinairement sa plume. La presse catholique a publié depuis des pages plus brillantes, mais non pas plus utiles. Le langage modéré de cet écrivain dont le souvenir vénéré demeure parmi nous était l'organe fidèle de l'Église de France ; et, si l'on veut relire ses écrits, on demeure frappé des exemples

que nous a laissés cet ancien clergé conciliant sans faiblesse, docte sans orgueil, zélé et mesuré, enfin éternellement regrettable.

Quelle sagesse dans les paroles suivantes : « Les auteurs de sectes ont tous été des hommes très-prononcés, qui trouvaient aussi, apparemment, que ceux qui n'avaient pas la même vigueur étaient des hommes mous. Dieu nous garde des gens ardents, des têtes chaudes et des caractères énergiques ! Ce sont ceux-là qui troublent le monde, qui enfantent ou propagent l'erreur, qui suscitent des guerres, et qui, dans les révolutions, se mettent à la tête des partis, soufflent la discorde, et se signalent par l'enthousiasme, l'entêtement et l'exagération<sup>1</sup>. » En 1814, lorsque le Père Lambert de l'Oratoire voulait réfuter les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du XVIII<sup>e</sup> siècle* (1806), M. Picot disait : « A lui permis d'écrire contre ces *Mémoires* ; mais rien ne l'autorisait à traiter l'auteur de cet ouvrage avec cette arrogance insultante qui trahit l'homme de parti. Il faut toujours être poli dans ses écrits, sans quoi la controverse sera un répertoire d'injures, et la littérature une halle. L'auteur des *Mémoires* aurait eu mille fois plus de torts qu'il n'en a eus qu'il ne donnerait pas à son adversaire le droit de lui montrer du mépris et de lui donner des épithètes grossières que le goût réproouve et que la charité condamne. Le Père Lambert a l'air d'un homme en colère. » Que disait le Père Lambert ? Hélas ! des choses répétées souvent en ce temps-ci. Il appelle les *Mémoires* « un sot livre, une triste rapsodie, un livre méprisable, un libelle ennuyeux ; et l'auteur un déclamateur sans bonne foi, un détracteur obscur et un misérable écrivain. » On n'était pas encore accoutumé à cette forme outrageante de la critique ; et le sens public protestait par une voix honnête.

Pendant que le clergé poursuivait sans bruit son œuvre de réconciliation, baptisait les adultes, validait les unions, catéchisait les enfants, et voué tout entier aux obscures, mais fécondes fonctions de son ministère, rapprenait au grand nombre le chemin oublié de l'Église, des hommes de génie posaient et résolvaient devant les intelligences d'élite les grands problèmes chrétiens. Leurs écrits immortels sont encore présents à nos mémoires ; ils ont nourri les esprits les plus fermes de ce temps-ci, affermi la foi, vengé le dogme catholique. Ce n'est point une témérité de dire que les de Bonald, les de Maistre, les Chateaubriand, les Frayssinous, apologistes providentiels, ont été, sous plus d'un rapport, les Justin, les Athénagore, les Tertullien du commencement de ce siècle, donnés par Dieu à la France le lendemain d'une persécution. Une simple observation rendra sensible la différence qui existe entre l'époque où florissaient ces vaillants athlètes

<sup>1</sup> *Ami de la religion et du roi*, vol. I, p. 81, 1814, 5 mai.

tes et la nôtre. En dehors du domaine de la foi, sur le terrain des opinions libres, chacun avait son système préféré. On différait dans des questions graves, et on ne s'accordait ni sur la liberté politique ni sur l'infailibilité du Souverain Pontife; mais on aimait à s'honorer mutuellement au milieu d'une inévitable diversité de pensées et de sentiments. On se gardait surtout d'user ses forces à s'attaquer sans profit. Tous les apologistes de ce temps ne s'exprimaient pas non plus avec une égale exactitude. On pouvait regretter dans l'exposition des doctrines, tantôt un vice de méthode, tantôt l'absence de la précision et de la rigueur théologiques.

Un théologien à la fibre susceptible eût trouvé là matière à d'interminables critiques. Mais nul alors parmi les amis de l'Église n'eût consenti à des exécutions fratricides. La pieuse sagesse de nos pères avait trop présentes ces paroles de l'Apôtre, ces conseils du ciel à une Église naissante ou mal affermie : *Ne contentiones, æmulationes, animositates, dissensiones, detractiones, susurrations, inflationes, seditiones sint inter vos.* « Qu'il n'y ait parmi vous ni dissensions, ni jalousies, ni animosités, ni querelles, ni médisances, ni méchants rapports, ni orgueil et ni troubles. » Prêt à reprendre la route de l'exil, prêt à monter à l'échafaud pour la défense de la foi, l'ancien clergé ne s'émouvait guère, au bruit des opinions. J'en atteste son haut esprit de convenance et son admirable bon sens; il se serait bien gardé d'amoindrir devant les ennemis communs, de décourager en secret, ou simplement d'affliger les nobles écrivains qui luttaient pour la grande cause catholique. On ne se faisait point alors comme un jeu malin de tirer soi-même sur ses troupes. Le clergé unanime tressait des couronnes aux valeureux champions de la foi; et nos saints évêques leur décernaient un éloge délicat. Cette justice publiquement rendue empêchait-elle le vigilant pasteur d'avertir en secret, de signaler les imperfections ou les fautes? Non. L'écrivain reconnaissant savait le prix des communications amies; et il reparaisait devant le public, plus correct, plus épris de la chaste vérité, ni amoindri ni suspect.

Plût à Dieu que la prudence, le désintéressement, la science, le génie, la sagesse, l'union, la charité des premiers jours eussent été préservés plus longtemps de l'altération et du mélange de tout élément moins pur! Peut-être nous serait-il donné aujourd'hui de contempler avec admiration le vieux tronc catholique orné de branches nouvelles, de rejetons vigoureux, couvert de fleurs et couronné de fruits!

Dieu ne le voulut pas; et la fortune de l'Église, parvenue à cette hauteur, déclina rapidement.

Pourquoi le grand mouvement catholique s'arrêta-t-il au moment

où il se généralisait ? Pourquoi l'horizon se chargea-t-il de nuages ? Dieu seul connaît les causes finales et des tempêtes qui bouleversent les mers et des révolutions qui renversent les empires. Le dernier mot de la philosophie de l'histoire est le secret de Dieu. Toutefois les événements ont leur instruction ; et les saintes Écritures nous invitent à en rechercher les leçons.

La monarchie, ébranlée par des causes qu'il ne nous appartient pas d'exposer, chercha autour d'elle un appui. Des amis imprudents eurent la pensée malheureuse de transformer la religion en étai politique, d'adosser le trône à l'autel. On le sait, la tentative ne réussit pas. La dynastie des Bourbons ajouta à ses propres ennemis tous les ennemis de l'Église. Et, par une double calamité, l'Église, à son tour, vit grossir le nombre de ses adversaires de tous les adversaires de la dynastie. Les Bourbons et la religion, qui pouvaient s'aider mutuellement et se rendre l'une à l'autre de grands services en vivant dans une amitié dévouée, mais indépendante, faillirent se perdre ensemble en confondant deux ordres de choses qui doivent, pour la force et la dignité de chacun, demeurer éternellement distincts. La monarchie fut considérée comme faisant les affaires du clergé avant celles de la France ; et la religion, compromise dans les esprits, sembla convertie en un instrument de règne. Le clergé, attaqué de toutes parts, assailli avec fureur et déjà gagné lui-même par le feu des passions politiques, abandonna son premier rôle de pacificateur, rôle devenu impossible le jour où la monarchie lui avait ravi le bénéfice de la neutralité. Gardons-nous aujourd'hui d'être trop rigoureux pour ce clergé : il subissait des entraînements irrésistibles. On répétait alors de toutes parts et l'on s'était accoutumé à croire que la chute des Bourbons entraînerait celle de la religion. Peu de gens, il faut le dire, avaient assez de perspicacité, de sang-froid, de confiance dans leur pays, d'espoir dans la Providence, pour se soustraire à cette opinion. Le prêtre, par devoir de conscience, se fit champion politique.

Dès 1815, ces illusions avaient porté leurs fruits, et M. de Montlosier dans l'ouvrage intitulé : *De la Monarchie française depuis le retour de la maison de Bourbon jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1815*, pouvait dire : *le peuple français déteste les prêtres*. Et il ajoutait : « *La haine du prêtre vient, non de leur hypocrisie, non de leur conduite privée, car leurs mœurs sont en général très-honorables. Elle prend son origine, d'un côté, de leur tendance à envahir toute la vie, d'un autre côté, du spectacle de leurs efforts pour joindre aux moyens spirituels tous les moyens humains à l'effet de parvenir à cet envahissement.* » Cette haine du prêtre était constatée par M. Picot lui-même : « Il faut l'avouer avec quelque honte, disait-il, mais on ne peut se le dissimuler, qu'il existe aujourd'hui dans une certaine classe une antipathie marquée pour

les prêtres. » Pourquoi cette haine : M. Picot en assigne plusieurs raisons ; mais il n'oublie pas de dire : « On vit dans les prêtres l'appui naturel de l'autel et du trône ; de là la guerre qu'on déclara au sacerdoce. » (Page 22, vol. V.)

Un trouble indicible gagna le clergé. Non-seulement le journalisme religieux, mais encore trop souvent la chaire, devinrent les échos de l'irritation et de la passion. La science ecclésiastique elle-même cessa d'être limpide, austère, calme, large, sympathique, elle devint, amère, exclusive, étroite, impossible. Elle trouva dans l'abbé de la Mennais un organe qui correspondait aux dispositions malades des esprits. Le prêtre breton, aux applaudissements enthousiastes du jeune clergé, s'engagea dans la voie périlleuse des exagérations au bout de laquelle il allait se rencontrer face à face avec le schisme, l'hérésie et l'apostasie, n'ayant, s'il ne voulait revenir sur ses pas, que le choix de l'une de ces trois issues. On sait ce qu'il préféra. M. de la Mennais, dans le but d'exalter la foi, niait la raison individuelle. Il se montrait plus royaliste que le roi, plus catholique que le pape. C'étaient cependant ces exagérations qui, selon ses partisans, allaient sauver la royauté et ramener le monde converti aux pieds du vicaire de Jésus-Christ. Que de colères suscitaient contre eux les plus vénérables membres du clergé<sup>1</sup>, qui avouaient ne rien augurer de bon, ni du système philosophique, ni du zèle singulier, ni des airs superbes de ce nouveau père de l'Église, de ce brillant écrivain, de ce controversiste admirable, au style triomphant, inimitable, de cet athlète enfin qui, dans son amour du saint-siège, ne prétendait être que le bras du pape, pour exécuter tous ses ennemis, gallicans, incrédules, hérétiques, etc., que son fils respectueux, prêt au moindre signe venu de Rome à parler ou à se taire, à prendre ou à laisser la dictature, plus heureux mille fois si on lui permettait de se confiner dans quelque angle obscur pour s'y livrer toute sa vie à la composition de livres pieux, et donner satisfaction entière aux besoins très-impérieux de sa piété ! — Un jour vint cependant, qui d'entre nous ne se le rappelle avec douleur ! où l'ardent royaliste, l'ultramontain fidèle, le père de l'Église enfin, abandonna à la fois le trône, la tiare et Jésus-Christ lui-même : tant est caduc, tant est trompeur, l'appui offert par les esprits extrêmes ! Un imposteur est plus méprisable, un zéléteur de ce genre est plus dangereux. Ce dernier ne trompe autant les autres que parce qu'il s'est trompé le premier lui-même, il ne présente aux lèvres d'autrui la liqueur enivrante qu'après en avoir été la première victime.

<sup>1</sup> Le P. Rozaven, par exemple, et l'abbé Boyer, membre de la communauté de Saint-Sulpice.

Il est remarquable que cette disposition à l'exagération se rencontre surtout chez ceux dont une partie de la vie s'est accomplie loin de l'Église, chez ces chrétiens jeunes ou vieux, que la grâce a renversés sur le chemin de Damas, dans cette classe d'esprits qui, sans avoir l'humilité de saint Paul, n'ont jamais passé par l'épreuve d'un doute méthodique quelconque, et n'ont jamais vu au fond de leurs propres pensées. Leur conviction est le fruit du sentiment. C'est l'ébullition de l'imagination soumise à l'action d'un foyer affectif très-ardent. La foi, les ferveurs d'une piété naissante, le contact d'un monde nouveau, des impressions dont on n'avait point eu jusqu'ici l'idée, toutes ces choses créent pour ainsi dire au néophyte une seconde jeunesse. Rien n'est aussi touchant que la conversion d'une âme sincère et candide, et rien n'est plus fêté dans le monde catholique. Les faveurs, les applaudissements, l'admiration, entourent l'enfant prodigue revenu de très-loin sous le toit de sa mère. La reconnaissance pour les hommes s'ajoute, dans cette âme émue, à la reconnaissance pour Dieu. On veut être utile à la nouvelle cause qu'on a embrassée. On agit, on écrit. Si cette activité se tourne vers les ouvrages légers de l'esprit, on y aura une grande supériorité, une couleur, une chaleur, un mouvement incomparables. Les écrits d'un fanatique ont la fièvre. Ses pensées sont empourprées, pour ainsi dire. Les hommes inexpérimentés ou passionnés, la jeunesse, les partis, prennent ces symptômes morbides pour les signes du génie. Mais que la fièvre vienne à tomber, que le désaveu vienne à frapper l'écrivain adulé et triomphant; alors l'enthousiasme s'évanouit, la chaleur affective se dissipe. On se trouve en présence d'une doctrine dont on n'avait pas aperçu les ténèbres ni sondé les abîmes. Le doute se glisse dans l'âme, fermente, s'échauffe, éclate. Le fanatique a franchi d'un bond l'espace qui sépare deux extrêmes : il était absolutiste, il est devenu démagogue; il était catholique ultramontain, il s'est fait rationaliste, panthéiste, athée. Sa raison, comme son cœur, se brise dans les luttes d'une pensée désordonnée. Honteux de lui-même, la tête affaiblie, il meurt indifférent ou sceptique. Cette suite de phénomènes pourrait s'appeler la *néophytalgie*, maladie des esprits fréquente à une époque critique. Aussi saint Paul ne voulait-il point qu'on élevât le néophyte à l'épiscopat : *non neophytum*. Ceux qui, selon le grand apôtre dont le génie ne fut pas timide, devaient gouverner l'Église étaient ordinairement les anciens, *seniores*, les hommes blanchis dans les travaux de l'apostolat, les évêques

Les fautes multipliées du clergé rallumèrent contre lui des haines éteintes, nourrirent des colères formidables. La populace soulevée, après avoir jeté à la Seine les débris du palais de l'archevêché de Paris, menaçait le clergé français tout entier. En ce moment pesait sur l'Église de France, dans la plupart des grandes villes, dans la plupart des

petites, et souvent jusqu'au fond des hameaux, une impopularité manifeste. La Providence la sauva. A ce bienfait s'en joignit un autre : Dieu avait enseigné une première fois au clergé, par le langage des faits, à quelles conditions l'Église s'élève et par quelles fautes elle décline dans nos sociétés modernes. La première leçon dura les trente premières années de ce siècle ; la seconde va commencer.

## II

Éprouvé sous la main sévère de Dieu, le clergé de France ne désespéra point de l'Église. Il prit une attitude humble, mais digne, il revint à son rôle conciliateur, à sa vie laborieuse et cachée. Tel on l'avait vu au retour de l'exil, tel il parut au lendemain de 1850. Jamais l'épiscopat français ne montra plus de sagesse et plus de véritable grandeur. Les instructions qu'il adressa au clergé avaient un même esprit, une même pensée : elles respiraient la foi confiante et généreuse ; on n'y découvrait ni faiblesse ni témérité ; on y sentait des âmes sûres d'elles-mêmes, calmes au milieu de la douleur, prêtes à tout, à vivre pour réparer les ruines de l'Église, ou à mourir pour les féconder par leur sang.

Dès le 11 août 1850, Mgr l'archevêque de Paris, ne trouvant en son cœur ni amertume ni colère, mais cette douce charité qui devait un jour triompher de ses plus ardents ennemis, adressait une circulaire à MM. les curés pour les inviter à faire célébrer un service pour ceux qui avaient péri dans les derniers jours de juillet, et à faire une quête générale pour le soulagement des familles pauvres de ceux qui étaient morts ou qui avaient été blessés dans les trois journées, ajoutant que, *dans l'asile que les pauvres, les malades ou les infirmes lui ont offert pendant la tempête, il a pu calculer avec douleur le nombre des victimes.*

Mgr l'archevêque de Tours donnait à son clergé ces conseils salutaires : « Ne prenez aucune part aux discussions politiques, et ne vous passionnez pas comme les enfants des hommes pour des intérêts qui seraient étrangers à la mission spirituelle dont vous êtes chargés. Prenez garde qu'en associant imprudemment des pensées profanes aux maximes saintes, pures et innocentes de la religion, vous ne la rendiez le jouet de tous les intérêts et de toutes les passions humaines... La patience, la prière, sont les armes qui conviennent aux ministres de la religion. Ils doivent n'ouvrir la bouche que pour prêter à tous des paroles de consolation et rendre la religion aimable à ceux qui ont

le malheur de la méconnaître, respectable à ceux mêmes qui voudraient l'outrager. »

Mgr l'Évêque de Strasbourg écrivait à ses prêtres : « Notre ministère, vous le savez, est inséparable d'un esprit de douceur et de paix. Le zèle même n'est que la charité en action. *Notre règle de tous les temps* est de nous interdire les paroles qui pourraient offenser et aigrir. » Le prélat exhorte à prier pour les personnes constituées en dignité, et à entretenir l'union parmi les habitants, quelle que soit d'ailleurs la différence de leurs opinions religieuses ou politiques.

MM. les évêques de Troyes, d'Angers, MM. les Vicaires capitulaires d'Avignon, etc., faisaient des recommandations analogues à leur clergé, dès le lendemain de la révolution de Juillet, alors que beaucoup d'ecclésiastiques, prêtres ou évêques, avaient été obligés de fuir ou de se cacher, alors que l'on pillait les évêchés, les séminaires, les communautés.

Dès le mois d'octobre 1850, nous trouvons dans le journal *l'Ami de la religion* la déclaration suivante :

« À l'exemple des premiers fidèles, les chrétiens peuvent dire qu'il n'y a point parmi eux de partisans de Niger, d'Albin et de Cassius... Ils ne demandent aux rois de la terre qu'une vie tranquille, afin de pratiquer les vertus qui leur donnent l'espérance d'une vie meilleure et de biens plus durables. »

Enfin Mgr l'archevêque de Sens dictait ces prescriptions : « Évitions avec soin les discussions politiques ; vu la disposition des esprits, elles ne peuvent qu'enfanter la division et le désordre. Voyons dans les événements les dispositions de cette Providence, qui, maîtresse de l'univers, le fait mouvoir à son gré. Contentons-nous de demander au Seigneur que sa volonté s'accomplisse pour ses plus grandes gloires et notre salut. »

La lecture de ces lettres pastorales et de tant d'autres, dont nous voudrions ici reproduire les paroles, nous transporte quinze siècles en arrière dans l'histoire de l'Église, au lendemain d'une persécution. On y sent je ne sais quel désir trompé, mais subsistant du martyre. La milice sainte de Jésus-Christ, et à sa tête Mgr de Quelen, dont la mémoire bénie grandit encore, était armée pour le combat : elle fit reculer ses ennemis, tant il y avait de force dans la majesté calme de cet évêque, renonçant de bon cœur aux faveurs de cour dont il avait senti le poids et l'éclatante misère, mais intraitable, invincible pour défendre sa propre dignité, et prêt mille fois à mourir pour la vérité catholique confiée à sa garde. Ce n'étaient point de vaines paroles ; et personne n'en doutait. C'était le temps où l'archevêque de Paris allait à l'Hôtel-Dieu respirer, pendant de longues journées, les miasmes léthifères des salles encombrées de cholériques. On savait qu'il eût avec autant de douceur

marché au martyre. On accorda la paix à l'Église, non pas par pitié, mais comme on la conclut entre puissances. Sans doute, le clergé n'avait point pour lui la force; s'il se fût montré un seul instant provocateur, il eût été infailliblement écrasé; mais il triompha par ce mélange de fermeté et de conciliation, de force et de douceur, par ce désintéressement, cette humilité, cette abnégation que la religion seule inspire. Il n'arracha point les armes à ses ennemis, mais ceux-ci les déposèrent eux-mêmes. On ne saurait dire combien le prêtre grandit promptement dans l'estime des populations calmées, par la déclaration qu'il fit de rester étranger à toute préoccupation politique, par le devoir qu'il s'imposa de pratiquer une franche neutralité, par l'activité, l'intelligence, la discrétion dont il fit preuve en organisant, partout où il pouvait, des œuvres de charité, en ouvrant des asiles, des ateliers, des écoles; par le zèle qu'il déploya à instruire, à consoler, en un mot par le simple exercice de son pieux ministère,

La tempête qui avait brisé le trône avait apporté à l'Église un avantage d'un prix inestimable : l'indépendance du pouvoir politique. Cette indépendance ne fut point absolue : à ce degré, elle n'eût été avantageuse ni au clergé ni au pouvoir. Mais telle que la Providence la fit elle brisait les chaînes politiques qui reliaient trop étroitement le trône à l'autel; elle détruisait une solidarité dangereuse entre l'un et l'autre, en un mot, elle affranchissait l'Église.

Le clergé s'empressa de profiter de la liberté pour entrer plus résolument que jamais dans les voies de l'abnégation et du désintéressement, les seules, selon nous, qui soient capables dans les sociétés modernes, de conduire l'Église au triomphe de la sainte cause qu'elle a mission de défendre. A plusieurs égards ces voies sont nouvelles.

Depuis Constantin jusqu'à la Révolution française, l'Église, par le fait de la reconnaissance des rois et des peuples, avait été comblée de privilèges et entourée d'immunités. A l'exemple du Christ qui veut sa Mère, au plus haut du ciel, environnée des hommages des anges et des saints, les nations chrétiennes avaient rivalisé de zèle pour honorer l'Église leur mère et lui faire, dans la société, une place d'honneur, une condition exceptionnelle qui l'exemptait de la plupart des charges de l'État et lui donnait double droit à tous les avantages. Il avait semblé bien dur au clergé de 89 de renoncer à un ordre de choses consacré par le droit public et par le temps. Mais la Révolution l'y avait contraint; et le pape lui-même crut nécessaire, à l'époque du concordat, de sanctionner ce renoncement.

La perte définitive des grandes richesses appartenant aux églises, aux évêchés, aux chapitres, aux couvents, etc., l'abandon des dîmes, la cessation d'une foule d'exemptions précieuses en elles-mêmes, avaient été, sous l'Empire, l'objet de beaucoup de doléances secrètes.

La Restauration raviva les regrets; et peut-être éveilla-t-elle l'espérance de quelque retour au régime ancien. En voyant la noblesse chercher à se reconstituer des privilèges, comment le clergé n'eût-il pas songé à revendiquer de son côté quelques-uns des avantages perdus? Ses vœux furent déçus. La Restauration, loin d'y céder, restreignit la liberté d'enseigner, exclut les Jésuites de l'enseignement, maintint les rigueurs législatives concernant les ordres religieux, et ne révoqua pas une des entraves des articles organiques. S'il était resté encore quelque ombre d'espérances illusoires, la révolution de Juillet aurait achevé de les mettre à néant.

Dieu avait ses desseins. Pauvre et dépouillée, l'Église du dix-neuvième siècle ressemblait mieux à la primitive Église et pouvait plus aisément s'élever à ses vertus. Le clergé comprit l'appel de la Providence et y répondit.

Jusque-là on n'avait, en général, rien trouvé de plus désirable pour le clergé que les immunités, les honneurs officiels, la prépondérance, les grandes richesses pour elle et pour les pauvres. Mais voilà que tout à coup un clergé se trouve unanime à ne réclamer rien, si ce n'est le droit commun, les franchises de la charité, de la prédication et de l'enseignement. Point d'immunités, plus de privilèges, mais la liberté : tel fut le cri de ralliement et la devise des catholiques en France. — Une pléiade d'orateurs sacrés, le P. Lacordaire, Mgr Cœur, le P. Ravignan, etc., se firent pour le peuple et pour la jeunesse les vulgarisateurs de ces nobles idées de dévouement, de renoncement et de désintéressement. La tribune politique les proclama devant le pays. Qui ne se souvient avec bonheur de ces discours à la fois étincelants de verve et puissants de logique, de ces paroles généreuses de M. de Montalembert, qui, après avoir ému Paris, s'en allaient réjouir au fond de son presbytère l'humble curé de campagne, et révéler au catholique trop abattu les forces vives que le christianisme puisait dans les principes nouveaux des sociétés? Des philosophes chrétiens comme Mgr Gerbet, des théologiens comme les abbés Maret et Balmès, des historiens comme Ozanam, des savants comme le cardinal Wiseman, chacun suivant son génie et dans la sphère qui lui était propre, travaillaient avec ardeur à démontrer l'harmonie de la raison et de la foi, de la science et de la religion, la conciliation du catholicisme avec les libertés modernes. Ce fut l'époque de toute une série de travaux mémorables dont il serait superflu de faire ici l'énumération. Ce serait oublier un des éléments régénérateurs de ce temps que de passer sous silence la création de ces catéchismes de persévérance puissamment et ingénieusement organisés par Mgr Dupanloup, attrayantes écoles où tant de jeunes filles puisèrent cette foi qui les a rendues des mères de famille admirables, on pourrait presque dire des apôtres de

la vérité, rivales des saintes femmes de la primitive Église. Un publiciste, M. Nettement, appréciait ainsi la situation tout entière :

« Le clergé demeura sur son terrain, affranchi de toute solidarité politique, dans la plénitude de sa liberté morale, non pas dans cette attitude d'opposition révolutionnaire et en même temps de prétentions théocratiques qu'avait voulu faire prendre M. de la Mennais, mais dans une union étroite et obéissante avec le Saint-Siège, et dans une attitude de fermeté et d'indépendance à l'intérieur qui fit tomber bien des ombrages et prévint bien des périls. Ce fut là le résultat de la polémique remarquable soutenue avec éclat par monseigneur Parisis pour établir la compatibilité des doctrines de l'Église avec les institutions représentatives et les libertés revendiquées par les sociétés modernes, le résultat de la conduite tenue et du langage adopté par l'épiscopat tout entier, comme des discours de M. de Montalembert et des autres orateurs dévoués à la même cause, aidés par les efforts de tous ceux qui partageaient la même foi religieuse. On ne saurait trop admirer la confiance renaissante dans le principe catholique, l'ardeur à accepter le combat contre les doctrines contraires, la certitude de vaincre, le prosélytisme puissant, qui furent le caractère de ces luttes.

« Comme il faut être juste envers tout le monde, il importe de le reconnaître, c'était la ligne de l'*Avenir*, mais modifiée, corrigée et rectifiée, depuis et d'après les censures du Saint-Siège, qui aboutissait à ce but. » (*Hist. de la littér. sous la mon. de Juillet*, 2<sup>e</sup> vol.)

Non-seulement les discours de la Chambre des pairs et les écrits des publicistes catholiques n'étaient point alors soupçonnés d'hétérodoxie, non-seulement ils étaient applaudis de la foule, mais l'approbation et l'encouragement descendirent d'en haut.

Sa Sainteté le pape Pie IX écrivait à M. le comte de Montalembert, à la date du 16 mars 1848, un bref dont le contenu se rapporte aux discours mêmes dont nous parlons.

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

« Pendant que nous nous disposions à vous exprimer notre satisfaction de l'hommage par lequel vous avez voulu témoigner votre dévotion à ce siège apostolique, des événements considérables et imprévus ont changé la face de la France. Nous remercions vivement le Seigneur, dans l'humilité de notre cœur, de ce que dans ce grand changement aucune insulte n'ait été faite à la religion ou à ses ministres. Nous nous complaisons dans la pensée que cette modération est due en partie à votre éloquence et à celle des autres orateurs catholiques qui ont rendu notre nom cher à ce peuple généreux. »

Le clergé alors se montrait unanime. On ne pressurait point en ce temps-là, au nom de l'orthodoxie, les discours ni les écrits des catholiques pour en faire sortir ce que leurs auteurs n'avaient point voulu y mettre. Il y avait tout au plus çà et là dans la presse, sur les bancs des Chambres, dans les chaires de l'Université, des hommes qui, étonnés de ce qu'ils lisaient et de ce qu'ils entendaient, émettaient des doutes sur la sincérité du mouvement catholique. Plusieurs n'y voyaient qu'une tactique. Cet appel à la raison, à la science, à la liberté, leur semblait un fait bien nouveau dans l'Église. Mais ces hommes-là, tous le savaient, étaient des ennemis. Pour lever tous les doutes, les évêques se prononcèrent, et il suffit ici de rappeler les fermes écrits d'une des gloires de l'histoire de France, de Mgr Affre, le glorieux martyr. Les doutes injurieux, à la fin, se turent devant les mandements que chaque jour il multipliait. Rome elle-même parla : Pie IX intervint. Ce pontife généreux, payé hélas ! d'une noire ingratitude, n'adopta-t-il pas en 1847 plusieurs de nos grands principes politiques et de nos institutions sociales ?

Pie IX organisa sur une base libérale les municipalités romaines par le *motu proprio* du 1<sup>er</sup> octobre 1847. Par un autre *motu proprio*, en date du 14 octobre 1847, il avait réglé l'organisation de la Consulte, cette institution représentative, *civica rappresentanza*, dont le cardinal Altieri disait à Pie IX, dans un discours solennel : « L'institution de la *Consulte* est le plus grand des bienfaits que Votre Sainteté ait accordés à son peuple. Par elle, vous avez enfin fait participer les laïques à l'administration de la chose publique, et vous lui avez donné une de ces fermes garanties qui ne compromettent en rien les conditions essentielles du gouvernement pontifical. »... « Nous ferons en sorte que l'*Égalité civile et l'uniformité* soient introduites dans toutes les parties de la loi nouvelle. *Procureremo che la giustizia e l'eguaglianza civile e l'uniformità siano in tutte le parti di essa introdotta.* » Le cardinal, en parlant des institutions libérales promises et espérées, terminait par ces paroles :

« Parmi nous, c'est la première autorité et la plus respectable de toutes qui nous veut initier aux progrès que réclame la civilisation... Elle nous guide vers ce but suprême qui est le règne de la justice et de la vérité sur la terre. »

Il importe de conserver à l'histoire ce fait considérable, que le pape était entré dans les voies libérales spontanément et avant la pression exercée sur lui par les événements de 1848.

Enfin, le 14 mars 1848, lorsque rien n'enlevait encore au Pape la liberté morale de ses actes, Pie IX donna le *Statuto fondamentale* pour le gouvernement temporel des États de l'Église.

Il établissait deux chambres représentatives et délibérantes, *l'alto*

*consiglio*, et il *consiglio dei Deputati*, l'égalité civile, la liberté politique de la presse, l'inamovibilité dans l'ordre judiciaire après trois ans de fonctions, l'égalité répartition des impôts, etc., etc.

Alors vint un moment solennel dans l'histoire, où la société libérale issue de la Révolution et l'Église éternelle du Christ furent bien près de s'entendre. Les grands obstacles semblaient avoir disparu. Le catholicisme, paraissait-il, n'excluait aucun des éléments essentiels de la société moderne. Il ne méconnaissait ni les droits légitimes de la raison, ni les progrès de la science, ni le principe de la liberté politique, de l'égalité civile et de la liberté religieuse. La France semblait le comprendre. Les préjugés tombaient.

Les catholiques gagnaient évidemment beaucoup de terrain.

M. de Montalembert, à la veille des élections de 1846, s'exprimait ainsi : « Il y a trois ans, nul ne pouvait prévoir le chemin qui devait se faire parmi nous en si peu de temps. Alors un sentiment de tristesse, de défiance, de découragement, dominait les cœurs... En est-il de même aujourd'hui? Non, certes. Et si quelque chose peut secouer la torpueur d'un grand nombre de catholiques, ce doit être à coup sûr le spectacle des résultats incroyables qui ont été obtenus.

« Je résiste à l'envie bien naturelle de résumer ici tout ce que le catholicisme a gagné depuis 1800, quand le dix-neuvième siècle s'ouvrit sans pape et quand les géôliers de Pie VI, mort dans l'exil et la captivité, proclamaient la fin de la superstition pontificale; depuis 1810, quand Pie VII était prisonnier de Napoléon; depuis 1820 et 1830, quand la cause de l'Église paraissait irrévocablement liée à celle des monarchies absolues. Je me tais sur l'incomparable restauration qui s'est opérée au profit de la vérité catholique dans le domaine de l'histoire, de l'art, de la poésie et de la science. Je me tais sur la renaissance de l'Irlande, sur la constitution de la Belgique, etc... Mais, je le demande à tous les chrétiens sincères, à tout homme de bon sens : n'eût-il pas cru rêver si on lui avait dit, en 1840 ou même en 1845, qu'au bout de deux ou de trois ans, on verrait la question religieuse devenir la plus vitale et la plus flagrante des questions, se frayer un chemin à travers tous les dédains, toutes les distractions, tous les intérêts, et entrer triomphalement dans le domaine des faits, de la pratique des affaires? »

Enfin, on pouvait croire que les préliminaires d'une paix durable étaient signés lorsque la liberté d'enseignement venait à la suite de la liberté des conciles. L'Église avait reçu les hommages de l'émeute inclinée. Au milieu du renversement de tous les pouvoirs, la croix relevée avec respect avait été portée en triomphe. Que l'on pense ce qu'on voudra, que l'on raille, si l'on veut, les sympathies respectueuses du peuple en 1848 : ces sympathies sont perdues, et ceux à qui elles ont

déplu peuvent s'assurer que de longtemps ils n'en verront le retour. Il suffit de reconnaître que, dans cet embrassement du clergé et du peuple, aussi bien que le clergé, le peuple fut sérieux. Ne dites point qu'il fut naïf; il est en ce moment déjà trop porté à le croire.

Au moment solennel des élections de 1848, les évêques de notre vénérable Église de France s'attachèrent à montrer qu'ils adhéraient à la constitution que la France allait baser sur le principe des plus larges libertés. Nous ne pouvons citer toutes leurs lettres circulaires. Nous sommes, il est vrai, assez éloignés de cette époque par les institutions, mais nous en sommes encore assez près par le temps pour que cette citation complète ne soit pas nécessaire. Contentons-nous des fragments suivants pris au hasard parmi les lettres circulaires de NNgrs les Evêques à leurs curés.

« Prions Dieu, disait Mgr d'Aix, de faire triompher partout les principes d'ordre, de *liberté*, et de justice... que Jésus-Christ a le premier inaugurés, et que son auguste vicaire sur la terre, notre immortel Pie IX, proclame de nouveau au milieu des applaudissements de tous les peuples... Nous ne voulons tous qu'une même chose, l'ordre, *la liberté*, » etc...

Mgr d'Angoulême : « Nous demanderons à Dieu que les élus de la nation aient la probité politique, l'intelligence et la fermeté nécessaires pour réaliser d'une manière complète, dans notre future constitution, la devise qui proclame pour tous *la liberté, l'égalité, la fraternité*, devise éminemment chrétienne à laquelle la nation tout entière se rallie avec bonheur et qu'elle adopte comme un symbole béni d'ordre, d'union et de force. »

Mgr de Digne : « Voici le programme que devra souscrire tout candidat qui voudra être assisté par vous : 1° liberté de conscience et des cultes... 4° liberté de la presse et de la parole, etc. Toutes ces libertés sur les plus larges bases. »

Mgr de Viviers exprimait la ferme espérance que le gouvernement ne s'écarterait pas de la ligne de conduite que résume la fameuse devise : *liberté, égalité, fraternité*. « Nous n'ignorons pas, ajoutait-il, qu'à une époque, qui n'est pas encore bien éloignée, ces grands principes qui répondent aux plus nobles instincts de l'humanité furent détournés de leur véritable sens... Ce sens est un motif de plus pour que les hommes investis du pouvoir s'efforcent... de restituer à ces saintes maximes leur signification chrétienne et tout évangélique... » « Nous vous invitons donc, écrivait le même évêque à ses curés, à prouver dès maintenant au gouvernement établi que nos paroles n'expriment pas une vaine et trompeuse promesse... »

Enfin est-il nécessaire de citer les fameux cas de conscience de Mgr Parisi à propos des libertés exercées ou réclamées par les catho-

liques, où le docte prélat démontrait l'accord de la doctrine catholique avec la forme des gouvernements modernes?

Rappelons seulement une des solutions fournies par le savant évêque. Le prince pourra accorder la liberté des cultes, quand il le trouvera expédient, parce qu'il n'est pas nécessaire à l'Église de jouir seule de la liberté civile. Souvent même il le devra, parce que la liberté et une protection spéciale accordée à l'Église seule constituent un privilège, et que tout privilège, toute loi exceptionnelle établie en sa faveur, est de nature à la rendre odieuse, comme le prouve l'histoire.—Nous croyons analyser rigoureusement le premier chapitre de la sage et conciliante brochure. Les lettres circulaires de NNgrs les Évêques, qui furent des actes, détruisirent les opiniâtres résistances que les catholiques n'avaient pu vaincre sous la monarchie de Juillet.

La France, qui avait salué avec enthousiasme les premières réformes de Pie IX, continuait toujours à admirer la générosité de l'âme du noble pontife; mais les catholiques mêlaient de grandes inquiétudes à leur admiration, inquiétudes, hélas! trop justifiées! Le 15 novembre 1848, un peuple ingrat, sans consistance comme sans courage, abdiquait entre les mains d'une troupe d'émeutiers et d'assassins, venus de tous pays. Le sang du malheureux Rossi rougissait le seuil de la Chambre des députés, et Rome entraît en pleine révolte. Le 26, Pie IX s'embarquait pour Gaëte! Alors l'élan de la France et de ses représentants fut unanime. Délivrer le pape et le conduire au milieu de nous pour consoler son cœur par le spectacle de l'amour et du saint enthousiasme de la France, telle fut la pensée de tous. L'assemblée sanctionna, par un vote, le désir universel, et le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, écrivit au malheureux Pie IX une lettre admirable déjà publiée dans ce recueil. L'assemblée tout entière, sans distinction d'opinion, se disposait à accueillir l'illustre fugitif avec enthousiasme. Le ministre de l'instruction publique, M. Freslon, s'était mis en route pour aller au-devant de lui, et plus de 150 membres de l'assemblée s'étaient fait inscrire pour aller jusqu'à Marseille le saluer à son débarquement.

Pie IX, ému en présence de ces démonstrations généreuses, oubliait un instant ses malheurs, et écrivait au général Cavaignac :

« Mon cœur est touché, et je suis pénétré de reconnaissance pour l'élan spontané et généreux de la fille aînée de l'Église qui se montre si empressée et déjà en mouvement pour accourir au secours du Souverain Pontife.

« L'occasion favorable s'offrira, sans doute, à moi de témoigner en personne à la France mes sentiments personnels, et de répandre de ma propre main sur le sol français les bénédictions du Seigneur, de même

qu'aujourd'hui je le supplie, par ma voix, de consentir à les répandre avec abondance sur vous et sur toute la France.

« Donné à Gaëte, le 7 décembre 1848.

« PIUS PP. IX. »

Les exclusions prononcées contre les ordres religieux d'hommes devinrent lettre morte; et les Jésuites rentrèrent dans une carrière qui leur était depuis longtemps fermée, libres, s'ils le voulaient, de couvrir la France de leurs florissants collèges : indice évident de l'apaisement des passions. L'Église avait définitivement conquis de nombreuses sympathies dans la jeunesse. Au nom de quels principes ? Il suffit de répondre que Lacordaire avait fondé les conférences de Notre-Dame, et qu'Ozanam avait établi la société de Saint-Vincent de Paul. La jeunesse française, jadis victime d'un respect humain énervant, était ralliée autour du drapeau catholique; et chaque année encore la retrouve recueillie et sympathique autour de la chaire de l'éloquent successeur des Lacordaire et des Ravignan.

Ainsi s'est relevée pour la seconde fois depuis soixante ans la fortune de l'Église de France.

La question est de savoir maintenant si le mouvement ascensionnel continue, ou si nous assistons à un déclin.

Notre opinion n'est point douteuse; mais, quelle que soit celle de chacun, tous conviendront que ce qui se passe sous nos yeux depuis quelques années sollicite une attention sérieuse et mérite d'être médité.

Non-seulement se multiplient les agressions dirigées contre le clergé, mais encore les attaques contre tout ce que les catholiques vénèrent davantage, contre le Père des fidèles, contre nos saints livres, en un mot contre les croyances fondamentales du christianisme. Ces hostilités nouvelles des politiques, des philosophes, des littérateurs, des moralistes, des philologues, se produisent avec un tel ensemble au sein des partis les plus habitués à se combattre, avec une telle entente et avec une telle persistance, que l'on n'est pas téméraire en y voyant l'indice d'un changement considérable survenu dans l'opinion. Les journaux quotidiens ont fait écho aux recueils mensuels, et telle feuille, ordinairement plus réservée, s'est honorée d'une complicité patente avec les assaillants : elle n'a pas précisément fourni des troupes à l'ennemi du christianisme, mais elle a paru enchantée de le loger en passant.

Le mouvement catholique, qui a son point de départ dans les années qui ont suivi 1830, est-il donc absolument arrêté ? Il se continue, nous l'espérons, au sein des classes moyennes, au milieu d'une bour-

geoisie jusque-là immobilisée dans ses préjugés anticléricaux, et opiniâtrement rebelle à l'action du clergé. Les établissements charitables prospèrent, et beaucoup d'entre eux sont en pleine floraison. Mais ce qui nous paraît non moins incontestable, c'est que le progrès religieux a cessé à la fois, et dans les régions aristocratiques de l'intelligence et dans les couches profondes de la société. Le scepticisme et, disons le mot, l'athéisme se prononcent dans les régions de la science, tandis qu'une haine brutale du prêtre se déclare en bas. Ne soyons pas aveugles; ne contestons pas les faits. La dissimulation d'un mal l'envenime, sa recherche aide à le guérir. La sagesse s'éclaire, prévoit, avise. Eh bien, quelle preuve plus certaine de la perversion croissante du prolétariat? Pourrait-on mettre en doute que les anciennes dispositions bienveillantes du peuple à l'égard du clergé ne soient considérablement modifiées?

Si le Pape était malheureusement contraint de venir aujourd'hui chercher un refuge en France, sans doute, tous les catholiques se presseraient autour de lui, prêts à sacrifier leur vie pour protéger la sienne; mais qui pourrait se flatter de retrouver l'élan unanime, le mouvement populaire, le flot d'enthousiasme de novembre et décembre 1848?

Quant au progrès du scepticisme et de l'athéisme dans la science, il ne serait pas possible d'en fournir une démonstration aussi sommaire. Cette question demande des procédés d'analyse plus délicats et plus longs. L'assertion d'ailleurs est assez grave pour avoir besoin de preuves. Nous nous réservons de les exposer plus tard.

Mais, si dès à présent nous avons à assigner les causes de ce nouveau déclin dans la fortune de l'Église, déclin qui commence et n'est point sans doute à son terme, l'histoire rétrospective que nous venons d'exposer nous servirait à ce dessein. Nous dirions : deux fois la fortune de l'Église s'est relevée; deux fois elle a décliné par l'effet des mêmes causes.

La fortune de l'Église s'est élevée quand les catholiques ont loyalement renoncé à entraver la marche invincible des sociétés modernes dans les voies de la liberté et de l'égalité civiles dont les bases ont été posées en 1789.

La fortune de l'Église a décliné quand le clergé a résisté au grand mouvement national.

Or que se passe-t-il en ce moment? Que lisons-nous dans des publications faites au nom du clergé français? Nous lisons que la réconciliation qui s'opérait entre l'Église et la société dans les années qui suivirent 1830 et surtout vers 1848 ne reposait que sur un immense malentendu, sur une naïveté qui aujourd'hui fait sourire beaucoup de gens d'esprit. L'épiscopat français, en acceptant la liberté civile, n'au-

rait prétendu qu'une chose : revendiquer sa part des avantages offerts par le droit public nouveau. La liberté religieuse serait condamnée en principe par Grégoire XVI. Elle serait un mal que l'on subit par nécessité quand on est le plus faible, mais que l'on supprime par devoir quand on est le plus fort. Non-seulement on justifie, mais on préconise d'une manière absolue l'inquisition. Les institutions libérales, telles que celles de la représentation du peuple par les parlements, sont impitoyablement bafouées.

Ce n'est point nous assurément qui blâmerions la critique mesurée, équitable d'un ordre de choses qui, s'il a des avantages, a aussi des inconvénients et des dangers. Ce n'est point nous qui viendrions ici exprimer des opinions qui seraient condamnées par le Saint-Siège. Nous ne voulons signaler qu'un fait, l'exagération des doctrines et l'imprudence des paroles. Nous ne revendiquons qu'un droit : la liberté des opinions là où la foi n'est point intéressée. Nous ne voulons laisser peser aucune note offensante sur les actes du saint pape Pie IX pendant les années 1847 et 1848, ni sur la conduite et les écrits du clergé français sous la monarchie de Juillet et à l'avènement de la République. Il conviendra plus tard de traiter à fond les questions que la nouvelle école catholique soulève dans sa polémique. Signalons seulement en passant l'usage illégitime que plusieurs ont fait de l'Encyclique de Grégoire XVI en date de 1852. Il est certain que ni la liberté religieuse ni la liberté politique, telles que les catholiques les comprennent, c'est-à-dire comme une des nécessités des temps modernes, ne sont point condamnées par cet avertissement salutaire du Père des fidèles aux nations modernes qui s'engageaient témérairement dans la voie périlleuse des réformes et des révolutions. Nous devons néanmoins mentionner un document qui, selon nous, n'est pas sans importance et qu'on pourrait nous opposer. Ce n'est pas, il est vrai, une pièce officielle, mais une déclaration de théologiens très-accrédités (les théologiens du journal de Rome, la *Civiltà Cattolica*), une réponse provoquée par un ecclésiastique français : « Ne serait-il pas utile, écrivait M. l'abbé Hugonin dans le journal *l'Ami de la Religion* en date du 4 mai 1858, que les doctrines de l'Église touchant la liberté fussent sérieusement étudiées en dehors de toute préoccupation étrangère, et qu'elles fussent ensuite, s'il est possible, nettement formulées? Elles serviraient de règles aux catholiques sincères. On saurait ce qui est du domaine de l'enseignement de l'Église et du domaine de l'opinion. Nous ne verrions pas des excès opposés compromettre si souvent les intérêts du christianisme. D'ailleurs nous ne doutons pas que cette étude sérieuse et patiente ne fournisse des armes victorieuses pour réfuter les vaines déclamations des incrédules. » Puis l'abbé Hugonin citait les paroles du P. Lacordaire,

l'auteur de la Vie d'Ozanam : « Notre siècle veut l'égalité civile, la liberté politique et la liberté religieuse : sont-ce là des pensées et des volontés inconciliables avec le christianisme?... Quant à la liberté religieuse, elle était le fruit naturel et inévitable de la dissidence entre les communions chrétiennes. Du jour où le Christianisme s'était partagé en plusieurs rameaux, il avait fallu choisir entre une persécution réciproque, dangereuse pour tous, et une liberté honorable aux forts et aux faibles, leur laissant aux uns comme aux autres le prosélytisme de l'intelligence et de la vertu. »

« Le problème, répondent les théologiens de la *Civiltà*, est digne des plus graves études. Nous vivons auprès du tombeau des apôtres, dans une atmosphère où l'on semble respirer la vérité, et près d'un sanctuaire dont les marbres paraissent renvoyer l'écho fidèle de la tradition. Cette circonstance nous inviterait à tenter de résoudre les questions proposées. Mais notre faiblesse, les limites étroites de notre journal, la nécessité de rechercher au milieu des archives immenses des monuments chrétiens (*nel immensa faragine dei monumenti cristiani*), les documents relatifs à la liberté nous détournent de cette œuvre colossale. Il nous faudrait avant de répondre reprendre les questions soulevées par les Gnostiques, les Manichéens, les Priscillianistes, les Cathariens, tous précurseurs des Bégards, des Vaudois, des Marsile de Padoue, des Arnould de Bresse, des Wiclef, des Jean Hus, dont les erreurs ont été formulées en dogmes par les Luthériens, au nom du libre examen, et enfin réduites en théories philosophiques par le rationalisme moderne. »

Nous comprenons toutes les excellentes raisons que le *Civiltà* peut avoir de ne pas précipiter la solution d'un problème si grave. Mais, en attendant, nous maintenons notre affirmation. L'Encyclique de Grégoire XVI condamne-t-elle, comme on l'a dit, la liberté politique, l'égalité civile, la liberté religieuse dans les sociétés modernes, du moins ces libertés et cette égalité que les catholiques demandaient sous la monarchie de Juillet et qu'ils demandent encore? Non. Ce que l'Encyclique réproouve, c'est la liberté politique sans limites, *OMNI FRENO adempto*<sup>1</sup>; c'est la licence aussi justement censurée au dix-neuvième siècle que la tyrannie au moyen âge. Dans un siècle où les tendances des peuples sont l'abus de la liberté, Rome a condamné cet excès comme à l'époque où les princes exagéraient leur pouvoir les papes ont énergiquement flétri l'abus de l'autorité. Le Saint-Siège, qui s'est fait le protecteur des Républiques italiennes contre les empereurs d'Allemagne, n'a ni voulu ni pu se contredire. Rome est venue tour à tour au secours de deux principes également nécessaires aux nations.

<sup>1</sup> Les textes latins sont ceux mêmes de l'Encyclique de Grégoire XVI.

Le principe d'autorité est-il menacé, elle le protège ; le principe de liberté, ce palladium de la dignité humaine, court-il quelque péril, elle le défend.

Grégoire XVI a-t-il condamné la liberté religieuse ? Il a condamné l'indifférentisme et cette sorte de liberté de conscience qui en découle, comme l'indiquent ces paroles de la bulle : « Ex hoc putidissimo *indifferentismi* fonte absurda illa fluit ac erronea sententia, seu potius deliramentum, asserendam ac vindicandam cuilibet libertatem conscientiae. »

L'indifférentisme, c'est la liberté de l'erreur, *libertas erroris*. Tous les catholiques, tous les chrétiens, tous les amis de la vérité, déplorent et condamnent l'indifférentisme. L'homme, créé pour la vérité, a-t-il en effet le droit de s'attacher à l'erreur qu'il sait être l'erreur, à demeurer ou à entrer, par exemple, dans une religion qu'il sait n'être pas la véritable ? La liberté de conscience ainsi entendue est *absurde et erronée* : c'est un délire, selon l'expression énergique du vénérable pontife.

Mais la liberté de conscience ne peut-elle pas être autrement interprétée ? Oui, sans doute. Les catholiques entendent par liberté de conscience une tout autre chose. Il n'attachent point à ce mot le sens d'une liberté subjective de l'erreur ni d'un indifférentisme qui tient pour également bonnes toutes les religions de la terre. Ils entendent ce que les théologiens appellent *libertas à coactione*, c'est-à-dire l'absence de mesures coercitives de la part de l'État. Or cette absence de mesures coercitives de la part de l'État est-elle donc absolument condamnée par la bulle de Grégoire XVI ? Tout État doit-il toujours persécuter les hérétiques ? Non. Ne peut-on les tolérer jamais ? Évidemment on le peut. Un prince chrétien peut quelquefois tolérer l'hérésie dans ses États, et nous savons que ce ne fut point sans regret que le pape Innocent XI vit Louis XIV révoquer l'édit de Nantes. L'obligation de combattre l'hérésie, de l'aveu des théologiens les plus rigoureux, n'oblige que dans certains cas (*non pro semper*).

Grégoire XVI ne condamne point la liberté de conscience ainsi entendue. Il n'en repousse que l'abus : *IMMODERATA libertas opinionum*. Qu'est-ce que la liberté *immodérée* des opinions, liberté qu'un État chrétien ne peut tolérer, et que les citoyens ne doivent pas réclamer ? On peut varier assurément dans l'interprétation de ce texte ; mais il est certain que pas un chrétien digne de ce nom n'entend par la liberté religieuse la liberté des doctrines qui autorisent l'immoralité, le vol, l'assassinat, ainsi que d'excellents catholiques très-mal informés semblent le supposer dans leurs doctes écrits. La liberté religieuse trouve ses limites dans les principes conservateurs des sociétés. Aucun État régulier n'a adopté jusqu'ici la liberté *immodérée* des opi-

nions, liberté absolue demandée par quelques-uns. Les États-Unis eux-mêmes, cette terre classique de la liberté, en ont fourni la preuve en chassant et en poursuivant les Mormons.

Grégoire XVI condamne la liberté de conscience revendiquée par toute personne, *vindicandam CUILIBET libertatem conscientiaë*. Nous pensons que toute personne ne peut revendiquer pour elle la liberté de conscience. Il y a des incapables et des indignes. On peut sans doute interpréter l'Encyclique de Grégoire XVI dans un sens plus restrictif; mais il est permis de la commenter dans un sens plus large. Et ici l'axiome de droit : *favores sunt ampliandi et odii sunt restringenda*, est tout à l'avantage de la dernière interprétation. Quiconque connaît le secret, la précision, les formes étudiées des décisions des conciles et des arrêts du Saint-Siège, sait que chaque mot, que chaque qualificatif, a son intention. La légèreté ou l'ignorance pourraient seules méconnaître l'importance des qualificatifs restrictifs que nous remarquons dans la bulle, et condamner précisément ce que ces qualifications ont mission de sauvegarder <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'interprétation que nous donnons de l'encyclique de Grégoire XVI semblera, aux yeux de plusieurs, restreindre trop l'idée de la liberté chrétienne. Nous n'empêchons point ceux qui la trouvent juste, de l'étendre davantage; et c'est avec plaisir que nous leur fournissons une respectable autorité à l'appui de leur opinion, Mgr Rendu dans son livre : *De la liberté et de l'avenir de la République française*.

« La liberté, disait-il en 1849, la liberté, c'est l'homme tel qu'il est sorti des mains de Dieu, l'homme avec son intelligence et sa volonté; l'homme à qui il a été dit sous l'arbre de la science : « Voilà le bien, voilà le mal, tu peux choisir; mais voilà ma loi : si tu la violes, tu mourras... »

« .... Que signifie donc le mot liberté, quand il s'applique à l'homme vivant en société? Le voici : libre de sa nature, l'homme doit pourtant admettre des bornes à la puissance morale et physique dont il jouit, dans la crainte de détruire la liberté de ceux avec qui il est en association... La puissance dont chaque citoyen jouit dans la société dont il fait partie, c'est ce qu'on appelle liberté; comme cette puissance du citoyen se manifeste dans des circonstances diverses, on peut et même on doit la désigner sous des noms divers; mais c'est toujours la liberté. Elle comprend 1° la liberté religieuse qui elle-même se compose de la liberté des cultes et du prosélytisme; 2° la liberté civile, qui contient la liberté de la personne, la liberté de domicile, celle de la propriété et partant le consentement de l'impôt; 3° la liberté politique, qui assure à tout individu son concours dans la confection des lois, dans la surveillance de la fortune publique; 4° la liberté d'enseignement; 5° la liberté administrative dans la famille, dans la commune et dans l'État; 6° enfin la liberté d'association, qui comprend les nationalités, l'association des capitaux pour les grandes entreprises, des bras pour le travail, des cœurs et des consciences pour la prière, pour l'exercice de la charité, et même pour le plaisir. C'est de cette dernière espèce de liberté que dépend plus spécialement le progrès de la civilisation.

« Voilà bien la liberté, la liberté tout entière, la liberté analysée dans ses attributs et ses facultés les plus intimes. On peut défier de citer une prérogative

Quant aux paroles de l'Encyclique relatives à la liberté de la librairie et de la presse, un catholique y souscrit sans peine. D'abord la liberté de la presse en matière politique est hors de cause. Pie IX l'a accordée par un *motu proprio* du 3 juin 1848. Il ne s'agit donc que de la liberté de la presse en matière religieuse. Qui ne déplorerait avec Léon X *que ce qui a été sagement inventé pour l'accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles soit dirigé dans un but contraire et porte préjudice au salut des fidèles*? Qui ne partagerait la douleur de Grégoire XVI en voyant que les bons livres sont si rares et que les mauvais sont si multipliés? Qui ne gémirait sur l'illusion de ceux qui *soutiennent opiniâtrément que le déluge d'erreurs qui sort de là est assez compensé par un livre qui, au milieu de ce déchaînement de perversité, paraît pour défendre la religion et la liberté*? Rien de plus condamnable assurément que l'attitude impassible des hommes qui considèrent cet état de choses sans effroi. Cette impassibilité provient évidemment, comme l'affirme l'Encyclique, d'un indifférentisme très-coupable.

Que conclure des salutaires paroles du pieux Grégoire XVI? L'obligation évidente de diminuer le nombre des mauvais livres, de les empêcher si l'on peut, et le devoir de multiplier les bons. Il faut que le chrétien ferme l'entrée de sa maison aux livres corrupteurs.

De plus, nous reconnaissons que l'Église est pour nous une mère pleine de sollicitude, lorsqu'elle nous avertit que tel livre est dangereux, tel autre hérétique, et qu'elle dresse pour nous le catalogue de l'*Index*.

de l'homme social qui ne soit pas comprise dans cette large définition de la liberté. *Du reste nous ne serions pas les adversaires de ceux qui voudraient s'étendre; nous sommes plutôt, comme chrétiens, disposés à admettre toutes les extensions qu'on pourra lui donner. Ce que nous condamnons, nous, ce sont les efforts que l'on fait partout pour la restreindre* (p. 36-40).

« Le clergé veut-il la liberté? Si l'on avait ainsi formulé la question, il y a 30 ans, il est possible que l'on eût été embarrassé pour y répondre... Mais depuis chacun s'est épris d'amour pour elle; il n'y a plus que ses anciens adorateurs, les révolutionnaires, qui la renient... Balmès et bien d'autres sont venus démontrer que la liberté n'était point une doctrine nouvelle qu'ils voulassent, par supercherie, accoler à l'évangile, comme semblent vouloir le faire de leurs doctrines les socialistes modernes. Avec eux, le catholicisme se présente les mains pleines des témoignages des Pères et des Docteurs qui, depuis saint Paul, Tertullien, saint Grégoire, saint Augustin, jusqu'à saint Anselme et saint Thomas d'Aquin, ont défendu la cause de la liberté, les droits du citoyen et ceux du peuple, contre les républiques, contre les empereurs, contre les rois, contre les princes, contre les ministres, les traitants, les proconsuls de tous les âges et de tous les pays...

« Et pourquoi le clergé serait-il opposé à la liberté? Que l'on nous cite une seule des parties de la liberté que le clergé repousse! Nous n'hésitons pas à donner ce défi » (p. 93-98).

Tous ces points, nous le reconnaissons, sont résolus par l'Encyclique. Mais la grande question est celle-ci : Dans nos sociétés modernes, où les catholiques et les protestants, les chrétiens et les juifs, les fidèles et les infidèles, vivent ensemble, sous une même loi, l'État est-il obligé d'empêcher par la force l'impression et la vente des livres hérétiques, juifs, etc. En un mot, la loi doit-elle proscrire les écrits de tous les dissidents ? — Évidemment non. La nature mixte de nos sociétés ne le permet pas ; et le prince qui emploierait la force matérielle dont il dispose pour qu'une telle proscription obtint son effet allumerait contre lui un foyer de haine qui l'exposerait grandement au sort de Jacques II, expulsé de ses États par ses propres sujets. De semblables lois prohibitives, impopulaires auprès des catholiques, odieuses auprès des autres, ne trouveraient d'appui nulle part. Cette question, au reste, est connexe à celle de la tolérance, dans un État chrétien, des cultes séparés. Sans doute la liberté de la presse, comme toutes les autres libertés, doit être limitée ; mais cette limite est posée par la nature des sociétés et des éléments variables qui les composent. Nul catholique ne prétendra que toutes sortes d'écrits peuvent être jetés en pâture aux populations : *scripta QUÆLIBET edenda*. Mais l'Encyclique ne condamne point une sage liberté de la presse s'imposant à un État comme une nécessité.

Où conduit l'interprétation abusive de l'importante Encyclique du pieux prédécesseur de Pie IX ? En l'exagérant on la déconsidère. On fournit un argument dangereux à cette classe trop nombreuse de chrétiens infidèles en quête de sophismes contre l'autorité de l'Église : on pousse, sans nécessité, aux défections déjà si multipliées ; on trouble les consciences en y faisant naître des doutes funestes. Selon toute apparence, l'Europe ne reculera pas dans le chemin où elle est entrée. Elle continuera à chercher le progrès de ses institutions dans la liberté politique, l'égalité civile et la liberté religieuse<sup>1</sup>.

Quelle imprudence enfin que celle de ces apologies sans cesse repro-

<sup>1</sup> La *Civiltà* oppose à ces prévisions, fondées sur des faits, une assertion singulière. « Le dix-neuvième siècle, dit-elle, ne veut pas la liberté religieuse. Ce n'est que la France, la Belgique et PEUT-ÊTRE une fraction des États-Unis qui la demandent. Encore ne la veulent-ils pas sérieusement, car aucun d'eux n'autoriserait chez lui ni l'Islamisme, ni le Mormonisme, ni le Fétichisme, ni le Tug-gisme (religion des Indiens adorateurs de Siva). On parle, dit le même journal, de liberté religieuse, mais on ne la veut pas. »

La vie pieuse et retirée des religieux qui rédigent la *Civiltà* leur laisse ignorer, on le comprend, l'état des esprits en Amérique, en Europe, et même en Italie ; mais ils peuvent tenir pour certain que d'autres pays encore demandent et veulent la liberté religieuse, et que nul honnête homme n'entend par elle la liberté de l'assassinat. Les lois de la morale et de la sécurité publique sont une

duites de l'inquisition et de la coercition dans le domaine de la conscience! De telles institutions, nous ne le nions pas, ont eu leur raison d'être dans le passé, bien qu'elles soient impossibles aujourd'hui dans notre France; mais traiter à tout propos ces sujets délicats, en faire, dans les journaux, le thème de dissertations nécessairement incomplètes, qu'est-ce autre chose que froisser sans profit des esprits irritables, et donner à soupçonner à des imaginations inquiètes, à des esprits prévenus, que l'on verrait sans regret rétablir parmi nous des institutions évidemment impossibles dans les sociétés modernes?

Nous rendons pleine justice aux vertus, aux talents de ceux de nos frères catholiques qui voudraient ramener parmi nous les institutions du moyen âge; mais, qu'ils nous permettent de le dire, leur irréalisable dessein compromet la cause qu'ils veulent servir et leurs exagérations contribuent parmi nous au déclin de la fortune de l'Église?

La fortune de l'Église s'est relevée au lendemain d'une révolution quand le pouvoir devenu plus juste, protégeant sans asservir, a laissé au clergé, dans une mesure suffisante, sa liberté d'action.

La fortune de l'Église a décliné le jour où la faveur du pouvoir a semblé aux yeux de la foule un calcul plutôt qu'un hommage, le prix d'un service et non l'une des formes de la piété: faveur dangereuse autant qu'immorale puisqu'elle accoutume un clergé dont la vigilance est la force à compter plus sur le prince que sur lui-même.

La fortune de l'Église s'est relevée, lorsque dans une discussion sincère et forte, les catholiques, unis ensemble pour la défense des principes, plaidaient surtout des droits sacrés et des vérités immortelles, par les puissantes voix des Bonald, des Maistre, des Chateaubriand, des Frayssinous; et plus tard par les bouches d'or de deux apôtres du dix-neuvième siècle, Lacordaire et Ravignan, par les plumes des Affre, des Parisis, des Dupanloup, par les discours immortels qui, prononcés

limite acceptée, un frein nécessaire à la liberté religieuse. Sous ce nom de liberté nul ne prétend abriter l'immoralité et le crime.

Les mêmes rédacteurs prétendent encore que si l'hérésie était libre, elle deviendrait nécessairement prépondérante, et qu'alors les catholiques seraient condamnés à une peine éternelle ou à un esclavage dégradant. « *Liberté pour tous*, c'est, dit la *Civiltà*, la liberté des honnêtes gens et des assassins, ce qui veut dire l'oppression des premiers et la domination des seconds: *Libertà per tutti* significa libertà per gli onesti uomini e per gli assassini; e questo riesce a dire oppressione pei primi, prepotenza pei secondi. »

La liberté religieuse n'a pas eu toujours des résultats si fâcheux, comme le prouvent les paroles suivantes de Mgr Parisis, écrites en pleine monarchie de Juillet: « On pourrait, selon nous, soutenir que dans les circonstances actuelles, tout bien pesé, nos institutions libérales sont les meilleures et pour l'État et pour l'Église, et pour la morale et pour la foi, et pour l'ordre public et pour la liberté de chacun. »

aux tribunes politiques, faisaient tressaillir le monde catholique tout entier.

La fortune de l'Église a décliné le jour où ceux qui ont l'honneur et la responsabilité de porter la parole en son nom, laïques ou prêtres, organes officieux, se sont divisés, proscrivant la modération, suspectant la charité, ombrageux par faiblesse, batailleurs par besoin, frappant étourdiment tantôt un ennemi, tantôt un ami, plus redoutables mille fois à celui-ci qu'à celui-là; brouillons à Paris, intrigants à Rome; théologiens désavoués, détruisant l'équilibre entre la foi et la raison, immolant la philosophie à la *Tradition*, laissant l'exégèse allemande attaquer les miracles de l'Évangile, mais défendant les légendes; pédagogues présomptueux, prêts, on le dirait, à brûler nos auteurs classiques sur des raisons pareilles au dilemme d'Omar; enfin stratégistes imprudents, désertant le champ de bataille des grandes vérités de la foi pour engager la lutte sur le sol mouvant des opinions, suivant volontiers leurs adversaires jusque dans l'impasse des causes irrévocablement perdues.

Nous exposerons prochainement les doctrines philosophiques et les systèmes d'exégèse au nom desquels se déclare le mouvement antireligieux dont nous venons d'indiquer plusieurs causes.

L'ABBÉ MEIGNAN.

---

# DE L'AMOUR DANS LE MARIAGE

SUIVANT M. MICHELET.

---

Il existe en dehors de l'Église un certain nombre d'âmes dévoyées qui ont conservé un très-vif sentiment des misères morales de notre temps, et gardé le désir d'y porter remède. Leur histoire est en général facile à connaître. Ces hommes ont pris part au mouvement spiritualiste qui, au commencement de ce siècle, a arraché la France au joug grossier du sensualisme ; ils ont contribué à faire rendre à la doctrine chrétienne la justice qui lui est due, même par l'incrédule ; où l'école de l'Encyclopédie n'avait vu qu'un amas incohérent de superstitions barbares, ils ont reconnu la plus grande religion qui eût jamais aspiré à faire le bonheur du monde ; puis ils se sont arrêtés là. Il restait à faire un dernier pas ; mais l'esprit de Voltaire couvait au fond de leurs âmes comme un feu mal éteint ; assez forts pour confesser les grandes vérités morales, parfois combattues encore au lendemain d'un siècle matérialiste, ils ont été trop faibles pour reconnaître et adorer un Dieu mort sur la croix pour notre salut. Ils ont rêvé je ne sais quelle religion de l'avenir destinée à supplanter le catholicisme vieillissant, magnifique émancipation de l'esprit, dégageant l'idée religieuse des symboles et des cultes qui l'exprimaient aux yeux de l'humanité naissante, et qui la dérobent inutilement aux yeux de l'humanité civilisée. Mais le christianisme restait debout, toujours condamné et toujours vivant, obstacle infranchissable au règne complet de cette foi nouvelle. Alors un étrange changement s'opère : l'ancienne admiration, l'ancienne impartialité même de ces hommes disparaît pour faire place à la haine, et on voit le singulier spectacle d'apôtres de l'égalité et de la fraternité insultant la religion qui a enseigné au monde l'amour des pauvres et des opprimés, attaquant au nom de la famille la doctrine qui seule a pu la constituer sur la terre, et prétendant régénérer le peuple en déracinant dans son esprit la foi, seule gardienne de la moralité et des masses. De cette tentative insensée sont nés plusieurs mauvais livres, curieux à étudier, plus dignes parfois de pitié que de colère, où ne manquent ni le bon vouloir ni l'inspiration généreuse, singuliers monuments de l'aveuglement des

écrivains qui ferment les yeux à la lumière, bizarres et inutiles efforts d'un malade qui s'agite sur sa couche de douleurs, et appelle à grands cris la santé, sans vouloir entendre même prononcer le nom du médecin véritable.

M. Michelet est certainement l'un des hommes de notre temps qui présentent le plus vivement ce douloureux contraste. Historien éloquent, passionné, des premiers âges de la France, malgré beaucoup d'erreurs, malgré les écarts d'une imagination trop ardente, il a exercé, par ses qualités solides comme par ses brillants défauts, une immense influence sur la jeunesse. Une grande âme se révèle dans ce style toujours original et parfois inspiré; on peut n'être pas de l'avis de l'auteur, mais on l'estime; d'ailleurs sa verve entraînant ne laisse que le temps de l'admiration; ce n'est qu'après avoir fermé le livre qu'on fait ses réserves, et qu'on refuse parfois de souscrire à ces trop ingénieux romans substitués à l'histoire. Mais avec ses études sur le moyen âge s'arrête la carrière sérieuse de l'écrivain. Les livres de sa seconde période ne sont qu'une série de pamphlets, où l'histoire travestie sert de prétexte aux plus violentes attaques contre la civilisation chrétienne, et cependant jamais l'auteur n'a eu la prétention d'être plus profondément moral; il aspire à la création d'une société nouvelle; tout en essayant de renverser les temples où se répète la divine parole : *Justitia et pax osculatæ sunt*, il appelle de tous ses vœux le règne de la justice et de la paix; enfin, comme pour habituer les générations à se passer du christianisme au sein du foyer domestique trop longtemps soumis à son influence, il écrit, pour fonder la vraie famille moderne, un livre sur l'*Amour*.

Sachons gré pourtant à M. Michelet d'avoir, dans cet ouvrage, simplement supprimé le christianisme sans l'insulter. Quelques passages rappellent bien de temps en temps les doctrines de l'odieux pamphlet *du Prêtre, de la Femme et de la Famille*, mais ce n'est que par allusions détournées; il semble qu'il ait voulu se placer pour écrire sur une sorte de terrain neutre, où l'exubérance du sentiment, où la prédominance de l'imagination, adoucissent ce qu'il peut y avoir au fond d'agressif dans les idées; par certains côtés du moins, et à coup sûr par sa forme, ce livre de l'*Amour* se rattache à la même inspiration qui nous a valu l'*Oiseau* et l'*Insecte*, ces charmantes divagations qui ont prouvé que le roman pouvait s'appliquer à l'histoire naturelle comme à l'histoire véritable. C'est cependant au nom du christianisme, si soigneusement effacé à chaque page, qu'il nous faut juger le livre de M. Michelet; notre critique sera d'ailleurs impartiale et bienveillante, au moins pour les intentions de l'auteur, sinon pour ses doctrines. Reconnaissons-le immédiatement, c'est une grande et généreuse pensée que d'écrire un livre sur l'amour, pour une société qui n'a souvent d'autre

but que la jouissance, où les saintes lois du mariage sont fréquemment profanées, où le caractère baisse, où la moralité s'éteint. L'amour et l'égoïsme s'excluent, et avec l'amour, avec cette noble faculté de se donner soi-même, disparaissent toutes les idées généreuses, tous les nobles dévouements. Le culte des intérêts matériels, la soif du gain, la recherche du luxe et du bien-être, développent dans notre société un affreux égoïsme; notre avenir est donc en péril, et, en présence de ce danger, honorons M. Michelet de sentir si vivement le mal et d'essayer d'y porter remède. Disons même tout de suite que son livre, si blâmable qu'il soit à tant d'égards, vaut mieux que la société incrédule à laquelle il s'adresse. Il pourra souvent faire rougir ceux des hommes séparés du christianisme qui ont conservé un peu de cœur. Mais atteindra-t-il le but qu'il se propose? Les convertira-t-il à l'amour pur. Il est permis d'en douter. Et alors, inutile à une société à laquelle il retracera une fois de plus le spectacle de ses vices sans lui donner le courage de les abandonner; inutile à notre société chrétienne, qui, Dieu merci, connaît depuis dix-huit siècles les lois du mariage et garde en les observant le dépôt des vertus de nos pères, le livre de l'*Amour* reste l'œuvre bizarre d'une imagination malade et d'un cœur égaré, l'œuvre dangereuse d'un esprit aventureux qui n'a pu traiter ce sujet si délicat avec cette chaste et austère réserve dont la foi seule donne le secret.

L'amour, dit justement M. Michelet, est la première des questions sociales; comme le vieil Hésiode, il en fait avec raison l'un des éléments constitutifs du monde. Supprimez-le, et vous désorganisez la famille, et les effets désastreux de cette dépravation se font sentir dans la société tout entière, ce qui n'est que trop évident de nos jours. Dans nos villes se développe je ne sais quelle classe parasite et innombrable, jadis le fléau de la seule jeunesse, mais dont l'existence explique aujourd'hui la chute des fortunes les mieux assises, et ces catastrophes soudaines, justes châtimens des excès de l'âge mûr. Si de l'élégant boudoir où trône, aux dépens de l'épouse, le vice largement récompensé, nous passons à l'humble chambre de l'artisan, sommes-nous sûrs que la compagne que nous trouvons assise à ce pauvre foyer y ait été légitimement introduite? Le contraire n'est-il pas attesté, dans nos grands centres de populations, par la diminution du nombre des mariages et la multitude des naissances illégitimes? Le mal est donc général, et M. Michelet, qui le constate avec une sorte de terreur, ne se préoccupe pas assez d'en rechercher la vraie cause ni de déterminer le rapport exact de la cause et de l'effet. C'est à tous les degrés de l'échelle sociale que les liens du mariage sont trouvés trop austères pour être contractés, ou pour être respectés après l'union. La plus simple observation donne bien vite la loi de tous ces faits désolants :

le degré d'irrégion est toujours et partout la mesure exacte du degré d'immoralité; et la question sociale se trouve ainsi ramenée à une question religieuse. La fidélité du chrétien dans l'accomplissement de ses devoirs est la garantie la plus sûre de la fidélité de l'époux. Et même en matière moins grave, dans ces habitudes de notre société moderne dont M. Michelet déplore à si juste titre l'envahissement, une statistique bien simple et bien facile lui eût montré que la vie de famille est d'autant plus développée que le sentiment chrétien a plus de place dans le cœur de l'homme; que les spiritueux et les narcotiques, ou, pour appeler les choses par leur nom, que la pipe et le cabaret, ces maîtres impérieux qui coûtent plus à nourrir que quatre enfants, exercent moins de ravages dans les campagnes où la foi s'est le mieux conservée et sont par exemple le fléau des populations irrégieuses des environs de Paris. Dans les villes, ce n'est pas au sein des familles chrétiennes que les cafés, les cercles, en un mot les lieux de réunion ou de plaisir qui séparent l'époux de l'épouse, trouvent leurs plus nombreux clients. La vraie cause du mal n'est donc pas étudiée; de quelle impuissance ne seront pas frappés les remèdes!

S'il est une classe à laquelle il importe d'enseigner le véritable amour pour la régénérer, c'est le peuple, d'abord parce qu'il est plus nombreux, et que toute œuvre sociale doit tendre au plus grand bien possible, ensuite parce qu'il faut à tout prix conserver en lui cette sève généreuse où viennent se retremper les classes supérieures, aujourd'hui si rapidement épuisées. Le peuple est l'une des préoccupations de M. Michelet, qui lui a dédié l'un de ses livres; pourquoi donc efface-t-il son nom d'un traité sur le bonheur domestique, cette si légitime consolation de la pauvreté? Il a dans son livre du *Peuple* longuement parlé des servitudes du paysan, de l'ouvrier, du commis, et il les relègue tous aujourd'hui presque dans la condition abjecte de l'esclave antique, dont la famille n'était pas reconnue. La leur aura sans doute la sanction légale; mais, tous les moyens d'assurer le bonheur du foyer étant hors de leur portée, la fortune va constituer le plus odieux des privilèges; elle ne donnera pas seulement tous les avantages que la société réserve à ceux qu'elle place à sa tête, elle aura le monopole des plus douces joies réservées au cœur de l'homme, de celles qui sont la satisfaction la plus légitime des besoins de son âme et de son cœur. L'aveu en coûte à M. Michelet, mais il est obligé de le faire.

« Malheureusement je ne puis écrire, dit-il, pour ceux qui n'ont  
« point de temps, point de liberté, qui sont dominés, écrasés par la  
« fatalité des circonstances, ceux dont le travail incessant précipite les  
« heures. Que peut-on conseiller à qui n'est pas libre?

« J'écris pour ceux qui sont libres d'arranger leur vie, pour le pau-

« vre non indigent qui travaille chez lui, et pour les pauvres volontaires, c'est-à-dire pour les gens aisés qui auront l'esprit de vivre simplement sans domestiques et d'être vraiment chez eux. »

Je ne connais donc rien de plus aristocratique que ce livre écrit par un démocrate. Et encore ce programme de vie simple est-il dans le détail singulièrement modifié. Au ménage de pauvres volontaires qui se serviront eux-mêmes, M. Michelet adjoint, dès le principe, « une fille de campagne qui aide et ne rompt pas le tête-à-tête; » puis, dès la première couche, il introduit la bonne d'enfant. Nous voici bien loin de l'humble chambre de l'ouvrier non indigent qui travaille chez lui, et je crains bien que, non-seulement l'ouvrier, mais le petit commerçant, l'employé, même certains fonctionnaires, ne retombent, par le fait, dans la classe « dominée, écrasée par la fatalité des circonstances, » pour qui n'est pas applicable cet *Art d'aimer* : je transcris ce mot si malheureusement emprunté à un mauvais livre. Les premières années du bonheur conjugal doivent, selon M. Michelet, être cachées, dérobées au regard dans une charmante solitude, à la campagne, ni trop loin ni trop près de la ville où le mari a ses affaires, dans une confortable demeure entourée d'un jardin; où un petit portique d'hiver permette, durant la mauvaise saison, de goûter le bienfait des rayons de soleil sans s'exposer à de trop brusques changements de température; où des tapis garnissent les appartements pour charmer par « leur velouté ami et leur moelleuse élasticité » le petit pied délicat de la femme; où une double porte et une antichambre, isolant les époux du reste de la maison, mettent leurs entretiens intimes à l'abri de toute oreille indiscreète. Sans doute il est impossible de rêver une réalisation plus douce de l'*aurea mediocritas* des anciens, embellie encore par les joies de la famille. Mais placez ce livre entre les mains du travailleur qui vit péniblement de son salaire, d'un homme, non plus serf de la glèbe, comme on l'était au moyen âge, mais serf d'un métier, ce qui est souvent pis encore, dont la journée s'écoule dans une bruyante manufacture ou un obscur et humide comptoir, et qui regagne harassé chaque soir l'étroite demeure où sa famille l'attend, quelle envie, quel désespoir une pareille lecture n'allumera-t-elle pas dans son âme! L'homme est-il donc condamné à souffrir sans rémission, si le bonheur est le lot privilégié d'un petit nombre de riches? Une telle doctrine serait l'argument le plus formidable qu'on pût élever contre le dogme de la divine providence. La pauvreté a bien assez d'épreuves, sans lui ôter la perspective des joies du cœur, que Dieu lui laisse plus abondantes même qu'aux riches, quand elles naissent du devoir accompli, du dévouement de chaque jour. Dieu, qui a créé l'homme pour la vie de famille, n'a pas placé le bonheur conjugal si haut, que le plus grand nombre ne puisse y atteindre. On n'a pas besoin pour

être heureux d'étudier toute cette métaphysique des passions et toutes ces minutieuses délicatesses de l'hygiène, si longuement analysées par M. Michelet. J'oserais presque dire que Dieu n'y va pas chercher tant de cérémonie. Le code du bonheur domestique découle simplement des préceptes les plus élémentaires de la vie chrétienne. Effacer en soi tous les défauts qui peuvent rendre à charge au prochain et supporter patiemment toutes ses imperfections, voilà toute la théorie des rapports des chrétiens entre eux, aussi bien dans le mariage qu'en dehors de cette union. Supposez deux époux qui la mettent en pratique, qui prient et se dévouent l'un pour l'autre, et ils traverseront, unis et résignés, les plus dures épreuves; et, même au sein de la misère, le bonheur descendra sur eux comme ce rayon de soleil qui vient réjouir la demeure du pauvre, et prête par sa vivacité un air de fête aux murs délabrés de la plus humble cabane. Le bonheur est fait pour tous, comme la lumière, mais à la même condition : il faut se tourner vers le soleil, vers la justice et la vérité. Le vieux Gerson dit naïvement : « Tant plus à Dieu demanderas, tant plus aussi « recevras, comme qui plus ouvre sa fenêtre au soleil levant, tant plus « aussi reçoit de sa lumière. » Notre siècle n'est pas heureux, parce qu'il a fermé ses demeures à la lumière céleste ; riches et pauvres se sont volontairement exposés au souffle glacé du nord, et M. Michelet s'étonne de trouver l'amour éteint et les cœurs refroidis. *Deus caritas est*, le Dieu des chrétiens est l'amour. Lui seul peut allumer, dans tous les rangs de la société, la divine flamme de l'amour; lui seul aussi peut la conserver.

Rendons encore justice aux intentions de M. Michelet. Il va droit au plus noble, au plus sûr des moyens humains de maintenir l'amour. Pourquoi une incurable froideur établit-elle un divorce tacite entre tant d'époux? Pourquoi tant de mariages désunis, peut-être tant d'unions profanées, si ce n'est parce que le mariage n'a été qu'un fait extérieur et brutal, et que les âmes sont restées en dehors de cette étroite communauté qui doit tout embrasser. Or, pour fonder ce mariage moral, le seul réel, nul moyen n'est plus infaillible que la communauté de la vie intellectuelle; unis dans une même foi, dans les mêmes espérances, nourris des mêmes pensées, les cœurs des deux époux sont rattachés par un lien indissoluble, et rien ne saura troubler cette admirable harmonie.

Il faut donc que le mari se fasse l'initiateur de cette jeune fille, qui vient à lui dans toute la candeur de son intelligence naïve et de son âme pénétrée d'amour, qui respecte en lui l'autorité de l'expérience et croit en lui de tout l'abandon de son cœur. Il faut, comme le dit très-bien notre auteur, créer l'objet aimé, et nous souscrivons pleinement aux pressantes exhortations qu'il adresse au jeune homme pour

l'engager à cette noble tâche. Les occupations, les devoirs de la carrière, les relations mêmes, ne seront pas un obstacle à cette entreprise d'où dépend son bonheur, s'il y apporte une volonté ferme, un cœur persévérant. D'ailleurs, que de temps perdu dans la vie la plus occupée, et qu'on pourrait si utilement consacrer à sa jeune épouse ! « Le temps ne manque pas, s'écrie vivement M. Michelet, il ne manque pas pour les vaines et sottes agitations, dont on revient en bâillant et toujours plus vide; il ne manque que pour être heureux. » Très-fine et très-sérieuse remarque qui peut servir de leçon à plus d'un jeune ménage mondain, éparpillant dans les salons cette vie qu'il faudrait concentrer autour du foyer. Mais quel sera le sens de cette éducation intellectuelle ? Qu'enseignera le mari à sa jeune épouse ? Évidemment tout consiste à déraciner en elle toute croyance aux dogmes surannés du christianisme. Écoutons M. Michelet :

« Ta vierge, ta fiancée de seize ans, dit-il au jeune homme, si tu regardes son esprit, son éducation byzantine, elle vient à toi vieille et caduque, sous les rides du moyen âge.... La pauvre, hélas ! n'est que ténèbres, *elle n'a strictement appris que ce qu'il faut oublier.* « Son bon cœur, sa nature vierge, son charme, ne serviraient à rien qu'à vous perdre tous les deux, et votre enfant, et l'avenir, si dès ce jour tu ne prenais l'autorité de la science et de la lumière.... « Sers-t'en aujourd'hui ou jamais, mon ami, car c'est ton salut. Que deviendrais-tu, grand Dieu ! si dans peu tu la voyais retombée dans le passé, devenue ton innocent adversaire, te faire une guerre, non de paroles, mais de larmes et de soupirs ? »

Il faut donc mettre en elle « l'âme moderne. » En d'autres termes, pour parler clairement, l'initier au doute, au scepticisme qui est la maladie de ce siècle, jeter cette âme naïve et croyante dans la plus cruelle incertitude, ou dans le vague absurde de cette religion de l'avenir qui en est encore à se chercher elle-même, ou bien la conduire à cette suprême indifférence qui tue la vie morale et explique tant de chutes irréparables.

Le frein religieux ôté, l'époux sans doute n'a plus à craindre « la guerre des larmes et des soupirs, » ni les pieuses ruses qui lui feraient retrouver peut-être le chemin oublié de l'Église et renouer les traditions de ses jeunes années. Mais, rassuré de ce côté, n'a-t-il plus rien à redouter ? Le cœur est sujet à des variations étranges; quel sera pour l'époux le moyen d'assurer la perpétuité de son règne ? Ici nous ne pouvons suivre M. Michelet. La crudité de certains détails nous l'interdit; lui-même a un sentiment de dégoût au sortir de ce qu'il nomme *les fanges* d'un de ses chapitres. Contentons-nous de connaître et de juger la doctrine. Sans qu'il s'en rende bien compte, M. Michelet subit l'influence d'une école qu'il désavoue parfois, mais qu'il suit très-

souvent, jusqu'à lui emprunter son vocabulaire (il y a dans son livre un chapitre sur la *Papillonne*). Tout en parlant de l'austère loi du devoir, il l'efface presque complètement, et la fidélité devient pour lui l'heureux résultat d'une habile combinaison des passions, d'une surveillance incessante, d'une perpétuelle médication du cœur. S'il m'est permis de dénaturer un peu pour ce sujet scabreux les paroles du grave Aristote, je dirai que tout se réduit à *purger* les passions l'une par l'autre, à opposer à l'attrait qui emporte la femme hors de la ligne du devoir un attrait plus fort qui l'y retienne, sans que l'être moral ait en lui-même sa force de résistance, et trouve dans les lois qui régissent sa conscience une protection assurée contre la séduction. Le temps, les circonstances extérieures, exercent l'influence décisive; la vertu devient une affaire de hasard. Terrible conséquence, mais que l'impitoyable logique impose. Une femme guérie de tout préjugé religieux côtoiera nécessairement l'écueil au risque d'y faire naufrage. Les hommes exempts de croyance superstitieuse qu'elle fréquente pourront bien être aussi guéris de tout scrupule. La société, les lectures, tout agit sur elle; le danger est partout, le salut nulle part. L'âme honnête de notre auteur reculé devant ces tristes conséquences. La femme, selon lui, doit conserver longtemps sa naïve innocence; lui-même nous dépeint avec une incroyable énergie l'état de ces femmes vertueuses peut-être, mais qui, pour avoir voulu tout connaître, ont perdu toute fraîcheur et toute poésie. « Nous soutenons, dit-il, que cette âme « fanée de lecture, tannée de romans, sera, non pas corrompue peut-  
« être, mais vulgarisée, commune, triviale, comme la borne publique. « Cette borne est une bonne pierre; il suffirait de la casser pour voir  
« qu'elle est blanche au dedans. Cela n'empêche pas qu'au dehors  
« elle ne soit fort tristement sale, et en tout point de même aspect  
« que le ruisseau de la rue dont elle a les éclaboussures. »

Sévère et énergique comparaison dont chacun de nous peut apprécier la justesse! Mais la question délicate qu'on doit poser à M. Michelet est celle des limites. Où arrêterez-vous la femme dans cette initiation? Où serez-vous sûr qu'elle veuille bien s'arrêter? Se contentera-t-elle toujours de vous avoir pour seul maître? Et si, pour développer en elle l'*âme moderne*, vous lui faites lire *Spiridion*, qui vous répond qu'elle ne veuille lire *Jacques* ou *Indiana*, et ne les lise sans votre conseil? Si vous l'émancipez de toute son éducation passée, que substituerez-vous à cette loi religieuse qui gardait sa pudeur? Une religion qui n'est pas faite encore, et que vous cherchez vous-même. M. Michelet parle quelque part des sacrements de l'avenir; mais il a beau parodier misérablement le langage de l'Église, appeler la grossesse l'état de grâce, et donner par une allusion presque blasphématoire le nom de communion au repas le plus vulgaire pris dans l'inti-

mité du foyer domestique, sa religion n'en est pas mieux fondée pour cela. Mariage, c'est confession, dit-il ailleurs. Mais, si le confesseur se trouve précisément l'offensé, voilà la sincérité, la possibilité même de l'aveu singulièrement compromises. Je n'ose parler à M. Michelet du confesseur ordinaire ; il serait capable, bien qu'il en ait sans doute passablement perdu l'habitude, de se signer d'horreur. Je n'ai pas oublié d'ailleurs ce passage de son pamphlet du *Prêtre*, où, saisi d'effroi, il contemple ce tyran en soutane du foyer domestique, invincible et présent, et inspirant, dès que le mari parle, les contradictions obstinées de sa mère et de son épouse, et jusqu'au silence désapprouvateur de sa fille. Cependant ce conseiller grave et austère a du bon quelquefois ; les incrédules mêmes le reconnaissent, et je sais tel homme irréligieux qui tenait essentiellement à avoir une femme pieuse. C'était, disait-il, une immense garantie morale. Si le confesseur est un peu gênant dans le détail, *s'il administre le régime*, pour prendre une expression de M. Michelet, et force quelques maris trop carnivores à faire maigre le vendredi, en revanche il garde leur honneur ; ce qui a bien son avantage. Qui ne sait que dans ces moments de crise, que chacun de nous a plus ou moins traversés dans sa jeunesse, et qu'une femme, à ce que rapporte l'expérience, peut traverser après le mariage, ce qu'il y a de plus difficile, c'est de s'avouer à soi-même le danger que l'on court, de reconnaître qu'on est près de l'abîme. L'âme est plongée dans ce vague indéfinissable, mais en même temps si profondément sensuel, si impérieusement dominateur, que Mozart, par exemple, a exprimé admirablement dans le charmant air des *Noces de Figaro* : *Voi chi sapete che cosa è l'amor*. On est entraîné on ne sait où, une secrète langueur paralyse la résistance ; le salut est d'être forcé à l'aveu, l'ennemi démasqué s'enfuit dès qu'il est reconnu ; la paix succède au trouble. M. Michelet le sent si bien, qu'au moment de la tentation il donne à la femme un directeur autre que le mari, et ce directeur est une rose. Le choix est ingénieux, nouveau ; voilà à coup sûr un directeur commode, discret, agréable à la vue, et qui a sur l'autre l'incontestable avantage d'être muet, ce qui fait qu'il se contentera de l'aveu à la dose où on le lui donne, sans qu'une question importune vienne forcer à l'achever. Mais ce directeur suffira-t-il ? Sans doute la nature parle à notre âme, et, avec son imagination si prompte à tout traduire, M. Michelet plus que tout autre peut lui prêter des accents inspirés. Si j'ose même lui donner un conseil, je l'engagerais, s'il n'y pense déjà, à ajouter à ses jolis romans de *l'Oiseau* et de *l'Insecte* un troisième livre intitulé *la Fleur*, auquel je promets par avance un succès égal à celui de ses frères aînés. Je veux bien que M. Michelet reçoive de la nature de nobles réponses ; et il en recevrait de plus belles encore s'il était chrétien ; mais chacun

les traduira-t-il comme lui? Les fleurs ont un langage sans doute; mais quel est-il? Celui qu'on veut entendre. On ne met dans la nature que ce qu'on a dans l'âme, et il en sera de la voix des fleurs comme de celles des cloches, qui répètent infailliblement le mot qu'on désire. Et même, s'il est une réponse que les fleurs nous font naturellement, ce n'est pas à coup sûr la plus morale. Brillantes, éphémères, que prêchent-elles, si ce n'est de jouir du présent sans souci du passé, sans préoccupation de l'avenir? elles nous crient d'user de la vie, et de nous laisser aller doucement à la bonne loi naturelle, comme disait Régnier; tous les épicuriens ne se sont-ils pas couronnés de roses en chantant un hymne à la mort, pour mieux s'exciter au plaisir présent.

La nature étant impuissante, reste le mari. Mais alors quelle existence lui est faite! Il faut en venir à ce terrible axiome : « Que nul ne se marie s'il n'est philosophe ! » Et voilà bien des gens voués au célibat! Le bonheur conjugal devient en effet une lutte incessante, une sorte de défi jeté à la société qui entoure la femme honnête de malignes influences. Dans ce duel le plus habile l'emporte, et ce ne sera pas toujours le mari; car la victoire, elle aussi, est aveugle, et dans toute guerre ne favorise pas toujours la bonne cause. Quelle pénétration ne faut-il pas avoir pour démêler les premiers symptômes d'une maladie morale pendant qu'il est encore temps de la guérir! Quelle force de persuasion pour ramener à soi une âme à demi égarée, et panser ses blessures sans qu'il en reste de douloureuses cicatrices! Quel empire sur soi-même pour retenir le mouvement de dépit qui peut tout gâter dans ce traitement délicat! Et puis quelle casuistique minutieuse et raffinée de tous les cas possibles de la passion! Tout cela est bien subtil pour un homme qui prend les *Provinciales* à la lettre, et a fait des leçons contre les jésuites!

Toutes ces subtiles précautions sauveront-elles du moins la famille en péril? Dans le roman de M. Michelet, sans aucun doute; mais, dans la vie pratique, quelle incertitude! L'âme honnête a bien une aversion naturelle pour le séducteur immoral, mais telle n'est pas toujours la forme du danger. Des cœurs innocents peuvent se trouver pris à leur insu. Si par exemple le dévouement d'un ami sauve une famille; si, en considérant ses enfants, la mère ne peut s'empêcher de songer à leur bienfaiteur, qui marquera à ce protecteur délicat, généreux, mais homme après tout, les limites précises de ces relations d'affectueuse bienveillance? qui retiendra la femme sur ce terrain glissant de la reconnaissance, où la noblesse de son cœur l'engage nécessairement, où la faiblesse de ce même cœur peut la troubler? La religion seule peut les maintenir tous deux dans les bornes d'une douce amitié. Que sera-ce maintenant quand il y aura légèreté, im-

prudence ou déloyauté de la part de l'agresseur? Quel empire ne prendra-t-il pas sur ce cœur malade! L'âme dominée par la passion n'a d'yeux et d'oreilles que pour l'objet aimé; les exhortations les plus tendres, les raisons les plus évidentes, demeurent sans effet, et, lors même que vous ne seriez pas Arnolphe, il n'en restera pas moins vrai

Qu'Horace avec deux mots en ferait plus que vous.

Alors quel sera le remède? Les voyages, qui guérissent par voie de comparaison. Menez au Nord la dame du Midi éprise d'un homme du Nord, et réciproquement. Elle se lassera de voir mille fois répété cet objet qu'elle croyait unique, et le charme tombera. Enfin dans les cas extrêmes, dans la pire des infortunes, le remède, c'est l'émigration. Partez pour l'Amérique. Excellent conseil peut-être, mais qu'il faut pouvoir suivre. Que de catastrophes inévitables, si l'on ne peut y échapper à moins de dix mille livres de rente! C'est un monstrueux privilège, une sorte de droit du seigneur en sens inverse, constitué au profit de la plus insolente de toutes les aristocraties, de l'aristocratie d'argent, qui se trouvera, grâce à la liberté possible du voyage et de l'émigration, seule investie du droit de conserver son honneur intact. Qu'une telle doctrine se répande, et je promets à M. Michelet qu'on se verra forcé de ressusciter les peines jadis portées dans l'empire romain contre les célibataires. Singulière conclusion pour un livre destiné à enseigner et à propager le véritable amour!

Rien n'amointrit et ne rabaisse la femme autant que ce livre pompeusement annoncé comme sa réhabilitation. La femme est une malade, dit M. Michelet, et à chaque pas revient, ou une règle d'hygiène, ou une allusion relative aux misères de sa constitution physique. Ce n'est pas nous qui blâmerons M. Michelet de réclamer pour le sexe faible et souffrant les tendres égards qui lui sont dus. Mais n'est-ce pas retomber dans le matérialisme, si justement reproché aux utopistes de notre temps, que de faire d'une loi physiologique la première question de la vie morale? Et, lorsqu'on voit l'organisme régner ainsi en maître absolu, on se demande si cette fragile sensitive a bien véritablement une âme. Je pose une hypothèse presque impossible, car le livre de M. Michelet est fort peu lisible, au moins pour une jeune femme; mais, s'il tombait sous la main d'une femme à qui la maturité de l'âge en permettrait la lecture, je ne doute pas qu'elle ne repoussât avec dédain la situation qui est faite à son sexe. Sans doute dans un livre sérieux et qui s'adresse à un public adulte, sans doute aussi en présence de la brutalité de nos mœurs, de la décadence de cette exquise délicatesse que nos aïeux portaient dans le mariage aussi bien que

dans la société, on pouvait parler du profond respect dû à l'épouse, et dû surtout à ses moments d'épreuve. Mais pour aborder ce sujet délicat il fallait être élevé à toute autre école. On peut en parler chastement quoique sans pruderie; j'en citerai à M. Michelet un exemple bien connu : ce sont les chapitres consacrés dans l'*Introduction à la vie dévote* aux devoirs des gens mariés, modèle exquis de tact, de finesse, de netteté en même temps que de convenance. Mais le saint évêque de Genève, qui savait si bien en son naïf langage « dire tout ce qu'il voulait » dire, et faire entendre sans le dire ce qu'il ne voulait pas dire, » s'était formé à l'école du grand apôtre qui avait enseigné qu'il était des choses innommables parmi les chrétiens; *nec nominentur in vobis*. M. Michelet, laissant là tout scrupule, en a parlé avec la crudité d'une clinique médicale, ou d'une instruction rédigée pour des élèves sages-femmes.

Mais je ne veux pas citer à M. Michelet l'exemple de l'un de nos grands saints, je veux le renvoyer simplement à l'école de la sagesse antique. Le paganisme, au moins dans les temps primitifs, a entouré d'une sorte de terreur religieuse le mystère de la génération; la chambre conjugale était un sanctuaire inaccessible au fond du gynécée. Quand Pénélope reconnaît Ulysse, c'est à la description qu'il lui fait de leur lit nuptial, que nul autre n'a vu que lui et la vieille esclave fidèle chargée de garder leur appartement le plus retiré. Il devrait en être du mariage, au moins comme des anciens mystères de la Grèce. On devrait le traiter comme une grande institution publiquement honorée, mais dont les rites sacrés ne sont connus que des seuls initiés qui ne peuvent en parler publiquement, même entre eux, sous peine de déchéance. Que penser maintenant d'un livre qui mêle le cynisme des détails techniques au ton de la pastorale, qui prêche l'amour spiritualiste et le soumet impitoyablement aux variations de la température, aux mouvements impétueux du sang? Inspirera-t-il grand respect pour ce qu'il veut faire honorer? Le jour où le lit découvert devient un sujet public d'étude, où les corps vivants des époux sont exposés aux regards, un peu comme ces cadavres qu'on dissèque dépouillés sur une table d'amphithéâtre, que devient la poésie, que devient la dignité, que devient la sainteté du mariage? Quel homme de cœur voudra habiter un sanctuaire ainsi profané? Quelle femme intelligente croira gagner quelque chose à cet étalage de ses souffrances?

La femme moderne date du christianisme, des diaconesses des catacombes, des nobles matrones que le mâle génie d'un saint Jérôme ou d'un saint Ambroise ne dédaigna pas d'immortaliser, des châtelaines qu'honora la chevalerie, ou des femmes spirituelles que respecta au dix-septième siècle la cour la plus polie du monde. La femme

n'a rien à rêver de plus que ce que le christianisme lui donne. Elle n'a pas attendu, pour exister digne d'honneur et de louange, 1827 et les découvertes de l'ovologie et de l'embryogénie comparée. Grandes découvertes sans doute, et qu'on ne peut considérer sans une religieuse émotion; mais, outre que le point capital de cette science restera toujours enveloppé d'un mystère insondable, en aimera-t-on mieux parce qu'on en saura un peu plus sur le résultat de l'amour? Et, pour certains faits, le sentiment instinctif de l'humanité ne dominera-t-il pas toujours les affirmations de la science? Malgré toute la rhétorique dépensée par M. Michelet pour environner de poésie la *crise sacrée*, ne sera-t-elle pas toujours considérée, même par les parties intéressées, comme une de ces humiliations qu'il faut taire, et par lesquelles la Providence dompte ce que Bossuet nomme, après saint Jean, l'orgueil de la vie? D'ailleurs, si ces profanations du mystère révoltent l'homme de cœur, elles dégoûteront, elles repousseront du mariage l'homme faible et vulgaire. Il nous fallait un mari moraliste, il nous faut maintenant un mari médecin. Toute la vie conjugale, soit au physique soit au moral, est une médication éternelle, soit préventive, soit curative, et on n'échappe aux alarmes de la sentinelle vigilante que pour retomber dans les fonctions de la garde-malade; il y a bien là de quoi effrayer un siècle où le dévouement n'est pas chose si commune. On se mariera sans doute, mais pour y trouver son profit. Ce sera un calcul d'intérêts ou une association de capitaux. J'ai entendu un négociant formuler cet axiome, fort applaudi des confrères qui l'écoutaient : « Il n'y a de bon que le mariage d'argent, parce qu'au moins, « quand l'amour s'en va, l'argent reste. » Telle sera la brutale conclusion de plus d'un lecteur effrayé. L'amour n'aura pas même la peine de disparaître, il n'en sera pas question. M. Michelet aura opéré des conversions, mais en sens inverse.

Cette exagération de la forme et de la doctrine fait que M. Michelet gâte tout ce qu'il touche, même lorsqu'il est dans le vrai. Il avilit presque la femme pour vouloir la rendre trop poétique; il détourne du mariage à force d'y engager, et d'autre part il est injuste pour le célibat; il n'est personne qui n'ait à réclamer contre son œuvre. Le célibataire, s'il s'occupe de science, ne sera jamais qu'un ergoteur stérile. Je ne suis certes pas de ceux qui définissent le mariage un piège et recommandent si absolument à l'homme de lettres de l'éviter; je crois au contraire que plus d'un homme éminent fût resté inférieur s'il n'eût puisé dans l'amour d'une chaste campagne le souffle inspirateur qui anime ses écrits; mais je ne puis voir sans pitié les génies les plus mâles, les plus féconds, ridiculement condamnés à l'impuissance. A quoi bon réndre des arrêts que dément toute l'histoire?

Et cependant il y a dans ce livre dangereux quelques pages qui de-

mandent grâce pour le reste, et où on découvre un cœur fait pour de plus saines doctrines. C'est une grande et généreuse pensée que de mettre le jeune homme sous la garde de sa fiancée, que d'évoquer dans sa chambrette d'étudiant cette douce et suave apparition qui le conjure de se réserver pur pour l'amour à venir. On se sent aussi désarmé quand on lit une phrase aussi juste que celle-ci : « C'est un « signe très-mauvais pour un temps quand les hommes ne sentent plus « la beauté de la beauté. » Belle et utile leçon, pour un siècle qui se déprave, que de lui enseigner le respect de l'âge mûr de la femme, le culte de ces années, non plus parées des grâces de la jeunesse, mais de la douce et ineffaçable empreinte de la vertu. Enfin, à un moment solennel, M. Michelet s'est trouvé face à face avec le dogme de l'immortalité de l'âme, et, comme vaincu par une vérité trop éclatante pour que les systèmes d'ici-bas pussent encore la voiler de nuages, il a conçu et admirablement exprimé ce que beaucoup de nos contemporains traiteraient malheureusement de chimère, *l'Amour par delà la mort*.

La veuve, voilà la seule femme comprise par M. Michelet. Au contact du monde invisible, sa foi s'est comme réveillée. Sa veuve sans doute ne tient pas dans sa main le crucifix qui console, mais elle serait digne de le porter.

« D'elle, que reste-t-il? une ombre. Ses beaux cheveux, désormais « en bandeaux blancs, couvrent à demi sa tempe amaigrie. Elle est « toujours élégante, et semble même plus grande, svelte et jeune en- « core de taille, quand elle passe les yeux baissés dans ses apparte- « ments déserts. Du visage charmant, des yeux qui troublaient les « cœurs, et qui pour un cœur fidèle furent toute la destinée, il lui sou- « vient peu; elle cache tout ce qu'elle peut en cacher. Mais pourtant « deux choses en restent, et qui feraient l'envie des jeunes. L'une, « c'est l'attribut admirable de pureté que Dieu accorde pour consola- « tion à la femme innocente qui a passé sur la vie sans la toucher.... « L'autre attribut qui pare encore notre veuve malgré elle, qui même « lui donnerait peut-être sous son deuil et ses voiles noirs un éclat « mystérieux qu'elle n'eut point dans ses triomphes, c'est son doux, « son puissant regard. Oh! que l'œil est la vraie beauté, beauté fidèle, « que le temps est forcé de respecter! Mais que dis-je? il y ajoute. « Les épreuves et les souffrances ont pu faner tout le reste. Mais au « regard, c'est comme au cœur: on s'embellit d'avoir souffert.

« Elle quitte le feu demi-éteint, et, s'approchant de la fenêtre, heu- « reuse de voir finir le jour, elle regarde le deuil de l'hiver, les mains « jointes sur son cœur dont elle écoute les voix. Le pôle ne tarde pas « beaucoup à briller de vives étoiles. La mort, la vieillesse, l'hiver, « qui dans ces nuits lumineuses aiguise ses flèches piquantés, toutes

« ces sévérités concentrent au pauvre cœur frissonnant la flamme à ja-  
« mais vivante.

« Le monde, la jeunesse et le bruit, dit-elle, c'était un demi-som-  
« meil, un rêve trouble où mon amour n'eut jamais sa lucidité. Au-  
« jourd'hui, toute à toi, je veille. »

Mais, si le mari qu'elle pleure a combattu pour la vérité, si la gloire des lettres a tenté son cœur, et qu'il laisse inachevée, comme presque tout ici-bas, l'œuvre sacrée de toute sa carrière, quelle noble mission pour la veuve, qui veille à la mémoire de celui qu'elle aime, et lui prépare la résurrection de la gloire! Nous laissons parler M. Michelet :

« Grande position religieuse d'avoir déjà un pied dans la voie haute,  
« l'ascension prête et désirée vers les vies supérieures! Chacun aussi,  
« approchant de cette femme, y sent une chose sacrée, le doux es-  
« prit des morts, qui n'ont aucune guerre ici-bas, et n'y veulent rien  
« que faire un peu de bien!

« ..... C'est l'âme attardée du mari qui, dans cette moitié fidèle, té-  
« moigne encore ici de lui, et par le souvenir, par le pressentiment,  
« fait la transition des deux mondes.

« ..... Et elle a, vieille alors, une bien charmante surprise, d'en-  
« tendre dire, comme s'il était encore vivant : C'est un juste!

« De tous côtés des enfants qu'il n'a pas connus lui viennent, se  
« réclamant d'un tel père. Ils ont regret d'être jeunes et de ne l'avoir  
« pas vu. On interroge curieusement celle qui eut le bonheur d'être  
« témoin de sa vie. Le voilà déjà antique; elle le voit rayonnant dans  
« la postérité.

« ..... L'autel du juste disparu, reste aux générations nouvelles un  
« objet de religion. Nul jeune homme qui ne vienne là, et ne veuille  
« honorer la veuve. Ils trouvent une femme gracieuse, et qui est loin  
« de rappeler l'âge où recule déjà la légende. Ce qui lui conserve la  
« grâce, c'est l'amour dont son cœur est plein, sa douceur résignée,  
« sa sympathie pour les jeunes et ses vœux pour leur bonheur.

« Elle est belle encore de tendresse, et belle de la grande ombre  
« qui l'enveloppe. Plus d'un, à vingt ans, revient malgré lui près  
« d'elle, s'attriste d'être né si tard, s'éloigne à regret, maudissant le  
« temps qui s'amuse à nous séparer ainsi, et disant du fond de son  
« cœur : O femme que j'aurais aimée! »

Charmente, mais trop audacieuse pensée! En de telles circonstances le respect seul peut parler, le dévouement seul peut agir, et le plus léger écart de l'imagination est absolument impossible. Cependant, tel qu'il est, et malgré quelques taches, ce tableau est tracé de la main d'un grand maître. Mais où donc a-t-il vu ce modèle si ce n'est dans nos rangs? Telle veuve existe, elle est chrétienne. Pour garder

aussi fidèlement une chère mémoire, il faut qu'entre la veuve et l'époux qu'elle pleure il y ait, outre l'amour et le regret, un lien plus puissant encore, un céleste médiateur; et c'est le Dieu que contemple l'âme bienheureuse, et qu'adore, souffrante et résignée, l'âme exilée encore quelque temps sur la terre. Il faut que Jésus-Christ, la récompense de l'époux et la consolation de l'épouse, descende dans le cœur de la veuve et y apporte le pressentiment du ciel où vit celui qu'elle aime. Il faut enfin que dans cette doctrine austère et délicate il y ait un côté plus certain, plus inébranlable que dans les systèmes fragiles et les vagues opinions des hommes.

C'est donc au christianisme que M. Michelet dérobe la seule belle peinture de tout son livre. L'antiquité n'a pas connu, n'a pas honoré les veuves. Et ce n'était pas une des moindres nouveautés enseignées par saint Paul que la sublime parole : *Viduas honora quæ vere viduæ sunt*. Si de nos jours quelques femmes séparées de la vraie lumière ont pu retracer quelque ombre de semblables vertus, c'est grâce à leur éducation, grâce à ce trésor de pureté que le christianisme a déposé dans le monde, et où viennent puiser ses ennemis aussi bien que ses enfants. Mais la veuve vraiment veuve, telle que la rêve M. Michelet, je le défie de me la montrer parmi les femmes incrédules, tandis que je suis sûr de la trouver agenouillée dans nos temples, les yeux fixés sur l'autel de celui qui a dit : « Je suis la résurrection et la vie. »

Singulière injustice des hommes de notre temps ! Nourris au sein du christianisme, héritiers de ses bienfaits, ils lui dérobent quelques lambeaux de sa morale dont ils se parent comme d'un vêtement, puis, se présentant avec orgueil aux regards de notre génération : Voyez, lui disent-ils, s'il est besoin d'être chrétien pour être bon. Ils me rappellent ces enfants dont parle la Bruyère, « drus et forts du bon lait qu'ils ont sucé et qui battent leur nourrice. » Non sans doute il n'est pas besoin d'être chrétien pour être bon en paroles, si tout ne consiste qu'à répéter ce que le christianisme a enseigné au monde. Mais, pour conserver dans sa vie le parfum de cette bonté, pour ne pas s'enivrer dans ses écrits de sa propre imagination, pour respecter dans son style les lois de la décence, il faut être chrétien, surtout lorsqu'on touche à ce sujet délicat. Voilà ce que ne pourront racheter quelques nobles pages; voilà ce qui condamne le livre de M. Michelet et le réduit à l'impuissance; rien n'est plus dangereux que cette école de vertu : le mauvais et le faux y tiennent trop de place pour qu'il puisse en résulter quelque bien.

Pauvre M. Michelet ! vos longues discussions sur l'amour se résument dans le titre d'une pièce de Shakspeare : *Much ado about nothing*, Beaucoup de bruit pour rien. Vous avez marché à grand peine parmi

des sentiers fangeux, couverts de ronces et d'épines, et la voie royale était là, ouverte devant vous, sans que vous l'ayez même aperçue. Tout était trouvé, tout était connu; vous n'avez ajouté que quelques indications fausses qui attarderont fatalement ceux qui vous prendront pour guide. Cessez donc d'égarer vos jeunes époux dans ces routes dangereuses. Conduisez-les au Colisée, au pied de cette croix qu'un jour vous avez embrassée de bon cœur, vaincu par elle, comme vous nous l'avez vous-même éloquemment raconté. Laissez-les s'y agenouiller; qu'un baiser d'adoration donné en commun au signe du salut consacre leur chaste amour. Vous n'aurez pas sans doute dissipé tous les nuages de l'horizon conjugal; mais vous aurez indiqué le port, le refuge assuré contre toutes les tempêtes; vous aurez fondé la chose à la fois la plus fugitive et la plus désirable de cette terre, vous aurez fondé le bonheur.

GUILLAUME COUTURIER.

---

# JULIEN L'APOSTAT

---

M. le prince Albert de Broglie va publier sous peu de jours les tomes III et IV de son livre intitulé : *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*.

Inauguré, il y a deux ans, par deux volumes qui arrivèrent rapidement à une seconde édition, ce grand et savant travail a été poursuivi avec constance et sérénité. L'auteur, que d'éminents suffrages ont rassuré dès le principe contre des critiques obstinées, parties d'où, ce semble, auraient dû lui venir des encouragements, ne s'est point laissé distraire de sa tâche. Les lecteurs s'en apercevront et le loueront de ne pas s'être autrement préoccupé de ces attaques trop passionnées pour obtenir de l'autorité, ou trop prolixes pour avoir droit à l'attention jusqu'au bout.

Les divers mérites qui ont frappé dans la première partie de *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle* se retrouvent à un degré supérieur dans la seconde. Comme la noblesse, les succès obligent, et M. de Broglie ne pouvait manquer de le comprendre. Aussi, pour l'étendue et l'exactitude des recherches, la critique et l'intelligence des faits, l'ordre et les proportions du récit, ces deux nouveaux volumes attestent, à notre avis, un progrès sur les précédents. Quant au style, il a gagné du côté où il laissait à désirer peut-être, c'est-à-dire en rapidité et en coloris. Nos lecteurs en jugeront du reste par le fragment que nous allons mettre sous leurs yeux. C'est un morceau dramatique plein d'un intérêt profond qui se détache de lui-même et forme épisode dans l'ouvrage comme dans l'histoire. Nous voulons parler de la catastrophe qui arrêta court la tentative de restauration païenne essayée par Julien l'Apostat. Quelques mots vont mettre au courant des faits que le récit aborde.

Julien a déjà régné sans partage depuis dix-huit mois. Pendant ce court espace de temps il a trouvé moyen de mettre à peu près tout le monde contre lui dans l'Empire : les chrétiens qu'il a soumis, sinon à une persécution déclarée et générale, du moins à toutes sortes de vexations journalières et à des violences perfides ; les païens, par de maladroits essais de réforme dans le polythéisme et par les plus fausses mesures d'administration. Il est en particulier au plus mal avec la population d'Antioche, ville où il vient de faire sa résidence depuis six mois. Enfin son pouvoir vient de recevoir un dernier échec par la tentative qu'il a faite de rétablir le temple des Juifs, entreprise qui a échoué par suite du prodige que tout le monde connaît. Dans

cette situation, il ne voit d'autre moyen de relever son autorité que de chercher dans la guerre contre les Perses le prestige de nouvelles victoires.

Voilà où en est l'empereur renégat. Laissons maintenant parler M. de Broglie.

P. DOUHAIRE.

C'était une victoire, en effet, et plus que cela, une conquête qu'il lui fallait. A la rigueur, il eût encore été possible de prolonger la paix; car les Perses, effrayés des grandes démonstrations des Romains et de la réputation militaire de leur général, avaient envoyé par une voie indirecte quelques propositions avantageuses. Mais Julien ne voulut pas les lire jusqu'au bout et en déchira le texte. Cette fois il désirait une guerre sérieuse et comptait frapper de grands coups : de petits triomphes achetés à bon marché et répétés chaque année, comme ceux dont s'était contentée si longtemps la vanité de Constance, ne suffisaient ni à son ambition ni à sa politique. C'était une lutte à mort qu'il allait engager entre l'héritier de César et celui de Cyrus. Et pourtant, dans sa pensée, ce n'était encore que l'épisode d'un plus grand drame. Dans les plaines de Perse, où il s'avancait entouré de soldats chrétiens, il devait pourtant jouer la dernière, la grande partie du paganisme : il allait combattre moins les ennemis qu'il cherchait que ceux qu'il laissait derrière lui. Vainqueur, il pourrait tout se permettre contre ceux-là; vaincu, il n'oserait pas se présenter à leurs regards. Aussi, jamais tant de victimes n'avaient fumé sur les autels; jamais tant de questions inquiètes n'avaient été adressées à tant d'oracles et à tant d'augures. Ammien Marcellin lui-même en sourit<sup>1</sup>. De leur côté, les chrétiens, quoique prompts à obéir à l'appel militaire et prêts à mourir sous le drapeau, sentaient pourtant l'horrible alternative où ils étaient réduits. Les bruits les plus sinistres circulaient sur les intentions de l'empereur au retour de la campagne. Un édit impérial était tout prêt, disait-on, pour interdire aux chrétiens tout commerce, tout droit de plaider devant les tribunaux, ou de pourvoir à leurs besoins dans les marchés publics. Toutes les églises seraient fermées : l'image de Vénus remplacerait partout celle de Jésus-Christ. Un amphithéâtre allait être construit à Jérusalem, avec les pierres préparées pour la reconstruction du temple; et tous les évêques, tous les moines, tous les saints fidèles de la contrée, y seraient livrés aux bêtes dans des jeux auxquels, par exception, l'empereur se proposait cette fois d'assister. Toutes ces rumeurs qui parcouraient la foule

<sup>1</sup> Am. Marc., XXII, 12. — Théod., XI, 21.

étaient accueillies avec une entière créance : « Nous étions, dit saint Grégoire, comme des victimes vouées aux démons ; et l'héritage de Dieu, le *sacerdoce royal*, était réservé pour être le prix d'une victoire. » Les lamentations, les prières, ne cessaient pas dans les églises, ni les jeûnes dans les familles chrétiennes. Au fond des solitudes, tous les anachorètes offraient le saint sacrifice pour la délivrance de la foi ; les femmes visitaient les tombeaux des martyrs et les chargeaient d'offrandes. C'était de toutes parts une attente pleine d'angoisse ; de quelque côté qu'on regardât le ciel, il était sombre, car l'avenir ne pouvait apporter que la défaite de la patrie ou la ruine de la foi <sup>1</sup>.

Les préparatifs de Julien, auxquels il travaillait depuis une année déjà, étaient immenses. Il avait réuni soixante-cinq mille hommes, quoiqu'il n'eût pas voulu accepter les offres d'alliance des nations tributaires et voisines. « Rome, avait-il répondu avec hauteur, n'a besoin du secours de personne, et tout le monde a besoin du sien. » Bien plus, par un acte d'un héroïsme presque imprudent, il choisit ce moment même pour retirer aux tribus nomades de Sarrasins, qui peuplaient le sud de la Mésopotamie, un subside que, de temps immémorial, on leur payait en échange du concours qu'ils prêtaient contre les attaques des Perses. Il n'y eut donc d'auxiliaires sous les drapeaux que quelques escadrons de Scythes et de Goths, incorporés depuis longtemps dans l'armée romaine <sup>2</sup>. Le roi d'Arménie, Arsace, fut aussi requis de mettre toutes ses troupes sur pied, sauf à attendre les ordres qu'on lui enverrait. Arsace était chrétien, comme l'avait été son père ; il fallait s'assurer de son concours et se mettre en garde contre sa défection ; mais il n'était ni nécessaire ni prudent de lui envoyer des instructions impérieuses, comme fit Julien, rédigées sur un ton très-hautain, et accompagnées d'une lettre menaçante où la foi chrétienne, d'une part, et de l'autre la mémoire de Constantin et de Constance, protecteurs de l'Arménie, étaient très-injurieusement traitées <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Soz., v, 18. — Théod., iii, 211. — P. Oros., vii, 30. — S. Grég. Naz., *Or.* iv, 96; V, 26, 27.

<sup>2</sup> Am. Marc., xxiii, 11. — Zos., iii, 13.

<sup>3</sup> Am. Marc., *loc. cit.* — Soz., vi, 1. — Lib., *Or.* 10, p. 312. C'est Sozomène qui rapporte les termes injurieux et fanfarons dont se servit Julien en donnant ses instructions à Arsace. C'est d'après le bruit qu'avaient fait ces instructions, et le souvenir qui en était resté, que quelque faussaire contemporain aura fabriqué la pièce publiée par Muratori (*Anecdota græca*), et insérée dans la collection complète des lettres de Julien par Heyler, p. 155. Mais nous adhérons entièrement à l'opinion des savants d'aujourd'hui qui regardent cette pièce comme apocryphe. Elle n'a ni les habitudes de style ni le ton de Julien, et ne correspond même pas à l'extrait de la lettre originale que donne Sozomène.

La guerre devait être cette fois agressive de la part des Romains, et non simplement défensive, comme l'avaient été toutes les précédentes. Or, pour envahir le territoire des Perses en partant d'Antioche, on pouvait suivre deux voies différentes : on pouvait traverser la Mésopotamie à peu près en ligne droite, et tendre vers cette partie supérieure de l'Assyrie qu'on appelle l'Adiabène; l'autre marche consistait à descendre le cours de l'Euphrate, à parcourir la Mésopotamie tout entière du nord au sud, et à n'entrer qu'avec le fleuve même sur le territoire de l'ennemi<sup>1</sup>.

La première de ces deux routes était incontestablement la plus sûre. Elle traversait toute la partie de la Mésopotamie que le dernier traité imposé par Galère au roi Narsès avait réunie à l'empire, et où s'élevaient maintenant de grandes villes fortifiées. Carrhes, Édesse, Nisibe, formaient sur cette ligne comme une chaîne de citadelles qui pouvaient maintenir des communications faciles entre le centre de l'empire et l'armée envahissante. De plus, en cheminant dans cette voie, on tenait sa gauche constamment appuyée contre les montagnes d'Arménie, à portée des secours de cette province amie. Enfin, on pouvait passer le Tigre encore en pays romain et sur un point où il n'a que peu de développement; sur l'autre rive on rencontrait les cinq petites provinces d'Arzacène, de Moxoène, de Rabdacène, de Rahimène et de Corduène, soumises, également depuis Galère, sinon à la souveraineté directe, au moins à la haute domination de Rome. Par l'autre chemin, au contraire, on arrivait de très-bonne heure à ces contrées inférieures de la Mésopotamie qui avaient échappé à la puissance romaine, moins par suite des conquêtes des Perses que par la nature indomptable de leurs habitants. Au delà du fleuve Abore, un des affluents de l'Euphrate, on entrait, non-seulement en territoire ennemi, mais dans des plaines arides, dépeuplées, parcourues par des tribus errantes; on se trouvait, en un mot, en plein désert.

Ce fut pourtant par cette voie que Julien résolut de se diriger. Plusieurs raisons d'une valeur douteuse le déterminèrent à ce parti audacieux. Précisément parce que l'autre route était plus facile, elle avait été plus fréquentée. Il y avait un champ de bataille à presque toutes les étapes, et, comme les armées romaines n'avaient pas dans leurs annales beaucoup de victoires sur les Perses à célébrer, de tels souvenirs pouvaient être d'un effet fâcheux sur les imaginations. Julien craignait d'évoquer des visions funestes en secouant la poudre des légions de Crassus, d'Antoine et de Valérien. La seconde route, au contraire, n'avait été parcourue que par les armées victorieuses de Trajan et de Septime-Sévère : puis elle conduisait plus directement

<sup>1</sup> Am. Marc., xxiii, 5.

à Ctésiphon, l'une des deux capitales de l'empire perse. Un coup de hardiesse et de fortune pouvait donc faire tomber en très-peu de jours le souverain, la cour et l'État des Perses tout entier entre les mains des Romains. C'était un éclat de ce genre dont Julien avait besoin. Il s'y préparait en embarquant sur le fleuve une flotte immense destinée à lui apporter toutes les munitions et toutes les machines de guerre nécessaires pour faire un grand siège. L'Euphrate devait lui amener tout cet appareil jusqu'à dix ou douze lieues de Ctésiphon; car cette capitale était bâtie sur le Tigre, à l'endroit où les deux fleuves se rapprochent et ne sont plus séparés que par une petite journée de chemin.

Telle fut l'entreprise audacieuse qui s'empara de l'imagination de Julien. Il sacrifia à l'espoir qu'il nourrissait, disons mieux, au besoin qu'il éprouvait d'une campagne prompte et brillante, un succès plus modeste, plus lent, mais assuré. Ce regrettable parti une fois arrêté, il retrouva pour le mettre à exécution sa prudence et son génie accoutumés. Il importait, avant tout, de tenir sa résolution secrète aussi longtemps qu'il serait possible, pour induire les Perses en erreur et les décider à porter toutes leurs troupes sur les points que l'on ne comptait pas attaquer. Le rendez-vous général de l'armée fut donc indiqué à Carrhes, à quelques lieues au delà de l'Euphrate, sur le chemin ordinaire de l'Assyrie. C'était là, d'ailleurs, que Julien voulait procéder à la répartition de ses troupes. Car, tout en renonçant à suivre la ligne importante d'Édesse et de Nisibe, il était impossible de la laisser complètement découverte, et il fallait la confier à la défense d'un corps d'armée. Cette division nécessaire n'était pas le moindre des inconvénients du plan adopté.

Le mouvement général des troupes eut lieu dans les premiers jours de mars. L'empereur lui-même ne se mit en route que quand il les sut convergeant de toutes parts vers le rendez-vous. Le cortège qui dut l'accompagner offrait le plus singulier mélange : il y avait, d'une part, des philosophes, des sophistes, Maxime et Priscus, par exemple, un peu étonnés de se trouver au milieu du bruit des armes, et qui auraient peut-être su gré à Julien de les dispenser de ce témoignage de dévouement; puis des aruspices toscans, qui n'aimaient guère les philosophes et ne s'entendaient pas avec eux; en outre, le médecin Oribase et le préfet du prétoire Salluste second, païen d'un esprit doux et modéré. Enfin des officiers chrétiens, comme Jovien, qu'il avait bien fallu rappeler auprès de la personne du prince, au moment du péril. C'était un hommage rendu à leur loyauté et à leurs talents qui, pour être arraché par la nécessité, n'en avait que plus de prix.

Avant de partir, Julien voulut pourvoir à la sûreté de la ville où il laissait si peu de regrets. Il mit à la tête de la province de Syrie un cer-

tain Alexandre, homme de mœurs violentes et dures, originaire de cette ville d'Héliopolis qui s'était signalée par sa haine sanguinaire contre les chrétiens; et, comme on réclamait contre cette élévation inattendue : « Je sais bien qu'il ne la mérite pas, dit-il, mais c'est « vous qui méritez de l'avoir pour maître, hommes avarés et indociles « que vous êtes. »

La foule le suivait pourtant le jour de son départ, le 5 mars, nombreuse, inquiète, suppliante : « Revenez heureux et glorieux, disait-elle, et soyez moins irrité contre nous. » Il répondait, avec beaucoup d'aigreur et de colère : « C'est la dernière fois que vous me voyez : « Je ne rentrerai plus dans vos murailles. » Libanius, qui l'accompagnait avec le sénat de la ville, essaya de faire entendre quelques paroles de paix : « Non, reprit l'empereur; c'est affaire faite. Si les dieux « me conservent, c'est à Tarse, et non ici, que je reviendrai. Je vois « bien, ajouta-t-il en regardant Libanius, que vous comptez sur cet « excellent ambassadeur; mais je ferai en sorte que lui aussi vienne « avec moi. Ses discours l'ont mis au premier rang des orateurs, et « ses actions au premier rang des philosophes. » Et il se sépara de Libanius en se jetant dans ses bras et en lui témoignant autant de tendresse qu'il montrait d'humeur au reste de l'assistance<sup>1</sup>.

Beaucoup de décurions ne pouvaient pourtant se résigner à perdre ainsi pour jamais l'espoir de la présence impériale. Ils voulurent tenter un dernier effort, et se mirent à la suite du cortège pendant toute une journée de plus de quinze lieues. La route était mauvaise, défoncée dans une partie, et chargée de pierres dans une autre. Julien, très-rudement secoué, en prenait occasion de s'écrier : « Voilà ce que « c'est que les hivers de cette contrée. » Il arriva donc à Litarbe, sa première étape, plus maussade que jamais; et les sénateurs, reçus dans une dernière audience, ne retirèrent pas grand profit de leur démonstration de zèle<sup>2</sup>. Ils revinrent à Antioche, tout consternés, raconter à Libanius leur déconvenue. Celui-ci, qui avait au fond l'âme bonne, et qui aimait à rendre service, se reprocha fort de ne pas les avoir accompagnés; et, pour réparer sa faute, il se mit à l'œuvre dès le lendemain dans l'espoir, déjà si souvent trompé, d'émouvoir le cœur irrité de son royal ami. « J'ai bien maudit, lui écrivait-il, ce « détestable voyage, et je me suis maudit aussi moi-même d'être re- « venu si vite, de n'avoir pas été jusqu'à la première station, et de « ne pas m'être donné la joie de revoir encore avec le soleil levant « votre tête sacrée. La ville elle-même ne pouvait rien pour me con- « soler, dans le malheur où elle est plongée. J'appelle son malheur,

<sup>1</sup> Lib., *De Vita sua*, p. 44. — Am. Marc., xxxiii, 2.

<sup>2</sup> Jul., *Ep.* xxvi (Ed. Spanh.), p. 399.

« non point l'extrême cherté des vivres, mais le tort qu'elle a eu de  
 « se faire juger méchante et ingrate par celui qui a une telle puis-  
 « sance et une sagesse plus grande encore. Tant que mon ami Alié-  
 « nus était auprès de moi, j'ai eu à qui parler, pour m'accuser  
 « moi-même et pour me louer de l'honneur que vous m'avez fait.  
 « Mais, depuis qu'il est parti, c'est aux lambris de ma chambre que  
 « je m'adresse en guise de confident et, couché dans mon lit :  
 « Voilà l'heure, m'écrié-je, où l'empereur me faisait venir : j'entrais,  
 « je m'asseyais près de lui, car il me le permettait. Je disputais avec  
 « lui pour la défense de ma ville, car il m'était permis de parler au  
 « souverain en faveur de ceux qui l'ont offensé. Il triomphait dans la  
 « discussion, ayant de justes griefs et une plus grande éloquence. Moi,  
 « j'osais le contredire, et je ne lui devenais pas odieux, et il ne me  
 « chassait pas. Voilà de quoi je me nourris, et je prie les dieux d'a-  
 « bord de vous faire vaincre les ennemis, puis de vous ramener à nous  
 « tel que vous étiez autrefois... Traversez les fleuves, fondez sur ces  
 « grands archers, plus rapides qu'un torrent, et ensuite reprenez les  
 « sentiments que vous aviez jadis. Puis ne vous fatiguez pas de me  
 « donner toutes les consolations que comporte l'absence. Quant à  
 « moi, je vous écrirai partout; je vous provoquerai en pleine bataille,  
 « persuadé qu'il est digne de vous de camper, de frapper et d'écrire  
 « tout ensemble<sup>1</sup>. » Puis, se montant la tête sur son métier d'ambas-  
 sateur et d'intermédiaire entre le souverain et les sujets, il se mettait  
 d'avance à composer le discours qu'il prononcerait à Julien victo-  
 rieux, pour le décider à rentrer dans Antioche. Nous avons encore  
 cette pièce d'éloquence tout à fait touchante, à laquelle il n'a manqué  
 qu'une chose pour produire son effet, les victoires de Julien et son  
 retour<sup>2</sup>.

Pour être payé de sa peine et pour faciliter sa tâche, Libanius au-  
 rait bien voulu aussi décider les habitants d'Antioche à faire quelque  
 bonne démarche, de nature à plaire tout à fait à l'empereur. Il lui  
 annonçait bien, à la vérité, peu de jours après, pour l'adoucir, que  
 le préfet Alexandre réussissait à merveille dans son gouvernement;  
 que sa sévérité avait les plus heureux fruits; que la ville, entre ses  
 mains, prenait une activité inconnue, et qu'il ne reconnaîtrait pas  
 les Antiochiens, devenus à son retour de véritables Spartiates<sup>3</sup>. Mais  
 tout cela ne pouvait produire l'effet qu'aurait causé une conversion  
 en masse de la population au paganisme. C'est à ce résultat que Li-

<sup>1</sup> Lib., *Epist.* 712, p. 341.

<sup>2</sup> Lib., *Leg. ad Jul.*, p. 151 et suiv. Le texte de ce discours fait voir qu'il ne put jamais être prononcé, puisqu'il suppose le retour de Julien.

<sup>3</sup> Lib., *Epist.* 722, p. 346.

banius ne désespérait pas d'arriver à force d'éloquence. « Croyez-  
 « moi, disait-il à toute heure aux Antiochiens, vous n'apaiserez ja-  
 « mais la colère de l'empereur, ni par vos pétitions, ni par vos cris,  
 « ni même par vos ambassadeurs, quand même (ajoutait-il sans doute  
 « en baissant modestement les yeux) vous lui enverriez vos meil-  
 « leurs orateurs, si vous ne cessez vos mauvaises plaisanteries, et si  
 « vous ne consacrez votre cité à Jupiter et aux autres dieux que, bien  
 « longtemps avant l'empereur et dès votre enfance, Hésiode et Ho-  
 « mère vous ont appris à connaître. Vous mettez du prix à être des  
 « gens cultivés, et vous faites avec raison consister l'éducation dans la  
 « connaissance de ces poètes. Mais, dès qu'il s'agit des intérêts les  
 « plus élevés de l'homme, vous cherchez d'autres maîtres qu'eux. Les  
 « temples sont ouverts, vous les fuyez, vous qui auriez dû gémir  
 « quand ils étaient fermés. Et quand on fait appel en votre présence  
 « à l'autorité de Platon et de Pythagore, vous lui opposez celle de vos  
 « mères, de vos femmes, que sais-je ? de vos intendants même et de  
 « vos cuisiniers; et vous vous attachez avec obstination aux convic-  
 « tions de votre enfance; vous vous laissez conduire par ceux à qui  
 « vous devriez commander... Voyons, continuait-il en insistant avec  
 « sa bonhomie accoutumée, est-ce que nous n'allons pas tous nous pré-  
 « cipiter vers les temples, persuadant ceux qui se laisseront faire, et  
 « forçant les autres à faire comme nous <sup>1</sup> ? » Mais les choses n'allaient  
 pas si vite que le bon sophiste se l'imaginait, et parfois il s'attirait  
 d'assez dures répliques. C'est ainsi que, passant un jour devant la  
 demeure d'un prêtre dont l'occupation était d'enseigner les petits en-  
 fants : « Eh bien, lui dit-il en raillant, que fait en ce moment le fils  
 « du charpentier ? — Il taille un cercueil pour mettre dans un tom-  
 « beau, » lui répliqua le chrétien d'un ton sévère <sup>2</sup>.

L'empereur s'éloignait cependant à petites journées, rendant  
 compte à son cher sophiste très-régulièrement, d'étape en étape,  
 de tous les incidents de voyage et de toutes les pensées des voya-  
 geurs.

« De Litarbe, dit-il dans une de ses lettres, je vins à Bérée et j'y  
 « demeurai un jour : et là Jupiter me fit voir, par des signes très-  
 « clairs, que tout s'annonçait bien pour moi. Pendant la journée que  
 « j'y passai, je visitai les fortifications, et je fis à Jupiter le sacrifice  
 « vraiment royal d'un taureau blanc. Avec le sénat de la ville, je dis-

<sup>1</sup> Ce langage est extrait d'un discours de Libanius, publié par Fabricius dans la *Bibliotheca græca*, postérieurement à l'édition de Morel et intitulé : *De regis ira*, éd. Reiske, t. I, p. 502. Il y a lieu de supposer que ce discours, pas plus que celui qui était destiné à Julien, ne fut prononcé officiellement. Mais il donne l'idée des conversations habituelles de Libanius.

<sup>2</sup> Soz., vi, 2.

« cutai un peu de religion. Tous louèrent mon discours : peu pour-  
 « tant se laissèrent convaincre. Avant d'avoir parlé avec eux, je les  
 « tenais pour gens d'esprit sain; mais ils prirent occasion de la liberté  
 « de cette conversation pour déposer à mes yeux toute pudeur. O  
 « dieux immortels ! en effet, les hommes rougissent aujourd'hui des  
 « plus belles choses, le courage et la piété, et s'enorgueillissent des  
 « pires, le sacrilège et la paresse du corps et de l'âme<sup>1</sup>. »

La lettre de Julien ne dit pas ce qui l'avait si fort scandalisé. Chez les gens de Bérée, d'autres moins discrets l'avaient appris à l'historien Théodoret. Le fils du président de la curie de Bérée, apostat de la religion chrétienne et converti au paganisme depuis que le paganisme était sur le trône, était venu se plaindre à Julien que son père l'avait déshérité pour le punir d'avoir suivi l'auguste exemple de l'empereur. Julien employa vainement son influence, pendant tout le repas qui lui fut offert, à réconcilier le père et le fils. Il leur avait fait prendre place ensemble sur le lit où lui-même était couché : mais tout vint échouer devant l'indignation dédaigneuse que la faiblesse du jeune homme causait au courageux vieillard. « Ne me parlez point, » empereur, avait-il dit enfin très-hautement, en faveur d'un misérable qui s'est rendu digne de la haine de Dieu en préférant le mensonge à la vérité. — Laissons là les injures, reprit Julien fort dépité. « J'aurai soin de vous, jeune homme, puisque votre père ne veut « point avoir égard à mes prières<sup>2</sup>. »

Julien fut plus content des deux jours suivants de son voyage. Il poursuit ainsi son journal, adressé toujours au même confident. « Batné « me reçut ensuite : c'est un lieu que je ne puis comparer qu'à Daphné; « du moins la comparaison peut se faire aujourd'hui, car autrefois, « quand le temple et l'image du Dieu subsistaient, je n'aurais pas « craint de préférer Daphné non-seulement à Ossa, à Pélion, mais à « l'Olympe et à tous les vallons de la Thessalie... Mais toi-même, tu as « fait sur Daphné un discours tel qu'aucun des hommes qui vivent « aujourd'hui ne pourrait en faire de semblable, quand même il se « fatiguerait à l'essayer : et je crois même qu'il en est peu dans les « âges passés qui eussent atteint cette hauteur. A Dieu ne plaise « que j'essaye d'en parler encore, quand tu en as dit des choses si « brillantes ! Venons donc à Batné, si le nom est barbare, le lieu est « bien grec; car, dès que nous y arrivâmes, nous fûmes saisis par « l'odeur de l'encens qui s'exhalait de toutes parts, et nous aperçû- « mes de très-belles victimes toutes préparées. Cette vue me réjouit « sans doute beaucoup, mais il me parut pourtant que c'était trop de

<sup>1</sup> Jul., *Epist.* xxvii (Éd. Spanh.), p. 399.

<sup>2</sup> Théod., III, 22.

« chaleur, et que ce zèle était étranger à la vraie piété, car les  
 « choses sacrées doivent se faire loin du bruit et dans le calme, sans  
 « autre souci que de plaire aux dieux. Mais nous pourrons remettre  
 « cela promptement dans l'ordre convenable. Batné me parut un pays  
 « boisé, couvert de bouquets de jeunes cyprès; point de vieilles sou-  
 « ches d'arbres; tous les plants étaient couronnés de la plus fraîche  
 « verdure. Le palais n'est pas somptueux; il est fait d'argile et de  
 « planches, et n'est relevé par aucun ornement; le jardin, plus pau-  
 « vre que celui d'Alcinoüs, plutôt semblable à celui de Laërte. Là  
 « aussi se trouve un petit bois de cyprès, et, contre les murailles, des  
 « plantations rangées en ligne. Dans le milieu, des parterres, des lé-  
 « gumes et des arbres fruitiers. Que fis-je dans cet endroit? Je sacri-  
 « fiaï le soir, puis le matin au petit jour, comme c'est ma coutume  
 « quotidienne, et, toutes les choses saintes s'étant bien accomplies, je  
 « me rendis à la ville, d'où je t'écris (Hiéropolis). Là, tous les ci-  
 « toyens vinrent à ma rencontre, et je fus reçu dans la maison d'un  
 « ami que je voyais pour la première fois, mais que j'aimais depuis  
 « longtemps. Tu connais, je le sais, la cause de cette amitié, mais il  
 « m'est doux de te la redire, car entendre et dire ces sortes de choses,  
 « c'est pour moi boire du nectar. Je veux parler de Sopatre, l'élève et  
 « même le parent du divin Jamblique. Ne pas aimer tout ce qui tou-  
 « che à de tels hommes me paraîtrait le plus grand des crimes. Mais  
 « j'ai encore un motif de chérir celui-ci davantage : c'est que, bien  
 « qu'il ait souvent reçu sous son toit mon cousin et mon frère, et que  
 « l'un et l'autre l'aient beaucoup sollicité de quitter le culte des dieux,  
 « jamais (résistance très-méritoire) il ne s'est laissé gagner par cette  
 « contagion <sup>1</sup>. »

Malgré la familiarité de ces épanchements, Julien ne disait pas tout à Libanius. Il ne lui confiait pas les angoisses de son âme, ses prompts passages de la tristesse à la joie, suivant le présage de chaque heure et la tournure que prenait chaque sacrifice : toutes révolutions morales qui se lisaient sur son visage, et dont Ammien Marcellin tient fidèlement registre jour par jour. Le moindre incident était observé, commenté, interprété, et faisait passer le souverain du monde du découragement le plus sombre à l'espérance la plus expansive. Un portique tombait à l'entrée d'une ville sur la tête de quelques soldats; d'autres périssaient étouffés sous une meule de fourrage : l'empereur pâlisait et ne dormait pas de toute la nuit. On lui amenait, le matin, un cheval nouveau qui, au moment de le monter, s'abattait des quatre jambes, en souillant dans la boue son riche caparaçon : quel funeste augure ! — Mais ce cheval, disait le palefre-

<sup>1</sup> Jul., *loc. cit.*

nier, s'appelle Babylonius : « Victoire ! s'écriait l'empereur : c'est « Babylone qui est tombée, et qui est dépouillée de ses ornements ! » Pour deux jours il prenait le front serein et l'humeur bienveillante. Autour de lui c'étaient mêmes agitations; mille rumeurs parcouraient les rangs de l'armée. S'il restait un peu plus longtemps que de coutume enfermé au sacrifice du matin, c'est qu'il avait vu dans les entrailles des victimes l'annonce de sa mort prochaine; et on désignait déjà le général à qui il avait fait don de la pourpre. Puis les chrétiens disaient tout bas qu'en sortant il avait fait mettre le temple sous le scellé, parce qu'il ne voulait pas qu'on y vit les restes des victimes humaines dans les entrailles desquelles il cherchait à lire l'avenir<sup>1</sup>.

On avançait cependant à petites journées, et l'Euphrate fut passé sur un pont de bateaux, le 15 de mars<sup>2</sup>, et Julien poursuivit son chemin jusqu'à Carrhes<sup>3</sup>. Là, avant de séparer ses troupes, il voulut les passer une dernière fois en revue du haut d'une éminence voisine; et, en voyant défiler sous ses yeux cette masse redoutable, il éprouva un moment d'enthousiasme et d'admiration. Il fallait cependant procéder à la division. Dix-huit mille hommes, suivant Zosime; vingt, suivant Sozomène et Libanius; trente, suivant le compte, sans doute exagéré, d'Ammien Marcellin<sup>4</sup>, furent mis sous les ordres de Procope, parent de l'empereur, et du comte Sébastien, le même qui avait fait ses premières armes contre Athanase, à Alexandrie. Ils eurent ordre de tenir la route de l'Adiabène parfaitement libre, et de veiller principalement à la sûreté de l'importante place de Nisibe. Puis, si rien ne les inquiétait, ils feraient eux-mêmes invasion en Assyrie, descendraient le Tigre et viendraient faire leur jonction avec le corps principal, aux environs de Ctésiphon. Ces opérations employèrent quelques jours, et ce ne fut que le 25 mars que l'armée impériale se remit en route.

Elle s'était un peu éloignée de l'Euphrate, pour venir au rendez-vous; elle s'en rapprocha en ligne droite, pour rejoindre la flotte à un point nommé Callinicum. Le premier aspect de cette flotte immense, couvrant de ses voiles et de ses rames les flots de l'Euphrate, fut un coup d'œil admirable. Depuis Xerxès, dit Ammien Marcellin, on n'avait rien vu de pareil. Il y avait cinquante galères ar-

<sup>1</sup> Am. Marc., xxiii, 2, 3. — Théod., iii, 26.

<sup>2</sup> Am. Marc. — Zos., *loc. cit.*

<sup>3</sup> Nous adoptons ici la version de Théodoret (iii, 26) et Sozomène (vi, 1), contrairement à celle de Zosime, qui fait passer Julien par Édesse. C'est le silence d'Ammien Marcellin sur ce détour prétendu qui nous décide. La marche de l'armée eût été trop retardée par cette circonstance pour que, si elle avait eu lieu, l'exact Ammien n'en eût pas tenu compte.

<sup>4</sup> Zos., iii, 12, 13. — Am. Marc., xxiii, 3. — Soz., vi, 1. — Lib., *Or.* 10, p. 312.

mées et autant de bateaux plats, propres à être réunis l'un à l'autre, pour joindre par un pont les deux rives du fleuve. Onze cents navires de charge suivaient, faits de bois de charpente divers; quelques embarcations même étaient presque entièrement formées de peaux non préparées. C'étaient autant de magasins pour l'approvisionnement de l'armée, et autant d'arsenaux d'armes de combat et de machines de siège. Deux amiraux, Constantin et Lucilien, présidaient au mouvement de toute cette armée navale. Militaires et marins descendirent ainsi côte à côte, pendant l'espace de plus de quatre-vingt-dix milles, de Callinicum à Circésium, dernière place forte de l'empire. Les difficultés de la campagne commençaient à apparaître; le pays se dépeuplait; il fallut passer une nuit sous la tente, et sous cet abri improvisé Julien vit arriver une petite tribu de Sarrasins qui habitait le désert contigu, et qui venait lui faire sa soumission : hommage perfide rendu à la force et à la fortune, et prêt à changer d'adresse avec elles <sup>1</sup>.

A Circésium, citadelle fortifiée par Dioclétien sur le point où l'Euphrate reçoit les flots de l'Abore, on quittait l'empire, on entraît chez l'ennemi. Julien y reçut un courrier d'Occident qui lui apportait des lettres écrites de Gaule par son ami Salluste. Salluste le pria en grâce d'ajourner encore son expédition. La volonté des dieux, disait-il, n'était pas encore clairement exprimée : tout lui faisait craindre une perte irréparable. Il était trop tard; la trompette sonnait déjà la marche, et les troupes, chacune à son rang, passaient le pont jeté la veille sur l'Abore. Le défilé dura toute la journée; puis on rompit le pont et on vint coucher à quelques milles de là, à Zaitha, où l'on pouvait voir encore le tombeau du jeune Gordien, massacré dans ces déserts par l'Arabe Philippe.

Julien alla pieusement rendre hommage à ce souvenir d'un César de Rome, immolé par un fils d'Abraham. En revenant, il rencontra sur le chemin le corps d'un lion immense, percé de mille traits. C'était un présage, assurément; mais une grande discussion s'éleva aussitôt entre ceux qui l'entouraient, sur le sens qu'il fallait y attribuer. Point de doute que ce ne fût l'annonce de la mort d'un grand prince; mais, comme il y avait deux grands princes en présence, Sapor et Julien, cela ne levait pas la difficulté. Les aruspices étrusques, juges compétents, étaient tristes et portaient la tête basse. Les philosophes, au contraire, dont l'autorité était grande alors, dit Ammien, avaient bon courage et donnaient beaucoup de raisons de bien espérer. Maximien, disaient-ils, allant combattre Narsès, avait fait la même rencontre, et ce fut Narsès qui succomba. — Oui, répondaient les augures, mais Narsès était l'agresseur. Le débat dura toute la journée et se renou-

<sup>1</sup> Am. Marc. — Zos., *loc. cit.*

vela même encore sur un autre sujet. Ammien Marcellin, qui le rapporte, ajoute que personne n'avait absolument tort, car il est très-ordinaire aux oracles de ne se faire comprendre qu'après l'événement : réflexion qui sauve leur honneur, mais compromet singulièrement leur utilité<sup>1</sup>.

Tous les présages du monde ne pouvaient plus rien arrêter. Il fallait maintenant, tout en avançant, se préparer à tout instant aux embûches et aux attaques. La disposition donnée à l'armée par Julien fut très-habilement combinée. L'aile droite, formée de plusieurs légions et commandée par le brave Nevitta, dut se tenir toujours appuyée à l'Euphrate. Le maître de l'infanterie, Victor, tenait le centre avec le gros de sa troupe. La cavalerie couvrait la gauche, plus particulièrement menacée : elle était confiée aux soins du maître de cette arme, Arintheus, et aussi de ce prince persan du nom d'Hormisdas, réfugié à la cour de Constantin, et demeuré, bien que chrétien, fidèle à son successeur. On comptait sur lui pour se reconnaître dans ce pays qu'il avait dû parcourir dès sa jeunesse, pour se faire entendre des habitants et donner des renseignements utiles sur les habitudes de combat de ses anciens citoyens. Un détachement de quinze cents soldats armés à la légère formait l'avant-garde : les ducs de l'Ossrohène, Dagalaïphus et Secondinus, fermaient la marche. Les bagages cheminaient entre les colonnes, mais le nombre en avait été scrupuleusement réduit, car l'armée devait être approvisionnée par la flotte. Ainsi Julien avait renvoyé sans pitié une file de chameaux chargés des vins les plus exquis, et sur lesquels les officiers comptaient pour se remettre de leurs fatigues : « Tout cela ne vaut rien pour des soldats, avait-il dit. Je suis soldat, et tout le monde peut vivre comme moi. » Ainsi restreinte, l'armée occupait cependant encore dans son développement une étendue de plus de dix milles. Il est vrai que les colonnes ne marchaient pas très-serrées, et que Julien n'était pas fâché, en les espaçant à dessein, d'en grossir l'apparence aux yeux des espions et des éclaireurs ennemis, qu'on croyait remarquer de temps à autre à l'horizon<sup>2</sup>.

Ses dispositions prises, Julien harangua ses troupes. Dans ce discours, bref et animé, il reparut tout à coup tel qu'il ne s'était plus montré depuis les plaines de Gaule. Le son de la trompette semblait chasser de son esprit toutes les visions de la superstition et de la haine. Le dévot ridicule disparaissait; il ne restait plus qu'un guerrier tout animé du souffle de la gloire. Son adroite éloquence avait cette fois surtout pour but de dissiper l'effroi secret que causaient à tous les

<sup>1</sup> Am. Marc., xxiii, 5.

<sup>2</sup> Am. Marc., xxiv, 1. — Zos., iii, 15, 14. — Lib., Or. 10, p. 512.

cœurs ce pays désert, cet ennemi perfide, et le souvenir de tant de malheurs. « C'était une erreur de penser, leur disait-il, qu'on n'eût jamais vaincu les Perses, et qu'on ne fût jamais revenu de ces sortes d'expéditions. Trajan et Sévère étaient au contraire revenus chargés de trophées ; le jeune Gordien lui-même était vainqueur quand il tomba sous la perfidie de Philippe. La guerre durait depuis longtemps, à la vérité, mais ni Carthage, ni Numance, ni auparavant Fidènes et Falisques, n'avaient succombé en un jour. Je serai près de vous, s'écria-t-il, moi, votre empereur, je serai au premier rang parmi vous; je chargerai avec vous et, je pense, avec les dieux favorables<sup>1</sup>. Mais, si la fortune, toujours incertaine, me fait périr dans le combat, je serai content de m'être dévoué pour le monde romain, comme ces hommes d'autrefois, les Curtius, les Scévola et la race illustre des Décius. » Les cris des soldats, le choc bruyant des armes et des boucliers, répondirent à cette généreuse allocution. Les troupes de Gaule, surtout, qui reconnaissaient pour la première fois depuis dix-huit mois l'ardeur de sa parole et de son regard, étaient ivres d'enthousiasme. Julien fit distribuer trente pièces d'argent à chaque soldat, puis revint prendre à la tête de la colonne du centre la place qu'il s'était réservée, et d'où il se proposait de se porter au premier signal vers tous les points menacés<sup>2</sup>.

La marche s'accomplit dans l'ordre prescrit pendant à peu près quinze jours. On s'avancait lentement, pour ne jamais dépasser la flotte, que retardaient les sinuosités du cours de l'Euphrate. À gauche s'étendait la vaste plaine décrite autrefois avec grâce par Xénophon dans l'*Anabase* : « C'était, dit-il, un terrain aussi uni que la mer, et rempli d'absinthe : le petit nombre d'arbrisseaux et de broussailles qu'on y trouvait avaient une odeur aromatique; mais on n'y voyait aucune espèce d'arbres. Les outardes et les autruches, les gazelles et les onagres, semblaient être les seuls habitants de ce désert. » Mais Xénophon avait sans doute eu dans sa campagne un meilleur temps que Julien, car il ne parle pas de coups de vent violents, fréquents dans ces parages, et dont l'armée romaine eut beaucoup à souffrir, qui soulevaient de temps à autre en tourbillons le sable de la plaine, emportaient les tentes et renversaient les soldats sur le dos et sur le ventre. Le même souffle faisait déborder la rivière et poussa plusieurs navires de charge contre des écueils où ils périrent<sup>3</sup>.

Si la plaine était déserte, le cours de l'Euphrate était semé de dis-

<sup>1</sup> *Adero ubique vobis... Imperator, et antesignanus, et conturmalis, ominibus secundis, ut reor.*

<sup>2</sup> *Am. Marc., xxiii, 5. — Zos., loc. cit.*

<sup>3</sup> *Am. Marc., xxiv, 1.*

tance en distance de places fortes qu'il fallut ou emporter d'assaut ou éviter par un détour. La citadelle d'Anathan, nommée aussi Phatuse, se rendit à discrétion après quelque résistance, et cette soumission fut principalement due à l'intervention efficace du prince Hormisdas, aidé par un ancien déserteur de l'armée romaine qui s'était établi dans le pays depuis l'invasion de Maximien, et en qui se réveilla, après tant d'années, le sentiment patriotique. La garnison prisonnière fut envoyée avec femmes, enfants et bagages dans un territoire de Syrie qui lui fut assigné pour demeure, et son général Pusceus fut reçu dans l'amitié romaine. Philuthas, situé un peu plus bas sur le fleuve, fit meilleure contenance. La garnison refusa d'ouvrir ses remparts, et promit seulement en raillant, à Julien, que, quand il aurait soumis toute la Perse, elle suivrait l'exemple commun. Il aurait fallu, pour la réduire, un siège de plusieurs jours, et le temps était précieux. Julien se décida à passer outre. L'armée défila devant les murailles de la forteresse, sous les yeux des habitants qui la regardaient passer sans proférer une parole. Le soldat se vengea de cet affront en pillant, à quelques lieues de là, plusieurs villes ouvertes que leurs habitants avaient abandonnées. Sozomène remarque avec raison qu'il eût été plus prudent de ne pas affamer un pays par où on était exposé à revenir<sup>1</sup>.

On arriva ainsi, sans autre incident, jusqu'à l'entrée de cette contrée fertile et fameuse qu'enferment dans leurs ondes subitement rapprochées les deux grands fleuves de l'Euphrate et du Tigre : étroite langue de terre qui doit à sa position privilégiée les plus abondantes richesses naturelles et la plus ancienne réputation de l'histoire. Dans cet espace de quelques lieues, arrosé par les plus vastes courants d'eau que le monde ancien ait connus, se heurtaient, se coudoyaient, pour ainsi dire, les capitales de tous les empires à qui la fortune avait tour à tour livré et retiré la domination de l'Orient. C'était là que l'une après l'autre toutes les dynasties asiatiques étaient venues vaincre, régner et périr. Sur les deux rives de l'Euphrate, l'antique cité de Nabuchodonosor, la fabuleuse Babylone, étalait ses ruines gigantesques. Un peu plus haut, sur le bord occidental du Tigre, Séleucie, capitale des successeurs d'Alexandre, également ruinée, n'offrait plus que des vestiges effacés d'une grandeur moins poétique. Mais en face, de l'autre côté du même fleuve, et reliée seulement à l'ancienne ville par un pont, s'élevait la résidence nouvelle des Sassanides, Ctésiphon, d'où les fils d'un brigand parthe bravaient depuis tant d'années les aigles romaines.

<sup>1</sup> Am. Marc., xxiv, l. 2. — Zos., III, 14, 15. — Soz., VI, 1. — Lib., Or. 10, p. 513.

La terre gardait la trace de ces couches successives de conquêtes entassées l'une sur l'autre. Chaque gouvernement y avait laissé quelques travaux de défense ou de culture. A l'entrée de l'isthme formé par les deux fleuves, on trouvait encore les débris d'une ancienne muraille élevée par les rois d'Assyrie pour se préserver des invasions des Mèdes. Un art plus moderne et plus savant avait remplacé ce rempart impuissant par une série de places fortes, habilement échelonnées, qui défendaient plus efficacement le passage. Une infinité de canaux, tracés à travers un sol très-friable, permettait à toute espèce d'embarcations de passer incessamment d'un fleuve à l'autre. Une de ces communications, connue sous le nom de Nahalmarcha (fleuve du roi), qui s'abouchait à l'Euphrate, à l'extrême limite de la Mésopotamie, et venait déboucher dans le Tigre, au-dessous de Séleucie, était navigable aux plus grands bâtiments. Un peu plus haut, on trouvait les vestiges d'une tranchée analogue, entreprise et menée à fin par Trajan, mais depuis abandonnée. Des digues, des travaux d'art de toute espèce, établis sur les deux rivières, permettaient de contenir les eaux dans les temps orageux, ou de les lâcher à volonté sur la plaine,

La marche à travers le désert avait employé tout le mois d'avril. Ce fut dans les premiers jours de mai, en approchant de l'antique muraille de Macepracta, qu'on s'aperçut pour la première fois de la présence de l'ennemi. Jusque-là, Julien, toujours aux aguets, envoyant à toute heure et dans toute direction des éclaireurs, s'étonnait de ne pas rencontrer d'obstacles. Le prince Hormisdas découvrit le premier, de l'autre côté d'un des petits canaux embranchés sur l'Euphrate, les feux d'une armée en campagne. Il voulait pousser plus loin la reconnaissance; mais il en fut empêché par l'état du petit bras de rivière que des pluies avaient grossi, et où il craignit de ne pas trouver de gué. Il s'arrêta, et fort heureusement pour lui, car, dans la nuit, les ennemis (c'étaient eux en effet), encouragés par ce mouvement rétrograde, passèrent l'eau eux-mêmes et se trouvèrent prêts le lendemain pour l'attaque. Les Romains éprouvèrent un court moment de surprise devant des armes et des manières de combattre qu'ils ne connaissaient pas. La force extraordinaire et le nombre des archers les déconcertaient; l'éclat inusité des armures éblouissait leurs yeux. Ils se remirent pourtant assez vite de leur surprise, et, élevant leurs boucliers sur leurs têtes, chargèrent en masse avec une impétuosité qui mit en déroute tout ce qui se trouva devant eux. Cet engagement d'avant-postes livra l'entrée de la contrée. Le corps d'armée persan recula et alla se placer derrière le canal de Nahalmarcha, dont il se proposait de disputer le passage. Il n'était point, comme on l'apprit, commandé par Sapor lui-même, mais par son premier lieu-

tenant, qui portait le titre de *Suréna*. C'était le nom qu'on donnait au plus grand dignitaire du royaume, et que les écrivains romains, dans leur ignorance de la langue persane, prennent habituellement pour un nom propre. Le *Suréna* était appuyé par le chef des Sarrasins Assanites, *Malech-Podosace*, fameux brigand, dit *Ammien*, connu par toutes sortes d'atrocités commises sur les frontières romaines<sup>1</sup>.

En reculant ainsi de quelques milles, l'ennemi comptait que les éléments et la disposition même des lieux allaient combattre pour lui. Partout, en effet, les digues étaient levées, et la campagne transformée en une vaste plaine d'eau où on ne pouvait faire un pas sans enfoncer dans la boue jusqu'à mi-jambe. Puis on rencontrait, sans les apercevoir, les canaux d'irrigation où un homme pouvait disparaître tout entier. La persévérance et l'habileté des légionnaires vinrent à bout de tous ces obstacles : l'armée avança lentement, en rétablissant partout les digues pour faire rentrer les eaux dans leur lit, et en pratiquant des chemins artificiels, au moyen de branches entrelacées, enlevées à de grands arbres abattus. Julien marchait le premier, faisant voir en riant sa tunique toute dégouttante d'eau et toute tachée par la vase. Là où la profondeur de l'eau était plus grande, on formait des radeaux que l'on mettait à flot en les soutenant par des vessies. On arriva, de cette sorte, jusqu'au bord du grand canal. Les Perses étaient sur l'autre rive, armés de frondes et de flèches et prêts à en accabler tous ceux qui essaieraient de traverser. Par une habile diversion, le comte *Lucilien*, à la tête de quinze cents hommes, trouva moyen de franchir l'obstacle sur un point qui n'était pas gardé, et revint ensuite mettre le désordre sur les derrières de l'ennemi. A la faveur du trouble causé par cette attaque inattendue, le gros de l'armée romaine put passer sans encombre, et les Perses, reculant encore, revinrent couvrir la capitale en s'abritant eux-mêmes derrière la ligne des deux grandes forteresses de *Pyrisabore* et de *Maozamalcha*, bâties l'une sur l'*Euphrate* et l'autre sur le *Tigre*, et qui dominaient toute la contrée<sup>2</sup>.

C'étaient des places de guerre trop importantes pour qu'il fût possible de les négliger. Il fallut donc leur donner l'assaut successivement à l'une et à l'autre, et dans ces deux éclatants faits d'armes Julien se montra plus grand capitaine que jamais. *Pyrisabore* présentait deux rangs de défense : une première enceinte fortifiée, et au centre de la ville une citadelle. Ses habitants étaient très-animés au combat, et, quand le prince *Hormisdas* se présenta sous les murailles pour engager comme à son ordinaire les pourparlers, il fut accueilli

<sup>1</sup> Am. Marc., xxiv, 2. — Zos., iii, 15.

<sup>2</sup> Am. Marc., xxiv, 2. — Zos., iii, 17, 19. — Lib., Or. 10, p. 314.

par des huées insultantes : les noms de parjure, de traître à son roi et à sa patrie, sifflèrent à ses oreilles, en même temps qu'une grêle de traits. Il dut se retirer au plus vite. On amena alors les machines de guerre dont la flotte avait assuré l'utile concours. Quelques coups de bélier firent une brèche suffisante pour permettre au soldat romain d'envahir la ville qui ne fut plus, quelques moments après, qu'un monceau de cendres. Mais la citadelle offrait plus de résistance. Il fallut dresser contre elle un immense appareil connu sous le nom d'*hélépolis* : c'était une combinaison de poutres jointes ensemble par des crocs de fer, et formant une tour carrée qu'on pouvait élever à toutes les hauteurs voulues ; on la couvrait ensuite de peaux de bœufs nouvellement écorchés ou d'osier vert enduit de boue, pour qu'elle fût à l'épreuve du feu. La face qu'on présentait à la place assiégée était garnie de pointes de fer à trois branches propres à briser tout ce qui se rencontrerait sur le passage. Ainsi armée, on la faisait avancer à force de bras jusqu'à portée des murailles, et de chacun des étages s'échappaient des milliers de traits. Ce ne fut pas une opération facile que d'établir cette mécanique compliquée sous une masse de projectiles qui enlevait la lumière du ciel et tombait d'aplomb sur les travailleurs. Julien mit lui-même la main à l'œuvre et ne quitta pas la place un instant, au milieu des flèches et des pierres qui vinrent mourir plusieurs heures durant à ses pieds, sans l'atteindre. Quand une fois le travail fut accompli, et que les assiégés se virent de niveau avec les assaillants, ils perdirent subitement courage et demandèrent à capituler. On laissa défile la garnison sans armes entre les colonnes des légions romaines. On fit main basse sur tout ce qu'on trouva dans la ville. Les riches magasins de blé et d'instruments de guerre furent, ou distribués aux troupes, ou réservés pour les besoins de la campagne. Deux jours avaient suffi pour un tel succès, et le vaincu, tout étourdi de sa défaite, bénissait pourtant la clémence de son vainqueur<sup>1</sup>.

Maozamalcha était une citadelle plus forte encore que Pyrisabore. Elle présentait un front de seize tours précédées d'un fossé profond et soutenues par une double enceinte de briques et de bitume. C'était, en réalité, le premier ouvrage de défense de Ctésiphon, dont elle n'était séparée que par une distance de quatre lieues environ. Les difficultés naturelles du siège s'accroissaient encore par la crainte où l'on devait être que l'armée du Suréna, réunie devant la capitale, ne vînt, par une diversion continuelle, en troubler les opérations. Et effectivement, dans le chemin qu'il fallut parcourir pour se rendre de la citadelle déjà prise à celle qui restait à prendre, on rencontra plusieurs détachements de cette armée qui se cachaient dans de petits bois

<sup>1</sup> Am. Marc., xxiv, 2, 3. — Zos., III, 17, 19. — Lib. Or. 10, p. 515.

épais formés par des vignes et des palmiers entrelacés, dont le pays était couvert, et en sortaient de temps à autre pour se jeter tantôt sur l'avant-garde, tantôt sur la réserve de l'armée romaine. Dans un de ces engagements partiels, Julien lui-même faillit périr. Une fois arrivé devant Maozamalcha, il fallait donc n'y pas rester longtemps, frapper fort et aller vite. Julien mit en observation du côté de Ctésiphon Victor avec son infanterie, en le chargeant de balayer tous les bords du Tigre. Puis, n'espérant pas de la force seule un résultat assez complet, il se décida à y joindre la ruse. Une mine fut creusée à une distance considérable de la ville, sous la direction des généraux Nevitta et Dagalaïphus; et trois cohortes choisies s'engagèrent dans ce défilé souterrain, qu'on tint assez large pour laisser marcher deux hommes de front, et qu'on préserva de tout éboulement par des poutres placées de distance en distance. Quand Julien fut averti que ces hardis pionniers, cheminant sous le sol, étaient arrivés jusque sous les murailles de la ville et au pied des tours, il fit sonner la charge et l'assaut fut livré avec de grands cris et une effroyable vigueur. Toute la garnison, quittant les tours, accourut sur les remparts, plus étourdie du bruit qu'effrayée de l'attaque, car elle se croyait imprenable. Les soldats chantaient des airs nationaux à la gloire des Perses et se répandaient en railleries piquantes contre les Romains : « Vous monteriez plutôt dans la demeure étoilée du Dieu « suprême, criaient-ils aux assaillants, que d'entrer dans Maozamalcha. » Comme ils parlaient, ils entendirent derrière eux une grande rumeur, et, en se retournant, virent des soldats romains passer leur tête aux fenêtres de la principale tour. C'étaient les légionnaires sortis de la mine par une ouverture silencieusement pratiquée, et qui s'étaient emparés de l'ouvrage abandonné. Ils n'y avaient trouvé qu'une femme qui était en train de moudre du pain. Leur situation au centre de la ville ennemie eût été assurément fort précaire si, dans toute guerre et principalement dans les pays barbares, tout ne dépendait de la première impression. La surprise, puis l'effroi, firent tomber un instant les armes des mains des Perses : les assaillants en profitèrent sans délai pour pousser une nouvelle charge qui enfonça les portes, et la ville, en un instant, fut livrée à toutes les horreurs d'une invasion à main armée. Cette fois, Julien, ou n'essaya pas de modérer l'ardeur des soldats, ou n'y réussit pas. Tout fut saccagé et massacré sans pitié. Des fugitifs réfugiés dans les cavernes voisines furent étouffés par un feu de sarments qu'on alluma à l'orifice. Le général Nabdates, qui avait obtenu sa grâce avec quatre-vingts hommes de sa garde, ne jouit pas longtemps de cette faveur. Peu de jours après le pillage de la ville, il se prit de querelle avec Hormisdas, à qui aucun de ses com-

patriotes ne pouvait pardonner sa défection, et on le brûla tout vif pour le punir de son insolence <sup>1</sup>.

Mais, si l'ardeur de la lutte fit oublier ce jour-là à Julien la douceur naturelle de ses habitudes, il y avait des vertus plus classiques encore, dont, même tout couvert de sang, il ne perdit pas le souvenir. On lui amena des vierges captives, d'une grande beauté, qui étaient livrées, suivant l'usage oriental, à la discrétion du vainqueur. Un lecteur assidu de Plutarque et de Tite-Live savait du reste comment Alexandre et Scipion s'étaient conduits en pareille occurrence; et les jeunes filles furent pieusement rendues à leurs parents. Dans le pillage de tant de richesses, il ne réclamait rien pour lui-même, et ne perdait aucune occasion de faire honte à ceux qui cherchaient à joindre les profits à l'honneur de la victoire. Ses soldats murmuraient parfois de la faiblesse des gratifications qu'il leur distribuait, et trouvaient que pour tant de périls cent pièces d'argent étaient une rémunération bien insuffisante, même en y joignant des couronnes murales, sorte de récompense que Julien avait remise en honneur, mais dont plus d'un Celte ou d'un Goth romanisé ne comprenait qu'imparfaitement le prix. Il leur répondait avec une indignation dont le sentiment était vrai, bien que l'expression fût un peu étudiée : « Les richesses  
« sont devant vous; c'est votre courage qui doit les conquérir. Pour  
« moi, bien que noble par ma naissance, je n'ai reçu d'autre patri-  
« moine de mes pères qu'un cœur exempt de crainte. Et, tout empe-  
« reur que je suis, ne mettant de prix qu'à la culture de l'âme, je ne rou-  
« gis pas de faire profession d'une honorable pauvreté. Fabricius, quand  
« il conduisit de grandes guerres, était pauvre de bien et fut riche de  
« gloire. Vous serez riches comme lui si vous suivez sans crainte la  
« voix de Dieu et la mienne. Sinon, si vous voulez revenir aux exem-  
« ples des anciennes séditions, faites. Je saurai mourir debout, comme  
« il convient à un empereur. Je fais peu de cas de cette vie, qu'un ac-  
« cès de fièvre peut m'enlever, et je n'ai point régné de telle sorte,  
« que je ne puisse me résigner à la condition privée. » Puis, songeant  
avec complaisance au bel effet oratoire que produisaient tant de  
vertus, jointes à tant d'exploits : « En voilà assez, reprenait-il, pour  
« donner matière à parler à l'orateur de Syrie. C'était moi, assuré-  
« ment, qu'il voulait dire, » ajoute Libanius en rapportant avec émo-  
tion ce dernier trait <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Zos., III, 19-22. — Am. Marc., xxiv, 4. — Lib. Or. 10, p. 319. Ici, comme dans ce qui précède et ce qui suit, on ne peut prendre dans le récit très-diffus et très-confus de Libanius que quelques traits qu'il faut placer çà et là de la manière la plus vraisemblable.

<sup>2</sup> Am. Marc., xxiv, 5, 4. — Lib. Or. 12, p. 319 : ἐφθέγγατο γούν, ὡς εἶη τῷ Συροῦ δεδωκώς ἀφορμὴν εἰς λόγον, ἐμὲ δὴ λέγων.

La prise des deux forteresses et de plusieurs autres petits châteaux forts qui tombèrent l'un après l'autre abandonnait sans défense aux Romains toute la rive occidentale du Tigre. Leurs avant-postes pouvaient déjà s'avancer, sans rencontrer d'ennemis, jusqu'aux portes de Séleucie, et piller sur leur chemin toutes les magnifiques résidences royales et les élégantes villas dont cette plaine était couverte. Les soldats s'amusaient des journées entières à abattre sur leur passage le gibier de toutes sortes, grosses et petites bêtes, ours, lions, sangliers et daims, qu'on entretenait dans des bois réservés pour le plaisir des princes. Mais Séleucie, ou (comme les Perses l'appelaient dans leur langue, ne voulant pas se servir du mot grec) Coché, était liée à Ctésiphon par un pont, et, en réalité, n'en était plus que le faubourg. Le siège d'une des deux villes exigeait donc au moins l'investissement de l'autre; et, pour investir Ctésiphon, un dernier coup de main était nécessaire. Il fallait passer le Tigre, et en venir décidément aux prises avec l'armée du Suréna, qui ne pouvait pousser plus loin sa retraite. Le passage du Tigre, dont le lit est large et les bords escarpés, était par lui-même une périlleuse opération. La difficulté s'accroissait encore par les travaux de défense de toute nature dont on n'avait pas manqué de fortifier la rive orientale, et derrière lesquels le général perse vint ranger ses cuirassiers gigantesques, ses habiles archers, et enfin ses terribles éléphants, qui auraient foulé aux pieds, s'écrie Libanius tout épouvanté, des légions de Romains aussi facilement qu'un champ de blé. On disait qu'un des fils du roi était venu sur les lieux prendre part au commandement. La construction d'un pont devant une telle ligne de combat était impossible. Ce fut à sa flotte que Julien eut recours<sup>1</sup>.

Il l'avait laissée sur l'Euphrate. Il entreprit de la faire passer dans le Tigre. Le canal de Nahalmarcha ne pouvait lui être d'aucune utilité dans ce dessein, car il venait déboucher au-dessous de Séleucie, sur un point dont les légions n'étaient pas encore maîtresses. Ce fut de l'ancien canal de Trajan, dont la jonction avec le Tigre avait lieu plus en amont, que Julien songea à faire usage. On vit là le mérite toujours persistant de ces armées romaines, composées de travailleurs aussi bien

<sup>1</sup> Am. Marc., xxiv, 4, 5, 6. — Zos., III, 23, 24, 25. — Lib., *Or.* 10, p. 319, 322. — S. Grég. Naz., *Or.* v, 9, 10. Ces divers récits, pareils sur les circonstances principales, diffèrent dans quelques détails. On ne peut assez admirer l'art et le soin avec lesquels Gibbon les a combinés et la lucidité de son exposition. Il y a quelques traits curieux dans un fragment anonyme inséré dans Maï (*Spicilegium Romanum*, t. II), sous le titre de *Juliani imperatoris res gestæ*. Sur la situation des villes placées sur le Tigre et l'Euphrate, et les canaux qui mettaient en rapport les deux fleuves, consulter d'Amville, *l'Euphrate et le Tigre*, Paris, 1775; et *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXVIII, p. 246-249.

que de soldats. Le vieux canal était à sec et à moitié bouché. On le rouvrit en peu de jours à force de bras; puis une énorme digue interrompit le cours de l'Euphrate, au point où il prêtait ses eaux au Nahalmarcha et les détourna dans le lit nouvellement creusé. Les flots s'y précipitèrent avec impétuosité, et quelques heures après les habitants de Ctésiphon et de Coché, du haut de leurs remparts, aperçurent avec une douloureuse surprise les navires romains débouchant en triomphe au milieu du Tigre.

Dans la matinée même, quatre-vingts navires furent déchargés et mis en état de recevoir des troupes. Cette opération s'accomplit en secret, pendant que, pour distraire et l'armée qui aurait pu s'en préoccuper, et les ennemis à qui aucun mouvement ne pouvait échapper, Julien, déployant ses légions sur un emplacement qui s'étendait jusqu'au pied des murailles de Coché, présidait lui-même à de brillants jeux militaires.

Mais le soir il rassembla son conseil de guerre et lui déclara brusquement son intention d'opérer le passage du Tigre dans la nuit. L'épouvante fut générale, et tous les officiers combattirent ce hardi dessein. Julien laissa parler tout le monde; puis, sans se laisser ébranler : « Il y va, dit-il, du succès de la campagne et de la sûreté de l'armée. « Autant aujourd'hui que demain : demain, ni les ennemis ne seront « moins nombreux, ni le fleuve ne sera moins large, ni ses bords ne « seront moins élevés. » Il donna alors le signal et fut obéi. Cinq navires chargés de légionnaires formaient le premier convoi, qui mit à la rame et se perdit dans les ténèbres. Peu d'instant après, un jet de flammes, partant de la rive opposée, éclaira le fleuve d'une lueur sinistre, à la faveur de laquelle Julien put distinguer ses navires tombés aux mains des ennemis et déjà chargés de torches embrasées. Il comprit du premier coup toute la gravité de cet échec; mais, avant que personne autour de lui eût eu le temps de se reconnaître : « C'est le « signal convenu, s'écria-t-il, nos amis sont maîtres du rivage; hâtons- « nous de les rejoindre. » Sans perdre un instant, toute la flotte prit le large, Julien lui-même s'embarquant avec son infanterie légère. La masse immense des vaisseaux et la force réunie de tant de rameurs domptèrent la violence du courant et amenèrent l'escadre entière sur la rive orientale, assez tôt encore pour délivrer les navires captifs et éteindre les flammes qui les dévoraient. L'ardeur de la troupe était telle, qu'un certain nombre de soldats, qui n'avaient pu prendre place sur les navires, se mirent à la nage ou à cheval sur leurs boucliers et vinrent aborder seuls au rivage <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Am. Marc. — Zos. — Lib., *loc. cit.* Zosime ne fait passer le fleuve à Julien lui-même que le lendemain de la bataille. Ammien, qui était mieux informé, est plus croyable.

Mais ce n'était pas tout de toucher le bord, il fallait y prendre terre. Le soldat, à peine débarqué, se vit au pied d'une côte escarpée qu'il dut gravir dans l'ombre, tout chargé du poids de ses armes et sous une grêle de dards, de pierres et de matières enflammées. Le moindre choc était suivi d'une chute certaine dans l'abîme. Julien, montant le premier tout d'une haleine, parvint non sans peine, avec sa troupe légère, sur le sommet d'une éminence où il put s'arrêter et attendre d'être rejoint par le reste de ses forces. Il les réunit alors en une seule masse, mettant au centre les hommes dont il était le moins sûr, et garnissant le front et les derrières par l'élite des guerriers les plus éprouvés. C'était, dit Ammien Marcellin, une disposition empruntée aux descriptions d'Homère<sup>1</sup>. Mais il n'emprunta à personne l'heureuse idée de pousser sur-le-champ ses hommes sur le centre de l'armée ennemie, afin d'en venir tout de suite à un combat corps à corps, et d'enlever aux barbares l'avantage que leur donnaient la supériorité et le nombre de leurs armes de trait. A cette nuit de veille et de fatigue succédèrent douze heures de combat, au bout desquelles les Perses rentrèrent en déroute dans les murailles de Ctésiphon. Les vainqueurs les poursuivaient l'épée dans les reins et seraient entrés à leur suite, dit-on, dans la ville si le maître de l'infanterie, Victor, craignant quelque piège et déjà blessé lui-même, ne les eût arrêtés dans leur essor. La perte des deux armées était très-inégale, et l'avantage moral des Romains plus grand encore que leur triomphe effectif<sup>2</sup>.

Le lendemain, tout le reste de l'armée, avec les bagages, les gens de suite et les machines, opéra tranquillement et triomphalement le passage du fleuve. On fit le partage du butin qui était énorme. Les soldats reçurent leurs récompenses. Puis il fallut aussi remercier les dieux, et principalement Mars, qui avaient bien mérité de Rome et de Julien. Un immense sacrifice était préparé, formé de dix taureaux du plus beau choix qui devaient être tous immolés successivement. La cérémonie commença au milieu de l'allégresse universelle. Mais, ô surprise ! tous les présages furent défavorables. Les neuf premiers taureaux, arrivant la tête basse et l'air tout abattu, se couchèrent d'eux-mêmes devant l'autel. Le dixième se débattit et rompit ses liens; puis, quand on l'eut assujéti et frappé, les entrailles offrirent le plus sinistre aspect. Pour le coup, Julien, qui ne s'attendait à rien moins, s'emporta contre des dieux qui se montraient au moment dé-

<sup>1</sup> Secundum Homericam dispositionem.

<sup>2</sup> Am. Marc. — Zos. — Lib., *loc. cit.* — Ce dernier auteur, avec ses exagérations accoutumées, dit que les Romains n'avaient perdu que soixante-quinze hommes, et les Perses deux mille cinq cents. Après douze heures de combat, la perte des Romains paraît faible.

cisif de si importuns trouble-fête. Il attesta Jupiter que, puisque Mars était si difficile, il ne lui offrirait plus de sa vie aucun sacrifice<sup>1</sup>.

En réfléchissant pourtant, pendant la nuit et les jours qui suivirent, au parti qui lui restait à prendre, Julien put se convaincre, sinon s'avouer à lui-même, que Mars avait bien quelque sujet d'être inquiet. Sous les plus brillantes apparences, la situation de l'armée romaine était au fond très-critique et dans un extrême péril. Tant d'efforts et de victoires n'avaient réussi qu'à l'amener à deux cents lieues de l'empire, sans qu'on eût ménagé sur ses derrières aucune communication régulière, ni gardé aucune place de sûreté, ni assuré aucune ligne pour la retraite. Depuis plus d'un mois, aucun courrier d'Antioche n'était arrivé, la route qu'on venait de suivre à travers le désert n'étant ni frayée ni connue des postes romaines. Et, pour empêcher qu'on ne s'inquiât trop de ce silence, Julien en était réduit à faire croire à son armée que des communications secrètes des dieux suppléaient aux nouvelles qu'il ne recevait pas<sup>2</sup>. Tout avait été combiné, conduit, sacrifié, pour opérer rapidement un grand coup de main sur Ctésiphon. Le jour était donc venu de le frapper; mais était-il possible? C'est, à l'épreuve, ce qui devint douteux.

Quelque grand, en effet, que fût le triomphe remporté la veille, il était clair qu'on n'avait pas eu en tête la principale armée des Perses; et la meilleure preuve, c'est que Sapor ne la commandait pas. Il n'était pas même dans Ctésiphon. Un souverain si renommé, si courageux, si habile, n'abandonnait pas sa capitale sans quelque secret dessein. Il fallait donc croire, et les captifs comme les espions confirmèrent bientôt cette supposition, qu'il s'était retiré dans quelque partie reculée de son empire pour y rassembler le gros de ses forces, appeler à son aide tous les petits souverains de la haute Asie, et fondre ensuite sur l'armée romaine lorsqu'elle serait épuisée par les fatigues, réduite par les combats, et parfaitement isolée en pays ennemi. Le succès d'une telle manœuvre dépendait essentiellement de la durée de la résistance de Ctésiphon. Mais la ville était grande, forte; ses communications restaient ouvertes du côté du midi par le Tigre. Elle était soutenue par l'espoir d'un prochain secours. Julien n'avait au plus que quarante mille hommes, déjà fatigués par une longue route. S'il ne craignait point d'échec, il pouvait craindre des lenteurs, et quelques jours perdus pouvaient amener sur lui une de ces masses d'hommes indisciplinées, mais innombrables, portées par des bêtes gigantesques, marchant comme le débordement d'un fleuve plutôt que

<sup>1</sup> Am. Marc., xxxv, 8, *in fine*.

<sup>2</sup> Lib., *De Vita sua*, p. 45; Or. 8, p. 246.

comme l'invasion d'une armée, telles qu'en recélaient dans leurs profondeurs inconnues les flancs mystérieux de l'extrême Orient.

Pour faire face à ce péril, dont on ne pouvait se dissimuler l'imminence et la gravité, Julien aurait eu besoin de voir arriver à point nommé les vingt ou trente mille hommes qu'il avait laissés en Mésopotamie, à la garde de Procope et de Sébastien, et qui avaient dû opérer leur jonction avec l'armée d'Arménie. Il leur avait bien donné, en effet, rendez-vous devant Ctésiphon, au cas très-improbable où ils ne rencontreraient pas d'obstacles sur leur route : et peut-être s'était-il flatté vaguement de leur concours pendant la durée de l'expédition, pour écarter les craintes que sa raison lui suggérait et caresser les illusions d'un projet favori. Mais comment espérer sérieusement que vingt-cinq mille hommes, abandonnés à des généraux de second ordre, se fussent aventurés jusqu'à traverser seuls toute l'étendue de la province d'Assyrie, au milieu des difficultés sans nombre du terrain et de la résistance des populations? En admettant même qu'ils eussent tenté ce prodige de hardiesse, pouvaient-ils arriver à jour fixe? Avaient-ils pu mettre, à parcourir les deux côtés de cet immense polygone, seulement le temps qui avait à peine suffi à Julien pour suivre la diagonale? Un coup d'œil sur la carte suffit pour expliquer comment ils ne se trouvèrent pas au rendez-vous, sans avoir besoin de recourir, comme Libanius et Gibbon après lui, à la trahison du roi d'Arménie. Arsace, assurément, Asiatique, chrétien et offensé, ne pouvait avoir ni le désir ni le devoir d'aider bien efficacement les entreprises audacieuses d'un Romain, d'un ennemi et d'un oppresseur; et tout fait croire qu'il se conduisit en effet très-mollement. Mais au fond il ne pouvait rien faire, et on ne devait rien attendre de lui. Si Julien avait compté réellement sur le secours de ces renforts, c'est une preuve de plus que l'impatience et l'irritation avaient égaré dans le plan de cette campagne la sagesse accoutumée de son jugement militaire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Lib., *Or.* 102, p. 300. Les termes dont se sert Libanius sont très-obscur, suivant son habitude. Ammien Marcellin parle aussi (xxiv, 7) du désappointement que fit éprouver à Julien l'absence d'Arsace au rendez-vous convenu; mais il y a une lacune dans le texte, et il dit seulement, se référant à un passage antérieur qui a été perdu, que les renforts n'arrivèrent pas : *Ob causas impedita prædictas*. Et très-peu de pages plus loin (xxv, 7), il dit, en parlant d'Arsace : *amico nobis semper et fido*. Il est certain que les troupes laissées en Mésopotamie ne marchèrent pas : mais les raisons que nous donnons nous paraissent pleinement suffisantes. Quant au témoignage de Moïse de Chorène qu'invoque Gibbon, il est sans aucune valeur, comme tout ce qui part de ce conteur médiocre et mal informé. Gibbon ne me paraît pas non plus avoir bien apprécié la difficulté qui fit reculer Julien devant le siège de Ctésiphon. Ce fut évidemment, non l'impossibilité même du siège, mais la crainte d'être pris à revers par Sapor.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, on vit l'incertitude se glisser dans ses conseils. Il resta plusieurs jours en observation devant Ctésiphon et aux environs, sans se mettre en devoir de commencer le siège. Il essayait, par de feintes manœuvres, d'appeler de nouveau l'armée perse dans la campagne; mais elle était sur ses gardes, ne voulait plus quitter l'abri des murailles, et les généraux lui faisaient dire que, s'il tenait absolument à livrer bataille, il n'avait qu'à aller chercher le grand roi ou seulement à l'attendre. A force de recevoir ces défis dérisoires, une nouvelle idée s'empara de son imagination. Pourquoi consumer devant quelques remparts ses forces et son temps? Alexandre, le seul avant lui qui eût marché si loin au-devant de l'aurore, s'était-il soucié de se battre contre des pans de murailles? C'était à ciel découvert, et en rase campagne, qu'il avait provoqué et immolé l'ennemi de la Grèce. Engagé au service des mêmes dieux et poursuivant la même entreprise, Julien se demanda ce qu'il pouvait faire de mieux que d'imiter un si grand exemple. Les plaines d'Arbelles n'étaient pas loin. Quelques jours de marche et un peu d'audace suffisaient pour porter le disciple de Jamblique sur les bords où croissaient les palmes qu'avait cueillies l'élève d'Aristote.

Une fois conçue, la pensée d'aller au-devant de Sapor pour lui offrir la bataille, ne quitta plus son esprit. Coûte que coûte, d'ailleurs, c'était un grand éclat qu'il lui fallait. Entrer dans Babylone, comme Cyrus, s'emparer du camp d'un nouveau Darius, peu importait pourvu qu'on fit taire à force de gloire les railleries des chrétiens d'Antioche. Ce plan, rapidement substitué à celui qui l'avait inspiré jusque-là, détermina l'accueil qu'il fit à deux émissaires, l'un officiel, l'autre secret, qui arrivèrent du camp de Sapor, et qui obtinrent audience de lui tous les deux, par l'intermédiaire d'Hormisdas.

Le premier était un député qui venait apporter des propositions de paix. Étaient-elles sérieuses et conformes à la position des armées victorieuses de Julien? Sapor voulait-il réellement, au prix de quelques sacrifices, prévenir l'issue toujours incertaine d'une bataille? C'est ce que nous ne pouvons savoir avec certitude, dans le silence d'Ammien Marcellin, dont le texte mutilé nous manque ici subitement.

Libanius exalte en termes aussi emphatiques qu'obscurs le courage de son héros qui refusa, suivant lui, de se contenter de la moitié de l'empire perse. Socrate, au contraire, ne voit dans ce refus que l'effet d'une ambition insatiable et téméraire. Ni l'un ni l'autre ne méritent d'être crus entièrement dans leurs paroles d'enthousiasme ou de haine. Mais ils s'accordent tous deux à reconnaître que, malgré l'insistance d'Hormisdas, le député de Sapor repartit sans avoir rien obtenu. Socrate prétend que ce fut le philosophe Maxime qui com-

battit le plus vivement dans le conseil toute idée de paix. Il rappela, suivant cet historien, que jamais Alexandre n'avait admis de pareilles ouvertures, et il insinua en même temps que Pythagore pouvait bien avoir raison; que la métempsycose n'était pas un système si absurde qu'on le pensait généralement; qu'il y avait dans le monde des rapports de situation et de caractère bien étranges, et qu'enfin l'âme de Julien, si semblable à celle du fils de Philippe, n'avait peut-être pour trouver le chemin de la victoire qu'à consulter les vagues réminiscences d'une vie antérieure <sup>1</sup>.

L'autre Persan, qui reçut un meilleur accueil, était ou disait être un noble de la cour de Sapor, maltraité par la tyrannique injustice de son maître. Il avait encouru quelque disgrâce; et, pour lui faire sentir le déplaisir royal, on l'avait privé de ses biens et mis à la torture. Il arrivait, le cœur pénétré de ressentiment, et prêt, pour se venger, à livrer les secrets de son maître et l'indépendance de sa patrie. Il offrait de conduire l'armée romaine par des chemins à lui connus, et de lui fournir ainsi l'occasion de prendre Sapor à l'improviste. Cette histoire avait une étrange ressemblance avec le fameux trait du satrape Zopyre livrant la capitale de l'Assyrie au fils d'Hystape, et il n'était pas même besoin de croire à la métempsycose pour qu'une analogie si évidente fit naître de grands soupçons. Toute la cour vit donc le transfuge avec méfiance, et principalement le prince Hormisdas, qui connaissait par expérience la perfidie de ses concitoyens. Julien seul avait pris l'habitude de tout croire, et voulait vaincre à tout prix <sup>2</sup>.

Les propositions du Persan furent donc acceptées, et il fut résolu qu'on marcherait, sous sa conduite, vers l'intérieur de la Perse, et qu'on irait au-devant de Sapor. Mais il n'est pas sans inconvénient de changer de résolution au milieu d'une campagne. Ce qui avait été jusque-là une force immense pour Julien devint subitement, pour l'exécution de ses nouveaux plans, un immense embarras. Que faire de la flotte pendant qu'on s'éloignerait du Tigre et qu'on s'enfoncerait dans les terres? Si on la laissait sans défense, elle devenait rapidement la proie et le trophée des Barbares. Si on essayait, soit de la faire garder par des troupes, soit de lui faire remonter l'un ou l'autre des

<sup>1</sup> Lib., *Or.* 10, p. 501, 521. Le texte est cruellement mutilé et défiguré par des transpositions qui le rendent inintelligible. Aussi Gibbon a-t-il fait, en le traduisant, les plus étranges erreurs. — Soc., III, 21.

<sup>2</sup> Soz., VI, 1. — Sext. Ruf., *Breviarium*. — Aurel. Victor, *Epist.* 42. — S. Greg. Naz., *Or.* IV, 11. L'histoire du transfuge, omise par Zosime et Libanius, est attestée par le païen Aurèle-Victor, et Ammien, interrompu sur ce point, y fait un peu plus loin une allusion très-évidente. Le récit anonyme, publié par Maï (*Spicilegium Romanum*, vol. II), complète la ressemblance de cette histoire avec celle de Zopyre, en disant que le transfuge s'était coupé le nez pour mieux accréditer la fable.

deux fleuves, il fallait laisser à bord un détachement d'hommes considérable, et Julien n'avait pas un soldat à éloigner du champ de bataille. Dans cette incertitude, le transfuge fut le premier à exprimer tout haut une pensée qui traversait déjà l'esprit de Julien, mais à laquelle il n'osait s'arrêter. Une bouche étrangère put seule proposer, sans frémir, de livrer aux flammes l'arsenal et la citadelle mobile, dernière image qui représentait à l'armée romaine la patrie éloignée.

Le mot une fois lâché, les arguments à l'appui d'un dessein si étrange ne manquèrent pourtant ni à Julien lui-même ni aux conseillers perfides ou flatteurs qui l'entouraient. Au point où en étaient les choses, la flotte, dit-on, était une entrave et non un secours. Elle enchaînait l'armée aux rives du fleuve; elle occupait inutilement plus de vingt mille bras qui pourraient porter les armes; elle offrait un asile à tous les soldats fatigués ou paresseux, qui voulaient se reposer à moitié chemin après une victoire imparfaite. Les ondes du Tigre, d'ailleurs, plus impétueuses que celles de l'Euphrate, fatiguaient les carènes des bâtiments, et on n'avait que le choix, ou de les détruire d'un coup, ou de les voir se dissoudre pièce à pièce. Enfin, à quoi servait cet immense magasin? Que fallait-il, à le bien prendre, pour ruiner à jamais la puissance des Perses? Quatre jours de nourriture pour quatre jours de marche, et un soldat assez dispos pour porter les provisions à dos. Le lendemain de la bataille, on aurait à sa discrétion toutes les richesses d'un empire<sup>1</sup>.

Personne ne combattit ces raisonnements, bien qu'ils n'eussent au fond convaincu personne. A l'exception de douze petits navires qu'on devait transporter sur des chariots pour bâtir des ponts en cas de besoin, toute la flotte (onze cents bâtiments d'un seul coup) fut donc condamnée à périr. L'exécution commença; mais, quand le dévorant incendie eut enflammé l'horizon de ses lueurs lugubres, un murmure sourd gronda de toutes parts. Le soldat pleurait sa patrie, désormais séparée de lui par des montagnes de sables et par les anneaux redoublés de deux fleuves infranchissables. On cherchait des yeux le transfuge, conseiller funeste désigné à l'indignation publique. Tout à coup on ne le trouva plus : il avait disparu, laissant l'armée sans moyens de retour et sans guides pour avancer. Quelques hommes de sa suite, arrêtés et mis à la torture, avouèrent qu'il n'était venu que dans le dessein de tromper l'empereur; et Julien, couvert de rougeur, dut reconnaître sa crédulité. Son orgueil fléchit, et il ordonna qu'on éteignît le feu; mais il était trop tard pour en arrêter les progrès<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Lib., 10, 302. Saint Grég. de Noz, *loc. cit.*

<sup>2</sup> Am. Marc, xxiv, 7. Le récit d'Ammien, qui reprend ici, s'accorde parfaitement avec celui des écrivains chrétiens, puisqu'il parle de l'aveu des transfuges

Force était donc de marcher en avant et un peu au hasard, puisque, après la flotte perdue, le siège n'était plus possible et qu'on ne pouvait plus reculer. On comptait au moins, pour se nourrir, sur les ressources des plaines fertiles de l'Assyrie. Vain espoir ! Les Romains avaient dévasté eux-mêmes, dans les jours précédents, pour affamer plus aisément Ctésiphon, toutes les campagnes qui bordaient immédiatement le Tigre ; et le patriotisme des habitants continuait plus loin cette œuvre de destruction. Partout les villages étaient abandonnés ; les habitants, réfugiés dans les villes fortifiées et sur les montagnes, avaient mis le feu à tous les champs de blé et à tous les pâturages. Les herbes enflammées empêchaient l'armée d'avancer. Ailleurs on avait lâché les digues, et l'eau achevait les ravages commencés par le feu. Du sein de ce sol dévasté, puis détrem pé, s'élevaient des milliers d'insectes et de mouches venimeuses qui mettaient les bêtes et les hommes nuit et jour au supplice. Aux extrémités de la plaine, on apercevait les escadrons détachés de l'armée persane, reconnaissables à l'éclat de leurs armures brillantes et flexibles. Mais leurs mouvements rapides et irréguliers, paraissant tantôt sur la droite, tantôt sur la gauche de l'armée romaine, ne donnaient aucune indication claire sur la situation véritable du camp de Sapor, ni sur la direction qu'il fallait suivre pour l'atteindre. Quelques prisonniers qu'on réussit à faire, et que Julien fit voir avec ostentation à ses légions découragées, ne donnèrent pas des indices plus certains. On cheminait au milieu de mille souffrances, sans bien savoir ce qu'on cherchait ni où on allait.

Un immense cri, un vœu insensé, mais irrésistible de retraite et de retour, s'éleva dans toute l'armée. Les légions se refusèrent obstinément à faire un pas de plus dans ce chemin pénible qui ne menait nulle part. Julien les harangua inutilement, leur représenta sans fruit que la retraite était plus périlleuse que la marche, et que la victoire était la seule ressource des situations désespérées. Ces arguments, qui contenaient l'aveu de son imprudence, ne relevaient pas les courages. On s'en emparait seulement pour l'accuser et le maudire. Il consultait les oracles : ils étaient muets ou sinistres. L'idée d'une malédict ion attachée à sa personne commençait à se répandre. Le Dieu qu'il avait offensé se vengeait de lui ; ceux qu'il avait servis l'abandonnaient.

Les deux religions semblaient le condamner : la superstition des païens voyait en lui la victime d'un destin capricieux ; la piété des chrétiens adorait la justice qui frappait un sacrilège. Chrétiens et

et du repentir de Julien. Zosime (III, 26) raconte l'incendie de la flotte sans aucun détail. — Zos., XIII, 15. — Soz., VI, 1.

païens ne voulaient plus marcher à sa suite. Après beaucoup de délibérations, Julien se résigna à commander la retraite, mais non en rejoignant le Tigre, comme le demandaient les soldats aveuglés, car il eût été aussi honteux qu'impossible de repasser en déroute sous les murailles de Ctésiphon. Il tendit vers le nord en ligne droite, pour gagner, en longeant la montagne, la province de Corduène, limite méridionale de l'Arménie. Peut-être aussi, par cette route qui le maintenait plus longtemps en territoire étranger, espérait-il encore rencontrer quelque part l'ennemi et rétablir ses affaires par une grande bataille. Ce fut le 16 de juin que le mouvement de retraite commença, et il y avait soixante-dix jours que la frontière perse était franchie<sup>1</sup>.

Rien n'est triste comme la retraite d'une armée vaincue en pays ennemi. Le péril et la mort y apparaissent dans leur horreur, dépouillés de tout prestige de gloire. Pour Julien surtout, l'angoisse était affreuse; car, si la route était pénible, le retour n'offrait en perspective que les outrages d'une secte abhorrée. Il n'eut pas pourtant beaucoup le loisir de savourer l'amertume de ces pensées. « La première nuit « de la retraite fut obscure et sans étoiles, comme il arrive, dit le « superstitieux Ammien, dans toutes les conjonctures douteuses. Nul « n'osa s'asseoir ni éteindre ses feux. Mais à l'horizon on distinguait « confusément quelques masses noires que les uns prenaient pour des « troupeaux d'onagres marchant en troupes pour éviter les attaques « des lions, les autres, pour des tribus de Sarrasias. » Au point du jour, on reconnut les cuirasses éclatantes de la cavalerie perse; et l'audace des escadrons volants, qui se mirent à harceler les flancs de l'armée de plus près que de coutume, fit voir que les ennemis comprenaient tout le péril de la situation des Romains. Cinq jours s'écoulèrent en marches pénibles et en escarmouches constantes et meurtrières. Le 22 juin, aux environs d'un lieu assez vaguement désigné sous le nom de Maronga, une attaque un peu plus sérieuse eut lieu. La grosse ca-

<sup>1</sup> Am. Marc., xxiv, 8. Ce récit est le seul qui mérite confiance. Zosime, pour éviter de convenir que Julien étoit en pleine déroute, quand il fut tué, embrouille les faits à dessein, de manière qu'on ne peut distinguer ni la marche ni la retraite. Ce qui peut l'autoriser dans cette confusion, c'est que Julien, au lieu de rétrograder vers le Tigre, ayant entrepris de revenir par l'Assyrie, put espérer jusqu'au dernier moment de rencontrer Sapor et de rétablir ses affaires par une bataille. Puis il n'est pas douteux, comme on le verra, qu'il y eut un accord de tous les païens pour faire retomber sur le successeur de Julien l'issue fâcheuse de la campagne. Peut-être même la fin glorieuse de Julien diminua-t-elle dans l'esprit des troupes la grandeur de l'échec qu'il étoit en train de subir. C'est ainsi qu'on peut expliquer qu'Eutrope, qui faisait partie lui-même de l'armée, puisse dire en parlant de Julien : *Victor rediit*.

<sup>2</sup> Am. Marc., *loc. cit.*

valerie des Perses, avec ses hommes tout bardés de fer et un corps d'armée soutenu par des éléphants, approchèrent à distance de combat. Julien crut avoir retrouvé la fortune et se hâta de saisir l'occasion de vaincre. Il ne fut que trop ardent, et son armée trop courageuse, car l'ennemi, effrayé sur-le-champ, recula en lui laissant seulement quelques prisonniers. Se battre, en effet, pour les Perses, était superflu : la famine suffisait pour achever ce qui était au-dessus de la force des armes. Elle devenait chaque jour plus affreuse : on était obligé de distribuer aux soldats les provisions mises en réserve pour les officiers; et l'empereur lui-même ne permettait plus qu'on servit sur sa table autre chose qu'une bouillie épaisse, dont le dernier de l'armée n'aurait plus voulu<sup>1</sup>.

Bien que son âme fût navrée de douleur et son corps épuisé par le jeûne et les fatigues, son esprit pourtant travaillait toujours. Les récits de l'histoire, les fables des poètes, se présentaient confusément à son imagination et s'animaient devant ses regards, la nuit, pendant cet état incertain entre la veille et le sommeil, que connaissent tous ceux qui ont souffert. Un matin il fit appeler en toute hâte les aruspices et leur raconta ce qui suit : Pendant qu'il était couché à terre, suivant son usage, et plongé dans la lecture d'un livre de philosophie, à l'heure des plus profondes ténèbres, il avait vu entrer sous sa tente le génie de l'empire, portant les mêmes traits sous lesquels il lui était déjà apparu, à Lutèce, la veille du jour où il fut fait Auguste, mais cette fois pâles et défigurés. La vision passa devant lui, sans dire mot, en couvrant de son voile sa tête et sa corne d'abondance. Il s'était levé brusquement pour la saisir; puis, n'y pouvant réussir, il s'était précipité hors de sa tente pour aller offrir un sacrifice aux dieux; mais, à ce moment, il avait aperçu dans le ciel une lueur brillante qui traversa l'air et s'évanouit. Les aruspices connaissaient probablement Plutarque, et, s'ils avaient pris soin de la raison défaillante de leur empereur, ils l'eussent engagé à songer moins souvent à Brutus veillant dans les champs de Philippes. Mais ils consultèrent gravement leurs livres, et lui firent voir dans un ouvrage d'un célèbre augure, Terquitiuus, *Sur les choses divines*, qu'on ne devait jamais engager de combat quand on avait vu un brandon céleste. Le conseil était plus facile à donner qu'à suivre, entre un ennemi pressant et une armée affamée<sup>2</sup>.

Aussi la dévotion céda à la nécessité, et ce jour-là, en dépit des augures, la marche ne fut qu'un long combat. Les Perses attaquaient partout, en tête, en queue, au centre. De chacune des collines dont le pays

<sup>1</sup> Am. Marc., I, 2. — Zos., III, 25-29.

<sup>2</sup> Am. Marc., XXV, 2.

était coupé et qui dominaient la route, à tout instant on voyait déboucher un gros de cavaliers qui chargeaient à fond, puis se retiraient à toute bride, ou bien on recevait une grêle de traits lancés par des mains invisibles.

Julien courait de tous côtés pour faire face sur tous les points menacés. D'ordinaire il marchait à l'avant-garde, et dans un moment de relâche il avait détaché sa cuirasse pour respirer plus librement. Un cri d'alarme le rappela vers l'arrière-garde : il y courut. A peine y était-il, que les *cataphractes* des Perses fondaient sur le centre avec ces terribles éléphants dont l'odeur seule, pendant ces jours de chaleur excessive, faisait fuir et cabrer les chevaux des Romains. La cavalerie, pour ce motif, ne pouvant faire son office, ce fut à la tête de l'infanterie légère que Julien soutint cette charge redoutable. En dirigeant habilement les traits des archers sur les jambes des chevaux et des éléphants, il fit reculer les assaillants qui se hâtèrent de rejoindre l'éminence qui leur servait d'abri, et dont ils ne voulaient pas s'écarter. Son ardeur s'anima à la vue des ennemis qui fuyaient, et, le montrant du doigt à la cohorte qui l'entourait et qu'on nommait les *Candidats*, sans doute à cause de la blancheur de ses vêtements : « Suivons-les, » leur dit-il. Mais personne ne se pressait de lui obéir; on s'effrayait de le voir sans armure, et on le priait en grâce de s'arrêter. Comme il résistait et s'arrachait des mains de ceux qui retenaient son cheval, un javelot vint lui raser le bras, et, en lui perçant les côtes, se loger dans la partie inférieure du foie. Il porta précipitamment la main sur la blessure et essaya d'arracher le trait; mais le tranchant de l'acier lui coupa les doigts. Alors il poussa un grand cri en regardant le ciel et tomba sans connaissance. Le combat continua, sans lui, avec un effroyable acharnement. L'ardeur des Perses était doublée par l'espérance d'exterminer l'ennemi d'un seul coup; celle des Romains, par l'horreur de leur situation. La nuit seule mit fin à la mêlée qui coûta la vie, du côté des Romains, au maître des offices, Anatole; du côté des Perses, aux deux satrapes Méréna et Nohodare<sup>1</sup>.

A peine les armes posées, tout le monde s'assembla près de la tente où l'on avait transporté l'empereur blessé, et où son médecin et son ami, Oribase, était en train de sonder et de panser sa blessure. Les bruits les plus sinistres circulaient déjà. La blessure était grave,

<sup>1</sup> Am. Marc., xxv, 3. — Zos., III, 29. — Soz., VI, 2. — Zon., XIII, 13. — Philost., VII, 15. — Lib., *Or.* 10, p. 304, etc. — Nous avons suivi le récit d'Ammien Marcellin, le seul digne de confiance, et nous n'y avons intercalé qu'un seul trait, le cri poussé par Julien en tombant, parce qu'il est attesté par tous les autres historiens, bien qu'ils rapportent diversement les paroles qu'il prononça.

et lui-même, disait-on, s'était senti frappé à mort. Sans doute aussi on rapportait déjà diversement le cri qui lui était échappé. Suivant les uns, il s'était écrié : « O Galiléen, tu as vaincu ! » suivant les autres : « Soleil, tu m'as trompé ! » et il avait maudit ses dieux. Le retour du blessé à la vie mit fin à ces commentaires. Il se réveillait plein d'ardeur et demandait ses armes et son cheval pour combattre. Il cherchait surtout avec inquiétude son bouclier, qu'il craignait d'avoir laissé tomber dans la mêlée. On le lui apporta, et il le prit d'une main ferme avec une joie visible. Mais bientôt après le sang se remit à couler avec abondance de la blessure, et les forces commencèrent à baisser sensiblement. Il demanda alors le nom du lieu où il était tombé. On lui répondit que c'était un petit endroit nommé Phrygia. Ce nom parut lui causer une grande surprise, car il cessa de s'agiter sur sa couche et demeura frappé de stupeur : « C'en est fait, dit-il « enfin; on m'a toujours prédit que je mourrais en Phrygie<sup>1</sup>. »

Il ne songea plus dès lors qu'à finir en philosophe. Il manda tous ses amis et leur tint un discours touchant qui n'était pas exempt d'affectation, et qui en a pris plus encore sous la plume d'Ammien : « Mes « amis, leur dit-il, le temps est venu, vous le voyez, où il faut sortir « de la vie et rendre, comme un débiteur exact, à la nature ce qu'elle « m'a prêté : je m'acquitte envers elle avec joie, et non avec les re- « grets que le vulgaire peut supposer. L'opinion commune des phi- « losophes m'a appris, en effet, que le bonheur réside dans l'âme « et non dans le corps, et qu'il faut se réjouir plutôt que s'affliger « quand la meilleure partie de nous-mêmes se sépare de l'inférieure. « Je fais aussi réflexion que la mort est souvent la plus grande ré- « compense que les dieux célestes puissent envoyer aux gens de « bien. Je la reçois donc comme une grâce qu'ils me font pour que « je ne succombe pas dans ces extrêmes difficultés, et que mon âme « ne s'abatte ni ne s'avilisse : et je sais par expérience que toute « douleur, insupportable pour les lâches, cède devant le courage. Je « n'ai rien fait dont je me repente, ou dont le souvenir me fasse rou- « gir, ni dans le temps où on m'avait relégué dans un coin du monde « obscur et écarté, ni depuis que j'ai pris en main l'empire. J'ai re- « gardé ce pouvoir comme une émanation de la puissance divine ; « je crois l'avoir conservé sans tache, gouvernant mes concitoyens « avec modération, et n'entreprenant de guerre, soit agressive, soit « défensive, que pour des motifs mûrement pesés. Et si l'événement « ne répond pas de tout point à la sagesse des conseils, c'est que les

<sup>1</sup> Am. Marc., xxv, 5. Mansit immobilis, ideo spe deinceps vivendi absumpta, quod percunctando Phrygiam appellari locum ubi ceciderat comperit. Hic enim obituum se præscripta audierat sorte.

« Dieux se sont réservé pour eux-mêmes le secret du succès des entreprises. Convaincu que la fin de tout bon gouvernement doit être l'intérêt et le salut des peuples, j'ai toujours été, comme vous le savez, porté vers la modération. J'ai écarté de toutes mes actions cette licence capricieuse de la toute-puissance, qui corrompt les mœurs et les États. Toutes les fois que la patrie, cette mère qui a droit de commander à ses fils, m'a ordonné de marcher au-devant des périls, j'y ai couru avec joie. Rien n'a pu m'ébranler, et j'ai accoutumé mon âme à fouler aux pieds la fortune. Je ne crains point de l'avouer, il y a longtemps déjà que j'ai appris d'un oracle prophétique, que je devais mourir par le fer. Je remercie donc l'éternelle Divinité de ne m'avoir réservé à périr, ni dans les embûches d'un assassin, ni dans les longues angoisses de la maladie, ni de la mort des coupables; mais de me retirer de ce monde par une issue glorieuse, au milieu de ma carrière et dans la fleur de ma renommée. A juger sainement, il y a égale timidité à désirer la mort hors de propos, et à la craindre quand elle se présente. » Sentant alors sa voix faiblir et le souffle lui manquer : « J'en ai assez dit pour mes forces, ajouta-t-il. Je ne vous parle point de l'empereur que vous avez à nommer. Je pourrais ne pas trouver le meilleur choix; ou bien celui que j'aurais désigné se verrait préférer quelque autre, et se trouverait par là même dans un extrême péril. Mais, en fils dévoué de la république, je désire qu'elle trouve après moi un bon chef. »

Puis il fit approcher ses familiers les plus intimes; et, dictant une sorte de testament militaire, il distribua entre eux ce qu'il possédait. Un seul ne répondit pas à son appel : c'était le maître des offices, Anatole, tombé le matin même sur le champ de bataille. Le mourant le chercha des yeux : « Il est maintenant bienheureux, » dit le préfet Salluste, par une expression toute chrétienne bien étrange à entendre au lit de mort d'un païen. Julien la comprit pourtant, et donna de bonne grâce quelques regrets à son ami<sup>1</sup>. Mais autour de lui on n'avait de pensée et de larmes que pour lui seul. Le désespoir était général; ceux qui l'avaient maudit le matin le pleuraient dans cette nuit d'épouvante. Le bruit des gémissements et des sanglots parvint jusqu'à ses oreilles : « Silence, dit-il, c'est trop de regrets pour un prince qui va rejoindre le ciel et les astres. » On se tut : se penchant alors vers les philosophes Maxime et Priscus, il engagea avec eux un entretien sur la nature et la dignité des diverses sortes d'esprits. Mais sa pensée était confuse et embarrassée; en parlant son gosier brûlait. On

<sup>1</sup> Quem cum beatum fuisse Sallustius respondisset præfectus, intellexit occisum.

lui apporta de l'eau glacée pour se rafraîchir. Il prit la coupe, la but d'un trait, et en la posant il expira. Il était dans la trente-deuxième année de sa vie et la seconde de son règne.

Cette mort sanglante, dans un âge si jeune, après un pouvoir si court, au fond d'un désert si lointain, est demeurée dans la mémoire des hommes comme un des jeux les plus tragiques de la fortune ou un des châtimens les plus signalés de la Providence. La génération contemporaine des chrétiens, soudainement délivrée du péril suspendu sur sa tête, n'a pu se défendre d'applaudir au coup imprévu qui la délivrait. La postérité, à qui une pleine sécurité permet plus d'indulgence, s'est laissé souvent prendre de pitié pour la jeunesse, pour la gloire, pour la fleur trop tôt tranchée d'une destinée si brillante. Un jugement plus calme ne saurait partager ni ces transports ni ces regrets. Au point où la folie de tout un règne, couronnée par le malheur d'une seule guerre, avait conduit le pouvoir de Julien, quoi qu'il arrivât, sa carrière de grandeur était terminée et sa gloire pour jamais obscurcie. Il était parti d'Antioche ne pouvant plus régner. Il revenait de Perse n'ayant pas su vaincre. Ses plus cruels ennemis ne pouvaient lui souhaiter de pire fortune que de rentrer ainsi sur le territoire de Rome, poussant devant lui les débris d'une armée et attirant à sa suite, comme une nuée de sauterelles, les escadrons d'un ennemi rapace. Après un tel désastre, l'Évangile pouvait bien commander encore aux fidèles de rester soumis à leur oppresseur; mais la voix de la religion n'eût point suffi pour dominer celle de tant de soldats irrités, prompts à publier dans toutes les chaumières de l'empire les fautes, l'aveuglement de leur capitaine, et les indices assurés de la colère céleste. Les populations du monde romain, trop accoutumées à juger les hommes d'après leur fortune et les dieux sur l'efficacité de leur protection, n'auraient plus balancé entre le labarum de Constantin et l'étendard humilié de son infidèle héritier. Pour les contenir désormais dans l'obéissance, il n'eût point suffi à Julien de violences hypocrites et déguisées comme celles qui avaient déjà souillé les rues d'Antioche : il eût fallu engager avec les chrétiens frémissants une lutte ouverte, donner un éclatant démenti à l'équité vantée du philosophe et aux promesses de liberté qui avaient honoré le début de son règne. La flèche qui le frappa dans les plaines de Phrygia en lui prenant la vie lui sauva l'honneur; en lui épargnant la nécessité du crime, elle a laissé sa renommée en problème devant l'histoire. Les chrétiens seuls peut-être ont eu sujet de regretter sa perte prématurée. Quelques jours de plus, l'instruction était plus complète : le monde aurait appris, par un exemple irrécusable et pour n'en plus jamais douter, que l'erreur est condamnée à la violence par la fatalité de sa faiblesse; qu'elle peut promettre la liberté à la conscience.

mais jamais la lui donner; que la vérité seule, en un mot, peut se passer de la force, qu'elle seule aussi sait braver. Une telle leçon n'eût pas été trop payée du sang généreux de quelques martyrs.

Tel qu'il fut cependant, le rapide passage du transfuge païen sur le trône laisse de grands enseignements à la moralité de cette histoire. Pour les recueillir tout entiers et les apprécier dans toute leur étendue, il ne faut pas craindre de faire libéralement la part aux mérites de Julien, à ses vertus, à la sincérité même de ses sentiments. Devant une telle impuissance, si rapidement démontrée, tout ce qui excuse le héros condamne la cause. Les torts, les malheurs, les crimes même dont on décharge la mémoire de Julien, passent au compte des divinités fatales qui l'ont captivé et perdu.

Julien eut des talens : aucun n'était tout à fait du premier ordre ; mais leur combinaison inattendue formait un des mélanges les plus originaux qui aient jamais paru. Avant tout, il excella dans la guerre : c'est pour le combat qu'il était né, c'est sur le champ de bataille qu'il parut tout ensemble le plus simple et le plus grand. L'audace et la prudence, le calcul et l'élan, l'art de profiter de la victoire et la modération de n'en point abuser : toutes ces qualités contraires, dont l'équilibre fait le capitaine, se balançaient chez lui dans une juste mesure. César, reparaisant sur les rives du Rhin, n'eût point désavoué son héritier. Il se fût reconnu aussi dans ces harangues vives qui savaient parler aux passions soulevées des hommes ou à leurs courages abattus. Julien était orateur ; il avait l'improvisation et l'art, l'ardeur spontanée qui jaillit du choc des événements, et cette délicatesse exquise qui s'éprend de la beauté parfaite et poursuit la grâce achevée de l'expression. Pour une époque de décadence, et malgré une culture excessive qui avait surchargé plus que développé ses dons naturels, son goût est pur et sa diction élégante. Son génie politique était plus borné. La première des conditions du gouvernement, la droiture de sens, lui manquait. Il ne voyait pas bien les faits, ne connaissait pas bien les hommes, rêvait et tentait l'impossible. Constantin n'était qu'un barbare, et n'avait étudié dans aucune école. Mais, quand il vit la terre étendue sous ses pieds, il la mesura sans vertige, et discerna d'un coup d'œil les besoins de son temps et les désirs de ses peuples. Il fit une révolution heureuse et fonda une institution durable. Si Julien n'avait point de ces éclairs qui illuminent les voies de l'avenir, il était doué pourtant des qualités moyennes qui honorent les souverains. Il avait l'esprit d'ordre, *le gouvernement équitable*, comme dit Bossuet, le goût des serviteurs honnêtes, l'application aux affaires, la possession de soi dans les jours de péril, souvent le charme qui séduit, et toujours l'autorité qui fait obéir.

Ces dons si heureux et si rares passèrent sur une tête royale sans le plus léger profit pour le monde. Une idée malheureuse, une menée

perverse, a tout corrompu. De tant de qualités différentes, Julien ne sut tirer ni une conquête, ni une loi, ni même un écrit qui lui ait survécu. Sa dévotion puérile, enveloppée dans les nuages d'une philosophie inintelligible, rend ses meilleurs ouvrages inabordables pour le lecteur le moins prévenu. Le sujet, d'ailleurs, communique à l'écrivain sa fadeur. On cherche en vain ce courant de feu qui circule dans les écrits chrétiens de ce siècle. En sortant du désert brûlant d'Athanase, ou de la retraite fleurie de Basile, pour s'asseoir avec Julien sur son Olympe dépouillé, dans le chœur de ses vieilles divinités, au milieu des fleurs fanées de sa rhétorique, on se sent saisi d'une oppression qui fait languir. C'est une atmosphère épuisée dont tout l'air respirable a disparu sans retour. Le même souffle de mort qui dessécha son éloquence frappa aussi de stérilité tous les actes de son gouvernement. Entre ses déclamations républicaines et ses habitudes despotiques, il ne sut ni se reconnaître, ni faire son choix. Servile imitateur du passé, n'osant rien condamner de ces institutions antiques qu'avaient fondées des demi-dieux et approuvées des philosophes, il resta sourd par système aux nouvelles aspirations du monde. Il parla beaucoup de l'égalité des hommes, du soin des pauvres, de la protection des faibles; mais, ô vertu des doctrines et néant des hommes! l'émule de Marc-Aurèle a moins fait pour l'humanité souffrante que le meurtrier de Crispus. Nul opprimé dans la suite des siècles ne lui a dû sa délivrance; il n'a brisé les fers d'aucun esclave. Enfin ces mêmes dieux qui enchaînèrent sa pensée, égarèrent aussi ses armes; et c'est pour rapporter une couronne sur leurs autels qu'il s'enfonça dans les plaines où lui-même a trouvé la mort, et où Rome a laissé sa gloire.

Julien eut des vertus : à quoi servirait de les méconnaître? Ce serait, dit un sage historien, trop priser les vertus humaines, de penser que Dieu les refuse à ses ennemis<sup>1</sup>. Il maîtrisa ses sens, modéra ses désirs, fut dévoué à sa patrie et fidèle à ses amis. Ces mérites excellents étaient, il est vrai, dénués de leur plus grand charme, car aucun n'était naturel. Toute sa personne était étudiée. On ne le vit jamais comme les âmes vraiment généreuses, emporté vers le bien, sans regard sur autrui et sans retour sur soi-même. Il imita toujours un modèle et posa toujours devant un spectateur. Cette contrainte, qui ne doit point ôter l'estime, mais qui diminue singulièrement l'attrait, se reliait à un défaut plus profond qu'il serait dur de lui reprocher trop sévèrement, car le malheur de sa jeunesse en fut l'origine et l'excuse. Julien, opprimé dès son enfance, ne connut jamais la franchise; jamais la vérité ne sortit pure de ses lèvres, dont le mensonge tombait sans répu-

<sup>1</sup> La Bleterie, *Préface de la Vie de Julien*.

gnance. Dans cette âme ainsi partagée entre de grandes vertus et un très-grand vice, une religion insensée intervint et fit pencher du côté du mal la balance encore incertaine. Le paganisme vaincu, réduit à feindre comme les faibles, lui inspira à la fois ses haines et ses ruses. Ses dieux n'étaient pas de ceux qui veulent être adorés tout haut et qui commandent le martyr. Pour leur complaire, il dissimula toujours : il fit taire ses ressentiments, son ambition, son enthousiasme, et porta sur le trône l'habitude de l'hypocrisie. En face du christianisme tout-puissant, il avait feint la ferveur en consommant l'apostasie : avec les chrétiens soumis, il feignit la justice en méditant la persécution. Il avait commencé par flatter ses maîtres ; il finit par tendre des pièges à ses sujets.

Chose étrange que la postérité a peine à croire et qu'il faut pourtant qu'elle admette : de tous les sentiments qui animèrent Julien, le plus sincère peut-être, celui dont l'expression jaillit le plus naturellement de son cœur, c'est sa dévotion au polythéisme. Elle reparut sous trop de formes, tint trop de place dans sa vie, lui causa, même sur son lit de mort, trop d'agitations et d'extases, pour qu'on puisse douter de sa sincérité : une comédie ne saurait être ni si longue ni si bien jouée. Quand il s'écriait dans un élan de ferveur : « J'aime les dieux, je frissonne devant eux, je les respecte et je les redoute, » sa voix prenait un accent d'émotion qui ne permet pas l'incrédulité<sup>1</sup>. Résignons-nous donc à penser qu'un homme d'esprit pouvait encore, quatre siècles après Jésus-Christ, s'aveugler jusqu'à chérir les fables dont souriait déjà Cicéron. Dans cette âme ardente, tourmentée du besoin de croire et d'aimer, dès que la foi eut disparu, la superstition s'étendit comme ces végétations parasites qui absorbent la fécondité du sol, quand la culture l'abandonne. Elle y régna en souveraine : ni la réflexion ni l'étude n'ébranlèrent son empire. Les lettres et la métaphysique ne servirent qu'à l'orner d'une parure décente qui lui permit de s'asseoir à la table d'un roi, et de veiller au chevet d'un philosophe. Mais elles lui enlevèrent du même coup, et la simplicité qui l'excuse, et cette bonhomie naïve qui, chez l'humble paysan, lui prête parfois des charmes. La crédulité pédante de Julien n'échappe au dégoût que par le ridicule. Les incrédules, les sceptiques de tous les siècles, qui ont admis Julien dans leur corps, ont soigneusement laissé dans l'ombre ce trait si marqué cependant de son caractère. Il ne leur plaisait pas de reconnaître que le modèle qu'ils donnaient aux rois avait consulté d'autres oracles que ceux de la philosophie. Dans leur dédain commun de toute croyance,

<sup>1</sup> Τοῦς θεοῦς πεφοβῆκα, καὶ φιλῶ, καὶ σέβω, καὶ ἔζομαι (Jul., Or. 7, p. 396).

il leur convenait moins encore de montrer en face d'Athanase, seul, et soutenant sans frémir l'effort combiné de tout un empire, Julien, sur le trône du monde, pâlisant devant les entrailles d'une victime. C'est que, si la foi donne la force, la superstition souffle la terreur. Si Julien n'eût eu du sang de Constantin dans les veines, ses dieux l'allaient rendre lâche. La peur insensée des présages troubla ses dernières nuits et fit palpiter ce cœur intrépide de la seule émotion qui en ait jamais précipité les battements.

C'est ainsi que le paganisme étendit sa malédiction sur les dons les plus heureux de son dernier apôtre et en paralysa tout l'effet. Peut-être que cette épreuve suprême était nécessaire ; peut-être, pour attester la déchéance fatale des doctrines qui avaient jusque-là gouverné le monde, fallait-il qu'un dernier appel leur fût adressé, au nom de la philosophie, de la gloire et de l'éloquence, parlant un instant par la même bouche, Rien ne répondit, rien ne bougea, tout resta muet et mort. Bien loin de voir revivre le polythéisme à sa voix, ce fut Julien qui, plein de vie et de jeunesse, dut s'ensevelir avec lui. C'est que les institutions humaines ont leur temps marqué de prospérité et de décadence, et ne ressuscitent jamais quand l'heure de leur déclin a sonné. Celles-là seules qui descendent du ciel peuvent s'arracher des bras de la mort. A ce signe on reconnaît à travers les âges l'origine céleste de l'Église. Le sceau inimitable de sa divinité, c'est encore moins en effet de durer et surtout de briller toujours que de reflourir incessamment sur sa tige et de renaître en tous lieux de ses propres ruines. Depuis douze siècles, qu'elle a triomphé, combien de fois sa puissance a paru s'ébranler, et la pâleur du sépulcre a semblé se répandre sur elle ! Combien de fois les peuples ont pu croire qu'elle allait rejoindre à son tour, dans la nuit du passé, tant de religions adorées, puis oubliées ! Les hérésies lui ont disputé les âmes ; les abus ont obscurci sa lumière ; les conquêtes ont fait reculer son empire ; les tressaillements de la liberté humaine ont brisé son joug : toujours et partout elle a su puiser en elle-même la source d'une vie nouvelle. Si la papauté s'asservit, c'est Grégoire VII qui se dresse pour l'affranchir. Si Luther et Calvin triomphent, toute une pléiade de génies que Bossuet commande va s'élever pour leur faire tête. Sur le sol rasé par la Révolution française, de nouveaux temples viennent jeter de plus solides fondements. Toutes ces renaissances successives ne sont point dues au bras des protecteurs couronnés. L'Église ne tolère point dans son sein ces Julien, à la fois empereurs et pontifes, qui prétendraient la réformer et la rétablir, et lui distribuer, à leur gré, leurs faveurs et leurs réprimandes. Elle n'a besoin d'être défendue ni corrigée par personne. Quand elle reparait

aux yeux d'un peuple, après une éclipse passagère, c'est au contraire l'adversité qui la retrempe ; ce sont ses vertus seules qui la font reconnaître. Le martyr la précède, et la charité l'accompagne. Forte de ces deux appuis, elle ne craint point de succomber sur un point et pour un jour, parce qu'elle a, depuis le Calvaire, l'habitude de la résurrection : *Resurgens, non moritur.*

ALBERT DE BROGLIE.

# POÉSIE ALLEMANDE

---

## LES MINNESINGER DU XII<sup>E</sup> ET DU XIII<sup>E</sup> SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE

**Godefroid de Strasbourg. — Ulrich de Lichtenstein <sup>1</sup>.**

---

Dans un premier article nous avons essayé de peindre l'amour relevé par la gloire, et cette sorte de galanterie héroïque, particulière aux siècles florissants du moyen âge. Après avoir indiqué la puissance d'inspiration exercée par la femme dans la société germanique, le profond respect qu'inspiraient ses vertus, l'admiration dont elle pénétrait les hommes du Nord, autant par la beauté qui désarme que par la pensée qui domine, nous avons signalé cette même puissance, ce respect et ce prestige reparaisant sous des aspects nouveaux dans l'ère enthousiaste et chrétienne de la chevalerie. Walther de la Vogelweide, figure méditative, rembrunie par le soleil des Croisades, puis soudain éclairée par de tendres sourires, vie à deux faces, vouée aux exploits et à la poésie, Walther nous a semblé, à divers points de vue, personnifier cette vieille patrie des Teutons qui commence à devenir l'Allemagne.

Les chantres d'amour que nous allons étudier ont une physionomie moins imposante que Walther. L'austérité n'est pas leur caractère dominant. Personne n' imagine sans doute que tous les Minnesinger fussent de force et d'humeur à emboucher à la tête des peuples la trompette des expéditions d'outre-mer. Ils n'essayaient pas invariablement de traduire en vers ou en actes les exhortations chaleureuses des saint Bernard ou des Grégoire VII. Godefroid de Strasbourg, par exemple, loin d'aspérer à guerroyer contre les infidèles, n'est qu'un artiste aux formes paisibles, délicates, insouciantes, dont la main sait tirer légèrement d'une lyre un peu molle des notes d'une nonchalance exquise. Son esprit facile glisse avec une telle simplicité sur la pente de la licence, qu'à coup sûr il dut maintes fois s'attirer les semonces

<sup>1</sup> Voir la livraison du 25 novembre 1857.

des gens d'Église. Autre la Fontaine, il semble capable de s'être demandé à lui-même par où ses vers avaient péché. Heureux de ses riantes idées, il s'y livre tout entier, il s'isole et vit avec elles loin du mouvement et loin du bruit. S'il en fait profiter ses contemporains, ce n'est que par hasard, et peu importe au solitaire. Quant à Ulrich de Lichtenstein, paladin fantasque et fastueux, prodige d'extravagance impétueuse et de naïveté touchante, il serait sublime s'il n'était pas si fou, grotesque s'il n'était pas si bon. Toujours armé de pied en cap, toujours à cheval, aussi brillant dans les joutes que malheureux auprès des belles, il aurait supplanté don Quichotte sous la plume de Cervantes, si Cervantes l'avait connu. Godefroid et Ulrich, que nous rapprochons à dessein, représentent d'une manière frappante deux phases de la vie morale du moyen âge à son déclin. A plus d'un titre, Godefroid brise avec ses devanciers. Il penche vers le monde matériel; ses œuvres gagnent en perfection du style ce qu'elles perdent en idéal; il fait penser à Raphaël abandonnant la manière du Pérugin. Ulrich, de son côté, compromet par de folles prouesses et de burlesques aventures le culte de cette chevalerie, qui autrefois avait été une religion, et commence à tourner au ridicule. Tout en restant un de ses plus valeureux champions, il est un des premiers qui, par des singularités inouïes, lui ait fait perdre le sérieux de sa mission. Sous ce double point de vue, leur portrait semble offrir un intérêt historique, et demander en quelque sorte la dimension d'un tableau. D'ailleurs tout ce qui a vieilli, toute glorieuse mémoire recèle je ne sais quels charmes cachés. Il est doux de se familiariser avec des hommes qui ont longuement joui de toutes les choses, de tous les séduisants rêves d'ici-bas, splendeur des bois et des champs, amour, renommée, qui les ont chantés et dorment depuis de longues années dans l'oubli. Outre leurs mérites réels, nos pères savent présenter leurs défauts mêmes sous des reliefs éclatants, et l'imagination fascinée se laisserait volontiers surprendre à encenser parfois comme des vertus jusqu'à leurs vices travestis.

## I

Si vous parcourez jamais le précieux manuscrit de Manesse<sup>1</sup>, vous remarquerez sur l'une des pages une peinture assez grossière, haute en couleur, pauvre en dessin, remarquablement roide et cependant délicate et naïve. Un tout jeune homme est assis sous une tente. Une sorte

<sup>1</sup> Ce recueil fort ancien, que l'Allemagne nous envie, offre en tête de leurs écrits le portrait des principaux Minnesinger. Bibl. imp.

de toque posée sur d'épaisses boucles de cheveux blonds les retient sans les emprisonner. Un large vêtement bleu flotte sur ses épaules et laisse apercevoir un justaucorps de pourpre serré à la taille. La main gauche repose sur des tablettes, la droite tient en l'air un faucon. Nulle trace d'écusson armorié. Au bas de la feuille on lit ces mots en caractères gothiques : *Godfrid von Strasburg*.

Godefroid naquit en effet dans la capitale de l'Alsacé. A cette époque Strasbourg brillait d'un vif éclat, et venait d'être érigé en ville impériale. Godefroid était d'origine bourgeoise, comme l'indique le titre de *maître* que lui donnent partout les chroniques, et ce ne fut pas un malheur pour son talent, qu'il put cultiver plus à l'aise, affranchi des obligations guerrières et loin du tumulte des luttes féodales. Son père faisait partie sans doute d'une de ces honorables corporations des arts et métiers auxquelles il faut remonter si l'on veut comprendre les premières conquêtes du tiers état, et dont la puissance devait être grande dans une cité qui conserva longtemps une organisation toute républicaine. A en juger par les connaissances de Godefroid, l'honnête marchand dut lui prodiguer livres et leçons. Si, conformément à l'esprit du temps, ce bon père avait l'idée de voir un jour son fils se faire de la science un escalier pour monter aux dignités ecclésiastiques, s'il se l'était jamais représenté chantant l'office dans une stalle de chanoine, trainant l'ample robe de prélat, ou bien le bénissant lui-même, du haut de l'autel de la cathédrale, au milieu du peuple agenouillé, cette espérance fut déçue. Godefroid fut Minnesinger, et, au lieu d'entonner les psaumes sous la nef sonore d'une abbaye, il célébra gaiement les dames.

Sa jeunesse fut modeste et obscure. Les détails nous manquent, et ce n'est qu'à grand'peine que nous parvenons à soulever un coin du voile qui nous dérobe le mystère de ses premières années. Quelle main amie guida ses pas? quels encouragements a-t-il reçus? de quelle hauteur descendit dans son âme la première inspiration? d'où venait ce bienfaisant rayon de chaleur qui fit éclore son génie en germe, tout cela, nous l'ignorons, ou peu s'en faut. Il y a presque toujours des fées marraines cachées autour du berceau d'un poète, et plus leurs présents sont splendides, plus on serait curieux de surprendre la main qui les répand. Souvent, comme ici, il faut y renoncer; mais on peut se consoler de n'avoir pas vu leurs baguettes lorsqu'on saisit les cadeaux qui pendent au bout.

A la désinvolture mondaine de son style, aux nuances délicates de certains de ses tableaux, on reconnaît aisément que la cour des Hohenstaufen fut pour le Minnesinger une de ces patronnes bienfaisantes. Cette cour venait de temps à autre établir sa résidence à Strasbourg. Dans le voisinage, au fort de Trifels, on gardait les bijoux de la cou-

ronne impériale<sup>4</sup>. Les Hohenstaufen protégeaient les arts; ils les aimaient pêle-mêle avec les fêtes, le luxe des festins et des spectacles. Leurs jours s'écoulaient au milieu de jouissances souvent plus bruyantes que raffinées, mais ils ne tenaient pas moins à honneur de les assaisonner et de les ennoblir par les plaisirs de l'esprit. Frédéric II lui-même accueillait volontiers les poètes, car ce Sardanapale allemand alliait aux molleses d'un satrape les goûts brillants d'un Périclès. Godefroid devait se sentir attiré par la magnificence de tels princes, et il n'était point homme à s'effaroucher de l'élégance un peu dissolue de leurs mœurs. Au contact des courtisans sa langue s'épura, ses vigoureuses qualités s'énervèrent. Cette meule dorée lui donna de la finesse en lui ôtant de la force, et la faveur des Hohenstaufen lui serait probablement devenue funeste, si ces Mécènes d'humeur inconstante et voyageuse ne se fussent pas le plus souvent éloignés de Strasbourg presque aussitôt après y avoir fait flotter leur bannière.

Lorsqu'au lendemain de ses apparitions rapides cette cour s'éloignait avec son cortège fastueux de pages, de châtelaines et de seigneurs, triste et les yeux éblouis, notre pauvre jouvenceau allait errer lentement au bord du fleuve natal. Le Rhin à son insu calmait ses ennuis, en le préparant par les grands tableaux aux grandes pensées.

Le Rhin a toujours été cher aux Allemands. Une tendresse filiale les attire invinciblement sur ses bords. Depuis un temps immémorial ils le saluent du nom de père (*Fater Rhein*). Godefroid ressent profondément cet enthousiasme patriotique. Il aime à s'égarer sur ces rives escarpées, à prêter l'oreille au bruit des eaux qui, reposant les âmes des bruits de la terre, les berce dans une sorte de paix bienheureuse. « O Rhin, s'écrie-t-il, tes montagnes élancent leurs cimes jusqu'au ciel, de concert avec les aspirations du cœur. » Cette opulence de sites, qui se prolongent à droite et à gauche avec une variété continue de moissons, de bois touffus et de prairies; les collines sans nombre, laissant rouler sur leurs croupes de vertes guirlandes, entremêlées de grappes vermeilles jusqu'au sein des flots sillonnés par de riches navires; au haut des pics, les châteaux forts élargissant leurs ailes dans les nuages comme des vautours prêts à fondre sur la plaine; dans les vallées, les hameaux et les villes épars çà et là; les brouillards déployant leurs voiles sur les grottes sonores; les îles disséminées partout, tantôt pareilles à des fleurs épanouies sur les ondes, tantôt terribles d'aspect, se détachant sur un fond de noirs souvenirs et de funèbres légendes; les chansons des pêcheurs éparpillant des notes bruyantes au-dessus des mugissements solennels qui jaillissent du fond des gouffres : tant de scènes variées, tant de puissantes har-

<sup>4</sup> Raumer, *Hohenst.*, T. II. Hagen. T. IV, p. 560.

monies devaient le ravir impétueusement vers l'infini. Au milieu de cette nature émouvante, un jour qu'il feuilletait un manuscrit, son front s'illumina d'un feu subit; il poussa un cri de passion qui devint un poème : *Tristan et Isolde*.

S'il fallait en croire les érudits allemands, le sujet de Tristan et Isolde aurait une importance immense; il serait né en Orient au pied même de l'arbre qui perdit Adam et Ève. Chaque peuple de l'univers en aurait emporté une tradition vague, qu'il colora plus tard des teintes diverses de son imagination.

A Godefroid revient la gloire d'avoir recueilli les beautés éparses de ce drame chevaleresque, d'avoir fait ressortir de mâles et gracieuses figures sur une toile, avant lui non-seulement mal peinte, mais décousue. Reléguant dans une obscurité complète les productions incohérentes de ses devanciers, il y substitua une œuvre où la limpidité du style, le mouvement et la flamme de l'invention ne cessent de vivifier l'intérêt. Le poème de Tristan et Isolde est, sans contredit, une des conceptions les plus saisissantes qu'ait enfantées le sentiment au moyen âge, cette phase passionnée de l'esprit humain. Il fit grand bruit à son apparition, et la critique moderne, sauf quelques restrictions, n'en a guère rappelé des jugements et de l'admiration du treizième siècle. « Il sut utiliser, dit Wilmar dans sa remarquable histoire de la littérature allemande, ce grossier amas de couleurs disparates, héritage des auteurs français et anglais qui avaient traité le même sujet avant lui, et il a réalisé une peinture de l'âme, qui, en vérité aussi bien qu'en profondeur, a été rarement égalée. » L'action se développe au milieu d'une clarté pure. Ici point de ces ferrailleurs insupportables qui se pourfendent à plaisir comme dans les romans antérieurs. Godefroid possède à fond l'art d'isoler les créations principales, d'y attirer la lumière, de faire converger vers elles seules l'intérêt. Tristan et Isolde sont toujours sur le piédestal, deux belles et vivantes statues. Ça et là abondent les fines remarques, les comparaisons inattendues, la raillerie incisive, le mot pour rire et pour penser. Toutes ces douceurs, toutes ces peines, tous ces délires, toutes ces ivresses, tous ces dégoûts, qui se trouvent confondus pêle-mêle dans la corbeille traîtresse de l'amour où de minces rayons de miel recouvrent tant de fruits amers, il les détaille, il les dépeint, il les enchaîne avec un art surprenant. Mais en revanche la naïveté lui manque, cette innocence de l'écrivain. Nous ne sommes plus au temps où la louange de Dieu n'avait rien à envier à celle de la créature, où la prière florissait à côté du dévouement chevaleresque.

La foi du Minnesinger, c'est sa fidélité d'un jour à une souveraine inconstante; le regard des femmes est sa loi suprême, leur caprice devient un devoir, leur parole un oracle. Aussi les conflits politiques

et religieux qui ébranlent la terre autour de lui ne lui font-ils pas seulement tourner la tête. Peu lui importe que les successeurs de l'austère Hildebrand encouragent l'Italie à secouer le joug des descendants de Charlemagne ! Peu lui importent les appels retentissants des croisades ! Son oreille n'est ouverte qu'à la voix harmonieuse et enchantée du printemps. Car le printemps a sa voix aussi : Les herbes soyeuses tapissent les vallées ! Les soirs deviennent tièdes, les jeunes filles deviennent gaies ! Les danses folâtres commencent à s'enlacer autour des chênes comme des pampres flexibles que dorent et bercent tour à tour l'haleine des vents et les rayons mourants du jour ! Bien fou qui songe alors aux empereurs qui ne savent que se battre, aux moines qui mentaient le sang et l'or, aux vaisseaux qui partent pour la Syrie et deviennent des cercueils en route ! Mieux valent les rires sous la feuille, puis les lentes promenades le long des charmilles !

Et maintenant que nous connaissons le poète, ouvrons son livre et lisons vite. N'imitons pas ces fabliaux interminables, délices des châtelaines d'autrefois, auxquels les veillées de deux ou trois hivers allaient régulièrement puiser un galant ennui couronné par le sommeil. Soyons brefs, et, dans l'impossibilité de moissonner partout, évadons-nous, si nous pouvons, avec quelques perles dans les mains.

Blanchefleur, fille de Mark, roi de Cornouailles, vient d'expirer en apprenant la mort de son époux, tué sur un champ de bataille lointain :

« Lorsqu'elle apprit, la noble dame, le malheur qui fondait sur elle (ah ! Dieu, daignez ne jamais m'instruire de ce qu'elle apprit alors, daignez abriter ma vie contre de pareilles détresses !), tout le monde fut ébahi de la manière dont elle le reçut : aucune larme ne mouilla sa paupière. C'est que son cœur était devenu marbre. Le sang qui le faisait battre était l'amour ; la douleur avait chassé l'amour. Il n'était plus habité que par la désolation morne et muette. Blanchefleur ne fit pas comme d'autres épouses qui trouvent encore assez de force pour se plaindre au Maître, du bien qu'il leur ravit. Non, elle n'essaya point un mouvement, elle ne proféra pas une parole ; les gémissements expirèrent avant de sortir de sa bouche. Elle se sentit défaillir, tomba à terre et ne se releva plus.... Elle était accouchée d'un fils.... Le petit être sourit à la lumière. Pour elle, elle ne le vit point : les yeux de Blanchefleur s'étaient fermés et ne se rouvrirent plus. »

Rual, type énergique du dévouement féodal, reçoit l'enfant dans ses bras et le nomme Tristan, en souvenir des tristesses qui l'ont jeté orphelin dans le monde, pâle fleur, éclore entre deux tombeaux. Tristan grandit sous son aile, hardi comme son père et gracieux comme Blanchefleur. C'était un sourire égaré parmi les larmes. Les années en passant sur sa tête semblaient lui faire largesse et le com-

bler de ces dons rares qui s'appellent beauté, vigueur, génie. A peine adolescent, il faisait l'admiration de tous. Comme Alexandre, il ne craignait aucun cheval, et les vertus guerrières fermentaient en lui. Le sang lui montait au visage quand il voyait des lances étinceler, et il tressaillait d'enthousiasme lorsque parfois le son des trompettes, les pas précipités des chevaux caparaçonnés de fer, se mouvant par sombres files, le fracas des armures, le bruit des chevaliers hérissés de cottes de mailles rebondissant sur leurs selles, enfin, dès que quelques mots de cette langue martiale qui retentit dans les combats parvenaient jusqu'à lui. Il savait, sans les avoir jamais appris, les idiomes des pays voisins. La harpe sous ses doigts frémissait d'harmonies singulières. Le soir, si la brise était calme, la mer paisible, le fidèle Rual de joyeuse humeur, il en jouait d'une façon moitié grave, moitié enfantine, qui faisait rêver les jeunes gens longtemps après l'heure où les ponts-levis repliés retirent leur ombre aux eaux des douves des forteresses. Il étonnait les preux blanchis dans les camps par son audace, plus encore par sa sagesse, et les aïeules prudentes proclamaient gravement, en tournant leur fuseau, n'avoir jamais contemplé regards si illuminés éclairant un front si pur.

Il avait quinze ans, lorsqu'un jour on aperçut un grand navire qui s'avancait à travers les vagues. Ce navire venait de Norvège, et jeta l'ancre en face du château de Kancel, où le fidèle Rual élevait l'orphelin au milieu de ses propres enfants, laissant ignorer à tous l'éclat de sa naissance. Le vaisseau, monté par de riches marchands, recélait, disait-on, d'incomparables merveilles. L'impétueux Tristan escalade le bord, et, après avoir acheté plusieurs faucons, jouets emplumés qui se dressent fièrement sur son poing, il va regagner la terre, lorsqu'un échiquier, vrai chef-d'œuvre, qui se trouve là confondu avec une foule d'objets précieux, arrête son attention. Les pièces étaient d'ivoire, ingénieusement sculpté, et mille pierres précieuses s'y suspendaient en guirlandes. « Une partie ! nobles marchands, » s'écrie l'impatient neveu du roi Mark, et il les provoque au jeu avec une juvénile ardeur. Les marchands sont éblouis à leur tour. Cette jeune figure brillait d'un éclat surhumain, et la grâce de l'enfance, ennoblie par la fierté naissante de l'adolescent, l'entourait d'une auréole magique. Ils se regardent, sourient; une même idée traverse leurs esprits cupides; ils se mettent à chuchoter entre eux :

« Quel beau page ferait ce jeune garçon ! que d'élégance dans ses traits et dans sa taille ! Il n'y a point de reine de France ou d'Espagne qui ne fût heureuse de le voir à sa suite, point de prince qui ne troquât volontiers vingt de ses serviteurs contre cet écuyer ! La vague nous jette ce joyau dans notre escarcelle, profitons-en ! »

Là-dessus, la partie s'engage, partie étourdissante, fiévreuse et folle, dans laquelle Tristan s'absorbe tout entier, tant il éprouve de plaisir à manier ces morceaux d'ivoire, qui semblent moins obéir à ses doigts qu'à l'impulsion d'un génie. Autour de lui, drapés dans leurs larges manteaux, les marchands norvégiens attachent des regards diaboliques sur le damier fatal où se joue la liberté de l'orphelin.

En effet, sur un signe du maître de l'équipage, le navire s'arrache doucement à l'anse profonde où il est mouillé. Les câbles n'ont point crié; sur la poulie docile la voile se déploie sans bruit; l'ancre est ramenée sur le pont aussi silencieusement que l'oiseau, à la tombée du jour, replie le pied sous son aile; la rame plonge mollement sous les eaux sans faire jaillir l'écume; une brise qui s'élève emporte le navire vers la pleine mer : le noir dessein des Norvégiens a triomphé. Depuis longtemps le crépuscule s'étendait sur les vagues; depuis longtemps l'Océan élargissait ses vastes plaines entre le rivage et lui, lorsque Tristan vainqueur bondit et songe à aller retrouver Rual. Il s'élançait hors de la salle où il vient d'oublier les heures; mais à peine ses yeux peuvent-ils distinguer la cime du donjon paternel qui s'abîme à l'horizon sous les flots. A quinze ans l'âme est une terre vierge; lorsque la douleur y jette tout à coup ses germes amers, la plante hâtive plonge ses racines à des profondeurs inouïes. Traîtreusement ravi au sol natal, abandonné, faible et sans armes, entre les mains d'audacieux malfaiteurs, son désespoir s'accroît de l'idée de son impuissance. Tristan s'assoit près de la proue. Les bras tendus vers la rive, il verse des larmes brûlantes et gémit; ses gémissements se perdent au milieu des murmures de la haute mer. Tout à coup une lune voilée lui montre la patrie dans le lointain, comme une apparition du passé. Alors l'exilé croit entendre les plaintes de son père adoptif le réclamant aux bords de l'Océan. Du côté de ses grossiers compagnons la joie est sans bornes. Les matelots norvégiens chantent en chœur des couplets barbares, et vident d'immenses cruches d'hydromel pour célébrer leur bonne aubaine. Ils redoublent sa détresse en y mêlant l'insulte. Émerveillés de leur capture, ils comptent d'avance l'or qu'elle va leur rapporter. L'ivresse précipite leurs gestes et leurs paroles, et Tristan sent son cœur prêt à se briser dans sa poitrine lorsque par intervalles leurs rires bruyants font explosion dans la nuit. Mais la Providence veillait sur la victime. Voilà que peu à peu le firmament s'assombrit; d'épaisses vapeurs s'amoncellent; les éclairs allument leurs feux dans les nuages, et la tempête se déclare. L'embarcation chancelle, secouée par une force vengeresse; les cordages se déchirent et volent avec l'écume; les mâts penchent vers l'abîme comme des branches tordues par les vents, et les Norvégiens, vaincus, cramponnés à ces faibles appuis, semblent des fruits près de se déta-

cher du rameau. C'est maintenant aux coupables de trembler, au prisonnier de relever la tête : lui a droit d'espérer en Dieu. Les vagues ont beau assiéger le vaisseau et menacer de l'engloutir, Tristan sourit à ces horreurs et semble heureux lorsqu'une lame vagabonde, se dressant du fond des eaux, vient inonder d'une pluie amère ses longs cheveux flottants sur son cou. Les Norvégiens sentaient la vie leur échapper; ils ne comptaient plus que sur le hasard, « *ce chétif gouvernail,* » comme le dit Godefroid, quand soudain le remords, aiguilloné par la terreur, leur suggère une salutaire pensée : ils jurèrent à grands cris de délivrer Tristan, de le déposer sur la première côte qui s'offrira à leurs regards.

« Et voyez, à peine eurent-ils conçu ce bon vouloir, et leur rage se fut-elle adoucie, que la mer s'apitoie à l'unisson.... La tempête s'écoula comme une marée, et bientôt le soleil reparut radieux au milieu des nuées plus légères. Une terre se montra. Tristan est porté sur une barque et descendu sur le sable.... Les pirates s'éloignèrent. Leurs voiles cinglèrent vers d'autres climats, mais leurs esprits étaient troublés : ils emportaient au loin l'effroi des punitions célestes dans les replis de leurs cœurs. »

Cette terre, où le fils de Blanche fleur vient de poser les pieds, n'était autre que le royaume de Cornouailles, où régnait son oncle, le puissant Mark. Ce prince lui était inconnu, car le sage Rual avait évité d'exalter son orgueil en lui révélant sa naissance. Or, après mainte et périlleuse aventure, le sort conduisit notre héros au milieu d'une chasse que donnait le roi. Le cerf venait d'être forcé; les chiens haletants hurlaient encore autour de son agonie. La forêt tout entière frémissait au son de bruyants accords s'échappant par rafales de vingt bouches de cuivre. Tristan s'approche, se hasarde au milieu des groupes, et, comme il était habile en toutes choses, il advint qu'il en remontra aux piqueurs dans l'art si important de se servir du couteau et de sonner du cor. Nous renonçons à raconter comment il s'y prit. Toujours est-il qu'il fit prodige. Charmés et presque humiliés, les piqueurs le mènent au roi. Celui-ci l'applaudit et sourit gracieusement; toutefois il ignore encore quel sang coule dans ses veines. Le jeune étranger étonnait tout le monde. Il parlait à chacun sa langue, qu'il fût Latin, Français, Danois ou Anglais, et ses façons étaient aussi nobles que courtoises. Mais ce fut bien une autre merveille lorsque l'on mit une harpe entre ses mains. L'orphelin, la saisissant avec transport, se prit à songer à son pays, à son foyer, au château de son père, aux temps où, s'accompagnant du même instrument, il chantait en Bretagne, à l'ombre des sapins où mugissait le vent du nord, les vieux airs que lui avait appris Rual. Il en joua de telle sorte, affirme le Minnesinger, « que tous sentirent s'élever dans leurs âmes des mou-

vements étranges, et que plus d'un chevalier assis muet, le menton entre les mains, en oublia jusqu'à son nom. » Lorsque ses doigts abandonnèrent la harpe, le glorieux Mark l'attira doucement près de lui :

« Tristan, lui dit-il, en toi se trouve rassemblé tout ce que je désire, langues diverses, art de la vénerie, art de tirer des sons harmonieux des cordes sonores, tu sais tout. Nous allons vivre ensemble, tu seras mon compagnon, moi le tien. Le jour nous monterons à cheval et nous poursuivrons la bête fauve. Nous occuperons nos soirs aux choses dignes de distraire les princes. Chant, violon, guitare, te sont choses familières : tu essayeras d'en réjouir mon cœur. D'un autre côté, moi aussi, j'ai ton bonheur dans mes mains. Manteaux éclatants, coursiers aux pieds ailés, je t'en donnerai à profusion. Tu auras ce qu'appelleront tes désirs. Vois mon épée, mon arbalète, ma corne d'or et mes éperons : compagnon, je les confie à ta garde. Prends-les. Et maintenant que te voilà favorisé, n'aie point le front trop hautain et que la joie t'accompagne ! »

Quatre ans se passent. Tristan est maintenant un guerrier vigoureux, léger dans sa démarche, aimable dans sa fougue, ardent, intrépide et rêveur. Il est le conseiller privilégié du roi, il est son bonheur et sa sagesse. On commence même à lui porter envie, car tout succès a son ver qui le ronge. Mais souvent notre héros songe au fidèle serviteur auprès duquel il a grandi. Sans doute, son cher Rual n'est plus, le manoir où mourut sa mère est abandonné, les murs s'entr'ouvrent et s'écroulent; peut-être le lierre qui commençait à vêtir les tours n'embrasse-t-il à présent que des ruines. Cependant, voici qu'un dimanche matin, comme Mark, entouré de ses nobles, chevauchait vers le monastère voisin pour y entendre la messe, un pauvre tout couvert de haillons apparut sur le bord du chemin. C'était un pauvre comme on n'en voit pas, les seigneurs lui jetèrent de l'argent, et il ne se baissa pas pour le ramasser. Les aumônes lui semblaient indifférentes, mais à chaque cavalier il demandait son nom. Il avait le regard inquiet et les pieds couverts de poussière. Quand on l'interrogeait, il répondait que depuis de longues années il parcourait l'univers. Ce pauvre n'était autre que Rual. Il venait d'arriver en Cornouailles, épuisé de lassitude et se traînant avec peine. Enfin la reconnaissance a lieu. L'enfant devenu homme couvre de baisers les cheveux blancs du vieillard qu'il a laissé robuste. Il s'étonne douloureusement en voyant qu'il a affronté pour lui tant de maux et précipité le cours des ans. La tête du fidèle serviteur, courbée tout à l'heure comme celle d'un avare qui a longtemps poursuivi son trésor, s'éclaire soudain et se relève pour sourire. Il presse son bien-aimé sur son sein, et le questionne, et, sans attendre la réponse, le presse encore dans une folle

étrainte. Puis, les premiers épanchements passés, Tristan conduit Rual auprès du roi, qui le fait asseoir près de lui à sa table, et lui ordonne d'échanger ses haillons contre des habits magnifiques. Alors le vieux pèlerin, obéissant au désir du prince, raconte longuement la fin malheureuse de Blanchefleur et la naissance de Tristan. Tristan fléchit le genou devant son oncle. Celui-ci, qu'attriste le souvenir de sa sœur ensevelie sur un rivage lointain, semble indécis entre la douleur d'avoir perdu la mère et le bonheur inespéré de posséder le fils. Cependant au bout de quelques jours la joie l'emporte, selon l'usage. Bientôt ce ne furent au palais que festins et réjouissances; le vin ruissela dans les coupes d'or des convives, la gaieté dans les cœurs. Mais la foule des seigneurs turbulents n'en faisait pas moins silence par intervalles. On se penchait avidement pour entendre Rual conter ses aventures et parler des peuples au foyer desquels il s'était assis dans ses haltes. Son expérience était profonde; et, comme il avait beaucoup souffert, il compatissait aisément aux malheurs et aux faiblesses des hommes. Ses paroles étaient empreintes d'une douceur pleine de charme; on aurait dit que sa voix, depuis longtemps condamnée à gémir, avait peine à retrouver les accents oubliés du bonheur.

Armé chevalier, devenu fameux dans le monde par ses exploits extraordinaires, Tristan ramène en Cornouailles, dans une galère magnifique, la belle Isolde, princesse d'Irlande. La légende nous dit qu'ils burent, sans le vouloir, d'un vin mystérieux, préparé par une magicienne, boisson enchantée qu'une jeune fille ignorante leur versa par hasard. Ce breuvage avait des vertus singulières : il fermentait dans l'âme, y amoncelait des orages après l'avoir inondée de joie, la plongeait dans des rêveries tendres, dans des extases et des bonheurs sans nom, puis l'attirait vers des abîmes. Bientôt les amours auxquels il avait donné des ailes, des sourires et des souffles parfumés, devenaient des tyrans acharnés sur leurs victimes, et alors, terribles, inexorables, éperdus, exprimant la vie comme le pressoir exprime le jus de l'olive, les enivrant d'amertumes après les avoir abreuvées de voluptés, ces monstres déguisés les poussaient dans les bras du désespoir et de là dans ceux de la mort. Or Tristan saisit follement la coupe où bouillonnait la fatale liqueur, il la présenta à Isolde, et à peine l'avaient-ils effleurée du bout des lèvres, que leurs cœurs étaient déjà séduits : « Tout à coup entre leurs deux esprits il n'y eut plus de barrière. Leurs pensées devenues familières volaient de l'un à l'autre et se reflétaient mutuellement comme ces images que deux miroirs se renvoient. Leurs âmes s'étaient embrassées. Ils demeurèrent en silence... Leurs yeux se rencontrèrent... Leur beauté s'était transfigurée... Isolde regarda la mer. On aurait dit qu'elle voulait attirer les ondes... »

A ce spectacle l'imagination de Godefroid s'anime pour faire un retour sur lui-même et sur son temps. Comme toutes choses lui semblent fades et tristes auprès de ces ravissements ! Hélas ! où sont les grandes passions d'autrefois ? se demande-t-il en cherchant autour de lui. Il n'en trouve plus, et ce pauvre résultat l'amène à conclure que, de cette argile pétrie dans la flamme dont Dieu nous avait faits, il ne reste plus que de la boue.

Chose singulière que cet attrait qui ramène invinciblement les âmes vers le passé ! Quel est ce charme qui les entraîne parmi les tombes ? Quelle force secrète les arrache au présent pour les attacher à ce qui n'est plus ? Homère se complait dans les réminiscences du vieux Nestor ; Virgile est un pâtre de l'antique Latium, qui, appuyé sur sa houlette, évoque l'image de Troie au milieu de la cour d'Auguste ; Ovide lui-même se soulève sur sa couche de Sybarite pour soupirer vers l'âge d'or et saluer de lumineux lointains. Tous les poètes regardent derrière eux avec mélancolie. Ils ressemblent à des pilotes inquiets du sort de leur navire, qui, suivant d'un regard douloureux le sillage qu'a tracé sur les flots leur proue rapide, remontent par la pensée de vague en vague jusqu'à la limite de l'horizon, au bout duquel ils croient apercevoir la patrie. Godefroid de Strasbourg, célèbre il y a six siècles des temps déjà loin de lui, au sein desquels il s'égarait avec délices ; au dix-neuvième siècle on s'éprend du douzième et du treizième. N'est-ce point parce que tout lointain se perd dans l'ombre, et que dans l'ombre les yeux s'inventent à eux-mêmes leur spectacle ? N'est-ce point parce que les morts sont patients de leur nature et se laissent farder plus facilement que les vivants ? Peut-être. Mais aussi que d'enseignements, que de révélations surgissent des ruines ? Comme on y entend la voix de Dieu distincte de tout sentiment humain ! Comme ses pas se retrouvent profondément empreints dans la poussière des sentiers désertés par la foule ! A cette attraction instinctive pour l'inconnu et le passé, se mêlent sans doute au fond de nous de confuses aspirations vers notre félicité première. Lorsque les afflictions et les désenchantements surviennent à mesure que nous descendons sur le versant des âges quelques-uns de ces gradins auxquels est limitée notre vie, l'ambition de remonter jusqu'au sommet de la montagne, dont nous apercevons les précipices, nous pousse vers les hauteurs, et, comme notre soif est ardente, comme nous espérons toujours découvrir des sources nouvelles où pourront se rafraîchir nos lèvres brûlantes, nous voulons essayer de boire à la coupe où se sont abreuvées les générations évanouies. Tout homme alors ressemble à Adam dans ses vieux jours, lorsque, accablé de douleurs, adossé aux nombreux tombeaux de ses fils, les yeux attachés à terre, étreignant de ses bras convulsivement croisés sa poitrine amaigrie, sa pensée,

agitée par d'amers souvenirs, revenait comme une mendiante errer jusqu'aux portes de l'Éden qui lui sont fermées pour jamais.

Tristan et Isolde arrivèrent bientôt en Cornouailles à la cour de Mark, tout pleins de la violente passion qu'ils avaient conçue l'un pour l'autre; c'est là que leur roman cesse d'être innocent. Isolde, promise au roi qu'elle n'avait jamais vu, épouse le roi sans oublier Tristan. On comprendra du reste qu'en abordant un écueil si connu, nous n'imitions en rien la verve évaporée du Minnesinger. Nous avons déjà dit qu'il était de mœurs peu rigides. Il le prouve surabondamment ici. Il semble qu'il triomphe; il bat des mains et sourit. Désormais le « *glorieux Mark* » est complètement déchu; son trône est un pilori; et son sceptre, enrubanné d'emblèmes dérisoires, est devenu le hochet du poète. A nous aussi ces irrévérences rendent la tâche fort périlleuse. Quoi qu'il en soit, Godefroid nous montre Roméo s'enfuyant avec Juliette, loin des palais et des regards des hommes, dans les bras toujours ouverts de cette bonne nature, confidente et complice de tant d'amours chantés par les lyres modernes d'outre-Rhin. Cette peinture, tout entière dans le goût allemand et tout allégorique, finirait par devenir insipide, s'il ne s'y mêlait çà et là quelques touches vigoureuses et une tendance bien marquée vers l'idéal. Un ciel sans nuages resplendit sur leurs têtes, leurs pas s'égarèrent sur des pelouses sans bornes, et leurs deux âmes unies se reposent au milieu de mille paysages enchanteurs. Ils s'ébattent dans leur joie comme deux cygnes dans une eau vermeille.

Mais voilà qu'on vient les troubler dans leur asile et que le serpent maudit déchaine sa fureur diabolique sur leurs fronts couronnés de fleurs. On a découvert leur retraite; Isolde est ramenée près du roi. Quant à Tristan, il a repris son épée et remplit l'Allemagne, la France et l'Espagne du bruit de ses hauts faits; il essaye d'étourdir sa douleur au milieu du fracas des armes; mais c'est en vain. De temps en temps le visage du héros se couvre de pleurs; son front se courbe chargé d'ennuis; et, lorsqu'il joue de la harpe, les cordes qu'agitent ses mains fiévreuses ne semblent o béir qu'à de sombres inspirations. Quand il songe à Isolde aux bords de la mer, les plaintes sortent de sa bouche, désordonnées et sans nombre, et les flots, loin d'endormir sa peine par leurs murmures, semblent la rendre plus poignante en lui rappelant sans cesse la traversée d'Irlande en Cornouailles. Puis le doute l'obsède; il se croit oublié, et alors il s'écrie dans cette langue touchante dont Godefroid de Strasbourg a la clef :

« Aujourd'hui elle ne daigne plus seulement penser à moi, celle que j'aime, celle à qui j'ai offert mon âme... Son souvenir m'a éloigné de toutes les autres femmes... et, comme un chêne mourant que ses rejetons dépassent, je m'incline et m'abîme sous le poids des angoisses qui m'assiègent !... »

Ici finit l'œuvre du poète, brusquement, sans conclusion. Peut-être ces plaintes n'étaient-elles dictées que par ses propres souffrances. Toujours est-il que la mort le surprit lui-même, au moment où il allait tresser des couronnes de cyprès pour son héros. Rien de navrant comme ces départs inattendus. L'artiste s'en va, attachant de longs regards sur sa statue incomplète, qui implore en vain un dernier coup de ciseau. Une étreinte odieuse l'arrache à son propre génie. Les esprits railleurs l'insultent à son chevet, et il n'y a point jusqu'aux amis qui ne lui donnent le coup de grâce, lorsqu'ils s'efforcent par une pitié malencontreuse de poursuivre son travail inachevé. C'est ce que tentèrent pour l'histoire de Tristan deux nobles chevaliers, Ulrich von Turheim et Henri von Freiberg, pages improvisés qui font triste figure derrière le maître. Ils nous conduisent, par mille détours que nous allons abréger, jusqu'au dénouement qui est tragique, et nous rappelle inopinément une des plus belles scènes du théâtre grec.

Tristan, blessé à mort dans une expédition, sent que la vie l'abandonne. Le héros dépêche en toute hâte un messager vers Isolde pour lui exprimer son dernier vœu, celui d'expirer entre ses bras. Le messager s'élançe sur un vaisseau et jure qu'il reviendra à force de rames. Isolde arrive-t-elle, il est convenu qu'une voile blanche sera déployée sur le mât du navire; une voile noire annoncera qu'il a échoué dans son message. Tristan était trop faible pour voler lui-même sur la rive et interroger les vagues. Seule, la fille du duc d'Arondel, depuis longtemps éprise du héros, rivale d'Isolde, éperdument jalouse, veillait près de lui. « Un vaisseau! » s'écrie-t-elle tout à coup. « De quelle couleur est la voile? » demande le pâle moribond, un éclair dans les yeux, essayant en vain de se soulever sur sa couche. « Noire, » répond la perfide. Tristan retombe, pousse un grand soupir et rend l'âme. L'espérance était l'huile de cette lampe à demi consumée; l'huile manquant, elle s'éteignit. Cependant le navire fend rapidement les vagues, il approche, il allonge déjà son ombre sur la côte, il jette l'ancre. Une femme apparaît, se précipite. C'était Isolde. La fille du duc d'Arondel avait tué Tristan par un mensonge. Isolde, en approchant du lit funèbre, pousse un cri déchirant; puis, rassemblant ses forces, elle voudrait déposer un dernier baiser sur le front du trépassé; mais un nuage descend sur ses yeux, ses pieds se dérobent sous elle; sa tête s'incline à terre comme un épi fauché. Elle roule jusqu'auprès du mort et expire à son tour. On n'emporta point son corps en Cornouailles. Ils furent ensevelis dans le même tombeau, l'un à côté de l'autre, « Isolde à côté de Tristan, Tristan à côté d'Isolde. » La légende raconte qu'autour de cette tombe on planta un cep de vigne en souvenir de l'amant, un rosier en souvenir de l'amante. On dit que les deux arbustes s'entrelacèrent et que les grappes cherchaient amoureusement les roses.

Outre son poëme principal, Godefroid de Strasbourg a composé plusieurs chants de moins longue haleine, variations capricieuses de cette voix toujours suave. Les plus remarquables datent de son âge mûr, et nous apprennent que le hardi romancier s'est fait chrétien fervent ou philosophe austère vers le déclin de ses jours. Nous soupçonnons qu'il était devenu pauvre en même temps que sage, car il se lamente plus loin sur les tristes effets qu'ont produits dans le monde, depuis la chute de nos premiers parents, les arrogantes prétentions du *mien* et du *tien*, source éternelle des malheurs et des guerres. Dans une autre pièce que l'on pourrait appeler hymne à la Vierge, il s'accuse avec simplicité : « Je sais bien, dit-il, que mes fautes sont plunombreuses que les gouttes d'eau dans le lac de Constance ;... mais j'espère que le Seigneur Christ voudra bien s'incliner vers moi, quand ce ne serait que pour mieux entendre les louanges de sa Mère que j'ai célébrée dans mes vers ? »

Ce trait, que l'on pourrait accompagner de beaucoup d'autres, montre combien la foi demeurait ferme dans les esprits du douzième et du treizième siècles. Mélange singulier de vertus ardentes et de vices neufs, leur impétuosité même les sauve. Lorsqu'ils sont bien rassasiés et bien las, ils finissent par se réfugier avec une effusion tendre au pied de cette croix vers laquelle convergent tant de grands cœurs désenchantés. Leurs âmes regagnent presque toutes le bercail au soleil couchant. Des tempêtes peuvent les en éloigner pour un jour, mais ces mêmes tempêtes les y ramènent. Il est bien peu de ces folles têtes de chevaliers auxquelles le casque sied si bien, qui ne soient revenues à la place qu'affectionnait saint Jean. Ils rappellent par cette tendance ces figures bizarres que l'on remarque groupées sur les piliers des vieilles cathédrales. Autour des chapiteaux, s'ébattent pêle-mêle, comme des moineaux dans les lierres, des anges et des démons au milieu de grossières sculptures; les uns ont les ailes déployées et des rayons autour des tempes, les autres montrent la griffe en grimaçant; mais tous obéissent à la même pensée de l'architecte, et l'on sent bien que, si les fils de Lucifer eux-mêmes sont là présents, ce n'est qu'à la plus grande gloire de Dieu.

## II

« J'inclinerai toujours la tête devant les perfections infinies des dames, bien qu'après les avoir honorées longtemps j'en aie retiré mince récompense, mais c'est en elles que réside toute vertu, c'est d'elles que dépend le salut du monde... Elles sont bienfaisantes, chastes et charmantes; elles prêtent de la dignité à l'homme, elles le rehaussent à ses propres yeux; et celui

qui obtient d'elles un accueil bienveillant voit bientôt s'envoler toutes ses peines. Leur beauté les fait ressembler aux anges; la pureté leur donne leur esprit.

« Et maintenant que je me suis acquitté envers elles, je vous annonce que je vais entreprendre une histoire que je soignerai de mon mieux. Je fais des vœux pour qu'elle inspire à vous tous qui la lirez de l'amitié pour moi. S'il en est ainsi, elle nous semblera tournée à souhait et ma peine n'aura point été perdue. Je vous avertis que je m'abstiendrai de tout mensonge et que mon histoire ne vous apprendra que vérité...

« Mon père m'avait confié tout jeune à un noble seigneur, riche en vertus magnifiques. Il s'appelait le margrave Henri d'Autriche. Il obéissait fidèlement aux dames et professait une souveraine admiration pour elles. Il était brave, fier et clément. Sa bouche ne proférait jamais de mots odieux, et il aimait Dieu de toute son âme. Ce digne seigneur me répétait souvent qu'il faut se choisir une belle quand on veut être sûr de garder son honneur. Il fit passer en moi beaucoup des suaves dons qu'il avait reçus du ciel; il m'apprit à louer avec art celles auxquelles on se dévoue, comment l'on dresse les chevaux, et enfin la manière de composer des messages en vers. Combien de fois ne m'a-t-il pas répété qu'un jeune homme ne vaut que par la vaillance et la courtoisie!

« J'aurais dû pratiquer tous ses sages avis. Si je les eusse suivis tous, je n'en aurais pas valu moins, j'en aurais même valu un peu davantage. »

Ainsi commencent certains écrits dictés vers 1235, par très-haut et très-puissant seigneur Ulrich de Lichtenstein, d'illustre et merveilleuse mémoire... Né en Styrie, issu d'une lignée déjà fameuse qui prétendait remonter à des rois, et possédait environ quatre-vingts châteaux ou forteresses, ancêtre des princes de Lichtenstein actuels, noble, poète et guerrier, sa vie est un problème étrange dont les inexplicables caprices de l'amour peuvent seuls donner la clef. Féconde en dénouements imprévus et romanesques, une pareille vie ne pouvait se développer qu'au moyen âge, dans un temps où l'imagination comme la valeur ne reculait devant aucune barrière. Nous ne saurions mieux comparer ses bizarres incidents qu'aux péripéties variées d'un carnaval de Venise, carnaval aux pompes effrénées, aux rencontres burlesques, aux spectacles tour à tour risibles, sombres, étincelants, difformes et gracieux, transportés par un coup de baguette sous le ciel brumeux d'Allemagne. Cette féerie prolongée, où la folie agite si joyeusement ses grelots entre une lyre élégante et des trophées d'armes, ce fut cependant le fond même d'une existence, et l'on ne saurait en douter. Il y eut donc une fois un homme moitié héros, moitié arlequin, un génie puéril et grave à la fois, poésie et comédie tout ensemble, et ce personnage, après avoir bravement poursuivi son rôle pendant trente-trois ans, devenu vieux de corps, mais toujours jeune de caractère, s'est plu à nous raconter comment

il s'y est pris pour marcher dans la route accidentée des passions. « Mon cœur, dit-il quelque part, n'est qu'une balle emplumée bondissant sans cesse de raquette en raquette, souple à obéir aux moindres mouvements, au plus léger souffle de la beauté. »

Cet aveu suffit seul pour nous expliquer bien des choses. Mais de grâce, n'expliquons rien, ne jugeons rien; laissons se dérouler d'elles-mêmes les aventures parsemées de chansons du plus curieux des Minnesinger. Ne commandons pas les impressions; qu'elles se produisent spontanément suscitées par le récit. Il en est des mémoires d'Ulrich comme des légendes, ces précieux jouets de l'esprit humain; on est souvent tenté de lever les épaules à cause de leur simplicité, de leur apparence futile. Maniez-les, ces jouets aux formes étranges, et considérez-les avec attention. Il en sort parfois des enseignements lumineux, et comme une voix aimable qui fait revivre heureusement les mœurs des temps qui ne sont plus. Les mœurs sont du domaine de l'histoire; elles sont la graine obscure de la plante dont les événements sont la fleur épanouie. Aussi nous pardonnera-t-on, j'espère, d'avoir conservé aux actions du Minnesinger, ici leur singularité, là leur simplicité nue. Nous avons toujours pensé qu'il faut laisser aux anciennes peintures leur caractère propre, et ne point s'exposer à les dénaturer par des retouches. En exhumant ce vieux tableau, nous le tenons haut à deux mains pour qu'on le voie et qu'on le juge à loisir; quant à nous, nous en profitons pour baisser la tête et disparaître derrière la toile.

Ce fut à Vienne, au printemps de l'année de 1222, qu'Ulrich de Lichtenstein, à l'occasion du mariage de la fille de Léopold d'Autriche avec un prince saxon, eut l'honneur d'être armé chevalier. Les fêtes furent splendides, assure-t-il, et terminées par un tournoi où il essaya glorieusement ses éperons. La dame de ses pensées y assistait; il avait été autrefois son page. Elle le regardait faire du haut des tribunes, éprouvant, à ce qu'il paraît, un certain plaisir maternel à considérer, armé de pied en cap, maniant fièrement son palefroi et brisant hardiment des lances, l'adolescent qui avait grandi près d'elle. « Je suis, en vérité, bien aise que le sire de Lichtenstein ait reçu l'accolade, » dit-elle en se penchant vers un des amis d'Ulrich, qui lui répéta plus tard ces bienveillantes paroles : « Je me rappelle l'avoir vu tout petit. » C'en fut assez pour persuader à l'imprudent jeune homme qu'il était autorisé à porter ouvertement ses couleurs et à tout risquer pour lui plaire.

Cependant se présentait l'obstacle de tous les romans à leur début. Comment faire savoir à une châtelaine, dont il connaissait l'arrogance (Ulrich, selon l'usage des Minnesinger, ne prononce pas son nom, mais il paraît que la dame était de sang royal), jusqu'à quel point son cœur

lui était dévoué? Tel fut le sujet de ses méditations pendant tout un automne, le but de toutes ses promenades au fond des bois. Malheureusement nulle issue ne s'offrait pour sortir d'embarras, Envoyer un valet tendre gauchement une supplique, c'était trop hasarder, c'était jouer sottement son bonheur par la main d'un rustre; d'un autre côté, aller se faire valoir en personne lui paraissait le plus sûr moyen de se perdre sans ressources en cas d'échec. Après mûre réflexion, s'offre un dernier expédient qu'il suit. Il monte à cheval et va s'arrêter devant un castel où demeurait une de ses vieilles tantes, femme sensée, vertueuse et très-bonne, vrai casuiste en matière de galanterie, renommée au loin à la ronde pour le grand sens de ses conseils. La dame, ayant fait abattre le pont-levis du manoir, accueillit gracieusement le nouveau venu. Son air malheureux et troublé la frappa tout d'abord. Ulrich avait vingt ans et il était triste; n'eût-elle pas été devineresse, elle eût deviné sans peine. Or une vaste terrasse ombragée d'une vigne grimpante s'élevait près du portail d'entrée. C'est vers cette mystérieuse retraite que la tante entraîna son neveu sans mot dire. Elle le fit asseoir à l'ombre des treilles, prit ses deux mains dans les siennes et attendit. On dirait que le sentiment revêt d'une sorte de royauté ceux qu'il domine; les profanes n'ont pas le droit de prêter respectueusement l'oreille et d'écouter sans interroger. Après un long silence, interrompu seulement par des soupirs, Ulrich lui avoue sa passion inquiète, ses craintes mélangées d'espérances et enfin murmure tout bas son secret. Il termine en la suppliant de l'aider dans ses projets et de l'éclairer de ses avis. Hélas! il est singulièrement surpris en voyant, pour prix de ses révélations, un sourire de mauvais augure errer sur les lèvres de sa vénérable confidente. « Quoi, vous oseriez! s'écrie-t-elle en reculant d'un pas, vous oseriez! Y pensez-vous, Ulrich? » Et en même temps un torrent de graves avertissements tombe de sa bouche. Elle se déclare épouvantée par une audace aussi précoce, et, tour à tour indignée, compatissante, ironique, elle déclare avec sa prudence consommée que les fils des preux ont bien dégénéré, qu'ils visent toujours trop haut, ce qui les expose à perdre leurs flèches, ou trop bas, ce qui est la pire des hontes. Pourquoi n'évitent-ils pas ces deux extrêmes? D'où vient que leur faible raison hésite éternellement entre ces deux folies? N'est-il point insensé de se choisir des idoles sur des montagnes inaccessibles, aux pieds desquelles l'encens ne monte que pour redescendre en dédains? L'oracle, impatientement attendu comme une manne céleste, tournait décidément au sermon. Ulrich ne s'y prêtait guère, il menaçait même de tourner les talons; ce que voyant, ô miracle! la sibylle se radoucit; la tendresse l'emporte soudain sur la sévérité; elle se rapproche peu à peu de son protégé, le re-

tient par le bord de son manteau et se laisse aller jusqu'à raconter comment, s'étant trouvée la veille auprès de cette grande dame dont il s'occupait, celle-ci s'était occupée de lui à son tour, et en avait même parlé sur un ton assez voisin du mépris, à telle enseigne qu'elle l'avait traité de chevalier avare, parfaitement connu pour être ladre d'argent et d'amour, thésaurisant à l'âge où l'on doit dépenser. C'était jeter de l'huile sur le feu. L'occasion était belle de donner un démenti. Le Minnesinger, si tenté d'être prodigue au contraire, se sentant piqué au vif par cette calomnie, redouble d'instances aimables auprès de sa tante, et au prix de quelques chaleureuses tirades il en obtient, nouveau miracle, non plus seulement un peu de condescendance, mais ce qui valait mieux, la promesse d'une intervention dévouée. Il en profite aussitôt pour lui remettre une pièce de vers pour qu'elle soit lue à sa sévère accusatrice. La complaisante affidée s'y engage... Le cheval d'Ulrich piaffait dans la cour; il s'élançait en selle; et bientôt après le bouillant chantre d'amour, tout transporté d'une joie presque enfantine, s'éloignait au galop dans la plaine, s'applaudissant tout haut de son adresse et rêvant merveilles.

Pendant tout le mois qui suivit cette entrevue, couronnée par la plus innocente des conspirations, Ulrich passa son temps à chevaucher à droite ou à gauche, recherchant partout les occasions de se former au métier des armes. Il s'efforçait de dissiper par mille distractions les préoccupations violentes qui s'étaient emparées de lui. Au bout du mois qui lui sembla un siècle, ayant appris que le message avait été accompli, il courut en toute hâte auprès de sa vieille tante lui demander le résultat de sa visite. Elle était paisiblement assise sur la terrasse, à sa place accoutumée, et filait au milieu de ses suivantes, entourées de leurs quenouilles et des guirlandes de la vigne que l'automne commençait à rougir. En reconnaissant son neveu, elle secoua tristement la tête et dit : « J'ai annoncé à votre dame que vous l'aimiez éperdument, chevalier, et que, loin d'être avare, vous donneriez volontiers tous vos trésors pour un de ses sourires. Je lui ai lu vos vers. Savez-vous ce qu'elle m'a répondu, la charmante ?—Le tour m'en plaît assez. Leur coupe a de la grâce, et leurs rimes s'enchaînent dans un ordre agréable; mais je n'adresserai pas le même compliment à leurs idées. Elles sont déraisonnables et incohérentes. Le sire de Lichtenstein a été mon page; il ne l'est plus; il continue son métier hors de saison. J'entends qu'il fasse trêve de ces balivernes; je n'ai que faire de ces futurs exploits qu'il prétend accomplir en mon honneur. Qu'il apprenne désormais à qui il s'adresse ! — Je pris alors la parole pour l'apaiser. Mais je n'y ai gagné que cette réplique qui, si je ne me trompe, ne vous réjouira guère, mon cher neveu :

« Taisez-vous ! s'est-elle écriée; ne m'importunez pas plus longtemps.

Ulrich serait-t-il le plus vaillant des hommes, je le repousserais toujours; mais, si par hasard sa gloire venait jamais à m'éblouir, en vérité la figure de l'homme est trop déplaisante pour faire accepter le héros. Ses lèvres sont particulièrement laides et monstrueuses. Voilà ce qui le rend à mes yeux désagréable à voir. Eh ! vous le savez mieux que moi, sa bouche ne ressemble à celle de personne ! »

Ulrich s'enfuit et nous le retrouvons sur la route de Gratz en Styrie. A quoi songeait-il ? Pourquoi de temps en temps enfonçait-il impatiemment ses éperons dans les flancs de sa monture prête à se cabrer ? Il semblait attristé et joyeux tout ensemble. Décidément quelque grand projet fermentait dans sa tête, à en juger par son extrême agitation. Ulrich n'avait pas fait cent pas, qu'il rencontre un des valets portant la livrée de sa dame, et voici le dialogue qui s'engage :

« — Compagnon, lui crie le poëte, veux-tu que je t'apprenne du nouveau ? Regarde-moi ! Tu vois que je me porte mieux que jamais, et que je n'ai pas l'air de vouloir mourir.

« — Seigneur, je m'égayais à part moi, en hasardant, chemin faisant, cette réflexion : que votre santé paraît florissante, ajoute le valet en s'inclinant profondément.

« — Eh bien ! dit Ulrich, tu te trompe. Ma chair est prête à tomber en lambeaux. Sais-tu que je vais me faire écorcher vif, ou peu s'en faut, et que la chose va se passer à Gratz, probablement avant le coucher du soleil ? Tel est en effet notre bon plaisir. »

Pour toute réponse, le serviteur stupéfait se signe par trois fois, recule et contemple son interlocuteur avec une mine effarée

« Oui, continue le chevalier, tel est notre bon plaisir. Ta maîtresse a découvert que de mes deux lèvres j'en ai une qui en vaut deux, ce qui fait réellement bien trois pour mon malheur. Or c'est de cette troisième lèvre importune et maudite, dont je veux me débarrasser à toute force par le fer ou par le feu.

« Si vous parlez sérieusement, messire, dit le valet qui s'était quelque peu remis de son effroi, c'est bien en vérité une étrange nouvelle, et je prie le Seigneur qu'il vous vienne en aide, car vous me paraissez avoir perdu l'esprit. Un chrétien, s'il est mécontent de sa figure, doit attendre patiemment le jugement dernier, où les bienheureux ressusciteront glorieux en grande liesse et en grande beauté, et non pas attenter ici-bas à son propre corps.

« Le corps n'est qu'un vassal, répond vivement le chantre d'amour, il doit obéissance à l'âme sous peine de félonie. Quant à toi, tu vas me suivre.

« — Où donc, seigneur ?

« — A Gratz !

« — Mais j'en viens.

« — N'importe.

« — Seigneur, je n'ai point d'autre volonté que la vôtre, et je vous ac-

compagne. Mais je demande en grâce que vous me traitiez avec un peu plus de charité que vous n'en avez pour vous-même, autrement je m'enfuis à travers champs!

« — Ne crains rien, répond avec entrain le noble cavalier en tendant la main au pauvre diable; écoute, le service que je te réclame sera facile et bien payé. Tu sais ce qui m'amène à Gratz. Tu me regarderas attentivement accomplir jusqu'au bout mon sacrifice, et, la chose terminée, tu iras redire à ta maîtresse que le sire de Lichtenstein a bien voulu souffrir pour l'amour d'elle. Tu verras si le courage me manque. Et maintenant, compagnon, fais volte-face et en avant! »

On voit qu'Ulrich, nouveau Zopyre, n'hésitait pas à tenter, pour toucher une châtelaine, le stratagème qu'inventa jadis l'ami de Darius pour faire capituler Babylone. Reste à décider lequel des deux fut le plus héroïque ou le plus insensé, et, partant, laquelle des deux captures vaut le mieux, le cœur d'une femme ou les murs d'une ville.

« J'entrai donc à Gratz, raconte le Minnesinger dont nous tenons à reproduire le pittoresque langage, et j'allai incontinent trouver mon barbier... il se mit à l'œuvre et aiguïsa sa lame. Le lâche voulait me lier les membres, et, comme je m'y refusais, il eut l'audace d'affirmer qu'il m'en adviendrait malheur. Si vous bougez seulement de l'épaisseur d'un cheveu, prétendait-il, je ne répons plus de rien. Je lui ordonnai de ne point trembler.— Ce n'est pas seulement mon palefroi, lui dis-je, qui m'a amené ici, c'est ma volonté! En conséquence, dussé-je rester mort sur place, je ne remuerai aucunement.—(Je ne laissais, malgré ces belles paroles, de ressentir une terreur indicible lorsque je me vis assis devant lui sur un banc.) Or donc, il saisit un rasoir et me trancha au vif dans la bouche au-dessus des dents d'en haut, Il faut avouer que je pensais à ma dame; mais en vérité je souffris si peu, qu'il ne me prit point seulement envie de m'agiter sur mon siège. C'était un coup de maître des deux parts. Le barbier avait tailladé à souhait, et moi je m'étais tenu tranquille à ravir. Je me tournai alors vers le valet qui avait assisté à la cérémonie. Il me tint ce discours :—Si vous venez jamais à guérir, ce dont je doute fort, sire chevalier, je m'applaudirai toujours de vous avoir suivi à Gratz... Je suis témoin du miracle. Puisse le ciel vous conserver la santé! Et maintenant, je cours annoncer à ma maîtresse que vous vous êtes fait découper la bouche pour lui être agréable. — Et moi je lui adressai ces mots à mon tour :—Tu n'as qu'une seule chose importante à dire à ta maîtresse, c'est que je suis toujours à ses ordres. Mais, si la langue te démange, narre-lui donc ce que tu as vu, sans rien exagérer. Rapporte-lui que je me suis prêté sans peine à la douleur, parce que j'avais pris simplement en aversion ce qu'elle avait trouvé de désagréable en moi, et que, si ma main droite lui portait ombrage demain, je ne ferais pas plus de façons pour la détacher de mon poignet.—Le valet piqua des deux, après m'avoir salué jusqu'à terre... Pour moi, je restai environ trois semaines couché comme un agonisant. J'étais à la fois bien et mal : mal parce que mon corps était crispé par la souff-

france, bien parce que mon cœur était content.... Je demeurai à Gratz jusqu'à ce que ce corps infortuné fût rétabli. »

A peine ressuscité, il retourne au castel de sa tante pour savoir où en sont ses conquêtes. Elles n'étaient guère plus avancées qu'auparavant. Alors Ulrich, sans se décourager, envoie à sa belle impitoyable quelques strophes d'une poésie triste qu'il avait dictées à Gratz pendant une nuit d'insomnie. C'est une élégie touchante et noble qui révèle un singulier talent. On se demande involontairement en la relisant, si c'est bien le même amour qui put inspirer à la fois tant d'extravagances et tant de beaux vers. Rien de plus vrai cependant, et de là naît son originalité. Le poète n'était point abandonné, au milieu même des phases les plus incroyablement fantasques de son existence, des dons brillants qu'il tenait de Dieu.

Le jeune garçon qui avait été chargé « *du message* » revint fort promptement au château de Lichtenstein, dont les ruines imposantes s'élèvent encore sur les bords de la Muhr. Il apportait à son maître des remerciements de la part de sa dame, et l'espoir d'une entrevue, qui eut lieu en effet quelques jours après, dans une abbaye. La malicieuse souveraine, en permettant à son adorateur de se présenter devant elle, motivait cette faveur inouïe par cette considération affectueuse : « Je suis curieuse de voir, avait-elle dit, comment ses lèvres se comportent à l'heure qu'il est. »

Ulrich ne se déconcertait pas pour si peu. Il s'empressa donc d'aller assister à une messe où elle assistait elle-même. Sa belle, au sortir de l'office, s'attendait évidemment à ce qu'il lui présentât ses hommages, et semblait vouloir lui en offrir l'occasion. Mais voilà par malheur que « *ses lèvres deux fois infortunées refusent leur service.* » Alors commence un curieux dialogue où se révèle assurément l'esprit du temps, mais surtout l'esprit de l'auteur. Le vaillant cœur d'Ulrich s'érige en prédicateur de son corps qui défaille, et, voyant qu'il y perd son latin, il en vient aux grosses injures allemandes; elles sont trop caractéristiques pour être passées sous silence.

« Corps maudit, prodige de couardise, misérable traître, criait le prédicateur poussé à bout, vil pendard, comment tu ne bouges pas encore de céans! Écoute, je te l'insinue en toute amitié, si tu persistes, tu ne feras point de vieux os.... Allons! en avant!... Tu résistes encore! Regarde donc! La voilà qui monte à cheval. C'est le moment ou jamais de m'obéir et de faire usage des dons de Dieu.... Regarde encore! La voilà qui s'éloigne et chevauche entourée d'une foule de cavaliers. Ah! c'en est trop!.... Marche et parle au plus vite, autrement je te tue sans merci ni plus ni moins qu'un mécréant! »

Hélas! tout était inutile!

Cette scène d'intérieur eût peut-être abouti à un dénouement tragique si les deux interlocuteurs n'en fussent venus brusquement à un compromis. Ses lèvres ne consentirent point à parler, mais, comme la dame descendait de sa haquenée, la main s'avança pour tenir l'étrier; encore paraît-il qu'elle ne s'y prit point avec adresse, car la superbe amazone ayant mis pied à terre se redressa fièrement. Elle alla même jusqu'à lever sa cravache, à ce qu'il paraît, et reprocha avec dureté au timide cavalier de n'avoir pas daigné lui adresser la parole. Dieu sait s'il y avait mis du mauvais vouloir! Mais l'amour n'était-il pas pour lui autant une gageure qu'une passion? Sa constance ne fut point seulement ébranlée par cet échec. Au contraire, il s'applaudit gaiement d'avoir vu sa dame. Tout maltraité qu'il était, il l'appelle sans rancune, « cette bonne, cette pure, cette sereine créature, son bonheur, sa force, son astre. »

Sans insister davantage sur les perfections de cette impitoyable beauté, qui dut, n'en déplaise à sa victime, briller davantage par les vertus que par les qualités, par une pruderie hautaine et moqueuse que par les grâces avenantes, passons à un détail qui peint d'une manière plus frappante encore les mœurs de cette étrange époque de transition, dont les côtés tendres ont aussi leur rudesse, et dont les hommes les plus remarquables rappellent les barbares par l'ignorance, lors même que leurs idées prêtent à l'amour le plus d'éclat. Un matin Ulrich reçoit une lettre cachetée aux armes de celle dont il vient de subir les affronts. Il soupçonne quelque agréable surprise. L'air mystérieux avec lequel on lui avait remis la missive lui promettait heureuse chance et l'intriguait violemment. Il l'ouvre. Mais, ô fatalité! il se souvient qu'il est noble en s'apercevant qu'il ne sait pas lire, et pour surcroît de détresse, voilà que son secrétaire vient de partir pour un voyage. Comment faire? Le cas était embarrassant. Convoquer le ban et l'arrière-ban de ses vassaux, à quoi bon? Il est vrai que sur quelques-uns plane bien un vague soupçon de sorcellerie, mais aucun n'est assez profond négromancien pour déchiffrer couramment les hiéroglyphes. Appeler un moine, nul n'est là sous la main, et du reste il répugne au châtreur d'exhiber la preuve écrite de son bonheur à n'importe qui, fût-ce à son confesseur. Il est donc forcé de se résoudre humblement à ne rien savoir, lui, poète et grand seigneur, jusqu'au retour de son savant à gages. Celui-ci se fit attendre longtemps. Or voici quel fut le résultat de cette absence : pendant dix jours entiers, le fait est avéré, pendant dix jours entiers d'une angoisse inexprimable, Ulrich porta l'indéchiffrable billet sur sa poitrine, impatient, torturé, furieux, ignorant s'il réchauffait l'espérance ou la mort dans son sein. La nuit il imitait Alexandre déposant l'Iliade sous son chevet; le jour, il se fatiguait l'imagination à broder d'éblouis-

santes rêveries sur un canevas insaisissable. Enfin arrive le secrétaire. Le Minnesinger le saisit à la gorge comme un malfaiteur et lui tend la lettre en tremblant. Ici nouveau mécompte; le papier était froissé et méconnaissable, les caractères survivaient à peine à un frottement continu ou peut-être aux larmes de rage qui les avaient mouillés. Le secrétaire déclare que la science est incompétente lorsqu'il s'agit de trouver un sens à un chiffon. Le sire de Lichtenstein avait beau tré-pigner et faire résonner ses éperons, le malheureux jurait par tous les saints du paradis qu'il ne parviendrait jamais à reconstruire une phrase. Il faut croire que les saints l'aidèrent, car il finit par en lire une, et fort heureusement c'était toute la lettre. Cette galante épître était trois fois aimable, du moins elle répétait trois fois :

Croyez-moi, chevalier, ne risquez point vos pas;  
Qui veut monter trop haut s'expose à tomber bas.

On comprendra sans peine le désappointement et la colère du sire de Lichtenstein. Cependant il se radoucit bientôt : « Tout jeune que je suis, se prit-il à réfléchir, je ne découvrirai jamais beauté qui l'é-gale. Aussi courbons la tête et espérons encore ! Lorsque l'hiver sera passé, nous essayerons de la servir avec plus d'éclat que nous n'avons fait jusqu'à présent. »

Et il murmura lentement, accoudé à une fenêtre, en regardant couler l'eau de la rivière qui charriait à grand bruit des glaçons énormes au pied des tours de son château, ce couplet mélancolique d'une de ses romances :

« Amours vulgaires, vous êtes un fruit sans saveur, malheur à qui vous poursuit ! Amours au vol superbe, vous ne déployez vos ailes que pour vous enfuir à notre approche, vous laissez après vous la déception amère; mais cette amertume elle-même a quelque douceur. C'est pourquoi je vous reste fidèle; ô ma cruelle, mes soucis me sembleraient doux à porter comme des rayons de miel, si vous vouliez seulement m'encourager d'un sourire. »

L'hiver surprit Ulrich au milieu des tournois. Les froids et des pluies subites le forcèrent de remettre l'épée au fourreau. Il s'en fût consolé si de nouveaux déboires ne l'eussent contraint à rengainer du même coup les audacieuses espérances qu'il avait fondées sur ses prouesses. Il apprit indirectement que sa dame, peu touchée de ses triomphes, continuait à le tenir en aussi peu d'estime que par le passé. Cette nouvelle, qu'il ne pouvait s'habituer à prévoir, ces rigueurs éternelles, le ciel plus sévère qui commençait à se voiler de brumes glacées, l'herbe qui jaunissait sur le bord des routes en même temps que les illusions qui se fanaient dans son cœur, c'en

était assez pour le replonger dans de sombres rêveries. De temps en temps il lui échappait des exclamations comme celle-ci, naïve expression d'un sentiment naïf : « En quoi mon amour peut-il l'importuner, grand Dieu ! Mon amour n'est point un fardeau ! Il ne lui pèserait pas plus qu'une humble guirlande de bruyère sur ses cheveux ! » Puis, suivant la coutume des poètes, l'émotion fugitive trouvait son écho dans une chanson ou dans une ode :

« Voilà que l'été s'enfuit emportant à pleines mains ses gerbes. Il a fait la moisson dans le champ de mon âme. Voilà que les oiseaux se cachent sous les feuilles sèches; voilà que leurs voix sonores sont devenues muettes. Je reste seul au fond de mon désert à écouter mes plaintes. L'hiver et la douleur m'ont saisi pour m'asseoir à l'écart sur leurs genoux ruisselants de givre, et leurs bras pesants, s'unissant pour m'abattre, font ployer des épaules inébranlables au choc de la masse d'armes.

« J'aime les mois où brille le soleil. Ils me revêtent de mon armure comme des pages couronnés de roses, et me disent : Va guerroyer pour ta belle ! Mon cheval hennit plein d'orgueil, et ses pieds rapides glissent avec les vents sur la prairie. J'aime leur lumière ardente à midi; le soir leurs tièdes zéphyrs qui courent à travers les branches d'arbres avec le même bruit que l'eau des fontaines parmi les cailloux. Je hais les mois couverts de neige. Ils me barrent le chemin des tournois.

« Les autres hommes versent, dit-on, des larmes après avoir été visités par le bonheur. Je sais bien que toutes les joies de ce monde sont comme de jolies filles aux jupes traînantes tourbillonnant dans une folle danse; des esprits malins sont embusqués derrière et marchent sur leurs robes pour les faire tomber à la renverse dès le second tour de ronde. Mais moi je vois couler mes pleurs avant d'avoir goûté les délices, et je paye le salaire avant d'avoir rien reçu.... Là-bas, au loin, une femme se rit de mes peines.

« Peut-être reprendrais-je courage si mes souffrances devaient avoir une fin. Mais je suis pour elle comme si je n'étais pas. Sa pensée ne repose jamais sur moi, et ses rêves ne se mêleront jamais aux miens. Sa vie se passe de la mienne comme le grand fleuve de la goutte d'eau, et je suis comme un joyau méprisé qu'une reine a rejeté dans la poussière. »

Tout annonce que les froides cruautés de sa dame devinrent intolérables à Ulrich. Sa bravoure méconnue, ses hymnes de tendresse bafoués, sa dignité offensée, les railleries ou, ce qui est plus dur encore, les condoléances de ses amis, poussèrent sa patience à bout. Les généreuses natures ne se persuadent point aisément qu'il puisse exister des natures aux instincts contraires, et plutôt que d'en subir la conviction, elles préfèrent s'en prendre à elles-mêmes, s'accusant ainsi pour ne point condamner. Attendu qu'elle ne changeait pas à son égard, le Minnesinger s'imagina qu'il n'avait point encore assez

fait pour la toucher, cette femme altière. Il prit donc une résolution désespérée. Il jura d'accomplir pour l'épouvanter quelque chose d'inouï, de l'attirer en l'épouvantant s'il le fallait, en un mot, de lancer la foudre à ce front de bronze contre lequel les traits ordinaires s'émoussaient. Le hasard hâta l'accomplissement de ce serment. Une après-midi qu'en son honneur il brisait une nouvelle lance contre le sire Ulschalk von Botzen, l'arme de celui-ci glissa le long de ses bras jusqu'au gantelet et lui fracassa deux phalanges du doigt. Aussitôt Ulrich descend de cheval; ses compagnons l'entourent, lui prodiguent leurs soins, et la joute est interrompue. Avant même de rentrer dans sa tente, le chevalier n'eut rien de plus pressé que d'ordonner à un de ses valets d'enfourcher lestement un cheval et de courir annoncer cette blessure à la dame au service de laquelle il l'avait gagnée. Il était logique de rapporter l'effet à la cause, et l'hommage, pour être sanglant, n'en valait pas moins. Le messager accomplit promptement sa mission; mais le malheur voulut qu'emporté par un zèle indiscret il exagérât l'accident, ornât son récit, et fit complètement tomber le doigt de son maître qui tenait encore à la main. La dame, très-pertinemment informée, répondit :

« Vous me dites que vous avez perdu le doigt en mon honneur. Je sais que vous en serez quitte pour une égratignure, vaillant chevalier. Il vous sied bien en vérité de faire valoir un pareil titre ! Vous n'aviez nul besoin de mentir pour obtenir mon aversion. Je commençais à vous avoir en estime, mais ce n'est pas à moi à vous apprendre que les nobles ne mentent jamais. »

Ulrich se mordit les lèvres et le rouge lui monta au visage. Il réfléchit un instant; puis, tournant rapidement sur les talons, il marcha droit au sire de Hasendorf, son meilleur ami, et le supplia par tout ce qu'il avait de plus cher au monde de lui rendre un service. « Très-volontiers, répliqua celui-ci, mais lequel ? Que puis-je pour vous obliger ? — Vous allez me couper le doigt ! murmura à voix basse le chantre d'amour. — Messire, je me reprocherais jusqu'au tombeau de vous avoir été agréable jusqu'à ce point, repartit l'autre étonné à bon droit; je vous conseille d'attendre et de dormir cette nuit encore tout entier; demain je suis à vos ordres. — Vous savez que je vous aime infiniment et qu'en toute chose je vous l'ai prouvé, dit Ulrich, aimez-moi de même et montrez-le ! — Eh bien, puisque vous me parlez de la sorte, j'exécuterai tout ce que vous me commanderez, messire, repartit le seigneur de Hasendorf, et j'obéirai les larmes aux yeux. Ordonnez donc ! » Alors notre preux intrépide, de prendre un couteau de chasse, de le poser sur son doigt malade et de crier :

« Frappe, mon brave compagnon, frappe ! » Celui-ci abaissa lourdement son poignet garni d'acier, et le doigt vola en l'air.

« Ce que voyant, racontent les mémoires, le fidèle serviteur que j'avais dépêché devers ma dame et dont les paroles inconsidérées avaient innocemment causé ce qui venait d'arriver, se jeta à mes genoux pour me demander pardon de ce qu'il nommait son crime. Je lui tins ce discours : — Moi aussi j'ai un vif regret de la manière dont tu t'es comporté. Mais, puisque le mal est fait, prépare-toi à partir derechef pour réparer ta faute. Tu vas aller porter à ma dame, justement irritée, ce malheureux doigt, et tu le lui montreras pour lui prouver qu'un chevalier ne ment pas, surtout celui qui a l'honneur de lui avoir consacré son bras. Et maintenant, que le Seigneur t'aie en sa sainte garde, et joue des éperons. »

Cette fois-là le courrier fut bien accueilli. On alla même jusqu'à témoigner beaucoup de regrets de cette triste aventure, ce qui certes était bien dû. Mais ce qu'il y eut d'étrange, et la vanité sans doute y trouva son profit, c'est qu'on renferma ce gage d'amour extraordinaire dans une précieuse cassette travaillée avec art, doublée de soie et remplie de parfums rares.

Du reste l'intraitable châtelaine ne consentit pas davantage à aimer Ulrich, et Ulrich s'opiniâtra à en faire son idole, ni plus ni moins qu'auparavant.

Ce ne fut qu'à la suite d'une bizarre expédition où Ulrich, costumé en déesse, parcourut l'Italie et l'Autriche sous le nom de Vénus, brisant partout des lances en l'honneur de sa maîtresse, que le chantre d'amour obtint enfin une récompense si longtemps sollicitée en vain par ses exploits. Sa dame lui fit don d'une bague d'or qu'elle avait portée au doigt pendant dix ans. C'était la première faveur qu'il recevait de cette main avare. Aussi son bonheur fut-il extrême. On le voit éclater dans ses poésies; il les intitule souvent : *Chansons bonnes à fredonner quand on danse*, et il manque rarement d'ajouter d'un air dégagé que, *partout où jeunes gens et jeune filles ont dansé, on en a répété les refrains au milieu des rondes*. Prêtez l'oreille à cette explosion soudaine d'un cœur tendre et fier; mille pensées gracieuses s'en échappent pêle-mêle avec de frais éclats de rire :

« Mai répand à poignée les fleurs et les délices. C'est un mois de largesses. Là où le chagrin a tracé une ride il jette une guirlande, là où les pleurs ont coulé il envoie un rayon de soleil. Réponds-moi, ma charmante, n'es-tu pas toi aussi du renouveau? N'es-tu pas toi aussi de ces couronnes qui voilent les blessures, de ces regards qui chassent la douleur ?

« Lorsque tu sortiras de ta brillante demeure, ô ma beauté, regarde dehors, et admire. La lumière plane au-dessus des feuilles qui naissent; le moucheron voltige autour du lis; l'ombre agrandie des arbres se hasarde

comme les ailes d'un papillon sur les eaux; le laboureur rassuré laisse errer ses pensées sur la tête blonde qui s'incline là-bas dans la forêt vers l'herbe où rougissent les fraises. Il faut que la tristesse s'envole; elle n'a plus de branche où son pied puisse se poser! »

Ulrich nous avertit un peu plus loin qu'en ces temps-là la Styrie et l'Autriche n'étaient point heureuses. Les seigneurs ne cherchaient qu'à se nuire entre eux; ils couraient à droite et à gauche se livrant à la rapine, bataillaient sans relâche et ravageaient la plaine. « Mais je les laissais se déchirer entre eux, dit-il, et je chantais. »

Quelquefois un secret orgueil le domine. Il n'ignore point qu'il a étalé au grand soleil, au bruit d'applaudissements immenses, une valeur un peu inconsidérée peut-être, mais éclatante. En contemplant ses aventures et ses exploits nombreux, groupés çà et là au milieu de sa carrière agitée, le poëte semble éprouver un sentiment pareil à celui des patriarches de la Bible, lorsque, assis sous la tente, ils regardaient, en souriant avec des airs de rois, folâtrer et bondir leurs troupeaux dans les gras pâturages. Alors il s'arroge le droit de commander à ses pairs et leur montre d'un geste majestueux le chemin qu'ils ont à suivre :

« Bah ! les feuilles tombent; elles ont raison, il en repoussera de plus vertes. Mais il n'en est pas ainsi des vertus et de l'honneur. Une fois détruits ils ne se remplacent plus. Quand les courages fléchissent et que les âmes descendent, il faut détourner la tête et pleurer. Il n'y a plus d'espoir. Je vous en veux, seigneurs d'Autriche et de Styrie, de ce que vous versiez ainsi votre sang pour de l'or. Votre sang vaut mieux qu'un cheval ou qu'un arpent de terre. L'amour seul mérite qu'on le répande pour lui !

« Jeunes et vieux, pourquoi êtes-vous seuls à l'aise dans vos châteaux et ne méditez-vous qu'injustice? Prenez garde que Dieu ne vous envoie de grandes tribulations, ô nobles, ô riches, de telle sorte que vous soyez forcés de devenir meilleurs ayant moins de ressources pour le mal. Vos yeux s'aveuglent; le feu de l'amour ne les éclaire plus !

« Je m'étonne en vérité que l'on ne sache comment employer sa vie quand elle promet les printemps par douzaines et les bonheurs par milliers. Quel démon s'est donc accroupi au fond de ces esprits, qu'il en écarte l'enthousiasme? Au reste, baissez la tête jusqu'à vos genoux, seigneurs, et battez-vous jusqu'à ce que honte s'ensuive, peu m'importe! Allez! continuez à vous ébattre sur la pente de l'abîme. Pour moi, l'amour me sauve, et je monte!

« L'amour m'a conduit par la main sur les sommets; il m'a retiré de la fange. J'ai su faire ma grandeur de ma passion, et j'ai appris à m'enlever comme l'aigle en me mêlant aux tourterelles. Je suis fier et ne crains rien ici-bas. Mon devoir est devenu mon art de plaire, et c'est en cueillant des pâ-

querettes à côté d'elle que j'espère m'être bien tressé la moitié de la couronne immortelle du paradis.

« Chevaliers qui soupirez après l'honneur, montrez-vous sous le heaume. Qu'on vous voie faire de courageux serments auprès des belles, et les accomplir lorsqu'elles ne vous regardent plus.

« La cuirasse ne doit couvrir que des vertus et non des vices. Soyez à la fois braves et soumis, indomptables et doux, agneaux dociles et tigres impétueux. Qu'on vous admire et puis qu'on vous bénisse.

« Lorsque votre bras gauche se roidit contre le bouclier et le porte en avant, n'est-ce point défendre votre cœur? Que ce cœur bouillonne d'une ardeur généreuse, qu'il soit ivre de gloire et d'amour, qu'il soit un cœur d'homme. S'il n'en est point ainsi, ne roidissez plus votre bras gauche contre le bouclier, race déchue, ne le portez plus en avant pour défendre votre cœur. Que le bouclier tombe et que la mort vienne! Un tel cœur n'est plus digne de battre. »

Mais voilà que, changeant de ton tout à coup, la voix courroucée s'apaise, et les notes suaves s'envolent une à une de cette lyre mobile dont les cordes graves tremblent encore :

« Savez-vous que j'ai des yeux qui lisent dans l'âme mieux que les clercs ne lisent dans les livres? L'âme des femmes est ma patrie; elle a beau se retirer sous ses voiles, je me glisse jusqu'à elle. Il y en a bien que j'ai surprises cachant quelque vilain méfait. Mais derrière leur beauté leur bonté m'éblouit.

« Savez-vous que je ressemble à ce poisson qui se joue dans les flots de la Donau et qui mord à la moelle savoureuse de ses roseaux qui verdissent sur le sable dans la profondeur des ondes? Je suis un plongeur, moi aussi, je vais me mêlant aux esprits que je pénètre. Les abîmes ne me donnent point le vertige. Je m'égare parmi des plantes merveilleuses, et je me nourris de l'amour, cette moelle de l'âme. »

Ce qui fait le charme particulier de ces pièces éparses, ce n'est point seulement la grâce ou la vigueur, c'est surtout le naturel et l'imprévu. Une larme devient une élegie; une espérance enfante une ode. Telle est la vraie poésie; d'autant plus puissante qu'elle est plus variée, d'autant plus grande qu'elle sait être petite, laissant et reprenant tour à tour la harpe et les chalumeaux, elle vole avec une rapidité inconcevable du fleuve au ruisseau, de la fleur à l'étoile, du sentiment à la passion, ici pâle et tragique beauté, l'œil inspiré, les cheveux épars, exhalant son désespoir ou son délire au milieu d'une tempête, là, jeune fille rieuse, couronnée de fleurs des champs, bondissant gaiement dans la plaine et cueillant des bluets en murmurant des chansons.

Nous ne suivrons pas plus longtemps Ulrich de Lichtenstein dans ses romanesques équipées. Il y renonça lui-même lorsque les années eurent converti sa fougue juvénile, et des luttes sérieuses couronnèrent dignement les exploits aventureux du Minnesinger. Quels enthousiasmes de sentiment ne se transforment point tôt ou tard en enthousiasmes d'idées? Après la mort de Frédéric le Batailleur, nous voyons Ulrich repoussant avec dédain les trésors corrupteurs que lui offrait le roi de Hongrie, Bela, combattre énergiquement l'influence de ce prince, et obtenir au prix d'efforts intelligents et courageux que la Styrie ne soit point détachée du duché d'Autriche. Un peu plus tard nous le retrouvons au mariage en secondes noces de la reine Marguerite avec Ottokar. En 1258, accompagné cette fois de son fils aîné Othon, que les chroniques nous représentent comme « *particulièrement sage en paroles aussi bien qu'en œuvres* » (il y a des enfants qui sont des prodiges de raison avant d'avoir beaucoup vécu, car les folies de leur père leur tiennent lieu d'expérience), notre héros soutenait les droits de la maison de Salzbourg contre celle de Carinthie et remportait la victoire près de Rastadt. Il n'y a point d'événement marquant auquel il ne se trouve mêlé. Il ne put prendre part à la seconde croisade qu'entreprit le roi Ottokar contre la Prusse idolâtre; mais il tint néanmoins à y envoyer son fils, sans doute pour qu'on ne pût pas dire qu'une grande guerre s'était livrée sans qu'un Lichtenstein y montrât sa bannière. La fougue indomptable d'Ulrich semblait triompher du temps. Oui, le barde en cheveux blancs aima jusqu'au dernier soupir à manier l'épée, à chanter des vers, à lancer un cheval écumant dans la mêlée, à distraire son génie impressionnable et remuant au milieu des hasards de la guerre, cette seconde arène où tant de natures ardentes vont se consoler des échecs subis dans la carrière de l'amour. Le Minnesinger, âgé de plus de soixante-dix ans, ne commandait-il point encore une armée, n'emportait-il point d'assaut la ville de Laubach, ne soumettait-il point à sa valeur vivace tout le pays qui en dépend? Guerrier infatigable, modèle de courtoisie, il était admiré des chevaliers ses pairs et redouté des souverains dont il égalait le faste. Son renom poétique l'entourait de jeunes preux ambitieux d'entendre ses doctes paroles; partout où il portait ses pas, on se levait devant le chantre d'amour à la noble stature, au visage riant, dont les prouesses de toute sorte, racontées durant les veillées d'hiver, faisaient à la fois rire et pleurer. « *Lorsqu'il passa de vie à trépas,* » comme on disait alors, il mourut avec la simplicité d'un poète et la grâce d'un enfant. Aux âmes qui ont rêvé souvent du ciel, il en coûte peu de quitter la terre, et, le jour où la tombe reçoit leur dépouille, il y a des années peut-être qu'elles ont été élues et cueillies pour ainsi dire par la main des anges.

Nul, de quelque indépendance de caractère qu'il soit doué, n'échappe complètement au mouvement de son siècle, et l'homme réputé penser le plus d'après soi n'est souvent que celui qui reflète plus fortement la pensée de tous les autres. Aussi, quelque originale qu'elle puisse paraître au premier abord, la vie du Minnesinger que nous venons de retracer ne nous semble-t-elle que la fougueuse et large peinture des mœurs de la noblesse au treizième siècle. Ce n'est point une déviation capricieuse et solitaire, mais tout simplement un sentier côtoyant la grande route sans la perdre de vue et pouvant au besoin servir à l'indiquer. Si Ulrich galoppe sur son coursier, soyez sûr que les chevaux des seigneurs ses voisins allongeaient le trot autour de lui. Tout le monde sait qu'à cette époque le génie fantastique de l'Orient avait influé sur l'Europe, et, s'il est parvenu à imposer ses étonnantes arabesques à l'austérité même des cathédrales chrétiennes, ne soyons pas surpris qu'il ait amoncelé auparavant tout un monde de rêveries féériques dans les imaginations de nos pères. Sous le ciel du Levant, où le Coran montre aux sectateurs du Prophète des houris leur souriant de l'autre côté de la tombe, l'âme, bercée au sein d'une poésie molle et grandiose, s'est énervée dans cette sorte de hamac aux mailles de soie, dont le merveilleux et la volupté tiennent les deux bouts. Or plus d'un guerrier franc et tonton, venu pour baiser la pierre du saint Sépulchre, s'est laissé choir dans ce hamac, et, revenu à ses austères foyers, s'est souvenu avec complaisance d'avoir reposé sur cette couche de délices. Il en est résulté je ne sais quel mélange de vaporeuses aspirations alliées à de mâles vertus, l'effémination à côté du courage, l'amour, oublieux de son ancienne passion pour le mystère, étalant sur des banderoles des devises et des emblèmes, le tournoi éclipsant le champ de bataille, enfin le grand nombre des lances brisées suppléant ridiculement le grand nombre d'idées sérieuses qui s'envolaient. Les mœurs s'altèrent peu à peu, la simplicité naïve disparut, le royaume de la pensée s'ébranla et la papauté même perdit de son prestige. Oui, la chevalerie raviva par ses excès l'esprit du paganisme qu'elle avait détruit, et l'épée émoussée des croisés a taillé grossièrement à son insu le socle de l'art grec et romain ressuscité. Les Croisades auraient ainsi aidé la Renaissance à leur manière, et l'Antinoüs n'aurait peut-être point été triomphalement exhumé du mont Esquilin si Jérusalem n'avait point été si longtemps disputée. Mahomet combattu aurait ainsi donné l'impulsion aux Médicis.

Nous ne cherchons point à pallier les côtés faibles des temps où vécut le Minnesinger ; mais il est impossible de leur refuser certaines grandeurs qui nous fuient. Les écarts sont préférables à l'inertie, et mieux vaut s'égarer sur les hauteurs que de marcher droit

dans les bas-fonds. L'héroïsme était alors une vertu commune; ce qui nous semble prodigieux aujourd'hui n'excitait point l'étonnement, et l'honneur, fertile en dévouements, régnait en despote, tyrannie salubre, sauvegarde des libertés individuelles. Que nous importent quelques extravagances éparses çà et là, quand le sentiment qui les inspire est noble ! Elles sont l'écume du bien qui fermente, si l'on peut ainsi parler, et par cela même inexpugnables au mépris. Qu'on veuille bien se souvenir que les peuples du moyen âge étaient des barbares de la veille, des lions domptés par les saints. A leur crinière encore hérissée on reconnaît facilement les fils apprivoisés d'Attila. L'Église venait de les adoucir à grand'peine, leur soumission se comportait avec rudesse, et leur tendresse envers elle se manifestait par des rugissements plutôt que par des caresses. Le moyen âge fut un peu pour l'esprit humain ce que furent les catacombes pour le christianisme; il grandissait dans les ombres et aspirait à la lumière du fond des ténèbres. Sa séve peut paraître irréfléchie et intempestive, mais elle plaît, car l'ardeur exubérante a ses charmes. Il nous siérait mal en vérité de jeter la pierre à cette époque magnanime. C'est elle qui nous demande à bon droit ce qu'est devenu parmi nous l'enthousiasme ! — Où s'est en effet retirée dans ces derniers temps la passion des grandes luttes ? Les âmes ne demeurent-elles point captives et les lyres muettes ne restent-elles point suspendues aux saules ? Les pensées tendent à s'enchaîner à la matière, et les idées ne lèvent plus bannière comme jadis. Nous avons beau regarder autour de nous, il n'y a plus guère de jeunes fronts qui rayonnent et espèrent. Les vieillards désenchantés secouent tristement la tête, et, découragés eux-mêmes, ils sont mal placés pour parler d'espoir du fond des ruines qui les ont meurtris. Tous les regards sont inclinés à terre; la vie n'est plus relevée par l'action; elle roule des flots mornes et sombres tombant lourdement sur une plage qui les recouvre de limon. L'air est appesanti, et les rares esprits qui essayent de voler au-dessus de cette mer morte trouvent à peine assez de brise pour soulever leurs ailes. N'est-ce point le cas de redire avec le chantre d'amour cette vieille strophe oubliée :

« Voilà que l'été s'enfuit, emportant à pleines mains ses gerbes. Il a fait la moisson dans le champ de mon âme. Voilà que les oiseaux se cachent sous les feuilles sèches; voilà que leurs voix sonores sont devenues muettes. Je reste seul au fond de mon désert à écouter mes plaintes. L'hiver et la douleur m'ont saisi pour m'asseoir à l'écart sur leurs genoux ruisselant de givre, et leurs bras pesants, s'unissant pour m'abattre, font ployer des épaules inébranlables au choc de la masse d'armes. »

# LES CATACOMBES DE ROME EN 1858

---

## I

En retournant à Rome, après de longues années, je ne pensais pas seulement à mettre mon expérience au service de mon jeune compagnon de voyage; j'avais aussi plus d'un motif personnel pour revoir encore ces lieux à jamais célèbres. Parmi les objets de ma curiosité se plaçaient au premier rang les nouvelles explorations des catacombes. Attentif à tout ce qu'on avait publié sur ce sujet dans le cours des vingt-cinq dernières années, je ressentais cette impatience qu'éprouvent surtout les personnes qui ont voyagé, de pouvoir enfin vérifier moi-même tous les récits, toutes les descriptions qui venaient d'exciter de nouveau en faveur de la *Rome souterraine* l'attention du monde chrétien et du monde savant. L'absence de ce contrôle personnel avait laissé dans mes études une fâcheuse lacune, et j'espérais bien ne pas quitter la scène de ce monde sans m'être remis une dernière fois à l'école, sous la direction des érudits auxquels revient l'honneur d'avoir réveillé le goût des antiquités chrétiennes.

Au premier abord, on aurait peine à comprendre qu'un séjour prolongé dans Rome pendant les plus belles années de ma jeunesse m'eût laissé aussi dépourvu à l'égard de cette branche de l'archéologie. La vérité est que je n'aurais pas demandé mieux, dès 1824, que de m'engager sur la trace des Bosio et des Boldetti, mais le moyen de le faire m'avait manqué. Malgré mon désir de visiter les catacombes, toutes mes tentatives d'alors furent infructueuses. A Sainte-Agnès, à Saint-Laurent-hors-les-murs, on me fit regarder à travers une grille, dans un trou sombre, et l'on me dit que c'était par là que s'étendaient les sépultures des premiers chrétiens. A Saint-Sébastien, ce fut pis encore, s'il est possible. Jamais je ne pus trouver un gardien qui consentit à me conduire dans le petit nombre de galeries et de chambres dont l'accès n'était pas interdit à cette époque. Il aurait fallu des protections, une permission particulière. Les jeunes gens, artistes ou autres, qui voyagent en Italie sans se recommander d'autre

chose que de leur bonne volonté, connaissent par expérience les déboires qu'on y éprouve à chaque instant.

En 1841, la Rome souterraine n'était pas l'objet de la même indifférence : déjà les explorations du vénérable P. Marchi avaient jeté un grand éclat. Mais j'arrivais au mois d'août, dans la saison de l'année où personne n'ose s'exposer, en descendant sous terre, aux variations de la température. Le P. Marchi se recommandait à ma sympathie scientifique, tout autant par ses recherches sur la numismatique primitive du Latium que par ses explorations des catacombes. Je vis avec admiration au Collège Romain la collection de l'*Æs grave*, et je dus remettre à une occasion plus favorable la visite des antiques cimetières.

L'attente avait donc été longue, mais j'arrivais au bon moment. Confident de l'émotion qu'avait causée à mes meilleurs amis, aux personnes dont le jugement m'inspire le plus de confiance, les découvertes des dernières années, et trouvant dans les ouvrages des artistes comme dans les récits des voyageurs chrétiens la trace de l'impression profonde et générale que ces découvertes avaient produite, mon désir s'augmentait de la conviction où j'étais d'avance que je trouverais sur les lieux une impulsion plus vive et plus sûre que jamais, et de l'espérance de m'y associer au moins pour quelques instants. Peu de jours après avoir touché le vieux sol classique et chrétien, je reçus de la bouche la plus auguste et la plus vénérée le témoignage de l'intérêt que la pensée du souverain prend à ces recherches, et tout ce que je recueillis dans le petit nombre d'explorations qu'il me fut permis de faire me confirma dans l'opinion que Pie IX est le véritable inspirateur du mouvement actuel, et qu'à la préservation des jours du saint pontife s'attache en grande partie la certitude du progrès dans la voie où l'on est entré.

Je me disais alors : Que Dieu veille sur l'existence de Pie IX ! que Dieu écarte en sa faveur la mystérieuse menace suspendue sur la tête de tous les pontifes : *Non videbis annos Petri* ! Il ne faut pas moins d'un quart de siècle de prospérité et de paix pour que la constatation régulière et méthodique des cimetières chrétiens, à peine ébauchée aujourd'hui, soit parvenue, non pas à son terme, la tâche est trop vaste, mais au moins à un degré tel, que les principaux problèmes soient résolus. Déjà Pie IX, en rétablissant le bon ordre dans les finances de l'État romain et en rouvrant les sources de la richesse publique, s'est assuré la possibilité de détourner sans scrupule quelques épargnes en faveur des recherches d'antiquité chrétienne. Sous la main du vicaire de Jésus-Christ, le miracle de la multiplication des pains s'est en quelque sorte renouvelé. On ne comprend pas qu'au moyen de ressources aussi limitées il ait été possible de changer avec autant de bonheur et de promptitude la face de la science. Que le

calme se maintienne, que la prospérité s'affermisse, et les sacrifices que fait déjà le pontife s'accroîtront encore. Qui sait même s'il ne serait pas possible de lui venir en aide pour l'accomplissement d'une tâche dont l'intérêt est aussi général? A voir avec quelle sympathie les chrétiens de toutes les nations, sans distinction de communion ou d'obédience, suivent dans les souterrains de la Rome primitive les exégètes qui, par leurs travaux, ont conquis l'enviable privilège de nous initier aux résultats de ces belles explorations, on n'a pas de peine à s'apercevoir qu'un appel fait au concours de tout le monde civilisé serait accueilli avec une faveur universelle. Ces contributions volontaires permettraient enfin de multiplier les travailleurs, et de hâter d'infailibles conquêtes. — Et je m'entretenais de ces projets de souscription avec mon excellent guide, M. le chevalier J. B. De' Rossi, le savant dont le nom est dans la bouche de toutes les personnes qui ont eu le bonheur de visiter Rome et les catacombes dans le cours des dernières années.

Parmi les moyens que nous imaginions pour amener à bien un tel projet, la publicité tenait, comme de raison, une grande place; afin d'y contribuer selon mes forces, je m'étais dès lors engagé à profiter de la notoriété de ce Recueil pour propager la connaissance des hautes espérances que le souverain pontife fonde sur l'exploration en grand des catacombes, confirmant par un genre nouveau de persuasion les merveilleux retours au catholicisme dont notre siècle est témoin. Pour exciter l'attention et toucher les cœurs, je n'avais qu'à rendre compte, très-simplement et comme un disciple fidèle, de mes propres impressions, après qu'on eût mis dans mes mains le flambeau d'une science plus étendue et plus sûre que celle qui, jusqu'à présent, avait présidé à ces recherches. Mais, lorsque je m'apprete à dégager ma promesse, puis-je m'en tenir à mes premiers vœux? dois-je me contenter de répéter en faveur de Pie IX l'acclamation qui accompagne le sacre des évêques : *ad multos annos!* le trouble de la situation présente ne descend-il pas jusque dans les galeries où dorment les premiers chrétiens? la rumeur du dehors ne semble-t-elle pas déjà arrêter la main du *fossor* moderne, et lui dire, comme au *fossor* des anciens jours, que la paix de l'Église est menacée? Je sors à peine moi-même des oratoires où s'étaient réfugiés nos pères dans la foi, et la lueur sinistre du désordre semble, pendant mon absence, s'être étendue sur l'horizon. Aussi est-ce en vain que je chercherais à m'isoler des pensées qui assiègent tous les esprits; il me faut au moins montrer quelques-uns des rapports qui unissent la *Rome souterraine* à la Rome militante. L'autorité, même temporelle, du saint-siège a ses racines dans les monuments des antiques persécutions.

## II

Depuis que nous nous sommes vus lancés dans l'arène des agitations révolutionnaires, nous n'avons procédé que par idées générales. Les théories absolues avaient contribué aux premières catastrophes; ces catastrophes ne nous ont pas guéris de l'illusion philosophique, et, à présent encore, nous ne voudrions appliquer à tous les peuples qu'une règle et qu'un compas. C'est à peine si les meilleurs catholiques se rendent un compte exact de la nécessité, pour l'indépendance du pouvoir spirituel, d'une souveraineté temporelle fondée sur une exception. La conscience nous pousse à reconnaître cette nécessité; le raisonnement nous en éloigne. On l'a bien vu récemment au bruit qui s'est fait autour d'une affaire de mince importance et au trouble que cette affaire a jeté dans quelques-uns des cœurs les plus fidèles. N'allait-on pas, entre les plus sincères enfants de l'Église, jusqu'à se demander si une souveraineté fondée sur la religion est compatible avec les principes qui prévalent dans la société moderne? Peut-être ceux mêmes qui promenaient ainsi par avance sur l'État romain l'inflexible niveau de la théorie sortaient-ils comme moi des catacombes; peut-être leur émotion y avait-elle été aussi vive que la mienne.

La souveraineté temporelle du saint-siège est-non-seulement la plus ancienne, mais la plus légitime de toutes celles qui subsistent aujourd'hui; elle est la garantie et la sauvegarde des autres, même de celles qui la méconnaissent et qui l'outragent. Si les chrétiens de Rome n'eussent, pendant trois siècles de persécution, scellé de leur sang la proclamation de l'Évangile, le dogme de la suprématie politique en matière de religion eût perpétué la servitude de notre espèce. Il y eut des martyrs par tout le monde; mais nulle part la protestation de la conscience chrétienne n'a été plus générale et plus constante qu'à Rome. Quand la terre catholique, abreuvée par le sang des chrétiens, eut enfin porté sa moisson, quand le souverain pontife de la religion d'État eut lui-même courbé le genou devant le représentant de l'autorité spirituelle fondée par Jésus-Christ, l'abandon que Constantin fit de Rome au chef de la religion triomphante transforma l'ancienne capitale des Césars en une citadelle où l'indépendance chrétienne, toujours attaquée, mais survivant toujours aux attaques, n'a cessé de chercher son refuge. La théorie s'efforce en vain de tout niveler, les événements consacrent les lieux, et les principes se localisent tout autant qu'ils se personnifient.

Pour les dangers qui résultent des complications de la société moderne, il faut donc au pape une large garantie de puissance civile. Les

Grecs n'avaient pas circonscrit la trêve perpétuelle dont jouissait Olympie au territoire où s'accomplissaient les jeux sacrés ; ils l'avaient prudemment étendue à la province entière de l'Élide. Quand il s'agit d'une indépendance digne d'un bien autre respect, puisqu'elle a pour base la vérité de l'Évangile, faudrait-il réduire la terre sacrée à des proportions dérisoires ? Soit que la prévoyance d'un grand homme y ait eu part, soit que la Providence elle-même ait fait concourir au résultat le plus désirable les hasards apparents de l'histoire, l'État pontifical s'est trouvé compris dans des limites dont la proportion exacte a droit d'exciter notre admiration : ni assez étendues pour atteindre aux dimensions d'un empire redoutable, ni trop étroites pour qu'il manque quelque chose à la dignité du souverain. Dès qu'on rend hommage au principe de salut qui réside dans l'indépendance de l'Église, il faut reconnaître l'impossibilité de maintenir une société régulière, bienfaisante et même progressive entre les hommes, sans l'action directe ou indirecte d'un pouvoir spirituel qui ne dépende en rien des hasards de la guerre, des appétits ou des empiétements de l'ambition. C'est ce qui met, malgré les répugnances et les objections de détail, l'autorité temporelle du pape sous la sauvegarde de toutes les opinions sainement religieuses.

Est-ce à dire pour cela qu'il n'y ait rien à faire pour que la souveraineté d'un prêtre n'offre pas un contraste trop marqué avec les allures de la société moderne, pour que les sujets du pape ne restent pas, malgré leur condition exceptionnelle, indéfiniment privés de certains avantages, de certaines conquêtes qui forment le beau côté de cette société, de certaines améliorations dont il serait souverainement injuste et imprudent de contester le bienfait ? Ah ! c'est ici que je voudrais qu'on pût descendre dans le cœur de Pie IX. Quel pontife s'est montré plus pénétré de la nécessité de ces changements ? quel autre y a plus résolûment travaillé, tant que par un crime inouï on n'avait pas brisé dans ses mains l'instrument dont il voulait faire usage ? Veut-on que les changements que projetait Pie IX, et que l'assassinat de Rossi l'a empêché d'accomplir, se produisent avec cette rapidité qui, pour l'impatience française, est la condition du succès : qu'au lieu de porter atteinte à l'indépendance de Pie IX on travaille sincèrement à l'augmenter. Alors ce que le pontife est aujourd'hui contraint de renfermer dans le cercle de ses espérances, ce qu'il n'opère, sans pourtant s'arrêter jamais, qu'avec une pénible lenteur et au milieu d'obstacles incessants, portera bientôt des fruits capables d'étonner le monde et de désespérer les ennemis de la religion.

Mais, de même que le savant qui poursuit une découverte et qui ne se sent plus séparé de la solution d'un problème par des difficultés insurmontables, entend malgré lui les rumeurs de la guerre pénétrer

dans son cabinet, et prête l'oreille à ses menaces, de même la crainte de ne pas voir s'achever paisiblement la grande affaire de l'exploration des catacombes, sous l'influence d'un pontife assez saint et assez éclairé pour embrasser à la fois l'aspect chrétien et l'aspect scientifique de la question, m'a conduit de réflexion en réflexion à empiéter sur le domaine de la politique active. Je ne veux pourtant pas entreprendre l'histoire de Pie IX. D'autres diront ce que j'ai vu et rendront pleine justice à un gouvernement dans lequel un discernement supérieur s'allie à une droiture et à une mansuétude inébranlables. Mais qui sait ? peut-être, en me renfermant dans le sujet de pure archéologie que j'ai dû choisir, fournirai-je un exemple éclatant de ce qu'offrent de saintement novateur l'action et l'influence de Pie IX. Depuis mon retour, j'ai sur les lèvres un mot que, sans les circonstances présentes, je n'aurais peut-être pas osé prononcer : Pie IX, élu pour agir, dans ce qui n'est pas immuable, autrement que Grégoire XVI, a maintenu avec autant de fermeté que de douceur, *suaviter et fortiter*, la contre-partie du dernier pontificat. Il n'a rien fait pour affaiblir le respect dû aux vertus de Grégoire XVI; il a tout fait d'abord, et il continue de tout faire pour redresser le gouvernement intérieur et la politique de l'État pontifical. Redescendons aux catacombes : la grande pensée de réforme intérieure qui anime Pie IX nous y suivra sans doute. Quand nous en aurons reconnu les effets, nous apprendrons à juger du reste.

### III

L'histoire de l'exploration des catacombes dans les temps modernes offre des singularités et des contrastes auxquels il semble qu'on ne devrait pas s'attendre. C'est un trésor d'un tel prix pour l'Église romaine qu'on ne croirait pas possible qu'il eût été méconnu un seul moment. Les antiquités chrétiennes, il est vrai, ont été longtemps négligées pour celles du paganisme; mais les voyageurs qu'une pensée religieuse amène à Rome n'ont jamais été moins nombreux que ceux qu'y attire l'amour des arts ou de la science, et le désir de satisfaire et d'accroître la piété des pèlerins aurait dû suffire pour préserver de l'oubli les monuments authentiques des premiers siècles de l'Église. Il serait injuste d'ailleurs de prétendre qu'à Rome l'histoire religieuse ait jamais manqué de travailleurs d'un dévouement et d'une érudition incontestables. Malgré cela, nous ne trouvons pas qu'avant le pontificat de Grégoire XIII, dans la dernière moitié du seizième siècle (1572-1585), personne se soit dévoué à retrouver méthodiquement la trace des anciens cimetières. Alors surgit un homme dont le courage et la

persévérance ne seront jamais assez loués : c'était Antoine Bosio, agent de l'ordre de Malte, à qui nous devons la *Roma sotterranea*. Cet ouvrage, qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, contient le résultat de ses trente-cinq ans de fouilles et de travaux dans l'intérieur des catacombes. Aujourd'hui qu'on recommence à suivre sa trace, on dirait qu'il vient à peine de quitter le théâtre de ses recherches favorites : son nom, écrit sur les parois pour ainsi dire à chaque pas, ne cesse de nous entretenir de lui. Sans doute des inscriptions aussi fréquentes l'aidaient à se retrouver dans le dédale des galeries. Quant à son livre, rien ne l'égale pour l'abondance et la sûreté des renseignements, pour le nombre des monuments et la fidélité remarquable, si l'on considère l'époque, avec laquelle ils sont reproduits.

On s'attendrait à ce que, sur les pas d'un tel guide, d'autres explorateurs se fussent précipités dans la carrière. Mais il en a été des courses de Bosio comme des dessins compris dans son ouvrage. Les cuivres qu'avait fait graver son éditeur passèrent successivement dans les mains d'Aringhi, qui traduisit en latin la relation italienne, et de Bottari, auquel ils donnèrent lieu d'écrire un savant commentaire. Quant à prolonger ces sortes d'investigations sur le sol même des cimetières sacrés, ou à vérifier d'après les originaux les dessins du premier explorateur, c'est là une peine qu'on se garda de prendre. Boldetti, qui publia un siècle après Bosio un riche supplément à la *Roma sotterranea*, était plus qu'un autre en position de continuer les recherches. Clément XI l'avait nommé gardien des saints cimetières de Rome : c'est à lui qu'aboutissait le résultat des fouilles que l'on continuait de faire pour trouver des reliques de martyrs ; mais la naïveté avec laquelle ce savant ecclésiastique raconte comment ces fouilles étaient conduites, les ouvriers allant de çà et de là faire un trou dans la terre aux endroits où ils pensaient qu'on trouverait des sépultures, et les autorités ne se rendant sur les lieux qu'après qu'on leur avait signalé quelque résultat digne d'attention, suffit pour faire penser que, du côté des supérieurs, on ne se croyait tenu à aucune initiative, et que Boldetti lui-même, malgré la vivacité de ses goûts et son incontestable capacité, ne se considérait pas comme obligé de déployer plus d'activité matérielle qu'on n'en avait montré depuis la mort de Bosio.

Cependant les découvertes de ce courageux fouilleur avaient produit une impression profonde : le monde catholique s'en était ému ; les dissidents élevaient des objections que l'on réfutait avec ardeur. Tout le monde se rappelle l'intervention de Leibnitz et ses conclusions impartiales dans la question du *Vase de sang*. On enrichissait en même temps les églises de nombreuses reliques tirées des cimetières sacrés ; on en envoyait dans le monde entier. Le mouvement scientifique avait quitté le sol des catacômbes : il s'était concentré dans

le cabinet des érudits; le mouvement religieux continuait : mais était-ce avec le discernement et la surveillance nécessaires? Mabillon, qui vint à Rome sous le pontificat d'Innocent XI, ne le pensa pas, et il consigna le témoignage de sa défiance dans un écrit devenu célèbre, et qu'il publia en 1698 sous ce titre : *Eusebii Romani ad Theophilum Gallum epistola de cultu sanctorum ignotorum*.

Cette lettre, à son apparition, avait produit une sensation très-vive : il fut sérieusement question de la censurer. Pour prévenir ce danger, le savant bénédictin publia une seconde édition avec quelques adoucissements dans les termes : mais le fond des observations resta le même, et la Congrégation de l'*Index* se contenta de cette marque extérieure de déférence. C'est Boldetti qui, à Rome, se chargea de réfuter Mabillon ; le fit-il, comme on le dit quelquefois, avec un plein succès ? Sans nous dissimuler à quel point notre propre jugement est incompetent en pareille matière, nous oserions établir une distinction dans les critiques de Mabillon. Là où il parle du culte des *saints inconnus*, c'est-à-dire des martyrs dont on ne saurait recouvrer l'histoire, et dont les cimetières des premiers siècles nous rendent les reliques, l'illustre bénédictin laisse trop voir peut-être les opinions qui lui firent quitter Rome sans avoir rendu visite au pape et demandé sa bénédiction, uniquement parce qu'alors le pape était brouillé avec le roi de France : il excède imprudemment les bornes assignées à la position d'un humble religieux, lorsqu'il hasarde des conseils pour modérer le culte des nouveaux saints, et même, dans la plupart des cas, pour le réduire à une simple exposition dans les églises. Mais, lorsqu'il demande si les signes auxquels on croit reconnaître les sépultures des martyrs sont tous authentiques et légitimes, lorsqu'il invoque à l'appui de ses propres réserves la conduite que tint à Ravenne devant une erreur évidente le P. Papebroch, l'un des plus célèbres Bollandistes, lorsqu'il discute les textes dont on s'appuyait pour justifier la multiplicité des découvertes de reliques ; c'est un des oracles de la science qui parle, et, quelque contrariété qu'aient dû causer ses remarques, l'Église catholique aime trop la vérité pour qu'on ait cherché à étouffer la voix d'un critique de cette valeur.

Quoi qu'il en soit, on ne peut hésiter à penser que l'ardeur d'accroître le nombre des saints, sur de simples indices, souvent douteux, sans prendre les soins nécessaires pour une vérification plus méthodique et plus complète, ne se soit un peu arrêtée devant les sévères observations de Mabillon. A mesure que le dix-huitième siècle s'écoule, malgré l'éclat que jetait alors l'érudition ecclésiastique en Italie, malgré l'intérêt qu'excitaient encore les monuments copiés précédemment dans les catacombes ou extraits de cette mine scientifique, le silence s'empare de nouveau de la Rome souterraine, les souvenirs

topographiques s'en oblitèrent, l'exploration des lieux passe pour ainsi dire à l'état de légende.

Je ne suis pas, je pense, du nombre de ceux qu'on peut accuser de faire du zèle hors de propos. Il y a trop d'élévation et de lumière impartiale dans la pensée qui porta les papes de la fin du dix-huitième siècle à former le musée du Vatican, pour que je n'évite pas avec un soin scrupuleux tout ce qui pourrait rappeler l'exagération de la guerre que l'on fait actuellement aux monuments du paganisme. Mais toute ma modération à cet égard, je dirai plus, toute ma reconnaissance pour les pontifes à la protection desquels on est redevable des progrès de l'archéologie classique, ne m'empêchent pas d'être froissé quand je rencontre les tombeaux de sainte Hélène et de sainte Constance, de la mère et de la fille de Constantin, au milieu des dieux et des héros de l'Olympe. Un pontife que Dieu devait appeler à l'honneur de figurer parmi les martyrs de la foi avait ainsi enlevé leur caractère sacré à des monuments vénérables, qu'on pourrait appeler des reliques de porphyre, depuis que les profanations de 1793 ont fait une relique du tombeau de pierre de la patronne de Paris. Lorsqu'on osait accomplir de telles entreprises, le vent n'était pas à s'occuper des catacombes.

Pour comprendre ce qu'au commencement de ce siècle il était resté de la flamme dont Bosio avait été animé, il suffit de parcourir un ouvrage publié en 1810 sous le titre de *Voyage dans les catacombes de Rome, par un membre de l'Académie de Cortone*. J'ai beaucoup connu l'auteur de ce voyage : il a rendu des services notables à l'histoire et à la religion par des écrits plus sérieux ; il ne me convient donc pas de trahir son anonyme : mais on peut se donner innocemment le plaisir de voir ce qu'une descente aux catacombes représentait aux yeux des Romains ou des personnes qui résidaient dans la capitale du monde catholique à l'époque où parut le volume en question. L'intérieur de l'Afrique était alors mieux connu, et l'on en avait une idée plus exacte. Dire les fables que racontait le seul prêtre qui se vantât d'avoir imité Bosio en parcourant ces grottes mystérieuses, raconter les terreurs qui poursuivirent notre compatriote lorsque, contre tous les conseils de la prudence, il se décida à braver la mort pour se promener pendant quelques heures dans les galeries qui s'étendent sous la *Villa Pamfili*, ce serait introduire des incidents comiques dans le plus grave de tous les sujets. Je me contenterai donc d'une simple allusion à ce volume, digne à certains égards d'être rangé à la suite de la *Bibliothèque bleue*. Pour être juste, il faut dire qu'à la même époque un autre Français, le vénérable d'Agincourt, avait copié dans les catacombes des sujets qui avaient échappé à l'attention de Bosio.

Mais le contraste était nécessaire pour faire comprendre ce qu'il y

eut d'énergie dans la résolution qu'il y a vingt ans environ prit le R. P. Marchi, de la Compagnie de Jésus, d'entreprendre, après deux siècles écoulés depuis la mort de Bosio, un véritable voyage dans les catacombes. Comme on l'a lu plus haut, je vis le P. Marchi à Rome pour la première fois en 1841 : c'était alors un homme d'un tempérament robuste, aux cheveux noirs, à l'œil vif, et dont toute la personne respirait cette résolution gaie qui est le signe caractéristique d'une vocation pour l'archéologie active. Le P. Marchi avoue pourtant qu'il eut d'abord quelque peine à dominer sa crainte. Il y a deux hommes distincts dans ce qui constitue ordinairement le type de l'antiquaire, et trop rarement l'on a vu une même personne réunir les qualités de ces deux hommes, l'un qui cherche les monuments et l'autre qui les explique. Ils s'étaient rencontrés une fois, pour l'exploration des catacombes, dans Antoine Bosio; le P. Marchi en a fourni le second exemple. Pendant près de dix ans, on le vit se livrer à ces recherches avec une ardeur quelquefois imprudente, et, lorsqu'une maladie grave vint les interrompre, il s'en fallut de peu qu'il ne pérît en quelque sorte sur le champ de bataille.

J'ai retrouvé à la fin de l'année dernière l'excellent P. Marchi : à présent, c'est un vieillard. La neige est tombée sur ses cheveux; il s'exprime avec une lente douceur. Mais le feu qui le brûlait au début de ses travaux ne s'est point amorti. Lorsqu'il veut bien conduire encore des étrangers au cimetière de Sainte-Agnès, un saint enthousiasme le saisit; il remonte par la pensée aux siècles des persécutions; il explique les chambres, il anime les tableaux : on ne peut rester insensible à ces révélations du passé où la vérité historique sait prendre les couleurs de la poésie. Cette impression s'accroît du respect qu'inspire l'exégète sacré. Les belles observations qu'il a consignées dans son livre, malheureusement inachevé, sur l'*Architecture des catacombes*, la distinction lumineuse qu'il a établie entre les arénaires ou carrières de pouzzolane et le tuf où les galeries des cimetières sont toujours creusées; la preuve qu'il a donnée le premier que les chrétiens n'ont jamais mis à profit les arénaires abandonnés; la manière ingénieuse et vraisemblable dont il explique le caractère propre de leurs sépultures, et dont il rattache ce nouvel usage à la sépulture même du Sauveur; le caractère d'église qu'il a restitué aux salles intérieures des catacombes; la distinction évidente de l'autel, l'antiquité retrouvée de la consécration du corps de Jésus-Christ sur les reliques des martyrs, la place assignée au clergé et aux fidèles, à l'évêque, au prêtre, et très-vraisemblablement au pénitent prosterné devant le confesseur, la certitude enfin que l'Église catholique, telle qu'elle s'est perpétuée, vivait déjà tout entière dans ces grottes mystérieuses; et, comme preuve matérielle de cette tradition inaltérée,

la transition déjà bien observée de l'architecture des catacombes à celle des basiliques; tout cet ensemble de conclusions, dont la réalité se démontre par la fécondité même des résultats ultérieurs, et auquel mit le comble la découverte des reliques de saint Hyacinthe dans la catacombe de saint Hermès, constitue en faveur du P. Marchi les plus magnifiques titres scientifiques et empêchera désormais de mettre aucun nom au-dessus du sien, quelque admiration que méritent les travaux et les découvertes de ses disciples.

Entre le premier maître et le second, entre le P. Marchi et le chevalier De' Rossi, l'ordre chronologique m'oblige à placer le grand et bel ouvrage publié en France par M. Perret; mais on peut rendre à ce travail toute la justice qu'il mérite, sans y assigner une très-grande valeur scientifique. M. Perret a dû principalement son succès parmi nous aux admirables dessins que M. Savinien Petit avait exécutés pour lui. Quand ce jeune peintre, auquel l'opinion publique n'a pas encore assigné sa véritable place, rapporta en France ses précieux portefeuilles, tout le monde fut frappé comme d'une révélation qui allait se faire. Les planches de Bosio, source de toute appréciation des peintures des catacombes, sous le rapport de l'art, n'en donnaient qu'une très-faible idée. Dessinateur d'un ordre peu commun, à la fois plein de sentiment et dépourvu de manière, M. S. Petit avait abordé le premier la reproduction fidèle de ces ébauches négligées, mais empreintes de style et de vie, qui forment les premiers essais de la peinture chrétienne. Je n'ai jamais été plus convaincu des qualités qui distinguent les copies de notre compatriote qu'en retrouvant dans le musée de Latran le commencement d'une galerie dans laquelle on se propose de reproduire les principaux tableaux des catacombes, voués, par la nature des parois et des enduits sur lesquels elles sont tracées, à une destruction prochaine. La roideur de ces imitations offre, en général, un contraste fâcheux avec la liberté hardie qui distingue les originaux.

Pour en revenir à M. S. Petit, le succès qui accueillit son portefeuille des catacombes avait admirablement préparé les voies à M. Perret. Celui-ci trouva donc un accès facile auprès de ceux des membres de l'Assemblée législative dont l'opinion en matière d'art faisait autorité, et la protection du gouvernement fut garantie à la publication projetée. On a fort mal pris à Rome, je le sais, cette entreprise française, et, d'un autre côté, l'ouvrage n'a pas tenu tout ce que le rapport de la commission législative semblait promettre; mais ces reproches et ces critiques, plus ou moins fondés, laissent intacte la part d'honneur qui revient à M. S. Petit, et c'est la seule conclusion que je tiens à établir.

Ce n'est pas la faute du peintre français si les troubles de Rome lui

ont rendu faciles des explorations et des travaux qui, sous un gouvernement régulier, auraient sans doute rencontré les plus sérieux obstacles. Pour repousser les étrangers, on a généralement dans Rome deux motifs : l'un naïf, l'autre répréhensible. Les savants italiens se laissent aller à réclamer le monopole des antiquités, comme s'il s'agissait d'envahir l'héritage de leurs pères ; c'est dans leur pensée une propriété qui devrait leur appartenir exclusivement, du droit de la tradition et de l'aptitude : nous leur pardonnons l'excès d'une telle prétention en faveur de ce que, dans une certaine mesure, elle a de fondé et de légitime. Quant à ce qu'il pourrait y avoir d'intéressé dans les tentatives d'exclusion que les étrangers rencontrent, c'est notre droit à nous autres Français de blâmer de tels motifs, puisque, sur notre propre terrain, nous n'excluons personne. M. S. Petit a pris la liberté de copier les peintures des catacombes, quand les portes en étaient ouvertes : il n'a pas droit seulement à ce qu'on l'excuse, il mérite aussi des éloges.

Mais, d'un autre côté, on comprendrait bien mieux le service qu'il voulait rendre à l'histoire de l'art, si l'éditeur de ces dessins n'eût entrepris presque partout de faire disparaître les irrégularités et les négligences que présentent les œuvres originales. Alors on accuse d'infidélité le dessinateur, et non sans apparence de raison. M. S. Petit avait traduit avec intelligence et sentiment les peintures des catacombes ; l'éditeur, à son tour, a retraduit, suivant un système qui lui est propre, les dessins de M. S. Petit ; l'application de ce système nous éloigne un peu trop de ce que le rapport de la commission faisait attendre.

Après cette parenthèse, que je ne pouvais éviter sans exciter des réclamations, j'en arrive à M. De' Rossi, et, quand je vais entreprendre une rapide analyse de ses travaux, je ne voudrais pas encourir le reproche de me laisser aller au penchant de la reconnaissance et de l'amitié. Malgré la différence des âges, M. De' Rossi a été le maître, et je ne suis que l'écopier. En suivant ses leçons, j'abdiquais toute prétention personnelle ; je ne m'attachais qu'à les retenir et à les comprendre. Il s'est mis, avec une abnégation complète, au service de mon importune curiosité ; il m'a mené partout où me permettait d'aller le temps très-limité dont je disposais. J'ai visité sous sa conduite et à plusieurs reprises les catacombes de Saint-Calliste, de Sainte-Domitille et de Prétextat. Le P. Marchi, quittant un moment ses doux et studieux loisirs du Musée Kircher, a eu la bonté de me conduire dans le cimetière de Sainte-Agnès, ce domaine scientifique, dont personne n'aurait la pensée de lui disputer la possession. J'ai vu seul les travaux qu'on fait autour du sanctuaire de Saint-Laurent-hors-les-Murs, et la mort de madame Visconti, ayant eu lieu pendant mon séjour à

Rome, a empêché son mari, mon ami depuis vingt ans, de m'expliquer lui-même la basilique et la catacombe de Saint-Alexandre, son heureuse découverte. Mais là même où ces guides précieux me manquaient, je me donnais garde d'oublier leurs conseils, et c'étaient encore eux qui me faisaient pénétrer dans l'empire de l'inconnu. Si je m'attachais à reproduire toutes les particularités qui m'ont frappé sur les lieux, ma mémoire, quoique aidée du secours d'un instrument plus jeune et plus frais, courrait risque de me faire défaut : mais les traits essentiels se sont gravés dans mon jugement plus encore que dans ma mémoire, et je n'aurai pas de peine, je l'espère, à les reproduire avec une suffisante fidélité.

#### IV

La différence qu'on remarque entre la direction des idées du P. Marchi et celles de M. De' Rossi a peut-être sa source dans la nature particulière du monument auquel le docte jésuite a consacré une grande partie de son activité. Ayant été conduit à attaquer le cimetière de Sainte-Agnès par une de ses extrémités, et ce cimetière dépassant tous ceux que l'on connaît en étendue, la pensée de l'existence d'un plan dans un tel ensemble de sépultures, malgré le nombre des accidents et l'irrégularité des détails, ne pouvait se présenter spontanément à son esprit. Les circonstances au milieu desquelles ce vaste cimetière s'étendit et se peupla devaient en faire une exception, au lieu de fournir une règle propre à apprécier les autres agglomérations du même genre. Contemporain de la persécution de Dioclétien ou peu antérieur, dans son noyau primitif, à cette fatale époque (on a lieu de douter maintenant que sainte Agnès ait souffert le martyre à une date aussi tardive), la catacombe étudiée par le P. Marchi aurait difficilement offert les traces de coordination qu'on remarque actuellement dans les autres. Au milieu de maux pires que ceux qui avaient précédé, la terreur avait pénétré jusque dans les asiles souterrains de la foi : les catacambes, sorte de puits par lesquels on descendait les morts en toute hâte, ne se sont peut-être pas trouvées ailleurs qu'à Sainte-Agnès. Une espèce de promiscuité devait donc se montrer alors entre les morts violentes et les morts naturelles. Malgré la règle d'isolement des sépultures, un cadavre à demi consumé pouvait avoir partagé la dernière couche d'un autre chrétien ; des martyrs constatés par leur épitaphe s'être alignés dans les galeries, en dehors de toute place d'honneur, comme les simples fidèles. Ces anomalies n'étaient pas de

nature à mettre en défiance contre la facilité des attributions antérieures de ce titre vénéré.

D'ailleurs on avait agi jusque-là sur la foi des attributions populaires. Pour innover en ce genre, il fallait des savants auxquels la pratique des bibliothèques fût aussi familière que celle des monuments. Bien jeune encore, le chevalier De' Rossi, à l'exemple et sur les traces du P. Marchi, avait réuni ce double avantage. L'étude des itinéraires qui, pendant les premiers siècles de la paix de l'Église, avaient guidé les pèlerins dans les dédales de la *Rome souterraine*, lui ouvrit les yeux. Il y vit combien s'était altérée la notion exacte des anciennes divisions et des dénominations originaires. Dès lors commença à s'effacer de son esprit l'opinion commune, suivant laquelle les catacombes auraient formé autour de Rome un vaste réseau, avec des communications de l'une à l'autre. Il comprit que chaque cimetière, partant d'un centre propre et d'une cause déterminée, ne pouvait, quelque développement que ses ramifications eussent pris, s'étendre à d'autres agglomérations du même genre. La persuasion de l'isolement de chaque catacombe fut le résultat de cette réflexion.

Si, comme on l'avait pensé jusqu'alors, la population persécutée se fût réfugiée au fond de ces asiles pour y attendre la fin du danger, on aurait encore compris l'utilité des passages d'un cimetière à l'autre. Mais la nature d'un certain nombre de dénominations avertissait M. De' Rossi que la plupart des lieux de sépulture chrétienne avaient été établis dans des propriétés particulières, ce qui faisait admettre à un certain degré, même aux plus mauvaises époques, l'inviolabilité du domicile, surtout lorsque le rang des protecteurs pouvait en imposer à la rage des bourreaux. Un exemple notable de cette sécurité relative était offert par le nom de *propriété de Domitille*, *prædium Domitillæ*, attaché à l'une des plus anciennes sépultures chrétiennes. Ce nom se rapportait évidemment à l'une des saintes Domitilles, de la famille impériale des Flavius, l'une femme, l'autre nièce de Fl. Clemens, le premier martyr de sang impérial que l'Église ait inscrit sur ses diptyques. La seconde sainte Domitille, à laquelle les indications des itinéraires et des actes se rattachent plus naturellement, ayant été exilée dans l'île de Pontia, en face de Terracine, après le supplice de son oncle, revint à Rome sous Trajan, et sa qualité de petite-nièce de Vespasien ne put manquer de lui concilier le respect universel. Elle rapportait avec elle les os de ses fidèles serviteurs, Nérée et Achillée, mis à mort pour la foi, tout près du lieu de son exil. A partir de ce moment, la propriété de Domitille, où cette sainte dame leur avait fait creuser un tombeau, devint le rendez-vous des fidèles. On invoquait l'intercession des martyrs ; on espérait, en se faisant enterrer au-

près d'eux, se mettre plus directement encore sous leur protection. Les galeries funèbres commencèrent ainsi à rayonner et à s'enlacer autour du sanctuaire où le prêtre offrait la victime sans tache sur les reliques des saints.

Le cimetière de Domitille était situé sur la voie qui menait à Ardée. A peu de distance vers l'orient et sur la voie Appienne, les itinéraires indiquent le cimetière de Calliste. Ce dernier ensemble de sépultures, contre l'opinion des temps modernes, se présentait dans les itinéraires comme distinct de celui de Saint-Sébastien, creusé sur la même voie, mais plus au midi. A Saint-Sébastien est la *Catacombe* proprement dite, s'il est permis de considérer cette dénomination comme ayant servi à indiquer la chapelle souterraine où reposèrent pendant quelque temps les reliques de saint Pierre et de saint Paul et que le P. Marchi a publiée. Cette station momentanée des reliques considérées comme les plus précieuses suffisait pour justifier l'établissement d'un cimetière distinct, et d'ailleurs ce qu'on montrait à Saint-Sébastien, seule nécropole qui fût restée accessible aux fidèles et aux érudits, ne semblait pas propre à mettre sur la voie du tombeau de saint Calliste et de la sépulture des nombreux pontifes du troisième et du quatrième siècle, qu'une tradition constante plaçait en cet endroit. Préoccupé de cette pensée que lui avaient suggérée ses lectures, éclairé d'ailleurs par la distinction que le P. Marchi avait déjà établie entre le cimetière de Saint-Sébastien et celui de Saint-Calliste, M. De' Rossi fut frappé de la forme extérieure d'un humble édifice qui s'élevait au milieu de la villa Amendola, d'où beaucoup de monuments, tant païens que chrétiens, avaient déjà été tirés. Il y reconnut, malgré l'usage rustique auquel on l'avait consacré, une chapelle à trois absides, et la nature de la construction en briques, sorte d'indice qui à Rome ne trompe jamais, lui fit attribuer ce monument au troisième siècle ou aux premières années du quatrième. A cette chapelle aboutissait un escalier monumental qui de l'extérieur conduisait dans une catacombe inconnue jusque-là dans son ensemble. De larges corridors, éclairés par de grandes lucernaires, amenèrent l'habile explorateur dans une salle, garnie de tombes de marbre, dont les inscriptions, recomposées avec autant de sagacité que de bonheur, révèlent les noms de quatre pontifes, saint Anthère (de 255 à 256), saint Fabien (256-251), saint Luce (252-253) et saint Sixte II (257-259). Plus loin, étaient les tombeaux de saint Corneille et de saint Eusèbe. Auprès de la première salle, M. De' Rossi constata la place où sainte Cécile, cette jeune Romaine d'illustre naissance dont le souvenir a laissé une impression ineffaçable dans le cœur des Romains, avait été primitivement déposée, par un insigne honneur qu'aucune femme n'avait partagé avec elle. D'autres inductions ingénieuses révélèrent à l'éminent archéologue le

lieu de la sépulture de saint Melchiade, sous lequel commença la paix de l'Église. Ces grands résultats sur le détail desquels nous n'insistons pas, parce que le cardinal Wiseman les a habilement intercalés pour la plupart dans sa *Fabiola*, livre charmant que tout le monde a lu ou doit lire ; ces grands résultats, dis-je, avaient été amenés par une suite d'indices observés et recueillis sur les parois de la catacombe : des noms de pèlerins inscrits à la pointe, des invocations aux saints dont les reliques étaient proches, des peintures de différents âges qui témoignaient d'une dévotion prolongée pendant plusieurs siècles. L'œuvre de chaque temps se faisait ainsi distinguer par des caractères précis.

On avait d'abord les tombes primitives des papes avec la majestueuse simplicité de leurs épitaphes ; puis les ornements ajoutés depuis la paix de l'Église, et les éloges en vers composés par le pape saint Damase, au milieu du quatrième siècle. On s'apercevait de la sainte ambition avec laquelle les fidèles, dès les premiers temps, avaient pressé leurs sépultures auprès de celles de leurs célestes intercesseurs. Puis, le calme et la sécurité étant revenues, la nécessité de faciliter l'accès des pèlerins avait fait, souvent aux dépens des premières tombes, élargir les galeries et les escaliers, ouvrir les lucernaires, appeler la lumière dans ces profondeurs vénérables. Puis encore, par un indiscret empressement, et tandis que le sol remué des sanctuaires se couvrait d'épitaphes, les peintures de la première ou de la seconde époque s'étaient vues entaillées pour creuser de nouvelles couches dans la paroi qui les avait portées. Enfin, les galeries de niveau avec les chapelles des martyrs ne suffisant plus, les mines s'étaient enfoncées dans le tuf, et des étages inférieurs avaient commencé à s'étendre sous le premier ; tandis que, en remontant vers la surface, à côté de l'oratoire découvert par M. De' Rossi, près d'une autre chapelle aussi ancienne que la première, quoique d'une forme un peu différente, dans le voisinage de l'escalier et des autres ouvertures, des sépultures maçonnées à fleur de sol ajoutaient le poids d'une foule de nouveaux morts aux multitudes déjà cachées dans les profondeurs souterraines. Avec une accumulation semblable, on conçoit que des inscriptions et des sarcophages, depuis l'origine de la catacombe jusque par delà les limites chronologiques de l'empire d'Occident, tirées de la terre sans ordre et sans méthode, aient dû jeter les observateurs dans un étrange embarras. Mais quand, à l'aide des règles fournies par l'étude des lieux, on remédie au désordre, le classement des divers monuments s'opère avec régularité, et l'on commence à voir clair dans ces obscurités scientifiques.

A M. De' Rossi revient l'honneur d'avoir le premier fait entrer sérieusement l'histoire dans l'étude des catacombes : cette louange, il

ne l'a pas seulement méritée par la découverte de la sépulture primitive des papes du troisième siècle ; les distinctions qu'il a introduites dans la progression des travaux s'appliquent à tous les cimetières, même à ceux où n'ont pas été déposés d'aussi illustres personnages. C'est là une épreuve que j'ai eu l'inappréciable jouissance de faire avec lui, non-seulement au cimetière de Calliste, mais à ceux de Domitille et de Prétextat, ce dernier situé à l'orient de la voie Appienne. Dans ces différentes catacombes, deux séries se développent parallèlement, celle des inscriptions et celle des peintures ; la suite des sculptures commence un peu plus tard, mais elle offre aussi des éléments sûrs pour l'appréciation des époques.

Les inscriptions commencent par l'extrême simplicité des formules, et, avec le temps, elles s'amplifient ; les renseignements s'y multiplient, les dates y prennent une place de plus en plus importante. Les peintures offrent un champ d'observations plus intéressant encore. Avant mon dernier voyage de Rome et sur la seule inspection des dessins de M. Savinien Petit, j'étais déjà convaincu que la peinture chrétienne remonte jusqu'aux époques florissantes de l'art romain ; mais, à ce moment, c'était encore une hardiesse que de parler de productions du troisième siècle. Aujourd'hui, fort de la conviction parfaitement raisonnée de M. De' Rossi, et j'oserais dire de nos communes observations, je ne crains pas d'affirmer qu'on peut refaire toute une histoire de la peinture chrétienne depuis la fin du premier siècle ou le commencement du second jusqu'aux premiers temps de la paix de l'Église au quatrième. Ces vieux titres de noblesse se déroulent avec une évidence incontestable.

J'avais visité la chambre sépulcrale de la pyramide de Caius Cestius, la veille du jour où M. De' Rossi me conduisit au cimetière de Domitille ; j'avais donc dans la mémoire et pour ainsi dire dans les yeux l'empreinte toute fraîche d'une décoration peinte à date certaine, le tombeau païen dont je parle ayant été construit l'an 32 avant Jésus-Christ. Quand je me trouvai dans la première salle de la catacombe, où, entre quatre figures de génies qui n'ont rien de caractéristique dans le sens de l'ancienne ou de la nouvelle religion, s'offre à la voûte une figure décidément chrétienne du Bon Pasteur, je ne crus pas avoir changé d'époque, et pour peu les deux décorations, celle de la veille et celle du jour, m'auraient fait l'illusion d'avoir été tracées par la même main.

Cependant mon aimable et savant guide ne voulait pas me laisser sous le coup de cette première émotion, il tenait à l'augmenter encore. Après m'avoir fait voir des figures du Christ et des apôtres, qu'on croirait, sauf le sujet, enlevées des murs d'Herculanum, ainsi que des symboles évidents du mystère eucharistique, il me mena dans une

autre chambre où la Vierge, tenant son divin Fils sur ses genoux, se montre recevant les présents des rois mages. O douce et puissante comparaison! Raphaël a certainement vu plusieurs peintures des catacombes, et il en a profité. Son Adam et Ève, du plafond de la salle *della Segnatura*, au Vatican, se retrouve presque identiquement au cimetière de Domitille. A son tour, la Vierge de la même catacombe a la grâce chaste et la souplesse d'une madone de Raphaël. La foi du catholique s'exalte en reconnaissant, à d'indubitables preuves, le culte de la Mère de Dieu établi jusque dans les plus hautes époques de la primitive Église. L'artiste et le savant s'émerveillent de l'antiquité d'un type dont le moyen âge avait gardé l'empreinte et que la Renaissance ramena à sa première élégance.

Si le cimetière de Domitille nous offre des peintures qui peuvent remonter à la fin du premier siècle, nous en trouvons au cimetière de Prétextat qu'il faut rapporter avec certitude à l'âge des Antonins. La beauté du style emprunté aux Grecs ne s'y est pas encore altérée; et, chose inattendue, l'art mis au service de l'Évangile ne se borne pas à la reproduction de pieuses allégories, il aborde les sujets mêmes de l'histoire du Sauveur. On montre dès à présent, au musée de Latran, la copie des scènes de l'Évangile peintes dans le cimetière de Prétextat : les sujets conservés sont le Christ et la Samaritaine, l'Hémorrhôisse et le Couronnement d'épines; au-dessus, dans la partie mutilée, j'ai cru reconnaître les marches inférieures de l'escalier du prétoire de Pilate et les pieds du Sauveur qui s'apprête à les gravir. Notre Lesueur n'a rien tracé, de son pinceau sûr et léger, de plus suave et d'une grâce plus chrétienne que la figure de la Samaritaine auprès du puits.

Ces peintures, où l'Évangile se montre dans toute sa limpidité, sans aucun mélange d'éléments antérieurs, même de ceux qui ne font pas disparate avec les emblèmes chrétiens, laissent bien loin derrière elles la décoration d'une grotte voisine, sur laquelle on a beaucoup écrit depuis quelques années, et où Raoul-Rochette, dans son empressement à noyer au sein des influences du paganisme les premiers développements de l'art chrétien, s'obstinait à en chercher les plus anciennes productions. Je veux parler des peintures, plus exactement reproduites par M. S. Petit, où le passage dans l'autre vie d'un *Vincentius* et d'une *Vibia*, adeptes sans aucun doute d'une secte mithriaque, est indiqué par une suite d'allégories qui mêlent les idées chrétiennes à celle du paganisme oriental et romain. Après m'être convaincu que les antiquaires italiens ne s'étaient pas trompés sur l'origine et le caractère de ces peintures, j'ai constaté leur infériorité frappante sous le rapport de l'art et la date évidemment plus récente de leur exécution, quand on les compare aux scènes évangéliques de la catacombe limitrophe.

Plus de négligence dans le pinceau, moins d'élévation dans le style, caractérisent les peintures du cimetière de Saint-Calliste, quand on les compare aux productions analogues des catacombes de Domitille et de Prétextat; mais la différence est encore plus saillante dans les chambres sépulcrales de Sainte-Agnès, exécutées pour la plupart dans le premier et le second siècle de la paix de l'Eglise (IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> après J.C.). Là se manifestent les premiers essais d'un style plus oriental, plus roide, et qu'avec l'influence que le moyen âge exerce sur nous nous serions tentés de considérer comme plus chrétien. La Vierge de ce dernier cimetière, que les pèlerinages dirigés par le P. Marchi ont rendue célèbre, et à laquelle on attribue des miracles de conversion, a déjà ce commencement d'empreinte byzantine. Les Vierges antérieures en date dont on a rassemblé les copies au musée de Latran, et parmi lesquelles celle du cimetière de Domitille occupe le premier rang, enlèvent à la Vierge de Sainte-Agnès une partie de son importance, au point de vue de l'antiquité du culte de la Mère de Dieu.

Les motifs qui retardèrent le développement de la sculpture chrétienne sont faciles à comprendre : aux époques où la religion nouvelle passait incessamment de la persécution à la défiance, on aurait couru trop de risques à exercer publiquement un art qui opère sur des masses pesantes dans de bruyants ateliers : un peintre avait fait bien plus vite et plus sûrement de descendre dans la catacombe et d'y ébaucher quelques compositions avec la pratique résolue qu'on remarque dans toutes les œuvres romaines. Aussi, lorsque l'augmentation des fortunes parmi les chrétiens et la fréquentation croissante des cimetières eut suggéré la pensée d'y employer des sarcophages historiés, choisit-on d'abord chez les entrepreneurs de ces sortes d'objets (la plupart de ceux qui nous sont parvenus sont des œuvres de fabrique) les sujets indifférents, exempts de paganisme, ou pouvant offrir quelque allusion éloignée à la foi nouvelle : par exemple, les scènes tirées de la chasse, des jeux du cirque, des saisons ou des vendanges. Si l'on trouve des chrétiens de la fin du second siècle ou du troisième ensevelis dans des sarcophages semblables à ceux dont les païens faisaient usage, on peut affirmer sans crainte de démenti que la décoration de ces sarcophages n'offrait rien de mythologique. Les fragments qui présentent ce dernier caractère, et qu'on a tirés des catacombes, étaient des plaques retournées pour en faire usage dans la clôture des *loculi*, faute d'autres matériaux; les épitaphes païennes qui proviennent de la même source n'ont pas une origine différente : la remarque que le P. Papebroch avait faite par rapport à la prétendue sainte Argyride de Ravenne<sup>1</sup> trouve journellement son application dans les recher-

<sup>1</sup> *De cult. Sanct. ignot.*, § 9.

ches actuelles, faites avec plus d'ordre et de soin que par le passé.

L'introduction des sujets chrétiens dans la sculpture paraît avoir eu lieu dans la première moitié du troisième siècle, et surtout pendant la longue paix qui s'étendit depuis la captivité de Valérien jusqu'au règne de Dioclétien, et qui ne fut interrompue que par des poursuites partielles ou de peu d'importance. Alors le nombre des chrétiens s'était accru de manière à dépasser probablement plus de la moitié du total de la population. Le rang et la richesse d'une grande quantité d'entre eux fournirent aux artistes l'occasion de s'exercer dans un nouveau genre de sujets : c'est à cette époque que je serais disposé à faire remonter les statues en ronde bosse du *Bon Pasteur* qu'on a tirées de la catacombe de Sainte-Agnès et qui font aujourd'hui l'ornement du musée chrétien de Latran; pour le coup Raoul-Rochette leur aurait attribué le nom d'*Aristée*, tant l'élégance et le goût qui distinguent ces figures les rapprochent des meilleures productions de l'art romain.

En les admirant, on arrive à se convaincre de l'erreur et de l'injustice dans lesquelles tombent journellement les personnes qui accusent le christianisme d'avoir amené la décadence des arts du dessin. Dans le temps où nous plaçons l'exécution des statues du *Bon Pasteur*, l'art était déjà aux abois, et, sauf dans la Gaule, où les médailles des prétendus Tyrans se distinguaient par une exécution encore remarquable, on se traînait dans l'imitation des anciens types, en les altérant chaque jour davantage. Les sujets chrétiens, au contraire, ranimèrent l'art et lui donnèrent une nouvelle vie; on peut s'en convaincre en observant la suite des statues qui sont arrivées jusqu'à nous, plus ou moins mutilées ou complètes : le Saint Hippolyte, aujourd'hui placé dans le musée chrétien, qui doit avoir été exécuté du vivant même de ce Père, martyrisé probablement en 256; le Saint Pierre de marbre des *Grotte Vaticane*, ouvrage que j'attribue au quatrième siècle, et le Saint Pierre de bronze de la grande Basilique, qu'après mûr examen je ne saurais ranger avant le pontificat de saint Léon. C'est au milieu du quatrième siècle, en 359, que se place l'exécution du magnifique sarcophage de Junius Bassus, tiré des catacombes du Vatican, et ce monument, qui donne l'époque approximative de plusieurs centaines d'autres sarcophages, montre à quel point la sécurité rendue à l'Église par Constantin avait favorisé le développement de la sculpture chrétienne. La belle littérature des Pères ressemble à ces productions du ciseau catholique : tant que le monde romain fut debout, le génie humain, dans toutes ses applications, n'eut rien à regretter du passé; ce qu'il avait perdu du côté de la forme, il le regagnait du côté de la pensée. Si les circonstances eussent été favorables, on aurait vu sans doute les arts jeter, sous l'influence de l'Église, le même éclat qu'au seizième siècle. La chute des arts et des lettres tient à l'invasion des Barbares :

et, quand on attribue l'invasion des Barbares au christianisme, on méconnaît le caractère et l'enchaînement de l'histoire romaine, depuis Auguste jusqu'à Théodose, depuis la défaite de Varus jusqu'au sac de Rome par Alaric.

## V

Mais où les découvertes de M. De 'Rossi sont de nature à produire des résultats encore plus considérables, c'est dans l'histoire de l'architecture chrétienne. J'ai déjà montré la fondation, puis l'embellissement, puis l'extension du sanctuaire souterrain, auquel correspondent, ou simultanément, ou peu de temps après, les oratoires construits à fleur de sol, ces oratoires qui reproduisent déjà les arcades, les absides multipliées du centre religieux de la catacombe, tandis qu'au sein de la ville, dans l'enceinte des grandes maisons chrétiennes, une salle régulière, semblable à celles qui précédaient les basiliques, reçoit l'assemblée des fidèles.

L'entrée du cimetière de Prétextat nous montre un oratoire plus important que ceux qu'on trouve au-dessus du cimetière de Calliste. L'édifice dont je parle et qu'on prenait encore, il y a quelque temps, pour un temple païen, a été restitué avec juste raison par M. De 'Rossi à l'architecture chrétienne. Je suis resté frappé d'admiration devant cette rotonde surmontée d'une coupole et garnie de six absides dont la première s'ouvrait pour donner accès à l'édifice. La comparaison qu'on peut faire de cette construction avec les bâtiments voisins élevés par Maxence montre que ce serait la mettre trop bas que de la faire descendre au quatrième siècle. Avec des éléments d'une telle importance, on s'aperçoit de la nécessité de chercher le point de départ de l'architecture byzantine ailleurs qu'en Orient.

Cependant les annexes des cimetières sacrés ne nous fournissent encore qu'une transition incomplète de l'architecture des catacombes à celle des églises. On les rencontre dans des endroits où la disposition du sol n'avait pas permis de songer à mettre à découvert la sépulture primitive des martyrs. Mais, dans d'autres terrains où le tuf propre au creusement des galeries s'était rencontré à une moindre profondeur, où le lieu de la déposition des martyrs présentait déjà à l'extérieur une dépression entre les hauteurs voisines, la pensée s'offrit à l'esprit des chrétiens d'unir la basilique à la catacombe, en fondant l'une sur l'autre. C'est pour la démonstration des faits de ce genre, qui n'avaient pas été observés jusqu'à présent, que la découverte du cimetière de Saint-Alexandre présente un intérêt du premier ordre.

Depuis les incursions des Lombards et des Sarrasins, qui transfor-

mèrent en un désert la campagne de Rome, on avait oublié ce centre religieux établi à plus de deux lieues de la ville, sur la voie Nomentane et dans le voisinage du bourg qui a donné son nom à cette voie, Quoiqu'il eût renfermé les reliques du pape saint Alexandre (109-119) et de ses compagnons dans le martyr, saint Evence et saint Théodoule, ce n'était qu'un cimetière de village. La pauvreté et l'imperfection des ornements répondaient à l'exiguité des ressources du lieu ; mais la très-faible profondeur de la fouille avait permis de transformer en une basilique extérieure les principales chambres sépulcrales, tout en laissant les galeries du cimetière s'étendre et se presser en quelque sorte autour du sanctuaire des saints. Bientôt cette relation étroite entre la basilique et le cimetière aura perdu de son évidence à cause des travaux que la piété de Pie IX élève au-dessus du tombeau de saint Alexandre ; mais, cet hiver encore, on peut voir tout le plan de l'édifice originaire, avec le tombeau de saint Alexandre et de saint Evence, servant, malgré sa position oblique par rapport à la direction du monument, d'autel majeur à l'église, et la chambre où reposait saint Théodule disposée sur la gauche, comme une chapelle latérale, avec des tombes parfaitement semblables à celles des catacombes dans le passage qui y conduit. Le type restreint et modeste d'une basilique prise sur une catacombe et continuant à lui servir de centre, malgré sa transformation en un édifice à fleur de sol, sert à faire comprendre le système dans lequel furent conçus les plus augustes édifices que les chrétiens du quatrième siècle élevèrent à la gloire des illustres martyrs, des apôtres et du Sauveur lui-même.

Ici je dois rapporter une circonstance de ma visite à la basilique de Saint-Alexandre. J'ai déjà dit les tristes causes qui avaient empêché M. Visconti de me la montrer ; un malentendu nous avait privés, ce jour-là, de la précieuse compagnie de M. De' Rossi. A quatre Français que nous étions, il nous fallait deviner la disposition et les motifs de l'ensemble que nous avions sous les yeux. Un noble voyageur dont l'amitié nous honore et nous est chère, M. le marquis de Vogüé cherchait, comme nous, à se retrouver dans ce dédale. Tout à coup l'amour paternel lui suggère un lumineux rapprochement ; il se rappelle ce que son fils, M. Melchior de Vogüé, lui a bien des fois raconté de la manière dont Constantin avait fait du Saint Sépulcre de Jérusalem une église, et il s'écrie : « Voilà une imitation du Saint-Sépulcre. » De retour à Rome, je m'empresse de faire part à M. De Rossi de cette précieuse remarque, et aussitôt la pensée de la science établit comme une communication électrique entre la Palestine et Rome. Un mouvement de tendresse, dans un noble cœur et dans une intelligence exercée, avait dégagé une des observations les plus fécondes pour l'intelligence de la fondation des grands sanctuaires du catholicisme.

J'ai en ce moment sous les yeux les *bonnes feuilles* d'un livre sur les églises de Jérusalem que prépare M. Melchior de Vogüé et dont la publication sera prochaine. Dans cet ouvrage, fruit d'un voyage au Levant, comme on n'en fait plus guère dans ce temps de touristes, l'auteur a retrouvé avec une persévérance ingénieuse la trace des travaux que Constantin accomplit au pied du Calvaire pour faire du Saint Sépulcre le centre du temple élevé en mémoire de l'ensevelissement du Christ et de sa résurrection. L'évidement opéré dans la roche environnante et l'aplanissement du sol sont le premier exemple peut-être, ou l'un des plus anciens, d'un procédé qui devait recevoir à Rome une application multipliée. Nous l'avons rencontrée à Saint-Alexandre sur une échelle restreinte et qui en rend l'intelligence plus facile. Les travaux qui se font actuellement à Saint-Laurent-hors-les-murs nous feront comprendre, à l'aide des observations précédentes, l'énigme qu'avait présentée jusqu'ici la disposition de cette basilique.

Quand on entre à Saint-Laurent, on trouve par delà la grande nef, et au-dessus de la confession, un sanctuaire entouré de colonnes dont la base s'enfonce à quinze ou vingt pieds en contre-bas du sol de l'Église. Pendant longtemps on avait considéré ces rangées de colonnes comme le périptère d'un temple antique enveloppé dans les constructions de l'édifice chrétien; la combinaison des débris, empruntés à des monuments divers, était pourtant trop évidente pour qu'avec les progrès de la critique on pût continuer à méconnaître l'origine chrétienne de toutes les parties de la basilique. Mais, après avoir adopté cette conclusion, on éprouvait plus de difficulté encore à se rendre compte d'une combinaison aussi singulière.

C'est alors qu'averti par l'exemple qu'offre la catacombe de Saint-Alexandre on s'est mis à découvrir les parois qui se dressent contre les parties inférieures de la colonnade, et qu'on y a trouvé les corridors et les *loculi* de la catacombe, qui se développent et s'étagent de manière à produire dans le carré long qui les sépare une espèce de bassin à ciel ouvert. Ce bassin, c'était la nef de la basilique primitive; et les colonnes qui s'enfoncent autour du sanctuaire actuel, équivalant en étendue à l'église originaire, en formaient la décoration. La confession, inférieure à la nef plus récente, et de niveau avec le temple des premiers siècles, est toujours à la même place; mais l'entrée de l'édifice était vers l'orient, dans le sens contraire à la disposition actuelle.

Forts de l'instruction successive que nous avons puisée à Saint-Alexandre et à Saint-Laurent, nous comprendrons mieux ce que signifie le vaste et magnifique escalier tout rempli des épitaphes des premiers siècles, par lequel on descend à la basilique de Sainte-Agnès, et qui, même alors que nous n'en saisissons pas le motif, nous causait une impression involontaire de recueillement et de respect. Cet escalier

est la répétition en grand de ceux qui donnent accès aux catacombes de Calliste, de Domitille et de Prétextat. A la dernière marche, au lieu d'une humble et obscure chapelle creusée dans le tuf, nous trouvons une basilique ouverte, d'une élégance pour ainsi dire virginale, et qu'inondent les flots d'une pure lumière. Cet édifice, que du côté de la voie Nomentane on ne pouvait aborder qu'en descendant à une profondeur considérable, se trouve, dans la direction du nord, au niveau de la campagne. C'est que l'architecte a profité, pour ouvrir la catacombe autour du tombeau de la jeune martyre, de la dépression du sol qui existait à l'endroit même où on l'avait déposée; le ravin naturel favorisait ainsi la transformation de la crypte en un édifice extérieur.

C'est exactement la même chose que l'on fit à la catacombe du Vatican; mais ici le spectacle s'agrandit et prend en quelque sorte des proportions augustes. Placez-vous au commencement de la colonnade de Saint-Pierre, et de chaque côté de la gigantesque basilique, entre le palais pontifical et les jardins de Saint-Onuphre, observez l'ouverture de la colline. Autrefois l'enfoncement actuel, s'il existait déjà, n'avait pas du moins une importance équivalente. C'était sous ce sol devenu sacré que les chrétiens du voisinage avaient, dans le partage de la dépouille mortelle des apôtres, creusé la première chapelle de Saint-Pierre. Cette chapelle, de même que le Saint Sépulcre, de même que l'autre sanctuaire souterrain, dédié plus particulièrement à saint Paul, sur la voie d'Ostie, a été protégée par la vénération de dix-neuf siècles; mais le cercle d'honneur qui, dès les premiers moments de la paix religieuse, s'était formé autour d'elle, n'a cessé de s'étendre, à mesure des progrès de la conquête du monde par la croix, et le cimetière n'a pas été seulement diminué par ces accroissements, il y a disparu tout entier. Il faut en dire autant du sanctuaire qu'on avait fondé sur la voie d'Ostie, et qui est devenu la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs. La superficie en est prise sur l'antique cimetière chrétien, absorbé dans les agrandissements du temple.

Malgré ces transformations, à Jérusalem comme à Rome, à Saint-Pierre comme à Saint-Paul, à Sainte-Agnès, à Saint-Laurent et à Saint-Alexandre, les tombeaux vénérés par les fidèles sont restés au point invariablement déterminé par la tradition, assurant par leur fixité même l'exactitude des souvenirs. Par là disparaît tout soupçon d'une combinaison postérieure et d'une fable légendaire. Ce n'est pas en vain que le pèlerin se prosterne au Saint Sépulcre ou s'agenouille devant la confession de Saint-Pierre. Le doute scientifique expire devant des témoignages aussi formels.

En même temps se vérifie de plus en plus la belle pensée qui saisit le P. Marchi au début de ses explorations, couronnées aujourd'hui par

d'aussi admirables conquêtes. Ce n'est pas tant afin d'échapper à la lumière des poursuites qu'afin d'imiter le Christ, qu'on est allé creuser un sépulcre neuf, dans le tuf volcanique de la campagne de Rome, pour le plus humble comme pour le plus glorieux des chrétiens. Dans cet ensemble vénérable, le sépulcre du Sauveur est comme le centre d'une catacombe immense, à laquelle aboutissent les galeries de tous les temps et de tous les siècles : les morts, endormis dans le Seigneur, semblent, en se réveillant, emprunter la voix de l'apôtre pour nous dire : *Consepulti enim sumus cum illo.*

## VI

Tel, au résumé, a été jusqu'à présent le fruit des travaux de M. De' Rossi ; tels les résultats de la protection de Pie IX. Nous ne voudrions pas charger les couleurs du passé ; mais le respect ne peut aller au point de nous imposer un absolu silence. J'ai mis, pour ce qui se passait à la fin du dix-septième siècle, Mabillon en contraste avec Boldetti : avait-on été jusqu'ici plus heureux que dans le nôtre ? l'ébranlement causé par les nouvelles conquêtes du P. Marchi n'avait-il produit que des résultats irréprochables ? Dans les explorations qu'on continuait de faire, presque au hasard, la science était-elle toujours au niveau du zèle ? Le zèle lui-même répondait-il chez les explorateurs à l'ardeur des sentiments et du désir des fidèles ? Un œil sagace et scrupuleux n'aurait-il pas distingué, dans la reconnaissance et dans la distribution des reliques, quelques traits d'une imprudente complaisance ? En examinant les effets produits sur les âmes par la nouvelle popularité des catacombes, n'était-on pas amené à reconnaître qu'on avait agi quelquefois de manière à ce que la critique fit perdre autant de terrain que le sentiment et l'imagination en avaient gagné ?

Heureusement, dans la vie toujours ardente et sincère de l'Église catholique, la vérité n'est jamais longtemps compromise. Contre toutes les habitudes et les défiances des Romains, contre ces craintes de tempérament qui trop souvent les dominant, un vaillant soldat s'est trouvé pour reprendre le poste où le P. Marchi était tombé. Le chevalier De' Rossi n'est pas descendu seul dans ces profondeurs si redoutées de ses compatriotes : l'amitié d'un frère veillait sur lui, et le dévouement qu'elle inspirait a produit une vocation inattendue. Don Michele De' Rossi n'éprouvait aucune passion pour l'archéologie. Mais le besoin de préserver l'ami que la nature lui a donné de toute

erreur et de toute imprudence, au milieu de ces dédales, ayant imprimé fortement dans son esprit la mémoire des lieux, a fait promptement de lui le meilleur géographe des catacombes : les plans qu'il en dresse sont des documents d'une inappréciable valeur, et le frère aîné, confiant dans des travaux aussi solides, se sent déchargé de la moitié des soucis qui, sans un secours aussi précieux, le poursuivraient au milieu de ces explorations pénibles.

Les premiers fruits de cette féconde association ont frappé l'esprit de Pie IX ; il a pris le chevalier De' Rossi sous sa protection particulière, et, pour que ses travaux ne demeurassent pas isolés, pour que les recherches fussent continuées désormais suivant des règles arrêtées, le saint pontife a institué une commission permanente des catacombes devant laquelle toutes les négligences du passé doivent disparaître. S'il y avait aujourd'hui des Mabillon, si un Mabillon revenait à Rome, il commencerait d'abord par se prosterner aux pieds de Pie IX, et puis, la lettre sur le *Culte des saints inconnus* à la main, il approuverait, il admirerait les travaux de l'ère nouvelle. Ce qu'il consacrerait surtout de son suffrage, c'est la prédominance de la question topographique dans tout ce qui se rapporte à la distinction des sépultures et à l'authenticité des martyrs. Dernièrement, un de nos amis et collaborateurs, M. Edmond Le Blant, l'auteur du beau recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, a discuté la *Question du vase de sang*<sup>1</sup> avec une sévérité qui réveille le souvenir de Mabillon. Mais la rigueur d'examen que cet écrit provoque n'aura plus bientôt la même gravité. Puisque désormais, à des traits presque certains, on doit reconnaître par la place que les sépultures occupent si elles recèlent des martyrs ou si elles appartiennent au commun des fidèles, la discussion des signes et des symboles auxquels on s'attachait surtout pour opérer une telle distinction perd nécessairement de son importance.

Dès lors, il importe de se souvenir de la haute raison avec laquelle Mabillon avait démontré l'usage téméraire qu'on faisait du témoignage de Prudence, lorsque ce poète parle des martyrs innombrables ensevelis dans les catacombes, de ceux qu'on ne distinguait que par le chiffre indicateur de la quantité des cadavres, de ceux enfin dont le Christ connaissait seul les noms :

Quorum solus habet comperta vocabula Christus.

Il en était ainsi lorsque les dépôts sacrés n'avaient pas encore vu diminuer leurs trésors. Mais, quand les incursions des Barbares du septième et du huitième siècle rendirent la campagne de Rome inhabi-

<sup>1</sup> Brochure in-8. Paris, chez Durand.

table, une pieuse prévoyance dépouilla les catacombes de presque tout ce qu'on y connaissait de reliques. Le nombre de martyrs dont les témoignages les plus authentiques attestent l'accumulation dans les Églises de Rome fait voir s'il était raisonnable de demander aux cimetières sacrés d'autres fruits que quelques glanures des anciennes moissons. On comprend alors que, dès le milieu du huitième siècle, Grégoire III ait pu écrire à un évêque de Mayence : *Je vous en supplie, laissez-nous le temps de chercher encore ; jusqu'ici, nous n'avons pu trouver un corps saint pour répondre à votre désir. Si nous en trouvons, nous nous empresserons de vous satisfaire.*

En compensation de l'impossibilité, dès à présent évidente, de succès plus faciles que Grégoire III n'avait osé l'imaginer, que n'a-t-on pas gagné sous le nouvel ordre de choses ! Si les faits secondaires cessent de se multiplier, les faits essentiels s'affermissent et s'éclairent d'un jour nouveau. Un des signes auxquels on reconnaît la vérité du catholicisme, c'est l'invincible ardeur de la critique qui veille à sa défense. C'est ce dont témoignent hautement les progrès dont nous sommes témoins. Les conquêtes sont plus importantes, parce que les moyens sont plus sérieux. Au lieu de s'occuper exclusivement de la recherche des reliques, on coordonne sous les portiques du musée de Latran les monuments qui prouvent invinciblement l'antiquité du dogme, l'antiquité de la hiérarchie et de la discipline, l'immuable authenticité de l'Église catholique. Le mouvement ne s'arrêtera pas qu'on n'ait amené, par des preuves certaines, le dernier des dissidents de bonne foi à confesser son erreur devant le tombeau des apôtres.

C'est là ce que j'avais à dire ; et pourtant, en m'exprimant ainsi, en mettant en lumière l'œuvre salutaire accomplie par Pie IX, je me sens indiscret. Le contraste que j'établis, il ne faudrait peut-être pas le faire apercevoir ; le manteau de vénération que Pie IX étend sur tout le passé ne devrait pas être soulevé. Mais aussi pourquoi les hommes ont-ils la tête si dure et le cœur si froid ? Est-ce parce que la vertu gouverne que l'action est méconnue ? Ne semble-t-on rien comprendre d'un grand règne et d'un grand prince que parce que l'humilité chrétienne s'allie à la magnanimité du souverain ?

Telle était la pensée qui me poursuivait, le jour où, reprenant le chemin du Vatican pour assister aux vêpres de la Toussaint, dans la chapelle Sixtine, je venais de quitter les ombrages de la villa Pamfili, immense tapis de verdure étendu sur des catacombes inconnues, et théâtre de combats glorieux dont les cicatrices sont encore marquées sur les arbres et les statues. Après un dernier regard et une dernière pensée donnés au monument que le prince Doria a noblement élevé sur les restes de nos soldats, tombés en combattant pour la cause de Pie IX et de l'Église, en longeant les arcades de l'aqueduc qui témoigne

de la sollicitude des papes pour la nouvelle grandeur de Rome, l'âme agitée entre les souvenirs du passé et les pressentiments de l'avenir, je montrais à mes compagnons, sur la porte d'une villa maltraitée par la guerre, l'inscription que l'ingratitude des Romains n'était pas parvenue à effacer entièrement : *Viva Pio nono liberatore !*

CH. LENORMANT.

# MÉLANGES

---

## L'EUROPE EN 1860<sup>1</sup>

---

Depuis quelques jours, les curieux s'arrêtent pour regarder une carte singulière qui est exposée aux vitrines des marchands de gravures. Elle est intitulée, *l'Europe en 1860*, et les territoires y sont divisés sans tenir compte des traités existans et uniquement suivant les opinions particulières que l'auteur s'est formées sur l'équilibre politique.

Cette œuvre d'un anonyme n'a sans doute pas une importance très-grande; cependant, comme elle a été remarquée, il n'est peut-être pas hors de propos de faire bien comprendre combien le système qu'elle préconise est contraire aux intérêts de la France. C'est à Londres d'ailleurs qu'elle a été publiée, et à coup sûr elle a été tracée par un étranger et par un étranger qui nous hait, car l'état territorial qu'elle voudrait faire consacrer pas plus tard que l'année prochaine, aurait pour effet de nous placer dans une situation moindre que celle qui nous a été imposée par les traités de 1815. Plutôt que de subir une modification pareille de la situation présente, malgré notre éloignement pour la guerre et quelque persuadé que nous soyons que les temps belliqueux sont passés, nous n'hésitons pas à croire qu'il vaudrait mieux pour nous courir la terrible chance des batailles que d'accepter un pareil abaissement.

Les traités de 1815 nous ont été contraires parce que, tandis qu'ils nous faisaient rentrer dans nos limites de 92, ils augmentaient la puissance des autres grandes monarchies et des États secondaires qui nous avoisinent immédiatement. Ils ont dérangé ainsi à notre désavantage l'ancien équilibre de l'Europe. Aujourd'hui, si on laissait faire l'auteur de la carte qui nous occupe, l'équilibre établi en 1815 serait renversé et celui qui lui succéderait nous laisserait un poids encore moindre dans la balance. L'Angleterre, la Prusse, la Russie, grandiraient; le Piémont et la Belgique deviendraient des États redoutables, tandis que la France resterait ce qu'elle était sous Louis XVI.

Entrons dans le détail : c'est surtout en vue du partage de l'empire d'Orient et du remaniement de l'état territorial de l'Italie, que notre auteur a dessiné sa carte ; mais il est très-remarquable que, dans la solution qu'il donne aux difficultés que présentent ces deux problèmes, les passions et les intérêts anglais sont soigneusement ménagés. Si nous osions hasarder une supposi-

<sup>1</sup> Carte géographique. Londres 1859.

tion, nous dirions que la carte a été dressée par quelque réfugié italien qui voudrait acheter au profit de sa cause et au haut prix qu'ils valent l'appui et les forces de la Grande-Bretagne.

L'empire ottoman, en effet, est divisé en un assez grand nombre d'États pour qu'à Londres on ne puisse nullement craindre l'établissement d'une puissance prépondérante en Orient. Point d'empire grec réunissant en un faisceau les populations chrétiennes si longtemps opprimées par les musulmans; mais, dans la Turquie d'Europe, on découpe un petit royaume de Grèce, un petit royaume de Constantinople, un petit royaume de Roumanie, voire même une petite principauté du Monténégro. Tous ces États ont des limites arbitrairement tracées, et on leur donne pour chefs des princes allemands que l'on transpose ainsi en Orient. Le Grand Turc, on ne sait trop pourquoi, garde l'Asie Mineure; mais la Syrie devient un État vacant, une espèce de république avec Jérusalem transformée en ville libre pour capitale. L'Égypte ainsi que la Servie et la Bosnie servent de compensation à l'Autriche pour le sacrifice qu'elle est obligée de faire de ses possessions italiennes et de la Gallicie. Quant à l'Angleterre, déjà maîtresse de Gibraltar, de Malte et des îles Ioniennes qu'on lui laisse malgré les réclamations unanimes des habitants, elle complète la ligne de postes qu'elle occupe dans la Méditerranée en recevant l'île de Chypre. Ce n'est pas tout, elle devient maîtresse de toute la vallée de l'Euphrate et d'une partie de la côte de Syrie, de façon à avoir en sa possession la route la plus courte pour aller aux Indes. On voit qu'elle a un assez bon lot dans ce partage de l'empire ottoman d'où sont exclues la France et la Russie.

Ses intérêts ne sont pas moins soigneusement ménagés dans le remaniement territorial de l'Italie. Voici comment il doit s'effectuer : 1° une monarchie prédominante qui, sous le nom de royaume d'Italie, englobera le Piémont, la Lombardie, les Duchés de Parme et de Modène et les Légations; 2° la Toscane, qui reste intacte; 3° l'État pontifical qui échange les Légations contre les Abruzzes; 4° le royaume de Naples qui perd les Abruzzes et la Sicile et reçoit en échange la Régence de Tunis; 5° enfin le royaume de Sicile destiné à l'Infant de Parme. Dans cette combinaison, il nous paraît qu'il y a un intérêt anglais ménagé et un intérêt français sacrifié. Nous comprenons parfaitement les vœux d'indépendance des Lombards, et il nous semble tout naturel qu'ils cherchent à s'affranchir de la domination étrangère. Que dans une pareille tentative ils soient aidés par tous les autres Italiens, rien n'est plus juste, et, si nous étions nés de l'autre côté des Alpes, nous ne nous contenterions point de faire des vœux pour cette noble cause. Mais qu'il nous soit permis d'être Français à Paris, et de trouver que la création du royaume d'Italie n'est pas très-conforme à nos intérêts. On élèverait ainsi à nos portes un État de douze millions d'habitants ayant une population riche, industrielle et beaucoup plus guerrière qu'on ne le suppose généralement, qui posséderait un territoire fertile, des villes considérables, une grande étendue de côtes et deux ports tels que Gênes et Venise. Ce serait une espèce de Prusse méridionale qui, en deux marches, ferait avancer ses soldats jusque dans les faubourgs de Lyon; car, dans les projets que nous exposons, on ne nous abandonne pas même la Savoie, cette pro-

vince que la géographie et la langue font française. Quand le roi de Sardaigne n'était que le portier des Alpes ayant un pied en France et un pied en Italie, quand son rôle consistait à empêcher le choc entre deux colosses, il était sans grave inconvénient qu'il conservât les montagnes, berceau de son illustre maison ; mais cet état de choses ne serait pas supportable le jour où il régnerait sur un royaume du premier ordre : jamais en ce cas un cabinet français ne pourrait bénévolement consentir à ce qu'il eût l'entrée libre de notre territoire. En la lui laissant, l'auteur de la carte prouve surabondamment qu'il doit être rangé au nombre de nos ennemis.

Nous pourrions demander pourquoi le Pape perd les Légations et le royaume de Naples les Abruzzes. Quant à la création du royaume de Sicile, c'est un projet tout à fait anglais. On n'a cessé à Londres de témoigner beaucoup de mauvais vouloir au royaume des Deux-Siciles tel qu'il existe aujourd'hui ; on a toujours trouvé qu'il possédait des côtes trop étendues et pourrait trop facilement devenir une grande puissance maritime. Le cabinet britannique n'a jamais oublié que pendant la durée du premier Empire la Sicile était soumise à sa prépondérance, et il a toujours espéré de revoir le temps où le roi de cette île magnifique n'était que son humble vassal.

La compensation donnée au roi de Naples est dérisoire. Il nous a fallu combattre vingt ans, perdre plus de cent mille hommes et dépenser deux milliards pour soumettre l'Algérie. Où le roi de Naples trouverait-il les soldats et l'argent nécessaires pour conquérir la régence de Tunis ? L'Espagne, à qui on donne le Maroc, se trouverait à peu près dans la même impuissance, elle qui a si grand'peine à préserver des insultes des Maures les trois ou quatre petites places qu'elle occupe sur la côte d'Afrique. Pendant longtemps la possession de ces contrées serait une lourde charge pour la puissance qui voudrait y introduire la civilisation ; et d'ailleurs, si un jour ces rivages devaient être pour leurs possesseurs une source de richesse et de force, ne serait-il pas juste que la France en recueillît les avantages, elle qui seule a fait jusqu'ici les plus grands sacrifices pour délivrer l'Europe de la honte d'avoir des nids de pirates à ses portes.

Ce n'est pas tout d'avoir partagé à son gré l'Orient et l'Italie : notre géographe comprend que, s'il peut se passer du consentement de la France, il lui faut tout au moins obtenir celui de la Russie et de la Prusse. A cet effet, pour consoler le Czar d'avoir à renoncer à Constantinople, il lui abandonne la part qu'a eue l'Autriche au partage de la Pologne, et les Galliciens auront désormais le sort de leurs compatriotes de Varsovie. S'il nous fallait une preuve que la carte qui nous occupe est l'œuvre d'un homme qui se laisse aller à son imagination, et qui n'obéit pas à des principes politiques bien arrêtés, cette consécration donnée à l'anéantissement de la malheureuse Pologne nous suffirait. Quelque intérêt qu'il témoigne pour des peuples qui gémissent depuis des siècles sous le joug étranger, il ne peut pas se prétendre le restaurateur des nationalités opprimées, celui qui sanctionne les indignes partages de 1773 et de 1794. Ces œuvres d'iniquité seront toujours signalées comme la honte de la diplomatie, et, si on doit les supporter, c'est comme un sacrifice fait à la paix et à la force des choses. Mais l'homme qui veut réparer les injustices dont malheureusement le monde a toujours

été le théâtre doit commencer par s'attaquer aux plus criantes, s'il ne veut faire soupçonner quelque arrière-pensée dans l'amour qu'il affiche pour le droit.

La Prusse a aussi sa bonne part dans cette distribution de provinces. Elle perd, il est vrai, ses possessions de la rive droite du Rhin; mais en échange elle reçoit le Mecklembourg, le Hanovre, le Holstein et quelques autres petits États de l'Allemagne septentrionale; elle acquiert en somme une population plus considérable et devient plus compacte. Ainsi cette monarchie, au lieu d'être une large bande de terre sans épaisseur, configuration qui faisait sa faiblesse, forme désormais un territoire arrondi et présentant une moindre surface aux attaques de ses adversaires.

La Belgique acquiert la rive droite du Rhin, sauf une faible part abandonnée à la Hollande et à la Bavière. Elle devient assez grande pour être ambitieuse, et cependant elle ne peut s'étendre qu'à nos dépens en s'appropriant les conquêtes de Louis XIV. Voilà le royaume des Pays-Bas, détruit lors de la révolution de 1830 par l'habileté de notre diplomatie, redevenue aussi redoutable qu'après le congrès de Vienne; et la création la plus menaçante dirigée contre nous par la Sainte-Alliance reparait, prête à nous prendre en flanc, le jour où, dans une grande guerre, nos voisins espéreraient, à l'aide d'alliances puissantes, nous ravir quelques-uns de nos plus beaux départements.

Enfin la monarchie danoise disparaît de la carte: ce qui n'est pas cédé à la Prusse est donné à la Suède. Ici ce n'est plus une nationalité blessée à mort qu'on achève, c'est un peuple plein de vie qu'on partage sans droit, un peuple qui, il y a dix ans, a donné, dans une lutte inégale et cependant soutenue avec succès, des preuves héroïques de son courage et de son ardent patriotisme, un peuple qui de tout temps a été libre, et dont la monarchie est une des plus anciennes de l'Europe. Et pourquoi? quel droit, quel grief à faire valoir contre lui? Aucun, sinon qu'il a été un de nos derniers alliés dans la lutte de 1814.

Mais en voilà assez sur une publication qui n'a d'intérêt que parce qu'elle est le produit d'une disposition d'esprit fâcheuse et trop fréquente à notre époque. Rien n'est plus facile que de s'enfermer dans son cabinet et d'y distribuer à son gré les peuples et les territoires. C'est une satisfaction que beaucoup de rêveurs se sont donnée, et malheureusement ils ont soulevé souvent des passions redoutables. En 1848, il y a eu des cartes slaves, des cartes allemandes, des cartes magyares; dans les cartes allemandes, on nous enlevait toujours la Lorraine et l'Alsace. Chez nous, on trouverait peut-être, en cherchant bien, quelque esprit chimérique qui nous dessinerait volontiers une Europe où la France serait prédominante: il n'aurait même pas besoin pour cela de beaucoup d'imagination, il lui suffirait de donner une nouvelle édition de la carte de 1811. Mais, dans la réalité, les choses ne sont pas si simples. L'histoire nous enseigne que, par une règle presque sans exception, tout changement territorial a été précédé d'une guerre longue et sanglante; quelquefois même les luttes les plus acharnées n'ont pas modifié l'état antérieur, et les adversaires épuisés en sont revenus à ce qu'on appelle en langage de chancellerie le *statu quo ante bellum*. La campagne de

Crimée, par exemple, n'a enlevé à la Rusise que quelques lieues carrées. Dans les rapports internationaux il faut choisir entre le respect des traités ou la guerre, la guerre avec tous les maux qu'elle entraîne, la guerre que terminent de nouveaux traités, dictés non par la justice, mais par la volonté et l'intérêt de celui qui reste le plus fort à la fin du combat. Qu'on nous permette donc de penser que c'est là une extrémité pleine de chances redoutables et qu'il faut affronter alors seulement que l'intérêt du pays ou l'honneur national sont réellement et gravement menacés.

FRANÇOIS DE BOURGOING.

---

## LETTRE DE TURIN

---

Monsieur le Rédacteur,

Il est trop tard pour vous parler de la loi de l'emprunt, de l'éclatante discussion dont elle a été l'objet et de l'attitude vraiment patriotique qu'y a prise la Savoie dans la personne de M. Costaz de Beauregard. Jamais ce noble chef des conservateurs ne s'était montré plus éloquent.

La pensée de la guerre était au fond de ce débat, et, à cet égard, la loi avait à la fois le caractère d'un bill d'indemnité et d'un vote de confiance. Des personnes bien informées affirment en effet que les trois cinquièmes des cinquante millions votés sont déjà dépensés dans les travaux militaires en voie d'exécution. M. de Cavour a assumé là une responsabilité terrible. Il marche sur le fil d'un rasoir; en soutenant la nationalité, pourra-t-il se défendre de la révolution dont il invoque l'appui et qui lui viendra plus en aide qu'il ne voudra peut-être? Pourra-t-il continuer son système dangereux, sans que, en fin de compte, ce jeu n'aboutisse à quelque résultat fatal à nos jeunes libertés? L'hégémonie italienne, qui fascine certains esprits, cache dans son sein des dangers immenses pour l'avenir de ce pays. Il n'y avait qu'un seul moyen pour le Piémont d'arborer avec autorité la bannière italienne et de se mettre, avec pleine assurance de succès, à la tête du mouvement national: c'était de rendre ses nouvelles institutions fortes à l'intérieur et respectables au dehors. A-t-on rien fait de ce qu'il fallait pour cela? Donc on ne peut se dissimuler que, dans la crise où nous sommes, ces institutions n'inspirent de sérieuses alarmes.

Il est dans le cœur de nos religieuses populations un désir que les préoccupations présentes aient bien loin de l'affaiblir: c'est celui d'un rapprochement avec le saint-siège. La rupture avec Rome est, pour nous, une cause permanente de tristesse. Notre vœu le plus cher serait pour une prompte

réconciliation. Malheureusement on est obligé de reconnaître que l'obstacle qui s'y oppose ne vient pas uniquement des hommes qui nous gouvernent. L'influence de l'Autriche est pour beaucoup dans les difficultés que rencontre le rétablissement de nos relations avec le chef de l'Église. L'Autriche craint la reprise de nos bons rapports, et elle use de toute l'influence que lui donne à Rome son dernier concordat pour entretenir la fatale rupture qui existe entre les deux gouvernements. C'est à son influence que l'on attribue généralement l'échec que vient d'essayer le cabinet de Turin dans la tentative faite pour pourvoir à un siège épiscopal important et où il a vu ses propositions deux fois rejetées. Il est pénible pour nous de voir que la politique humaine empêche la réalisation d'actes d'un ordre bien supérieur et de nature à remédier à des maux dont l'origine n'est pas dans la constitution et l'ordre de choses, objets de tant de haines. L'influence hostile de l'Autriche dans nos embarras religieux est donc, pour nous catholiques, un grief qui s'ajoute à nos griefs politiques et nationaux. Aussi souffrons-nous dans notre double sentiment de fils de l'Église et d'enfants du Piémont quand nous voyons certains journaux religieux se faire les champions de l'Autriche, et applaudir aveuglément à tout ce qu'elle fait. Certes, c'est mal servir la religion et l'Église en ce pays que de prôner sans cesse un gouvernement qui emploie toute son influence à envenimer un mal dont les vrais catholiques gémissent.

Permettez-moi, à l'occasion de ces divisions avec le saint-siège, de relever une inexactitude de la brochure *Napoléon III et l'Italie*. Il y est dit que ce qui a aigri les rapports entre le gouvernement romain et le gouvernement piémontais, ce sont les débats sur le *mariage civil* et la *suppression des fêtes*. Cela est inexact, au moins pour ce dernier point. Si la conscience catholique s'est révoltée chez nous à la proposition d'une loi qui matérialise le mariage, il n'est pas vrai que les Chambres aient été saisies d'un projet de loi sur la suppression des fêtes. Ceci a été l'objet d'une négociation directe entre notre gouvernement et la cour de Rome, et cette négociation, non-seulement n'a rencontré aucune difficulté auprès du Pape, mais l'a trouvé au contraire dans les dispositions de la plus bienveillante paternité. Je tenais à rectifier ce fait : nous avons trop de torts envers le saint-siège pour permettre qu'on nous en prête sans fondement. Et puis il nous est doux de signaler, en même temps que l'affectueuse condescendance de la cour de Rome, la respectueuse soumission de la nôtre en ce cas particulier.

Je termine par une nouvelle qui a son importance.

Le cabinet de Vienne vient de répondre aux réclamations que lui avait adressées M. de Cavour au sujet de la dernière convention commerciale conclue tout récemment avec cette puissance et le duc de Modène. Le traité de commerce de 1851 entre l'Autriche et la Sardaigne portant que les parties contractantes s'accorderaient mutuellement les faveurs concédées dans l'avenir aux nations les plus favorisées, notre gouvernement s'est cru ainsi autorisé à réclamer, aux termes du traité susdit, *immédiatement et gratuitement* les faveurs qui venaient d'être accordées au duché de Modène. La note de M. de Cavour n'a pas reçu de réponse *directe*; mais le cabinet de Vienne y a fait droit indirectement en *révoquant la dernière convention*

*avec Modène purement et simplement.* Ce procédé fait ici une certaine impression, et l'on se rappelle qu'en 1848 les hostilités ne commencèrent qu'après des démêlés commerciaux au sujet du transit des sels et du droit exorbitant qui frappait nos vins à leur entrée en Lombardie. Les événements, en 1859, devraient-ils suivre la même voie ?

*Pour extrait, P. DOUHAIRE.*

# CHRONIQUE DU MOIS

---

X... 18 février 1850.

*Au Secrétaire de la rédaction.*

Je ne doute pas, monsieur, que vous n'offriez à vos lecteurs, dans votre prochain numéro, un travail important sur la *question italienne*, travail émané d'une plume plus autorisée que celle d'un obscur et ignorant observateur. Je suis donc très-résolu à ne point l'approfondir en vous écrivant; je veux seulement, à propos et à l'entour de cette question, noter quelques-unes des phases que l'opinion a depuis un mois traversées en France et en Europe.

L'*Opinion* est décidément une souveraine et la première puissance de l'Europe; chacun fait appel à cette majesté invisible. Dans son discours aux députés, M. de Morny en a parlé en termes magnifiques; notez bien qu'il ne parlait pas à ces messieurs de leur opinion, mais de l'Opinion, de cette force secrète et irrésistible, de cet orchestre dont nous sommes tous les musiciens, de cette colonne de lumière et de ténèbres qui marche devant les sociétés modernes, et se compose de toutes les étincelles et de tous les souffles qui sortent du cerveau et des lèvres des hommes. Il y a un mois, l'Opinion avait la fièvre, elle entrevoyait des fantômes, elle était agitée et nerveuse; on le sentait en tâtant ce pouls irrégulier, avec ses battements de hausse et de baisse, qu'on nomme la Bourse. Depuis lors, le calme et le jour se sont faits. Moins ignorante, l'Opinion est plus tranquille; elle n'est peut-être pas plus rassurée, mais elle est plus affermie.

C'est du Nord, en premier lieu, que nous est venue la lumière. Le discours de la reine d'Angleterre et les débats du parlement anglais ont été aussi nets qu'on pouvait le souhaiter. Sans approuver à beaucoup près tout ce qui s'est dit dans les deux Chambres, qu'il me soit permis d'admirer du moins ce qui s'y est fait, je veux parler du noble et régulier emploi des institutions parlementaires auquel ces débats ont donné lieu. Tous les hommes politiques se sont effacés devant les chefs reconnus des partis, tous les partis se sont oubliés devant un grand intérêt national, et, de même qu'à la veille d'une journée décisive un conseil de guerre réunit seulement les généraux en chef pendant que l'armée confiante attend le mot d'ordre, les premiers ministres et les premiers orateurs ont seuls tenu, devant leurs collègues, un grand conseil de paix. La paix et la guerre semblent des questions suprêmes qu'il convient de réserver au seul pouvoir souverain, et pourtant quel profit de les livrer à la libre discussion d'assemblées régulières, lorsque dans ces assemblées la liberté est gouvernée par le bon sens et par l'honneur! La présence des ministres au sein des Chambres, leur responsabilité, sont de merveilleux instruments. Ils sont à la fois obligés de tout dire, parce que la discussion scrutera jusqu'au fond leur pensée, et libres de le faire, parce qu'aucune de leurs paroles ne lie absolument le pouvoir souverain, en sorte que, s'ils ont

méconnu ou la volonté de la couronne ou les désirs de l'opinion, leur retraite met aussitôt d'accord leur honneur, les vœux du pays et les desseins du trône. Cette fois le ministère avait le rare avantage de trouver tous les partis groupés autour de sa politique pacifique.

En Allemagne, le même désir universel de la paix s'est produit à Berlin, à Wiesbaden, à Munich, et des mesures mêmes ont été prises pour empêcher l'exportation des chevaux, qui pouvait favoriser les armements de l'Autriche ou du Piémont. Mêmes dispositions en Russie, et l'on assure qu'un diplomate russe a dit que de Pétersbourg à Lisbonne on ne rencontrerait pas trois hommes voulant la guerre. Il est vrai que, si ces trois hommes étaient assis sur trois trônes, cela donnerait à penser. Mais aucune parole tombée de ces hauteurs ne légitime cette crainte. A Vienne, les communications semi-officielles faites aux journaux sont calmes et conciliantes. A Paris, le discours prononcé par l'Empereur, à l'ouverture des Chambres, est plein de paroles de paix; si, en France, on ne l'a pas trouvé entièrement rassurant, malgré la commentaire de M. de Morny, du moins, à l'étranger, on l'a interprété dans le sens le plus pacifique. Ce discours, qu'on me dispensera d'analyser, se résume en ceci : La guerre est possible, mais la paix est probable.

De nouveaux écrits, sortis du volcan aux brochures, ont contribué à maintenir les esprits dans le trouble. Il y a un mois, on niait qu'il y eût une question italienne, on s'aperçoit qu'il y en a vingt. Par malheur, il y a aussi vingt solutions: il vaudrait mieux qu'il n'y en eût qu'une. L'auteur de la brochure *Napoléon III et l'Italie*, faite avec tant d'art, suppose que l'Autriche, grâce au chloroforme de la diplomatie, se laissera extirper une province, et que la division, ce mal italien, va subitement faire place à une fédération pacifique; d'un seul coup de baguette, là où, avec bien de la peine, la force fait l'union, grâce aux bons conseils des diplomates, l'union fera la force. Guerre! s'écrie M. de Girardin; puis il démontre que le seul expédient pour arriver à la paix universelle, c'est la guerre universelle. Un troisième propose d'exproprier l'Autriche comme le conseil municipal de Paris exproprié une maison, à l'amiable. Mais l'immense majorité des lecteurs et des écrivains, peu confiants dans ces recettes, réclame, attend, espère la paix.

Il est vrai, au delà des Alpes, les députés piémontais ont sonné en faveur de la guerre un certain nombre de fanfares. Le président du conseil a très-confusément cherché à distinguer entre une guerre *offensive* et une guerre *défensive*, sans réussir à rien démontrer, si ce n'est sa pensée belliqueuse.

Qui n'admirerait et ne louerait M. de Cavour pour l'habileté avec laquelle il a rehaussé son pays et lui a donné place dans les conseils et dans les victoires de l'Europe! Mais comment oublier ses fautes? Tantôt il méconnaît cette maxime : ce qui distingue un conservateur d'un absolutiste, c'est l'amour de la liberté; ce qui distingue un libéral d'un révolutionnaire, c'est l'amour de la religion. Brouillant la liberté avec la religion, il a fait les affaires de la révolution. Tantôt (le *Times* lui adresse justement ce reproche), il oublie que son pays, grandissant par les arts de la paix, serait l'exemple et l'espoir de l'Italie, au lieu de provoquer au progrès, il provoque à la guerre, qui fait du Piémont l'inquiétude de l'Europe, l'espoir de la révolution; il pousse à des armements hors de proportion avec les ressources de son bud-

get ; il s'ôte ainsi tout moyen de reculer, ou même de s'arrêter. Mais quoi ! le Piémont, à lui seul, peut-il faire la guerre ? On emprunte des écus, mais on n'emprunte pas des armées, et les fusils qu'on achète ne se transforment pas en soldats.

Ce symptôme belliqueux ne suffit donc pas ; la guerre paraît au moins ajournée ; toutefois ce provisoire est difficile, l'industrie a de la peine à prendre pour elle le conseil qui a été donné au sénat de *reprenre avec calme ses travaux habituels*. Mais la diplomatie ne restera pas inactive. Lord Malmesbury a laissé pressentir et le *Moniteur* du 16 février annonce que les *Conférences* seront reprises à l'occasion des affaires d'Orient ; on ne manquera pas d'y parler, au moins par manière de conversation, des affaires d'Italie. Espérons que par les efforts des souverains et des diplomates, soutenus par l'opinion universelle, la guerre pourra être évitée, dût la conférence durer aussi longtemps que le congrès de Munster, qui, je crois, se prolongea pendant cinq ans.

Le dirai-je franchement ? Ma confiance dans les négociations diplomatiques faiblit sur une seule question. Je me demande avec une certaine inquiétude quel est le point précis sur lequel les puissances peuvent se mettre d'accord en Italie. Ce ne sera pas Milan, puisque la reine d'Angleterre professe pour les traités de 1815 un respect très-juste, qui ne saurait pourtant être partagé au même degré par la France, par l'Empire, par l'Italie. Ce ne sera pas Naples, puisque l'on convient que le roi est maître chez lui ; on ne lui rend pas d'ambassadeurs, mais on ne lui envoie pas non plus de baïonnettes. Ce pourra donc bien être Rome.

C'est ici que je me défie profondément de la conduite de l'Angleterre. J'admire ses institutions, mais je suspecte sa politique étrangère. L'insistance obstinée avec laquelle tous ses orateurs ont montré du doigt, comme le siège de tout mal, l'Italie *centrale*, la froideur égoïste avec laquelle ils ont subitement tendu la main à l'Autriche, eux, les fauteurs connus de l'agitation italienne, dénotent des pensées injustes, haineuses et perfides.

L'Angleterre semble vouloir beaucoup de bien au peuple romain : elle veut très-peu de bien assurément au pape. Elle s'abstient, dit-elle, d'intervenir parce qu'elle est protestante ; oui, mais elle ne s'abstient pas de conseiller aux puissances catholiques de ne plus intervenir. Elle déplore les maux produits par le mélange des pouvoirs spirituels et temporels, mais elle ne promet pas, si le pape déposait le pouvoir temporel, de conseiller à la reine de déposer le pouvoir spirituel. Elle vient d'aider à protéger le sultan, et elle attaque le pape, le plus ancien, le plus légitime, le plus italien, le plus éminent des rois de la péninsule. En quel lieu du monde le droit de la souveraineté est-il plus incontestable, en quel lieu l'idée de la nationalité est-elle mieux satisfaite ? L'Angleterre oublie que nous n'avons pas rétabli le pape pour nous immiscer dans son gouvernement, mais pour couvrir de nos poitrines l'auguste père de notre foi. Elle exagère l'irrégularité d'une occupation qui semblait, avant les émotions dernières, au moment de toucher sans péril à son terme naturel, grâce aux mesures prises et aux réformes accomplies par un gouvernement dont on tait les progrès et dont on enfle les défauts. Au fond, il serait très-agréable aux Anglais que le pape fût un laïque, de même que certaines gens aimeraient mieux la messe si elle n'était pas dite par un prêtre. Mais le pape est un

prêtre, il a besoin de prêtres pour gouverner l'Église ; c'est parce qu'il est le pape qu'on le critique et que son petit gouvernement, qu'on abandonnerait à son sort, s'il était celui du duc de Hesse ou du roi de Portugal, sert comme de cible aux coups des passions universelles. Tous ces embarras, c'est le pontife qui les impose au souverain, à cause de nos âmes, en sorte qu'on peut dire aussi du vicaire de Jésus-Christ : c'est pour nous qu'il est chargé, qu'il est blessé, *vulneratus est propter scelera nostra*. L'Angleterre aura beau faire, la France catholique ne sera pas dupe de ses insinuations. Elle maintiendra la sécurité du père commun des fidèles, jusqu'au moment si désirable et prochain, nous le croyons, où cette sécurité ne sera plus menacée, et où les réformes intérieures pourront librement s'accomplir.

Laissons les diplomates tailler leurs plumes, pendant que les guerriers rengainent provisoirement leurs épées.

La conférence va s'occuper de la double élection du colonel Couza en Valachie et en Moldavie. N'est-ce pas un admirable spectacle que ce premier acte par lequel deux jeunes nations, à peine sorties de tutelle, oubliant leurs discordes, inaugurent leur émancipation, avec une entente, un secret, une unanimité si remarquables ! Pourquoi donc la double élection serait-elle annulée ? La lettre du traité de Paris ne l'exige pas, et son esprit est favorable à une interprétation conforme aux vœux des populations, défendues au sein du congrès par le comte Walevski et par le comte Orloff. Au reste, quand même l'une des élections serait cassée, un partisan des mêmes idées d'union serait élu, et la démonstration faite ne serait pas oubliée par l'Europe.

MM. les ambassadeurs ne jugeront-ils pas à propos d'accorder quelques minutes à la situation assez comique des îles Ioniennes ? Il y a là 300,000 Grecs qui voudraient bien être des Grecs. Assurément, toute la génération née depuis 1815 est dans la naïve persuasion qu'ils le sont en effet. Erreur ! les traités ont placé les sept îles sous le *protectorat* de l'Angleterre. Elles préféreraient n'être plus protégées ; elles l'ont dit humblement et, grâce à une indiscretion diplomatique, elles ont appris qu'on ne tenait pas beaucoup à Londres au rôle de protecteur. Par malheur, cette indiscretion n'était pas encore commise, lorsqu'un bateau à vapeur quittait Douvres, portant un des plus grands citoyens de la Grande-Bretagne, l'éloquent et honorable M. Gladstone, choisi comme helléniste en même temps que comme diplomate, chargé d'aller porter aux îles Ioniennes la paix et d'en rapporter l'obéissance. Ce grand homme est débarqué dans ce petit pays, comme Gulliver dans Lilliput. Il a visité les établissements, passé en revue l'armée, groupé autour de lui le sénat et les chambres ; le tout a été l'affaire de quelques jours et de quelques pas. Puis il a prêté l'oreille aux vœux de tout ce petit peuple, qui, d'une voix unanime, s'est écrié : « Honorable M. Gladstone, vous qui avez si bien traduit Homère du grec en anglais, veuillez donc nous traduire tous de l'anglais en grec. » Ils ajoutaient : « Ne nous objectez pas les traités ; car, en 1815, nous ne pouvions être réunis à la Grèce, par la bonne raison que la Grèce n'existait pas. Mais elle est reconstituée, on juge même généralement qu'on l'a faite trop petite et trop pauvre et qu'il conviendrait de l'agrandir. Voilà une belle occasion. Pour nous, pauvres moutons provisoirement placés dans une écurie de chevaux anglais pendant qu'on reconstruisait notre bergerie, nous demandons qu'on nous ramène à la bergerie. Soyez juste, nous ne sommes

pas de la même espèce, vous hennissez et nous bêlons, vous êtes Anglais, nous sommes Grecs ! »

A ce langage humble et touchant, le lord haut-commissaire oppose cette réponse de la reine Victoria :

« Victoria regina,

« S. M. a pris en gracieuse considération la prière qui lui a été adressée dans la pétition présentée par le parlement et le peuple ionien, pétition qui s'appuie sur les intérêts des îles elles-mêmes, sur ceux des États qui se trouvent dans leur voisinage et sur le maintien de la paix générale.

« Ayant égard à toutes ces considérations, S. M., investie comme elle l'est par le traité de Paris du protectorat exclusif de l'État ionien, et constituée le seul organe de cet État dans les conseils de l'Europe, ne peut ni consentir à abandonner les obligations qu'elle a acceptées, ni faire ni permettre un appel adressé à une autre puissance dans ce but.

« S. M. ne désire pas imposer de nouvelles chaînes à l'opinion ; mais elle veillera de toutes ses forces à ce que l'on remplisse le devoir sacré de l'obéissance aux lois.

« S. M. a adopté de son côté les mesures qui lui semblent les plus propres au bonheur du peuple ionien, et elle compte sur la coopération éclairée de leur parlement.

« V. R. »

Cette réponse peut se traduire ainsi : « J'ai ouï toutes vos prières, et je vous promets de n'en exaucer aucune. Je vous envoie d'ailleurs un présent tout neuf, un instrument constitutionnel perfectionné, avec un de mes premiers hommes d'État pour vous apprendre la manière de vous en servir. »

Ce langage, qui pourrait d'ailleurs être emprunté par l'Empereur d'Autriche à l'adresse de ses sujets Lombards, satisfera peu le parlement ionien. Mais que pourra-t-il faire ? Rien, si ce n'est ajouter aux litanies cette invocation nouvelle : « Contre nos protecteurs, protégez-nous, Seigneur ! » Puis, espérons-le, un jour viendra où l'Angleterre, avec son bon sens ordinaire, trouvera son intérêt en même temps que son honneur à laisser ces petits *États-Unis* suivre l'exemple des grands, et se détacher de la protection de cette mère patrie, qui n'est pour eux ni une mère ni une patrie. En attendant, il se joue à Corfou une petite comédie, qui n'est pas au bénéfice de la Grande-Bretagne ; l'Europe y assiste, la lorgnette à la main, avec un éclat de rire qu'on a ici le droit d'appeler homérique.

Je propose une solution.

Les îles Ioniennes, comme tous les peuples qui n'ont pas à se louer de l'Angleterre, ne se doutent pas qu'un esprit fort, et même très-fort, vient de révéler au monde le moyen de la contraindre à se renfermer dans ses limites naturelles. M. Prosper Enfantin a publié le mémoire, écrit par Saint-Simon en 1815 sur *la réorganisation de la société européenne par la théorie de la gravitation universelle* ; mémoire destiné au concours pour le prix de 25 millions, proposé sur ce sujet par une lettre à l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, comme le *moyen de forcer les Anglais à reconnaître l'indépendance des pavillons*. Je propose que ce prix soit rétabli.

Le mémoire de Saint-Simon est suivi, je me trompe, est précédé d'un vaste mémoire de *physiologie religieuse*, résumé mystérieux, mais soporifique, de la doctrine de M. Enfantin lui-même, exposée sur grand papier, en format de missel, et précédée d'une dédicace à Napoléon III. Vous devriez consacrer, monsieur, une étude demi-sérieuse à ce trop volumineux volume, rempli des plus prodigieuses absurdités que j'aie jamais lues, mêlées à quelques vues sensées. Dans une pièce bouffonne, Jupiter, descendu de l'Olympe sur la terre, joue à la bourse, et se fait appeler le *baron Ernest de Jupiter*. Ce pseudonyme pourrait convenir à M. Enfantin, ex-pontife retraité au conseil d'un chemin de fer. Le père, devenu ancêtre, radote un peu; mais, toujours jeune, il ne déteste pas le mot un peu cru, il parle du corps humain comme à l'amphithéâtre, en mettant la main sur la chair toute nue; il révolutionne la physiologie, il définit l'homme un être composé d'organes secondaires groupés autour du tube *sacré* de la digestion, terminé en haut par le cerveau et le cercelet unis ensemble, et en bas..., ma foi! devinez. Devinez aussi pourquoi ces découvertes se nomment : physiologie religieuse. *Physiologie!* qu'en pensent les savants? Mais *religion*, qui s'en douterait? Ainsi un autre sexagénaire donnait le doux nom d'*Amour* à un cours de physiologie conjugale; nous avions déjà l'Amour médecin, nous n'avions pas encore l'Amour docteur en médecine. Amour, religion! MM. Enfantin et Michelet sont-ils bien sûrs de connaître ce dont ils parlent? Dans nos familles chrétiennes, on aime, sans tant de stratégie du cœur, on prie, sans tant de fatigue d'esprit, on aime tout bonnement, on prie tout simplement. Ah! combien ces sentiments modestes sont plus vrais et plus poétiques que toute cette phraséologie lourde ou brillante, et que je plains M. Charles Duveyrier d'avoir dû se surchauffer le cerveau pour pénétrer cette indéchiffrable *Lettre sur l'Éternité*, où il lui est démontré que Saint-Simon vit dans Enfantin, qu'Enfantin est éternel, que Charles, mari de la veuve de Jules, n'est autre que Jules veuf de la femme de Charles, que Charles vivant est mort dans Jules, que Jules mort est vivant dans Charles. Voilà des mystères qu'on ne pénètre qu'à Charenton!

Mais sous ces choses ridicules il y a un côté sérieux; chrétiens, nous ne devons jamais négliger de démêler la parcelle de vérité enfouie dans toute erreur; les chercheurs sincères sont toujours respectables; ce qu'ils trouvent, en dehors de la vérité, ne peut être que mesquin, souvent bouffon; ce qu'ils cherchent, c'est elle, cette Vérité que nous possédons, et qu'il faut passionnément désirer de leur faire connaître. Il serait à propos de faire, dans cet esprit, la guerre aux erreurs de M. Enfantin. Cependant, aujourd'hui, en politique, aussi bien qu'en philosophie, restons-en provisoirement à la paix.

Agréez, etc.

Pour extrait : P. DOUHAIRE.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

# LE PIÉMONT JUGÉ PAR UN PIÉMONTAIS

---

*Lettres de Silvio Pellico*, traduites et précédées d'une introduction par M. ANTOINE DE LATOUR <sup>1</sup>.

Le 22 février 1822, celui qui a écrit ces lettres montait sur un échafaud, à Venise, pour entendre lire sa sentence de mort, puis la décision qui commuait la peine en quinze années de *carcere duro* au Spielberg.

J'ai connu Pellico, je l'ai interrogé sur les causes de sa condamnation. « Notre rêve, me dit-il, c'était de voir la Lombardie gouvernée par des hommes de sang italien et la domination sarde s'étendre jusqu'à l'Adige. Je n'avais pas le droit, moi, Piémontais, d'agir à Milan dans ce but; puisque je n'aimais pas la domination autrichienne, j'aurais dû quitter les pays gouvernés par l'Autriche. Mais n'est-on qu'une de ces deux choses : innocent ou digne de mort? innocent ou fait pour les galères? J'ose penser que, si on ne m'eût pas refusé un défenseur, si les temps surtout eussent été moins critiques, la peine aurait été autre. Mais nos juges étaient sous le coup de l'insurrection de Naples en 1820, et des événements de Piémont de 1821; ils nous croyaient des Marat; ils se trompaient, il n'y avait pas un jacobin parmi nous; je crois toutefois qu'ils eurent la volonté d'être justes. »

Ne sont-ce pas là de magnanimes paroles? Elles donnent la clef de toute la correspondance publiée par M. de Latour, depuis les lettres à Foscolo, en 1815, jusqu'à celles qui terminent le volume et qui datent de la fin de 1853 (Pellico est mort le 31 janvier 1854).

Cette correspondance fait comprendre à merveille les illusions de la jeunesse de Silvio. Elle explique, sans l'excuser assurément, la sentence du 22 février 1822. Elle atteste au plus haut point la sublimité d'une religion qui a pu faire pardonner le long supplice du Spielberg par celui qui l'a subi. Par-dessus tout elle donne une grande autorité, certes, à la sévérité du jugement porté sur les *Italianissimes* par l'un des plus purs et des plus illustres martyrs de la cause italienne. Ce qui

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> édition, 1857. — 2<sup>e</sup> édit., 1858. — Paris, Dentu, au Palais-Royal, et Douniol, rue de Tournon, 29.

se passe en ce moment n'est pas fait pour diminuer le poids de ce jugement.

Toutefois, pour se rendre un compte exact de la situation de l'Italie en 1820 (Pellico fut arrêté le 13 octobre de cette même année), il faut se reporter en arrière.

Avant la Révolution française, la domination de l'Autriche était accéptée à Milan et dans toute la Lombardie. Tous les Français qui ont visité l'Italie avant 1789 témoignent de la popularité du comte de Firmian, placé à la tête du gouvernement de l'Italie autrichienne de 1759 à 1782 : partout alors ce nom était cité avec vénération comme celui d'une seconde providence.

Mais déjà les idées françaises envahissaient Milan et Pavie, la ville aristocratique et la ville d'études de la Lombardie. Les esprits les plus actifs de ce beau pays, Beccaria, les trois Verri, l'abbé Paul Frisi, étaient d'enthousiastes admirateurs de d'Alembert, de Diderot, d'Helvétius, de d'Holbach, de Condorcet. Les armées du Directoire achevèrent, de l'autre côté des Alpes, la révolution commencée par les doctrines du dix-huitième siècle (si imprudemment patronnées à Vienne par le trop célèbre Kaunitz); elles créèrent la République cisalpine qui, en 1805, devint le royaume d'Italie.

C'était toujours, comme on le voit, la domination étrangère; mais les ambitions bourgeoises étaient satisfaites, et les Italiens, après tout, occupaient alors en Lombardie, si je ne me trompe, à peu près toutes les fonctions publiques. Je n'examine pas ce que la liberté et la dignité humaines y avaient gagné; la correspondance récemment publiée de Napoléon avec le prince Eugène en dit assez à cet égard.

Quelques hommes toutefois se tinrent à l'écart, Alexandre Verri, entre autres, et le comte Frédéric Confalonieri, qui déclina sans rudesse les avances du vice-roi d'Italie. A ceux qui lui auraient demandé ce qu'il avait fait sous la domination napoléonienne, Confalonieri aurait pu répondre comme la Fayette : « Je me suis tenu debout. »

A la chute de Napoléon, trois partis se dessinèrent : le parti français voulait que le prince Eugène devint roi; le parti de l'*Alta Casa* poussait à la restauration de la domination autrichienne; les jeunes gens rêvaient l'indépendance de l'Italie. Ceux-ci firent cause commune avec les amis de l'ancien régime contre le vice-roi, qui succomba. Mais cette victoire ne profita qu'à la maison d'Autriche, dont les troupes occupèrent Milan sans coup férir.

Confalonieri, député à Paris, où se trouvaient les chefs de la coalition européenne, ne rencontra parmi eux aucune sympathie pour une Lombardie indépendante sous un roi lombard élu par le pays. A peine toutefois la domination autrichienne fut-elle rétablie à Milan, qu'elle eut

tout naturellement contre elle et le parti français et le parti italien. C'est alors que commença une opposition sans cesse attisée depuis par les événements du dehors, par le mouvement de Naples en 1820, par celui de Turin en 1821, par la révolution d'Espagne l'année d'après, puis par les journées de juillet 1830 et par l'insurrection de la Romagne en 1831, plus tard enfin par le tremblement de terre européen de 1848.

Mais nous n'en sommes qu'à 1814. A cette date, Confalonieri et son ami le comte Porro étaient les chefs de l'opposition lombarde. Pour miner plus sûrement la domination autrichienne, ils se mirent à la tête de l'industrie et de la littérature de leur pays. C'est à leur initiative que Milan dut l'éclairage au gaz, et la Lombardie les premiers essais de navigation à la vapeur. Ils fondèrent pour le peuple des écoles d'enseignement mutuel. Ils protégèrent les arts. Ils ouvrirent une souscription pour la publication d'une histoire nationale, confiée à la plume peu impartiale de Botta, le célèbre historien de la guerre d'Amérique. Ils tentèrent de s'emparer du théâtre. Ils fondèrent un journal, *il Conciliatore*, plus politique au fond que littéraire, journal qui avait pour collaborateurs Rasori, naguère poursuivi pour conspiration contre l'Autriche, et Sismondi de Genève. Pellico, précepteur des enfants du comte Porro, fut le secrétaire de la rédaction de cette feuille, qui ne tarda point à succomber sous les étreintes de la censure autrichienne.

Fondé en 1818, le *Conciliateur* cessa de paraître en 1820. L'insurrection de Naples éclata dans l'été de cette année. Au mois d'octobre, Pellico et Confalonieri étaient en prison, et Porro n'échappait à la captivité que par la fuite.

On sait le reste. Qui n'a lu, en effet, dans l'exquise traduction de M. de Latour, *Le mie Prigioni* de Pellico, avec les notes de Maroncelli? Aucun livre certes ne pouvait faire plus de mal à l'Autriche. Telle n'était point l'intention de l'auteur; sa correspondance ne permet pas le moindre doute à cet égard. Mais l'impression produite par cet acte d'accusation involontaire n'en a été que plus universelle et plus profonde. Savez-vous, demande à bon droit M. de Latour, savez-vous beaucoup d'invectives qui parlent plus haut que cette modération chrétienne?

*Le mie Prigioni* parurent au mois de novembre 1832. La scission des *Italianissimi* avec Pellico fut immédiate. Le succès du livre fut grand, mais tous les *Carbonari* protestèrent. Dans celui que, la veille encore, ils glorifiaient comme un modèle, ils s'indignèrent de découvrir un dévot. A les entendre, sa résignation faisait mal au cœur. Pour l'en punir, ils sifflèrent désormais ses pièces. Les plus indulgents le traitèrent comme un homme dont les facultés étaient affaiblies par ce

qu'il avait souffert. Dans le même temps, les fanatiques du *statu quo* imprimaient de leur côté que Pellico n'était qu'un jacobin masqué et que les Autrichiens auraient mieux fait de le pendre. Rien de tout cela ne troublait l'inaltérable sérénité de cette âme d'élite. Il écoutait tranquillement le bien et le mal, beaucoup plus froidement certes que s'i se fût agi d'un autre, heureux de voir qu'en dépit des passions contraires son livre inclinait bien des cœurs généreux vers la foi catholique devenue la reine de ses pensées.

Tel était Pellico à son retour du Spielberg : catholique avant tout, dans toute l'étendue du terme. Patriote assurément, plein d'amour, non pour le Piémont seulement, mais pour l'Italie, par un sentiment plus vif que juste au fond de la communauté d'origine, de langue, de littérature, de religion, de gloire, de revers, d'espérances; patriote encore une fois, mais ne reconnaissant point du tout pour tels les ennemis du Saint-Siège dans la catholique Italie. Libéral, dévoué de cœur à toutes les aspirations généreuses; libéral, mais antirévolutionnaire; incapable de servilité, mais profondément frappé de la nécessité du pouvoir, et sans parti pris pour telle ou telle forme politique. « Toutes les formes de gouvernement, écrivait-il en 1856, ont leur côté faible : dans toutes, l'honnêteté peut trouver place, comme dans toutes l'hypocrisie, l'intrigue, la corruption. »

Cependant, l'idée italienne (comme on dit aujourd'hui) faisait son chemin dans les esprits cultivés :

A Turin, elle était sur le trône dans la personne de Charles-Albert, le régent de la sédition de 1821. Dieu seul assurément pourrait dire au juste ce qui se passait alors dans cette âme douée tout à la fois d'une mobilité singulière et d'une puissance de dissimulation peu commune. Mais, enfin, le fait seul du règne de Charles-Albert, d'un prince qui avait accepté, ne fût-ce qu'un seul jour, le rôle de portedrapeau de la Révolution, était un immense-encouragement à toutes les espérances de la *Jeune Italie*. N'avait-elle pas quelques raisons de croire que les idées qui l'avaient séduit et entraîné en 1821 pourraient avoir prise encore sur son esprit en des conjonctures données ? Il est sûr qu'il n'était nullement Autrichien : M. de Metternich lui demanda vainement d'interdire la publication des *Prisons de Pellico*, et, comme l'a dit ici même, avant nous, un de nos plus aimés collaborateurs<sup>1</sup>, les écrits de Balbo et de Gioberti circulèrent toujours librement dans son palais même.

Ces écrits enflammèrent au loin les cœurs généreux et les esprits

<sup>1</sup> M. Léopold de Gaillard, dans un article des plus remarquables sur le comte César Balbo. (*Correspondant*, t. XLV.)

plus amis de l'idéal que des réalités politiques. *Le mie Prigioni* avaient donné des ailes à l'idée italienne en soulevant toutes les âmes d'horreur contre l'Autriche. Le *Primato* de Gioberti, dédié au martyr du Spielberg, placé ainsi publiquement sous le patronage d'un nom politiquement inoffensif, d'un nom universellement sympathique (tout répudié qu'il fût des séides des sociétés secrètes), le *Primato*, dis-je, s'était rapidement répandu d'un bout de la Péninsule à l'autre, et cette « rêverie excessive d'une imagination isolée dans l'exil <sup>1</sup>, » exaltait au delà de toutes limites la confiance des Italiens en leur impérissable supériorité sur tous les peuples. Un livre plus pratique en apparence, *Le Speranze* de Balbo, œuvre d'une âme toute chevaleresque et d'un esprit élevé, qui avait effleuré le monde des affaires, mais qui en avait rapporté des aspirations plus ardentes que solides, fut accepté au premier moment comme le vrai manifeste politique de l'Italie libérale, et vint donner une consistance tout à fait spécieuse à la pensée d'une future confédération des États italiens affranchis de la suprématie de l'Autriche. On était en 1844.

C'était alors comme aujourd'hui, l'Europe semblait calme et à jamais guérie de la fièvre révolutionnaire. Mazzini, comme aujourd'hui, faisait le mort; comme aujourd'hui, les sociétés secrètes attendaient l'heure propice dans un formidable silence. Une grande et décisive expérience allait se faire sur la question de savoir si l'Italie était mûre pour l'indépendance, mûre pour l'autonomie, mûre pour la vie politique.

Le 10 juin 1846, Pie IX était appelé à la chaire de Saint-Pierre, et, peu de semaines après, il proclamait l'amnistie la plus spontanée, la plus large, la plus généreuse dont aucun temps ait gardé la mémoire.

Certes, on pouvait tout attendre, pour le bien, du nouveau pape. Tout le monde rendait hommage à l'élévation de ses sentiments, à la générosité de son cœur. Tout le monde savait qu'il était d'une famille libérale, et, de plus, personnellement, sans aucun faible pour l'Autriche. Si jamais pape sembla donné à l'Italie par la Providence, assurément ce fut Pie IX.

Sans doute, la politique inaugurée dans Rome par son avènement éveillait des appréhensions autour de lui. Sans doute, il y avait des hommes qui se souvenaient tout haut de Louis XVI, qui rappelaient sa bonté si vraie, son amour si profond de son peuple, son titre de *Restaurateur de la liberté française*, décerné par l'enthousiasme de l'Assemblée constituante et qui n'avait point préservé le juste de l'échafaud. Et, disons-le, ceux qui évoquaient ces souvenirs, ce n'étaient pas seulement les hommes du passé. Non. C'étaient aussi les

<sup>1</sup> M. Léopold de Gaillard, article cité.

hommes du présent, les chefs de la politique conservatrice s'expliquant à la tribune d'un pays libre, à la tribune française. Mais ces alarmes n'enchaînaient en rien la bienfaisante omnipotence de Pie IX.

Si donc les espérances des vrais amis de l'Italie et de la liberté ont été si promptement, si cruellement, si irremédiablement déçues, si les craintes des hommes du *statu quo* ont été sitôt et si lamentablement justifiées, à qui la faute ? Ah ! elle est toute à ceux qui ont commencé par baiser les pieds de Pie IX et par communier de sa main, pour finir par la proclamation de la république romaine. Elle est à ceux qui, au lieu de s'unir aux membres libéraux du Sacré Collège et à l'illustre Rosmini, ont tendu la main à Mazzini et à ses sicaires. Elle est à ceux qui ont assassiné Rossi, le ministre laïque et libéral de Pie IX, précisément parce qu'il était libéral et parce qu'il était laïque, et qu'à ce double titre sa seule présence enlevait d'un coup à la Révolution tous ses prétextes. Allez, allez, messieurs, vous êtes jugés. Nous vous avons vus à l'œuvre en 1848, nous savons qui vous êtes. Vous n'êtes point l'Italie, vous n'êtes point la liberté ; vous êtes l'assassinat. Ce mot dit tout.

N'anticipons point toutefois. Le 30 août 1846, Pellico écrivait ceci : « Tous s'accordent à dire que Pie IX est le pontife qu'il fallait à notre époque. Prions pour lui, car il a besoin d'une aide signalée pour surmonter tant de difficultés politiques, religieuses et administratives. L'entreprise est ardue ; mais un pontificat qui commence si heureusement donne beaucoup à espérer à tout l'univers catholique. » Et il ajoutait : « Les huit mois que j'ai passés à Rome (sous Grégoire XVI, 1845-1846) ont été féconds en impressions délicieuses. *On ne peut assez dire combien cette vénérable cité mérite d'être visitée, et autrement qu'en passant.* Oh ! combien le beau et le bon y abondent, bien que certains hommes parlent et écrivent sur Rome avec des préventions hostiles et se flattent ainsi d'amoindrir son autorité ! »

Cependant un nuage se montrait à l'horizon. Les *Sept Trompettes* de Gioberti<sup>1</sup> sonnaient une charge à outrance contre les Jésuites. On reprenait, à quatre-vingts ans de distance, le plan de campagne du dix-huitième siècle, alors que madame de Pompadour donnait la main aux Jansénistes, et les Jansénistes à Voltaire, pour balayer de la catholicité les principaux instituteurs de la jeunesse catholique dans toute l'Europe, convaincus, disait-on, d'enseigner *persévéramment* l'impudicité, l'idolâtrie, le régicide, le parricide, et de favoriser le déisme (*sic*).

Pellico, à qui le *Primato* avait été dédié, était vivement attaqué dans le *Gesuita moderno*. Pourquoi cela ? Il faut le dire.

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'on désignait les sept volumes de son *Gesuita moderno*.

A son retour en Piémont, en 1850, Pellico trouva, parmi les amis de son frère Francesco, depuis jésuite, un jeune prêtre, une intelligence de feu, Vincenzo Gioberti. Ils se lièrent ensemble. Gioberti était ardemment libéral et pensait tout haut en toute rencontre. Pellico lui recommandait la prudence ; mais il parla en vain. Les temps étaient critiques ; Gioberti fut soupçonné, arrêté, exilé. Cela se passait en 1833. Ils étaient demeurés sans relations aucunes de part et d'autre, lorsqu'en 1842, si je ne me trompe, parut *il Primato degl' Italiani*, avec une chaleureuse dédicace à l'auteur des *Prisons*. Alors, pour la première fois, Pellico écrivit à Gioberti, pour lui exprimer, d'une part, sa reconnaissance, de l'autre, son regret de ce que Silvio trouvait d'excessif dans les éloges que lui décernait son ami. Gioberti, qui avait son plan bien arrêté dès lors, répondit par quelques lignes affectueuses, mais dans les termes les plus généraux. Pellico répliqua, en lui donnant le conseil de se modérer encore davantage, de ne s'emporter, par exemple, ni contre Rosmini, ni contre les Rosminiens, ni contre personne. Ce conseil ne faisait point le compte de Gioberti ; il laissa la seconde lettre de Pellico sans réponse.

En 1845 parut le livre *Del Buono*. Gioberti avait mis à ce nouvel ouvrage une préface étincelante, mais bouillante de colère contre ses détracteurs (qu'il évitait de nommer). Dans cette préface, Pellico était chaudement défendu contre les *Italianissimes*, qui ne voulaient plus voir en lui qu'un crétin bigot. Silvio remercia de nouveau son ami, en se plaignant doucement toutefois d'être trop vivement vengé : « Je suis content, écrivait-il, de ceux qui m'aiment et me supportent, et je ne me tourmente pas si quelques autres me dénigrent. »

Cette même année, Balbo publiait à Paris *Le Speranze d'Italia*, et Pellico applaudissait de toute son âme. « Le livre de Balbo, disait-il, m'a grandement satisfait, précisément parce qu'il y a là de la modération. Dans une question si haute, il faut examiner de sang-froid ; il faut en venir à cette conclusion, la seule qui soit juste : Soyez hommes de bien, et ne vous repaissez pas de fausses espérances. »

On le voit, le dissentiment se dessinait dès lors entre les exaltés et les modérés. La rupture éclata en 1845, quand Gioberti démasqua ses batteries et, sous le titre d'*Avvertenza* et de *Prolegomeni*, mit en tête d'une nouvelle édition du *Primato* un écrit fulminant contre les Jésuites. Pellico, nous l'avons dit, avait un frère au sein de cet ordre. La nouvelle édition du *Primato* restait dédiée à Silvio, et l'on pouvait en induire que celui-ci n'improuvait point la violente invective qui s'y trouvait contre les fils de saint Ignace. Il crut devoir décliner cette solidarité, et, sans rien dire de blessant pour Gioberti, il publia sur-le-champ, à Paris et à Rome, une courte protestation. Puis il crut devoir s'en expliquer avec Gioberti lui-même, et il le fit en ces termes :

A VINCENZO GIOBERTI.

Turin, 8 juillet 1845.

« Cher Gioberti,

« J'ai cru de mon devoir de déclarer que je ne partage pas tes opinions sur les Jésuites, et j'ai fait cette déclaration spontanément, sans prendre conseil des Jésuites ni de personne. Je ne pouvais, sans faiblesse, laisser supposer que je refusais mon estime à une Compagnie à laquelle appartiennent tant d'hommes sages et mon propre frère.

« Maintenant je viens à toi pour ajouter, avec toute la douleur de l'amitié, que tu as grandement scandalisé, non le vulgaire servile, mais les âmes qui pensent. Tu recevras les applaudissements de gens qui applaudissent volontiers : ce sont applaudissements qui égarent. Le mérite de l'éloquence ne peut rendre digne de louange une pareille philippique contre un ordre religieux. Lorsque, par un emportement de passion, quelqu'un se laisse aller dans ses paroles ou dans ses écrits à des conséquences exagérées, cette prétendue rigueur de logique n'est, tu le sais, qu'une vaine illusion.

« Que font les raisonneurs incrédules ? Ils crient contre le Christianisme comme tu cries contre les Jésuites ; c'est-à-dire qu'ils soutiennent, avec une hardie et spécieuse dialectique, que la religion chrétienne est malfaisante, qu'elle tend à rapetisser les intelligences, à étouffer les sentiments généreux, à rendre les hommes timides, faux, délateurs, lourds d'esprit. Que font les raisonneurs des sectes hérétiques ? Ils crient contre le Catholicisme ; ils soutiennent, avec mille arguments passionnés, que cette Église est malfaisante, qu'elle tend à rapetisser les intelligences, à étouffer les sentiments généreux, à rendre les hommes timides, faux, délateurs, lourds d'esprit, etc.

« Et ensuite ? Ensuite on sent que ce ne sont là que d'éloquentes invectives, et l'homme qui réfléchit secoue la tête en disant : — « Abus de talent ! »

« Mais tu me demanderas : « Y a-t-il ou n'y a-t-il pas des fauteurs d'ignorance ? »

« Et moi, je te réponds qu'il y en a, mais qu'ils ne forment pas un Ordre et ne reçoivent pas l'impulsion de tel Ordre plutôt que de tel autre. Il y en a, et c'est inévitable, et il n'est pas besoin de les chercher avec la loupe de l'exagération. Ils se trouvent un peu partout, en tout temps, parmi les laïques comme dans le clergé. Il y en a de bonne foi, et, en tout cas, il n'est pas bien de les charger d'injures : un génie puissant qui éclate contre eux en paroles sans fin commet un acte de faiblesse. Vouloir ensuite les grouper autour d'une idée qu'on appelle *le jésuitisme*, m'a toujours paru, dès ma jeunesse, et me semble encore aujourd'hui, une création chimérique, un fantôme substitué à la vérité, une déduction malheureuse de certains esprits, qui se laissent effrayer par des mots, par des mots qu'il faudrait écouter avec une tranquillité supérieure, sans jamais s'en faire l'écho.

« Il est des chimères et des irritations qu'on amplifie à plaisir, et c'est un malheur de voir souvent, même des intelligences clairvoyantes, s'en laisser

préoccuper. Cela ne sert qu'à réjouir les méchants et à contrister les gens de bien.

« Voilà le sentiment de quelqu'un qui n'est nullement poussé par des congrégations, de quelqu'un qui te loue et qui te blâme avec sincérité. J'admire ton éloquence, mais je fais des vœux pour qu'elle s'unisse à plus de justice et de charité. »

Dans sa pensée, Pellico restait l'ami de Gioberti, tout en se séparant ainsi de lui sur un point qui avait sa gravité. Sa protestation même proclamait cette amitié et reconnaissait en propres mots qu'en faisant des Jésuites un portrait odieux l'auteur des *Prolegomeni* avait cru les peindre avec vérité. « Gioberti, écrivait Silvio à cette époque, est un homme de premier mouvement, mais un homme sincère ; quelque jour il reconnaîtra son tort. Prions pour lui et pour tous les esprits prompts à l'emportement comme le sien. »

Mais Gioberti comprenait les choses autrement. A ses yeux, le plus grand de tous les obstacles à l'accomplissement de ses idées, c'étaient les Jésuites. En refusant de lui servir de chaperon contre eux, Pellico était devenu lui-même un obstacle, qu'il fallait abattre. Le *Gesuita moderno* parut en 1847, et Silvio y fut attaqué violemment sans que cette âme sereine en fût troublée. « Gioberti, dit-il alors doucement, Gioberti me prodigue l'éloge et le blâme à sa manière. J'ignore si quelqu'un répondra ; mais ce ne sera pas moi, qui n'ai jamais répondu aux injures, soit directes, soit indirectes. *Lorsqu'un livre porte l'empreinte de la satire et de la caricature, l'effet en est vulgaire et passager* ; le règne du livre violent n'est jamais long. »

S'est-il trompé ? Qui parle aujourd'hui du *Gesuita moderno* ? Au fond, que pouvait prouver un pareil livre ? « Avec une passion semblable, s'écriait Pellico, on peut faire un horrible tableau de toute société humaine. » — « Comment, ajoutait-il, ne se souvient-on jamais qu'un catholique ne peut logiquement réprover ce que l'Église approuve ? Un ordre religieux qui subsiste sous la protection des Papes ne peut être, par aucun de nous, proclamé une chose malfaisante. Cela répugne au respect que nous devons à Rome et à ses décrets pour le gouvernement de l'Église. Il n'est jamais permis de maudire tout un institut religieux ni même une réunion quelconque d'hommes remarquables. »

S'expliquant sur Rome elle-même, après un séjour de huit mois, dans les derniers jours de Grégoire XVI, Pellico formulait ce jugement :

« Je continue à être fort content de Rome, pour les choses et pour les hommes. Dans le petit livre *Dei Doveri*, j'ai manifesté le penchant que j'ai à ne pas me montrer absolu dans mes jugements, erreur trop commune, sur-

tout chez les esprits qui *doctorisent* avec emportement. Rome est souvent mal jugée par ceux-ci.

« Il faut admettre plusieurs types moyennement bons de coutumes sociales, et ne regarder comme décidément mauvaises que la barbarie, l'irréligion, et la surabondance des méchants et des sots. Les éléments odieux ne surabondent nullement dans ce pays, et, au milieu des maux qui sont inévitables en tout lieu, j'y remarque une grande puissance de jugement et de bonté, des esprits cultivés, une générosité gracieuse et sincère. Quiconque vient à Rome s'y trouve bien moralement et sous le rapport de l'intelligence; il s'y trouve bien, grâce à la noble sociabilité des habitants. Il n'est pas jusqu'au côté jovial de cette bonne nature romaine qui ne soit plein de grâce et qui n'obéisse à un ordre admirable.

« Mais peut-être ai-je tort et vaudrait-il mieux froncer le sourcil, ne voir que coups de couteau, gueusaille importune, prêtres et moines inutiles, et réserver mes éloges pour ces heureuses nations où il n'y a plus ni délits, ni inégalité de fortune, ni misères. Les hommes passionnés déclament, exagèrent, défigurent, mentent. Moi, je ne suis ni optimiste ni pessimiste. On ne saurait parler avec certitude du moral d'un pays si on en parle trop tôt. Je sais qu'ici je trouve de l'amabilité, de la science, du bon sens. Il me semble qu'à peu de chose près tout s'y passe comme en d'autres pays civilisés; là comme ailleurs, le mal se mêle au bien. »

Si telle était Rome avant l'avènement de Pie IX, que ne fut-elle pas aux premiers jours de cet avènement? Les réformes les moins équivoques suivirent de près l'amnistie. Rome eut une presse politique, une garde civique, la promesse d'une consulte d'État. Le contre-coup s'en fit immédiatement sentir dans toute l'Italie. Pellico applaudissait, mais il n'était point la dupe des *Italianissimes*. « Oh ! gâte-métier ! s'écriait-il dès 1847, quel mal ils ont fait jusqu'ici ! Ils prennent des airs de héros, et ce ne sont que des enfants. Ils seront *Pélasges* tant qu'ils voudront; mais, pour l'être, il faut autre chose que des satires et des rodomontades, il faut de l'instruction et de la vertu. »

Cependant le temps avait marché, et, le 7 février 1848, Charles-Albert promulguait le *Statut*. Turin, à son tour, avait ses journaux parlementaires. Pellico leur refusa sa collaboration. Il se défiait des entraînements de la polémique quotidienne. « Je n'aime pas ce genre de publications, disait-il; je préfère les bons livres. » Il consentit pourtant à ce qu'on mît son nom dans un article du *Risorgimento*, en témoignage du vœu qu'il formait, lui aussi, pour que les princes italiens s'entendissent entre eux.

Vœu stérile et impuissant, emporté par le coup de foudre de février. Le 24 mars, Charles-Albert passait le Tessin, avec quelles illusions on le sait ! Quatre mois après, il s'échappait de Milan, sous le feu des balles révolutionnaires, et rentrait humilié dans ses États. Quelques mois encore, et Gioberti était premier ministre. Mais, le 23 mars 1849,

on apprenait le désastre de Novare. — Charles-Albert avait cessé de régner.

Pellico était navré. « Que de chutes grossières, écrivait-il, a déjà faites notre sagesse italo-pélasgique ! Pour l'amour de Dieu, tenons-nous-en là. Du courage, et non de l'insolence ; du savoir, et non de grands mots, et non des fanfaronnades ; de la force d'âme et de cœur, voilà ce qu'il faut maintenant. Que Dieu nous envoie de bons députés ! L'affaire est grave ; nous avons besoin de gens de bien, et non de bavards furibonds. Les maximes emphatiques ne sont jamais un sûr rempart contre la barbarie ; il y faut encore un autre élément, la vertu. Demandons à Dieu de le faire surgir et triompher, en dépit des gâtemétier qui voudraient nous entraîner au précipice. »

Et un peu plus tard : « Les chimères, les illusions, le faux héroïsme, sont toujours les maladies dominantes. On déclame au lieu d'étudier le positif, le possible, LE JUSTE. De là, sottise sur sottise, charlatanisme vantard, ignorance démocratique, et partant aucune base pour asseoir l'ordre. Tant qu'on n'aura pas comprimé la démocratie, il n'y aura rien de fait ; il n'y a ni liberté ni science de gouvernement. On ne suit pas de principes déterminés, on transige sans cesse en flattant les passions des gâtemétier. *Je sens dans l'air une pluie de méchantes républiques et de désastres croissants.* Qu'y faire ? Ne jamais se laisser abattre. Si j'ai peu d'espérance dans les hommes, j'en ai toujours beaucoup en Dieu. »

Certes, il y a loin de ces paroles aux hymnes qu'on chante en ce moment en l'honneur de l'Italie subalpine. Quel sera le jugement de la postérité ? Je crains bien qu'il ne soit celui de Pellico. Plus j'arrête mes regards sur les onze dernières années de l'histoire contemporaine, plus je m'affermis dans cette pensée.

L'histoire dira un jour ce qu'aurait dû être le Piémont, et ce qu'il n'a pas été. Le Piémont était appelé à prendre un rang pacifique et glorieux parmi les monarchies libres. Les hommes politiques qui disposent de ses destinées ont mieux aimé en faire un État révolutionnaire. Tout est là.

César Balbo l'a dit : Comme une honnête famille se fait recevoir et acquiert droit de bourgeoisie dans une cité, de même le Piémont devait borner son ambition à se faire recevoir honnête nation dans la grande république européenne. Nulle part, j'ose le dire, l'établissement d'une monarchie libre n'était plus aisé. Car le Piémont est une terre catholique et monarchique ; l'anarchie est là sans racines et sans puissance sérieuse. Si, aux élections dernières, le prestige du nom du roi eût été invoqué en faveur de M. de Revel, au lieu de l'être en faveur de M. Brofferio, qui doute qu'à Turin même M. de Revel (un catholique et un royaliste parlementaire) n'eût été nommé député ? Au-

jourd'hui même, oui, aujourd'hui, si M. de Cavour faisait un appel sincère au pays en tendant la main à M. de Costa, au lieu de rester l'allié de MM. Mamiani et Ratazzi; si le roi disait un mot en ce sens, les élections, à une grande majorité, seraient encore catholiques et monarchiques, et la liberté régulière serait fondée, et elle le serait avec le concours du clergé, sans donner de gages à la Révolution. Mais le Piémont a fait fi de ce rôle modeste. Il a convoité le bien d'autrui, non pas Milan seulement, mais Venise, mais Parme, mais Modène, mais Bologne, mais Rome peut-être<sup>1</sup>. Et comme on ne pouvait mettre la main sur ces villes qu'après les avoir soulevées contre leurs gouvernements, on n'a rien négligé pour fomenter et encourager les mauvaises passions dans toute l'Italie. On a ouvertement tenté de mettre les autres gouvernements italiens, celui du Pape surtout, au ban de l'Europe civilisée. Et en même temps on a fait du Piémont la place d'armes de la Révolution au delà des Alpes. On y a épuisé le peuple d'impôts pour subvenir aux armements les plus hors de proportion avec les besoins et les ressources du pays<sup>2</sup>. On a donné, non pas droit d'asile seulement, mais droit de cité, à tous les hommes qui avaient mis la main dans les convulsions de Rome en 1848 et 1849; on en a fait des représentants du peuple piémontais. On s'est appliqué, par-dessus tout, à mettre le Piémont en état de guerre avec l'Eglise. On a recommencé à Turin, de gaieté de cœur, la faute énorme commise par l'Assemblée constituante en France, l'établissement simultané du régime parlementaire et du schisme, au mépris des sympathies qu'avait rencontrées au sein du Clergé piémontais, la monarchie constitutionnelle<sup>3</sup>. En un mot, on a exprès semé le vent, parce qu'on spéculait sur la tempête.

J'insiste sur ce calcul, digne de Machiavel, le mépris des sympathies du clergé. Mazzini (j'en citerais un autre si j'en connaissais un moins suspect de partialité cléricale); Mazzini lui-même n'écrivait-il point en 1848 : « Le Clergé n'est nullement l'ennemi des institutions libérales... N'attaquez pas le Clergé, promettez-lui la liberté, et vous le verrez marcher avec vous<sup>4</sup> ! » Sincère ou non dans ces promesses de liberté (la question n'est pas là), Mazzini savait ce qu'il disait. A part un petit nombre de cœurs chevaleresques, tous les hommes

<sup>1</sup> Gioberti, devenu premier ministre, a dit ces propres mots : Nous laisserons à Pie IX la ville de Rome, sa vie naturelle durant.

<sup>2</sup> Discours de lord Granville à la Chambre des lords, séance du 13 février 1859.

<sup>3</sup> *Il Clero si mostrava, e forse era, piuttosto propenso alla monarchia costituzionale.* (RICORRI, p. 288.)

<sup>4</sup> *Roma, its ruler and its institutions*, by John Francis MAGUIRE, cité par M. Léopold de Gaillard.

obéissent à l'intérêt. Or les membres du Clergé sont des hommes ; seulement le mobile qui les entraîne, ce n'est point leur égoïsme individuel, c'est l'intérêt bien ou mal compris de la Religion. En soi, la liberté politique ne leur déplait pas ; pourquoi leur répugnerait-elle ? Ne sont-ils pas des enfants du peuple ? Toutefois on a trouvé le moyen de les brouiller avec les institutions nouvelles : le moyen, c'est de fausser de propos délibéré ces institutions, au point d'en faire une arme de parti, un instrument d'oppression contre l'Église. En effet, les prêtres voient le régime parlementaire exploité sans sincérité par les ennemis publics de leur foi, en dépit du vœu intime des peuples, et ils détestent ce régime ainsi faussé, sans se demander si le mal ne vient pas des hommes et non du régime en lui-même, *sans rechercher si la royauté absolue, par exemple, CONDUITE PAR LES MÊMES HOMMES, ne leur serait point bien plus funeste encore*. Oui, c'est le mot de la situation : ils détestent le régime à raison des hommes. La conclusion assurément n'est pas rigoureuse ; mais, l'humanité étant donnée, il est dans la nature qu'ils soient affectés de la sorte. Or c'est le triomphe, mais c'est en même temps le crime de la Révolution, trop secondée en ce point par une portion de la presse catholique, de les avoir poussés à conclure ainsi de l'abus contre l'usage.

Et maintenant, si Pellico avait bien jugé les hommes politiques de son pays, s'il était vrai que ces hommes n'eussent pas de principes, mais qu'ils flattassent les passions révolutionnaires dans des vues d'agrandissement de territoire ; si au fond il n'y avait en Piémont ni liberté pour tous ni science de gouvernement, mais seulement une machine de guerre contre l'Autriche et contre Rome ; si, en un mot, la question italienne était dominée par la question révolutionnaire, qu'espérer pour l'Italie et pour la civilisation d'une *terza riscossa* en Lombardie ?

Passions révolutionnaires et civilisation, ce sont des termes qui se repoussent. Pour que l'épée du Piémont servît l'Italie, qui, malgré tout, n'a pas cessé d'être catholique, pour qu'elle servît la civilisation, qui doit tant, qui doit tout au Catholicisme, il faudrait, avant tout, que le Piémont eût rompu avec la Révolution, qui est son mauvais génie, et que, par la médiation de la France, il se fût sincèrement réconcilié avec l'Église. Oserai-je le dire ? alors seulement il cessera de contrister les cœurs catholiques et d'alarmer les sentiments de conservation, en Europe comme en Italie. L'Église ! il y a là un intérêt de premier ordre, une force morale d'une puissance incalculable, une force devant laquelle se sont inclinés les lauriers de Marengo, une force que la Révolution méconnaît, mais qui ne laisse pas d'être. Jamais, depuis trois siècles, l'amour de l'Église et du saint-siège n'a été aussi vif, aussi profond, aussi unanime dans toute la Catho-

licité qu'il l'est de nos jours. Or on n'a point raison d'un tel sentiment par l'épée, et toute politique digne de ce nom en doit tenir le plus grand compte.

C'est là ce qu'oublie trop en ce moment les sectateurs exclusifs de l'idée italienne. Ils font en vérité, par exemple, trop bon marché de l'indépendance temporelle du Souverain Pontife, garantie si nécessaire de sa liberté d'action spirituelle. Ils ne voient point que le jour où une puissance italienne, le jour où une faction romaine pèserait sur le Conclave ou sur le Pape, toute l'Europe serait troublée au plus profond de ses entrailles. (Le grand schisme d'Occident n'eut pas d'autre cause, et il divisa la Chrétienté durant trente-sept ans.) Ils ne voient point non plus que tout ce qui, de près ou de loin, mettrait en péril la liberté du Pape, une liberté d'action si indispensable et si sacrée, exciterait, d'un bout du monde catholique à l'autre, un cri de malédiction que rien ne pourrait étouffer au fond des âmes et qui ne cesserait qu'au jour de la réparation.

M. de Cavour a demandé que Rome eût à réformer son gouvernement. Il l'a demandé très-haut, plus haut certes qu'il ne convenait à la dignité du Pape de le souffrir en tant que souverain indépendant, assez haut enfin pour être bien entendu (trop bien entendu) de tous ceux qui rêvent le bouleversement de l'Europe. Mais, évidemment, c'était enfermer la question italienne dans un cercle vicieux. Si M. de Cavour ne voulait que des réformes, la première condition, c'était de les rendre sans danger pour Pie IX, et, partant, de tout faire pour décourager les hommes de Révolution dans les États romains. Car, enfin, à quel gouvernement peut-on équitablement demander de se livrer lui-même à ceux qui ont conjuré sa ruine ? Qui donc ne voit que le plus grand obstacle à des réformes à Rome, c'est précisément l'attitude révolutionnaire du Piémont, c'est l'effervescence qu'excitent au dehors et les discours publics de son gouvernement, et le langage inouï que ce gouvernement tolère autour de lui dans les journaux, et l'emprunt qu'il vient de contracter, et l'usage qu'il fait des fonds de cet emprunt ? Quel nom donner à des réformes ainsi provoquées le poignard sur la gorge ?

L'idée italienne, d'ailleurs, a certainement perdu beaucoup dans l'opinion en Europe. « Presque tout le monde, disait naguère le chef de l'Opposition dans la Chambre Haute d'Angleterre, lord Granville, presque tout le monde a abandonné l'espoir d'une union de l'Italie. Il n'existe en effet aucune espèce d'accord entre les Italiens eux-mêmes. Nul doute qu'ils ne diffèrent entre eux sur le gouvernement qu'ils désirent. Quelques-uns souhaitent le despotisme, d'autres la monarchie constitutionnelle, *d'autres enfin les républiques les plus sauvages.* Et les moyens par lesquels ils poursuivent des buts aussi différents ne sont

pas moins dissemblables : quelques-uns sont pour l'agitation perpétuelle, d'autres pour la guerre, d'autres pour l'assassinat sous sa forme la plus odieuse. »

On parle du droit des nationalités. C'est une grosse question que celle-là.

Qu'un peuple assujéti à un autre s'affranchisse dans une occurrence heureuse et qu'il recouvre *par lui-même* son indépendance, cela s'est vu et ce n'est pas nous qui réclamons contre l'émancipation de la Grèce ou de la Belgique.

Mais il y a loin de là à une croisade extérieure pour rendre à l'autonomie toute nation qui obéit à une autre. Nous ne voyons pas que l'Europe se lève pour demander compte à l'Angleterre de n'avoir pas réussi à se faire aimer de l'Irlande. Il y a là pourtant, en présence, des vainqueurs et des vaincus : deux races, deux langues, deux religions. Il y a là un peuple auquel l'Angleterre a enlevé, en 1801, son parlement national. Il y a là des milliers d'hommes qui meurent de faim sous le joug de la nation conquérante ; d'autres milliers d'hommes qui émigrent chaque année pour échapper à l'étreinte d'une législation inique. Ce sont là des fers bien autrement lourds que ceux des Romains ou même des Lombards, et pourtant qui songe à intervenir ?

Qu'on rabatte des griefs de l'Irlande ce qu'on voudra, il n'en restera pas moins que nul ne réclame en faveur de la nationalité irlandaise. Pourquoi ? Parce que tout le bruit qui se fait au nom du droit imprescriptible des nationalités n'est au fond qu'une machine de guerre révolutionnaire et que, pour le moment, la Révolution n'a rien à espérer en Irlande.

Qui réclame, en Europe, en faveur des îles Ioniennes ? Peut-on mieux montrer qu'on a deux poids et deux mesures ?

Quant à moi, mes sentiments n'ont rien d'équivoque. Je n'ai aucun goût assurément pour l'Autriche, et mes vœux ne sont point du tout pour qu'elle règne à perpétuité sur Milan et sur Venise. Mais mes vœux sont encore moins pour une guerre révolutionnaire, dont nul ne peut assigner la durée, dont nul ne saurait prédire l'issue. Ni Manzoni, ni Cantù, ni aucun des patriotes milanais qui savent prévoir, ne désirent une pareille guerre.

Je dirai de plus avec M. Gladstone : « Je parle avec tout le respect dû au sentiment de nationalité, quand il reste dans les limites du possible et du juste. Mais ceux qui, sans tenir compte du temps, des moyens, des personnes, *des circonstances* ET DES CONSÉQUENCES, en un mot, ceux qui, sans tenir compte des faits, veulent que les sentiments de nationalité gouvernent les choses humaines, CEUX-LÀ SONT DES INSENSÉS. J'ajouterai que les doctrines de nationalité, lorsqu'elles sont formulées en certains termes, *deviennent des doctrines de désordre et d'anarchie.* »

Qu'est-ce que cette idée de nationalité appliquée à l'Italie, quand ni le temps, ni les moyens, ni les personnes, ni les circonstances, ni les conséquences, ne le permettent ? Qu'est-ce, en un mot, quand les faits s'y opposent ? C'est un ferment révolutionnaire, et rien de plus.

Qu'est-ce, d'ailleurs, que la nationalité italienne ? Une nation est une personne. Les fils d'une même nation sentent comme un seul homme. En est-il ainsi au delà des Alpes ? Évidemment non. Le Sicilien veut être Sicilien : que lui importe le reste ? De même, le Napolitain, le Romain, le Toscan, le Vénitien : autant de peuples divers, qui ne sont point au fond (qu'on ne l'oublie pas), de même race, de même sang, de même origine ; autant de peuples qui, dans le passé, n'ont pas les mêmes souvenirs, ni dans le présent les mêmes intérêts. Cela est banal à redire ; il le faut bien pourtant, puisqu'on feint tant de l'avoir oublié<sup>1</sup>.

Sans doute, au moyen âge, de grands esprits ont rêvé l'unité de l'Italie, mais à quel prix ? Au prix de la domination étrangère. Les Gibelins appelaient les Allemands ; les Guelfes, les Français.

Sans doute encore, au seizième siècle, de grands hommes d'État italiens, de grands Papes, ont rêvé l'expulsion des barbares. A quoi ont abouti leurs efforts ? à chasser les Français de Naples et de Milan pour y installer les lances espagnoles.

Tout ce que la Révolution a tenté de nos jours, dans un but analogue, n'a fait que rendre plus générale et plus pesante la domination autrichienne en Italie. La Révolution, par cela même qu'elle est la Révolution, souille et compromet tout ce qu'elle touche.

Est-ce à dire que l'idée italienne ne soit qu'un mot ?

Est-ce à dire que, dans les grandes villes, les idées libérales, que je ne désavoue point, d'une part, les menées révolutionnaires, de l'autre, n'aient pas suscité des aspirations nombreuses (mais plus ou moins mal définies, je le crains) en faveur de l'autonomie italienne ?

Je n'entends pas le nier.

Ce que je nie, c'est que ces aspirations soient homogènes ; c'est que Mazzini ait donné sa démission ; c'est que les arrière-pensées républicaines soient résignées à s'effacer, le lendemain de la victoire, devant l'hégémonie piémontaise.

Ce que je nie, c'est que les aspirations dont je parle aient pénétré dans le cœur des populations rurales, c'est-à-dire du vrai peuple, et

<sup>1</sup> Ainsi, les Lombards sont de sang gaulois ; les Génois sont des Ibères ; les Vénètes, des Liburniens ; les Toscans, des Étrusques ; les Napolitains, des Grecs. On connaît les rivalités acharnées de Gênes contre Venise, de Florence contre Milan. Les victoires qui ont fait la gloire d'une de ces contrées font l'humiliation de la contrée voisine. Milan ne peut devenir la capitale de Victor-Emmanuel sans que Turin cesse de l'être, etc., etc.

que la France doive son sang aux *Italianissimes* pour les aider à devenir les maîtres de ces populations trop peu consultées.

Ce que je nie, c'est que ces *Italianissimes* aient donné à l'Europe la preuve qu'ils sont en état de bien gouverner leur pays.

Ce que je nie enfin, c'est que l'idée italienne puisse aboutir à quoi que ce soit de durable et de régulier, tant qu'elle sera la Révolution, c'est-à-dire *la destruction universelle et l'anarchie continue*<sup>1</sup>.

Tout considéré, n'est-il point permis de douter qu'il y ait là de quoi mériter qu'on remette en question la paix du monde ?

Dans les *Lettres de Pellico* je n'ai voulu voir que la question italienne. Au moment où j'écris, comment y voir autre chose ? Comment se faire écouter en insistant sur d'autres points de cette correspondance, qui, en d'autres temps, eussent charmé tant de lecteurs : sur les détails de la biographie de Pellico, si heureusement complétés par M. de Latour dans une excellente *introduction* ; sur la vie de famille de Silvio, sur ses liaisons littéraires, sur les admirations de sa jeunesse, doucement révisées et rectifiées par son âge mûr ? Il y a, dans ces *Lettres*, sur le beau, sur le bon, sur le saint, sur la religion surtout, des choses exquisées et supérieurement traduites ; car M. de Latour est un admirable traducteur : il y a longtemps qu'il a fait ses preuves. Je regrette surtout de n'avoir pu citer la *Lettre à M. N... protestant*. Disons plus, je ne sache pas de lecture plus sereine, plus morale et plus charmante tout à la fois, que celle de cette correspondance. Partout on y respire un parfum de candeur et de bienveillance tout à fait pénétrant, et l'on est toujours prêt à s'écrier avec Pétrarque :

O aspettata in ciel, beata e bella  
Anima, che di nostra umanitate  
Vestita vai, non come l'altre carca !

FOISSET.

<sup>1</sup> Cette définition est de M. Guizot, *Mémoires*, t. II.

# VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

PAR M. DE SACY<sup>1</sup>

---

M. de Sacy doit éprouver une satisfaction bien légitime. Depuis six mois qu'il nous a mis en possession du recueil qui contient le résumé de toute sa vie littéraire, je ne crois pas qu'une seule critique, partie d'aucun des rangs de la presse, soit venue interrompre le concert de l'estime et de l'approbation publiques. Les amis, les collaborateurs, ont parlé les premiers, et leur voix émue trahissait non la complaisance banale de la camaraderie, mais une chaleur pénétrante d'affection; puis les indifférents ont paru et même les adversaires, et ceux-là n'ont pas été les moins favorables dans leurs suffrages. Ils étaient nombreux, car pendant une carrière de polémique très-ardente qui n'a pas duré moins de vingt-cinq années M. de Sacy a dû discuter à peu près avec tout le monde. La nuance tempérée de ses opinions, la nature mixte du gouvernement qu'il défendait, enfin la variété des péripéties auxquelles il a assisté et qui l'obligeaient de faire face, tantôt à droite, tantôt à gauche, l'ont mis aux prises avec des contradicteurs de toute espèce. Il est arrivé même à plus d'un de faire chassé-croisé avec lui : tel qui le trouvait hier trop conservateur l'accuserait volontiers aujourd'hui d'être révolutionnaire. A l'épreuve, il s'est trouvé que ce courageux utteur, qui avait rencontré des antagonistes partout, n'avait laissé d'ennemi nulle part. Heureux privilège d'une conscience sans reproche et juste récompense d'une loyauté constante! Mais, ne fût-ce que pour changer, M. de Sacy doit désirer lui-même autre chose que des hommages; et, ne fût-ce que pour ne pas redire ce que tout le monde dit, ceux qui veulent parler de lui après tant d'autres doivent sortir du thème devenu banal des éloges purement littéraires. S'occuper moins des qualités excellentes de ses écrits que de leur but, de l'esprit général qui les inspire et de l'effet qu'ils sont destinés à produire, telle est l'unique manière de donner quelque relief à une appréciation tardive. Dans cette voie, d'ailleurs, pas plus que dans l'autre, M. de Sacy n'a beaucoup à redouter de l'examen le plus

<sup>1</sup> Deux vol. in-8, Didier, quai des Augustins.

sévère, et, si l'approbation est çà et là, non remplacée par la critique, mais interrompue par un peu de discussion, elle acquerra par là-même une valeur plus sérieuse.

Un autre motif nous pousse à laisser de côté l'examen du rare mérite littéraire qui brille dans ces deux volumes, pour les apprécier d'un point de vue plus élevé et plus digne de leur auteur. M. de Sacy, l'un des hommes de ce temps-ci qui possèdent et manient le mieux la langue française, peut assurément, sans trop de présomption, prétendre à figurer dans les rangs les plus élevés de notre littérature contemporaine. Avant la qualité d'auteur cependant, il en est une autre qu'il a toujours revendiquée, et dont il se fait gloire; c'est celle de journaliste. « J'ai fait des articles de journaux, dit-il, à la première page de sa préface, et je n'ai pas fait autre chose<sup>1</sup>. » A cette franche déclaration M. de Sacy joint sur-le-champ la plus exacte définition en même temps que le plus parfait modèle du genre auquel il a consacré sa vie. Quiconque lira seulement cette préface doit convenir que, si un journal n'est pas en soi la première des œuvres littéraires, M. de Sacy est au moins, le premier des journalistes. La rapidité du trait, la clarté lumineuse de la pensée, l'art de se mettre d'abord à la portée du moindre lecteur et puis de l'élever par degrés jusqu'à soi, l'heureux mélange des mouvements oratoires avec le style familier, tout ce qui fait en un mot qu'un article de journal réunit les mérites d'une dissertation sans pédanterie à ceux d'un discours sans appareil, se rencontre au plus haut degré dans cette charmante introduction; et tout écrivain qui s'est essayé en ce genre doit reconnaître ici son maître. Mais c'est là aussi que nous apprendrons que ce qui fait le trait particulier du journaliste, c'est qu'un journal est moins destiné à plaire qu'à agir, c'est qu'il est moins une œuvre d'art qu'une action politique et morale. Un article de journal n'est point tenu de se conformer aux règles absolues du beau; il a pour tâche de produire un effet immédiat, d'exciter chez ceux qui le lisent pour un but bien défini un certain ordre de sentiments et d'idées. C'est un coup porté dans un combat. A-t-il frappé juste? et la cause qu'il servait fut-elle bonne? Voilà tout ce qu'on peut lui demander. Le plus éloquent article du monde, s'il est resté sans lecteur, demeure au-dessous du plus médiocre, qui a réussi à émouvoir un peu le public et à faire faire un pas à une idée. Un littérateur qui se fait journaliste sort ainsi des régions contemplatives de l'art pour figurer, comme simple soldat, dans ce champ de bataille de la vie active, où se rencontrent et se heurtent les hommes de guerre, les hommes d'État et les hommes d'affaires; ceux qui sauvent les peu-

<sup>1</sup> Variétés littéraires, t. I, p. 1.

ples et ceux qui les corrompent; les généraux, les ministres, les orateurs et les intrigants. Est-ce déchoir? est-ce monter? Je n'ai garde de trancher ici un débat qui tient depuis si longtemps les meilleurs esprits en suspens. Mais cette condition, qu'on ne peut méconnaître, fait que, pour juger sainement un recueil d'articles de journaux qui tiennent à honneur de se donner pour tels, il ne faut pas se préoccuper exclusivement du talent qui les anime; peut-être même faudrait-il s'en défier comme d'un charme qui peut séduire: il faut avant tout considérer l'influence qu'ils peuvent exercer.

Plusieurs penseront sans doute que, de tous les juges que M. de Sacy pouvait rencontrer, le moins propre à s'acquitter impartialement de cette tâche était l'auteur de ces lignes. Comment croire, en effet, qu'on puisse échapper même pour un instant à tant de liens de sympathie et de reconnaissance qui m'unissent à M. de Sacy et à tout ce que ses opinions représentent? Plus d'une fois, je dois en convenir, dans la lecture de ces deux volumes, j'ai passé involontairement sous le charme de tant de souvenirs qui nous sont communs. Il est tel article dont je ne puis oublier que je le vis paraître au lendemain de longues heures passées près de M. de Sacy, dans la tribune de la Chambre des députés, à suivre avec le même mélange d'intérêt et de charme toutes les péripéties d'une séance orageuse, à former les mêmes vœux, à contempler enfin dans le même sentiment d'admiration le plus noble spectacle qu'il soit donné aux hommes de voir, celui du pouvoir conquis par le mérite confiant dans la raison, et vainqueur par l'éloquence. Il y a des pages qui me semblent brûler encore des ardeurs qui enflammaient alors l'atmosphère.

Eh bien, c'est cela même, c'est cette communauté de tant de sentiments qui me sont chers et qui ont fait de M. de Sacy l'un des maîtres les plus chéris de ma jeunesse, c'est là ce qui m'encourage à causer très-librement avec lui de ce que je cherche, de ce que je trouve; et même de ce que parfois je puis regretter de ne pas trouver dans ses écrits. Il y a deux situations d'esprit en ce monde, dans lesquelles la discussion, la conversation même, sont impossibles ou inutiles: c'est quand on est tout à fait ou quand on n'est pas du tout du même avis. Quand on s'entend absolument sur tous les points, l'entretien meurt faute d'aliment ou tombe dans la monotonie. Il n'y a que les amoureux qui peuvent causer toujours sans se quereller jamais, et c'est ce qui rend leur commerce si fatigant pour un tiers désintéressé. En revanche, quand on n'a aucun point commun, d'où partirait-on pour discuter? On ne parle pas la même langue, on ne saurait longtemps converser sans en venir à des modes trop expressifs de se faire entendre, comme les éclats de voix et les coups. Au contraire, lorsqu'on est d'accord sur un très-grand nombre d'idées,

si quelque dissentiment éclate, c'est alors que le débat, pouvant partir de quelque principe connu et se poursuivre dans un langage intelligible, a tout son charme et quelque profit. C'est alors qu'on peut se comprendre, sinon se convaincre. Sur cent points de morale, de littérature et de politique, il y en a, à la lettre, quatre-vingt-dix-neuf, sur lesquels M. de Sacy m'offre, dans une forme qui me ravit, l'exacte expression de ma pensée. Si le centième a son importance, ce sera le cas ou jamais d'en traiter. Parlons en donc tout à notre aise, comme Montésquieu dit d'Alexandre.

## I

La première question que tout lecteur pose à un publiciste du dix-neuvième siècle est incontestablement celle-ci : Que pensez-vous de la société moderne et de la révolution qui l'a produite ? La tenez-vous pour une société en progrès ou en décadence ? 89, origine de cette société, est-il à vos yeux une date fatale ou le point de départ d'une ère glorieuse ? C'est une question bien banale, bien vague, mais que personne n'évite. Comme la révolution française a, à peu près, tout renouvelé en littérature, en philosophie, en politique, dans quelque voie qu'on s'engage, on se trouve toujours en présence du fantôme de 89. C'est de là que tout part dans notre France et même, pour bien dire, dans toute l'Europe moderne. C'est la source de tous les fleuves qui fécondent notre sol et de tous les torrents qui le dévastent :

Et caput unde altus primum se erumpit Enipeus,  
Unde pater Tiberinus et unde Aniena fluenta,  
Saxorumque sonans Hypanis, Mysusque Caicus.

La société moderne ne s'y trompe pas, et, quel que soit celui qui lui parle, de quelque sujet qu'on l'entretienne, avant de se laisser aborder, elle se met en garde et vous crie du plus loin qu'elle vous aperçoit : Qui vive, ami ou ennemi ?

Il y a douze ou quinze ans, la réponse n'était pas difficile ; les camps étaient bien tranchés, et le parti de chacun était bien pris. La société issue de la révolution française, maîtresse du champ de bataille, où elle avait laissé bien des ruines, poursuivait fièrement sa course dans la plénitude de ses forces, de ses prétentions et de ses espérances. Tout ce qu'elle avait voulu en 89, l'égalité civile et la liberté politique, elle le voulait encore et croyait l'avoir obtenu. Le code civil d'une main et la Charte constitutionnelle de l'autre, elle frappait assez ru-

dement sur la tête de ses détracteurs, qui, réfugiés hors du cercle des institutions dominantes, se consolait de ses dédains en jetant sur elles l'anathème et en attendant la justice du ciel.

Les meilleurs amis du temps présent ne peuvent nier que les choses ne soient aujourd'hui un peu changées. Depuis lors, cette société si sûre d'elle-même, en ces jours-là, a couru de grandes aventures et éprouvé bien des déboires. Ce char de triomphe, qu'elle conduisait d'une main si ferme et sur une plaine qui paraissait si bien unie, a été très-subitement emporté, et très-brusquement culbuté. Elle n'a point péri dans la chute, mais on ne peut nier qu'elle se soit fait grand mal, et qu'elle se soit relevée assez meurtrie. En tout cas, craignant de nouveaux hasards, elle a prudemment ralenti sa course, et même assez notablement reculé. De ses vastes prétentions d'autrefois, elle a rabattu de moitié, et des cahiers de 89 elle a déchiré plus d'une page.

Dès lors, et par une suite assez naturelle, un peu d'hésitation s'est glissée (cela n'est que trop évident) dans le camp des meilleurs amis de la société moderne. Il y a eu d'abord les esprits impatientes et entiers (le nombre en est grand dans toutes les classes de Français), qui, dès que tout ne va pas à leur guise, tournent bride et changent de front. Ceux-là, voyant que la société faisait des fautes et les payait cher, voyant que tout ne tournait pas précisément comme ils l'espéraient, ont passé très-brusquement de l'enthousiasme au découragement, voire même à l'animadversion passionnée. Les excès de 1848, et le contre-coup qui les a suivis ont ainsi fait don au parti qui avait toujours condamné la révolution française, de plus d'un auxiliaire inattendu. Plus d'un libéral d'hier, qui faisait dater de 89 l'ère de la régénération de l'humanité, consacrant aujourd'hui le même emportement au service d'une foi contraire, confondrait volontiers dans le même anathème tous ceux qui de près ou de loin ont concouru à la grande révolution sociale dont nous sommes les héritiers. D'autres, en revanche, se sont montrés plus complaisants. A quelques étranges égarements que la société moderne se soit portée, et par quelque brusque retour qu'elle en soit sortie, ils ont tout approuvé, applaudi à tout et tout imité. Le nombre en est grand aussi de ces amis, à tout faire, de la société de 89. Quoiqu'elle fasse, cette société, soit qu'elle se promène dans les rues en blouse et avec des chants patriotiques, soit qu'il lui prenne fantaisie de monter dans les carrosses dorés de Louis XIV, elle est toujours sûre en se retournant de trouver à sa suite ces serviteurs plus fidèles que fiers, républicains hier, absolutistes aujourd'hui, toujours souriants, toujours contents et toujours payés : le tout pour le plus grand honneur des principes de 89. Enfin, entre ces deux extrêmes, il y a un petit nombre de gens de sens plus rassis et d'hu-

meur plus fière, qui, sans cesser d'aimer la société moderne, ni même d'en bien espérer, ont pourtant commencé à craindre que son âge mur ne tint pas toutes les promesses de sa jeunesse. Ils ont pensé qu'après tout on ne fait point de si grandes fautes sans avoir quelques grands défauts, et qu'il en est des sociétés comme des hommes : elles ont des qualités qu'elles peuvent développer, et des vices qu'elles peuvent vaincre ; mais c'est à la condition qu'elles le veuillent et qu'elles y travaillent ; autrement, qui ne se corrige pas se déprave. C'est la condition des peuples comme des individus. Or il n'est que trop clair que notre siècle prend de l'âge sans acquérir beaucoup de de vertus. Voyant cela, ces gens ont pensé que ce qu'ils avaient de mieux à faire, ce n'était pas de flatter leur génération, c'était de l'avertir sérieusement ; ce n'était pas de l'enorgueillir à ses propres yeux, mais de lui dire à propos la vérité, et c'est une tâche dont ils s'acquittent avec franchise, quelquefois même avec un peu d'amertume.

M. de Sacy nous paraît être du nombre de ces amis éclairés : son dévouement aux principes qui fondent la société française, n'est pas douteux ; mais il ne va point jusqu'à lui enlever la liberté et même la sévérité de son jugement. Nullement complice des entraînements qui ont mis la France si près de sa perte en 1848, et qu'il a été, dans la presse, un des premiers à prévoir et un des derniers à combattre, je le soupçonne de ne goûter aussi que médiocrement le genre d'expiation que la société a choisi pour faire pénitence et le couvent où elle s'est mise sous un régime de silence, sinon d'austérité. Le repentir ne lui plaît guère mieux que la faute, et il est de ceux surtout qui trouvent dur de payer et de pâtir pour les péchés d'autrui. En un mot, M. de Sacy est un partisan de 89, qui n'est pas pleinement content du tour que 89 semble prendre.

Ce sentiment partagé, ce mélange de sévérité et d'affection est visible dans tous les jugements que M. de Sacy, par sa profession de critique, est appelé à chaque instant à porter sur ses concitoyens et sur ses contemporains. Tantôt c'est l'enfant de la société moderne qui prend chaleureusement sa défense contre ses détracteurs. Tantôt c'est le juge un peu chagrin, le soldat blessé dans la lutte, qui murmure contre elle et qui la gourmande. M. de Sacy nous exalte tour à tour et nous malmène, il nous aime d'une affection très-visible, mais il nous applique des châtimens très-sensibles. Il a en parlant du temps présent et du dix-neuvième siècle des alternatives de blâme et d'admiration, d'espoir et de découragement.

Rien de plus naturel, encore un coup, que cette disposition d'esprit, et surtout rien de plus explicable après les déceptions que nous avons tous éprouvées. Pour la blâmer chez M. de Sacy, il faudrait être plus

sûr que je ne suis de ne pas la partager. Aussi nous ne ferons aucun reproche à M. de Sacy d'être dans ses jugements, tantôt sévère, tantôt indulgent pour la société moderne. Mais peut-être nous laissera-t-il lui dire que ces alternatives sont parfois, chez lui, un peu heurtées dans leur rapprochement, et surtout ne se présentent pas toujours assez motivées au public. Ce pauvre public du dix-neuvième siècle, tour à tour loué et morigéné par lui, n'entre pas assez aisément dans la pensée du juge qui lui applique des traitements si divers; on ne lui dit pas d'une manière assez nette en quoi il mérite et démérite, quelles sont les qualités qui lui manquent et celles qu'il possède, de quel principe viennent ses torts et ses vertus et surtout au nom de quelle règle de philosophie et de morale, tantôt on le condamne tantôt on le glorifie. Il ne sait où trouver le texte de la loi qu'on lui applique, et M. de Sacy ne se met point assez en peine de lui en donner le commentaire. Il en résulte que les appréciations de M. de Sacy sur les caractères de notre époque, presque toujours justes, chacune prise en soi et considérée en particulier, laissent pourtant dans leur ensemble une impression indéfinie. Je sais que la forme même du livre qui n'est qu'une suite de morceaux détachés, est pour beaucoup dans cette incertitude apparente. Mais le résultat n'en est pas moins à regretter, parce que les conseils de M. de Sacy sont en général assez bons pour qu'il y eût tout à gagner à ce qu'ils vinsent se graver nettement dans l'esprit du lecteur. Que ce soit là notre excuse, si nous insistons un peu sur cette considération, non dans la vue puérile de faire ressortir quelques contradictions purement verbales, mais au contraire pour rechercher avec plus de soin l'enchaînement des diverses pensées qui pourrait échapper à un auditeur superficiel.

Mettons donc en regard le bien et le mal que M. de Sacy dit de notre temps, et commençons par la colonne du mal, car, hélas! c'est la plus chargée, et non de légers reproches, mais des griefs les plus sévères portant sur des chapitres de grande conséquence, sur des points qui ont fait de tout temps l'honneur des nations et de la France en particulier.

En littérature par exemple, il n'est point de sévérité que M. de Sacy ne croie devoir appliquer à nos contemporains, et si la littérature est, comme le dit le proverbe, l'expression exacte des mœurs, on voit quelle est la portée de cette excommunication. En littérature, M. de Sacy est hardiment *Laudator temporis acti*, et il s'en vante. Il a un idéal placé sur les brillants sommets du dix-septième siècle. Tout était bien en littérature, sortant des mains de Louis XIV, tout a dégénéré entre les mains de ceux qui l'ont suivi. Aussi, dès les premières pages, M. de Sacy fait à tous les écrivains de son temps une déclaration qui leur sera d'autant plus pénible que, sans se punir

eux-mêmes, il leur est impossible d'user à son égard de réciprocité. Il leur déclare qu'il a depuis longtemps renoncé à les lire : « Je n'ai lu, dit-il, que des livres excellents, et je les relis sans cesse <sup>1</sup>. » Puis il énumère ces livres excellents : c'est Corneille, c'est Bossuet, c'est la Bruyère, et pas la plus petite part n'est faite à aucune réputation du dix-neuvième siècle. Comme cependant, en sa qualité de critique de profession, il faut bien que M. de Sacy ait jeté les yeux sur quelques ouvrages nouveaux, ne fût-ce que pour en concevoir une si mauvaise opinion « c'est avec mes goûts antiques, ajoute-t-il, que je « les ai lus et appréciés; un livre est plus ou moins bon, à mon gré, « selon qu'il s'approche ou s'éloigne des vieux modèles <sup>2</sup>. »

Il y a sans doute beaucoup de vrai dans cette appréciation; mais, pour le dire en passant, la forme n'en est elle pas trop absolue? Ne peut-on pas demander grâce à M. de Sacy pour quelques branches de littérature où notre siècle pensait sans trop de présomption avoir dépassé tous ses modèles? Assurément M. de Sacy n'a pas voulu condamner la poésie lyrique de M. de Lamartine à être jugée au dernier jour par sa ressemblance ou sa différence avec l'ode sur la prise de Namur. M. Thierry et M. Guizot sont-ils inexcusables d'avoir écrit l'histoire avec plus de recherches des sources et plus d'intelligence des caractères que Saint Réal et Mézeray? Madame de Staël et M. Villemain ne peuvent-ils obtenir grâce pour avoir porté dans la critique des œuvres d'art plus de largeur et de finesse que le père Bouhours?

Mais ne plaisantons pas, ni le sujet ni la juste importance qu'y attache M. de Sacy ne supportent la raillerie. Non-seulement, suivant M. de Sacy, on ne peut plus égaler, c'est à peine si on peut imiter les modèles du dix-septième siècle, et pour peu que les choses continuent comme elles sont, bientôt on ne le comprendra plus.

« Hélas! s'écrie M. de Sacy, avec tant de livres offerts à la jeunesse « pour faciliter ses études et réveiller son goût, réussira-t-on à em- « pêcher l'esprit littéraire de s'éteindre chez nous! L'esprit des af- « faires qui gagne du terrain tous les jours ne finira-t-il pas par tout « absorber? Chaque siècle a ses tendances propres que rien n'arrête « et ne détourne. Pendant qu'on parle belles-lettres aux jeunes gens, « un instinct secret, une voix intérieure mieux écoutée leur crie : « Laissez les livres et faites fortune! Cette France qui, pendant des « siècles, n'a pas eu de plus grande passion après la guerre que celle « de la philosophie et des lettres, serait-elle donc destinée à n'être « plus qu'un vaste atelier, qu'un immense comptoir? Dans cent ans, « dans cent cinquante ans, lira-t-on encore Corneille, Racine, Bos-

<sup>1</sup> *Variétés littéraires*, t. I, p. xviii.

<sup>2</sup> *Ibid.*, , p. xix.

« suet, Voltaire? Les comprendra-t-on? Ne sera-t-on pas plus loin  
 « d'eux par les idées que nous ne le sommes des Latins et des Grecs  
 « par la langue? Et nous, avec notre goût obstiné pour les lettres, ne  
 « sommes-nous pas déjà très-arriéré<sup>1</sup>? »

Ceci devient plus sérieux, et de la littérature nous passons ici en pleine morale. Ce n'est plus seulement au goût, comme on le voit, c'est aux mœurs de notre temps que M. de Sacy fait le procès. Et ce n'est pas dans ce passage seul, c'est dans cent autres, tous empreints de la même tristesse éloquente, que M. de Sacy déplore de voir les Français d'aujourd'hui devenus des chercheurs d'or insensibles aux nobles jouissances du beau et du bien. Il insiste en plus d'une reprise sur ce ver qui pique « au cœur les religions comme la société, « l'égoïsme, l'avidité recherche des jouissances positives, trop souvent « cachées sous le masque d'un faux bon sens. » Il est bien à craindre que ce ne soit de nous que Bossuet a prophétisé quand il a dit « qu'un temps pourrait venir où l'on tiendrait tout dans l'indifférence, « excepté le plaisir et les affaires<sup>2</sup>. » Nous pouvons, il est vrai, plaider quelques excuses, mais qu'elles sont tristes et qu'elles nous laissent peu d'espérances pour nos faiblesses! « Nous sommes une so-  
 « ciété où l'homme est aux prises avec ses passions sans règle qui le  
 « domine, aux prises avec les chances de la vie sans appui qui le  
 « soutienne, sans flambeau qui l'éclaire : la société elle-même est  
 « aux prises avec les révolutions sans une foi publique qui les tem-  
 « père et qui les ramène du moins à quelques principes immuables.  
 « Nous sentons notre cœur errer comme un char vide qui se précé-  
 « dite<sup>3</sup>. »

A la vérité aussi, plus d'un esprit distingué de notre âge, frappé, comme M. de Sacy, des incertitudes morales dont nous sommes tous travaillés, a essayé d'y remédier en popularisant dans son sein les principes d'une philosophie pure. Il y a une école célèbre, fertile en bons esprits, qui a entrepris de nous ramener aux sources du vrai, du beau et du bien, et qui s'est mise en campagne, pour cette recherche, par tous les pays du monde et à travers tous les âges de l'histoire. La philosophie spiritualiste et éclectique du dix-neuvième siècle s'est proposé précisément de raffermir les croyances ébranlées, en s'appuyant sur une patiente observation du cœur humain et sur une étude érudite de tous les efforts de la pensée. Cette entreprise honnête est vue par M. de Sacy avec bienveillance, mais avec un sentiment visible d'incrédulité. Il suffit de lire ses articles sur M. Jouf-

<sup>1</sup> Variétés littéraires, t. I, p. 115.

<sup>2</sup> Ibid., p. 310.

<sup>3</sup> Ibid., t. II, p. 6.

froy et M. Damiron, les deux plus pures renommées de la philosophie moderne, pour voir à la fois l'estime que M. de Sacy fait des bonnes intentions de cette école tout entière, mais le petit fonds d'espérance qu'il place en elle. Rarement plus douce ironie s'est jouée des prétentions de deux honnêtes gens. M. de Sacy prévient franchement M. Jouffroy « que le public est en garde contre la philosophie, et que ce n'est pas sans raison, » vu que la philosophie « est la plus belle prometteuse du monde..... mais que, quand il s'agit « d'en venir à l'effet de ses promesses, elle s'arrête tout court.... » Il ajoute qu'autrefois, dans sa jeunesse, « la philosophie n'hésitait « pas à produire des systèmes, mais qu'aujourd'hui la philosophie, « étant devenue vieille, et, ayant acquis de l'expérience à ses dépens, « est plus discrète ; » d'où il suit, dans la pensée de M. de Sacy, que c'est principalement pour ne pas se compromettre que l'éclectisme ajourne sa découverte de la vérité après l'étude patiente et complète de tous les systèmes de philosophie présents et passés : sorte de calendes grecques, destinées à faire prendre patience aux gens accommodants. Suit une des critiques les plus piquantes de l'éclectisme que nous ayons mémoire d'avoir lues : « Un peu de Platon, dit « M. de Sacy, un peu de Malebranche, un peu de Locke : prenez « partout, laissez partout, vous recomposerez la vérité. Oui, ajoutez- « t-il ; mais quelle sera l'érudition assez vaste et assez pure pour aller « saisir la vérité sous les poussières de tant de langues mortes, de tant « de monuments oubliés, de tant de systèmes inintelligibles ?..... Et « quand cela sera-t-il fini?... J'avoue qu'à tout prendre il me paraît « plus simple, plus court, et aussi sûr, de fermer les volets de son « cabinet et de se mettre à raisonner au coin de son feu<sup>1</sup>. » La conclusion est nette, et voilà le médecin congédié avec toute sa pharmacie.

Avouons qu'atteinte de tels maux et traitée par de tels remèdes notre société est bien en peine, et que, si elle conserve après cela quelque bonne opinion d'elle-même, ce n'est pas faute que M. de Sacy lui ait dit son fait. A peine si les grands et éternels ennemis des temps modernes, M. de Bonald, lui-même, en pleine Chambre de 1815, M. de Maistre, dans les jours où sa plume courait (comme il dit) sans prendre le temps d'effacer, auraient porté sur la tête des héritiers de la révolution française des coups plus rudement assésés.

Vienne pourtant, non M. de Bonald, non M. de Maistre lui-même, mais quelque disciple timide de ces maîtres fougueux, quelque héritier sous bénéfice d'inventaire de leurs croyances religieuses et politique ; que cet auteur innocent, encouragé par les pénitences publiques

<sup>1</sup> *Variétés littéraires*, t. I, pp. 438, 459, 442.

que tant de gens font tout haut, par les confessions qui courent les rues, et peut-être aussi par les moralités sévères que M. de Sacy fait entendre, se hasarde à prendre tout cela trop au pied de la lettre ; qu'il ajoute, croyant bien dire, que ce n'est pourtant point assez de decrir le mal, qu'il faudrait en découvrir et en accuser le principe, et que ce principe pourrait bien être celui-là même dont tout le monde se vantait encore hier : le libre examen pris pour base de toute croyance philosophique, et la raison établie comme seul fondement de toute institution politique. Cette hypothèse, quelque timidement qu'elle soit exprimée, est très-mal venue de M. de Sacy, et il retrouve, pour justifier la société moderne sur ce point, une bienveillance ardente à laquelle la rigueur absolue de ses paroles de tout à l'heure ne nous avaient pas complètement préparés.

Ce n'est point, par exemple, un redoutable ennemi des temps modernes que le doux, l'ingénieur M. Nicolas : rien ne ressemble moins à un grand inquisiteur sur son siège ou à un châtelain du treizième siècle tout bardé de fer. Il n'a point juré de guerre à mort à la civilisation dont il jouit, je pense, tout comme un autre, à la raison dont il a fait parfois si bon usage, et à la tolérance dont il a donné des preuves. Son livre sur le *Protestantisme et le Socialisme* n'est point exempt de l'inconvénient de toutes les philosophies de l'histoire, à savoir, d'arranger les événements d'une façon systématique et de les forcer un peu quand ils gênent. Après tout cependant, il n'est point sorti des bornes d'une discussion polie, et il s'est borné à soutenir qu'en d'autres temps, au moyen âge par exemple, les pouvoirs politiques étaient mieux organisés que de nos jours. Proposition fort contestable, assurément, mais que M. de Sacy accueille avec un extrême déploiement de sévérité. L'enfant de 1789 s'émeut, et il a des paroles assez dures pour rappeler à l'imprudent écrivain *les serfs de la campagne et la tyrannie seigneuriale* ; il lui déclare avec beaucoup de véhémence que *la raison et l'humanité ont enfin triomphé, que l'intolérance est descendue dans le tombeau, et que la civilisation achèvera de sceller la pierre qui la recouvre*<sup>1</sup>, etc. ; enfin que tous ces services sont dus exclusivement à l'empire de la raison et du libre examen, fondements de la société moderne. J'imagine que c'est au même ordre d'adversaires que M. de Sacy répondait, dans son discours à l'Académie, lorsqu'il célébrait *l'esprit nouveau d'une philosophie, à laquelle on n'a reproché jusqu'ici que son impartialité même, et qu'on attaquerait peut-être avec moins d'acharnement si elle était moins élevée, moins fière, et si elle n'avait pas eu l'hon-*

<sup>1</sup> Variétés littéraires, t. II, pp. 90, 97.

neur de relever la première, dans l'abattement universel des âmes, le drapeau du spiritualisme<sup>1</sup>.

Quoi ! vraiment, pourraient dire ici les contradicteurs tout meurtris de M. de Sacy, la philosophie moderne a fait tout cela ! Ce n'est donc plus *la plus belle promiseuse du monde* ! En réalité, on ne peut lui reprocher que d'être *impartiale* ! Les gens qui doutent du remède qu'elle peut apporter à la société n'ont d'autre motif de défiance que le dépit de l'avoir vue combattre la première *l'abattement universel des âmes* ! Mais, tout à l'heure, vous-même, était-ce aussi par dépit des services qu'elle a rendus que vous la railliez de si bonne humeur ? Ah ! c'est différent, dira sans doute M. de Sacy : quand j'attaque la philosophie ou la société moderne, c'est en ami, pour jouer ou pour avertir ; vous, quand vous vous en mêlez, si doucement que ce soit, c'est en ennemi, pour détruire. Je gronde, je crie un peu haut, mais je sais où mes coups portent et suis sûr de ne pas aller par trop loin ; vous, si on vous laissait faire, on ne sait si on vous arrêterait. Nous ne vous laisserons point mêler de nos querelles de famille. Rappelez-vous la fable du loup et de la mère qui bat son enfant. Vous êtes le loup :

Biau chiere leup, n'écoutez mie,  
Mère qui gronde enfant qui crie.

Un témoin impartial de ce dialogue pourrait cependant intervenir ici et insister un peu. A la bonne heure, dirait-il à M. de Sacy, mettons que tous ceux-ci sont les ennemis, et vous l'ami de la société ; que, quand ils l'accusent, c'est pour la perdre de réputation, tandis que vous, vous ne la faites souffrir et crier que pour son bien et pour la guérir. Mais, enfin, ces maux que vous signalez, ils existent, ils croissent même, ils frappent vos yeux et froissent toutes les fibres de votre âme. Il n'est que trop vrai que le goût du beau se retire des imaginations ; que peu de cœurs battent encore pour les jouissances élevées ; que la littérature n'est le plus souvent qu'une distraction sensuelle pour un petit nombre d'esprits blasés ; que les agitations de la Bourse ont remplacé les émotions de la tribune ; il n'est que trop vrai que nous avons passé en dix ans d'un désordre sans grandeur à un ordre sans dignité : en un mot, que la société dort depuis qu'elle ne tremble plus. Vous savez, vous sentez tout cela, vous le dites admirablement. Mais la cause (je ne demande pas encore le remède, je ne suis pas si ambitieux), ne pouvez-vous pas nous l'enseigner ? Il n'est pourtant pas naturel qu'une révolution issue de

<sup>1</sup> Variétés littéraires, t. I, p. xxvii

l'essor le plus élevé qu'ait jamais pris la pensée humaine ait tourné si rapidement à l'un des plus grands abaissements qui l'aient jamais humiliée. Plus vous faites cas de l'origine même du mouvement, plus vous êtes tenu de nous rendre compte de son étrange déviation. Vous ne voulez pas de l'explication des gens qui condamnent tout dans la révolution de 89, commencement et fin, principes et conséquences. Soit, je ne dis pas que vous ayez tort. Vous ne voulez pas davantage qu'on vous fasse reculer vers un autre siècle : d'accord. A vous aussi, pourtant, il échappe des soupirs, des regrets, et, quand personne n'est là pour en tirer parti, vous les exhalez sans vous contraindre. Dites-nous, pour nous tirer de peine, quelle est la règle de vos approbations et de vos blâmes; ce que vous voulez garder du présent, ce que vous regrettez d'avoir perdu dans le passé.

Il semble que cette exigence ne dépasserait pas les bornes de ce qu'un lecteur docile a le droit de demander à un auteur dont il veut suivre les conseils. Nous doutons pourtant que l'étude la plus attentive des deux volumes de M. de Sacy y satisfasse entièrement; et personne malheureusement n'a ni le talent ni l'autorité de parler en son lieu et place. J'essayerais pourtant, si je ne craignais pas le ridicule, de faire à la fois la demande et la réponse. En tout cas, il n'y a sans doute pas de présomption à dire que, si, pour mon humble part, pareille question m'était posée, à moi dont les sentiments sont si voisins de ceux de M. de Sacy, et qui souscris si volontiers à la plupart de ses jugements, elle ne me causerait que peu d'embarras, et je ne lui opposerais aucune réticence. Dans la comparaison du passé et du présent, il ne me semblerait pas impossible d'établir le bilan de nos pertes et de nos gains d'une manière dont nul, ce semble, n'aurait tout à fait à se plaindre.

La société d'autrefois, pourrais-je dire, cette société qui a péri en 89, mais qui se mourait de dissolution depuis plus d'un demi-siècle, cette société, dans ses jours de vigueur et d'éclat, avait eu à la fois une grande pensée et une grande passion : c'était le culte de la règle en toutes choses. Une règle de mœurs prenant sa source dans une foi vive et soumise; une règle politique incarnée dans un pouvoir traditionnel; une règle sociale fondée sur la hiérarchie héréditaire des rangs et des professions; partout et en toutes choses une règle impérieuse et minutieuse, ce fut l'esprit, la gloire, la force de l'ancienne société française tout entière, telle qu'elle brillait dans sa maturité, aux pieds du trône de Louis XIV. A tout homme, dans tout âge, dans toute situation, une voix très-claire, disait alors : Tu dois agir, tu dois penser, tu dois même mourir de telle façon et non de telle autre. Ce langage était tenu à l'enfant au berceau, comme au soldat à l'armée; au courtisan à Versailles, comme au moine dans sa retraite;

à l'auteur dramatique comme au philosophe. Il y avait un art parfaitement défini pour faire toute chose ; un sonnet, une tragédie, sa fortune, sa cour ou son salut.

Entreprise assurément très-noble et très-morale que celle d'enchaîner ainsi, par les liens du devoir, toutes les actions et toutes les pensées de l'homme ! Nul doute que tout ce que nous admirons dans le siècle de Louis XIV, la gravité, la majesté, la paix, ne vint directement de ce sentiment de la règle partout répandue, et qui doublait les forces de la nation en la contenant. Le cachet d'une société fortement réglée est empreint sur toutes les œuvres comme sur tous les monuments de cette époque, et, au moins à sa surface, l'ordre luit comme un soleil d'une splendeur incomparable. Entreprise pourtant qui n'échappait point à la condition de toutes les tentatives trop absolues pour ce monde, celle d'être parfois chimériques dans leur conception, et de devenir par là même tyranniques dans leur exécution. La règle universelle des actions humaines existe assurément dans la pensée de Dieu, et il la révèle aux cœurs droits qui la cherchent. Mais elle ne peut être ni partout ni toujours exprimée au dehors, ni surtout écrite dans des lois. On ne peut faire, sans violence, une loi coercitive de tout ce qui est devoir personnel. Les plus sacrés mêmes d'entre les devoirs tiennent à l'âme par des scrupules d'une nature sensitive et délicate qui ne peuvent supporter le grand jour. La société du dix-septième siècle méconnaissait cette distinction, et, pour vouloir poser en toutes choses des règles positives appuyées sur des sanctions pénales, il lui est arrivé plus d'une fois de violenter, avec un mélange de cruauté et de frivolité, l'indépendance légitime de l'être humain. A force de vouloir simplifier la règle politique, elle la réduisait à l'unité du despotisme ; pour mieux assurer la règle religieuse, elle la doublait par l'intolérance. Pour être plus sûre que la loi fût obéie et la religion respectée, elle les plaçait, l'une et l'autre, aux genoux d'un maître armé, punissant des mêmes peines toute résistance et toute hérésie, tout droit qui se défend et toute conscience qui s'égare. Par une application moins dangereuse, mais gênante aussi de la même manie de tout régler, elle enfermait la littérature elle-même (*pace tua dixerim*, ô judicieux critique !) dans des conventions puériles. Il lui fallait à toute force un roi, un pape de littérature, et quand elle l'avait trouvé, elle lui mettait dans les mains un sceptre et une férule, formés des trois unités classiques enlacées l'une dans l'autre. Enfin, dans les rapports des hommes entre eux, que d'entraves, que d'étiquettes, que de sots débats de préséance naissaient de la même passion de règle excessive ! Au foyer même de la famille, combien de sacrifices arrachés aux sentiments naturels, par les préjugés de races transformés en lois infranchissables de la société ! Combien

les règles imaginaires de la hiérarchie, le devoir de soutenir son nom et de tenir une place à la cour, ont fait verser des larmes au pied des autels et au fond des couvents, dans les tortures de vocations forcées et d'unions mal assorties !

C'est tout cela, c'est tout cet échafaudage de carton, ce sont toutes ces étreintes de fer, par lesquelles l'ancienne société, dans sa manie de tout régler, avait cru combler les lacunes ou réparer les brèches de sa forteresse que la société moderne a voulu détruire. Elle a prétendu faire table rase de tout ce qu'il y avait d'intolérant et d'arbitraire dans les conventions sociales. Elle a voulu rendre à la religion sa véritable sanction qui réside dans la conscience. Elle a permis (du moins elle s'en vantait encore, il y a peu de temps) quelque discussion sur les principes politiques. Elle a laissé la littérature s'ouvrir de nouveaux horizons, même en dehors de l'orthodoxie classique. Enfin elle laisse chacun vivre à sa guise, faire le métier qui lui convient, marier ses enfants comme il l'entend, sans crainte qu'on lui reproche d'usurper et de déroger.

Si la société moderne n'avait fait que cela, si elle n'avait retranché que ces excès, ces excroissances de la règle, en vérité il n'y aurait pas grand' chose, dans son œuvre, ni à reprendre ni à regretter. Mais, ce faisant, n'a-t-elle pas été au delà du but ? En supprimant des règlements excessifs, exclusifs et puérils, n'a-t-elle pas du même coup et par le même élan porté imprudemment atteinte aux règles fondamentales, éternelles et sacrées qui dominent la conscience des êtres libres ? N'a-t-elle pas surtout effacé des esprits l'idée même de la règle, l'idée qu'une règle existe en toute chose, et que, s'il ne peut y avoir toujours un législateur pour la proclamer et un huissier pour lui prêter main forte, il y a toujours pour une intelligence saine le devoir de la rechercher et pour un cœur droit le devoir de s'y conformer ? Elle a affranchi la conscience de la loi civile en ne forçant plus les gens par autorité de justice à mourir avec un billet de confession : à la bonne heure ; mais n'a-t-elle pas, en revanche, laissé acréditer l'illusion funeste que devant Dieu et devant soi-même tout homme est libre d'adopter, d'ignorer, de refuser toute religion à sa fantaisie ? Elle a permis aux citoyens de discuter les lois, et sous certaines conditions de concourir à leur formation : c'est à merveille. Ne se sont-ils pas trop souvent autorisés de cette permission pour s'affranchir à leur gré de toute loi ? Elle a détrôné Aristote et mis à la retraite tous les abbés d'Aubignac du monde avec leurs tragédies régulières et ennuyeuses : laissez-la faire. Mais, en dehors comme au dedans des trois unités, une règle de goût existe qui n'est qu'une règle de morale. Qu'on se nomme Sophocle, Shakespeare ou Racine, il est toujours vrai que le talent est un don de Dieu, et que le dépositaire en doit

compte à celui dont il l'a reçu : il est toujours vrai que la littérature est faite pour élever l'esprit vers le bien, et non pour soulever dans les bas fonds de l'âme le tumulte des sens ? La critique moderne n'a-t-elle pas méconnu ces devoirs, et n'a-t-elle pas proclamé que tout homme de génie ne devait consulter que sa propre inspiration, et pouvait se tracer à lui-même non-seulement sa voie, mais son but ? Enfin, dans la carrière des ambitions privées, délivrée aujourd'hui de tant d'entraves qui la hérissaient autrefois, chacun ne s'est-il pas précipité au hasard, sans consulter ni ses forces ni le droit d'autrui, sans se demander s'il trouble l'État ou s'il coudoie son voisin ?

N'en doutons pas, si la société passée était passionnée pour la règle et souffrait de ses excès, la nôtre, en revanche, passant à l'extrémité opposée, a pris la règle en dégoût et meurt de son absence. C'est au défaut d'une règle morale qu'il faut attribuer ses plus étranges écarts de politique et de littérature. Cela peut sembler étrange à dire en ce moment, car ce n'est pas précisément par fougue et par intempérance qu'elle pêche. Mais ses emportements d'hier, comme ses langueurs d'aujourd'hui, tout cela provient d'une même source, du défaut d'une règle, qui ménage ses forces en les gouvernant. C'est un cheval qu'aucun cavalier ne mène : il s'emporte, il s'essouffle, et vous le voyez qui tombe épuisé dans l'arène.

Je ne sais, mais il me semble que cette rapide comparaison peut faire comprendre quel principe pourrait présider, suivant nous, à la distribution des blâmes et des éloges entre le temps présent et le temps passé. J'ai même la présomption de croire que M. de Sacy ne me contredira pas si j'affirme que c'est là, sans qu'il nous le dise, le principe secret de tous ses jugements, et que là réside aussi la conciliation de leur diversité apparente. Du temps passé, il aime la sévérité morale, il répudie la rigueur exclusive. Du temps présent, il aime la liberté d'esprit, il déteste le dérèglement. Il aime la tolérance réciproque qui fait vivre en paix toutes les opinions : il a en horreur le dévergondage des imaginations et les caprices fantasques du goût ; et, comme il réunit les qualités opposées des deux époques, il est à son aise pour haïr cordialement et dénoncer vertement leurs défauts.

Faut-il nous en tenir pourtant à ces reproches équitablement distribués à droite et à gauche ? Condamner, applaudir, regretter, tout cela suffit-il, et ne pouvons-nous pas quelque chose de plus ? Si réellement nous sommes malades, et si pourtant nous ne sommes pas désespérés, deux convictions que nous partageons avec M. de Sacy, il faut travailler à nous guérir ; et, si la cause de nos maux est connue, c'est donc à elle qu'il faut s'attaquer directement. Si c'est une règle morale qui nous manque, et si cette règle s'est effacée de nos cœurs en même temps que son application excessive disparaissait de nos lois,

c'est à la rétablir qu'il faut travailler. A moins de vouloir se consumer dans une misanthropie stérile ou se perdre dans de trompeuses illusions, c'est là le but qu'il faut poursuivre. A quel prix, par quel moyen faire rentrer dans la société le sentiment de la règle morale qui lui échappe? A quelle source faut-il la puiser? Nouvelle question qui sort de la première et que nous avons bien le droit de poser encore à M. de Sacy, puisque ce sont ses écrits mêmes qui nous la suggèrent. Et puis, d'ailleurs, il est moraliste de profession : de ses deux volumes, il en est un, tout entier, qui porte cette étiquette *Morale*. Dans le nombre, il ne peut donc manquer de se rencontrer au moins quelques pages consacrées à résoudre le grand problème dont nous sommes tous travaillés. Frappons donc hardiment à cette porte, pour savoir ce que, en fait de règle morale, M. de Sacy pense offrir à cette société moderne si dépourvue, constant objet de ses inquiétudes et de ses prédilections.

## II

M. de Sacy va me le dire, et je le sais bien : il n'a jamais eu la prétention de rédiger un traité régulier de morale : il ne nous offre point un *de Officiis* nouveau ni une *Éthique* de sa façon. Une entreprise si dogmatique serait tout à fait contraire au tour de son esprit. Ce n'est jamais en son propre nom, mais toujours à propos des idées d'autrui, que M. de Sacy émet modèlement les siennes. Il n'importe. Ce n'est pas par hasard en effet qu'il a passé en revue si soigneusement les grands moralistes des temps passés, et même les moralistes moins connus du temps présent. Ce n'est pas sans dessein qu'il saisit, pour parler de morale, l'occasion fournie par toutes les nouvelles éditions de la Bruyère, de Pascal et de la Rochefoucauld, ou par la publication des traités moins éclatants de MM. Alletz ou de Laténa. Il a une pensée qui le guide dans ces jugements successifs, pensée constante, bien que discrète, qu'il dévoile presque toujours, mais sur laquelle il n'appuie jamais, et que nous avons droit de saisir et de fixer à travers les détours de la forme ondoyante qui tour à tour la cache et la laisse voir.

Eh bien, je ne crois point me faire illusion en disant que, de l'ensemble des articles de M. de Sacy, tout lecteur attentif devra tirer cette conclusion, c'est qu'il n'est pour les sociétés comme pour les individus qu'une seule source d'où puisse découler une règle morale fixe et certaine, et cette source, c'est la foi chrétienne. La morale de M. de Sacy est chrétienne avant tout; et par là je n'entends point ce qu'on est convenu d'appeler en langage philosophique la morale chrétienne,

c'est-à-dire quelques versets de l'Évangile, quelques lambeaux du Discours sur la montagne, séparés de ce qui les précède et de ce qui les suit, puis travestis, rajustés et cousus ensemble à la mode du dix-huitième siècle; mais la morale chrétienne tout entière, telle qu'elle sort des entrailles mêmes du dogme, avec ses sévérités et ses miséricordes, avec les condamnations mystérieuses dont elle frappe tous les hommes et les grâces plus mystérieuses encore par lesquelles elle les relève. La morale chrétienne de M. de Sacy n'est point étendue d'eau comme on la distribuait à la porte de l'église du *Vicaire savoyard*; il nous l'offre plutôt à l'état d'acide concentré comme on la distillait à Port-Royal.

Cette conclusion résulte pour nous jusqu'à l'évidence de beaucoup de choses que dit M. de Sacy, et surtout de toutes celles qu'il ne veut pas laisser dire. Nous la tirons de ce qu'il affirme et encore plus de ce qu'il conteste, du témoignage qu'il rend au christianisme, mais surtout de la guerre très-déclarée qu'il fait à quiconque se mêle de faire de la morale sans être chrétien.

Les hommages rendus au christianisme abondent dans l'ouvrage de M. de Sacy. Il insiste à plusieurs reprises sur l'action unique, incomparable, exclusive, que le christianisme fait sentir à toutes les parties de la société, aussi bien à la littérature qu'à la politique, aux relations privées des hommes entre eux comme à la vie publique des citoyens. Que le christianisme seul puisse donner aux hommes le sentiment de la dignité humaine, en même temps que la résignation aux plus humbles fortunes, que lui seul par conséquent puisse résoudre le problème d'élever l'âme de tous les hommes, sans troubler tous les rangs de la société<sup>1</sup>; que lui seul sache donner aux lois le tempérament exact qui leur convient de rigueur et de mansuétude; « que la seule « loi qui cherche le salut des hommes, même lorsqu'elle semble de- « mander leur peine, soit la loi chrétienne<sup>2</sup>; » que dans les lettres mêmes la vraie manière exacte de bien écrire est de suivre la parole de l'Évangile, de chercher la justice et d'attendre le reste par surcroît, et que les grands hommes du dix-septième siècle n'aient été d'admirables écrivains que parce qu'ils étaient de vrais chrétiens<sup>3</sup>; que tout écrivain parmi les modernes qui n'est pas animé à un degré quelconque par le sentiment chrétien ne soit qu'un déclamateur<sup>4</sup>: toutes ces propositions, textuellement extraites des deux volumes que j'ai sous les yeux, ne laissent guère par leur forme affirmative place à aucun équivoque. Elle sont pourtant moins concluantes encore, à

<sup>1</sup> *Variétés littéraires*, t. I, pp. 98, 102.

<sup>2</sup> T. I. p. 98.

<sup>3</sup> T. I. p. 100.

<sup>4</sup> T. I. p. 333.

mon sens que la preuve qui résulte des arguments par lesquels M. de Sacy terrasse toute morale qui part d'un autre principe que de ceux du dogme évangélique. Pour s'en convaincre, il ne faut que le suivre dans les appréciations successives qu'il fait de tous les systèmes de morale que les hommes ont pu inventer, et cet examen est bientôt fait, car ces divers systèmes, séparés par d'insignifiantes différences, se rapportent, au fond, à deux principaux.

Depuis que le monde existe en effet, la raison humaine, par ses seules forces, et en dehors de la révélation chrétienne, n'a guère produit que deux ordres de moralistes qui se partagent très-inégalement l'empire. Les uns exercent presque exclusivement l'autorité dogmatique; les autres ont en leur faveur la pratique la plus commune. Les uns occupent à peu près toutes les chaires; les autres attirent la grande majorité des disciples. Les uns jouissent presque seuls du droit de parler haut; les autres, en revanche, ont à peu près sans partage le privilège d'être écoutés.

Disons-le à l'honneur de l'esprit humain. Les plus nombreux, parmi les moralistes, sont ceux qui font à l'homme un rigoureux tableau de ses devoirs, en même temps qu'ils tâchent de lui inspirer une confiance absolue dans les moyens dont il dispose pour s'en acquitter. Que tout homme doive commander à ses passions et qu'il ait reçu du ciel, avec le don de la raison, une force pleinement suffisante pour exercer ce gouvernement intérieur : c'est ce que répètent depuis Pythagore jusqu'à Cicéron, sur un ton chaleureux, hautain ou sensible, la plupart de ceux qui ont prétendu avant ou après le christianisme, mais sans son concours, guider leurs semblables dans l'étude du bien moral. Le stoïcisme a fait cette prédication, avec plus d'éclat dans la doctrine et plus d'apparat dans l'application qu'aucun autre. Mais que sont la plupart des traités de morale humaine sinon des traités de stoïcisme adoucis? Disons mieux, qui de nous dans l'orgueil de la jeunesse n'a eu ses jours de stoïcisme? Quel est l'adolescent un peu bien né et instruit par de bonnes leçons qui ne croie très-sincèrement que, pour connaître le devoir, il suffit de le chercher, et que pour l'accomplir, il suffit d'en former la résolution? Epictète est le dieu de tous les jeunes gens qui débutent et de toutes les philosophies qui commencent.

Mais, hélas ! on n'a pas fait beaucoup de chemin en ce monde, ni beaucoup regardé autour de soi, sans s'être aperçu que la tâche de commander à ses passions est plus compliquée qu'elle n'en a l'air. Le monde est composé d'hommes dont le plus grand nombre s'intitulent des gens de bien, sans qu'on puisse trop leur contester un titre qu'aucun jugement ne leur enlève. Parmi ces hommes, combien y en a-t-il qui remplissent les devoirs élémentaires de la morale, telle qu'on

la décrit dans les livres et telle qu'on la débite aux enfants? Chose singulière, et qui déconcerte le moraliste dans sa philosophie et la jeunesse honnête dans ses espérances! A l'école, et tant qu'il ne s'agit que d'enseigner, le devoir est la règle; dans la vie, et dès qu'il s'agit de l'appliquer, le devoir n'est plus que l'exception. Le spectacle de la corruption sociale saisit à la gorge le jeune stoïcien dès qu'il est revêtu de la robe virile :

Totaque impune Suburra  
Permisit sparsisse oculos jam candidus umbo.

Il est bientôt suivi d'un autre qui n'est guère plus consolant. Le premier coup d'œil a fait apercevoir le scandale du vice qui s'avoue; le second découvre, sous la surface encore brillante, le dégoût du vice qui se déguise. C'est le jour des révélations qui naît; c'est l'égoïsme savant qui se dévoile sous la sagesse des sages du monde; c'est l'hypocrisie qui perce sous la piété; c'est la trahison qui enfonce sa griffe dans le cœur, sous l'étreinte même de l'amitié. Déçu, désenchanté, le stoïcien rentre en lui-même pour retrouver au moins, dans la paix de son cœur, la vertu bannie de la société des hommes. Vain espoir! cet asile des inspirations de l'enfance est envahi lui-même par les vapeurs d'une atmosphère corrompue; le mal y a pris pied, il y règne, il y commande, et un matin on se réveille tombé du rocher d'Épictète dans la boue de son quartier, où l'on va désormais piétiner comme le plus vulgaire des passants.

Cette histoire, qui est presque celle de tous les hommes, a beaucoup compromis dans le monde la réputation de la morale rigoureuse et stoïcienne. Elle a donné naissance à une autre série de moralistes plus accommodants, et qui pensent mieux comprendre la nature humaine. Puisque le devoir, disent ceux-ci, sur les hauteurs où il est idéalement placé, est presque impossible à atteindre, n'est-ce pas à lui à s'abaisser un peu, à se mettre à la portée des faibles, à faire quelques pas au-devant de ceux qui les cherchent? Après tout, si personne n'est capable d'accomplir son devoir tout entier, personne non plus ne peut y être tout à fait obligé : à l'impossible nul n'est tenu. Puisque la force des passions est si impérieuse, qu'on peut, en pratique, la regarder comme invincible, au lieu de s'épuiser à les dominer, ne vaudrait-il pas mieux chercher quelque moyen de les apaiser en les désarmant? Faisons donc un choix parmi les devoirs et parmi les passions : toutes ne sont pas également déplaisantes et également dangereuses. Il est des vices honteux qui obscurcissent l'intelligence, altèrent la santé, dont l'apparence seule a je ne sais quoi d'ignoble et de dégradant. Il est des vices hargneux qui rendent le

commerce des hommes entre eux presque impossible et troublent la vie sociale. Ceux-là, un intérêt bien entendu peut à lui seul suffire pour s'en garder; c'est le feu, on n'y touche pas sans périr. Mais il en est de mieux appris qui ne sont pas incompatibles avec l'élégance des mœurs, avec la fidélité des amitiés, avec la générosité des sentiments. Pourquoi ferait-on à ceux-ci une guerre trop acharnée? qui gênent-ils? à qui font-ils mal? ils ont même l'avantage de détendre un peu l'âme que trop de contrainte roidirait, et de mettre du moelleux dans la vie. Ainsi parle une morale plus aimable qui se propose de rétablir, au moyen de mutuelles concessions, l'équilibre si étrangement rompu entre les forces de l'homme et ses obligations. Tout le monde la connaît, cette morale; elle est la monnaie courante de la société. Ses sectateurs sont nombreux, ses théoriciens un peu plus rares, ce qui est assez simple, car par nature elle fuit la pédanterie; mais en revanche tous les poètes la chantent, et elle règne sur tous les théâtres. Elle a aussi ses grands noms qui prétendent à l'estime du monde; elle a fait de la métaphysique avec Épicure, elle s'est couronnée de fleurs avec Horace, elle a bercé le sommeil de Montaigne et dicté les instructions paternelles de lord Chesterfield à son fils.

Je le répète, il n'y a guère de possibles, de concevables par la raison seule, que ces deux catégories de moralistes. Quand on ne parle à l'homme qu'au nom de sa raison, quand on ne lui promet d'autres secours que ceux qu'il peut trouver en lui-même, il faut de toute nécessité lui donner confiance dans ses forces ou se montrer indulgent pour ses faiblesses. Il faut lui dire qu'il peut accomplir son devoir tout entier, ou qu'il peut en rabattre de moitié. Il faut l'exalter sur sa puissance, ou le consoler dans son infirmité. Confiante ou complaisante, il n'y a point d'autre situation possible pour une morale purement humaine. Eh bien, M. de Sacy ne veut être ni l'un ni l'autre. De ces deux systèmes de morale, il trouve que l'un inspire l'orgueil, et il prend plaisir à l'humilier; il trouve que l'autre souffle une mollesse d'âme qu'il flétrit par une indignation généreuse. Il ne veut pas qu'on dise que l'homme a le pouvoir d'être tout à fait bon ni qu'il a le droit de rester à moitié mauvais. Il faut l'entendre quereller tour à tour les prédicateurs de la morale facile et ceux de la morale orgueilleuse. C'est un spectacle plein d'intérêt et de fruit; rarement l'accent de la conviction tomba de si haut et sortit du fond d'un cœur plus sincèrement ému.

Il n'y a point de parole, par exemple, que M. de Sacy répète avec plus de complaisance que cette vive saillie de M. de Maistre : « Je ne sais pas ce que c'est que la vie d'un coquin, mais je sais ce que c'est que la vie d'un honnête homme : c'est affreux ! Qu'on ne dise pas, s'écrie-t-il, que cela est exagéré... Ceux-là ne savent pas ce que c'est

« que l'honnêteté qui se contentent de ce qu'ils en ont <sup>1</sup>. » Et il part de là pour conclure avec un accent presque biblique qu'il n'y a point en réalité d'honnête homme en ce monde ; que *toute chair*, comme dit l'Écriture, a *corrompu sa voie* ; que, là même où les actes, la forme extérieure de la vie paraissent honnêtes à la surface, le fond du cœur est plein de sentiments honteux et de souillures cachées qui n'attendent pour se montrer qu'un rayon du jour. Sur ce chapitre de la corruption humaine, M. de Sacy est plus insistant qu'un prédicateur, non pas de Rome, mais de Genève : « Pour être humble, s'écrie-t-il, il n'est pas nécessaire, comme se l'imaginent quelques personnes, de se croire ridiculement moins d'esprit, moins de mérite et moins de vertu qu'on n'en a : il suffit de ne pas s'en accorder plus qu'on n'en possède. Étudiez-vous donc, étudiez-vous à la pure lumière de cette règle de justice et de vérité qui brille en nous quand nous ne l'éteignons pas volontairement. Vous voulez connaître le sot, le fat, le menteur, je n'ose pas dire le perfide, le méchant, je recule devant ma propre sincérité : j'ai peur qu'on ne me prenne au mot ; vous voulez connaître l'homme enfin, avec le peu qu'il a de bon et tout ce qu'il a de mauvais ; je ne vous défends pas d'étudier les autres, à condition que dans les autres vous saurez bien que c'est votre image que vous contemplez, le fond de votre nature, et sinon ce que vous êtes, du moins ce que vous auriez pu être et ce que vous avez été plus d'une fois peut-être dans le secret de vos pensées, dans le tumulte de vos désirs et le mouvement presque imperceptible de vos penchants. Pour mon compte, quand je voudrai peindre l'homme en laid, je n'irai pas bien loin chercher mon modèle<sup>2</sup>. »

Qui est-ce qui parle ainsi ? est-ce M. de Sacy au *Journal des Débats*, ou Pascal s'entretenant avec Nicole ? En tout cas, en voilà assez pour ruiner le stoïcisme par la base. Essayez de faire du stoïcisme avec l'infirmité humaine ainsi percée à jour ! Essayez de persuader à l'homme qu'il dépend de lui d'être vertueux, après l'avoir ainsi enfoncé à plaisir dans l'abîme de sa misère et dans les exhalaisons de sa corruption cachée !

M. de Sacy repousse donc cette morale présomptueuse qui compte sur la bonté naturelle de l'homme ; mais il répudie tout aussi nettement cette morale accommodante qui prend son parti de ses imperfections. L'arrogance stoïque ne trouve pas son compte avec lui, on vient de le voir ; mais la grâce épicurienne ne le fléchit pas davantage. De la même main dont tout à l'heure il arrachait à l'un le masque de sa fausse sagesse, il déchire le voile doré dont l'autre se pare. « J'ai tout

<sup>1</sup> *Variétés littéraires*, t. I, p. 70.

<sup>2</sup> *Ibid.*

« lu Montaigne, dit-il, je ne le dis pas pour m'en vanter. Je ne me crois « pas plus philosophe pour cela. La sagesse de Montaigne est une « sagesse trop humaine et trop facile. Nous en serions quittes à trop « bon marché si la vraie philosophie s'apprenait à pareille école! Mon- « taigne est un écrivain admirable; c'est un dangereux moraliste. Il « chatouille dans notre cœur le fond secret de mollesse et d'égoïsme « d'où découlent toutes nos faiblesses <sup>1</sup>. » Et tout le morceau suit sur ce ton, relevant à la fois le charme et le danger d'une morale qui, au lieu de réprimander les vices de l'homme, les tolère, les prend en pitié et s'amuse à les peindre en beau.

Mais, si M. de Sacy ne veut ni de l'une ni de l'autre des deux formes de la morale humaine, s'il prend plaisir à rabattre l'orgueil du stoïcien et stigmatise la lâcheté de l'épicurien, qu'est-il donc lui-même? Il reste qu'il soit chrétien, car il n'y a point de quatrième terme possible. Si vous ne voulez pas que je compte sur mes propres forces pour atteindre à l'idéal qui m'est proposé, et si vous ne voulez pas non plus que je me dispense d'y prétendre, si vous ne me permettez ni l'espoir ni le découragement, comment voulez-vous que je m'y prenne, et à qui donc voulez-vous que je m'adresse? Il n'y a évidemment qu'une réponse possible, et l'éditeur de Bossuet et de Nicole a dû la préparer. Ce que l'homme n'est pas capable de faire à lui seul, il faut qu'il demande à Dieu de l'exécuter en lui et pour lui. La tâche que la raison humaine ne peut pas remplir et ne doit pas abandonner ne peut être confiée qu'à quelque force supérieure à celle de la raison seule. Il n'y a point d'autre manière d'échapper aux étreintes de ce dilemme. Un secours surnaturel est nécessaire pour accomplir les obligations morales dont la nature, livrée à elle-même, ne peut ni se dispenser ni s'acquitter. A moins qu'il ne prenne un malin plaisir à lier sur nos épaules un fardeau que nous ne puissions pas soulever; c'est là, à n'en pas douter, le soulagement que M. de Sacy nous réserve : nous serions acculés par lui dans une impasse, s'il ne nous ouvrait point, au dernier moment, la porte du christianisme pour nous dégager.

Car ce secours surnaturel, il n'y a que la christianisme qui le fournisse et même qui le promette. La grâce, pour l'appeler par un nom que M. de Sacy connaît bien, et dont un si grand ami de Port-Royal ne rougit point, ce complément ajouté par la bonté divine à la faiblesse humaine, cette lumière intérieure qui supplée aux éclipses de la raison, ce souffle qui ranime les défaillances de la volonté, la grâce ne peut découler que des sources toujours ouvertes et, si j'ose ainsi parler, des mamelles toujours pleines de la foi chrétienne. La grâce fait partie essentielle, intégrante, du dogme chrétien; on ne saurait

<sup>1</sup> Variétés littéraires, t. I, p. 352.

l'en séparer. La grâce, dans l'état présent du monde, se lie au péché originel, car elle est accordée à l'homme pour réparer les désordres d'une nature déchuë ; la grâce se lie à la rédemption, car elle est le prix obtenu par le sacrifice de la croix. C'est la révélation qui l'a promise, et c'est la prière qui l'attire. C'est parce qu'elle est appuyée sur tous ces dogmes mystérieux que la morale chrétienne peut se montrer tour à tour plus rigoureuse et plus douce qu'aucun des législateurs humains. Avec les trésors que le dogme chrétien renferme en lui-même, il peut dire à l'homme toute la vérité sur sa faiblesse, sans craindre de lui communiquer un découragement fatal ; il peut lui témoigner pour ses fautes une compassion qui ne dégénère jamais en connivence. Tout moraliste qui veut être austère sans être impitoyable, et indulgent sans être relâché, n'a de ressource que d'être chrétien et de s'asseoir auprès de la source qui fait germer toutes les vertus et qui peut laver tous les crimes.

J'ai donc bien le droit de conclure que M. de Sacy est, au fond, de ce temps-ci un des moralistes les plus chrétiens que je connaisse. Il le serait même quand il ne le voudrait pas, par la déduction rigoureuse qu'on est en droit de tirer des principes qu'il pose. Mais il accepte au contraire, comme on l'a vu, très-volontiers cette conséquence, et il ne demande pas mieux, j'en suis sûr, que de convenir tout nettement que la morale sociale ou individuelle ne peut avoir enfin d'autre fondement durable que le christianisme. D'où vient donc qu'ici encore quelque obscurité règne parfois dans la forme même de sa pensée ? D'où vient que cette conclusion n'est pas plus apparente dans son livre, qu'il faut quelque peine pour la dégager, qu'il n'y est fait que des allusions, très-claires, il est vrai, quand on y regarde, mais toujours un peu indirectes et quelquefois tempérées par des restrictions ou obscurcies par des ombres qui, pour un lecteur attentif, peuvent en annuler l'effet ? D'où vient que cette nécessité absolue, impérieuse de la foi chrétienne pour rendre une morale à la société, se laisse deviner chez M. de Sacy plutôt qu'elle ne se produit avec l'autorité d'une idée pressée de se répandre au dehors ? A côté de pages très-éloquentes, où l'auteur semble craindre de n'en pouvoir dire assez en faveur du christianisme, pourquoi y en a-t-il d'autres, où l'on dirait qu'il reproche à certain de ses contemporains d'être trop chrétien ? Voici, par exemple, un admirable article sur les *Maximes* de la Rochefoucauld, véritable chef-d'œuvre de logique et d'éloquence, où il réduit toute conscience humaine, si elle aspire encore à quelque bien, à venir se retremper dans les eaux du christianisme. Mais, à côté, pourquoi en rencontrons-nous un autre où l'on fait presque un crime à l'auteur des *Césars* d'avoir supposé que le polythéisme était pour quelque chose dans la corruption monstrueuse des sociétés

antiques, et d'où l'on pourrait induire par conséquent que la religion d'un peuple est indifférente à sa moralité? Pourquoi semble-t-il souvent que M. de Sacy, après avoir précipité son lecteur dans le sanctuaire même de la foi, craigne de fermer trop hermétiquement la porte sur lui?

A Dieu ne plaise que nous nous fassions juge des motifs qui portent M. de Sacy à laisser des conclusions si importantes dans une sorte de pénombre où l'œil est obligé de les chercher pour les découvrir! Je comprends, à vrai dire, jusqu'à un certain point, le charme qu'on peut trouver dans cette indécision apparente et même le profit qu'on en peut espérer. Peut-être y a-t-il des esprits que mettrait en défiance une forme trop dogmatique, et qui se laissent plus aisément gagner à la chaleur latente de ces impressions religieuses, qui s'exhalent sans avoir la prétention de s'imposer. C'est pourtant notre droit de public de dire que, malgré cela, tout compte fait, nous regrettons cette réserve. Nous la regrettons surtout pour l'effet que les paroles de M. de Sacy sont destinées à produire sur tant d'auditeurs qui les reçoivent et les dévorent avidement. Ce dont nous avons besoin tous, en effet, ce dont a besoin toute cette génération dont M. de Sacy a dépeint si bien les peines et les travers, ce n'est pas précisément qu'on fasse naître chez elle de bonnes pensées, c'est qu'un langage ferme lui apprenne à fixer la mobilité de son esprit et dirige vers un but certain sa volonté vacillante. Écouter le vrai, se plaire au bien, suivre un raisonnement juste, s'intéresser à une belle action, assister, en un mot, au spectacle de la vérité et de la vertu, comme on se divertit ou même comme on s'émeut au théâtre, elle n'y fait point de difficulté; mais ce qui lui manque, c'est de savoir conclure quand elle raisonne, et d'agir quand elle a pensé; ce qui lui manque, ce n'est pas le désir qui fait qu'on tend la main pour recevoir la vérité, c'est la force de la fermer quand elle est pleine. En tout genre, quand on lui souffle quelque inspiration élevée, quand on lui parle de religion, de liberté ou d'art, elle répond volontiers comme le roi juif à saint Paul: peu s'en faut que tu ne me persuades. Oui, peu s'en faut: mais ce peu, c'est justement tout. C'est la distance qui sépare l'intention de l'acte et la réalité du rêve. Voilà le saut qui reste à faire. Si j'étais publiciste et éloquent, toute mon ambition serait d'aider mon lecteur à prendre son élan. Or, avec les réserves dont M. de Sacy enveloppe sa pensée, je vois bien quelles bonnes inspirations émanent de son livre, je vois le plaisir, le bien même qu'il fait à lire: mais de ces secousses salutaires qui réveillent et retrempent les âmes, je n'ose affirmer qu'il en produira.

Ce que je craindrais aussi de la réserve de langage employée par M. de Sacy et de l'impression un peu confuse qui en résulte, ce serait

que, tout en apprenant à admirer et à révéler le christianisme, à ne compter au fond que sur lui seul pour le salut de la société et pour le perfectionnement de l'individu, M. de Sacy ne conduisit cependant les esprits à conclure que le christianisme lui-même est très-malade, sinon mort, et qu'il y a fort peu d'espérance qu'il revive. Je ne sais pourquoi, mais les éloges qu'il en fait sont toujours à l'imparfait, très-rarement au présent, et par là même sentent un peu l'oraison funèbre. Or les plus beaux cimetières ont peu d'attraits, et les vivants n'aiment point à habiter avec les morts. En fait de christianisme comme en fait de littérature, M. de Sacy est avant tout antiquaire, antiquaire non cependant du moyen âge ou de la primitive Église, non des catacombes et des cathédrales gothiques, mais antiquaire du dix-septième siècle. Le dix-septième siècle est pour lui l'apogée de la religion chrétienne. Il ne cite guère de livres de piété que ceux de ce temps-là. Ce sont ceux-là qu'il aime à ranger sur les planches de sa bibliothèque chérie, dans de belles éditions, reliées en maroquin du Levant sans filets d'or. Ce sont ceux-là aussi qu'il réédite, en conservant leur orthographe et en contrefaisant même leur caractère. Depuis le dix-septième siècle, c'est à peine si quelqu'un a mérité le nom de chrétien. De nos jours surtout il n'y en a plus; c'est évident. Tout le christianisme dont on peut se vanter aujourd'hui est traité par M. de Sacy avec une extrême rigueur. Ainsi nous rencontrons dans les *Variétés littéraires* beaucoup d'appréciations qui portent sur des livres de religion modernes. Toutes sont sévères ou dédaigneuses, sévères quand elles relèvent, non sans raison, quelques excentricités intolérantes ou irrationnelles; dédaigneuses, lorsque les auteurs examinés sont d'honnêtes gens sensés, auxquels on ne peut reprocher qu'un défaut d'originalité ou de talent. Mais ce ne sont point seulement les livres chrétiens, ce sont les mœurs chrétiennes de nos jours, que M. de Sacy perce de ses traits satiriques. Écoutons seulement ce qu'est, suivant lui, le christianisme d'aujourd'hui : « La religion, dit-il, « a partout la seconde place, nulle part la première. C'est un instru-  
« ment pour les politiques, une lyre pour les poètes, un symbole pour  
« les philosophes, une façon de vivre qui ne sied pas mal aux honnêtes  
« gens, et qui accompagne bien la décence et la probité. La réaction  
« religieuse de nos jours a tout juste le même sérieux que notre goût  
« pour les vieux meubles et pour les bahuts du temps passé; on les  
« polit, on les vernit et on s'en amuse, on ne s'en sert pas<sup>1</sup>. » C'est  
cette disposition qu'il suppose à tous les chrétiens actuels et qui  
l'autorise à dire en parlant de Pascal : « Il y a quelque chose qui l'au-  
« rait encore plus révolté que notre incrédulité et notre indifférence,

<sup>1</sup> *Variétés littéraires*, t. II, p. 7 et 8.

« c'est notre christianisme<sup>1</sup>. » M. de Sacy écrivait tout cela il y a vingt ans, et, puisqu'il le réimprime aujourd'hui, il faut croire qu'il le pense encore.

Devons-nous admettre avec lui ces conclusions décourageantes? Après avoir reconnu que le christianisme est aussi nécessaire que jamais à la société, faut-il reconnaître aussi qu'il en est banni, à peu près sans espoir de retour, ce qui nous condamnerait à un pessimisme sans ressource? Singulière coïncidence! Au moment où je me posais tristement cette question, la date même de l'article qui me la suggérait, le 2 décembre 1835, est venue machinalement frapper mes regards, et cette date a fait naître dans mon esprit, par une subite association d'idées, un autre souvenir qui m'a consolé. Dans cette même fin d'année 1835, dont près d'un quart de siècle nous sépare aujourd'hui, vers l'entrée de l'hiver, peut-être au moment même où M. de Sacy traçait ces jugements sévères, quelques jeunes gens se trouvaient réunis dans une chambre haute du quartier latin. Ils s'entretenaient tristement de l'incrédulité dominante, du déclin de la foi et de l'isolement où de jeunes chrétiens comme eux se trouvaient abandonnés au milieu de la génération nouvelle. Car, bien qu'issus de familles pieuses, rien ne les rattachait à cette partie élevée, mais exclusive de la société française qui a toujours conservé la foi catholique, au moins comme signe de noblesse et comme étendard politique. Ils appartenaient au contraire à ce fond de la classe moyenne principalement imbu de l'esprit du dix-huitième siècle. Les temps étaient donc sombres autour d'eux, les ruines de l'archevêché de Paris à peine déblayées, les populations frémissantes à la vue de la croix, et partout une opinion répandue qui regardait la religion comme incompatible avec toute aspiration généreuse de liberté et de progrès. Que pouvaient-ils faire contre tant d'ennemis et de préjugés? Ils n'avaient point le droit d'écrire dans un grand journal et d'y donner des conseils de morale à la société. Ils imaginèrent de se lever, faibles et seuls comme ils étaient, pour aller porter sous le toit du pauvre ces deux choses qui vivent mal séparées, la vérité et la charité. Ils formèrent une société au nom de Jésus-Christ et sur les traces de saint Vincent de Paul. Humble et généreuse résolution qu'est venu féconder un rayon de la protection divine! Ils étaient quatre ou cinq il y a vingt ans, ils sont des milliers aujourd'hui. Dans ce nombre, il y en a, je pense, dont les exemples pourraient consoler M. de Sacy du chagrin que lui cause la langueur des chrétiens d'aujourd'hui; et je m'offre à lui faire rencontrer quelque témoin bien informé, qui, connaissant leurs vertus sans avoir eu le courage de

<sup>1</sup> *Variétés littéraires*, t. I, p. 300.

les imiter, pourra lui en parler tout à fond sans être retenu par aucune modestie. Si jamais même il lui est arrivé de s'égarer dans ces quartiers populeux d'où s'élèvent les gémissements de la misère et les grondements de l'insurrection, je m'étonne qu'il ait pu faire un pas sans rencontrer quelques enfants perdus de cette jeunesse d'élite, — si c'était le jour, montant quatre à quatre les escaliers vermoulus, — si c'était le soir, réunissant autour d'eux pour les amuser et les instruire le soldat relevé de sa faction ou l'ouvrier sortant de l'atelier, — si c'était le dimanche, allant chercher le jeune apprenti chez son maître pour lui dicter sa prière et se mêler à ses jeux. Et pendant que de nouvelles recrues s'élancent tous les jours dans la voie déjà ouverte, les premiers ont grandi, vécu, déjà même vieilli dans l'exercice de la charité. La renommée et la mort ont trahi tous les secrets d'Ozanam : tant d'amis qui lui survivent et qui l'égalent ne me pardonneraient pas de les nommer; mais celui qui voudra les connaître n'a qu'à interroger au hasard le premier pauvre qu'il rencontrera.

Eh bien, je le déclare hardiment à M. de Sacy, si Pascal n'était pas content de ces chrétiens-là, ce serait tant pis pour Pascal, et c'est Pascal qui serait dans son tort; c'est que lui ou ses maîtres auraient ajouté en supplément à l'Évangile je ne sais quelle ardeur de contention dogmatique et quel esprit d'intolérance que saint Jean n'avait pas puisés dans le sein du Christ. Faut-il tout dire, d'ailleurs? sans rien retrancher du respect qui est dû aux grands chrétiens du dix-septième siècle et aux inimitables monuments d'éloquence et d'érudition pieuses que cette époque nous a laissés, ce que j'en regrette le moins, c'est précisément la piété commune, courante pour ainsi dire, la piété autre que celle des pénitents et des solitaires, la piété de tout le monde. Si jamais piété fut suspecte d'alliage profane, parfois d'hypocrisie, toujours de capitulation avec les convenances et l'esprit du monde, il faut l'avouer, ce fut bien celle dont la chapelle de Versailles a donné le spectacle. C'est là, ce me semble, plus que nulle part ailleurs, que la piété fut souvent, suivant la comparaison ingénieuse de M. de Sacy, un meuble bien verni dont on n'use pas. C'est là que la libre adoration du Dieu jaloux s'est vue effacée derrière le culte d'une majesté visible et royale; c'est là que l'étiquette des cours apporta plus d'une addition étrange, parfois même plus d'une dérogation au Décalogue. Il m'est arrivé souvent de me représenter quelques-unes de ces grandes cérémonies où la royauté assistait dans sa pompe, et où l'éloquence tombait de toute sa hauteur de la bouche de Bossuet. Je me suis assis, par la pensée, dans cette foule qui environnait, par exemple, la touchante la Vallière, le jour où elle couvrit d'un voile les attraits qui l'avaient perdue. Et quand je compare ces splendeurs avec les humbles réunions aux-

quelles il m'a été donné d'assister dans les chapelles obscures du Paris d'aujourd'hui, en vérité, *non equidem invideo, miror magis*. Là, dans cette foule brillante et titrée, venait s'asseoir quelque grande dame qui, le matin, avait ordonné d'un ton sec à sa fille de se préparer à faire ses vœux, pour se dispenser de lui donner une dot, ou à son fils, d'entrer dans les ordres, pour mettre à profit un bénéfice de la famille. Dans un coin de l'église se montraient déjà, portant sans rougir sur leurs front la ressemblance royale, les fruits d'un double adultère, environnés des honneurs que l'antiquité païenne rendait aux demi-dieux, fils de Jupiter. Au fond du temple, se dressait dans une attitude de frivolité insouciant toute une jeunesse chargée de rubans et de canons, daignant être chrétienne à l'Église, pourvu qu'on ne lui parlât jamais de sa foi ni au théâtre, ni au régiment; tous ces petits-maitres, dont Racine craignait la raillerie et à qui il n'osait pas montrer dans toute la rudesse antique la farouche chasteté d'Hippolyte. J'ai vu, moi, de nos jours, des jeunes filles repoussant toutes les séductions de la beauté, de la fortune et de la naissance, pour aller se consacrer au soin des pauvres; nulle larme ne s'échappait de leurs yeux, nulle contrainte ne venait contracter leur visage. C'étaient elles qui, dans un élan d'amour divin, s'arrachaient des bras d'une mère désolée. J'ai vu de jeunes chrétiens, sous l'uniforme du soldat et du marin, courant à la tranchée de Sébastopol ou s'embarquant pour les parages de l'Océan le plus lointain : leur regard candide révélait l'innocence de leurs pensées, et leurs traits s'illuminaient d'un rayon de cette pudeur qui, suivant l'admirable expression de madame de Staël, « peut se détacher de la couronne des vierges saintes pour parer même un front guerrier<sup>1</sup>. »

Que M. de Sacy se rassure donc, et qu'un découragement inopportun ne vienne plus troubler l'utile efficacité de ses conseils. Le christianisme ne périra pas faute de chrétiens qui le pratiquent, et ce n'est pas cela qui l'empêchera de rendre à la société les services qu'elle ne peut recevoir que de lui seul et que M. de Sacy en attend. S'il ne faut que dix justes, ils sont dans Sodôme. C'est là l'important; car l'Église a toujours beaucoup plus fait de chemin en ce monde par les vertus des chrétiens que par leurs livres, et par ses saints que par ses docteurs. Quant aux livres mêmes, quant aux publications chrétiennes de nos jours, aux modernes apologues de la foi, à la réfutation desquelles M. de Sacy consacre beaucoup d'articles et qui semblent lui causer des chagrins tout particuliers (car il y revient sans cesse, à propos des sujets, même en apparence, les plus étrangers), ce n'est pas à moi à en prendre ici la défense. Leurs auteurs ont de l'âge; ils savent

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> de Staël, *Allemagne*. III<sup>e</sup> partie, chapitre xx.

parler et ne s'en font pas faute, et j'ai plus d'une raison de croire qu'ils ne me choisiraient pas pour leur champion. Mais je craindrais aussi, en y revenant aussi souvent que M. de Sacy le fait dans son livre, de leur donner d'eux-mêmes et de leur importance une idée très-exagérée. S'ils sont de méchants avocats d'une bonne cause, est-il bien digne d'un juge éclairé de perdre beaucoup de temps à réfuter leur plaidoirie au lieu de passer outre au fond de l'affaire ?

Car cette affaire, au fond, c'est la nôtre, c'est la vie, c'est plus encore, c'est l'honneur de la société moderne : rien peut-être ne m'a autant pénétré de cette vérité que la lecture assidue de M. de Sacy. Cette condamnation si sévère portée à plus d'une reprise sur le temps actuel, par un juge si grave et par un ami si dévoué, fait passer le frisson, et, devant la nécessité d'y échapper par la seule porte qui nous soit ouverte, toute autre question me paraît secondaire, toute autre considération pâlit. J'avoue que tout le talent de M. de Sacy ne réussit pas à me faire prendre un intérêt suffisant à tout ce qui s'écarte de ce but une fois démontré. A quoi sert-il, par exemple, de revenir si souvent sur le moyen âge, sur son régime théocratique et sur l'avantage d'y avoir échappé ? Le moyen âge est un temps passé qui ne me touche plus ; il a vécu, il est mort ; il a eu ses jours de croissance, de gloire et de décadence ; ses plus grands détracteurs ne lui raviront pas plus sa renommée que tous les regrets du monde ne le tireraient du cercueil. Son procès est jugé : le nôtre ne l'est pas. Notre société moderne n'a encore ni assez vécu ni assez brillé pour pouvoir périr ou même déchoir honorablement. A quoi servent également d'interminables débats très-sottement provoqués, j'en conviens, mais inutilement soutenus, sur la liberté de conscience, — la seule de nos libertés qu'aucune réaction n'ait atteinte et que rien ne menace à l'horizon ! La question en France n'est pas de savoir si la conscience sera libre, mais quel usage elle saura faire de la liberté qu'elle possède. Or cet usage, ce n'est pas moi, c'est M. de Sacy qui lui en trace les règles impérieuses et exclusives. C'est lui dont la voix austère nous crie : « qu'il n'y a pas de milieu ; » que, du moment où on ne peut plus adorer orgueilleusement l'homme comme le paganisme, il faut adorer Dieu avec les chrétiens et comme eux<sup>1</sup>. Oui, M. de Sacy a raison, il n'y a de milieu pour personne, pas plus pour les lettrés que pour les ignorants, pas plus pour l'élite des sociétés que pour le vulgaire. Il n'y a pas de milieu pour l'homme du peuple : dès qu'il ne croit pas à Dieu, il se plonge dans la matière, et, dès que la foi s'ébranle chez lui, il saute à pieds joints sur l'indifférence et passe directement à l'impiété. Beaucoup d'esprits

<sup>1</sup> T. I, p. 535.

éclairés et délicats, de nos jours, essayent de s'arrêter à moitié route, et de se bâtir, par un mélange d'aspirations contenues et de réserves, d'intermittences et d'inconséquences, un asile intermédiaire entre la foi et le doute, où ils puissent couler leurs jours en paix, dans la pratique de toutes les vertus morales. Vain espoir ! le premier vent qui s'élève, la première révolution qui passe, détruit d'un souffle cet édifice de nuages et vous replace face à face avec cette nécessité suprême vers laquelle nous remercions M. de Sacy d'avoir conduit nos regards, et qu'il ne nous saura pas mauvais gré d'avoir dévoilée plus complètement.

ALBERT DE BROGLIE.

---

# D'UN MOUVEMENT ANTIRELIGIEUX EN FRANCE

DEUXIÈME PARTIE.

---

LES ATHÉES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

## I

Les doctrines au nom desquelles s'accomplit le mouvement antireligieux que nous avons entrepris d'exposer se résument en un mot : l'athéisme. Il s'agit moins pour nous aujourd'hui de réfuter ces doctrines que de les faire connaître.

C'était une question au dix-septième siècle de savoir s'il existait des athées. Mais déjà le doute n'existait plus vers la fin du dix-huitième siècle, à la veille de la révolution qui devait mettre en péril l'Europe tout entière. Les athées, semblables au goëland qui se joue sur les flots que va soulever la tempête, apparaissent dans la société la veille de quelque grande catastrophe. Ils ont ouvert en Europe l'ère des bouleversements sociaux, comme en Grèce et à Rome ils ont inauguré la chute de la liberté et de la fortune publique. Cependant la vague révolutionnaire qui emporta l'autel sembla aussi entraîner les athées. Le dix-neuvième siècle, à son début, manifesta, sinon dans les académies et les autres grands corps de l'État, du moins dans une partie considérable des classes populaires, à Paris comme en province, le besoin de croire et d'adorer. Napoléon le sentit. Il écrivait au sujet du savant Delalande, qui, dans ses vieux jours, exposait des théories athées, une lettre adressée à son ministre de l'intérieur, et que nous citons en entier parce que, croyons-nous, elle n'a jamais été imprimée.

« Monsieur de Champagny,

« C'est avec un sentiment de douleur que j'apprends qu'un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui en enfance, n'a pas la sagesse de se taire et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient, tantôt en professant l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale qui ôte à l'homme toutes ses espérances et toutes ses consolations. Mon inten-

tion est que vous appeliez auprès de vous les présidents et secrétaires de l'Institut et que vous les chargiez de faire connaître à ce corps illustre, dont je m'honore de faire partie, qu'il ait à mander M. Delalande et à lui enjoindre, au nom du corps, de ne plus rien imprimer, et de ne pas obscurcir dans ses vieux jours ce qu'il a fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants. Et, si les invitations fraternelles étaient insuffisantes, je serais forcé de me rappeler aussi que mon premier devoir est d'empêcher que l'on empoisonne la morale de mon peuple, car l'athéisme est destructeur de toute morale, sinon dans les individus, du moins dans les nations. »

Napoléon donnait satisfaction au sentiment public alarmé par le retour des impiétés qui avaient failli perdre la France et qu'elle repoussait alors avec une indignation à peu près générale.

L'aversion de notre pays pour l'athéisme aurait-elle aujourd'hui diminué? Sous ce rapport comme sous tant d'autres, la situation ne serait-elle plus la même? Toujours est-il que les voilà revenus « ces insensés, comme parle Bossuet, qui dans l'empire de Dieu, parmi ses ouvrages, parmi ses bienfaits, osent dire qu'il n'est pas, et ravir l'être à celui par lequel subsiste toute la nature! » « La terre, ajoutait le grand évêque, porte peu de pareils monstres; les idolâtres mêmes et les infidèles les ont en horreur; et, lorsque dans la lumière du christianisme on en découvre quelqu'un, on en doit estimer la rencontre malheureuse et abominable. »

Ce n'est plus une rencontre fortuite et rare que celle des athées : on les trouve par groupes, et ils forment école. En Allemagne, ils enseignent; en France, ils publient des livres et des revues. L'horreur qu'ils excitaient au temps de Bossuet s'est, pensons-nous, affaiblie. Ils le savent. Avec de la prudence, de la modération dans leurs paroles, ils se font même lire avec grand intérêt. On aplanit pour eux le chemin escarpé de la gloire; ils arrivent tôt, et, dès qu'ils frappent aux portes d'une académie, on dirait qu'elles s'ouvrent par enchantement. Il faut le reconnaître, plusieurs de leurs protecteurs y sont trompés; les athées ont rarement le mérite de la franchise.

Leur disposition à la dissimulation, à l'équivoque, s'explique aisément par l'horreur qu'inspire leur désolante doctrine. Les rois et les peuples ont éprouvé pour eux un égal dégoût. Épicure et Lucrèce furent au fond des athées puisqu'ils niaient un Dieu créateur, un Dieu providence, un Dieu rémunérateur. Cependant ils ne voulurent point passer pour tels; et ils crurent prudent de ne point éliminer les dieux par voie de négation brutale, mais de les reléguer, par delà les réalités, dans un olympe de fantaisie, à la condition de les y tenir soigneusement renfermés. Lucrèce, il est vrai, invoque la Divinité au

début de son poëme; mais cette divinité, malgré le rôle immense qu'il lui attribue, cette mère des Romains, cette *unique* souveraine qu'il célèbre avec enthousiasme,

Quæ... rerum naturam sola gubernas,  
Nec sine te quidquam dias in luminis oras  
Exoritur, neque fit lætum nec amabile quidquam,

cette déesse de prédilection et de choix, n'était, comme tous les autres dieux, pour le philosophe, pour le poëte, pour l'artiste, qu'une gracieuse et puissante fiction. L'épouse de Mars ne gouvernait point la nature, et pour les Romains d'un esprit délicat cette reine du ciel n'était qu'un mythe, une abstraction charmante, *un bon vieux mot*. Après avoir gravé le nom d'un Dieu au frontispice de son livre, pour obéir à l'usage et prendre quelques sûretés, Lucrèce, sans crainte de se contredire, nous dit tout franc :

Omnis enim per se divum natura necesse est  
Immortali ævo summa cum pace fruatur,  
Semota ab nostris rebus, sejunctaque longè;  
Nam privata dolore omni, privata periculis,  
Ipsa suis pollens opibus, nil indiga nostri,  
Nec bene pro meritis capitur, nec tangitur ira.

Et il ajoute plus loin :

... Relligio pedibus subjecta vicissim  
Obteritur, nos exæquat victoria cælo.

Puis, pour ameuter les passions contre les prêtres de son temps, Lucrèce évoque un souvenir odieux, il leur jette à la face le sacrifice d'Iphigénie en Aulide, à peu près comme on invective contre les catholiques en rappelant le fait horrible de la Saint-Barthélemy. L'athée romain ne veut cependant pas établir l'impiété et le *rationalisme*; loin de là, il veut purifier la religion et la faire plus grande et plus belle :

Illud in his rebus vereor, ne forte rearis  
Impia te *rationalis* inire elementa, viamque  
Endogredi sceleris; *quod contra*. Sæpius olim  
Relligio peperit scelerosa atque impia facta.

Avant d'établir le flagrant délit des athées modernes, il convenait de constater un caractère qui leur est commun avec les anciens, celui de la dissimulation et de la contradiction. Ils se récrient aussitôt qu'on les cite.

Les démocrates les plus excessifs, les socialistes les plus exagérés,

acceptent leur nom et défendent leurs doctrines : les athées ne veulent point qu'on les nomme et démentent les aveux échappés à leur plume en une heure de franchise. Témoignage involontaire rendu par eux-mêmes contre des doctrines insupportables aux plus nobles comme aux plus impérissables instincts de l'humanité!

## II

Les athées modernes diffèrent des athées de la Grèce et de Rome en des points importants. Au XIX<sup>e</sup> siècle ils sont savants et graves. Ils ne prennent point, comme au temps de Lucrèce et de Voltaire, occasion des désordres apparents de la nature pour nier son auteur puissant et sage. Ils ne disent point « que les choses vont au hasard, à l'aventure, sans ordre, sans gouvernement, sans conduite supérieure. » L'athéisme de nos jours est la conséquence d'un système tout contraire. Ce n'est plus par le mouvement des atomes et par leur rencontre fortuite dans le vide de l'espace qu'ils expliquent l'univers; c'est au nom de la science et des lois du monde, au nom de l'observation, au nom des progrès accomplis. Ils offrent l'harmonieuse synthèse du cosmos; ils en sont à la fois les poètes, les infatigables observateurs et les savants interprètes. L'impiété est bannie dans les mots; il semble que ce ne soit pas leur faute si elle se trouve au fond des choses. Il n'est point rare de mettre le doigt sur des phrases religieusement sentimentales et rêveusement mystiques. Il y a plus. A leur compte, nous sommes des idolâtres, des anthropomorphistes; et ils sont, eux, les adorateurs en esprit et en vérité. Loin de se déclarer les ennemis de nos livres inspirés, dont eux seuls ont la clef, ils citent volontiers quelque texte sacré. Ils repoussent également, disent-ils, et le libertinage de l'esprit et celui des mœurs. Ils sont les vengeurs de la morale et les restaurateurs de la logique méconnues par l'ontologie chrétienne et le dogme catholique,

Voici sous quelle forme ils émettent leurs prétentions philosophiques.

« J'ai voulu, dit l'auteur du livre *La Métaphysique et la Science*, j'ai voulu simplement exprimer, en la dégagant des obscurités naïves ou calculées qui l'enveloppent, la pensée métaphysique de notre siècle, pensée simple, naturelle, en harmonie avec le progrès des sciences positives, et à laquelle doivent se rallier tôt ou tard tous les esprits bien faits, pourvu qu'ils restent libres et fermes dans la recherche de la vérité. Cette pensée n'est pas absolument neuve. L'esprit humain l'a toujours contenue dans son sein, de même que toutes les grandes

pensées qui servent de principes aux systèmes philosophiques. On la rencontre déjà, sous des formes obscures ou imparfaites, au fond des grandes religions et des grandes philosophies du passé. Le sentiment de l'être universel et du lien qui y rattache les individus éclate dans les paroles de l'Apôtre : *In Deo vivimus, movemur et sumus*, aussi bien que dans les abstraites formules de Plotin ou de Spinoza. Mais il était réservé au XIX<sup>e</sup> siècle de lui donner sa forme complète et définitive, en l'épurant par la critique et en la fécondant par la science. L'imagination a fait une idole de cette conception, qui est la vérité métaphysique par excellence; l'abstraction scolastique en a fait une entité stérile et inintelligible : il appartient à notre siècle d'en faire une idée positive, scientifique, aussi réelle dans son objet que simple dans son observation. »

*La pensée métaphysique de notre siècle* serait, suivant M. Vacherot, cette forme de l'athéisme à laquelle on est convenu de donner le nom de panthéisme.

### III

Le panthéisme, originaire des bords du Gange, nous est arrivé par l'Allemagne.

Les grandes maladies morales ont de nombreux rapports avec les grandes maladies physiques, avec ces fléaux qui moissonnent des populations entières. L'erreur voyage sur le globe comme la peste, et elle étend au loin ses ravages. L'une et l'autre sont essentiellement contagieuses. L'Église a longtemps usé, dans un but de préservation pour ses enfants, du système d'isolement; elle a opposé à l'erreur, partout où elle l'a pu, des cordons sanitaires; et autrefois les doctrines nouvelles faisaient longtemps quarantaine. Aujourd'hui la société émancipée repousse ces maternelles précautions. Puisse-t-elle comprendre sa vocation nouvelle et la responsabilité imposée par ce retrait de toute mesure prohibitive! La vérité peut se défendre elle-même, et c'est là le caractère impérissable qui la distingue de l'erreur; mais elle n'y parviendra que dans le silence des passions, par la réflexion, l'étude et une impartiale sincérité. Autrement, les erreurs circuleront sans obstacle d'une extrémité à l'autre de l'Europe; elles passeront et repasseront au milieu de nous, ravageant les âmes comme ce fléau moderne devant lequel l'art des médecins demeure impuissant, et qui dans ses invasions périodiques ne laisse d'autre espérance que son propre épuisement.

En ce moment l'Allemagne envahit une seconde fois la France.

Le protestantisme ravit à l'Église, au seizième siècle, une moitié de

l'Europe. Le rationalisme au dix-neuvième siècle peut faire éprouver au catholicisme des pertes aussi cruelles.

La première apparition du panthéisme chez nous remonte au temps de la monarchie de Juillet. Personne n'ignore les circonstances dans lesquelles il parut.

Kant, en ébranlant la réalité de l'objet de la pensée, en le déclarant insaisissable pour nous, avait préparé l'idéalisme de Fichte. Schelling ressaisit vivement le monde et la nature; mais il déclara l'identité de la pensée et de son objet. Un seul être existait, vivait, se développait, immense, multiforme, fini, infini, au sein de la nature, dans l'histoire, dans l'intelligence. Une philosophie confuse comme le rêve d'un brahmane, une poésie toute védique, en adoration devant la nature, faisait tourner de fortes têtes en Allemagne et enthousiasmait la jeunesse des écoles. Hegel apporta, au milieu de cette effervescence menaçante pour la raison, une discipline sévère et les habitudes d'un austère génie. On comprendra difficilement en France ce qu'il y eut de puissant et d'ingénieux dans le système de Hegel, qui, au nom de la dialectique, dotait à la fois le panthéisme d'une métaphysique, d'une morale, d'une histoire, d'une théorie de la religion et de l'Etat. A ce moment l'Allemagne jeta un cri de triomphe; elle crut avoir découvert une nouvelle raison humaine.

Ce fut alors que le panthéisme passa le Rhin.

Notre esprit pratique et peu fait pour les abstractions n'aurait point été séduit par les charmes nus de la métaphysique germanique. Mais des esprits distingués s'efforcèrent d'en populariser du moins les résultats. Pierre Leroux, dans son livre *De l'Humanité*, Lamennais, dans ses *Esquisses*, y travaillèrent avec ardeur. George Sand écrivait *Spiridion*; et la foule de nos romanciers chercha dans le panthéisme allemand des inspirations nouvelles. Un poète d'une sensibilité et d'une imagination séduisantes chanta le panthéisme. La philosophie officielle elle-même lui apporta son hommage d'un moment. M. Cousin écrivait du système de Hegel : « L'Allemagne le doit à Hegel; la France à l'Allemagne : ce système, c'est le vrai ! » Mais, le premier moment d'enthousiasme passé, M. Cousin se ravisa. Il reprit ces paroles qu'il effaça de ses *Fragments philosophiques*; et, par une évolution de plus en plus prononcée, il s'éloigna de l'Hégélianisme, puis enfin il se retourna contre la philosophie de l'identité. Si, comme il l'a dit lui-même, il fut d'abord favorable à la philosophie de Hegel, c'était aux premiers instants d'innocence du système; mais il ne voulut pas en être plus tard le complice. L'Allemagne s'en vengea en accablant de traits satiriques le père de l'éclectisme.

Pierre Leroux, Lamennais et leurs disciples quittèrent la philosophie pour la politique, et George Sand put remarquer que, le premier

moment de curiosité passé, une indifférence croissante s'attachait à ses romans philosophiques. Elle ne put maintenir la popularité de son talent qu'en l'appliquant à tracer des tableaux de mœurs rustiques : après quoi elle est tombée dans le discrédit qui s'attache, même en France, à l'immoralité ennuyeuse et banalement impie.

Le panthéisme en France sembla donc mourir d'épuisement ; et il y a quelques années cette doctrine paraissait ensevelie dans l'indifférence générale.

#### IV

Cependant ce choléra intellectuel se reformait à l'une de ses sources, et l'Allemagne allait de nouveau le laisser s'échapper et se répandre en Europe, transformé, mais chargé, à sa seconde apparition, de miasmes non moins malfaisants qu'à la première. Tel il nous arrive de nouveau en France.

Que s'est-il passé en Allemagne ?

C'est une loi de la nature : dans la sphère morale aussi bien que dans la sphère physique, rien de violent, de tendu, d'exagéré, ne subsiste longtemps. Il existe une loi de niveau à laquelle est invinciblement ramené tout ce qui s'en écarte. La liberté humaine, quelle que soit son audace, ne peut en définitive prévaloir contre les lois de l'intelligence et de la morale, pas plus que les flots de la mer ne parviennent à renverser les rochers qu'ils blanchissent d'une impuissante écume. Le système de Hegel faisait reposer sur la pointe imperceptible d'une aiguille le triple monde des réalités physiques, morales et métaphysiques, c'est-à-dire l'univers tout entier. Un prodige si contraire aux lois de la statique et du bon sens n'était qu'un mirage pour l'esprit. Cette construction de l'imagination s'évanouit ; ce rêve d'un génie malade se dissipa ; et, à l'heure qu'il est, le système de Hegel n'est plus, même en Allemagne, qu'un souvenir. Les trois évolutions de la pensée, appliquées à toute chose par le philosophe de Berlin, la thèse, l'antithèse et l'identité, ne sont plus au delà du Rhin qu'une méthode abandonnée et des formules déjà surannées <sup>1</sup>. Le *devenir, das werden*, ce mot magique qui prétendait exprimer, non-seulement la loi du monde, mais encore la loi de Dieu, a beaucoup perdu de son prestige. Il faut admirer comment un publiciste, qui d'ordinaire montre plus de sens pratique, s'attache, dans la *Revue germanique*, à exhumer le système

<sup>1</sup> Dès l'année 1843, le système de Hegel était généralement abandonné dans l'Université de Berlin. Marheinecke et Michelet persistèrent cependant à le défendre au milieu de l'indifférence générale. Les étudiants des universités l'appellent aujourd'hui sans façon *un marchand de formules* ?

enseveli, espérant faire revivre au milieu de nous l'ombre évanouie d'un philosophe qui n'a plus nulle part de disciples. Les prétentions du néophyte philosophe sont trop naïves.

Le panthéisme d'aujourd'hui n'est plus l'idéalisme hégélien, mais un grossier réalisme. La réaction de ce dernier contre le premier est poussée à outrance. L'Allemagne, enivrée de métaphysique, revient à la matière et aux sens.

Esquissons par des traits rapides les doctrines de la nouvelle école allemande. Pour elle, Dieu est une abstraction inutile et la religion une mythologie. La source du sentiment religieux, c'est l'homme à genoux devant l'idéal qu'il crée lui-même. La théologie n'est qu'une anthropologie; et toutes les religions, le christianisme lui-même, ne sont qu'anthropomorphisme. Les théogonies de tous les temps sont nées d'un même effort de l'esprit humain à la recherche du problème posé par l'univers. Elles portent l'empreinte des siècles, des théories, des formes sociales, des esprits, en un mot, où elles se réfléchissent. Le Jéhovah de l'ancien Testament ne ressemble point au Père du nouveau. Le fond du judaïsme, c'est le caractère juif avec ses exclusions et son égoïsme. Le fond du christianisme, c'est le progrès historique de l'humanité; mais son dogmatisme n'est qu'un ensemble de conceptions naïves et populaires, un syncrétisme illogique des doctrines de l'Orient. L'idée qu'il donne de Dieu est irrationnelle et antiphilosophique. Le Dieu des juifs, le Dieu des chrétiens est un être fictif; et il n'y a jamais eu de révélation, soit mosaïque, soit chrétienne. Ce ne sont pas les prêtres à la vérité, comme le prétendait Voltaire, qui ont inventé les révélations; mais les prêtres ont réduit en formules, en dogmes, en mystères, les manifestations religieuses de l'esprit humain. Ces manifestations sont inévitables; car le sentiment religieux est une des conditions de l'humanité. « Son objet, dit Feuerbach, répond aussi bien à la nature humaine que le retour à la nostalgie, la nourriture à la faim, la guérison à la maladie. C'est un fait fatal. » Il y a eu des dieux avant les prêtres et avant les philosophes. L'origine du sentiment religieux est une aspiration née des bornes et des faiblesses de notre nature. L'homme, ne pouvant tout ce qu'il veut, cherche en dehors et au-dessus de lui des auxiliaires à sa volonté. « Là où cesse l'action matérielle des sens, des mains et des pieds, là commence l'action immatérielle, divine, mais purement idéale du désir. »

Tels sont les principes fondamentaux de la philosophie de Feuerbach. On le voit, ce n'est plus, comme chez Hegel, la théorie du développement de l'*absolu* et de l'*idée* de l'être divin, c'est la théorie des pensées de l'homme et la manifestation de ses lois. Ce n'est plus le panthéisme, c'est l'humanisme.

Le système de Hegel conduisait logiquement à celui de Feuer-

bach. « Il n'en pouvait être autrement, dit l'abbé Maret. Hégel avait enseigné une seule essence qui se développe dans la nature et dans l'humanité, et qui arrive par l'esprit humain à la connaissance d'elle-même. En partant de ce principe, il est absolument nécessaire de nier une intelligence infinie, une volonté infinie antérieures au monde. Il est nécessaire de nier un plan conçu avant la création du monde; une cause libre du monde; une providence dirigeant le monde. Il est nécessaire de nier même, dans l'essence infinie, la connaissance parfaite et adéquate d'elle-même. Voilà tout autant de négations inévitables; mais, à côté de ces négations, il y a des affirmations tout aussi nécessaires. Il faut affirmer qu'il n'y a plus de vérité distincte de l'idéal qui se développe dans l'humanité. Il faut affirmer qu'il n'y a pas de loi autre que la volonté humaine ou sa passion. Il faut affirmer qu'il n'y a rien à espérer ni à craindre. Il faut affirmer que l'humanité n'a d'autre religion que la liberté, et qu'il n'y a pas d'autre Dieu que l'esprit humain<sup>1</sup>. »

L'exposition du système de l'humanisme, tel que l'ont compris les critiques de l'école française rationaliste, dont nous avons souvent emprunté les paroles, montre l'athéisme avec une telle nudité, que nous serions tenté de retirer ce que nous disions au commencement de cet article sur la dissimulation des athées modernes, si nous ne nous rappelions que nous avons appliqué cette qualification surtout à l'école française de l'athéisme. Aussi n'est-ce pas sans mauvaise humeur que l'un de ses vulgarisateurs remarque la netteté des doctrines et la crudité de l'expression.

Pourquoi, dit M. Renan, proclamer ouvertement que Dieu n'est pas? « Supposé même que, pour nos philosophes, un autre mot fût préférable, outre que les mots abstraits n'expriment pas assez clairement la réelle existence, il y aurait un immense inconvénient à nous couper ainsi toutes les sources poétiques du passé et à nous séparer par notre langage des simples qui adorent si bien à leur manière. Le mot *Dieu* étant en possession des respects de l'humanité, ce mot ayant pour lui une longue prescription et ayant été employé dans les belles poésies, ce serait renverser toutes les habitudes du langage que de l'abandonner. Dites aux simples de vivre d'aspiration à la vérité, à la beauté, à la bonté morale, ces mots n'auront pour eux aucun sens. Dites leur d'aimer Dieu, de ne pas offenser Dieu, ils vous comprendront à merveille. Dieu, providence, immortalité, autant de bons vieux mots, un peu lourds peut-être, que la philosophie interprétera dans des sens de plus en plus raffinés, mais qu'elle ne remplacera jamais avec avantage. Sous une forme ou sous une autre, Dieu sera

<sup>1</sup> *Théodicée chrétienne*, p. 476.

toujours le résumé de nos besoins supra-sensibles, la catégorie de l'idéal (c'est-à-dire la forme sous laquelle nous concevons l'idéal), comme l'espace et le temps sont les catégories des corps, c'est-à-dire les formes sous lesquelles nous concevons les corps. » (*Études d'hist. religieuse*, p. 418.)

Max Stirner a renchéri sur l'*humanisme* de Feuerbach ; et il a déclaré que ce n'était là qu'une abstraction. L'humanité, dit-il, n'existe nulle part ; il n'y a que des hommes. Stirner a créé l'*individualisme*. C'est la substitution de l'égoïsme à la philanthropie, c'est la négation de la société, c'est la souveraineté individuelle.

Il est juste de le reconnaître, la doctrine abjecte de Max Stirner n'a obtenu qu'un assentiment douteux. Mais la doctrine de l'*humanisme* est-elle beaucoup plus solide que celle de l'*individualisme* ? Au point de vue où Feuerbach et Stirner se sont placés, lequel peut revendiquer pour lui la logique avec plus d'avantage ? Il est certain que l'*individualisme* de Stirner est plus facile à défendre que l'*humanisme* de Feuerbach. Si l'homme existe par lui-même, il ne dépend que de lui-même. Aussi Feuerbach est déjà bien menacé. Le reste de métaphysique et d'abstraction que ce système suppose déplaît.

Un publiciste remarqué, M. Kuno Fischer, cherche en ce moment à réhabiliter Bacon. Il ne s'agit pas ici de la méthode expérimentale de ce savant, mais de ses théories réalistes qui placent dans l'expérience l'origine des idées de toute chose et de toute science, et composent avec les lois de la nature la philosophie et la religion. On a dit avec raison que la traduction de *Bacon de Verulam* de M. Kuno est un signe du temps. Bacon prend aujourd'hui la place de Spinoza et de Hegel, au nom de l'observation, *cette unique institutrice des esprits*, réclamée par une partie de l'Allemagne protestante. Le télescope et la balance, voilà les nouveaux dieux d'un pays qui prétend les exclure tous. Mais ce qu'il importe de ne pas oublier, c'est que le naturalisme, l'*individualisme*, l'*humanisme*, sont nés du panthéisme et en sont tous les enfants légitimes. Comme on l'a dit avec raison, le matérialisme présent de l'Allemagne n'exclut ni le panthéisme ni l'idéalisme. Avec quelque attention, « on les voit sourdre du fond, comme ces filets d'eau qui se glissent limpides sous les touffes de gazon. »

Si le *naturalisme*, en Allemagne, était resté renfermé dans la sphère de la théorie philosophique, ce serait déjà une chose très-grave ; et il conviendrait de signaler ce nouvel ennemi ; mais ce naturalisme qui exclut Dieu du gouvernement du monde, cet athéisme plus ou moins déguisé, règne dans le domaine de l'histoire et des sciences.

L'histoire des origines des peuples, grâce à l'étude de la linguistique,

tique, à celle des monuments, et aux découvertes de la géographie, a fait d'immenses progrès. C'est au dix-neuvième siècle que l'Inde, pour la première fois, a pu lire l'histoire de ses origines, écrite par le savant Lassen. Mais, tout en applaudissant à ces reconstructions ingénieuses faites à l'aide d'éléments épars et de traditions poétiques, œuvre aussi admirable dans le domaine de l'histoire que la description des animaux fossiles dans le domaine de la zoologie, ne doit-on pas regretter de voir la philologie comparée tenter une histoire du monde qui, dès les premiers mots, se met en opposition avec les monuments les plus certains de l'histoire ?

Les travaux analogues et si remarquables des Weber et des Muller ont un caractère naturaliste fort sensible. Ces écrivains semblent confondre l'histoire de la vraie religion avec celle des religions fausses. « Rien, disent-ils, n'est étranger à la mythologie, ni la philosophie, ni l'histoire, ni la religion. » Les faits sont transformés en idées, et leur certitude disparaît. « Partout dans les religions de l'Ancien Testament, comme dans celles du Nouveau, nous saisissons un développement par lequel *l'esprit*, qui est le moteur de l'histoire, se manifeste en créations simultanées ou successives. Les origines du Christianisme ne font pas exception à cette loi. » L'idée est principe et fin ; les faits sont le développement logique de l'idée. Dieu, dans ce système historique, a disparu ; et l'homme ne s'y montre que mutilé, dépouillé de l'attribut qui fait sa gloire, de la liberté.

Quant à la direction des sciences, en France comme en Allemagne, elle n'est pas plus rassurante. Un homme la résume dans sa personnalité puissante, Alexandre de Humboldt, génie à qui nous voudrions offrir l'hommage d'une admiration sans restriction, mais à qui l'histoire reprochera, quoi que l'illustre auteur ait pu dire, d'avoir décrit le Cosmos tout entier sans y prononcer une seule fois le nom de Dieu. « Cet infatigable voyageur n'a rien laissé qu'il n'ait visité, dit justement de lui M. Littré qui se présente à nous comme l'interprète du savant allemand. Il a traversé les steppes de l'Asie et les plaines de l'Amérique. Il a gravi les pics des Andes et de l'Himalaya, observant, mesurant, rapportant une connaissance immense des accidents et des phénomènes de la nature. » « M. de Humboldt considère le ciel, descend sur notre globe qui flotte, lui aussi, parmi tant d'îles flottantes ; il en décrit la forme, la densité, la propriété, les tremblements, les volcans, etc. » Le savant explorateur a tout vu, tout noté, tout connu, excepté l'empreinte de la main de Dieu et les traces de sa sagesse éternelle. Il y a plus, la manière dont M. de Humboldt interprète la nature nous semble en exclure formellement son indispensable auteur. Laissons encore parler M. Littré.

« Dans l'enfance de l'humanité, tout fut imprégné de vie... Ce qui

plaisait, ce n'étaient pas les horizons infinis, les silences profonds, les immensités... , c'était de mettre dans cette infinité un peuple de divinités... Mais ces créations de l'imagination première s'évanouirent dans les recherches de l'esprit scientifique. Le monde, qui semblait quelque berceau fait pour l'homme enfant, s'entr'ouvrit sans fond, sans limite. »

Un scepticisme glacial est au fond des paroles suivantes :

« Les astronomes ont signalé une apparence singulière dans le ciel. Ce sont des endroits absolument obscurs... Les points lumineux apparaissent là sur le fond vide et noir des espaces sans fin... Ces points noirs, ces fissures de la voie lactée, lancent l'imagination par delà le champ de la vision télescopique,... et notre raison nous dit que, n'embrassant que des portions, ne connaissant qu'un fragment, nos conceptions, nos doctrines, nos systèmes, ne peuvent prétendre à être absolus ; ils sont toujours relatifs. L'espace matériel n'est ici qu'une image de l'espace intellectuel ; ce qui borne l'un borne aussi l'autre. *Nos conceptions, nos doctrines, nos systèmes, ne sont jamais vrais que pour l'humanité et dans l'humanité.* »

L'absence d'un Dieu providence fait du monde une effrayante demeure :

« Notre roi de lumière (le soleil) cheminant à travers l'espace, tout son cortège marche avec lui... La terre ne retombe jamais dans le même sillon..., elle roule dans des espaces toujours nouveaux. Peut-être ce voyage éternel se manifestera-t-il par des rencontres de matières chaotiques. Le sol qui nous porte, et qui en définitive repose sur un sous-sol dangereux, tremble par intervalles, se déchire en gouffres et en fissures, lance la mer irritée contre les rives, et renverse nos villes et nos remparts... »

L'univers, ce tout harmonieux, où se reflètent la puissance et la sagesse de Dieu, n'est plus, aux yeux de M. de Humboldt, suivant M. Littré, que l'espace immense semé de fragments et de débris. La matière brute et des lois aveugles, impitoyables, voilà ce que la science substitue à la place de Dieu.

La matière devient à elle-même sa propre cause ; la vie n'est plus un don du Créateur, mais une des propriétés immanentes de la nature.

« Dans le sein de cet agrégat, qu'on nomme planète, se déploient toutes les forces qui sont immanentes à la matière. » M. Littré ajoute : « Je me sers habituellement de ce mot pour exprimer ce que je désire faire entendre, à savoir que la matière possède *en soi-même*, et, autant que nous le savons, *par soi-même*, les forces qui lui sont propres, sans qu'on puisse, d'aucune façon que ce soit, les expliquer par un arrangement quelconque et, à cet titre, les tenir pour secondaires. Ces forces sont la propriété de la chaleur, la propriété de la pesanteur, la

propriété de l'électricité, la propriété du magnétisme, la propriété de la combinaison moléculaire, LA PROPRIÉTÉ DE LA VIE... » — « Sur chaque planète se développe ou du moins peut se développer la vie, si les substances seules propres à former la substance organisée s'y trouvent (oxygène, azote, hydrogène et carbone); et si d'ailleurs les autres conditions de température existent. Témoin la terre qui n'a pas toujours porté des habitants *et qui présentement en produit !* »

Enfin l'homme lui-même est tombé on ne sait d'où, est né on ne sait comment dans le milieu terrestre qui n'avait pas été préparé pour lui. « La terre a de vastes déserts que rien ne peut habiter, des pôles où rien ne peut aborder, d'immenses barrières de mers qui ferment les continents, un sol qui tremble souvent, des volcans qui vomissent des matières ardentes et sulfureuses. Évidemment... la vie, dans un pareil milieu, est quelque chose de contingent, en ce sens qu'il n'a pas été disposé pour elle et que c'est elle qui s'y est accommodée. Cette vue de l'accommodation de la vie au milieu, et non du milieu à la vie, est un changement de philosophie marquant le passage de l'état mental ancien à l'état mental moderne. Avec un globe aussi rudement constitué, avec une *vie aussi secondairement produite*, il n'est pas étonnant que la maladie surgisse sous toutes les formes, soit frappant les individus, soit étendant ses ravages épidémiques sur les hommes, sur les animaux, sur les plantes. Et cela n'est pas borné à notre terre : le *monde*, si peu que nous le connaissions, nous offre toutes choses, disposées d'*abord* par et pour la matière inorganique, et *secondairement*, s'il y a lieu, pour la vie. »

Nous voudrions que les citations que nous venons de faire ne renfermassent pas nécessairement la négation d'un Dieu providence et créateur. Nous aimerions à le supposer. Il est si triste de constater l'athéisme dans des esprits élevés, organes estimés et populaires de la science profane ! Notre grande joie serait de reconnaître hautement que nous nous étions trompé, si les auteurs de ces textes et de tant d'autres que nous pourrions apporter venaient à expliquer d'une manière satisfaisante des paroles qui scandalisent les chrétiens et désolent les consciences. Nous savons que le docteur Figuier et M. Pouchet de l'Académie des sciences prétendent que les créations spontanées des *animaux inférieurs* n'ont rien de contraire à la Genèse. Mais, dans les textes que nous citons, il ne s'agit point de la création des animaux inférieurs, mais de la création spontanée de l'homme que *produirait la terre*. Notre espérance est donc bien faible à l'endroit des explications ou des rétractations que nous serions trop heureux d'avoir provoquées.

## V

Nous avons insisté à dessein sur les systèmes panthéistes et athées de l'Allemagne, parce que ce sont ces mêmes systèmes que vantent aujourd'hui et que défendent en France les représentants du mouvement antireligieux que nous décrivons. Exposer ces théories désolantes, c'était au fond exprimer les opinions adoptées en tout ou en partie par nos écrivains radicaux français. En effet, avons-nous eu besoin, pour produire les doctrines de Feuerbach, de Stirner, nous n'osons dire de A. Humboldt, de recourir à des ouvrages allemands et de faire des frais quelconques d'érudition étrangère ? Non, et nous tenons à le constater, nous n'avons presque rien cité qui ne soit déposé dans des écrits français partout répandus. C'est particulièrement dans les colonnes d'une revue dont l'existence n'est un mystère pour personne que nous avons puisé, la *Revue germanique*, qui, semble-t-il, s'est exclusivement vouée au triomphe des idées subversives de ce radicalisme irreligieux<sup>1</sup>. Ce sont les mêmes systèmes matérialistes et athées que nous retrouvons, sous le voile transparent d'une littérature mieux parée, dans d'autres revues plus anciennes et plus modérées. La *Revue des Deux-Mondes* n'a-t-elle pas ouvert ses colonnes à plusieurs des ennemis du Dieu des chrétiens ? N'est-ce pas de chez elle qu'ont été lancés des brûlots qu'elle a ensuite fait semblant d'éteindre ? Si des revues nous passons aux journaux quotidiens, nous demanderons s'il est possible de citer beaucoup d'articles de doctrine religieuse, dans les colonnes de la *Presse* et du *Siècle*, par exemple, qui soient purs des ferments dangereux de l'*humanisme* de Feuerbach ? Les citations nous seraient faciles, mais elles ne sont pas nécessaires. Il n'est guère de mois, il est peu de semaines où le

<sup>1</sup> Cet écrit mensuel porte un titre qu'il ne justifie pas complètement. *Revue germanique* indique une revue qui aurait choisi l'Allemagne entière pour champ d'observation. Cependant la *Revue germanique* n'en explore qu'une partie, la partie protestante. Encore ne nous fait-elle rien connaître des utiles travaux d'exégèse publiés par l'ancien parti protestant. Les savants catholiques de Bavière, des bords du Rhin et d'Autriche, ne sont comptés pour rien. Il est fâcheux pour nous, catholiques, de ne trouver dans un journal dont nous attendions quelque utilité aucun des renseignements que nous aimerions le plus à y rencontrer. Est-ce que les écrivains dont cette revue est l'organe espèrent servir d'autant plus efficacement la cause de la liberté religieuse dont ils se prétendent les patrons, qu'ils exerceront une proscription plus rigoureuse envers tous leurs contradicteurs ? Reconnaissons toutefois qu'ils ont mentionné avec honneur un opuscule de l'ancien vicaire général de Munich, M. Windishmann, dont cependant ils ont, comme à dessein, dissimulé le caractère sacerdotal.

dogme catholique, l'ordre surnaturel, la révélation, les miracles, le Dieu du christianisme ne soient attaqués directement ou indirectement, soit en principe, soit par voie de conséquences, mais toujours au nom d'un *humanisme* d'autant plus dangereux que l'on n'en a moins entrevu la fatale logique et sondé les abîmes. Le nom de Dieu n'est pas exclu, mais ce nom est un mot qui n'exprime point l'idée chrétienne du vrai Dieu. L'écrivain aveuglé conduit un lecteur aveugle, et tous deux, comme dit l'Écriture, tombent à la fois dans la fosse.

Citons pourtant quelques exemples de cet *humanisme*, transparent quoique voilé, auquel le *Siècle* et la *Presse* aiment à ouvrir leurs colonnes, et dont ils font la base du système philosophico-religieux qu'ils adoptent.

On se rappelle que la *Profession de foi du dix-neuvième siècle* a paru tout entière dans le journal la *Presse*. Nous lisons dans ce livre qui, dit-on, a eu dans la classe ouvrière le succès d'un roman :

« Dieu est la vie universelle... Dieu seul est personnel, car seul il est l'absolu. » (*Profession de foi du dix-neuvième siècle*, p. 25.)

« Le moi divin projette éternellement au dehors d'intarissables créations, toujours séparées, sans doute, mais toujours palpitantes de sa vie; sans perdre un instant, et sans abdiquer en elles son unité. » (*Ibid.*, p. 26.)

« Le progrès est le médiateur céleste entre la création et le créateur... Le progrès est le mouvement universel des êtres qui, incessamment épanchés de Dieu, remontent sans cesse à Dieu. » (*Ibid.*)

« Si la formule purement métaphysique du *Jehova* hébreu n'avait pas revêtu l'apparence extérieure d'une légende, elle serait restée éternellement scellée dans le sanctuaire de Jérusalem. Pour rayonner sur le monde, elle dut prendre un corps, traverser l'inévitable épreuve de l'anthropomorphisme. » (P. 248.)

« La raison, voyez-vous, c'est la vie en Dieu, c'est la présence de Dieu dans l'humanité. Elle pense en Dieu, Dieu pense en elle, et, en ce sens, je crois à une perpétuelle révélation. » (La *Presse*, 18 février 1859.)

« L'humanité, jeune encore d'années, est la vitesse acquise et accumulée de la création qui poursuit son chemin de l'histoire naturelle à l'histoire, de la matière à l'intelligence. » (*Profession*, p. 66.)

## VI

Il existe, en ce moment, en France, trois foyers très-vifs d'athéisme, dont le feu est entretenu par le vent malsain qui vient d'Allemagne :

le *positivisme* de M. Auguste Comte, le *socialisme* de M. Proudhon, la *métaphysique positive* de M. Vacherot.

L'école *positiviste* a eu pour berceau la science et n'a pas d'autre dieu, pas d'autre horizon. Son fondateur, Auguste Comte, était un savant dont l'esprit paradoxal et malade a eu des intermittences, dont la raison a parfois côtoyé la folie. Il n'en a pas moins fait un grand nombre d'adeptes, tous sortis de cette classe d'hommes qui se voue à la culture scientifique. Toute théologie est pour eux un rêve, toute métaphysique une abstraction vide. La raison n'est à leurs yeux que l'expérience comparée et généralisée; les idées ne leur apparaissent que comme les rapports généraux des faits. *L'infini*, *l'absolu*, *l'universel*, *Dieu*, l'âme, l'esprit, sont des mots, ou tout au moins des mystères incroyables. Sur ce point, ils n'admettent même plus de discussion, et toute tendance aux recherches théologiques leur semble une véritable infirmité d'esprit. Tout savant, tout philosophe qui s'y laisse aller est jugé, c'est un cerveau malade ou mal organisé. Esprits pleins de tolérance, dit-on, les disciples de l'école positiviste entrent cependant dans une sainte fureur au seul mot de métaphysique. L'école positive est nombreuse, active, redoutable. Elle répond à la disposition générale des esprits et fait de rapides conquêtes dans le monde savant. Même dans le monde littéraire, nombre de jeunes esprits, pleins de sévé et d'avenir, se détachent, comme M. Taine, des traditions de l'école spiritualiste et abjurent la métaphysique dont ils ont sucé le lait.

L'histoire des sciences se résume pour eux en trois grandes phases : l'époque théologique ou règne de l'imagination; l'école métaphysique ou règne de l'abstraction; l'école positive ou règne de la science. Chacune de ces phases caractérise un progrès. La théologie est un progrès sur le fétichisme; la métaphysique est un progrès sur la théologie; la science, un progrès sur la métaphysique. Et comme, en vertu de la loi générale du progrès, qui est le dogme fondamental de cette école, l'esprit humain ne peut revenir en arrière, il s'ensuit qu'il a dépassé irrévocablement la théologie et la métaphysique, et que ce genre de spéculation ne peut avoir désormais qu'un intérêt purement historique<sup>1</sup>.

## VII

La *métaphysique positive* de M. Vacherot représente une école ancienne déjà au sein de l'Université. Elle s'est produite dès avant 1848

<sup>1</sup> Voyez *La Métaphysique et la Science* par M. E. Vacherot, p. 480 et suiv., 11<sup>e</sup> vol.

et se créa un organe dans la *Liberté de penser*. Ce fut, à cette époque, une école de mécontents. Le joug de la philosophie officielle de M. Cousin était devenu lourd, insupportable à plusieurs esprits plus libres dans l'Université, à ceux-là qui, nourrissant au fond de leurs cœurs une haine ardente contre l'Église, se voyaient néanmoins obligés à la tenir en bride dans leurs discours et leurs écrits publics. Au moment où la lutte du clergé contre le monopole de l'enseignement par l'État était le mieux engagée et que les pères de famille se consultaient, des avis officiels s'adressant surtout aux professeurs d'histoire et de philosophie, émanant, soit du cabinet du ministre, soit de celui de M. Cousin, gourmandaient et menaçaient les téméraires. Plusieurs membres de l'Université secouèrent le joug : les uns renoncèrent à leurs chaires, les autres aux faveurs officielles. Toujours est-il qu'à partir de ce moment il exista un groupe d'universitaires plus ou moins démissionnaires, hostiles non-seulement à l'Église catholique, mais même à la révélation, à l'ordre surnaturel, en un mot au vrai christianisme, à celui qui reconnaît en Jésus le Christ vrai Dieu autant que vrai Homme. Il est curieux d'entendre M. Vacherot lui-même exposer les causes de séparation

« Les éclectiques avaient inventé une ingénieuse théorie : c'est que la religion est l'œuvre de l'inspiration, et la philosophie l'œuvre de la réflexion. Il y avait là quelque chose de louche qui fit craindre à la théologie d'être rangée parmi les arts d'imagination, un peu au-dessus de la poésie, si l'on veut. Mais on ajoutait, pour la rassurer, que la religion est fille de l'âme et du ciel, et autres phrases poétiques à double entente. Le sens propre était pour les théologiens, et la figure pour les philosophes. Ce qui était plus grave et plus triste pour la philosophie, c'est la conclusion tirée de cette explication. La réflexion ne devait donc que développer, éclaircir, traduire en formules l'inspiration. La philosophie n'aurait rien contenu de plus au fond que la religion... Était-ce bien la peine alors de philosopher? A tout prendre, il y avait plus à perdre qu'à gagner.... La vraie philosophie entend régner dans le monde comme dans l'école, sur la conscience populaire comme sur la raison du savant<sup>1</sup>. »

Cette école de rebelles était peu homogène : elle renfermait des éléments opposés qui tendaient à la séparation; ils n'étaient retenus un moment en faisceau que par le lien d'une haine commune contre le clergé. Aujourd'hui la séparation est faite. M. Jules Simon et M. Saisset représentent la droite de cette école philosophique; et ils se sont cantonnés dans le déisme; des esprits plus hardis, comme M. Vacherot,

<sup>1</sup> *Métaphysique*, I<sup>er</sup> vol., p. 127, 128.

en forment la gauche et ont levé le drapeau de l'athéisme. M. Vacherot a passé la première partie de sa vie dans l'étude de Platon et d'Aristote, dans l'examen des doctrines de Descartes, de Leibnitz et de Malebranche. On voit que ce furent là ses premiers maîtres. Aujourd'hui il les renie, et il les juge d'une façon sommaire aussi impertinente qu'elle est injuste. Lorsque ces génies, qui ont creusé l'idée de cause, de substance, d'infini, nous entretiennent de ces matières, ils nous parlent dans leurs immortels écrits, suivant M. Vacherot, de ce qu'ils ne savent pas; il n'existait point, pour un philosophe, avant l'apparition de la *métaphysique positive*, de définition acceptable de la cause, de la substance, de l'infini, de l'espace, du temps, etc. La philosophie du dix-septième siècle n'a donné aucun résultat certain. Le sceau de l'autorité manque à ses théories. L'édifice métaphysique est à refaire de la base au sommet. Descartes et Leibnitz étaient dépourvus de méthode, aussi les objections qu'ils ont suscitées ont ébranlé toutes les convictions et jeté des nuages sur les points les plus essentiels. Les plus belles pages de Bossuet et de Malebranche sur Dieu, la Providence, l'âme, *manquent d'évidence et d'autorité*. « Laissons, dit M. Vacherot, dormir la *vieille métaphysique* et ses systèmes. Paix à sa cendre et respect aux morts ! pourvu qu'ils ne reviennent pas fatiguer ou séduire les vivants de leurs vaines apparitions. » Le même écrivain revient, il est vrai, sur ces paroles qu'il trouve *trop sévères*; mais néanmoins il s'obstine à soutenir qu'il n'y a au fond de la vieille métaphysique qu'une vérité toute relative, et que l'histoire des pensées de Platon, d'Aristote, de Descartes, de Malebranche et de Leibnitz doit être considérée comme *lettre close*. Pour M. Vacherot, la vraie philosophie commence à Kant, se continue par Fichte et Hégel; elle ne dit son dernier mot, bien entendu, que par la bouche de M. Vacherot.

Ce dernier mot, c'est le panthéisme le moins déguisé. La diversité des êtres n'est que les divers états d'une même substance, des combinaisons variées des forces qui lui sont inhérentes, formant le simple et le composé, l'esprit et la matière. La pierre, la plante, l'homme, ne sont que la même force à divers degrés de composition<sup>1</sup>. La *substance* est l'ensemble des forces qu'on nomme le *corps*; l'*essence* est la force ou le système des forces qu'on nomme *esprit* ou *âme*<sup>2</sup>. Comment expliquer qu'une même nature de force constitue, suivant les combinaisons, tantôt la plante, tantôt la pierre, tantôt l'homme? M. Vacherot, qui n'admet pas les mystères, devrait convenir que ce prétendu fait d'expérience est tout aussi inexplicable et moins assuré que le mystère de la sainte Trinité. Il y a bien d'autres mystères reconnus, bien

<sup>1</sup> *Métaphys.*, p. 225, 226.

<sup>2</sup> P. 226.

d'autres difficultés avouées dans le système que nous analysons. Ainsi le monde présent ne serait qu'une immense illusion ; l'espace, le temps, de trompeurs fantômes. Le monde, cette succession, cette juxtaposition d'êtres limités, est cependant infini<sup>1</sup>. Les êtres contingents sont nécessaires; la liberté n'est qu'une nécessité<sup>2</sup>, etc. Enfin les notions de l'entendement, les conceptions de la raison, n'ont de réalité que dans le domaine de l'expérience; ailleurs ce sont de pures idées de l'esprit<sup>3</sup>. Dieu est un être de raison; sa perfection est purement idéale. Le Dieu parfait des chrétiens, « c'est le Dieu abstrait de la pensée pure, en dehors du temps, de l'espace, du mouvement, de la vie, de toutes les conditions de la réalité. C'est le Dieu que, dans leur élan de spéculation, Platon, Malebranche, Fénelon, poursuivent en vain comme un être réel; le Dieu dont l'activité est sans mouvement, la pensée sans développement, la volonté sans choix, l'éternité sans durée, l'immensité sans étendue. Ce Dieu-là, qu'un philosophe contemporain nous représente relégué sur le trône désert de son éternité silencieuse et vide, n'a pas d'autre trône que l'esprit ni d'autre réalité que l'idée. C'est un idéal engendré par une synthèse de raison; il n'a ni plus ni moins de réalité que les figures de la géométrie construites par une synthèse de l'imagination. Quand les théologiens lui assignent pour objet un être réel à part du monde, ils réalisent une abstraction<sup>4</sup>. »

Voilà le langage aujourd'hui tenu par l'école révoltée de M. Cousin, langage qui ne peut que ravager encore les rangs déjà bien éclaircis des professeurs restés fidèles. Je résume la *Métaphysique positive* en quelques mots. Il est triste de penser que c'est dans ces ouvrages que la jeunesse de nos écoles viendra étudier les questions philosophiques que, à bonne intention peut-être, mais par une lamentable aberration, on a rayées du programme officiel de l'Université.

Jusqu'à Kant, les philosophes ont fait fausse route. La religion et le sens commun sont également condamnés et impuissants. Les grands hommes du dix-septième siècle étaient au fond des idolâtres et la religion un anthropomorphisme. Le monde est tout. Dieu est une abstraction, un idéal imparfait. Tantôt M. Vacherot emprunte à Spinoza, tantôt à Hegel. Comme eux, il admet l'unité de substance.

Toutefois l'auteur prétend n'être ni panthéiste ni athée. Il dissimule autant qu'il peut les conséquences de son système. Cette dissimulation est le danger du livre. Il n'y a pas d'ouvrage, peut-être, où le

<sup>1</sup> P. 246, 265.

<sup>2</sup> P. 267, 268.

<sup>3</sup> P. 498.

<sup>4</sup> P. 500.

panthéisme soit aussi habilement présenté que dans la *Métaphysique positive*. M. Vacherot est long; il se répète sans cesse. Mais il enseigne clairement et discute les principes. C'est le métaphysicien de l'athéisme de nos jours. Nous allons en montrer le moraliste.

## VIII

Il y a entre M. Proudhon et M. Vacherot des points nombreux de ressemblance. Les différences sont dans leur situation, dans leurs antécédents, leur caractère, plutôt que dans leurs idées. L'ancien directeur des études à l'école normale a plus de méthode; mais l'ancien clubiste a plus d'originalité. Le premier a écrit pour le corps enseignant, pour les savants; le second pour le peuple, les marchands, la jeunesse. M. Vacherot veut fonder une philosophie; M. Proudhon prétend organiser une société. Tous deux travaillent à établir l'athéisme sur les ruines du christianisme; et, bien qu'ils s'adressent à des classes distinctes de lecteurs, ils coopèrent activement à une même œuvre.

*Guerre à Dieu, à son Christ, à son Église!* voilà le résumé du livre de *La Justice dans la Révolution et dans l'Église*, exposé systématique de la doctrine de M. Proudhon. Cet ouvrage, il est vrai, a été saisi et condamné; mais il n'en circule pas moins, avec un avantage de plus, l'attrait du fruit défendu. Il a reçu du pouvoir judiciaire une juste létrissure; mais le danger de sa doctrine n'a pas diminué.

S'il était permis, dans un cas aussi lamentable, de remarquer une situation comique, ce serait celle de M. Proudhon. Cet homme qui cherche à populariser un système dont la conséquence directe est l'immoralité et l'injustice, affecte de poursuivre le rétablissement de l'équité et de la morale. Il invective contre l'Église et il nie l'autorité divine de nos livres sacrés; cependant la première page de son livre porte cette épigraphe tirée des psaumes : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi; justitia et pax osculatæ sunt*. Il prend en main, dit-il, la cause du droit, du devoir, de la morale et de la vertu; il se donne pour l'apôtre du bien, et à ce titre il fait une critique souvent fausse, mais parfois juste de la société. Il a des paroles terribles contre les usuriers, les agioteurs, l'*aristocratie de la Bourse*. Il les met souvent en scène et leur prête de singulières paroles. « Il n'y a plus de respect, lui disait un homme d'affaires. Comme cet empereur qui se sentait devenir Dieu, je sens que je deviens fripon, et je me demande à quoi je croyais quand je croyais à l'honneur. »

Il dit bien d'autres paroles dures à entendre, et où, sans aucun

doute, l'exagération se mêle à la vérité. Mais, s'il faut l'avouer, une des plus mordantes critiques de M. Proudhon ne nous a pas tout à fait déplu, parce qu'elle nous a semblé, en plusieurs points, ne pas manquer entièrement de justice. C'est celle qui s'adresse aux théoriciens universitaires, sectateurs récents d'une *religion* prétendue *naturelle*, et aux mystiques, aux rêveurs de *Terre et Ciel*. Il les malmène, à la vérité, étrangement; mais nous ne pourrions affirmer qu'il calomnie absolument ces *petites églises embryonnaires*, attendant, dit-il, la mort de Pie IX pour prendre la tiare. Ce n'est point lui qui « sous un pieux prétexte se mettrait à théologiser de concurrence avec l'évêque. »

« Non, non, ce n'est pas moi, continue-t-il, qui donnerais dans de pareilles lubies.

« Jamais je n'eusse contesté l'autorité de l'Église, si, comme tant d'autres qui se font ses compétiteurs, j'admettais, pour la justice, la nécessité d'une garantie surnaturelle. Je n'aurais pas cette présomption étrange, partant de l'hypothèse que l'idée de Dieu est indispensable à la morale, de me croire plus capable que l'Église, plus capable que le genre humain, qui y a travaillé plus de soixante siècles... Je me serais incliné devant une foi si antique... je n'aurais point admis un seul instant que des difficultés insolubles dans l'ordre de la science conservassent la moindre valeur dès qu'il s'agissait de ma foi; j'aurais pensé que c'était là précisément ce qui faisait le mystère de ma religion, et, pour avoir écharbotté quelques filasses métaphysiques, je ne me serais pas cru un révélateur. J'aurais craint surtout d'ébranler dans les autres, par des attaques imprudentes, une garantie que moi-même j'aurais déclaré nécessaire. » ... « Je fais ici le serment que, si l'Église parvient à renverser la *thèse nouvelle* que je lui oppose, et contre laquelle elle ne trouvera pas d'arguments dans sa tradition, parce que les ennemis qu'elle a combattus autrefois comme ceux qui l'attaquent aujourd'hui, lui empruntant son principe, devaient être condamnés par les conséquences; si, dis-je, l'Église remporte contre la Révolution cette victoire, j'abjure ma philosophie et je meurs dans ses bras. »

Voici enfin comment M. Proudhon apprécie la situation qu'il veut, dit-il, conjurer: « Une aristocratie de Bourse se rue sur la fortune publique; une classe moyenne se meurt de poltronnerie et de bêtise; une plèbe s'affaisse dans l'indigence et les mauvais conseils; la femme enfiévrée de luxe et de luxure; la jeunesse impudique, l'enfance vieillotte.... tel est le profil de notre siècle. »

Pourquoi le mal aussi général que profond de notre société?

M. Proudhon répond: Parce que la morale chrétienne est insuffisante, se fondant, comme elle le fait, sur Dieu et la vie future. Kant a sapé

la certitude à l'existence de Dieu ; existence pour le moins douteuse, car la science ne se développe qu'à la condition de négliger l'hypothèse d'un Dieu. La morale est devenue *corruptrice*, parce qu'elle prend son point d'appui dans la *Providence*, la *Rédemption* et le *Jugement*. La Providence ne crée-t-elle pas le pauvre et le riche ? N'en faut-il pas adorer les décrets ? Le dogme de la chute originelle nous montre l'homme dégradé, méprisable ; et les pouvoirs humains sont créés de Dieu pour exercer sur l'humanité le despotisme, et maintenir le prolétariat et la misère. La rédemption place la régénération dans une théurgie, c'est-à-dire dans les sacrements. La religion dessèche l'activité humaine, brise la volonté, fait l'homme taillable à merci. La morale religieuse ne sert donc qu'à accroître le mal et à le conserver. Dieu, image de la nature humaine, est une abstraction. Il est devenu l'idole de la pensée du philosophe, la sanction d'une morale énervante. Donc guerre à Dieu, guerre à son Christ, à son Église, à la morale chrétienne, guerre à tout ce que l'homme a jusqu'ici aimé et adoré ! Qui M. Proudhon met-il à la place de Dieu et de son Christ ? L'homme, l'homme principe de toute morale et de toute justice, portant l'une et l'autre dans sa raison et dans sa conscience, l'égalité établie, la misère détruite, le salariat aboli ; l'ouvrier élevé à la dignité de *participant*. Le règne du vrai, du bon et du beau, c'est le règne de l'homme dans la plénitude de sa puissance et de sa liberté. Point d'autre Dieu que l'humanité !

M. Proudhon regarde le monde comme une collection de forces divines, de monades éternelles, indépendantes, lesquelles néanmoins, par une de ces contradictions qui abondent dans le système, ne forment qu'une seule substance universelle dans laquelle s'identifient le fini et l'infini. Bref, le panthéisme et l'athéisme sont le dernier mot de son système. Tous les subterfuges de langage et les affirmations contraires ne sauraient détruire cette inévitable conséquence. N'abusons pas des citations qui nous seraient encore faciles, et contentons-nous de celle-ci, dans laquelle Proudhon expose nettement son but. Il prétend, ainsi qu'il s'exprime, *purger les idées*. « Purger les idées dans la sphère des sciences, c'est éliminer de la considération des choses l'*absolu*, c'est-à-dire Dieu. Purger les idées, dans la sphère des choses morales... c'est éliminer l'ange, l'archange, la domination, la principauté, l'Église, le concile, le parlement, la cathèdre, la personnalité, la propriété, jusques et y compris le chef de cette incommensurable hiérarchie, l'absolu des absolus qui est Dieu<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *De la Justice dans la Révolution*, p. 371.

## IX

Telles sont les erreurs philosophiques du moment, erreurs immenses et monstrueuses. Elles menacent à la fois la religion, la morale sociale et la raison humaine. Il y a lieu de s'étonner qu'après dix-huit siècles de christianisme l'Europe soit travaillée par ces prodigieuses aberrations, et qu'il se soit rencontré des écrivains pour les exposer, des savants pour les défendre, et des peuples pour les supporter ! Il y a plus, le panthéisme et l'athéisme constituent un danger des plus graves, et il y aurait incurie coupable et trahison à ne les point réfuter. Ces erreurs circulent et constituent un péril croissant. Le protestantisme, au sein duquel elles sont nées, ne les a que mollement combattues : que dis-je ? il s'y est en partie rallié. Quel homme, connaissant l'Allemagne protestante, pourrait méconnaître au sein même de son clergé l'infiltration de ces doctrines ?

C'est dans les pays catholiques, c'est en France surtout, que le panthéisme a trouvé la plus ferme résistance.

Deux méthodes de réfutation ont été tentées contre lui par des hommes également sincères, mais avec un inégal succès : la méthode traditionaliste et l'ancienne méthode scolastique, c'est-à-dire la méthode suivie par saint Thomas et Bossuet.

On sait en quoi consiste la première. Des catholiques, plus zélés peut-être qu'heureux dans les moyens, ayant remarqué dans les écrits de l'illustre M. de Bonald une théorie susceptible de deux interprétations, dont l'une est conforme à l'enseignement ancien de l'école, et dont l'autre est contraire à tout le passé théologique, ont malheureusement accepté et exagéré la dernière. Celle-ci consiste à nier la valeur de la raison humaine. En voici l'exposition sommaire, — les propositions que nous produisons n'ont pas été toutes formellement soutenues ; mais elles sont, toutes, logiquement déduites des principes admis par les catholiques dont nous parlons : Notre intelligence n'a rien qu'elle ne reçoive ; elle ne possède par elle-même ni lumière ni idées. Il n'y a pas pour elle d'évidence personnelle. En cet état, si l'homme ne veut pas rester dans sa stupidité native, il doit s'en rapporter entièrement à ce que lui enseignent les autres. L'enseignement, le témoignage, voilà le seul moyen de connaître. La raison humaine n'est rien. La révélation est tout. Ce système a reçu le nom de *traditionalisme*.

On reconnaît là les erreurs de M. de Lamennais. Les partisans de ce système prennent en pitié les grands travaux du génie. Toute discussion se résout pour eux dans un fait, qui ne demande pas de longues

recherches et dispense du raisonnement. Il s'agit de savoir si telle doctrine est ou n'est pas contenue dans la révélation, si telle opinion est conforme ou contraire à l'enseignement de l'Église. La philosophie, la raison, ne sont comptées pour rien ; toute discussion sur la nature des choses est superflue. L'effort des traditionalistes est de désespérer la raison, de battre en brèche la science, et de ruiner la philosophie. Un traditionaliste se reconnaît aisément : renfermé dans son étroite méthode, véritable cercle de Popilius qu'il a tracé lui-même, il se console de l'impuissance à laquelle il se condamne par la critique de tout ouvrage où le raisonnement vient en aide à la foi. S'il intervient, ce n'est pas pour combattre : il invective.

Tel a été le système que plusieurs catholiques ont songé un instant à opposer aux erreurs d'un siècle qui a bu jusqu'à l'enivrement dans la coupe de l'orgueil et de la raison. A l'homme qui se dit maître absolu de la société, on veut prouver que sans la société il n'est pas même un homme, puisque, dépouillé de sa propre nature, il est abaissé au-dessous de la brute. A l'homme qui regarde la religion comme une invention humaine, on veut prouver que non-seulement la religion, mais encore la pensée et la parole, sont le produit d'une révélation extérieure et positive, et que cette révélation peut seule les expliquer. Enfin, à l'homme qui s'attribue sur la vérité une puissance absurde et chimérique, on veut prouver que la vérité est entièrement extérieure, et qu'il n'a pas en lui-même la règle de son jugement et de sa certitude. Ainsi l'individualisme, le déisme, le rationalisme, ces profondes maladies du siècle, se trouveraient sapés par leur base et réduits à la plus honteuse impuissance<sup>4</sup>.

Cette entreprise était neuve et hardie. On en attendait beaucoup. La découverte d'une méthode, dont la légitimité était, pensait-on, palpable, évidente, allait abolir toutes les erreurs corruptrices et décider le triomphe du christianisme et de la civilisation catholique ! En renonçant à la science, à la raison, à la discussion des principes, on espérait ruiner le principe générateur de toutes les erreurs, de la même manière qu'en supprimant la liberté on espère couper la racine à tous les troubles, à toutes les perturbations politiques !

Avons-nous besoin d'insister sur le danger de cette méthode ? Lorsqu'il a condamné le traditionalisme, le Saint-Siège a accompli un grand acte de sagesse. Dans son amour de la vérité, il n'a pas balancé à frapper ses plus bruyants amis ; car il voyait que ceux-ci, malgré leur zèle, au lieu de servir l'Église, la livraient à ses ennemis.

<sup>4</sup> Voyez le beau livre de M. l'abbé Maret, *Philosophie et Religion*, leçon 14<sup>e</sup>. Voyez aussi l'ouvrage remarquable du Rév. P. Chastel, de la Compagnie de Jésus, *De la Valcur de la raison humaine*, etc.

Cela est si vrai, que M. Proudhon, quand il prétend exposer la doctrine catholique, expose presque toujours la doctrine traditionaliste la plus exagérée, guidé en cela par un secret instinct plutôt que par un calcul. Il sent par où la place est mal défendue. Si la méthode traditionaliste était la vraie, comment saint Thomas et Bossuet ne l'auraient-ils pas connue, ou, la connaissant, comment ont-ils négligé de s'en servir? Pourquoi ont-ils fait appel à la discussion, à l'intelligence de l'homme, à la raison des choses, au bon sens, lorsque, par exemple, ils établissaient l'existence de Dieu, la providence, la liberté de l'homme et de son Créateur, l'immortalité de l'âme? etc.

En renonçant à la raison, à la discussion, à la philosophie, pour en appeler exclusivement au fait de la révélation, on réjouit très-certainement les plus ardents ennemis de notre foi. Rien ne leur convient autant que la méthode traditionaliste qui sépare la foi de la raison, si ce n'est peut-être la méthode des néocatholiques qui prononce le divorce entre le catholicisme et la liberté.

Les catholiques du dix-neuvième siècle, sans cesser de recourir aux arguments d'autorité offerts par la révélation, arguments, nous le reconnaissons, d'un ordre supérieur, et qui commandent la foi, opposeront, s'ils veulent vaincre sur le terrain que se sont choisi leurs puissants et nombreux ennemis, la science à la science, la raison à la raison, la vraie liberté chrétienne à la fausse liberté : noble lutte de l'intelligence dans laquelle la vérité finit toujours par triompher. Nous pensons avec Joseph de Maistre que le rationalisme protestant prépare un magnifique triomphe à la raison catholique.

D'illustres exemples et des guides sûrs nous précèdent dans cette voie, les saint Thomas, les Bossuet, les Fénelon, les Leibnitz; et dans les temps modernes les Perrone, les Maret, les Balmès, les Ozanam, les Wiseman, les Lacordaire, les Gratry, etc., c'est-à-dire les pères de l'apologétique au dix-neuvième siècle.

Ne nous contentons pas de déclarer aux *positivistes*, aux *socialistes*, aux athées, que leurs doctrines sont contraires à l'enseignement de l'Église, et, par conséquent, dignes de tous les anathèmes et de toutes les foudres du Vatican.

Montrons encore aux positivistes que leur système ne répond point aux besoins de l'esprit humain qui veut être satisfait sur les questions qui l'intéressent le plus. L'astronomie me fera connaître le volume, la vitesse, la direction, la distance des astres qui composent le système solaire. Elle étendra ses explorations dans les régions des étoiles, elle plongera jusque dans les abîmes sans fond de l'espace. Ce ne sera point encore assez pour l'esprit. J'admets que la science nous conduise jusqu'au soleil, aux étoiles, aux nébuleuses, par delà le plus petit atome qui étincelle sur l'azur du ciel, soit. Faudrait-il donc

m'arrêter là? Est-ce qu'au delà il n'y a plus rien? Il faut à la raison autre chose que la matière et les incommensurables régions du ciel. Je dirai la même chose de chacune de nos sciences positives, de l'art lui-même et de l'industrie. N'avons-nous rien à chercher après la satisfaction des besoins ou des désirs corporels? La religion, la morale, la science de Dieu et de l'âme, a dit Bacon, sont le baume nécessaire à la conservation des sciences humaines, de l'art et de la société. Ne bannissez de la terre ni l'esprit, ni l'âme, ni le beau, ni le bien, ni le saint, ni la poésie, ni Dieu, principe nécessaire de toute grandeur et de toute vérité. C'est presque dans les mêmes termes que M. Vacherot lui-même reconnaît ces éclatantes vérités.

Montrons aux métaphysiciens panthéistes, à la suite de M. Maret et du P. Gratry, que, pour établir leur monstrueux système, ils sont forcés « de changer la logique, de renverser les lois intellectuelles, nécessaires, connues et pratiquées depuis le commencement du monde, de systématiser l'absurde et d'avouer cette entreprise devant les hommes hautement et décidément<sup>1</sup>. » J'aime cette noble et fière déclaration du savant oratorien entreprenant de combattre Hegel : « Ou l'évidence n'est rien et la raison impuissante, ou nous allons faire voir que le panthéisme actuel, le plus savant, le plus complet qu'ait enfanté l'erreur, est, pour l'idée du vrai Dieu distinct du monde et créateur du monde, la plus puissante des démonstrations par l'absurde. Nous espérons dégager nettement la philosophie de cette lèpre et mettre un terme à cette gravité cauteleuse, à cette terreur respectueuse, avec laquelle nous entendons encore parler autour de nous du panthéisme. » Et le P. Gratry a tenu parole. Il a vraiment prouvé dans deux chapitres fort courts, mais classiquement démonstratifs, que la sophistique contemporaine, en posant l'identité des contradictoires, détruit à la fois le principe d'identité et le principe de contradiction, c'est-à-dire le fondement du syllogisme, de la proposition, de la pensée et même de la parole. Nous recommandons à nos lecteurs ces deux chapitres que nous voudrions ici insérer tout entiers afin de leur montrer quelques-unes de ces armes invincibles que la Providence met entre les mains des catholiques dans des jours de lutte, à la veille d'une victoire qui ne me paraît pas un instant douteuse, si nous nous montrons intelligents autant que vaillants.

Montrons aux athées socialistes, tels que M. Proudhon, que leurs théories sociales sont condamnées par la métaphysique, contredites par la psychologie, réprouvées par la science de l'économie sociale. Ne nous laissons point de prouver aux disciples de l'auteur de *La Justice*

<sup>1</sup> Voy. *Essai sur le Panthéisme, Théodicée chrétienne*, de M. Maret, et *Logique* du P. Gratry.

dans la Révolution et dans l'Église que le catholicisme n'est ni l'abêtissement pour l'esprit, ni la misère pour le peuple, ni l'oppression pour les nations. Prenons l'offensive contre un ennemi dont l'audace est la force principale, et comprenons que, lorsqu'un système aboutit, en dernier résultat, à l'anthropothéisme et à l'anthropolâtrie, lorsqu'il avoue hautement ces sauvages doctrines d'athéisme hideux et de matérialisme abject, lorsqu'il veut les appliquer à la vie et former une société à son image, il se condamne lui-même et met contre lui les raisons droites et les consciences honnêtes.

Enfin, ne laissons pas les ennemis du christianisme revendiquer pour eux les espérances légitimes d'un peuple avide de gloire, celles de la liberté, du progrès et de l'avenir, mots et réalités magiques qui font palpiter le cœur d'une nation généreuse. Sans Dieu, sans Jésus-Christ, sans son Église, l'âme humaine ne s'épurera pas, ne s'améliorera pas, ne s'agrandira pas. On la verrait plutôt s'abaisser et s'éteindre dans la matière, et les grandes espérances d'un avenir meilleur ne seraient, pour l'humanité qu'elles consolent du présent, que de grandes illusions. Montrons qu'il n'y a point incompatibilité entre les aspirations légitimes du siècle et l'esprit de l'Église catholique. Faisons voir que la religion seule pourrait assurer leur objet. Travaillons de toutes nos forces à empêcher les apostasies qui seraient le suicide d'un grand peuple, et mettons fin à des divisions déplorables, à des malheurs que de longs siècles ne pourraient ensuite réparer ! L'Église de France a triomphé du protestantisme, réduit déjà depuis longtemps chez nous à une honteuse impuissance; elle a vaincu Voltaire et Rousseau, dont la fausse science n'est aujourd'hui défendue par personne; elle a démasqué le libéralisme impie, étroit, inconséquent, de 1830; elle a refoulé le panthéisme hégélien. Nous l'affirmons, elle se débarrassera de l'athéisme savant.

C'est beaucoup déjà pour les catholiques de France de savoir au juste quels ennemis ils ont à combattre. Quand le pays sera convaincu que nous faisons la guerre aux athées, les volontaires accourront dans notre camp. Dieu, comme il l'a toujours fait aux époques de péril, marquera du sceau du génie les chefs de la nouvelle et pacifique croisade de l'intelligence, ligue sainte à laquelle appartiendra la gloire de délivrer la patrie envahie, de défendre la famille menacée, de protéger la piété outragée, et de conserver à notre France son titre le plus beau, celui de fille aînée de l'Église.

Il nous reste maintenant à suivre le mouvement antireligieux sur le terrain de l'exégèse.

# DES INTÉRÊTS AGRICOLES

## ET DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

---

*Agriculture et Population*, par M. L. DE LAVERGNE, membre de l'Institut.  
Paris, Guillaumin.

La succession de plusieurs mauvaises récoltes a appelé l'attention du public sur l'agriculture; sur ses besoins actuels, sur ses progrès à venir. Cette année, en ramenant l'abondance, n'a pas ralenti le mouvement qui pendant la disette a porté tous les esprits sérieux à s'occuper plus particulièrement que jamais des moyens d'augmenter et d'améliorer les productions de l'industrie agricole.

Le premier des arts, longtemps dédaigné parmi nous, a repris la place qui lui appartient dans l'estime publique; aussi déjà beaucoup sont-ils allés chercher dans la profession la plus utile au pays, dans une profession où l'on ne relève que de Dieu et de soi-même, l'emploi indépendant de leurs facultés intellectuelles; mais d'autres vont plus loin, ils ne veulent pas seulement prêcher d'exemple, ils veulent enseigner ce qu'il faut faire après l'avoir fait. De ce nombre est M. de Lavergne.

La solution de tout problème d'économie rurale exige des études considérables. Quels travaux n'a pas dû demander un livre où l'auteur, après avoir exposé la situation de notre agriculture et comparé ses produits avec ceux des pays voisins, a recherché quelles seraient pour elle les conséquences du libre échange, a discuté les conditions de sa prospérité et démontré son influence sur la population. Une aussi vaste entreprise n'a pas effrayé M. de Lavergne; mieux que personne il pouvait la tenter, et le succès a couronné ses efforts.

Autrefois professeur d'économie rurale à l'institut agronomique de Versailles, sitôt disparu, il a dû se pénétrer des causes qui peuvent accélérer les progrès de l'agriculture; attentif à les suivre, il a voulu étudier en Angleterre les conditions qui ont porté dans cette contrée l'art de cultiver au plus haut degré de perfection; ami de son pays, désireux de répandre les enseignements utiles qu'il ne pouvait plus donner dans la chaire du professeur, il s'est adressé au public, et, dans un

ouvrage dont j'ai précédemment rendu compte ici<sup>1</sup>, il a fait connaître les merveilleux résultats auxquels est arrivée l'agriculture en Angleterre.

Les grandes expositions qui se sont succédé depuis plusieurs années ont été pour M. de Lavergne l'occasion de mettre en lumière dans une suite d'articles détachés, mais reliés par une même pensée, la corrélation qui existe entre la prospérité générale et celle de l'agriculture. Ces travaux ont paru successivement à partir de 1855 ; les faits qu'ils ont constatés ont dû bien peu changer depuis ; le livre qui les réunit a donc aujourd'hui encore toute son exactitude et tout son à-propos ; c'est ce livre que je vais essayer de faire connaître aux lecteurs du *Correspondant*. Tâche difficile, comme l'examen de tout ouvrage dont l'auteur fait autorité.

## I

L'amélioration progressive de la terre doit être le but constant des efforts de l'agriculture. La terre cultivée produit peu par elle-même, c'est l'engrais qui produit, et l'engrais, c'est le bétail.

La première condition de prospérité pour l'industrie agricole, c'est donc la possession de ces races d'animaux dont le fumier féconde le sol. Là est le principe de sa richesse comme la marque certaine qui la constate. Bien plus, le nombre de têtes de bœufs et de moutons qu'une contrée possède par hectare devient, pour l'observateur attentif, le signe de sa prospérité générale.

L'industrie de l'élevage est soumise à une double influence : la température, le climat, la favorisent dans certaines contrées, la permettent dans d'autres, l'interdisent dans quelques-unes ; mais, en général, c'est aux conditions économiques dans lesquelles elle se trouve qu'elle doit sa prospérité ou son insuccès.

Elle ne peut prospérer, en effet, que là où la demande d'une population nombreuse garantit à l'éleveur un prix qui le rémunère de ses peines ; il faut que cette population soit riche pour pouvoir payer à sa valeur la denrée alimentaire la plus coûteuse à produire et par conséquent la plus chère, et, pour qu'elle soit riche, il faut que cette population produise beaucoup. Ainsi les progrès de l'agriculture sont invinciblement liés à ceux des autres industries, et ses intérêts se confondent avec les leurs.

Tout concourt à démontrer jusqu'à l'évidence cette vérité fondamentale : la première puissance commerciale et industrielle du monde, l'Angleterre, est en même temps la première puissance agricole, et, sans

<sup>1</sup> *Correspondant*, 25 août 1856.

aller chercher des exemples à l'étranger, la richesse comparative des différentes provinces de la France correspond à leur prospérité agricole et est en rapport direct avec le nombre de bestiaux qu'elles possèdent.

M. de Lavergne divise en cinq régions notre territoire continental : la région du Nord, celle du Nord-Ouest, celle de l'Est, celle du Centre et celle du Midi.

La première région comprend l'ancienne Flandre, l'Artois, et une partie de la Picardie, c'est la seule qui soit dans une situation absolument normale : la production y suffit à peine à la consommation locale. On sait que la Flandre est la province de France où l'industrie est la plus avancée; ses sucres, ses alcools, ses toiles, ses filés, ses teintures, ses cuirs, ses huiles, sont comptés parmi les plus remarquables d'entre nos fabrications françaises. La population du seul département du Nord s'élève à plus de 1,200,000 habitants, et elle augmente chaque année. Aussi l'agriculture y a-t-elle pris un développement inouï : l'arrondissement de Lille, par exemple, nourrit une tête de gros bétail par hectare; les statistiques anglaises elles-mêmes n'offrent rien d'équivalent.

La Normandie, la Bretagne, le Maine, la Vendée, forment la seconde région; possédant un long développement de côtes maritimes, des fleuves navigables, des voies ferrées, un commerce extérieur immense et une foule d'industries, qui, sur certains points, rivalisent avec celles de la Flandre, elle occupe le second degré dans l'échelle de la richesse nationale, par sa production manufacturière, par sa population, et conséquemment par son agriculture; cependant elle ne se suffit pas à elle-même comme la Flandre, et c'est en grande partie à une influence étrangère qu'elle doit sa prospérité. Des statistiques récentes portent à 1,200,000 têtes de bétail, c'est-à-dire au dixième de la production totale de la France la consommation annuelle en viande de la ville de Paris. Or la région du Nord-Ouest est le principal pourvoyeur de cet immense marché.

Il faut s'arrêter ici, car une observation est nécessaire.

Les races flamandes, cotentines, mancelles, bretonnes, qui peuplent le Nord et le Nord-Ouest du territoire, doivent être distinguées de toutes nos autres races nationales : elles sont élevées dans des conditions différentes; partout ailleurs, au lieu de développer une qualité déjà dominante dans l'espèce locale à l'exclusion de toutes les autres pour arriver sur un point à la perfection, les agriculteurs demandent aux individus de la race bovine ici du travail et du lait, là une certaine disposition à l'engraissement et du travail. Cette méthode a agi d'une manière fâcheuse sur les races qui y sont soumises, elle a amené chez elles le développement exagéré de la charpente osseuse au

détriment des parties charnues et des organes producteurs du lait. On a appliqué au contraire aux races dont je viens de parler le principe de la *spécialisation* ; il y a bien longtemps qu'on ne leur demande plus de travail : de là leur supériorité. Elles produisent la moitié de la viande et du lait qui se consomment sur tout le territoire.

La région de l'Est s'étend jusqu'à Lyon au sud et confine au nord la Belgique. Là encore la production est sollicitée par une demande étrangère; la plus belle race de ce pays, la charolaise, a dû son développement au double voisinage des marchés de Paris et de Lyon; il est à regretter qu'elle ne devienne pas exclusivement une race de boucherie; à la dernière exposition des animaux reproducteurs, M. Louis Massé, du Cher, avait envoyé quelques charolais gras auxquels il n'avait pas demandé de travail, et ils pouvaient, à mon avis, rivaliser avec les plus beaux durhams.

Le Centre ne possède que 200,000 têtes de bétail sur une surface qui en nourrit deux fois plus dans la région du Nord-Ouest. Les forêts qui couvrent une partie de son territoire ne sauraient expliquer une telle différence, et il faut chercher autre part encore la cause d'une infériorité si grande.

Privée de côtes maritimes, de fleuves navigables, hérissée de montagnes, cette contrée, déjà si peu favorisée de la nature, n'avait jusqu'ici reçu de la main des hommes ni canaux, ni routes, ni chemins de fer; cependant, là où l'on rencontre quelque prospérité locale, une race de bétail s'est développée. L'Auvergne est riche de sa race de Salers, les vaches servent à l'alimentation locale, leur lait est employé à la confection de fromages justement renommés. Les bœufs, comme ceux de la race limousine sa voisine, vont traîner la charrue dans les plaines environnantes; à l'âge de sept ans, ils sont vendus à des herbagers de l'Ouest, qui les engraisent pour Paris.

Les races du Midi sont peu connues, si ce n'est celle de l'Agenois; elles ne paraissent pas mériter de fixer l'attention.

Le climat, propice à la culture des vignes dont cette contrée est couverte, s'oppose à la végétation des herbages, ainsi qu'à une consommation considérable de viande de boucherie; en outre, pour la préparation des aliments, l'huile et la graisse remplacent le beurre, le vin tient lieu du lait; aussi cette partie de la France ne compte-elle que 1,500,000 têtes de bêtes à cornes.

Après les bœufs viennent les moutons, c'est le second capital de l'agriculture. La répartition de l'espèce ovine sur la surface du territoire est plus égale que celle de l'espèce bovine, mais il faut tenir compte des races et peser les têtes au lieu de les compter. En suivant cette méthode, on arriverait à un résultat correspondant assez bien avec celui que donnent les faits précédemment observés.

Les étrangers, et particulièrement les Anglais, ont appliqué à leurs moutons la méthode de la spécialisation; c'est du côté de la précocité à l'engraissement qu'ils ont développé leurs races; j'ai fait connaître, dans un précédent article, l'origine et les qualités des dishleys et des southdowns; une troisième race, plus récemment améliorée, celle des cotswolds, paraît destinée à un grand avenir en Angleterre.

Pour la race ovine comme pour la race bovine, mais avec plus de raison, je crois, nous avons été et nous sommes encore moins exclusifs que les Anglais. L'agriculteur français ne demande pas seulement de la viande à son troupeau, il attache aussi un grand prix à la laine; la seule de nos races (car on peut aujourd'hui la considérer comme nôtre), la seule de nos races qui puisse soutenir la comparaison avec les races anglaises est une race de viande et de laine tout à la fois, c'est celle de Rambouillet; les descendants des quelques mérinos obtenus par Louis XVI du roi d'Espagne couvrent aujourd'hui les départements de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Oise, de l'Aisne et d'Eure-et-Loir. Sur une superficie de 5,000,000 d'hectares, on compte 4,000,000 d'individus de cette race. Témoin des soins journaliers qui l'améliorent sans cesse, je veux en dire ce que j'en pense: elle peut lutter, à mon sens, avec avantage contre toutes les espèces connues; si sa viande est moins recherchée, l'éleveur trouve dans le produit de sa laine une ample compensation. Il est à regretter qu'un système exclusif, dont je parlerai plus loin, l'ait écartée de nos grandes expositions. Il est vrai que les agriculteurs qui ont visité les bergeries de MM. Gilbert, Cugnot, Guérin de Chalet, Lefebvre de Sainte-Escobille, chez lesquels les Américains et les Allemands ont acheté tant d'animaux reproducteurs savent l'apprécier à sa valeur.

Avant de terminer cette première partie de mon travail, qu'il me soit permis de présenter quelques idées personnelles sur l'amélioration de nos races d'animaux agricoles.

Cette partie de l'industrie agricole doit être la préoccupation première de tout cultivateur; l'heureuse transformation qui s'opère dans le système de l'alimentation, la préférence donnée à la viande sur toutes les autres denrées alimentaires, son prix élevé, la facilité des transports, promettent le succès. Pour arriver au but, les agriculteurs doivent beaucoup attendre d'eux-mêmes; rien, sur ce point, ne saurait remplacer l'initiative individuelle. Je dirai plus loin ce que l'agriculture, en général, est en droit de demander à l'État; pour l'amélioration des races agricoles, son rôle se restreint à encourager les efforts particuliers; il doit fractionner les régions agricoles, multiplier les concours, y laisser plus de place à l'influence des producteurs. Nos régions actuelles comprennent dans leurs circonscriptions des cantons où l'art de cultiver est arrivé à un haut degré de perfection, et d'autres

tellement arriérés, qu'entre ces deux extrêmes l'émulation est impossible, elle se change en découragement pour les moins favorisés. Si l'on ne peut faire absolument disparaître ces regrettables différences, ne peut-on du moins en atténuer les effets en diminuant l'étendue de nos régions actuelles, en augmentant leur nombre? Ne serait-ce pas, en outre, rendre plus facile l'appréciation de la richesse agricole du pays? Aujourd'hui beaucoup se rendent en visiteurs aux concours, mais n'y envoient rien. Cela tient sans doute à l'éloignement, mais aussi, mais surtout, au mode de nomination des juges; depuis quelques années, on délaisse beaucoup trop en France l'application du principe de l'élection. Les commissaires de nos concours régionaux, la plupart théoriciens habiles et convaincus, choisis par le ministre de l'agriculture, arrivent dans les départements sur la production desquels ils ont à se prononcer<sup>1</sup> avec des idées préconçues qui dictent à l'avance leur décision. En ce moment, la vogue est aux races de boucherie; sans doute la viande est un produit important, mais pour l'espèce ovine la laine a aussi son prix. Or j'ai vu dans un récent concours des croisements anglais sans valeur, mais réputés animaux de boucherie, l'emporter sur les plus beaux échantillons de la race indigène, parce que celle-ci avait sans doute le tort impardonnable de donner de la laine en même temps que de la viande. Bon nombre d'agriculteurs sont rebutés par l'application de ce système d'exclusion.

Sans doute, l'administration peut et doit avoir des représentants dans nos concours, mais pourquoi les producteurs n'en auraient-ils pas? Le système général et le système local de l'amélioration des races se trouveraient ainsi en présence, les décisions du jury en acquerraient plus de poids; enfin, si pour désigner leurs juges, les exposants avaient voix au chapitre, ne peut-on pas espérer qu'ils seraient plus nombreux? — Ce système vaudrait donc mieux sous tous les rapports.

Quant aux agriculteurs qui veulent entrer dans la voie du progrès, deux méthodes se présentent à eux : celle des croisements et celle de l'amélioration des races par elles-mêmes. Les races principales de l'étranger sont déjà introduites en France; grâce aux efforts de l'administration, secondés par ceux d'agriculteurs distingués, au nombre desquels on peut compter MM. de Tracy, de Behague, de Vogüé, de Dampierre, Bella, Jamet et de La Tréhonnais, la race durham et la race d'Ayr ont été importées chez nous. Il en est de même pour les dishleys et les southdowns. Ces importations ont leur valeur; mais il ne faut pas cependant leur donner une importance exagérée.

<sup>1</sup> Je sais que quelques juges sont pris dans les régions mêmes, mais rien ne garantit leur capacité, dont l'élection serait une caution plus sûre. Je pourrais citer des choix étranges.

L'industrie de l'élevage est tellement étendue, que la pensée de substituer à nos races nationales les races anglaises ou autres ne peut entrer dans l'esprit de personne; ces tentatives d'acclimatation, quelque heureuses qu'elles soient, ne sauraient être que des exceptions, et, à ce titre, elles ne peuvent agir d'une manière sérieuse sur la production générale de la viande et du lait; leur avantage, bien réel, est de rendre possible des croisements, car il importe fort peu que telle ferme possède un troupeau de dishleys, et telle autre des vaches et des taureaux durhams, ce qui importe, c'est que tous les cultivateurs apprécient les avantages du perfectionnement des races et s'y appliquent.

Je sais tout ce que l'on peut dire en faveur de la méthode des croisements et je connais le succès mérité de la race de la Charmoise et de celle de M. Pluchet. Mais, quoi qu'il en soit, je crois cette méthode dangereuse; l'éleveur qui veut la suivre doit être d'une habileté consommée pour arriver au type auquel il veut parvenir; et, en outre, ce qui me paraît un point capital, elle n'est pas à la portée de tous. — La préférence doit être donnée à l'amélioration des races par elles-mêmes; dans ce système, on sait bien plus ce que l'on fait; chacun peut choisir dans la race locale des reproducteurs sans les payer un prix exagéré. C'est cette méthode que les Anglais ont suivie, la variété de leurs races le prouve assez. Sans doute, ils ont pensé que, les circonstances de température et de sol ayant une influence directe sur les races, il fallait en tenir compte, et ils ont préféré agir sur des animaux déjà acclimatés et pour lesquels ils n'avaient pas à redouter un changement d'habitudes: je ne sais pas de meilleurs exemples à suivre.

## II

Je reviens à l'ouvrage de M. de Lavergne.

Le principe que les Anglais ont appliqué à l'élevage du bétail, ils l'ont étendu à leur production agricole en général. L'exposition universelle de Londres en faisait foi. Leurs produits, très-peu nombreux, étaient supérieurs à tous les autres par la quantité et la qualité. C'étaient des fromages, des jambons et particulièrement des échantillons de différentes variétés de céréales, au nombre de 400, avec des indications sur l'origine et sur le rendement de chacune. C'est qu'il y a en effet des espèces de plantes agricoles comme des espèces d'animaux, et rien n'est plus important dans une exploitation que le choix des semences. Les Anglais cultivent deux variétés de blé, le *triticum sativum*

et le *triticum turgidum*, qui, dans des terres convenablement préparées, donnent un rendement de 30 à 40 hectolitres par hectare. Quant aux avoines, la variété qu'ils préfèrent est la blanche de Tartarie qui rapporte jusqu'à 80 hectolitres par hectare. Leurs plantes fourragères et leurs racines sont peu nombreuses; le ray-grass, le turneps, la pomme de terre, les féveroles et quelques betteraves, complétaient à l'exposition la série de leurs produits; ils ont abandonné presque toutes les cultures industrielles. Après l'Angleterre venaient la Belgique, la Hollande, la Lombardie, l'Allemagne rhénane, qui occupent le second rang; puis, enfin, la France et l'Italie centrale et méridionale, qui tenaient le troisième.

L'exposition de nos produits offrait un contraste frappant avec l'exposition anglaise; ici, tous les efforts concentrés sur un petit nombre de productions: là, une incalculable variété; laines, soies, grains, huiles, vins, légumes, fruits, plantes textiles, tinctoriales, saccharifères; on n'en finirait pas si l'on voulait compter. Une si grande variété est sans doute une richesse, et l'on peut en être fier à bon droit, pourvu toutefois qu'on n'oublie pas le proverbe: Qui trop embrasse mal étroit. J'ai peur, je l'avoue, qu'on n'en ait un peu négligé l'application parmi nous, quand je pense que ces produits si divers viennent de la région la plus pauvre de la France, d'une des contrées les plus pauvres de l'Europe, de la région méridionale de notre territoire.

Nos froments, nos orges, nos avoines, nos maïs, nos riz, nos laines, nos soies, nos huiles, redoutaient peu de rivaux; quelques-uns même n'en redoutaient pas; ce n'est pas par les qualités supérieures que nous péchons, c'est par la quantité et par la qualité moyenne, non-seulement parce que la plus grande partie de nos terres arables est imparfaitement cultivée, mais encore parce que dans nos exploitations les plus avancées la culture des plantes industrielles a pris un développement disproportionné; j'en excepte pour mon compte la betterave, parce qu'elle rend en grande partie à la terre ce qu'elle lui prend; ses résidus donnent un excellent aliment pour les bestiaux, et, en dehors de toute appréciation de la situation industrielle et commerciale, je crois qu'en fait les sucreries et les distilleries de betteraves ont été plus utiles que nuisibles à la culture. Mais en est-il de même du colza, de la garance, du lin? il ne faut les admettre qu'avec une extrême réserve et ne pas oublier que le véritable objet de l'agriculture, sa base indestructible, est la production de la viande et du pain.

Après la France, comment ne pas parler de l'Algérie? il y a dix ans, elle importait de la métropole jusqu'à son pain; en 1854, elle a exporté 1,000,000 d'hectolitres de blé, 500,000 hectolitres d'avoine, 2,000,000 de kilogrammes de farine et 5,000,000 de kilogrammes de pain et de biscuit. Ses blés étaient les plus beaux de l'exposition et

on les récolte en juin, au moment où, dans les mauvaises années, les greniers de la mère-patrie commencent à s'épuiser. Voilà les résultats acquis; ils sont dus en partie au colonat, en partie aux indigènes, mais ceux-ci jouent le plus grand rôle. Quand on pense que la quarantième partie seulement de la superficie territoriale de notre colonie algérienne est cultivée, que son climat est propre aux cultures les plus variées, qu'outre ses céréales, ses huiles, ses tabacs, ses fruits, sont admirables, on est tout d'abord plein d'espoir pour son avenir. Cependant, que l'Algérie ne se fasse pas illusion sur la multiplicité de ses produits, qui, dans une exposition, peut faire croire à la richesse d'un pays, mais qui n'en est que l'apparence, le midi de la France en est la preuve; que l'Algérie se rappelle qu'elle était autrefois le grenier de l'Europe méridionale, qu'elle peut l'être encore : sur ce point, son passé répond de son avenir. Mais, pour que l'Algérie redevienne ce qu'elle a été, une chose lui manque, le bétail. Les Arabes seuls en ont, et le bétail, c'est l'engrais, il faut toujours en revenir là.

Je me suis laissé aller à parler de l'Algérie après la France, je reviens en Europe.

L'Espagne n'avait rien envoyé de bon à l'exposition et la Prusse peu de chose; l'Autriche, au contraire, y avait réuni tous ses produits. Au point de vue agricole, cette dernière puissance semble en progrès. Son aristocratie paraît même vouloir marcher sur les traces de l'aristocratie britannique. Il faut juger l'empire Ottoman et la Grèce sur le proverbe syrien : Partout où un Turc met le pied, la terre est stérile pendant cent ans. Il n'y a pas cent ans que la Grèce est libre; si ses progrès sont lents, il faut dire qu'elle a tout à faire, même son sol. La Russie, en guerre avec nous, n'avait rien exposé, l'agriculture n'y fait pas beaucoup plus de progrès qu'en Turquie. Pour entretenir le luxe de ses capitales, pour maintenir un état militaire excessif, la réalité a été sacrifiée à l'apparence. C'est là l'histoire du despotisme. Comparez l'empire des czars à une ancienne colonie française, le Canada : « ces quelques arpents de neiges, » comme disait dédaigneusement Voltaire, ont aujourd'hui 2,000,000 d'habitants! A l'exposition, ses fruits, ses céréales, ses bois, son gibier, excitaient à bon droit l'étonnement des curieux, et l'empire de Catherine II est resté à peu près où il en était il y a cent ans. Pourquoi donc cette différence? La fertilité naturelle du sol de notre ancienne et trop regrettable colonie l'explique-t-elle suffisamment? Loin de là; la Russie possède en presque totalité ce bassin de terre noire qui s'étend sur toute la partie orientale du continent européen, et dont la fertilité est telle, qu'il pourrait nourrir la population actuelle de l'Europe; il faut donc chercher autre part l'explication de ce phénomène. Ne la trouverait-on pas dans cette belle page de M. de Tocqueville, si heureusement citée par M. de Lavergne :

« Le fleuve que les Indiens ont nommé, par excellence, l'Ohio ou « la Belle-Rivière, arrose de ses eaux une des plus magnifiques vallées « dont l'homme ait jamais fait son séjour; sur ses deux rives, l'air est « également sain et le climat tempéré; chacune d'elles forme l'extré- « mité frontière d'un vaste État, celui qui suit à gauche les mille sinuo- « sités que décrit l'Ohio dans son cours se nomme le *Kentucky*, l'autre « a emprunté son nom au fleuve lui-même. Les deux États ne diffèrent « que sur un seul point : le Kentucky a admis des esclaves, l'Ohio « les a tous rejetés de son sein; le voyageur qui, placé au milieu du « fleuve, se laisse entraîner par le courant, navigue donc pour ainsi « dire entre la liberté et la servitude. Sur la rive gauche, la population « est clair-semée, la forêt primitive reparaît sans cesse; on dirait que « la société est endormie, l'homme semble oisif; la nature seule offre « l'image de l'activité et de la vie.

« De la rive droite s'élève, au contraire, une rumeur confuse qui « proclame de loin la présence de l'industrie; de riches maisons « couvrent les champs; de toutes parts l'homme paraît riche et con- « tent : il travaille. »

Oui, comme dit M. de Lavergne, liberté, paix, sûreté, voilà la devise qui a fait du Canada ce qu'il est; serait-ce la devise contraire qui a laissé la Russie ce qu'elle était ?

Je demande pardon à M. de Lavergne de passer quelques chapitres de son beau livre; mais, d'une part, l'espace me manque, et, d'autre part, je ne veux pas en déflorer la lecture; un compte rendu, quelque fidèle qu'il soit, ne saurait donner qu'une faible idée de ses recherches et enlèverait à ses pages cette couleur, ce style, qui sont un des rares mérites de son ouvrage; mais je veux m'arrêter d'abord au chapitre qui traite de la liberté commerciale et ensuite à celui où l'auteur se livre à l'examen du recensement de 1856.

### III

Après avoir constaté, d'après les renseignements que pouvaient fournir les dernières expositions, la puissance agricole des différents États de l'Europe, est-il rien de plus naturel que de se demander quel serait pour la France le résultat de la libre concurrence proclamée entre tous les peuples pour le commerce des productions de la terre ?

J'ai dit plus haut quelle était l'importance de la production de la viande au point de vue de la prospérité agricole d'une nation; tout ce qui nuit au développement de l'industrie de l'élevage est un malheur public. Or cette branche de reproduction nationale ne peut prospérer

que le jour où une rémunération satisfaisante est assurée au producteur par les offres de la demande. Des circonstances de diverses natures peuvent influencer sur le *quantum* de ce prix rémunérateur, mais il existe partout. Que l'on veuille bien comparer les différentes régions de la France, et relever pour chacune d'elles le prix de la viande. Dans le rayon d'approvisionnement de Paris, le prix de 1 franc le kilogramme est à peu près le cours moyen et régulier; pour la France centrale, il descend à 80 centimes; pour le Midi à 60. Dans la première zone, le prix est rémunérateur, aussi le bétail y est abondant et magnifique, cette région fournit la moitié de la viande consommée en France, la seconde un tiers, la troisième un sixième seulement. On peut donc établir avec certitude cette loi économique : que la production est en raison directe du prix de vente et qu'elle n'arrive à son développement que là où le prix rémunérateur est atteint.

Ce n'est pas à dire pourtant que tous les producteurs soient dans des conditions identiques. Là où la terre a une valeur comparative inférieure, où la rente par conséquent est moindre, le prix rémunérateur est moins élevé et le producteur peut livrer à meilleur marché ses bœufs et ses moutons. Je sais que l'adoption du libre échange n'a pas exercé sur le prix de la viande une grande influence; mais est-ce là une expérience décisive? Les pays producteurs de bœufs, et qui se trouvent, quant au prix rémunérateur, dans une situation plus favorable que la nôtre, ont-ils eu le temps de se préparer à l'approvisionnement régulier de notre marché? Ce n'est que dans quelques années que l'on pourra se prononcer sur cette question, et, malgré les assurances de M. de Lavergne, n'est-il pas permis d'avoir encore quelques craintes?

Quant aux céréales, leur importation et leur exportation ont été soumises, jusqu'en 1853, à un régime particulier qui, de son mécanisme, avait reçu le nom d'échelle mobile; voici en quoi il consistait :

« La France était partagée en quatre zones, depuis celle où le blé  
 « est ordinairement le plus cher jusqu'à celle où il est ordinairement  
 « le plus bas. Des marchés régulateurs étaient choisis dans chacune;  
 « les prix de ces marchés publiés tous les mois servaient à connaître  
 « le prix moyen de la zone pendant le mois précédent, et, suivant  
 « que ce prix avait monté ou baissé, les droits à l'importation ou à  
 « l'exportation, variaient de manière à faciliter l'importation quand le  
 « blé montait, à l'entraver quand il baissait et à produire l'effet con-  
 « traire pour l'exportation. »

On le voit — et c'était le principe et le mérite de ce système — le prix du blé déterminait, sans aucune intervention législative, quel régime douanier devait être appliqué à cette denrée de première nécessité.

Le gouvernement, n'ayant aucune action sur sa valeur, n'était responsable ni de la hausse ni de l'avalissement des prix.

Sous l'empire des circonstances malheureuses qui, après une cherté, faisaient craindre une disette, le 18 août 1853, la législation douanière, jusqu'alors appliquée aux céréales, fut suspendue jusqu'au 31 décembre suivant, et depuis lors un pareil décret, à l'expiration du précédent, est venu continuer cette suspension. Le dernier a paru au *Moniteur* le 2 octobre 1858 : c'est donc sous ce régime, qui d'abord semblait provisoire et qui tend à devenir permanent, que l'agriculture française vit depuis cinq ans.

Si la périodicité de ces mesures soudaines et inspirées par les circonstances venait à être érigée en système comme quelques personnes le demandent, n'en pourrait-il pas résulter de fâcheuses conséquences pour la première des industries du pays ? C'est une question qui n'est pas sans quelque intérêt.

Si l'on disait à un industriel quelconque : Vous travaillerez toute l'année, vous fabriquerez le plus qu'il vous sera possible ; mais, quant au prix de vos produits, ce ne sera pas la libre concurrence qui les déterminera, ce sera une volonté supérieure qui les élèvera ou les abaissera, suivant des circonstances imprévues et d'après les besoins, non de la production, mais de la seule consommation ; et si l'on ajoutait : Vous n'aurez, du reste, aucun moyen d'éclairer cette volonté ; il n'y a pas un industriel qui voudrait accepter de pareilles conditions ; et cela est si vrai, qu'il y a deux ans il a fallu, pour calmer les alarmes des manufacturiers français, que le gouvernement s'engageât à respecter, pendant une certaine période d'années, les dispositions des lois de douane existantes<sup>1</sup>. L'agriculture n'a pas été comprise dans cet engagement ; depuis six ans elle est soumise, absolument soumise, quant à la valeur vénale de ses produits, au régime de douane résultant, chaque année, du décret dont elle attend chaque année aussi son sort.

Cependant les conditions particulières dans lesquelles elle se trouve comme industrie productrice semblaient militer en sa faveur. Une année n'est rien en agriculture ; les produits obtenus en 1858 ont été récoltés sur une terre préparée depuis 1855 pour les recevoir ; cette période de trois ans est la moyenne des assolements de la culture en France ; la plupart du temps il est impossible au cultivateur de changer tout à coup et pour une quantité de terres considérable la succession de ses différentes cultures, en sorte que, si le régime actuel était adopté pour l'avenir, le décret viendrait chaque année déterminer quel sera le résultat d'une opération commerciale entamée deux ans

<sup>1</sup> Note insérée au *Moniteur* du 16 octobre 1856.

avant qu'il ne paraisse. Voilà pour le passé ; mais l'avenir même serait compromis par l'adoption d'un pareil système. L'agriculteur ne peut, en une année, changer l'ordre de ses cultures ; mais au bout d'une certaine période il peut cependant le transformer. S'il a perdu sur ses blés les années précédentes, il restreindra sa sole de blé les années qui suivront : que les intempéries surviennent, qu'une disette éclate, et l'on verrait les désastreux effets qui seraient provoqués par la mobilité de la législation.

Le système que je combats ne pourrait avoir pour but que l'utilité de mettre toujours en harmonie, par une série de mesures successives, les besoins de la consommation et les intérêts de la production. Il ne saurait avoir d'autre base que la connaissance exacte de ce que donnera chaque année la récolte, comparativement à la quantité de grain nécessaire à l'alimentation publique. Or tout le monde sait combien il est facile de se tromper dans l'appréciation du rendement d'une récolte, l'erreur en cette matière ne s'est produite que trop souvent. En 1846, le gouvernement se livra à l'enquête la plus minutieuse sur la récolte de 1845 ; les chambres d'agriculture furent chargées d'examiner la question et de faire connaître leur appréciation ; composées d'hommes éclairés et indépendants, ces assemblées rassurèrent le gouvernement et qualifièrent de chimériques ses craintes. On se rappelle cependant quelle fut la disette de 1847. Je sais que ce n'est pas auprès des mêmes organes que le gouvernement actuel puise ses renseignements. Ce sont ses agents administratifs qui sont chargés de les lui transmettre : est-il plus sûr, par cette voie, d'arriver à la vérité ? L'homme est ainsi fait qu'il croit au succès des entreprises auxquelles il préside ; aussi chaque administrateur est-il naïvement convaincu et dit-il en toute sincérité que tout prospère sous son administration. En outre, donner de bonnes nouvelles n'est-ce pas un moyen de faire sa cour, et combien aiment mieux plaire que servir ! Décidément, les renseignements puisés à cette source ne me rassurent pas absolument sur l'infailibilité du décret.

En pareille matière tout est d'une extrême importance. En veut-on un exemple ? Le dernier décret a permis absolument l'importation des céréales, quoique le blé soit tombé au-dessous du prix rémunérateur fixé par l'ancienne législation ; en même temps, il frappait l'exportation d'un droit devant s'élever avec le prix de la denrée. Aussitôt que le décret parut, les uns ont dit : Il faut que le gouvernement ait de bien mauvais renseignements sur les récoltes, et, malgré l'apparence, nous devons croire à son insuffisance, car sans cela il ne s'exposerait pas à ruiner l'agriculture. Non, répondaient les autres, la récolte est abondante ; mais Paris a payé le pain moins cher que nous pendant la disette, la caisse municipale a fait des avances qu'il

faut recouvrer ; or, pour cela, il est nécessaire que le prix du pain soit tellement bas, que même avec un ou deux centimes de plus que son prix véritable, il soit encore à bon marché à Paris. Voilà pourquoi nous avons l'importation en franchise avec des entraves à l'exportation.

Telles ont été les observations soulevées par le décret, et, certes, elles sont de nature à préoccuper le gouvernement. Ce système ferait porter sur lui toute la responsabilité des mesures qui touchent à l'alimentation publique et, dans certaines circonstances, n'est-ce pas là un danger ?

L'agriculture subit en ce moment la plus rude épreuve ; d'une part ses blés sont tombés au-dessous du prix rémunérateur et d'autre part elle ne peut espérer combler par ses bénéfices sur d'autres produits le déficit qui résulte de cette situation anormale ; la sécheresse de cette année a amené une telle disette de foin, que les cultivateurs ont été contraints de vendre à vil prix une partie de leurs bestiaux ; la paille, cette base des fumiers, manque presque partout. Peut-être sentirons nous encore dans six ou sept ans l'influence funeste de cette année qui porte à la production de la viande en France, et par suite à toutes les branches de l'industrie agricole, les coups les plus funestes. Pour nous en relever, il faut avant tout nous donner une législation douanière constante, et l'échelle mobile, améliorée par les modifications indiquées par l'expérience, n'est-elle pas le seul régime qui puisse nous l'assurer ? Le système du droit fixe que quelques personnes voudraient lui substituer présenterait dans certains cas les résultats les plus fâcheux. Que l'on suppose, en effet, que le prix de l'hectolitre de blé, indépendamment de toute disposition de douane, s'élève à 22 fr. Un droit fixe de 2 fr. à l'importation l'élèverait à 24 fr. environ. Or le prix de 22 fr. étant déjà plus que rémunérateur, il résulterait de l'application de ce système que le consommateur payerait une protection inutile et que le producteur ferait un bénéfice exagéré.

Tout en réservant mon opinion, je dois dire quel est le système douanier que M. de Lavergne recommande et sur quels arguments il s'appuie.

Ce qui distingue M. de Lavergne de la plupart des libres échangistes, c'est la mesure de son langage et la juste modération qu'il apporte dans la discussion des questions économiques. Pour lui l'échelle mobile est un système dans lequel « la philosophie et la morale, » si singulièrement introduites dans le débat, n'ont rien à voir ; c'est tout simplement un procédé de législation douanière qui lui semble mauvais parce qu'il le croit inutile, et il le combat. Tout aussi soigneux des intérêts de la production que de ceux de la consommation, il admet

que pour toute espèce de fabrications il y a un prix au-dessus duquel commence pour le producteur le bénéfice, et au-dessous duquel il perd. Il veut que ce prix soit atteint, car sans cela il sait que la production s'arrêterait, il reconnaît, en un mot, l'existence d'un *prix rémunérateur*, et par conséquent il admet qu'on ait pu créer en France « sans violer toutes les notions du juste et de l'injuste » des zones plus ou moins nombreuses variant selon les conditions naturelles ou industrielles de la production; mais, dit-il, la liberté absolue des échanges réussirait mieux que toute combinaison douanière pour relever les prix quand ils sont trop bas, pour les abaisser quand ils sont trop élevés. La consommation normale de la France, l'ensemencement des terres, exigent deux cents millions d'hectolitres de céréales, dont le prix doit atteindre trois milliards. Un pareil approvisionnement ne peut sortir que du sol, et le transport d'une pareille quantité de grains serait impossible sans des frais tels, qu'il faut en écarter jusqu'à la pensée. Ce premier fait, ajoute-t-il, doit rassurer contre les résultats du libre échange. En outre le système de l'échelle mobile a de graves inconvénients; il n'a pas empêché les plus grandes variations de se produire dans le prix des grains, et de plus ces alternatives d'importations en franchise, d'importations frappées de droits nées du jeu régulier de l'échelle mobile, empêchent la formation d'un commerce régulier sur les céréales, commerce qui, dans les années de disette, est cependant l'unique ressource du pays. Enfin les contrées qui produisent le blé, la Sicile, l'Égypte, le reste du bassin de la Méditerranée, ne peuvent fournir à la consommation européenne qu'un excédant de vingt-cinq millions d'hectolitres de froment, et c'est le déficit annuel et régulier de l'Angleterre. Aussi l'Angleterre et la Belgique, qui ont vécu longtemps sous la législation de l'échelle mobile, y ont-elles renoncé, et ont-elles proclamé la liberté absolue du commerce des grains.

Quelle que soit l'autorité de M. de Lavergne en la matière, qu'il me soit permis de faire quelques observations sur ce point, — ceux qui défendent le système qu'il attaque n'ont jamais cru que la totalité de l'approvisionnement de la France pût venir de l'étranger; ce qu'ils redoutent, c'est seulement une importation telle, qu'elle agisse d'une manière importante sur le prix des denrées. — Des variations dans la valeur vénale du blé se produisent en Angleterre sous le régime du libre échange comme en France sous celui de la protection. — Parmi les pays producteurs de céréales qui peuvent disposer d'un excédant de vingt-cinq millions d'hectolitres de blé, M. de Lavergne ne comprend pas la Russie dont les importations sont le plus à craindre pour nous. Enfin, si l'Angleterre et la Belgique ont adopté le libre échange pour le commerce des grains, c'est qu'elles se trouvent dans des conditions

économiques toutes différentes de celles de la France; elles ont une population industrielle bien supérieure à leur population agricole, tandis que chez nous c'est tout le contraire.

En présence de ces faits, après une année aussi malheureuse que celle que nous venons de traverser, on conçoit qu'il y ait quelque hésitation à faire un essai qui, dans la croyance de presque tous les producteurs, peut entraîner la ruine de la première des industries du pays. Cette industrie du reste sait plus que toutes les autres faire les sacrifices qu'exige l'intérêt public et qui ne compromettent pas absolument sa situation; elle a résolument accepté le libre échange pour les bestiaux et la réduction du droit sur les laines, et cela quand toutes les autres industries dont l'agriculture emploie les produits étaient protégées. N'est-ce pas assez faire? N'est-elle pas arrivée à la limite des sacrifices?

#### IV

Il est un signe qui avertit l'observateur des conditions heureuses ou malheureuses dans lesquelles se trouvent les peuples au point de vue de la population, c'est la moyenne de la longévité humaine. La population augmente et la moyenne de la longévité humaine s'élève : la situation est excellente; la population reste stationnaire, mais la moyenne de la vie humaine s'accroît : la situation est encore favorable; la longévité moyenne s'abaisse, quel que soit le mouvement de la population, et cet état de choses est fâcheux, car il indique une diminution dans la somme de bien-être répartie à la nation.

Examinons donc quelle a été et quelle est la situation de la France relativement au double phénomène de l'augmentation de la population et de la moyenne de la longévité humaine.

Dans une première période de 25 ans, de 1790 à 1815, sous l'ère révolutionnaire et impériale, la population a augmenté de 5,000,000 d'âmes, c'est-à-dire annuellement de 120,000 âmes; on suppose qu'en 1815 la population totale de la France était de 29 millions d'âmes, tandis que sa production s'élevait à 5 milliards 12 de francs.

Il est difficile de croire à ces chiffres si on les compare à ceux que je rapporte plus loin. Pendant vingt années de guerres et de guerres comme celles du commencement de ce siècle, comment la population a-t-elle pu s'accroître de 120,000 âmes par année? Comment après cette période, la population pouvait-elle être de 29 millions d'âmes, quand après vingt années de paix elle n'était que de 35 millions?

comment surtout la production agricole pouvait-elle s'élever au chiffre auquel on l'évalue?

A défaut de documents statistiques qui constatent sur ce point les faits dans leur exactitude, n'avons-nous pas le double témoignage de la génération qui nous précède et des désastres qui ont amené la chute du premier empire? Quant à ce qui touche les intérêts agricoles, on peut consulter le document qui suit et que je trouve inséré dans le recueil des circulaires et instructions émanées du ministère de l'Intérieur sous la date de mars 1814, page 494.

C'est une instruction rédigée par ordre du ministre de l'intérieur, relativement aux travaux les moins coûteux et les plus économiques de l'agriculture; au second paragraphe intitulé : *Moyens de suppléer au petit nombre des hommes et des animaux de labour*, la commission nommée par le ministre s'exprime ainsi :

« La brièveté du temps et le défaut de bras, de chevaux, de bœufs, « mulets, conduiront nécessairement à suivre l'exemple de plusieurs « endroits dans lesquels on laboure avec des ânes et des vaches. Ensuite « tous les bras, ceux des femmes et des enfants compris, agissant selon « leurs forces, produiront d'utiles résultats. Qu'on ne dise pas que ces « efforts sont impraticables, il est beaucoup de pays où les femmes n'ont « pas attendu les circonstances actuelles pour se livrer aux travaux des « champs.

« Près de Bâle en Suisse, ce sont les servantes au lieu des valets « qui tiennent les mancherons de la charrue, qui conduisent les che- « vaux et les bœufs; on voit la même pratique dans les départements « de la Haute-Marne, de la Saône, de la Côte-d'Or, de la Meuse, de la « Meurthe, du Rhin, etc.; dans une très-grande partie de celui de « Seine-et-Marné, ce sont les femmes des fermiers qui, seules, sèment « toutes les emblavaisons, quelque considérables qu'elles soient.

« Il est donc prouvé que les femmes peuvent remplacer UTILEMENT les « hommes dans les travaux champêtres; déjà elles cultivent dans les en- « virons de Paris, et leurs travaux sont dirigés par l'expérience des « HOMMES AGÉS.

« A l'égard des enfants, un grand nombre d'ouvrages sont à leur « portée; au village, on sait mieux qu'ailleurs les leur distribuer à me- « sure que leurs forces se développent. »

Se fait-on une idée de l'état dans lequel devait être un pays auquel le premier magistrat de l'ordre administratif, le ministre de l'intérieur, recommandait, par l'organe des hommes les plus compétents, de pareils moyens, et cela pour rassurer les esprits; à quelle dépopulation fallait-il être arrivé, à quelle misère fallait-il être descendu? j'en laisse juger le lecteur.

Une seconde période s'étend de 1815 à 1846. La France sous la

Restauration répare ses pertes et entre dans une voie prospère ; elle accélère sa marche dans le progrès sous le gouvernement du roi Louis-Philippe ; en 1846, elle arrive à la plus grande somme de prospérité qu'elle ait jamais atteinte : sa production agricole, depuis 1815, a augmenté de 2 milliards et demi ; elle produit chaque année, en denrées agricoles, une valeur de 7,543,023,298 francs ; sa population dépasse le chiffre de 55 millions, 6 millions de plus qu'en 1815, en admettant les chiffres cités plus haut ; elle s'accroît chaque année de 200,000 âmes, 60,000 de plus que pendant la première période. La moyenne de la longévité humaine enfin s'élève à 59 ans, 11 ans de plus qu'en 1815.

La disette de 1847, la révolution de 1848, surviennent, et tout change.

L'excédant des naissances sur les décès, qui avait été de 237,000 en 1845, tombe en 1847 à 62,000 et en 1849, année de choléra, à 13,000 ; en 1850, il remonte à 187,000 ; mais de mauvaises récoltes arrivent, d'abord peu sensibles, puis apportant avec elles leurs désastreux effets. La perte de la production française, en quatre ans, pour les céréales, s'élève à 1 milliard, et pour le vin à 1 milliard 600 millions ; en même temps, les épizooties déciment les troupeaux, et, tandis que les intempéries exercent leurs ravages, la guerre enlève à l'agriculture les bras dont elle a besoin ; le pays perd, au point de vue de la production, un homme valide sur trente. La réunion de tant de fléaux arrête l'essor de la population. Dans les années 1854 et 1855, le nombre des décès excède celui des naissances.

La paix fait de meilleures conditions à la production en général et à l'agriculture en particulier. Mais elle ne suffit pas à elle seule pour assurer ses progrès. Que l'équilibre qui doit exister entre les populations rurales et les populations urbaines vienne à être rompu, il en résultera, pour l'agriculture, les plus fâcheuses conséquences<sup>1</sup>.

Je suis trop partisan de la liberté individuelle pour croire qu'il faille s'opposer au déplacement des populations par des mesures de police. Alors même que *la faculté d'aller et de venir*, comme disait la Constitution de 1848, ne serait pas au nombre des droits imprescriptibles que Dieu a donnés à l'homme en n'en faisant pas une plante ; je suis convaincu que cette liberté de mouvement, laissée à l'appréciation de l'individu, ne peut produire que de bons effets.

Mais qu'au mouvement régulier de la liberté on ajoute un mouvement factice ; qu'on offre au travail, sur certains points, non plus un salaire proportionné, mais excessif ; que l'on y concentre toutes les

<sup>1</sup> Consulter l'excellent travail de M. Jules Branet : *De l'Émigration des campagnes*. Paris, Maillet-Schmitz, 15, rue Tronchet.

dépenses d'utilité publique, qu'on y fasse la vie moins cher qu'ailleurs, à l'apparence au moins, alors, entraînées par des illusions souvent payées bien cher, les populations rurales émigrent par masses vers ces points favorisés; la culture est privée de bras, et tels cantons restent incultes<sup>1</sup>. Voilà où est le mal, et non dans le libre exercice d'une imprescriptible liberté.

En veut-on un exemple : Paris s'est accru de 305,000 âmes de 1851 à 1856; c'est le dernier dénombrement qui constate ce fait. Mais on a dépensé des sommes énormes pour l'embellissement de la capitale<sup>2</sup>; mais, pendant la disette, on y a payé le pain moins cher que dans toute la France; les départements où les dépenses publiques ont augmenté ont vu leur population s'accroître, tandis que dans les autres elle a diminué<sup>3</sup>, ce qui prouve qu'à côté d'un déplacement normal, qui aurait pu être régulier et bon dans ses résultats, s'est fait un déplacement anormal, irrégulier et mauvais, mauvais au point de vue de la sécurité comme au point de vue de la morale dont on ne saurait jamais tenir assez de compte quand on envisage les conditions de la prospérité des peuples.

Les causes que je viens d'énumérer, et particulièrement la répartition des dépenses publiques, n'ont pas agi seules sur ce mouvement d'agglomération vers certains centres, elles n'ont pu avoir d'action que sur les classes laborieuses. Qu'on me permette de développer cette partie de la question : un autre attrait a enlevé les classes aisées de la société aux villes de province, à la terre laissée par les aïeux et vendue par un héritier avide. Demandez à ces émigrants d'un autre genre ce qu'ils viennent chercher à Paris. Est-ce le centre des lettres, des sciences, les merveilles de l'art, l'instruction supérieure des cours publics? Quelle idée? Qui pense aujourd'hui à ce qui rehausse l'âme, à ce qui élève le cœur? Celui-là vous dira : Je viens chercher à Paris, la ville des plaisirs faciles, des habitudes cachées, la ville de la liberté selon mes vœux. La vie de province impose une contrainte qui me gêne, j'ai voulu m'en affranchir, j'ai de l'argent pour payer mes plaisirs, je veux jouir à mon aise et je viens à Paris. Cet autre vous répondra : Voyez ces prodigieuses fortunes, ces équipages brillants, ces femmes toujours parées comme pour une fête, ne pourrai-je entrer dans ce tourbillon fastueux des heureux du siècle? Que manque-t-il pour cela? de l'or. Eh bien, ne puis-je pas les imiter, ces favorisés de la fortune? là où ils ont pris leur or, ne puis-je en prendre comme eux? Je viens à Paris pour m'enrichir, car moi aussi je veux jouir, et pour cela il faut d'abord que je sois riche.

<sup>1</sup> *Agriculture et Population*, p. 317.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 319.

Cette soif de jouir, c'est ce que l'on appelle par politesse le luxe. Si les causes que j'ai énumérées plus haut ont privé les champs d'ouvriers, lui, le luxe, il leur a ôté les capitaux qui se dépensaient antrefois sur les lieux mêmes de la production, les hommes intelligents qui pouvaient accélérer les progrès de la culture : les premiers s'en sont allés en dépenses improductives, en cigares, pour choisir un exemple honnête ; les autres se sont épuisés aux émotions enivrantes du jeu sans profit pour le pays, et souvent, trop souvent si cet exemple n'était moral, pour leur déshonneur et pour leur ruine.

Je viens de signaler le mal : que faire pour y remédier ? il faut la modération et l'habileté de M. de Lavergne pour le dire. Tout le monde ne sait pas parler comme lui de la liberté et nul n'en parle mieux, car nul ne la fait plus aimer. Il faut donc renvoyer le lecteur à son livre.

LÉON VINGTAIN.

---

# LORD ELGIN AU CANADA

LA RACE FRANÇAISE ET LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES.

---

*Colonial policy*, by Earl Grey, 2 volumes in-8°, Londres, 1854. — *Esquisse du Canada*, par J. C. Taché, membre du Parlement canadien, 1855, 1 volume in-18, Paris. — *Report on the affairs of British North America*, by the Earl of Durham, imprimé par ordre de la Chambre des communes.

« ... L'énergie d'un État puissant qui se gouverne lui-même tout à la fois par ses institutions et par les hommes qu'elles produisent et qu'elles renouvellent incessamment. »

VILLEMAIN.

Les rares lecteurs des journaux anglais en France, ceux qui, au lieu de se contenter d'extraits plus ou moins fidèlement traduits par la presse parisienne, suivent les débats du parlement de Londres dans les colonnes du *Times*, ont éprouvé peut-être un certain étonnement à voir la vivacité d'une dispute qui, malgré l'importance absorbante de la discussion sur les affaires étrangères et sur les éventualités d'une guerre, s'est élevée entre lord Derby et lord Grey au sujet de lord Elgin. A propos des éclatants succès de celui-ci en Chine et au Japon, et de la reconnaissance qu'on lui doit pour des services résultant exclusivement de son initiative, chacun des deux orateurs que nous venons de nommer a voulu avoir été le premier à deviner la valeur de lord Elgin. — « Ce sont mes prédécesseurs qui l'ont envoyé en Chine, dit lord Derby; mais c'est moi qui l'avais envoyé à la Jamaïque, d'où il est passé au Canada. » A ces mots, lord Grey se lève et proteste contre l'assertion du premier ministre. « C'est bien, au contraire, moi, s'écrie-t-il, qui ai nommé lord Elgin gouverneur général du Canada, à la suite de la retraite de lord Metcalfe. » A cela, lord Derby riposte qu'il n'entend nullement priver le comte Grey de l'honneur d'avoir le premier appelé lord Elgin à servir l'Angleterre; lord Grey ne lui permet pas d'achever sa phrase, mais lui prouve par une foule de circonstances qu'effectivement, si le pays est redevable à lord Elgin de services signalés, lui, lord Grey, mérite au moins indirectement une bonne part de la gratitude nationale. La conclusion

de l'incident est singulière. Le premier lord de la Trésorerie s'avoue vaincu par les faits, mais se retranche dans sa propre admiration pour le plénipotentiaire actuel en Chine, et, par quelques paroles assez embarrassées, fait comprendre à la chambre des pairs que la haute estime où il tient lord Elgin lui donne le droit de se montrer personnellement fier de ses succès, tout comme s'il y avait contribué en le lançant sur la voie où il les remporte.

Or plus d'une chose est à remarquer dans ce débat, et d'abord l'incontestable supériorité de l'homme dont deux puissants chefs de parti revendiquent ainsi la promotion comme un titre de gloire pour eux-mêmes. Et cependant qui sont-ils? L'un, le premier ministre d'Angleterre, lord Derby, est le chef reconnu de tout ce qui croit encore représenter le parti tory; tandis que l'autre est par nom, par tradition, je dirais presque par caractère, un des derniers whigs. Que résulte-t-il de là? Que lord Elgin, apprécié par lord Derby, nommé par lord Grey, investi par lord Palmerston d'un pouvoir sans bornes dans les affaires de Chine, n'était l'agent ni de lord Palmerston, ni de lord Grey, ni de lord Derby. En effet, lord Elgin n'était l'homme d'aucun ministre et d'aucun parti; lord Elgin était l'homme de la nation. Comme cela seul présuppose une valeur à part, valeur prouvée par des services hors ligne, nous tenons à constater le fait en lui-même, avant d'en expliquer la cause. La confiance de la nation anglaise dans la grande capacité de lord Elgin s'est montrée il y a quatre ou cinq ans, lorsque le sentiment général l'appelait soit au ministère des colonies, soit à la tête de l'administration indienne que déjà, vers 1854-55, les plus prévoyants voulaient réorganiser de fond en comble. Il n'en fut rien. Lord Palmerston arriva au pouvoir, et lord Elgin se trouva confondu parmi ceux à la coopération desquels le gouvernement se refusait opiniâtrément, et que, de son côté, le public ne s'opiniâtrait pas moins à nommer : *The right men in the right places.*

Survint la difficulté avec les États-Unis où l'utilité du traité Clayton-Bulwer fut si fortement mise en question. Le dissentiment, on s'en souvient, alla très-loin, et une rupture entre la Grande-Bretagne et l'Amérique pouvait sembler imminente. L'opinion publique se prononça encore nettement en faveur de lord Elgin, et ne trouva raisonnable que son envoi à Washington. La difficulté fut éludée, l'irritation momentanément calmée, et lord Elgin demeura en Angleterre. Mais l'habitude était prise; le pays s'accoutumait à compter sur un homme, et, quelle que fût la complication extérieure qu'il s'agissait de dénouer, la voix publique répétait toujours le même nom. Enfin, la question chinoise se présente, et on cède à ce qui était si évidemment le vœu populaire. Lord Elgin partit pour Canton, chargé d'une responsabilité si absolue, qu'elle eût pu, au premier échec, devenir ékra-

sante, et condamné au succès par un ministère qui peut-être ne le lui souhaitait point et qui eût évité de l'appeler aux affaires, si sa coopération ne fût devenue inévitable. Le *Times*, jusqu'alors assez réservé à l'endroit de lord Elgin, parla de la nomination de celui-ci comme de « la seule peut-être contre laquelle il fût impossible d'élever une objection, » et nous citerons la phrase entière d'un journal qui tire son importance de ce qu'il n'a jamais soutenu une opinion contraire à celle du pays, parce que dans cette phrase se trouve indiquée la raison d'être de la popularité de lord Elgin. « Notre nouveau plénipotentiaire en Chine, disait le *Times*, a devant lui une tâche ardue, et il a accepté une responsabilité énorme (*an enormous responsibility*); mais il en a sans doute calculé la gravité d'avance, et le rôle que lord Elgin a été appelé à jouer aux colonies doit suffire à lui donner la mesure de ses propres forces ! »

La vérité est que l'Angleterre ne doit à lord Elgin rien moins que la conservation de ses colonies de l'Amérique du Nord, et qu'il serait impossible d'exagérer l'imminence du danger qu'elle courrait de les perdre, et la sécurité des liens par lesquels elles lui sont aujourd'hui rattachées. Tout est ici d'un grand intérêt : le point de départ, le point d'arrivée et les moyens employés; et il ne serait guère possible de trouver une œuvre plus complète que l'œuvre menée à si bonne fin par lord Elgin. Il est parti pour un pays en pleine révolte, et il est revenu laissant derrière lui un pays en pleine paix; à son arrivée, toutes les valeurs publiques étaient dépréciées; depuis son administration, il y en a beaucoup qui, dans l'espace de deux ou trois ans, se sont quintuplées; tous ses prédécesseurs, à dater de 1838, déclaraient unanimement l'animosité entre les races française et anglaise inextinguible; lord Elgin est parti du Canada pour le moins autant regretté des Français que des Anglais. Pendant dix ou quinze ans, une invasion, tentée par les Américains des États-Unis, aurait rencontré tant de sympathie parmi les Canadiens, que, de l'avis de lord Durham (en 1839), « il n'est plus personne disposé à nier les chances de réussite d'une annexion; » aujourd'hui aucun Américain de bonne foi ne fait difficulté d'avouer que le Canada est perdu pour ses voisins les *Yankees*, et il convient de remarquer que l'homme auquel ils rapportent ainsi ouvertement leur échec vis-à-vis des colonies anglaises est en même temps celui qui sut assez bien se faire venir du gouvernement de Washington pour obtenir le fameux *Reciprocity Treaty*, ce triomphe entre tous de la diplomatie contemporaine. Quand lord Elgin put conclure avec les États-Unis d'Amérique ce traité si important, que lord Clarendon, alors ministre des affaires étrangères, n'osa lui-même y croire, il venait d'enlever aux Américains la plus magnifique proie qu'ils eussent ja-

mais convoitée. Nous avons donc raison de dire de son œuvre qu'elle était singulièrement compliquée.

Mais, nous objectera-t-on, tout ceci regarde l'Angleterre, et la cause de cette universelle estime à laquelle lord Elgin doit d'être aujourd'hui en Chine et d'avoir pu ouvrir l'extrême Orient à la civilisation chrétienne, cette cause intéresse les Anglais exclusivement. Erreur! cette cause-là nous intéresse, nous, plus que qui que ce soit au monde, et se trouve mêlée à ce qui doit nous être le plus précieux : à la possibilité de croire à l'esprit d'indépendance, à la dignité de la race française. « On peut affirmer d'une façon rigoureuse, dit un des esprits les plus élevés de notre temps, que le goût qu'on montre pour le gouvernement absolu est dans le rapport exact du mépris qu'on professe pour son pays. » Si cela est, l'œuvre accomplie au Canada par lord Elgin serait de nature à renverser bien des théories, et à rendre bien des espérances à ceux qui, pour respecter un peuple, demandent qu'il sache se gouverner tout seul. Il est incontestable que la gloire de lord Elgin se lie indissolublement à *la capacité de liberté* de la race française. Il a prouvé au monde combien les institutions représentatives sincèrement pratiquées sont puissantes à régénérer un pays, même dans les conditions les plus défavorables. La question du Canada ne saurait donc nous être indifférente, car il s'agit là de plus d'un million de nos compatriotes qui sont aujourd'hui sujets anglais. Par ce temps d'alliance des deux gouvernements, n'est-il pas, en effet, curieux d'étudier le point sur lequel les deux races s'unissent pour former une même nation politique, sans jamais cesser d'être deux peuples distincts? La race française, la plus française qu'il y ait au monde, gouvernée par les institutions les plus exclusivement britanniques; la France de Colbert passant immédiatement aux pratiques constitutionnelles des disciples de lord Chatham et de Burke, voilà, ce me semble, un spectacle qui ne peut manquer d'intéresser pour nous.

## I

« Quand je veux juger l'esprit de l'administration de Louis XIV et ses vices, dit le même écrivain que nous citons tout à l'heure, M. de Tocqueville, c'est au Canada que je dois aller. » Et ceci est tellement exact, que, dans son volumineux et mémorable *Rapport sur les affaires de l'Amérique britannique du Nord*, adressé à la chambre des communes en 1839, lord Durham, après avoir posé en principe la néces-

sité pour le gouvernement de reconnaître, non-seulement l'*incompatibilité* des deux races, mais encore les *deux espèces particulières* d'Anglais et de Français à qui il avait affaire, lord Durham, dis-je, s'écrie : « Les Canadiens français diffèrent des Français d'aujourd'hui par les habitudes et les mœurs, bien qu'ils soient Français de tous les temps par le caractère; ce sont des *provinciaux français de l'ancien régime*. » Nous aurons à revenir sur ces paroles; mais auparavant récapitulons en quelques mots les phases principales de l'histoire de la colonie canadienne depuis la première conquête française, jusqu'à la cession définitive qu'en fit la France à l'Angleterre, sous le règne de Louis XV et sous le ministère Choiseul, et jusqu'à l'envoi de lord Durham (1839), chargé d'informer le parlement anglais des causes de malaise et d'agitation dont la permanence transformait l'Amérique britannique du Nord en une véritable épine au côté de la mère-patrie.

C'est dans l'année 1554 que Jacques Cartier découvrit le Canada. Un des plus beaux pays qu'il y ait au monde, et dont les ressources sont infinies, un grenier d'abondance, traversé dans toute sa longueur par ce fertilisateur gigantesque, le Saint-Laurent, fut donné à la France et demeura pendant une période de soixante-quatorze ans négligé par le gouvernement du roi, et relativement improductif. Jusqu'en 1608, époque à laquelle M. de Champlain, alors gouverneur de la province, réussit à fonder en quelque sorte la ville de Québec, on voit l'occupation française se borner à peu de chose, à quelques voyages de découverte par-ci par-là et à de fréquentes expéditions contre les Indiens. Le règne de Louis XIII est trop plein de tristes préoccupations pour que le roi ou le cardinal de Richelieu pût distraire son attention de ce qui se passait autour du trône; et l'importance de ses luttes intestines empêchait le grand ministre de se rendre compte de la richesse des dépendances lointaines du royaume. La terre féconde du Canada n'attendait que le travail de l'homme pour fournir plus de pain qu'il ne fallait à la population de la France entière, et on se borna à lui demander des fourrures. De la métropole ne partit aucune tentative sérieuse de colonisation; et ce furent principalement des particuliers qui, par voie de commerce avec les indigènes, cherchèrent, dans le premier quart de siècle de son existence, à tirer de la nouvelle possession française quelques insignifiants profits. De 1608 à 1629 cependant, et grâce à l'initiative de M. de Champlain, un peu de vie sembla animer la société canadienne, si on peut l'appeler ainsi; on fonda des établissements, on se tourna quelque peu vers l'agriculture, et un progrès réel s'annonça. Mais en 1629 ce mouvement fut interrompu par les vicissitudes de la guerre entre l'Angleterre et la France, laquelle amena la première prise de Québec par les Anglais. Près de trois ans de troubles s'ensuivent, et en 1632 la France de-

vient encore maîtresse du Canada. En 1641, la ville de Montréal fut fondée, et, à une centaine de lieues de distance, la France possédait dans cette magnifique contrée deux centres de civilisation future. Nous étonnerions pourtant probablement nos lecteurs si nous leur disions quels furent les résultats de plus d'un siècle d'occupation, en fait d'accroissement de la race européenne. Lorsqu'en 1663 Colbert devina quelle pourrait être l'importance de la colonie franco-américaine et s'en fit rendre minutieusement compte, la population canadienne était de deux mille habitants, irrégulièrement distribués entre Montréal, Québec et un poste secondaire appelé Trois-Rivières.

La colonisation du Canada était certes une entreprise digne du génie de Colbert; mais, quelque grand que soit un homme, il ne l'est jamais que de sa grandeur propre. Or Colbert croyait parfaitement à son système politique et administratif, et ne pouvait appliquer aux colonies françaises que les mêmes institutions qui lui parurent les meilleures pour la France. C'est aussi ce qu'il fit, et l'administration de la métropole fut reproduite exactement, bien qu'en miniature, sur les bords du Saint-Laurent; seulement ses mauvais côtés poussèrent à l'exagération, et les défauts du système politique français, neutralisés dans la mère-patrie par le jeu de certaines forces sociales, grandirent outre mesure en Amérique où rien ne les contenait, « infertiles dans leurs champs naturels, abondants étant transplantés, » ainsi que dit un des plus grands écrivains du dix-septième siècle. La noblesse, l'Église, les traditions féodales, le pouvoir judiciaire, toutes choses qui en France entravaient et ralentissaient l'action centralisatrice de l'administration, n'existaient point au Canada, et le travail administratif put se faire là librement, et un grand ministre put former la société à son gré. « Au Canada, dit M. de Tocqueville, pas l'ombre d'institutions municipales ou provinciales, aucune force collective autorisée, aucune initiative individuelle permise. Une administration se mêlant encore de bien plus de choses que dans la métropole, et voulant de même faire tout de Paris, malgré les dix-huit cents lieues qui l'en séparent, n'adoptant jamais les grands principes qui peuvent rendre une colonie peuplée et prospère, mais en revanche employant toutes sortes de petits procédés artificiels et de petites tyrannies réglementaires pour accroître et répandre la population : culture obligatoire, tous les procès naissant de la concession des terres retirés aux tribunaux et remis au jugement de l'administration seule; nécessité de cultiver d'une certaine manière, obligation de se fixer dans certains lieux plutôt que dans d'autres, etc., etc. On se croirait en pleine centralisation moderne ! De tous côtés on se trouve en présence de cette administration presque aussi nombreuse que la population, prépondérante, agissante, réglementante, contraignante, voulant prévoir tout,

se chargeant de tout, toujours plus au courant des intérêts de l'administré qu'il ne l'est lui-même, sans cesse active et stérile. »

Voilà donc l'origine de cette « façon de Français, » que nous montre lord Durham en 1839, de ce « provincial de l'ancien régime » (et nous pourrions, hélas! ajouter, de tous les régimes qui l'ont suivi)! Ce Français, façonné par Colbert, cet « administré » par excellence, qui ne demande qu'à être gouverné, et qui partout cherche le règlement auquel il doit se conformer, se perpétue sans jamais s'altérer, et se trouve un beau jour face à face, côte à côte, avec un peuple dont le principe vital est l'indépendance, et dont le but, poursuivi à travers tous les siècles de son histoire, est le *self government*! Le fait seul de la situation dit tout, il n'est pas besoin de le commenter. On devine d'un coup d'œil les nécessités de la lutte; ce que l'on ne peut deviner, c'est le terme qui, au bout de plus d'un siècle, y a été mis par la volonté énergique et par la droiture inflexible d'un seul homme.

En 1689, une guerre éclata entre la colonie française et ce que nous appellerions aujourd'hui l'Amérique du Nord, c'est-à-dire la colonie anglaise. Les Franco-Canadiens luttèrent seuls, et sans aucune assistance de la part de la métropole, contre des forces infiniment supérieures aux leurs. L'amiral Phipps ne put réussir à prendre Québec une seconde fois. Ce fut un moment vraiment glorieux pour le Canada. M. de Frontenac, alors gouverneur de la province, mena les choses si loin et si bien, qu'après avoir résisté aux Anglais on finit par prendre l'offensive à son tour, et le résultat de plusieurs victoires de terre et de mer fut la prise de l'île de Terre-Neuve et la réduction des forts de la baie d'Hudson.

En 1697, on fit la paix avec l'Angleterre, et en 1701 se place le grand traité destiné à établir une bonne intelligence définitive entre les Français et leurs voisins, les diverses tribus indiennes. En 1724, ce qu'on nommait alors la Nouvelle-France comptait une population de vingt-cinq mille âmes, et possédait en terres défrichées une étendue de soixante-quatorze mille arpents.

Pendant vingt-quatre ans la colonie prospéra, lentement, il est vrai; mais enfin elle poursuivit une marche ascensionnelle et eut sa part même de gloire, puisqu'en 1754 les troupes canadiennes, sous les ordres de M. de Villiers, forcèrent Washington à se retirer devant elles. Cependant le sort de la Nouvelle-France était déjà fixé. La métropole, insoucieuse, confiait sa colonie à la garde d'une poignée de soldats, et l'Angleterre en avait résolu la conquête. La campagne s'ouvrit favorable aux Français; Braddock fut vaincu à Monongahéla, et les forts d'*Oswégo* et de *William-Henry* furent pris. En 1758, l'Angleterre porta à cinquante mille hommes le contingent de son armée coloniale, et, malgré la perte de la bataille de Carillon par Abercromby, on pressen-

tait déjà le succès futur des armes britanniques. En 1759, Amherst à l'intérieur du pays, et Wolfe, appuyé par une flotte débarquée à l'île d'Orléans, menacèrent l'indépendance de la Nouvelle-France. La bataille des plaines de Québec décida tout. Chaque armée y perdit son chef, et, si la France eut à regretter la mort de M. de Montcalm, l'Angleterre paya la prise de la capitale canadienne de la mort du général Wolfe. Un peu plus tard, l'héroïque chevalier de Lévis remporta, sur les hauteurs de Sainte-Foi, une victoire signalée contre les Anglais, mais inutilement. L'abandon du Canada semblait inévitable au gouvernement de Louis XV, et les efforts sublimes, mais isolés, de ses enfants demeurèrent stériles. Ceux-ci prolongèrent pourtant la lutte pendant une période de deux ans; M. de Lévis, dans un dernier appel désespéré au cabinet de Versailles, put dire de six mille familles françaises qu'elles *avaient tout sacrifié pour la conservation du Canada*; mais le ministère Choiseul n'en tint aucun compte, et en 1761 la Nouvelle-France cessa de faire partie des possessions françaises, et devint une dépendance de la couronne d'Angleterre. L'acte de capitulation garantissait aux soixante-dix mille *habitants*, le « libre exercice de leur religion, le maintien de leurs anciennes lois, et la conservation de leurs institutions sociales, religieuses et d'éducation. »

Il faut avouer que le premier sentiment du Franco-Canadien, après la capitulation de 1761, dut être un sentiment de découragement amer; car, s'il résistait à ses vainqueurs, s'il défendait si opiniâtrément ce qui depuis plus de deux siècles était sa patrie, il se savait délaissé, et, qui plus est, dédaigné par la métropole dont l'appui lui devait être assuré. « Que nous font quelques *arpents de neige* au Canada! » fut le cri stupide et lâche par lequel la France du dix-huitième siècle accueillit la perte de ce territoire immense et d'inépuisable richesse!

L'histoire du Canada, depuis la conquête anglaise, mais principalement depuis 1775, cette histoire, pleine de fautes, de mécomptes, mais surtout de malentendus, se trouve complète dans la narration de lord Durham<sup>1</sup>. Seulement, nous nous permettrons, nous, une petite critique: Lord Durham, tout en jugeant fort équitablement les actes de la race française au Canada, ne juge pas assez favorablement ses capacités; et c'est ce que la suite a prouvé et ce que lord Elgin a compris. La mission de lord Elgin est le complément de celle de lord Durham, et le grand bonheur du Canada, c'est d'avoir, à dix ans de distance, trouvé deux hommes dont le premier a su deviner la cause véritable de tous ses maux, et dont le second y a porté remède.

<sup>1</sup> In-folio de moyenne grandeur, publié par la Chambre des communes, renfermant la valeur d'un volume in-8°, pouvant être intitulé *Histoire morale, sociale et politique du Canada français et anglais*.

## II

Voilà donc le Canada passé à la couronne anglaise, et le nom de *Nouvelle-France* converti en celui d'*Amérique Britannique du Nord*. Pendant une douzaine d'années, l'arbitraire seul règne et trouve, jusqu'à un certain point, son excuse dans les incessantes luttes des deux nationalités. En 1774, l'*Acte de Québec* établit cependant une forme de pouvoir plus régulier. Le *Conseil supérieur* est créé ; les anciennes lois françaises revivent ; l'égalité devant la loi des catholiques et des protestants est décrétée, et on a le bon esprit de supprimer le serment qui, naturellement, éloignait les catholiques de toute fonction publique. Qu'on n'approuve pas trop tôt cependant à tant de mesures en apparence libérales. Peut-être trouverons-nous la cause des longues dissensions à venir dans la politique séparatiste qui frappe d'abord par un semblant de désintéressement.

En 1791, l'Angleterre fait mine de vouloir spontanément récompenser sa colonie anglo-française de la fidélité avec laquelle elle n'a cessé de combattre les Américains lors de leur détachement de la mère patrie et de la mémorable rébellion de 1776 ; une véritable *constitution* est octroyée au Canada, et, n'ayons garde de l'oublier, ces mêmes principes, par la force desquels la Grande-Bretagne elle-même suffit à sa besogne gouvernementale, animent dès lors le corps politique canadien. Le principe de l'élection et celui de la responsabilité ministérielle vis-à-vis de la nation sont formellement concédés. Le pays est divisé en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada. La couronne se réserve la nomination à ce qu'on appelait les offices d'honneur ; le peuple est chargé d'élire une assemblée représentative. Les membres du Conseil dit *Législatif* tiennent leurs places directement du roi ; mais les lois n'existent et ne peuvent être appliquées que lorsqu'elles auront reçu l'assentiment des trois pouvoirs, comme en Angleterre. Il faut dire que cette constitution fut accueillie au Canada avec enthousiasme.

Nous voici donc arrivés à la période où l'Amérique Britannique du Nord est gouvernée et administrée par la race anglo-saxonne uniquement, et où les mêmes institutions, qui sont la cause de la puissance anglaise, sont appliquées par elle à une autre Angleterre lointaine. Nous voyons les Canadiens des deux races demeurer fidèles au drapeau qui est désormais le leur ; et, tandis que des Français de Versailles viennent aider à fonder ce qui sera la République des États-Unis, les descendants des Français qui avaient combattu à côté de l'héroïque

chevalier de Lévis versent tout leur sang pour défendre le principe monarchique, représenté par un roi étranger et inconnu. En 1812, leur attitude est encore la même ; et, dans sa nouvelle guerre avec l'Amérique, la Grande-Bretagne a fort à remercier sa colonie canadienne de la vaillante façon dont elle repousse les *Yankees* républicains. Jusqu'ici les actes de part et d'autre paraissent annoncer l'existence d'une fort bonne entente entre les deux pays. Les provinces transatlantiques se montrent fidèles à la métropole : Français comme Anglais méritent le nom de *loyalistes*, et, comme récompense, elles jouissent de toutes les institutions d'où plus tard pourra découler pour elles la même prospérité politique dont se vante l'Angleterre. Le Canada a sa constitution tout comme la mère-patrie.

Et malgré tout ceci, que voyons-nous en réalité ? Près de trente ans de troubles incessants ; une lutte, tantôt acharnée, tantôt sourde, mais toujours subsistante entre la population et les autorités, et qui, enfin, dans l'année 1837, aboutit à une formidable insurrection.

A peine lord Durham fut-il arrivé dans les possessions américaines de l'Angleterre, que les vraies causes de leur si regrettable situation lui apparurent dans une incontestable évidence. Mais que de complications ! S'il est vrai de dire que lord Durham révéla le premier la mutuelle antipathie des deux races, il convient aussi de constater que là n'était point l'unique racine du mal et que l'agitation permanente du Haut et du Bas-Canada remontait à un système universel de *Mis-Government*, dont les effets seulement variaient selon la province où on les voyait se produire. Redisons-le une dernière fois : la machine politique et gouvernementale établie au Canada était construite de façon à ce que du libre jeu de toutes ses parties pût résulter la complète prospérité du pays. Mais c'était là précisément ce que chacun à son tour contribuait à empêcher. Les uns par peur, les autres sans y prendre garde, ils avaient tous, depuis plus d'un quart de siècle, travaillé à qui mieux mieux à fausser le jeu libre des institutions ; et, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il se trouvait à peine un endroit où le corps social ne souffrit d'une pression illégitime et fâcheuse. Et puis toujours cette impossibilité croissante pour les deux races de vivre ensemble ! Vis-à-vis de cette race de « provinciaux de l'ancien régime, » de cette race française qui, de jour en jour, semblait davantage se fortifier dans ses traditions du passé, croissait et se développait, ainsi que nous l'avons déjà dit, un peuple de colons anglais, impatientement curieux de l'avenir, surtout peu disciplinables et libres de toute association, de toute servitude historique. Jamais les deux races ne se sont tant mêlées et jamais leur contact matériel n'a davantage contribué à les désunir moralement. Plus les *habitants*<sup>1</sup> du Bas-Canada semblaient tenir à honneur

<sup>1</sup> On sait que le mot *habitant* est celui par lequel on désigne le Canadien fran-

de renchérir sur les *dédains* politiques de leurs ancêtres et sur cette apathie en matière de gouvernement qui, en France même, a causé tant de désastres, — et plus le Haut-Canada fournissait de types d'Anglais chez qui l'énergie et l'ardeur politiques étaient poussées à l'excès. On eût dit que chaque race se développait démesurément dans son propre sens, parce que de ce développement même pouvait naître un inconvénient pour la race voisine. « Comment voulez-vous que jamais nous puissions être d'accord sur le verdict à rendre? s'écriait en plein tribunal le chef du jury à un juge de Québec qui lui réitérait l'ordre formel d'arriver à une décision quelconque; nous sommes un égal nombre de Français et d'Anglais; il est impossible que jamais nous nous entendions. » Et effectivement dans ce cas-ci, le lord-commissaire raconte que tout fut inutile. Après la détention rigoureuse que prescrit la loi anglaise en pareille circonstance, les jurés s'en allèrent comme ils étaient venus, libres de toute responsabilité à l'égard de l'accusé, mais laissant la justice du pays dans une véritable impasse. Or, pour qui sait quelle est la vénération de l'Anglais pour la loi, et quel est le consciencieux dévouement qu'il apporte à l'accomplissement du devoir judiciaire dont elle le charge, ce simple fait dit tout.

Il y a, du reste, un intérêt extrême à noter les mille détails par lesquels lord Durham sait faire ressortir l'animosité des deux peuples. De même qu'on s'attire, on se repousse de mille manières, et la raison d'être d'une répugnance est souvent la clef de tout un caractère. « Il faut sonder *comme* cette pensée est logée dans son auteur, dit Pascal, autrement le jugement sera précipité. » Or, puisqu'il importe qu'en matière de relations internationales, d'où tant de bien ou tant de mal peut dépendre, le jugement soit le moins *précipité* possible, il est évidemment utile de sonder *comme* la pensée de haine se loge en ses auteurs et de voir, pour compléter la pensée de Pascal, « comment, jusqu'où, par où il les possède. »

Il n'est pas très-difficile de découvrir par où la haine réciproque possède les Français et les Anglais au Canada. Elle les tient surtout par la radicale dissemblance de leur nature politique, par l'absolue divergence de leur caractère, une fois qu'ils se trouvent aux prises avec les complications de la vie publique. Il est un mot qui, dans la bouche d'un Anglais, exprime plus que tout autre sa parfaite conviction sur l'impossible accord entre deux personnes : « Ils ne s'entendent pas à travailler ensemble, *They don't work together!* »

L'Anglais, sur les rives du Saint-Laurent, comme sur celles de la Tamise, tendait à coopérer de plus en plus à l'œuvre gouvernementale,

çais, et l'administration anglaise d'aujourd'hui l'emploie encore comme le terme officiel et technique.

tândis que le Français s'obstinait toujours à demander qu'on le gouvernât. L'Anglais mettait tout ce qu'il a de passion à s'affranchir le plus possible de ce qui ressemble à une *tutelle* ; le Français montrait une sorte d'orgueil à ce qu'on l'affranchit de toute peine, à ce qu'on le prit pour dispensé de tout effort ! *They did not work together.*

« Les Français, dit lord Durham, ne pouvaient faire autrement que d'admettre les grands résultats obtenus par l'énergique activité anglaise ; ils ne purent fermer les yeux aux succès que remportaient leurs voisins partout où ils se mettaient à l'œuvre ; mais ils les regardaient avec suspicion, avec jalousie et avec haine. Les Anglais, d'un autre côté, étaient pleins d'intolérance pour eux, sous prétexte qu'ils *ne faisaient rien*, et la haine devint égale des deux côtés. Les Français se plaignaient de l'arrogance et de l'injustice des Anglais ; les Anglais accusaient les Français d'avoir les défauts des nations qui se laissent subjuguier. La complète méfiance que chacune des races a conçue pour l'autre les amène à mal interpréter jusqu'aux faits les plus insignifiants, à s'imaginer les plus odieuses machinations partout, et à repousser toute démarche conciliatrice comme devant masquer quelque projet d'une perfidie extraordinaire. »

Pour peu qu'on y réfléchisse, rien de tout ceci ne nous paraîtra exagéré ; car, pour me servir encore une fois des paroles de lord Durham, « il n'est guère possible de se figurer entre les descendants d'aucune des grandes familles européennes une dissemblance plus tranchée de tempérament et de caractère, de rêver une séparation sociale mieux maintenue par les différences de langue, de lois et de mœurs, ou de s'imaginer des circonstances extérieures plus propres à envenimer les querelles. »

La race, la religion, l'agriculture et l'éducation ! il y avait là, indépendamment de toute considération politique, quatre causes de dissension passionnée entre les deux peuples qui habitaient le Canada. La première, nous avons vu quelques-uns de ses résultats ; la seconde venait surtout à l'appui de ces derniers ; car, quelque étrange que cela puisse paraître, il n'en est pas moins vrai de dire que les antipathies purement religieuses étaient peut-être une des moindres raisons d'agitation au Canada ; on les trouve même plus actives et plus acharnées dans le Haut-Canada entre les diverses sectes dissidentes qu'entre les catholiques et les protestants du Bas-Canada. Cependant, nous le répétons, la différence de religion agit vivement sur les haines des deux peuples, mais d'une manière un peu indirecte, et surtout en ce qu'elle aide plus que toute autre chose à créer et à perpétuer des incompatibilités de caractère et de façons d'être. Les deux plus puissants motifs de querelle entre le Franco-Canadien et l'émigrant anglais, ce sont l'agriculture et l'éducation. En l'année 1859, le cultivateur français, sur les

bords du Saint-Laurent, ne se trouvait guère plus avancé en fait de science agricole que ne l'étaient ses aïeux du dix-septième siècle. Suffire aux besoins quotidiens de sa famille, voilà ce à quoi il se bornait pour la plupart du temps, et le système de la petite culture n'a jamais plus entièrement prouvé son insuffisance que lorsqu'il a été appelé à lutter contre le mode d'exploitation du sol si diamétralement opposé de la Grande-Bretagne. Aussi qu'arriva-t-il? Le fermier anglais ou écossais, riche de l'expérience acquise par deux cents ans d'essais perpétuels, en possession de toutes les découvertes de la science moderne, n'acceptait même pas la lutte avec l'*habitant* canadien. Il finit par s'approprier la très-grosse portion de la terre et par primer nécessairement de ce côté son rival. A peine débarqué, l'agriculteur anglo-saxon achetait de la terre et y appliquait les procédés auxquels il était déjà accoutumé chez lui. En très-peu de temps, ses voisins notaient avec dépit la supériorité de son système sur le leur; et, tandis que les fermes franco-canadiennes, mal tenues, ne suffisaient que tout juste aux exigences de leurs propriétaires, l'Anglais *intrus* avait si bien mené les affaires de la sienne, qu'il était en train d'y ajouter d'autres biens, et que ses profits se triplaient et se quadruplaient. Constamment même il achetait les fermes de ses concurrents français, qu'il traitait de « *véritables Irlandais* » en fait d'agriculture, et tirait, lui, en quelques années, un gain considérable de ces mêmes terres qui avaient failli causer la ruine de son prédécesseur. Peu à peu, il ne faut pas l'oublier, la grande masse du sol passa entre les mains des Anglais. Payant partout de sa personne et de sa bourse, luttant sans se fatiguer jamais contre la nature, contre le climat, contre tout ce qui tentait de lui barrer le chemin, luttant avec cette énergie particulière au vrai *piocheur qui, en fin de compte, aime les moyens autant que le but*, et qui mépriserait le succès si devant lui ne se dressait l'obstacle, l'Anglais finit par conquérir au Canada ce que j'appellerai une suprématie pratique; et, il y a une vingtaine d'années, il n'est que juste de le dire, on lui devait matériellement tout. Il avait développé les ressources du pays, tenté de faire céder le système de fabrication domestique à celui de l'établissement de quelques grandes manufactures<sup>1</sup>, tracé certaines voies de communication, et créé au moins le germe du commerce d'importation et d'exportation. Dans le Bas-Canada, où numériquement les Anglais se trouvaient en minorité, ils représentaient pourtant presque exclusivement l'élément commercial, et

<sup>1</sup> « A part les villes gouvernementales, aucune ville ne s'est élevée (dans l'année 1859), et les premières manufactures du pays se produisent encore à cette heure comme par le passé dans la demeure de l'*habitant*, et constituent le travail de sa famille. » Lord Durham, *Report*, p. 12.

possédaient tout ce qui dans les biens territoriaux était devenu une source de richesse.

On conçoit que l'agriculture fût devenue un champ de bataille pour les deux peuples.

Maintenant, il faut bien le constater, ce qui eût pu promptement rendre égales les deux races rivales et faire cesser l'infériorité matérielle et industrielle de l'*habitant* canadien vis-à-vis de l'entrepreneur émigrant britannique fut précisément l'occasion d'une plus radicale désunion entre les deux. Je veux parler de l'éducation.

Tandis qu'un des premiers soins de la population anglaise, et surtout des *settlers* (colons) écossais, avait été d'assurer à la jeunesse coloniale une somme d'instruction *pratique* en rapport avec les progrès incessants et si variés de notre temps, les descendants des colons français qui émigrèrent sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV paraissaient trouver une sorte de *bienséance* à ne pas en savoir plus long que leurs ancêtres sur quoi que ce fût. Il est admis par quiconque a traité cette question du Canada que l'on ne saurait exagérer l'ignorance de la population française. A l'époque dont nous parlons, et jusqu'à il y a une douzaine d'années encore, on trouvait des villages entiers où à peine quelqu'un savait-il lire et écrire ! Il est constaté par lord Durham que, dans une nombreuse réunion d'enfants à l'école communale de Saint-Thomas, trois seulement possédaient ces deux premiers éléments de l'éducation !

Et, à côté de tout ceci, nous allons être forcé de reconnaître certaines tendances, certaines autres habitudes indestructibles, il faut le croire, puisque dans tous les lieux et dans tous les temps elles travaillent à la désorganisation de la société française. « Le Haut-Canada, dit M. Taché, est beaucoup mieux fourni d'écoles communales élémentaires que le Bas-Canada ; mais le Bas-Canada est infiniment mieux pourvu d'institutions collégiales et classiques. » Aussi quelle est la remarque universelle ? Qu'il y a dans les villages du Bas-Canada plus de notaires et de médecins qu'il n'y a de malades à soigner ou de gens demandant des actes notariés. Nous voyons d'ici comment l'éducation devient encore un champ de bataille pour deux peuples qui la comprennent si différemment. L'administration anglaise, secondée par la population, donne intellectuellement le pain quotidien à l'être collectif qu'on appelle la *masse*, tandis que les autorités françaises cherchent à mettre à la portée d'*individus* incapables de s'en servir dignement ce qui s'appelle, hélas ! une « belle éducation. » Pendant que dans les centres britanniques vous trouvez tout un peuple doté d'une instruction solide, et où chaque homme en vaut un autre, par cela seul que chacun *est un homme* — (Rien qu'un homme, c'est le mot de Goëthe !), dans les possessions françaises, vous avez devant vous un troupeau de

gens d'une honteuse ignorance, dominé par une collection de demi-savants et d'entiers ambitieux. Ce n'est malheureusement pas à nous ici, en France, qu'il serait nécessaire de démontrer tous les dangers d'un pareil état de choses. Ils ne nous sont que trop familiers, et partout leurs fruits sont identiques. Comme en France, rien, dans la naissance, ou dans les intérêts, ne sépare du troupeau ignare et crédule l'homme que des connaissances mal dirigées élèvent au-dessus de lui. La réputation de quelques-uns repose sur la nullité intellectuelle de tous, et le fils de l'*habitant*, élevé au collège, possède un demi-savoir d'autant plus pernicieux, que nul, dans la multitude qui l'environne et se compose de gens *nés ses égaux*, ne peut en dénoncer la stérilité. Il a *tout appris*, disent les autres, et *il est des leurs*. Jugez de l'influence ainsi créée ! « C'est là, s'écrie lord Durham, ce qui m'a fait comprendre la puissance extraordinaire des *démagogues* canadiens sur la masse. »

Ici nous devons reconnaître une des plus grandes fautes commises par le gouvernement anglais. Au lieu de chercher à ramener à soi cette classe d'hommes auxquels nous venons de faire allusion, l'administration anglo-canadienne fit pis que de les dédaigner ; elle les exaspéra en les excluant systématiquement de toute fonction et de toute activité politique. Les « *village politicians* » du Bas-Canada ne regrettèrent peut-être pas trop cette maladresse ; en tout cas ils s'en emparèrent comme d'un prétexte légitime d'hostilité, et les Anglais n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes de la toute-puissance qu'exerçaient sur les populations les chefs du parti français dans l'Assemblée. Ajoutez à ceci que, si le gouvernement agissait avec hauteur à l'égard des meneurs, il agissait avec un dédain et une incurie impardonnables à l'égard de la masse. Il avait une arme en main, la meilleure de toutes, il négligea d'en faire usage. L'éducation seule, l'éducation *populaire*, proprement dite, pouvait combattre l'influence des chefs de parti ; l'administration se conduisit à ce propos comme si l'éducation du peuple franco-canadien lui était chose absolument indifférente. Elle, si prudente et si active lorsqu'il s'agissait de ses sujets britanniques, elle ne daigna pas s'apercevoir que la majorité de ses sujets français croupissait dans une ignorance effrayante et que cette ignorance-là même menaçait de devenir le plus formidable allié des ennemis de l'Angleterre.

Revenons un peu en arrière avant de quitter le sujet du Bas-Canada et de porter notre examen sur les diverses causes de mécontentement de la population britannique de l'autre province. Nous avons déjà dit qu'il ne fallait pas trop se laisser éblouir par l'apparente libéralité du gouvernement anglais, lorsque, dès 1774, il affecta, par l'*Acte de Québec*, de rendre à la race française toutes ses anciennes lois et coutumes, et

aida à la refouler en quelque sorte au fond de son histoire et de sa nationalité. Lord Durham n'hésite pas à reconnaître dans tout ceci une tactique gouvernementale qu'il blâme énergiquement et hautement. Il voit dans la guerre d'indépendance la vraie raison de la persévérance de l'Angleterre à maintenir le Canada français dans un état d'isolement complet et à vouer les populations au culte des traditions du passé, en les obligeant à être plus françaises que des Français de France. Effectivement, il suffit de lire les principaux documents se rapportant aux événements qui précédèrent la grande révolution américaine, en 1776, pour acquérir la certitude que, sous l'appréhension d'assister au démembrement de son empire colonial, la politique coloniale anglaise subit une transformation notable. La période dont je parle est pleine d'actes de précaution qui étonnent de la part d'hommes d'État britanniques, et à certaines puérides recommandations transmises aux autorités canadiennes on se croirait plutôt en face d'un archichancelier d'Autriche que d'un libéral *gentleman* anglais que la confiance nationale a porté aux nobles responsabilités du pouvoir dans un pays libre. Il est plus qu'évident que la division, que l'antagonisme même des deux races, entrainé dans les combinaisons défensives du gouvernement anglais, ni plus ni moins que s'il se fût agi de peuplades serbes, slaves, valaques ou madjares, dont les haines intestines créaient une espèce d'équilibre général. Cette politique si étroite et si erronée dura fort longtemps, et il n'en faut pour preuve qu'une dépêche de lord Bathurst, datée de juillet 1816, dans laquelle il n'hésite pas à sacrifier la cause de la civilisation même à une crainte mesquine et mal placée, et à défendre la concession de vastes et magnifiques terres avoisinant la frontière américaine, de peur que leurs acquéreurs ne se laissassent gagner aux idées républicaines!

Parmi les différentes causes qui ont jeté le trouble et le désordre dans le Haut-Canada, deux surtout peuvent se distinguer comme les principales : l'une est une cause de mécontentement commune aux deux provinces, l'autre n'a d'action que sur la population anglo-saxonne et agit exclusivement sur elle. La première se retrouve dans le *Mis-government* général, dans l'habitude prise de pratiques inconstitutionnelles et dans le constant empiétement sur la puissance législative par la puissance exécutive; la seconde n'est autre que la lutte de toutes les sectes protestantes entre elles, à propos de cette éternelle mesure connue sous le nom de *Clergy reserves Bill* (je parle ici des temps antérieurs à la rébellion de 1837-1838). « L'animosité de races chez les uns, l'hostilité de sectes chez les autres, se réunirent ensemble pour créer une commune opposition à un gouvernement insensé et dont les fautes atteignaient tout le monde. » Je prends ces lignes dans une lettre écrite, il y a deux ans, par un personnage fort

considérable. « Le conflit dans le Haut-Canada, ajoute-t-il, se basait, à vrai dire, presque entièrement sur les jalousies religieuses et de secte. » Quelques mots suffirent pour nous montrer le prétexte dont se servaient les *sectarians*, et la désastreuse pression sur les affaires du pays d'institutions originairement bonnes, mais partout, comme nous l'avons déjà dit, faussées dans ce qui devait être leur jeu libre et régulier.

Dans le principe de l'occupation anglaise du Canada, on conçoit que les *habitants* français, formant la majorité, et le clergé catholique, dépassant de beaucoup en nombre les ecclésiastiques protestants, une provision quelconque ait été inventée pour assurer un revenu à ceux-ci. L'*acte constitutionnel* établit que, partout où un centre de population se formera et où, par conséquent, des ministres de l'Église réformée seront appelés par les besoins spirituels du peuple, une portion du territoire sera tout d'abord consacrée à l'entretien du culte. Chaque *township* (commune) devait distraire le septième de ses possessions territoriales pour subvenir aux besoins d'un *clergé protestant*. Or de ce mot vint précisément toute la difficulté. Qu'était le « clergé protestant ? » Le parti du gouvernement voulut n'entendre par là que le seul clergé anglican, tandis que toutes les autres sectes protestantes, tous les *dissenters* de la Grande-Bretagne et d'Écosse, lesquelles constituaient une grande majorité dans le pays, réclamaient avec énergie en faveur des desservants de leurs différents temples. Voici, je crois, l'origine véritable de toutes les luttes et de toute l'agitation ultérieure; car c'est ici que commencent à se révéler les vices radicaux du gouvernement même. L'État au Canada se composait ainsi : Un gouverneur général représentait la couronne ; un conseil l'entourait et formait à la fois comme un cabinet et une chambre haute. Le Conseil n'était responsable de ses actes qu'à l'*autorité impériale*<sup>1</sup> seule, et on y siégeait pour la vie. Le troisième pouvoir se personnifiait dans la Chambre législative, ou *House of Representatives*. Ceux-ci jouissaient, il est vrai, de toutes les libertés imaginables, ainsi que leurs confrères du Royaume-Uni, et devaient leur élection à la plus entière liberté du vote. Mais, se hâtera-t-on de s'écrier, quelle force restait-il à un pouvoir d'origine populaire contre deux pouvoirs d'origine royale? Cela nous amènerait à la discussion d'une des questions les plus graves de la philosophie politique de notre temps, qui n'est autre que celle-ci : Le développement d'un pays, sa prospérité et sa grandeur dépendent-ils de ses institutions mêmes, ou bien de ceux auxquels il

<sup>1</sup> Le lecteur français est peu habitué à cette formule, qui est cependant celle qu'on emploie universellement chez nos voisins. Chaque fois qu'on veut parler du Royaume-Uni, comme constituant un tout politique, on dit *l'empire britannique*, et les *institutions* sont en toute occasion désignées comme *impériales*.

appartient de les appliquer? « Méfiez-vous de tout règlement écrit, de toute constitution décrétée! » s'écrient les Anglais. Et il leur est facile de démontrer que la leur qui, loin d'être écrite, n'est que le produit de huit siècles d'ardentes discussions et de réformes prudentes, serait la source de tous les maux de l'arbitraire ou de la révolution, n'était le profond sens politique et l'invariable modération de tous ceux dont c'est le devoir de la faire fonctionner. Supposez la couronne possédée d'une ambition folle, une chambre des lords aveuglée par l'éblouissement du passé qu'elle se voue à ressusciter, ou une chambre des communes entraînée vers on ne sait quel avenir; supposez une de ces aberrations seulement, poussez-en les conséquences à l'extrême: tout devient possible même en Angleterre, le despotisme militaire ou les saturnales de 93. Il est probable que la machine gouvernementale anglaise est, en tant que machine même, la meilleure inventée jusqu'ici; mais elle ne suffirait point à son œuvre si les ouvriers qui la mettent en mouvement s'avisait d'en trop tendre chaque ressort séparé.

Remarquons-le bien: la constitution du Canada reproduisait exactement la constitution de la mère-patrie. Dans le Royaume-Uni comme dans ses possessions transatlantiques, deux pouvoirs émanent de la même source, en ce sens que le souverain peut, s'il veut, créer du jour au lendemain une majorité dans la chambre des lords; et, si la chambre des lords venait à être prise d'un vertige quelconque, vertige de peur ou vertige d'arrogance, il pourrait également rendre l'action des communes illusoire et pousser le pays à la révolution en s'efforçant de tirer un parti excessif de sa prétendue prérogative: c'est ce qui eut lieu au Canada. Le gouvernement et le conseil supérieur, ou, en d'autres termes, le pouvoir exécutif se roidissait partout et toujours contre le pouvoir législatif. Celui-ci, privé de tout moyen de contrôle à l'endroit des deux autres, ne pouvait plus exercer qu'une action tracassière, attendu que toutes ses propositions de réforme, quelles qu'elles fussent, demeuraient à l'état d'entraves à la marche des affaires, tant qu'elles n'emportaient pas la sanction du conseil et du gouverneur.

« Un pareil état de choses, dit lord Durham, différant si entièrement de ce que doit être le résultat d'un système de gouvernement représentatif, indique une déviation de la droite ligne en matière de principes et de pratiques constitutionnelles; » et il n'hésite pas à ajouter que ce qui s'était passé au Canada ne trouvait d'analogie dans la Grande-Bretagne que vers la période qui avoisine la révolution de 1688.

Or la première question grave sur laquelle portaient immédiatement les pratiques inconstitutionnelles du pouvoir exécutif au Haut-Canada, c'est la question des *terres réservées du clergé*. Chaque année, l'assem-

blée législative votait un bill qui modifiait la situation à l'égard des *Clergy reserves* et donnait aux provisions primitives une application plus libérale ; mais chaque année les deux branches du pouvoir exécutif refusaient obstinément de sanctionner le projet de la chambre inférieure, et, pour citer de nouveau lord Durham, « un état de collision perpétuelle en résulta, laquelle menait tout droit à l'anarchie. » Ce qui se produisit à propos des *Clergy reserves* se reproduisait à toute occasion sous des formes nouvelles, et le moindre incident servait à provoquer la même improbité de la part du pouvoir exécutif et à rendre manifeste la même « déviation de la droite ligne en matière de pratiques constitutionnelles. »

Dans les deux provinces, le *Mis-government* se faisait donc sentir également, quoique d'une façon différente. Ce qui offensait l'Anglo-Canadien comme une violation de ses libertés, comme une intolérable usurpation de ses droits, offensait le Canadien français dans sa nationalité : ce dernier disait avec un semblant de raison que l'Angleterre traitait la race française en race conquise ; que le gouvernement proprement dit se concentrait exclusivement dans des mains anglaises, et que toute activité politique était interdite au Franco-Canadien. Si l'on ajoute à cela que l'assemblée législative de la province basse ne comptait guère dans son sein que des membres de race française, la permanence de la lutte entre les gouvernants et les gouvernés s'explique sans peine. « Les causes de l'agitation sont tantôt politiques, tantôt sociales, écrit lord Durham ; et il est malaisé de distinguer, sur tel ou tel point donné, leur degré respectif de force. La lutte entre le gouvernement et les assemblées législatives <sup>1</sup> a exaspéré les haines de race, et les haines de race ont rendu irréconciliables les partis politiques. Aucun remède ne sera efficace qui n'agira pas sur les deux maux à la fois. »

Cet état de choses continue jusqu'en 1839. Les insurrections de 1837-38 avaient amené la suspension de tout gouvernement régulier, et, après la mission de lord Durham, le premier pas fut fait par la métropole vers un changement radical dans le mode d'application des institutions constitutionnelles au Canada. « Une nouvelle ère s'ouvre dans l'histoire de l'Amérique anglaise du Nord, dit le meilleur historien du gouvernement colonial britannique <sup>2</sup>, avec l'acte de réunion des deux provinces en une seule, en l'année 1840. »

Ceci est exact, en ce que la mesure en question ajoutait encore aux possibilités qu'avait l'Angleterre de bien gouverner ses dépendances

<sup>1</sup> Il y avait alors deux législatures distinctes : une pour la Province-Haute, une autre pour la Province-Basse.

<sup>2</sup> Lord Grey, *Colonial policy*, vol. I, p. 201.

transatlantiques. Mais, en réalité, les choses marchèrent comme par le passé. L'animosité réciproque des deux nationalités ne diminua nullement. Le gouvernement ne se fit ni plus courageux ni plus loyal, mais persista à éluder ses devoirs, à céder à ses craintes et à tromper les exigences les plus légitimes par une foule de petits moyens usés. Le pays entier se détachait de la métropole par tous les côtés; la métropole, par contre, entraînait dans cette voie fatale où toutes les injustices et toutes les oppressions cherchent une excuse dans le mot d'*ingouvernable*, appliqué à ceux qui ne veulent pas être mal gouvernés. Le malentendu grandissait tous les jours, et les Américains étaient à la frontière, comptant les maladresses de l'Angleterre. Plusieurs événements importants vinrent modifier la situation sans la rendre meilleure.

### III

Jusqu'à l'acte de réunion, en 1840, et jusqu'au moment où les graves avertissements donnés par lord Durham ouvrent les yeux aux hommes d'État britanniques, les affaires du Canada se localisent en quelque sorte, et il s'agit surtout de luttes intestines qui ne dépassent pas les limites de la colonie même. Peu à peu cependant elles prennent un autre caractère, et ce qui n'était qu'une querelle entre le pouvoir exécutif canadien et les populations canadiennes tend de jour en jour davantage à devenir une querelle du Canada tout entier contre l'Angleterre. On essayait bien de suivre les vigoureux conseils de lord Durham; mais les circonstances étaient difficiles, et l'homme ne se trouvait pas encore qui osât appliquer au pays avec une entière franchise les principes du gouvernement constitutionnel. On parlait déjà tout bas de *gouvernement responsable*, et lord John Russell, toujours sincèrement libéral, quels que puissent être d'ailleurs les défauts que ses adversaires lui reprochent, lord John Russell, en sa qualité de secrétaire d'État pour les colonies, tâchait de faire comprendre aux gouverneurs successifs du Canada-réuni dans quelles limites on pouvait entreprendre certaines réformes radicales. Mais, je le répète, les hommes manquaient à l'œuvre, et, une fois exposés aux façons d'agir quelque peu rudes de leurs administrés transatlantiques, ils cherchaient partout des compromis, transigeaient avec l'un, transigeaient avec l'autre, et s'en tenaient à des palliatifs là où il aurait fallu trancher dans le vif. Lord Sydenham, sir Charles Bagot, lord Metcalfe et lord Cathcart (ce dernier en qualité de commandant militaire), tous y passèrent dans une période de sept années, et la colonie demeura à peu près aussi « ingouvernable » que par le passé.

L'administration de lord Metcalfe empira bien des choses : la faible majorité qu'il sut s'attirer dans l'Assemblée soutint en apparence son gouvernement, mais détermina l'opposition parlementaire à se porter plus avant que jamais et à attaquer ce qui jusqu'ici était demeuré hors de cause. Le gouvernement anglais lui-même, la reine, le *British ascendancy*, le lien qui unissait les colonies à la mère-patrie : voilà désormais les objets de toutes ces attaques. La question, on le voit, avait gagné en importance en se déplaçant; on n'en veut plus au mode d'application des institutions, mais aux institutions mêmes. En vérité, tout paraît se réunir pour rendre les complications telles qu'aucun remède humain ne pourra plus y être apporté. En 1845, le *Canada Corn act* donne au commerce des céréales un développement extraordinaire. Par cet acte le blé canadien entrait en Angleterre sujet à un droit nominal seulement, et la farine, que le meunier canadien pouvait obtenir du blé américain, jouissait du même privilège. Le but était d'encourager autant que possible l'importation au Canada de grains américains qui, sous forme de farine, s'exportaient sur les marchés britanniques. Les suites du *Canada Corn act* furent immédiates. Une grande partie de la fortune publique s'investit dans les établissements nécessaires au vaste et lucratif commerce dont la colonie parut soudainement dotée. Mais la joie fut courte, hélas ! et sa vivacité même ne servit qu'à alimenter la violence du mécontentement dont elle fut suivie. Les grandes réformes de sir Robert Peel ne mirent qu'un jour à tout bouleverser, et, après l'inauguration du *Free trade*, en 1846, non-seulement le *Canada Corn act* n'avait plus d'avantages à donner au commerce canadien; mais les préparatifs qu'il avait provoqués amenèrent la ruine parmi les populations et une très-grande perturbation dans les finances coloniales; 1846 ! quelle année pour l'Angleterre ! A dater de ce jour commence une ère absolument nouvelle pour les colonies britanniques. Rien de ce qui existait avant ne pouvait plus exister, car les assises mêmes sur lesquelles était bâtie l'union de la Grande-Bretagne avec son immense empire extérieur venaient de s'effondrer.

Jusqu'à l'année 1846 il y avait, malgré les luttes intestines de telle ou telle colonie, une raison majeure qui les liait toutes à la mère-patrie. La nécessité du lien s'appuyait sur la *protection* et sur le monopole. Adam Smith va jusqu'à déclarer que « le maintien du monopole commercial est la seule raison d'être de l'autorité de l'Angleterre sur ses colonies, » et cette idée dominait tellement tout le système colonial d'autrefois, que lord Chatham lui-même, l'homme qui n'a pas reculé devant la reconnaissance des droits de résistance, des droits politiques des Américains, leur déniait absolument les droits commerciaux, et disait en plein parlement « qu'il ne leur était pas permis de fabriquer même un fer à cheval, même un clou. »

Jusqu'en l'année 1846, nous le répétons, à travers tous les tiraillements possibles, toutes les disputes parlementaires, voire même toutes les insurrections, on aperçoit clairement une raison d'être au gouvernement exercé par la Grande-Bretagne sur ses colonies. Leurs intérêts les liaient ensemble. Mais, une fois le *Free trade* établi, sous quel aspect se présentent les affaires coloniales? Ne nous occupons que de ce qui se passe au Canada. Tant qu'avait duré le système protectioniste, la réponse était facile à donner à quiconque prêchait l'indépendance; mais, ce système aboli, quelle objection pouvait-on désormais opposer à celles des colonies qui réclamaient le droit de se gouverner elles-mêmes? D'un autre côté, quelle raison avait la mère-patrie pour continuer à se charger de si lourdes dépenses? Le gouvernement anglais s'était engagé dans une impasse, et la voie où il était ne menait plus à rien. Il fallait en ouvrir une autre; c'est ce qu'il fit. Le principe du gouvernement responsable fut adopté, et l'Angleterre dit à certaines de ses colonies qu'elle jugea assez avancées pour comprendre ce langage: « Comme je ne puis plus seule assurer votre richesse, je cesse d'assumer sur moi la responsabilité de votre obéissance. Dirigez vos affaires, soyez responsables de l'ordre et de la paix chez vous, gouvernez-vous! »

Quelle fut l'action de ces paroles sur le Canada? En principe, le *responsible government* existait; en principe le *British ascendancy* était détruit. Eh bien, de fait, l'un ne fonctionnait pas plus que l'autre n'avait cessé de tout influencer. De là tout le mal. Une modification radicale venait de s'introduire dans la politique du pays; un système de gouvernement tout nouveau devait s'inaugurer; et qu'arriva-t-il? Les hommes d'autrefois n'employaient que les mesquins expédients du passé, et tous ceux qui tenaient entre leurs mains la moindre petite part d'autorité ne se mettaient à l'œuvre qu'avec l'espoir de tromper le pays sur la valeur des dons que lui avait octroyés la couronne. Le cabinet Peel quitta les affaires, un ministère whig lui succéda; le dernier gouverneur du Canada, lord Metcalfe, était mort à la peine. Lord Cathcart, gouverneur *ad interim*, se montrait manifestement insuffisant; les choses étaient au plus mal, et le perpétuel état de malaise, les incessants troubles du Canada, faisaient plus que jamais prédire par d'autres que par des pessimistes exagérés la perte définitive de sa plus belle colonie par l'Angleterre, et l'annexion par les États-Unis des provinces qui les touchaient de si près. « La position, dit lord Grey<sup>1</sup>, se compliquait de tous côtés de difficultés graves. Il fallait confier le sort de la plus importante de toutes nos colonies à l'homme reconnu le plus capable. Nous fîmes choix de lord Elgin. »

<sup>1</sup> Lord Grey, *Colonial policy*, vol. I, p. 208.

Confirmant l'opinion que nous émettions tout à l'heure sur l'indépendance de lord Elgin de tout engagement de parti, lord Grey dit à propos de sa nomination : « A cette époque, je ne le connaissais pas personnellement encore ; mais il venait de prouver à la Jamaïque quelle était sa capacité, et, en passant à travers la chambre des communes, nous avons pu apprécier son talent d'orateur peu ordinaire. Nous ne lui devons rien comme parti, bien au contraire, car il avait voté contre nous dans la discussion de l'adresse qui, en 1841, amena la chute de lord Melbourne <sup>1</sup>. Mais nous désirions, au moment le plus critique, envoyer le meilleur gouverneur au Canada, et non point accorder une faveur à quelqu'un des nôtres, et pour cela nous recommandâmes à la reine lord Elgin de préférence à qui que ce fût de nos amis politiques. »

Ces paroles honorent trop celui qui les écrit et celui qui en est l'objet, et témoignent trop de la supériorité du gouvernement constitutionnel, pratiqué comme il l'est par les hommes d'État anglais, pour que je me refuse au plaisir de les citer.

Au mois de janvier 1847, lord Elgin quitta la Grande-Bretagne pour se rendre au Canada. Là où tant d'autres avaient échoué, il devait réussir ; il devait surpasser en honnêteté politique, en courage et en capacité, des devanciers incontestablement capables, courageux et honnêtes ; et, pour accomplir cette œuvre, on lui ôtait d'emblée la moitié des moyens dont disposaient ses prédécesseurs. Eux, au moins, s'ils se voyaient aux prises avec la désaffection poussée quelquefois jusqu'à la révolte, sentaient qu'ils avaient affaire à un pays dont les intérêts matériels le liaient indissolublement à la mère-patrie, tandis que lord Elgin, lui, allait se trouver vis-à-vis de populations dont toutes les sympathies étaient froissées depuis un demi-siècle, et que depuis une année aucun intérêt ne retenait plus.

Nous espérons avoir démontré à nos lecteurs l'entière exactitude de ce que nous disions dès nos premières pages : à savoir, que l'on ne pourrait exagérer l'imminence du danger où était l'Angleterre de perdre le Canada. Il nous faudra fort peu de temps pour raconter comment elle se l'est si solidement rattaché.

#### IV

Le *Self government* dans les colonies est la conséquence logique, inévitable, de la réforme commerciale de 1846. Le but constant de l'Angleterre doit être désormais de les mettre à même de posséder le

<sup>1</sup> En 1836, lord Elgin devint pair d'Angleterre par la mort de son père. Il avait siégé à la chambre des communes à l'âge de vingt-deux ans. Il en avait environ trente-quatre quand il alla au Canada.

*maximum* du *Self government*, avec le *minimum* de l'intervention métropolitaine. Le nouveau gouverneur général doit arriver à convaincre les populations canadiennes qu'elles possèdent bien véritablement tous les avantages du gouvernement constitutionnel le plus libéral et le plus honnête. Tout est perdu si on ne réussit à cela, et, pour y réussir ; tout, mais absolument *tout*, est à faire. S'il y a au monde une chose que déteste de toute sa puissance l'homme de race anglo-saxonne, c'est la mauvaise foi. Refusez-lui ce qu'il demande, si vous le pouvez, il luttera contre vous et tâchera d'obtenir par toutes les manières ce qu'il désire ; mais, si vous lui accordez une chose, que ce soit entièrement, sans arrière-pensée, sans espoir de neutraliser par la pratique ce qu'en théorie vous concédez. Or c'était précisément là ce qu'avaient tenté (involontairement peut-être) les représentants de la couronne britannique dans ses possessions américaines, et c'est ce à quoi lord Elgin se refusa inflexiblement. Ce que le gouvernement anglais n'avait pu éviter d'accorder de droit, lord Elgin résolut de le donner de fait ; ce que ses prédécesseurs éludaient encore dans l'application, lord Elgin l'appliquera franchement, vigoureusement, jusqu'à l'extrême limite ; il faut qu'il agisse ainsi, ou sa mission ne servira à rien.

A l'animosité de race et aux haines religieuses intestines qui, sans compter tant d'autres causes subsidiaires, avaient suffi pour paralyser l'énergie de quiconque s'essayait au gouvernement du Canada depuis cinquante ans, s'ajoutait maintenant un esprit d'indépendance exagéré et un esprit de parti soupçonneux. Lord Metcalfe s'était appuyé outre mesure sur le parti ultra-anglais, sur ceux qui ne voulaient à aucun prix sacrifier un *iota* de la suprématie britannique. Lord Elgin dut, en arrivant, faire comprendre à tous les Canadiens sans exception qu'il ne reconnaissait d'influence à aucun parti, qu'il servirait les intérêts du pays entier, et qu'il s'adjoindrait tous les hommes capables et honnêtes, sans distinction de race, de religion ou d'opinion politique. Le passé devait cesser d'opposer un obstacle à la réconciliation complète : qu'on eût ou non pris part aux insurrections de 1837-38, on avait droit à être regardé comme un bon et loyal sujet de la reine dès qu'à dater de l'alliance nouvelle on déclarait vouloir l'être.

Jusqu'à la fin de l'année 1847, lord Elgin vécut avec l'assemblée législative de ses deux devanciers et dut s'accorder avec la majorité que lui léguaient les tendances conservatrices de lord Metcalfe. En vrai vice-roi représentant d'un souverain constitutionnel, lord Elgin ne fit rien pour entraver une administration qui pourtant ne possédait point ses sympathies. Le moment vint où le cabinet canadien cessa de disposer même de sa petite majorité parlementaire et où il

fallut aviser à un changement. Les ministres se présentèrent devant le gouverneur général et risquèrent le grand mot de « *Dissolution!* » La proposition ne souffrit aucune difficulté : « Dissolvons, messieurs ! » répondit sans hésiter le nouveau gouverneur, peu fâché, je crois, de se trouver enfin aux prises avec le pays et de savoir bien au net contre quelles résistances il aurait à lutter. Des élections générales eurent lieu avec une liberté sans bornes, et l'opposition remporta une éclatante victoire. Tous ceux qu'on redoutait le plus, tous ceux contre lesquels on épuisait depuis des années cet arsenal de petits moyens que forgent si volontiers les petits esprits, tous furent choisis pour veiller sur les intérêts du pays et formaient visiblement la majorité du parlement. Si lord Elgin voulait se rappeler ses souvenirs de la fin de l'année 1847, nous croyons qu'ils nous fourniraient quelques scènes d'une comédie politique fort plaisante, quand elle ne tourne pas au drame ; et nous entendons d'ici les cris désespérés de tant de peureux et d'inconséquents qui, selon le mode ayant cours en pareil cas, s'effrayaient à la vue des fruits que portait l'arbre planté par eux-mêmes, et qu'il n'eût pas pu ne pas porter. On cria au démagogue, au Français, au coupe-tête, au jésuite ; que sais-je ? Mais on avait affaire, cette fois-ci, à quelqu'un de trop vigoureusement trempé pour que le bruit parvint à le distraire le moins du monde de son œuvre. Lord Elgin venait au Canada déterminé à y implanter le gouvernement constitutionnel, et il en acceptait d'avance toutes les conséquences, quelles qu'elles fussent. Aussitôt le résultat des élections connu, le vice-roi offrit à son conseil de ministres, soit de se présenter devant la nouvelle chambre, soit de se retirer préalablement. Le cabinet adopta la première ligne de conduite. Une séance décida de son sort. Un nouveau conseil sortit du vote de l'Assemblée. Il se trouvait composé en entier des hommes que l'on s'était accoutumé à regarder comme les ennemis nés et jurés de l'Angleterre et avec lesquels toute coopération était réputée impossible. Lord Elgin accepta avec la plus parfaite sérénité les nouveaux *Advisers* (conseillers) que la pratique consciencieuse du régime constitutionnel venait de lui imposer. Voici donc enfin leur libre jeu rendu aux institutions représentatives, mais c'est pour la première fois.

La loyauté éclatante de la conduite du nouveau gouverneur frappa si vivement tout le monde, que, des deux côtés du parlement à la fois, s'échappa l'expression d'une approbation presque identique. L'attitude de lord Elgin devant le nouveau ministère demeura ce qu'elle était devant le précédent. Il ne s'appuya sur aucun parti, mais persista dans son plan de faire prendre de plus en plus au pays les habitudes du *Self-government*. Lord Grey, alors secrétaire d'Etat pour les colonies, et dont l'appui, disons-le à son honneur, n'a jamais fait défaut aux nobles

efforts de lord Elgin, — lord Grey se chargera de nous dire quels fruits porta une politique si éclairée : « Il suffit de peu de temps, dit l'écrivain-ministre, pour que les Canadiens-Français et le parti ultra-libéral de l'Ouest cessassent de se méfier du gouvernement. Leurs chefs, leurs meneurs, arrivaient au pouvoir sans rencontrer d'empêchement; aucun soupçon ne se trahissait plus à leur égard, du côté de l'autorité supérieure; aucune préférence n'éclatait pour d'autres; aucune injustice, aucune partialité ne se montrait nulle part; — il devenait manifeste pour tous que le Canada entraît en jouissance de tous les biens que peuvent donner des institutions représentatives loyalement pratiquées. Dès que cette conviction fut entrée dans l'esprit de tout le monde, les populations les plus agitées jusqu'alors se montrèrent dignes de l'entière confiance qu'on eut en elles, par l'entière fidélité de leur attachement à la Couronne anglaise. » En effet, les Canadiens donnèrent au bout de quelques mois une preuve de leur fidélité à laquelle on ne se serait guère attendu : lorsque arriva la nouvelle de la révolution de Février 1848, on trouva plus d'un prophète politique qui prédit à l'Angleterre de grands désastres du côté de ses provinces transatlantiques. Loin de là cependant : les Franco-Canadiens reçurent avec ce qui pouvait passer pour de l'indifférence l'annonce d'événements qu'ils ne trouvèrent point glorieux pour leur ancien pays. On eût dit qu'ils choisissaient ce moment-là même pour rendre plus éclatant leur attachement à la reine, car, à certaines tentatives faites par le parti irlando-américain durant l'été de 1848, les *habitants* de la Province-Basse et les *libéraux* de la Province-Haute se réunirent pour répondre par les adresses les plus chaleureuses et par des assurances données sous toutes les formes de leur dévouement au gouvernement britannique <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Qu'on lise le document suivant que lord Elgin, avec ce qui dut être une bien légitime fierté, envoya au Parlement anglais dans sa dépêche du 5 mai 1848 :

« Le grand jury de Montréal ne peut s'empêcher de manifester le bonheur qu'il éprouve de voir le pays jouissant d'une paix et d'une tranquillité profondes, tandis que les peuples de la vieille Europe se trouvent engagés dans les troubles et le feu des révolutions. Cette paix dont jouit notre pays, qu'il sait apprécier et qu'il saura maintenir, est due à la forme de notre gouvernement, et surtout à la sagesse, à l'habileté et à la fermeté des hommes appelés par le représentant de notre souverain à le faire fonctionner. Avec de tels hommes à la tête des affaires, soucieux comme ils le sont des intérêts de tous, sans distinction, le pays ne peut que prospérer et jouir de cette paix si nécessaire au déploiement de son industrie et de son commerce. Le grand jury est donc persuadé que cette paix, si nécessaire au bonheur du pays, ne sera jamais troublée, le gouvernement pouvant compter sur la sympathie et l'appui cordial et sincère de tous ses habitants. » Chambre du grand Jury, Montréal, 29 avril 1848.

Ceci est un acte d'adhésion admirative, librement donnée au représentant de

\* L'original est en langue française.

Lord Elgin était au Canada depuis un an environ. Sans l'invincible détermination avec laquelle il sut maintenir la pureté des principes constitutionnels au-dessus de toute atteinte, il est inévitable, nous avons l'autorité de lord Grey pour l'affirmer, « qu'une insurrection au Canada, suivie probablement d'une guerre avec les États-Unis, » aurait attiré à l'Angleterre une suite de calamités incalculables.

Mais lord Elgin devait s'attendre à d'autres épreuves. Cette race française, qu'on traitait d'ingouvernable, se laissait gouverner ; ces « provinciaux de l'ancien régime, » si paresseux, si insoucians, se mettaient à l'œuvre de bonne foi et *coopéraient* réellement avec le pouvoir exécutif. Se détachant peu à peu de leurs plus anciens préjugés, ils comprirent l'excellence d'institutions dont l'application se faisait avec une si entière loyauté. Les Franco-Canadiens étaient conquis au gouvernement anglais par lord Elgin ; mais qu'en était-il maintenant du *parti anglais* ? Jusqu'ici le nouveau gouverneur général du Canada n'a dû faire preuve que d'une droiture inflexible ; il s'agira dorénavant de montrer une inébranlable fermeté.

Ses nouveaux ennemis sont ceux dont, à un moment donné de sa carrière politique, aucun homme vraiment supérieur n'a jamais manqué. Ce sont ces partisans violents et dangereux que connaissent tous les pays et toutes les époques, ces terribles amis qui appellent traître quiconque refuse de partager leurs erreurs ; quelque chose comme ces *ultra* dont un des plus illustres écrivains de ce temps-ci a dit que, « sous prétexte d'en être défendu, le roi Louis XVIII ne voulait point être asservi par eux<sup>1</sup>. » Selon ces esprits extravagants, plus royalistes que le roi, lord Elgin faisait bon marché de la dignité métropolitaine et trahissait les intérêts de la Grande-Bretagne. On avait beau leur répéter sur tous les tons que le *British ascendancy* n'existait plus comme par le passé, que le *Responsible government* était de droit celui du pays, et devait, par conséquent, être celui de fait ; ils ne voulaient rien comprendre à la chose, et ils se préparaient, à la première occasion, à porter au nouveau vice-roi un de ces coups dont l'occasion ne se fait jamais vainement attendre, si l'esprit de parti la guette.

Le fameux *bill*, dit des *Rebellion Losses*, fut présenté au parlement par le cabinet, et l'opposition s'en alla criant partout que les rebelles, actuellement au pouvoir, proposaient de se voter à eux-mêmes une indemnité des pertes qu'ils avaient subies dans la rébellion<sup>2</sup>. On

la reine par un corps constitué français et par une assemblée d'hommes de cette race si ennemie, qu'au dire de lord Durham « une génération se passera sans voir diminuer leur animosité. »

<sup>1</sup> M. Villemain, *La Tribune moderne* : M. de Chateaubriand.

<sup>2</sup> Telle qu'elle était dans la réalité et délivrée des interprétations de parti, voici l'affaire du *Rebellion losses bill* : Des compensations furent données aux

devine combien il dut être facile de surexciter les passions populaires à propos d'un incident pareil, et de quelle fureur la vieille antipathie de Saxon à Celte se réanima. Dans le parlement, et malgré une résistance opiniâtre, le bill passa à une grande majorité, que lord Elgin lui-même, dans une *Dépêche* datée du 5 mai 1849, nous apprend cependant n'avoir point été entièrement composée de Franco-Canadiens. Dans le conseil supérieur, une violente discussion eut lieu, et dans le public du dehors, où il n'était question que du bill, on peut dire que la population anglaise, égarée par la passion et par les préjugés nationaux, repoussait toute idée de « compensations » à accorder à ceux qu'elle stigmatisait du nom de « rebelles. » La lutte était déclarée entre le gouverneur général et les Anglo-Canadiens. Des pétitions pleuvaient sur lui, et la demande universelle qui parvint à lord Elgin fut celle de dissoudre le parlement, ou du moins de « réserver la sanction royale, » ainsi que cela se pratiquait habituellement dans les cas difficiles. Mais lord Elgin ne fit ni l'un ni l'autre. Il venait au Canada pour voir si le Canada pouvait oui ou non être gouverné par les institutions représentatives, pour trancher définitivement une question qui depuis un demi-siècle causait des agitations incessantes à force de ne se décider pas ; il ne voulait à aucun prix éluder une difficulté ; il entendait bien au contraire les vaincre toutes. Réserver la sanction royale n'était que se démettre personnellement d'une responsabilité et embarasser le gouvernement de la métropole ; et, quant à un appel au pays, tout homme de bonne foi savait à quoi s'en tenir là-dessus. Lord Elgin ne regarda ni à droite ni à gauche, n'écouta ni celui-ci ni celui-là, mais sans un seul moment d'hésitation donna la sanction royale à un *bill* que le jeu libre des institutions constitutionnelles amenait devant lui, sanctionné déjà par les autres pouvoirs de l'État.

Ce fut le signal d'une rupture ouverte entre le représentant de la couronne anglaise et une populace en proie au délire. La révolte éclata avec une véritable frénésie. On incendia le palais du gouverneur, on brûla celui où le parlement tenait ses séances, on se livra à tous ces excès révolutionnaires qui nous sont malheureusement trop familiers

Canadiens de la Province-Haute pour les pertes par eux subies dans la rébellion de 1837-38. Une mesure analogue, mais incomplète, fut adoptée par le *special council*, en 1839, à l'égard de la Province-Basse. En 1845, une adresse fut envoyée à lord Metcalfe, le priant de faire compléter ce qui restait inachevé au sujet des compensations à donner aux Canadiens français. Lord Metcalfe nomma une commission pour examiner les droits de ceux qui réclamaient une indemnité, et l'affaire en resta là. Peut-être l'administration de lord Metcalfe, basée comme elle l'était sur l'appui d'une majorité ultra-anglaise dans l'Assemblée, mit-elle quelque lenteur à ce qui intéressait surtout des Canadiens français ; mais toujours est-il que la question du *Rebellion losses bill* fut admise en principe par le prédécesseur de lord Elgin.

pour que nous ayons besoin qu'on nous les raconte. Lord Elgin, avec une rare modération et une abnégation de soi bien plus rare encore, jugea qu'il était trop personnellement en cause pour devoir se défendre. Il voulut avant tout éviter une répression à main armée, dont le moindre accident imprévu eût pu changer le caractère de la lutte et diriger contre le gouvernement de la reine une colère qui, jusqu'alors ne prenait pour unique but que la personne de son représentant. Avec sa jeune femme, fille de ce même lord Durham, dont les Canadiens oubliaient alors si vite le nom généreux et les récents services, lord Elgin se retira à sa résidence d'été, à Monklands, et attendit du temps et du bon sens public un retour à une situation plus régulière.

L'année 1849 se passa dans des agitations plus ou moins vives, et que prolongeaient les échos des discussions dans les chambres anglaises. Mais l'imperturbable calme de lord Elgin, et la conviction absolue qu'il sut faire pénétrer dans la conscience du pays qu'aucune idée juste ne rencontrerait chez lui de résistance, et qu'il ne céderait jamais à aucune pression violente, finirent par rétablir l'équilibre politique. La seule trace qui resta des troubles de cette époque, où la dernière bataille du constitutionalisme fut livrée au Canada et où lord Elgin remporta une si féconde victoire, fut le changement de capitale gouvernementale de l'Amérique anglaise du Nord. Le parlement cessa de s'assembler à Montréal, et il fut décidé que désormais le siège du gouvernement s'établirait alternativement à Toronto et à Québec, les deux points extrêmes du territoire canadien.

Lord Elgin eut gain de cause partout, et le temps a amplement prouvé combien toute sa conduite au Canada était ce qu'elle devait être dans l'intérêt de l'Angleterre ; car là où, en arrivant, il n'a trouvé que mécontentement, désordre et misère, il a laissé, à son départ, richesse, paix et attachement à la mère-patrie. Le Canada était le Cuba anglais, et il est aujourd'hui une des plus sûres possessions de la couronne britannique. Par la hardiesse qu'il a mise à accepter l'abolition du *British ascendancy*, lord Elgin a enlevé tout prétexte aux Américains d'intervenir dans les affaires d'un pays *plus librement gouverné* que le leur<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « Je viens, dit lord Elgin dans un discours prononcé en Écosse, en 1855, à son retour du Canada, je viens de comparer la valeur de nos institutions constitutionnelles avec celle des institutions américaines. Sur un terrain *tout aussi démocratique que celui des États-Unis*, sur un terrain qui les avoisine immédiatement, j'ai fait fonctionner notre système contre le système américain, et, je dois le dire, nous avons souvent l'avantage sur eux. Sans parler de l'unité monarchique, etc., il y a chez nous l'inappréciable avantage que la volonté nationale est plus directement en rapport avec le pouvoir exécutif qu'elle ne peut l'être dans le système politique des États-Unis. En voici un exemple : Il y a quelque temps, le gouvernement de l'Angleterre perd la confiance du parlement; qu'ar-

Sous un autre point de vue non moins important, tout ce que doivent à cet esprit si libéral et si élevé les populations catholiques, ceux-là seuls peuvent le dire qui savent contre quelle puissance il a dû lutter, et qui se font une idée véritable de la ténacité taquine et des incurables préjugés du parti écossais dans les possessions anglaises du nord de l'Amérique. Nous emprunterons, du reste, à lord Elgin lui-même quelques mots pleins de convenance et de modestie par lesquels il rendait compte de ce qu'avait produit sa ligne de conduite au Canada : « Le résultat matériel du système est facile à constater, dit-il. Lorsque j'arrivai au Canada, le revenu de la colonie montait à quelque chose comme 40,000 livres sterling (1,000,000 de francs) par an ; lorsque je le quittai, le revenu était de 1,500,000 livres sterling (57,500,000 francs). Quand j'y arrivai, nous avions 22 milles de chemins de fer ; j'y ai laissé 1,000 milles d'achevés et 2,000 milles de tracés. »

Dans cette étude trop prolongée d'un passage de l'histoire politique contemporaine, nous avons surtout considéré deux choses : l'aptitude de la race française pour la liberté, et la puissance des institutions représentatives loyalement appliquées, pour régénérer le corps social, si gravement malade qu'il puisse être. L'exemple nous est venu de la nation dont M. de Chateaubriand a dit qu'elle « fait tant d'honneur à la nature humaine. » A certains égards, sinon à tous, l'Angleterre mérite cet éloge, et le temps me semble encore éloigné où nous pourrions nous dispenser d'approfondir les causes si diverses de sa supériorité politique : la compatibilité de la liberté illimitée avec l'ordre, d'un gouvernement fort avec le principe d'une discussion sans bornes, l'alliance possible du *Self government* avec la sécurité, sont-ce là des problèmes que nous devons dédaigner de résoudre ? A travers bien des changements encore, bien des révolutions même peut-être, cette constitution anglaise — que nous venons de montrer si aisément applicable à une race de Français plus Français encore que nous — préoccupera chez toutes les nations tous les penseurs sérieux ; elle apparaîtra tour à tour comme une garantie ou un espoir, et, si elle démontré aux uns les avantages de la modération, elle imposera aux autres l'esprit de concession comme une loi. Nous ne concevons pas que le temps ar-

rive-t-il dès lors ? Le gouvernement se retire et le pouvoir passe en d'autres mains. Qu'est-ce qui a lieu en Amérique ? Le président, populaire d'abord, représente à l'heure actuelle (le printemps de 1855) une administration complètement décréditée aux yeux de *tous les partis*. Cependant remarquez bien que sous le système américain ces partis garderont forcément leur gouvernement quatre ans, et rien au monde ne peut légalement les délivrer avant ce terme de ce président et des ministres qu'il a choisis. »

rive jamais où ce soit un spectacle indifférent que celui d'un gouvernement ennemi de l'arbitraire, également éloigné de l'absolutisme d'un seul, et de la multiforme tyrannie républicaine ; et nous ne pouvons nous défendre de croire que l'existence d'un peuple libre et fort, devant sa force à sa liberté et ne la soumettant qu'à sa raison, mais en revanche la lui soumettant toujours, — ne soit une des choses les plus grandes, les plus saines dont puisse s'occuper l'esprit humain, une de celles qui le plus vite relèvent la dignité humaine, quand, à de certaines époques, elle paraît faiblir et douter d'elle-même. N'est-il pas beau cependant, n'est-il pas digne du nom français que, pour une section dispersée de cette noble race, la liberté soit devenue le correctif de la conquête même, l'amendement de la plus rude des épreuves, et qu'il apparaisse ainsi combien les avantages de cette liberté tutélaire doivent être plus puissants et plus féconds au profit de la race elle-même, sur son sol indigène et dans son antique et permanent héritage ?

ARTHUR DUDLEY

(Madame Blaze de Bury).

---

# LITTÉRATURE ESPAGNOLE

---

## ANTONIO DE TRUEBA

Antonio de Trueba est un vrai poète populaire. Il a écrit des nouvelles qui ont été goûtées, des fables que l'on commence à apprendre aux enfants, mais surtout des chansons que les lettrés lisent et que le peuple chante. Toutefois dire que Trueba est un chansonnier ne rendrait pas assez exactement ma pensée. En France, du moins, même depuis Béranger, ce nom de chansonnier a gardé quelque chose de sa signification vulgaire. J'aime donc mieux dire que Trueba est un chanteur. Si le mot reste un peu vague, on verra plus tard comment il faut l'entendre.

On ne le répétera jamais trop, le *Romancero* est l'Iliade de l'Espagne. C'est un miroir immense, inégal seulement d'éclat et de solidité, mais où l'Espagne se réfléchit tout entière avec ses inspirations et ses instincts, avec ses passions et ses croyances de tous les temps; et de plus le *Romancero* est une Iliade qui se continue.

Même aux époques d'épuisement où la poésie savante ne produit que des œuvres laborieusement étudiées, le *Romancero* ourdit dans l'ombre sa trame vivante et légère, et s'enrichit sans bruit de quelque chanson nouvelle, qui, plus tard, recueillie, marquera sa date et sa couleur à tel fait historique, à tel accident de la vie publique ou privée de l'Espagne. Souvent c'est un poète en renom qui, pour se délasser de compositions plus sérieuses, écrit, dans cette forme et avec le rythme séculaire, quelque légende des temps passés. M. le duc de Rivas en a publié tout un volume, et c'est son chef-d'œuvre; ouvrez les recueils récemment imprimés de M. le duc de Frias et de don Nicasio Gallego. Au milieu de leurs plus belles pages, désormais classiques, vous y trouverez de ces naïves inspirations de la muse populaire. Mais plus souvent elles seront l'œuvre d'un inconnu, et qui restera inconnu même après que ses vers seront entrés dans toutes les mémoires.

La poésie est en Espagne, comme en Italie, une langue tellement familière à tous, qu'elle se mêle à toutes choses et fait partout entendre sa voix. Au théâtre, les plus insignifiantes bluettes s'écrivent

généralement en vers. Un artiste aimé prend-il congé du public, du haut du cintre, des mains bienveillantes et cachées répandent sur le parterre et sur les loges une pluie de petits papiers de toutes couleurs, où les regrets de tous se traduisent en stances, en madrigaux, en sonnets quelquefois pleins de grâce. Si c'est une course de taureaux qui a eu lieu, dès le lendemain le journal vous en apporte le récit en couplets vifs et ingénieux, rapides improvisations que chantent et vendent dans les rues les mêmes aveugles qui ont annoncé la course, et qui, la veille, distribuaient les billets d'entrée. Les dates solennelles de l'année, les éphémérides de l'histoire ou de la religion, sont célébrées dans chaque journal par des sonnets, par des élégies, par des odes. Le vendredi-saint, par exemple, la presse entière prend le deuil, et dans le noir encadrement de ses colonnes il y a toujours place pour un hymne à Jésus crucifié. Si le poète manque, on reproduira l'ode admirable de Lista.

Il y a à Madrid un ancien ministre de la marine, poète distingué, qui, chaque année, à Noël, réunit autour de sa table tout le chœur des poètes ses confrères. Il n'y a plus, ce jour-là, ni progressites ni modérés, il n'y a que des poètes. Chacun apporte là son écot, et le lendemain paraît à la ville la *Gazette de Bethléem*, un journal qui n'aura que ce seul numéro, mais qui, en apparence, conforme à ses confrères dont il reproduit exactement les divisions ordinaires, sera tout un recueil de vers charmants appropriés à la circonstance. J'ai sous les yeux le dernier *Bethléem*, et je trouve au bas d'une foule de pièces gracieuses le nom de six anciens ministres de la reine : le marquis de Molins, Martinez de la Rosa, Pacheco, Necedal, Pastor Diaz, Alcalá Galiano, associés aux noms plus particulièrement littéraires de Hartzenbusch, de Ventura de la Vega et d'Amados de los Rios. Il y a du moins un jour, dans l'année, où ceux que la passion politique a détournés de la douce culture des lettres se souviennent qu'ils ont chanté et chantent une fois encore.

Mais ce sont là les aristocrates de l'art et de la poésie, et c'est d'un poète plus humble que je me suis proposé de parler. Les poètes, en Espagne, n'ont jamais manqué au peuple, et je ne m'étonne pas que le lettré lui-même s'arrête souvent dans la rue à écouter chanter l'aveugle, ou la jeune servante sur le seuil d'une maison.

Antonio de Trueba est un de ces modestes Homères qui travaillent à enrichir le répertoire du rapsode aveugle et mendiant, un de ces continuateurs du *Romancero* dont je parlais tout à l'heure, destinés à rester ignorés quand ils n'ont rencontré qu'une fois, et comme par hasard, cette heureuse expression des sentiments de tous, mais qui méritent et obtiennent une gloire personnelle s'ils ont souvent réussi à faire vibrer dans les cœurs la fibre nationale. Plus d'une chanson de

Trueba ira quelque jour, sans doute, grossir le vaste recueil d'Augustin Duran; mais, comme ses chansons ne sont pas la bonne fortune d'un quart d'heure d'inspiration et forment déjà à elles seules un recueil d'une véritable valeur, son nom n'est pas menacé de demeurer enseveli dans l'immense collection cyclique : l'homme et le poète méritent l'un et l'autre d'être offerts en exemple.

Don Antonio de Trueba y La Quintana a aujourd'hui trente-huit ans, étant né le 24 décembre 1821. Ses parents étaient de simples laboureurs d'un hameau de Biscaye, c'est lui-même, dans la préface de son livre, qui va nous décrire le village où se trouvait la maison paternelle.

« Sur la pente d'une des montagnes qui enferment une des vallées de Biscaye, s'élèvent quatre petites maisons blanches, pareilles à quatre colombes, cachées dans un bois de noyers et de châtaigniers; quatre maisons qu'on ne découvre de loin qu'après que l'automne a dépouillé les arbres de leurs feuilles; c'est là que j'ai passé les quinze premières années de ma vie.

« Au fond de la vallée est une église dont le clocher percé la voûte de feuillage, et se dresse avec majesté au-dessus des noyers et des frênes, sans doute pour faire voir comment la voix de Dieu s'élève au-dessus de la nature. Dans cette église on dit deux messes le dimanche, l'une au soleil levant, l'autre deux heures après qu'il est levé.

« Nous autres, les jeunes garçons, nous nous levions avec le chant des oiseaux pour descendre à la première messe, en fredonnant et sautant par les halliers touffus. Les vieux descendaient ensuite à la messe chantée. Pendant que nos pères et grands-pères étaient à l'entendre, j'allais m'asseoir sous quelques cerisiers qui faisaient face à la maison de mes parents, et d'où l'on découvre toute la vallée qui se termine à la mer. Bientôt venaient me rejoindre quatre ou cinq jeunes filles, rouges comme les cerises qui pendaient au-dessus de ma tête, ou comme les rubans qui rattachaient la longue tresse de leur chevelure. Elles me demandaient des couplets pour les chanter, le soir, à leurs amoureux, en s'accompagnant du tambour de basque, sous les noyers, où, pendant que les jeunes dansaient, les vieux se réjouissaient de notre joie. »

Mais comment, et de qui, dans cette vallée qu'il n'avait jamais quittée, cet enfant de quinze ans avait-il appris l'art des vers? C'est encore lui qui nous le dira; je lis en effet dans une lettre surprise à sa modestie :

« Depuis mon enfance j'avais toujours eu un goût très-vif pour la poésie, quoiqu'il n'y eût pour tous livres dans la maison de mon père que les *Fueros* de Biscaye, les *Fables* de Samaniego, le *Don Qui-*

*chotte*, quelques chansons d'aveugle que mon père rapportait de Valmaseda ou de Bilbao, et deux ou trois Vies de saints. »

Voilà, à première vue, une assez pauvre bibliothèque; mais regardons-y de près, et nous verrons que là est en réalité toute l'Espagne. Que fallait-il de plus pour former un poète vraiment populaire, vraiment espagnol, si on ajoute cependant à ce peu de livres cette petite vallée si naïvement décrite, cette église, ce toit des aïeux, ces cerisiers, cette mer dans le lointain, et surtout ces jeunes filles en quête de chansons d'amour ?

Les *Fueros de Biscaye* ! c'est-à-dire ce dernier lambeau des vieilles coutumes, cette bannière sacrée des libertés locales si courageusement maintenue dans la guerre civile, que le vainqueur même a dû la laisser clouée au tronc de l'arbre de Guernica. Dans ce code de l'indépendance municipale, l'enfant puisait, sans s'en douter, cet énergique instinct de résistance qui est un des caractères de l'Espagne, qui est surtout celui de ses provinces du Nord.

Les *Fables de Samaniego*, imitation facile, élégante, souvent ingénieuse d'Ésope, de Phèdre, de la Fontaine surtout, un de ces livres qui éclairent d'une naïve lumière les premières impressions de la vie, où l'enfant saisit, sous la plus attrayante forme qu'elle puisse revêtir à ses yeux, la vérité morale.

Le *Don Quichotte* ! ce vivant tableau de l'Espagne elle-même, où luttent ensemble avec tant d'éclat l'héroïsme antique et le bon sens moderne; correctif heureusement impuissant parfois de l'audace castillane !

Les *Chansons de l'aveugle* ! c'est-à-dire encore cette humble continuation du Romancero où l'avenir fera plus tard sa gerbe, mais qui, en attendant, avec grand profit pour l'âme, s'il y a danger pour le goût, ravive en la propageant la tradition nationale.

Enfin la *Légende des saints* ! ce doux et austère enseignement de tous les âges, qui fait intervenir dans les plus simples habitudes de la vie, et à l'aide de voix merveilleuses, les conseils de l'Évangile, en faisant asseoir, chaque jour, au foyer de la famille un hôte divin envoyé par la religion.

C'est de tous ces maîtres réunis que l'enfant apprenait à chanter. Les *Fueros* lui donnaient l'humeur libre et l'accent ; la Vie des saints, l'idéal et l'horizon lumineux; les *Coplas* lui enseignaient la forme, Samaniego le rythme, et Cervantes le maintenait dans le bon sens et la mesure. Toutes ces influences se fondaient harmonieusement au sein d'une nature bienfaisante, qui, elle-même, la plus aimable des institutrices, ajoutait ses leçons à toutes les autres.

Antonio de Trueba atteignit ainsi les derniers mois de 1836, c'est-à-dire sa quinzième année. C'était pour toutes les familles un moment

terrible dans les provinces, c'était celui où leurs enfants étaient appelés ou entraînés à faire partie des bandes carlistes. Tout le monde n'a pas le goût ni la vocation de la guerre civile. La famille de Trueba profita de l'occasion pour envoyer le futur poète à Madrid, chez un parent éloigné, où, debout derrière un comptoir, il eut à débiter de la quincaillerie. S'il regretta la vie libre et les paisibles travaux des champs, on l'imagine assez sans qu'il soit besoin de le dire. Mais ce fut pour lui une souffrance de plus d'avoir à cacher à l'ignorance, et à l'ignorance prévenue, les délicats instincts de son esprit. Bientôt ce furent ses études qu'il fallut tenir secrètes. Car, je me hâte de le dire, le jeune poète n'eut garde de les abandonner. Il les poussa même assez loin pour prendre ses grades universitaires. « Le souvenir de ces études, écrivait-il encore, me fait rire et pleurer à la fois. Je me cachais pour lire deux ou trois volumes acquis avec beaucoup de peine. Quand je me retirais du magasin, accablé de sommeil, je courais m'enfermer dans ma chambre, et je passais là une nuit sur deux à lire. Les jours de fêtes, au lieu d'aller me promener, je m'essayais à écrire des vers ou de la prose. » On le voit, désertant avec lui les frais ombrages de Sopena, la muse l'avait suivi à Madrid.

Cependant des malheurs imprévus mirent fin à ce double apprentissage du commerçant et du poète; ce dernier renonça gaiement au bénéfice de ces dix ans passés dans un labeur vulgaire, et ne se souvint que de ce qu'il avait appris dans ses courageuses veilles. Ces études cachées avaient eu pour lui toute la saveur du fruit défendu, fruits exquis de la science, qui, pour lui du moins, ne furent détachés que de l'arbre de vie.

Employé alors dans la rédaction de quelques journaux, Trueba demandait à de modestes travaux littéraires le pain que pendant dix ans lui avait donné un commerce plus humble encore. Libre désormais, il n'avait affaire qu'à ses chers livres, et peu à peu l'inspiration lui venait. L'attention publique ne le cherchait pas encore, mais il travaillait déjà à la mériter. Déjà il se disait qu'il devait y avoir une autre poésie que celle qui se produisait autour de lui. Il faisait encore des vers dans le goût du jour, mais il aspirait à en écrire d'autres. Cette poésie, plus vraie qu'il pressentait, il la portait en lui, et bientôt elle allait couler dans ces chansons qu'il a depuis réunies sous ce titre : *El libro de los cantores*.

Mais, se défiant encore de lui-même et de ce que ses vers avaient d'un peu antique dans leur nouveauté même, il ne les disait à personne. Et, en effet, modeste comme nous le connaissons, s'il eût eu affaire à un conseiller inintelligent, une parole imprudente pouvait le jeter dans une fausse route et étouffer en lui l'instinct de la vocation. Mais, le jour où il se décida à lire à un ami quelques pièces

écrites dans sa manière nouvelle, il s'adressa bien, se sentit compris, encouragé, et l'Espagne put compter un poète de plus.

Il continuait cependant à travailler pour les journaux; mais, après sa tâche quotidienne, chaque soir il reprenait la plume du poète, n'écoulant désormais que le sentiment délicat de son inspiration. Toute sa vie est dans ce double labeur. Pourquoi, dira-t-on, ne pas se borner au second? Faut-il le dire, hélas! C'est qu'en Espagne, pas plus qu'ailleurs, la poésie ne nourrit le poète, et Trueba avait en outre un vieux père à soutenir, de jeunes frères à élever. C'est tout ce que je dirai de sa vie. L'analyse de ses sentiments et de ses ouvrages suffit amplement à la biographie d'un poète. Si, derrière la part faite au public, le lecteur entrevoit quelque devoir noblement accepté et simplement rempli, c'est assez. Il s'élève alors de l'obscurité un parfum qui se répand sur le livre même.

Croyez-le bien, la tâche qui assujettit l'homme profite au poète. Laissons à part ces génies supérieurs qui, nés pour les grandes productions de l'art, n'ont pas trop pour les enfanter de toutes les forces de leur intelligence, de leur imagination et de leur âme; le poète, en général, a besoin d'enchaîner sa vie à un devoir, à une profession, à un labeur régulier qui le préserve de la servitude d'une passion absorbante. L'inspiration est une chose exquise et qui veut être ménagée. Abandonnée à elle-même, elle s'épuiserait en compositions hâtives et dégènerait peu à peu en une molle habitude. Contenue, au contraire, par un frein volontaire et respecté, si elle donne peu, au moins ne donne-t-elle que des fruits aussi excellents que rares; et, si le devoir qui la réprime, ou, pour mieux dire, qui l'ajourne et la réserve, est d'un ordre élevé, la poésie en reçoit dans son naturel épanchement je ne sais quoi de pur et de sain qui de la vie passera dans les œuvres.

Telle aurait pu être, de nos jours, l'heureuse histoire de bien des poètes. Telle sera du moins, nous l'espérons, celle d'Antonio de Trueba.

Un critique bienveillant l'accuse de paresse et lui demande pourquoi il *n'enrichit* pas, chaque année, d'un nouveau volume, la littérature de son pays. Paresseux! l'homme qui, depuis l'enfance, pratique sans murmurer cette loi du travail dont on a voulu faire l'orgueilleuse formule d'une religion nouvelle, mais qui, aussi vieille que le monde, attendait notre premier père à la porte même du paradis terrestre! A ce reproche, bienveillant au fond, mais qui sent si fort son critique, le poète répond avec une douce fierté :

« Je tiens pour sainte et pour bonne la culture des lettres, mais pour ce qu'il y a de plus saint sur la terre l'amour de la famille et la fidélité aux devoirs qu'elle impose. Ah! ce fut toujours mon rêve doré

que de m'enfermer une partie de l'année dans les montagnes de mon pays, où je vis toujours par la pensée et par le cœur, et là, d'*enrichir*, comme disait l'autre, la littérature nationale de deux volumes par an de mes chansons; puis de mourir après avoir chanté, exalté tout ce qui mérite de l'être dans l'histoire et dans les mœurs de ma patrie! »

Il est bien à vous de le croire, ô poète, et qui de nous n'a fait ce même rêve? Mais je doute que votre talent y gagnât beaucoup. Continuez donc à suivre la voie courageuse que vous avez choisie. Les devoirs que vous y rencontrez élèvent votre talent en même temps que votre âme; et déjà cette aimable vallée, vers laquelle vous reportent vos songes, absente et désirée, vous a mieux inspiré qu'elle n'eût fait présente, car vous devez au regret de l'avoir quittée et à l'espérance de la revoir un jour vos plus touchantes inspirations.

Vivant désormais à Madrid, Antonio de Trueba y place habituellement la scène de ses petites poésies. Il descend ou remonte volontiers le cours du Manzanares. Il décrit avec grâce les romerias, qui quelquefois animent ses rives. Chacune des scènes qu'il retrace promène tour à tour l'imagination du lecteur du *Retiro* à la *Florida*, et des bords du canal à la *Vierge du Puerto*. Mais, dans ce cadre emprunté à ce qu'il a sous les yeux, avec quel amour il jette toute la senteur des bois, tout le murmure des ruisseaux de sa vallée!

Arrivons aux exemples. Je commence par le début du livre, une sorte de prologue où l'auteur apparaît lui-même, et, sans se surfaire, donne la mesure de son talent.

« Vous qui venez le dimanche danser au soir sur les joyeuses berges du Manzanares, avez-vous vu dans la Florida, à demi cachée sous le feuillage, la pauvre petite maison blanche d'Anton, Anton le chanteur? Au-dessus de la porte, une vigne étend ses larges feuilles, tantôt m'offrant son ombre, tantôt me présentant ses grappes, et vers la fenêtre s'inclinent cerisiers et poiriers, afin que de ma fenêtre j'atteigne leurs doux fruits. Autour de ma petite maison exhalent leurs vives senteurs œillets et immortelles, roses et lis, et, à l'aube naissante, entre les verts rameaux qui encadrent ma fenêtre, les oiseaux viennent me donner leur sérénade. Dès que le jour paraît, je cours à ma croisée pour envoyer de là à notre sainte patronne la salutation angélique, et un hymne de bienvenue au soleil de Dieu qui se lève; et sans envie je contemple le royal Alcazar dont la masse gigantesque domine ma douce rive du Manzanares. Noble reine de Castille! je te rends hommage, parce que mes pères ont toujours fléchi le genou devant leur Dieu et devant leur roi; parce que tu n'es pas seulement la reine, mais parce que tu es femme, parce que tu es mère. Tout pauvre néanmoins que je suis, je ne t'envie point tes riches palais; car elle n'est pas dans les royales demeures, cette paix du cœur qui

règne dans la petite maison blanche d'Anton, d'Anton le chanteur !

« Dans le fond de mon âme il y a des douleurs, et de bien grandes ! les unes, les hommes les savent, les autres, Dieu seul les sait ! Mais le souvenir de ces douleurs reviendra rarement dans mes chansons, car j'ai perdu l'espoir que personne puisse les soulager; etc.... Où est le mortel qui, en traversant la vallée, n'a pas rencontré parmi les fleurs quelque épine acérée ? Chanter est la vocation qu'il a plu au Seigneur de me donner, car déjà, innocent enfant, je chantais sur les grèves solitaires que bat de ses vagues éternelles la mer de Cantabrie ! — Mais qui te les a appris à chanter ? me dit-on de toutes parts. — Personne; je chante parce que Dieu le veut; je chante comme les oiseaux. Si l'on demande qui je suis, en écoutant mes chansons, écoutez une simple histoire et répondez : Sur l'humble rive du Manzanares, j'allais chantant une après-midi, en m'accompagnant de ma guitare, et je vis près de la Vierge du Puerto, à l'ombre des arbres, un enfant qui souriait sur le sein de sa mère. Le cœur joyeusement ému, j'allais le caresser, parce que les beaux enfants ressemblent aux anges, et que je vois passer des anges dans mes rêves pendant que j'erre dans mes solitudes. L'enfant jeta aussitôt ses petits bras autour de mon cou, en posant sur mon visage basané ses lèvres fraîches et roses; puis, retournant au doux sein de sa mère, il s'écria : — Mais c'est un aveugle qui voit, cet Anton le chanteur !

« Oui, je suis un aveugle qui voit, l'ange a dit vrai. Ma guitare appuyée contre mon cœur aimant, dont les vifs battements donnent seuls le ton à ses cordes, vous me verrez errant sans cesse de la cité au vallon, de la cabane du pauvre au palais du grand, pleurant avec ceux qui pleurent, chantant avec ceux qui chantent; car ma rustique guitare est l'écho incessant de toutes les joies et de tous les chagrins. »

Et la chanson continue avec ce même accent de poésie sincère, et le livre tout entier tient la promesse du début.

Mais ce sentiment d'une nature agreste, le poète l'a-t-il emprunté aux environs de Madrid, et suffisait-il, pour l'éveiller en lui, de quelques arbres épars au bord d'une rivière sans eau ? Il est permis d'en douter. D'ailleurs, n'entendez-vous pas au loin cette mer de Cantabrie qui brise éternellement contre la grève où va mourir la charmante vallée de Sopuerta ?

Encore un souvenir, une image des mêmes lieux !

« Les jeunes filles au teint de neige et à la blonde chevelure sont de jolies petites fleurs, mais de petites fleurs sans parfum. Enfants glacés du Nord, aimez-les, rien de mieux; elles doivent vous plaire comme la neige de vos sierras; mais, en Castille, nous aimons les jeunes filles aux brunes joues, nous voulons des âmes ardentes comme

ce soleil qui nous brûle. On nous représente Jésus brun, et brune aussi Madeleine. Brunnes ont été assurément Azulema la Grenadine, et Isabelle l'Aragonnaise, et la Castellane Chimène, qui laissèrent une mémoire éternelle dans les annales de l'amour. Elles sont brunes aussi, les jeunes filles de mon pays; brune est la belle que j'adore, vivent les brunes !

« Ainsi, demandant à l'histoire des arguments qu'elle leur refuse, les chansons du Midi exaltent les brunes; ainsi le peuple de Castille prête la couleur de l'ébène à votre blonde chevelure, ô Jésus! ô Madeleine! Moi, Anton le chanteur, je naquis comme eux dans cette patrie bienheureuse où l'amour, c'est le paradis; où l'indifférence, ce sont les limbes; mais je ne demande pas à l'amour une joue basanée, je lui demande une joue de lis et de roses! O jeune fille aux yeux bleus que je vis dans mon village, pleurant d'amour et de mélancolie quand le triste soleil des morts dorait la crête de la sierra, j'aime ton amour et ta tristesse. »

Et ce n'est pas une vaine image qui traverse ici le rêve et la chanson du poète; je reviens à sa touchante préface, et j'y lis cette page :

« Un soir, à l'heure où le *soleil des morts* (on appelle ainsi dans mon pays les dernières splendeurs qu'épanche le soleil couchant) dorait le faite des montagnes, j'étais à causer chez un riche laboureur de mon village avec une jeune fille de quinze ans, douce et délicate comme une sensitive. L'enfant causait à l'angle d'un balcon. Une voix mélancolique, que je reconnus pour celle d'un ami qui m'avait confié son amour et l'opposition que les parents mettaient à leur mariage, à cause de sa pauvreté, sort des châtaigniers voisins; cette voix chantait :

« Beaux yeux qui avez la couleur du ciel, yeux azurés comme les « miens; ne perdez pas l'espérance, je ne la perdrai pas. »

« La jeune fille s'émeut en entendant la chanson, et je crus voir deux larmes trembler au bord de ses yeux bleus. Alors, respectant son émotion, je me retirai; mais, en passant sous le balcon, je l'entendis chanter à son tour d'une voix tremblante et attendrie :

« Je ne perds pas l'espérance; toi, mon amour, ne la perds pas, « car seul, seul, tu règnes dans mon cœur. »

« Cette jeune fille, douce personnification d'un sentiment pur, est le type que j'ai toujours eu présent chaque fois que j'ai voulu peindre les vierges aux yeux bleus qui occupent le premier plan de mes tableaux sans prétention. »

Antonio de Trueba est tout entier dans les deux pièces que j'ai citées et dans leur poétique commentaire. Il pourra trouver, il trouvera pour peindre d'autres scènes, d'autres amours, des couleurs

plus énergiques; mais on a dans ce qui précède le ton général et l'accent préféré de sa chanson.

Suivons-le cependant une dernière fois dans cet heureux village qu'habite incessamment sa pensée. Voici une page où il se représente revenant, après bien des années, à Sopena : c'est cette immortelle et douloureuse histoire du cœur humain, cherchant à ressaisir à travers le temps ses impressions premières, et les redemandant à des lieux où il ne reste que d'insensibles ou muets témoins du passé. On a lu d'abord dans *René*, et ensuite dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, la visite de M. de Chateaubriand à Combourg. On a également lu dans *Jocelyn* un épisode tout semblable, où des émotions pareilles sont exprimées en vers admirables. Ici c'est quelque chose de plus naïf, et d'un sentiment d'autant plus humain qu'il se révèle dans un milieu plus humble et par des détails plus familiers.

« Bien des fois, rêvant de mon pays, car c'est mon rêve de tous les instants, je me représente le moment où Dieu permettra que je retourne à mon vallon natal. Quand ce moment sera venu, me dis-je à moi-même, il y aura déjà des rides à mon front et des cheveux blancs sur ma tête. Je choisirai un jour de fête pour arriver à ma chère vallée, et au détour de la colline, d'où on la découvre tout entière, j'entendrai sonner les cloches de la grand'messe. Comme elles retentiront doucement à mon oreille, ces cloches, qui tant de fois me remplirent de joie dans mon enfance! J'avancerai dans le vallon, le cœur palpitant, la respiration haletante et les yeux remplis de larmes d'allégresse. Là je verrai apparaître, avec son clocher blanc et sonore, l'église où sur le front de mes pères et sur le mien fut versée l'eau sainte du baptême. Tout à côté, les noyers et les châtaigniers, à l'ombre desquels nous dansions le dimanche, dans l'après-midi. Là les bois où mes frères et moi nous cherchions des nids et nous faisions des sifflets avec l'écorce des châtaigniers et des noyers. Là, sur l'esplanade, seront encore les pommiers dont nous abattions les fruits à coups de pierres, mes compagnons et moi en passant pour aller à l'école; ailleurs la petite maison blanche où nous naquimes tous, et mon aïeul et mon père, et mes frères et moi. Là je retrouverai tout ce qui ne sent ni ne respire. Mais où seront, mon Dieu! tous ceux qui, les yeux pleins de larmes, me firent leurs adieux, il y a déjà tant d'années? Je continuerai à avancer dans la vallée; elle, je la reconnaitrai, mais non ses habitants. Sera-t-il alors entre les douleurs une douleur plus grande que la mienne? Les gens réunis sous le porche de l'église pour attendre le moment d'entrer à la messe s'approcheront de la rampe qui donne sur la chaussée, d'autres se mettront aux fenêtres, tous pour voir passer l'étranger, et ni eux ne me reconnaitront ni moi je ne les reconnaitrai; car ces enfants, ces jeunes gens,

ces vieillards, ne seront ni les vieillards, ni les jeunes gens, ni les enfants que je laissai dans ma vallée natale ! Et je descendrai, descendrai toujours.

« — Tout ce qui avait le don de sentir, m'écrierai-je, est mort ou s'est modifié. Qui donc ici a gardé pur et immaculé le sentiment que j'essayai d'y répandre ? Et alors quelque villageoise fera entendre une de ces chansons dans lesquelles j'ai épanché les plus profondes émotions de mon âme, et, en l'entendant, mon cœur voudra s'élaner hors de ma poitrine, et je tomberai à genoux, et, si l'attendrissement et les sanglots ne me coupent la voix, je m'écrierai : Sainte, trois fois sainte, bénie et trois fois bénie la poésie qui immortalise ainsi le sentiment humain ! »

Résignons-nous avec le poète et prenons-le dans la situation que les circonstances lui ont faites, c'est-à-dire à Madrid, travaillant le jour, écrivant le soir, et chantant pour soulager son cœur des rêves et des émotions volontairement contenus, mais qui, loin du pays et dans un milieu contraint et gêné, ne s'épanchent qu'avec plus de force, de naturel et de grâce.

Trueba écrit pour le peuple, et son ambition serait de l'amener peu à peu à désapprendre les vulgaires chansons qui lui sont trop souvent familières. Mais comment ? En lui en apprenant d'autres, animées de sentiments purs, vrais, nobles, généreux. Et pour mieux enseigner ses chansons au peuple, l'ingénieux poète a l'air d'abord de lui emprunter les siennes. Il lui prend ses refrains, sauf à les rattacher à autre chose. Son oreille est-elle frappée d'un mot touchant, d'une utile maxime, d'un proverbe, resserrés dans un vers ou deux, et exprimés d'une manière vive et pittoresque ? Ce mot, cette maxime, ce proverbe, ce refrain enfin, se détachant de la chanson triviale, s'emparent du rêveur qui passe, se développent dans son imagination, et deviennent une courte histoire, un spirituel dialogue, une fraîche idylle, une tendre élegie, un chant d'amour à la fois pur et passionné, un pieux élan vers la Vierge, le cadre d'un souvenir doucement ému.

Citons encore, citons toujours ; les fragments que nous allons traduire rentrent dans quelqu'une de ces classifications.

« — Allons, adieu, soleil des soleils !

« — Jésus ! tu me quittes sitôt !

« — Je ne puis m'attarder ; voici l'aube qui naît, et, si on nous surprend à parler ici, Dieu sait ce que l'on en dira !

« — Pars, mais du moins ne m'oublie pas.

« — Moi, je ne t'oublie jamais. Maudite soit ta fenêtre d'être si haute !

« — Si tu veux une échelle, il y en a une dans l'église.

« — J'irai la demander bientôt.

« — Tu ne monteras pas autrement.

« — Adieu, soleil !

« — Adieu, étoile du matin !

« — Adieu, trésor !

« — Adieu, bel amoureux ! Qu'il est fier ! qu'il a bonne mine ! Je le voudrais contempler encore pendant qu'il traverse la clairière qui va d'ici à la chênaie. *Petites étoiles luisantes, prêtez-moi votre clarté pour m'aider à suivre la trace de mon amant qui s'éloigne !* »

Ces dernières lignes sont un de ces refrains dont je parlais, et on peut voir par cet exemple avec quel art le poète sait les fondre dans sa chanson. Et puis ne croit-on pas entendre dans cette petite pièce, qui a pour titre à la *Lueur des étoiles*, comme un humble et lointain écho des adieux de Romeo et de Juliette ? Quoi de plus charmant aussi que ce détail de cette échelle qui ne se trouve que dans l'église ? L'esprit libre et honnête de la fiancée espagnole est tout entier dans ce trait.

Voici un tableau d'un autre genre, et remarquable par une précision peu commune dans la poésie méridionale.

« A l'aube du jour, par une belle matinée de la Saint-Jean, le laboureur prend sa faucille et va tout joyeux à ses champs, après avoir donné le baiser de paix à sa femme et à ses enfants, encore à demi endormis. Tout en marchant, il se dit, plein d'allégresse : Blé de mes champs, que tu seras beau, et, à te voir entrer dans nos granges, pareil au soleil du bon Dieu, comme mes enfants sauteront de joie !

« Le laboureur arrive au champ où gît son espérance; mais, au lieu de moissons dorées, il ne trouve que plantes malfaisantes. La pluie, le vent et le brouillard ont rendu ses sueurs stériles. Le malheureux retourne à sa maison, et dit, chemin faisant : Pauvres petites granges de mon âme, monseigneur saint Jean est venu. S'il vous trouve vides, vides il vous laissera, et, à vous voir sans froment, comme ma femme et mes fils vont pleurer ! »

De cette inspiration rustique, et dans laquelle on croit sentir la main qui a poussé la charrue, j'aime à rapprocher un morceau d'un tout autre caractère :

« Elle et moi, un dimanche, nous étions à la fenêtre à regarder le soleil se dérober derrière les cimes lointaines. La tristesse régnait dans son cœur et dans le mien; car son cœur et le mien étaient nés pour aimer et ne demandaient alors qu'à suivre leur sainte destinée. A l'heure solennelle où le soleil attiédi se cache, et où les oiseaux, en chantant, lui envoient leurs adieux; où de blanches vapeurs montent des ruisseaux et des fontaines, où la lune triomphante montre son disque lumineux, et où l'on sonne l'angelus dans le temple voi-

sin..... à cette heure solennelle, qu'il est doux d'aimer, ô mon Dieu ! mais qu'il est amer, dans l'extase d'un amoureux délire, de tendre les bras pour n'embrasser que le vide ! — Marie, lui dis-je, mon cœur bat sans repos. Sais-tu quelque part un cœur qui réponde à ses battements ? La jeune fille baissa ses doux yeux, ses yeux émus d'une pudeur timide, et m'envoya sa réponse sur l'aile d'un soupir. Puis tout à coup, l'âme assaillie d'un sombre pressentiment, elle releva vers le ciel ses yeux inconsolés et me dit : — Là-haut seulement doivent s'unir tes amours et les miens. »

Le souvenir et le souci de la famille absente tiennent une grande place dans les vers de Trueba. Où pouvaient-ils venir plus à propos que dans une pièce sur la nuit de Noël, *la noche buena*, la bonne nuit, comme disent les Espagnols ? Le début de cette chanson a le mouvement et l'entrain de cette nuit innocemment bruyante.

« Monte, sonneur, monte à la tour de l'église, et mets les cloches en branle. Car, cette nuit, les anges sont en fête dans le ciel, les hommes sur la terre. La bise du Guadarrama a beau siffler dans la cheminée, et la neige couvrir la montagne, » etc.

Les premières pensées sont toutes à la joie ; mais bientôt arrive l'image des absents qui jette un voile de mélancolie sur le banquet de Noël :

« Buons à nos amis, comme faisaient nos pères, que Dieu ait en son paradis, et prions le Seigneur qu'il nous réunisse encore souvent en d'autres nuits pareilles ? Tel était le toast solennel que mon père portait, la nuit de Noël, et aussi celui de ma sainte mère qui dort aujourd'hui sous la terre ! Moi, je ne puis le répéter, car la solitude m'environne ; et de mes parents, et de mes frères, il ne me reste que le souvenir, la mort m'ayant ravi les uns, l'absence me dérobant les autres. Ah ! chers parents, frères de mon âme, si je vous voyais, si je vous tenais devant ce foyer solitaire où je meurs de tristesse ! Je crois vous voir autour de cette table, ici à ma droite, ma mère ; mon père ici, à ma gauche ; là, en face, mes frères ; là, mes charmantes sœurs, et par-dessus tous l'ange de l'amour et de l'indulgence ! Descends, sonneur, descends de la tour de l'église, ou, à l'appel de la vie, mêle le glas de la mort, car cette nuit est pour moi la nuit des tristesses, et, si c'est la bonne nuit, c'est aussi, hélas ! la nuit mauvaise. »

Ces citations suffisent pour faire comprendre tout ce qu'il y a de spontané dans le talent de Trueba. C'est bien là, si je ne me trompe, l'accent, le ton sincère de la muse populaire, et avec une précision de contours qui met pleinement en relief la personnalité du poète, et avec un choix de détails qui, sous l'âme saine et forte, décèle un goût naturellement pur et discrètement exercé. Ma traduction n'aura laissé

qu'entrevoir ces rares qualités. Encore moins aura-t-elle fait sentir cette grâce du rythme et de la cadence qui relève la naïveté des idées, quand elle n'ajoute pas à leur éclat. Heureux du moins si j'avais réussi à rendre sensible l'émotion douce, la pensée élevée sans effort, le sentiment délicat, la passion vraie, tout ce qui fait que le poète remue les âmes simples, comme il force l'estime des esprits cultivés !

Le mot de poésie populaire est venu souvent se placer sous ma plume. Suffisait-il, pour produire en Espagne quelque chose qui méritât ce nom, de parler au peuple son langage, et de revêtir des idées simples et des sentiments naturels d'une forme claire, limpide, pittoresque sans recherche, et pouvant, au besoin, s'élever à la noblesse sans cesser presque d'être familière ? Il fallait encore, il fallait surtout respecter les idées et les sentiments du peuple, et c'est de quoi, scrupule d'honnête homme ou instinct de vrai patriote et de poète naïf, Trueba a pris un soin jaloux.

« Je me propose, m'écrivait-il un jour, de cultiver la poésie populaire, quelque débiles que soient mes forces pour un pareil dessein. Mais je lui adresserais un éternel adieu s'il me fallait chercher les applaudissements en jetant du ridicule sur la foi religieuse du peuple, en faussant son sentiment monarchique, qui, quoi qu'on en dise, constitue un des traits principaux du caractère espagnol, ou en mêlant l'obscénité aux pures et délicates fleurs de l'âme. Je ne conçois pas autrement en Espagne le poète populaire. Si Béranger fût venu dans ce pays, en passant les Pyrénées, il eût dû commencer par supprimer trois cordes à sa lyre, sous peine de n'être écouté que de ceux qui ne méritent pas d'être bercés par les chants du poète. »

Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, on a comparé Antonio de Trueba à Fernan Caballero.

« Dans le pays où vous allez, m'écrivait encore Trueba (je retournais en Andalousie), vit aujourd'hui un insigne écrivain que je vénère profondément, et auquel je ne pense jamais sans émotion, qui, en ce qui touche la poésie populaire, opine comme moi, parce que sa raison et son cœur lui ont dit ce que m'ont dit à moi mon cœur et ma raison. »

Cette conformité dans les vues est ici la conséquence naturelle d'une véritable parenté dans le talent.

« On ne peut, dit un jeune critique, poète dramatique distingué, on ne peut, dit Luis de Équilaz, comparer au style de Fernan Caballero que celui de Trueba dans son charmant livre des *Cantares*. Il y a une telle ressemblance entre les deux poètes, ils ont tant de points de contact, ils voient les choses d'un point de vue tellement identique, que, sans y songer, en parlant d'eux, nous nous remettons en mémoire la théorie des génies jumeaux. L'un comme l'autre excelle

dans la peinture des types et des mœurs populaires, l'un comme l'autre se complait à faire dialoguer les enfants et les gens du peuple. Tous deux ont parfois le défaut (je me demande si c'en est un) de se servir d'expressions trop simples, tous deux rencontrent les mêmes mots pour exprimer les mêmes pensées; et, pour plus de ressemblance encore, tous deux méritent plus de renommée qu'ils n'en ont, car ni à l'un ni à l'autre il n'a été fait encore complète justice<sup>1</sup>. »

Que conclure maintenant de cet air de famille si marqué dans deux esprits qui se rencontrent de si loin, l'un venu de l'Andalousie et du fond de la baie de Cadix, l'autre qui arrive des provinces du Nord et des grèves de la mer de Cantabrie? Que la poésie espagnole est entrée désormais dans une phase de transformation heureuse? On aimerait à le croire. On aimerait, après un courant d'imitation auquel les mieux doués, Zorilla, par exemple, n'ont pas toujours résisté, à voir le génie national se retremper hardiment dans ses sources antiques. Ce serait pour l'Espagne, en général, le signal d'une renaissance sérieuse, et pour sa littérature en particulier celui d'un rajeunissement nécessaire. Une littérature ne ressaisit son originalité première qu'à la condition de la rechercher dans les voies qui lui sont propres et où elle a marqué fortement sa trace. Antonio de Trueba, en se bornant à suivre la pente de sa libre et généreuse nature, s'est trouvé dans cette voie sûre, et il y a rencontré la vie, la couleur et le charme, en attendant la gloire.

— ANTOINE DE LATOUR.

<sup>1</sup> Voir sur *Fernand Caballero* le *Correspondant* du 25 août 1857.

Le *Correspondant* commencera dans sa prochaine livraison une Nouvelle de Fernand Caballero inédite encore en France, et, selon nous, la plus dramatique qui soit sortie de la plume du célèbre romancier espagnol. (*Note de la rédaction.*)

---

# MÉLANGES

---

## RÉCEPTION DE M. DE LA PRADE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

L'Académie française, habituée aux triomphes, n'a peut-être pas eu, dans le cours des dernières années, de solennité plus éclatante et plus complète que celle dont la réception de M. de la Prade a été l'occasion. Nous ne parlons pas des circonstances dans lesquelles la politique, à défaut d'un autre théâtre, s'emparait de l'enceinte réservée aux séances de l'Institut : le mérite de l'éloquence n'y était guère alors qu'un prétexte, et beaucoup d'auditeurs y venaient chercher d'autres émotions que les plaisirs de l'esprit. Tel n'a pas été le caractère de la dernière réunion, et l'Académie cette fois a pu prendre pour elle-même les applaudissements qui ont accueilli les deux discours.

Tout devait concourir à ce brillant résultat : l'importance littéraire du poète dont le nouvel académicien était appelé à faire l'éloge, le talent exercé du directeur chargé de lui répondre, le goût, la mesure, la juste proportion qu'on s'attendait à trouver dans les deux écrits, et jusqu'à la disposition générale des âmes, d'autant plus avides d'une distraction délicate que les graves préoccupations du moment leur causent plus de trouble et d'ennui. Les admirateurs les mieux disposés en faveur d'Alfred de Musset étaient venus à la séance avec curiosité, mais sans inquiétude : ils comptaient, dans M. de la Prade, sur la sympathie du poète, et, dans M. Vitet, sur l'impartialité du critique. Les hommes au contraire pour qui la justice rendue au talent a moins d'importance que les droits de la morale, savaient qu'ils rencontreraient dans les deux panégyristes du poète cette vigilance qu'inspirent des principes sûrs et une vie irréprochable. Mais cette confiance universelle a été dépassée par le succès. A ce concours d'heureux symptômes est venue se joindre cette chance suprême, cette grâce de la réussite dont on ne peut s'empêcher de tenir compte dans le cours des affaires humaines.

C'est ce qui fait peut-être qu'après avoir entendu ces applaudisse-

ments légitimes et enthousiastes on recherche plus curieusement ce qui a pu manquer à un ensemble aussi parfait. Nous ne disons rien du débit des deux orateurs, clair, mais un peu monotone chez l'un, habilement nuancé, mais légèrement voilé dans l'autre : ces impressions fugitives ont déjà disparu devant l'effet de la lecture. On se laisse aller à regretter que la crainte d'être trop long, qualité si rare à notre époque et pourtant si nécessaire, ait abrégé dans les deux discours les explications personnelles. Le récipiendaire et son introducteur avaient un terrain commun sur lequel on s'attendait à les rencontrer ; mais l'appel fait, par le poète lyonnais, un peu brièvement peut-être, aux souvenirs que le nom de la seconde ville de France devait éveiller dans l'âme de son illustre interlocuteur, n'a pas été relevé ; au contraire, M. Vitet semble avoir voulu séparer l'écrivain dont il célébrait la bienvenue des impressions qui l'ont rendu poète. Nous n'avons pas entendu sans quelque regret cette distinction qui aurait pour résultat d'exiler en quelque sorte M. de la Prade de son pays et de lui faire retrouver sa véritable patrie sur les sommets des Alpes. D'abord la nature lyonnaise est ravissante de grâce et de fraîcheur ; et à ce charme elle joint les grands contrastes. Les scènes alpestres du Mont-Cindre et du Mont-d'Or sont à la porte de la populeuse cité : toutes les couleurs de la palette de M. de la Prade se trouvent ainsi rassemblées dans l'horizon de son lieu natal.

Il nous semble de plus que la ville de Lyon avait droit de s'attendre à plus d'accueil. Ce n'aurait été que justice et convenance envers l'Institut tout entier rassemblé dans l'enceinte qui lui appartient que de joindre aux noms des deux Ampère, de Ballanche et d'Ozanam, invoqués par M. de la Prade, ceux de Dugas-Montbel et de Camille Jordan, l'un membre distingué de l'Académie des inscriptions, l'autre qui ne fut absent de l'Académie des sciences morales que parce que cette Académie elle-même avait vu son existence suspendue, tous deux étroitement unis à la glorieuse pléiade formée par le talent et la vertu sur les ruines que la vengeance de la Convention avait accumulées, pléiade qui a marqué par une influence décisive dans le progrès intellectuel de la France au dix-neuvième siècle, et dont M. de la Prade est un des continuateurs.

Les perfectionnements matériels tendent de jour en jour à fortifier l'unité française : l'acte par lequel l'Académie s'est adjoint un poète de province aura, nous n'en doutons pas, des conséquences fécondes. A mesure que les distances s'effacent, il y a moins de raison pour insister sur cette condition du domicile, dont l'application rigoureuse aurait pour résultat de faire de l'Institut créé pour la France entière une collection d'Académies parisiennes. Pourquoi l'ère nouvelle qu'ouvre l'élection de M. de la Prade n'aurait-elle pas été inaugurée par

quelques paroles de bon augure? M. Vitet, auquel les applaudissements n'ont certes pas manqué, aurait ainsi accru les dispositions déjà si profondément sympathiques d'une notable partie de son auditoire.

Mais il ne s'agit là que de la préface; l'objet principal, c'était l'appréciation d'Alfred de Musset. Depuis la mort de ce poète, nous aurions voulu, dans ce recueil, contribuer à l'éclaircissement du problème littéraire que soulève un talent si élevé et si délicat, employé presque toujours si malheureusement par une nature infidèle à la noblesse de sa destinée. Pour accomplir cette tâche, nous avons jusqu'ici vainement compté sur les promesses de nos amis; aussi ce retard involontaire dans une question aussi grave et aussi intéressante, indépendamment de l'émotion produite par la séance de l'Académie, nous fait-il attacher le plus grand prix aux deux discours dont le chantre de *Rolla* a fourni le sujet. Voir apprécier à deux reprises, par deux hommes dont la parfaite compétence se fonde sur l'harmonie du caractère, du talent et du goût, une carrière déplorablement abrégée, mais qu'ont remplie des écrits marqués au coin d'une supériorité incontestable, c'était une bonne fortune que nous ne pouvions pas négliger. Si M. de la Prade avait un devoir d'apologie, M. Vitet avait un droit de contrôle, et c'est une chose étonnante comme ces deux missions, loin de se contredire, ont contribué à former un arrêt qui restera sans appel.

Musset, homme frivole, a été justement pris au sérieux par les deux critiques. Il ne faut pas sans doute se laisser aller à placer l'auteur de *Rolla* et de *l'Espoir en Dieu* au-dessus de ses devanciers. Musset n'a nulle part ni le souffle incomparable et l'allure souvent sublime des *Méditations poétiques*, ni l'éclat des *Orientales*. Les courtes traces d'émotion qu'offrent ses vers n'approchent pas de ces traits qui nous transportent, dans le *Louis XVII* et dans les autres pièces royalistes, vainement reniées par l'auteur, dont elles formeront la principale gloire. L'élévation, qui est rare chez Musset, gagne singulièrement au contraste de sa légèreté habituelle. Mais ce poète, si négligent de sa propre vie, n'a jamais été indifférent à la pureté de son langage: il montre, dans les vers comme dans la prose, le don et la passion d'une forme juste et bien arrêtée. Aussi nulle part ses qualités d'écrivain ne sont-elles étouffées par ses défauts. Éviter la décadence de la parole au milieu des débauches de la pensée, c'est chez Musset un mérite singulier et qui, de même que pour son contemporain Heine, avec lequel il offre plus d'un rapport, fera survivre ses écrits, alors même que la mode de corruption à laquelle ils ont si misérablement cédé aura disparu sans retour.

En reproduisant les jugements de M. de la Prade et de M. Vitet sur l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* nous agissons comme des débiteurs en retard qui font un billet à leurs créanciers: heureux, si

nous payons enfin à l'échéance. M. de la Prade s'avance le premier : il hésite un peu sur ce terrain nouveau; mais, à mesure qu'il marche, on le voit gagner en justesse d'observation et en finesse de langage. Les retranchements peu considérables que nous nous permettons dans les développements de sa pensée ne feront, j'espère, que mieux en condenser l'expression.

« Ses œuvres (celles de Musset) sont partout; elles reçoivent à la fois des admirations qui semblent s'exclure. Dans le monde où la passion s'enveloppe de tant de voiles, on ne se cache pas de les ouvrir, ces pages si passionnées. Cette poésie délicate, la licence vulgaire s'en empare quelquefois, et l'insouciant volupté s'y regarde comme dans un miroir. Au milieu des folles joies et des réunions bruyantes, comme dans la solitude et la rêverie, la jeunesse trouve à cette lecture une indicible saveur. Les sceptiques lui pardonnent ses accès de croyance et jusqu'aux sanglantes apostrophes de Rolla; les croyants l'excusent en faveur de ses larmes; aucun parti ne songe à lui faire un crime de son indifférence politique. Séduits par tant de vers amis de la raison et de la mémoire, les juges les plus difficiles ont retenu mille traits de son inspiration. Ils aimaient à dire devant ses premières pages, et l'on répète encore devant son œuvre achevée : Ses beautés franches et soudaines sont bien à lui; ses imperfections sont la part du temps où il a vécu.....

« C'était le moment de la plus grande ferveur de ces querelles littéraires, où l'on se précipitait comme à une croisade; souvenir qui peut étonner aujourd'hui, mais qui reste cher, je le sais, à ceux qui prirent part, même de loin, à ces luttes si animées. Là, au moins, à travers quelques utopies, avec un peu d'étourderie et de présomption peut-être, s'agitaient les grandes questions de l'art; mille problèmes nobles et délicats passionnaient des âmes croyantes et désintéressées.

« Si j'évoque ainsi des années dont nous sommes plus loin encore par les idées que par le temps, vous le pardonnerez à un disciple qui ne saurait oublier ses maîtres, et qui sentait alors s'éveiller en lui des ambitions qu'aujourd'hui, du moins, il peut croire légitimes. Et, d'ailleurs, ce deuil d'Alfred de Musset est le premier de sa génération qui se mène devant vous. Ne dois-je pas honorer avec le poète ceux qui ont rendu sa gloire plus facile en renouvelant l'esprit littéraire et le goût de la poésie?

« Quand parut Alfred de Musset, les lettres présentaient chez nous un concert qui, depuis un siècle peut-être, ne s'était pas rencontré aussi éclatant. La France recueillait, dans le domaine de l'intelligence, les fruits inestimables dont s'étaient couronnés pour elle quinze ans de paix et de liberté.

« Revenue à la vraie tradition française, la philosophie s'était rattachée au noble spiritualisme de Descartes. Elle faisait justice des humiliants systèmes, première cause de la décadence littéraire. Avec l'idée de Dieu et de l'âme immortelle, elle avait retrouvé l'éloquence et les splendeurs du langage.

« A la lumière de la philosophie et de l'expérience politique, l'histoire nous enseignait à la fois l'esprit de conservation et l'esprit de liberté; in-

terprète des grands souvenirs, elle éveillait en nous d'invincibles espérances.

« Par un souci tout nouveau de l'élément historique et moral, la critique, œuvre spéciale de notre temps, avait élargi son domaine; elle était devenue elle-même une des branches de l'art les plus originales et les plus fertiles.

« La politique faisait autre chose encore que de préparer des matériaux à l'histoire; elle apportait des richesses à l'éloquence. Ce n'était plus un art silencieux qui se laisse confondre avec le hasard. Plus intellectuelle à mesure qu'elle était plus indépendante, elle enrichissait chaque jour notre belle prose des inspirations de la tribune et liait ainsi plus étroitement la destinée des lettres à celle des institutions libérales.

« Mais au milieu de ces splendeurs toutes nouvelles, la plus imprévue et la plus éclatante, c'était la poésie. Déjà Chateaubriand avait rouvert aux imaginations la sphère divine du christianisme, et leur avait montré dans le sentiment de la nature un monde poétique à peu près inconnu à la France. Une gloire allait nous être donnée, qu'après le dix-huitième siècle on pouvait croire impossible, la gloire d'une poésie lyrique.

« Avec quel enivrement pour bien des âmes, avec quel étonnement pour toutes, n'avait-on pas entendu une voix, inspirée des grands sentiments qui renaissaient, rendre à notre vers sa mélodie perdue depuis Racine! La tendresse, l'enthousiasme, la haute contemplation philosophique et religieuse, tel était l'inépuisable fond que cet heureux et noble génie recouvrait de toutes les magnificences du style et qu'il animait d'un accent incomparable. Depuis plus d'un siècle, à part quelques éclairs aussitôt disparus, le persiflage, la licence ou d'arides nomenclatures sous le nom de descriptions, avaient tenu lieu de poésie aux imaginations desséchées. La France accueillit comme une révélation ce merveilleux avènement de la muse lyrique avec les *Méditations* et les *Harmonies*.

« Un esprit tout différent, mais d'un souffle égal, s'était chargé de rajeunir les formes du vers et de leur imprimer un caractère plus saisissant. La langue poétique retrouvait le luxe nécessaire des couleurs et des images. Cet art de rendre l'idée visible, pour ainsi dire, de contraindre tous les objets de la nature à servir d'interprètes à l'âme humaine, n'était-ce pas là un don chez nous imprévu? Le puissant écrivain qui nous l'apportait laissera sa forte empreinte dans le style de notre temps.

« Combien d'autres voix aimées apportèrent alors à la poésie leur accent original? Vous les connaissez, messieurs, les plus brillantes vous appartiennent; l'admiration et l'amitié me les rappellent toutes. Mais c'est aux morts que je dois aujourd'hui mes souvenirs. Me sera-t-il permis de prononcer ici un nom qui m'est bien cher, d'exprimer devant vous mes regrets pour ce noble talent d'Auguste Brizeux, dont vos suffrages ont plus d'une fois couronné l'élégance et la chaste vigueur?

« Plus jeune que l'auteur de *Marie*, Alfred de Musset a disparu le premier. Il était venu rendre à la poésie française ces cordes légères qui lui donnaient jadis son charme le plus apprécié et peut-être le plus naturel. La nouvelle école s'était fait un domaine plus grave; elle était volontiers religieuse et contemplative. Mais l'esprit français éprouvait, sans doute, de cette

parole enthousiaste et solennelle une vague lassitude ; il songeait à s'en distraire avec une muse plus vive, plus facile et plus variée. Le nouveau venu, sous mille traits passionnés ou rêveurs, allait nous rendre ce fin sourire qui tempère les émotions sérieuses en leur laissant leur sincérité.

« Dans ce mouvement littéraire où M. de Musset venait de se produire, en affectant de s'en détacher, on subissait bien des impulsions différentes. Tout n'y dérivait pas de cette source élevée, religieuse, qui remonte au *Génie du christianisme*, au livre de l'*Allemagne* et aux *Méditations*. Certains esprits avaient rêvé d'imposer au style des formes exclusivement propres à frapper les sens. Dans tous les arts on prônait déjà l'excès des couleurs, la réalité grossière. Réaction excessive contre le langage décoloré de l'époque précédente ! Le matérialisme allait y trouver sa vengeance ; à peine aboli par le raisonnement, il tendait à renaître par l'imagination. Dans le domaine du cœur une revanche toute pareille lui était réservée. Les peintures froidement licencieuses avaient disparu de notre littérature régénérée ; on les y fit rentrer sous le voile de la passion. La passion sans frein obtint vite un culte exclusif comme celui de la couleur : on proclama sa nécessité, je dirais presque sa sainteté ; on ne lui demanda plus que de se légitimer par sa violence.

« Ils reposaient sur le sentiment de la liberté morale, ces nobles tableaux que Corneille et Racine nous ont présentés de la nature humaine. La passion y apparaît comme une force parfois victorieuse, mais que le devoir, la raison, l'honneur, essayent au moins de surmonter. Et voilà qu'en pleine renaissance du spiritualisme on admettait cette humiliante doctrine : que l'homme n'est jamais plus grand, plus fort, plus digne d'envie, qu'à l'heure où la passion le subjugué, où la violence des instincts étouffe en lui la volonté et la raison.

« Pour s'affranchir d'une pareille école et pour grandir à la fois par l'invention et le sens moral, M. de Musset n'avait qu'à consulter sincèrement sa propre inspiration. Quelques pages sur don Juan s'emparèrent de toutes les mémoires. L'âme de l'auteur s'y jette tout entière. A ses yeux complaisants, c'est la possession de l'idéal, c'est l'infini que poursuit don Juan à travers ses mobiles amours. Ne discutons pas avec le poète ; livrons-nous au charme de ses vers. En est-il dans notre langue qui jaillissent avec plus de verve, qui nous entraînent plus vivement dans leur mélodie ?

« Elle éclate plus vigoureuse encore, cette inspiration si originale, dans l'étrange et splendide création de *Rolla*. Le lecteur se croirait d'abord introduit dans un temple, où chantent des voix harmonieuses, où fume par intervalles un pur encens, dont les murailles sont couvertes de nobles et délicates peintures. Ce théâtre magnifique, il est destiné sans doute à quelqu'un des grands drames de la vie morale ou de l'histoire ? Mais l'action commence, et vous en détournez vos regards, en vous irritant contre les hôtes inexplicables qui déparent ainsi la majesté de l'édifice.

« Et cependant jamais l'âme du poète n'avait fait tant d'efforts désespérés pour secouer ses entraves et le scepticisme fatal, pour s'élever à des croyances dignes de lui. Avec quelles angoisses il se dresse vers le ciel pour demander un Dieu ! Avec quelle tendresse il baise les effigies de celui qu'il croit mort et qu'il voudrait adorer ! Jusqu'alors, par une sorte d'inconcevable

respect humain, cette âme sympathique, naïve même, s'efforçait de voiler son vrai caractère sous l'ironie et le dédain. Nature à la fois tendre et moqueuse, simple et fine, il semble redouter par-dessus tout la raillerie, tant il y excelle lui-même. De là un triste étalage de précoce expérience, et cette témérité d'emprunt qui se manifeste dans une conception comme celle de *Rolla*. Mais quand, s'élevant par l'inspiration au-dessus d'un tel sujet, il l'a revêtu des couleurs de son style et qu'il l'associe aux mouvements de sa pensée, aussitôt la grandeur et la pureté originelles se trahissent, et le déplorable héros du poëme a disparu devant le grand poëte qui souffre et qui laisse voir sa blessure avec tant de sincérité.....

« Dès lors sa renommée était faite; il avait des imitateurs. Il en conserve aujourd'hui, et peut-être n'est-ce pas là un bonheur pour le modèle. Quels sont les œuvres et les hommes qui n'aient rien perdu à être imités? Disons-le, à la gloire d'Alfred de Musset, il est le moins imitable des contemporains. On ne saurait copier la spontanéité et la jeunesse. Sa poésie est jeune, non pas seulement pour avoir été l'œuvre de ses plus vertes années et parce qu'elle répond à tous les instincts, à toutes les séductions, à tous les défauts même de cet heureux âge; elle est jeune par cet éclat de la nature et de la vie qui semble mettre certains esprits comme certains visages à l'abri du temps, et donne à chaque imperfection le charme séduisant d'une promesse. Malgré l'art, quelquefois très-recherché, de son style, c'est à la verve entraînante qu'on le reconnaît. Ses vers ne semblent pas composés, mais trouvés; on dirait qu'ils sont tombés dans sa main comme des médailles toutes frappées et tirées pour lui seul des plus rares trésors de l'imagination et du langage.

« De plus en plus variée et maîtresse d'elle-même, cette inspiration si neuve et si vive de l'auteur de *Rolla* se continuait dans une suite de *Comédies* et de *Nouvelles* en prose, où l'on retrouve tous les mérites de sa poésie. C'était pendant les années où le roman jetait son éclat le plus littéraire et pouvait tenter les esprits délicats; Alfred de Musset écrivit alors la *Confession d'un Enfant du siècle*.

« Quelle est cette maladie si impitoyable et si franchement décrite? Est-ce l'exubérance de la passion acharnée à son faux idéal; est-ce la plaie profonde laissée par la passion satisfaite? C'est plus que tout cela, peut-être; c'est l'absence du principe de vie qui pourrait cicatrifier la blessure. Que le héros du livre, en dehors de lui-même, eût trouvé un idéal, un principe, une occasion de dévouement, et il était sauvé; et cette confession trop sincère de notre siècle nous aurait peint le mal de façon à le guérir et sans aucun risque de le propager.

« La littérature de notre temps est-elle, comme on a voulu le dire, la cause des misères de l'âme qu'elle atteste? Je ne saurais le croire; avec le *Génie du christianisme*, avec les *Méditations*, avec *René* lui-même, le siècle avait mieux commencé. Au sortir de nos désastres, l'imagination, la première, avait relevé le monde moral. Cette religieuse mélancolie qui poursuit René dans les solitudes du Nouveau-Monde et l'amant d'Elvire sur les lacs des Alpes, a-t-elle rien de commun avec la soif de plaisir, avec le scepticisme des imitateurs de don Juan? Sans doute la pente était glissante de René à l'*En-*

*fant du siècle*. Si hautes que soient nos aspirations, il faut bien qu'elles acceptent un but et une règle avec les devoirs positifs de la vie. Mais, du moins, dans les *Méditations* et dans *René*, le but fixe était aperçu, on offrait au mal son seul remède, un idéal, une foi précise, en un mot le christianisme.

« A défaut de la foi, *l'Enfant du siècle* avait reçu le don des larmes. Un intérêt, accru par celui du roman, s'attachait désormais à la personne comme au talent d'Alfred de Musset. Dans cette poignante analyse du cœur, dans ces pages d'une réalité si vive, on voulait deviner des confidences. N'avait-il pas dû pleurer lui-même, celui qui tirait tant de pleurs sincères de ses héros et de ses lecteurs? Et on lui savait gré de ces douleurs vraies, dans un moment où abondaient tant de douleurs factices.

« Cette sensibilité si prompte à réfléchir les objets les plus divers, en les nuancant de ses mobiles couleurs, était capable, néanmoins, d'un sévère discernement. On peut relire, avec les meilleures pages sur la littérature contemporaine, ces lettres d'une malicieuse bonhomie, publiées par M. de Musset sous un nom d'emprunt, et dont l'irrévérencieux bon sens choquait un peu les anciens admirateurs des *Contes d'Espagne*.

« Aucun des travers du temps n'échappait à cette raison pénétrante, et nul soupçon de pédantisme ne pouvait l'atteindre. Sur les âmes les plus ardentes, le poète assurait au critique une aimable et facile autorité; mais le critique s'est reposé trop tôt, comme le poète. Il eût fait bonne et piquante justice de certains excès qui cherchent à s'abriter sous l'exemple de ses premiers vers, et de tant d'autres, qui n'ont jamais eu l'exemple du talent ni son excuse. Il eût percé à jour de ses fins sarcasmes ce vain luxe de la fantaisie qui cache si mal la pauvreté du sentiment, cette affectation de vérité matérielle née de l'impuissance à saisir la vérité morale. Il n'avait pas dépensé tant de traits contre les utopies et contre le fanatisme politique, sans en réserver à ce fanatisme de l'indifférence, à ces théories égoïstes qui confinent la littérature dans une sorte de thébaïde élégante et sensuelle où nulle question sérieuse ne pénètre. Énervante retraite pire que l'exil! On permet aux âmes de se corrompre en tout loisir dans les profondeurs de la société, à la seule condition de n'en pas agiter la surface.

« Je sais qu'au milieu de lutttes politiques l'indocile rêveur affecta souvent le dédain. N'était-ce pas comme un rempart nécessaire pour préserver la clairvoyance et la liberté d'esprit? Cependant, lorsqu'il répondait dans ses alertes couplets aux emphatiques provocations d'un poète étranger, ne témoignait-il pas d'une âme aussi fière, aussi nationale que la brillante poésie de sa chanson du *Rhin Allemand*?

« Mais il gardait ses préférences à l'inspiration rêveuse ou passionnée; il atteignait sa plus haute éloquence dans les quatre élégies des *Nuits*, qui sont à la fois le couronnement de son œuvre et les pierres d'attente d'une œuvre nouvelle. Comme la passion inspiratrice s'est épurée! comme l'horizon s'est agrandi! Une mélancolie sans amertume s'associe désormais aux plus nobles désirs, aux plus sévères pensées. La muse a fait son profit des souffrances du poète et se prépare à le consoler dans leur union rajeunie et féconde en glorieuses promesses.

« Elle en donnait un merveilleux gage avec *l'Épître à Lamartine*. Ici, le

doute et les sombres angoisses de *Rolla* vont se perdre dans un éclair sublime, dans cette affirmation de l'âme immortelle digne du maître à qui elle s'adresse.

« Emporté par ses aspirations ferventes, ce doute à demi croyant va franchir un plus large espace et s'approcher plus près encore de l'idéal qu'il entrevoit, de la vérité qu'il devine. Ouvrons ces admirables pages de l'*Espoir en Dieu* que tant d'âmes hésitantes pourraient choisir pour symbole.

Je voudrais vivre, aimer, m'accoutumer aux hommes,  
Chercher un peu de joie et n'y pas trop compter,  
Faire ce qu'on a fait, être ce que nous sommes,  
Et regarder le ciel sans m'en inquiéter.

Je ne puis, — malgré moi l'infini me tourmente.  
Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir ;  
Et, quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante  
De ne pas le comprendre, et pourtant de le voir.

Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,  
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux ?

. . . . .

Je souffre, il est trop tard ; le monde s'est fait vieux.  
Une immense espérance a traversé la terre ;  
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux !

« Ses lecteurs d'autrefois auraient-ils soupçonné, à travers les emportements de ses débuts, une raison si droite, un tel souci des hautes croyances, un tel besoin d'idéal et d'infini ? Avec combien de lucide fermeté, cet esprit, si ébloui d'abord par le vertige de la jeunesse, arrive à se poser les redoutables problèmes de nos destinées ! A travers les indécisions d'une loyale intelligence, jamais un cœur plus affamé de la vérité ne s'est élancé vers elle avec plus de force, et ne l'a suppliée plus éloquemment. Courage, ô poète ! encore un coup d'aile, et de cette région déjà si haute, mais si tourmentée, vous parviendrez, au-dessus des doutes qui vous restent, à la clarté sereine, au calme dans la vérité, à la foi qui vous échappe, et dont vous êtes digne par la franchise et la véhémence de vos désirs.

« Un autre témoignage nous reste de tout ce qu'il a fait, de tout ce qu'il a souffert, pour mériter cette faveur si rare d'une transformation et d'une veine ravivée. Déchirant témoignage et plus irrécusable dans sa courte simplicité que cette prière même de l'*Espoir en Dieu* ! Tout le monde a lu avec émotion ce sonnet trouvé à côté de son lit après une nuit de douleur et qui s'est gravé dans la mémoire de ses amis comme un testament. Son effusion dernière, c'est une pensée religieuse et une larme :

J'ai perdu ma force et ma vie,  
Et mes amis et ma gaieté ;  
J'ai perdu jusqu'à la fierté  
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la vérité,  
J'ai cru que c'était une amie ;

Quand je l'ai comprise et sentie,  
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,  
Et ceux qui se sont passés d'elle  
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.  
Le seul bien qui me reste au monde  
Est d'avoir quelquefois pleuré.

« Sachons bien tout le prix de cette religieuse tristesse. C'est elle, à défaut des joies sereines qu'apportent les fermes croyances, c'est elle qui fait notre grandeur. Elle marque un abîme entre le doute sans issue où s'enfermaient les profanes rieurs du siècle dernier et l'incertitude pleine d'espoir d'où s'élançait l'esprit contemporain ! »

Nous n'avons pas besoin de dire pourquoi, dans le discours de M. Vitet, applaudi sans interruption et désormais établi dans l'opinion publique comme un des plus parfaits qui aient été prononcés dans l'enceinte de l'Institut, nous ne reproduisons que la seconde moitié, consacrée à l'appréciation des ouvrages d'Alfred de Musset. L'éloge du récipiendaire n'était évidemment qu'au second plan, dans la pensée même de l'orateur. Il y a montré autant de finesse, d'éclat de style et de véritable supériorité que dans le reste de son discours ; mais tout n'y est pas dit. Quand bien même, ce qu'à Dieu ne plaise, M. de la Prade s'endormirait dès à présent dans son fauteuil, celui qui, dans bien des années, j'espère, devra faire son panégyrique, aurait encore, sinon d'autres critiques, au moins d'autres éloges à placer à la suite de ceux dont M. Vitet a salué son nouveau confrère. Mais la postérité a commencé pour Alfred de Musset, et M. Vitet s'est déjà fait l'interprète autorisé de sa sentence. Avec une convenance parfaite et un goût exquis, sans pédantisme et sans déclamation, en voilant avec délicatesse les sévérités de la morale sous l'indulgence indispensable de l'apologie, il a su donner à la critique l'accent de l'éloquence. L'élan avec lequel il oppose la chaste simplicité du grand Corneille aux affectations de l'immoralité moderne, a fait jaillir de toutes les poitrines le cri de la conscience et du bon sens. Il n'aurait pas remporté cette victoire s'il n'eût eu, gravés au fond de son âme, les nobles et purs enseignements dont il se faisait l'organe.

« Vos plus sincères admirateurs avaient d'abord conçu quelque inquiétude de vos prédilections pour le désert. Ils s'étaient demandé si vous ne risquiez pas, à votre insu, de porter dans les âmes certains principes énervants, certaine contagion de molle rêverie. Je ne vous parle pas de ce grand mot de panthéisme qu'on murmurait aussi, la méprise était trop évidente : le

Dieu vivant et créateur apparaît, j'ose dire, dans toutes vos pensées, sous toutes vos images. Et quant à votre intimité, quant à vos tête-à-tête avec la nature, vous auriez pu dire, après tout, que la solitude, dont on a si grand peur, est aussi bien un baume qu'un poison, qu'elle amollit les faibles et fortifie les vigoureux ; vous avez mieux aimé, de bonne grâce, calmer toutes les craintes, prévenir tous les malentendus. De là dans vos récents recueils une légère transformation ; non pas au fond de vos pensées, à la surface seulement. La scène est encore la même, les horizons, les premiers plans, les forêts, les vallées, les montagnes, tout est là, rien n'est changé ; mais une autre lumière colore les objets ; l'atmosphère est plus transparente ; on lit mieux les salutaires conseils, les pensées généreuses que ce spectacle vous inspire. Puis, peu à peu, vous semblez rechercher des sites moins austères, de moins sauvages précipices. Sans descendre encore dans les villes, vous entrez dans les métairies, vous vous mêlez aux laboureurs, vous prenez part à leurs plaisirs, et, au milieu des joies de la famille, vous donnez de solides leçons, vous prêchez le travail, le devoir, la vertu.

« Croyez-vous que vos paysages en soient moins pittoresques pour s'être peuplés ainsi de quelques habitants ? Je ne veux assurément pas, pour votre bienvenue, entrer en controverse avec vous ; mais laissez-moi vous dire qu'en donnant aux acteurs humains plus large part dans vos idylles ce n'est pas seulement le but moral de votre œuvre que vous avez rendu plus clair, c'est surtout l'art lui-même que vous avez mieux compris. La poésie, croyez-moi, ne remplit pas toute sa tâche, elle se prive à plaisir de sa plus vive source d'émotion et de puissance, si l'homme reste en dehors de ses créations, si l'n'y tient pas toute la place que Dieu lui a faite en ce monde.

« N'allez pas croire pourtant que votre indépendance soit chez nous en péril. Avant tout, nous vous demanderons de garder cette franche allure, cette physionomie qui n'appartient qu'à vous. Le mieux, entre confrères, pourvu qu'on soit d'accord sur deux ou trois principes éternels, c'est de ne pas se ressembler. Nous n'avons, quoi qu'on dise, aucun goût pour l'uniformité. Nous sommes une vivante galerie de quarante portraits, que, par malheur, il nous faut remplacer tour à tour : chaque fois que nous en perdons un, nous mettons tous nos soins à n'en pas acquérir la copie. Plus il nous était cher et nous donnait d'orgueil, moins nous cherchons qui lui ressemble. Au lieu du faux équivalent, nous aimons cent fois mieux l'antithèse ; et c'était chez vous, j'ose dire, un titre tout particulier, une véritable aptitude au glorieux héritage dont votre modestie s'étonne, que d'être né, en fait de poésie, aux antipodes de votre prédécesseur. Notre inimitable confrère devait en effet, plus qu'un autre, nous confirmer dans notre tradition, car au milieu de ces chefs-d'œuvre, grands et petits, qui font sa gloire et nos délices, s'il s'est glissé quelques ouvrages moins parfaits, moins achevés, il n'en est qu'un vraiment mauvais, je veux parler de ses imitateurs.

« Et pourtant prenons garde, il ne faut pas toujours médire de l'imitation. Elle est, plus souvent qu'on ne pense, l'occasion première de l'originalité. Ne remarquez-vous pas que, dans notre France, la veine poétique s'élargit ou se resserre selon qu'elle accepte ou refuse quelques gouttes de sang étranger ? Corneille aurait-il fait le *Cid*, aurait-on vu sortir de terre et

presque aussitôt fleurir les rameaux vigoureux d'une poésie toute française, sans l'alluvion passagère de l'esprit et du goût espagnol? Ce n'était qu'une eau fécondante qui s'est aussitôt retirée; le sol a conservé ses qualités natives, mais en redoublant de vigueur : et, lorsqu'après un demi-siècle de splendide végétation, la sève s'est appauvrie peu à peu, comment l'aurions-nous ranimée? Nous nous trouvions alors trop riches pour demander rien à personne, et nos voisins, devenus nos copistes, n'avaient plus rien à nous offrir. Nous vécûmes sur nous-mêmes, semant toujours la même graine dans le même sillon. Aussi quel sol aride, quelle pâleur, quelle sécheresse, vers le déclin du dernier siècle et au début de celui-ci ! Mais, pendant que nos poètes tombaient en léthargie, tout s'était ébranlé dans le monde : les barrières étaient tombées. Rendus à l'indépendance, à leur goût, à leurs instincts, nos voisins avaient retrouvé la muse, et nos yeux s'étaient ouverts. Ce n'était plus des Pyrénées, cette fois, que descendait le souffle inspirateur, c'était du Nord. Le réveil fut soudain : en peu d'années la poésie reparaissait en France, neuve et hardie, parfois même infidèle à quelques traditions de sa glorieuse devancière, mais toute française encore. Gœthe et Schiller, Shakspeare et Byron, n'étaient pas devenus nos modèles, ils étaient les révélateurs de nos propres trésors.

« A peine hors du berceau, cette poésie nouvelle se personnifiait en deux hommes. Elle avait d'autres favoris, d'autres confidants dignes d'elle ; mais ces deux hommes résumaient à eux seuls, par un éclatant contraste, les deux nouveautés principales dont alors on était épris, le charme indéfinissable du spiritualisme rêveur, l'attrait presque physique du rythme et du coloris. Vous avez tout à l'heure, sur l'une de ces deux figures, fait luire une auréole, que pour ma part, à consulter mon goût, je serais loin de trouver trop brillante, n'était ce sentiment involontaire qui nous porte au secours des absents. Je n'entends comparer ici que les deux renommées, et ne prends pour mesure que le nombre des admirateurs. Or j'aurais peine à dire de quel côté ce nombre était plus grand. C'étaient deux puissances égales, deux monarques, pour ainsi parler; chacun avait sa cour, et, pendant près de dix années, unis contre l'ennemi commun, ils avaient régné l'un et l'autre, en possession paisible du public qu'ils se partageaient.

« C'est alors qu'on vit apparaître ce jeune et blond visage, cet écolier, qui des bancs du collège lançait comme un malin défi aussi bien à ses maîtres qu'à leurs contradicteurs. Que voulait-il? Pourquoi ces vers, fins et brillants comme des perles ou des rubis, tantôt dégrossis à peine et volontairement contrefaits? Pourquoi tant d'art et tant de parodie? Était-ce nonchalance, espièglerie, calcul? De qui se moquait-il? Des autres ou de lui-même? Point de réponse; mais, sans dire son secret, il avait ébloui ses lecteurs, tourné la tête à la jeunesse, et dérobé à ses deux maîtres, tout en suivant leur drapeau, une partie de leur armée. Enrôlé de la veille, ce trouble-fête avait tout bouleversé : c'était le page de Beaumarchais, tel que nous l'a refait Mozart, car, à travers l'insouciance du malicieux enfant, on voyait luire des traits de flamme, on sentait d'involontaires soupirs, et les précoces tristesses de la passion qui s'ignore.

« Ici, monsieur, je devrais m'arrêter. Le plus bienveillant auditoire ne

supporte pas volontiers d'entendre, en moins d'une heure de temps, parler deux fois des mêmes choses. Et que dire, en effet, des œuvres, du talent, de la personne même d'Alfred de Musset, que vous n'avez dit avant moi avec la double autorité du poëte et du critique? Sans l'avoir jamais vu, vous l'avez peint au naturel ; sa prose aussi bien que ses vers, ses proverbes comme ses contes, vous avez tout parcouru, tout apprécié, nous donnant ainsi l'occasion d'assister, comme au pied de votre chaire, à ces leçons solides et brillantes dont la renommée seule était venue jusqu'à nous. Si, malgré ces raisons de me taire, j'ajoute cependant quelques mots, c'est qu'il est des adieux qu'on aime à dire deux fois, des noms qui provoquent à l'éloge ; et, je dois l'avouer aussi, entre vos souvenirs et les miens, je vois, sur un seul point, une légère dissidence dont j'aimerais à vous faire part.

« Vous regardez comme un bonheur, comme un coup de dés sans égal, cette gloire qu'à vingt ans notre poëte avait déjà conquise. L'heure de son apparition dans le monde des lettres, les dispositions du public, ces premières lassitudes de l'admiration qui préparent aux infidélités, tout vous paraît combiné, par un hasard providentiel, en faveur de cet enfant gâté. C'est vrai ; pas un obstacle, pas une épine : les fées semblent avoir veillé sur son berceau. Mais savez-vous ce que lui a coûté cette gloire printanière? Elle a comme éclipsé, depuis un quart de siècle, sa véritable gloire, l'œuvre de sa maturité. La première floraison a pris tout le soleil, et la seconde est demeurée dans l'ombre. Un Alfred de Musset de dix-huit à vingt ans, souriant et moqueur, froidement ironique, conteur charmant, railleur impitoyable, en guerre ouverte avec la prosodie aussi bien qu'avec la morale, sorte de rossignol sceptique et licencieux, celui-là, tout le monde le connaît; mais qu'il en existe un autre, que, cinq ou six ans plus tard, et pour un trop court intervalle, le *chérubin* se soit fait homme, toujours poëte et penseur par surcroît; que ce lutin, ce rimeur révolté ait compris le sérieux de la vie et la nécessité des lois du goût; qu'instruit par la souffrance il soit devenu capable de prière et de larmes, et qu'il ait fait les vers les plus touchants peut-être et sans contredit les plus purs de notre moderne poésie, c'est là ce qui n'est guère connu que dans un certain monde, je dirais presque de quelques érudits. Pour la génération tout entière qui a vu ses premiers succès, éternellement il restera le juvénile auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Rien n'est tenace comme une première impression une fois gravée aussi profondément; et tout devait servir à prolonger cette méprise, à ne mettre en lumière que les petits côtés, les badinages de son talent, tout, jusqu'à ses succès du théâtre qu'il n'avait ni prévus ni cherchés. Il en devint plus populaire, je le veux bien, mais sans paraître moins léger : il n'avait ajouté à sa couronne de poëte que les lauriers de Marivaux.

« Ainsi, vous le voyez, cette grande fortune aboutissait à de minces faveurs, et plus d'une fois, soyez-en sûr, son juste orgueil en dut souffrir. A quoi bon tirer de sa poitrine ces chants émus, ces accents désolés; à quoi bon s'écrier : « L'infini me tourmente, » et plonger son esprit dans les mystères de notre destinée, s'il ne devait jamais entendre célébrer que sa jeunesse et son sourire? Était-ce au moins de régions infimes que lui venaient ces blessures? Non, c'était au sommet du Parnasse qu'on le traitait en enfant.

« Erreur noblement réparée, j'ai hâte de le dire. Vous aviez dû, monsieur, lire comme nous avec étonnement les adieux du chantre d'*Elvire* au chansonnier de *Ninette et Ninon*. Quelle sévérité sans réserves! quel foudroyant arrêt et de quel tribunal! Mais, lorsque, appelant lui-même de sa sentence, le juge est venu dire qu'il sentait un immense repentir, qu'il n'avait cru parler que de l'auteur imberbe de *Ballades à la lune* et d'autres bulles de savon, tandis qu'en ouvrant ses œuvres il découvrait des vers incomparables, des trésors inconnus de sentiment et de pensée, d'enthousiasme et de pathétique, des poèmes qu'il n'avait jamais lus, les *Nuits*, l'*Espoir en Dieu*, l'*Épître à Lamartine*; alors ce fut pour vous, n'est-il pas vrai, ce fut pour tous les admirateurs des deux poètes un immense soulagement. Ce noble aveu, ce magnifique hommage, les faisaient grandir tous les deux, et pour ma part je ne sais rien d'aussi touchant que ce dithyrambe de regrets et d'excuses, que cette inconsolable admiration d'un poète qui reconnaît son frère au moment où la mort vient de l'en séparer et quand il est trop tard pour lui serrer la main!

« Après un tel exemple, ne nous étonnons plus si tant de gens qui ne font pas de vers n'ont guère lu qu'à moitié ceux d'Alfred de Musset. Il reste tout un monde à découvrir dans ces deux petits volumes. Les pages qui sont connues de tous et que le poète, si la mort l'eût permis, aurait peut-être un jour en partie déchirées, ces pages auxquelles il n'a manqué, pour mériter de vivre tout entières, que la censure d'un clairvoyant ami, peu à peu, je l'espère, prendront leur véritable place dans l'ensemble de l'œuvre; elles passeront à l'arrière-plan, dans la demi-teinte, comme un gracieux fond de tableau, tandis qu'une lumière de jour en jour plus vive éclairera les *élégies*, j'appelle ainsi tous les vers sérieux de Musset.

Ils ont un grand mérite à mes yeux : le poète est élégiaque sans le vouloir, sans le savoir, je dirais presque à son corps défendant. La veille encore il riait de la vie et comptait bien en rire toujours. Que s'est-il donc passé? Sa douleur est donc véritable? Il a donc senti ce qu'il dit? Plus nous l'avons connu frivole, plus il nous force à le croire malheureux. Tels ne sont pas les élégiaques dont la mélancolie est un don de nature et qu'on a toujours vus gémissants; on les tient malgré soi pour suspects d'en dire un peu plus qu'ils ne sentent. Ils abusent de la compassion, et font douter de leur martyr en voulant trop être pleurés. Le premier charme de l'élégie, c'est la sincérité; et amais, ce me semble, ce genre de bonne foi ne fut plus manifeste que dans les confidences de Musset. Ce cœur, *ce faible cœur*, qui se croyait invulnérable, comme on le sent meurtri! comme il succombe à la souffrance, lui qui n'avait encore battu que de plaisir! Ce n'est pas un rôle qu'il joue, une leçon qu'il récite : c'est bien le cri de la douleur.

« Et lorsque, dans sa détresse, tournant ses regards vers le ciel, il entrevoit enfin de consolantes vérités, quel accent pénétrant elles prennent dans sa bouche! comme le souvenir de sa folle saison ajoute à leur évidence et leur donne une autorité de plus! On croit sentir la main divine qui l'oblige à fléchir le genou. Si peu qu'il se prosterne, l'exemple est éloquent.

« Puis vient un autre exemple, qu'en présence de l'Académie je n'aurais garde d'oublier : je veux dire cette pureté, cette perfection de langage qui se

mariant, dans ses derniers poèmes, non-seulement à la plus solide raison, au plus vigoureux bon sens, mais à une prosodie sans caprices et sans témérités. Déjà, dès ses débuts, il parlait une excellente langue, et son vers était souple et nerveux ; mais quel progrès ! quel art nouveau ! Par un contraste étrange, le chagrin qui amollit son âme affermit son talent. L'homme en lui s'abandonne pour étourdir ses peines, et renonce au combat ; le poète, au contraire, sans bruit, presque en cachette, s'opiniâtre à tailler et à polir ses vers. Amour obstiné du mot propre, horreur du clinquant, du pathos, et, passez-moi le mot, des chevilles, tous ces instincts classiques, qui jusque-là germaient en lui malgré lui-même, il les cultive maintenant, et ce Boileau qu'il avait en pitié, il pratique tous ses préceptes sans en oublier un.

« L'avenir seul lui donnera son rang dans l'élite de nos poètes. Chez ses rivaux de gloire, on trouvera sans doute plus d'abondance et plus d'ampleur, plus de puissance, un souffle plus continu ; mais personne, de nos jours, n'aura possédé, comme lui, l'inspiration soudaine, la verve inattendue, et les délicatesses de la forme, ces trésors vraiment helléniques qu'avait connus André Chénier, sans en pénétrer ainsi les plus intimes secrets. C'est une suavité, une sobriété de lignes, une justesse de coloris, une finesse de ciselure, qui n'ont d'exemples dans notre langue qu'à notre meilleure époque et chez nos grands modèles.

« Maintenant est-il donc vrai que ce charmant esprit, ce poète enchanteur, si cher à notre jeunesse, soit cependant pour elle un ami dangereux ? Est-il vrai qu'il l'ait desséchée au souffle de son ironie, que cette langueur morale, dont par malheur nous voyons les effets, soit entrée dans ces jeunes âmes avec le parfum de ses vers ? Assurément je ne voudrais pas dire qu'à respirer cette poésie on sente sa poitrine, comme à l'air des montagnes, se fortifier et s'élargir ; je ne la crois pas faite pour créer des héros ; mais tant d'autres causes plus graves et plus certaines nous ont valu le mal dont on se plaint, qu'en vérité je n'ai pas le courage de faire peser sur une pauvre muse de si lourdes responsabilités. S'agit-il de son œuvre ? Il est très-vrai que les esprits frivoles y trouvent leur pâture ; mais que de pages où peut s'arrêter et se plaire l'œil le plus chaste et le plus sérieux ! Ce n'est pas là qu'est le danger : il est plutôt dans ce bonheur étrange, dans cette incroyable fortune d'avoir sauvé son talent, de l'avoir vu grandir en s'exposant à des tourmentes où tout le monde aurait sombré. De tels exemples sont la pierre angulaire de ces superbes systèmes qui font aujourd'hui du poète un être à part, soumis à d'autres lois que le reste des hommes. Jadis ceux qui se croyaient nés poètes, se croyaient tenus aussi d'aider à la nature ; ils travaillaient, subordonnant à leurs rêves de gloire leurs plaisirs et leurs intérêts. Vieux moyen ! méthode surannée ! Aujourd'hui pour aller à la gloire on prend un meilleur chemin : on court le monde, on use de la vie, on se rassasie de plaisirs. C'est l'apprentissage obligé d'un poète de génie. D'une faveur sans exemple, on fait une loi nécessaire ; ce que Dieu n'a daigné permettre qu'à force d'indulgence, on le réclame comme un droit.

« Chaque fois que j'entends ces blasphèmes, ma pensée, malgré moi, me transporte devant un monument qu'un pieux respect protège encore, j'es-

père ! Ce n'est qu'une mesure, à la porte de Rouen, à l'entrée du vallon de Bapaume : un modeste gazon, trois ou quatre pommiers séculaires en font tout l'ornement. C'est là que l'auteur de *Polyeucte* a mis au monde ses chefs-d'œuvre. Il ne se doutait guère, cet innocent génie, qu'il éteignait sa flamme et qu'il compromettait sa gloire à végéter dans ce manoir obscur, content de son frugal repas, craignant Dieu, respectant le devoir et la règle, sans voyager autrement qu'en pensée, sans autres aventures que celles de ses héros, et ne se croyant pas le cœur vide, ne cherchant pas d'émotions loin de lui, lorsqu'il avait la joie de créer de beaux vers et de sentir autour de soi sa femme et ses enfants.

« Pour vous, monsieur, qui, dans votre retraite, doublement abrité par la vie de famille et par le calme de la province, avez bravé toute contagion, et qui, de loin, combattiez sans relâche ces malfaisantes théories, vous pourrez désormais les prendre corps à corps : vous nous apportez le concours de vos vaillantes convictions, et cette force toujours si rare d'un caractère et d'un talent également généreux. Déjà vous avez fait entendre la vérité à la jeunesse. Vos vers trouveront de l'écho. Ne craignez pas de parler encore ; tenez-lui ce langage à la fois sévère et fraternel. J'espère, comme vous, que ces jeunes courages ne sommeilleront pas toujours ; on les croit morts, ils ne sont qu'endormis. Dites-leur d'admirer avec nous, c'est-à-dire par ses nobles côtés, le poète que nous avons perdu. Qu'ils tâchent de continuer son œuvre, au lieu de la recommencer. Plus haut, leur dirai-je avec vous, en empruntant vos poétiques paroles :

Plus haut, toujours plus haut, vers ces hauteurs sereines  
Où les bruits de la terre, où le chant des sirènes,  
Où les doutes railleurs ne nous parviennent plus !  
Plus haut, dans le mépris des faux biens qu'on adore,  
Plus haut, dans ces combats dont le ciel est l'enjeu,  
Plus haut, dans vos amours, montez, montez encore  
Sur cette échelle d'or qui va se perdre en Dieu !

En achevant de transcrire ce texte admirable, j'applaudis encore du geste, de la voix et du cœur ; et pourtant il me reste une légère méprise à prévenir. L'Académie ne pouvait se défendre de jeter un voile sur les erreurs de l'enfant qu'elle avait perdu. Mais tout le monde ne se mettra pas aisément à son point de vue. A force d'atténuations, d'omissions, d'interprétations favorables et de miséricorde, il se pourrait qu'un éditeur pensât à faire un Musset pour les pensionnats de demoiselles. Cela ne serait ni sans difficulté ni sans inconvénient.

LÉON ARBAUD.

# REVUE CRITIQUE

---

- I *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. GUIZOT, t. II. Paris. Michel Lévy; 1 vol. in-8. — II. *Histoire de madame de Maintenon*, par M. le duc de NOAILLES, t. IV. Paris, Comptoir des imprimeurs unis; 1 vol. in-8. — III. *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, par M. DE CHERRIER, deuxième édition. Paris, 5 vol. in-8. — III. *Légendes slaves du moyen âge. Les Némania*, publiées et traduites par M. CHODZKO. Paris, chez l'auteur, rue de l'Ouest, 72; 1 vol. in-4. — V. *Le Parlement et la Fronde. La Vie de Mathieu Molé*, par M. le baron de BARANTE. Paris, Didier; 1 vol. in-8. — VI. *Histoire de France*, d'après les documents originaux et les monuments de l'art, par MM. CHARTON et BORDIER. Paris, aux bureaux du *Magasin Pittoresque*; 1 vol. grand in-8. — VII. *Le Livre de Job*, traduit de l'hébreu, par M. RENAN. Paris, Michel Lévy; 1 vol. in-8.

## I

Jamais nous n'avons éprouvé autant que cette fois l'embarras des richesses. Le nombre et l'importance des livres amoncelés sur notre table, et dont nous devons rendre compte à nos lecteurs, ont de quoi nous effrayer à bon droit. Les œuvres sérieuses sur tous les ordres de sujets se succèdent depuis quelque temps comme une véritable avalanche sous le poids de laquelle la critique court grand risque de demeurer enseveli. Autrefois les livres paraissaient indifféremment dans toutes les saisons de l'année, en s'espaçant de manière à donner le temps de les lire avec toute l'attention nécessaire. Maintenant les libraires ont adopté un autre système; il semble qu'il y ait dans l'année une saison pour les livres comme pour les productions de la terre et que tous doivent voir le jour à la fois dans un court espace de temps. Au point de vue de la vente et de ce qu'on appelle le succès de librairie, ce système est peut-être préférable, — il faut du moins le penser, — mais au point de vue de la commodité du public il offre de graves inconvénients.

Essayons cependant, malgré la difficulté que notre tâche présente cette fois, de nous faire jour au milieu de cette abondance de productions littéraires qui montrent du moins, — quoi qu'en disent quelques esprits chagrins, — que notre littérature n'est point en décadence, et de signaler à nos lecteurs celles de ces productions qui offrent le plus d'intérêt.

Et d'abord parlons du second volume des *Mémoires* de M. Guizot, qui vient d'être mis en vente à la librairie de Michel Lévy. Une plume plus autorisée que la nôtre, et dont les lecteurs du *Correspondant* connaissent et apprécient depuis longtemps la force et l'habileté, reparlera de ce beau livre; M. Foisset y consacrerait une étude approfondie, comme celle dont le premier

volume des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* lui a déjà fourni le sujet. Nous n'avons pas la prétention d'apprécier ici l'œuvre nouvelle de M. Guizot; nous nous bornons à une simple annonce. M. Foisset nous pardonnera cependant de dire avant lui que dans ce second volume l'illustre historien a su se montrer encore supérieur à ce qu'il était dans le premier. C'est un noble privilège de quelques intelligences d'élite d'aller toujours en s'élevant dans des régions plus hautes, de grandir leur pensée par un travail constant, et de ne s'arrêter dans cette voie de progrès et de perfectionnement qu'au terme de leur carrière. M. Guizot donne sous ce rapport un exemple qu'on ne saurait contempler qu'avec admiration; chaque fois qu'il livre au public quelque nouvelle production de sa plume, on y remarque des qualités nouvelles ou un développement plus grand des qualités qu'on lui connaissait déjà. Ainsi jamais sa pensée n'a été plus ferme, son jugement plus impartial, son style à la fois plus net, plus limpide et plus coloré que dans le second volume de ses *Mémoires*. Sous sa plume, les hommes qu'il a connus, contre lesquels il a lutté ou à côté desquels il a combattu pour les nobles causes de l'ordre et de la liberté, reprennent une vie nouvelle. On pénètre dans les plus intimes replis de leur caractère, on les voit agir, on les entend parler, on se sent en un mot vivre avec eux.

La malveillance et la jalousie ont souvent parlé de l'orgueil de M. Guizot et de ce sentiment de personnalité qui le porterait à se sacrifier à lui-même tous les autres hommes d'État de son temps. Le second volume des *Mémoires* est la meilleure et la plus éclatante réfutation d'un semblable reproche. Bien loin de chercher à diminuer ses adversaires ou ses alliés politiques, M. Guizot sait toujours leur assigner leur véritable place dans l'histoire en mettant dans la même lumière leurs qualités et leurs défauts. Nous en citerons pour preuve l'admirable portrait qu'il a tracé de Casimir Périer. Personne, même M. de Rémusat dans son intéressante notice, n'avait encore fait aussi grande la figure du courageux ministre qui usa ses forces en luttant contre l'anarchie menaçante et déjà presque maîtresse, et qui succomba sous le poids de ses fatigues le jour où la France fut sauvée de l'abîme.

Le second volume des *Mémoires* de M. Guizot comprend l'époque qui s'étend depuis la Révolution de 1830 jusqu'à la formation du cabinet du 14 octobre. C'était une des parties les plus difficiles à traiter sans blesser des convictions que M. Guizot respecte et honore. Seul, cet éminent écrivain était en état de faire d'un semblable récit une œuvre de conciliation et d'union.

## II

Voici encore un livre qui mériterait qu'on en parlât plus longuement dans le *Correspondant*, le quatrième volume de l'*Histoire de Madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles. A mesure que le noble historien avance dans son ouvrage, son plan s'agrandit; ce n'est plus seulement l'histoire de madame de Maintenon qu'il nous raconte, c'est l'histoire du règne de Louis XIV qu'il fait repasser sous nos yeux.

Le tome quatrième comprend la révolution de 1688 en Angleterre, la guerre qui s'ensuivit et dura jusqu'en 1697, enfin le mariage du duc de Bourgogne avec une princesse de la maison de Savoie. Au nombre des parties les plus curieuses et les plus nouvelles de ce volume, nous devons d'abord citer le tableau des relations de la France et de l'Angleterre sous le règne de Louis XIV, depuis la restauration de Charles II jusqu'à la chute des Stuarts. Les rapports et la correspondance de l'ambassadeur français à Londres sous Jacques II, Barillon, éclairent de la manière la plus heureuse, dans le travail de M. le duc de Noailles, les intrigues qui précédèrent la révolution, et la conduite que le roi de France tint dans ces circonstances envers Jacques II et envers le prince d'Orange. Personne, du moins en France, n'avait aussi bien fait ressortir l'aveuglement fatal qui frappa le malheureux Jacques II, prévenu depuis longtemps par l'ambassadeur de Louis XIV de tout ce qui se tramait contre lui, continuant, malgré tous ces avertissements, à ne pas croire au danger, et ne se décidant à faire à l'opinion publique des concessions nécessaires que lorsqu'il était trop tard pour qu'elles pussent le sauver. L'histoire de la révolution de 1688 est encore à faire d'un point de vue impartial; il faudrait montrer dans Jacques II le roi protecteur des dissidents de toute nature, aussi bien de William Penn et de la secte des *Amis* que des catholiques, réclamant et voulant introduire dans ses États la liberté de conscience, malgré l'Église établie, et succombant sous la passion protestante qui méconnaissait ce que ses idées avaient de juste et de généreux. Mais, à côté de cela, il faudrait aussi faire une large part aux causes qui justifiaient à un certain degré le renversement des Stuarts, à la puissance et aux rancunes du sentiment national, si imprudemment froissé par Charles II, qui avait transformé l'Angleterre en une vassale de la France. Il faudrait montrer Jacques II tombant bien moins sous le poids de ses propres fautes que sous le poids de celles de son prédécesseur, et portant la peine de la politique de Charles II, comme chez nous, l'infortuné Louis XVI, malgré la grandeur et la noblesse de ses vues, paya de sa vie les fautes de son aïeul Louis XV. Pour un semblable travail, le volume de M. le duc de Noailles contient des données précieuses; il forme un des plus importants chapitres de cette histoire.

Le récit de la guerre de 1688, du premier épisode de ce duel gigantesque avec Guillaume d'Orange qui ouvre la seconde partie du règne de Louis XIV, ne contient pas moins de faits et d'aperçus nouveaux. M. le duc de Noailles est le premier écrivain qui ait eu recours aux auteurs d'histoire militaire, nombreux pour cette époque, et qui se soit servi de leur témoignage pour compléter et éclaircir en certains points l'histoire politique. Cette catégorie d'informations, négligée jusqu'ici, et les documents inédits qu'il a eus à sa disposition lui ont donné le moyen de rectifier bien des erreurs généralement admises sur la foi de Saint-Simon, le plus éloquent, mais aussi le plus passionné et souvent le moins exact des historiens du grand roi.

Ainsi M. le duc de Noailles lave complètement et Louis XIV et Tourville du grave reproche d'imprudence qui pesait sur eux à propos du combat de la Hougue (et non de la Hogue comme l'écrivit presque tout le monde, M. le duc de Noailles lui-même, en reproduisant l'orthographe des auteurs anglais). Dans ce désastre de notre marine, les éléments, dont la puissance était alors irrésis-



Au reste, M. le duc de Noailles réduit à ses justes proportions le désastre de la Hougue qui demeure dans les imaginations sur la même ligne que ceux d'Aboukir et de Trafalgar. Lorsque Tourville, le 29 mai 1692, à dix heures du soir, commença sa retraite après un combat de cinq heures, soutenu par quarante-quatre vaisseaux contre quatre-vingt-huit, il n'était pas vaincu : les Anglais avaient perdu deux navires, les Français pas un seul. Ce fut seulement le lendemain qu'un accident de mer fit échouer à la côte quinze bâtiments qui furent incendiés par la flotte anglaise. Mais cette perte n'était pas plus forte que celle que les Anglais eux-mêmes avaient éprouvée, deux ans auparavant, à la bataille navale de Bechyhead, et d'ailleurs « cette perte fut bientôt réparée; dès l'année suivante, notre flotte était aussi nombreuse qu'auparavant. » Si cette journée a laissé dans l'histoire une trace aussi funeste, ce n'est donc pas à cause du désastre matériel en lui-même, mais à cause de l'impression morale qu'il produisit. C'était le premier échec éprouvé par les Français depuis le commencement de la guerre; c'était la première fois, depuis la mort de Ruyter, que nos escadres ne remportaient pas la victoire, et cet événement parut en Angleterre et en France un premier et fatal arrêt dans le cours, jusque-là non interrompu, des prospérités du grand roi.

M. le duc de Noailles répand sur la dernière campagne à laquelle Louis XIV ait assisté en personne la même lumière que sur la bataille de la Hougue, et il trouve en même temps l'occasion de justifier madame de Maintenon d'une des plus graves accusations que Saint-Simon ait portées contre elle. On sait qu'en juin 1693 le roi rejoignit ses troupes en Flandre et se porta avec elles jusqu'à Gembloux, en face du prince d'Orange qui l'attendait sous les murs de Louvain. On se préparait à une grande bataille, lorsque Louis XIV changea tout à coup son plan de campagne, et, renonçant à attaquer les lignes ennemies, reprit sa route pour Versailles, en détachant une partie de ses troupes et en l'envoyant rejoindre l'armée destinée à opérer en Allemagne. Saint-Simon a fait de cela un récit pathétique, fort au désavantage du roi; il y décrit l'étonnement des soldats et le désespoir du maréchal de Luxembourg « qui se jeta aux genoux du roi pour le supplier en vain « d'attaquer le prince d'Orange, en lui représentant la facilité de forcer ses « retranchements, de le battre entièrement avec une de ses armées et de « poursuivre la victoire avec l'autre, et enfin tous les avantages qui en résulteroient. » L'historien mécontent ne manque pas de faire retomber toute la faute sur madame de Maintenon. « Elle avoit, dit-il, inutilement « tâché d'empêcher le voyage du roi, dont elle craignoit les absences. Une « si heureuse ouverture de campagne y auroit retenu le roi pour en cueillir « les lauriers; ses larmes à leur séparation, ses lettres après le départ, furent « plus puissantes et l'emportèrent sur les plus importantes raisons d'État, « de guerre et de gloire. »

Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit? Quatre lignes d'un mémoire sur les opérations militaires de l'année 1693, retrouvé aux archives du dépôt de la guerre par M. le duc de Noailles, suffisent pour détruire tout un drame si bien combiné. « On réunit un conseil de guerre. On y pesa toutes les difficultés, « et l'on se demanda si, au lieu de poursuivre des opérations qui alloient « traîner en longueur (même avec la chance de finir par battre le prince

« d'Orange sur lequel on remportoit inutilement tant de victoires), il ne seroit pas préférable de profiter de l'inquiétude que la prise d'Heidelberg « avait jetée dans l'Allemagne, et d'y envoyer de suite, avant que toutes les « troupes allemandes y fussent réunies, une partie de l'armée de Flandre « pour y pousser nos avantages. » Ainsi la conduite du roi ne fut pas le résultat d'une faiblesse, mais bien d'un changement de plan de campagne arrêté dans un conseil de guerre, et, si beaucoup d'officiers regrettèrent la perte de cette occasion de succès, une malveillance systématique put seule l'attribuer à l'influence de madame de Maintenon qui demeura étrangère à ce dessein. Elle était à Dinant, c'est-à-dire presque au milieu de l'armée, tandis que ces événements se passaient, et le 12 juin elle écrivait de ce lieu à la mère Marie-Constance, maîtresse des novices à Saint-Cyr : « Le roi est « en parfaite santé, et n'a pas pris peu sur lui en sacrifiant les desseins qu'il « avoit eus au bien de ses affaires, qui s'est trouvé d'envoyer en Allemagne « pour profiter de l'heureux succès de la prise d'Heidelberg. »

Signalons encore une rectification capitale au rapport de Saint-Simon sur les opérations du maréchal de Noailles en Catalogne pendant l'année 1694. A l'en croire, après la bataille du Ter et la prise de Girone, le maréchal de Noailles aurait voulu mettre le siège devant Barcelone; mais le roi, trompé par M. de Barbezieux, qui jalousait le maréchal, se serait opposé à cette entreprise et aurait ainsi enlevé à ses armes la perspective d'un nouveau triomphe. M. le duc de Noailles établit, au contraire, par la correspondance originale que le roi avait envoyé au maréchal l'ordre formel d'assiéger Barcelone, et que c'était le maréchal lui-même qui, prévoyant des obstacles insurmontables, avait refusé de le faire et, par sa fermeté dans cette circonstance, évité un grave échec aux troupes françaises. Ici le noble historien, en retraçant l'histoire de Louis XIV, écrivait en même temps un chapitre de l'histoire de sa famille; c'est ce qui lui arrive souvent dans le cours de son livre.

Les exemples que nous avons cités suffisent pour faire voir l'importance historique du nouveau volume de M. le duc de Noailles. Devons-nous vanter les qualités de son style? Mais nous ne pourrions rien dire à ce sujet que ne sachent déjà nos lecteurs. A force de vivre dans la familiarité des grands hommes du règne de Louis XIV, M. le duc de Noailles a gagné leurs habitudes d'esprit et surpris le secret de leur manière d'écrire. C'est un homme du dix-septième siècle égaré parmi nous, et, lorsqu'on le lit, on serait tenté de se croire transporté dans un autre âge.

### III

Il n'est personne, parmi ceux qui se sont quelque peu occupés de l'histoire du moyen âge, qui ne connaisse le beau livre de M. de Cherrier sur la *Lutte des Papes et des Empereurs de la maison de Souabe*. Ce livre a ouvert à son auteur les portes de l'Institut et lui a assuré une place éminente parmi les historiens de notre époque. M. de Cherrier vient d'en publier une nouvelle

édition, revue et augmentée d'une longue introduction et de trois appendices, c'est-à-dire d'un volume entier.

Nous avons déjà lu l'*Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs*; pour en parler ici nous l'avons relue dans la seconde édition, et avec les circonstances actuelles cette lecture a pris un intérêt tout particulier. C'est que cette histoire semble, pour ainsi dire, le premier acte d'un drame dont les péripéties, se développant à travers les siècles, continuent encore de nos jours. La question italienne est déjà tout entière dans la lutte des papes et des empereurs; c'est là qu'elle commence et c'est depuis cette époque qu'elle se continue sans avoir pu recevoir encore une solution définitive. Ce lien d'une histoire déjà bien éloignée avec les événements et les complications de nos jours est plus évident que partout ailleurs dans la nouvelle édition de M. de Cherrier, grâce aux excellents appendices dans lesquels l'auteur retrace un rapide tableau des annales de l'Italie et de l'Allemagne depuis le triomphe définitif de la papauté et la chute des Hohenstaufen, et montre les conséquences immenses de cet événement sur les destinées de l'Europe.

Un point nous a surtout frappé, dominé comme nous l'étions par les préoccupations actuelles. Beaucoup de sages esprits et de cœurs chrétiens s'inquiètent outre mesure des plus ou moins bonnes dispositions de la population romaine à l'égard du Pape, et se figurent que des faits comme ceux de 1848 sont chose nouvelle dans l'histoire de Rome et de la papauté. Qu'ils lisent le livre de M. de Cherrier, et ils verront quelle était la situation des souverains pontifes au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle. Les Papes, dont la parole remuait alors l'Europe entière, qui retranchaient les plus puissants souverains de la société chrétienne et les forçaient quelquefois à descendre de leur trône; qui, au nom du christianisme et des droits des peuples dont ils se faisaient les champions, réalisaient presque l'idéal d'une monarchie universelle au profit du bien et du progrès de l'humanité; ces Papes à la puissance et à l'autorité desquels toute résistance cédaît tôt ou tard, les Adrien IV, les Alexandre III, les Innocent III, les Grégoire IX, les Innocent IV, n'étaient pas maîtres dans la ville de Rome. Le gouvernement républicain qui siégeait au Capitole était constamment en discorde avec eux, souvent même en lutte armée; la plus grande partie de leur pontificat se passait à errer de résidence en résidence, chassés de Rome par les caprices et les émeutes de la populace, et, lorsqu'ils y rentraient en triomphe, rappelés par ceux-là même qui les avaient expulsés, ce n'était jamais pour longtemps. Bientôt il leur fallait encore sortir de Rome et reprendre la vie de pèlerin apostolique.

Alexandre III, qui forçait l'orgueilleux Frédéric Barberousse à courber la tête devant lui, se voyait obligé de tolérer la présence dans Rome de l'hérétique Arnould de Brescia, dont les prédications attaquaient son autorité spirituelle. Lucius III ne pouvait pas demeurer plus de quelques mois dans la ville éternelle. Clément III était forcé de sacrifier au peuple de Rome l'existence de la ville de Tusculum, et l'empereur Henri VI lui-même, dont le Tusculans avaient embrassé la cause, réconcilié avec le Pape et avec les Romains, scellait son alliance en laissant détruire sous ses yeux la ville que la haine du peuple avait condamnée à disparaître. Quelques années plu

tard, Frédéric II, vainqueur des Milanais à Corte-Nuova, envoyait en présent au peuple romain le *caroccio* pris sur les confédérés guelfes, et, malgré l'opposition du pape Innocent III, le sénat le plaçait au Capitole avec une inscription solennelle à la louange de l'empereur, inscription qui s'est conservée jusqu'à nos jours et que nous remarquons il y a quelques mois en montant l'escalier du palais des Conservateurs :

*Cæsaris Augusti Friderici, Roma, Secundi  
Dona tene, currum, perpes in urbe decus.  
Hic Mediolani captus de strage, triumphos  
Cæsaris ut referat, inclyta præda venit:  
Hostis in opprobrium pendebit, in urbis honorem  
Mittitur, hunc urbis mittere jussit amor.*

« Rome, garde le présent du César Auguste Frédéric II, ce char, honneur « éternel dans notre ville. Capture illustre, il vient du désastre des Milanais « pour rappeler le triomphe de César. Ce sera pour les ennemis un objet de « honte; l'empereur l'envoie pour l'honneur de Rome, c'est son amour pour « la Ville qui le lui fait envoyer. »

Ainsi, sur un monument public, les alliés du Souverain Pontife étaient proclamés les ennemis des Romains. Cette table de marbre qui, au milieu de tant d'autres monuments de la même époque, détruits aujourd'hui, est parvenue intacte jusqu'à nous, est plus éloquente que tout autre témoignage sur la situation respective des Papes et des Romains aux plus éclatantes époques de la puissance pontificale.

C'est du reste un caractère assez général des souverainetés du moyen âge, et non une circonstance particulière à la papauté, que cette étonnante faiblesse au centre même du pouvoir, avec une puissance et une force souvent très-grande à l'extérieur. Dans notre histoire française, le règne de Louis le Gros en est le plus frappant exemple. Lorsqu'on lit la vie de ce prince, qu'on le voit toujours à cheval, guerroyant péniblement avec les plus minces seigneurs des alentours de Paris, perdant son temps devant des bicoques de peu d'importance, et ne les réduisant qu'après de longs sièges où il était obligé de payer toujours de sa personne, on a peine à se figurer que ce souverain, qui rencontrait autour de lui, dans ses domaines particuliers, tant d'obstacles de toute nature, fût le même que celui dont l'influence bienfaisante et réparatrice s'exerçait librement dans le fond des provinces les plus éloignées, qui comptait déjà parmi les rois les plus puissants et les plus respectés de l'Europe, et qui, en présence d'un grand danger national, parvenait en quelques semaines à rassembler une armée de trois cent mille hommes, et à faire reculer l'empereur d'Allemagne sans qu'il eût même engagé le combat.

M. de Cherrier n'est pas de ces auteurs qui se contentent de leur premier travail, et en le réimprimant se bornent à le reproduire tel qu'il avait paru d'abord. En publiant une nouvelle édition, le savant historien a tenu à la rendre supérieure à ce qu'était la première. Il a soumis chaque page de son livre à la plus soigneuse révision, de manière à en faire, sauf le fond des

idées qui reste le même, un ouvrage entièrement nouveau. En même temps, il a étendu le cercle de ses recherches, et les a complétées par l'étude de nombreux documents encore inédits. De là sont résultés beaucoup d'éclaircissements pour des parties où ses efforts n'étaient pas d'abord parvenus à répandre une lumière suffisante. L'histoire du règne de Frédéric II a surtout gagné à ces recherches nouvelles qui en font disparaître quelques-unes des plus graves obscurités, parmi lesquelles nous citerons les circonstances qui marquèrent les dernières années de ce prince, et les causes de la disgrâce et de la mort de son fidèle chancelier Pierre de la Vigne.

M. de Cherrier, outre son érudition profonde et la sûreté de sa critique, possède des qualités d'impartialité bien nécessaires et bien rares chez les historiens. Ces qualités donnent à sa parole et à ses jugements une autorité toute particulière, et font de l'*Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs*, par la modération même avec laquelle elle est écrite, un des plus beaux monuments qu'on ait élevés de nos jours à la gloire de la papauté.

#### IV

C'est aussi de l'histoire que nous parle M. Chodzko, et d'une histoire contemporaine de celle que raconte M. de Cherrier. Mais le théâtre en est bien différent.

Les populations slaves de l'empire turc sont presque entièrement ignorées de l'Europe occidentale. Elles n'éveillent pas par leur nom seul, comme les Grecs, les grands souvenirs de l'antiquité classique et de l'origine de notre civilisation; elles n'ont pas eu, comme eux, l'Europe entière pour spectatrice attentive des luttes de leur émancipation. Isolées de l'Occident par la situation, la langue et les mœurs dès les temps les plus reculés, elles ne tiennent aucune place dans son histoire. Au commencement de ce siècle, quand les jours des combats sont venus pour elles, elles ont soutenu seules, sans l'appui des nations européennes, l'étendard de l'indépendance. Aujourd'hui encore l'Occident les néglige, et, sans s'occuper de leurs affaires, les laisse livrées aux influences rivales de la Russie et de l'Autriche. Aucun voyageur ne les visite; la géographie même de leur pays n'est que très-imparfaitement connue: cependant ces populations sont loin de mériter une semblable indifférence. Fortes de plus de six millions d'âmes, braves et intelligentes, elles sont appelées à jouer un grand rôle dans la régénération future de l'Orient. Si leur passé ne se rattache pas à celui des autres nations, il n'en est pas moins glorieux. De grands et florissants empires se sont élevés jadis sur la rive droite du Danube; leur puissance a su tenir en échec celle des empereurs de Byzance.

Parmi ces nations, la plus illustre dans le passé, la plus forte encore de nos jours; est sans contredit celle des Serbes, qui forment actuellement une principauté indépendante sous la suzeraineté de la Porte, et qui, dans le moyen âge, demeurèrent pendant trois siècles constitués en royaume.

Établis pendant le ix<sup>e</sup> siècle dans la contrée qu'ils habitent encore aujourd'hui, les Serbes et leurs princes furent jusqu'au xi<sup>e</sup> siècle vassaux et tributaires de l'empire de Constantinople. En 1093, Bodin et son fils, Ourosch aux cheveux blancs, ancêtres de la dynastie des Nemanja, les émancipèrent de cette suzeraineté. Sous le règne du petit-fils d'Ourosch, à la fin du xii<sup>e</sup> siècle, un saint, honoré à la fois par l'Église catholique et par l'Église grecque, illustra le sang royal de Serbie. Rastka, second fils d'Étienne I<sup>er</sup>, renonçant aux brillantes perspectives que lui promettait sa naissance, s'enfuit de la cour de son père et vint s'enfermer dans un monastère du mont Athos, où il prit en religion le nom de Sabba. Son père, désespéré d'abord de cette résolution, le suivit au bout de quelques années dans le cloître, laissant à son fils aîné, Étienne II, une couronne dont il avait vaillamment étendu les domaines. Sabba ne demeura pas longtemps dans le monastère où il avait cherché un asile contre les grandeurs du monde. En 1208 il rentra en Serbie avec les dépouilles mortelles de son père et fut nommé hégoumène ou abbé du monastère de Stoudénitza, qu'il dirigea pendant sept ans. Sacré ensuite archevêque de Serbie, il alla en 1231 visiter les Lieux Saints, une seconde fois libres de la présence des musulmans, et, de retour dans sa patrie, il mourut en 1237 à Ternovo, alors métropole de la Serbie et de la Bulgarie. Trois siècles plus tard, en 1595, les Turcs brûlèrent ses reliques à Belgrade et en jetèrent les cendres au vent.

Il existe une vie serbe de saint Sabba et de son père, écrite vers 1264 par un des disciples du saint, nommé Dométian, publiée en 1794, à Vienne, par l'archevêque schismatique Givkovitch. Cette vie n'avait pas été reproduite depuis lors. Le doyen des Slavistes modernes, M. Safarik, ne l'avait pas insérée dans son grand recueil des *Monuments de l'ancienne littérature des Slaves méridionaux*, où se trouvent comprises deux biographies du roi Étienne I<sup>er</sup>, appelé en religion et dans le catalogue des saints Siméon, l'une par son fils Sabba, l'autre par son autre fils, le roi Étienne II. Ce texte précieux était donc presque entièrement inaccessible aux savants, lorsque M. Chodzko, qui, dans la chaire du Collège de France, travaille avec un grand zèle à implanter en France les études slaves, a eu l'heureuse idée d'en publier une nouvelle édition. Exécutée avec un soin extrême par les procédés litho-typographiques, cette édition contient le texte même de Dométian, en caractères cyrilliens, reproduit d'après la publication de Givkovitch, et une traduction française placée en regard, qui permet au lecteur encore novice, ou entièrement ignorant des langues slaves, de profiter des renseignements historiques contenus dans le texte.

Au point de vue de la science, cette publication a une grande importance en mettant à la disposition des érudits un des principaux livres originaux de la littérature serbe primitive. Au point de vue religieux, pour nous autres catholiques, elle n'offre pas un moins grand intérêt. Saint Sabba est en effet une des plus grandioses figures de l'Église orientale et un des plus glorieux champions du catholicisme dans cette Église. Par son influence, la Serbie fut ramenée à l'unité de la foi catholique et le clergé serbe cessa d'être soumis à la juridiction du patriarcat de Constantinople. Il obtint en effet de l'empereur la reconnaissance solennelle du droit accordé à ce clergé de nommer ses évê-

ques et ses archevêques sans la confirmation du patriarche, événement qui n'eut pas, sous le rapport politique, des conséquences moindres que sous le rapport religieux : car il consumma la séparation définitive du royaume fondé par Ourosch d'avec l'empire byzantin, et la création d'une nationalité serbe.

Malheureusement M. Chodzko n'a pas eu le moyen de consulter le manuscrit du livre de Dométian, et le premier éditeur, l'évêque Givkovitch, avait eu soin, comme il en avertit lui-même dans sa préface, d'*abrégé* et d'*épurer* le texte qu'il publiait. Pour parler plus clairement, l'intolérance *orthodoxe* de l'évêque lui avait conseillé de supprimer tous les passages qui avaient trait au retour de la Serbie vers l'Église romaine et à l'influence que cette Église exerçait alors sur les contrées qui professent aujourd'hui le rite gréco-slave. Ainsi nous y retrouvons un récit détaillé des négociations de saint Sabba avec l'empereur pour la séparation du clergé serbe du patriarcat de Constantinople; mais on y chercherait vainement le passage cité par M. Safarik et par l'auteur anonyme d'une esquisse biographique sur saint Sabba (publiée à Belgrade en 1856, dans le 8<sup>e</sup> cahier de la revue serbe *Glasnik*), passage dans lequel Dométian aurait raconté que le roi Étienne II, le jour de son sacre, en 1222, ceignit une couronne envoyée sur sa demande par le pape Honorius III. Plus heureux que M. Chodzko, les deux auteurs que nous venons de citer ont probablement eu connaissance du manuscrit tronqué par Givkovitch.

## V

Après avoir suivi M. Chodzko dans les régions lointaines des bords du Danube, revenons, avec M. de Barante et son livre du *Parlement et la Fronde*, sur le terrain de notre histoire nationale.

« Depuis trente ans, dit l'éminent écrivain en commençant ce nouveau volume, nous avons vu s'éteindre plusieurs des illustres et nobles familles de l'ancienne magistrature. Les noms de d'Aguesseau, de Lamoignon, de Molé, n'appartiennent plus qu'à l'histoire. Ils y tiennent une place éminente. La biographie de ces grands hommes n'est pas seulement le récit de leur vie, c'est un chapitre des annales de la France. Leur conduite, leur capacité, leurs vertus, sont intimement liées aux institutions et au gouvernement du pays. On ne saurait parler d'eux sans montrer qu'ils étaient les dépositaires de la tradition et de l'esprit de cette autorité judiciaire préposée à la conservation et à la défense des lois du royaume. »

C'est à l'histoire d'une des plus illustres de ces familles, à l'histoire des Molé, qu'est consacré le livre de M. de Barante. Après une éloquente préface, où l'auteur rétablit la véritable grandeur et le rôle des parlements dans nos annales, systématiquement décrié dans ces dernières années par « les historiens et les publicistes qui ne voient le salut et le repos que dans l'humble obéissance à un pouvoir absolu, » nous rencontrons d'abord quelques pages détachées de la belle *Histoire des ducs de Bourgogne*, sur Guillaume Molé, le premier personnage de ce nom dont l'histoire ait conservé la trace, un des

principaux bourgeois de Troyes, qui ouvrit au roi Charles VII les portes de la ville lorsque ce prince, accompagné de la Pucelle, se rendait à Reims pour y être sacré. Vient ensuite une notice sur Édouard Molé, le courageux procureur général du parlement de Paris, sous la Ligue, qui s'opposa énergiquement, dans les états de 1595, aux intrigues de la faction espagnole et qui, par son réquisitoire, fit rendre le fameux arrêt cassant « tout ce qui était fait « ou se ferait, en l'assemblée des états, contre la loi salique et les lois fondamentales du royaume. »

Mais le morceau capital du livre est la vie de Mathieu Molé, qui en occupe près des deux tiers. Mathieu Molé est demeuré le type du magistrat fidèle à ses devoirs, inflexible aux jours de danger, et aussi ferme devant les séductions du pouvoir que devant les menaces d'une foule ameutée et en délire. Mais de Mathieu Molé, comme de beaucoup de grands hommes, on ne connaît généralement qu'un épisode de sa vie. M. de Barante a bien fait de retracer sous nos yeux tout le cours de cette longue et glorieuse carrière et d'en remettre en lumière certaines parties trop oubliées de la postérité. Certes, Molé est bien grand dans cette journée des Barricades dont le souvenir est toujours présent à l'esprit lorsqu'on prononce son nom; mais sa figure n'est pas moins noble et moins imposante dans ces années où, procureur général au parlement, appartenant à ce qu'on appelait alors les *gens du roi*, il sut demeurer fidèle à la cause nationale et monarchique tout en résistant aux empiétements de pouvoir et à l'autorité despotique de Richelieu.

Les *Mémoires de Mathieu Molé*, récemment édités par la Société de l'Histoire de France, ont été d'un grand secours à M. de Barante pour cette partie de son ouvrage. Mais ici l'habile historien nous permettra de lui exprimer un regret. La publication des Mémoires de Molé a été dans certains organes de la presse l'objet d'attaques injustes et inconvenantes. Il eût été équitable de citer, au moins dans la préface, le titre de ce livre et de mentionner, puisqu'il avait été méconnu, le service qu'a rendu à l'histoire par cette édition une société dont M. de Barante s'honore à juste titre d'être le président.

A part cette observation, nous ne trouvons matière qu'à des éloges dans la vie de Mathieu Molé et dans la biographie du dernier et digne représentant en qui s'est éteint ce grand nom, M. le comte Molé, qui termine le volume. M. de Barante s'y montre égal à lui-même; on y retrouve les mêmes qualités de récit, et le même sens des événements qui distinguait les précédents ouvrages de l'auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, de l'*Histoire de la Convention* et de celle du *Directoire*.

## VI

MM. Charton et Bordier ne prétendent pas à une place aussi éminente parmi les historiens de notre pays. Leurs visées sont moins hautes; ils ont voulu seulement faire un livre populaire qui, avec le puissant attrait des *images*, répandit à la fois dans la masse du public la connaissance de nos annales et le goût des monuments du passé.

Sous ce rapport le plan de leur *Histoire de France, d'après les documents originaux et les monuments de l'art*, est fort bien conçu et peut être d'une grande utilité pour populariser des connaissances restreintes en France à un trop petit nombre de personnes. C'est toujours une heureuse idée que de recourir aux monuments pour éclairer les faits de l'histoire et pour les fixer dans la mémoire au moyen de ces signes matériels et palpables. L'absence d'un livre comme celui de MM. Charton et Bordier était une véritable lacune dans notre littérature destinée à l'instruction générale, et on doit se montrer reconnaissant envers ces deux auteurs pour avoir propagé la grande pensée de Montfaucon. Le moment, du reste, était très-favorable pour un travail de ce genre ; si les saines connaissances archéologiques sont encore trop peu répandues, la curiosité du public est très-grande pour tout ce qui se rapporte aux souvenirs monumentaux des siècles écoulés. En même temps l'étude de nos antiquités nationales a fait de grands progrès et est entrée dans la voie véritablement scientifique dont elle s'était trop longtemps écartée. La critique a opéré de nombreuses et sûres conquêtes ; elle est établie sur des bases désormais solides qui la mettent en mesure de donner des résultats qu'on n'eût pu atteindre il y a seulement trente ans.

Malheureusement, dans l'ouvrage de MM. Charton et Bordier, l'exécution ne répond pas, en tout point, à ce que l'on aurait pu désirer et espérer ; les auteurs avouent eux-mêmes, dans leur préface, que des circonstances de diverse nature les ont forcés de mettre trop de hâte dans leur travail. Cette précipitation, dont la cause doit surtout se chercher dans l'insistance du libraire désireux de faire paraître le volume pour l'époque du jour de l'an, a marqué son empreinte dans le choix des monuments gravés, qui n'est pas toujours fait avec une critique aussi fidèle qu'il était possible de le faire. MM. Charton et Bordier ont eu un peu trop de confiance dans certains recueils anciens, tels que celui de Gaignières, dont les dessins, reproduisant des œuvres aujourd'hui perdues, manquent souvent de garanties suffisantes d'exactitude et surtout dénaturent le caractère particulier de l'art de chaque siècle.

Nous regrettons aussi que les auteurs, manquant de monuments contemporains pour certaines époques de notre histoire, et obligés de combler cette lacune par des illustrations empruntées aux bas-reliefs et aux statues d'édifices souvent postérieurs de plusieurs siècles, n'aient pas assez prévenu le lecteur de cette circonstance capitale. Lors même qu'ils en préviennent, nous croyons qu'il eût été plus prudent de ne pas exposer aux chances de confusion et d'erreur qui pourraient résulter d'un coup d'œil superficiel : ainsi, pour en citer un exemple, le lecteur qui voit figurer dans l'*Histoire de France par les monuments*, sous la rubrique de chaque règne, les statues des rois mérovingiens, placées au douzième siècle dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sera naturellement porté à croire que ces statues, quoique beaucoup plus récentes que les princes dont elles retracent les traits, représentent du moins une tradition authentique, et peuvent servir de documents à l'iconographie.

Nous ferons des observations analogues à l'occasion de la partie consacrée à l'époque gauloise, partie à laquelle MM. Charton et Bordier ont avec raison

réservé une place considérable dans leur ouvrage. Ils y ont reproduit beaucoup de monuments intéressants qui peuvent donner au public une juste idée des arts et des usages de nos premiers ancêtres; mais, à côté de ces monuments, ils en ont rangé quelques-uns d'un tout autre art et d'une tout autre époque, comme les poteries mérovingiennes et le beau vase romain en bronze émaillé, qui figurent comme gaulois à la page 24, ou comme le plan du *castrum* antique de Jublains, dont la place véritable eût été dans la période de la domination romaine, et non pas au milieu du récit des campagnes de César. D'autres dessins, empruntés à différents ouvrages, offrent des erreurs que nous regrettons de voir se reproduire dans un travail de cette nature. Telles sont les figures de certaines médailles découvertes dans la cité de Limes, auprès de Dieppe, sur lesquelles on avait cru voir le prétendu symbole gaulois du coq, et qui ne présentent en réalité que le cheval androcéphale, dernier degré de dégénérescence du type imité des statères macédoniens<sup>1</sup>.

Au reste, les imperfections que nous venons de signaler seront faciles à faire disparaître dans une nouvelle édition, et nous ne doutons pas que MM. Charton et Bordier, en revoyant mûrement et attentivement leur travail, ne s'empresent d'enlever toute matière à une critique de ce genre.

Quant au texte même, il est écrit avec un remarquable esprit de modération et un désir sincère de respect pour toutes les croyances et toutes les convictions. On y retrouve certainement la trace de quelques-unes des idées de M. Henri Martin, particulièrement dans ce qui se rapporte à l'histoire de Jeanne d'Arc; cependant les auteurs ont en général soigneusement évité de reproduire ce qui, chez cet historien, était par trop du domaine des conjectures, comme son exposition de la philosophie des Druides, et ce qui eût été de nature à froisser les sentiments des lecteurs catholiques.

L'*Histoire de France par les monuments* eût pu être plus décidément et plus complètement dans nos idées; mais, telle que ses auteurs l'ont faite, elle ne contient du moins rien qui y soit contraire.

## VII

Nous avons déjà eu l'occasion dans ces *Revue critiques* de parler de quelques-uns des ouvrages de M. Renan et de combattre ses idées. La traduction nouvelle qu'il vient de publier du *Livre de Job* mérite encore cette fois de notre part la plus sérieuse attention. C'est en effet une œuvre importante et dont le but nous paraît être, avec une grande différence dans le ton du langage et dans la manière de procéder, tout à fait analogue à celui que Voltaire poursuivait lorsqu'il traduisait à sa façon le *Cantique des cantiques*.

M. Renan ne croit pas que le grand problème de la destinée humaine et de la rémunération dans une autre vie ait encore, depuis que l'homme pense

<sup>1</sup> Les monnaies qui portent ce type appartiennent aux peuples de l'Armorique.

et raisonne, « fait un pas vers sa solution. » Cette solution, l'Église nous l'enseigne; mais M. Renan n'admet que l'autorité de « la méthode philosophique, » dont il reconnaît cependant l'impuissance. Il aime mieux demeurer plongé dans le doute que d'accepter les vérités fortifiantes qu'enseigne la religion, et il se borne à dire qu'il est des problèmes que l'on ne résout pas, mais que l'on franchit. « Celui de la destinée humaine, ajoute-t-il, est de ce « nombre. Ceux-là périssent qui s'y arrêtent. Ceux-là seuls arrivent à trou-  
« ver le secret de la vie qui savent étouffer leur tristesse intérieure, se passer  
« d'espérances, faire taire ces doutes énervants où ne s'arrêtent que les âmes  
« faibles et les époques fatiguées. Qu'importe la récompense, quand l'œuvre  
« est si belle, qu'elle renferme en elle-même les promesses de l'infini ! »

Il ne se borne pas là, et il cherche à démontrer que l'ignorance qu'il avoue si fièrement sur ce problème a été partagée par tous les peuples et par toutes les époques. Il cherche même à établir que les dogmes chrétiens sur la vie future ne renferment qu'incertitude et contradiction. D'après lui, la croyance à la résurrection de la chair et celle de l'immortalité de l'âme sont deux idées opposées qui se détruisent l'une par l'autre, subtilité tellement extraordinaire, que, depuis dix-huit cents ans que l'Église enseigne sa doctrine, elle ne s'était encore présentée à l'esprit de personne, et que nous avouons humblement, malgré tous nos efforts, ne pas parvenir à la comprendre.

Les dogmes de la religion sur la destinée de l'âme humaine sont antérieurs à l'Évangile; du temps même de l'ancienne loi, ils avaient été révélés au peuple de Dieu. Le *Livre de Job* est consacré à l'examen de cet immense problème, et déjà la solution s'y trouve tout entière dans les termes les plus explicites. C'est pourquoi M. Renan s'efforce de prouver que le véritable sens de ce livre a échappé jusqu'ici, et qu'au lieu de l'expression des vérités les plus consolantes on doit y voir le cri de désespoir d'une âme ignorante de son sort futur et accablée sous le poids de l'injustice apparente qu'elle découvre dans les événements de ce monde.

Il faut voir quels moyens M. Renan emploie pour atteindre son but : ici nos lecteurs nous permettront d'entrer pour quelques instants sur le terrain de la discussion philologique; l'importance du sujet sera notre excuse.

Le passage le plus formel sur la résurrection est celui du chapitre xix, que saint Jérôme traduit ainsi :

25. *Scio enim quod redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum :*

26. *Et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum.*

27. *Quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius.*

Dans la version de M. Renan, nous trouvons toute autre chose : « Car, je « le sais, mon vengeur existe, et il apparaîtra enfin sur la terre.

« Quand cette peau sera tombée en lambeaux, privé de ma chair, je verrai « Dieu.

« Je le verrai par moi-même; mes yeux le contempleront, non ceux d'un « autre. »

Une note placée au bas de la page explique le sens que le nouveau tra-

ducteur attache à ces paroles : « Job s'abandonne à l'espérance de voir Dieu descendre un jour sur la terre, quand il sera réduit à l'état de squelette, pour le venger de ses adversaires. » Mais le commentaire est encore plus obscur que ne peuvent l'être les paroles commentées, et il serait facile de demander à M. Renan comment il admet qu'un squelette privé de chair ait des yeux avec lesquels il puisse voir. Laissons cependant cette objection de côté; recourons au texte hébreu pour voir qui a raison de saint Jérôme ou de M. Renan. Cet examen ne sera pas favorable au plus récent traducteur.

Pour la première partie du verset 25, il n'y a pas de difficulté; cependant M. Renan trouve moyen d'en altérer le sens. Il traduit le mot גַּאֲלִי par « mon vengeur; » or le verbe גַּאֲלַא a constamment le sens de « racheter; » il n'a le sens de venger que dans un but spécial, lorsqu'on parle d'un homme qui poursuit le rachat du sang d'un de ses parents assassiné. La signification de ce mot qui se rencontre presque toujours dans les promesses du Messie est donc bien « mon Rédempteur, » comme l'ont entendu jusqu'ici tous les interprètes.

La seconde partie n'est pas aussi facile; la phrase hébraïque, על-עפר ואחרון, יקום étant à la troisième personne, semble donner raison au sens adopté par M. Renan. Cependant saint Jérôme n'est pas seul à traduire différemment; les *Septante* et la *Vetus italica* rendent la phrase exactement de la même manière que lui. Au reste, les Allemands, dont M. Renan a suivi les traces, n'ont pas été les premiers à s'apercevoir de la difficulté, et dès le commencement du dix-septième siècle, Arias Montanus proposait déjà d'appliquer ces paroles au Rédempteur et de lire : « Je sais qu'il se dressera à la fin sur ma poussière. »

Dans le verset 26, c'est la première partie qui est de nature à causer un certain embarras; tout tient au sens que l'on assigne au mot נִקַּךְ. Les Allemands, y compris Gesenius, ont entendu ce mot comme signifiant *delere* et traduit, de même que M. Renan, *postquam deleverint pellem meam*. Mais ce sens, qui serait unique, ne s'accorde avec aucun des emplois de la même racine en hébreu et dans les autres langues sémitiques. La signification la plus habituelle du mot נִקַּךְ est celle de frapper, *percutere*; mais, en syro-chaldaïque, il a celle de « adjoindre, attacher, faire adhérer, » et dans le livre de Josué (xxix, 1), nous le trouvons employé pour dire : « aller en cercle, suivre un mouvement de rotation. » Le sens que saint Jérôme assigne à cette expression dans le verset qui nous occupe a donc au moins autant, sinon plus de chance d'exactitude, que celui qu'ont proposé les oracles de l'école exégétique.

Au reste, de quelque manière qu'on interprète la première partie, l'exactitude de la traduction de saint Jérôme pour la seconde moitié du verset 26 ne saurait être sérieusement contestée. Ce que la *Vulgate* rend par *De carne mea*, et M. Renan par « Dépouillé de ma chair, » est l'hébraïque מִבְּשָׂרִי; or, la préposition בִּין, préfixe מִ, n'a jamais le sens de « hors de, » mais signifie « de dedans, » ou bien encore « par le moyen de. » מִבְּשָׂרִי est donc certainement « de dedans ma chair, » ou même plutôt « par ma chair; » c'est un emploi de cette préposition analogue à celui que nous trouvons dans un

verset du *Cantique des cantiques* (1, 2) : פִּנְשְׁקִיתִי בַיּוֹר יִשְׁקֵנִי *osculetur me osculis oris sui.*

Quant au verset 27, il est compris de même par tous les traducteurs.

Ainsi, quand même on admettrait que sur un point saint Jérôme a commis une erreur, le sens et l'intention générale du passage ne peut pas être changé, et la version littérale du texte hébreu contient la doctrine de la résurrection aussi complètement et aussi formellement exprimée que possible.

« Car, je le sais, mon Rédempteur est vivant, et il se dressera à la fin sur « ma poussière.

« Ma peau me couvrira de nouveau, et par ma chair je verrai Dieu.

« Je le verrai par moi-même ; mes yeux le contempleront, non ceux d'un « autre. »

L'analyse à laquelle nous venons de nous livrer était nécessaire pour faire voir le peu de consistance des découvertes que les exégétistes ont prétendu faire dans le livre de Job. M. Renan ne les considère pas moins comme incontestables et les donne pour telles au public. Avec un semblable procédé, on arrive facilement à changer du tout au tout le sens d'un livre et à y trouver le désespoir au lieu de la consolation. Reste cependant, et ceci n'est pas une petite difficulté, à expliquer comment on a pu si longtemps se méprendre sur la portée et l'intention du livre de Job, ainsi que le prétend l'école de M. Ewald et de M. Renan, pendant si longtemps et dès une époque si reculée, sans que personne, dans tout cet intervalle, se doutât de la vérité.

Il est vrai que les exégétistes nous répondront que les Sémites étaient « une race inférieure, » qui ne comprenait même pas ses livres nationaux et qui enregistrait au nombre des Écritures sacrées une gracieuse idylle à la façon de Dorat, où elle voyait les expressions de l'amour divin, et une sombre tragédie empreinte d'un découragement et d'un doute byronien, dans laquelle elle se figurait trouver une lecture consolante et fortifiante pour les grandes épreuves de la vie.

Veut-on, du reste, une démonstration convaincante de cette infériorité de l'esprit des Sémites, et en particulier des Hébreux? M. Renan la donne dans son introduction :

« Le système du monde, tel qu'il résulte du livre de Job, est des plus « simples : Dieu, créateur de l'univers et agent universel de l'univers, fait « vivre par son souffle tous les êtres et produit directement tous les phéno- « mènes de la nature.... La nature, dans un tel système, ne pouvait être « conçue que comme absolument inanimée. Au lieu de cette nature vivante « qui parla si puissamment à l'imagination des ancêtres de la race indo- « européenne, ici c'est Dieu qui fait tout, en vue d'un plan connu de lui « seul. Quelques vives images, telles que le *Premier né de la mort*, le *Roi « des épouvantements*, rappellent au premier coup d'œil les personnifications « de la Grèce et de l'Inde : on croit lire les Védas en voyant l'Aurore saisir « les coins de la terre pour en chasser les méchants et changer la face du « monde comme le sceau change la terre sigillée. Mais tout cela reste infécond. « Chez les Ariens, ces attributions de l'Aurore fussent devenues un acte ou « une aventure d'une déesse; puis, avec le temps, cessant d'être comprises, « elles eussent produit des contes bizarres où le caprice des poètes se fût

« donné carrière. On eût raconté, j'imagine, que *Schahar* (l'Aurore), « était une vigoureuse jeune fille qui, un jour, rencontrant des brigands se « partageant leur butin sur un tapis, en saisit les coins et les tua... Chez « les Hébreux, ces hardies images ne dépassent jamais la métaphore. Le « Dieu unique étouffait dans leur germe ces fantastiques créations qui « ailleurs sortaient par flots d'une langue pleine de vie, fécondée par une « imagination que ne limitait aucun dogme. »

Il est difficile d'exprimer plus nettement le dédain de quelques oracles de l'école exégétique pour le monothéisme et la préférence qu'ils donnent au polythéisme, ou plutôt au panthéisme qui en est la source et l'origine. D'après M. Renan et les autres écrivains de cette école, la croyance en un Dieu unique tue l'esprit et l'imagination de l'homme, le panthéisme seul en permet le développement complet.

A côté de ces dangereux paradoxes dont il nous serait facile de multiplier les exemples, l'étude que M. Renan a placée en tête de sa traduction contient des idées et des rapprochements ingénieux sur l'âge où a été composé le livre de Job. On sait, en effet, que c'est là une des questions les plus difficiles que présente le classement chronologique des livres saints, et que les opinions les plus diverses ont été proposées sur cette question par les hommes dont la parole fait autorité en semblable matière. M. Renan ne la résout pas, mais il fixe fort bien les limites dans lesquelles on doit la restreindre.

Les exégètes de l'Allemagne ont voulu faire descendre la composition du livre de Job jusque dans les environs de l'an 700 avant Jésus-Christ; mais M. Renan, si fidèle d'ordinaire à leurs idées, se sépare d'eux avec raison sur ce point. La langue et le style du livre de Job annoncent une époque plus ancienne; d'ailleurs ce livre est certainement antérieur aux prophètes. Ézéchiel le cite; Jérémie en imite un passage dans son chapitre xx<sup>e</sup>; il est mentionné dans le livre de Tobie; enfin une ingénieuse conjecture d'un philologue allemand, M. Geiger, en a fait retrouver une mention dans le verset 11 du chapitre XLIX de l'*Éclésiastique* où la version grecque a par erreur traduit τῶν ἐχθρῶν « des ennemis, » au lieu de « Job » pour rendre le mot יוֹב qui devait se trouver dans le texte hébraïque aujourd'hui perdu. Mais ce dernier passage n'a pas beaucoup d'importance pour fixer la date du livre de Job, puisqu'il se rapporte à l'allusion faite par Ézéchiel et que d'ailleurs l'*Éclésiastique* ne date que du second siècle avant Jésus-Christ.

Une considération permet d'approcher plus près de la solution. C'est le rapport du livre de Job avec les livres sapientiaux, et surtout cette circonstance que l'histoire de Job se passe entièrement chez des tribus arabes qui avaient conservé la religion patriarcale, et que les livres de Salomon seuls, parmi ceux des Hébreux, contiennent des emprunts analogues faits à la sagesse des *filz de l'Orient*, c'est-à-dire des Arabes. Ces emprunts sont surtout manifestes dans le livre des Proverbes dont les chapitres xxx et xxxi mentionnent les noms d'un roi Lamuel et d'un certain Agur, que la plupart des critiques considèrent comme appartenant à la race arabe.

Mais pourquoi M. Renan ne s'est-il pas contenté de ces observations? Nous ne voyons pas qu'il fût nécessaire d'y joindre que le livre de Job était anté-

rieur « à cette époque de rapetissement intellectuel » qui a produit le Pentateuque. Il est vrai que la composition moderne des livres de Moïse est le point fondamental de la doctrine exégétique. M. Renan l'a posé en principe dans son *Histoire des langues sémitiques*. « La rédaction définitive des livres « contenant l'histoire ancienne d'Israël ne remonte pas probablement au « delà de l'an 750 avant Jésus-Christ. Antérieurement, ces livres avaient « subi plusieurs refontes, portant sur des détails de style et d'arrangement. « L'opinion qui attribue la rédaction du Pentateuque à Moïse est en dehors « de la critique. » Mais il se garde bien d'exposer les raisons sur lesquelles s'appuie l'opinion des exégétistes à ce sujet, car il sait trop bien lui-même qu'elles ne pourraient supporter un examen sérieux et approfondi.

Pour demeurer fidèle à son système, l'école exégétique se croit obligée de changer l'époque de tous les livres de l'Ancien Testament. Ainsi, quoiqu'elle reconnaisse que les livres sapientiaux sont de plusieurs siècles antérieurs à la captivité, elle n'admet pas que la rédaction doive en être attribuée à Salomon, et, plutôt que d'accepter l'autorité de la tradition, elle préfère se renfermer dans une ignorance absolue. Cependant, quand il n'y aurait pas d'autre preuve, et elles sont innombrables, l'intervention que nous y signalons de personnages arabes, comme représentants d'une haute philosophie, admirée même des Hébreux, ne saurait, dans l'histoire d'Israël, convenir à une autre époque qu'à celle de Salomon.

## VIII

Nous avons déjà excédé les limites habituelles de nos *Revue critiques*, et notre tâche n'est pas encore remplie. Il faut cependant nous arrêter et remettre à la prochaine fois l'examen des nombreux ouvrages qui restent encore devant nous. Parmi ceux-ci, les deux plus importants sont la magnifique publication de l'*Album de Villard de Honnecourt*, architecte du treizième siècle, préparée par M. Lassus, et achevée après sa mort par M. Alfred Darcel<sup>1</sup>, et le *Supplément aux Œuvres de Descartes*, recueils d'écrits inédits du grand philosophe découverts et édités avec une longue introduction, par M. le comte Foucher de Careil<sup>2</sup>. Ce sont deux livres dont on ne saurait parler légèrement, et dont l'examen réclamerait un espace qui nous manque dans ce numéro. Nous les annonçons seulement aujourd'hui, quitte à y revenir plus longuement dans le mois de mai.

FRANÇOIS LENORMANT.

<sup>1</sup> 1 vol. in-4, imprimé à l'imprimerie impériale.

<sup>2</sup> Paris, Ladrangé; 1 vol. in-8.

# BIBLIOGRAPHIE

## BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE DE FRANCE, par M. ÉMILE KELLER. 2 vol. in-12. Paris, *Douniol*, rue de Tournon, 29.

C'est une œuvre difficile qu'une Histoire de France abrégée, autant et plus peut-être qu'une Histoire de France complète. Pour tout abrégé, comme pour tout dire, il faudrait tout savoir; et, si les sommaires, les abrégés et les éléments d'Histoire de France qui paraissent chaque année par douzaines étaient faits avec une véritable conscience, ils n'exigeraient pas moins de labeur, en même temps qu'ils exigeraient plus d'intelligence et d'équité historiques, que les volumineuses Histoires de France de Velly autrefois, de Sismondi il y a trente ans, et de M. Henri Martin aujourd'hui.

Si au moins un seul de ces gros livres était admissible, soit au point de vue historique, soit au point de vue chrétien, on pourrait se borner à l'extraire, et à faire comme l'a fait Justin, un Trogue-Pompée à l'usage des classes. Malheureusement, s'il y a des Justin, il n'y a pas de Trogue-Pompée, et les abrégiateurs sont superficiels et fautifs, faute d'un modèle à abrégé.

Dirai-je que M. Keller a résolu le problème? qu'il a été ce Justin sans Trogue-Pompée qu'il faudrait être pour faire une Histoire de France à l'usage de la jeunesse? qu'il a eu l'impossible courage, pour composer ces deux petits volumes in-12, de reprendre dans les sources toute l'Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'en 1848? Non assurément; M. Keller, pas plus que personne, n'admettrait un tel éloge. Mais je puis dire que dans ce travail il y a une part de labeur original plus grande qu'elle n'est dans quelques centaines d'abrégés et dans quelques dizaines de gros livres. M. Keller, certes, n'a pu tout lire, tout juger, tout examiner par lui-même; mais il n'en sait pas moins avoir, et je l'en loue à un haut degré, son style à lui, son appréciation à lui, son jugement à lui. Il est difficile d'être moins banal dans un travail qui forcément était en grande partie de seconde main.

Ce n'est pas que nous admettions tous les jugements de M. Keller ni l'exactitude matérielle de tous ses récits; mais ses jugements ont au moins le mérite beaucoup plus rare qu'on ne le pense de la spontanéité et de l'indépendance; ses récits ont le mérite de l'animation, de la chaleur, de la persuasion vive et sincère, même en ce qu'on peut trouver excessif, d'une composition enfin souvent habile. J'en voudrais le diapason un peu plus varié; son style est rapide, mais ne connaît pas assez les temps d'arrêt. Il rappelle parfois le style essoufflé de M. Michelet, ces récits au galop qui ne débrident jamais et auxquels le lecteur demande grâce :

*Et jam tempus equum fumantia solvere colla.*

Quant à ses jugements, je ne puis me persuader aussi intimement que lui

la complète innocence des Templiers, condamnés sur leurs propres aveux et sur des aveux qui n'ont pas tous été arrachés par la torture ; condamnés par un Pape et par un Concile, pour des faits de corruption, trop semblables malheureusement à ceux que le contact de l'Islamisme a tant de fois amenés chez les chrétiens : il faudrait laisser cette apologie à l'école du dix-huitième siècle et au bon M. Raynouard, l'auteur des *Templiers*. Il faudrait encore ne pas rabaisser autant le roi Charles le Sage, et je respecterais davantage la tête dont Duguesclin a été le bras ; je ferai remarquer à M. Keller qu'il lui attribue trop exclusivement l'origine du grand schisme et l'élection de Clément VII, nommé, non pas à Avignon, mais à Fondi, lorsque Charles V ne s'était pas encore prononcé. Je lui demanderais encore de se défier de ces systèmes carrés et absolus, semblables à des partis pris, et commodes comme des partis pris, au moyen desquels on absout et l'on condamne en masse sans trop se soucier des détails. Ainsi il semble que chez M. Keller il y ait eu un jugement rendu en masse en faveur des rois de France jusqu'à saint Louis, qu'il justifie tous plus ou moins ; un jugement en masse contre les rois de France depuis Philippe le Bel jusqu'à Henri III qu'il condamne tous plus ou moins ; un jugement en masse contre les Papes du quatorzième siècle, qu'il traite tous fort rudement à partir de Boniface VIII. Mais ces remarques, qui peuvent se multiplier sans doute dans la proportion des antipathies et des sympathies de chacun, ne fait que confirmer le caractère de spontanéité et d'indépendance que j'aime vivement chez M. Keller. On voit qu'il n'a juré obéissance ni à Velly, ni au P. Daniel, et encore moins, je l'en loue, à M. Martin ni à M. Michelet.

Il y a cependant un point sur lequel je demanderai la permission d'insister. Il existe, ou plutôt il existait, en fait d'Histoire de France, une tradition que j'appellerai la tradition royaliste (je la nomme ainsi parce que c'est le mot propre et nullement pour rappeler des querelles politiques d'aujourd'hui). Cette tradition, qui appartient au seizième et au dix-septième siècle, est loin d'être irréprochable en tout. Elle a souvent, quoique sincèrement catholique, injustement attaqué la papauté ; elle a été souvent, quoique d'intention équitable et chrétienne, trop oublieuse de la liberté des peuples. Mais il ne faut pas non plus méconnaître (je parle de la tradition de Bossuet et de Fleury, non de celle de Mably et de Voltaire) qu'elle aussi représente une grande et une chrétienne idée, une idée qu'il faut se garder de faire disparaître de notre Histoire. Cette idée est l'idée antiféodale, l'idée de la souveraineté, plus ou moins limitée, mais une, universelle, directe, immédiate, égale pour tous, exclusive de la souveraineté indirecte à laquelle le monarque féodal était réduit. C'est là une loi essentiellement civilisée et chrétienne, et que l'Église plus que personne a contribué à faire prévaloir. L'Église en a pris le type, comme on se plaît trop à le dire, non, dans l'empire de Rome, mais surtout dans le royaume d'Israël ; et c'est avec la Bible et à l'image de la royauté judaïque que le clergé a écrit le code de la royauté moderne avec ses droits d'hérédité, de primogéniture, d'inviolabilité, de consécration divine, à peu près inconnus à l'antiquité idolâtre. C'est pour faire triompher cette souveraineté civilisée sur la souveraineté barbare que les Papes ont accepté toutes les tentatives de rétablissement de l'empire romain ; qu'ils

ont favorisé les armes de Justinien et de Constantin Pogonat en Italie; qu'ils ont intronisé Charlemagne au risque de se donner un maître; qu'ils ont prolongé autant qu'ils ont pu pendant le neuvième siècle le rêve de l'empire carlovingien; qu'ils l'ont renouvelé pour les Othons. Ils étaient, certes, bien loin de l'idée de M. Keller, qui ne voit, lui, dans l'empire de Charlemagne qu'une espèce de contrefaçon romaine dont la durée était impossible, qui voit dans la fin du dixième siècle, époque essentiellement féodale, antiroyale et anarchique, l'ère des vraies libertés, l'apogée, ou peu s'en faut, du moyen âge et par conséquent du Christianisme. Même en parlant de ces premiers Capétiens, qu'il aime et qu'il justifie, le côté principal de leur vie, leur lutte contre la féodalité, leur allure pour constituer l'unité française lui échappe. Il ne voit pas dans saint Louis ce que saint Louis est cependant au plus haut degré: un moderne et un roi moderne, un adversaire équitable et pacifique, mais un grand adversaire de la féodalité; l'ennemi de la juridiction seigneuriale et du jugement par l'épée; le roi légiste et le père des légistes. Il omet ainsi une des faces principales de l'Histoire de France, et néglige un des grands éléments de notre vie.

Et, de plus, il se condamne à une espèce de mirage perpétuel, très-fréquent, au reste, chez le vulgaire des écrivains, mais que ses yeux étaient dignes de percevoir. Si la royauté et son progrès n'ont pas été, au moins pendant quelques siècles, la forme nécessaire et bienfaisante sous laquelle la France devait marcher; il y avait donc en dehors de la royauté un ordre de choses régulier, bienfaisant, civilisé, que la royauté a eu le tort de détruire. Il y avait un système de libertés équitable, régulier, complet, pacifique, que le despotisme royal a anéanti. C'est en effet ce que l'on dit souvent; mais ce système, on ne prend la peine ni de le définir ni de le dater. Quel était-il et quand a-t-il vécu? Je vois bien aux dernières pages de ce livre que la Révolution a détruit nos antiques libertés; mais je tourne quelques feuillets et je lis que Louis XV « a fait disparaître le dernier vestige d'institutions libres. » Je remonte encore: sous Richelieu, les Français « sacrifient les libertés chèrement achetées par leurs pères, et les livrent pieds et poings liés aux envahissements d'un autre despotisme. » Sous François I<sup>er</sup>, « les libertés générales achèvent de disparaître. » Louis XII offre au peuple « la trompeuse image d'un pouvoir absolu, aimable et paternel. » Sous Louis XI, « plus de libertés générales. » Je n'ai pas besoin de parler du despotisme de Philippe le Bel. Et enfin, avec saint Louis « s'éteignent les libertés du moyen âge. » Mais qu'est-ce donc que ces libertés qui ont successivement expiré sous Philippe le Bel, sous Louis XI, sous Louis XII, sous François I<sup>er</sup>, sous Richelieu, sous Louis XV et sous la constituante; que l'on nous montre, en un mot, toujours mourantes, et vivantes jamais; que tous les rois sont coupables successivement d'avoir assassinées, bien qu'on ne nous les fasse voir vivantes sous aucun roi? N'y a-t-il pas là une illusion, et une illusion facile à comprendre? Quelque époque de l'histoire que nous étudions, si nous l'étudions seule, elle nous semble un temps de décadence; nous rejetons à l'époque antérieure le bien, la vertu, la prospérité, la civilisation, la liberté: et puis, si nous nous mettons à étudier cette époque antérieure, nous sommes amenés à remonter par nos regrets plus haut encore. Au fait, n'est-ce pas au paradis terrestre qu'il faudrait remonter?

Est-ce donc à dire que le pouvoir royal, dans ses envahissements, n'a pas été excessif? Oui, certes, il l'a été; mais bien moins au détriment de libertés écrites, positives, consenties ou acquises par le temps, qu'aux dépens de la liberté naturelle de l'homme, cette liberté toujours violée et jamais détruite, souvent assassinée et toujours vivante. Je regrette peu, pour ma part, je l'avoue, ce qu'on appelle l'indépendance et ce que j'appellerai l'insubordination des temps féodaux, très-large pour quelques-uns, très-oppressive pour presque tous, et qui n'est en définitive que le droit de la force. Ce que je regrette, ou plutôt ce que je souhaite, c'est le respect et le maintien de la liberté vraie, intime, domestique de l'homme, à laquelle tous les despotismes et toutes les révolutions portent atteinte, mais qui leur survit à tous.

Je m'étends longuement sur cette critique; je ne l'aurais pas faite, si j'avais tenu le livre de M. Keller pour une œuvre éphémère, destinée à être donnée une douzaine de fois dans les distributions de prix et à tenir lieu de science à un maître d'études inexpert, obligé d'enseigner subitement l'histoire à ses élèves. Mais je crois ce livre plus sérieux, et je voudrais le rendre meilleur encore. Ni l'amour de l'étude, ni la facilité à s'en assimiler les éléments, ni l'art de composer, ni celui de bien dire, ne manquent à M. Keller. Je voudrais qu'une prochaine édition perfectionnât ce livre, rectifiât quelques jugements, fit disparaître quelques inexactitudes, remplaçât quelques vues ou quelques expressions un peu banales, par le sentiment plus réel des faits; mais, tel qu'il est, j'aime ce livre; je l'aime pour la sincérité de l'étude, pour la franchise et la liberté des jugements, pour la chaleur, la vivacité et souvent le bonheur du langage. Ce livre-là peut être utile pour l'enseignement, et au moins n'a-t-il rien de la sécheresse et de la froideur qui semblent trop souvent la condition obligée des livres destinés à l'enseignement.

F. DE CHAMPAGNY.

---

ÉTUDES DE THÉOLOGIE, DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE, publiées chaque trimestre par les RR. PP. DANIEL et J. GAGARIN de la Compagnie de Jésus, avec la collaboration de plusieurs autres pères de la même compagnie. — Paris, *Jacques Lecoffre*.

La France est un des pays où les journaux politiques ont le plus d'importance, mais où les publications théologiques, philosophiques et même, à certains égards, historiques, ont le moins de chance d'intéresser le public. L'Allemagne est inondée de revues de philosophie, de théologie, d'histoire et de sciences. La France est moins favorisée. L'indifférence générale rend pénible l'existence du plus grand nombre des recueils littéraires; et ce n'est qu'à la faveur de subventions ou de souscriptions plus ou moins onéreuses que quelques journaux savants publiés à Paris continuent d'exister.

Il faut donc savoir gré aux révérends Pères français de la Compagnie de Jésus d'entreprendre la publication trimestrielle des *Études de théologie* qu'ils n'ont livrées jusqu'ici au public que d'une façon irrégulière. Pourquoi la France n'aurait-elle pas ses revues théologiques, ses organes vraiment ecclésiastiques? Les séminaires, les presbytères et même les pieux séculiers, ne pourraient-ils point faire vivre un journal qui les mettrait au courant du mouvement de la science des sciences, de la théologie? D'excellents livres, surtout

lorsqu'ils sont écrits dans la langue de l'Église, ont quelquefois besoin de dix ans pour arriver à la notoriété qu'ils méritent. Les RR. Pères nous promettent d'ajouter à la théorie dogmatique et morale des études philosophiques et historiques. Espérons que la variété des sujets excitera l'intérêt d'un grand nombre de lecteurs. Nous ne doutons pas que les habiles et savants rédacteurs de la publication nouvelle ne tournent aussi leurs regards vers l'étude si négligée aujourd'hui de l'Écriture sainte. L'ennemi ravage le beau champ de la Bible. Après s'y être illégitimement introduit, il prétend y régner en maître. Les travaux des catholiques, disent les exégètes rationalistes, n'ont pour eux ni l'autorité de la science ni le mérite de la critique. Nous espérons que les Pères de la Compagnie de Jésus montreront que la science biblique, jadis élevée si haut par eux, au temps des Corneille Lapiere, des Maldonat, des Tirin, etc., n'a point déperî entre leurs mains laborieuses et habiles. L'antiquité ecclésiastique aussi sera fouillée dans toutes ses parties. Les monuments catholiques de la langue syriaque, par exemple, ne continueront pas à être exploités seulement par la protestante Angleterre qui nous les livres mutilés et laisse dans l'oubli ceux que nous aurions le plus d'intérêt à connaître! Qui pourrait entrer avec plus de sagesse et d'autorité que la Compagnie de Jésus dans les voies nouvelles de l'érudition et de la philologie? Qui, mieux qu'elle, pourrait rendre à l'Église catholique le service important de réfuter le rationalisme savant de l'Allemagne?

Nous souhaitons donc le meilleur succès à l'œuvre utile des Pères de Paris, assuré qu'elle continuera avec la mesure, la modération et la science qui ont déjà signalé ses commencements.

L'ABBÉ MEIGNAN.

---

MÉDITATIONS SUR LE CHEMIN DE LA CROIX, par M. l'abbé H. PERREYVE. 1 vol. in-12. Douniol, éditeur.

*Les Méditations sur le chemin de la Croix* sont d'un auteur trop connu, nous voulons dire trop aimé des lecteurs du *Correspondant* pour qu'il soit nécessaire de leur rappeler ici ses titres à une bienveillance déjà tant de fois méritée. L'émotion religieuse, la foi vivante, la piété suave qui anime toutes les pages du délicat historien de Rosa Ferrucci<sup>1</sup>, semblaient le prédestiner à écrire ces *Méditations sur le chemin de la Croix*, consacrées spécialement dans la pensée de l'auteur « aux personnes du monde qui voudront unir à la passion de Jésus-Christ leurs souffrances, leurs mécomptes et leurs chagrins. » Nous les avons lues d'un bout à l'autre avec un charme croissant, et nous avons joui d'avance de la consolation qu'auront à s'en nourrir tant d'âmes que le monde croit heureuses, et qui sont obligées de cacher leurs larmes et de porter leur croix le sourire sur les lèvres. Ce n'est pas que cet opuscule ne s'adresse à tous, et que les vérités qu'il renferme ne soient celles que tout chrétien a méditées cent fois aux pieds de Jésus crucifié; ce n'est pas non plus que tout n'y tende fortement et résolument à la pratique littérale, sévère et précise des devoirs du Christianisme; mais il y a dans la manière limpide,

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 25 juin 1858 et la nouvelle édition, augmentée des lettres de Rosa Ferrucci. Paris, Douniol, 1859.

littéraire et discrètement poétique dont l'auteur le présente, de quoi faire goûter particulièrement son livre aux personnes qu'il avait en vue en l'écrivant. Le sentiment du beau, le besoin de bien dire, de trouver la distinction dans la simplicité, d'unir la grâce à la force, s'y révèle à chaque page. Nous voudrions pouvoir tout citer; mais, dans l'impossibilité, nous nous bornons à renvoyer le lecteur tout spécialement à la quatrième méditation sur la rencontre de Jésus avec sa sainte Mère et à la sixième sur sainte Véronique.

L'auteur a joint aux méditations qui lui sont propres le chemin de la Croix du B. Léonard de Port-Maurice. Il a voulu par là rendre son ouvrage plus digne d'accompagner le fidèle à l'église, et en même temps, ce dont nous le félicitons, mettre son propre travail sous le patronage d'un saint.

Nous n'ajouterons qu'un mot qui résume toutes nos impressions sur ce nouveau livre de piété, si différent d'un grand nombre d'autres dont nous sommes journellement inondés : on y sent partout à la fois le style de l'écrivain, le goût de l'artiste et le cœur du prêtre.

LE P. LESCEURS,  
de l'Oratoire.

---

LA LÉGENDE CELTIQUE, par M. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, membre de l'Institut.  
1 vol. in-12. Paris, Durand.

Ce livre nous reporte aux beaux jours où la légende du moyen âge reflourissait sous la plume de M. de Montalembert et de Frédéric Ozanam; on le dirait de ce temps où tout était épanoui dans la littérature catholique.

La *Légende celtique* respire en effet la poésie pieuse qui embaume la *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie* et les *Poètes franciscains*, mais avec une nuance de parfum distincte et bien prononcée. La brise des grèves bretonnes se sent ici comme là-bas l'air de la Souabe ou le souffle des Apennins. L'ouvrage se compose de trois vies de saints dont l'ensemble présente, comme dans un triptique sacré, le tableau de la conversion des peuplades celtiques, par les bardes-missionnaires. Tels furent en effet les trois grands apôtres du monde breton, saint Patrice, saint Kadock et saint Hervé, des moines-chanteurs. Cette qualité était une condition pour le succès de leur prédication chez les Celtes, « peuples religieux, comme le remarque M. de la Villemarqué, plus préoccupés de rêves que de réalités, du passé et de l'avenir que du présent, du monde des esprits que de celui des corps; passionnés pour la poésie et chez lesquels tout se traduisait en poésie, prière, enseignement et lois; qui enfin se seraient privés de nourriture plutôt que du chant de leurs bardes. Ces peuples s'aimèrent eux-mêmes dans ces hommes inspirés qui leur parlaient en vers enthousiastes d'espérance, d'amour et d'immortalité. Ils se transmirent de père en fils le récit des actions dont ils avaient été les témoins et qui circula longtemps ainsi de bouche en bouche. » L'imagination y sema le merveilleux à pleines mains sans doute, et, les actes authentiques et primordiaux s'étant perdus dans les invasions et les guerres, un moment arriva où il fut impossible de retrouver les versions traditionnelles et de ramener la légende à l'histoire. Les critiques aujourd'hui s'y épuiseront en vain. Ce serait grand dommage d'ailleurs; les poétiques inventions de la légende celtique n'ont rien qui puisse scandaliser la piété et possèdent tout ce qu'il faut pour charmer l'imagination. Personne n'entend les donner pour des faits historiques dans leurs détails. Tout en la voilant de fleurs, ces fictions accu-

sent une réalité indubitable. Gardons-les à ce titre d'abord, mais surtout comme peintures de mœurs, comme témoignage de l'état des âmes à une époque, hélas ! à jamais passée, et qu'on ne saurait trop étudier. C'est pourquoi nous applaudissons à ceux qui, sans prétendre les imposer comme articles de foi chrétienne, ainsi que le fait aujourd'hui certaine école hagiographique, plus zélée en cela que sage, recueillent, dans la contrée où ils subsistent, les feuillets épars et à demi effacés de cette épopée populaire qu'on pourrait appeler la *Légende dorée des provinces*. Le travail de M. de La Villemarqué mérite d'être offert en exemple, autant pour l'excellence de l'idée que pour la grâce de l'exécution.

La *Légende celtique* ouvre une nouvelle série de souvenirs patriotiques et religieux qui se publie en Bretagne, mais qu'on lira partout avec intérêt, si nous en jugeons par le volume qui fait suite à celui-ci, les *Récits bretons* de M. Sigismond Ropartz, où se peint, sinon en traits bien neufs, du moins en traits énergiques et vrais, l'héroïque nature du monde armoricain.

P. DOUHAIRE.

MÉDITATIONS POUR LE MOIS DE MARIE, par le P. GRATRY, de l'Oratoire.

LECTURES CHOISIES, extraites des œuvres de FRÉDÉRIC OZANAM. Paris, Lecoffre.

Nous réunissons pour les annoncer sans ajournement quelques ouvrages nouveaux qui seraient dignes d'être appréciés et loués dans autant d'articles, mais qui se recommandent assez d'eux-mêmes pour n'être soumis ni à une critique superflue ni à un retard regrettable.

Nous avions eu la pensée d'offrir à nos lecteurs une des *Méditations pour le mois de Marie* que va publier le R. P. Gratry. Un scrupule de respect nous a retenu. Ce n'est pas dans une revue, au milieu de travaux profanes, que peut convenablement trouver sa place une prière, une pieuse effusion, un cantique d'amour divin. Les *Méditations* sont faites pour être lues et goûtées dans le sanctuaire de la piété ou dans le recueillement du foyer, et non pour être jetées sous forme de feuilles volantes pêle-mêle avec les variétés offertes à la curiosité du jour. Mais nous recommandons à tous les catholiques de lire, surtout pendant le mois consacré à la très-sainte Vierge, les pieuses pensées inspirées par le profond amour de la Mère de Dieu au savant auteur de la *Logique* et de la *Connaissance de l'âme*. La vraie science conduit à la piété, ou plutôt la science est comme la culture qui ne remue si profondément la terre que pour y faire pousser des fleurs et des fruits. S'il plaît à Dieu, ceux qui admirent dans les œuvres du P. Gratry le savoir profond y goûteront à un plus haut degré encore la piété, à laquelle tous ses efforts tendent à les conduire.

C'est un usage excellent que celui de recueillir les meilleurs morceaux de nos grands écrivains, comme on fait pour les vues des lieux qu'on aime ou les gravures des chefs-d'œuvre de l'art qu'on préfère. Nulles œuvres ne méritaient mieux cet honneur que les œuvres complètes de notre incomparable ami Frédéric Ozanam, dont la publication est arrivée par un succès si rapide et si remarquable à une seconde édition. Un volume, composé de plusieurs lettres, de morceaux admirables sur les croyances, les vertus et les institutions chrétiennes, de discours éloquentes, va paraître sous le titre de *Lectures choisies*. Nous reparlerons de ce précieux volume que nous voudrions pouvoir offrir, comme un présent sans égal, à tous ceux que nous aimons.

## CHRONIQUE DU MOIS

---

X... 18 mars 1859.

*Monsieur le secrétaire de la rédaction,*

Dans son mandement pour le carême de 1859, le cardinal Wiseman caractérise le moment actuel par cette expression éloquentة :

« Les cieux apparaissent chargés et menaçants; un tonnerre éloigné, indistinct encore, roule sourdement et a frappé nos oreilles.... Le premier coup de canon peut allumer une conflagration sur les cendres de laquelle la génération qui n'est pas née pourra se désoler et pleurer encore. »

Grâces à Dieu, un signe éclatant de paix, arc-en-ciel de cet horizon orangeux, nous est apparu.

Le *Moniteur* du 27 février a publié la déclaration par laquelle le Souverain Pontife a annoncé que, « *plein de reconnaissance pour le secours que lui avaient prêté jusqu'à ce jour LL. MM. l'empereur des Français et l'empereur d'Autriche, il croyait devoir les prévenir que, désormais, son gouvernement était assez fort pour suffire à sa propre sécurité et pour maintenir la paix dans ses États, et qu'en conséquence il se déclarait prêt à entrer en arrangement avec les deux puissances pour combiner, dans le plus bref délai possible, l'évacuation simultanée de son territoire par les armées française et autrichienne.* »

Depuis cette époque, plusieurs journaux, accueillant une correspondance sans autorité, ont voulu atténuer le sens et la portée de cette déclaration; ils ont parlé d'explications contenues dans un discours du Souverain Pontife à un consistoire. Or on paraît avoir ainsi abusé d'une simple conversation à l'issue d'une réunion de cardinaux, conversation dans laquelle le Saint-Père a répété qu'il n'avait pas voulu que l'occupation prolongée de ses États fût une occasion de perturbation en Europe; que, confiant en Dieu et en son peuple, père commun des hommes, ministre de paix, il ne voulait pas servir de prétexte à la guerre.

Cette noble résolution a réduit au silence les ennemis acharnés du saint-siège et opposé la réponse la plus magnanime à toutes les accusations.

Par une coïncidence douloureuse, on lisait dans le *Moniteur* du lendemain une nouvelle harangue de lord Palmerston contre le gouvernement pontifical. Ce discours d'un adversaire incorrigible, que, dans une admirable

apostrophe, M. de Montalembert défendant, il y a deux ans, le Souverain Pontife <sup>1</sup>, accusait d'être *fort, fier et Romain seulement envers les faibles*; ce discours, outrageant, injuste et calomnieux, m'a rempli d'indignation. Quoi! ce vieux diplomate, séparé par si peu d'années du moment où il rendra compte de sa longue vie, trouve je ne sais quelle maligne joie à insulter un autre vieillard, décoré de la majesté royale, et revêtu de l'auguste dignité de père et de pontife du monde catholique! Notre glorieuse expédition, cet élan à jamais mémorable de foi et de générosité, il l'assimile à une aumône arrachée par l'importunité à l'indifférence! Pour persifler le vicaire de Jésus-Christ, il le compare à un pauvre qui mendie, et il outrage ainsi Jésus-Christ lui-même qui parle, qui souffre et qui mendie dans les pauvres. Il plaisante la vieillesse et l'indigence, la royauté et le sacerdoce, la vertu militaire et la foi; il sacrifie à un bon mot tous les respects dont se compose l'honneur chrétien. Que reste-t-il de ces inconvenantes saillies, maintenant que le monde connaît la détermination du Souverain Pontife?

Je ne sais pas si l'histoire contient beaucoup de résolutions plus nobles et plus mémorables. Ce pontife qu'on dénonçait universellement comme ayant besoin des étrangers et peur de ses sujets, il se confie à son peuple et aux mesures que sa prudence a su prendre. Las d'un bienfait reproché, délicatement inquiet de causer un embarras à ceux qui le soutiennent, reconnaissant de ce qu'il a reçu, mais fier de ne plus recevoir, ne souffrant ni qu'on le menace ni qu'on le protège, il déjoue l'attente de ses ennemis et comble celle de ses enfants.

Ah! je le sais bien, ceux qui l'accusaient hier d'inertie tremblent aujourd'hui tout bas de sa témérité. Ainsi, après l'héroïque démarche de l'archevêque de Paris en 1848, un vieil Italien murmurait: « C'était une grande imprudence! » Dieu n'a jamais laissé manquer son Église de ces sublimes imprudents. Bien aveugles seraient ceux qui n'admiraient pas Pie IX, bien coupables ceux qui n'osent pas professer tout haut cet enthousiasme, bien lâches ceux qui tenteraient dans l'ombre de profiter de la généreuse confiance d'un souverain volontairement désarmé!

S'il s'agissait d'un prince ordinaire, on dirait que la résolution du Saint-Père, empreinte d'une sereine tranquillité et d'une soudaine hardiesse, est l'acte d'un honnête homme et d'un héros. Pour moi, j'aime mieux aller jusqu'à la source de cette grande conduite et lire dans ce cœur magnanime la tendresse d'un père et la confiance d'un saint.

Le 2 avril 1808, Pie VII déclarait :

« Que son caractère sacré de ministre de paix, comme tenant la place du Dieu de paix; que sa qualité de chef de la religion, de pasteur universel et de père commun de tous les fidèles; que les saintes lois de la justice dont il doit être le gardien et le vengeur, étant le représentant de ce Dieu qui en est la source, *ne lui permettaient pas d'entrer dans un système permanent de guerre, et beaucoup moins de la déclarer, sans aucun motif, au gouvernement britannique, dont il n'avait pas reçu la moindre offense.* »

<sup>1</sup> Correspondant, juin 1856: Pie IX et Lord Palmerston.

Quarante ans après, presque jour pour jour, le 29 avril 1848, le saint pontife, qui a choisi, dit-on, le nom de Pie IX en souvenir de Pie VII, refusait, pour les mêmes motifs, de déclarer la guerre à l'Autriche, tout en adressant, le 3 mai suivant, les conseils les plus graves à cette nation.

Aujourd'hui, la même voix parle le même langage. La dépêche du 22 février, dit le *Mémorial diplomatique*, se résume ainsi : « Sa Sainteté est à la fois prince souverain et chef visible de l'Église catholique. En sa qualité de monarque, Pie IX *pense posséder aujourd'hui la force nécessaire pour maintenir et faire respecter l'autorité de son gouvernement*. Mais, *quand même il ne posséderait pas cette confiance*, comme père des fidèles, ayant reçu de Dieu la mission de conserver parmi eux la paix et les sentiments d'une charité fraternelle, il sent le devoir impérieux d'empêcher que la prolongation de l'occupation étrangère de ses États ne devienne une cause capable de troubler le repos du monde. » Ainsi le prince de la paix ne supporte pas la pensée de servir de prétexte à la guerre. Il a horreur du sang versé pour lui : il n'expose que le sien. Je le répète, ces paroles sont d'un père, ces sentiments sont d'un saint, habitué à méditer ces divines pensées : *Je me complais dans ma faiblesse ; car, lorsque je me sens faible, c'est alors que je suis puissant* <sup>1</sup> : *Je puis tout en celui qui me fortifie!*

Habile, comme tout ce qui est généreux, l'acte du Saint-Père répond à tout le monde. Il répond à la France, mais aussi à l'Autriche : à la France, en marquant le point précis où notre secours, cessant d'être nécessaire, cesse d'être désirable, où, n'étant plus un appui, il pourrait devenir un fardeau ; il laisse à notre glorieuse expédition de Rome son véritable caractère, son honneur, sa juste mesure, celle qui a été si loyalement et si noblement définie, il y a dix ans, dans la mémorable discussion de l'assemblée nationale en octobre 1849, par le discours si souvent cité de M. de Montalembert, par le rapport célèbre de M. Thiers, où cet homme d'État définissait « *l'intérêt français, catholique et libéral...* d'une tâche que *l'univers chrétien* « désirait voir accomplie par une des grandes puissances catholiques. » (*Moniteur* du 14 octobre 1849.) Vis-à-vis de l'Autriche, vis-à-vis de l'Italie, il dégage la question romaine de toutes les autres difficultés de la question italienne, il enlève tout prétexte à une intervention quelconque dans les affaires de ses États, il sécularise en quelque sorte le problème et il abandonne à la diplomatie des démarches où la foi est désintéressée.

En manifestant ce qu'il a fait depuis dix ans pour trouver ailleurs que dans un secours extérieur les forces nécessaires à la sécurité de son gouvernement, le Souverain Pontife répond encore à ces pessimistes volontaires qui, accusant ce gouvernement, hier de trop de sévérité, aujourd'hui de trop de mollesse, le déclareraient incapable de tout progrès. Il ne répond pas moins à ces enthousiastes maladroits qui niaient qu'il restât un seul progrès à accomplir, et s'en allaient répétant que tous les sujets des États de l'Église étaient semblables aux laboureurs dont parle le poète, *fortunatos nimium, sua si bona norint!* Certes, je ne suis pas dupe de tant d'accusations mensongères qui fondent, comme un orage de calomnies amon-

<sup>1</sup> II Cor., xii, 10.

celées par la haine, de tous les points de l'horizon sur ce petit coin de terre consacrée ! Mais souvent la sévérité excessive est, comme on l'a dit de l'hypocrisie, un hommage que le vice rend à la vertu ; les calomnies débitées contre Rome, toujours réfutées<sup>1</sup>, toujours reproduites, sont un aveu sous la forme d'un outrage ; elles signifient que, si la perfection habitait la terre, c'est là qu'on aurait le droit de la chercher. La vraie, la solide réponse aux attaques, le dernier acte et la vie tout entière de Pie IX la présentent au monde. Il montre qu'il est le maître, et il proteste hautement contre une pression injuste. Mais, sans cesse occupé de réparer le mal et d'accomplir le bien, toute son existence n'est qu'un acte de patiente énergie contre toutes les imperfections de la faiblesse humaine dont aucune parole divine ne préserve le gouvernement de ses États, et un acte de foi sublime en la sainte faiblesse de l'Église.

« Le pourrez-vous croire, messieurs, que l'Église de Jésus-Christ se gouverne par la faiblesse..... Le fondement de cette doctrine, c'est que cet empire divin est fondé sur la charité<sup>2</sup>. » Ainsi parle Bossuet, dans l'admirable panégyrique de saint Paul.

Il ne convient pas d'appliquer au monarque ce qui est dit du pontife. Cependant, en ce moment, les deux couronnes qui ceignent la tête auguste de Pie IX se prêtent un mutuel appui. On a assez répété que le pouvoir temporel assurerait le libre exercice de l'autorité spirituelle. Aujourd'hui, le cœur du pontife soutient l'indépendance du monarque ; par le même acte, il travaille à la sécurité de Rome et à la paix du monde.

Je me demande ce que la postérité pensera de cette conduite, et deux réflexions se présentent à mon esprit :

Quand se lèvera le jour de la paix universelle ? C'est une chimère qui fait sourire en un moment où l'Europe tranquille entretient trois millions d'hommes sous les armes. Cependant les nations semblent ne pouvoir plus se décider à la guerre ; les sentiments que la religion a jetés dans le monde se mêlent aux intérêts pour en détourner les âmes et en déshabituer les mœurs. Si cette grande espérance se consolide, on n'aura pas assez de louanges en l'honneur de ces souverains pontifes dont on se moque aujourd'hui, parce qu'ils n'ont pas assez de régiments ; on reconnaîtra que, si les papes paraissent quelquefois dans l'impossibilité de se défendre, c'est parce qu'ils persistent dans l'heureuse et volontaire résolution de ne jamais attaquer ; politique sans exemple, qui confère au souverain pontife la gloire d'être, même comme monarque, le prince de la paix ici-bas.

Je loue Dieu d'un autre bienfait. Je le loue d'avoir rendu si évident, à tous ceux qui nous font peur des empiétements de Rome, la sainte faiblesse qui interdit au chef de la foi d'imposer jamais la vérité par la force. J'ai horreur d'un symbole gardé par un général en grosses bottes sous les ordres de S. M. l'empereur de Russie ; je me défie d'un livre de prières dont Sa Gracieuse Majesté la reine des Îles Britanniques peut charger lord Palmers-

<sup>1</sup> Voir les articles pleins de loyauté, de sincérité et de parfaite connaissance des faits, de M. de Corcelles, dans le *Correspondant*, juillet et août 1856.

<sup>2</sup> Édition de Versailles, VII, 256.

ton de revoir les éditions. Je m'incline avec amour devant une Église toujours combattue, toujours désarmée et toujours vivante; je reconnais le successeur des apôtres à ce signe, qu'il m'enseigne après eux la même vérité par les mêmes moyens; je salue, au moment où il renonce à l'appui de la force, le vicaire de Celui qui a dit : « Remettez votre épée en son lieu... Croyez-vous que je ne puisse pas prier mon Père et qu'il ne m'enverrait pas ici plus de douze légions d'anges<sup>1</sup>. »

Espérons-le, cette confiance héroïque sera récompensée. Jésus-Christ tendra la main à ce successeur de saint Pierre qui s'avance sans peur sur les flots; les catholiques du monde entier adresseront un hommage de reconnaissance au pontife courageux, sincère et magnanime, et l'Europe lui devra la paix, si la paix est conservée.

Y a-t-il lieu d'y compter?

Oui, si tous les gouvernements disent toute la vérité, et Dieu me garde d'en douter. Si on réunissait, en effet, dans une même brochure, cette fois officielle, le discours de la reine d'Angleterre à l'ouverture de la session, le discours de l'Empereur des Français à la réunion du Corps législatif, les deux discussions du parlement anglais, les déclarations du comte de Cavour qui jure de ne pas attaquer, la circulaire du comte de Buol qui promet de ne pas provoquer, celle de M. de Schleinitz au nom de la Prusse, les protestations de neutralité de la Suisse, enfin les notes du *Moniteur* des 5 et 16 mars, on aurait ainsi un concert imposant et officiel de déclarations pacifiques. Pourquoi donc l'opinion ne se rassure-t-elle pas en Europe? parce qu'elle est étonnée de l'état de l'opinion en France; et pourquoi l'opinion continue-t-elle à être, en France, crédule, inquiète, agitée? Qu'il me soit permis de le dire sans détour : parce qu'elle n'est ni éclairée ni exprimée par des voies régulières; l'absence de la parole publique la soumet à la tyrannie du bavardage et des fausses rumeurs. Elle ne saurait demander au gouvernement de multiplier les déclarations fréquentes et étendues par lesquelles il communique avec elle; assurément elle ne peut exiger qu'il en dise davantage, lié qu'il est par le secret nécessaire à de difficiles négociations. Et pourtant est-ce besoin sérieux? est-ce vieille habitude? elle aimerait à être instruite, convaincue, entraînée, sur de si graves intérêts, par des voix plus responsables, plus autorisées, mieux instruites que celles des journalistes et des colporteurs de nouvelles; elle est comme une muette intelligente, qui se défie parce qu'elle entend mal, ne comprend pas bien le peu qu'on lui dit, et, privée de la parole, finit par se faire entendre très-nettement, mais à l'aide d'une pantomime que l'interlocuteur a raison de trouver quelquefois vive, incohérente, désordonnée, excusable pourtant de la part d'une muette.

Que ce soit, oui ou non, la vraie cause de ce malentendu singulier qui survit à tous les efforts employés pour y mettre un terme, toujours est-il que l'opinion est toute à la paix, et que les déclarations publiques de la politique sont, ce mois-ci, parfaitement d'accord avec ses vœux. On a remarqué beaucoup la circulaire de M. de Buol, prudente sans être timide, dédaigneuse sans être agressive, vrai chef-d'œuvre de l'art diplomatique. Si l'Autriche est

<sup>1</sup> Matth., xxvi, 52, 53.

habile, il faut convenir qu'elle est surtout bien heureuse. Il y a trois ans, on a fait la guerre d'Orient sans elle, et en définitive pour elle. Aujourd'hui, tout le monde n'est pas pour l'Autriche, mais tout le monde est pour la paix, et les deux causes se confondent à son profit. Ceux-là même qui ne signeraient pas les traités de 1815, s'ils étaient à refaire, en veulent le maintien, d'abord parce qu'un ordre imparfait paraît toujours préférable au désordre; ensuite parce que ces traités eux-mêmes, étant l'œuvre de la guerre, démontrent que la guerre ne mène à rien de bon. Je le répète, on n'est pas plus heureux que l'Autriche, et il est à espérer que, comme les gens heureux sont ou doivent être généreux, elle se sera prêtée de bonne grâce aux demandes de lord Cowley, dont la mission excite tant de curiosité et d'espérance.

Je me complais à énumérer d'autres signes pacifiques.

Le gouvernement français s'occupe de deux mesures importantes et louables, mais dont l'application exige une longue paix. Je fais allusion à la loi *des chemins de fer* présentée à la Chambre, loi qui assure aux départements jusqu'ici déshérités la construction des lignes destinées à compléter notre réseau national<sup>1</sup>, en confie l'exécution aux compagnies les plus honorables, à des conditions équitables, et garantit ainsi la moitié de la France contre une plus longue souffrance, les grandes compagnies contre des concurrences ruineuses, et le pays tout entier contre le scandale de nouvelles spéculations aventureuses. L'autre mesure est l'agrandissement de Paris, mesure prévue, que chaque jour de retard rendrait à la fois plus nécessaire et plus difficile, légitimée par de hautes et décisives considérations, mais présentant dans la pratique des complications nombreuses et exigeant une transition pleine de ménagements, qu'une guerre rendrait désastreuse pour tous les intérêts.

De même, le gouvernement anglais se livre à une réforme qui ne semble discutable que dans des heures de confiante tranquillité; il a proposé la nouvelle loi électorale. La situation du cabinet de lord Derby est singulière; elle semble peu digne, puisqu'il ne paraît vivre que par la grâce des radicaux, qui attendent plus des concessions dont les torys payent leur concours que des mesures qu'ils arracheraient aux whigs libéraux. Cependant il ne faut pas oublier deux conditions caractéristiques, la transformation des partis de plus en plus différents des anciens partis compris sous les mêmes dénominations, et l'accord patriotique des Anglais, dès qu'un grand intérêt est en jeu. C'est ainsi que le corps électoral, sorti de ce bill de lord Grey en 1852 qui semblait alors si révolutionnaire, est représenté aujourd'hui par une chambre où le gouvernement a pour organe un ministère tory. C'est ainsi que ce ministère, battu sur des questions secondaires, a eu le bonheur périlleux de rencontrer presque tous les jours des questions considérables et de rallier deux ou trois fois déjà une majorité qui ne lui est pas naturellement acquise. Il pourra être moins favorisé sur le terrain si brûlant de

<sup>1</sup> On a déjà dépensé 3 milliards pour construire 8701 kilomètres actuellement exploités. Il reste à dépenser 2,750,000,000 de francs, non compris 910,000,000 de francs de subvention de l'État, pour construire 7,674 kilomètres, et porter la totalité de la dépense à 5,750,000,000 de francs, et celle du réseau à 16,352 kilomètres.

la réforme électorale; des adversaires, engagés sur cette question sans cesse agitée par leurs précédents ou par leur ambition, lui préparent une opposition formidable. On ne saurait, en tous cas, aborder la lutte avec plus d'habileté que ne l'a fait le Chancelier de l'échiquier. Son discours est un modèle de bon sens, de soin, de prudence et d'élévation. Un Anglais seul est en état de bien juger quel sera l'effet et quelle est la valeur des dispositions adoptées par M. d'Israeli. Qu'il me soit permis seulement de signaler à l'intérêt des catholiques deux preuves de loyauté et de sincère amour de la liberté véritable. L'orateur démontre très-clairement que le corps électoral, pour être un miroir fidèle de tous les éléments sérieux qui composent un peuple, doit être de temps en temps augmenté, qu'il faut le former d'éléments nombreux, pour qu'il représente tout le monde, mais choisis, pour qu'il soit responsable; il explique que la *population* et la *propriété* sont deux éléments considérables, mais non suffisants; car Londres est aussi peuplé que l'Écosse; faut-il n'accorder à l'Écosse que le nombre des représentants de Londres? la cité de Londres, à elle seule, est plus riche que Liverpool, Manchester, et Birmingham mis ensemble; faut-il donner à la cité autant de représentants qu'à ces trois villes? M. d'Israeli veut que les *capacités* soient électeurs et éligibles; or dans ce nombre il range *tous les ministres des cultes* sans distinction, par conséquent tous les prêtres catholiques. Il veut de plus que certains bourgs conservent leur privilège électoral pour des motifs spéciaux, et il cite notamment le bourg d'Arundel, où tous les abus semblent réunis, puisqu'il a une petite population, une petite richesse, une petite importance. Oui, mais ce bourg est sous l'influence exclusive d'un *membre catholique romain, dont toute l'Angleterre et tout Anglais doit honorer le nom* (le duc de Norfolk). Or il y a en Angleterre 900,000 catholiques dispersés, qui courraient risque de n'être pas représentés, si l'on ne maintenait le privilège d'Arundel; *ce n'est pas un petit bourg, il a, en réalité, 900,000 habitants, et il importe à la sincère représentation du pays que cette exception soit conservée.*

Cette loyauté réjouit l'âme et la console de tant de faits affligeants qui, dans divers pays, découragent ou épouvantent les hommes religieux. Ainsi, en Portugal, l'ignoble persécution de nos sœurs de charité continue; un prêtre portugais qui répandait des pétitions en leur faveur a été assassiné; un oratorien français a été lapidé. Enfin le ministère vient d'être changé. Il est temps, en vérité, de parler haut à ce petit peuple; déjà nous avons tiré une juste satisfaction de l'insulte faite à notre pavillon, dans l'affaire du *Charles-et-Georges*. La cornette des Filles de la Charité, c'est encore le pavillon français.

En Belgique, pendant que les prêtres catholiques sont admis au droit commun à Londres, ils en sont exclus à Bruxelles; la loi récemment votée contient des pénalités spéciales contre eux, et viole la sainte indépendance de la chaire, où le prêtre aura désormais l'Évangile à la main et le Code pénal au-dessus de la tête. C'est une seconde défaite à ajouter au retrait de la loi sur la charité. Heureusement, nos amis peuvent se consoler; car tous ils ont été unis, tous ils ont parlé, tous ils sont demeurés fidèles à la liberté, et les protestations éloquents de M. Malou, de M. Dumortier, de

M. de Theux, de M. Van Overloop, aidées par les paroles inattendues d'un radical, M. Defré, ennemi sincère et loyal, provoqueront plus d'un remords au fond des consciences. Une fois de plus, qu'ils persévèrent ! Il y a, dans leur glorieuse défaite, de quoi dégoûter des libéraux, oui ! mais non de la liberté ! « As-tu besoin que le roi soit juste pour être honnête, » écrivait M. de Maistre à son fils. Avez-vous besoin d'être victorieux pour être conséquents ? peut-on dire aux catholiques belges. Combien de temps O'Connell a-t-il été battu ? combien de fois M. de Montalembert a-t-il été victorieux ? Ni les gouvernements ni les chambres ne leur ont rendu justice, jusqu'au jour où il a plu à Dieu de manifester que la constance et le bon droit avaient concilié à leur cause les faveurs du ciel et l'opinion du pays. Supporter les défaites, c'est mériter les victoires.

Que sont ces combats, que sont ces souffrances, auprès des tortures endurées ailleurs pour conquérir cette liberté dont quelques mécomptes dégoûtent si facilement ceux qui la possèdent ! Avez-vous souffert autant que ce respectable curé suédois, M. Lichtlé, poursuivi, jugé, condamné, pour avoir refusé de violer le secret d'une âme ? autant que l'intrépide Mgr Retord, sublime missionnaire mort de faim dans les montagnes du Tonquin, nouvelle victime offerte pour la liberté et la conversion de ces populations lointaines pour qui le sang de nos soldats se mêle au sang de nos martyrs ? autant que ces prêtres héroïques, Mgr de Jacobis, Mgr Massaïa, Dom Sapeto, dont les souffrances enfin fécondes ont enfanté à la religion une partie de l'Abyssinie, et amené l'un des rois de cette contrée aux pieds de Pie IX, au moment marqué par la Providence où l'isthme de Suez va ouvrir ses portes toutes grandes au passage de la civilisation. A côté de ces luttes terribles, on ne peut placer sans sourire les batailles de la presse et du scrutin. Chaque mois apporte ainsi au dévouement chrétien et à l'amour de la liberté des exemples et des récompenses.

Ai-je besoin, monsieur, de rappeler au *Correspondant* toutes ces choses ? Son honneur est de ne les avoir jamais oubliées ; victorieux, vos amis n'ont pas abusé ; vaincus, ils n'ont pas désespéré.

Un autre journal partage avec votre Revue cette bonne et ancienne renommée. C'est l'*Ami de la religion*, qui vient d'être autorisé à paraître tous les jours. Par une louable pensée, digne de porter bonheur, le premier article a été consacré à la défense du Souverain Pontife : il fait honneur au talent de l'auteur de la *Vie du R. P. de Ravignan*, M. Poujoulat. Je suis heureux de remarquer ce nom si estimé auprès des noms de défenseurs jeunes ou anciens de la religion et de la liberté, ralliés en grand nombre par l'énergique initiative de M. l'abbé Sisson, autour de ce journal si respectable par la durée et la solidité de ses services, et destiné, je l'espère, à en rendre de plus signalés encore, dans la carrière agrandie dont Mgr l'archevêque de Tours vient de tracer admirablement les dangers et les devoirs.

Je ne veux pas finir sans parler des Ioniens. Qu'ont-ils répondu à M. Gladstone, puis à sir Henry Storks ? qu'ils ne trouvaient aucun charme à ses propositions, et qu'ils ne les étudieraient même pas. Tel est le résumé du discours du comte Flamburiari. Les journaux ajoutent que le carnaval de Corfou a été très-gai. Je le crois bien. Les Ioniens se seront tous déguisés

en Grecs, pour se consoler d'être forcément travestis en Anglais le reste de l'année.

Agréez, etc.

Pour extrait : P. DOUHAIRE.

P. S. Au moment où nous mettons sous presse, le *Moniteur*, confirmant toutes les espérances de paix exprimées par notre correspondant, annonce la formation d'un Congrès, proposé par la Russie et accepté par la France.

Nous recevons trop tard, pour la traduire et l'insérer, une intéressante lettre de Berlin sur les partis en Prusse. Nous la donnerons dans notre prochaine livraison.

Nous avons aussi le regret d'être obligés de renvoyer, faute d'espace, une réclamation, d'ailleurs pleine de convenances, que nous adresse M. Perret, l'auteur du grand ouvrage des *Catacombes de Rome*, à l'occasion de l'article de M. Ch. Lenormant sur le même sujet, publié dans notre numéro de février.

Notre collaborateur, M.<sup>e</sup> François Lenormant, publie aujourd'hui même une brochure curieuse sur la lutte entre l'Angleterre et les Iles Ioniennes<sup>1</sup>, lutte sérieuse et d'un grand intérêt malgré la petitesse du théâtre, et qui, dans certaines éventualités, pourrait gravement compliquer les affaires de l'Europe. Les éléments historiques de ce débat, le caractère et la physionomie des adversaires, et le récit animé de leurs engagements encore tout oratoires : voilà ce qu'à première vue nous trouvons et signalons dans la brochure de M. François Lenormant.

<sup>1</sup> In-8. Paris, Dentu, Palais-Royal.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

# LES PARLEMENTS

---

*Le Parlement et la Fronde. — La Vie de Mathieu Molé. — Notices sur Édouard Molé, procureur général pendant la Ligue et M. le comte Molé, par le baron DE BARANTE, de l'Académie française. Paris, 1859. 1 vol. in-8, chez Didier.*

L'histoire des parlements de France et l'histoire du parlement de Paris en particulier paraissent être en grande faveur, depuis quelque temps, auprès des hommes savants ou éclairés qui ont pris les institutions de notre ancienne monarchie pour l'objet de leurs études. Une histoire générale des parlements, une histoire particulière du parlement de Bourgogne, un parallèle entre la magistrature d'autrefois et la magistrature d'aujourd'hui, des biographies de parlementaires illustres, de nombreux articles insérés dans des recueils périodiques voués aux recherches d'histoire ou de droit, enfin un discours sur les premiers registres du parlement de Paris, prononcé récemment à l'audience de rentrée de la Cour de cassation : tels sont les témoignages qui attestent honorablement la direction suivie par quelques esprits d'élite dans leurs doctes travaux, à laquelle l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut s'est empressée de s'associer, en proposant, pour le sujet d'un prix qu'elle décernera cette année, de rechercher quel a été le caractère politique de l'institution des parlements depuis Philippe le Bel jusqu'à la révolution de 1789.

Nous devrions nous applaudir de voir une institution qui occupe une si grande place dans notre histoire devenue à son tour le but de recherches variées et approfondies, dans un temps où le goût du public lettré et les encouragements offerts par l'État et par les compagnies savantes excitent les amis de notre histoire à n'en laisser aucune partie dans l'ombre, si les écrits dont il vient d'être parlé ne se trouvaient, pour la plupart, inspirés, moins par un esprit de sage ou même de sévère critique, que par une sorte de parti pris de censure amère ou de dénigrement, qui étonne et afflige. Leurs auteurs pensent et veulent faire croire que les parlements usurpèrent leur renommée comme corps judiciaires et leurs droits comme corps politiques ; qu'ils administraient

mal une mauvaise justice, s'opposaient à toute réforme dans les lois et les coutumes, et que, s'ils déroberent au roi et à la nation une partie essentielle du pouvoir législatif, ce fut pour n'en faire aucun usage lorsque le trône était occupé par un prince impérieux et résolu, ou en abuser, en suscitant des troubles et des séditions, quand le prince était faible, insouciant ou mineur. Un de ces écrivains a résumé son opinion en disant que les parlements avaient contrarié à la fois le pouvoir et gêné sa liberté; et, pour cette précieuse découverte, il a obtenu, dans le plus grave de nos journaux quotidiens, l'éloge suivant : « Pour être magistrat, l'auteur ne se croit pas obligé d'être parlementaire ; il a trop de bon sens pour n'avoir pas senti ce qu'il y a eu de faux et d'impossible dans le rôle des anciens parlements, qu'il caractérise par un mot plein de justesse, lorsqu'il les représente contrariant le pouvoir et gênant la liberté. » D'autres ont été plus loin. et, afin de personnifier leur aversion contre ces cours, il ont entrepris de réhabiliter la mémoire de celui qui eut le triste honneur de les renverser par un coup d'État heureux dans le moment, mais sans effet. L'histoire avait ratifié le jugement des contemporains sur le chancelier Maupeou, et sur l'acte qui seul a pu conserver le souvenir de son nom; il était réservé à notre époque de voir ce ministre, le protégé de la plus éhontée des favorites de Louis XV, transformé en un grand citoyen, digne des respects de la postérité, en un véritable homme d'État, au coup d'œil perçant, à la volonté puissante, dont la prévoyance et le courage auraient sauvé la monarchie, si son œuvre de destruction eût été maintenue par Louis XVI.

Ces accusations répétées contre les parlements, et cette tardive et bizarre apothéose de Maupeou, ne mériteraient guère d'être relevées, si elles ne venaient d'honorables et savants magistrats, que leur caractère appelait autant que les fonctions qu'ils remplissent à conserver, à honorer et au besoin à défendre l'héritage de leurs prédécesseurs. Il y avait là, ce semble, un devoir de piété domestique à remplir, dont l'accomplissement eût été un bon exemple et un symptôme heureux ; mais, dans notre pays, les vues historiques s'altèrent au contact des événements politiques du jour, chez ceux qui ne cultivent pas la science pour elle-même. A chaque révolution nouvelle, il se trouve des écrivains empressés d'accommoder le passé au présent, quel qu'il soit ; et l'histoire, qui devrait être stable comme la vérité, change périodiquement d'aspect et de sens. N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre que toute époque devait avoir sa philosophie de l'histoire, appropriée à ses idées, à ses goûts et à ses besoins moraux et politiques ?

Si, en se déclarant les adversaires des parlements, et par conséquent des idées de liberté et de résistance au pouvoir absolu, dont ces corps judiciaires sont restés l'expression, quelques-uns de ces

auteurs ont voulu manifester leur adhésion aux principes et aux faits qui régissent la France depuis quelques années, je leur ferai remarquer que cette adhésion est parfaitement compatible avec le respect dû à une institution qui trouva dans le fondateur même de l'Empire le plus juste appréciateur des services qu'elle avait rendus aussi bien à la royauté qu'à la nation, pendant tout le cours de sa longue existence. Loin de dédaigner les traditions glorieuses léguées par une aristocratie judiciaire, qui n'exista jamais qu'en France, et que Pasquier appelait, dans son langage naïvement expressif, « la plus riche pièce du royaume, sous l'autorité de nos rois, » Napoléon se plut à reproduire, autant que possible, dans la magistrature nouvelle qu'il institua, l'image de l'ancienne; et, pour se faire en quelque sorte illusion à lui-même, il rechercha et mit à la tête de ses principales cours de justice les descendants des Séguier et des Daguesseau, attendant avec impatience le moment où il pourrait revêtir de la toge de grand-juge l'héritier des Molé, si digne de la porter. Qu'on le sache bien, on eût mal flatté Napoléon, si on se fût attaché à déprécier devant lui les grands souvenirs et les noms illustres de l'ancienne monarchie.

Sous le premier Empire, les chefs de la magistrature nouvelle s'étaient tous formés à la pratique de la justice sur les sièges ou au barreau du parlement de Paris, et, quoiqu'ils ne l'eussent connu qu'à une époque de décadence et quand sa dernière heure allait sonner, ils avaient l'habitude, qu'ils ne perdirent jamais, de révéler sa mémoire, je ne dis pas de la défendre, car alors on ne l'eût pas offensée.

Qu'on me permette de rappeler que M. Séguier, quand il fut élevé, en 1810, à la première présidence de la Cour impériale de Paris, fit disposer la salle où devaient se tenir les audiences solennelles de cette cour de manière à rappeler aux regards, autant que le permettait la différence des temps et des lieux, la grand'chambre du Parlement, cette célèbre *Chambre dorée*, où, depuis le règne de saint Louis, tant de grands événements s'étaient accomplis, et tant de témoignages de dévouement à la justice et à l'État avaient été donnés par la magistrature : *Parvam Trojam, simulataque magnis Pergama!*

Nous sommes sans doute très-éloignés, mais plus par le changement de nos idées que par le nombre des ans, du temps où le sentiment exquis appelé par les Romains *reverentia majorum* vivait encore dans nos cœurs. Au lieu de le laisser s'éteindre ou de le combattre comme un préjugé rétrograde, reconnaissons qu'il n'y a rien de bon dans le présent qui n'ait ses racines dans le passé, même chez les nations les plus fières d'avoir tout renouvelé dans leurs lois et dans leurs institutions.

Ces magistrats respectables, qui rattachèrent si dignement le nouvel

ordre judiciaire à l'ancien, ne voyaient pas dans le parlement de Paris le spoliateur des droits de la royauté et de la nation, et l'artisan des troubles qui, à certaines époques, déchirèrent le plus cruellement notre patrie, parce qu'il ne faut qu'un peu d'impartialité, unie à une connaissance sommaire de l'histoire, pour comprendre combien cette accusation est dépourvue de vérité.

On prétend que le Parlement fut l'adversaire, d'abord insidieux et habile, puis déclaré et audacieux, de la royauté, dont la souveraineté absolue servait, assure-t-on, de base à toutes les institutions de la monarchie. Nos anciens historiens, nos publicistes, nos jurisconsultes d'autrefois, croyaient, au contraire, et proclamaient en toute occasion que le Parlement avait conçu le premier et fait pénétrer dans l'esprit et les lois de la nation l'idée de la suprématie royale, sans permettre toutefois qu'elle se confondit jamais avec le principe d'un pouvoir illimité et despotique : se trompaient-ils ? Non, sans doute, et il sera facile de le démontrer, sans entrer dans des développements qui ne seraient pas ici à leur place.

« Les parlements ont été institués principalement, écrivait le plus ancien de nos publicistes, Claude de Seyssel, évêque de Marseille sous François I<sup>er</sup>, pour cette cause et à cette fin de refréner la puissance absolue dont voudraient user les rois. » Non, ils n'avaient pas été institués à cette fin ; mais la nécessité les y appropria, et alors s'établit cette constitution politique où, selon le même auteur, « l'autorité royale demeure toujours en son entier, non pas totalement absolue, ni aussi restreinte par trop, mais réglée et refrénée par bonnes lois, ordonnances et coutumes. » Les rois reconnaissent eux-mêmes, dans les préambules de leurs édits, au quatorzième et au quinzième siècle, la nature limitée de leur pouvoir. Voilà une vérité oubliée et qu'il est bon de remettre en lumière.

A dater du milieu du douzième siècle jusqu'à la fin du quatorzième, la royauté, exercée par des princes pour la plupart remplis d'une haute intelligence de leurs devoirs, ne cessa d'exercer sur la puissance effective et sur les droits légitimes des seigneurs les entreprises les plus étendues. Conquêtes de territoires, affranchissement des communes, entraves à l'usage régulier des prérogatives seigneuriales, appui constamment donné aux sujets contre leurs seigneurs, les rois mirent tous les moyens en usage pour affaiblir d'abord, et renverser après, le principe aristocratique qui dominait en France depuis la chute de la seconde dynastie. Mais ces conquêtes obtenues par la force pouvaient être annulées par une force contraire, et, pour les rendre définitives, il fallait qu'un pouvoir civil, marchant pour ainsi dire à la suite de la royauté, consacraît chacun de ses succès en lui imprimant le sceau de ce que nous appelons la légalité. Au moyen âge,

ce pouvoir ne pouvait être qu'une cour de justice, et ce fut le Parlement, ou la *Cour du roi*, qui accomplit cette œuvre, moins brillante, mais non moins féconde que les triomphes d'un Philippe-Auguste, d'un saint Louis ou d'un Philippe le Bel. Grâce à une jurisprudence adroitement combinée, il enlaça les seigneurs inhabiles à se défendre dans une multitude de liens qui ne leur permirent bientôt plus de se mouvoir ailleurs qu'en champ clos, et encore le champ clos leur fut-il bientôt fermé. Par l'introduction de l'appel, le roi devint le juge suprême dans tout le royaume; par la substitution du droit romain aux règles du vieux droit traditionnel de la féodalité, le roi, assimilé aux empereurs, put étendre son pouvoir sur tout et sur tous, se déclarer le tuteur et le défenseur des communes urbaines ou rurales et des hommes auxquels les seigneurs accordaient la liberté ou la bourgeoisie, ravir à ceux-ci le droit d'entreprendre des guerres privées, de battre monnaie, de rançonner leurs sujets, et remplacer, en un mot, dans l'État, l'anarchie féodale par le principe tutélaire de l'unité monarchique. Il fallut au Parlement deux siècles d'efforts persévérants et industrieux pour réaliser cette pacifique révolution dans les idées et la pratique du droit; il parvint enfin au but qu'il s'était proposé, et son habile politique fut couronnée d'un succès qui reste comme un fait capital dans l'histoire de la civilisation française.

Il est incontestable que le Parlement adopta et fit propager dans toutes les juridictions par les baillis et les sénéchaux, ses agents, et par la foule de légistes qui l'entouraient et obéissaient à son impulsion, la doctrine de la souveraineté absolue du roi, exprimée par la formule si connue : *Que veut le roi, si veut la loi*; mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que cette doctrine ne fut jamais alléguée que contre les compétiteurs de l'autorité royale, c'est-à-dire contre les seigneurs, dont il fallait à tout prix anéantir les droits et les prétentions; mais que, quand il s'agissait de déterminer les rapports du roi avec ses propres sujets, la cour admettait une doctrine très-différente et beaucoup plus conforme aux traditions de la monarchie. Il professait, sans rencontrer aucune contradiction, qu'on pouvait toujours appeler du roi au roi mieux informé, et que, par conséquent, tout acte de l'autorité souveraine était sujet à révision.

Cette révision obtenue, l'obéissance devenait un devoir, sinon il n'y eût pas eu de gouvernement. Ce droit de recours s'étendit à ce point que souvent le roi prescrivait lui-même de ne pas exécuter les ordonnances ou lettres-patentes contraires aux édits qu'il présentait à l'enregistrement, qu'on pourrait obtenir de lui. Il autorisait à ne pas lui obéir dans certains cas. Tel fut, sous la troisième race, après la ruine de la féodalité, le caractère vrai de l'autorité royale, à la fixation duquel le Parlement eut une si grande part, et d'où résulta pour la France un gouverne-

ment aussi éloigné en principe du despotisme que de l'impuissance. Ce point fondamental de notre ancien droit public a été obscurci à plaisir par les partisans exclusifs soit des droits du roi, soit des droits de la nation. Pour ressaisir la vérité, il suffirait d'étudier les documents politiques légués par le treizième et le quatorzième siècles, époque où se sont fondées nos institutions et nos règles de gouvernement.

Le recours au roi contre ses propres décisions conduisit au droit de remontrances sur l'enregistrement des édits royaux, dont le Parlement ne s'empara pas subrepticement, comme on le répète sans cesse, mais qu'il fut appelé à exercer, parce qu'étant chargé, dans l'origine, du soin de discuter et de rédiger, et plus tard d'enregistrer, de publier et de conserver les édits, il était plus propre qu'aucun autre corps de l'État à en signaler au roi, quand il y avait lieu, les inconvénients ou les dangers. Les pairs du royaume, les chefs du clergé, les grands officiers de la couronne, siégeaient dans son sein, et avaient, assis à leurs pieds, les plus savants et les plus habiles juristes qui les éclairaient au besoin : quelle assemblée pouvait offrir autant de garanties du sage exercice de ce droit de remontrances dévolu à tout le monde, au plus chétif bourgeois comme au plus puissant feudataire, et qui s'étendait jusqu'aux actes les plus solennels de la royauté ?

Quant au droit en lui-même, il ne dépassait pas les limites d'une simple et humble prière, adressée au roi, de modifier ou de révoquer l'acte dont il avait ordonné l'enregistrement. Si, les remontrances entendues, le souverain persistait dans sa volonté, la cour devait obéir et enregistrer, car le dernier mot appartenait au roi, puisque la France était une monarchie. Nulle incertitude sur ce point. Mais dans ce droit de remontrances, exercé avec modération et indépendance, se trouvait un moyen efficace, le seul compatible avec les idées de la nation, d'amener le pouvoir royal à se limiter lui-même, sans lui rien enlever de sa puissance réelle ni de son éclat.

Cet usage assura à la France le bienfait d'une monarchie tempérée, et on commet une erreur quand on le considère comme le fruit d'une usurpation de l'ordre judiciaire sur les prérogatives de la couronne; car, établi insensiblement, par l'effet des besoins et des habitudes d'un peuple qui aimait autant ses rois qu'il détestait le despotisme, il fut hautement consacré par Louis XI et par François I<sup>er</sup>, deux princes fort jaloux de leur pouvoir, et mis hors de toute contestation par l'édit de Moulins, en 1566. Quant à y voir une entreprise sur les droits des états généraux, il suffit, pour repousser ce reproche, de faire remarquer que les états généraux n'ont jamais eu d'autre droit et d'autre mérite que de conserver en théorie le principe de l'intervention de la nation dans son gouvernement; et que, quand on voulut passer de cette

théorie à la pratique, il en résulta pour la France les plus grands maux.

Les écrivains qui accusent le Parlement d'avoir, en s'arrogeant le droit de remontrances, dérobé à la royauté une partie de son pouvoir législatif, devraient, s'ils étaient conséquents dans leurs idées, lui reprocher aussi de s'être rendu coupable d'une autre usurpation non moins grave quand il fit prévaloir la doctrine que le roi, quoique souverain justicier dans son royaume, ne pouvait pas rendre lui-même la justice, qu'il devait en déléguer l'exercice, et que cette délégation conférait à ceux qui la recevaient le droit propre de juger, à l'exclusion du souverain lui-même. Rien de plus contraire aux principes de la féodalité, qui plaçaient ce droit parmi des prérogatives personnelles au seigneur du fief, mais aussi rien de plus nécessaire à une sage et régulière administration de la justice. Saint Louis, jugeant les plaids, assis au pied du chêne de Vincennes, offrait sans doute un spectacle touchant; mais, si ses successeurs se fussent conformés à son exemple, l'arbitraire et le désordre auraient bien vite supplanté le droit et la justice. Après avoir fait triompher le principe de la délégation obligée du droit de juger, le Parlement ne cessa d'opposer la plus vigoureuse résistance aux tentatives de la couronne pour ressaisir, par le moyen de la délégation arbitraire et exceptionnelle, la prérogative féodale qu'elle avait perdue. Honorons le Parlement de s'être toujours refusé à reconnaître la légalité des jugements rendus par des juges-commissaires ou par les membres du grand conseil, et d'avoir posé, malgré tant de résistances, la maxime suivante, que nous vîmes reparaître dans la charte de 1814 : « Toute justice émane du roi. Elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue. »

Verra-t-on également une conquête sur la royauté dans le droit du Parlement de publier, sous le nom d'*arrêts de règlement*, de véritables lois sur le droit civil et ecclésiastique, et sur la police, exécutoires dans tout son vaste territoire? Il n'y avait là aucune conquête, pas plus que dans divers autres principes du droit public, restrictifs du pouvoir de la couronne, que le Parlement fit admettre, tels, par exemple, que l'inaliénabilité des juges, l'inaliénabilité du domaine de la couronne, etc., puisque le roi pouvait toujours annuler les arrêts de règlement. Dans le principe, la cour, représentant le roi, concentrait en elle-même tous les pouvoirs, hormis le pouvoir militaire; elle en perdit successivement plusieurs quand l'idée de diviser les pouvoirs se fit jour; mais ceux qu'elle conserva lui appartenaient d'autant plus légitimement, qu'elle ne les exerçait que sous l'approbation du roi. Avec nos trop pompeuses théories sur l'origine et la nature du pouvoir, avec nos idées de précision et de symétrie en matière de gouvernement et d'administration, nous taxons volontiers d'usurpation ou

d'empiétement les développements d'une institution, développements dont l'intérêt public et l'usage couvraient l'irrégularité apparente. Nos pères cherchaient ce qui convenait à leurs coutumes, à leurs mœurs, à leur état de société, sans trop s'embarrasser de demeurer fidèles à la science du gouvernement. Avaient-ils tort?

L'histoire du Parlement, depuis le règne de saint Louis jusqu'aux troubles religieux de la Ligue, offre tant de preuves de la sagesse, de la fermeté et du véritable patriotisme de ce corps illustre, et de l'influence incontestée qu'il exerçait dans tout le royaume, même dans les lieux où son pouvoir ne s'étendait pas, qu'on peut dire que ce fut lui qui fonda, à travers mille difficultés dont il sut triompher avec une persévérance appropriée à la nature des temps et au génie de la nation, un gouvernement où l'élément monarchique dominait incontesté et dans tout son éclat, mais entouré de résistances qui tempéraient son action, sans jamais la paralyser. Quant aux écrivains qui soutiennent que le Parlement s'était posé en compétiteur de la royauté, contentons-nous de leur rappeler ces paroles de la réponse du premier président Lavaquerie au duc d'Orléans, sous la minorité du roi Charles VIII : « Sont messieurs de la Cour de Parlement gens clercs et lettrés pour vaquer et entendre au fait de justice; et, quand il plaira au roi leur commander plus avant, la Cour obéira; or elle a seulement l'œil et regard au roi, qui en est le chef, et sous lequel elle est. » La cour, pendant cinq siècles, n'éleva pas ses prétentions plus haut.

La politique du Parlement, à l'égard de la noblesse, du clergé et du tiers état, s'est inspirée du même dévouement réfléchi et intelligent aux vrais intérêts de la royauté et de la nation, qu'elle ne sépara jamais.

Il fit, dans les conseils du roi comme dans les cours de justice soumises à sa haute juridiction, une guerre impitoyable à l'aristocratie féodale; mais, quand il eut grandement contribué à la réduire à l'état d'une simple noblesse, destinée à commander les armées, à veiller près du trône et à servir au besoin d'intermédiaire entre le roi et le peuple, il prit alors et chaleureusement la défense des droits honorifiques ou utiles qu'elle avait conservés, et s'appliqua, mais sans succès, à faire comprendre aux princes du sang, aux pairs du royaume et aux autres seigneurs en possession du droit de siéger dans son sein et de participer à ses délibérations, combien leur prérogative judiciaire, régulièrement exercée, profiterait à eux et à l'État. Mais la noblesse française n'eut jamais le sens politique. Si elle eût possédé quelque peu de l'intelligence patriotique de l'aristocratie anglaise, la France jouirait depuis bien des siècles d'une liberté à l'abri des révolutions.

Le tiers état, formé par l'établissement des communes et par l'affranchissement des serfs, grandit promptement en lumières, en richesses

et en importance politique. Ses progrès avaient besoin d'être régularisés et dirigés, ses conquêtes affermiées, ses destinées garanties contre tout revers. Il trouva dans le parlement de Paris et dans les parlements successivement établis à Toulouse, à Grenoble, à Bordeaux, à Dijon, à Rouen, à Aix, etc., l'appui qui lui était nécessaire. Les parlements formèrent l'esprit du tiers état à l'image du leur. A l'ombre de ces grandes cours de justice et des tribunaux inférieurs naquit une classe de gens de loi, active, entreprenante, dévouée à la royauté, ennemie de l'aristocratie, avide de nouveautés, qui propageait partout des idées de droit public et privé, contenant en germe les principes sur l'égalité devant la loi, le consentement de l'impôt par le contribuable, les franchises municipales et la liberté du sol, qui devaient longtemps après transformer la société tout entière. Cette milice judiciaire, qui, en s'étendant peu à peu, finit par former, selon l'expression très-juste de Saint-Simon : « Un groupe qui ne s'éloignait guère de l'universalité, » ne pensait et n'agissait que sous l'inspiration des parlements; elle donna au tiers état un corps de doctrines politiques auquel il demeura toujours fidèle, et, si l'amour des principes et des formes du droit fut un des traits les plus saillants de l'ancien caractère français, c'est à elle que nos pères en furent redevables. Un ordre nouveau se forma dans l'État, avec des intérêts, des idées et des droits déterminés, et cet ordre, au lieu de prétendre exercer lui-même ses droits, en remettait en toute sécurité aux grandes cours de justice la garde et la défense. « Sous les règnes des descendants de Hugues Capet, s'est élevé, dit notre vieux jurisconsulte Hotman, un état inconnu à nos ancêtres, que les uns appellent *gens de justice*, les autres *praticiens*, lesquels, depuis trois cents ans en çà ou environ, ont supplanté toute l'autorité de l'assemblée des états. »

Que n'a-t-on pas dit contre l'ambition du parlement de Paris de passer pour être les états généraux au petit pied? Il ne représentait en aucune façon les états; mais, par le fait, il imposait, sans occasionner de troubles dans le royaume, certaines limites à la prérogative royale, luttait contre les abus de pouvoir, la dilapidation des finances publiques et les fautes des ministres et des favoris, et défendait contre les gens de cour les maximes vraiment monarchiques que la nation chérissait. Les états généraux auraient-ils mieux fait, dans un temps où les Français ne se payaient pas de théories politiques et de vaines paroles, et où ils avaient le bon sens de préférer à l'apparence la réalité, fût-elle même contraire à la rigueur des principes? Le tiers état n'avait garde de penser que ses droits ne pussent être soutenus et son bonheur assuré, que par des assemblées irrégulièrement composées, sans attributions précises et où il n'était admis qu'à la suite du clergé et de la noblesse, pour devenir comme ces deux ordres l'instrument

de princes factieux. Étienne Pasquier exprime exactement la pensée de cet ordre de l'État quand il dit : « C'est une vieille folie qui court en l'esprit des plus sages François, qu'il n'y a rien qui puisse tant soulager le peuple que telles assemblées ; au contraire, il n'y a rien qui lui procure plus de tort. » La bourgeoisie leur préférait cette vieille magistrature, qui, sortie de son sein et identifiée à ses intérêts, vivait comme elle et avec elle, était devenue son organe régulier dans les conseils de la couronne. Il vint un temps où l'on prétendit qu'en y défendant les droits du tiers état elle sortait de ses attributions et violait le principe de la division des pouvoirs. A l'époque dont je parle, personne ne se doutait de l'existence de ce principe. La manie d'aligner les institutions n'était pas encore entrée dans les esprits.

L'autorité du Parlement s'étendait partout où se faisait sentir l'autorité royale : il intervint donc de bonne heure, dès le règne de Philippe le Bel, dans les luttes entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel. Ce ne fut pas la partie la moins délicate de ses fonctions.

De tous les reproches accumulés contre le Parlement, un des plus graves est d'avoir cherché à constituer en France une Église nationale, sous le nom d'*Église gallicane*, sujette au Saint-Siège quant à la foi, mais réglant elle-même, sous l'approbation du pouvoir temporel, sa discipline particulière, et toujours à l'instant de s'isoler dans le schisme. Cette accusation est peut être moins fondée qu'aucune des précédentes.

Autrefois le clergé possédait une quantité de prérogatives qu'il a toutes perdues sans retour. Il jouissait d'immenses propriétés territoriales, qu'il administrait lui-même et dont les revenus défrayaient les évêchés, les abbayes et les bénéfices ; dans ses cours de justice, il prononçait sur les causes ecclésiastiques ou mixtes ; par le droit de donner ou de refuser les sacrements, il disposait de l'état civil des individus. Une foule d'évêques et d'abbés étaient seigneurs de villes ou chefs de corporations. Ajoutons que la cour de Rome, mêlée à toutes les affaires de la chrétienté, offrait un recours à quiconque se prétendait en possession du droit de *clergie*. En cas de conflit entre les intérêts civils et les intérêts ecclésiastiques, la royauté, chargée de la défense des premiers, pouvait-elle la désertier au risque d'introniser l'antagonisme au sein de l'État ? Non, sans doute. La question n'est donc pas de savoir si le Parlement, agent principal du pouvoir civil, prit parti pour ce pouvoir, mais s'il changea de rôle et se fit l'agresseur du clergé et l'adversaire obstiné du Saint-Siège. Cela a été dit et se dit encore : est-ce bien avec raison ?

Le Parlement fit de grands efforts pour que l'Église en France jouit, dans son véritable domaine, d'une liberté complète, et conserva la plus précieuse de ses prérogatives, celle d'élire ses chefs, c'est-à-dire les évêques et les abbés

Si la pragmatique sanction, qui garantit le droit d'élection pour les évêchés et les abbayes et assura aux prélats, patrons et collateurs de bénéfices l'exercice de leur droit dans toute sa plénitude, fut, comme le pensent de très-savants auteurs, publiée en 1268, sous le règne de saint Louis, cet acte dut être conseillé et rédigé par le Parlement, organe unique, à cette époque, de l'autorité législative. Quoi qu'il en soit sur ce point, il est, d'un autre côté, certain que la cour prit la plus grande part à la pragmatique sanction de Charles VII, promulguée à Bourges en 1438, et qu'elle n'épargna ni plaintes, ni doléances, ni refus d'enregistrement quand Louis XII l'abolit en 1461 et quand François I<sup>er</sup> conclut en 1516 avec Léon X le concordat qui enleva définitivement au clergé et au peuple le droit d'élection. La résistance du Parlement à l'adoption du concordat, par lequel, comme on l'a dit, le pape et le roi se partageaient entre eux ce qui ne leur appartenait pas, fut véritablement héroïque. Il ne se rendit que contraint et forcé, après avoir épuisé tous les moyens d'opposition. Sa politique avait toujours été d'accroître le pouvoir royal aux dépens des pouvoirs rivaux ; il s'écarta à cette occasion, parce que le droit d'élection était à ses yeux un droit ancien, légitime, avantageux pour l'Église et pour l'État, dont l'abrogation, qu'aucun abus ne sollicitait, allait placer le clergé de France dans une dépendance trop grande du pouvoir temporel.

Après la perte de cette partie essentielle de son indépendance politique, le clergé n'en demeura pas moins propriétaire, seigneur et juge ; il y eut toujours dans les matières bénéficiales, dans les affaires du régale, dans les privilèges cléricaux, etc., une source de procès de nature mixte, sur lesquels le Parlement devait prononcer selon le droit et l'usage, sans sacrifier le roi au clergé, par le seul motif que celui-ci avait été dépouillé de son droit d'élire ses chefs. Il continua de suivre, en la développant, sa jurisprudence, dont le but, très-difficile, sinon impossible à atteindre, était et fut toujours de séparer avec équité, et à la satisfaction des deux parties, le domaine spirituel du domaine temporel. Que dans la poursuite de ce but il ait, à des époques de relâchement de mœurs et de discipline, fait des efforts intempestifs pour ramener le clergé à d'anciens usages, tombés en désuétude, et qui, rappelés à contre-temps, semblaient des innovations ; qu'il ait même parfois envahi sur le domaine spirituel, cela peut être accordé sans qu'on doive en conclure que le Parlement s'attacha à relâcher les liens qui unissaient l'Église de France au siège apostolique dans les querelles avec le Saint-Siège, il ne prit jamais l'initiative et ne fit que prêter aide et secours à la royauté.

À la vérité, il se montrait fort attaché aux libertés de l'Église gallicane, et il fit avorter toutes les tentatives d'établir en France le tribunal de l'inquisition ; mais ces libertés, dont on a fait tant de bruit,

étaient un mot plus qu'une chose réelle, et ce mot indiquait certaines doctrines et certains usages, relatifs à la discipline ecclésiastique, sur lesquels l'autorité civile se croyait en droit de résister aux prétentions contraires de l'autorité ecclésiastique. Ces doctrines, ces usages, étaient tellement contestables et contestés, que le Parlement n'essaya jamais de les fixer sous la forme d'un édit, d'une ordonnance ou d'un arrêt de règlement. Il se trouva une assemblée qui n'eut pas ce scrupule, ce fut celle du clergé en 1682.

Durant les quatre premiers siècles de son existence, le Parlement exerça au nom du roi, sur toutes les affaires de l'État, une autorité dont il fut lui-même contraint d'accepter ou de demander la limitation ; le nombre et l'importance de ces affaires grandissant, le moment vint où il ne lui fut plus possible de rédiger les édits et les ordonnances, d'administrer les finances et de distribuer la justice à Paris, à Toulouse, à Rouen et à Troyes. Si nombreuses et si variées que fussent ses attributions politiques, il voulut toujours conserver son caractère d'institution judiciaire et rester la Cour du roi, sachant bien que l'esprit et les habitudes de la nation étaient disposés à lui attribuer à ce titre un respect et une autorité qu'il n'obtiendrait pas autrement. Sa popularité gagnait à ce qu'il demeurât une cour de judicature continuellement en rapport avec les diverses classes de la société, avec leurs intérêts, leurs besoins, leurs vœux, et l'éclat de ses fonctions n'y perdait rien, car, à certains jours, la salle modeste de ses audiences se transformait en une splendide salle du trône où la monarchie venait déployer toute sa magnificence.

On n'a guère, que je sache, contesté aux parlements, considérés comme de simples corps judiciaires, la gloire d'avoir, par la science et l'autorité de leurs décisions, leur dévouement à la loi, et la gravité des mœurs de leurs membres, surélevé dans l'esprit des peuples l'idée même de la justice. Jamais, on peut le dire, elle ne reçut de ses ministres tant de force et de lustre ; et, lorsque nos pères, empruntant à un autre ordre d'idées, son langage, appelèrent la magistrature un *sacerdoce*, les magistrats les *pontifes de la loi* et le palais un *temple*, ils exprimèrent un sentiment sincère chez eux et non une flatterie.

Au sein d'une société sans cesse agitée par la guerre étrangère ou par l'esprit turbulent des grands, il était beau de voir les membres du Parlement mener une vie pieuse, calme, retirée et toute civile. Ils se rendaient au palais dès le point du jour, remplissaient sans relâche leurs laborieuses fonctions, et rentrés dans leurs demeures demandaient leur unique délassement à l'étude approfondie des lettres grecques et latines. Ils ne paraissaient à la cour que si le roi les y appelait pour prendre leur avis ou les charger d'une négociation à l'étranger. Leurs habitudes, leur langage, leur costume, les tenaient

en arrière du siècle; mais, lorsque le souverain élevait l'un d'eux aux fonctions de chancelier, les premières de l'État, le nouveau ministre savait déployer, au milieu d'une cour où les ressorts de l'intrigue faisaient tout mouvoir, une autorité de principes et de conduite qui finissait par lui concilier le respect et l'obéissance universels et dont l'austère figure de Michel de Lhopital est demeurée le type vrai et achevé.

Quand, sous le règne de François I<sup>er</sup>, époque fertile en abus, le droit d'élire ses membres, sauf l'approbation du roi, dévolu de temps immémorial au Parlement et par lequel il avait pu introduire dans son sein, à chaque époque, les avocats et les jurisconsultes les plus illustres par leurs lumières et leurs vertus, les Séguier, les de Thou, les Marillac, les Montholon, les Boucherat, les Brulart, etc., lorsque ce droit eût été remplacé ouvertement par la vénalité des offices, on dut croire qu'un coup mortel venait d'être porté à la magistrature. Il n'en fut rien. L'intérêt général, secondé par l'esprit aristocratique, l'emporta.

Rien ne montre mieux que la vénalité des offices avec quelle facilité une nation, chez qui les idées et les mœurs publiques sont fortes et réglées, peut corriger un principe mauvais introduit dans son sein et le transformer en un des plus solides appuis de son gouvernement. On est révolté à la pensée que le droit de rendre la justice puisse s'acheter et se vendre comme un objet mis dans le commerce, et cependant ce trafic, si coupable en principe, consolida l'aristocratie judiciaire au moment même où la royauté, s'élevant au pouvoir absolu, rendait nécessaire un contre-poids qui maintint l'équilibre dans l'État.

Les offices de tout ordre furent taxés, dans l'intérêt seul du fisc, mais peu importe, à un prix assez élevé pour ne pouvoir être achetés que par l'élite des familles bourgeoises; et, comme, une fois achetés, ils se transmettaient héréditairement, ces familles s'établirent dans les parlements et dans les tribunaux inférieurs et y formèrent ces longues suites de magistrats illustres qui transmettaient à leurs enfants les exemples de fidélité à leurs devoirs et d'indépendance, qu'ils avaient reçus de leurs pères, ainsi que la noblesse. Les anciens membres des corps de justice préparaient de bonne heure leurs fils à leur succéder un jour; ceux-ci s'accoutumaient à ne pas porter leurs désirs ailleurs et plus haut que leur profession, et les traditions de la justice s'établissaient comme un héritage dans les familles de robe. Pas un jurisconsulte, pas un avocat qui ne pût espérer d'entrer dans un parlement et de fonder ainsi une maison, car la loi, commune pour tous, semblait leur adresser ces belles paroles que nous trouvons dans le *Dialogue des avocats* d'Antoine Loysel : « Vous devez tous prendre

courage de travailler et estimer que, de quelque pays ou nation que l'on soit, il y a place pour tous au barreau, du moins pour avoir part à ce beau et fertile champ du palais, et espérer de vous rendre capables d'être un jour appelés aux plus hautes charges du royaume. » Les Molé, les Lamoignon, les Talon, les Pasquier, les Chauvelin, les Pothier, les d'Aligre et ces Nicolaï, qui donnèrent à la chambre des Comptes six premiers présidents de père en fils, grandirent sous le régime de la vénalité qui semblait devoir livrer l'administration de la justice à des enrichis illettrés et cupides. Jamais le bien ne sortit plus facilement d'une source impure.

Les droits de l'hérédité des offices n'étaient pas absolus. Le roi ou le Parlement pouvaient ordonner à un magistrat incapable ou flétri de vendre sa charge, ou refuser d'admettre à siéger sur les fleurs de lis le propriétaire d'une charge indigne ou incapable de l'exercer.

Ainsi fut fondée l'indépendance de la magistrature. Le tiers état, qui possédait déjà l'exercice du pouvoir municipal et les charges de finances, acquit en toute propriété le droit de rendre la justice, sans que la royauté pût se plaindre d'en avoir été dépouillée par ruse ou par violence, car elle l'avait mis volontairement elle-même aux enchères. L'inamovibilité des juges prépara l'indépendance du pouvoir judiciaire; la vénalité, en donnant naissance à l'hérédité des offices, la consacra définitivement dans le présent et dans l'avenir.

On a demandé si la justice fut mieux rendue après qu'avant l'hérédité, et reproché au Parlement de n'avoir pas usé de son influence, désormais si puissante, pour corriger les vices de la législation et donner à la France un code unique de lois.

L'hérédité des offices présentait, comme toutes les choses de ce monde, des avantages et des inconvénients; mais les avantages l'emportaient de beaucoup sur les inconvénients. L'esprit traditionnel, conséquence de l'hérédité, s'attache au passé, craint le changement et accepte trop volontiers la lutte contre les idées et les mœurs du siècle; mais il maintient si étroitement les individus et les familles sous la loi rigide du devoir, que je ne puis croire qu'il ait, par exception, excité nos anciens magistrats à s'y dérober. Quant à la réforme de la législation, avant de faire un reproche au Parlement de ne pas l'avoir entreprise ou provoquée, il faudrait démontrer qu'elle était, dans ces temps, nécessaire et praticable. Ne transportons pas nos idées et nos théories en arrière. Nous ressemblerions trop aux vieux parlementaires dont il vient d'être parlé.

J'ai essayé d'exposer, aussi brièvement qu'il m'a été possible, la part que prit le Parlement au gouvernement de la France durant la première période de son existence, c'est-à-dire depuis sa fondation jusqu'à la fin des troubles de la Ligue. Cette division de l'histoire du

Parlement en deux parties n'est nullement arbitraire et ne m'appartient pas; on la trouve dans tous les auteurs qui ont pris parti contre les parlements; sentant bien que leurs critiques ne seraient pas même spécieuses si elles s'appliquaient à la politique suivie par le Parlement durant les quatre premiers siècles de son existence, ils les concentrent, afin de les fortifier, sur les deux derniers. Circonscrites ainsi, ces critiques ne manquent certes pas de quelque fondement, et je vais les examiner avec l'attention qu'elles méritent.

Pendant la durée des troubles qui désolèrent la France à diverses époques, antérieures au dix-septième siècle, particulièrement lors de la captivité du roi Jean et sous la Ligue, le parlement de Paris, tant qu'il conserva son existence propre ou sa liberté, se montra partisan dévoué de la royauté légitime, ami du droit, de la paix, de l'ordre, des vieilles lois de la monarchie, et adversaire non moins résolu de l'intervention des étrangers dans les affaires de la nation. On ne citerait pas, durant une période de quatre siècles, une guerre civile ou une sédition dont il ait donné le signal, et l'honneur lui appartient d'avoir mis fin à la Ligue, par son arrêt du 28 juin 1593, qui rappela les Français au respect de la première de leurs lois nationales. Ces sentiments et ces faits sont trop hautement attestés par l'histoire pour qu'on puisse les révoquer en doute. Comment donc expliquer qu'à dater de la minorité de Louis XIV le Parlement se soit montré animé d'un esprit d'opposition en quelque sorte systématique à la couronne, qui le conduisit plus d'une fois à des actes de révolte déclarée? Au droit de remontrances, il prétend substituer le droit de refuser, quand il lui plaît, l'enregistrement des édits, ce qui lui attribuerait, au mépris des maximes fondamentales de la monarchie, une partie essentielle du pouvoir législatif. La royauté a-t-elle recours, pour triompher de semblables prétentions, à des actes de rigueur contre quelques-uns de ses membres, désignés comme les plus séditeux, alors il refuse de rendre la justice, et fait appel aux passions populaires.

Le Parlement se disait avec fierté le tuteur des rois mineurs, et il saisit l'occasion de la minorité de Louis XIV pour susciter au gouvernement de la reine mère et de son ministre des difficultés qui, aggravées chaque jour avec acharnement, enfantent, sans aucun motif sérieux, deux longues guerres civiles qui semblent ne pas avoir satisfait le besoin d'agitation et de désordre dont il est dévoré. Mais le jour arrive où Louis XIV devient en même temps homme et roi, et le Parlement, aussi humble et timide qu'il vient de se montrer factieux, renonce à toute résistance. De l'année 1655, où il essaye de donner un dernier signe d'opposition promptement réprimé, jusqu'en 1715, année de la mort de Louis XIV, il n'ose pas même adresser une seule remontrance. Sa crainte et son silence sont absolus.

Un des premiers actes du duc d'Orléans, régent du royaume sous la minorité de Louis XV, fut de lui rendre le libre exercice de son ancienne prérogative, et, s'il en fit d'abord usage pour défendre les finances de l'État contre les expériences audacieuses de Law, il ne tarda pas à entrer dans la voie d'une opposition tour à tour taquine ou violente, qui contraignait le gouvernement, ou à céder ayant raison, ou à déployer, ayant tort, un appareil de menaces et de rigueur qui n'imposait à personne. On ne pourrait énumérer, d'une part, les remontrances, les reproches, les refus d'enregistrement; de l'autre, les lits de justice, les exils, les arrestations de membres de la cour, qui remplissent l'histoire du Parlement pendant tout le règne de Louis XV et la plus grande partie de celui de Louis XVI.

Le Parlement, dans le cours de ces quatre-vingts années, n'est plus le conseil de la couronne, habitué à lui parler avec franchise, à lui dénoncer les abus, à lui signaler les dangers d'un édit ou d'une mesure d'État, à lui révéler, au risque de lui déplaire, les fautes d'un ministre ou les concussions d'un favori, mais s'arrêtant avec respect, aussitôt que le roi, suffisamment éclairé, a prononcé; maintenant il se dresse en rival de la royauté, allègue ses droits qui, à l'entendre, sont ceux du peuple, ne tient plus de compte des lits de justice, révoque le lendemain ce qu'il a été contraint d'y souscrire la veille, et s'attache, par tous les moyens dont il dispose, à amoindrir la royauté avec autant d'ardeur qu'il en avait mis jadis à l'étendre et à la fortifier. Cette lutte déplorable se prolonge jusqu'au moment où la royauté, lassée de la soutenir, fait appel à la force, dernier appui qui lui reste, et brise les parlements. Ce coup d'État, si admiré de nos jours, n'eut d'autre effet que de rendre plus manifeste la faiblesse de la royauté qui, cédant aux clameurs de l'opinion publique, rendit aux parlements, trois ans après les avoir abolis, avec l'existence, tous les droits dont ils se prétendaient en possession légitime, et l'opposition, dont Louis XV croyait avoir tari la source, reparut sous son successeur, triomphante de toute l'impuissance des efforts faits pour l'anéantir.

Le Parlement revient à ses habitudes et suscite, comme par le passé, des difficultés journalières à un gouvernement miné de toutes parts, et dont les jours sont comptés. Il s'unit à la cour, contre ses traditions constantes, pour faire échouer les projets de Turgot, le seul ministre de cette époque fatale qui ait compris, dans sa vérité, l'état de la France et qui eût pu peut-être contenir et diriger le torrent, en lui creusant un lit. On ne saurait avec équité reprocher au Parlement de n'avoir pas, à cette époque, pressenti les événements dont les signes avant-coureurs éclataient de toute part, puisque aucun corps de l'État, aucun ministre, personne en un mot, n'eut ce pressentiment; mais il faut déplorer qu'après la première assem-

blée des notables, quand les esprits commençaient à s'exalter, les factions à se former, les desseins des novateurs à devenir plus précis et plus audacieux, et qu'il ne manquait plus à la Révolution qu'un signal pour se mettre à l'œuvre, le Parlement, au lieu de s'interposer entre le trône ébranlé et ses innombrables adversaires, se soit joint à ceux-ci, et que, recourant à ses pratiques des plus mauvais jours, il n'ait répondu aux justes demandes du souverain que par des assemblées de chambres, des discours provocateurs, des refus d'enregistrement, des protestations contre les lits de justice, jusqu'au moment où, méconnaissant ses antiques préventions contre les assemblées nationales, il refuse, par son arrêt du 6 juillet 1787, de vérifier les édits de finance présentés par le roi, et déclare qu'aux états généraux seuls appartient le droit d'accorder des subsides. Ce fut la seule fois où la demande de convoquer les états généraux prit naissance au sein du Parlement, et cette demande y fut faite, sans nécessité comme sans précaution, au milieu de l'effervescence générale des imaginations en proie à une frénésie de changement jusque-là inconnue aux nations, sous un prince, image trop fidèle de la vertu désarmée que conseillaient des ministres sans autorité. L'abolition des parlements ne fut prononcée, par l'Assemblée constituante, que le 6 septembre 1790, et le Parlement eut tout le temps de voir tomber une à une, sous les coups de cette Assemblée dont il avait demandé la convocation, les institutions fondées pour assurer la durée et la gloire de la monarchie, ou plutôt il vit s'écrouler la monarchie elle-même.

Je crois n'avoir dissimulé aucune des fautes commises par le Parlement durant les deux siècles qui forment la seconde période de sa longue existence. Silencieux, obéissant, résigné à une nullité politique absolue, sous Louis XIII et sous Louis XIV, il excite et prolonge les troubles de la Fronde, et ne cesse d'entraver le gouvernement de Louis XV et celui de Louis XVI par une opposition qui ne s'arrête qu'à la Révolution, dont il a donné le signal en prononçant un mot fatal. Ces faits sont certains, évidents, incontestables. Mais ici se présente une question très-grave, que l'équité prescrit de discuter et de résoudre.

Comment cette institution, si essentiellement monarchique, qui devait tout à la royauté, et ne cessa, pendant quatre siècles, de lui prodiguer les témoignages d'une reconnaissance et d'un dévouement attestés à chaque page de notre ancienne histoire ; qui, après avoir fixé avec une sagesse vraiment patriotique chacun des principes de notre droit public, veillait sans relâche à leur conservation, et à laquelle nos pères durent tant de bons enseignements et tant de beaux exemples de fidélité au roi et à la monarchie ; comment cette institution put-elle dévier de la ligne qu'elle avait si longtemps suivie pour s'aventurer

dans les voies d'une opposition dont les conséquences viennent d'être rappelées ? Le Parlement déserta-t-il volontairement, par ambition ou par esprit de faction, les traditions monarchiques de la nation et les siennes propres, ou bien fut-il provoqué et amené à cette désertion par la résolution arrêtée de la royauté d'établir en France une forme nouvelle de gouvernement, aussi opposée aux lois fondamentales qu'au caractère et aux habitudes de la nation, et contre l'affermissement de laquelle le Parlement crut de son devoir de protester avec autant de persistance que la royauté en apportait de son côté à repousser ou à dédaigner ses plaintes et ses remontrances ? De la solution de cette question résultera une opinion réfléchie et juste sur la valeur des accusations dont l'institution des parlements est devenue l'objet.

Les troubles religieux du seizième siècle fournirent à l'aristocratie, affaiblie et humiliée par les entreprises continues de la couronne, l'occasion de tenter un dernier et puissant effort pour ressaisir le pouvoir qu'elle s'était laissé ravir. Elle n'aspirait à rien moins qu'à élever au trône son propre chef, afin d'être assurée de n'y plus voir un ennemi et qu'à rétablir, sous les Guises victorieux, le pouvoir fédératif des grands vassaux tel qu'il existait au commencement de la troisième race. Ces desseins d'une vaste ambition échouèrent après avoir accablé la France, pendant plus de quarante ans, de discordes, de guerres et de crimes ; et, quand enfin la paix et l'ordre furent retrouvés, l'aristocratie dut recevoir la peine de son audace : elle perdit tout ce qu'elle s'était flattée de gagner. Une réaction, non pas tumultueuse et violente, mais calme et énergique, se manifesta contre elle, au profit de la royauté, dans tous les rangs d'une société demeurée monarchique. Le cardinal de Richelieu mit son génie au service de ce sentiment national. Les châteaux forts des seigneurs, que nous voyons encore aujourd'hui démantelés par sa main puissante, sont l'image des coups qu'il porta à l'aristocratie vaincue et couchée à ses pieds. Il fut moins un ministre qu'un despote inflexible, possédé par une idée fixe, celle de fonder le pouvoir absolu sur les bases les plus larges ; et, après avoir balayé les obstacles que les débris de l'aristocratie auraient pu encore lui opposer, il porta sans nul scrupule la main sur chacune des libertés pacifiques concédées par la couronne, durant le cours des siècles, à la bourgeoisie et au peuple, pour prix des services qu'elle en avait reçus, et qui formaient, à vrai dire, tout le droit public de la France. La passion du pouvoir devint chez lui la passion de détruire. Que respecta-t-il en effet parmi les traditions, les usages, les institutions du royaume ? Le Parlement jouissait du droit d'intervenir, par voie de remontrances, dans l'exercice du pouvoir législatif : Richelieu nia le droit, et n'en souffrit pas une seule fois l'exercice. Les grandes compagnies n'étaient propres, à l'entendre, qu'à exécuter sévèrement les ordres donnés d'en

haut. Les parlements devaient, en vertu de leur institution, distribuer la justice, criminelle aussi bien que civile, à tous les individus, depuis les princes du sang jusqu'aux plus humbles bourgeois; il se plut à donner une sorte de régularité à la justice exceptionnelle, toujours odieuse en France, et créa continuellement des commissions, chargées de condamner, sur ses ordres, ses ennemis ou ceux qu'il soupçonnait de l'être. Jamais on n'avait vu évoquer un aussi grand nombre d'affaires civiles au conseil d'État, qu'il réorganisa pour le mieux approprier au genre de gouvernement qu'il voulait créer. Il ne se contenta pas de faire régner le despotisme dans les régions supérieures de l'État, il voulut qu'il pénétrât jusqu'au fond des provinces, et y détruisit des habitudes de sage et modeste indépendance, nées à l'ombre des institutions municipales, librement concédées par la royauté elle-même dans des temps déjà anciens. Pour atteindre ce but, il accrut démesurément les pouvoirs des maîtres de requêtes, délégués temporairement depuis le règne d'Henri II, dans les provinces, et rendit leurs fonctions permanentes, sous le nom d'*intendants de justice, police et finance*. Il y eut désormais dans chaque province un agent direct du roi, formé, au sein du conseil d'État, à la pratique du pouvoir absolu, dont la mission était d'entraver, dans l'exercice de leurs droits les moins contestables, les gouverneurs, les parlements, les corps de ville, les corporations religieuses ou civiles, ou de substituer partout, à la place des pouvoirs locaux, l'autorité royale, libre de tout contrôle et de toute résistance. Cette magistrature nouvelle, qui réunissait dans ses mains des pouvoirs de toute sorte, tua l'esprit municipal, première assise de tout bon gouvernement, et commença l'assujettissement des provinces à la capitale, dont les intendants furent toujours les plus ardents promoteurs. Enfin, Richelieu remplaça par la crainte les sentiments d'amour et de confiance qui unissaient, depuis des siècles, le peuple au roi. A vrai dire, le caractère de la royauté fut changé.

On admire Richelieu comme un des fondateurs de l'unité nationale, et comme un politique doué d'une merveilleuse sagacité, qui sut deviner que le gouvernement le plus convenable pour les Français était une royauté absolue, s'exerçant sur des sujets égaux entre eux, privés en principe et par le fait de tout droit politique, et qui, avec une sagesse et une fermeté sans égales, jeta les bases de ce gouvernement.

Je ne jugerai pas le pouvoir absolu en soi, je me bornerai à répéter que ce genre de pouvoir était nouveau en France, contraire aux sentiments les plus anciens et les plus intimes de la nation, à ses traditions politiques, et à tout son système d'institutions, fondé en vue de tempérer l'exercice du pouvoir souverain par des résistances prudemment échelonnées à tous les degrés de la hiérarchie judiciaire et administrative, et j'ajouterai qu'en s'efforçant de le faire prévaloir la

royauté méconnut les lois antiques de la monarchie et le caractère vrai de son propre droit ; de même que les parlements, en résistant à ce changement, qui devait avoir pour effet de remplacer la royauté populaire, accessible, bienveillante, de nos souverains, par quelque chose d'analogue au despotisme des sultans montrèrent qu'ils voulaient demeurer fidèles à leur premier devoir dans l'ordre politique. Quand la royauté devenait novatrice contre les droits de la nation, ils se firent les défenseurs de la tradition conservatrice de ces droits : or tout pouvoir reposait en France sur la tradition, même la royauté, qui ne possédait pas, que je sache, un titre écrit, un acte solennel pour attester ses droits pas plus que ses prétentions nouvelles. Comprenons donc bien quel fut le rôle de la royauté et celui des parlements à dater du ministère du cardinal de Richelieu. Les parlements se mirent en opposition régulière et systématique contre la couronne ; mais celle-ci, étant sortie de son droit, prétendant régner sans rencontrer nulle part la plus faible résistance, dédaignant désormais les tempéraments et les transactions à l'aide desquels elle avait jusque-là gouverné, excusa, si elle ne les légittima pas, les fautes auxquelles le parlement de Paris se laissa parfois entraîner.

Il en commit assurément de notables durant la Fronde ; mais put-il voir, sans de vives alarmes, parvenir au pouvoir suprême, par des moyens qui n'étaient rien moins qu'avouables, un ministre admirateur déclaré de la politique de son prédécesseur, et qui offrait d'en suivre les errements ? Si les principes de cette politique passent, sans protestation, d'un règne à un autre, n'est-il pas à craindre qu'ils ne finissent par usuper la place des véritables lois du royaume ? Le Parlement saisit donc la première occasion favorable, non pas de renverser le cardinal Mazarin, mais de l'amener à désertier les traditions despotiques et antinationales de Richelieu.

Grâce aux princes du sang, aux courtisans, aux dames galantes, la Fronde prit bien vite le caractère d'une vaste et inextricable intrigue dans laquelle le Parlement et le peuple de Paris reçurent chacun un rôle à jouer. Mais, au début, quand le Parlement occupait seul la scène, il n'exprima pas d'autre demande, ne forma pas d'autre vœu que de voir rétablir et mettre à l'abri de toute atteinte l'ancien gouvernement, tel qu'il existait avant Richelieu.

Dans l'assemblée des députés du Parlement et des autres compagnies souveraines, qui eut lieu au commencement du mois de juillet 1648, avec le consentement de la reine mère, diverses propositions furent adoptées, parmi lesquelles on doit remarquer les trois suivantes : 1° que nulles impositions ni tailles ne puissent être mises sur le peuple, sans que les édits en fussent dûment vérifiés ; 2° que les intendants des provinces soient révoqués ; 3° que nulle personne ne

puisse être arrêtée sans que le Parlement ne l'interroge dans les vingt-quatre heures. Il ne dépendit pas de cette cour que la France ne fût mise à cette époque en jouissance des premiers éléments de la liberté pratique, à savoir du contrôle des lois d'impôt, de l'indépendance municipale et de la liberté individuelle; et, s'il ne sortit des agitations frivoles de la Fronde qu'un accroissement de force pour la royauté et d'abaissement pour la noblesse, il faut s'en prendre, non au Parlement, mais aux chefs de celle-ci, qui, au lieu de le soutenir dans ses premiers pas vers un but raisonnable et facile à atteindre, l'assujettirent à leurs passions mesquines, et, sans songer au bien public ni à leur propre intérêt, dépensèrent les restes de leur influence dans une lutte insensée, soutenue au moyen d'intrigues, d'émeutes, de guerres civiles, d'appels à l'étranger, et de toutes les ressources d'une ambition sans intelligence et sans grandeur, contre un ministre habile, souple, ennemi des rigueurs, que son caractère et les habitudes de sa vie disposaient à accueillir sans répugnance le rétablissement des principes populaires de l'ancien gouvernement. La Fronde força Mazarin d'adopter, autant que la douceur naturelle de son génie le lui permettait, les maximes politiques de son prédécesseur et de tout préparer pour l'avènement d'un régime dont les conséquences conduisaient à la divinisation et à l'adoration du souverain. La Providence avait disposé Louis XIV pour inaugurer ce régime avec éclat et le maintenir avec vigueur.

Le cardinal Mazarin oublia, après avoir triomphé, tout ce qu'il lui importa d'oublier, mais conserva, contre le Parlement, on le comprend sans peine, un ressentiment profond, dissimulé par l'aménité artificieuse qu'il affectait dans ses manières. Le Parlement se laissa prendre aux apparences et essaya de recommencer son opposition. Il tenta, en 1655, une assemblée des Chambres pour réclamer contre un grand nombre d'édits bursaux, enregistrés dans un lit de justice, au mois de mars de cette année. Le mot seul d'*assemblée de chambres* sentait trop la Fronde pour que le ministre ne prit pas l'alarme. Le roi se rendit au Parlement, sinon en habit de chasse, comme on le répète, du moins sans le cérémonial accoutumé, et intima à la cour, par quelques paroles sèches et impérieuses, la défense de faire aucune assemblée. Ce fut le dernier soupir de l'esprit frondeur. A dater de ce jour, le Parlement donna à tout le royaume l'exemple du silence et de l'obéissance. Pendant les soixante années qui suivirent, il resta étranger au gouvernement de l'État et ne fit pas une seule fois usage de son droit de remontrances. Soumis à la surveillance inquisitoriale de Colbert, les membres de tous les parlements restèrent en état constant de suspicion.

Plusieurs historiens voient dans ce long silence un aveu implicite,

fait par le Parlement lui-même, de l'illégalité de ses prétentions. Il put, disent-ils, s'abstenir de toute intervention dans les affaires publiques durant la première partie du règne de Louis XIV, quand ce prince, entouré d'une élite d'hommes supérieurs, éleva si haut la puissance et la prospérité de la France ; mais le temps vint où les suites d'un despotisme prolongé, des guerres entreprises contre l'intérêt de la nation, la misère publique causée par des impôts excessifs, l'administration et le commandement des armées livrés aux hommes les plus médiocres, la lassitude, la désaffection, le mécontentement de toutes les classes de la société, ne fournissaient que trop d'occasions au Parlement de faire entendre ses justes plaintes. Pourquoi continua-t-il de se taire ? Le vieux monarque attristé et se survivant à lui-même lui inspirait donc toujours la même crainte ?

Les corps aristocratiques vivent autant de confiance dans l'avenir que de respect pour le passé. *Estote æterni !* telle est leur devise. Les temps leur deviennent-ils contraires ? ils se replient sur eux-mêmes, conservent la tradition et attendent. Le lendemain de la mort de Louis XIV, le Parlement retrouva, en effet, tous ses droits, les exerça avec autant de facilité que s'il ne les eût jamais perdus, et le premier usage qu'il en fit fut de déchirer le testament de celui-là même qui s'était flatté d'avoir pour toujours anéanti son pouvoir. La nation ne fut nullement surprise de voir le Parlement participer de nouveau aux affaires d'État, parce qu'elle n'avait jamais cessé de le regarder comme le gardien de ses libertés, et qu'à cette époque le dédain des traditions monarchiques ne s'était pas encore emparé de son esprit.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, signala son arrivée au pouvoir par un acte, médité longtemps à l'avance entre lui et ses amis, et qui aurait pu avoir les plus heureuses conséquences pour le gouvernement de la France, s'il eût été maintenu et développé ; il partagea les attributions des secrétaires d'État entre plusieurs commissions, composées des seigneurs de la cour distingués par leur mérite et leur aptitude aux affaires. C'était à la fois borner le pouvoir, devenu exorbitant, des ministres et initier la noblesse au gouvernement dont Louis XIV avait tenue systématiquement éloignée ; car il se vantait, on le sait, de gouverner l'Europe avec ses *trois parvenus*. Un régime politique où la noblesse aurait dirigé l'administration supérieure, le Parlement contrôlé l'exercice du pouvoir législatif et le roi dominé et veillé sur l'ensemble des institutions, avec le droit incontesté de décider, eût présenté l'essence d'un gouvernement suffisamment libre, conforme aux mœurs monarchiques de la France, et qu'elles auraient pu, selon leurs besoins, modifier et étendre ; mais cet essai ne fut pas même achevé. Le régent et ses conseillers se découragèrent devant les premières difficultés d'un système politique nouveau, et en revinrent

aux procédés plus simples de la monarchie absolue. Le Parlement resta donc seul, comme par le passé, pour contrôler les actes d'un pouvoir qui recommença, mais dans des circonstances bien différentes, à se prétendre sans limites.

Le pouvoir absolu pourrait être accepté, si la Providence accordait aux peuples la faveur de n'être jamais régis que par de grands rois ou de grands ministres; mais comment excuser le despotisme exercé par des mains inhabiles et faibles? « Les rois absolus, dit Saint-Simon, ne sont obéis et respectés qu'à la condition de gouverner eux-mêmes. » On sait si Louis XV gouverna un seul jour lui-même et par qui il laissa gouverner son royaume.

Quand la royauté ainsi abaissée continuait de se déclarer issue du droit divin et de repousser avec colère tout contrôle, n'était-ce pas un devoir, pour le seul corps de l'État qui pût parler au nom de la nation, de faire entendre, sans se lasser, la voix de l'honneur et des intérêts de la France, dût cette voix solitaire ne jamais être écoutée?

Cependant on ne saurait dire que le Parlement fût en constante opposition avec la cour sous le règne de Louis XV. Il se montra favorable à l'administration du cardinal de Fleury, qui donna à la France les biens qu'elle souhaitait le plus ardemment : la paix au dehors et l'économie au dedans, et son opposition n'éclata véritablement qu'en 1749, pour ne plus cesser, il est vrai, au sujet des querelles sur le jansénisme. On a loué Louis XV d'avoir montré un sentiment très-vif de son autorité au commencement de ces discordes déplorables et d'avoir arrêté le premier président, au milieu des remontrances que le Parlement était venu lui présenter, par ces seuls mots : « Taisez-vous. » C'était parler comme Louis XIV; il fallait agir de même. Louis XV le pouvait-il? Au lieu d'imposer au clergé et au Parlement une équitable pacification, irrésolu, distrait et promptement dégoûté de l'exercice direct du pouvoir, il détourna avec nonchalance son attention d'un débat, purement théologique, il est vrai, mais qui fournissait aux philosophes, aux écrivains, aux mécontents de toute sorte une occasion de donner cours au désir vague de changement et d'indépendance dont la société commençait à sentir les atteintes.

Ce vague désir prit bientôt un autre caractère et devint une volonté arrêtée et persistante de frapper au cœur la religion, et de bouleverser toutes les idées politiques reçues. Dira-t-on que le Parlement se fit le complice secret des attaques dirigées par le parti philosophique contre la religion et la société? Mais ses registres criminels attestent qu'il ne laissa pas publier un seul livre attentatoire à la religion et aux droits du roi, sans le frapper d'un arrêt infamant, et que, si le gouvernement eût déployé la moitié de cette vigilance à réprimer la publication d'écrits qui ne respectaient plus rien; si les ministres

ne se fussent pas fait un jeu d'accueillir et de protéger les écrivains flétris par ces arrêts, le mal n'eût pas grandi avec une si effrayante rapidité.

La querelle des billets de confession, assoupie en apparence, se réveilla vers 1753, à une époque où déjà Voltaire et Montesquieu, d'Alembert et Diderot, et leurs ardents disciples, s'étaient emparés, sous cette prétendue royauté absolue, de la direction d'un pouvoir nouveau, véritablement absolu, qu'on nommait l'*Opinion*. Le Parlement fait d'amères remontrances et attaque l'usage des lettres de cachet. Menacé par le roi, il suspend l'exercice de la justice. Après diverses mesures de rigueur sans effet, le roi l'exile et le remplace par une chambre royale ; puis aussitôt le rappelle, car il ne peut gouverner ni avec lui ni sans lui. Maintenant la lutte entre la couronne et le Parlement devient continue, et c'est dans l'histoire du temps qu'il en faut chercher les détails monotones. Le désordre inextricable des finances, les revers de la guerre de Sept-Ans, l'incapacité des ministres, l'abaissement de la France au dehors, les scandales permanents, bien qu'inouïs dont la cour est le théâtre, fournissent au Parlement une ample matière de remontrances, respectueuses dans la forme, amères, incisives au fond. Les ministres n'y prêtent aucune attention, et, quand elles deviennent trop vives ou si le public s'émeut, un lit de justice ou quelques paroles altières du souverain leur paraissent une réponse suffisante.

Qui oserait dire que le Parlement fût coupable de lutter contre une administration financière qui mettait la violence au nombre des ressources de l'État, pillait les dépôts publics et refusait de payer la dette, afin de fournir aux caprices ruineux de madame de Pompadour et aux besoins d'une guerre insensée qui nous fit perdre, avec l'honneur de nos armes, l'Inde et le Canada ? Mais on blâme le Parlement de ne pas s'être renfermé dans l'usage légal de son droit et d'avoir refusé d'enregistrer les Édits du roi, provoqué l'union de toutes les cours souveraines et interrompu le cours de la justice. En agissant de la sorte, n'usurpait-il pas manifestement sur la prérogative la moins contestable de la couronne ?

Le seul tort du Parlement fut de suivre l'exemple de la royauté et d'alléguer contre elle, comme elle le faisait contre lui, un droit absolu. Il n'en existe pas en politique, de droits absolus. Tous les droits, si élevés qu'ils soient, sont limités par la raison et l'usage, et, quand on entend dans un pays proclamer, de quelque part que ce soit, un droit sans limites, on peut dire que le désordre moral est flagrant et qu'une révolution approche.

Le droit public de la France n'admit jamais que le roi fût un despote auquel chacun dût obéir, quelque chose qu'il ordonnât. Les minis-

tres de Louis XV s'enfermèrent dans cette fausse théorie, comme dans une citadelle, convaincus qu'elle devait leur assurer l'obéissance générale et l'impunité. Lassé de l'inutilité de ses remontrances et de ses conseils, le Parlement se prévalut à son tour du droit absolu de participer au pouvoir législatif, et pour le faire reconnaître employa tous les moyens de défense ou d'attaque dont il disposait. De là une contestation des plus graves et sans issue, qui ébranlait les fondements de la souveraineté comme ceux de toutes les autres institutions, et dont la véritable origine était dans les prétentions de la royauté au pouvoir absolu. Louis XV n'avait pas conçu ces prétentions, il en avait hérité; mais, moins qu'aucun autre souverain, il était en mesure de les soutenir.

Un prince doué de sagacité et de résolution, ou conseillé par un ministre pourvu de ces qualités, aurait pu deviner où cette lutte, causée par l'impossibilité constatée des anciennes institutions de coopérer en bonne harmonie au bien public, devait conduire, et il aurait entrepris de prévenir d'incalculables malheurs, en appropriant les pouvoirs de l'État aux changements que les mœurs de la nation avaient subis et devaient encore subir.

Cette entreprise, si propre à exciter l'ambition d'une grande âme, pouvait encore réussir; mais Louis XV, jaloux du pouvoir, à la condition de ne pas l'exercer et auquel Fleury avait répété de bonne heure que les parlements étaient des corps difficiles à gouverner, qui perdraient l'État ou le changeraient, si on les laissait dominer, accueillit avec faveur le projet du chancelier Maupeou d'en finir avec ces cours factieuses, foyer de tous les dangers qui menaçaient le trône et la société: de l'impuissance du gouvernement, de la corruption des mœurs et de l'anarchie des idées. La cour ne voyait rien au delà.

Malesherbes, dans les remontrances de la Cour des aides du 18 février 1771, exprimait dans les termes suivants, sur le coup d'État, l'opinion du petit nombre d'hommes qui jugeaient les événements avec le pressentiment de l'avenir: « On vous a présenté, Sire, le fantôme d'une révolte générale de la magistrature; on a calomnié votre parlement de Paris, et, quand on vous a déterminé à une vengeance éclatante, le moyen qu'on vous propose pour punir les ministres des lois est de détruire les lois elles-mêmes, et, pour marquer votre mécontentement au parlement de Paris, on veut enlever à la nation les droits les plus essentiels d'un peuple libre. Voilà ce qui résulte de l'Édit de 1771. »

Si, après avoir anéanti avec les parlements toute résistance au pouvoir de la couronne, Maupeou se sert de la liberté complète dont il jouit pour rajeunir les institutions affaiblies, fixer les droits du roi et ceux de la nation de manière à rendre les conflits impossibles, faire à la bourgeoisie qui déborde sa place dans l'État, sans ravir à la no-

blesse la sienne, réformer en les appropriant aux mœurs nouvelles les lois civiles et criminelles, rendre les charges publiques égales pour tous; s'il use, en un mot, du pouvoir de tout faire pour ne rien laisser à faire; alors je reconnais en lui le grand ministre, et dans l'abolition des parlements un acte de salut public dont les résultats absoudront l'illégalité; mais, s'il croit avoir justifié l'emploi de la violence par la réforme puérile de je ne sais quelle partie de la procédure civile, et s'il laisse la société en proie, comme par le passé, à tous les désordres avant-coureurs d'une dissolution prochaine, s'il ne tente même pas de retirer la royauté et le gouvernement de l'abaissement où ils sont tombés, et si les choses restent dans l'état où elles étaient avec les parlements de moins; dans ce cas, le coup d'État n'est que le résultat d'une intrigue, ourdie dans le boudoir de madame du Barry, entre le duc d'Aiguillon, l'abbé Terray et lui, et l'historien devrait à peine s'y arrêter, si cet acte n'était pas, on doit le reconnaître, le premier, dans notre histoire, auquel appartienne en propre la qualification de *révolutionnaire*. A ce titre, il eut des conséquences terribles, car il enseigna, vingt ans plus tard, aux démagogues à porter la hache sur toutes nos anciennes institutions, sans souci de leur passé, ni de l'avenir que de sages réformes leur eût assuré. La destruction des parlements, en 1771, enleva de l'esprit de la nation toute confiance dans la durée des institutions monarchiques, la royauté comprise, et l'on sent la portée de cette note inscrite dans son journal par un chroniqueur du temps: « Le *fanatisme* est général dans Paris contre l'autorité souveraine. » Voilà où conduisit le système de la royauté absolue.

Rappelés en 1775, les parlements subsistèrent encore pendant quinze ans, en apparence avec leur ancien pouvoir, n'en ayant pas plus, en réalité, que les autres institutions nationales. La force qui conduisait la société ne résidait plus dans les autorités établies. Que durant ces quinze années le Parlement n'ait pas toujours suivi la ligne de conduite tracée par la modération et la prudence; qu'il se soit parfois trop attaché au passé, parfois trop laissé entraîner par le flot des idées nouvelles, qu'il ait contraint une royauté aussi bienveillante que débile à sévir contre lui et qu'enfin la proposition de convoquer les états généraux soit née dans son sein, ce sont là, sans doute, des faits graves et regrettables, mais qu'on ne se sent pas le courage de lui reprocher. A l'époque où ces fautes furent commises, la Révolution était commencée; tous les pouvoirs frappés d'impuissance et d'aveuglement marchaient à l'aventure, ne résistant un jour à la tyrannie de l'opinion que pour lui obéir le lendemain avec plus de servilité. Se montrera-t-on plus sévère à l'égard du Parlement qu'à l'égard de la royauté, du clergé, de la noblesse, du tiers état, qui tous aussi commirent des fautes et contribuèrent chacun pour sa part à la Révolution? Si le Parlement n'eût pas

demandé les états généraux quelque autre corps de l'État les eût demandés et obtenus à sa place, parce qu'il fallait à la Révolution commencée, mais non organisée, une assemblée qui exécutât ses volontés et satisfît à ses passions. Cette révolution, telle qu'elle s'accomplit, n'était certes pas inévitable; elle le devint par des causes trop connues pour être rappelées, sans qu'on puisse en faire peser la responsabilité sur un corps qui ne possédait, dans l'ordre politique, ni le pouvoir d'agir ni le droit d'initiative.

Je ne prolongerai pas davantage mes observations. Je ne me suis pas proposé de tracer même l'esquisse rapide d'une histoire du Parlement; mon seul but était de montrer combien il serait facile de répondre aux accusations dirigées récemment, avec un accord singulier, par des écrivains appartenant à la magistrature ou au barreau, contre cette ancienne et glorieuse institution, que j'ai appris pour ma part à honorer en étudiant particulièrement ses origines et en cultivant la société de quelques-uns des derniers survivants de ses membres, et de prouver que, loin d'avoir contrarié le pouvoir et gêné la liberté, le Parlement fut le vrai fondateur et le gardien vigilant du droit monarchique, qui conciliait, aussi bien que des institutions humaines peuvent le faire, les deux appuis de toute société régulière, le pouvoir et la liberté. Je crois avoir démontré que, si le Parlement commit, dans ses derniers jours, des infractions aux principes essentiels de ce droit, il y avait été provoqué par des infractions bien autrement graves dont la royauté n'avait pas craint de donner elle-même l'exemple. Puisse cette vérité être désormais acquise, et le corps qui rendait une si bonne et si droite justice en obtenir une semblable pour lui-même!

L'histoire du parlement de Paris n'a pas encore été écrite, sérieusement du moins. Voltaire essaya, dans les derniers temps de sa vie, et sans une étude quelque peu étendue du sujet, de combler cette lacune; et il jugea son essai avec une impartialité qui lui fait honneur, quand il dit : « Je ne sais rien de si mal écrit, de si mauvais, de si plat, de si faux que les derniers chapitres de l'*Histoire du Parlement*. » Il aurait dû seulement étendre à tous les chapitres de son livre ce qu'il dit des derniers. Pour écrire avec un succès durable l'histoire du Parlement, il faudrait unir à une connaissance complète des institutions de la monarchie, de leur origine, de leur caractère flexible, de leur action réciproque et de leurs vicissitudes, un esprit assez libre et un jugement assez solide pour ne pas transporter dans le domaine du passé les trop nombreux préjugés que notre société nouvelle a déjà contractés et dont elle semble fière; pour tout dire, il faudrait posséder les qualités précieuses d'historien et de moraliste qui brillent dans chacun des ou-

vrages historiques, si justement estimés, de M. de Barante, et qu'on retrouve tout entières dans celui qu'il vient de publier sur le parlement de Paris et sur la noble race parlementaire des Molé, ouvrage dont je serai heureux de présenter l'analyse dans un prochain article.

BEUGNOT.

---

# LES MINES D'OR DE LA GUYANE FRANÇAISE

---

A MADAME A. GUILLEMIN.

« ... Je deviens de l'avis de Montaigne, on voyage surtout pour avoir voyagé. »

(A. DE SAINT-QUANTIN.)

## I

Le *Moniteur officiel* du 24 octobre 1855 contenait l'avis suivant :

« Divers journaux ont annoncé la découverte de gisements aurifères à la Guyane française et même leur prochaine mise en exploitation. Voici les renseignements que M. l'amiral ministre de la marine a reçus à cet égard de M. le gouverneur de la colonie : « Au mois de juillet dernier (1855), un colon remit à l'administration locale quelques menues pépites d'or signalées comme ayant été recueillies dans l'Arataye, l'un des affluents de la rivière d'Approuague. M. le contre-amiral Bonard chargea une expédition dirigée par le commissaire-commandant du quartier d'Approuague d'explorer les terrains désignés comme recelant des gisements aurifères; il vient de faire connaître, à la date du 14 septembre dernier, les premiers résultats de cette exploration. » L'or existe réellement à la Guyane, écrit-il; il n'en a été recueilli qu'un échantillon assez faible, il est vrai, mais certaines pépites atteignent des dimensions qui donnent de l'importance à cette première découverte. »

Tous ceux qui lurent ces lignes eurent sans doute une seule pensée, c'est que, comme l'Australie et la Californie, notre colonie guyanaise allait voir, au premier avis officiel de cette découverte, une émigration de *diggers* se diriger en masse de tous les points du globe sur les nouveaux placers. L'administration elle-même sembla partager cette opinion, car on vit bientôt paraître des règlements locaux ayant pour objet de régulariser le mouvement du flot des travailleurs attendus, de s'assurer des vivres et des moyens de transport dont disposeraient les chercheurs d'or, enfin, d'imprimer, dès le début, à l'exploitation des gisements de l'Arataye, ce caractère de prudence, d'hon-

nêteté, et en même temps de précaution, qui est le propre de toutes les opérations entreprises sous l'égide ou sous la surveillance de l'autorité française.

Mais, contre les prévisions générales, contre toute vraisemblance, l'avis du *Moniteur*, les correspondances et les informations qui le suivirent et constatèrent une série de découvertes successives de pépites de bel et bon or, ne déterminèrent que quatre ou cinq mineurs français, belges ou californiens à passer dans le nouvel Eldorado. Le premier d'entre eux, un Français, qui avait travaillé avec un certain succès aux mines du Sacramento, mourut à Cayenne de la fièvre jaune quelques jours après son débarquement; les autres se dispersèrent dans les immenses solitudes de la Guyane, et le bruit de leurs recherches isolées ne tarda pas à s'assoupir. Quant à la population indigène de la colonie, à de très-rares exceptions près, elle ne sembla pas avoir, un seul moment la tentation d'échanger sa vie indolente des quartiers ou des habitations pour la rude existence des mineurs. Seulement, quand (mai 1856) se forma à Cayenne une société pour l'exploitation des gisements aurifères, chacun, sans distinction de position, de race et de couleur, voulut en avoir des actions, et l'on vit bien des gens, pour satisfaire ce désir, engager avec un empressement extraordinaire leurs bijoux, leur argenterie, ou souscrire des billets à la banque de la colonie. Ainsi on avait confiance dans l'entreprise puisqu'on s'y intéressait pécuniairement; mais personne ou à peu près ne se montrait désireux d'aller ramasser à la sueur de son front les précieuses pépites. Cependant le gouvernement local ne négligeait aucun moyen de favoriser les chercheurs isolés ou groupés en petites compagnies; quelques expéditions eurent lieu sous son impulsion; elles constatèrent, en général, la présence de l'or sur plusieurs points; elles amenèrent de la part d'une cinquantaine d'habitants de la colonie la demande de permis de recherche sur un périmètre déterminé, mais tout cela sans enthousiasme, sans entrain.

En somme, cependant, ces différentes recherches aboutirent à faire recueillir une somme de trois cent mille francs en moins de dix-huit mois. Ce résultat était principalement dû à deux entreprises qui plus tard se sont fusionnées et constituées en société anonyme aux termes d'un décret du 20 mai 1857.

Dès sa constitution, cette société a vainement tenté de trouver dans la colonie un nombre suffisant de travailleurs, et, à bout d'efforts de ce côté, elle a, en dernier lieu, sollicité et obtenu du gouvernement l'autorisation de faire venir trois cents engagés de la côte occidentale d'Afrique. Cette petite troupe, dirigée par quelques contre-mâtres, un ingénieur et un chef de bataillon d'infanterie de marine en congé, représentent donc, à l'heure qu'il est, le seul effectif employé à la re-

cherche de l'or à la Guyane. La population indigène persiste à garder à l'endroit de cette recherche son attitude sympathique, mais absolument passive, et, au dehors de la Guyane, les imaginations que l'attrait de l'inconnu ou le *goldfever* enflamment d'habitude, trouvent apparemment ailleurs d'autres aliments à leur activité qui les attirent et les retiennent loin de ces placers.

Tels sont les faits dans leur simplicité historique. Après les avoir vingt fois constatés, depuis bientôt trois ans, j'en étais venu, pour ma part, à me demander si la découverte des mines d'or à la Guyane, la constitution d'une société anonyme pour l'exploitation des mines, enfin, les statistiques officielles (qu'elles nous pardonnent cet injuste soupçon!) accusant une exportation d'une centaine de kilogrammes d'or aux dernières nouvelles, si tout cela n'était pas une œuvre d'imagination ou l'effet d'un de ces mirages trompeurs si communs dans les pays tropicaux. Mon doute tendait peu à peu à se transformer en conviction, quand un heureux hasard mit sur mon chemin un homme qui revenait en France, après avoir servi vingt ans à la Guyane comme officier supérieur d'une arme spéciale. Ingénieur d'un haut mérite, observateur fin autant qu'impartial, le commandant St... (respectons sa modestie) avait précisément assisté aux débuts de la recherche de l'or dans cette colonie; il avait tout vu, bien vu, et possédait à fond le sujet qui m'intéressait. Après l'avoir souvent interrogé, sans jamais mettre en défaut son expérience des hommes et des choses ni son inépuisable obligeance, j'ai obtenu de lui, pour compléter mon édification, la communication de notes recueillies pendant un voyage à ces fameuses mines de l'Arataye, de l'existence desquelles j'allais douter sans lui. Me voilà donc en mesure d'affirmer aujourd'hui avec l'ardeur d'un néophyte que notre Guyane possède bel et bien son Eldorado, et, pour communiquer ma confiance à tous ceux qui auraient pu partager mes soupçons, je ne puis mieux faire que de présenter ici le récit d'une exploration du commandant St... aux mines d'or de l'Arataye, ce berceau de la Californie guyanaise. Je laisse donc la parole à mon savant et aimable cicérone.

## II

Le lundi 5 novembre de l'année 1856, je partais de Cayenne à huit heures du matin, sur le bateau à vapeur le *Voyageur*, pour me rendre à l'Approuague, rivière (fleuve plutôt), dont l'embouchure est à une quinzaine de lieues de celle de la rivière de Cayenne. La ville de Cayenne est située au bord de la mer, près de l'embouchure de la

rivière qui porte son nom; son port n'est autre chose que la baie formée par cette embouchure. Nous sortions par un temps clair et frais et nous étions favorisés par une mer très-calme, ce qui est assez rare dans cette saison. Rien n'est plus charmant que la vue prise du large, de cette petite ville dont les maisons de bois peint sont à moitié cachées par des touffes de manguiers et de palmiers. On ne voit nulle part ailleurs de constructions semblables; elles ont un caractère original et pittoresque qui frappe surtout, lorsque la misère des détails échappe par la distance. Je ne vois jamais ce beau paysage sans plaisir; mais c'est un pays qu'il faut regarder de loin pour le trouver beau.

Les passagers qui devaient aller jusqu'aux mines étaient au nombre de huit. A une heure nous passions tout près de l'îlet La mère, et nous distinguions, comme un joli village au bord de l'eau, les établissements du pénitencier que l'on y a placé. Nous ne nous arrêtons pas.

A deux ou trois heures, nous laissions sur notre gauche, au large, le grand et le petit *Connétable*, deux gros rochers toujours couverts d'une immense quantité d'oiseaux de mer, parce qu'il est excessivement difficile d'y aborder.

Nous ne les aperçûmes que comme un nuage mobile couronnant le rocher à une grande hauteur. C'était une masse de goëlands, de fous, de pailles-en-queue, becs-à-ciseaux, spatules de mer, etc., etc., qui tournoyait autour de son domaine. Quelques fous seuls vinrent vers nous comme pour nous reconnaître; on les reçut à coups de fusil..... Pauvres bêtes! heureusement que les tireurs furent encore plus maladroits que méchants. Un seul fou fut abattu, et nous le vîmes longtemps se débattre sur l'eau.

A quatre heures nous donnions dans l'embouchure de l'Approuague. L'entrée est formée par deux immenses rideaux de *palétuiers*. Comme cet arbre ne pousse que dans les vases que la marée visite chaque jour, c'est dire que l'Approuague coule d'abord sur d'immenses alluvions : elles se prolongent effectivement pendant huit ou dix lieues vers l'intérieur avant de faire place à un seul plateau de la terre ferme.

Au milieu de cette plaine fangeuse, bordée de palétuiers et couverte d'une végétation où dominent les cambrouses (petits bamboux épineux) et les jolis petits palmiers appelés pinots, on a desséché, au moyen de digues et d'écluses, un ou deux hectares de terres au confluent de l'Approuague et d'une petite rivière nommée Courouaie. C'est là qu'est bâti Guizanbourg; on nomme ainsi le *chef-lieu*, la paroisse, la mairie, la gendarmerie et cinq ou six mesures en bois composant ce triste séjour où tout le monde a la fièvre. L'église est supportée par des piliers de briques qui, par suite de la mauvaise qualité

du sol, s'inclinent comme la tour de Pise. La mairie et la cure passeraient partout ailleurs pour des baraques de foire. Il y a pourtant des gens qui usent là leur vie, sans trop songer qu'on peut être mieux ailleurs.

Sur les rives du Courouaïe, existent encore une demi-douzaine de plantations de cannes à sucre, autrefois riches, maintenant presque toutes ruinées.

Le lendemain matin, 6 novembre, à sept heures, nous remontons la rivière à toute vapeur. Nous passons une demi-heure après devant la dernière grande plantation de l'Approuague. C'est une belle sucrerie nommée la *Jamaïque*, appartenant à MM. Favard et Alexandre Couy. A quelques lieues plus haut, les eaux s'adouciissant, les rives, quoique toujours couvertes d'un fourré inextricable, deviennent moins monotones, parce que les palétuviers disparaissent peu à peu et sont remplacés par des palmiers et des arbres aux feuillages variés.

Après une heure, nous commençâmes à rencontrer quelques petites habitations d'Indiens *tapouyes* espacées de distance en distance. Ce ne sont pas de nos anciens Indiens Galibis ou Arouagues, autrefois seuls habitants du fleuve : ce sont des réfugiés brésiliens de l'Amazonie qui sont à moitié civilisés et sont venus chercher, sur nos terres, une sécurité et un repos qu'ils sont loin d'avoir dans la province du Para d'où ils ont émigré. Quoique portant des pantalons et des chemises, on verra plus loin qu'ils ont conservé toute l'adresse et toute la sauvage énergie de leur race. C'est, en effet, parmi eux que nous devons recruter les canotiers destinés à pagayer dans les pirogues. Ces légères embarcations peuvent seules remonter au-dessus des sauts.

En passant devant chaque carbet, le pilote du pays que, nous avions pris à Guizanbourg, *hélaït* par son nom le chef de la famille et lui donnait rendez-vous pour le lendemain matin à bord du vapeur qui allait mouiller au pied du saut *Tourépé*, premier barrage de la rivière.

Les habitations de ces braves gens ne leur coûtent pas grand'chose à construire. Ils déblayent l'emplacement qu'ils choisissent toujours au bord de la rivière, abattent les arbres alentour, se servent de grosses branches droites qu'ils enfoncent dans la terre pour former les poteaux de la maison, ou les attachent avec des lianes pour établir la charpente du toit; sur cette charpente, ils mettent en travers de longues feuilles de palmier bien serrées et attachées avec des lianes, et les voilà logés. Leurs hamacs se suspendent aux traverses, leur foyer se compose de quelques pierres, leur vaisselle de quelques calebasses, leurs meubles et armes d'arcs, de flèches et quelquefois d'un fusil. Toutes leurs hardes tiennent dans une sorte de panier de jonc

qu'on nomme *pagara*. Avec cela et une ou deux pirogues formées d'un seul tronc d'arbre creusé, et qui sont ordinairement attachées avec des lianes devant le carbet, ils se regardent comme fort riches, et le sont, en effet, puisque tous leurs besoins sont satisfaits. Toutefois, sous ces pauvres carbets, se cachent bien des vices, bien des crimes quelquefois; la haine, la jalousie, la vengeance, y trouvent place, comme dans les maisons de pierre, et s'y développent avec d'autant plus de violence, qu'elles ont toujours pour compagnes l'ignorance, l'ivrognerie et la dégradation d'esprit qui en sont la conséquence inévitable. Tous ces pauvres Indiens se livrent avec fureur à leurs passions quand l'occasion s'en présente, et bien peu d'entre eux atteignent la vieillesse, ou même l'âge mûr. C'est la meilleure explication que l'on puisse donner de la disparition imminente de toute la race qui peuplait primitivement l'Amérique.

Un colon de Cayenne, ancien officier, est établi dans un carbet à un quart d'heure du saut de Tourépé, et, comme nous ne devons remonter la rivière que le lendemain à midi, heure à laquelle la haute mer nous permettait de franchir ce premier saut sans difficulté, je demandai à être conduit près de lui. Nous trouvâmes le carbet établi sur une petite hauteur au bord de l'eau; mais son propriétaire était au loin dans le bois, et il n'y avait là que la négresse cuisinière et quelques hommes malades. Je l'attendis, car c'est un ancien ami, et je voulais lui demander l'hospitalité pour la nuit.

A cinq heures et demie du soir, quand il faisait déjà sombre (le bois nous entourait de toutes parts et la pluie tombait par torrents), je vis arriver mon hôte, guidé par un Indien brésilien, appuyé sur un bambou, mouillé comme s'il fût tombé dans la rivière, et très-fatigué. Nous nous embrassâmes de bon cœur. Il avait passé la journée à sonder un marécage très-difficile à parcourir, à cause des plantes qui le recouvrent, et il rapportait un peu d'or et beaucoup d'espoir. Il changea de vêtements, se sécha gaiement au feu et nous dinâmes. Notre table se composait de quelques fourches plantées en terre, supportant un tablier de petites branches jointives. Nos bancs étaient de la même façon, et la chère eût été bien maigre, sans un morceau de gibier rapporté par les Indiens.

Nous étions quatre à table, mon hôte, moi et deux ouvriers qu'il a engagés pour l'aider dans ses recherches. Ces deux hommes sont deux anciens soldats dont l'histoire ressemble à un conte d'autrefois.

En quittant le service, ils sont partis pour la Californie, y ont ramassé beaucoup d'or, l'ont gaspillé follement, puis se sont engagés sous cet étrange aventurier français nommé le comte de Raousset-Boulbon qui, l'on s'en souvient, tenta de conquérir il y a cinq ou six ans, une partie du Mexique avec quelques centaines d'hommes intrépides,

comme Pizarre a conquis autrefois le Pérou. Mais il fut battu, pris et fusillé; on épargna ses soldats qui avaient tous cependant été condamnés à mort, et, leur faisant traverser à pied tout le Mexique des bords de la mer du Sud au bord du golfe, on leur permit de s'embarquer à la Vera-Cruz pour regagner leur pays. Les deux compagnons dont je parle, qui se nomment Bonnard et Carpentré, vinrent à la Martinique, et, apprenant là qu'on trouvait de l'or sur les bords de l'Orénoque, ils se transportèrent dans la province de Venezuela, qu'ils parcoururent sans trop de succès. Ils auraient cependant persisté, car il y a de l'or, mais la fièvre les travaillait précisément pendant la saison sèche, la seule qui permette l'exploitation des mines dans ces plaines inondées pendant la saison pluvieuse. Ils étaient donc obligés de dépenser, pendant ce temps de chômage forcé, ce qu'ils avaient gagné à grand peine pendant la belle saison. D'ailleurs il survint une révolution comme il en arrive une tous les deux ou trois ans dans les anciennes colonies espagnoles. Ils risquaient donc d'être pendus ou au moins fusillés en leur qualité d'étrangers, par un parti ou par l'autre, peut-être par tous deux. Pour éviter ce désagrément, ils s'embarquèrent sur un bateau à vapeur qui exporte du bétail de l'Orénoque, et arrivèrent en fort mauvais état à Cayenne où on trouvait de l'or, leur avait-on dit.

Tels étaient nos deux compagnons de table, et je pris grand plaisir à leur faire raconter leurs aventures, ce qu'ils faisaient avec une simplicité et une naïveté remarquables. Ils ne paraissaient que médiocrement émus d'avoir été si près d'être fusillés; ils déploraient l'insuccès de l'entreprise du comte de Raousset, en accusaient son imprudence, et ajoutaient que, s'il avait voulu écouter un ex-officier du génie nommé Fournier, qu'il avait avec lui, on aurait attendu des secours qui sont arrivés vingt-quatre heures après l'affaire, et qu'alors on aurait gagné la bataille et le *tout*, c'est leur expression. Cette histoire peut d'ailleurs nous fournir une bonne leçon. Je ne parle pas de tous les pauvres diables qui ont été moins forts ou moins heureux que Bonnard et Carpentré, et que la fièvre jaune ou le choléra, la misère, la dysenterie, les fièvres intermittentes, la fusillade ou la corde, ont arrêtés en chemin; c'est le sort ordinaire de la grande masse des gens qui se lancent dans de pareilles aventures; mais Carpentré, qui est boulanger, me disait en terminant: « Ah! monsieur, j'ai bien sottement manqué ma fortune. Si je m'étais borné à faire du pain à San-Francisco en Californie, je serais aujourd'hui *richissime* et je pourrais rentrer en France avec de bonnes rentes! » Il avait raison: tous ceux qui se sont bornés à faire ce qu'ils savaient bien faire ont réussi.

Je pendis mon hamac tout près de celui de mon hôte, et nous causâmes bien avant dans la nuit. Puis, le lendemain, avant de partir pour

les placers, mes Californiens me conduisirent en pirogue à bord du vapeur, lequel ne devait pastarder à chauffer, et à se mettre en route pour remonter les sauts.

Toutes les rivières de la Guyane française, descendant d'un pays qui s'élève assez promptement, à partir du bord de la mer, sont barrées par de petites cataractes nommées *sauts*, qui deviennent de plus en plus élevées, et, par conséquent, plus difficiles à franchir, à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur. Cette disposition, naturellement très-nuisible à la navigation, la rend parfois si périlleuse, qu'il est à peu près impossible d'entreprendre des courses un peu longues sur les cours d'eau sans le secours des Indiens; ceux-ci, vivant depuis leur enfance dans des localités semblables et passant la plus grande partie de leurs journées à la chasse ou à la pêche dans leurs pirogues, prennent l'habitude de surmonter ces difficultés et ces dangers. Vous jugerez bientôt de l'admirable adresse, de la force et de l'énergie qu'ils déploient dans ces circonstances.

Notre expédition, y compris notre équipage, se composait de vingt-sept personnes réparties dans deux pirogues. La plus grande en prit quinze. Nous y logeâmes même une jeune Indienne, nommée Antonia, qui était descendue, depuis quelques jours, pour chercher quelques objets au bourg, et qui demanda la permission de remonter avec nous à Aicoupaye, pour rejoindre son mari, sous le chaperonnage d'une autre Indienne nommée Théodora, femme de Théodosio, notre principal pilote. Théodora trouva aussi à se caser sous le tendelet. Derrière nous se trouvaient les deux pilotes ou patrons, armés chacun d'une pagaie, car un gouvernail ne suffirait pas dans les sauts. Six vigoureux Indiens Tapouyes occupaient les bancs des pagayeurs. Les deux qui sont à l'avant aident aussi à gouverner dans les occasions difficiles et jouent un rôle constamment actif dans le passage des sauts. Aussi étaient-ils choisis parmi les plus alertes et les plus vigoureux : l'un d'eux, nommé Nicolaso, véritable athlète, était frère de Théodora. Ajoutez à tout ce personnel un domestique et tous nos bagages, on comprendra que la pirogue, bien que grande, était trop chargée et trop embarrassée pour une semblable navigation. D'ailleurs, les dimensions mêmes de cette embarcation n'étaient pas sans inconvénient dans des courants rapides et des tourbillons roulant au milieu de roches à fleur d'eau.

La seconde pirogue, beaucoup plus petite, était aussi trop chargée; elle portait quatre personnes conduites par six pagayeurs et deux patrons. Quatre pagayeurs étaient Tapouyes, les deux autres étaient des domestiques.

Nous voilà en route; le temps est beau, la mer est haute. Le premier saut (*Tourépi*) est franchi sans difficulté, car, de pleine mer, les

eaux supérieures et inférieures sont presque de niveau. On n'aperçoit que quelques roches. En choisissant un bon endroit et forçant de pagaies, nous sommes dans le bassin supérieur et nous naviguons près d'une heure sans obstacle.

Tous ceux qui décrivent leurs voyages plus moins réels à la Guyane se plaisent à charger les arbres des forêts vierges d'oiseaux aux mille couleurs, qui chantent sur des tons variés; des bandes de singes viennent leur faire la grimace, les tigres hurlent, les serpents sifflent en se glissant au milieu des lianes. Tout cela est fort beau dans les livres, mais la vérité ne s'en rapproche pas beaucoup. Nous avons devant nous une belle nappe d'eau qui coule assez doucement dans cet endroit. Deux vastes rideaux d'arbres cachent entièrement le littoral. La forêt semble impénétrable à cause des arbrisseaux aquatiques qui couvrent les bords et les lianes qui, aimant l'air et le soleil, viennent les chercher près du cours de la rivière. Au milieu de ce fouillis, on voit quelquefois passer le fût immense d'un arbre géant dont la tête va s'épanouir au-dessus des autres. Ce spectacle est beau; mais il est monotone et finit même par être fatigant, car tout est dans le plus profond silence. A peine si de temps en temps on voit partir, devant soi, un martin-pêcheur qui, troublé dans la contemplation solitaire à laquelle il se livrait en guettant le poisson du haut d'une branche sèche, se sauve en poussant un petit cri aigu et fort peu harmonieux. On se désennuie en causant. L'un de nous, qui a entrepris d'appriivoiser Antonia, finit par la mettre tellement à son aise, qu'elle nous raconte comment elle fabrique les potiches si simples et si commodes pour rafraîchir l'eau, comment elle s'y prend pour tisser un hamac, et cent autres choses semblables. Elle nous raconte aussi d'une manière naïve et touchante la destruction complète de sa famille par la dernière invasion de la petite vérole; c'était la dernière famille Galibi de l'Approuague, car elle est Galibie, et n'a épousé un Tapouye que *faute d'autre*. Elle a été seule sauvée, parce que le curé d'Approuague l'avait vaccinée en la baptisant.

Le docteur (l'un de nous est revêtu de ce titre) prend des notes, toujours des notes. Il interroge sans cesse Antonia et Théodora sur des choses qui leur paraissent, à elles, d'une simplicité telle, qu'elles finissent par ne plus lui répondre.

Après avoir franchi quelques passages plus ou moins obstrués de roches et de *rapides*, nous arrivâmes vers deux heures et demie au pied du *saut Maparou*, le plus difficile de ceux que nous devons remonter.

Figurez-vous une rivière deux fois large comme la Garonne devant Bordeaux, entièrement obstruée par des roches s'élevant sous mille formes et dans toutes les dimensions au-dessus des eaux dont elles

contrariaient la descente d'une hauteur de six à sept mètres. Si ce barrage était sur une seule ligne, il produirait une cataracte unique, mais il n'en est pas ainsi. Les roches occupent dans le lit de la rivière près d'une lieue d'étendue, de sorte que ce qu'on nomme le *saut Maparou* est une série de petites chutes d'eau, de rapides, de tourbillons, de courants qui se heurtent, s'entre-croisent, se brisent sur des roches et produisent un bruit assourdissant que l'on entend à une grande distance. C'est d'ailleurs un beau spectacle que celui que présente d'en bas du saut cette nappe bouillonnante et tourmentée d'où s'élève, au soleil, un nuage de vapeur. Cette nappe est parsemée çà et là de quelques touffes d'arbustes, lesquels, en dépit des luttes permanentes qu'ils ont à soutenir contre les courants et les hautes eaux, accrochent obstinément leurs racines dans les fissures des roches les plus saillantes.

C'était par là que nous allions passer avec nos deux pirogues. Nos compagnons de la première pirogue prirent à notre droite un passage beaucoup plus facile que celui que les dimensions de notre embarcation nous obligeaient à suivre : ils traversèrent heureusement après une heure de travail. Voici les chances que nous courûmes, nous, pour franchir les sauts. En remontant, profitant des remous et des contre-courants, on atteint les roches inférieures près d'un endroit où les eaux coulent en volume considérable. Deux Indiens descendent sur la roche et tirent sur une corde solidement attachée à l'avant que l'on nomme *bosse*. Les autres pagayeurs sautent dans l'eau et maintiennent ou poussent l'embarcation, car ils ont pied au moins du côté de la roche. Ceux du côté du courant deviennent souvent inutiles quand ils perdent pied, et leur rôle se borne alors à nager pour ne pas être entraînés et roulés dans le saut. En poussant, halant, nageant, trébuchant dans les roches, on arrive dans un petit bassin un peu supérieur, puis dans un autre, et, s'élevant ainsi de gradin en gradin, on atteint l'endroit où la rivière est libre. Mais tout cela n'est pas toujours facile. Il faut d'abord connaître parfaitement le saut pour ne pas arriver au milieu de la chute dans un bassin sans issue, pour s'élever plus haut. Puis, mille accidents, tels que celui que je vais raconter, peuvent survenir inopinément.

Quand nous eûmes atteint à peu près le milieu de la *montée*, si je puis m'exprimer ainsi, nous fûmes obligés, pour aller plus haut, d'accoster une grande roche, près de laquelle coulait un gros volume d'eau tombant de trois ou quatre pieds et ayant dix à douze pas de largeur. Le bassin dans lequel nous nous trouvions à l'abri de la roche était tellement étroit, qu'il y avait à peine la largeur du canot; puis recommençaient des cascades compliquées qui s'étendaient, en cet endroit, en plan incliné fort roide jusqu'au niveau inférieur. Il avait

fallu, pour atteindre le passage, gagner horizontalement et très-péniblement presque le milieu de la rivière. Nos deux pilotes de l'avant, Nicolaso et Manoël, sautèrent sur la roche et roidirent la bosse; les autres, dans l'eau jusqu'aux aisselles, firent sortir doucement la pirogue de son abri pour la placer dans le fil de l'eau, toujours contre la roche. Puis on poussa et hala pour la faire monter sur le terrible plan incliné liquide dont nous atteignîmes le milieu avec de grands efforts. Nous étions appuyés par le côté gauche contre la roche. Le courant faisait une pression énorme sur l'avant, et l'eau bouillonnait plus haut que les bords de l'embarcation. En ce moment les canotiers placés à droite du côté du courant perdirent pied. Nicolaso et Manoël, arrivés à l'extrémité de la roche, qui était assez courte en haut, ne purent plus roidir suffisamment la bosse; alors l'embarcation, n'étant plus assez maintenue, céda peu à peu à l'effet du courant et vint presque en travers, l'avant s'écartant lentement de la roche, malgré les efforts désespérés des canotiers de gauche pour la maintenir. Le moment était critique, les pilotes de l'arrière sautèrent brusquement à l'eau. Théodora, espèce de virago, aussi forte et aussi hardie qu'un homme, sortit, je ne sais comment, de dessous le tendelet et en fit autant. Moi, je passai sur un banc du milieu et j'ôtai mon paletot, décidé à sauter, sinon sur une roche, au moins au milieu du courant et au-dessus de la pirogue, pour n'être pas écrasé par elle si son mouvement se décidait. Le docteur fit comme moi; son voisin dit simplement, en regardant au bas du saut : Diable ! Le troisième ne bougea pas. Antonia ouvrit des yeux effrayés. Mon domestique se cramponna à son banc (ce qui était une mauvaise manœuvre, soit dit en passant). Tout cela se passa en quelques secondes, et chacun m'a avoué depuis qu'il y avait cent chances contre une pour que l'embarcation fût roulée et mise en pièces dans les sauts pendant que le chargement humain partagerait plus ou moins son sort. Les blancs avaient grande chance de périr tous, et une partie des Indiens aurait succombé sans doute en cherchant à les sauver. Nous fûmes tirés d'affaire par un acte de force, d'intrépidité et d'adresse que je croirais impossible à accomplir si je ne l'avais vu de mes yeux, et que je ne puis encore bien comprendre.

Nicolaso, le brave Nicolaso, voyant que la bosse ne servait presque plus, puisque Manoël et lui la tenaient tout près du bout du canot, prit son extrémité dans ses dents. Par un bond prodigieux il tomba au milieu de la chute d'eau, fut englouti, reparut et disparut deux ou trois fois en se rapprochant toujours de la roche opposée, allant sans doute toucher chaque fois le fond pour lutter contre la violence de l'eau; il atteignit enfin un endroit où il avait pied, en trois bonds fut sur la roche opposée, courut prendre un point d'appui aussi loin que pos-

sible, roidit la bosse, et, aussi ferme qu'aurait pu l'être un arbre, arrêta le mouvement de l'embarcation qui semblait irrésistiblement entraînée vers le gouffre. Manoël le suivit, mais en se halant sur la bosse ainsi roidie par Nicolaso. Tous les canotiers de droite, qui étaient devenus inutiles en perdant pied, le suivirent par le même chemin. Théodora, malgré ses jupes mouillées, sauta lestement sur l'arrière du canot, les deux pilotes y restèrent accrochés, et l'embarcation, obéissant rapidement à la force oblique qui la sollicitait, fut en un clin d'œil se coller contre la rive opposée. Elle s'y serait infailliblement brisée, sans les efforts des deux pilotes qui prirent pied en arrivant, et sans ceux de deux ou trois canotiers qui l'attendaient les mains tendues pour amortir l'abordage. De ce côté on gagna facilement un endroit relativement calme. Nous respirâmes. Nicolaso me paraissait en ce moment un spécimen d'Hercule. Théodosio, notre principal pilote, remonta péniblement à son poste, en disant simplement : « *Bon ! mais mon pied blessé !* » Effectivement, il avait au pied droit une blessure et une forte contusion. On continua à cheminer dans des roches qui nous parurent, alors faciles, et, arrivés dans l'eau libre, on fit une bonne distribution de tafia à nos braves Indiens. Théodora but sa part comme les autres. Nous n'avions plus qu'une demi-heure de pagaie pour gagner un carbet préparé d'avance, et où nous devions passer la nuit. L'autre pirogue y arriva peu d'instants après nous. Théodora pendit immédiatement le hamac de son mari entre deux arbres. Le docteur prenait des notes : « Avez-vous remarqué, me demanda-t-il, si les roches du saut étaient exclusivement du gneiss et du quartz, ou s'il y avait des couches schisteuses entremêlées ? — Ma foi, dit l'un de nous qui l'écoutait assis sur un tronc d'arbre, j'ai remarqué que vous aviez ôté votre paletot, ce qui, après tout, n'était pas une mauvaise précaution. — Ne boirons-nous pas bien un verre de vin d'Alicante pour nous ouvrir l'appétit ? » La proposition fut acceptée par acclamation.

On soupa debout, autour d'une *table* faite à l'indienne. Les femmes avaient dressé, en un instant, un grand feu avec une adresse que je remarquai. Tout était mouillé dans le bois, car il avait plu depuis plusieurs jours, et le soleil ne pénètre jamais sous ces arbres. Elles choisirent une branche morte tombée depuis longtemps, enlevèrent l'écorce en toute la partie humide avec leurs couteaux, puis firent une poignée de copeaux avec la partie sèche de l'intérieur, auxquels elles mirent facilement le feu au moyen d'un briquet et d'un peu d'amadou du pays. De là à un grand feu il n'y avait qu'un pas. Les Indiens entassèrent près du foyer du bois mort pour le faire sécher, afin d'entretenir plus facilement les feux de la nuit. Ce sont, en effet, des compagnons indispensables dans les forêts; c'est la première chose dont

on s'occupe, et ce jour là, comme les jours suivants, ils nous servirent de veilleuses après nous avoir permis de prendre du bouillon et du café chauds.

Le carbet n'était pas fait pour une si nombreuse compagnie. Il était en forme d'*ajoupa*, c'est-à-dire composé d'un seul pan de toit, appuyé d'un côté sur des pieux enfoncés en terre, très-courts d'un côté, et assez élevés de l'autre, pour donner à la couverture de feuilles la pente convenable. Les huit hamacs des blancs purent à peine être pendus aux traverses en les mettant presque les uns contre les autres. Quant aux Indiens, ils suspendirent les leurs dans le bois autour du carbet, entre les arbres, sans faire attention à la pluie qui tombait de temps en temps. Ce sont des hommes de fer : après avoir travaillé comme des chevaux, ils avaient mangé comme des ogres et bu comme des trous, ce qui les rendit assez bruyants dans la soirée. Les nègres se couchèrent autour des feux sur quelques feuilles de palmier.

La soirée ne fut troublée que par un petit accident comique. Comme je l'ai dit, le carbet n'avait pas été fait pour couvrir, et, par conséquent, pour supporter tout le monde. Quand le dernier trainard, qui avait fumé son cigare devant le feu, voulut monter, à son tour, dans son hamac, son poids détermina la rupture de la traverse du fond, et nous nous trouvâmes tous mollement couchés sur le sol. Ce fut un immense éclat de rire, et chacun s'empressa de se débrouiller de son hamac et de sa moustiquaire. Le docteur seul ne bougea pas : il attendit stoïquement que l'on eût remis en place et doublé la traverse cassée avec laquelle il se laissa relever à force de bras, sans rien dire. Il pensait probablement à autre chose.

La journée du lendemain, 8 novembre, fut monotone. Partis à sept heures, nos hommes pagayèrent sans désesparer jusqu'à onze heures. Nous franchîmes des barrages peu considérables. Un seul endroit nous présenta quelque chose de nouveau. La rivière paraît couler là sur un vaste banc de sable occupant toute sa largeur, fort considérable en cet endroit. Ce sable doit s'être accumulé par l'action du courant entre des roches si peu élevées, qu'un très-petit nombre seulement montrent leur tête; de là une sorte de rapide, dont les eaux sont peu profondes, et coulent, chose rare ! sur un lit uni et sablonneux pendant un espace qui n'a pas moins de cinq cents mètres. Nous demandions comment on franchirait ce passage, car là les pagaies sont impuissantes et le halage impossible à cause des arbres dont les branches trempent dans l'eau. Nos Indiens ne furent pas embarrassés un instant : ils débarquèrent sur un petit îlot, coupèrent chacun une perche longue et légère et reprirent leur place, mais debout sur les bancs, et ils se mirent à pousser en plongeant et relevant leurs perches

avec autant d'ensemble qu'en pagayant. La pirogue prit ainsi une grande vitesse jusqu'à l'endroit où les eaux, redevenant plus profondes et moins rapides, on put pagayer de nouveau.

Nous fîmes halte pour déjeuner sur un banc de sable qui s'étendait du bord au large et était en partie couvert par le bois. On fut toujours très-gai; mais on eut soin de ménager le tafia aux Indiens qui en sont très-avides et qui avaient encore bien de la besogne à faire avant la nuit.

La journée était belle; point de sauts sérieux à franchir avant la couchée.

Nous nous arrêtâmes à quatre heures dans un joli recoin, où nos Indiens construisirent, en une heure et devant nous, un solide et grand carbet dans lequel nous passâmes une nuit excellente, troublée seulement un instant par le petit incident suivant.

Vers onze heures, nous dormions, lorsque tout à coup nous fûmes réveillés par de violents craquements près de nous : c'était une grande branche d'arbre qui tombait. Un de nos Indiens, croyant que c'était la chute de l'arbre entier, bondit hors de son hamac et s'élança dans le bois avec une vitesse et une force incroyables. C'est qu'en effet la chute d'un arbre est un accident assez fréquent dans les bois, et qui n'est pas sans danger. Ce sont ordinairement les patriarches de la forêt qui tombent de vieillesse et qui entraînent autour d'eux la chute d'une foule d'arbres moins forts : tout ce qui se trouve à sa portée est écrasé. Dieu nous garda. Ceux de nous que le cri d'alarme de l'Indien éveilla purent bientôt reprendre leur sommeil.

Le dimanche 9, nous partîmes de bonne heure pour arriver avant déjeuner à l'établissement de M. Félix Couy. Nous atteignîmes à dix heures le saut de l'Aïcoupaye. Son aspect est plus agréable que celui des autres sauts que nous avons rencontrés. Il tombe presque en une seule chute, et à notre droite se présentait un charmant îlot où nous descendîmes pendant qu'on halait les canots, et où nous eûmes le temps de prendre un bain. A onze heures et demie, nous arrivâmes enfin devant l'établissement d'Aïcoupaye, but de notre voyage.

C'était là que nous allions voir les gisements aurifères destinés à changer la face de la Guyane.

L'établissement d'Aïcoupaye est agréablement situé sur le bord de la rivière. On a déblayé quelques hectares de terre qui ont été plantés en vivres (manioc, riz, maïs, ignames). La case principale n'est qu'un grand carbet couvert en feuilles, mais confortablement installé, et dans lequel on a disposé trois chambres gauletées, avec portes et fenêtres, ce qui est un luxe dans cet endroit. La grande salle commune n'est fermée qu'à hauteur d'appui : à l'une des extrémités est la table à manger de l'état major; à l'autre est un grand foyer où l'on fait la

cuisine. Sept ou huit carbets de différentes dimensions sont disposés alentour et servent de logements aux travailleurs de toutes les races : Californiens, noirs, créoles, engagés de la côte d'Afrique, coolies de l'Inde, Indiens, Portugais, vivent côte à côte et remplissent chacun leurs fonctions. Deux Tapouyes sont spécialement chargés de fournir le gibier dont on ne manque jamais.

Comme c'était un dimanche, tout le personnel était là en habits de fête, et nous accueillit avec maintes acclamations et force décharges de tous les fusils de l'établissement. M. Félix Couy vint au-devant de nous dans une pirogue armée de six vigoureux pagayeurs, et nous reçut à son débarcadère, fait avec quelques arbres bruts. On déjeuna gaiement.

On permit aux Indiens de *se réjouir* un peu, et on leur fit une ample distribution de tafia. C'est dire que, lorsque nous sortîmes de table, ils étaient tous plus ou moins ivres et faisaient les cent coups.

Théodosio, pour se consoler de sa blessure, s'était tout à fait abruti dans son hamac. Sa femme Théodora, en raison de la bonne compagnie dans laquelle elle se trouvait, s'était un peu plus ménagée; mais elle en avait pris assez pour devenir bruyante, querelleuse avec son mari et bavarde avec tout le monde. Je profitai de la circonstance pour lui faire raconter plus franchement qu'elle ne l'eût fait autrement la circonstance de la première découverte de l'or à Approuague; voici son récit.

Deux aventuriers du Para avaient entendu dire par quelques Tapouyes établis sur le territoire contesté, compris entre l'Oyapock et l'Amazone, qu'on trouvait de l'or sur les bords de la rivière de Cachipour (rivière du territoire contesté). Ils armèrent un bateau pour aller s'assurer du fait, et prirent à leurs gages un Indien, nommé *Paoline*, qui, de la province des *Minas-Géraës*, où il avait fait toute sa vie le métier de mineur, était venu, je ne sais comment, au Para.

L'un des *armateurs* tomba gravement malade à Cachipour. On le conduisit à Approuague pour avoir du secours; mais il y mourut. L'autre fit naufrage en voulant retourner au Para, et Paoline, sauvé par quelques Tapouyes d'Approuague, s'établit au moins provisoirement parmi eux.

Ce Paoline, homme de cinquante à soixante ans, Indien dont les cheveux ont blanchi (chose rare), porte une figure sur laquelle on pourrait trouver quelque chose d'extraordinaire, si son masque n'était presque toujours coloré et déformé par l'abus du tafia. Il ne rêve que mines, gisements de métaux et de pierres précieuses, et accompagne ses histoires de circonstances mystérieuses, dignes de ses confrères les mineurs d'Allemagne. Ce vieux mineur fut engagé par Théodosio et Théodora à les accompagner dans le haut de l'Approuague pour récolter de la salsepareille. Tout le long de la route, il examinait attentivement la rive et

leur répétait sans cesse : « Il doit y avoir des mines dans ce pays. » Une fois, au coucher du soleil, il leur fit remarquer la coloration ardente des nuages au-dessus d'une montagne, et leur dit : « Cette montagne est pleine d'or. » Une autre fois, ce fut un éclair qui, pendant un orage, parut s'élever de la montagne vers les nuages. « Là, » s'écria-t-il, « là il y a beaucoup d'or ! » Théodora croit à ces prédictions comme à des articles de foi. Quoi qu'il en soit, un jour il leur demanda de s'arrêter au pied des montagnes d'Aïcoupaye, en leur disant encore : « Je trouverai de l'or là. » Il prit un *corri* formé de la moitié d'une grosse calebasse, fouilla légèrement le sol, près du lit de la crique, délaya et lava adroitement la terre, et en retira plusieurs parcelles d'or. Théodosio et Théodora firent comme lui, et ils furent bientôt en possession de plusieurs pépites, quelques-unes grosses comme de petites lentilles, et d'une certaine quantité de poudre d'or qu'ils enveloppèrent dans une feuille. On délibéra. « Qu'allons-nous faire de notre secret ? » se demandèrent-ils. On convint de tenir conseil avec les autres Tapouyes. De retour aux carbets du bas de la rivière, après un examen de la question, il fut résolu, à la grande majorité, que l'existence de l'or serait tenue secrète, et cela pour les motifs suivants : « Il est certain, me répétait Théodora avec une profonde conviction, il est certain que tout homme qui découvre de l'or dans un pays est destiné à mourir dans la dernière misère, à cause de tous les malheurs qu'entraîne cette découverte. » Puis, les Tapouyes étaient tranquilles dans le haut de l'Approuague et ils pensaient que la découverte des mines devait les faire chasser par une population nouvelle, sinon torturer pour leur faire dire où étaient les mines ou pour les y faire travailler. Sous ces préoccupations, on jura le plus profond secret ; les plus violentes menaces furent adressées à Théodosio et à Théodora, pour leur interdire d'en révéler un seul mot aux blancs. « Il y a une femme dans la confidence, dit à Théodosio un de ces terribles conseillers. C'est toujours par les femmes que les secrets sont trahis ; si Théodora parle, tu en seras responsable, et je connais la place où il faut frapper avec un couteau, entre la sixième et la septième côté, pour vous fermer la bouche pour toujours. » Théodora fit tous les serments que l'on voulut. Elle fut tellement terrifiée par les *délibérations* auxquelles, seule de femme, elle avait assisté, qu'elle prit le sachet d'or et fut le jeter au milieu de la rivière. Il se passa quelques mois avant que rien ne fût ébruité : mais Paoline, enfant de la province des Minas-Géraës, dont une partie de la population passe sa vie à chercher les mines et l'autre à les exploiter, ne croyait pas au *mauvais sort* qui, suivant les Tapouyes, devait frapper le découvreur de l'or à la Guyane. Il avait conservé quelques pépites. Il vint à Cayenne, et, entre *deux vins*, fit des confi-

dences à quelques personnes, entre autres à un capitaine du génie, à qui il donna une pépite. Cette pépite fut aussi montrée à d'autres personnes; mais nous n'y attachâmes pas d'autre intérêt que celui de la curiosité, car nous crûmes le vieil ivrogne un menteur et ses pépites originaires du Brésil. Cependant cela fit quelque bruit et vint aux oreilles de M. Couy (Félix), commandant du quartier de l'Approuague. Ancien colon, plein d'ardeur, d'énergie et d'entrain, et dont l'imagination saisit avec ardeur l'espérance de doter son quartier d'une brillante nouveauté, il fit venir Théodosio et Théodora, dès qu'il sut que c'était avec eux que Paoline avait voyagé. Il les mit à la torture, non comme ils l'avaient redouté, par de mauvais traitements, mais par des questions de plus en plus pressantes. Théodoro resta muet comme une tombe, mais Théodora, après une honorable résistance, vaincue par quelques présents et quelques verres d'anisette, raconta tout, en se vantant de ce que ce n'était pas elle, une femme, mais Paoline, un homme, qui avait d'abord parlé aux blancs. M. Couy promit bonne protection aux révélateurs, car Théodosio confirma les dires de sa femme, qui, après avoir mangé du fruit défendu, en fit manger à son mari.

M. Couy fit avec eux un voyage aux terrains aurifères et rapporta un flacon d'or. On s'en émut à Cayenne. Le gouvernement lui fournit les moyens de faire une seconde course, encore plus significative par ses résultats. Alors on forma une grande compagnie pour demander le privilège de l'exploitation de l'or. On souscrivit avec entrainement pour un million sept cent mille francs d'actions, et bien des actionnaires, pour effectuer le versement du premier appel de fonds, engagèrent à la banque de la colonie leurs bijoux et leur argenterie, tant la foi était grande dans le succès de l'entreprise.

L'éveil était donné, et le champ était ouvert aux chercheurs que le gouvernement autorisait à exploiter provisoirement pour leur compte, quitte à tout régulariser, quand les *placers* seraient bien connus.

M. Couy forma une petite compagnie pour cette exploitation temporaire sur le terrain exploré par lui aux bords de la crique d'Aïcou-paye; cette société a réussi au-delà de toute espérance. Elle a produit, en sept mois, seize kilogrammes d'or, c'est-à-dire pour quarante-huit mille francs, dont le tiers seulement a été absorbé par les frais. C'est son établissement que nous venions visiter.

Mais achevons de dire ce que devint Paoline. Très-mortifié d'apprendre que d'autres avaient fait connaître sa découverte, il se mit à la solde de quelques chercheurs, près desquels il fit tant de momeries pour se faire valoir, qu'on le renvoya. Un habitant, connu par son peu de patience, entreprit de le faire marcher droit, en le prenant avec lui; mais les menaces rebutèrent Paoline, et il se laissa aller à un système

de tromperies qui furent bientôt évidentes. Pris en flagrant délit par cet habitant, il fut malmené et surveillé de près, ce qui acheva de l'exaspérer. Il s'enivra et mentit plus que jamais, tomba dans le mépris et se réfugia sous le carbet de Théodora, où la misère et le chagrin le conduisirent à une maladie de langueur dont il ne se relèvera probablement jamais. « C'était sa destinée inévitable, me disait Théodora, car c'est lui qui a découvert l'or : il est dans la misère, et d'autres en profitent. Tous les Tapouyes gagnent aujourd'hui autant d'argent qu'ils veulent en servant de pilotes. Mon mari et moi, nous sommes plus riches que nous ne l'avions rêvé. Mais, quoique le sort de Paoline soit *inévitable*, j'ai un devoir de reconnaissance à remplir envers lui. C'est à lui que je dois mon aisance actuelle; aussi trouvera-t-il toujours sous mon carbet une place pour pendre son hamac, de quoi satisfaire sa faim, et le jour de sa mort une main pour lui fermer les yeux et un drap blanc pour aller en terre. »

Je n'oublierai jamais ce qu'il y avait d'étrange dans cette femme pendant qu'elle me faisait ce récit dans son langage pittoresque, moitié créole, moitié portugais. Son teint bistré, sa taille élevée, ses membres secs et aux formes viriles, son œil creux et illuminé par son récit et les copieuses libations qui l'avaient précédé; ses cheveux noirs et légèrement ondulés, s'échappant en désordre d'un mouchoir rouge à demi usé, tout lui donnait l'aspect d'une sibylle américaine.

En ce moment, je me retournai et vis derrière moi le docteur, le crayon et le calepin à la main. « Que dit-elle? me demanda-t-il. — Ma foi, docteur, c'est trop long à répéter, lui dis-je; mais, en résumé, elle m'assure que, pour trouver les mines d'or, il n'y a qu'à chercher les montagnes qui lancent des éclairs vers le ciel; que Paoline est atteinte de nostalgie et de consommation parce qu'il a ouvert la boîte de Pandore sur la Guyane en faisant voir qu'il s'y trouvait de riches placers, et enfin que son mari est un butor avec qui elle est obligée de se battre toutes les fois qu'ils sont ivres. — Quelles singulières superstitions ! » dit le docteur en écrivant.

Je ne quitterai pas l'histoire de la découverte de l'or sans attirer l'attention sur un fait éminemment remarquable.

Sur une carte de la Guyane, grossièrement dressée en 1664, à la suite des premières explorations des Français en 1652, on lit cette note placée près du cours de l'Approuague, précisément à l'endroit où est aujourd'hui l'établissement d'Aicoupaye : *Indiens Nouragues, qui portent des plaques d'or à leurs oreilles*. Rien de semblable n'est indiqué dans les cartes et les récits postérieurs. Il est donc évident aujourd'hui que, pendant deux cents ans et jusqu'à l'extinction absolue de leur race, les Nouragues, tribu des Galibis, dont Antonia est le dernier rejeton, ont gardé le secret de l'existence de l'or dans le canton qu'ils ha-

bitaient. Il faut qu'ils aient eu le courage de faire disparaître toute trace de ce métal *séduisant*, qu'ils aient rigoureusement puni de mort toute indiscrétion, qu'ils aient enfin donné un exemple de persévérance et de dissimulation, dont les sauvages sont seuls capables, et dont on trouverait bien difficilement, je le crois, un second exemple dans l'histoire. Et que l'on ne pense pas que les Indiens qui parcouraient les forêts à la chasse, observant attentivement les moindres traces laissées par les bêtes fauves, aient pu ne pas rencontrer l'or? Aujourd'hui, le peu d'Européens qui leur ont succédé en trouvent fréquemment à fleur de sol et sous la main. Dans une promenade, le petit domestique noir qui accompagnait M. Félix Couy a ramassé un jour deux pépites, dont l'une plus grosse qu'une noisette. D'ailleurs, la vieille carte de la Guyane prouve que les Indiens d'Approuague *avaient de l'or*; comment expliquer sa disparition, si ce n'est par le désir de le soustraire à l'avidité et à la tyrannie des blancs, qui se ruiaient avec une avarice féroce sur les populations américaines assez malheureuses pour en posséder? Peut-être arrivera-t-il que l'on rencontrera un jour le canton de la Guyane, si célèbre sous le nom d'*Eldorado*. Peut-être, après avoir causé tant de recherches, englouti tant d'espérances, coûté la vie à tant d'aventuriers intrépides, comme Walter Raleigh, ce pays, dont l'existence est rangée depuis longtemps au nombre des fables célèbres, retombera-t-il dans le domaine des réalités. Mais les Européens ne l'atteindront pas sans peine, car la route qu'il faut parcourir à sa recherche est le désert, et un terrible dragon, la fièvre, en garde l'entrée.

Dans l'après-midi, nous parcourûmes les environs de l'établissement et le bord de la crique Aïcoupaye, où avaient été faites les premières découvertes. On a abandonné cet endroit pour porter les travaux dans les *cagnades* plus productives que nous devions visiter le lendemain. On appelle *cagnades* (du mot espagnol *canada*) des ravins situés entre deux montagnes et dans lesquels on rencontre de l'or.

Si le déjeûner des Indiens avait été bruyant, le diner fut des plus orageux. Impossible de dormir, jusqu'à minuit, à cause des chants et des querelles qui retentissaient sous les carbets. Dans la case de l'*état major* régna naturellement une gaieté plus décente. A minuit, tout rentra dans le repos et le silence.

La diane, battue par un ex-tambour noir de la milice de Cayenne, nous réveilla brusquement à cinq heures et demie du matin. On laissa partir les Californiens et leurs travailleurs pour les *cagnades*. Nous ne les suivîmes qu'une heure plus tard, après avoir pris le café tout à notre aise. Dans le bois, le soleil n'est jamais gênant ni dangereux comme il l'est partout ailleurs à la Guyane, et, sans l'extrême et permanente humidité qui résulte de son absence, on bénirait le vaste pa-

rasol qui garantit les Européens de ses rayons. Après une petite heure de marche sous de magnifiques ombrages, et après avoir gravi la pente et descendu le revers d'une petite montagne, nous atteignîmes la cagnade exploitée. Figurez-vous un ravin boisé dans lequel coule un ruisseau, descendant en pente douce vers les marécages. On le barre par des digues placées de distance en distance; les eaux, recueillies dans de petits fossés, coulent le long du flanc de la montagne. On en fait dériver à volonté, par des dalles en palmier, les quantités nécessaires au lavage des terres aurifères, et le surplus est conduit jusqu'au-dessous des travaux.

C'est le lit du ravin qui renferme l'or. Après l'avoir débarrassé des plantes et racines qui le couvrent, on enlève encore une couche d'*humus*. On rencontre alors une argile jaune, pure, qui, à la profondeur de trente ou quarante centimètres, se fond peu à peu dans une couche d'argile bleue de la même épaisseur : c'est là le trésor. Cette argile bleue est chargée d'une grande quantité de cailloux roulés et de plus ou moins de paillettes d'or.

Trois méthodes ont été appliquées jusqu'ici à l'extraction :

1° Le lavage à la *battée* est le plus élémentaire et le seul employé dans les recherches qui prennent ici le nom de *prospections*.

La *battée* est une sorte de terrine plate en bois, dans laquelle on place la terre aurifère ou présumée telle, puis on la lave à grande eau, en jetant les cailloux au fur et à mesure qu'ils sont propres.

Le laveur imprime ensuite un mouvement de rotation et de balancement à la battée, en la remplissant de temps en temps d'eau propre, de telle sorte que toute la terre se délaye et est entraînée, tandis que les substances métalliques, naturellement plus pesantes, restent au fond. Il faut une certaine adresse et beaucoup d'habitude pour faire bien et vite cette opération. Elle oblige à être dans l'eau jusqu'au-dessus du genou.

2° La deuxième méthode est celle du *berceau*. Le berceau est une caisse plate au-dessus de laquelle est fixée une plaque de tôle, percée de trous, et, plus bas, une grosse toile tendue en forme de plan incliné. On pose la terre aurifère sur la plaque au-dessus de laquelle on fait arriver un courant d'eau. La caisse reposant sur des supports courbes, on lui imprime un mouvement assez semblable à celui par lequel on berce un enfant. La terre délayée s'en va, et l'or, arrêté par les aspérités de la toile, s'accumule au bout le plus bas de la caisse.

3° Le *longtom* n'est qu'un berceau beaucoup plus grand que les autres et que l'on ne berce pas; on remue vigoureusement la terre et les cailloux avec la pelle sur la plaque de tôle.

Les résidus obtenus de cette manière ne sont pas purs; l'or y est mélangé avec un sable métallique noir très-lourd qui est un oxyde de

titane et de fer; on ramasse tout ensemble, on fait sécher ce mélange au carbet sur une plaque de fer; puis, le plaçant sur des petites feuilles de fer-blanc à bords relevés, on souffle doucement le sable noir, et l'or reste seul. Une très-petite quantité de sable, qui a cependant, échappé au soufflage, est enlevée au moyen d'un aimant, car le fer domine tellement dans sa composition, qu'il est *attirable* comme le métal pur.

Quelquefois, on trouve sur la plaque du longtom ou du berceau des pépites très-grosses. La plus belle qui ait été trouvée à l'Arataye pèse 157 grammes et vaut, par conséquent, 471 francs; car, à Cayenne, l'or ne se vend que 3 francs le gramme, quoique la pureté de celui qu'on récolte soit très-remarquable et lui donne une valeur réelle de 3 fr. 40 c. (on sait que l'or tout à fait pur vaut 5 fr. 44 c.); il est allié avec une très-petite quantité d'argent et rien autre chose. Mais il faut déduire ici de son prix le *fret* et l'*assurance* pour l'envoyer, puis l'affinage.

Nous visitâmes trois ou quatre cagnades où l'on travaillait, et le soir nous assistâmes au séchage, soufflage, etc. Il faut dire encore que le sable soufflé entraîne nécessairement les plus fines paillettes d'or. Aussi est-il recueilli avec soin, et quand on en a une quantité suffisante, on le mouille, on y verse une petite quantité de mercure, métal qui, comme chacun sait, a la propriété de dissoudre très-prompement l'or. On recueille ce mercure chargé des dernières parties d'or, on le place dans une petite écuelle que l'on chauffe. Le mercure ne tarde pas à s'évaporer, et il reste un petit bouton d'or pur; cette opération s'appelle l'*amalgame*. On l'emploie en grand, quand les sables ne contiennent que l'or très-fin. Le mercure est perdu, mais c'est peu de chose, car il ne coûte que 5 francs le kilogramme, et il en faut très-peu pour dissoudre beaucoup d'or.

Nous eûmes bientôt vu tout ce que nous avions à voir, et je fus chargé de rapporter à Cayenne quatre flacons contenant chacun un kilogramme d'or, appartenant à la société.

Je plaçai ces précieux flacons dans ma malle que je fis attacher sur le banc du canot, me disant que si nous roulions sur quelques roches, on retrouverait toujours le canot et la malle valant maintenant 12,000 francs. Les flacons étaient soigneusement entourés de linge pour éviter les chocs.

Nous serrâmes la main à M. Félix Couy et partîmes à sept heures. Le retour, nous disait-on, ne devait être qu'un jeu, quoique la rivière eût monté de près d'un pied, à cause des pluies tombées pendant la nuit; nos canots étaient heureusement bien allégés par les vivres et le personnel que nous laissions en haut. Il faisait un temps superbe, nos canots couraient sur l'eau comme des flèches, presque sans effort

des pagayeurs. Nous passâmes dans les rapides et le long de l'île du saut d'Aïcoupaye, en la voyant comme on voit la campagne en chemin de fer. Il en fut de même des autres petits barrages. A dix heures et demie, nous nous arrêtâmes pour déjeuner à l'ombre, sur un banc de sable déjà connu de nous. A onze heures et demie, nous donnions dans les rapides du saut Maparou. On n'a pas beaucoup le temps de réfléchir pendant ces courses furieuses. Malgré l'adresse des Indiens à reconnaître, à leur remous, la présence des roches cachées sous l'eau, de temps en temps la coque du canot racle sur quelques pointes qu'elle franchit. Des embarcations faites à l'euro péenne seraient infailliblement défoncées. Il arrive même quelquefois que la pirogue ne peut pas franchir la roche, et alors les Indiens sautent subitement à l'eau et la maintiennent; car, si elle venait en travers du courant, elle aurait irrésistiblement chaviré; mais ces hommes ont une admirable présence d'esprit et une incomparable adresse.

Arrivés au milieu du saut Maparou, nous étions en présence de la chute d'eau qui avait failli nous être si funeste. Le petit canot prit sans hésitation les rapides à notre gauche; mais, à cause des dimensions du nôtre, nos Indiens s'arrêtèrent dans le remous d'une grosse roche, pour délibérer, au milieu du fracas des eaux, sur la meilleure route à suivre. Les uns proposaient de suivre le petit canot; mais Théodosio et Théodora s'y opposèrent. Il y avait trop de roches pour nous, ce passage était mauvais. Les autres firent observer que, les eaux ayant gonflé, le saut de droite était bien haut. Mais Nicolaso, étendant la main de ce côté, dit simplement : « Il vaut mieux sauter. » Nous sauterons! Plus d'hésitation! on force de pagaies pour donner de la vitesse à la pirogue et lui permettre de gouverner sur ce courant qui file comme une flèche, vers la plus grande chute. En quelques secondes nous l'atteignons. Le canot s'incline et plonge, en franchissant une hauteur de plusieurs pieds; et, dirigés avec un invincible sang-froid au milieu des roches, des tournants, des remous, nous atteignons les eaux calmes. Nous avons à peine embarqué un peu d'eau par l'avant.

Dire que l'Européen qui se trouve pour la première fois à pareille fête n'éprouve pas une certaine émotion, ce serait mentir; mais cette émotion est loin d'être sans charme, et l'on voudrait recommencer parce qu'elle est trop fugitive et que d'ailleurs les Indiens inspirent une confiance absolue à celui qui raisonne et sait que c'est à faire de semblables courses qu'ils passent leur vie. Il n'y a de danger que lorsqu'on voyage dans les sauts sans eux.

A midi, nous atteignîmes Tourépé. Comme ma précieuse malle gênait un peu mes jambes, je m'étais empressé, après Maparou, de la détacher et de la pousser à l'avant du canot. Théodora m'avait, en cette circonstance, lancé un regard étonné que je ne compris que plus tard.

Tourépé, que nous avons passé de mer haute, en remontant, et qui n'avait alors pas la chute sensible, vidait maintenant ses eaux de six ou sept pieds de hauteur. Le barrage est divisé en deux gradins éloignés seulement d'une dizaine de pas l'un de l'autre. On saute le premier gradin par un passage à droite, et il faut aller chercher l'autre côté de la rivière pour sauter le deuxième; c'est-à-dire qu'il faut traverser toute la rivière entre deux chutes d'eau, dans un courant violent qui vous pousse sur la plus basse. C'est peut-être le danger le plus réel auquel nous ayons été exposés dans notre voyage. Les payeurs, encouragés par Théodosio qui criait : « A terre! à terre! » (*Piqui à tierra! piqui à tierra!*) faisaient les plus grands efforts; Nicolaso et l'autre pilote de l'avant se courbaient sur leurs pagaies, quand celle de Nicolaso cassa par le milieu. La pirogue prit immédiatement la direction des roches; mais Nicolaso sauta sur la pagaie de l'homme qui était derrière lui et s'en servit avec tant de vigueur, que nous pûmes franchir le deuxième passage en frisant la dernière roche qui aurait pu nous faire chavirer.

Je me retournai pour regarder ce maudit saut qui nous avait fait, cette fois, éprouver à tous une émotion inattendue. « Oui, me dit Théodosio répondant à ma pensée, Tourépé, à mer basse, est le plus mauvais saut de la rivière. L'année dernière, à pareille époque, nous y avons chaviré; quatre passagers nègres ont été noyés et, ce qui est pis, nous avons perdu tout notre bagage. — Merci du renseignement, lui répondis-je, je m'en souviendrai la première fois. » Heureusement mes 12,000 francs étaient saufs!

Nous n'avions mis qu'une demi-journée pour parcourir, en descendant, la distance qui nous avait coûté trois jours en remontant.

Le vapeur nous attendait en chauffant; il partit avec nous quelques minutes après notre arrivée à bord, rendant les Indiens à leurs carbets au fur et à mesure que nous passions devant ces modestes demeures de nos précieux compagnons de voyage. A huit heures, nous mouillâmes devant Guizanbourg, où je retrouvai un bon lit. Le lendemain, à trois heures, je regagnai le vapeur; à quatre heures, nous étions en pleine mer; à dix heures nous stoppiions un instant devant l'île La Mère, par un beau clair de lune. Enfin, à une heure du matin, nous étions au mouillage dans le port même de Cayenne.

### III

*Sic itur ad aureas fodinas! Sic reditur!* Nos lecteurs comprendront peut-être, après avoir parcouru ce fidèle récit, pourquoi les mines de l'Arataye ne reçoivent pas précisément une foule de visiteurs, et pour

quoi l'intérieur de la Guyane est à peu près désert, inhabité<sup>1</sup>. Mais qui sait ? La compagnie qui a entrepris aujourd'hui l'exploitation des mines d'or est chargée, aux termes mêmes de son décret constitutif, d'ouvrir des routes, d'améliorer les cours d'eau, de créer des centres de culture et de colonisation dans les alentours des gisements aurifères. Elle réussira peut-être ainsi, dans un avenir prochain, à abaisser les barrières qui rendent encore si difficile l'accès de l'intérieur de la Guyane. J'en forme, pour ma part, le souhait sincère, car il ne manque à ce magnifique pays qu'une population en rapport avec son territoire pour tenir et au delà les promesses que font en son nom, depuis déjà plusieurs siècles, tous ceux qui ont eu la double chance d'y aller et d'en revenir.

J. BAUMÈS.

<sup>1</sup> La Guyane française compte environ 20,000 habitants pour un territoire d'au moins 20,000 lieues carrées

---

# LE CHRIST

## DANS L'HISTOIRE ET DANS LA CONSCIENCE

---

*Le Christ et les Antechrists dans les Écritures, l'histoire et la conscience*, par V. De-champs, de la congrégation du T.-S.-Rédempteur. Tournai et Paris, 1858.

Le dix-neuvième siècle a vu renaître le spiritualisme. Le spiritualisme a été l'inspiration de sa jeunesse, la force et l'éclat de son âge viril; sera-t-il la gloire et la couronne de ses dernières années? Ou bien est-ce la main glacée du matérialisme triomphant qui creusera sa tombe? Ainsi se pose aujourd'hui la question philosophique et religieuse dans la patrie de Bossuet, la terre classique du spiritualisme; en présence de cette génération privilégiée qui a grandi sous le regard prophétique des Joseph de Maistre et des Bonald, qui a senti son âme s'émouvoir à la voix harmonieuse de Chateaubriand, qui a tressailli sous le souffle pur de la vraie poésie un instant retrouvée et régénérée à ses sources vives, qui s'est nourrie de la parole des Lacordaire et des Ravignan, et a salué avec enthousiasme toutes les gloires présentes de notre grande école catholique, dans les débats politiques comme dans les controverses religieuses.

S'il fallait voir dans les signes du présent une réponse commencée, la France en deuil n'aurait plus qu'à se voiler la face en laissant passer la justice de Dieu. En effet, à l'horizon, n'est-ce pas le panthéisme, n'est-ce pas l'athéisme qui font de nouveaux efforts pour briser leurs linceuls? Le panthéisme, l'athéisme, ces deux doctrines également sinistres, également impuissantes à protéger l'esprit moderne contre le matérialisme envahissant, elles qui nient également Dieu, la première en plaçant Dieu dans la nature et le destituant de sa personnalité vivante, la seconde en mettant la nature à la place de Dieu.

Le danger, du reste, n'échappe aux regards de personne parmi ceux qui ont des yeux pour voir, qui se gardent avec prudence de considérer la situation présente sous le reflet trompeur d'une sécurité sans cause, et dont l'esprit perspicace sait envisager, confiant en la divine Providence, les grands événements qui se préparent et se dessinent « dans notre siècle tourmenté et si solennel, » comme vient de le dire un

savant évêque. L'école catholique ne s'est pas émue seule. Les écoles spiritualistes étrangères au catholicisme par leurs symboles divers ne sont pas sans effroi non plus devant le danger commun. Elles cherchent, de leur côté, à conjurer le règne du dieu du vide et du néant dont la réapparition triomphante serait la ruine certaine de la société moderne. Saluons cette confédération du spiritualisme français. Applaudissons à tous les nobles efforts, sans pour cela accepter tous les moyens, sans voir dans toutes ces louables tentatives une égale valeur. Quant à la philosophie catholique, elle a devant elle sa mission toute tracée par des antécédents glorieux. Il y a environ vingt-cinq ans, le panthéisme allemand menaçait d'envahir l'esprit français tenu en échec par une philosophie pompeuse qui prétendait emphatiquement apporter une métaphysique nouvelle dans la grande question divine. Pendant que l'éclectisme se laissait prendre au mirage hégélien, sauf à revenir plus tard sur cette grande erreur ; pendant que le rationalisme français cherchait à déchiffrer les formules allemandes, se fatiguant sur une dialectique confuse, écrite dans un idiome abstrait, un livre, d'une admirable clarté, d'une incomparable logique, déchira le voile d'une science ambitieuse et non moins vide. Ce livre était à la fois un cri d'alarme et un puissant moyen de défense. M. l'abbé Maret y donnait le signal de la réaction antigermanique à laquelle le P. Gratry est venu apporter depuis son glorieux tribut. Il appartenait à l'illustre auteur de *l'Essai sur le panthéisme* de répondre à l'athéisme français comme il avait répondu à l'athéisme allemand. C'est la tâche ardue que le professeur accomplit en ce moment dans sa chaire de dogmatique, devant un auditoire nombreux et sympathique qui admire et applaudit.

Mais ce n'est pas seulement le rationalisme français qui germanise aujourd'hui et voudrait détrôner le Dieu personnel et vivant pour lui substituer un fantôme. L'Angleterre et la Belgique ont aussi leurs agitations antithéistes sorties de ce radicalisme d'outre-Rhin qui a la prétention de tout dissoudre et de tout renouveler dans le domaine des croyances religieuses. C'est au cri de guerre parti des chaires de Gand et de Bruxelles que l'écrivain belge dont nous allons nous occuper a voulu opposer des études sérieuses, calmes, sereines comme la vérité. Le P. Dechamps adresse en même temps son livre à cette christologie négative, toujours changeante, qui, faute d'initiative et de puissante originalité, rentre, à vrai dire, dans ce dilettantisme signalé avec tant d'énergie dans la peinture, dans la poésie, dans la musique, par un illustre poète. « Tous les dilettantes sont des plagiaires, » disait Goethe ; un critique français vient de le rappeler. Mais laissons là la christologie et l'exégèse rationalistes. Cette matière complexe sera traitée dans ce recueil avec l'étendue et la science qu'elle exige.

## I

Qu'est-ce que l'histoire du monde? Quel en est l'objet véritable? Quels en sont les facteurs essentiels? L'histoire du monde est-elle pour le philosophe ce qu'elle est pour l'historien? Tandis que l'historien étudie dans la vie de chaque peuple les mouvements de la politique, de la science, de l'industrie, de la littérature, des arts, — ces mouvements si puissants, si variés sous la loi providentielle du progrès, — le philosophe, en considérant, lui aussi, ces mouvements divers des hommes et des peuples sur eux-mêmes, n'aperçoit-il pas un mouvement supérieur qui emporte tous les autres avec l'humanité vers un but suprême? Ce mouvement supérieur, universel, incessant, c'est la religion, qui, reliant le monde à son principe et à sa fin, est nécessairement l'âme et l'unité vivante de l'histoire du monde. De là l'importance de l'histoire religieuse, importance que la science moderne proclame et que le rationalisme lui-même reconnaît; importance encore plus aisée à comprendre si l'on considère que ce qui caractérise les civilisations diverses dont le monde a été le théâtre, c'est précisément le degré du libre consentement des sociétés ou de leur libre résistance au mouvement principal et divin.

Mais il ne suffit pas de reconnaître et de proclamer le rôle immense de l'histoire religieuse dans la marche des sociétés, il faut se rendre compte des éléments distincts dont elle se compose à travers les siècles. Or deux éléments principaux entrent constamment dans l'histoire générale des religions.

Le premier est la conservation merveilleuse et le développement divin du vrai culte religieux, au sein de l'humanité, dans une nation élue, depuis le premier acte d'adoration accompli par l'homme sous le regard de Dieu, jusqu'à l'avènement de l'Évangile, pour nous renfermer dans cette période précise: Conservation et développement que le christianisme illumine et explique dans le monde antique, dans la société hébraïque, comme il les illuminera et les expliquera dans le monde moderne et dans toutes les sociétés de l'avenir.

Le second élément, ce sont les débris des dogmes religieux, qui, même sous les plus épaisses ténèbres, ont toujours jeté quelque lueur au sein des nations les plus dégradées. De ces deux éléments de l'histoire générale des religions, le premier est l'objet de l'histoire de la révélation divine. Le second se rencontre dans les diverses mythologies que je comparerais volontiers à ces versants peu favorisés où les rayons du soleil ne se révèlent que par le reflet de leur lumière. C'est cet

élément de l'histoire religieuse, débris et ombres, que le P. Dechamps s'est d'abord proposé d'étudier, mettant à profit les résultats de la science mythologique que lui ont fournis ses recherches judicieuses, mais dont quelques-uns, je dois le dire, sont aujourd'hui dépassés.

Retrouver la vérité religieuse sous l'enveloppe humaine et les formes systématiques qui la rendent souvent si méconnaissable dans l'histoire des cultes mythiques; aller, non pas de la lumière à l'ombre, mais de l'ombre à la lumière, non pas de l'édifice aux ruines, mais des ruines à l'édifice; en d'autres termes, soulever le mythe, mettre à jour la fable et la légende, pour y découvrir les parcelles de vérité qu'ils recèlent : voilà l'un des procédés que le P. Dechamps a voulu employer à sa démonstration historique de la divinité du christianisme, couronnement sublime de la religion primordiale et du culte mosaïque.

Nous reconnaissons, assurément, la valeur que peut avoir ce procédé apologétique, mais sans vouloir la surfaire; et, au risque de passer aux yeux de quelques-uns pour ne pas rendre justice aux modernes essais de ce genre, nous osons dire que parmi ces travaux, célébrés en leur temps, un fort petit nombre seulement pourrait passer victorieusement au creuset de la science et sortir intègre d'une nouvelle étude plus approfondie. Et puis, que de problèmes difficiles à résoudre, faute de données suffisantes, les religions mythiques n'offrent-elles pas encore à la science même la plus avancée sous ce rapport, si cette science, chrétienne ou rationaliste, veut avant tout être impartiale et ne rien sacrifier à l'esprit de système ni au parti pris!

Si au nombre des études apologétiques susceptibles de certaines modifications on rangeait la thèse de Joseph de Maistre sur les sacrifices sanglants, on se trouverait en dissentiment formel avec le P. Dechamps, qui, partant du fait des sacrifices païens pour montrer la foi du genre humain à l'expiation par le sang, se borne à reproduire, en la simplifiant, la théorie de l'illustre auteur des *Soirées*, dans la pensée, comme il le dit lui-même, que « l'ouvrage d'un tel ouvrier ne doit pas être refait <sup>1</sup>. »

Cependant, — et nous pouvons le dire sans manquer de respect à un apologiste de premier ordre, à un des plus fermes et des plus pénétrants esprits de ce siècle, — tous les points de l'argument si éloquemment développé par le comte de Maistre ne sont pas également incontestables au point de vue de l'histoire. Pour ne citer qu'un fait dans cette question qui demande de trop longs développements pour être traitée ici, n'est-ce point aller un peu loin que de dire avec le grand écrivain que les sacrifices humains n'ont cessé « nulle part » sans le christianisme? Prenons l'Inde antique pour exemple. Assuré-

<sup>1</sup> *Le Christ et les Antechrists*, p. 128.

ment, malgré la douceur de ses mœurs, l'Inde est loin de compter parmi les peuples rares qui n'ont pas versé le sang des victimes humaines. Une seule chose distingue la religion brahmanique des autres mythologies sous ce rapport, c'est qu'elle ne s'est pas complue à voir palpiter la victime. Le brahmane tremblait devant le sacrifice sanglant ; sa conscience se révoltait à l'idée du sang qu'il allait répandre. « Celui qui existe par lui-même a créé les animaux pour le sacrifice, » disait-il, comme pour faire peser sur la Divinité la responsabilité du sang répandu en son honneur. Quant au sacrifice de l'homme (naramedha), il était l'objet d'une terreur religieuse.

Bien entendu que j'excepte le sivaïsme et sa déesse Kali. A la cruelle déesse il faut du sang, du sang et encore du sang. « O Déesse, dit la formule d'invocation, ô Déesse aux dents horribles ! mange ! tue ! détruis tous les méchants ! tue avec cette hache ! recueille, recueille, prends, prends ! bois le sang ! » Si vous la regardez, cette divinité terrible, en vous montrant sa bouche de crocodile, elle vous présente, pour symboles de son culte : le glaive, la hache, le bassin plein de sang, et jusqu'à la corde qui sert à lier la victime. Mais le sivaïsme est une secte, or c'est à la liturgie sivaïte qu'appartient, si je ne me trompe, la formule horrible citée par le comte de Maistre : « Le sacrifice d'un homme réjouit la Divinité pendant mille ans, et celui de trois hommes pendant trois mille ans. » S'il en est ainsi, on force les choses en faisant sortir ce cri sanguinaire de « la loi antique du pays, » de « l'évangile de l'Hindoustan, » quoique le culte de Siva ait été durant longtemps le plus répandu dans le sud de l'Inde. Pour ce qui est du brahmanisme orthodoxe, plus tard il a condamné les sacrifices humains indirectement en condamnant l'anthropophagie ; car, dans son système religieux, il était défendu de sacrifier aux dieux ce qu'il n'était pas permis de manger. Plusieurs autres raisons religieuses sont venues restreindre le nombre des sacrifices sanglants longtemps même avant que le bouddhisme ne les ait officiellement abrogés. Chose curieuse ! en répudiant le bouddhisme comme une hérésie digne de toutes les persécutions, le brahmanisme a accepté de lui l'abolition des sacrifices sanglants, et il a chanté pour ce bienfait les louanges du Bouddha considéré comme Vichnou incarné. Joseph de Maistre parle de « cet étrange sacrifice, » le suicide des veuves sur le bûcher de leurs maris. Pauvres veuves indiennes ! elles ont peu gagné à cette dégradation croissante de l'idée religieuse que constate le P. Dechamps, d'accord en cela avec l'histoire. En effet, quoi qu'en aient dit les brahmanes, qui, en présence du gouvernement anglais défendant cette horrible coutume, en appelèrent aux Védas pour le maintien de ce rit barbare ; quoique des milliers de vies aient été sacrifiées sur l'autorité d'un texte tronqué, dénaturé et mal appliqué, l'usage de brûler

les veuves, dans l'Inde, est d'origine relativement récente. M. Max Müller, à qui nous empruntons ces indications curieuses<sup>1</sup>, montre comment la position de la veuve a été consacrée dans la langue et dans la loi ariennes. Si, à l'époque de l'organisation primitive de la vie de famille des Ariens, la femme veuve eût été condamnée à mourir avec son époux, le besoin d'avoir un mot pour désigner la veuve n'aurait pas été senti, ou, s'il l'avait été, le mot aurait eu probablement quelque rapport avec ce rit terrible; or le nom sanscrit de la veuve, *vidhava*<sup>2</sup>, signifie littéralement sans mari. Évidemment on peut demander où auraient été, à cette époque reculée, les *vidhavàs*, les femmes sans époux, puisque toutes les veuves auraient nécessairement suivi leurs maris dans la tombe? Quoi qu'il en soit de l'origine des bûchers des veuves, l'horrible pratique que le gouvernement anglais n'avait pu ou n'avait su encore faire cesser à l'époque où écrivait Joseph de Maistre, cette horrible pratique ne saurait être considérée comme un sacrifice proprement dit. D'ailleurs ces observations de détail, motivées par l'importance que le P. Dechamps donne singulièrement aux sacrifices, en les prenant pour point de départ de toutes ses recherches<sup>3</sup>; ces observations, dis-je, ne tendent nullement à faire méconnaître, dans l'horrible superstition qui a donné lieu aux sacrifices humains, une preuve de la foi du genre humain à l'expiation par le sang, ainsi que le dit le P. Dechamps avec le comte de Maistre.

Le P. Dechamps, toujours à l'aide du procédé que nous avons dit, montre ensuite comment la vérité sur les origines et les destinées de l'humanité se trouve glorifiée par les traditions de tous les peuples. D'où viennent ces traditions universelles de l'unité de la race humaine, de la déchéance primordiale, d'une médiation divine et humaine entre Dieu et l'homme, d'une rédemption définitive de l'humanité? D'où viennent ces traditions similaires qui portent au front des caractères si frappants d'une mystérieuse parenté, lorsque nous les voyons passer, plus ou moins voilées, à travers la Chaldée, la Perse, l'Inde, la Chine, l'Égypte, la Grèce, et venir chercher un dernier refuge dans Rome, dans la Gaule, la Scandinavie, l'Amérique?

Comme elles ont presque le même visage, sous des traits différents, ont-elles eu le même berceau? Ou bien, nonobstant leur commune physionomie, qui pourrait les faire passer aisément pour sœurs à nos yeux abusés, sont-elles nées, chacune de son côté, de la conscience des peuples? Sont-elles, comme on dirait aujourd'hui, des créations spontanées de l'humanité, de purs miracles psychologiques?

<sup>1</sup> Dans la *Revue germanique*, du 30 juin dernier.

<sup>2</sup> D'où le latin *vidua*, et le français *veuve*.

<sup>3</sup> P. 127.

Telle est la question. Le P. Dechamps y répond, non par des systèmes étroits, mais avec cette largeur de vues que nous remarquons dans toutes ses appréciations de la nature humaine considérée dans ses forces vives quoique singulièrement affaiblies. Pour rattacher à une commune origine, par leur fonds commun de vérités, tant de légendes traditionnelles, le savant écrivain a bien senti qu'il n'avait pas besoin de refuser à la conscience humaine toute spontanéité. Qu'il y ait eu pour les sociétés comme pour l'homme un âge où la poésie domine, où la spontanéité est plus forte que la réflexion, quoique la spontanéité et la réflexion soient à ses yeux, comme aux nôtres, de tous les âges du monde, c'est ce que le P. Dechamps accorde volontiers ; de même qu'il constate que cette spontanéité naïve et poétique des peuples jeunes, aidée d'une imagination capricieuse et non moins féconde, a suffi à revêtir de tant d'images fabuleuses et de symboles divers toutes les vérités traditionnelles et primitives dont le reflet est passé sur leur esprit si actif et si riche<sup>1</sup>. Du reste, le bon sens l'indique, la spontanéité des races primitives ne saurait expliquer seule cette prodigieuse uniformité de faits et de croyances qui, dans leurs mystérieux détails, n'ont en réalité aucun rapport nécessaire avec la nature humaine ou avec l'instinct de l'humanité ; c'est ce que le judicieux apologiste a eu soin de faire observer ; c'est aussi ce que, dans la théorie des religions spontanées, on devrait bien prendre en considération.

A cette théorie de l'origine des religions, qui les regarde comme créées par les instincts de l'esprit humain dans sa période primitive, le P. Dechamps oppose, avec le fait du berceau unique de toutes les grandes traditions religieuses, un autre fait historique sur lequel nous appellerions volontiers l'attention de la science contemporaine, si elle n'était elle-même en train de le démontrer. Je veux parler de la dégradation progressive de la religion livrée à l'esprit humain séparé de la tradition<sup>1</sup>. Nous ne pouvons qu'indiquer ici, avec le P. Dechamps, ce fait éclatant qui reçoit chaque jour de nouvelles lumières et auquel les études de mythologie comparée, si bien dirigées en ce moment, donnent une confirmation de plus en plus frappante. La philologie, de son côté, s'accorde avec la Genèse pour nous montrer le culte d'autant plus pur qu'il est plus près des origines humaines.

Ainsi que le dit excellemment M. Régnier dans ses belles études sur l'idiome védique, une des pierres de touche d'une civilisation, d'un état de culture, c'est l'origine et le sens propre des termes religieux, des dénominations des objets surnaturels et des termes relatifs au culte<sup>2</sup>. Or, dans la langue védique, si les noms donnés à la divinité (*deva*, par exemple, « céleste » et « brillant ») ne nous font pas péné-

<sup>1</sup> P. 287.

<sup>2</sup> *Études sur l'idiome des Védas*, p. 205.

trer bien avant dans l'idée que s'en faisaient les antiques tribus ariennes, qui avaient donné à ces noms des significations différentes de celles qu'ils ont eues plus tard, cependant, ainsi que le remarque le savant indianiste que j'ai nommé, les termes relatifs au culte, les noms qui indiquent l'offrande, le sacrifice, la prière, expriment pour la plupart des idées pures et élevées qui rapprochent, sous ce rapport, les premiers chantres du *Rig-Véda* des patriarches dont nous parle la Bible. On comprend, dit M. Régnier, en analysant certains termes religieux et en lisant tel ou tel hymne du *Rig-Véda*, où respire une piété simple et touchante, que M. Nève ait appelé le culte védique « une religion qui n'était point encore une idolâtrie<sup>1</sup>. »

Un indianiste allemand, qui se place aussi au premier rang dans la science, M. Albert Weber, nous montre les ancêtres des brahmanes, la race blanche des Ariens, apportant avec eux dans l'Inde la croyance à l'immortalité de l'âme et le dogme des récompenses et des peines après la mort. Voilà les dogmes sublimes qu'une race conquérante, environ seize siècles avant notre ère, offrait à la race vaincue. Partez de ce fait pour apprécier le brahmanisme, et vous saurez ce qu'il faut penser de la théorie du progrès continu de l'idée religieuse, théorie désertée, même dans l'école rationaliste, par de bons esprits qui laissent à d'autres le soin misérable de la rajeunir et la triste prétention de placer le berceau universel des cultes dans un fétichisme grossier.

Toutefois, en ce que le P. Dechamps dit de l'Inde antique, pour montrer le peu de fondement de ce système, il y a un point où nous sommes moins d'accord avec lui ; c'est dans la comparaison que fait l'écrivain du brahmanisme et du bouddhisme. Le P. Dechamps ne voit pas une chose qui nous frappe vivement, le progrès considérable, au point de vue social, du dernier système sur le premier, surtout si l'on considère celui-ci dans les conditions où le rencontrait le protestantisme bouddhique. Peu importe, il me semble, la part plus ou moins large que la réforme religieuse du Bouddha a pu emprunter à d'anciennes doctrines dont l'humanité, du reste, n'a jamais été complètement déshéritée, qui ont toujours flotté dans la conscience humaine, et que l'empire seul d'un sacerdoce abrutissant avait pu tenir captives au profit de son égoïsme et de son orgueil. Il n'en est pas moins vrai que le bouddhisme, — en faisant entrevoir à l'esprit indien le dogme sacré que le christianisme, six cents ans plus tard, devait prêcher au monde entier, l'égalité d'origine de tous les hommes, — marquait le plus grand progrès dont l'histoire du monde païen nous offre a trace avant la proclamation du monothéisme partie des lèvres courageuses de Socrate. On a pensé que le christianisme primitif, a pu emprunter plusieurs de ses institutions et de ses pratiques, — par exemple,

<sup>1</sup> *Études sur l'idiome des Védas*, p. 205.

le célibat et la tonsure des religieux, la vie monastique, l'usage du cha-pelet, le nimbe qui entoure la tête des saints, etc., aux rites et au culte bouddhiques; supposition chimérique, j'en demande pardon au savant M. Alb. Weber. J'aime mieux croire, avec le même indianiste, que le bouddhisme a pu être, postérieurement, l'emprunteur des missionnaires chrétiens. Ce que le bouddhisme a donné, selon nous, au christianisme, ce furent des précurseurs qui ont frayé la voie aux apôtres de l'Évangile. Bossuet, avec tous les grands apologistes, croit à une préparation évangélique. La mission que s'était donnée Çaukyamouni a été, sous le rapport social, une préparation de ce genre. En vérité, ne connaît-on pas assez le fonds misérable du bouddhisme pour qu'il soit permis d'estimer ce qu'elle vaut la tentative de son héroïque fondateur? Encore, quand je parle du fonds misérable du système bouddhique, je fais plutôt allusion à son athéisme profond, à sa morale sans Dieu, qu'à son idée de la récompense suprême, de la délivrance finale, qui n'a pas encore été suffisamment étudiée, ce qui se comprendra aisément si l'on considère qu'il n'y a pas plus de trente années que l'on discute ce problème sur de larges bases.

La question se rattache de trop près à notre sujet, et elle mérite trop d'être prise enfin en considération par l'apologétique chrétienne pour ne pas rencontrer ici au moins un mot qui en fasse entrevoir l'importance et les aspects divers. Le Nirvâna, ce dernier terme de l'aspiration bouddhique, est-ce l'anéantissement complet? est-ce l'extinction de l'individualité humaine? est-ce le néant? Voilà le problème. Pour ma part, à ne considérer la chose que philosophiquement, il me semble difficile d'admettre que le Bouddha ait pu prêcher sa morale austère, créer un prosélytisme qui a eu ses martyrs, le tout au nom du nihilisme le plus repoussant même pour des âmes indiennes, qui, chose bien digne de remarque, ont eu besoin après tout qu'on leur présentât la délivrance finale sous les dehors les plus séduisants, si l'on en juge par les épithètes pompeuses dont se servent les livres sacrés quand il s'agit du Nirvâna. Mais nous n'envisageons ici la question que dans certains points de la doctrine bouddhique. Quand nous entendons, par exemple, le Bouddha dire lui-même qu'il enverra de nouveaux prodiges, lorsqu'il sera parvenu au Nirvâna complet, au héros qui expliquera sa loi; qu'il rétablira de sa propre bouche ce qui sera échappé par erreur au commentateur dans la lecture du livre, il nous semble alors que le Nirvâna est quelque chose de moins négatif que le néant proprement dit. Le Lotus de la bonne loi offre ainsi un grand nombre de passages où se révèle d'une manière irrécusable un état définitif supérieur à un anéantissement total. Un ancien chant, en usage dans toutes les assemblées bouddhiques, a été récemment l'objet d'une étude critique qui nous garantit désormais son authenticité. M. Bun-

sen, dans un ouvrage savant qui a plus d'un rapport avec celui du P. Dechamps, cite cet hymne plein de mélancolie, mais où, on le sent, passe un souffle d'espérance. C'est le religieux pour qui se ferme enfin le cercle des renaissances, et dont l'âme exempte de transmigrations nouvelles va voir s'éteindre en elle « la soif du désir. » Je ne connais ce chant que par la traduction allemande de M. Bunsen, qui ne nous indique pas où se trouve le texte reconstitué; mais cette extinction de la soif du désir, entrevue comme récompense suprême par le religieux mourant, me paraît loin de l'anéantissement complet. M. Bunsen n'y voit pas autre chose que cet anéantissement du désir après lequel tous les sages soupirent. Nous allons beaucoup moins loin que M. Bunsen, c'est par trop surfaire la valeur de la récompense suprême, traduite dans le bouddhisme par l'extinction du désir, que d'y voir le terme de l'aspiration humaine. Le ciel bouddhiste, entendu en ce sens, ne serait qu'une quiétude dont l'âme indienne pourrait seule se contenter. Ajouterons-nous aux raisons qui nous font voir dans le Nirvâna indien un état quelconque supérieur au néant cette considération, que rarement les versions anciennes le traduisent par ce mot? La version tibétaine, notamment, indique littéralement un état où l'on a dépassé la souffrance. C'est le sens que donne M. Foucaux, qui a le double avantage de pouvoir étudier le bouddhisme et dans les textes sanscrits et dans leur version tibétaine, dont l'autorité doctrinale est incontestable. Tout le monde connaît la pensée de M. E. Burnouf sur le Nirvâna; sur les pas du maître, M. Barthélemy Saint-Hilaire ne voit non plus que le nihilisme dans la délivrance finale du système bouddhique; de son côté, M. Alb. Weber est pour la dissolution totale dans la substance première. C'est là, je l'avoue, une forte présomption contre l'opinion que nous venons d'émettre. Le travail de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur le bouddhisme présente non moins de solidité que d'intérêt. Quant à M. E. Burnouf, son autorité en toute chose, sur le terrain de l'orientalisme, est du plus grand poids; M. E. Burnouf était si peu ami des hypothèses risquées, des idées sans contrôle! Cependant la nature de la récompense suprême, promise par le bouddhisme à la vertu héroïque et aux effroyables austérités qu'il prêche, me semble encore un problème parmi tant d'autres que nous offre le système du Bouddha, qui, en se servant d'un terme susceptible d'interprétations diverses, a peut-être voulu, comme incline à le croire M. Foucaux, « laisser à chacun de ses sectateurs le soin de se créer l'idéal de bonheur qui le satisfait davantage<sup>1</sup>. » Ce n'eût pas été malhabile à un fondateur de religion qui n'avait d'évangile que quelques lueurs affaiblies de la révélation primitive. Quoi qu'il en soit de cette grande personnalité histo-

<sup>1</sup> *Parabole de l'enfant égaré*, par Ph. Ed. Foucaux, p. 20.

rique du Bouddha et d'une tentative impuissante, mais digne d'intérêt, je n'ai différé un instant de sentiment avec le P. Dechamps, dans la comparaison des deux systèmes religieux de l'Inde antique, que pour rentrer, j'ai hâte de le dire, dans la pensée de l'écrivain sur la dégradation constante de l'idée religieuse en dehors de la révélation. Le brahmanisme a été toujours en dégénéralant, malgré l'inflexibilité apparente de son code religieux, si inférieur lui-même au culte védique ! Le bouddhisme est tombé très-vite au dernier degré de la superstition. Quoique violemment expulsé de sa terre natale, d'immenses régions sont devenues et doivent peut-être demeurer longtemps encore sa conquête : *o altitudo!* Mais rappelons-nous le vœu suprême du Christ : « Qu'ils soient un ! » Ce vœu est une prophétie. C'est la prophétie dont Dieu semble soulever le voile à nos regards, en rapprochant aujourd'hui l'Orient de l'Occident, selon l'évangélique pensée de l'archevêque de Paris<sup>1</sup>.

Du brahmanisme et du bouddhisme, le P. Dechamps nous conduit au zoroastrisme, qui nous offre le même tableau de dégradation progressive jusqu'aux Parsies d'aujourd'hui, ces *quakers* de la côte occidentale de l'Inde, dont la charité merveilleuse n'a d'égalé que leur superstition.

Combien il nous serait facile de montrer toute la force incontestable de la théorie du P. Dechamps sur le terrain de l'antique religion de l'Iran, de ce culte mithriaque, où l'apologétique chrétienne rencontre le reflet le plus puissant, parmi les cultes mythiques, de cette pensée vivante dans l'âme humaine :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

La théologie mazdéenne va plus loin encore, elle ne se souvient pas seulement de la chute primordiale, elle se rappelle aussi le premier évangile. Oui, il y a un écho du *proto-evangelium* dans les pages à peine déchiffrées de cette étonnante, de cette mystérieuse théologie, qui semble s'élever plus haut encore. La sublime théologie de saint Jean n'y trouve-t-elle pas comme une lointaine attente? Que dis-je? La médiation rédemptrice n'y est-elle pas, en quelque sorte, devinée, entrevue à l'aide des lueurs divines et révélatrices qui n'ont jamais manqué à l'humanité? Quand le mithriacisme parle de l'homme incapable de ressaisir par lui-même la lumière incréée; quand il montre à l'homme déchu la nécessité d'un intermédiaire pour y parvenir; quand il prononce le nom de médiateur, je pense au divin Médiateur, au Dieu qui « dans le Christ se réconciliait le monde<sup>2</sup>, » au Verbe éclairant tout homme venant en ce monde.

<sup>1</sup> Mandement de 1859.

<sup>2</sup> II Cor., v, 19.

Mais le zoroastrisme, nous n'avons fait jusqu'ici qu'en épeler avec une peine infinie l'œuvre mémorable, qui, dans les trois parties dont elle se compose, n'offre pas moins de difficultés à la science philologique que d'intérêt de premier ordre à l'apologétique, au point de vue de la comparaison des cultes originaux avec les mythologies de seconde formation. Un savant orientaliste, sur les pas des Burnouf et des Spiegel, M. Frédéric Windischman, ancien vicaire général de Munich, avec sa connaissance approfondie du Zend, et à l'aide de la philologie comparée, ce puissant et nouvel instrument, vient de faire sortir du nuage le type originel, la figure primitive de Mithra et d'Anahid<sup>1</sup>, deux des grandes divinités iraniennes. Il faut partir des deux intéressantes monographies consacrées par M. l'abbé Windischmann à cette partie de la théologie de la Perse, si l'on veut entrer dans le véritable courant de la science, sous ce rapport, et se rendre exactement compte des altérations successives de la théogonie mazdéenne à travers les cultes secondaires auxquels elle a donné lieu. On ne peut pas étudier suffisamment le Zend-Avesta dans la version d'Anquetil Duperron, digne de reconnaissance assurément, mais qui, sur plus d'un point, est une pure illusion. On peut s'en convaincre en relisant la prière à Mithra, traduite et expliquée dans le texte original par M. Windischman. C'est aussi ce qui ressort d'une manière éclatante du travail analogue de M. Haug, professeur de l'Université de Bonn. Nous n'avons sous les yeux que la première partie de cette importante étude sur les chants et la doctrine de *Zarathustra*; — mais, avec quelle évidence la version de M. Haug nous montre qu'Anquetil Duperron n'a dû faire la sienne que sur une traduction déjà éloignée du sens contenu dans l'idiome bactrien! Je n'avais pas conscience de l'importance mythologique de la réforme attribuée à Zoroastre, avant d'avoir vu dans les études que je viens d'indiquer combien la pensée bactrienne s'était élevée sous l'action du zoroastrisme primitif. Toutefois M. Bunsen<sup>2</sup> surfait singulièrement la valeur de cette réforme en la comparant à la vocation d'Abraham, qu'elle peut bien rappeler, mais comme l'ombre rappelle le rayon.

C'est la même dégradation progressive dont le P. Dechamps nous indique la trace dans l'histoire religieuse de la Chine, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome. Presque partout c'est la superstition grossière, une vaine idolâtrie, un matérialisme sceptique, qui succèdent à une aspiration puissante vers les traditions primitives dont le genre humain

<sup>1</sup> Mithra, *Ein Beitrag zur Mythengeschichte des Orients*, Leipzig, 1857; et *Die persische Anahita oder Anaïtis*. München, 1856.

<sup>2</sup> *Die fünf Gâtha's, oder Sammlungen von Liedern and Sprüchen Zarathustra's*, etc. Leipzig, 1857.

<sup>3</sup> *Gott in der Geschichte*, 2<sup>e</sup> partie, p. 77.

semble avoir eu conscience sans se rendre bien compte de ce phénomène merveilleux et significatif. C'est partout le polythéisme qui remplace le monothéisme ou des théologies évidemment sorties de ce grand dogme. Un fait particulier, frappant, caractérise l'abaissement progressif de l'idée religieuse sur la terre de Socrate et de Platon, c'est que le dernier degré de cet abaissement coïncide avec le plus merveilleux développement de l'esprit hellénique dans la philosophie et dans les arts. Et cependant, que de précieuses vérités traditionnelles recueillies par Socrate et son illustre disciple ! Que de grandes vérités morales et religieuses entrevues par ces immortels génies, grâce à la lumière de la raison, ce flambeau divin donné à l'homme pour guider ses pas vers des clartés plus hautes ! J'avoue que la grande théodicée platonicienne marque un progrès immense dans l'histoire religieuse de l'esprit humain ; mais il n'en reste pas moins prouvé, par la marche générale de l'idée religieuse au sein de l'humanité, que la religion est fille du ciel, et que, si l'esprit humain a pu en retrouver, çà et là, dans le cours des siècles, le vestige sacré, il avait besoin cependant que la céleste vierge vînt de nouveau lui montrer son éternel visage.

Avec la Grèce nous avons nommé Rome, la Rome des Césars, des philosophes, des historiens, des orateurs, des poètes ; et cette Rome, héritière de toutes les grandeurs de la Grèce, et cette Rome, la maîtresse de l'esprit humain, parvenue à l'apogée de sa gloire, ne contredit pas cette vérité éclatante que l'histoire des religions mythiques a démontrée au P. Dechamps avec la dernière évidence : « Il n'y a qu'un seul exemple d'un progrès religieux accompli dans l'humanité, c'est celui du progrès de la révélation divine par le christianisme. »

Mais, s'il est impossible de trouver dans les siècles antérieurs au christianisme un véritable progrès religieux en dehors de la révélation primitive, est-il également impossible de rencontrer, depuis Jésus-Christ, un réel progrès de la vérité religieuse en dehors du christianisme, qui est la révélation primitive accomplie ? Importante question au point de vue de l'apologiste qui cherche à démontrer la divinité du christianisme par les témoignages de l'histoire. Le P. Dechamps ne rencontre dans cette voie nouvelle que deux faits auxquels on pourrait demander quel tribut ils ont apporté au progrès de la vérité religieuse. Ce sont l'islamisme et le rationalisme. Or, dans l'islamisme, nous pouvons bien voir avec M. Renan, et pour parler sa langue accorte, « toutes les aimables faiblesses du cœur humain ; » mais il nous serait difficile d'y trouver, comme lui, une religion *libérale*, et, avec d'autres écrivains, un progrès social et religieux. Quel code de liberté religieuse et d'affranchissement politique que le Coran ! Il est vrai que, si je demande aux apologistes de l'islamisme ce qu'il a fait de l'esclavage, ils me répondront que l'islamisme n'émancipe pas l'esclave, mais qu'en

le conservant ill'épouse, le couronne et le place au rang de ses capitaines. Ainsi parle M. Quinet, l'apologiste lyrique du Coran. L'islamisme, en conservant l'esclave, l'épouse, le couronne, lui remet le commandement militaire : je le veux bien, mais qu'est-ce que des fiançailles qui scellent la servitude? Qu'est-ce qu'une couronne qui n'efface pas sur le front le stigmate de l'esclave? Qu'est-ce qu'une épée de commandement entre des mains flétries par les traces de la chaîne? Le parti pris de glorifier l'islamisme va plus loin encore. Si vous vous récriez contre une religion qui convertit par le cimeterre, on vous répondra qu'il fallait à l'Orient « une religion de conquêtes et de jouissances immédiates, le sabre comme instrument de prédication. » A la bonne heure! Mais, si vous justifiez le sabre comme prédication, justifiez-vous le sensualisme comme séduction? Qu'à cela ne tienne, nous répondra un écrivain cité par le P. Dechamps : « L'islam commence par séduire les *appétits matériels* et finit par *moraliser*. » On sait ce qu'elle vaut, cette moralisation par le sérail. Voyez où en sont, sous le rapport moral, les sociétés musulmanes de l'Afrique.

Au reste, de telles apologies sont sans danger. Ce n'est pas l'esprit moderne qui ira demander au Coran la voie du progrès religieux. Quand il se sépare vivement de Jésus-Christ et de son Église, l'esprit moderne aveuglé ne reconnaît qu'une foi, il ne s'agenouille que devant un dieu : la raison. Mais cette foi est une chimère, et ce dieu n'est qu'une idole. On a beau faire, les adorateurs de la raison ne lui construiront jamais qu'un autel croulant, en présence des instincts et des nobles aspirations de l'âme humaine. Fonder la religion sur la raison individuelle, l'esprit humain s'appeler lui-même la révélation! vain espoir! dirons-nous avec le P. Dechamps : « Vain espoir! Jamais l'humanité ne croira à l'homme en matière de religion. Sur les choses de Dieu, la raison humaine veut entendre Dieu, le témoignage, la révélation de Dieu. »

Il y a donc deux faits qui dominent l'histoire religieuse du monde. D'une part, le culte vrai est au berceau de l'humanité dont il accompagne les premiers développements, et, s'il se retrouve plus tard quelques-uns de ses débris, l'esprit humain est impuissant à leur redonner la vie et l'unité. Bien plus, il est impuissant à les conserver et à les mettre à l'abri des plus étranges dégradations. D'une autre part, avec « le Verbe qui était au commencement, » la parole primitive revient au milieu des temps, sans avoir jamais cessé de se faire entendre aux hommes, et voilà qu'un immense progrès est accompli : le monde nouveau a salué l'éternelle vérité!

Mais n'y aura-t-il dans le christianisme réalisé, dans l'Église immuable de Jésus-Christ, aucun progrès religieux? A Dieu ne plaise! répondrons-nous avec le P. Dechamps et saint Vincent de Lérins : « La vraie religion, dit le premier, commentant les paroles du second, doit

continuer ses conquêtes ; la connaissance des vérités révélées doit croître dans les âmes, la science de la foi se développer dans les esprits ; la justice et la charité doivent régner avec plus de plénitude dans les cœurs et dans les lois, dans les familles et dans les nations<sup>1</sup>. » Voilà le progrès véritable, la diffusion et la réalisation de la vérité, le développement dans l'unité. C'est le progrès signalé et béni par Pie IX<sup>2</sup>, le progrès « où les pierres précieuses du dogme divin sont travaillées, exactement adaptées, sagement ornées, s'enrichissant de grâce, de splendeur, de beauté, » mais toujours dans l'unité de l'immuable édifice ; c'est le progrès que nous prophétisons chaque jour dans la parole dominicale, parole qui ne saurait monter éternellement des lèvres de l'humanité sans retomber enfin sur le monde en une divine réalité ! Il est d'autres progrès encore que le christianisme accepte et consacre. Le christianisme bénit tous les progrès légitimes. Ne bénit-il pas la lutte engagée sous nos yeux contre toutes les ignorances ? Aujourd'hui, il y a un progrès qui se décerne lui-même une couronne, c'est l'industrie. « L'industrie, écrivait dernièrement M. Bailleux de Marisy, s'attribue, de nos jours, une mission civilisatrice ; elle a ses principes et sa philosophie, elle subordonne à ses propres intérêts la solution de toutes les questions publiques : on doit donc lui demander compte de l'esprit qui l'anime et de l'influence prépondérante qu'elle a conquise. » Eh bien, l'industrie, cette reine du présent et de l'avenir, dans un certain ordre de choses, ce n'est pas le christianisme qui voudrait briser le sceptre entre ses mains. Ce que regarde le christianisme, c'est beaucoup moins l'influence prépondérante conquise par l'industrie que la pensée qui dirige l'industrie dans ses conquêtes. L'industrie veut-elle sincèrement les améliorations sociales ? les veut-elle par les moyens légitimes ? laissera-t-elle jamais le souffle religieux passer sur elle et la féconder en la régénérant ? Dans de telles conditions, l'industrie peut donner l'essor à ses ambitions, elle compte au nombre des progrès que bénit le christianisme. Poursuivre le progrès économique, le progrès industriel, en s'attachant toujours à réaliser le progrès religieux, source et condition du progrès moral, voilà ce que le christianisme a droit de demander aux sociétés modernes, lui qui les a fondées, qui seul peut en être la voie et la vie.

Il n'y a que le progrès chimérique, le progrès de l'orgueil, que repousse la religion : le progrès où l'action de Dieu est méconnue, où l'action de l'homme est adorée, exaltée jusqu'à la folie ; le progrès rêvé par ces Prométhées nouveaux, qui, moins sages que le premier,

<sup>1</sup> P. 307.

<sup>2</sup> Bref du 17 mars 1856 aux évêques de l'empire d'Autriche.

ne ravissent la flamme céleste que pour s'enivrer de leurs succès et se prosterner les premiers devant leurs découvertes, devenues leurs idoles ; le progrès de cette autre Babel, qui, posée sur la négation de la vérité divine, ne monte jusqu'au ciel que pour se couronner dans le moi humain, à qui il faut une apothéose ; le progrès enfin de ce dilettantisme philosophique, léger et non moins brutal, qui, fatigué de « ces bons vieux mots : Dieu, Providence, immortalité, » qu'il trouve « un peu lourds, » les remplacerait volontiers par le signe de l'inconnu.

Le vrai progrès, dans toutes les sphères humaines, comment le christianisme pourrait-il ne pas le bénir, ne pas l'appeler, ne pas le glorifier, lui qui bénit, appelle et glorifie tout ce qu'il y a de grand dans l'âme humaine, dont l'aspiration la plus puissante et la plus noble est la réalisation du vrai progrès sous toutes ses formes, dans toutes ses voies !

C'est l'âme humaine, c'est la conscience que le P. Dechamps va faire parler, après avoir interrogé l'histoire.

## II

L'histoire révèle le Christ. La conscience humaine s'unit-elle à l'histoire pour rendre à la divinité de Jésus-Christ un solennel témoignage ? Le Christianisme a toujours tressailli dans les entrailles de l'histoire. Tressaille-t-il dans la conscience humaine ? L'histoire respire Jésus-Christ, qui était hier, qui est aujourd'hui, qui sera dans tous les siècles ; l'âme humaine, qui respire Dieu, selon la belle pensée de Tertullien, respire-t-elle aussi Jésus-Christ ? En d'autres termes, l'âme a-t-elle de Jésus-Christ un besoin moral, un besoin profond, un besoin qui se révèle à elle surtout en présence des grands problèmes de la vie, des grandes misères et des grandes obscurités de notre nature ? Est-ce le Christ, sa doctrine, sa personne, sa vie, sa mort, sa gloire, son œuvre, que proclament non-seulement le témoignage intime de l'âme, mais aussi l'état réel de la nature humaine, telle qu'elle s'offre présentement à nos regards ?

Voilà la question expérimentale que le P. Dechamps examine après la question historique. On sait ce que le génie d'un Joseph de Maistre a jeté de vives lumières dans ce riche domaine où le P. Lacordaire, en l'explorant dans toute sa mystérieuse profondeur, devait trouver un des plus beaux rayons de sa gloire et fonder cette puissante apologétique dont chaque note pleine et sonore éveillait un sympathique écho dans l'âme émue de la jeunesse, et répondait si admirablement aux besoins

religieux de ce siècle. Quand je rappelle ici les noms de deux illustres apologistes, je n'oublie pas que le P. Dechamps compte au nombre de leurs disciples. Plus d'un soufite puissant sorti des *Soirées* et des *Conférences* anime les pages souvent éloquentes où se révèle un penseur profond, qui, lui aussi, a jeté un long regard sur les énigmes de la nature humaine, sur les problèmes de la conscience, avant de nous montrer le Christ donnant la clef de toutes ces énigmes, la solution de tous ces problèmes.

Ici, je l'avoue, le terrain n'est pas sans danger. On y pourrait facilement heurter la gratuité de la révélation. C'est autour de cette question : en quel sens la révélation est-elle nécessaire? que le baïanisme tend ses lacs à une théologie malhabile. En voulant prouver que le dogme catholique répond divinement, surnaturellement, aux grandes questions de notre âme, aux besoins de notre nature, n'arriverez-vous point à faire de la révélation positive une exigence absolue, au lieu d'en montrer seulement la nécessité morale? Le P. Dechamps, grâce à Dieu, a tout prévu. Il a voulu déjouer cette fois jusqu'à « l'esprit de chicane <sup>1</sup>. » Pénétrons donc avec confiance dans cette belle doctrine où l'homme, c'est l'écrivain qui parle, « pris tel qu'il est, dans l'état *réel* de sa nature, est une vraie pierre d'attente de la révélation chrétienne qui s'y adapte avec une si divine harmonie, que toute âme sincère semble se retrouver elle-même en la rencontrant. »

Parmi les mystères nombreux dont la conscience humaine cherche l'explication, le P. Dechamps indique les principaux : le mystère de la lutte intérieure, le mystère de la douleur, le mystère de la mort, le mystère de la grande aspiration de l'âme humaine. Examinons avec lui les trois premiers.

La lutte intérieure, cette guerre dans l'homme entre deux puissances irréconciliables, la loi de la chair et la loi de l'esprit, en présence de la liberté humaine qui reste toujours intacte, — quel mystère! Qui nous en offrira l'explication totale? Me suffira-t-il de l'étudier au flambeau de la philosophie? De ce duel incessant, opiniâtre, dont l'âme humaine est le champ clos et la conscience le témoin, naît l'épreuve; et l'épreuve est la condition du mérite, l'épreuve est l'échelle ascendante de la vertu. Le mystère de la lutte de l'homme contre lui-même s'évanouit donc devant la destinée de l'homme, qui est de monter toujours vers la perfection? Ainsi pourra parler la philosophie. Assurément ce n'est pas nous qui contesterions les avantages du combat intérieur, au point de vue de l'épreuve. D'ailleurs l'épreuve n'entret-elle pas toujours comme élément dans les solutions données par le christianisme aux problèmes de la vie? Mais, si l'on y réfléchit, com\_

<sup>1</sup> Voyez la note de la page 322.

ment ne pas reconnaître que séparer ici l'expiation de l'épreuve, ce n'est qu'ébaucher la réponse réclamée par la conscience? Eh quoi! il y a en moi, l'ange et la bête, et cette association étrange ne me révèlerait pas autre chose que l'épreuve dont le feu brûlant doit épurer ma vertu! Ah! j'ai besoin d'entendre Bossuet me dire que c'est « contre la régularité du premier dessein, » qu'un jour « l'immortel et le corruptible, le spirituel et le moral, l'ange et la bête, en un mot, se sont trouvés tout à coup unis dans l'homme, » ainsi déformé pour avoir voulu « bâtir à sa manière sur l'ouvrage de son Créateur. » C'est le dogme de notre chute originelle qui seul nous explique totalement l'énigme que nous sommes. « Voilà le dégagement de tout embarras. La foi nous a rendus à nous-mêmes<sup>1</sup>. » Elle nous a rendus à nous-mêmes en nous expliquant la nature de notre mal, en nous indiquant la cause de la révolte de l'homme charnel contre l'homme spirituel, de la vie animale contre la vie morale; elle nous rend encore à nous-mêmes en nous révélant le sens de la douleur.

On s'y est étrangement trompé. Un grand poète a dit : Le christianisme a fait la philosophie de la douleur. Un historien célèbre a dit, dans la même pensée : Le christianisme a donné un sens à la douleur. L'intention du poète et de l'écrivain est excellente. Mais quelle méprise! Le christianisme n'est-il donc qu'un système consolant, une heureuse pensée, une conception sublime? N'est-il que le mot le plus élevé sur le problème de la vie humaine?

Donner un sens à la douleur! faire la philosophie de la douleur! Mais il y a des siècles qu'on y tâche! Le bouddhisme lui-même n'a-t-il pas voulu donner un sens à « cette douleur du monde » qu'il s'était proposé de guérir et d'éteindre? Or quel est le sens donné à la douleur par le bouddhisme ancien? c'est le même que propose, hélas! le bouddhisme moderne: l'expiation, dans la vie présente, d'une vie passée, c'est-à-dire la métempsycose, la transmigration des âmes. Le bouddhisme moderne dont je parle, ce n'est ni au Tibet ni en Chine qu'il faut l'aller chercher. C'est beaucoup plus près de nous qu'il se rencontre. Écoutez plutôt un philosophe que cite le P. Dechamps : « Les misères et les inégalités de la vie actuelle, dit M. Laurent, doivent s'attribuer à l'abus de la liberté dans une vie antérieure. On n'a pas encore essayé de nier les souffrances inégales des hommes, continue le même auteur; s'ils n'ont pas vécu avant d'entrer dans cette vie, il faut accuser la justice de Dieu, ou admettre le péché originel<sup>2</sup>. » Or M. Laurent ne veut ni accuser la justice divine ni admettre la chute primitive. La métempsycose, voilà donc jusqu'où le rationalisme peut rétro-

<sup>1</sup> Premier sermon pour la Pentecôte.

<sup>2</sup> *Études sur l'Hist. de l'humanité.*

grader en voulant donner un sens à la douleur ! Il y a quelque chose de mieux à faire que de donner un sens à la douleur : c'est de donner le sens de la douleur. C'est ce que fait le christianisme. La philosophie a raison de voir dans la douleur une épreuve. En effet, la douleur, selon le mot de Montaigne, c'est la fournaise à recuire l'âme. Mais le christianisme ne voit pas seulement l'épreuve dans la douleur, il y voit aussi l'expiation. A ses yeux, le calice de la douleur contient encore un autre élément divin, le germe fécond d'où naît le mérite.

Chaque larme ici-bas doit être une semence,  
Chaque goutte de sang doit germer et fleurir.

Il en est ainsi de chaque larme et de chaque goutte de sang qui tombent du cœur de l'homme à travers les siècles, et viennent se mêler aux larmes et au sang de Jésus-Christ, principes merveilleux d'une immortelle fécondité !

Du mystère de la douleur au mystère de la mort, hélas ! la transition existe : car, si la vie est remplie de douleur, la vie dure peu ! Mais la mort, voilà un calice bien autrement amer que le calice de la douleur. N'est-ce pas le calice dont la vue seule arrache à l'âme épouvantée son plus énergique transeat ? Tout est réuni dans le mystère de la mort pour en accroître l'horreur. Il n'y a pas longtemps, dans la cathédrale de Bossuet, nous nous inclinions respectueusement sur un cercueil ouvert, celui du grand évêque. Sous les ravages de la mort, qu'était donc devenue la bouche d'or des *Oraisons funèbres* ! L'homme, tel que la mort nous le fait, quel mystère ajouté à celui de la dernière agonie, de la dernière lutte ! En présence de ce tombeau et de sa poussière, comme l'âme avait besoin d'aller se réfugier dans le dogme consolateur de la résurrection de la chair, dans l'évangile du grain de blé jeté en terre pour germer, fleurir et donner son fruit !

Mais suivons le P. Dechamps, posant lui-même les problèmes de la mort. C'est l'amour qui nous a donné l'être, et cependant la vie des hommes n'est qu'une longue crainte de la mort. La vie, c'est la journée de l'esclave qui se passe à trembler jusqu'au soir devant l'arrivée du maître impitoyable. « N'y a-t-il pas là une mystérieuse contradiction ? Et quand l'esprit humain a voulu l'expliquer seul, quand il a voulu pénétrer sans Dieu dans ces sombres profondeurs, n'en est-il pas remonté plein de trouble et en rêvant des blasphèmes ? » En effet, « d'où est sortie la doctrine sacrilège des deux principes éternels, l'un bon, l'autre mauvais, si ce n'est de l'impuissance de la raison humaine à se rendre compte, lorsqu'elle n'écoute qu'elle-même, de l'horrible

guerre qui ne finit jamais entre le bien et le mal, entre la vie et la mort<sup>1</sup>? »

La mort en présence de la bonté divine, mystère ! Mais là ne s'arrête pas le mystère de contradiction : il y a un mystère dans la relation de la cruelle mort avec la bonté divine, il y en a un non moins grand dans sa relation avec l'espérance humaine. « L'homme sait que toutes ses aspirations, tous ses rêves de bonheur, tous les efforts de sa vie, aboutiront au tombeau, et que tout finira par être jeté avec lui dans une fosse ; » l'homme voit se dresser à l'horizon son inévitable tombeau, et cette vue ne lui ravit pas l'espérance ! La mort triomphe de la vie, et l'espérance cependant résiste à la mort. A la conscience de sa mortalité s'unit partout, dans l'homme, le pressentiment qu'il revivra un jour tout entier. Ce pressentiment mystérieux, interrogeons les âmes sincères, n'a pas seulement pour objet une vague survivance. « Oui, s'écrie la philosophie elle-même, l'immortalité est une certitude pour tout esprit qui réfléchit, une irrésistible espérance pour tout cœur qui n'est pas gâté, et, je me hâte d'ajouter, l'immortalité de la *personne* et non pas seulement l'immortalité fictive du principe pensant qui est en nous. » Et la philosophie va plus loin encore et précise davantage l'objet réel du pressentiment de l'humanité : « Quel sera le lieu de cette vie future, s'écrie-t-elle, de cette terre inconnue où, *corps et âme*, nous devons être appelés à une nouvelle et définitive existence<sup>2</sup>? » On sait comment cette antique théologie de l'Iran, dont nous avons parlé, avait déjà traduit cette aspiration universelle de l'homme, dans sa doctrine d'une future résurrection. Et l'apothéose, comme le dit judicieusement le P. Dechamps, a-t-elle été autre chose qu'une des formes de ce doux pressentiment qu'on retrouve au fond de l'attente mystérieuse où nous sommes de revoir un jour ceux que nous avons aimés<sup>3</sup>? « Allons, sagesse humaine, si bornée et pourtant si superbe, s'écrie le P. Dechamps comme aurait fait Bossuet, dont l'éloquent écrivain a parfois l'accent, — montrez-nous ce double lien, dites-nous comment la mort et ses horreurs se concilient avec le divin instinct de notre immortalité et la foi à la bonté de Dieu, et comment le triomphe final de la mort se concilie avec l'invincible espérance, » avec l'espérance « qui ne sait pas mourir? » La sagesse antique interrogée a-t-elle donné la clef du mystère? Non. La sagesse moderne a-t-elle été plus habile? Non. C'est que la révélation résout seule ici le problème que la philosophie pose, dit le P. Dechamps, répétant un mot de Maine de Biran. Le christianisme seul a les clefs de la mort : *Habeo claves*

<sup>1</sup> P. 349.

<sup>2</sup> *Discours sur la vie future*, par M. Nourrisson.

<sup>3</sup> P. 349.

*mortis*, lui seul nous en dira les secrets. Ainsi conclut le P. De-champs, et il a raison. Mais, qu'il me permette de le lui dire, il a conclu sans M. Proudhon, sans le chapitre où l'auteur de la *Justice dans la Révolution* se propose de nous montrer, lui aussi, l'homme en face de la mort, chapitre odieux où se trouvent les pages les plus sophistiques et les plus contradictoires qui puissent sortir d'une plume que ni la vérité historique ni la logique ne dirigent, quand elle veut se jouer des croyances les plus saintes et des idées les plus sacrées. Un écrivain qui a écrit de telles pages peut-il se dire qu'il a accompli une bonne action? Un jour, un athée avait écrit un livre; mais il reconnut bientôt que l'impression d'un tel écrit ne pouvait être salutaire ni au public ni à son auteur. Le feu pétillait bien gaiement dans le foyer; il jeta son manuscrit dans les flammes. Que M. Proudhon n'a-t-il eu le même scrupule qu'Henri Heine! Si seulement il avait jeté dans les flammes ce chapitre sur la mort!

Mais le philosophe révolutionnaire a entrepris de démontrer ce qui n'était encore jamais venu à la pensée de personne, ce que la haine contre le christianisme n'avait jamais inventé. Il a entrepris de démontrer que, « sous le christianisme, la mort n'a jamais été heureuse, » et que « la mauvaise mort est essentielle à son dogme, à sa foi. » O Henri Heine! où sont tes premiers chants sur les voluptés de la mort chrétienne? La mort chrétienne, c'est la mauvaise mort! M. Proudhon n'avait pas besoin de nous dire que sa doctrine sur la mort « se produit pour la première fois. » La mort chrétienne, c'est la mauvaise mort, c'est la mort avec toutes ses cruautés! Vraiment on a besoin de faire un retour sur les habitudes de dire de M. Proudhon, et de se rappeler que toutes ses formules se traduisent dans le langage des sorcières de Macbeth : *Fair is foul, and foul is fair* : « Le beau est horrible, l'horrible est beau. » Si encore il n'y avait dans ce chapitre sur la mort que des affirmations blasphématoires comme celles que nous venons d'indiquer! mais les contradictions saugrenues y fourmillent. Selon M. Proudhon, la doctrine chrétienne de la mort aurait été, entre les mains de l'Église, tantôt un encouragement à la mort et un pivot de propagande, tantôt un moyen de captation, un épouvantail, un Croquemitaine. Quant aux sophismes, ce chapitre en offre qui étonnent même de la part de M. Proudhon. Veut-il peindre, par exemple, le chrétien mourant? il parle très-haut de la justice de Dieu, mais il se garde bien de nommer sa miséricorde. Le mutuel baiser de la justice et de la paix, au chevet du mourant, eût par trop dérangé le plan de travestissement de M. Proudhon. Il est vrai que, par une ironie dont ses écrits fournissent plus d'un exemple, l'auteur a inscrit à la première page de son livre les paroles de nos Écritures qui résument si admirablement à nos yeux tout le doux mystère de la

mort chrétienne : *Justitia et pax osculatæ sunt*. C'est à l'aide de ce puéril procédé d'élimination que M. Proudhon se donne pleine carrière pour caricaturer, car c'est le mot, la mort de Condé, de Bossuet, de Fénelon ; « du grand Condé dont le courage avait étonné les plus courageux, » mais qui, « atteint des terreurs chrétiennes, ensorcelé par la foi, fléchit devant le prêtre, et tremble » en mourant ; de Bossuet qui, à l'heure suprême, « gémit comme ce gros et gras roi des Amalécites que fit tuer le juge Samuel » et qui rappelle, c'est toujours M. Proudhon qui parle, « le pécheur mourant raconté par Massillon ; » de Fénelon dont la mort fait pousser ce cri farouche à l'écrivain : « Quand je n'aurais contre le christianisme que cette mort, ce serait assez pour ma haine : jamais je ne pardonnerais à ce Dieu. » Quel est donc le Dieu auquel pardonnera M. Proudhon en face de la mort ? ce n'est ni le Dieu de Condé, ni le Dieu de Bossuet, ni le Dieu de Fénelon, on vient de le voir. C'est le Dieu de Danton. La mort de Danton, voilà l'idéal pour M. Proudhon ; Danton, voilà l'homme que « nul autre, devant la mort, dit-il, n'égala jamais. »

Dans ce sacrilège chapitre sur la mort, il y a toutefois une chose qui vous fait sourire malgré vous. M. Proudhon est comme Shakspeare, il mêle quelquefois le grotesque au sérieux, le comique à l'horrible. Ici, l'horrible, c'est la glorification de la mort de Danton ; le comique, c'est la colère qu'inspire à l'écrivain socialiste la mort d'Henri Heine, ce « cul-de-jatte, » dit-il, qui est mort « en catin, » pour n'avoir pas voulu mourir en athée ; pour avoir protesté « de son estime pour le prêtre, » jeté le sarcasme « à la nouvelle exégèse allemande, » et enfin « terminé par l'éloge des jésuites » une vie longtemps employée « à chanter l'athéisme. » Rien ne s'explique plus aisément, sous la plume de M. Proudhon, que ce courroux brutal et grotesque sur une tombe refroidie. En effet, au moment où l'athée français taillait sa doctrine dans la philosophie hégélienne, l'athée allemand, Henri Heine, répudiait Hegel et envoyait sa démission de panthéiste aux « Atta-Troll » d'outre-Rhin. Après avoir passé tant de folles années de sa vie à courir, comme il le dit, avec son rare esprit de moquerie, « tous les bastringues de la philosophie ; » après s'être livré « à toutes les cabrioles de l'esprit et avoir dansé et papillonné avec tous les systèmes possibles, sans y avoir trouvé aucune satisfaction, » il eut honte, ce pauvre Heine, de croire, sur la parole de Hegel, que l'homme était Dieu, lui qui n'avait pas voulu croire que Dieu était devenu homme. Et puis, en face de la mort, sous les étreintes de la souffrance, il s'était écrié un jour, trouvant effroyable que le monde fût « un grand hôpital, un hôtel-Dieu sans Dieu ; » il s'était écrié : « Qu'ils sont donc sots et cruels ces philosophes athées, ces dialecticiens froids et bien portants, qui s'évertuent à enlever aux hommes souffrants leur consolation di-

vine, le seul calmant qui leur reste. » Mais, pour mieux comprendre le désappointement comique de M. Proudhon, qui avait mieux espéré de l'ancien poète panthéiste, il faut relire en entier, dans la dernière édition du livre *De l'Allemagne*, le chapitre des aveux. Pourquoi ne pas rire de cette colère de M. Proudhon devant la mort d'Henri Heine ? Le poète lui-même ne serait-il pas le premier à nous en donner l'exemple, lui qui savait si bien ce que vaut « la chaste et pieuse invariabilité » de ceux qui ne consentent pas à revenir sur des erreurs souvent irréflechies, et à dire comme lui : « Les années de la vanité sont passées, et je permets à l'homme de sourire de mes aveux <sup>1</sup>. »

On le voit, à l'attaque inqualifiable dirigée par M. Proudhon contre les consolations de la mort chrétienne, le livre du P. Dechamps répond indirectement par les pages admirables où il nous montre la merveilleuse transfiguration de la mort en présence du dogme catholique. Triste signe du temps que celui qui s'appelle la falsification sans pudeur de la mort chrétienne ; triste signe du temps que cette profanation du tombeau, telle qu'elle s'offre dans la doctrine matérialiste de M. Proudhon, aux yeux de qui, en fin de compte, la mort n'est pour l'homme, comme pour les plantes annuelles, que « la migration de la vie d'un sujet à un autre sujet. » Il ne faut pas le laisser grandir sans le voir, voilà un mal qui menace : le matérialisme, préparé et prêché par l'antithéisme. Ajoutez, sur le terrain du christianisme, l'exégèse de la raison individuelle qui vient de sortir tout armée des flancs de l'exégèse allemande, et dont la présence est un phénomène nouveau parmi nous ; ajoutez l'esprit antireligieux de certaines productions littéraires ; ajoutez les vagues symptômes qui se produisent dans d'autres sphères, sans compter les intimes vacillations de la foi que les confidences sacrées de la conscience révèlent à l'âme attristée du prêtre, et vous n'aurez pas encore nommé tous les signes du temps.

Au mal qui grandit, quel est le remède ? D'autres que nous sauront l'indiquer. Mais nous aimons à ranger parmi les hommes dont la vérité chrétienne a besoin dans le présent un penseur qui a regardé et compris le danger de la situation actuelle. Le P. Dechamps est un apologiste éloquent. Son dernier livre nous le montre tel que nous le connaissions déjà par les justes éloges de M. le prince de Broglie <sup>2</sup>. Cet ouvrage a, selon nous, un solide et original mérite : c'est de placer l'apologétique chrétienne sur sa double base, le témoignage de l'histoire et l'expérience de la conscience, le fait externe et le fait interne, unis dans une merveilleuse harmonie. Mais, si nous aimons à louer la méthode forte et lumineuse de l'apologiste, nous nous plai-

<sup>1</sup> *De l'Allemagne*, t. II, p. 527.

<sup>2</sup> *V. le Correspondant* du 25 avril 1857, article de M. Albert de Broglie.

sons non moins à rendre hommage à l'esprit qui anime son œuvre, à l'esprit du penseur ; esprit de conciliation, esprit large, libéral, devant lequel « l'examen n'est pas plus opposé à la foi que l'œil à la lumière ; la raison pas plus opposée à la révélation que l'intelligence créée à la vérité éternelle ; la liberté pas plus opposée à l'autorité que le mouvement à l'ordre ; les droits de l'homme pas plus opposés au droit divin que le fleuve à sa source, que l'arbre à ses racines<sup>1</sup> ; » esprit complet, devant lequel « la raison et la foi sont si étroitement unies par leur auteur, que les coups portés à l'une ou à l'autre les blessent infailliblement toutes les deux<sup>2</sup> ; » esprit vraiment théologique, qui, sur les traces brillantes des grands maîtres de la science, de concert avec les nobles chefs de l'école catholique actuelle, se plaît à proclamer aux yeux de la société moderne des principes qu'elle a besoin de connaître ; esprit sage, perspicace, qui, en voulant contribuer à guérir les maux du présent, cherche à conjurer, pour sa part, les maux de l'avenir.

L'Abbé A. F. DESCHAMPS.

<sup>1</sup> Introduction, p. 11.

<sup>2</sup> *Ibid.*

---

## LES DIPLOMATES ITALIENS

# ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE

---

*Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, de 1474 à 1477, publiées d'après les pièces originales, avec sommaire analytique et notes historiques, par le baron FRÉDÉRIC DE GINGINS LA SARRA. 2 vol. in-8. Paris, Genève, Cherbuliez, 1858.*

L'importance de cette publication ressort de l'examen le plus rapide de son objet. Elle présente un ensemble de documents authentiques, d'une sincérité parfaite, sur une période brève, mais considérable plus qu'aucune autre par les événements dont elle fut le témoin et l'origine, période de l'histoire commune de la France, de l'Empire et de l'Italie, au moment où la puissance royale, en France, triompha de celle des grands vassaux. Elle jette une vive lumière sur les causes et les circonstances de la ruine qui ensevelit avec Charles le Hardi les espérances ambitieuses de la Bourgogne. Le passage du système politique du moyen âge à celui des âges modernes, des temps anciens aux temps nouveaux, reçoit des documents récemment publiés un accroissement de clarté ; on voit sortir du chaos l'action définie et prépondérante des grandes puissances, dont deux s'élevèrent à ce rang, en partie du moins, grâce au partage de l'héritage de Bourgogne, opéré entre elles par le sort des armes et le cours des négociations<sup>1</sup>. Parmi les recueils de documents diplomatiques qui fournissent à l'histoire des matériaux d'une valeur incomparable, celui que nous avons sous les yeux renferme les pièces les plus anciennes. Les rapports et les dépêches des ambassadeurs vénitiens ne commencent que vingt années après la date des dernières lettres données maintenant au public par M. le baron de Gingins.

Galéas Marie Sforza Visconti, duc de Milan et de Pavie, seigneur de

<sup>1</sup> La couronne de France eut dans ce partage la Bourgogne ducale et les places de la Somme, le Nivernais et le Réthelois. La souveraineté des Pays-Bas et la comté de Bourgogne furent portées à la maison d'Autriche. Le comte de Vaudemont eut la Lorraine; le duc de Gueldre reprit son État.

l'État de Gênes et de Crémone, avait, à l'âge de vingt-sept ans, en 1470, remplacé son père, l'habile et fortuné condottiere Francesco Sforza<sup>1</sup>, dont le seul titre à la succession de Milan avait été son mariage avec Blanche, fille unique, mais naturelle, du dernier duc de la maison des Visconti<sup>2</sup>. Galéas avait épousé Bonne de Savoie, sœur du duc Amédée IX et de Charlotte, reine de France, compagne de Louis XI. Prince sanguinaire, dissolu, personnellement étranger au métier des armes, avide à l'excès et poussant aux dernières conséquences les principes de tyrannie qui faisaient en Italie l'art du gouvernement, il était, en même temps, vigilant, assidu au travail, consommé dans le talent des négociations et les mystères de la politique. Membre, quelquefois prépondérant, toujours respecté, de la *Pentarchie italienne* dont Laurent de Médicis<sup>3</sup> avait déterminé les attributions, Galéas vivait en paix avec les Vénitiens, ménageait le Pape, s'entendait avec Florence, et tenait en échec l'avidité inquiète du roi de Naples, lequel convoitait la Romagne, la Provence et la Ligurie<sup>4</sup>. Pour réussir dans ce dernier objet, le duc de Milan avait besoin d'alliances au delà des monts. Il se méliait, et avec grande raison, de Louis XI ; Frédéric IV, assis sur le trône impérial, n'avait ni considération, ni finances, ni esprit d'entreprise ; les Aragonais favorisaient le roi de Naples, issu de leur sang<sup>5</sup> ; le duc de Bourgogne était pour Galéas un allié commode par la situation de ses États, avantageux par la puissance dont il possédait plus que jamais (en 1475) les apparences, et qui semblait facile à conduire, parce que l'étendue de son esprit ne répondait point à la vigueur de son caractère. Le duc de Milan ne négligea donc rien pour conclure et resserrer une confédération d'armes et d'intérêts avec Charles le Hardi ; et pour cet effet, en outre des ambassades d'apparat que les deux souverains échangeaient dans des occasions solennelles, Galéas voulut qu'un des membres de son conseil résidât, comme *orateur* ordinaire, auprès du duc de Bourgogne, et suivit ce prince dans tous ses mouvements. D'autres considérations engageaient le duc de Milan à entretenir une légation toute semblable à la cour de Savoie, qui passait alternativement de Chambéry à Turin, et de Turin à Moncalieri. Iolande de France, fille de Charles VII et veuve

<sup>1</sup> *Sforza* n'était qu'un surnom adopté par le fondateur de cette famille, le paysan piémontais Michele Attendulo.

<sup>2</sup> Filippo Maria, mort en 1447.

<sup>3</sup> L'histoire lui a donné pour surnom le titre officiel de sa dignité dans le gouvernement de Florence : *il Magnifico*.

<sup>4</sup> Pour indiquer la pentarchie italienne, on disait familièrement au quinzième siècle : *Papa, Re, Duca, Fiorentini, Veneziani*.

<sup>5</sup> Ferdinand (*Ferrant* des chroniques italiennes), fils naturel d'Alphonse le Victorieux, de la maison de Castille, roi d'Aragon et conquérant de Naples.

d'Amédée IX, gouvernait les États de Savoie au nom de son fils mineur, le duc Philibert, avec l'aide de son beau-frère, Jacques, comte de Romont, et en luttant contre les intrigues d'un autre frère de son mari, Philippe *Monseigneur*, comte titulaire de Bresse, l'un des agents les plus dévoués et les plus inquiets de la politique, plus tracassière encore qu'avidé, de Louis XI. « Madame de Savoie » craignait son frère, et s'était placée, avec une conviction profonde que les intérêts de son fils exigeaient cette préférence, dans l'alliance étroite de Charles le Hardi. D'un autre côté, Galéas aspirait à conduire cette princesse pieuse et appliquée aux affaires, mais assez faible d'esprit ; il aurait voulu l'amener à lui abandonner la garde et l'occupation militaire de ses provinces italiennes, lesquelles, malgré leur étendue déjà considérable, n'étaient encore regardées que comme l'accessoire dans la composition de la monarchie de Savoie ; il espérait venir à ses fins, par l'effet des terreurs que causaient à la duchesse, pour ses possessions situées à l'ouest des Alpes, et dans le bassin du lac Léman, les progrès des ligues suisses, l'insatiable avidité de Berne et la convoitise parjure de Fribourg<sup>1</sup>. En 1474, l'hostilité des cantons faisait plus que menacer le souverain de la Bourgogne ; dès l'année 1475, la guerre avait formellement éclaté entre les « ligues suisses des hautes Allemagnes » et le « grand-duc des Occidentaux. » Dans un ouvrage publié il y a peu d'années<sup>2</sup>, M. le baron de Gingins a donné les éclaircissements les plus complets sur les causes, les vicissitudes et les conséquences de ces guerres célèbres de Bourgogne, qui valurent à la Suisse quelques acquisitions de territoire, payées par la perte des anciennes mœurs, et l'adoption d'une politique presque toujours funeste à cette agrégation d'États républicains. Charles eut le tort d'accorder d'abord trop peu d'attention à cet orage qui grondait sur la frontière orientale de ses possessions. L'entreprise de l'électorat de Cologne occupait toute l'élite de ses forces ; l'incorporation de la Lorraine lui tenait, par-dessus tout, au cœur. Il n'en mit pas moins d'empressement à serrer avec le duc de Milan les nœuds d'une amitié étroite et d'une confédération militaire ; il attachait un prix infini à se procurer le service de ces compagnies mercenaires d'hommes d'armes dont l'Italie regorgeait alors et dont Galéas pouvait, tant par son autorité directe que son influence, encore plus étendue, faciliter à son allié l'acquisition.

Charles de Bourgogne attachait au concours de ces auxiliaires un

<sup>1</sup> La ville et l'État de Fribourg, après s'être mis volontairement, en 1452, sous l'autorité de la Savoie, n'avait pas hésité à faire, sans déclaration de guerre, cause commune avec Berne contre leur suzerain, dans l'espoir d'entrer en partage de ses dépouilles.

<sup>2</sup> *Épisodes des guerres de Bourgogne*; Lausanne, 1850. 1 beau vol. in-8°.

prix exagéré. La guerre, au quinzième siècle, en Italie, était devenue une profession savante; mais on l'opérait sans dévouement, sans ardeur, quelquefois sans courage, généralement sans probité. Les bandes italiennes figurèrent avantageusement aux grandes revues dans lesquelles le duc de Bourgogne mettait son orgueil; mais elles le servirent très-mal devant Granson, Neuss, Morat et Nancy. Mercenaires pour mercenaires, il aurait mieux fait d'enrôler des lansquenets, et de tenter par l'appât d'une solde considérable (ses finances étaient les plus prospères que possédât prince de son temps) l'avidité naissante des Suisses eux-mêmes. Louis XI, lequel avait, trente ans auparavant, à la rencontre de Saint-Jacques, fait l'épreuve de la valeur des confédérés, et qui plus tard, à l'aide de continuelles pratiques, avait sondé les dispositions de leurs conseils, se garda de tomber dans une semblable méprise.

Mais un des traits du caractère passionné et souvent aveugle de Charles le Hardi était précisément une haine indélébile pour tout ce qui tenait à la race, à la langue, aux usages des Allemands, et par opposition, un attachement violent et quelquefois puéril, pour ce qui appartenait aux races romanes; il aimait à se dire *Portugais* (c'était la nation de sa mère); et, de toutes les alliances, il n'y en eut aucune qu'il mit plus d'empressement à conclure et plus de joie à proclamer que celle qui, traitée à la cour de Savoie par l'entremise de la duchesse régente Iolande, fut solennellement publiée à Moncalieri, le 30 janvier de l'année 1475, huitième du gouvernement de Charles, avant-dernière de sa vie.

Mais cette confédération, tout étroite qu'elle parût être, ne suffisait pas à l'ardeur de Charles pour les alliances méridionales. Il recherchait en même temps l'amitié du rival irréconciliable de Galéas, Ferdinand, roi de Naples; il avait attiré à sa cour, et l'y avait retenu à force de largesses, de caresses, et même en lui donnant l'espérance d'obtenir quelque jour la main « de la plus grande héritière de la chrétienté <sup>1</sup>, » le second fils de ce monarque, Frédéric, prince de Tarente, celui-là même qui, dans une heure fatale à sa famille, ceignit aussi le diadème, et finit ses jours dans une indigne prison. Un ambassadeur napolitain fut envoyé auprès de Charles: c'était « un chevalier d'armes et de lettres, » Giovanni Palomaro; l'évêque de Capaccio vint le seconder au bout d'une année; mais il mourut bientôt, tandis que Palomaro demeura près de Charles jusqu'à la catastrophe finale de ce prince. Il l'avait prédite à Ferdinand, en traçant, dans une dépêche remarquable (Lausanne, 16 mars 1476), le portrait du dernier duc de Bourgogne, méfiant et dur envers ses serviteurs, les mal-

<sup>1</sup> Marie, fille dès lors unique et seule héritière de Charles le Hardi.

traitant de paroles et d'actions, emporté, sourd aux leçons de l'expérience et aux conseils de ses véritables amis <sup>1</sup>.

Il est vrai que Ferdinand s'efforçait, à l'époque où fut écrite cette lettre (interceptée par Galéas), d'ajouter aux affaires dont le duc de Bourgogne se trouvait déjà si chargé une entreprise vaste, difficile, et qui aurait présenté un côté odieux : il voulait concerter avec Charles une invasion en Provence, déclarer déchu de cette souveraineté le roi titulaire de Sicile, René d'Anjou, qu'on aurait considéré comme virtuellement prisonnier de Louis XI, et faire passer cette couronne sur la tête de don Frédéric. « Je ne désire, écrivait Ferdinand, m'établir en Provence que pour être plus proche de mon bon frère, et lui venir mieux en aide dans ses desseins et entreprises; lui-même pourrait interposer ses bons offices auprès du duc René, son proche parent, afin d'obtenir la renonciation volontaire de ce prince. » Charles refusa de s'engager dans cette affaire, vraisemblablement parce qu'en agissant de la sorte il aurait contraint Louis XI à jeter le masque et à descendre sur le champ de bataille avec toutes les forces de sa couronne.

Les ambassadeurs milanais dont proviennent la plupart des dépêches maintenant publiées étaient Antonio d'Appiano <sup>2</sup>, accrédité à la cour de Savoie, et Giampietro Panigarola <sup>3</sup>, député à celle de Bourgogne, tous deux patriciens de Milan, jurisconsultes, hommes de beaucoup d'expérience dans le maniement des affaires, mais seulement de « condition civile, » comme on disait alors en Italie, et par conséquent insuffisants dans des occasions d'apparat. Aussi Galéas crut devoir, après la conclusion solennelle de l'alliance, faire porter ses félicitations et ses vœux à Charles par trois ambassadeurs extraordinaires des maisons Visconti, Palavicini et Grimaldi; en même temps, il députait l'évêque de Côme et un autre Palavicino, pour accompagner en son nom la régente de Savoie dans le funeste voyage qu'elle fit au pays de Vaud, afin d'y appuyer de sa présence et de ses efforts personnels les opérations militaires du duc de Bourgogne. Ces ambassadeurs extraordinaires écrivirent peu, ne s'acquittèrent que de compliments de pure cérémonie, et, témoins de la déroute de Grandson, s'enfuirent consternés à Genève, où nous les perdons bientôt de vue.

Il en fut tout autrement de Panigarola, d'Appiano et de Francesco Pietrasanta, autre patricien milanais, homme de robe longue (*togato*), qui, pendant l'absence de la duchesse Yolande, alla résider auprès du

<sup>1</sup> È omo de sua testa, e non vole consiglio de nesuno, e como desperato, — che dubito sara casone per ogni modo in pocho tempo for lo pericolaro.

<sup>2</sup> Il signe son nom en langue latine, *Antonius de Aplano*.

<sup>3</sup> En latin, *Johannes-Petrus Panicharola*. Il signe quelquefois en milanais, *Zohanne Petro*.

conseil de Piémont, établi dans la ville de Turin <sup>1</sup>. Les trois envoyés rivalisaient de zèle laborieux et d'attention minutieuse à chaque événement ; ils tenaient leur maître informé de la moindre particularité, écrivant par les postes ordinaires, par des courriers (cavallari) dépêchés exprès, par toutes les occasions qui pouvaient s'offrir, envoyant quelquefois une lettre par jour, plusieurs même dans les circonstances d'une singulière gravité. — Ces moyens d'information ne suffisaient pas à Galéas. Il avait à sa dévotion (probablement à sa solde) des correspondants : à Genève, dans le clergé de l'église cathédrale, à Bâle, parmi les marchands ; un agent confidentiel, Giovanni Blanco, bourgeois de Crémone, résida pour le duc de Milan auprès de Louis XI, après que la conclusion bruyante de l'alliance bourguignonne eut obligé ce prince à rappeler son ambassadeur ordinaire à la cour de France, Cristofano da Bolla. Enfin les podestats des districts frontières avertissaient directement le duc de ce qui se passait dans leur voisinage, spécialement dans les cantons suisses et leurs alliés, ces *ligues*, déjà si redoutables à leurs voisins, qui avaient dépouillé la maison d'Autriche de presque toutes ses possessions helvétiques <sup>2</sup>, et qui jetaient un œil d'envie sur les riches vallées italiennes, qu'au pied des Alpes Pennines, Lépointiennes et Rhétiques, gouvernait, avec une douceur comparative, le sceptre des Sforza. Un instinct prophétique des destinées de la Lombardie, où les Suisses devaient, au siècle suivant, verser tant de sang et lever tant de dépouilles, avertissait dès lors les conseils de Milan et leurs agents le long de la frontière suisse ; les podestats de Bormio, de Valdi Blegno et de Biasca, ces deux derniers territoires contigus à la Val Levantina, que les pâtres d'Uri avaient envahie et subjuguée dans la première moitié du quinzième siècle <sup>3</sup>, étaient les plus alarmés de tous, et les plus exacts à transmettre les informations qu'ils pouvaient recueillir sur les rumeurs ayant cours de l'autre côté des Alpes et sur les levées d'hommes décrétées par les cantons, exécutées dans les bailliages <sup>4</sup>.

Il faut avouer que, de leur côté, « Messieurs des ligues » étaient assez bien fondés à redouter l'extension des États du duc de Bourgogne, et

<sup>1</sup> Plus tard, il remplit le même office auprès des états de Savoie, réunis à Chambéry à l'effet de pourvoir au gouvernement du pays durant la captivité de la régente, sur qui Charles, dans un accès de désespoir, pour l'empêcher de passer à Louis XI, avait osé mettre la main.

<sup>2</sup> Il ne restait, l'an 1473, à la maison d'Autriche, de toutes ses possessions anciennes en Helvétie, berceau de cette famille, que Rheinfelden, Lauffenburg et le Frickthal.

<sup>3</sup> En 1447, cette vallée avait été délaissée par Filippo Maria Visconti au canton d'Uri.

<sup>4</sup> Ennetbirgischen Vogteien.

à prendre ombrage des alliances étroites conclues par ce prince avec la monarchie de Savoie comme avec le duché de Milan. Quand l'archiduc Sigismond se fut décidé à engager le Sundgau et les villes forestières au successeur de Philippe le Bon, quand la Lorraine fut tombée entre ses mains, la confédération, croissant elle-même chaque jour en territoires, en confiance, en ambition et en ressources, put se croire menacée d'être étouffée dans un cercle de fer; il était naturel que, ne pouvant espérer aucun aide efficace du faible et vacillant empereur<sup>1</sup>, elle eût recours à l'alliance du roi de France; qu'elle donnât tout son appui au jeune et légitime prétendant de Lorraine; qu'enfin elle essayât de briser cette circonvallation d'armes et d'alliances qui l'étreignait de Schaffouse à Bormio, en frappant un coup imprévu sur la partie la plus ébranlée de cette ligne, trop longue, mal affermie, et presque partout minée, soit par l'inconstance des cours, soit par le mécontentement des populations.

Mais ce n'est pas des motifs et du plus ou moins d'équité des guerres suscitées au duc de Bourgogne par la prévoyance ou l'avidité des Suisses qu'il est question en ce moment; revenons aux lumières que les correspondances des ambassadeurs milanais répandent sur les mœurs politiques de cette époque: on peut dire qu'elles en sont le tableau complet et naïf, sans dissimulation comme sans apprêt.

La première chose qui frappe à la lecture de ces documents est l'extrême négligence du style. Au quinzième siècle, et même au seizième, en Italie, la langue des affaires différait prodigieusement de celle des compositions littéraires. Autant celle-ci était recherchée, fleurie d'ornements et soumise aux lois d'une grammaire ingénieusement tyrannique, autant l'autre était dépourvue de correction, négligée dans ses tours, vague dans sa grammaire, capricieuse dans son orthographe, naïve dans le choix de ses expressions, populaire par l'admission des idiotismes qui provenaient d'usages locaux ou de dialectes mal effacés devant la prédominance de l'idiome commun.

Les dépêches des ambassadeurs milanais sont entremêlées de phrases latines et de mots lombards; les podestats de la frontière écrivent volontiers tout en latin, le latin des Chartes du moyen âge. Appiano, Panigarola, Pietrasanta, Polamaro, négligent également les grâces du style; ils ne s'inquiètent que d'être clairs et brefs. Noms propres, noms de lieux, subissent sous leur plume de telles altérations, que, sans les notes érudites de M. de Gingins, il serait souvent difficile d'y reconnaître des noms, familiers pourtant à l'histoire, quelques-uns même à la renommée; les noms, dans le contexte d'une même dé-

<sup>1</sup> Frédéric III (ou IV suivant l'usage de la chancellerie autrichienne), successeur d'Albert II d'Autriche, et père du célèbre Maximilien.

pêche, se trouvent rapportés de plusieurs façons. Mais, quand on a surmonté les difficultés et les dégoûts d'une diction si imparfaite, d'un langage si peu fixé, on demeure surpris de la perspicacité des négociateurs italiens, de la promptitude avec laquelle ils saisissent le fond de chaque chose et le trait dominant de chaque caractère ; on admire la justesse de leurs prévisions, l'aisance avec laquelle ils se mettent au courant des intérêts politiques, des liaisons de famille, des passions et des préjugés des princes *ultramontains*. Aucune affection personnelle, aucune idée préconçue, n'altère la rectitude de leur jugement ; ils demeurent froids en présence des événements les plus terribles ; les diplomates les plus consommés de nos jours envieraient la supériorité glaciale avec laquelle ils s'affranchissent de toutes les émotions. Observateurs sagaces, enclins à la dérision, et parlant de toutes choses avec une simplicité presque cynique, ils ne flattent personne, si ce n'est leur maître ; et celui-là même, ils l'adorent plus qu'ils ne le flattent. Ils l'appellent « Votre Sublimité ; » ils se disent ses « petits esclaves ; » ils s'en remettent à la « profondeur de son jugement ; » mais les autres têtes couronnées ne leur imposent guère, et ils sont aussi sincères pour prédire les catastrophes qu'habiles à les pressentir. On reconnaît dans ces écrits, tracés avec une hâte excessive, la supériorité de connaissances acquises et de dispositions naturelles que toute l'Europe s'accordait à reconnaître, en ces temps, aux lettrés italiens, dans les négociations et dans l'art de gouverner généralement. On y trouve aussi, non-seulement les germes, mais les premiers développements du caractère moral auquel Machiavel a le funeste honneur d'attacher son nom. Ce n'est point amour du mal, ce n'est pas même indifférence absolue entre le mal et le bien : c'est absence de foi à la vertu ; c'est la destruction de toute confiance dans la valeur morale des hommes et une sorte de résignation désespérée à la domination de la force et de la ruse sur les sociétés humaines. C'est le culte du succès, plus encore que celui de l'intérêt. Il résulte de pareils sentiments, conçus dès la jeunesse, confirmés par une expérience journalière dans l'âge mûr, que le langage contracte une sécheresse offensive, relevée accidentellement par les traits d'une gaieté sinistre qui choque plus que tout le reste dans les lettres de Machiavel. Tel devait être le résultat, pour les esprits et les cœurs italiens, des vicissitudes cruelles de leur patrie, morcelée en Etats nombreux, dont les plus faibles ne pouvaient subsister qu'à force de servilité, de trahisons et d'impostures ; dont les plus considérables abusaient de leur prépondérance, se faisaient entre eux une guerre perfide plus encore qu'implacable ; qui tous subissaient des gouvernements fondés sur des usurpations récentes ou sur la prépondérance d'une faction élevée par la révolution de la veille, pour être précipitée par celle du lendemain. Il n'y avait, dès cette

époque, dans la Péninsule italienne, aucun pouvoir qui fût aimé ou respecté par les peuples : tous reposaient sur les craintes, la corruption et la vénalité de leurs sujets. Galéas succédait immédiatement à un usurpateur, un soldat d'aventure, qui avait, pendant longues années, dévasté les provinces dont il devait acquérir le gouvernement, et qui n'était entré dans sa capitale qu'après l'avoir réduite aux extrémités de la famine et de l'épuisement. Ferdinand de Naples était le fruit des amours adultères d'un étranger, dont la conquête s'était effectuée par l'emploi de la ruse italienne plus encore que de la force espagnole ; Ferdinand lui-même, et le duc de Calabre, son fils aîné, gouvernaient de telle manière, qu'aux approches de la mort leurs âmes endurcies tombèrent dans l'excès de la terreur, et se reconnurent, avec consternation, indignes du pardon d'en haut. La religion, très-respectée comme institution politique, essentielle au peuple par l'attrait de ses cérémonies et investie de pouvoirs spirituels qu'en théorie, du moins, personne ne s'avisait de lui contester, la religion officielle avait cessé d'être un phare pour les esprits et un frein moral pour les âmes. Sa profession extérieure se conciliait avec l'habitude des actes les plus infâmes et la pratique imperturbable des maximes d'État les plus atroces. Toutefois, une sorte de délicatesse, dans les mœurs italiennes, répugnait aux massacres que, dans toutes leurs guerres, les peuples *ultramontains* prodiguaient alors avec une épouvantable légèreté. Ces Lombards, ces Toscans, ces Napolitains, qui versaient de propos prémédité quelques gouttes de sang avec tous les raffinements de la barbarie, qui employaient souvent et soupçonnaient partout le poison, et dont les prisons d'État étaient les plus ingénieusement horribles du monde<sup>1</sup>, frémissaient toutefois à la vue des carnages qui, dans les guerres de Bourgogne, accompagnaient les combats et souillaient, de part et d'autre, les victoires. Après la reddition du château de Grandson, le duc Charles fit pendre et noyer les prisonniers, au nombre de quatre cent douze, après les avoir fait défiler devant son logement. On ne s'en émut pas grandement dans les deux camps ; les Suisses avaient donné récemment l'exemple de barbaries semblables, et les surpassèrent infiniment eux-mêmes après la prise de Grandson, après la victoire de Morat, après la surprise de Lausanne. La garnison, d'ailleurs, s'était rendue sans conditions. L'évêque de Côme, qui était au camp, semble partager sur ce point l'indifférence générale ; il écrit simplement : « Et etiam como ha avuti ad sua volonta, et facti morire tutti quelli che erano là dentro a difesa, partim annegati alla rivera<sup>2</sup>, et partim appendati alli arbori. » Mais Panigarola n'a

<sup>1</sup> Toutefois le donjon de Loches valait peut-être alors le *Mastio* de Volterra.

<sup>2</sup> C'est ainsi que Branda da Castiglione (l'évêque de Côme) désigne le lac de Neuchâtel.

pas ce sang-froid imperturbable. Sa nature de lettré se révolte à l'aspect d'une boucherie, qu'en Italie on aurait évitée comme impolitique, et « pour ne pas offenser la milice. » Il écrit (Orbe, 20 février 1476) : « Subito tutti 412 li fece impicare ad quelli arbori, che fo in spatio « di quatro hore, non volendo pure scampasse un regazo. *E un terribilia el horrore vedere tanti impicati.* Pensi mo la Signoria V<sup>ra</sup>, « che terrore darà a questi Sviceri ! » Sur ce dernier point, l'ambassadeur fut détrompé dès la journée suivante.

Malgré le dégoût que de pareilles scènes causaient aux envoyés de Galéas et de Ferdinand, la juste crainte des envahissements de Louis XI et de l'extension continuelle de sa puissance leur faisait souhaiter vivement la conservation et le succès de Charles de Bourgogne. Ils s'affligeaient sincèrement en voyant la témérité de ce prince, sa soif inextinguible de nouvelles terres, et surtout son obstination, conduire à une ruine désormais prochaine, la puissance intermédiaire qui seule protégeait efficacement l'Italie contre les entreprises des successeurs de Charlemagne et de saint Louis. Ils voyaient s'amasser dans l'Occident la tempête qui, dix-neuf années seulement après la conclusion de la ligue entre Charles et Galéas, devait fondre sur l'Italie, renverser la dynastie milanaise, détruire la maison royale de Naples et plonger la Péninsule entière dans un abîme de maux. Un pressentiment semblable agitait la cour de Savoie; et ce fut l'évidence d'un tel danger qui jeta la duchesse régente, propre sœur de Louis XI, si résolument dans le parti de son rival. Mais le duc de Bourgogne, avec toutes les ambitions qui servent de stimulant aux fondateurs des empires, avait tous les défauts qui mènent ceux-ci à leur fin. Son amitié fut presque aussi funeste que sa haine; et toute l'œuvre accomplie par ses trois prédécesseurs, avec une si remarquable persévérance, sans y épargner au besoin ni la force ni la perfidie mais en les faisant jouer à propos, cette œuvre fut ruinée, en moins de dix années, par celui qui en avait recueilli les fruits dans leur entier.

Il paraît que Galéas Sforza n'était point familier avec la langue française. Du moins, son chancelier, Cecco Simonetta<sup>1</sup>, qui avait le maniement de toutes ses affaires, et par qui passaient toutes les dépêches adressées à la cour, était exact à lui soumettre une traduction italienne des lettres écrites en français, par les nombreux correspondants du duc, en terres de Bourgogne et de Savoie. Cecco Simonetta ne prenait pas le même soin pour les documents latins émanés de gens d'Église et de jurisconsultes; il les présentait au duc en original. Lui-même écri-

<sup>1</sup> Il signe simplement son nom *Cichus*. La suscription des dépêches des ambassadeurs milanais porte généralement : *in manibus magnifici D. Cychi. Cito, cito, cito.*

vait à son maître, soit de Vigevano<sup>1</sup>, soit de Milan (Galéas résidait de préférence à Pavie), d'un ton respectueux, mais dégagé, avec un lachisme extrême. On a pourtant trouvé dans les archives milanaises quelques courtes missives du duc de Bourgogne<sup>2</sup>, en langue française ; elles sont remarquables par leur ton de courtoisie et de sang-froid.

Le dénouement de cette grande tragédie historique est singulièrement lugubre. Les scènes qui le forment passent rapidement, mais en détail, sous les yeux du lecteur, avec les impressions fortes et naïves des spectateurs dont elles frappaient alors l'esprit et maîtrisaient la destinée. A mesure que s'approche la catastrophe finale de Charles, on voit ses alliés l'abandonner, ses *condottieri*, et à la tête de ceux-ci le prince de Tarente, prendre brusquement congé de lui, ses compagnies d'hommes d'armes se débander, son infanterie se dissiper, ses conquêtes récentes s'insurger contre sa domination, ses forteresses tomber, ses ennemis serrer de plus en plus autour de lui un cercle d'intrigues et d'agressions ouvertes, — Louis XI, enfin, s'établir à Lyon comme au centre des toiles fatales dans lesquelles son bouillant rival sera poussé par la violence de son dépit et par l'infidélité de la fortune. Le roi de France, avec une petite suite, mais appuyé sur des armements très-rapprochés, ne se montre occupé que de ses dévotions ; entre deux audiences données aux orateurs des princes d'Italie et aux agents des ligues suisses, il va visiter Notre-Dame-du-Puy ; il remet invariablement ses réponses au lendemain : il attend que les Suisses, les Allemands de l'archiduc Sigismond et les Lorrains lui livrent, devant Nancy, la grande proie qu'il dévore en espérance, et sur qui lui-même ne lèvera pas la main. Galéas, de son côté, s'apprête non-seulement à quitter, mais à combattre cet allié de la veille, ce frère d'adoption auquel il vient de jurer que leurs intérêts seront désormais communs. Il accrédite auprès de Louis XI un agent obscur, mais adroit ; et, dès le 1<sup>er</sup> avril 1476, il lui écrit (de Vigevano) :

« Johanne, nous avons reçu les lettres des 22, 23, 25 et 27 du mois passé, par lesquelles nous restons avisés de la gracieuse audience que tu as eue de la Majesté de ce très-chrétien seigneur, et de la grande tendresse et humanité dont il a usé dans sa conférence avec toi, desquelles tu le remercieras de ma part. Sa Majesté demeure en doute s'il vaudrait mieux prendre cette entreprise actuellement ou la retarder jusqu'à ce que l'on voie la fin de ces engagements entre le

<sup>1</sup> Cette ville de la Lomelline était bien située pour tenir en observation les affaires considérables qui se présentaient du côté du Piémont. Deux relais de chevaux étaient postés entre Vigevano et Montcalier, séjour habituel de « Madame de Savoie. »

<sup>2</sup> Adressées à la régente de Savoie et au comte de Romont.

duc de Bourgogne et les Allemands. Là-dessus, nous disons qu'il nous paraît qu'attendre serait contraire à l'entreprise. Maintenant que Sa Majesté et nous trouverions le duc follement attaché à sa querelle avec les Suisses, nous aurions bonne chance de succès. Plus tard, il se pourrait qu'il fût de nouveau bien pourvu avec des forces entières. Nous voudrions donc savoir bien au clair la conclusion dernière à laquelle se résoudra la susdite Majesté, afin de savoir que faire nous-même et délibérer. »

Mais il n'était guère dans le caractère de Louis XI de se hâter ainsi, ni de prendre des conclusions définitives. Tandis que le digne frère de Louis le Maire, oubliant les règles les plus élémentaires de sa propre politique, et craignant par-dessus tout d'être rencontré sur un autre chemin que la fortune, multipliait les messages, tramant, en Piémont et en Bourgogne, une double trahison, le châtement céleste le frappa tout à coup par la main d'illustres patriciens milanais, Olgiati et Lampugnani, que leurs compatriotes célébrèrent comme l'Harmodius et l'Aristogiton de la Lombardie. Il périt le 26 décembre 1476; et les dépêches par lesquelles son ministre à Venise donnait le premier avis de la catastrophe du duc Charles furent ouvertes par Bonne de Savoie, régente de Milan pour le malheureux Jean Galéas, réservé à une vie si obscure et à une mort si mystérieusement lugubre. Ces lettres sont datées du 3 février 1477 (vieux style, 1476); elles ne font que mentionner, en termes secs et brefs, « la déroute, et la mort, « et les derniers désastres du duc de Bourgogne<sup>1</sup>. » Le 11 du même mois, le Sénat et le Doge ne savaient point encore que le corps du prince eût été retrouvé sur le champ de carnage; et pourtant, dès le 8 janvier, René de Lorraine, « par piété fervente, à Charles avait « fait pompeuse sépulture<sup>2</sup>. »

Mais les hommes d'État de Venise rejetaient résolument l'opinion populaire que Charles pût être enfin vivant : « Que gagnerait-il à demeurer caché, tandis que les affaires de sa maison et de son État tombent dans une ruine absolue ? » « Cet événement, ajoutait la seigneurie, est d'un poids extraordinaire, et d'une haute importance; il entraîne des conséquences infinies : à ceux qui ont l'intelligence du présent et la prévision de l'avenir, il donne à penser pour plus d'une année. » C'est par ces paroles graves et mélancoliques que se clôt la correspondance dont nous avons essayé de rendre compte. La sagesse traditionnelle des magistrats de Venise n'était point en défaut cette fois. La mort de Charles le Hardi, et le partage qui se fit de ses do-

<sup>1</sup> Charles, quand il tomba devant Nancy, le 5 janvier 1477, ignorait, selon toute apparence, la mort de Galéas.

<sup>2</sup> Épitaphe du duc René II, dans la chapelle des Cordeliers, à Nancy.

maines, mirent en présence, avec un grand accroissement de forces de l'une et l'autre part, deux puissances du premier rang, destinées à se combattre, pendant plusieurs siècles, avec un acharnement sans égal.

L'Italie devait être entraînée dans cette lutte,

Per servir, sempre, vincitrice, o vinta!

La réunion de la Bourgogne à la France faisait disparaître la première et la seule forte des barrières de l'Italie contre la fougue ambitieuse des Français; les folies, non moins que les malheurs du duc Charles, avaient jeté la maison de Savoie, gardienne de cette frontière, dans les intérêts et la dépendance de la France.

La Péninsule était désormais ouverte; si bien qu'avant la fin de la génération qui avait contemplé d'un œil sec et peut-être accéléré par ses perfidies la destruction du *Téméraire*, Charles VIII avait inondé l'Italie, Louis XII tenait Milan et Gênes sous le joug; les feux des camps ennemis luisaient sur les lagunes, et Louis le Maure, vendu par les Suisses, allait mourir dans les donjons où Louis XI avait enseveli le pouvoir indépendant et les résistances héréditaires des grands vassaux de sa couronne.

M. le baron de Gingins s'est acquitté de ses fonctions difficiles d'éditeur avec le zèle qu'inspire un amour ardent de la vérité historique et une habileté secondée par de vastes connaissances, dont les publications antérieures de cet écrivain avaient fourni tant de preuves. L'ordre chronologique suivi pour l'arrangement des dépêches était essentiel, afin que le lecteur eût sans cesse sous les yeux le tableau complet et vivant des événements. Pour suivre chaque négociation à part, un autre classement serait préférable; mais tous ces fils sont tellement mêlés, et les intrigues des potentats italiens étaient tellement connexes, qu'à vouloir les présenter chacune séparément on tomberait en des répétitions fastidieuses, ou bien on resterait dans une obscurité complète. Des sommaires fort bien faits, dans lesquels rien d'essentiel ne se trouve omis, précèdent toutes les dépêches. Les notes, très-nombreuses, forment une sorte de commentaire perpétuel donnant des explications suffisantes sur les événements relatés et les personnages nommés, ou, souvent même, indirectement désignés, dans le texte des dépêches. Aucun des détails de l'histoire politique et généalogique de l'ancienne géographie et des constitutions si compliquées des territoires compris maintenant dans la Confédération helvétique n'est étranger à M. de Gingins; personne, dès lors, ne pouvait mieux que lui promener le flambeau de la critique sur des documents aussi dé-

pourvus de clarté que remplis d'importance ; les historiens futurs de cette période singulièrement intéressante lui auront les plus véritables obligations, et notre témoignage personnel n'a de valeur que parce qu'il prévient leur reconnaissance.

ADOLPHE DE CIR COURT.

---

# LA FAMILLE ALVAREDA

PAR FERNAND CABALLERO

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

FERNAND CABALLERO AU LECTEUR.

*Cette nouvelle est destinée exclusivement à peindre le peuple andalou. Le sujet en est vrai, et mon récit est exact pour le fond. J'ai conservé jusqu'aux expressions et au langage des personnages; seulement j'en ai changé l'époque, et j'ai ajouté quelques circonstances. On aurait pu tirer de ce sujet un plus grand parti; nous qui ne cherchons pas à faire de l'effet, mais seulement à peindre la vie du peuple telle qu'elle est, nous nous sommes tenus aussi près que possible de la nature et de la vérité. Le langage est celui des paysans de l'Andalousie, les idées, les sentiments et les mœurs sont exactement les leurs, et nous les avons étudiés avec tant de constance et d'amour, que nous pouvons, à cet égard, défier tous les contradicteurs<sup>1</sup>.*

---

## I

En suivant l'enceinte formée par les vieilles murailles qui entourent Séville comme une ceinture de pierres et, en laissant à droite le Guadalquivir et *Las Delicias*, on trouve la porte de Saint-Ferdinand.

A partir de cette porte s'étend en ligne droite, à travers la plaine jusqu'à la base de la colline de Buena Vista, un chemin qui, après

<sup>1</sup> L'action de ce roman se passe au temps de l'occupation française; aussi y sommes-nous cordialement maudits. Nous n'avons eu garde néanmoins de faire disparaître ces traces d'une douleur trop légitime chez une nation généreuse, victime de la trahison et de la force: il nous a semblé qu'il y avait là encore un trait de couleur locale.

Nous tenons à ajouter que c'est à l'obligeance de M. Germond de Lavigne, qui a reçu de Fernand Caballero le privilège exclusif de la traduction de ses œuvres en français, que nous devons aujourd'hui de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs ces scènes pittoresques et émouvantes de la vie du peuple andalou.

(Note de la rédaction.)

avoir passé sur un pont de pierre le ruisseau de Tagarète, s'élève en côte assez rapide jusqu'aux ruines d'une chapelle qui occupent le sommet de la colline.

Ce chemin vu à vol d'oiseau semble être un bras que Séville étend vers ces ruines, et qu'elle élève comme pour attirer l'attention sur elles; car ces ruines, bien qu'elles n'aient aucun mérite artistique, sont un souvenir religieux et historique, un héritage du grand roi Ferdinand III, dont la mémoire est si populaire et qui, admiré comme héros, vénéré comme saint, et aimé comme roi, réalise l'idéal du peuple espagnol.

Après avoir monté la côte, le chemin descend l'autre versant, et arrive à un petit vallon arrosé par un ruisseau d'une eau si limpide, qu'elle laisse voir un lit de sable doré parsemé de petits cailloux brillants. Après l'avoir traversé, le chemin sourit à droite à une jolie petite *venta* à la mine hospitalière, et salue à gauche un château moresque, si fièrement assis sur une éminence, qu'il semble que le sol se soit élevé pour lui faire un piédestal.

Ce château fut donné par don Pedro de Castille à sa belle et célèbre maîtresse doña Maria Padilla, et il en porte encore le nom.

Le château et la terre de Doña-Maria passèrent avec le temps, et sans doute par suite de quelque donation pieuse, à la cathédrale de Séville, dont le chapitre les a vendus de nos jours à un particulier. Celui-ci paya les bons pâturages et les beaux oliviers de Doña-Maria; quant aux souvenirs, ils n'entrèrent pas en compte, car peu de temps après, on vit la vieille et décripité *Doña-Maria*, habillée de blanc, ornée de bordures vertes et de brillant cristal, parée, pimpante comme une jeune fille coquette, et à un tel point, que les paysans, stupéfaits de cette transformation, dirent et répétèrent que sans aucun doute la belle pécheresse avait expié sa vie scandaleuse par cinq cents ans de purgatoire et qu'elle était rentrée en grâce. Ceux qui aiment les anciens souvenirs et la belle et solennelle livrée du temps passé gémirent et se lamentèrent, comme si l'on eût profané une tombe.

Mais continuons notre route qui se fraye un passage entre les palmiers nains et les chênes verts jusqu'à Dos Hermanas, village situé au milieu d'une plaine sablonneuse, à deux lieues de Séville.

Pour faire de ce village, qui a la réputation d'être fort laid, un lieu pittoresque et joli, il faudrait avoir une imagination trompeuse et créatrice, et la personne qui la décrit ici ne fait que rapporter ce qu'elle a vu.

On n'y trouve donc ni fleuve, ni lac, ni bois ombreux; on n'y voit pas davantage les jolies maisonnettes champêtres aux jalousies vertes, ni les tonnelles couvertes de plantes grimpantes; on n'y rencontre ni paons ni poules de Guinée. Non, tout cela lui manque, il faut

bien l'avouer ; tout y est rustique, grossier et sans élégance. Mais, en revanche, vous trouveriez là de bons visages bien gais qui vous montreraient que toutes ces choses ne leur sont point nécessaires pour être heureux ; vous trouveriez encore dans les *patios* des fleurs, et aux portes des maisons des enfants joyeux et robustes, plus nombreux encore que les fleurs ; par-dessus tout vous trouveriez la douce paix des champs, une atmosphère d'Éden, un ciel du paradis. Tels sont les charmes dont jouit ce premier village, et ils en valent bien d'autres.

Dos Hermanas se compose de quelques rues larges, bordées de maisons à un seul étage, rangées en lignes droites sans être parallèles, et qui aboutissent à une grande place sablée, étendue comme un tapis jaune devant la belle église, qui élève sa haute tour surmontée de la croix comme un soldat élève son étendard.<sup>4</sup>

Derrière l'église se trouve l'oasis de ce lieu stérile. Au mur extérieur est une grande porte, par laquelle on entre dans un vaste patio qui précède la chapelle de Sainte-Anne, patronne de l'endroit. Touchant à la chapelle et appuyée contre elle, se voit la modeste maisonnette du gardien, qui est tout à la fois le chantre et le sacristain de l'église. Il y a dans le patio des cyprès centenaires, sombres et graves ; le gai et folâtre *paracio* qui croît si vite, et qui, sachant que sa vie est courte, jette au vent ses feuilles, ses fleurs et ses parfums ; puis l'oranger, ce grand seigneur, ce fils privilégié de l'Andalousie, auquel celle-ci fait la vie si douce et si longue ; la vigne, qui comme l'enfant a besoin des soins de l'homme pour croître et pour prospérer, et qui étend ses larges feuilles comme pour caresser ce qui la soutient. Il est certain que les plantes ont aussi leur caractère particulier et qu'elles produisent chacune une impression différente. Peut-on par exemple regarder un cyprès sans un sentiment de respect, un *paracio* sans tendresse, un oranger sans admiration ? L'*alhucema*<sup>4</sup> ne donne-t-elle pas l'idée et l'amour d'un intérieur propre et tranquille ? le romarin de la nuit de Noël n'éveille-t-il pas aussi des pensées douces et pieuses ?

A droite et à gauche du village s'étendent ces interminables bois d'oliviers, qui sont la principale culture de l'Andalousie. Les arbres sont plantés à quelque distance les uns des autres, ce qui rend ces bois riants, mais le sol nivelé par la charrue leur donne en même temps un aspect monotone. De loin en loin on rencontre les habitations dont ils dépendent. Ces maisons sont bâties sans goût et sans symétrie aucune, et c'est vainement qu'on en fait le tour pour

<sup>4</sup> *Alhucema*. Le dictionnaire appelle l'*alhucema* : nord commun. Le nom espagnol, étant incomparablement plus joli, a paru préférable au traducteur qui n'a jamais vu d'*alhucema* qu'en Andalousie.

trouver la façade. Leurs vastes bâtiments n'ont rien de grandiose, si ce n'est peut-être les tours des moulins à huile, qui s'élèvent au-dessus des oliviers comme pour les compter. Ces habitations appartiennent presque toutes aux familles nobles de Séville, mais ne sont guère occupées. Les femmes de Séville n'aiment pas la campagne; aussi les maisons sont-elles pour la plupart vides et abandonnées. Dans ces lieux solitaires on n'entend guère que le chant du coq, ou quelque vieil âne hors de service, qui brait, ennuyé de sa solitude.

Pourtant, vers la fin d'un beau jour de janvier de l'année 1810, on aurait pu entendre la voix fraîche et sonore d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui, l'escopette sur l'épaule, suivait d'un pas ferme et léger un des sentiers tracés sous les oliviers. Sa taille bien cambrée était élevée et très-élégante; ses gestes, sa tournure, avaient l'abandon, la grâce, la souplesse, que l'art s'efforce de créer, et que la nature a donnés à pleines mains aux Andalous. Il portait la tête haute et fière; des cheveux noirs bouclés tombaient sur son front, et ses traits offraient le type parfait de la beauté espagnole. Ses grands yeux noirs étaient vifs, son regard ferme et intelligent; sa lèvre supérieure, très-bien dessinée, se relevait aux coins avec une charmante expression de raillerie, et laissait voir des dents blanches et brillantes. Toute sa personne respirait la vie, la force et l'énergie. Un bouton d'argent rattachait autour de son cou bruni sa chemise blanche. Il portait une jaquette courte en drap brun, des culottes courtes de la même étoffe retenues au genou par des cordons glands de soie; une ceinture de soie jaune s'enroulait plusieurs fois autour de sa taille souple; des souliers et des guêtres de cuir très-finement piqués faisaient ressortir la petitesse de son pied et la forme de sa jambe; un chapeau à larges bords appelé calañès ou portugais, garni et orné de velours et de houppes de soie, coquettement mis sur le côté gauche, complétait son joli costume andalou.

Ce jeune homme, connu pour son activité et son caractère hardi et brave, avait été choisi par le capataz<sup>1</sup> d'une de ces fermes pour être de garde pendant la récolte des olives. Il s'en allait en chantant :

« Quand je vais à la maison  
De ma Maria,  
La côte me paraît une descente,  
Et, quand je la quitte,  
La descente se change en montée. »

Arrivé près d'une palissade qui entourait le bois, le garde, sans s'amuser à en chercher l'entrée, s'élança par-dessus et se trouva dans

<sup>1</sup> Maître-valet.

le chemin face à face avec un autre jeune homme à peu près de son âge, et qui se dirigeait lui aussi vers le village. Celui-ci était vêtu de la même façon que le premier, mais il était moins grand et avait un air moins cavalier. Ses yeux bruns étaient plus doux, son regard plus calme, sa bouche plus grave, et son sourire plus aimable. Au lieu d'escopette, il portait une houe sur l'épaule; il était précédé d'un âne dont il ne pressait pas l'allure, et suivi d'un énorme chien au poil court et épais d'un blanc jaunâtre, qui était de la belle race des chiens de bergers de l'Estramadure.

— Holà ! es t-ce toi, Perico ? Que Dieu te protège, dit le garde.

— Et toi aussi, Ventura, répondit l'autre, tu viens t'amuser par ici ?

— Non, je suis venu pour affaires. De plus il y a huit jours que.....

— Que tu n'as vu ma sœur Elvira, interrompit Perico en souriant. C'est bien, mon ami, tu feras d'une pierre deux coups.

— Tais toi, et taisons-nous, Perico : celui qui a un toit de verre ne doit pas jeter de pierres sur celui de son voisin, répondit le garde.

— Tu es bien heureux, Ventura, continua Perico en soupirant, tu pourras te marier quand tu voudras sans que personne s'y oppose.

— Comment ? demanda Ventura ; qui ou quoi pourrait mettre obstacle à ton mariage ?

— La volonté de ma mère.

— Que me dis-tu là ? s'écria Ventura, qu'est-ce que cela veut dire ? Que peut-elle reprocher à Rita, qui est jeune, jolie et de bonne famille, puisqu'elle est ta cousine ?

— C'est ce dernier point qui rend ce mariage désagréable à ma mère.

— Scrupules de vieille femme. Veut-elle blâmer la dispense que l'Église accorde ?

— Ce ne sont pas des scrupules religieux qui influencent ma mère en cela ; elle dit qu'une union entre parents si proches est contre nature, que le même sang se repousse et ne saurait s'unir, et que tôt ou tard il en arrive des maladies, des malheurs et des discordes. Elle raconte de cela plus de cent exemples.

— N'y prends pas garde, laisse-la annoncer et prédire des malheurs comme une chouette : les mères ont toujours quelque chose à dire contre le mariage de leurs fils.

— Non, répondit Perico gravement, je ne me marierai jamais sans le consentement de ma mère.

Ils marchèrent quelque temps en silence, puis Ventura reprit :

— Moi, je suis comme le patron Araña, qui embarquait son monde et restait sur le rivage, ou bien comme le prédicateur, qui disait : Faites ce que je dis et non ce que je fais. Mon père ne me tient-il pas,

lui aussi, attaché? Et si ce n'était à cause de lui qui ne veut pas me laisser partir, crois-tu, Perico, que tu me verrais encore ici? Je serais maintenant à Utrara enrôlé dans un escadron de volontaires pour aller me battre contre ces infâmes traîtres qui sont venus en amis frapper à nos portes, et qui veulent maintenant se rendre maîtres du pays, et nous soumettre au joug de l'étranger! Sais-tu bien, Perico, qu'en laissant les autres partir sans les suivre nous nous conduisons comme des lâches et de mauvais Espagnols?

— C'est aussi là ma façon de penser, répondit Perico. Mais comment puis-je laisser ma mère et ma sœur, qui n'ont d'autre protection que la mienne! Pourtant, je te l'assure, si ma mère s'obstine à empêcher mon mariage, je ne puis vivre ainsi, je pars avec les autres, j'y suis résolu.

— Et tu feras bien! dit Ventura avec feu. Quant à moi, le jour qu'ils y penseront le moins, ils ne me trouveront plus, et ce jour-là, Perico, il y aura quelques Français de moins sur le sol espagnol.

— Et Elvira? demanda Perico.

— Elle fera comme les autres, elle m'attendra... ou elle me pleurera.

## II

Ils étaient arrivés tout en causant ainsi devant la maison de la famille de Perico. Elle était spacieuse et soigneusement blanchie à la chaux en dedans et en dehors. De chaque côté de la porte s'appuyait au mur un banc de pierre; dans le vestibule, au-dessus de la porte intérieure, était suspendue une lampe devant une image de Notre-Seigneur, suivant le pieux usage qui place partout une pensée de religion et qui met toute chose sous un saint patronage. Au milieu du grand patio se dressait, couvert d'un riche feuillage, sur son tronc robuste et lisse, un énorme oranger. Une petite chausée circulaire protégeait sa base comme une cuirasse. Depuis un nombre inconnu de générations, ce bel arbre avait été pour la famille une source de jouissances. Le défunt Juan Alvareda, père de Perico, avait la prétention, prétention traditionnelle dans sa famille, de faire remonter l'existence de cet oranger à l'époque de l'expulsion des Maures, après laquelle, suivant son récit, un Alvareda, soldat du saint roi Ferdinand, l'avait planté; et quand le curé, frère de sa femme, l'en plaisantait, et mettait en doute l'ancienneté et la suite non interrompue de sa descendance, il répondait, sans s'émouvoir et sans que sa conviction en fût un instant ébranlée, que toutes les races du monde dataient de loin, et que la tradition ou la filiation directe pouvait bien se perdre chez

les riches, mais que pareille chose n'arrivait jamais chez les pauvres.

Les femmes de la famille faisaient avec les feuilles de l'oranger des toniques pour l'estomac et des calmants pour les nerfs. Les jeunes filles se paraient de ses fleurs et en parfumaient des sucreries. Les enfants se régalaient de ses fruits. Les oiseaux avaient établi leur quartier général dans ses rameaux, qu'ils faisaient retentir de mille chansons joyeuses, pendant que ses maîtres, qui avaient grandi sous son ombre, ne se lassaient pas de l'arroser en été, et d'en émonder soigneusement en hiver les petites branches sèches, comme on arrache les cheveux blancs de la tête chérie d'un père qu'on ne voudrait jamais voir vieillir.

A droite et à gauche de la porte d'entrée étaient deux habitations égales ou *partidas* suivant l'expression du pays, se composant d'une salle, dont les deux petites fenêtres grillées donnaient sur la rue; deux petites alcôves formaient un angle avec cette salle, et prenaient jour sur le patio. Au fond de ce patio il y avait une porte qui donnait sur un immense corral où se trouvaient la cuisine, le lavoir, les écuries, et au centre duquel s'élevait un grand figuier, qui avait si peu d'amour-propre et de prétentions, qu'il se prêtait sans murmure à être pendant la nuit un asile pour les poules, sans avoir une seule fois incliné ses branches sous ce poids incommode.

Il y avait trois ans que le maître de la maison était mort. Quand il se sentit près de sa fin, il appela son fils Perico et lui dit : « Je laisse à tes soins ta mère et ta sœur, veille sur celle-ci, et dirige-la; laisse-toi guider par l'autre. J'ai toujours vécu dans la crainte du Seigneur et dans la pensée de la mort, aussi la vois-je venir sans peur et sans surprise. Souviens-toi de ma mort, et à ton tour la tienne ne t'effrayera pas; tous les Alvareda ont été hommes de bien; le même sang espagnol coule dans tes veines, et les mêmes principes religieux qui les ont faits tels sont dans ton cœur. Imite-les, tu vivras heureux et tu mourras tranquille. »

Anna, sa veuve, était une femme distinguée dans sa sphère, et elle l'eût été également dans toute autre. Elevée par son frère, qui était curé, elle avait l'esprit cultivé, le caractère grave, les manières dignes et une vertu instinctive. Ces qualités et sa position aisée lui donnaient sur tous ceux qui l'entouraient une supériorité réelle, qu'elle reconnaissait sans en abuser. Son fils Perico, soumis, modeste, laborieux, avait été sa consolation, et il ne lui avait jamais donné d'autre chagrin que celui que lui causait son amour pour sa cousine Rita.

Sa fille Elvira, de trois ans plus jeune que son frère, avait la douceur de la mauve, la modestie de la violette, la pureté du lis. Son enfance avait été malade, et la souffrance avait répandu sur son visage,

qui rappelait celui de son frère, une pâleur et une expression de calme résigné qui lui prêtaient un charme singulier. Depuis son enfance elle s'était attachée à Ventura, le beau et brillant fils du voisin Pedro, ami et compère du défunt Juan Alvareda.

La femme de Pedro était morte en donnant le jour à une fille, qui depuis avait été confiée par son père à une religieuse d'Alcala, sœur de la défunte. Ainsi séparé de sa fille, Pedro avait concentré tout son amour sur son fils Ventura, et c'est avec joie et orgueil qu'il l'avait vu devenir le plus beau, le plus brave et le plus élégant de tous les jeunes gens du village.

En face de la demeure des Alvareda était située la petite maison de Maria, la mère de Rita. Maria était veuve d'un frère d'Anna, qui avait été capataz (maître-valet) de la ferme voisine de Quintos. C'était une si bonne femme, si dépourvue de fiel, si simple et si candide, qu'elle ne se sentit jamais le caractère ni la force nécessaires pour dompter l'humeur hautaine, âpre et décidée que sa fille Rita avait laissé voir dès son bas âge. Les mauvaises qualités de celle-ci s'étaient donc développées en toute liberté. Son caractère était violent, emporté, et son cœur froid; sa figure, extraordinairement jolie, séduisante, expressive, piquante, rosée et moqueuse, faisait un parfait contraste avec celle de sa cousine Elvira, la première pouvant se comparer à une rose dans tout son éclat, mais armée de ses épines; la seconde à une de ces roses de la passion qui élèvent au-dessus de leur feuillage pâle une couronne d'épines comme un signe de souffrance, et cachent au fond de leur calice un miel si doux.

Dans la description et la classification des membres qui composaient cette famille et ses alliés, nous ne pouvons omettre Melampo, le chien que nous avons déjà vu suivre Perico avec tant de flegme. Nous devons lui donner sa place; car tous les chiens ne sont pas égaux, même devant la loi. Melampo était un chien grave et honorable, sans prétention aucune, pas même celle de chien hercule, malgré sa force prodigieuse. Il aboyait rarement, et jamais sans une cause raisonnée; il était sobre, et point gourmand. Il ne caressait pas ses maîtres, mais jamais, et sous aucun prétexte, il ne les quittait. De sa vie il n'avait mordu personne. Il méprisait souverainement les attaques des roquets qui jappaient après lui sur son passage avec une hostilité stupide; mais Melampo avait tué six renards, trois loups, et un jour il se jeta sur un taureau qui poursuivait son maître, et l'arrêta court en le saisant par une oreille comme si c'eût été un enfant insolent. Avec de pareils états de service Melampo dormait tranquillement au soleil sur ses lauriers.

## III

Quand les deux jeunes gens arrivèrent, ils trouvèrent Elvira et Rita appuyées chacune sur un des côtés de la porte. Elles étaient enveloppées d'une mantille d'étoffe de laine orange, garnie d'un petit velours noir, telle qu'en portaient alors les femmes du peuple au lieu du châle qu'elles ont adopté maintenant. La partie inférieure de leur visage était couverte, et on ne voyait de leurs jolies figures que le front et les yeux.

Après leur avoir souhaité le bonsoir, Perico dit à sa sœur :

— Elvira, prends garde, voilà un oiseau qui songe à s'envoler, ferme la cage, car il meurt d'envie d'aller au-devant de ces traîtres d'étrangers qui veulent nous chasser de chez nous.

— Mais s'il est vrai, comme on le dit, ajouta Ventura, qu'ils approchent de Séville, devons-nous les regarder faire, les bras croisés, sans leur dire : Halte-là ! ceci est à nous ?

— Ah Jésus ! s'écria Elvira, j'espère que Dieu ne le permettra pas ! Ne me le dites même pas. O sainte Anne ! ma patronne, si tu éloignes ce malheur de nous, je te donnerai ce que j'aime le plus, mes cheveux, que je suspendrai en tresses devant ton autel, attachées avec un nœud de ruban bleu.

— Eh bien, moi, dit Rita, j'offrirai à la sainte deux bouquets d'œillets pour orner sa chapelle le jour de sa fête, si les choses s'arrangent de manière que vous partiez vite et que vous reveniez lentement.

— Ne parle pas ainsi, même en riant, reprit la pauvre Elvira.

— Laisse-la dire, observa Ventura : la sainte préférera certainement les tresses de tes beaux cheveux à ses œillets.

En ce moment arrivait la bonne vieille Maria. Elle était plus âgée que sa belle-sœur ; mais, bien qu'elle eût à peine soixante ans, elle était si petite et si mince, et les femmes du peuple vieillissent si vite, qu'elle paraissait avoir beaucoup plus. Elle serrait en frissonnant son corps exigü dans sa mantille de laine brune.

— Enfants, s'écria-t-elle en les voyant arrêtés devant la porte de la rue, la nuit tue le jour, pourquoi restez-vous là à vous geler ?

— Bah ! nous geler, répondit Ventura en déboutonnant le col de sa chemise ; moi, j'étouffe : le froid est dans vos os, mère Maria.

— Ne joue pas avec la santé, mon enfant, reprit la bonne femme, et ne te fie pas en ta jeunesse, car la mort ne s'occupe pas de la date du

baptême. Ce vent du nord est un vrai couteau, et je vous dis que vous attraperez plus vite ici une pleurésie qu'un héritage des Indes.

Ainsi disant, elle entra dans la maison, où les jeunes gens la suivirent, à l'exception de Ventura, qui alla veiller à ses affaires.

Ils trouvèrent Anna assise près du brasero, point de réunion de toute la famille en hiver. La grande coupe de cuivre brillait comme de l'or sur son support de bois. La salle était spacieuse, le sol était couvert de nattes de toute espèce. Tout autour étaient des chaises de jonc très-basses avec des dossiers élevés; une table en bois de pin, sur laquelle était posée une grande lampe de métal, un fauteuil en cuir comme on en voit chez les barbiers de village, complétaient le simple ameublement de cette salle. Dans l'alcôve on voyait un lit très-élevé, couvert de sa courte-pointe blanche, garnie de falbalas bien empesés; puis un grand coffre de cèdre élevé au-dessus du sol pour le préserver de l'humidité; une petite table du même bois, sur laquelle était dans sa niche d'acajou et de cristal une belle image de Notre-Dame-des-Douleurs; enfin quelques livres de prières et la *Guirlande mystique* ou la *Vie des saints*, par le père Baltazar-Bosch Cintellas.

Dès qu'ils furent tous réunis, y compris Pedro, le compère d'Anna, celle-ci récita le rosaire, après quoi elle prit sa quenouille et se mit à filer, Elvira à tricoter des chaussettes, Pedro à fumer un cigare. Perico, lui, s'occupait à faire rôtir des châtaignes et des glands doux pour Rita, qui les mangeait. Maria continua à prier à voix basse, laissant de temps à autre tomber sa tête appesantie par le sommeil.

— Il semble qu'il n'y ait plus d'eau, reprit Perico, la terre est de roche et le ciel de bronze. L'année dernière à pareille époque, il avait tant plu, qu'on ne voyait pas la terre, tant l'herbe la couvrait.

— C'est vrai, répondit Pedro, le bétail se meurt de faim, et l'année dernière il trouvait partout la table mise.

— Il me semble, dit Elvira avec sa douce voix, qu'il va pleuvoir bientôt. Aujourd'hui le fleuve avait sa bande de brouillards noirs, et ces brouillards sont, au dire des vieux, des orages qui dorment et qui, si le vent les réveille, inondent la terre.

— Certainement il va pleuvoir, dit Rita; ce soir j'ai vu l'étoile d'eau, celle qui sert de lanterne à la tempête.

— Il va pleuvoir, dit à son tour Maria réveillée par la voix claire et dure de sa fille, mon rhumatisme l'annonce. Oui! oui! le vent et l'eau vont nous arriver, et il y en a bon besoin. Je ne le regrette que pour ces malheureux bergers et pour ces troupeaux qui passent de pareilles nuits à la belle étoile.

— Ne vous inquiétez pas d'eux, Maria, dit le jovial père Pedro, qui avait toujours un bon mot, un proverbe, un conte ou une plaisanterie tout prêts à l'appui de ses paroles; dans le monde, rien n'est tel que

l'habitude, et tel aime bien ce qu'un autre ne peut souffrir. L'habitude renverse tout, comme la mer, et peut tout embellir, comme le soleil.

Huit heures sonnèrent. On pria pour les âmes du purgatoire, et peu après on se sépara.

Quand Anna et ses enfants furent seuls, Elvira mit une nappe bien blanche sur la table, et y posa un grand plat rempli de salade.

Anna et sa fille commencèrent à souper, tandis que Perico, la tête penchée sur le brasier, remuait d'un air distrait avec la pelle les quelques étincelles qui brillaient encore dans les cendres.

— Tu ne veux pas souper, Perico? lui dit sa sœur en lui présentant le pain blanc qu'elle avait elle-même pétri.

— Je n'ai pas faim, répondit-il sans lever la tête.

— Es-tu malade, mon fils? demanda Anna.

— Non, ma mère, répliqua-t-il.

Le souper s'acheva en silence, et, quand Elvira se leva pour emporter les assiettes, Perico dit tout à coup :

— Ma mère, je vais demain à Utrera pour m'enrôler avec les braves Espagnols qui vont défendre leur pays.

Anna fut atterrée; habituée à la docilité de son fils, qui ne s'était jamais démentie, elle lui dit :

— A la guerre! C'est donc à dire que tu veux nous abandonner? Mais cela ne se peut. Tu ne dois pas quitter ta mère et ta sœur, je n'y consentirai pas.

— Ma mère, reprit le jeune homme exaspéré, il est donc dit que vous vous opposerez à tout ce que je souhaite? Vous entravez ma volonté, et maintenant vous me liez les bras. Vous ne cessez de mettre des obstacles sur ma route; mais, ma mère, continua-t-il en s'animant, poussé par les deux grands mobiles qui agissent sur l'homme, le patriotisme et l'amour, j'ai vingt-deux ans accomplis, et j'ai la force et la volonté suffisantes pour m'affranchir de ce joug, si vous m'y forcez.

Anna, aussi surprise qu'effrayée, joignit avec angoisse ses mains froides et tremblantes, et s'écria :

— Mon fils, n'y a-t-il pas d'alternative entre un mariage qui te rendra malheureux et une guerre qui te tuera?

— Il n'y en a pas, ma mère, dit Perico, que la crainte de succomber dans cette lutte faisait sortir de son caractère et rendait dur; ou je reste pour me marier, ou je pars pour accomplir le devoir de tout Espagnol.

— Marie-toi donc, dit la mère d'une voix grave; entre deux malheurs je choisis celui qui me semble le moins proche; mais souviens-toi, Perico, de ce que ta mère te dit aujourd'hui : Rita est vaine, légère, peu religieuse et fille ingrate. Celle qui est mauvaise fille est

mauvaise épouse. Votre sang se repousse; tu te souviendras de ce que je te dis, mais il sera trop tard.

En disant ces mots, la noble femme, que les larmes suffoquaient, entra dans son alcôve pour les cacher à son fils.

Perico, qui aimait sa mère avec autant de tendresse que de vénération, fit un mouvement comme pour la retenir. Il voulut parler; mais sa timidité, jointe au trouble qu'il éprouvait, confondit ses idées, les mots lui manquèrent. Il resta un instant indécis; puis, passant la main sur son front humide, il se leva brusquement et sortit.

Pendant ce temps, Rita, qui attendait vainement Perico à sa grille, était impatiente et inquiète.

— Ah! c'est ainsi, dit-elle à la fin, fermant avec violence le contre-vent; tu peux venir maintenant, mais je jure que tu attendras plus longtemps que moi.

Au même instant, le bruit d'une pierre lancée contre la muraille se fit entendre. C'était le signal convenu entre eux pour annoncer l'arrivée de Perico.

— Tu peux jeter tous les cailloux de Dos Hermanas, se dit Rita, sans que pour cela j'ouvre le volet. Crois-tu par hasard que je suis à tes ordres comme une servante? N'y compte pas, mon ami.

Une seconde pierre fut lancée avec plus de force que n'en mettait habituellement Perico.

— Holà! dit Rita, il paraît qu'il est pressé, il est bon de lui apprendre qu'attendre n'a rien d'agréable..... Je voudrais qu'il plût des halbardes. Puis, après un moment de réflexion, elle ajouta : — Mais, si je me fâche, c'est mon hypocrite de tante qui en profitera. Elle fera venir sainte Marcela, la fille du père Pedro, que ce vieux scélérat garde dans un couvent comme une sardine dans un bocal, et qu'à la première occasion il voudrait faire avaler à son filleul Perico. Mais ils n'en sont pas où ils croient, et, ne fût-ce que pour les faire enrager....

Ouvrant alors la fenêtre :

— Me voici... Ecoute, continua-t-elle en colère et s'adressant à Perico. Tu veux donc renverser la muraille? Pourquoi me réveiller? Quand j'attends, je m'endors, et, quand je dors, maudit celui qui me réveille! Va-t'en donc par où tu es venu, ou par un autre chemin, si tu le préfères, peu m'importe!

Elle fit le geste de fermer la fenêtre.

— Rita! Rita! s'écria Perico, j'ai parlé à ma mère.....

— Toi? dit Rita entr'ouvrant la jalousie, que me dis-tu? Le miracle de Balaam s'est-il renouvelé? Et que t'a dit cette mère peu aimable?

— Elle consent que je me marie, s'écria Perico plein de joie.

— Oui! dit Rita, que saint Quelidon vienne à mon aide! quels tours peut faire une girouette? Allons! il n'y a rien de tel que les

sages pour changer d'avis. Demain j'irai lui faire mon compliment de condoléance. Que dirais-tu, Perico, si, suivant les bons exemples de ta mère, comme la mienne me le conseille, je changeais aussi d'avis et me mettais à dire que non ?

— Rita ! Rita ! dit Perico hors de lui, tu seras ma femme !

— C'est à savoir, répondit Rita; le *non* est comme une pièce d'argent, plus je le retourne, plus il me paraît joli.

C'est avec ces mines et ces coquetteries que Rita effaça entièrement de l'esprit de Perico l'impression solennelle que lui avaient faite les paroles de sa mère.

#### IV

Le lendemain matin, Anna était assise triste et abattue quand elle vit entrer Pedro.

— Ma commère, dit-il, me voilà parce que je suis venu.

— Soyez le bienvenu, compère.

— Oui, mais je suis venu parce que j'ai à vous parler.

— Parlez, et le plus longtemps sera le mieux.

— Vous saurez donc, ma commère, qu'il est venu à l'esprit de ce tourbillon de Ventura d'aller se faire écharper par ces chiens de Français, que Dieu maudisse !

— Jésus ! Jésus ! compère, tuez votre ennemi de bonne guerre, mais ne le maudissez pas : Perico aussi avait la même idée. C'est bien triste et bien cruel pour nous, mais c'est naturel.

— Je ne dis pas non, commère (que la peste étouffe les traîtres !); mais Ventura est mon fils unique, et je ne voudrais pas le perdre pour l'Espagne entière. Je n'ai trouvé qu'un moyen pour le retenir, et le moyen, je viens vous le communiquer.

En disant ces mots, Pedro s'assit commodément dans le grand fauteuil, releva les bouts de son manteau et allongea ses pieds devant le feu.

— Commère, dit-il enfin, avec cette profusion de phrases inutiles qu'ont à leur service les grands parleurs; j'abhorre les préambules qui ne servent qu'à sécher le gosier. Les affaires doivent se traiter en peu de mots et bien clairement. Dedans, ou dehors, c'est là ma devise. Ce qui peut être dit en cinq minutes, pourquoi le dire en une heure ? Ce qui peut être fait aujourd'hui, pourquoi le remettre à demain ? De tous les chemins, le plus court est le meilleur; mais venons au fait, car je n'aime ni les circonlocutions ni.....

— En vérité, compère, dit Anna en l'interrompant, on pourrait bien

croire le contraire. Arrivons au fait, car vous me tenez en suspens depuis que vous êtes entré.

— Tout doux ! je ne suis point une escopette ; en parlant les gens s'entendent, rien ne nous presse. Caramba ! commère, vous êtes plus vive que l'éclair ! Je vous disais donc, señora Polvora<sup>1</sup>, que je n'ai trouvé qu'un moyen d'empêcher ce pétard d'éclater. Ce moyen est une chose que tôt ou tard nous aurions faite ; en un mot, et pour en finir promptement, je viens vous demander votre Elvira pour mon Ventura, et je souhaite que le gendre que je vous propose vous plaise autant que me plaît à moi la belle-fille que je sollicite.

Anna ne chercha pas à dissimuler la satisfaction que lui causait un mariage si bien assorti, si convenable sous tous les rapports, et qui était prévu et aussi vivement souhaité par les enfants que par les parents.

Ils discutèrent ensuite les clauses du contrat comme il convenait à des gens dans leur position aisée.

— Compère, dit Anna, vous savez aussi bien que moi ce que nous avons, il s'agit donc seulement de faire le partage. La maison a toujours été donnée au fils aîné. La vigne appartient de droit à Perico, car il l'a beaucoup améliorée et presque entièrement replantée. Je lui donne mes vaches, puisqu'il doit avoir soin de moi tant que je vivrai. Il aura besoin de l'ânesse.....

— Eh ! voudriez-vous me dire, s'écria Pedro en l'interrompant, ce qui reste à Elvira ? Car, d'après ces dispositions, il me semble qu'elle va sortir de vos mains comme notre mère Ève (qu'elle repose en paix !) sortit de celles du Créateur.

— Elvira aura les oliviers.

— Voilà une dot de princesse, dit le père Pedro ; un bois d'oliviers grand comme un mouchoir, qui ne donne pas même assez d'huile pour la lampe du saint Sacrement.

— Il y a vingt ans, il donnait plus de cent arrobas, observa Anna.

— Commère, dit Pedro, ce qui était n'est plus, c'est comme s'il n'avait jamais existé. Il y a vingt ans, les jeunes filles se mouraient d'amour pour moi.

— C'est quarante ans que vous voulez dire, répondit Anna.

— Comme vous êtes minutieuse ! continua Pedro ; venons au fait. Il manque plus d'olives aux oliviers que de cheveux à saint Pierre, et celles qui restent sont jaunes comme des cièrges.

— On voit bien qu'il y a longtemps que vous ne les avez vues. Depuis que Perico sait que les oliviers sont destinés à sa sœur, il les a soignés comme des rosiers en pot, et chaque arbre est une mer-

<sup>1</sup> Polvora, poudre à canon.

veille. Elvira aura les terres qui y sont attenantes et qui sont arrosées par le ruisseau qui les traverse.

— Et voilà pourquoi elles sont si sèches et si arides; le ruisseau est à sec la moitié de l'année, et l'autre moitié sans eau. Parlons franchement. J'aime que le pain soit du pain, et le vin du vin; je n'aime ni le son dans l'un ni l'eau dans l'autre. Ces terres sont pauvres et ne produiraient pas la litière d'un âne. Mais, dites-moi, ici personne ne nous entend, n'avez-vous pas vendu l'année dernière deux cochons gras qui pesaient chacun quinze arrobas? A vingt sous la livre, faites le compte; cent mesures d'orge à quinze réaux; cent autres de vin et cinquante de vinaigre. Quelle meilleure occasion aurez-vous de faire prendre l'air à ce chat que vous tenez sans doute renfermé dans le coffre sans qu'il puisse respirer? Quand Charles IV vint à Xérez, il y a déjà longtemps, on lui présenta du vin excellent. Mais quel vin, commère! un peu meilleur que celui de votre vigne? Sa Majesté, qui s'y connaissait, à ce qu'il paraît, le trouva parfait et en fit les plus grands éloges! Señor, dit l'alcade tout bouffi d'orgueil (car les Xerezanos sont plus fiers de leur vin que je ne le suis de mon fils), que Votre Majesté sache que nous en avons encore de meilleur. Oui! dit le roi, eh bien! gardez-le pour une meilleure occasion. C'est à vous que ceci s'adresse, commère, faites-en l'application.

— Il est sûr, compère, que tout cet argent et même un peu plus est mis de côté pour ma chère fille.

— Voilà ce qui s'appelle parler, s'écria Pedro joyeusement. Par ma foi! vous valez un Pérou. Quant à mon Ventura, tout ce que j'ai lui appartient, puisque Marcela veut se faire religieuse. Et faites attention qu'il n'est pas sans chemise. Il a ma maison.....

— Qui est un galetas!

— Mes ânesses.....

— Qui sont vieilles, dit Anna.

— Mes chèvres.....

— Qui vous coûtent plus en amendes, tant elles sont voleuses, que ne vous rapportent le lait, les fromages et les chevreaux.

— Et mon verger, poursuivit Pedro sans répondre aux plaisanteries qu'Anna lui faisait pour se venger des siennes.

Tout en discutant ainsi, ils réglèrent les conditions du contrat, et restèrent, après comme avant, les meilleurs amis du monde.

Quand Pedro fut parti, Anna mit sa mantille, et, comprimant son chagrin et domptant son extrême répugnance, elle se dirigea vers la maison de Maria.

Maria avait pour sa belle-sœur, qui lui faisait beaucoup de bien, autant d'affection que de reconnaissance, de respect que d'admiration : elle la reçut avec une joie expansive.

— Bienheureux sont les yeux qui te voient dans cette maison, ma sœur ! s'écria-t-elle en la voyant entrer. Quelle est la bonne pensée qui t'a conduite ici ?

Elle se leva précipitamment pour lui donner une chaise. Anna s'assit et lui dit le sujet de sa visite.

Cette demande remplit la pauvre veuve d'une joie si grande, qu'elle ne pouvait plus trouver de mots pour l'exprimer.

— Ah ! ma chère sœur, disait-elle en phrases entrecoupées. Quel bonheur ! Perico, fils de mon cœur ! C'est à saint Antoine que je dois cette félicité ! Et toi, Anna, es-tu contente ? Vois-tu, sœur, bien que Rita soit un peu capricieuse, c'est une bonne fille au fond, un peu volontaire, mais c'est ma faute. Si j'avais su l'élever comme toi tu as élevé Elvira, elle serait tout autre, un peu légère toujours ; mais avec les années et le mariage elle deviendra posée, tu verras. Tous ses défauts viennent de mes gâteries et de sa grande jeunesse. Rita ! Rita ! s'écria-t-elle, viens donc vite, voici ta tante, que dis-je ! ta mère, puisqu'elle veut l'être en te mariant avec son fils.

Rita entra d'un air très-calme.

— Que dis-tu, ma fille ? lui dit sa mère hors d'elle.

— Je le savais déjà, répondit Rita.

— Vraiment ! lui dit sa mère à voix basse, tu es plus froide qu'une glace.

— Et que voulez-vous, ma mère ? faut-il que je danse le fandango parce que je vais me marier, répondit Rita à voix haute.

Anna se leva et sortit.

Maria, extrêmement mortifiée de la manière d'être de sa fille, conduisit sa belle-sœur jusqu'à la rue en lui faisant mille protestations de tendresse et de reconnaissance.

## V

Les préparatifs des noces se faisaient. Celles d'Elvira et de Ventura devaient avoir lieu avant celles de Rita et de Perico, parce que pour celles-ci il fallait attendre les dispenses de Rome.

Pedro voulut que sa fille Marcela assistât au mariage de son frère avant de commencer son noviciat, et se détermina à aller la chercher à Alcalá. Maria, qui avait dans cette ville une dette à recouvrer et qui avait besoin de son argent, profita du voyage de son vieil ami pour faire le sien bien accompagnée.

Ils partirent ensemble, chacun d'eux monté sur une ânesse. Maria, bonne chrétienne, ne manqua pas à son départ de se signer, en fai-

sant une prière au bienheureux archange saint Raphaël, le patron des voyageurs depuis Tobie jusqu'à la Vierge Marie. Maria, commodément assise sur les oreillers qui couvraient la selle, portait des jupes d'indienne très-amples attachées à la ceinture, et une sorte de pourpoint de laine noire dont les manches ajustées étaient retenues au poignet par une rangée de boutons d'argent. Elle avait un fichu de mousseline blanche, dont les plis étaient réunis au bas du cou par une épingle, et sur sa tête était un petit mouchoir dont les bouts passaient sous le menton<sup>1</sup>.

Pedro avait à peu près le même costume que nous avons déjà décrit en parlant de son fils, seulement le drap était moins fin, la ceinture était de laine noire ainsi que la portent les veufs, le tout était plus ample, et son chapeau, sans ornements et à larges bords, était posé droit sur sa tête, et non pas gracieusement incliné de côté comme celui de son fils.

— C'est un jour fleuri, dit Maria quand ils eurent quitté le village; les champs ont un air de fête, on dirait que le soleil leur dit de se réjouir.

— Oui! répondit Pedro, le blondin s'est lavé la figure, et a aiguisé ses rayons qui piquent comme des épingles. Puis il sortit une bourse à tabac faite de peau de lapin, et se mit à rouler un cigare.

— Maria, dit-il, il me semble que vous reviendrez d'Alcala les mains aussi vides qu'en y allant. Mais dites-moi, femme du bon Dieu, quels démons ont pu vous donner la tentation de prêter votre argent à ce misérable? Ne saviez-vous pas qu'il n'avait pas même un grabat sur lequel s'étendre pour mourir, et qu'il ne possédait qu'une ration de famine et une autre de besoin?

— Mais, Pedro, répondit Maria, on ne prête jamais qu'aux pauvres; les riches n'en ont pas besoin, de plus c'était un ami.

— Et ne savez-vous pas, innocente, que celui qui prête à un ami perd l'ami et l'argent? Mais vous, Maria, vous êtes toujours la même. Tout ce que j'ai à vous dire, c'est que cet homme vous payera en trois termes : lentement, mal et jamais.

— Vous pensez toujours le pire, Pedro.

— Le fait est que je me guide par cette maxime : Pense mal, et tu devineras juste, dit le vieux rusé.

Puis il se mit à fredonner un de ces airs qui ne finissent jamais et dont voici les paroles :

Il était deux heures de la nuit  
Quand j'entendis du bruit dans la maison,

<sup>1</sup> Les vieilles femmes s'habillent encore ainsi à la campagne.

Inquiet, je monte l'escalier,  
 Je tire ma brillante épée.  
 Je parcours la maison entière,  
 Et nulle part je n'ai rien trouvé.  
 Comme ce fait est très-curieux,  
 Je m'en vais vous le conter encore.  
 Il était deux heures de la nuit, etc.

Maria ne disait rien et n'en pensait pas beaucoup plus : bercée par le pas égal de sa monture et sous l'influence de ce beau jour de printemps, elle s'était endormie.

A moitié chemin se trouvait une venta, plusieurs soldats étaient étendus sur les bancs de pierre qui étaient placés de chaque côté de la porte sous l'auvent. Dès qu'ils aperçurent notre couple, ils l'accablèrent de quolibets, de provocations burlesques, et de ces plaisanteries si habituelles au peuple, surtout parmi les soldats.

— Eh ! vieux père ! où allez-vous avec cette figure de carême, disait l'un.

— La mère ! disait un second, est-ce que l'église où l'on vous a baptisée est encore debout ?

— La mère ! disait un troisième, vous souvenez-vous encore de votre nuit de noces ?

— Père ! demandait le quatrième, allez-vous à Alcalá pour épouser cette jeunesse ?

— Non ! répondit Pedro descendant gravement de son âne, j'attends pour cela que je sois majeur et que la petite ait achevé de grandir.

— La mère ! continuèrent les soldats, voulez-vous que nous vous aidions à descendre de ce beau cheval de gala.

— C'est ce que vous pourriez faire de mieux, mes enfants, répondit la bonne vieille.

Les soldats s'approchèrent et lui prêtèrent leur aide avec attention et bonté.

Pedro rencontra dans la venta plusieurs personnes de sa connaissance qui l'invitèrent aussitôt à boire. Il ne se fit pas prier, puis il dit après avoir bu :

— Maintenant c'est à mon tour d'inviter ; vous mes amis, et ces caballeros que je ne connais pas, sinon pour les servir, faites-moi le plaisir de boire un verre d'anisette à ma santé.

— Père Pedro, dit un jeune homme muletier de Dos Hermanas, contez-nous quelque chose ; j'aurai soin de tenir votre verre plein, afin que vous n'ayez pas le gosier sec.

— Ah ! Jésus ! s'écria Maria qui s'était assise sur des sacs de blé, que Dieu me vienne en aide ! car, si Pedro se met à bavarder, nous ne

retournerons pas aujourd'hui au village, à moins que le miracle de Josué ne se renouvelle.

— Est-il vrai, père Pedro, demanda le muletier, que, comme le dit ma mère, vous avez été autrefois amoureux de la mère Maria.

— Bien certainement, et en tout honneur, répondit Pedro.

— C'est un mensonge gros comme une maison, s'écria Maria. Allons! Pedro, que vous êtes vantard! dans toute ma vie je n'ai jamais eu d'autre amoureux que mon mari (que Dieu ait son âme!).

— Señã Maria! seña Maria! vous avez la mémoire bien courte; mais sachez que, si l'on peut ôter au roi sa couronne et son royaume, on ne peut lui ôter la gloire d'avoir régné.

— Il est vrai, reprit Maria, qu'il m'a fait la cour aux noces d'une de mes cousines, et qu'un soir il vint me parler à la grille; mais il a eu une telle peur, qu'il me laissa là et se mit à courir comme si la frayeur lui donnait des ailes. Je croyais vraiment qu'il ne s'arrêterait pas avant la fin du monde.

— Qu'est-ce que cela veut dire? s'écria d'une seule voix l'auditoire qui riait aux éclats; c'est comme cela que vous montrez les talons quand vous avez peur, Pedro?

— Je ne me donne pas pour un brave, répondit celui-ci avec calme.

— C'est avoir plus de peur que de honte, dit Maria impatientée.

— Bien, vous voyez, señores, dit Pedro en clignant de l'œil, qu'elle ne me l'a pas encore pardonné. Qu'en dites-vous? comme elle m'aimait! Mais je voudrais voir quel est parmi vous le Cid Campéador qui oserait affronter les choses de l'autre monde, des choses surnaturelles?

— Il n'y eut de surnaturel que votre peur, dit Maria, et elle n'eut d'autre cause qu'un caillou qui tomba du toit poussé sans doute par quelque chat.

— ConteZ-nous l'histoire, père Pedro, s'écrièrent tous les assistants, nous serons juges de la querelle.

— Vous saurez donc, señores, commença Pedro, que la fenêtre que Maria m'avait indiquée donnait sur le derrière de la maison, qui était dans un endroit solitaire et écarté tout au bout du village. Tout près de là, il y avait un autel consacré aux âmes du purgatoire, devant lequel brûlait une lampe. Toutes les fois que je regardais cette lumière, il me revenait à l'esprit un fait qui avait eu lieu dans cet endroit quelque temps avant. Il passait tous les soirs devant cet autel un chevrier retournant avec ses outres vides pour les rapporter le lendemain matin remplies de lait, et il ne se faisait aucun scrupule de baisser la lampe des âmes du purgatoire pour y allumer son cigarre. Un soir, c'était la veille du jour des trépassés, il abaissa la lampe

comme à l'ordinaire, mais il ne put y allumer son cigare, parce que la lumière s'éteignit, ce qui était d'autant plus extraordinaire, que la nuit était belle et que le vent ne soufflait pas.

Il remonta la lampe et suivit son chemin. Mais, figurez-vous, quel fut son étonnement, quand en se retournant il vit la lampe jeter une lumière plus vive et plus claire que jamais ! Reconnaisant en cela un avertissement de Dieu, il eut un vif et profond repentir de sa conduite irrévérencieuse, et, pour l'expier, il fit vœu de n'allumer un cigare de sa vie. Et, señores, ajouta Pedro d'une voix grave, — il a tenu sa promesse.

Pedro fit une pause que personne n'interrompit.

— Nous voici dans le cas d'appliquer ce que l'on dit quand tout le monde se tait à la fois, dit enfin Maria ; un ange a passé sur nous, et c'est le bruit de ses ailes qui nous a fait taire respectueusement.

— Allons, Pedro, continuez, dirent les muletiers ; venons à votre histoire.

— Eh bien, reprit celui-ci du ton jovial qui lui était habituel, vous saurez donc que cette petite lampe m'inspirait un grand respect mêlé d'un peu de crainte. Est-ce bien, me disais-je, de venir ainsi faire le galant à la barbe des pauvres âmes qui souffrent et expient leurs péchés ? Je vous assure, foi de Pedro ! que je me sentais tout tremblant en voyant cette lumière brûler saintement en l'honneur des morts. C'était une offrande au Seigneur, qui semblait veiller dans la solitude et rappeler le passé. Je me figurais qu'elle me regardait et me faisait des reproches. Tantôt elle était triste comme le *De profundis*, tantôt elle paraissait immobile comme l'œil d'un mort qui me regardait fixement, ou bien encore la flamme s'élevait et prenait la forme d'un doigt de feu menaçant qui se dirigeait sur moi.

Un soir qu'elle semblait me menacer encore plus clairement qu'à l'ordinaire, une pierre lancée par une main invisible vint me frapper si fort à la tête, que j'en fus tout étourdi ; et cela est si vrai, que, lorsque je voulus fuir, bien que je fusse en rase campagne, il m'arriva la même chose qu'au pauvre *Negrila*, qui, ayant trois portes devant lui, n'en put trouver aucune pour fuir ; et ainsi, tout en courant, au lieu d'arriver à la maison, je fus droit à une carrière, dans laquelle je me laissai choir.

— Et cela fut la cause de votre brouille, Pedro ? dit le muletier.

— Non ; huit jours après, je m'armai de courage, et je retournai à la grille ; mais Maria n'ouvrit pas sa fenêtre.

— Maria ne voulait pas que vous mourussiez lapidé comme saint Étienne.

— Ce n'est pas cela, muchacho ; le fait est que Miguel Ortez, ayant fini son temps de service, laissa là la casaque et revint au village ;

alors Maria trouva bon de déshabiller un saint pour en vêtir un autre qui...

— Qui n'avait pas peur, interrompit Maria, de faire la cour à une jeune fille dans une bonne intention, auprès d'un autel des âmes du purgatoire. Et, d'ailleurs, vous figurez-vous par hasard que toutes ces âmes n'avaient pas été mariées?

— Certainement, Maria, ceux qui sont mariés font leur purgatoire en ce monde : les hommes par leurs femmes, et celles-ci par leurs enfants. Tout ce que je puis vous dire, señores, c'est que je fus si vexé, que je ne voulus pas rester à Dos Hermanas pendant la noce, et que j'allai à Alcalá.

— Où il pensa tant à moi, ajouta Maria, qu'il en revint marié avec une autre.

— Cela est vrai, dit Pedro, parce que je me suis toujours dit : Quand le roi est mort, vive le roi!

— Voyons, bavard sempiternel, dit Maria en se levant, allons-nous-en.

— Oui, allons-nous-en, répondit le père Pedro, le soleil pique comme quand il fuit devant les nuages, et je crois qu'il va pleuvoir.

— Dieu nous en préserve! s'écria Maria, des abeilles et du soleil, c'est tout ce que je demande.

— Comment voulez-vous qu'il pleuve, dit le muletier, ne sommes-nous pas en mai?

— Et ne sais-tu pas l'histoire, José? reprit Pedro : Janvier avait promis à Mars de lui donner un agneau; mais, quand Mars arriva, les agneaux étaient si gros et si beaux, que Janvier ne voulut plus remplir sa promesse. Alors Mars lui dit en colère :

« — Avec trois jours qui me restent, et trois que me prêtera mon compère Avril, j'arrangerai tes brebis de façon que tu te souviendras de moi. »

— Mais allons-nous-en, odieux bavard!

— Que vous êtes pressée, mère Maria! dit un autre; avez-vous peur de prendre racine?

— Non; mais nos montures ne vont pas comme tes ânes, José.

— C'est vrai, dit Pedro aidant Maria à monter; ici, tout est vieux, l'amazone, l'écuyer et les bêtes. Mon ânesse est si rompue, que, ne sachant plus de quel pied boiter, elle a pris le parti de boiter des quatre à la fois. Allons, señores, votre serviteur!

— Bonne santé et beaucoup d'écus, père Pedro!

Nos voyageurs se remirent en route, et, arrivés à Alcalá, ils se séparèrent pour aller chacun à leurs affaires.

Une heure après, ils se retrouvèrent de nouveau. Pedro était ac-

compagné de sa fille, qui se jeta au cou de Maria, et que celle-ci couvrit de baisers.

— Avez-vous votre argent ? demanda Pedro d'un air moqueur.

— Ils m'ont offert, dit Maria, la moitié maintenant, ou tout après la moisson ; et, comme j'avais besoin de mes écus, j'ai pris ce qu'on me donnait.

— Un vrai Salomon, Maria, mieux que Salomon. Bienheureux celui qui possède ; et mieux vaut un oiseau dans la main que cent qui volent.

Pedro prit sa fille en croupe, et ils se mirent en chemin ; Maria prenait soin de son argent, Marcela des fleurs, des gâteaux et des friandises dont on lui avait fait cadeau, et Pedro de ses deux compagnes.

FERNAN CABALLERO.

Traduit par B. D'AGREVAL.

La suite au prochain numéro.

---

# LE PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

DEPUIS LES CROISADES

---

- I. *Voyage d'outremer en Jherusalem*, par le seigneur DE CAUMONT, l'an 1418, publié pour la première fois d'après le manuscrit du Musée Britannique, par le marquis de LAGRANGE, membre de l'Institut. Paris, A. Aubry, 1858. — II. *Les Lieux Saints*, pèlerinage à Jérusalem, par Mgr MISLIN. J. Lecoffre et comp., édit. 1858. — *Bulletin de l'œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte*. Au secrétariat de l'œuvre, rue Furstemberg, 6. 1858.

Dimanche, 5 de ce mois, une troupe de pèlerins, arrivés à Marseille de tous les points de la France, descendait la colline de Notre-Dame-de-la-Garde. Elle était composée principalement de jeunes gens; plusieurs appartenaient à des familles que les croisades ont illustrées; à leur tête se trouvait même un religieux qui porte le beau nom de Damas. Un navire à hélice les attendait dans le golfe; chacun cheminait en silence, répétant intérieurement la prière que le bon religieux venait d'adresser pour tous à la Gardienne des navigateurs : « O Marie! bénissez notre voyage; conduisez-nous sans accident à Jérusalem et ramenez-nous heureusement en France. »

A cette nouvelle, qu'une caravane de pèlerins français partait pour l'Orient, certain personnage, plus au courant des opérations de la Bourse que des opérations de la Grâce, disait naïvement : « Voilà les dévots qui organisent des trains de plaisir pour Jérusalem! » Singulière façon de comprendre un voyage aux Saints Lieux, mais bien pardonnable après tout à de gais vivants qui ne sont pas tenus de savoir en quoi un pèlerin diffère d'un touriste, et qui détacheraient, par humanité, du front du Sauveur la couronne d'épines pour la remplacer par une guirlande de roses.

Au risque de passer moi-même pour un *dévo*t près de ces folâtres, j'avoue que j'aurais aimé à faire partie du prétendu train de plaisir, et au retour il m'eût été agréable de dire à mes amis du *Correspondant* : *J'étais là, telle chose m'advint.*

A défaut de mes impressions personnelles, je veux leur raconter

celles de deux pèlerins illustres, l'un qui vivait, il y a quatre siècles, et qui a rouvert, avec le bourdon des premiers jours du christianisme, une voie où s'était déjà éteint de son temps le dernier rayon de l'épée des croisés; l'autre qui revient de la Terre-Sainte et dont le récit plein de foi, de science et d'agrément, attache et charme le lecteur, je ne dirai pas à l'égal du *Voyage en Orient* de M. de Lamartine, — l'éloge serait mince, — mais encore plus que la correspondance sérieuse, véridique et sensée de MM. Michaud et Poujoulat, à laquelle je ne connais de supérieur que l'*Itinéraire* incomparable de M. de Chateaubriand.

Me faire l'écho du sire de Caumont et de Mgr Mislin sera certainement un moyen plus sûr d'intéresser que de parler en mon propre nom. J'ajouterai quelques considérations sur l'œuvre des Pèlerinages en Terre-Sainte, entreprise sous le patronage de la Société de Saint-Vincent de Paul.

## I

Après les pèlerinages en armes, de nouveaux souvenirs avaient rajeuni et passionné les récits venant de cette terre où l'on pouvait suivre désormais, à la trace de leur sang, les défenseurs de Jésus-Christ. Plusieurs de ces récits, qui ont trouvé de nos jours un fondement inattendu dans des actes authentiques, étaient racontés ou chantés dans les châteaux, pendant les longues soirées d'hiver, près du foyer des compagnons de Godefroy et de saint Louis. Ils entretenaient au cœur des fils l'ardeur qui anima les pères, et leur inspirèrent souvent le désir de les imiter, sinon en guerriers, du moins en chrétiens.

A la tête des pèlerins du quinzième siècle, j'ai placé le sire de Caumont qui a écrit lui-même son voyage. En le publiant, M. le marquis de Lagrange a rempli un double devoir. Allié à la maison de Caumont, il continue l'œuvre, pour ainsi dire domestique, qu'il a commencée, par la publication des Mémoires du duc de la Force; membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il offre aux historiens un document du plus haut intérêt, de nature à jeter une nouvelle et très-vive lumière sur les mœurs féodales, et à dissiper bien des erreurs que la mauvaise foi a propagées et que l'ignorance entretient. Une introduction à la fois savante et charmante ouvre le livre; un index complet des noms d'hommes, de peuples et de lieux le termine; un glossaire utile et bien fait en facilite la lecture; enfin un fac-simile du manuscrit que M. de Lagrange a pris lui-même la peine de transcrire au Musée Britannique, avec l'exactitude d'un paléographe consommé, offre toutes les garanties possibles à la critique la plus exigeante.

Jusqu'ici, on ne connaissait le seigneur de Caumont que par ses instructions en vers français à ses enfants; son voyage d'outre-mer achève de le peindre, et sa jeune et loyale figure, où tant de candeur et de grâce s'allient à tant de bonté, paraît pour la première fois dans sa vraie lumière et dans un cadre à souhait.

Aussi bon chrétien que le philosophe gascon, son compatriote, le seigneur de Montaigne, dont on s'obstine à faire un libre penseur, pour ne pas l'avoir lu sans doute avec attention, Nompar de Caumont devait prendre dès son enfance un plaisir pieux et filial à entendre chanter les vieilles Chansons de Geste sur la prise de Jérusalem par les croisés; plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués dans leurs rangs. Au siège de Nicée, et au dernier combat d'Antioche, Galo de Caumont avait fait des prouesses que les trouvères ne se lassaient pas de célébrer. Richard de Caumont remplissait de ses exploits les poèmes du *Chevalier au Cygne* et de *Godefroy de Bouillon* : la terre d'Orient, où Richard avait trouvé une mort glorieuse, était pour Nompar sacrée à double titre, comme le tombeau de son aïeul et comme celui de son Dieu. L'accomplissement d'un vœu fait par son père mourant acheva de le décider à la visiter. Mais il était bien jeune, il n'avait guère plus de vingt-cinq ans; il avait une femme tendrement aimée et trois petits enfants. Comment se séparer de ces êtres chéris ? Sa foi lui en donna la force. Entendant sans cesse au fond de son cœur une voix qui lui adressait le cri de guerre de sa famille : *Ferme ! Caumont !* il n'hésita plus à partir.

La longueur et les périls du voyage, l'incertitude du retour, dictaient à tous les pèlerins une même mesure de prudence : chacun faisait son testament. Caumont en fit deux : l'un à l'adresse de ses enfants; l'autre, des hommes de sa terre. Le premier, qui est écrit en vers et qui contient les instructions dont j'ai parlé plus haut, est précédé d'une préface qu'on prendrait pour le début d'un chant populaire :

« En l'an 1416, le premier jour de mai, je, le seigneur de Caumont, étant en âge de vingt-cinq ans, étois assis en un beau jardin de fleurs, où il y avait foison d'oiseaux qui chantoient de beaux et gracieux chants en plusieurs manières, et ils me réjouirent... mais après je me mis à penser aux affaires de ce monde que je vois moult subtil et incliné à mal faire, et à son néant, comparé à l'autre qui dure sans fin... Et alors, il me vint souvenir de mes petits enfans qui sont jeunes et innocents, lesquels je voudrois que à bien et honneur tournassent et bon cœur eussent; et parce que, selon la nature, ils doivent vivre plus que moi, et que je ne pourrai pas les instruire et endoctriner, car il faudra que je laisse ce monde comme les autres, j'ai songé à leur faire, tandis que j'y suis, un livre d'enseignement. Je leur ai donc fait ce petit livre nommé *Caumont*, où il y a divers enseigne-

mens de mon entendement, fait pour les diriger. Au lieu de moi, quand je n'y serai, ils y trouveront plusieurs doctrines que je leur ai mises par écrit, afin que quand ils seront grands et auront connoissance, ils voient comment ils se doivent gouverner pour acquérir bien et honneur en ce monde et pour esquiver diverses peines en l'autre<sup>1</sup>. »

Les conseils du jeune père à ses fils semblent emprunter un rayon au premier jour de mai qui brille, un parfum aux fleurs qui s'ouvrent, une note aux chants des oiseaux qui s'éveillent, toute leur grâce à ceux auxquels ils s'adressent. Ils sont graves pourtant au fond comme la voix d'un père qui dit adieu à ses enfants. J'aime à l'entendre leur conseiller d'être fidèles à Dieu, au roi et à l'honneur, ces trois principes d'autrefois si peu compris de nos jours. C'est avec le même plaisir que je trouve enseignés tous les autres devoirs du Français, de l'honnête homme et du chrétien; que je vois placer en première ligne le service du pays et les égards envers les autres hommes, surtout envers ceux d'une condition inférieure :

Si tu veux bien ta terre gouverner,  
Garde-toi bien de celle mal mener!  
Si tu savois de ceux qui n'en ont rien,  
Comment ils sont ; tu t'en garderois bien !

Ainsi parlait un de ces seigneurs qu'on représente toujours comme « habitués à vexer par tous les moyens possibles, charriages, corvées, banalités, péages, les pauvres habitants des champs<sup>2</sup>. »

Le père revient jusqu'à trois fois sur la conduite que doivent tenir ses fils envers leurs vassaux; il veut avant tout qu'ils se fassent aimer d'eux :

Si tu es seigneur de terre et de pays,  
Fais que tu sois aimé de tes subjits (sujets).

Plus loin, parlant des officiers publics :

Ne tiens officier convoiteux,  
Discourtois et malicieux,  
Qui à ton peuple fasse outrage.

Toujours la même crainte de voir le peuple opprimé. Et par allusion au voyage coûteux qu'il va entreprendre :

Si entreprends voyage à commencer,

<sup>1</sup> LE LIVRE CAUMONT, où sont contenus les *Dits et enseignemens* du seigneur de Caumont, composés pour ses enfants,

<sup>2</sup> *Journal des Débats* du 5 février 1859.

Ne veuille pas ta terre tant charger  
 Par tes dépens, que, quand tu tourneras,  
 Ton état soit tourné de haut en bas.

Ce n'est pas en pressurant ses vassaux qu'un seigneur s'enrichit, remarque le père, ce n'est pas non plus en vendant son dévouement à qui veut l'acheter, « car le bien passe et la honte demeure : » et il ajoute, en insistant sur cette vérité :

Si par convoitise de richesses avoir,  
 Ton cœur expose à mettre en déshonneur,  
 Sache pour sûr qu'argent tôt s'en ira  
 Et déshonneur en toi demeurera.

C'est par l'ordre et l'économie, c'est par le travail qu'on soutient son rang :

Si du bien veux avoir, mettre t'y faut les mains,  
 Car il ne vient pas seul, mais Dieu et tous les saints  
 T'y aideront d'ailleurs en ce que tu feras ;  
 Pour ce, travailles-y, et alors t'en auras.

Parmi les conseils politiques du père à ses fils, il y a des maximes très-sages, mais qu'il serait peu prudent de citer ici. Je me contenterai d'en indiquer une qui a passé en proverbe :

Fais ton devoir, advienne que pourra.  
 Dieu au bon droit toujours aidera.

Le bon père, prévoyant cependant qu'en faisant leur devoir ses fils ne seront pas exempts de soucis, leur fournit d'avance le remède :

Aie patience en tes maux,  
 Consolation et repos,  
 Et laisse faire Notre-Seigneur.

Laisser faire Notre-Seigneur ! Ne croirait-on pas entendre un des plus doux échos du livre de l'*Imitation* ?

Caumont finit en recommandant instamment à ses enfants les pauvres gens de son pays :

Les pauvres de Notre-Seigneur,  
 Prends-les en pitié et douleur,  
 Fais-leur du bien quand tu pourras,  
 Et de Dieu récompense auras.

Les pauvres malades va visiter,  
 Fais-leur plaisir et bien pour conforter ;

Ainsi tu feras ton honneur,  
Et le mandement de Notre-Seigneur.

Au milieu des graves enseignements du jeune seigneur à ses jeunes enfants, revient sans cesse comme un refrain une franche et vive invitation à la gaieté, cette fleur de l'esprit français :

Si tu veux vivre longuement,  
Sois toujours joyeux et chantant.

Quatre vers qui ont l'air d'être un post-scriptum couronnent l'ouvrage; on dirait que l'auteur s'aperçoit qu'il a prié pour tout le monde, pour le roi, pour le peuple, pour les pauvres, pour les défunts mêmes, et qu'il n'a oublié que lui seul; il ajoute donc, avec une naïveté touchante :

Quand pour tous j'ai prié toi,  
Ne me oublie pas moi;  
Quand il me faudra finir,  
De moi te veuille souvenir.

Son livre n'est pas gros, car il avait à songer aux préparatifs de son voyage, et à rédiger les ordonnances qu'il devait laisser aux hommes de sa terre. On trouve dans le second ouvrage les mêmes qualités aimables que dans ce premier. On y voit non-seulement le bon père, mais le bon fils, l'époux tendre et dévoué, et on le prendrait plus volontiers pour le frère et l'ami de ses vassaux que pour leur maître. Il commence son testament en leur disant qu'il veut « leur déclarer un peu de son cœur. »

« Ce sont les ordonnances que je laisse à ma terre, à mon peuple, avant mon départ.

« Premièrement. Comme vous avez toujours été envers mon très-redouté seigneur et père, et envers moi et tous nos prédécesseurs, bons, vrais et loyaux vassaux, plein de confiance en votre probité et loyauté, je vous recommande bien affectueusement et de cœur, et bien tendrement vous prie que vous ayez pour recommandée ma très-chère et ma très-bien aimée m'amie et m'amour vraie, et mes petits enfants aussi que je vous laisse, comme à des gens en qui j'ai très-parfaite confiance, et vous ferez ce qu'on doit faire raisonnablement, car toujours m'avez montré bons signes de vraie amour, et à présent, en mon absence, je vous prie de me montrer cette bonne et vraie amour que vous me portez, afin qu'à mon retour j'aie à vous en remercier.

« *Item.* A vous, frères, religieux, recteurs, vicaires, qui demeurez en ma terre, je vous prie humblement et de cœur, qu'à chacun de vous il plaise dire de bon vouloir, deux fois chaque semaine le *Confes-*

*temini*, afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ me veuille garder et défendre; et que chaque dimanche, à la messe, fassiez expressément commémoration de moi en votre *Memento*, et que dans les prières qu'on a coutume de faire ce jour à l'église, vous me veuillez bien nommer au bon peuple pour qu'il m'ait en souvenir, et que Notre-Seigneur me fasse la grâce de revenir content et joyeux parmi eux. »

Il se recommande ensuite à toutes les personnes de sa terre, même aux plus humbles femmes; il connaît la puissance de leurs prières auprès de Dieu :

« Je vous prie, leur dit-il, aussi affectueusement que je le puis, de dire pour moi jusqu'à mon retour, tous les samedis de l'année, sept fois l'*Ave Maria*, en l'honneur et souvenir des sept joies que la Vierge Marie eut de son cher fils bien-aimé. »

Après avoir pourvu aux démêlés de nature à troubler la tranquillité dans ses terres pendant son absence, prévenu le cas où il mourrait en voyage, en désignant son fils aîné pour lui succéder, et laissé sa femme et ses enfants à la garde d'un de ses cousins, il remercie ses vassaux des sacrifices d'argent qu'ils ont faits pour l'aider à accomplir son voyage.

Il termine par ces paroles qui durent faire couler bien des larmes, au moment des adieux :

« Je vous prie de bon cœur que si jamais je vous ai fait chose qui vous ait déplu, il vous plaise me pardonner; et si vous-même vous avez jamais fait quelque chose propre à me déplaire, je vous confesse que je n'en garde aucun déplaisir, et comme je prie Jésus-Christ Notre-Seigneur de me pardonner mes péchés et défaillances, ainsi qu'il pardonna à ceux qui le mirent en croix, je vous pardonne de bon cœur et de bonne foi ».

Il donnait ainsi admirablement l'exemple après le précepte, le jeune et aimable gentilhomme qui venait de dire à ses enfants :

Pour tant sois grand seigneur ne te dois trop priser,  
Mais tu te dois plutôt, certes, humilier.

La pensée de ses chers enfants et de sa femme est la dernière du Testament, comme elle a été la première. Il répète, il multiplie les expressions les plus tendres, les plus vives, les plus émues, en confiant encore une fois cette « part de son cœur, » comme il dit, aux hommes de sa terre :

« Que toujours il vous veuille souvenir de ma très-chère et ma très-bien-aimée m'amie, et de mes petits enfants innocents, qui sont tous vôtres, et le seront tant comme ils vivront ».

Suivent certaines conventions particulières entre Caumont et les

écuyers qui doivent l'accompagner en Terre-Sainte : ils jurent de le servir fidèlement, bien portant et malade, et de ne point l'abandonner en chemin. Lui-même jure sur l'Évangile que la mort ou une maladie grave de quelqu'un d'entre eux, de nature à lui faire manquer son voyage, pourra seule le séparer de lui, et que ce malheur échéant, il fournira au malade le moyen de se guérir et de retourner sur ses pas : mais si aucun d'eux tombe malade en revenant avec lui de Jérusalem, rien que la mort, il le promet, ne l'empêchera de le ramener en France. Dans ce contrat synallagmatique, je remarque cette obligation exigée par lui de ses compagnons : « Si aucun débat, dissension ou noise s'élevait de l'un à l'autre, comme quelquefois advient par le chemin, ils seront tenus le lendemain de se demander pardon l'un à l'autre. »

Bonne précaution à prendre entre gens de guerre, mais engagement bien honorable aussi pour ceux qui le contractaient.

Après ces préparatifs, dont le vif intérêt pour l'histoire des mœurs féodales me dispense d'excuser l'exposé un peu long, Caumont se mit en route le lundi 27 février 1418. Chemin faisant, il songeait, dit-il, « quelle bonne et honorable chose et profitable au salut est d'aller visiter les saints lieux, et cependant combien sont rares ceux qui y vont, combien sont peu nombreux ceux qui aiment mieux prendre l'aise de leur corps, sous prétexte des difficultés du voyage. » Pour répondre à leurs objections, il notera étape par étape tous les lieux par où il passera. Ainsi est né ce livre qui est un véritable guide du voyageur chrétien de Gascogne à Jérusalem, au quinzième siècle.

Passant par Agen, Toulouse et Castelnaudary, Caumont se rendit à Barcelone, où il s'embarqua. A Rhodes, il recruta un nouveau compagnon, un jeune et aimable gentilhomme de bonnes mœurs et de bonne renommée, qui avait sur lui l'avantage d'être déjà chevalier. Ils lièrent amitié ensemble, et Caumont l'amena avec lui à Jérusalem, dans un but que nous connaissons plus tard. Arrivé à Jaffa le 28 juin, quatre mois après son départ, il était à l'ancre devant cette ville, alors en ruines, quand il vit venir vers lui, dans un bateau, un moine qu'il reconnut pour un des frères de Saint-François, gardiens du Saint-Sépulchre. Ce moine était accompagné d'un autre homme, qui était le consul chrétien en Palestine. Il lui portait un sauf-conduit du soudan d'Égypte, et lui annonçait l'escorte qui devait protéger son voyage à Jérusalem. Quatre cents ans plus tard, M. de Chateaubriand, en abordant sur les côtes d'Orient, devait trouver le même accueil de la part des frères gardiens, et tous les voyageurs chrétiens s'accordent pour louer l'hospitalité des bons religieux. M. de Lamartine seul ne l'aurait point éprouvée; aussi, nullement gêné par la reconnaissance, il ne se fait aucun scrupule de répéter les bruits injurieux dont ces moines sont l'objet.

L'escorte qui devait conduire Caumont à Jérusalem avait à sa tête un lieutenant du soudan. On se tromperait toutefois en croyant que c'était une escorte d'honneur : les musulmans ne connaissent pas ce mot-là. M. de Chateaubriand faillit aussi en avoir une. Les frères du Saint-Sépulcre lui en épargnèrent l'honneur onéreux. Les dépenses que lui occasionnèrent son escorte ne furent que le moindre inconvénient qu'elle offrit au sire de Caumont. Sa foi de chrétien eut beaucoup à souffrir sous un autre rapport. Profitant de la première église qu'il trouva sur son passage, de l'église en ruines de Lydda, il y faisait dire une messe d'actions de grâce en l'honneur de saint Georges, martyr dans cette ville : « Mais les Sarrasins de mon escorte n'avaient guère de dévotion, remarque-t-il naïvement; j'avais grand dépit de leur contenance et de l'accueil qu'ils faisaient au précieux corps de Notre-Seigneur... et les faux chiens n'en tenaient compte et ils s'en moquaient. » S'il fallait en croire M. de Lamartine, les musulmans seraient cependant « le seul peuple tolérant, celui qui comprend le mieux le culte et la prière. » La voix du muezzin, bien supérieure, toujours selon M. de Lamartine, « au son stupide et sans conscience des cloches de nos cathédrales, » importunait aussi le seigneur de Caumont. Il regrettait les clochers chrétiens qu'il ne voyait pas sans chagrin remplacés partout en Terre-Sainte par « de petits hôtels ronds d'où les musulmans crient à tue-tête vers leur Baffomet de la Mecque, en leur langage, selon leur mauvaise coutume. » Heureusement, les consolations de la sainte cité ne tardèrent pas à lui faire oublier les ennuis du voyage.

A Jérusalem, il descendit dans une grande hôtellerie où les Frères Mineurs vinrent le chercher à minuit, à la lueur des torches, pour le conduire à l'église du Saint-Sépulcre. Les abords étaient encombrés de Sarrasins; un officier et des soldats gardaient la porte; Caumont obtint qu'on la lui ouvrirait, ainsi qu'à ses compagnons, moyennant tant par tête. Toujours il fallait avoir l'aumônière à la main. Le compte fait et l'argent payé, l'officier les fit descendre un à un dans l'église, puis, refermant sur eux la porte à triple tour, il la scella. Ainsi emprisonnés, le jeune pèlerin et ses compagnons passèrent en prières le reste de la nuit du vendredi devant le tombeau du Sauveur. Le lendemain, au point du jour, s'étant confessé, il entendit une messe dite à l'autel du Saint-Sépulcre, et reçut la sainte communion. Après la messe, le bon chevalier qu'il avait amené avec lui de Malte lui ceignit le baudrier, lui chaussa les éperons d'or, lui donna cinq coups du plat de son épée sur l'épaule, en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur; ensuite le religieux qui avait chanté la messe, toujours vêtu de ses ornements, le pria de se mettre à genoux, et, lui présentant une épée nue, qu'on a lieu de croire celle de Godefroy de Bouillon, il lui

fit prêter sur elle le serment ordinaire des chevaliers du Saint-Sépulcre. Le sire de Caumont s'agenouilla et dit à haute voix : « Je prends cette épée en l'honneur et révérence de Dieu, et pour garder et défendre la sainte Église contre les ennemis de la foi. » Puis, se relevant chevalier, il remit l'épée dans le fourreau.

En mémoire de ce jour, le plus beau de sa vie, le sire de Caumont institua un ordre de chevalerie. Le nom qu'il lui donna est gracieux et riant comme tout ce que rêvait ce cœur aimant et poétique, il l'appela l'*ordre de l'Écharpe d'azur* ; la couleur de cette écharpe, que chacun des chevaliers devait porter en sautoir, était l'emblème de la loyauté ; au milieu on voyait un écu broché en argent, dont le champ, d'une blancheur éclatante, rappelait le suaire du Sauveur, et sur l'écu une croix en relief, vermeille comme celle que Notre-Seigneur inonda de son sang. Le cri de guerre des Caumont : *Ferme! ferme!* était brodé à la partie supérieure.

Les chevaliers de l'Écharpe d'azur promettaient qu'à la mort de l'un d'eux ils feraient chanter trois messes pour le repos de son âme. Mais l'instituteur de l'ordre s'engagea à en faire chanter vingt, en sa qualité de patron. Bien mieux, il devait, dans le cas où aucun d'eux perdrait sa fortune, l'entretenir à ses frais le reste de ses jours, comme un frère soutient ses frères dans le malheur. Les premiers chevaliers de l'Écharpe d'azur furent naturellement les compagnons de voyage du sire de Caumont. Le généreux chevalier, avec une délicatesse charmante, ajoutait ainsi, par reconnaissance, des engagements nouveaux aux engagements contractés par lui au départ envers ses fidèles écuyers.

La crèche de Bethléem, le désert de Jéricho, où il cueille quatre roses pour sa femme ; le Jourdain, où il remplit pour elle une fiole de l'eau où Notre-Seigneur a été baptisé, et où il se baigne lui-même. pour achever, — il le croit naïvement, — de laver ses péchés ; les montagnes de Judée, où il s'assied au pied d'un arbre dont furent faites, lui dit-on, les branches de la croix ; tous les lieux célèbres de la Terre-Sainte, il les visita pour le salut de son âme et en amendement de sa vie ; et, afin de faire connaître au monde, pour qu'on en profite, les grâces et les faveurs accordées par l'Église aux pèlerins, il énumère les *pardons* ou *indulgences* attachés à la visite de chaque lieu saint. C'est le point capital et le côté pratique du livre du pieux voyageur. Son bon cœur, d'accord avec sa foi, se plaît à montrer, dans un rayon lointain, ce fruit de grâce et d'indulgence suspendu aux rameaux de l'arbre de la croix.

Avant de quitter Jérusalem, il acheta une huche ou bahut de cyprès pour enfermer divers objets qu'il voulait rapporter à sa femme, à ses enfants et aux seigneurs et dames de son pays. J'y remarque, avec les

quatre roses de Jéricho et la fiole d'eau du Jourdain dont j'ai parlé, quantité de croix d'or, d'argent, de perles et de chalcédoine; des chaquets d'ivoire, d'aloès, de cristal de roche; des anneaux d'or, d'argent et de serpentine; des bourses tissues d'or et de soie; des gants blancs de chamois; des éperons dorés, des oiseaux de Chypre pour parfumer la chambre de sa femme, et des pièces d'étoffes précieuses en soie, en damas et en satin, objets qui tous avaient touché au Saint-Sépulcre, ce qui en triplait la valeur.

Mais ces *joies*, comme les appelle le bon pèlerin, ne devaient pas arriver de sitôt à leur destination. Son retour en France ne s'opéra pas sans beaucoup de temps et de difficultés. Trois tempêtes où il n'échappa à la mort que par miracle; un calme prolongé, des vents contraires, l'avarie de son navire et l'impossibilité de tenir la mer, le retinrent une grande année en route. Les fêtes que lui donna en Sicile, dans un château voisin de Palerme, un chevalier du Béarn, ami de son père, ne le consolèrent pas de l'éloignement de sa femme. « Je ne pouvais, dit-il, être sans tristesse quand il me souvenait de ma très-chère et bonne amie, ma loyale compagne, que j'aime tant, laquelle souvent je désirois voir, ayant été éloigné d'elle depuis si longtemps. Le grand amour que j'avois pour elle me faisoit plusieurs fois le jour penser à elle, et la nuit, en dormant, il m'étoit avis que je la voyois, ce qui me faisoit si grand plaisir que je n'aurois pas voulu être réveillé. Ah! quelle joie et quelle consolation j'avois alors! mais au réveil, comme je me sentois mal à l'aise, en proie au chagrin, vide de bonheur, le cœur plein de soupirs! Je n'en pouvois plus! tout ce que j'avois vu étoit le contraire de la vérité; hélas! quelles peines je souffrois de ne pouvoir me rapprocher d'elle! Si à cheval ou même à pied, j'avois pu aller la rejoindre, ni peine ni fatigue, rien ne m'eût coûté. Mais je suis ici (me disois-je), dans cette île, entouré par la mer, à la merci de Dieu et du vent. Le vent, oh! je l'aimerois mieux qu'un château rempli d'or! En telle manière soupirant, je demeuroidis pensif, priant Dieu, qui donne toute grâce, qu'il lui plût de me donner le vent pour que je pusse me rendre sûrement au lieu où ma très-chère et bonne amie demeuroidit, et que ce fût bientôt! »

Comment le cœur de Dieu n'aurait-il pas été touché de plaintes aussi tendres? Il lui envoya un vent favorable, et « le bon temps de primevère qui toute douceur amène, » lui amena un nouveau vaisseau, grâce auquel il put enfin revoir la France et celle qu'il aimait tant.

## II

C'est plutôt le cœur du pèlerin que l'esprit de l'observateur qui parle dans le livre charmant du sire de Caumont; pas plus que la généralité des

voyageurs anciens, sans en excepter Montaigne dans son voyage en Italie, Caumont ne décrit longuement les monuments et les lieux qu'il visite. Parfois même, il ne les décrit pas du tout. Il est aussi laconique sous ce rapport que d'autres sont verbeux, prolixes et vaporeusement diffus. M. de Chateaubriand, qu'il ne faut jamais se lasser de citer et d'admirer, en dépit des détracteurs posthumes qui l'ont basement adulé quand il pouvait leur être utile, M. de Chateaubriand a le premier décrit, avec une parfaite mesure, les sanctuaires de la Terre-Sainte. Mgr Mislin, toujours d'accord pour le fond avec l'*Itinéraire*, s'en éloigne parfois avec originalité, dans les détails, et ouvre sur l'Orient quelques échappées de vues nouvelles. Les lieux de pèlerinage, tels qu'il les a peints, offrent une galerie de tableaux faite pour désespérer quiconque voudra les peindre de nouveau, avant que le temps ait changé leur physionomie. C'est l'Évangile à la main, mais surtout l'esprit évangélique dans le cœur, qu'il entreprend sa pieuse excursion. Toute autre manière de voyager en Terre-Sainte en ferait un objet, non d'édification, mais presque de scandale; si l'on y vient chercher la foi, on court grand risque de ne l'y pas trouver. Nous en avons un triste et mémorable exemple. On dit de certaines choses qu'il faut les voir avec les yeux de la foi, c'est surtout en Judée que le conseil est bon à suivre. Faute d'avoir ces yeux-là, on y voit tout de travers, et même, dit Mgr Mislin, on en revient pire qu'on est parti.

Ce qu'on demande d'abord à un pèlerin de Jérusalem, ce sont les renseignements sur les lieux où se sont passées les grandes scènes de la Rédemption. On les a visités mille fois en imagination; on désire savoir en quoi ce qui existe diffère de ce qu'on a rêvé. Mgr Mislin, dans son beau chapitre intitulé : *La Passion racontée sur les lieux*, répond aux questionneurs les plus curieux de manière à les satisfaire complètement.

Il nous conduit sur les pas de Jésus, venant du Cénacle, hors de Jérusalem, par la porte Orientale, aujourd'hui appelée porte de Saint-Étienne. Nous descendons avec lui dans la vallée de Josaphat, et, après avoir passé le torrent de Cédron, il nous fait entrer dans le jardin des Oliviers. Là il nous montre un enclos, encore nommé Gethsémani; à côté, un rocher bas et uni, et, à une petite distance, une grotte assez spacieuse. L'enclos, qui appartient aux Pères de la Terre Sainte, est entouré d'un mur. Il a cinquante-trois mètres de long et cinquante de large. On y voit huit oliviers qui remontent à la plus haute antiquité, d'après les autorités les plus graves. Ce sont ceux dont les racines ont été arrosées des larmes et du sang de notre Sauveur. Leur tronc est creux, et on l'a rempli de pierres pour qu'il ne puisse être brisé par le vent. Le large rocher plat qui avoisine ces arbres est, selon la tradition, celui où dormaient les apôtres tandis que leur divin Maî-

tre endurait les douleurs de l'agonie. La grotte située près de là est celle où se retira Jésus pour prier seul, et où il tomba la face contre terre. On l'appelle encore la *grotte de l'agonie*. Elle est à peu près dans l'état où elle était au temps du Sauveur, et on aime à la retrouver ainsi ; seulement on y a élevé un autel.

Entre la grotte de Gethsémani et le rocher des Apôtres, à trois mètres environ de ce dernier, est l'endroit où Jésus, trahi par Judas, fut emmené captif sur le mont Sion. La voie de la Captivité, comme on appelle la route suivie par Jésus, a environ un kilomètre et demi de long ; elle descend la vallée de Josaphat, traverse le Cédron où le Sauveur tomba sur une pierre que l'on montre encore, gravit la colline du Temple, pénètre dans Jérusalem par la porte Sterquiline, et va aboutir à la maison du grand prêtre Caïphe, aujourd'hui convertie en église arménienne. La maison d'Anne, son beau-père, convertie elle-même en couvent par les Arméniens, est en dehors de la porte de Sion. Dans le couvent, près du maître autel, Mgr Mislin indique la place où Notre-Seigneur passa cette nuit affreuse, livré aux outrages des valets de Caïphe, et d'où, entendant Pierre le renier, il se retourna et le regarda. A l'extrémité orientale du mont Sion, existe une caverne. « Là, dit un écrivain du treizième siècle, on disait que saint Pierre se musa (se cacha) quand il eut Jésus-Christ renié, et ouï le coq chanter ; et là pleura-t-il. » On y voyait autrefois les ruines d'un monastère appelé le Moustier de Saint-Pierre, ou *Gallikeinte*, c'est-à-dire du chant du coq.

Le palais de Pilate, qui reçut Jésus à sa sortie de chez Caïphe, sert aujourd'hui de caserne et d'écurie aux musulmans. On sait que l'escalier qu'il monta pour y arriver, la *Scala Sancta*, a été transporté à Rome par ordre de Constantin. Le palais d'Hérode, ou plutôt ce qui en reste, se voit à une petite distance, sur la colline d'Agra.

En face des ruines du Prétoire, dans la même rue, on trouvait, il y a peu d'années, un endroit immonde qui n'offrait pas un espace net, large comme la main, pour y mettre le genou à terre. C'est le lieu de la flagellation. Autrefois une petite chapelle en rappelait le souvenir. Le duc Maximilien de Bavière l'a fait relever en 1858. Des deux colonnes auxquelles Jésus fut attaché et flagellé, celle de la maison de Caïphe et celle de Pilate, l'une est conservée au Saint-Sépulcre, l'autre à Sainte-Praxède, à Rome. La couronne d'épines est à Notre-Dame de Paris, où on l'expose tous les ans à la vénération des fidèles.

A quatre-vingts mètres environ du Prétoire, on remarque une galerie couverte, passant en arc au-dessus de la rue ; un derviche musulman l'habite et en interdit l'entrée aux chrétiens. C'est de cette hauteur que Pilate montra à la foule Jésus couronné d'épines et le corps déchiré, en disant : *Voici l'Homme !*

Le Sauveur, allant au Calvaire, chargé de sa croix, passa sous la même arcade, et suivit la rue longue d'environ deux cents mètres qui descend jusqu'à la rencontre de celle de la porte de Damas. A gauche, au bas de cette rue, est l'endroit où, selon la tradition, la sainte Vierge, placée sur le passage de son Fils, pour le voir, tomba presque morte de douleur. Une colonne en marbre rouge brisée indique à la dévotion des fidèles le lieu où Jésus lui-même tomba pour la première fois. La seconde chute de Notre-Seigneur est marquée par un signe qu'on trouve dans un mur à l'extrémité d'une autre rue à droite, qui descend rapidement après avoir monté presque à pic.

Au sortir de cette rue, s'étendait la place des exécutions ou le Golgotha, située hors de l'ancienne ville. Cet espace est enfermé dans la ville actuelle, et tellement couvert de maisons, qu'on n'y peut plus suivre la Voie douloureuse; mais on retrouve les dernières stations de Jésus, la partie la plus élevée du Calvaire et ses alentours, dans l'église du Saint-Sépulcre, où s'acheva le miracle de douleur et d'amour qui a sauvé l'humanité.

Mgr Mislin démontre avec une érudition puisée aux meilleures sources, et une critique devenue rare dans une certaine école catholique, l'authenticité de la plupart des traditions concernant les saints lieux; mais aussi sa loyauté ne recule-t-elle pas devant des aveux très-pénibles. Les faux miracles et les superstitions qui déshonorent les lieux saints n'ont pas d'adversaire plus décidé. «Aucune considération, dit-il, avec une indépendance qui l'honore, ne pourra m'empêcher de dire ce que je crois être la vérité.» Il en donne la preuve en parlant du feu sacré :

«On a cru longtemps à Jérusalem que, pendant l'anniversaire des jours de deuil que Jésus-Christ a passés dans la nuit du tombeau, un feu mystérieux descendait dans la chapelle du Saint-Sépulcre, et que ce miracle se renouvelait chaque année aux solennités de Pâques, afin que la foi des pèlerins fût ranimée. Au lieu de croire simplement que ce feu était produit de la manière la plus naturelle... vers le neuvième ou dixième siècle, on aima mieux croire qu'il descendait du ciel.

«Je ne sais quel moyen on employait pour faire ce miracle; mais un grand nombre de pèlerins y croyait de la meilleure foi du monde.» Mgr Mislin eût pu ajouter qu'un bénédictin de nos jours y croit encore, et l'a proclamé, dans un ouvrage liturgique, pour l'édification des fidèles. Cependant les catholiques finirent par s'apercevoir que c'était une supercherie des Grecs schismatiques. Félix Fabri déclara que ce feu n'était pas un miracle, mais une mystification. Les Franciscains joignirent leurs voix à la sienne; Quaresmius protesta contre le faux miracle avec l'indignation d'un honnête homme, et depuis, pas un cri-

tique chrétien, sérieux et sensé, n'a osé soutenir l'imposture. Mgr Mislin se joint aux hommes de foi éclairée pour stigmatiser l'évêque grec nommé l'évêque du feu, qu'il ne craint pas d'appeler un jongleur. « Jamais assurément, s'écrie-t-il, je n'ai eu honte d'être chrétien, mais ce jour-là (à la cérémonie du feu sacré), je me suis senti profondément humilié devant les musulmans. »

L'Éminent voyageur peint avec une douloureuse et profonde émotion les scènes dont il a été témoin le samedi saint de l'année 1855. Il nous représente l'église du Saint-Sépulcre convertie en champ de foire où l'on saute, où l'on danse, où l'on fume, où l'on boit, où l'on mange, où l'on se dispute et où l'on finit par se battre, en attendant le miracle du feu. Puis, dès que le feu a brillé aux mains de l'évêque chargé de faire le miracle, l'impatience, la confusion, le pêle-mêle, les coups de poing, les hurlements de joie, de rage ou de douleur de la foule, où chacun pousse son voisin, lui monte sur le corps, l'écrase, l'étouffe, pour arriver le premier au feu miraculeux et y allumer sa bougie. Et une fois les bougies allumées, le flot qui se retire repoussant le flot qui s'avance, les vêtements mis en lambeaux, les cheveux, les barbes, les mains, les visages brûlés, la flamme de l'incendie courant parmi la foule, la mort elle-même y faisant des victimes. En 1854, la veille du jour de Pâques, dit Mgr Mislin, près de trois cents personnes furent relevées sans vie. Plusieurs s'exposent de gaieté de cœur à la perdre; des fanatiques présentent leurs bras à la flamme, les femmes découvrent leur poitrine et se brûlent le sein par dévotion. Des religieuses même de la religion grecque font ostensiblement la même opération, et bien entendu, au milieu de cette scène de damnés, pas un chant, pas une prière, mais une horrible saturnale dont des païens à peine ou des sauvages auraient pu se rendre coupables. Et pourtant, continue Mgr Mislin, ce qui se passe la nuit du jeudi et du vendredi saint dans cette même église, où hommes et femmes campent pêle-mêle, est plus abominable encore.

Le Saint Sépulcre, ce jour-là, — le mot est du Père Lacordaire, — devient une taverne à l'enseigne de Jésus-Christ.

Ah ! l'Europe catholique a tiré une fois déjà le tombeau de Notre-Seigneur des mains des infidèles : quand le tirera-t-elle des mains de la superstition schismatique unie à l'impudicité ? L'empereur des Français, de retour de son pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray en Bretagne, a envoyé quatre-vingt-dix mille francs pour reconstruire l'église de Sainte-Anne de Jérusalem, et c'est une bonne pensée dont tout Français et tout catholique se réjouira; mais il ne faudrait pas tant d'argent pour acheter de la Porte le droit de fermer le Saint-Sépulcre pendant les nuits de la semaine sainte. La volonté énergiquement exprimée de la France y suffirait, et nous pourrions enfin chasser du temple les trafi-

quants du feu sacré et des voluptés sacrilèges. Nous rougissons, hommes civilisés de l'Europe, de ces actes de barbarie de l'Orient. Eh bien, s'écrie éloquemment Mgr Mislin, nous sommes coupables de notre honte, si, pouvant l'empêcher, nous ne le faisons pas !

### III

Le samedi saint de l'année 1855, les pèlerins de France et de Belgique furent si émus des scènes de scandale des jours précédents, qu'ils offrirent à Dieu leur communion pascale en expiation.

Je vois, par les derniers bulletins de l'œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte, que la même douleur se renouvelle en présence des mêmes outrages faits au tombeau de Jésus-Christ.

Un jeune pèlerin vendéen, qui rappelle à bien des égards l'aimable seigneur de Caumont, écrivait récemment :

« Nous laissâmes la place au schisme qui allait renouveler la passion du Fils de Dieu par ses profanations et son culte sacrilège. En nous retirant, nous avions la tristesse de ces âmes saintes qui ne trouvaient pas dans le sépulcre leur Seigneur et leur Dieu, lorsqu'une voix secrète nous parla comme l'ange aux femmes désolées : Le Christ n'est plus ici, nous dit-elle<sup>1</sup>. »

Par bonheur la Pâque schismatique ne coïncide pas toujours avec la nôtre, et les musulmans peuvent faire la différence entre les deux communions chrétiennes. On dit que le contraste les frappe vivement. Il est curieux de les voir observer les démarches, les paroles et jusqu'à l'attitude des pèlerins catholiques venus d'Occident, et leurs observations sont loin d'amoindrir le respect traditionnel qu'ils ont pour les habitants de la noble terre des Francs. Le seul fait de la présence annuelle à Jérusalem d'un certain nombre d'hommes distingués qui ne craignent pas de venir de si loin par un motif de piété, leur maintien grave, leur air profondément recueilli, leur foi expansive et attendrie, sont une prédication, par l'exemple, plus éloquente que bien des discours. C'est là une nouvelle croisade, une croisade morale et civilisatrice destinée, en nous conservant notre rang et notre ascendant en Orient, à préparer un résultat d'une importance incalculable. A la douce et pure lumière que chaque caravane amène à sa suite, ce prestige du nom français reluit d'un éclat plus vif, et ce beau nom qui, depuis longtemps, grâce à nos pères, est le synonyme de vaillant, dans les langues d'Orient, pourrait devenir, grâce à nous,

<sup>1</sup> *La Semaine sainte à Jérusalem*, par M. le vicomte de Bézilal.

celui d'*ami de la prière*, qualité que les musulmans nous refusent et dont l'absence les prévient désavantageusement en notre faveur. L'amour de la prière est en effet, à leurs yeux, la première des vertus, et plus ils acquerront la preuve que les hommes de l'Europe la possèdent, moins ils auront d'éloignement pour eux, moins ils opposeront d'obstacles à la régénération de leur pays, que, seules, les idées catholiques sont appelées à transformer. En créant des relations suivies entre les hommes de foi pratique de l'Europe et de l'Asie, l'*Œuvre des Pèlerinages* prépare d'une manière certaine des jours meilleurs à l'Orient. C'est l'opinion de toutes les personnes qui se sont occupées sérieusement de cette grande question orientale. Nous la trouvons exprimée avec des nuances sans doute, mais avec la même conviction dans deux recueils périodiques placés aux deux pôles du monde religieux. Que la plume soit tenue par M. le marquis de Vogüé dans le *Bulletin de l'Œuvre des pèlerinages*, ou par M. Saint-Marc Girardin dans la *Revue des Deux Mondes*, où il a traité la question d'Orient avec une élévation de style et de sentiment digne du sujet : le moyen d'action indiqué pour régénérer l'Asie ne varie que du plus au moins. Mais ce qui achève de montrer combien cette opinion est juste, c'est de la voir partagée par un homme que sa position à Jérusalem met plus à même que tout autre de connaître les besoins de l'Orient. Le chancelier du patriarcat de Jérusalem écrit au directeur de l'Œuvre des pèlerinages qu'une impression des plus favorables a été produite, aux dernières fêtes de Pâques, par l'admirable tenue des pèlerins français. Il conjure le comité de redoubler de zèle pour recruter encore et en grand nombre des pèlerins aussi édifiants. « Voyez! conclue-t-il; sans le soupçonner, le comité de Paris exerce une sorte d'apostolat destiné à produire plus de fruits de salut peut-être que toutes les prédications des missionnaires de la Terre-Sainte. »

Comment n'abonderaient pas les consolations aux cœurs des pèlerins après un voyage pareil? Le Bulletin de l'Œuvre témoigne bien souvent des grâces et des bénédictions qu'il plaît à Dieu d'accorder à ceux qui vont visiter en vrais croyants le tombeau de son Fils. Mais les récits personnels des pèlerins ont un accent de reconnaissance émue et pénétrante dont rien ne peut donner l'idée.

J'ai vu les yeux de M. de Chateaubriand, naturellement assez froid, se remplir de larmes, quarante ans après son voyage, au souvenir de la ville sainte. Je l'entends encore gémir sur l'abandon des lieux saints. Il appelait son pèlerinage « l'enchantement de sa vie, » et répétait ces vers que l'émotion l'empêchait d'achever :

Sainte Jérusalem si jamais je t'oublie,  
Si tu n'es pas jusqu'au tombeau.....

Quand la vieillesse refroidie éprouve au bord de la tombe une telle douceur à de tels souvenirs, on ne doit pas s'étonner des forces que trouvent les âmes jeunes et tendres, au moment suprême, en pensant à leur visite au lieu où leur Sauveur est mort.

M. Charles de Riancey a raconté d'une manière touchante la fin prématurée d'un pèlerin, porteur d'un nom illustre, qui des premiers, depuis le renouvellement des pèlerinages, avait eu le bonheur de visiter la Terre-Sainte. Neveu de l'archevêque-martyr, récemment nommé auditeur au conseil d'État, marié depuis deux ans à une personne selon son cœur, aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde, Henry Affre de Saint-Romme revenait, en 1853, de Jérusalem, précisément à l'âge, et dans les conditions de bonheur où le sire de Caumont y était allé. Au nombre de ses plus douces jouissances, il comptait les impressions de sa visite à la maison de Dieu et à la porte du Ciel, comme il disait, et il les racontait avec une grâce pleine de feu. Elles le fortifièrent dans ses dernières luttes contre la main qui le frappa avant le temps et devait tout lui enlever; elles lui donnèrent même le courage de baiser cette main divine. Sur son lit de douleur avaient été placés, à sa demande, divers objets bénits qu'il avait rapportés de la Terre-Sainte. Il les prenait les uns après les autres, il les regardait avec attendrissement, et les portait respectueusement à ses lèvres. Agenouillée près de son chevet, sa jeune femme sanglotait. Lui s'efforçait de la calmer : « Ne pleure pas, disait-il, j'étais bien heureux, grâce à toi, dans ce monde; on est plus heureux au ciel. »

Dans le délire, il se croyait transporté de nouveau à Jérusalem; il revoyait le Saint-Sépulcre, il y entendait la messe, il y communiait; il pleurait sur le Calvaire, il voulait être couronné d'épines, attaché à la croix; il voulait mourir avec le Sauveur. Revenant à lui, Henry demandait s'il ne mourrait pas bientôt, et, comme on essayait de lui cacher les progrès du mal, il répondait : « Quand on a passé une nuit au Saint-Sépulcre, on doit savoir mourir. » Et il souriait doucement.

Il s'endormit, le sourire sur les lèvres et un rayon de joie dans les yeux, en baisant la croix que son oncle portait le jour de son martyre.

On eût dit qu'à l'instant suprême le saint pontife lui-même était venu au-devant de son neveu chéri pour l'introduire dans la nouvelle Jérusalem; car, se levant sur son séant et ouvrant les deux bras, Henry s'écria : « Je vois l'archevêque! il vient me chercher! Me voici!... Je pars! adieu!... »

Belle fin, couronne méritée d'un pèlerin de la Terre Sainte!

LE VICOMTE HERSART DE LA VILLEMARQUÉ,  
de l'Institut.

# LA POLITIQUE DE LORD DERBY

## ET LA RÉFORME ÉLECTORALE.

---

### I

L'adoption, par la Chambre des communes, d'une résolution de lord John Russell, contraire au bill de réforme électorale présenté au nom du cabinet par M. Disraéli, chancelier de l'Échiquier, a eu les résultats les plus graves. Le vote, envisagé par les conseillers de la couronne comme une censure de leur administration, a décidé lord Derby à proposer à la reine la dissolution du parlement. La reine, appréciant les intérêts du pays comme son premier ministre, a consenti à faire usage de sa prérogative, et dans quelques jours les électeurs des comtés et des bourgs du Royaume-Uni vont être appelés à se prononcer sur la politique du gouvernement.

Cependant tout portait à croire que ce moyen extrême ne serait pas pris. Le parlement ne compte pas deux années d'existence, la redoutable insurrection des Indes, aujourd'hui complètement vaincue, laisse encore derrière elle des embarras de toute sorte. Enfin jamais, depuis un demi-siècle, l'état de l'Europe n'a été plus alarmant; la foi des traités de 1815 est mise en question, une guerre générale est par conséquent possible, un grand nombre de personnes la considèrent comme prochaine et inévitable.

La dissolution du parlement, dans de telles circonstances, accuserait-elle des défaillances sérieuses en Angleterre? Son gouvernement serait-il arrivé à des conditions d'instabilité et d'impuissance qui réjouiraient les détracteurs des institutions libres et pondérées? Ceux qui sur le continent sont restés fidèles à la cause de la monarchie représentative, ceux qui saluent avec enthousiasme dans l'Angleterre libre, heureuse et respectée, le plus noble de tous les exemples, celui d'un grand peuple qui veut et sait faire lui-même ses affaires, ceux-là doivent-ils renoncer à leurs espérances les plus chères et se résigner à voir la liberté politique s'engloutir dans un terrible et dernier désastre?

Il n'en est rien : l'Angleterre, à l'heure où nous écrivons, traverse paisiblement une de ces crises intérieures auxquelles les gouvernements absolus ne peuvent pas résister; loin d'y laisser ses antiques institutions, elle en sortira avec toutes ses forces, comme elle est sortie de toutes les épreuves de ce genre.

Le gouvernement représentatif n'est pas une institution nouvelle pour l'Angleterre, il est l'œuvre du temps, ses origines sont celles de la monarchie anglaise; il faudrait autre chose pour l'ébranler, il ne pourrait succomber qu'après une série successive de crises qui rendraient tout gouvernement impossible. Or les adversaires les plus passionnés de l'Angleterre doivent reconnaître qu'une pareille éventualité n'a aucune chance de se produire.

Nous sommes donc sans inquiétude pour l'Angleterre sur l'issue définitive de la crise actuelle, mais nous ne cherchons pas à dissimuler la gravité des circonstances et les enseignements qui en découlent. Notre admiration pour le gouvernement parlementaire ne nous empêche pas de reconnaître que les manœuvres des partis peuvent lui faire courir de grands périls. Ces dangers seraient surtout menaçants dans un pays nouvellement initié aux institutions représentatives. Ainsi la même manœuvre qui produit en Angleterre une simple agitation peut ailleurs déterminer une révolution.

Si, dans l'étude que nous allons faire, nous nous montrons sévère pour les hommes d'État qui l'ont provoquée, que l'on ne s'en étonne pas. Cette sévérité s'explique par la haute idée que nous nous faisons de l'influence de l'Angleterre sur l'avenir de la liberté politique du continent. C'est l'exemple de sa prospérité, du patriotisme et du désintéressement de ses hommes d'État, qui doit guider vers ses institutions sages et libérales les nations qui ont le malheur d'en être privées.

## II

Le parlement qui va se séparer s'est réuni pour la première fois le 30 avril 1857. Lord Palmerston était alors premier ministre; il venait de dissoudre le précédent parlement à la suite de l'adoption, par la chambre des communes, d'une motion de M. Cobden qui censurait la marche suivie par le cabinet dans les affaires de Chine. Les élections avaient semblé lui donner une immense majorité qui promettait une longue et tranquille existence au cabinet et au parlement.

Mais cette majorité n'était qu'apparente. Loin de former un parti compacte, uni avec le ministre, prêt à le soutenir dans tous ses actes, elle se composait de plusieurs fractions inégales quant au nombre et

profondément divisées sur la politique extérieure et sur l'administration du pays.

Les anciens partis qui s'étaient si longtemps disputé le pouvoir en Angleterre étaient déjà complètement dissous. Il y a encore des gens que par habitude on appelle tories ou whigs; il n'y a plus aujourd'hui ni parti tory ni parti whig.

On a souvent attribué à sir Robert Peel le mérite ou le tort (suivant le point de vue où l'on s'est placé) de la décomposition des anciens partis politiques. Quelque grande qu'ait été l'influence de cet homme illustre sur les affaires de son pays, elle n'aurait pas suffi à produire un tel résultat, si tous les éléments de dissolution n'eussent déjà existé. Sir Robert Peel a constaté un fait jusqu'alors latent, il a donné le signal de la dislocation des vieilles bandes parlementaires, et, si ce signal n'eût pas été donné par lui, il serait venu d'ailleurs.

Ce qui séparait profondément les whigs des tories, c'était l'enthousiasme des uns et l'aversion des autres pour les réformes. L'émancipation des catholiques, la réforme électorale, la réforme de la législation des céréales, ont été autant de triomphes signalés pour les whigs. Mais ces grandes et heureuses innovations ne sont plus mises en question par personne, il n'y a plus de parti en Angleterre qui considère tout changement comme contraire aux principes de la constitution. Le progrès social est devenu la devise de tous. Le parti whig a été absorbé dans sa victoire comme le parti tory dans sa défaite.

Quelques personnes, en ne considérant que les nécessités de la tactique parlementaire, ont déploré ce résultat; mais, en réfléchissant aux immenses progrès dont il a été le signal, à la vigueur nouvelle qu'il a imprimée à la nation tout entière, on reconnaît, avec M. le comte de Montalembert, qu'il était aussi désirable que légitime : « Les anciens partis sont morts avec leur raison d'être<sup>1</sup>. »

La décomposition des partis whig et tory est accomplie, leur transformation toutefois n'est pas encore achevée.

Les whigs sont devenus le noyau du parti libéral, ils en forment la majorité et leurs chefs ont été ceux du nouveau parti; mais leur autorité, anciennement si respectée, est bien ébranlée et bien précaire. On accepte quelquefois leur direction, on la secoue quelquefois aussi avec éclat. Quels sentiments communs pourraient réunir d'une façon durable les cent vingt radicaux ou indépendants et lord John Russell et lord Palmerston? Si l'on disait à MM. Cobden, Bright, Rœbuck ou Horsman qu'ils sont libéraux à la façon de lord Palmerston, ne souriraient-ils pas de pitié devant une telle assertion, s'ils ne s'en offensaient pas? Les trente députés catholiques d'Irlande, que l'on désigne sous le nom de la

<sup>1</sup> V. t. IX, de la nouvelle série du *Correspondant*, p. 265.

brigade irlandaise, peuvent-ils sentir de très-vives sympathies pour lord John Russell et lord Palmerston qui, dans toute occasion, se sont montrés les ennemis acharnés de leurs croyances et les ont si profondément blessés par leurs attaques contre la personne vénérée du chef de l'Église? Enfin M. Gladstone, sir James Graham et les hommes distingués qui se sont séparés avec tant d'éclat du parti tory, n'ont pas brisé leurs anciennes relations pour se déclarer les hommes liges des deux chefs whigs.

Lord Palmerston trouvait dans les différentes fractions dont nous venons de parler un appui conditionnel, elles consentaient à faire une campagne avec lui, sans se livrer entièrement à sa discrétion et en conservant la plus entière indépendance. Sans elles lord Palmerston ne trouvait pas dans les débris de l'ancien parti whig une majorité suffisante pour diriger la chambre des communes, car les anciens whigs eux-mêmes, ceux-là qui semblaient devoir être les soutiens inébranlables du ministre, étaient peu d'accord entre eux. Les uns s'étaient attachés fidèlement à lord Palmerston; les autres, au contraire, suivaient aveuglément lord John Russell. Quand lord John Russell, qui ne faisait plus parti du cabinet, refuserait son concours à lord Palmerston, celui-ci devait s'attendre à voir une cinquantaine de voix whigs aller grossir le nombre de celles déjà acquises à l'opposition.

Tels étaient les divers éléments dont se composait le parti libéral, qui comptait un peu plus des trois cinquièmes de la chambre des communes. Le cabinet ne pouvait compter sur le concours permanent des différentes fractions libérales qu'autant qu'il aurait eu pour adversaire un parti dont les principes et les hommes leur seraient également désagréables. Mais il n'en était pas ainsi; le parti conservateur n'inspirait point de répugnances insurmontables à toutes les nuances de la majorité. La transformation du parti tory avait été plus complète que celle du parti whig.

En succédant aux tories, les conservateurs leur ont emprunté bien peu de leurs principes. Autant les premiers étaient hostiles à toute idée de réforme, autant les seconds s'appliquent avec persévérance à réaliser toutes celles qui sont nécessaires ou même utiles. Le parti conservateur n'a pu pardonner à Robert Peel l'appui qu'il a donné à la réforme de la législation des céréales; il a considéré la conduite de son chef comme une défection, mais il a rendu au génie de ce grand homme d'État l'hommage le plus éclatant, celui auquel il aurait été le plus sensible : il a adopté définitivement et sans réserve la plupart de ses principes. Le parti conservateur s'était relevé peu à peu, sous la direction prudente et habile de M. Disraéli, du coup fatal que lui avait porté la séparation des peelistes. Les élections de 1857 lui assuraient deux cent soixante membres bien disciplinés, nom-

bre bien inférieur à celui du parti libéral entier, et bien supérieur à celui de chacune des fractions isolées du parti libéral.

On s'explique difficilement, après cet examen de la situation des partis en 1857, le chant de victoire de lord Palmerston et de ses organes; le cabinet était exposé à toutes sortes d'attaques, et ne pouvait y échapper que par l'habileté consommée et l'activité infatigable de ses membres.

Lord Palmerston se faisait de grandes illusions. Il croyait résoudre toutes les difficultés en continuant le système politique qui, par suite de circonstances tout à fait exceptionnelles, lui avait toujours admirablement réussi. Suivant lui, le grand mérite de l'homme d'État consiste non pas à résoudre les difficultés intérieures lorsqu'elles se présentent, ni à les prévenir par des réformes sages et modérées, mais à les ajourner en occupant constamment l'esprit public par les complications extérieures qu'il faisait naître et entretenait avec le plus grand soin. Tous ceux qui rêvaient en Europe le désordre et l'anarchie trouvaient auprès de lui de perfides encouragements; à ceux qui lui demandaient des mesures libérales en Angleterre, il répondait en énumérant tout ce qu'il prétendait avoir fait dans le monde entier pour la cause de la liberté.

Il ne se piquait point d'ailleurs de mettre aucune logique dans sa manière d'agir; en même temps qu'il avait de douces paroles pour la démagogie, il savait trouver les compliments les plus hyperboliques pour ceux des gouvernements absolus qu'il croyait devoir associer à ses projets. Il créait à l'Angleterre des difficultés partout, et éloignait d'elle chaque jour les puissances secondaires, par l'arrogance et la mauvaise foi de ses procédés<sup>1</sup>.

Quant à l'administration intérieure, elle marchait toute seule, sans que lord Palmerston daignât arrêter son attention sur elle; il n'avait d'ailleurs aucun plan, aucune idée arrêtée, la perfection de son système consistait à ne rien faire.

Le ministère dont il était le chef était composé de manière à répondre à ses vues. A quoi bon faire appel à des hommes capables et intelligents? ils auraient voulu faire quelque chose. Aussi suffisait-il à lord Palmerston d'aller chercher ses collègues dans les familles qui avaient donné depuis des siècles des gages de leur dévouement au parti whig. Le peu de nominations que la constitution anglaise met à la disposition du ministère étaient faites dans le même esprit, on s'inquiétait peu de l'aptitude des candidats, on ne consultait que leur origine

<sup>1</sup> V. *Pie IX et lord Palmerston*, par M. le comte de Montalembert; *Correspondant*, t. II. nouvelle série, p. 522.

et leur parenté. Il n'y a pas jusqu'aux premières dignités de l'Église anglicane qui n'aient été données à des créatures du premier ministre, et nous avons vu récemment à la chambre des lords des évêques selon le cœur de lord Palmerston se prononcer pour le divorce, contrairement aux doctrines de l'Église catholique, conservées avec la plus grande vigilance par les docteurs anglicans.

Grâce au système politique que nous venons d'esquisser, lord Palmerston se croyait tellement sûr du pouvoir, que, lorsqu'une proposition de réforme ou quelque plainte fondée sur la négligence de l'administration était portée à la chambre des communes par un de ces libéraux indépendants qui lui prêtaient un concours si désintéressé, il répondait avec cette ironie dédaigneuse et mordante qui tient tant de place dans son talent oratoire.

Un tel gouvernement ne pouvait convenir plus longtemps à l'Angleterre. Un grand nombre de libéraux déploraient le rôle que lord Palmerston faisait jouer à leur pays à l'étranger, et se plaignaient amèrement de l'insuffisance de l'administration. Ils n'attendaient qu'une occasion pour rejeter toute solidarité avec un système qui révoltait leur conscience et leur patriotisme. Ils la trouvèrent dans la politique extérieure du cabinet. On sait quelles furent les suites du déplorable attentat du 14 janvier 1858. Une dépêche de M. Walewski, ministre des affaires étrangères, excita au plus haut degré les susceptibilités du peuple anglais. Il crut, bien à tort sans doute, qu'on lui demandait de renoncer au droit d'asile, et condamna hautement le cabinet qui, suivant lui, n'avait pas su répondre par le vieux cri d'armes de l'Angleterre libérale : *Nolumus leges Angliæ mutari*. Ce sentiment de réprobation se faisait jour dans des meetings qui s'organisaient sur tous les points du Royaume-Uni; la chambre des communes s'y associa en adoptant à une grande majorité le vote de censure que M. Milner Gibson proposa contre la politique de lord Palmerston. Cette majorité, qui condamnait ainsi la minorité, se composait des conservateurs, des libéraux indépendants, des peelites et même de la plupart des whigs qui votaient ordinairement avec lord John Russell.

Lord Palmerston ne pouvait pas songer à dissoudre le parlement; il résigna donc ses pouvoirs entre les mains de la reine. Celle-ci dut chercher dans la majorité qui avait approuvé le vote de censure les éléments d'une administration nouvelle. Elle n'avait le choix qu'entre deux partis : le parti libéral, représenté par lord John Russell, et le parti conservateur, qui reconnaissait pour chef lord Derby.

Lord John Russell, venant de prendre part à la campagne qui avait détruit lord Palmerston, ne pouvait réunir sous sa direction les différentes fractions du parti libéral; car le concours de ceux qui suivaient la fortune du dernier ministère lui était refusé. Lord Derby était

donc seul possible; il se décida, sans grand empressement, à composer un cabinet.

Son acceptation étonna beaucoup de personnes; on calculait les voix dont il pouvait disposer dans la Chambre des communes; on s'arrêtait au chiffre de 260 sur 654; on blâmait la témérité de l'homme d'État qui prenait le pouvoir en ayant contre lui plus de cent voix de majorité; on comptait, en quelque sorte, les heures et les jours de ce cabinet mort-né. Lord Palmerston se consolait de son échec en songeant que l'interrègne serait pour lui de bien courte durée.

Mais on jugeait bien mal la situation. Lord Derby, en se chargeant du ministère, avec une minorité incontestable dans la Chambre des communes, n'était pas plus téméraire que lord Palmerston, qui avait gouverné avec une majorité composée d'éléments si divers. Tout le parti libéral ne devait pas nécessairement suivre lord Palmerston et lord John Russell sur les bancs de l'opposition, les radicaux, les indépendants et les peelites ne s'étaient associés que d'une manière fort peu étroite aux destinées de lord Palmerston; ils avaient contribué de toutes leurs forces à la chute de son administration, l'avènement du cabinet conservateur n'était pour eux ni une humiliation ni une défaite. Ils pouvaient, au contraire, obtenir de lui ce que lord Palmerston leur avait vainement fait espérer. Le nouveau ministère devait, pour s'assurer leur concours, entrer dans la voie des réformes intérieures. Le parti conservateur n'était pas opposé au progrès, il en comprenait la nécessité, était décidé, non-seulement à n'y mettre aucune entrave, mais même à en prendre l'initiative.

Lord Derby avait déjà eu le pouvoir pendant la plus grande partie de l'année 1852, et, quoiqu'il fût l'un des membres de son cabinet qui se trouvait, par les précédents personnels, le plus engagé dans les anciennes doctrines des tories, aucun de ses actes n'établissait qu'il fût moins libéral que lord Palmerston. Il appela les plus habiles de ses anciens collègues de 1852, pour l'aider dans la tâche difficile qu'il allait entreprendre.

Les choix qu'il fit pour compléter le ministère donnèrent une première satisfaction à l'opinion publique. Nous ne parlerons ici que de ceux des membres du ministère qui siégeaient dans la chambre des communes. Il était impossible de trouver une réunion d'hommes plus capables d'imprimer une grande activité à l'administration et de mener avec plus d'éclat les débats de la chambre des communes.

M. Disraéli était chargé du double fardeau du trésor public, comme chancelier de l'Échiquier, et de la direction des débats dans la chambre des communes. Orateur éminent, littérateur distingué, ce chef du parti conservateur dans la chambre des communes se faisait gloire de son

origine : « Je suis du peuple, disait-il dans une occasion solennelle, je suis sorti du peuple, et la presse est mon écusson. »

A côté de lui siégeaient lord Stanley, fils de lord Derby, sir Pakington, M. Walpole, dont la capacité était reconnue de tous, et trois hommes nouveaux : sir Hugh Barms, MM. Whiteside et Fitzgerald, qui allaient faire preuve d'un rare talent.

Si sir James Graham et M. Glasdtonne ne vinrent pas fortifier l'administration nouvelle, la faute n'en fut pas à lord Derby, qui ne négligea rien pour donner à son pays un cabinet composé des hommes les plus capables et les plus considérés. L'esprit qui avait présidé à ce choix témoignait assez de la transformation profonde du parti conservateur. Lord Derby avait compris que l'Angleterre ne pouvait plus être gouvernée au profit d'une coterie; il a retracé récemment le programme politique qu'il s'était imposé en arrivant au pouvoir.

« J'ai pris, disait-il, le ministère, dans l'espérance qu'une honnête application aux affaires, les soins les plus diligents pour les intérêts du pays, les efforts incessants pour la conciliation des différends des partis, le maintien de la dignité nationale à l'étranger, l'accroissement de la prospérité intérieure, suffiraient pour me donner, dans la chambre des communes, une majorité qui me permit de faire sans entraves les affaires du pays, jusqu'à ce qu'un grand parti bien compacte, en état de faire lui-même ses affaires, pût me remplacer. »

Lord Derby a-t-il suivi fidèlement son programme? Les actes de son administration le démontrent de la manière la plus évidente. Les affaires étrangères appelèrent d'abord la sollicitude des nouveaux ministres. Rien n'annonçait alors que la paix du monde pût être prochainement troublée; cependant il était prudent de se tenir sur ses gardes. On sortait à peine de la guerre, les puissances continentales n'avaient pas cessé d'avoir sur pied de grosses armées, et il n'y a rien de si menaçant pour la paix que tous ces armements qui rendent la guerre si facile. Il y avait enfin entre les différentes puissances de l'Europe des causes de dissentiment qui n'échappaient qu'aux observateurs superficiels et qui, d'un moment à l'autre, pouvaient produire un conflit général.

Si ces éventualités se réalisaient, quel serait le rôle de l'Angleterre? L'Europe était encore sous le coup de l'indignation que lui avait fait éprouver la politique brouillonne et peu scrupuleuse de lord Palmerston : elle pouvait croire que le peuple anglais, qui avait si longtemps laissé ses affaires entre les mains de ce grand agitateur du monde, approuvait ses desseins.

L'Angleterre serait donc restée dans l'isolement le plus complet. Lord Derby, assisté par lord Malmesbury, secrétaire d'État des affaires étrangères, entreprit de rendre à son pays son crédit à l'extérieur,

en prenant le contrepied de la politique arrogante et révolutionnaire de lord Palmerston. On ne pouvait douter des intentions pacifiques et conciliantes du cabinet de lord Derby. Lorsque, après l'heureuse conclusion de la guerre de Crimée, les partisans de lord Palmerston avaient fait entendre dans la chambre des communes leurs regrets de voir la guerre sitôt terminée, M. Disraéli leur avait répondu par cette protestation éloquente qui exprimait la pensée tout entière du parti conservateur: « Je regrette profondément de voir des personnes pour lesquelles j'ai la plus grande considération, tant dans le parlement qu'au dehors, se laisser aller à je ne sais quelle hallucination et dire qu'il faudrait continuer la guerre lorsque le but de la guerre est atteint. On nous représente que la guerre est même nécessaire pour le *lustre des armes britanniques*... Dans mon opinion, il est très-contestable qu'une nation ait le droit de continuer une guerre sans aucun motif que celui de satisfaire sa vanité et de soutenir sa renommée militaire. Du reste, je nie qu'un pareil principe soit applicable aux circonstances actuelles. L'honneur de nos armes n'a pas souffert. »

Le ministère Derby sut à la fois maintenir entre l'Angleterre et la France les relations amicales qu'expliquent si bien les fréquents rapports des deux pays, et faire cesser les différends que lord Palmerston avait fait surgir entre l'Angleterre et les autres nations.

Dans la succession onéreuse de lord Palmerston, le ministère trouvait notamment une querelle avec le roi de Naples au sujet de la capture du bateau à vapeur sarde le *Cagliari*. Ce navire avait été pris avec son équipage par les autorités napolitaines au moment où il débarquait sur leur territoire une bande insurrectionnelle recrutée en Piémont. Dans cet équipage se trouvaient deux sujets anglais. Le gouvernement britannique exigea leur mise en liberté et une indemnité considérable pour l'emprisonnement qu'ils avaient subi. Nous n'avons pas à examiner ici si cette demande était fondée; le gouvernement napolitain y aurait probablement accédé sans les circonstances dans lesquelles elle se présentait, car il n'y avait aucune honte pour un État faible d'accéder aux injonctions d'une puissance avec laquelle toute espèce de lutte était impossible. Mais lord Palmerston s'était aussi constitué le patron de la Sardaigne, qui réclamait de la façon la plus bruyante le *Cagliari* et une indemnité.

Le gouvernement sarde poursuivait avec une infatigable ténacité sa politique ambitieuse si menaçante pour l'indépendance des autres États italiens et pour la paix du monde. En 1855, il avait donné la mesure des sacrifices qu'il était décidé à faire pour arriver à son but, quand il s'était mis à la remorque des deux grandes puissances continentales pour disputer la Crimée à la Russie, contre laquelle il n'avait pas le plus léger grief et dont il devait être plus tard l'allié le

plus obséquieux. Il espérait ainsi se créer des droits à la reconnaissance de la France et de l'Angleterre dont le concours lui était si nécessaire pour l'accomplissement de ses grands desseins. Il comptait alors surtout sur l'Angleterre. Il espérait que les sympathies du peuple anglais pour les gouvernements constitutionnels, et son antipathie contre le Saint-Siège, lui garantiraient le concours plus dévoué.

Lord Derby jugea que l'intérêt de l'Angleterre au maintien de la paix lui faisait un devoir de désabuser la Sardaigne et de lui montrer qu'il repoussait ses desseins ambitieux. Il traita donc directement avec le gouvernement napolitain, qui lui remit les deux sujets anglais pris sur le *Cagliari*, une indemnité pour eux, et enfin le navire sarde qui rentra à Gênes sous pavillon anglais. Lord Malmesbury laissa à M. de Cavour le soin de veiller lui-même à l'intérêt et à la dignité de son pays. A partir de ce moment, le ministre sarde comprit que la politique extérieure de l'Angleterre était changée, et que les fauteurs de désordres ne pouvaient plus compter sur elle pour les aider à révolutionner l'Italie.

Les relations entre l'Angleterre et les États-Unis étaient très-tendues au commencement de l'année 1858. Les autorités américaines ne pouvaient pardonner à lord Palmerston d'avoir, pendant le cours de la guerre de Crimée, cherché à enrôler des soldats sur leur territoire. En outre, le gouvernement anglais avait méconnu de la façon la plus scandaleuse les principes les moins contestés du droit maritime international, en ordonnant à ses croiseurs de visiter les bâtiments suspects de faire la traite des nègres, quelle que fût leur nationalité. De là des difficultés notamment avec les États-Unis. Le ministère conservateur rétablit la bonne intelligence entre les deux pays, en révoquant ces ordres et en reconnaissant que les bâtiments appartenant à un pays qui n'avait pas conclu de traité avec l'Angleterre pour la répression de la traite ne seraient pas à l'avenir soumis à l'exercice du droit de visite.

Cependant le gouvernement anglais ne se montrait pas moins soucieux que ses devanciers d'opposer à la traite les entraves les plus efficaces. La capture du bâtiment français, le *Charles-et-Georges*, dans les eaux de la côte orientale d'Afrique par un croiseur portugais, avait soulevé entre la France et le Portugal la plus grave des querelles. Lord Derby contribua à l'apaiser, en faisant la part des susceptibilités de la France, sans pour cela abandonner complètement le Portugal. En outre, il sut obtenir du gouvernement français d'importantes concessions accueillies avec bonheur par tous ceux qui persistaient à voir de véritables esclaves dans ces immigrants que l'on allait chercher sur les côtes d'Afrique. Ainsi la reine d'Angleterre annonçait, dans le dis-

cours d'ouverture de la session de 1859, l'heureuse conclusion de cette négociation délicate.

« J'éprouve une grande satisfaction à vous annoncer que l'Empereur des Français a aboli le système d'émigration des nègres sur la côte orientale d'Afrique. Contre un tel système, tendant inévitablement, malgré toute réserve, à l'encouragement de la traite des noirs, mon gouvernement n'a jamais cessé d'adresser à S. M. I., avec l'expression de ses plus vives espérances, celle des plus amicales représentations.

« Cet acte de sagesse de la part de S. M. I. me fait espérer que les négociations actuellement suivies à Paris pourront tendre à l'abandon complet du système, et à la substitution d'une régulière organisation du libre labeur. »

### III

Telle était la politique extérieure du cabinet de lord Derby : en moins de huit mois, la situation de l'Angleterre vis-à-vis des autres États s'était entièrement changée, l'isolement que lord Palmerston avait fait autour du gouvernement britannique avait cessé, les défiances s'apaisaient, l'Angleterre avait recouvré toute l'influence à laquelle elle peut légitimement aspirer dans les conseils de l'Europe.

Les résultats obtenus à l'intérieur par lord Derby étaient non moins favorables ; il pouvait dire, avec un de nos hommes d'État les plus illustres, M. Guizot, que, seule de toutes les politiques, la politique conservatrice pouvait promettre et donner le progrès. Aussi lord Palmerston et lord John Russell essayèrent-ils vainement d'ébranler le ministère à propos de la direction qu'il avait imprimée aux affaires de l'Inde. Dans un débat mémorable, retracé d'une façon si éloquente dans nos colonnes, ce projet fut déjoué par les indépendants, les radicaux et les peelites, qui se constituèrent les défenseurs du cabinet injustement attaqué, et forcèrent lord John Russell et lord Palmerston à battre en retraite. Le ministère comprit qu'il n'avait pas accompli toute sa tâche en résistant à ses adversaires ; il présenta un bill qui introduisait dans l'administration intérieure de l'Inde les réformes dont une terrible insurrection avait révélé la nécessité. Le bill soulevait les plus grandes difficultés. Elles furent surmontées grâce à l'habileté avec laquelle lord Stanley, secrétaire d'État pour l'Inde, dirigea les débats. Le ministère sut aussi triompher des préjugés qui semblaient invincibles dans son parti, il fit adopter deux dispositions importantes : l'une ouvrait aux juifs l'entrée de la chambre des communes, l'autre abolissait le cens d'éligibilité des députés. Ces mesures avaient été vainement sollicitées des ministères libéraux, de lord John Russel

et de lord Palmerston ; il fallait l'initiative sage et habile du parti conservateur pour les mener à bonne fin.

Le budget présenté par M. Disraéli consacrait d'importantes améliorations dans les services publics ; enfin l'administration de la marine entre les mains de sir John Pakington imprimait une activité aux constructions navales et à la mise en état de défense du littoral de l'Angleterre. Si l'Irlande avait à se plaindre des nominations de quelques orangistes, les catholiques cependant ne pouvaient que rendre justice à l'équité qui inspirait les actes de l'administration<sup>1</sup>.

La nation anglaise a applaudi la politique active et prudente de lord Derby ; elle a approuvé de la manière la plus explicite toutes les démarches par lesquelles, depuis le commencement de cette année, le ministre anglais s'est efforcé de détourner de l'Europe le fléau d'une guerre générale.

L'opinion publique en Angleterre a montré la même froideur que le gouvernement pour la politique envahissante, révolutionnaire et surtout peu loyale de la Sardaigne. Si le peuple anglais ne dissimule pas ses préférences pour les gouvernements libéraux, son bon sens l'empêche de se faire le chevalier errant des nationalités opprimées. Profondément dévoué aux institutions représentatives, il ne prétend pas avoir reçu de la Providence la mission de les imposer au monde par la force des armes. Il pense que l'exemple de sa prospérité et de sa grandeur doit suffire pour attirer les autres nations vers elles ; c'est là le seul prosélytisme que la raison avoue. Voilà comment le peuple anglais et son gouvernement entendent servir la cause de la civilisation.

Quand le parlement anglais s'est réuni, lord Derby, aux applaudissements unanimes de la chambre des lords, s'est fait l'organe de ces nobles sentiments. Nous empruntons à ce remarquable discours quelques passages qui nous paraissent rendre de la manière la plus heureuse l'opinion de l'immense majorité qui, en France comme ailleurs, tient à la conservation de la paix.

« La situation de l'Italie est un danger constant pour la paix de l'Europe. Comme mon noble ami, je constate l'impossibilité de la réalisation du rêve enthousiaste de l'unité italienne, qui en tout temps et sous toutes les formes a été constamment un rêve irréalisable, parce que ce n'est pas tant l'oppression étrangère que la discorde intestine entre les Italiens eux-mêmes qui constitue

<sup>1</sup> Ceux qui ont lu le touchant récit du siège de Delhi par le chapelain anglican Rotton doivent se rappeler que ce digne ministre remarquait l'insuffisance des allocations faites aux aumôniers catholiques ; une décision royale fixe le service des chapelains de l'armée (aumôniers militaires) : à l'avenir les chapelains anglicans, catholiques ou presbytériens sont divisés en quatre classes, et recevront le même traitement, sans distinction. « Voilà, dit avec raison *le Tablet*, « l'égalité dans la pratique comme dans la théorie. »

cette impossibilité. Je suis de l'avis du noble lord : l'Italie ressemble à un volcan qui sommeille, mais dont les brusques éruptions peuvent d'un moment à l'autre semer autour d'elle la ruine et la dévastation. . . . .

« Les provinces lombardes n'ont que peu à se plaindre de leur gouvernement, surtout depuis les dernières années, les Autrichiens ayant travaillé sans relâche à l'amélioration de la condition du pays. Sans doute il existe des griefs et des causes de mécontentement ; mais la principale, l'unique, l'irremédiable cause du mécontentement gît dans ce fait, que les Italiens se trouvent placés sous le sceptre d'une nation différente et à leurs yeux étrangère. Voilà la vraie cause du mécontentement des Lombards, qui oublient que les luttes des Italiens n'ont jamais abouti qu'à leur faire changer de maîtres. »

Quelle appréciation élevée de la politique que conseillait au gouvernement piémontais le sentiment de ses devoirs envers l'Italie !

« Il est une autre partie de l'Italie qui avait gagné toutes les sympathies des nations libres du monde : la Sardaigne. C'était le point brillant de l'Italie. Là il était prouvé que la liberté constitutionnelle ne diminuait pas la loyauté du peuple et augmentait sa prospérité. Elle avait une politique bien nette à suivre : c'était de s'adonner exclusivement à des améliorations intérieures au lieu de maintenir une armée en disproportion avec l'étendue de l'État, et de compter pour sa défense sur les sympathies du monde entier et sur les traités en vertu desquels elle possède ses États, précisément comme l'Autriche possède les siens. (Applaudissements.)

« Cela devait être la politique de la Sardaigne : sa modération, sa fermeté et sa liberté devaient amener un gouvernement despotique non à l'attaquer, mais à l'imiter. Aussi avons-nous, par amitié bien sincère pour la Sardaigne, et à raison du profond intérêt que nous lui portons, manifesté l'anxiété qu'elle faisait naître en nous par une marche destinée à ruiner les sympathies que lui avait conquises sa récente conduite auprès du monde civilisé. »

Lord Derby craignait que la Sardaigne ne se fût laissé entraîner hors de ses voies naturelles par les illusions qu'elle pouvait se faire sur le concours de la France ; il examinait les devoirs et les intérêts de notre pays dans cette grave question, et exposait en ces termes les motifs qui le portaient à croire que le gouvernement français ne pouvait pas encourager le Piémont à tenter l'aventure.

« On ne saurait oublier avec quelle satisfaction l'Europe a entendu ces mémorables paroles : *L'Empire, c'est la paix*; elles ont retenti en Europe et ont valu à l'Empereur plus que des milliers de baïonnettes et des millions; elles ont contribué à raffermir sa dynastie et ont permis tous les développements à l'intérieur.

« Si par malheur l'Empereur venait à s'écarter de cette voie, s'il donnait à penser à l'Europe que ses idées ont changé et que le nouvel Empire revient

à la soif de la domination universelle ; si l'Europe avait quelque sujet de soupçonner qu'il a le projet de placer sur des trônes étrangers des princes subordonnés à lui et se rattachant à lui par des alliances, et de faire revivre le système qui a amené la chute de Napoléon I<sup>er</sup>, il ébranlerait la confiance de l'Europe dans les dispositions de la France. On a vu par des indices incontestables combien la guerre était appréhendée en Europe. Le peuple français ne peut plus rechercher la gloire ; il en a eu assez et de reste ; il serait triste de voir la France employer ses légions si souvent triomphantes à une guerre sans autre but que de gagner de nouveaux lauriers. »

Ce discours éloquent, expression d'une politique à la fois honnête, habile, modérée et ferme, a produit une sensation profonde dans toute l'Europe.

Le gouvernement de lord Derby ne s'est pas contenté de bien dire, il a voulu aussi bien faire. Si l'Europe conserve encore quelque espérance d'échapper aux calamités d'une guerre générale, elle en sera redevable à la politique du cabinet anglais, à l'esprit de conciliation qui a dirigé toutes ses démarches, à l'activité qu'il a déployée, à la confiance qu'inspire à tous la droiture de ses vues.

#### IV

Lord John Russell et lord Palmerston ne sont certainement pas indifférents à la prospérité extérieure de leur pays et au maintien de sa dignité vis-à-vis des puissances étrangères. Mais, comme on l'a dit dans les derniers débats du parlement, leur patriotisme est des plus jaloux, il ne consentira jamais à ce que les affaires de l'Angleterre puissent être menées à bien par d'autres qu'eux. Ainsi, quand ils n'ont plus le ministère, tout leur est bon pour ressaisir le pouvoir qu'ils considèrent comme leur patrimoine. La politique extérieure du cabinet son administration intérieure ne leur fournissant point les éléments d'une crise ministérielle, ils allaient les trouver dans la question de la réforme électorale, soulevée par le bill présenté au nom du gouvernement par M. Disraéli.

Le système électoral de l'Angleterre, fruit de l'expérience de plusieurs siècles, mérite d'être étudié avec le plus grand soin, moins dans ses détails que dans son esprit général. Avant 1832, les dispositions qui le régissaient, loin d'être réunies dans une loi générale, comme dans la plupart des Etats du continent, étaient éparses dans une foule de lois et d'ordonnances dont les plus anciennes remontent au treizième siècle. Rien de plus confus au premier coup d'œil que ce

système; l'ensemble est très-difficile à saisir, il faut faire de longues recherches avant de pouvoir arriver à des données exactes. Il ressemble très-peu à nos lois électorales, toutes si claires et donnant immédiatement une idée exacte des règles qui présidaient au choix des représentants du pays. Les lois françaises, qui présentaient une apparence si régulière et si majestueuse, dont tous les détails concordait ensemble avec une précision mathématique, ont disparu au bout de quelques années, tandis que le vieux système anglais avec ses prétendues incohérences existe encore et assure pour longtemps la prospérité du Royaume-Uni.

Le système électoral repose en Angleterre sur la représentation simultanée des comtés, des bourgs et des universités.

Les comtés sont les divisions territoriales de l'Angleterre. Ce ne sont pas de simples expressions géographiques désignant une certaine subdivision mathématique du sol anglais. Les comtés sont d'inégale grandeur, ils ont été formés d'après la communauté d'intérêts qui existaient entre les habitants de certaines parties de la Grande-Bretagne. La représentation des comtés et des bourgs n'est réglée ni sur leur superficie ni sur leur population. La *franchise* (droit d'avoir un ou plusieurs représentants) des bourgs, l'étendue de cette franchise, ont dépendu de mille circonstances diverses, tantôt de leur importance, tantôt d'une charte royale. Une foule de petits bourgs exercent le droit d'envoyer des représentants au parlement, au même titre que les villes les plus peuplées : aussi l'influence des grandes villes est-elle entièrement neutralisée, et les abus de la centralisation sont-ils peu redoutables.

Avant 1832 le droit électoral appartenait en Angleterre, dans les comtés, aux propriétaires ou francs tenanciers (*Freeholders*) ayant un immeuble ou une rente allodiale, donnant quarante shellings (cinquante francs) de revenu annuel.

Dans les bourgs et dans les villes, le droit de suffrage se déterminait par les règles les plus variées ; il était fixé par la charte qui avait concédé la franchise au bourg ou par les usages locaux. En Écosse, il n'appartenait qu'au petit nombre, aux conseils communaux élus eux-mêmes par les chefs de corporations. Ailleurs il était très-étendu, et appartenait à tous les bourgeois (*freemen*). Le droit de bourgeoisie s'acquerrait par la naissance, par l'apprentissage dans une corporation de la ville, ou même par une concession toute gracieuse des conseils communaux. Les universités de Cambridge, d'Oxford et de Dublin avaient chacune deux députés choisis par leurs membres.

Ce système avait pendant longtemps donné à l'Angleterre de grands hommes d'État, et une représentation vraiment nationale; mais il avait aussi donné naissance à des abus dont l'influence sur les destinées du pays devenait chaque jour plus fâcheuse.

Tandis que dans certains bourgs l'élection était entre les mains d'une poignée d'électeurs, dans d'autres villes elle se trouvait, par l'existence du droit de bourgeoisie, livrée à une multitude sans esprit politique : les conseils communaux faisaient un usage immodéré du droit qu'ils avaient de conférer la bourgeoisie. C'est ainsi qu'à la veille d'une élection la ville de Carlisle avait vu le nombre de ses électeurs s'augmenter par une fournée de quatorze cents bourgeois nouveaux.

Plus des deux tiers des nominations étaient faites par les pairs ou par les grands propriétaires. Des villes que le commerce et l'industrie avaient élevées à la plus grande prospérité n'avaient pas de représentants au parlement. Si les villes les plus peuplées de la Grande-Bretagne, comme Manchester et Birmingham, n'envoyaient même pas un député à la chambre des communes, des bourgs qui avaient perdu toute importance et qui avaient même disparu du sol, comme Old-Sarum, conservaient leur entière existence politique et étaient représentés.

La nécessité d'une réforme électorale fut comprise dès la fin du siècle dernier par un grand nombre d'hommes d'État et notamment par Pitt. Après la pacification générale qui suivit la chute de l'Empire français, l'Angleterre se donna tout entière au soin de ses affaires intérieures, négligées pendant près de vingt-cinq ans. Les esprits s'occupèrent de nouveau de la réforme électorale : les whigs vouèrent à son triomphe toutes leurs forces ; les tories mirent dans le maintien du *statu quo* une ardeur égale à celle que les whigs apportaient à l'attaque, et trouvèrent dans lord Wellington un appui qui rendit longtemps la lutte incertaine. Mais l'opinion publique s'était emparée de cette question ; elle se prononçait avec une énergie qu'il eût été dangereux de méconnaître. Les événements de juillet 1830 décidèrent la chute du ministère tory et donnèrent le pouvoir aux whigs. Le bill de réforme, qui consacrait le triomphe de leurs principes, fut surtout l'œuvre de lord Grey et de lord John Russel, et passa dans la Chambre des communes.

La chambre des lords montrait la plus vive répugnance à voter une mesure qui la privait de la plus grande partie de son influence dans les élections et qui devait par conséquent augmenter singulièrement la puissance si menaçante pour elle de la chambre des communes. Le danger d'une résistance plus longue, l'intervention personnelle du roi auprès des chefs du parti tory, la décidèrent à abandonner des privilèges qu'elle n'était plus assez puissante pour défendre.

L'acte de réforme de 1832 était du reste une mesure aussi conservatrice que libérale ; elle laissait subsister les principes essentiels du sys-

tème électoral, et les fortifiait en les dégageant de tous les abus qui en paralysaient la saine application.

Le nombre des membres de la chambre élective, fixé à six cent cinquante-huit par l'acte d'union de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, ne s'accrut pas. La répartition des sièges entre les bourgs et les comtés était conservée en principe; mais 145 bourgs, qui comptaient moins de 2,000 habitants, étaient privés du droit d'être spécialement représentés; les bourgs qui n'avaient pas 4,000 habitants ne conservaient plus qu'un député.

L'acte de réforme créait vingt et un bourgs nouveaux; il distribuait les sièges devenus vacants entre les nouveaux bourgs, les plus peuplés des anciens, et les comtés. Londres, qui n'avait que 8 députés, en obtenait 16, les comtés de l'Angleterre et du pays de Galles voyaient le nombre de leurs représentants s'élever de 94 à 159. Les intérêts agricoles, que l'on pouvait considérer comme compromis par la suppression de certains bourgs, obtenaient cette heureuse compensation. L'Écosse acquérait huit députés nouveaux et l'Irlande cinq<sup>1</sup>.

Après avoir ainsi modifié la répartition des députés entre les trois royaumes et dans chacun d'eux entre les bourgs et les comtés, l'acte de réforme élargissait l'enceinte de la franchise électorale, et la donnait à des classes qu'il aurait été injuste et impolitique d'en priver plus longtemps.

Dans les comtés d'Angleterre, les francs tenanciers qui avaient un revenu foncier et allodial de 40 shellings restaient la base du corps électoral; on leur adjoignait : 1° les propriétaires, à titre de concession qui pouvait devenir perpétuelle (*Copy holders*) justifiant d'un revenu foncier de 10 livres sterling (250 francs); 2° les fermiers qui remplissaient certaines conditions, à savoir ceux qui avaient par bail de soixante ans ou plus une ferme dont le revenu était de 10 livres sterling, et ceux qui avaient pour une durée moins longue une ferme dont le revenu s'élevait à 50 livres (1250 francs).

Les mêmes dispositions s'appliquaient aux comtés de l'Écosse; les

<sup>1</sup> Les députés qui composent la chambre des communes se répartissent ainsi :

	Comtés.	Bourgs.	Universités.
Angleterre.	159	337	4
Écosse.	50	23	»
Irlande.	62	41	2

En tout 658.

L'Angleterre a donc 500 députés, l'Écosse 53, l'Irlande 105. Le nombre des députés anglais se trouve réduit à 496 par suite de la suppression de la franchise de deux bourgs convaincus de s'être laissé corrompre. L'Angleterre a un député pour 28,000 habitants, l'Écosse pour 58,000, l'Irlande pour 76,000.

francs tenanciers seulement devaient y justifier d'un revenu foncier de 10 livres, à l'exception toutefois des francs tenanciers de la couronne qui avaient jusqu'alors composé seuls le corps électoral des comtés et qui en restaient membres à titre viager, quel que fût le chiffre de leur revenu <sup>1</sup>.

Ainsi les intérêts de l'agriculture étaient désormais complètement représentés par l'attribution du droit de suffrage, à la classe des fermiers.

Les intérêts commerciaux et manufacturiers, plus spécialement représentés par les bourgs les plus peuplés, étaient non moins heureusement ménagés par les mesures qui réglaient l'exercice du droit de suffrage. La capacité électorale était fixée par des dispositions nouvelles et par des dispositions anciennes. Dans les bourgs nouveaux, les dispositions de l'acte de réforme devenaient seules applicables. Tous ceux qui possédaient ou occupaient une maison ou une partie de maison d'un revenu de 10 livres, soit comme propriétaires, soit comme locataires, étaient électeurs.

Dans les bourgs conservés il y avait deux sortes d'électeurs, ceux qui remplissaient la condition que nous venons d'exposer, et les électeurs qui, avant l'acte de réforme, avaient à un autre titre le droit de participer au choix des députés. Parmi ces derniers les uns ne conservaient leur droit qu'à titre viager; d'autres, au contraire, et notamment tous ceux qui avaient la bourgeoisie, pouvaient le transmettre. Il y a encore aujourd'hui 121 bourgs, dans lesquels les bourgeois (*freemen*) prennent part aux élections. Mais il est interdit aux conseils communaux de concéder le droit de bourgeoisie, et l'un des plus grands abus de l'ancien régime s'est trouvé ainsi supprimé.

Telles sont les dispositions principales de l'acte de réforme de 1832. Il laisse subsister la plupart des anciens principes du système électoral.

Il n'y a aucun lien nécessaire entre la représentation des bourgs et celle des comtés. La même personne peut avoir l'exercice du droit électoral dans tous les comtés où elle remplit les conditions exigées par la loi, elle peut de même l'avoir dans tous les bourgs où elle possède une propriété bâtie d'une valeur suffisante pour le lui donner, et, si elle est graduée de l'une des trois universités (Oxford, Cambridge et Dublin) qui sont représentées dans le parlement, elle peut aussi voter comme membre de cette université. La répartition des sièges entre les bourgs et les comtés n'est, comme par le passé, nullement déterminée par la population.

<sup>1</sup> Le morcellement de la propriété en Irlande a déterminé l'adoption de mesures spéciales qui ont varié plusieurs fois dans les trente dernières années. Le droit électoral du suffrage y est aujourd'hui reconnu à tout franc tenancier dont le revenu foncier s'élève à 5 livres sterling.

Ainsi, dans le comté nord de Lancastre, quatre villes qui ont 143,000 habitants, envoient sept députés à la chambre des communes; le reste du comté, qui compte 316,000 habitants, ne nomme que deux députés. Enfin, dans les différentes circonscriptions électorales, le nombre des électeurs varie à l'infini : les unes n'ont pas deux cents électeurs, d'autres en ont près de trente mille. Les électeurs votent publiquement.

On peut adresser quelques critiques de détail à l'acte de 1832. Les whigs, qui ont fait la réforme, se sont, dans la suppression des bourgs, beaucoup moins maltraités que les tories<sup>1</sup>; l'Irlande n'a pas obtenu la justice à laquelle elle avait droit, puisqu'on ne lui a pas donné le nombre de sièges que l'acte d'union lui avait promis. Mais l'acte de 1832 n'en était pas moins une mesure aussi libérale que conservatrice; elle était libérale, car elle conférait le droit électoral à 400,000 citoyens qui ne l'avaient pas, elle appelait des villes importantes à exercer par l'organe de leurs représentants, dans les délibérations du pays, la salutaire et légitime influence à laquelle leur richesse et leur participation à la grandeur de l'État leur donnaient droit; elle était conservatrice, car, si elle privait de leurs sièges quelques localités sans importance, elle n'infligeait cette perte à aucune communauté présentant des intérêts collectifs sérieux, elle ne retirait le droit de suffrage à aucun de ceux qui l'exerçaient, elle respectait les droits acquis. Aussi peut-on dire de l'acte de 1832 ce que M. Royer-Collard disait de la loi électorale de 1817, déjà si loin de nous, qu'il est devenu pour l'Angleterre une véritable religion.

Cependant le parlement ne s'est pas contenté de se retremper à ses sources vives en épurant le régime électoral par l'acte de 1832, il a poursuivi avec la plus grande vigueur toutes les pratiques corruptrices qui pouvaient fausser la sincérité des élections. Il n'a jamais eu, il est vrai, à flétrir les plus condamnables de toutes, celles qui portent le plus d'atteinte à la considération des assemblées représentatives, les abus de l'autorité administrative : car, en Angleterre, l'administration ne joue aucun rôle dans les élections; son abstention en pareille matière paraît aux hommes d'État anglais la première condition de la liberté des choix. Le parlement a condamné, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, les manœuvres des candidats; il a privé de leurs franchises deux bourgs qui s'étaient laissé corrompre; dans d'autres bourgs il a retiré l'exercice du droit électoral à des classes entières de citoyens qui avaient trafiqué de leurs suffrages. Il s'est montré non moins sévère envers les élus, et sans croire pour cela que ses mem-

<sup>1</sup> Aux élections de 1857, les 68 bourgs qui comptent moins de 500 électeurs ont donné 60 députés aux libéraux et 59 aux conservateurs.

bres, qui ne peuvent pas se nommer, aient le droit de se choisir; il a chassé de son sein de 1832 à 1852 quatre-vingt-deux membres, convaincus d'avoir cherché à s'introduire dans le sanctuaire de la représentation nationale à l'aide de manœuvres frauduleuses. Des lois ont été faites pour rendre le retour de pareils actes plus difficile, ou tout au moins par en assurer la répression, en soumettant à un contrôle sévère toutes les dépenses du candidat.

Depuis 1832, le système électoral de l'Angleterre n'a plus été remis en question, et toutes les réformes nouvelles qui pourront être proposées devront, pour avoir quelque chance d'être discutées sérieusement, se rattacher à l'acte de 1832, et par lui aux anciennes traditions du pays<sup>1</sup>. Différents projets ont été soumis au parlement. C'est ainsi que l'on voit depuis quelques années M. Locke King demander à chaque session l'abaissement du taux de revenu exigé dans les comtés pour conférer le droit électoral aux fermiers; c'est ainsi que M. Berkeley vient également chaque année réclamer la substitution du vote secret au vote public. Chaque année jusqu'ici, la chambre des communes a rejeté ces deux propositions, sans que l'opinion publique ait éprouvé la plus légère émotion.

Nous ne prétendons pas cependant qu'il n'y ait absolument rien à faire, et qu'aucune modification ne puisse être apportée à l'acte de 1832. Certaines classes de la population se sont mises en état de participer à la direction des affaires du pays. Plus de quatre cents établissements connus sous le nom de *Mechanics Institute* (qui sont pour les ouvriers anglais ce que les universités sont pour les classes supérieures de la société) ont répandu une instruction sérieuse dans la classe des travailleurs. Le plus grand nombre d'entre eux doit à cette éducation des idées saines sur la constitution de son pays et une salutaire aversion pour les doctrines socialistes. Ils peuvent donc, sans inconvénient, être investis, à de certaines conditions, du droit électoral. Ils le demandent fort paisiblement, la tranquillité publique n'aurait rien à perdre à ce que leur part fût faite avec justice et circonspection.

En outre, le commerce et l'industrie ont encore créé de nouveaux centres importants de population, la représentation de quelques comtés est hors de proportion avec leur population et leur richesse, il y a donc lieu de faire pour eux ce qui a été fait pour d'autres dans des circonstances analogues : il sera même sage d'aviser à ces améliorations le plus tôt possible. Mais l'opinion publique, qu'on se le persuade bien, s'inquiète peu de quelques perfectionnements qui viendront à leur heure : elle trouve, dans la composition actuelle de la

<sup>1</sup> Voyez l'*Avenir politique de l'Angleterre*, par M. le comte de Montalembert. Didier et Comp., 1856.

chambre des communes et dans la législation qui préside aux élections, les éléments les plus complets d'une représentation sincère et dévouée, elle a été pour fort peu de chose jusqu'ici dans les différents projets débattus depuis quelques années.

Ces projets sont dus uniquement à des nécessités de tactique parlementaire; ils répondent si peu à de véritables besoins, qu'il y a entre leurs auteurs les divergences les plus accusées; en 1830 et en 1831, au contraire, nulle hésitation chez les partisans de la réforme : ils savaient ce qu'ils voulaient.

Lord John Russell a soumis successivement à la chambre des communes deux bills qui se ressemblent fort peu. En 1852, il proposait de fixer le maximum de revenu nécessaire pour conférer le droit de suffrage à vingt livres (500 francs) dans les comtés, et à cinq livres (125 francs) dans les bourgs; il exigeait de plus pour les électeurs des bourgs une année de résidence; enfin il donnait la franchise à deux villes, et ne la retirait qu'à un bourg.

Le bill qu'il présenta en 1854 indiquait un grand changement dans son esprit, car il le faisait reposer sur des bases tout à fait différentes. Il ne demandait plus dans les comtés qu'un revenu de dix livres (250 francs). Dans les bourgs, au contraire, il voulait un revenu de six livres (150 francs) et y ajoutait comme condition préalable la justification de la résidence et du paiement des taxes pendant deux années et demie. Il se montrait cette fois l'ennemi juré des anciens bourgs, il en supprimait soixante, en créait fort peu de nouveaux et attribuait tous les sièges vacants aux comtés et aux autres bourgs.

Mais le bill de 1854 eut le sort de celui de 1852, et, si nous devons en croire lord Derby, lord John Russell vint, les larmes aux yeux, retirer son bill, en motivant le retrait sur les embarras que la guerre de Crimée causait au gouvernement. Mais, d'après le chef du cabinet conservateur, cette raison, si forte qu'elle fût, n'était pas la seule. Lord Palmerston, alors collègue de lord John Russell, ne dissimulait pas son éloignement pour les réformes : il déclara qu'il ne consentirait pas à la seconde lecture du bill. Lord John Russell eut assez d'empire sur lui-même pour sacrifier son amour des réformes au maintien de la concorde dans le cabinet.

Aux élections de 1857, la plupart des candidats allèrent sur cette question au-devant de leurs électeurs, et prirent pour ainsi dire d'eux-mêmes des engagements pour la réforme électorale. Les conservateurs déclarèrent qu'ils n'avaient aucune répugnance à s'expliquer sur cette matière, et M. Disraeli annonçait à ses constituants, quelques jours après l'ouverture de la session, qu'il ne repousserait pas un bill de réforme par cela seul que lord Palmerston en serait l'auteur.

Lord Palmerston avait jusqu'alors gardé le silence le plus discret sur

ce point. Son manifeste à ses électeurs, le discours de la reine à l'ouverture de la session, ne découvrirent pas davantage la pensée du premier ministre. Mais la nouvelle chambre des communes siégeait à peine, que MM. Locke King et Berkeley reproduisaient leur inévitable proposition, le terrible M. Rœbuck annonçait qu'il allait en déposer une nouvelle. Lord Palmerston jugea que le silence n'était plus possible, et qu'il fallait ajourner des discussions qui devaient certainement troubler l'harmonie de sa nouvelle majorité. Il s'engagea donc à présenter l'année suivante un bill de réforme électorale, et M. Rœbuck consentit à ne pas insister.

La crise ministérielle de 1858 vint à propos pour le relever d'engagements qu'il lui aurait bien coûté de remplir. Lord Palmerston dut trouver quelque allègement à l'amertume de sa chute dans la pensée qu'il allait laisser à d'autres les embarras de la réforme électorale. C'était, comme l'a fort bien dit lord Derby, un legs fatal (*damnosa hæreditas*) que le cabinet conservateur accepta avec résignation. Le ministre annonça qu'il soumettrait un bill de réforme électorale à l'examen de la chambre des communes dans la session de 1859.

Dans l'intervalle qui a séparé les deux sessions de 1858 et 1859, M. Bright a cherché à émouvoir l'opinion publique en faveur de la réforme électorale. Admirateur passionné de la constitution américaine, il ne peut se faire à l'idée de voir l'Angleterre conserver son ancien système électoral, reposant sur tant de nuances si délicates et si difficiles à bien saisir, et écartant en toute chose la domination de la multitude. Il entreprit pendant l'automne dernier une campagne dans les grandes villes manufacturières du nord de l'Angleterre; il demandait, d'une façon peu déguisée, le suffrage universel, des districts électoraux égaux quant au nombre de ceux qui les composaient, le vote au scrutin secret; à ceux qui lui objectaient l'impossibilité d'arriver à des changements aussi radicaux, il répondait ainsi : « Je n'entends rien aux difficultés dont on me parle, peu m'importe que l'on suive telle ou telle « voie... Tout ce que je vous demande, c'est de donner un vote à « quiconque occupe une maison, je ne demande pas plus et je ne me « contenterai pas de moins. » Mais il s'était extrêmement mépris sur les vœux et les tendances de ses compatriotes. Il n'excita aucune agitation; quelques hourras, arrachés à une foule aveugle par des invectives qui flattaient ses passions, furent les seuls résultats qu'obtint M. Bright. Il chercha vainement à atténuer le mauvais effet produit par ses premiers discours en tenant un langage plus mesuré, il n'en passa pas moins pour rêver des théories révolutionnaires. Tous les hommes sérieux, tous les cœurs honnêtes, déplorèrent l'égarément d'un homme qui avait obtenu de si grands triomphes oratoires dans les débats relatifs à l'administration de l'Inde. Le grand orateur qui avait à deux re-

prises différentes entraîné les votes de la première assemblée du monde était venu, comme le plus vulgaire clubiste, chercher un échec dans des réunions populaires.

Autant le peuple anglais avait écouté avec étonnement le langage de M. Bright, autant il avait retrouvé l'expression de ses sentiments les plus chers dans le discours prononcé, le 20 mars 1857, par M. Disraeli devant ses constituants. Avec quelle éloquence cet habile orateur avait retracé aux électeurs du comté de Buckingham les liens indissolubles qui unissent chacune des circonscriptions électorales de l'Angleterre aux traditions les plus glorieuses du pays.

« Qui de vous, s'écriait-il, peut voir, dans notre comté, ici le chemin ombragé que suivait Hampden, en tenant à la main sa pétition des droits ; là, le monument dédié à l'éloquence de Chatam ; plus loin, le chêne sous lequel Burke méditait ses immortels discours, sans se sentir fier d'appartenir au comté natal illustré par de tels hommes ? Quand on trouve à côté de soi, en exerçant ses devoirs de citoyen, les traces de ses pères, fidèles à leur devoir, comment n'être pas encouragé soi-même à faire son devoir ? »

M. Disraéli, devenu chancelier de l'Échiquier depuis ces remarquables paroles, a présenté, au nom du cabinet, le 28 février dernier, un bill de réforme pour l'élection des députés des bourgs et comtés de l'Angleterre et du pays de Galles. Montrant un scrupuleux respect pour les droits acquis, il ne privait aucun bourg de sa représentation, il retirait seulement à quelques-uns d'entre eux la double élection que l'acte de 1832 leur avait laissée, mais qui ne lui paraissait plus devoir subsister en présence des nécessités nouvelles. Il se trouvait ainsi avoir à sa disposition un certain nombre de sièges vacants dont il faisait la répartition suivante : les comtés d'Angleterre avaient huit nouveaux membres, quatre étaient donnés au West-Riding du Yorkshire, deux au Lancashire sud, puis deux au comté de Middlessex. Les villes de Hartlepool, Birkenhead, West-Brunswick, Wodnesbury, Burley, Staleybridge, Croydon, et Gravesend, obtenaient le droit d'envoyer un député au parlement.

Après avoir assuré une meilleure répartition de quelques sièges à la Chambre des communes, le bill pourvoyait à l'augmentation du corps électoral.

Dans les comtés, les anciens francs-tenanciers justifiant de 40 shillings de revenu conservaient leur droit ; mais ceux d'entre eux qui résidaient dans un bourg représenté perdaient le droit de voter pour le comté, à moins que dans un délai assez court ils ne fissent option pour le vote au comté. Quant aux autres propriétaires ou aux fermiers ayant des baux d'au moins soixante ans, ils n'avaient plus qu'à justi-

fier d'un revenu de 5 livres pour être électeurs. Les fermiers dont le bail avait moins de soixante ans de durée n'étaient plus astreints qu'à la preuve d'un revenu de 10 livres.

Dans les bourgs, le chiffre du revenu des propriétaires ou des locataires était uniformément fixé à 10 livres comme dans les comtés. Mais, à côté de cette condition, le nouveau bill en admettait une foule d'autres, qui introduisaient dans le corps électoral ceux qui n'auraient pas pu la remplir. Le droit de prendre part au vote était concédé à tous ceux qui paraissaient offrir certaines garanties d'intelligence, d'instruction et d'attachement à l'ordre social. Les gradués des universités, les ministres des cultes sans aucune distinction, les avocats, les hommes de loi, les médecins, les maîtres d'école munis de certificats du conseil, les anciens fonctionnaires des services civil, militaire et maritime, ayant une pension de 20 livres, devenaient électeurs s'ils ne l'étaient déjà.

Enfin, la classe ouvrière, si elle ne participait pas aux élections par le droit de bourgeoisie ou par le taux du loyer qu'elle payait, était admise à y prendre part en justifiant que certaines économies avaient été faites.

Tous ceux qui possédaient 20 livres de rente sur les fonds publics ou sur ceux de l'Inde, ou qui avaient un dépôt de 60 livres aux caisses d'épargnes (*saving-banks*) devenaient électeurs. Cette dernière clause devait donner le droit de suffrage à un grand nombre de personnes, car un rapport distribué à la chambre des communes de 1854 constatait que les dépôts supérieurs à 50 livres faits en 1853 appartenaient à 77,620 personnes du sexe masculin.

Le corps électoral d'Angleterre et du pays de Galles, qui comprenait 900,000 électeurs, devait, par ces différentes adjonctions, d'après le calcul du ministère, en compter environ 400,000 de plus.

Le nombre des localités où le vote pouvait être déposé était augmenté; les électeurs pouvaient même envoyer leur bulletin de vote écrit. En même temps on donnait une nouvelle garantie à la sincérité du scrutin en interdisant aux candidats de payer désormais les frais de transport de leurs électeurs.

Telle était l'économie du bill en soixante-dix-sept articles que M. Disraéli présenta à la chambre des communes. Ce bill n'était pas à l'abri des critiques; ne donnait-il pas à la question de la réforme électorale une importance qu'elle n'avait pas, et ne faisait-il pas bien plus que les neuf dixièmes de la Chambre n'auraient demandé deux mois plus tôt? On pouvait aussi reprocher au bill de M. Disraéli de retirer aux francs tenanciers qui habitent les bourgs leur vote dans les élections du comté. Les francs tenanciers étaient une classe essentiellement conservatrice que l'on avait aucun intérêt à écarter; on pouvait

prétendre encore que l'on n'avait pas pris le meilleur moyen pour faire participer la classe ouvrière aux affaires publiques, qu'il aurait mieux valu constituer en sa faveur dans certaines grandes villes, telles que Liverpool, Birmingham, Manchester, Leeds, Sheffield, une représentation spéciale comme celle qui existe déjà en faveur de quelques universités, qu'on aurait ainsi évité de troubler l'harmonie générale de la représentation du pays en ne jetant pas dans le corps électoral des bourgs des éléments nouveaux, dans une proportion aussi considérable.

Ces objections étaient graves. Ce bill n'avait pas échappé aux défauts qui se retrouvent dans tout projet de loi étendu. On ne peut contester cependant qu'il présentait un ensemble de dispositions parfaitement coordonnées, et les principes en furent exposés avec la plus grande lucidité par M. Disraeli.

Le chancelier de l'Échiquier avait su du reste ne pas montrer un attachement irréfléchi à son œuvre ; il disait que le cabinet ne faisait pas de l'acceptation pure et simple du bill une question de confiance. Il n'avait cherché qu'à concilier les vues des conservateurs et des libéraux sur la réforme électorale ; il était prêt à prendre en considération tous les amendements qui pourraient se produire dans le cours de la discussion ; il ne refusait d'avance son concours d'une façon absolue qu'à ceux qui aient reproduit les idées de M. Bright.

Le bill du gouvernement fut accueilli avec une satisfaction évidente par l'opinion publique ; le *Times* s'en faisait l'organe :

« La mesure du gouvernement, disait-il, est d'une très-grande simplicité, les principes sur lesquels elle repose sont clairs et évidents, il ne s'y trouve aucune tentative, ainsi qu'on l'avait craint, non sans raison quelquefois, de neutraliser ou de restreindre l'effet de ces principes. »

On devait donc s'attendre à voir le bill de M. Disraeli suivre les phases habituelles de la discussion dans le parlement britannique. D'après les usages, un bill est d'abord soumis à une première lecture : cette épreuve est peu importante, et n'arrête en général que les projets dont les dispositions révoltent complètement les convictions de la majorité. La deuxième lecture soulève au contraire une discussion plus sérieuse. Si le principe du bill agréé à la majorité, elle vote la seconde lecture ; s'il lui déplaît, elle la refuse. Il n'y a pas de terme moyen entre ces deux partis. Si la seconde lecture est accordée, la chambre se forme en comité, et discute le bill article par article. Toutes les clauses sont examinées les unes après les autres ; c'est alors que les amendements auxquels elles peuvent donner lieu sont discutés. Après l'examen en comité, l'épreuve de la troisième lecture a lieu, le bill se discute encore article par article et est définitivement adopté ou repoussé.

Le bill de M. Disraeli passa sans difficulté à la première lecture; tout semblait indiquer qu'il obtiendrait la seconde. L'immense majorité de la chambre voulait la réforme électorale, et entendait s'écarter le moins possible des principes posés dans l'acte de 1832. Les conservateurs suivraient probablement le ministère, les libéraux devaient comprendre qu'une occasion, difficile peut-être à retrouver, leur était offerte de faire triompher la cause de la réforme à une très-grande majorité dans la chambre des communes, et d'obtenir l'assentiment de la chambre des lords, peu sympathique à ce genre d'innovation. Lord John Russell, plus que tout autre, devait aider de toutes ses forces le ministère à obtenir la seconde lecture.

Cependant il n'en fut rien. Si lord John Russell désirait ardemment le triomphe de la réforme électorale, il ne pouvait se résigner à ce qu'il fût dû à d'autres qu'à lui.

Il se rapprocha momentanément de lord Palmerston pour attaquer le cabinet conservateur. Lord John Russell, quelque blâmable que sa conduite ait pu nous paraître, ne mérite pas cependant d'être assimilé à lord Palmerston; il est bien supérieur à son antagoniste dans la direction du parti whig. Son grand talent oratoire explique son influence dans la chambre des communes plus qu'une tactique souvent moins loyale qu'habile. Le progrès a trouvé en lui un champion parfois peu éclairé, mais toujours constamment dévoué; son nom est attaché à toutes les réformes utiles qui ont rajeuni l'antique constitution anglaise. Si, par excès d'amour pour la liberté, il a quelquefois à l'extérieur prêté son concours à la démagogie, il n'a jamais professé pour les gouvernements absolus du continent une admiration qu'il ne ressentait pas. Lord Aberdeen et M. Gladstone, à d'autres points de vue, sont peut-être les seuls hommes d'État anglais qui puissent partager avec lord John Russell l'honneur de ne s'être mis nulle part en contradiction avec les principes politiques de leur pays; mais malheureusement il y a chez lord John Russell une soif de pouvoir et un besoin d'agitation incessante qui paralysent toutes les éminentes qualités de cet homme d'État. L'histoire des crises parlementaires en Angleterre depuis vingt-cinq ans n'est en grande partie que le récit des manœuvres par lesquelles il a ébranlé et renversé, non-seulement les cabinets de ses adversaires, mais encore ceux dont il était membre. En 1835, sir Robert Peel proposa sur les dîmes d'Irlande un bill déjà présenté l'année précédente par le ministère whig qui l'avait précédé. Il était urgent de régler cette question. Lord John Russell crut qu'il était encore plus urgent pour lui de renverser le cabinet et proposa une résolution d'après laquelle aucune mesure relative aux dîmes d'Irlande ne serait prise, si elle ne décidait qu'avec l'excédant des biens de l'Église il serait pourvu à l'édu-

cation nationale. La chambre adopta cette résolution, et contraignit ainsi Robert Peel à se retirer.

« Cette résolution, dit lord Grey, a lié la chambre des communes à un principe qu'elle n'a pu mettre à exécution. Elle a empêché le bill de passer, pendant trois ou quatre ans; elle a, pendant ce temps, alimenté une lutte et une agitation funestes, et, en définitive, la chambre a dû renoncer à son principe, non sans honte pour elle-même et pour le parti dont elle avait suivi le conseil. »

Lord John Russell, hâtons-nous de le dire, sanctionna comme ministre la mesure sur laquelle il avait obtenu un vote de censure contre ses prédécesseurs. Onze ans plus tard, en 1846, la situation alors très-critique de l'Irlande engageait sir Robert Peel, encore ministre, à proposer à la chambre des communes les dispositions nécessaires pour le maintien de l'ordre. Lord John Russell, soutenu cette fois par les conservateurs dont Robert Peel s'était séparé avec éclat dans la question des céréales encore pendante devant la chambre des lords, fit rejeter par la chambre le bill ministériel. Lord John Russell succéda à Robert Peel, et se vit bientôt obligé d'adopter le principe et les mesures de son prédécesseur qui eut la magnanimité de lui prêter son appui.

A la fin de 1852, un ministère de conciliation fut inauguré par lord Aberdeen : l'illustre ami de Peel avait tout le désintéressement et toutes les lumières nécessaires pour mener à bonne fin une telle œuvre; mais il s'était associé, dans la personne de lord Palmerston et de lord John Russell, des collègues bien peu disposés à le suivre sur ce terrain. Ce fut sous ce cabinet qu'éclata la guerre d'Orient; on se rappelle quels furent les premiers échecs de l'armée anglaise, et quelles colères ils excitèrent dans la presse et dans les meetings contre le ministère. Au commencement de l'année 1855, M. Rœbuck annonce qu'il va demander une enquête, quand, à la grande surprise de l'assemblée, au grand mécontentement de ses collègues qui avaient vécu jusqu'alors dans la plus profonde ignorance à cet égard, lord John Russell vint déclarer qu'il ne partageait pas la manière de voir des autres ministres sur la direction de la guerre et qu'il se retirait du cabinet. Le ministère de lord Aberdeen ne survécut pas à ce coup si inattendu que lui portait un de ses membres. Lord John Russell recueillit les fruits de sa tactique et trouva une place dans l'administration nouvelle. Mais le duc de Newcastle, sur lequel il avait voulu faire retomber toute l'impopularité de la conduite de la guerre, se justifia devant la chambre des lords de la manière la plus concluante, et démontra que lord John Russell lui avait adressé des éloges sur son activité.

Lord John Russell résolut d'en finir avec le cabinet de lord Derby comme avec tous ceux qu'il avait déjà renversés : il pensa que la reproduction d'une résolution analogue à celle par laquelle il avait déjà, en 1855, obligé Robert Peel d'abandonner les affaires, serait la tactique la plus propre à réunir la majorité des voix dans la chambre des communes.

Il annonça donc que, sur la motion qui serait faite par M. Disraeli de lire pour la seconde fois le bill de réforme électorale, il proposerait la Résolution suivante : « La chambre est d'avis qu'il n'est ni « juste ni politique de s'immiscer, ainsi que le propose ce bill, dans « l'exercice du droit électoral des francs tenanciers, tel qu'il a eu lieu « jusqu'ici dans les comtés de l'Angleterre et du pays de Galles. Au- « cune réorganisation du droit électoral ne satisfera la chambre si « elle ne pourvoit pas à une plus grande extension de suffrage dans « les cités et les bourgs que celle spécifiée au présent bill. »

Lord John Russell manifestait dans cette Résolution son opposition à deux des principes du bill. Quoi de plus naturel alors pour lui que de proposer, lorsque la chambre se serait formée en comité, divers amendements qui auraient appliqué ces principes ; mais lord John Russell recherchait un autre résultat : il voulait surtout ébranler le ministère et renverser à la fois le bill de réforme et ses auteurs. La Résolution devait remplir ce double but.

Cette manœuvre excita de justes sentiments de réprobation contre son auteur en dehors de la chambre des communes. Le vénérable lord Grey, qui avait tant fait pour la cause de la réforme, ne put taire la douloureuse indignation que la Résolution de lord John Russell lui faisait éprouver.

« Je trouve qu'il y a de fortes objections à faire contre cette Résolution, et je la déplore profondément, tant à cause du préjudice qu'elle peut porter au bien de l'État qu'à cause de l'estime que j'ai eue pendant si longtemps pour lord John. La question de la réforme parlementaire prend rapidement une tournure très-dangereuse pour le pays ; il me semble donc qu'il est du devoir de tous les hommes d'État d'aider de leur mieux à la résoudre, et en tous cas de s'abstenir de la faire servir à une lutte de parti. Or, si le parti opposé au gouvernement veut sincèrement régler cette question, je ne puis comprendre comment il pourrait hésiter à voter la seconde lecture du bill. Il est vrai que le bill est mauvais, et certes je ne voudrais pas qu'il passât dans sa forme actuelle ; mais il contient des clauses qui créent de nouveaux droits de vote, qui enlèvent en partie la franchise à quelques villes et qui la donnent à d'autres. Ces principes, appliqués plus ou moins largement, sont ceux sur lesquels repose tout bill de réforme, de sorte que les amendements introduits en comité pourront faire de ce bill ce qu'on voudra ; ils pourront même le faire ressembler à celui de M. Bright, si malheureusement l'opinion de M. Bright devait prévaloir.

« Si donc on votait la seconde lecture, tous ceux qui blâment quelques clauses du bill auraient toute liberté de proposer telles modifications que bon leur semblerait ; et, si l'on suivait cette marche, la Chambre et le pays seraient à même de juger entre les différents projets qui pourraient être proposés, et la discussion ne manquerait pas de jeter une grande lumière sur la question encore si obscure de savoir quels changements à la Constitution sont réellement praticables et souhaités par le public. Mais, au lieu de soumettre le bill à cet examen détaillé, lord John Russell veut inviter la Chambre à le repousser par une Résolution condamnant certaines déficiences auxquelles on pourrait facilement remédier en comité, quand même elles seraient aussi considérables qu'on le prétend. »

Lord Grey terminait ainsi :

« J'espère donc que vous et que tous ceux qui préfèrent les intérêts du pays à ceux d'un parti, vous vous opposerez à cette Résolution. A votre place, je voterais certainement contre elle, quand même j'approuverais les principes qu'elle énonce, et quand même je serais prêt à les appuyer s'ils étaient proposés dans la forme habituelle, en comité.

« Je n'ai nulle envie de cacher mon opinion ; au contraire, je serais heureux qu'elle fût connue, et vous pouvez faire de cette lettre tel usage qu'il vous plaira <sup>1</sup>. »

L'esprit public se préoccupait aussi de la Résolution de lord John Russell à un point de vue autre : la paix de l'Europe semblait de jour en jour menacée. Le gouvernement anglais pouvait avoir à prendre une grande détermination, pour laquelle il aurait besoin de toutes les forces du pays ; était-il bien sage à l'opposition d'attaquer ainsi le ministère par une manœuvre inconstitutionnelle, et de l'empêcher de consacrer tous ses instants à l'œuvre du maintien de l'ordre en Europe ?

C'est ce que M. Roebuck fit ressortir avec beaucoup d'à-propos dans la séance du 18 mars : « N'oublions pas, disait-il, que la chambre « maintient l'ordre du jour de lundi prochain dans sa forme actuelle ; « les destinées du pays seront très-probablement replacées entre des « mains auxquelles ni vous ni moi, nous ne voudrions confier le gou- « vernement. Dans la situation actuelle des affaires extérieures, et « lorsque l'Angleterre seule maintient la paix, ce changement de ca- « binet pourrait donner lieu à une guerre immédiate. »

Il conjurait lord John Russell de retirer sa Résolution ; mais celui-ci ne consentit pas à abandonner ses projets, et les débats s'ouvrirent le lundi 21 mars pour se prolonger pendant neuf séances jusqu'au jeudi 31 mars.

<sup>1</sup> Lettre de lord Grey à lord Elcho.

Ces débats ont excité une vive attention non-seulement en Angleterre, mais encore en France. Notre génération ne peut, en effet, oublier avec quelle passion elle a écouté les voix éloquents des Berryer, des Guizot, des Montalembert, des Dufaure et des Barrot, discutant solennellement les intérêts du pays et ceux du monde entier. Que d'autres s'émerveillent au récit des hauts faits de guerre, qu'ils se refusent à y voir bien souvent, avec M. Guizot, les jeux sanglants du hasard, nous n'y trouvons rien à redire ; mais on nous permettra d'écrire que les luttes qui nous paraissent les plus nobles, ce sont celles où l'intelligence et le génie font seuls les frais du champ de bataille.

En outre, une autre considération portait les esprits vers les débats du parlement : on espérait voir quelques orateurs s'éloigner de la question de réforme électorale, pour se demander quelle marche allait suivre l'Angleterre dans les complications qui paraissaient à la veille de mettre aux prises deux puissants empires. Beaucoup de personnes en France attendaient avec impatience les explications nettes et sans ambages que les ministres anglais devaient donner au parlement sur les affaires du continent, et, si nous en croyons l'*Univers*, qui déplore ce fait tout en le constatant, le nombre de ceux qui regrettent de ne pouvoir trouver les mêmes éclaircissements dans les comptes rendus de nos assemblées législatives serait assez grand<sup>1</sup>.

Cependant, nous devons le reconnaître, le débat qui s'est engagé sur la motion de lord John Russell n'a pas répondu à l'attente générale. La question de la réforme électorale n'a été traitée que d'une manière indirecte, la question ministérielle préoccupait davantage les esprits.

La cause du ministère était la meilleure, ses défenseurs nous paraissent avoir montré plus de talent que leurs adversaires. Lord Stanley, sir Bulwer et sir Hugh Cairns ont tour à tour fait ressortir les côtés vulnérables de la position de lord John Russell et de ses partisans.

<sup>1</sup> On lit dans l'*Univers* du 15 avril dernier ce passage remarquable à plus d'un titre, que nous citons en entier.

« Il ne faudrait pas oublier que le pays, qui attend ainsi avec anxiété la paix ou la guerre, n'a pas eu encore le temps de s'habituer à voir décider de son sort sans prendre part à la délibération. Sans doute, s'il existait des journaux, des tribunes, des partis libres de leur action ou tout au moins de leur langage, le bon sens pourrait n'y pas gagner grand'chose, il pourrait même y perdre. Quelques paires d'Aristides et de Démosthènes, déclamant à l'envi les uns contre les autres, auraient bientôt fait de troubler la raison générale et de la rendre moins saine qu'elle ne l'est en ce moment. Mais le public ne considère point cela. Il sent que l'opinion est contre la guerre, il croit que l'opinion imposerait la paix, et il regrette le temps où l'opinion pouvait parler. Depuis trois mois, le régime politique de la discussion, si aisément renversé en 1851, a reconquis un terrain immense. Il fallait prévoir ce retour. »

Sir Hugh Cairns surtout, avec une logique admirable, mettait à jour le véritable but de la résolution de lord John Russell. Ce que lord John Russell, suivant lui, redoutait par-dessus tout, c'était le succès du bill ministériel; mais il gardait un silence obstiné sur ce qu'il voulait mettre à sa place. Il condamnait, il est vrai, l'uniformité du taux du revenu pris comme base du droit électoral dans les comtés et dans les bourgs, il repoussait la mesure qui privait les francs tenanciers des bourgs du vote dans les comtés; mais il évitait de dire ce qu'il pensait du vote au scrutin secret, de désigner les bourgs qu'il devait priver du droit de représentation, et ceux à qui il voulait le conférer. Sir Cairns, en présence d'une telle situation, arrivait à cette logique et éloquente conclusion :

« Le pays, j'en suis certain, se demandera et s'est déjà demandé quelles « sont les véritables intentions du noble lord, quel but il veut atteindre en « attaquant un bill de cette nature, non pas ouvertement et en face, mais en « jetant à la traverse une sorte d'amendement ambigu et fort irrégulier (ap- « plaudissements), qui n'engage personne et qui n'a aucun sens précis. « (Applaudissements et rires.) La nation est divisée et le sera probablement « toujours sur les bills de réforme, sur les théories de la représentation na- « tionale, et sur toutes les questions de législation sociale et intérieure. Mais « il y a un point sur lequel les habitants de ce pays sont entièrement d'ac- « cord; ils n'aiment pas ce qui a la plus légère apparence d'un artifice et, « pour me servir d'un terme national, d'une chicane (*a dodge*). (Applaudis- « sements bruyants.) Ils ne l'aiment point dans les affaires ni dans la politi- « que, encore moins seront-ils disposés à l'admirer chez un homme qui, au « moment où les plus chers intérêts du pays à l'intérieur et les dernières « espérances de la paix au dehors réclament tout le patriotisme, toute la « loyauté, tout le désintéressement de l'homme d'État, tire parti d'une grande « mesure comme celle-ci, non pas pour en faire l'objet des critiques sincères « et d'attaques ouvertes, mais pour s'efforcer, par une manœuvre habile et « astucieuse, de confondre, et, s'il se peut, de disloquer les partis et pour « asseoir sur cette confusion et sur cette désorganisation son agrandissement « politique et ses intérêts personnels. » (Applaudissements bruyants et pro- « longés.)

L'argumentation si véhémement de sir Cairns ne fut réfutée par personne. Le débat donnait la preuve de cette confusion des partis que cet orateur avait si bien dénoncée à la chambre des communes. Sir James Graham appuya fortement la motion de lord John Russell et esquissa même le plan d'un bill radical. Nous ne doutons pas que cet homme d'État ne fût en désaccord avec lord Aberdeen qui avait bien certainement jugé la manœuvre de lord John Russell aussi sévèrement que lord Grey. Nous aimons mieux voir les inspirations de la politique conservatrice et libérale de l'ancien collègue de Robert

Peel dans le discours d'un autre de leurs amis, M. Gladstone, qui défendait contre sir James Graham la seconde lecture du bill de M. Disraeli.

Après avoir taxé la résolution de lord John Russell d'innovation pleine d'inconvénients (*inconvenient novelty*), M. Gladstone développait les principes qui, depuis si longtemps, font la force du système électoral anglais. « Il fallait, disait-il avec raison, examiner non-seulement qui devait être électeur, mais aussi qui devait être élu. » Il rejetait avec un rare bonheur les théories des admirateurs passionnés du système américain, en démontrant qu'il fallait bien se garder de supprimer les petits bourgs électoraux qui remplissent le grand but du système représentatif en donnant leur part dans la direction des affaires du pays à tous les intérêts.

C'était à l'existence des petits bourgs que la chambre des communes devait de compter dans son sein ces observateurs calmes, sages et réservés, qui ne formaient pas la moindre partie de ses meilleurs éléments, et qui ne se seraient jamais résignés à affronter les orages des *hustings* dans un corps électoral nombreux.

Enfin les petits bourgs électoraux avaient formé en Angleterre cette pépinière d'hommes du mérite le plus éclatant qui avaient dès leur plus tendre jeunesse fait des affaires publiques leur unique préoccupation. Ce sont les bourgs peu peuplés qui ont fait entrer au parlement Pelham, Chatam, Fox, Pitt, Canning et Robert Peel. Tant que l'Angleterre ne voudra pas voir interrompre cette succession d'hommes habitués aux affaires publiques dès leur adolescence, elle devra maintenir ses petits bourgs électoraux ; car les corps électoraux nombreux ne peuvent envoyer que des hommes faits.

Que l'argumentation de M. Bright paraît misérable à côté de la discussion si nourrie de M. Gladstone ! Il se présentait cette fois moins comme un accusateur que comme un accusé ; il cherchait à se disculper du reproche qui lui était adressé de toute part de vouloir sacrifier les nobles institutions de son pays à celles de l'Amérique. Rien de plus confus et de plus embarrassé que son discours ; la tactique des réticences et des dissimulations si familières à lord Palmerston ne pouvait lui convenir : il ne fit aucune impression sur la chambre des communes.

La confusion que nous avons déjà signalée se rencontre dans toutes les phases du débat. Si M. Roebuck dut être particulièrement désagréable à lord Palmerston et à lord John Russell, dont il dévoilait les manœuvres, s'il prétendit notamment que ce dernier considérait l'Angleterre comme l'apanage du parti whig, sa conclusion dut leur être moins pénible, car il se déclarait pour la résolution et contre la seconde lecture du bill.

Un autre radical, M. Horsman, fut plus conséquent avec lui-même,

tout en faisant comme M. Gladstone ses réserves les plus expresses à l'endroit des clauses du bill blâmées par la résolution de lord John Russell. Il la signalait comme une mesure malheureuse et fatale même pour ceux qui l'adopteraient (*an infortunate and suicidal process*). Il dénonçait la ligue de ceux qu'il appelait les grands potentats libéraux, et les condamnait avec une sévérité d'autant plus grande que leur accord momentané ne se fondait ni sur un commun amour de la réforme, ni sur une appréciation commune des défauts du bill et des mesures qu'il était avantageux d'y substituer. Si les modiques proportions du bill étaient une cause de défaveur pour les uns, les autres ne trouvaient-ils pas que le ministère allait trop loin ?

M. Horsman terminait son discours en conjurant la chambre de songer aux dangers de la tactique qu'il venait d'attaquer. De même que lord Grey avait quelques jours auparavant, dans sa lettre à lord Elcho, fait amende honorable de son vote pour la résolution dirigée en 1835 par lord John Russell contre la politique de sir Robert Peel, M. Horsman venait déclarer qu'il considérait comme le seul acte de sa vie politique dont le souvenir fût pour lui une cause de honte et de repentir l'adhésion qu'il avait donnée, en 1846, à une même manœuvre du même lord John Russell contre le même ministre. Cette manœuvre, ajoutait-il, avait été fatale aux whigs; depuis cette époque ils n'avaient été qu'une multitude sans chef et sans principes communs.

Lord Palmerston ne se montra jamais plus présomptueux que dans ce débat. Après s'être exprimé fort légèrement sur les diverses questions que soulevait la réforme électorale, il se plaignait de l'ingratitude du ministère envers une majorité qui avait fait preuve à son égard d'une longanimité sans exemple. Puis, arrivant à la question qui pour lui dominait toutes les autres, la question de portefeuille, il signifiait au ministère qu'il ne devait pas résigner le pouvoir après le rejet de son bill par la chambre. Il se fondait à cet égard sur l'autorité d'un écrivain français qui dans aucun pays n'a jamais fait autorité sur les questions constitutionnelles. Il empruntait à Voltaire cette citation qu'il appliquait au cabinet : « Je ne veux ni le punir ni l'envoyer en prison; non, je le condamnerai à garder sa place. »

Le ministère devait donc rester aux affaires pour exécuter fidèlement et docilement les injonctions de la majorité que lord Palmerston se chargeait de lui transmettre.

« Mais, ajoute-t-on, disait-il, nous aurons peut-être une dissolution. Eh bien, je n'y crois pas plus qu'à une démission. Non, je ne crois pas qu'ils veuillent commettre un pareil acte. »

Lord Palmerston s'attira une réponse de M. Whiteside, qui, continuant le débat sur le terrain des personnalités, le convainquit d'avoir

sacrié par sa légèreté l'avenir de l'Italie en ne se pressant pas d'accepter les propositions que l'Autriche, en 1848, au moment de ses plus grandes humiliations, lui avait adressées : il concluait en rappelant à lord Palmerston qu'il était l'auteur de la confusion qui régnait en Europe.

Le débat se termina par un remarquable discours de M. Disraeli. Le chancelier de l'Échiquier insistait notamment sur les dangers que présenterait l'introduction de la multitude dans les corps électoraux. Si l'Angleterre consentait à laisser la démocratie s'établir chez elle, elle recueillerait tous les fruits de la démocratie, l'augmentation des dépenses publiques, des guerres dictées par la passion, et non par la raison d'État, suivies d'une paix ignominieusement demandée et honteusement reçue; puis, quand le malaise et le mécontentement seraient au comble : « Vous vous adresserez, disait-il, au moyen qui pourra seul procurer quelque soulagement à vos souffrances, quelque redressement à vos griefs, et ce soulagement vous ne pourrez l'obtenir que de la force armée, qui pourra donner plus de sécurité à vos propriétés, mais qui ne rendra pas votre liberté plus grande. »

Malgré toutes les puissantes considérations développées par les orateurs que nous avons cités, la résolution de lord John Russell a été adoptée par 530 voix contre 290, qui votèrent pour la seconde lecture du bill de M. Disraeli.

Quel parti le ministre allait-il prendre ? Il pouvait donner sa démission, continuer au contraire de rester aux affaires en conservant le parlement, ou dissoudre la chambre des communes.

En examinant successivement chacun de ces partis, il nous semble que lord Derby a pris celui qui présentait le moins d'inconvénients.

Il ne suffisait pas en effet, pour traverser la crise, que le ministère résignât ses pouvoirs entre les mains de la reine. Qui dans l'état actuel de dissolution des partis pouvait réunir dans la chambre des communes un noyau d'adhérents aussi compacte et aussi uni que lord Derby ? Ce n'étaient ni lord John Russell, ni lord Palmerston, ni sir James Graham. Ces hommes d'État avaient bien pu s'entendre, sinon pour renverser le cabinet, au moins pour l'ébranler; mais ils n'étaient pas prêts à s'entendre entre eux pour recueillir sa succession. Le ministère ne pouvait donc songer à se retirer puisque personne n'était en état de lui succéder.

Pouvait-il davantage conserver la chambre des communes qui venait de lui faire éprouver un échec aussi signalé ?

La dignité de la couronne, le soin de son propre honneur, le lui interdisaient. Lord John Russell avait déclaré dès l'origine du débat qu'il envisageait sans terreur la crise ministérielle qui pourrait résulter de l'adoption de sa Résolution. Un grand nombre de membres

de la majorité n'avaient pas laissé ignorer qu'ils entendaient donner à leur vote la portée d'une censure contre le cabinet. Dans la séance du 25 mars, M. Milner Gibson avait dit : « J'espère encore voir un bill de « réforme considérable adopté comme loi de l'État, comme aussi un « ministère jouissant de la confiance de la chambre qui n'est pas acquise aux ministres actuels. »

Dans la même séance, M. W. O. Stanley ne voulut pas qu'il pût y avoir la plus petite place à l'équivoque sur le caractère du vote de la majorité, car il annonça que, dans le cas où le bill du gouvernement n'obtiendrait pas une seconde « lecture, il présenterait une motion « tendante à déclarer que, cette mesure n'étant pas satisfaisante pour le « pays, le gouvernement n'avait pas droit à la confiance de la chambre. » Trois jours plus tard, le même député disait « qu'en conséquence de « la déclaration très-explicite de l'attorney général pour l'Irlande, que « les ministres de Sa Majesté considéreraient un vote contre le bill « du gouvernement comme un vote de censure, il retirait sa motion à « ce sujet. »

Lord Palmerston, il est vrai, s'était défendu de partager ce sentiment sur le vote favorable à la Résolution de lord John Russell; mais il avait dit à quelles conditions il permettait au ministère de prolonger son existence. Comment s'étonner que lord Derby et ses collègues n'aient point consenti à devenir les instruments dociles et avilis de la majorité qui les avait censurés; le *Times*, qui les a blâmés plus tard de ne pas l'avoir fait, avait déclaré tout d'abord que l'on ne pouvait exiger ce degré d'abjection que des ministres de souverains despotiques qui n'ont point d'avis à émettre sur les affaires publiques et qui n'ont d'autre mission à remplir que d'exécuter fidèlement la volonté de leur maître.

Il ne restait donc au ministre qu'un seul parti à prendre, la dissolution du parlement. Nous avons vu quelle a été depuis son arrivée aux affaires la politique étrangère du cabinet de lord Derby; nous avons vu ce qu'il avait fait pour la paix. Ceux qui désiraient la guerre attendaient avec anxiété la chute du cabinet; ils comptaient sur les précédents de lord Palmerston et de lord John Russell pour laisser la politique, que lord Brougham a si spirituellement appelé *la spéculation sarde*, suivre son libre cours. Lord Palmerston a prétendu, il est vrai, dans la chambre des communes, que la dissolution du parlement privait pendant six semaines le ministère du concours de la représentation nationale, et qu'il se présenterait avec une situation affaiblie dans les négociations qui allaient s'ouvrir. S'il pouvait y avoir quelques doutes sur les intentions de l'Angleterre, si la chambre qui va se séparer avait toujours donné une majorité compacte et dévouée au cabinet, l'argumentation de lord Palmerston aurait eu quelque valeur; mais il n'est permis à personne de révoquer en doute les dispositions pacifi-

ques de la nation anglaise, ni son dégoût pour toute tentative de troubler l'ordre européen. Il n'est guère possible de supposer que la chambre des communes, avec les dispositions qu'elle venait de témoigner au gouvernement, eût pu lui prêter une grande force; on aurait pu, au contraire, compter sur de nouvelles difficultés entre le ministère et la majorité.

Quel sera le résultat de la dissolution? Les libéraux et les conservateurs s'efforcent de porter devant les électeurs le débat sur un terrain différent. Suivant les libéraux, le pays n'a à se prononcer que sur le bill de réforme électorale de M. Disraéli; suivant les conservateurs au contraire, il doit juger la politique extérieure du cabinet. Cependant les libéraux ont promptement compris qu'ils ne donneraient pas longtemps le change au pays sur la gravité de la question de politique extérieure, et leurs journaux ont attaqué pendant quelque temps le ministère. Le *Morning-Post*, voulant sans doute rivaliser avec quelques-uns de ses confrères du journalisme parisien, a même accusé le cabinet Derby d'être un ministère autrichien. Mais le bon sens du peuple anglais montre, pour les accusations de ce genre, le même dédain que l'opinion publique montre en France pour toutes les injures que certaine presse belliqueuse adresse à l'immense majorité du pays.

Lord John Russell lui-même, après avoir écarté la question des affaires étrangères a cru, cependant sa candidature intéressée à ce qu'il fit entendre des paroles fort nettes en faveur de la paix.

Les partis s'agitent, d'une façon très-constitutionnelle du reste, mais avec la plus grande énergie, pour se disputer la majorité. Partout la lutte sera très-vive. Cependant on peut penser qu'il ne sortira pas encore aux élections prochaines une majorité compacte et unie. Le cabinet conservateur ne nous semble pas devoir être le plus mal partagé, et nous sommes porté à croire que le nombre des conservateurs pourrait bien s'augmenter d'une trentaine de nouveaux élus.

A qui ces nominations faites dans le sens conservateur pourraient-elles préjudicier? évidemment aux amis personnels de lord John Russell et de lord Palmerston, aux anciens whigs, qui perdent à juste titre leur popularité.

Les radicaux pourraient aussi gagner quelques voix au préjudice des mêmes personnes.

Si tel est le résultat des élections, si même aucun changement ne se produisait dans la force de chaque parti, le cabinet de lord Derby serait encore le seul possible, car il pourrait toujours compter sur le concours d'un certain nombre de députés indépendants. M. Bright a déclaré, il est vrai, à ses constituants qu'il ne voyait plus de salut pour l'Angleterre que dans l'arrivée de lord John Russell aux affaires. Malheu-

reusement pour son nouveau protégé, M. Bright ne dispose guère que de sa voix dans la chambre des communes : ce serait un bien faible appoint pour constituer une majorité.

Si le ministère reste, présentera-t-il quelque nouveau bill de réforme électorale, quoique, à l'exception de sir John Pakington, la plupart de ses membres se soient refusés à prendre aucun engagement? Nous ne doutons pas qu'éclairé par le dernier débat il ne soumette en temps opportun un nouveau bill qui apportera à l'acte de 1832 les très-légères modifications dont l'expérience a révélé la nécessité.

## V

Nous ne saurions terminer cet exposé de la politique du ministère conservateur et de la lutte des partis dans la chambre des communes sans faire ressortir les enseignements que nous avons cru y trouver.

Une politique pacifique et loyale vis-à-vis des puissances étrangères a rendu à l'Angleterre, dans les conseils de l'Europe, la place qui lui appartient. Les petits États, si humiliés par lord Palmerston, se sont rassurés sur les dispositions du peuple anglais; et, si l'Angleterre avait quelque grande lutte à soutenir, elle serait certaine de ne plus compter parmi ses ennemis ceux-là même qui, il y a une année, auraient applaudi à son humiliation.

La transformation du parti conservateur en Angleterre est aussi un fait dont tous ceux qui désirent le triomphe définitif des idées conservatrices sur le continent doivent comprendre la portée.

Le parti conservateur a montré qu'il connaissait parfaitement les conditions nécessaires pour le maintien de l'ordre social et de la paix publique. Non-seulement il consacre ses forces à la défense des traditions du pays, mais il les emploie à l'étude et à la mise en pratique de toutes les améliorations, de toutes les réformes qui peuvent consolider et rajeunir d'anciennes institutions. Le progrès, il ne l'ignore pas, est un des éléments essentiels de la conservation de l'individu et de la société; c'est pour l'avoir trop méconnu, c'est pour n'avoir accompli que la moitié de ses devoirs, que le parti conservateur a laissé dans plusieurs États de l'Europe le gouvernement sortir de ses mains, et a livré la chose publique à des incertitudes dont on ne peut prévoir le terme.

Que le parti conservateur, sur le continent, le sache bien, c'est à la seule condition d'accepter franchement, sans réserve, les nécessités des temps actuels, qu'il peut prétendre à gouverner encore les intelligences et les masses. S'il n'accepte pas cette situation, s'il ne quitte

pas des errements condamnés par l'expérience, s'il croit que l'État est fait pour le repos, et non pour le mouvement, il prive la société du concours de toutes ses forces, de cette conciliation générale de tous les intérêts qui peut seule la sauver ; il proclame à jamais sa déchéance.

Une des causes de la prospérité de l'Angleterre, il faut le reconnaître aussi, c'est que ses hommes d'État se montrent en général disposés à approuver les bonnes mesures, quels que puissent être leurs auteurs. M. Bright disait, il y a quelques jours, à Birmingham, à ses constituants, qu'il n'accepterait pas plus de réformes de lord Derby que des sucreries d'un confiseur qui aurait vendu des dragées empoisonnées. Nous connaissons ce langage peu familier à l'Angleterre heureusement pour elle ; il s'est fait entendre ailleurs, et quelques-uns de ceux qui l'ont tenu ont fini par accepter les présents du despotisme pour lesquels ils affichaient un si superbe dédain.

Tous les partis dans un pays libre devraient donc se garder de se prêter à ces coalitions temporaires que la communauté de principes et d'intérêts ne justifie point, et les opinions conservatrices surtout doivent repousser ces dangereux expédients. L'un des plus grands titres de gloire de Robert Peel sera certainement d'avoir su résister à la soif du pouvoir, au désir de la vengeance, qui auraient pu l'attirer dans des entreprises de ce genre, contre ceux-là même qui n'avaient pas eu d'autre moyen pour le renverser. Dès 1835, il déclarait à ses amis politiques que la dignité du parti conservateur s'opposait à l'adoption d'un tel système, et il a su mettre ses actes à la hauteur de ses paroles en prêtant, à deux reprises différentes, l'appui le plus complet à celui qui l'avait renversé.

Aussi sa mémoire grandit-elle de jour en jour ; elle a reçu, dans les derniers débats du parlement, de solennels hommages. Les hommes qui jouissent, à juste titre, de la plus grande considération en Angleterre, lord Grey, M. Horsman et lord Derby lui-même, sont venus exprimer publiquement leurs regrets d'avoir participé aux manœuvres qui éloignèrent du pouvoir l'homme le plus digne de le garder.

HENRY MOREAU.

# MÉLANGES

---

## LETTRE DE LA COCHINCHINE

---

Saïgon, 26 février 1859.

Nous voici à Saïgon, mon cher ami. Quel pays ! Voilà où nous devrions nous établir. C'est ici qu'une colonie serait facile à organiser et promptement productive. Mais je me laisse aller aux réflexions qui m'occupent sans penser que j'ai toute une relation à te faire. Je veux commencer par le commencement.

Je t'écrivais, peu de jours avant notre départ de Touranne, que nous nous attendions à ne rencontrer ici aucune résistance. Nous ne pensions y trouver ni fortifications ni artillerie. Nous sommes partis dans cette conviction. Camevaïgue a été notre première relâche. C'est un des merveilleux mouillages qui abondent sur cette côte privilégiée. Il constitue par le fait deux ports ; car il y a un port intérieur communiquant avec une rade d'entrée si bien abritée, qu'on peut aussi lui donner le nom de port.

Tous les villages qui bordent cet immense bassin étaient abandonnés. Les mandarins l'ont ordonné ainsi, et je te garantis qu'ils sont obéis.

Nous n'y sommes demeurés que deux jours. Nous avons appareillé, et nous sommes venus mouiller sur le cap Saint-Jacques, extrémité méridionale de la chaîne de montagnes qui court du nord au sud tout le long de la côte cochinchinoise.

Là se trouvaient deux forts : nous les avons canonnés et brûlés sans éprouver la moindre résistance ; nous sommes repartis le surlendemain, convaincus que nous n'aurions rien à faire et l'oreille un peu basse.

Notre *Phlégéton* était en tête, avec son pavillon d'amiral, et guidait le reste de la division vers l'entrée de Don-Nai, sur les bords duquel est Saïgon. Nous marchions avec les cartes de M. d'Ayot, l'un des officiers de marine qui avaient accompagné le roi Gya-Laong en Cochinchine, et qui lui avaient créé une marine capable de détruire les nombreuses flottes de jonques de ses ennemis. — Ces cartes nous ont toujours donné de bonnes indications.

Le fort de Candion, à l'entrée de la rivière, nous salua de trois ou quatre boulets. Nous ne nous attendions pas, je te l'ai dit, à cet acte d'énergie. En moins de quatre minutes, notre branle-bas est fait, notre feu ouvert. Le second obus, tombant dans la poudrière du fort, le faisait sauter en l'air.

Ce premier point passé, nous remontons cette grande et magnifique rivière qui coule dans un superbe pays d'alluvion, parallèlement à la chaîne de montagnes dont je te parlais tout à l'heure. La sonde donnait vingt mètres : pas de fond. La Tamise et la Mersey elles-mêmes ne sont pas dans ces conditions-là. Nous mouillons d'abord en un lieu nommé sur la carte les *Quatre-Bras*, à cause des divers affluents qui viennent s'y réunir.

On avait envoyé la *Dragonne* en éclaireur. Elle rencontre une estacade, qui barrait la rivière, et une batterie qui fit feu sur elle. L'amiral, prévenu de ce fait, profita de la nuit pour envoyer couper ce barrage. Il était composé de pièces de bois reliées ensemble. Il paraît que les Cochinchinois ont le sommeil dur ; il est certain que l'opération se fit sans difficulté. Nous croyions tous la batterie abandonnée ; mais le matin nous fûmes tous détrompés. Quand nous nous mîmes en mesure de passer, elle ouvrit sur nous un bon feu bien vif, qui dura une bonne demi-heure. L'*Avalanche* reçut six boulets et sept hommes de son équipage furent blessés. A nous, on ne coupa que des cordes.— Cette batterie était cachée dans les arbres, bien établie, toute en terre, à l'épreuve du boulet, et tirait à une encablure et demie <sup>1</sup>. Il fallut un bon obus envoyé dans une embrasure pour forcer les défenseurs à déguerpir. — Nous l'avons envoyée brûler, et nous y avons trouvé six petites pièces et deux grosses du calibre de 24. Tu sais que le manuel d'artillerie de terre dit que cela doit suffire pour faire amener pavillon à un vaisseau de premier rang. Je n'en ai jamais rien cru ; mais, avec des pointeurs comme nos matelots canonniers, le contraire est bien certain.

Je voudrais, sans omettre un détail, te raconter tout ce que nous avons fait. Mais je dois être bref. Avant d'arriver à Saïgon, nous avons eu à passer de même dix autres forts, tous groupés deux à deux de chaque côté de la rivière, et trois estacades.

Tous ces forts ont plus ou moins tenu. Les deux qui sont à l'entrée de Saïgon n'ont pu être réduits qu'après une heure de feu nourri. Fort heureusement encore avions-nous, la veille du jour où nous les avons attaqués, détruit en grande partie celui de la rive gauche, en le prenant par derrière à dix encablures <sup>2</sup>. A cette distance, les boulets de l'ennemi nous arrivaient, mais sans force ; les nôtres avaient toute leur puissance.

Le fort de la rive droite est celui qui nous a donné le plus de mal. Son feu était très-nourri, mais vraiment bien malheureux. Nos bâtiments tenaient toute la rivière. Je ne sais pas comment les boulets faisaient, mais il est positif qu'en quelque sorte ils se fauflaient entre nous. On les entendait siffler souvent et de près. Chargés de troupes comme l'était le *Phlégéton*, et présentant l'avant comme nous le faisons, un seul de ces projectiles venant à bord devait nous tuer trente hommes au moins. Nous n'en avons reçu que huit, tant dans la coque que dans la mâture : nous n'avons pas eu un homme égratigné.

A Saïgon, la résistance a été moins forte ; mais encore les Annamites y ont résisté comme jamais des Chinois n'eussent osé le faire. Ils nous ont attendu derrière leurs murs, se sont défendus à coup de fusil, mais n'ont pu résister

<sup>1</sup> 500 mètres.

<sup>2</sup> 2,000 mètres.

ni à l'élan de nos troupes montant à l'assaut, ni à l'usage de la baïonnette.

J'en conclus, mon cher ami, que ce peuple est infiniment supérieur à son voisin du nord. Il a une organisation militaire avancée. Les fortifications, non pas celles construites autrefois par nos ingénieurs, mais les plus récentes, faites en terre, avec des casemates, des batteries barbottes, sont, au dire des officiers du génie, très-fortes et très-bien entendues. L'autorité est rigoureusement obéie. Les mandarins ont fait mettre le feu à une grande partie de la ville ; personne n'a songé à s'y opposer.—Leur pensée était très-probablement en cela de communiquer l'incendie à nos navires. L'idée n'était pas mauvaise ; nous aurions pu en souffrir un peu si le vent avait porté sur nous.

La défense eût été tout autre si toutes les troupes et toute l'artillerie n'eussent été expédiées à Hué. Nous n'avons trouvé que des pièces de 4, de 8 et de 12, c'est-à-dire de l'artillerie de campagne, et peu de soldats d'élite. La résistance faite avec ces moyens nous montre que là-bas nous en rencontrerons une bien plus vigoureuse. Il y aura de la casse.

Les ennemis y ont accumulé du 48, du 24 et du 18. Nous les avons trouvés à Saïgon en train de forger des chaînes pour barrer la rivière ; à Hué, il est presque sûr que la chose est faite. De plus, nous n'aurons pas les mêmes moyens d'attaque. Les renseignements s'accordent à dire que les corvettes ne peuvent remonter la rivière d'Hué ; les canonnières et les bateaux de la flottille seule pourraient opérer. C'est d'autant plus regrettable que sur ces populations l'influence des masses est énorme.

Je ne puis guère te parler de la ville de Saïgon ; nous sommes tellement occupés, que je n'ai pu descendre qu'une fois pour visiter l'arsenal. C'est une vraie citadelle. Elle est plus petite que celle qu'avait bâtie autrefois le colonel Olivier. C'est un quadrilatère de 500 mètres de côté, avec un bastion à chaque angle. Les murs, en pierre et à talus en terre, sont parfaitement à l'abri du boulet. Les quatre bastions battent très-bien de tous côtés. Cet ouvrage, placé à 800 mètres de la rivière, ne laisse rien à désirer. Il est probable, du reste, que vous en verrez le plan qu'on envoie en France.

L'intérieur renfermait des ressources considérables : 50,000 tonneaux de riz, 120,000 piastres en sapèques, 6,000 fusils français, un très-grand nombre de *petits* canons (tous ceux de gros calibre sont à Hué), de la poudre, du salpêtre, du plomb par tonneaux, du cuivre, de l'huile, du bois, des clous en fer ; que sais-je, enfin ? un arsenal complètement approvisionné et tout dans un état parfait de conservation.—Cinq grands magasins de 120 mètres de long, de 50 de large, sur 8 de hauteur, et couverts en tuile, contenaient toutes ces munitions.

S'il y avait ici une centaine de navires de commerce, ils trouveraient des chargements à bon compte. Malheureusement l'amiral n'a ni le temps ni les moyens d'attendre ; nous allons tout faire sauter : cette citadelle est trop grande pour la garder avec le peu de monde dont nous disposons.

J'espère cependant que notre chef n'a pas l'intention d'abandonner cette magnifique position. On laissera probablement ici deux ou trois navires, avec quelques troupes dans le fort de l'Est, qui est fort beau aussi, mais qui ne saurait consoler de la perte de l'autre, que nous sommes forcés de nous imposer.

La richesse du pays dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Tout y vient à foison : le riz, le sucre, l'indigo, la cannelle, les huiles de toutes espèces, et, entre autres, une variété dont les indigènes imprègnent les paniers de bambou pour les rendre imperméables. Ils font leurs embarcations de cette manière, et cet enduit les rend parfaitement étanches. Ce serait là, je crois, un précieux élément de commerce. Les provisions de toute espèce sont à un bon marché inouï. Bœufs, poulets, canards, moutons, porcs, on peut se procurer tout presque pour rien.

Quelle colonie, je te le répète, on pourrait établir ici ! Nous avons pris pied à Touranne ; c'est un bon point comme centre de nos opérations contre Hué et le Tonkin ; mais, sous le rapport colonial, il n'y a rien à faire ; le terrain est maigre et montueux ; le Tonkin, plus plat, n'a pas de ports et est peuplé à l'excès. Ici, il y a des ports partout, de la terre en abondance et d'une fertilité sans égale. Il y a bien longtemps que je vois des colonies et des pays tropicaux, je n'en connais pas un seul qui offre autant de conditions de réussite pour un établissement que ce pays de Saïgon.

Comme point militaire, ce serait une situation sans pareille : entre le golfe de Siam, la mer de Chine, sur le passage des bâtiments qui vont des détroits de Chine au Japon ou aux Philippines. Songe donc ce que c'est que trouver un port parfaitement sûr, un arsenal tout monté, de très-bons ouvriers, un établissement presque tout créé d'avance, à l'abri des coups de main de l'ennemi, et facile à rendre imprenable ; entouré de terres d'une immense richesse, et communiquant avec un fleuve comme le Mei-Kong, qui a plus de cinq cents lieues de cours, et qu'on peut remonter jusque dans les provinces méridionales de la Chine où il prend sa source.

La population a l'air très-douce. Elle comprend, outre les indigènes, 20,000 Chinois. Ces derniers s'attachent déjà à nous. Ce sont eux qui font le commerce ; et, si nous occupons, le pays reprendra bien vite, grâce à eux, sa prospérité momentanément interrompue. A Touranne, nous n'avons pu nous procurer un seul ouvrier volontaire. Ici, c'est tout différent. Les Cochinchinois ont disparu sur l'ordre de leurs mandarins ; les Chinois se sont mis à notre disposition : nous en employons déjà une assez grande quantité.— Si nous y fondions une colonie, ces enfants du Céleste-Empire viendraient en masse et mettraient en valeur toutes les richesses non exploitées de ce pays. La question des travailleurs, qui est tout pour les colonies, ne doit pas préoccuper ici. Le voisinage de la Chine assure à l'avenir de ce pays tous les bras qu'on voudra.

Au point de vue de la salubrité du climat, je ne sais rien encore ; cependant nous n'avons pas à nous plaindre, quoiqu'il fasse une chaleur extrême et que nous travaillions depuis le matin jusqu'au soir.

*Pour extrait : P. DOUHAIRE.*

## LES PARTIS EN PRUSSE

On nous écrit de Berlin :

L'enthousiasme avec lequel les journaux libéraux allemands ont accueilli les dernières élections de notre Chambre des députés a fait place à des discussions plus calmes, et les nuances des partis commencent à se détacher de nouveau.

Pour bien comprendre la situation actuelle de la Prusse, il est nécessaire d'être au courant des derniers événements qui se sont passés dans ce pays : nous allons essayer de les résumer à grands traits. Tant que le prince de Prusse n'avait été que le mandataire du roi malade, il avait cru devoir s'abstenir de toute initiative décisive et se conformer, autant que possible, dans la direction des affaires publiques, aux intentions de Sa Majesté. Son entrée au pouvoir n'en fut pas moins un fait considérable en ce qu'elle mettait un terme aux efforts réactionnaires du parti féodal, et en ce qu'elle arrêta les tentatives faites pour obtenir la révision de la Constitution. Mais bientôt on comprit la nécessité de faire cesser cet état de choses en appliquant l'art. 56 de la Constitution : un décret royal appela à la régence l'héritier présomptif de la couronne, et, le lendemain, on apprit par les journaux la démission de M. de Westphalen, chef du parti réactionnaire dans le Cabinet. Ce parti espérait encore que la présence de M. de Manteuffel à la tête du ministère maintiendrait au gouvernement le même caractère. Mais, lorsque, le 26 octobre, le prince eut prêté serment à la Constitution, la composition du ministère Hohenzollern-Auerswald et la publication officielle de l'allocution adressée par le prince aux ministres, le 8 novembre, marquèrent un changement décisif dans la politique intérieure. Au termes de cette allocution, le gouvernement doit, en s'éloignant de tous les extrêmes, revenir aux vieilles traditions de la Prusse : il doit soigneusement éviter l'arbitraire et les mesures contraires aux tendances et aux besoins de notre temps ; enfin tous ses actes doivent être empreints d'un caractère de sincérité et de légalité. Sur le terrain religieux, on proclama le principe de l'égalité entre les différentes communions ; c'était désavouer formellement l'idée de l'*État évangélique* que MM. Stahl, de Gerlach et Wagner avaient inscrite sur leur drapeau. Ce fut sous l'impression de ce programme qu'eurent lieu les élections des députés, et ces élections assurèrent une majorité considérable aux partisans du nouvel ordre de choses. Mais une tendance

Se manifeste qui peut avoir, pour le développement intérieur et surtout pour l'existence constitutionnelle de la Prusse, de très-graves conséquences. Dans les deux dernières sessions législatives, les catholiques avaient fourni à l'opposition le contingent le plus important contre les tendances réactionnaires du parti féodal et du parti piétiste réunis. La fraction catholique, qui avait à sa tête MM. Reichensperger, était, au point de vue du nombre, de l'activité et du talent, à la hauteur de l'opposition protestante que dirigeaient le comte Schwerin, MM. de Patow, Mathis, Wenzel, etc. Sur toutes les grandes questions, les deux fractions marchaient d'accord, après que la marche à suivre avait été fixée dans des conférences tenues par leurs chefs. Mais, lorsque la Régence eut assuré le triomphe du parti libéral, on vit une partie de la presse se faire l'écho des déclamations du libéralisme belge ou piémontais contre le *cléricalisme*, et déclarer que le moment était venu pour les libéraux « de rompre l'alliance contre nature qu'ils avaient contractée avec les cléricaux, « puisqu'ils n'avaient désormais plus besoin de ces derniers. » La première élection de M. A. Reichensperger à la première vice-présidence par 232 voix sur 308 montra que la Chambre était inaccessible à ces déloyales suggestions. Mais la presse anticatholique ne se laissa pas décourager par cet échec, et, lorsque, le 14 février, eut lieu l'élection définitive du bureau, elle parvint à restreindre notablement la majorité obtenue par M. Reichensperger. Les divisions religieuses en dehors de la Chambre n'ont pas diminué, mais elles ont totalement changé de caractère. Jusqu'ici la fraction catholique s'était trouvée en présence du piétisme, qui prétendait substituer au régime *paritaire* en matière de cultes le système exclusif de l'*État protestant*. Aujourd'hui, c'est entre la foi à une révélation et les théories qui repoussent toute croyance positive que s'engage la lutte. On en a pu voir un exemple dans le débat, engagé le 28 février, sur la question des Dissidents. Le dernier ministre avait employé tous les moyens pour étouffer les sectes existantes et empêcher la création des sectes nouvelles qui menacent de plus en plus l'Église évangélique dominante. Quoique beaucoup des mesures employées pour atteindre ce but fussent illégales, la majorité de l'ancienne Chambre avait toujours repoussé les pétitions des dissidents, malgré l'opposition de la fraction catholique fermement décidée à maintenir ce principe, que les droits de tous doivent être respectés. La situation s'est si profondément modifiée, que, dans la séance du 28 février, la majorité a repoussé le projet de M. A. Reichensperger, qui consistait à ne reconnaître comme sociétés religieuses que les sectes dissidentes qui admettraient l'existence de Dieu. Il sera donc désormais permis en Prusse de prêcher publiquement l'athéisme comme une doctrine religieuse, sous la protection de l'art. 12 de la Constitution, et d'en faire la base de l'enseignement dans les écoles ouvertes aux enfants des dissidents. Il ne faut pas conclure de là que des sentiments d'irréligion animent la majorité de la Chambre, et particulièrement le Ministre des cultes. Ce dernier professe, au contraire, des opinions religieuses très-arrêtées, qu'il a fréquemment manifestées dans des synodes protestants tenus sous sa présidence. Seulement le gouvernement cherche à affermir sa position encore mal assurée, en faisant au parti libéral certaines concessions, surtout lorsque ces concessions peuvent se faire sur un terrain

étranger à la politique proprement dite. Il a besoin, en particulier, de s'appuyer sur la masse démocratique pour tenir tête à la Chambre des seigneurs qui semble vouloir faire, au nouvel ordre de choses, une énergique opposition.

Le projet de loi, présenté le 26 février à la Chambre des députés et tendant à faire cesser l'exemption de la contribution foncière établie surtout en faveur de la noblesse des provinces de l'Est, ne paraît pas de nature à atténuer ces dispositions, qui se sont de nouveau manifestées sur le terrain religieux, lors de la présentation du projet de loi du 15 février sur l'établissement du mariage civil. Un grand nombre de membres du clergé protestant, encouragés par les tendances piétistes du dernier ministère, avaient refusé de tenir compte de la rupture judiciaire de plusieurs mariages, parce qu'en vertu de l'interprétation qu'ils donnaient à la Bible ils ne pouvaient reconnaître certaines causes de rupture consacrées par le Code civil prussien. Pour mettre un terme à ces conflits, on a établi un mariage civil, de telle sorte que chacun puisse à son choix se marier à l'église ou devant le magistrat. Dans l'état d'affaiblissement où se trouve le protestantisme à raison de la multiplicité de ses sectes, il est possible que cette mesure lui porte un coup redoutable, en isolant davantage les ministres et en permettant aux indifférents de laisser complètement de côté l'autorité ecclésiastique, sans rompre expressément avec l'église. Il ne faut donc pas s'étonner que le parti piétiste orthodoxe, encore très-puissant dans les hautes sphères gouvernementales, se soit fort alarmé de ce projet. En réalité, le protestantisme paraît marcher rapidement à une complète dissolution, depuis qu'il est privé du secours que lui avait prêté le pouvoir et qui lui maintenait une sorte d'unité factice. Les catholiques ont-ils beaucoup à espérer de ce travail de dissolution ? cela est plus que douteux. La situation du protestantisme n'est pas en Allemagne ce qu'elle est en Angleterre, et chez nous c'est l'incrédulité qui vraisemblablement recueillera sa succession. Ceci explique comment, dans les deux Chambres, beaucoup de catholiques ont voté contre le projet, dans le but de maintenir une base chrétienne à la législation du pays.

Tandis que la Chambre des seigneurs arbore le drapeau de l'opposition « *conservatrice*, » l'ancienne opposition de la Chambre des députés occupe les bancs de la droite et constitue le parti ministériel. Elle se divise en deux fractions, dont l'une, sous la direction de M. de Vincke, compte cent cinquante membres; l'autre, qui a pour chef M. Mathis, quarante et un membres, de telle sorte que, lorsque ces deux fractions se réunissent, elles dépassent d'environ quinze voix le chiffre de la majorité absolue. Mais elles manquent d'homogénéité. La fraction de Vincke, en particulier, renferme beaucoup d'éléments ultra-libéraux, que la situation actuelle oblige à se réunir au libéralisme modéré. Les catholiques occupent le centre et une partie de la gauche. Ils sont au nombre de cinquante-sept; c'est une augmentation de huit membres depuis la dernière session. Pour montrer à leurs collègues protestants le désir d'union dont ils sont animés, ils ont changé leur ancien nom de *fraction catholique* pour celui de *parti du centre*: malheureusement, ainsi qu'il a été dit plus haut, on a fort peu répondu à leurs bonnes dispositions, parce que l'on se figure n'avoir plus besoin de leur appui. Les débris

de l'ancienne droite, dont les chefs, MM. de Gerlach et Wagner, sont restés sur le champ de bataille électoral, et qui se divise encore en trois fractions distinctes, se composent de quarante-six députés, qui siègent sur les bancs de la gauche; l'extrême gauche est occupée par la fraction polonaise. La liberté qui a présidé aux dernières élections a permis à cette fraction, dans laquelle figurent les noms les plus illustres du grand duché de Posen, de s'augmenter de douze membres, ce qui en porte le nombre à dix-sept. C'est la plus indissolublement unie de toutes les fractions qui se partagent la Chambre, et, dans toutes les questions, elle renforce la fraction catholique. Ses membres veillent avec un zèle infatigable sur les débris de nationalité qui ont survécu à leurs malheurs, et s'attachent particulièrement à défendre la persistance de la langue polonaise contre les envahissements du germanisme. Ils ont présenté dans ce but un projet considérable, soumis à ce moment à l'examen d'une commission, et dont la discussion dans la Chambre soulèvera un coin du voile qui recouvre, depuis le dernier partage de la Pologne, la tragique histoire de ce pays.

A peine est-il besoin de dire que les grands corps politiques de la Prusse ne sont pas restés indifférents à la question du maintien de la paix du monde, tout à coup soulevée au commencement de cette année. Les Chambres n'ont pas, il est vrai, comme celles de Munich, de Stuttgart, de Wiesbaden, du Hanovre, traduit le sentiment public par d'éclatantes démonstrations. Mais cette apparente indifférence, que l'on a mal interprétée dans l'Allemagne méridionale, s'explique par la confiance du pays dans le patriotisme du prince régent et de ses ministres, et par le désir d'éviter tout ce qui pourrait transformer les querelles des cabinets en une guerre entre des nations également intéressées au maintien de la paix et au respect des traités. Les Chambres prussiennes sentent d'ailleurs qu'en présence de semblables complications, une puissance de premier ordre doit apporter dans sa conduite plus de réserve et de prudence que des États de second ou de troisième ordre.

Mais en dépit de toute l'opposition que l'Autriche a souvent rencontrée dans l'Allemagne du nord, en dépit des souvenirs historiques et des divisions religieuses qui la séparent de la Prusse, il devient chaque jour plus évident qu'au moment du danger commun les rivalités s'effaceront. On continue cependant à se demander partout : Pourquoi faire la guerre, une guerre dont personne ne peut prévoir le terme, qui peut mettre en question la civilisation tout entière, et dont l'effort de toute une génération ne suffirait pas à réparer les blessures? Parmi nos journaux libéraux eux-mêmes, si hostiles qu'ils soient à la suprématie de l'Autriche en Italie et au concordat autrichien, il n'en est pas un qui montre la moindre sympathie pour une guerre entreprise dans le but de réaliser le plan de M. de Cavour et des *Italianissimes*. Personne ne veut que la force des armes intervienne dans la lutte des idées. En ce qui touche particulièrement la Prusse, tous les partis sans distinction sont de plus en plus convaincus que les anciennes divisions politiques et religieuses qui prennent leur racine dans le passé de la monarchie doivent s'effacer sous l'influence de la libre discussion à la tribune parlementaire, et que le lien qui unit les différentes provinces doit se resserrer chaque jour davantage. La monarchie de Frédéric le Grand a depuis long

temps cessé d'être un État purement militaire. Quelque belliqueux que soit en général le peuple prussien, il sent que la mission qu'il lui appartient de remplir sous la direction d'un prince sage et juste est une mission de paix et de civilisation.

P. S. Le retard apporté à la publication de ma dernière lettre me permet d'ajouter quelques détails sur les événements qui se sont passés depuis cette époque.

L'agitation produite par la question italienne a naturellement perdu de son intensité depuis l'annonce d'un congrès, quoique la persistance des deux parties opposées à se maintenir sur le pied de guerre ne permette pas une complète sécurité. La grande majorité des journaux allemands a attaqué plus ou moins vivement la prudente conduite du gouvernement prussien : on a rappelé le souvenir d'Haugwitz, on a prédit un second Iéna.

Mais personne ne veut admettre la nécessité de cet épouvantable conflit, et personne ne peut croire que deux grandes nations, unies étroitement par leurs communs intérêts pendant une paix de quarante-cinq ans, se déclarent la guerre pour trancher une question que l'on cherche vainement à résoudre depuis plus de mille ans, et qui, d'après les Italiens les plus sensés, n'a rien à attendre ni de la force des armes ni des influences extérieures. Campanella disait : *In pace omne bonum, extra pacem omnia mala quæ genus humanum et rerum sæcula perturbant.* C'est aujourd'hui la pensée unanime de l'Allemagne. Mais, quels que soient les sacrifices qu'imposent à ce pays les incertitudes de la situation, ils sont compensés par l'heureux développement du sentiment national, et le mouvement vers l'unité qui s'est produit sous cette influence, dans les différentes parties de la Confédération germanique. C'est ce sentiment du besoin d'unité qui a inspiré la proposition formulée à la fin du mois de mars par M. Reichensperger et ses amis politiques, et conçue dans les termes suivants : « La Chambre des députés émet le vœu que le gouvernement poursuive activement l'établissement d'un *tribunal fédéral.* »

Les partisans de l'ancienne *union d'Erfurth*, qui partageaient de l'idée de la suppression de la diète, les hommes que l'on désigne sous le nom de *parti de Gotha*, et qui forment la majorité dans la Chambre, n'ont naturellement pas fait à ce projet un accueil aussi favorable que celui qu'il a reçu dans le reste de l'Allemagne. Cependant il ne rencontrera probablement pas une résistance invincible, parce que tout le monde sent le besoin d'une organisation plus forte, et les échecs des parlements de Francfort et d'Erfurth ont fait comprendre à tous les esprits sages que l'on ne peut obtenir de résultats sérieux qu'autant que l'on fera, des institutions existantes, la base de l'organisation nouvelle. Je dis organisation, et non centralisation, parce que la centralisation conduit nécessairement à l'absolutisme, et qu'il n'est pas aujourd'hui en Allemagne un seul parti qui soutienne l'absolutisme.

La commission de la Chambre des députés a déposé un rapport sur le projet de loi relatif à l'établissement du mariage civil et à la réduction des causes de divorce. Le résultat des travaux de la commission ne satisfait en réalité personne. Le parti orthodoxe repousse absolument le mariage civil;

les libéraux réclament le système français, promis par l'article 19 de la constitution; dans les plus hautes régions, on ne veut admettre la nécessité du mariage civil que pour le cas où l'autorité ecclésiastique refuse absolument de marier religieusement des individus légalement divorcés. On ne doute guère que la loi ne soit repoussée par la Chambre des seigneurs.

La session actuelle montre une fois de plus la stérilité de ce libéralisme rationaliste qui ne vit que de négation. M. de Vincke offre un type accompli de cette classe de libéraux. Autant il jouait un rôle considérable dans l'opposition, autant il est nul et dangereux pour le gouvernement comme chef de la majorité ministérielle. Il crée au ministère, par sa pétulance, les plus sérieux embarras, et en même temps il affaiblit et isole la majorité. On croit en général que le ministère subira bientôt une modification partielle: le prince-régent n'est porté ni par ses principes ni par son caractère à abandonner à la Chambre la direction du gouvernement, ni à se mettre à la discrétion des caprices de M. de Vincke.

Pour extrait : P. DOUHAIRE.

---

## M. SAUZET A L'ACADÉMIE DE LYON

Nous aimons à faire connaître tout ce qui manifeste et tout ce qui ramène la vie morale, littéraire, artistique, dans nos provinces. Une occasion précieuse nous est offerte.

Peu de semaines avant la séance mémorable, consacrée par l'Académie à la réception de M. de Laprade, dans cette ville de Lyon qui a donné à l'Académie le récipiendaire et le président, M. Vitet, une solennité pleine d'éclat réunissait, avec l'élite de la société, les hommes de savoir et de talent qui maintiennent et portent si haut la gloire intellectuelle de la seconde capitale de la France. Un des princes de la tribune et du barreau, M. Sauzet, adressait à l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de sa ville natale un discours dont le sujet était précisément l'*Éloquence académique*.

Depuis trop longtemps, aucun écho d'une des voix les plus éloquentes de la France n'était parvenu jusqu'à nous. Cependant l'orateur, devenu publiciste, a conquis dans sa digne et laborieuse retraite et dans ses voyages en Italie de nouveaux titres à notre sympathie. Nous ne saurions l'oublier, il adressait à M. de Cavour, dès 1853, ce courageux et savant écrit sur le *Mariage civil*, dont la dédicace contient ces paroles prophétiques : « La religion expansive et la liberté

« contenue, voilà les deux grandes puissances de notre temps. Sé-  
 « parées, elles se perdent ; unies, elles sont invincibles ; elles ont grandi  
 « l'une par l'autre, et il ne faut tenter à aucun prix d'isoler leurs  
 « destinées..... Tout le monde en Europe sent profondément ces vé-  
 « rités, et on ne saurait les redire trop haut en Piémont. Je ne sais, en  
 « effet, quel esprit fatal a soufflé sur ce beau pays ; mais la religion et  
 « la liberté semblent y avoir adopté, l'une envers l'autre, la situation  
 « d'un perpétuel et funeste conflit. On dirait qu'on ne peut s'y croire  
 « libéral sans attaquer le clergé, et que chaque liberté qu'on ôte à  
 « l'Église est un progrès pour l'affranchissement des nations..... De  
 « tels désordres ne peuvent ni plaire ni profiter à un gouvernement  
 « éclairé. Personne ne l'en croit complice, beaucoup l'en rendent  
 « responsable. »

On est toujours sûr de retrouver dans tout ce que dit ou écrit M. Sauzet, cette forme éloquente et cet accent généreux. Aussi aurions-nous voulu reproduire en entier le discours qu'il vient de prononcer à l'Académie de Lyon. Contraint, à défaut d'espace, de nous borner à des extraits, hésitant entre des pages également belles, nous aimons à nous reposer des tristes préoccupations de l'heure présente, en empruntant au discours des vues éloquents sur le caractère le plus chrétien de notre siècle, la tendance à l'unité :

« Cette unité, que les nations civilisées propagent au dehors par l'expansion de leur puissance, la philosophie la resserre au dedans par le progrès de leur solidarité. Elle se fait dans les littératures par l'étude des langues ; dans l'industrie par l'échange des découvertes ; dans les lois par le rapprochement des codes nationaux ; partout enfin par un enseignement mutuel, que désormais rien n'arrête, et qui devient plus puissant à mesure qu'il est plus facile, et plus facile à mesure qu'il est plus puissant.

« Cette unité tend à se faire aussi dans les institutions politiques ; il reste sans doute la part nécessaire des besoins, des temps, des climats. Mais, si chaque peuple garde ses traits, la physionomie générale de l'humanité devient chaque jour plus une et plus fraternelle ; partout les mêmes sentiments l'animent, les mêmes contre-coups l'agitent, et on dirait qu'une même pulsation retentit sans cesse d'un bout du monde à l'autre. Les nations ne vivent plus seulement les unes à côté des autres ; elles vivent les unes par les autres, et, en quelque sorte, les unes dans les autres.

« Ce spectacle est, pour l'éloquence philosophique, un imposant enseignement et une source féconde. C'est pour elle surtout qu'il n'y a plus de Pyrénées. Elle se dévoue avec ardeur pour abaisser les derniers obstacles ; elle éclaire les intérêts, relève les esprits, désarme les haines nationales. Elle ne s'ingère ni dans les passions du jour ni dans les intrigues de l'heure ; elle n'épie pas de secrets, ne devine pas d'énigmes, ne rêve pas de chimères.

« L'éloquent évêque de Clermont lui a appris que sur le sol mouvant du monde *ce n'est partout que représentation, et que tout ce qu'on y voit de plus*

*pompeux et de mieux établi n'est l'affaire que d'une scène.* Elle ne s'étonne ni de la fragilité de nos constitutions éphémères ni des oscillations perpétuelles du pouvoir et de la liberté; elle sait que, dans nos temps mobiles, ces deux grandes aspirations de l'humanité ont leurs jours d'éclairs et leurs jours d'éclipses; la balance s'incline et se relève, suivant la réaction de nos inquiétudes et de nos espérances, cherchant toujours une fixité qui la fuit sans cesse, comme si elle était la mission de l'avenir et le secret de Dieu.

« Mais elle sait aussi que, sous toutes les formes politiques, l'opinion garde sa puissance; non pas cette opinion factice ou passionnée, qu'improvise le caprice du jour et que le mouvement du lendemain détruit; mais cette opinion calme, ferme, persévérante, née des progrès du temps et des besoins des peuples. Celle-là est toujours la reine du monde; elle ne craint ni la surprise ni la violence. Elle est trop clairvoyante pour être trompée, trop forte pour être contrainte. Il importe peu à son triomphe qu'elle commande ou qu'elle demande. Elle sait toujours faire entendre l'énergie de ses vœux, et jusqu'au tressaillement de son silence. Les pouvoirs les plus forts se font un devoir de compter avec elle, malgré leur force et à cause de leur force même. Ils savent trop bien que la durée est au prix de la sagesse, et que les gouvernements qui se font un jeu fatal de résister à ses tutélaires avis s'usent vite, s'affaissent bientôt sous leur propre impuissance et disparaissent devant l'histoire, sans laisser ni racines ni regrets.

« L'expérience lui a surtout appris que, sous l'empire désormais irrésistible de la solidarité internationale, ni l'anarchie ni l'oppression ne sauraient durer dans le monde. L'une effraye les peuples, et leur instinct de salut se précipite à l'instant pour éteindre le brandon incendiaire qui menace la vie de tous. L'autre les humilie, et la dignité humaine, qui est de tous les temps et de tous les lieux, trouve partout des abris pour se garantir et des exemples pour se relever.

« Elle ne compte que sur cette propagande invincible de la raison et de l'exemple; elle hait les révolutions et les guerres qui agitent le monde, sans avancer la cause de l'humanité. Il y a dans cet élan des nations qui se coalisent pour étouffer, à l'envi, les semences de guerre et se précipiter toutes ensemble au-devant de la paix; il y a dans ce cri d'angoisse, que tous les peuples élèvent à la fois auprès de tous les trônes, pour les conjurer de ne pas interrompre cette ère pacifique de civilisation chrétienne et de fraternelle fécondité, quelque chose de touchant et de sublime, irrésistible comme la voix de l'humanité, sacré comme la voix de Dieu.

« La philosophie se fait une gloire de servir d'écho à cette grande voix, et, tout en travaillant, par la paix, à l'union politique des peuples, elle jette sur l'avenir de l'unité religieuse un profond et confiant regard. Celle-là aussi, elle ne songe à l'imposer à personne. L'unité fut sans doute, dans les siècles de foi, l'unique refuge de la liberté; mais, dans nos temps agités, la liberté est devenue, à son tour, la principale force et peut-être le seul chemin de l'unité.

« Le progrès même de l'esprit humain, en épuisant les secrets comme les limites de son domaine, entraîne son insatiable activité à la recherche du seul domaine qui ait échappé à sa puissance; il aspire à l'infini.

« A la lueur de la science et sous le vent de l'épreuve, il se fait une réac-

tion immense qui ramène le matérialisme au spiritualisme, le spiritualisme au christianisme, et le christianisme lui-même au centre de l'unité.

« Dans cet élan des sociétés vers l'unité et vers l'infini, le règne des sectes nationales est condamné à finir ; tout ce qui porte le caractère d'une création de l'homme ne saurait satisfaire sa raison ni dominer sa conscience. Les grandes autocraties territoriales ne sont guère que des institutions politiques au profit des forts ; elles constituent pour les peuples le plus rude asservissement qui puisse peser sur la race humaine. Car elles ne laissent aucun refuge à la faiblesse, aucune place à la liberté, et, quand l'opprimé cherche la main du pontife qui console, il rencontre celle du despote qui l'a frappé.

« Mais le droit de discussion est mortel aux croyances factices, aux expédients transitoires ; tout ce qui porte une date de temps, une limite de lieu, ne peut supporter sa lumière. Il n'y a plus de place pour un paganisme impuissant ou pour un christianisme inconséquent. Il faut choisir entre la paix de l'unité et les angoisses du doute. Le monde est livré à deux courants contraires : jamais leurs flots ne parurent plus agités, jamais plus de cupidités débordées, jamais plus de généreux élans. Jamais la barque immortelle ne put se croire plus près du naufrage ou du port. Mais, si la colonne de feu qui la guide garde encore une face obscure, la lumière se fait dans les hauteurs ; elle éclaire tout ce qui fait la gloire de la société, son ornement, ses espérances. Elle étonne, en ce moment, le monde par d'admirables spectacles.

« Aux peuples sensuels de l'Orient, qui rabaissent la femme, et le ciel lui-même, au niveau de leurs brutaux plaisirs, elle montre ces filles héroïques, qui n'apparaissent qu'aux jours de la douleur, fuyant l'éclat, cherchant les périls, portant la charité pour voile et le dévouement pour bouclier, angéliques messagères que le ciel semble prêter un instant à la terre, pour nous apporter ses consolations et lui reporter nos espérances.

« Aux peuples graves et raisonneurs du Nord, elle présente ces vétérans de la science, de la politique, de l'armée, qui trouvent, dans la hauteur même des situations et des intelligences, l'impérieux devoir de s'incliner plus profondément devant la source de toute force et de toute lumière. C'est, sans doute, un spectacle touchant que l'humble confiance et le simple abandon des petits ; mais je n'en sache pas de plus imposant, de plus capable d'entraîner les peuples et de toucher le cœur même de Dieu, que cet abaissement volontaire des grands et des forts, qui leur vaudra peut-être la rare faveur de raffermir la société qu'ils ont ébranlée et de guérir les blessures qu'ils ont faites.

« L'avenir ne faillira pas à cette espérance, car elle anime la jeunesse d'élite qui monte en ce moment sur la scène du monde, comme la maturité éprouvée qui s'appête à en descendre. Elle palpète sous la toge comme sous l'uniforme, sous la robe sacerdotale comme sous les palmes universitaires. Les Académies, qu'on se plaisait à représenter comme les citadelles de l'indifférence religieuse, donnent elles-mêmes le signal du retour. Elles deviennent, pour la religion comme pour l'éloquence, de nobles rendez-vous. Le panégyriste inspiré de la vierge d'Orléans descend de sa chaire épiscopale pour payer sa dette à l'Académie française en élevant l'étude du dictionnaire à la hauteur de sa science et de sa parole. En même temps,

d'illustres orateurs politiques écrivent des vies de saints, que les lettres revendiquent avec un juste orgueil, et l'Académie s'honore en les admettant, eux et leurs œuvres, dans son sanctuaire.

« J'étais à l'étranger, et je n'oublierai jamais le sentiment mêlé d'admiration et de confiance qui saisit, autour de moi, les esprits élevés, quand nous lûmes, dans le compte rendu d'une des plus célèbres séances de l'Académie française, ces énergiques paroles adressées par M. de Montalembert à la Compagnie qui venait de l'admettre dans son sein :

« Vous n'accorderez pas aux pygmées qui se disputent aujourd'hui la dépouille de Voltaire la connivence que vous avez refusée au plus formidable esprit que le mal ait jamais enfanté. »

« Et ces paroles non moins saisissantes de M. Guizot, félicitant dans sa réponse M. de Montalembert d'avoir soumis les ardeurs de son génie à la règle de l'autorité :

« Dès que le péril vous a été signalé, soit par votre propre raison, soit par l'autorité suprême de l'Église, vous vous êtes retiré, vous vous êtes soumis, monsieur, avec cette belle docilité chrétienne, qui est, à la fois, de la sagesse et de la vertu. »

« C'était le 5 février 1852 que l'Académie française écoutait cet anathème lancé au scepticisme par celui qu'elle avait honoré de ses suffrages, et cet hommage rendu à la suprême autorité par celui qu'elle avait chargé de répondre en son nom.

« Quel langage, messieurs, et quel chemin fait en un siècle ! Qu'on se représente, par la pensée, ce qu'eût pu être un discours de réception prononcé en 1752, et qu'on juge, après cela, de la transformation de la société et de la régénération de la haute littérature !

« Ce mouvement ascensionnel grandira pour l'honneur du dix-neuvième siècle, en dépit des efforts désespérés des réactions contraires. L'essor vient de trop haut et de trop loin pour être comprimé ; car il est dû à l'alliance de la foi et de la science. Cette alliance caractérise l'époque et enfante ses merveilles. »

## NÉCROLOGIE

### LE P. SCHOUWALOFF

Qui nous eût dit, il y a deux mois, quand, cédant aux conseils et aux ordres de ses supérieurs, le P. Schouvaloff livrait au public l'histoire de son retour à Dieu<sup>1</sup>, que ces pieuses confidences devaient être son testament ! Ces pages respirent tant de vie ! D'ailleurs, le P. Schouvaloff n'était pas vieux, — cinquante-quatre ans, — et, depuis qu'avec la vérité la paix était rentrée dans son cœur, le corps semblait avoir participé chez lui à la renaissance de

<sup>1</sup> *Ma Conversion et Ma Vocation*, par le P. Schouvaloff, Barnabite, Paris, Ch. Douniol, éditeur. 1 vol. in-8.

l'âme. Ses amis lui promettaient cette seconde jeunesse dont parlent les Écritures; il se surprenait à y croire lui-même et en offrait d'avance les fruits à Dieu. Ouvrier des dernières heures, il aurait voulu recommencer la journée; mais Dieu s'est contenté de son désir et l'a appelé au repos avec ceux qui avaient travaillé dès l'aurore. Le dimanche, 27 mars, il avait prêché à Amiens pour une œuvre de charité, et devait reprendre dans la semaine les instructions qu'il donnait à Saint Paul. On l'y attendait le vendredi; mais ce jour-là il était alité, et le lendemain, à midi et demi, il avait rendu le dernier soupir.

Cette mort inopinée a causé dans Paris une impression profonde et plus générale qu'on ne l'eût attendu. Le P. Schouvaloff, en effet, n'était guère connu encore en dehors de la haute société où il avait vécu avant sa conversion et son entrée dans les ordres; il commençait seulement à être en relation par la chaire chrétienne avec la foule. Mais ses débuts dans la prédication avaient été heureux. Le ton affectueux, l'accent ému de sa voix et la distinction naturelle de sa parole et de son maintien, avaient universellement frappé. D'autre part, sa qualité d'étranger, de schismatique converti, de gentilhomme russe devenu prêtre, avait disposé les esprits en sa faveur. Une véritable popularité chrétienne l'attendait, comme l'ont témoigné ses funérailles où, à côté du plus grand monde de Paris et de l'Europe, se pressait une assistance nombreuse et formée de tous les éléments de la population.

Nous avons achevé de la veille la lecture de son livre, et quelques lignes étaient écrites des pages qu'il avait bien voulu nous demander sur cette publication, dans l'intérêt de la fondation à laquelle il en avait consacré le produit. Ces notes, sans forme encore et sans lien entre elles, étaient des accents de joie; car cette émouvante confession, ou plutôt cette lyrique action de grâce, nous avait touché et enorgueilli. Un noble sentiment de fierté se mêlait, chez nous, à l'épanouissement du cœur en voyant se déployer dans ces pages entraînantes une âme si bonne et si grande. De pareilles conquêtes ne sont-elles pas une bien légitime gloire pour l'Église?

Et certes, ce qui nous flattait pour le catholicisme dans l'histoire de cette conversion, ce n'étaient ni la naissance ni le rang du converti! La condition de l'homme était ce que nous considérions le moins: ce que nous admirions, ce que nous aimions, c'était l'homme lui-même; et, se fût-il trouvé d'humble fortune et d'obscur origine, son retour à nous ne nous eût pas moins réjoui. Mais enfin il n'en était pas ainsi pour le saint religieux qui se révélait à nous dans son livre.

Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup étudié l'histoire pour savoir que les Schouvaloff sont, sinon une des plus vieilles, du moins l'une des plus glorieuses familles de la Russie. Leur illustration ne remonte pas, à la vérité, au delà du règne de l'impératrice Élisabeth (1741), mais elle a été dès l'abord éclatante et s'est toujours honorablement soutenue. Ce sont les Schouvaloff qui contribuèrent le plus, avec Bestoujeff, à élever au trône la fille de Pierre le Grand, et qui eurent la plus grande part au développement de la Russie sous elle. « Ils étaient trois, dit un historien russe, Alexandre, Pierre et Jean. Les deux premiers, qui étaient frères, durent leur élévation à l'intrigue; le troisième, qui était leur cousin, n'en fut redevable qu'à

son mérite. Il a immortalisé son nom par le zèle qu'il a déployé pour le développement de la civilisation du peuple russe. » (M. Oustriolof, *Rousskaïa istoria.*) Bien que les autres ne fussent pas sans talents, Pierre en particulier, qui fit faire des progrès sensibles à l'artillerie, c'est du dernier qu'est venue la gloire dont leur nom est pour jamais entouré. Ivan-Ivanovitch Schouvaloff, comme l'appellent les Russes, fut véritablement un grand homme. D'une bonté parfaite et d'une simplicité antique, il jouit pendant vingt ans de la faveur d'une princesse qui ne savait rien refuser à ceux qui avaient sa confiance, sans en abuser pour nuire et sans en user pour s'enrichir. Ami des lettres et des sciences, qu'il cultivait avec distinction, il en favorisa l'étude de tous ses efforts, fut le protecteur de Lomonosoff, le fondateur de l'université de Moscou, le promoteur infatigable de toutes les entreprises intellectuelles de l'époque. Fasciné par la réputation de Voltaire, ce fut lui qui l'invita à écrire l'histoire de Pierre le Grand et lui en fournit les matériaux; mais il s'en repentit de bonne heure, et, tout en appréciant l'écrivain, il méprisait profondément l'homme et ne s'en cachait point<sup>1</sup>. On l'a confondu, notamment dans la *Biographie universelle*, avec le comte André-Pétrovitch, qui vint en France, où ses opinions philosophiques et sa facilité singulière à rimer dans notre langue lui acquirent une grande renommée parmi les encyclopédistes et les lettrés qu'il pensionnait<sup>2</sup>. Le fait est qu'ils n'étaient que parents. Ivan-Ivanovitch Schouvaloff n'eut point de postérité connue. André, qui mourut en 1789, laissa un fils qui se distingua dans le service militaire, et fit la campagne de 1814 avec le grade de général; c'est lui qui fut chargé par les souverains alliés de porter à Marie-Louise, retirée à Blois, la nouvelle de la prise de Paris, et de conduire Napoléon à l'île d'Elbe. Le P. Schouvaloff, dont la perte vient d'affliger l'Église, était son neveu.

Grégoire-Petrovitch (c'est ainsi qu'il s'appelait) naquit à Saint-Pétersbourg en 1804. Son éducation, qui se fit en famille, fut ce qu'on appelait et ce qu'on appelle encore en Russie une éducation de gentilhomme, c'est-à-dire que l'enfant passa des mains des esclaves-nourrices entre celles des précepteurs étrangers et des maîtres indigènes, qu'il apprit sa religion comme l'arithmétique ou la danse au moyen de leçons à deux roubles le cachet, données par un prêtre de la paroisse, et la pratiqua à certaines heures du jour et à certains jours de la semaine, comme l'équitation, l'allemand..... j'allais dire le français, mais ce serait une erreur : chez les seigneurs russes, la religion n'eut jamais l'honneur d'être placée sur le même rang que la langue française. « Chez nous, dit le P. Schouvaloff lui-même, la religion ne fait pas,

<sup>1</sup> Marmontel l'a caractérisé dans ce quatrain :

Le souvenir est doux à l'homme heureux et sage  
 Qui sait jouir de tout et n'abuser de rien,  
 Et qui de la faveur fit un si bon usage,  
 Que même ses rivaux n'en ont dit que du bien.

<sup>2</sup> Son *Épître à Ninon*, fort spirituelle d'ailleurs, contient sur la dépendance du clergé russe une suite d'aveux curieux qui se résument par ce vers :

Notre archevêque est doux et *doit rester tranquille.*

comme dans les pays catholiques, dans les familles catholiques, partie inhérente de l'existence, elle est à côté de la vie. »

Cependant l'esprit du jeune Schouvaloff, son cœur surtout, ne pouvaient se contenter d'un dogmatisme étroit et d'un ritualisme infécond. L'aliment que ne pouvait lui fournir la religion dont les trésors lui restaient fermés, il le chercha où ses instincts délicats, mais inéclairés, le lui faisaient supposer : « Dans l'étude, dans les plaisirs de l'imagination, la vanité, l'amour-propre, les égarements du cœur, dans tout, s'écrie-t-il, excepté dans Dieu qui en est l'unique source. »

Peu à peu cependant les grandes aspirations s'affaiblirent chez lui ; un séjour de quelques années dans un collège protestant de la Suisse où il entra à douze ans, l'étude des littératures étrangères, toutes empreintes encore de l'esprit du dix-huitième siècle, certaines poésies de Schiller infectées de fatalisme et qui s'étaient emparées de sa mémoire, enfin un égarement précoce, et dont rien ne l'avait garanti, oblitérèrent pour longtemps chez lui la sensibilité religieuse.

Tout autour de lui pourtant, chez ses proches, et au sein même de sa famille, les préoccupations religieuses étaient vives. Le catholicisme, ce feu latent qui couve au fond de toutes les âmes en Russie, se réveillait et se produisait par de hautes ou de touchantes conversions. Une sœur de son père, la princesse Dietrichstein, avait abjuré le schisme à Rome ; sa propre sœur, à lui, était rentrée dans le sein de l'Église, et, mourant calme et résignée à vingt ans, avait eu la joie de ramener sa mère : entraînant spectacle domestique qui fut sans action sur lui ! Le bonheur d'une noble union, celui d'une paternité enviable, ne purent davantage ranimer chez lui le sentiment religieux. Il y fallut la douleur : c'est le moyen que la Providence tient le plus souvent en réserve pour les heureux de ce monde. Le comte Schouvaloff la vit d'abord près de lui chez son frère, puis assise à son propre foyer. Il perdit un enfant, trembla longtemps pour la vie d'un autre, et dut, après l'avoir vue s'éteindre dans une maladie remplie de péripéties cruelles, conduire, jeune encore, sa douce et affectueuse épouse au tombeau.

On suit avec un intérêt compatissant, dans son livre, à travers ces épreuves, ce père, cet époux si rudement frappé ; on fait des vœux pour qu'il reconnaisse la main qui s'étend sur lui, et grand est le soulagement lorsqu'on le voit enfin ouvrir les yeux et comprendre le secret providentiel des peines qui l'atteignent. Dès lors, en effet, tout change pour lui ; loin de l'accabler, la douleur le relève ; son cœur fermé s'épanouit ; tous les instincts élevés de son enfance reparaissent. Le chrétien est retrouvé : mais le schismatique reste ; car le peu que fait le clergé russe pour l'instruction des fidèles est empoisonné de préjugés anticatholiques. Ces aveugles héritiers de la haine des Grecs mettent plus de soins en effet à prévenir leurs ouailles contre la religion des Latins qu'à leur enseigner la leur. Mais ici la lutte fut moins longue : il ne faut en effet qu'un peu de réflexion, d'étude et de bonne foi, quand on est chrétien, pour devenir catholique. Le comte Schouvaloff cherchait trop loyalement la vérité pour s'arrêter à mi-chemin. Dieu d'ailleurs avait mis sur sa route un homme qui l'aida puissamment à faire les derniers pas. C'était une de ces âmes d'élite que la lumière de la vérité venait d'éclairer

au sein de l'erreur et dont la confession généreuse avait troublé la capitale des Tzars, le prince Théodore Galitzin. C'est à Berne, quelque temps après la mort de sa femme, que le comte Schouvaloff le rencontra. « Je l'avais connu à Rome, dit-il, quelques années auparavant ; mais nos opinions religieuses étaient diamétralement opposées, il ne s'était formé entre nous aucun lien d'amitié. Je n'aurais donc pas dû, d'après le cours ordinaire des choses, chercher à le voir ; et pourtant, dès que je le sus à Berne, il me prit un violent désir de causer avec lui. C'était comme un instinct secret qui me poussait. »

Il faut lire tout entier le récit de leur entrevue, trop long pour être rapporté ici, mais extrêmement intéressant. Le comte épanche d'abord sa douleur, s'étend au long sur sa femme, ses enfants, le travail de ses idées, les tourments de son esprit. Le prince le console, le calme, l'éclaire, détruit de proche en proche tout ce qui lui reste d'obscurités à l'endroit de l'Église et lui fait toucher au doigt la faiblesse des raisons derrière lesquelles s'abrite le schisme.

Il fallut cependant encore des années d'études, de comparaison, d'entretiens avec les prêtres les plus éloquents de l'Église de France, le P. Petétot, le P. de Ravignan, Mgr l'évêque d'Orléans, pour amener à la pleine connaissance de la vérité cette âme délicate, dont la résistance n'était que de l'amour et qui n'hésitait que par crainte d'embrasser l'erreur.

Ce fut le 6 janvier 1843 que le comte Schouvaloff fit son abjuration dans la chapelle du couvent des Oiseaux, à Paris, entre les mains du P. de Ravignan et en présence de madame Swetchine et du prince Théodore Galitzin, ses compatriotes et les confidents de ses combats, qui recueillirent en cette heure de joie le prix de leurs longues et amicales prières.

De ce jour à celui où il entra dans l'ordre des Barnabites, seize années s'écoulèrent. Nous ne les retracerons pas : elles furent calmes et remplies par l'accomplissement scrupuleux des devoirs du père de famille et du chrétien. Devenu libre par l'établissement de ses enfants, le comte Schouvaloff songea à réaliser le désir qu'il avait conçu de quitter entièrement le monde et de consacrer à Dieu ce qui pourrait lui rester de vie. Cette autre grande détermination devint entre le P. de Ravignan et lui l'objet d'une correspondance pleine de charme qu'on lira dans *Ma Conversion et Ma Vocation*.

Il y avait deux ans tout au plus que le comte Schouvaloff, ancien officier aux hussards de la garde impériale de Russie, était devenu le P. Schouvaloff, prêtre Barnabite, quand Dieu l'a rappelé à lui. Il laisse un grand vide dans la maison à peine ouverte où il venait de s'installer avec quelques-uns de ses compagnons. Qui oserait dire pourtant qu'il est perdu pour eux ainsi que pour ses amis ? « Non, s'écriait l'autre jour un saint religieux dans une allocution prononcée à la suite d'un service funèbre célébré pour le repos de son âme, non, nous ne l'avons pas perdu. Les liens de la communion chrétienne n'unissent-ils pas les amis en deçà comme au delà du tombeau ! D'ailleurs, ne se survit-il pas dans son livre ? »

Ce livre, en effet, est sa vivante peinture ; on l'y retrouve tout entier avec cette noblesse de cœur, cette exquise bonté et ce sentiment exalté de la justice qui en faisaient le champion déclaré de toutes les causes généreuses. Sa

sympathie était acquise à tout ce qui, dans la philosophie, la poésie et l'art, était de nature à relever l'homme. En politique, il était resté attaché, nonobstant les trahisons de la fortune, aux doctrines et aux institutions qui honorent les peuples. Aussi les dispositions libérales que témoigne depuis le commencement de son règne le jeune empereur de Russie le comblaient-elles de joie. L'amour de sa patrie ne s'était jamais refroidi en lui, bien qu'il l'eût quittée depuis longtemps, et il l'aimait d'autant plus, depuis sa conversion, qu'il comprenait mieux ce qu'elle perd à vivre dans l'erreur. Le P. Schouvaloff pria avec ardeur pour la conversion de ses compatriotes, et, trois fois par jour, sur l'invitation personnelle du Souverain Pontife, il faisait à Dieu le sacrifice de sa vie pour leur salut et celui de sa famille. Puisque la mort est venue sitôt, ne nous est-il pas permis de penser que cette offrande a été acceptée et qu'elle sera la source d'une nouvelle effusion de grâces célestes pour la Russie, où, depuis un siècle, il s'est fait dans les classes élevées un si grand mouvement vers le catholicisme. L'histoire de cette famille des Schouvaloff résume en elle-même ce mouvement : un Schouvaloff, en 1796, écrit l'*Épître à Ninon*; en 1859, un autre, publie en mourant *Ma Conversion et Ma Vocation* ! De l'un à l'autre le chemin parcouru est grand.

P. DOUHAIRE.

#### M. DE TOCQUEVILLE

Samedi, 16 avril, M. Alexis de Tocqueville est mort à Cannes, où les soins de sa santé l'avaient forcé à passer l'hiver.

La France perd en lui un de ses premiers écrivains, un de ses premiers penseurs, un de ses plus purs caractères. Écrivain, orateur, historien, ministre, parvenu jeune à une célébrité reconnue dans les deux mondes, il appartenait à cette phalange d'hommes illustres, nés avec notre siècle pour porter dans l'univers le sceptre de l'esprit français, auteurs devenus classiques de leur vivant, prêtés aux affaires par les lettres, destitués de la vie politique sans pouvoir être détrônés de la vie intellectuelle, fils aînés du dix-neuvième siècle, et héritiers littéraires du dix-septième. M. de Tocqueville était l'un d'eux, mais il était surtout lui-même. Avant que rien n'eût été écrit sur la démocratie en Amérique, il a composé un livre qui a été le premier, et sera lu le dernier; car ce qu'il a prédit se réalise, et l'Amérique retait chaque jour, dans son histoire, de nouvelles éditions du livre de M. de Tocqueville. Quand tout a été dit sur la Révolution française, il a écrit un livre entièrement neuf, œuvre malheureusement inachevée, à laquelle il a travaillé jusqu'à sa dernière heure.

Un plus ample hommage sera rendu par ce Recueil à ces grands travaux. Il suffit d'en lire quelques pages pour être frappé du genre particulier à l'illustre historien; nul n'a su au même degré relier les plus petits détails révélés par une observation prodigieuse aux vérités générales les plus élevées, voir de près et juger de haut, puis revêtir ce savant mélange de faits et de pensées d'un langage ingénieux, sobre et splendide. C'est bien là, dans ces humbles sentiers de la vie pratique, et dans ces hautes régions du monde

spirituel, c'est bien là, que l'on saisit la vérité historique; c'est là aussi que l'on rencontre inévitablement la vérité religieuse. Au lieu de s'en détourner, comme tant d'autres, dès que M. de Tocqueville la rencontra, il la salua, toujours avec respect, jusqu'au jour où, par la grâce de Dieu, il l'embrassa.

Bravant les préjugés et contrariant bien des apparences, il avait su discerner et prédire les progrès du catholicisme aux États-Unis.

« *Les hommes de nos jours, disait-il, <sup>1</sup> sont naturellement peu disposés à croire; mais, dès qu'ils ont une religion, ils rencontrent aussitôt en eux-mêmes un instinct caché qui les pousse à leur insu vers le catholicisme...* »  
 « *Il y aura toujours des hommes qui laisseront flotter leur esprit au hasard entre l'obéissance et la liberté. Mais je suis porté à croire que le nombre de ceux-là sera moins grand dans les siècles démocratiques que dans les autres siècles, et que nos neveux tendront de plus en plus à ne se diviser qu'en deux parts, les uns sortant entièrement du christianisme, et les autres entrant dans le sein de l'Église romaine.* »

De ces deux parts, il a su choisir la meilleure. Il s'est endormi sur ce sein maternel. Nouveau garant de la vérité de cette immortelle parole : « Peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène. » M. de Tocqueville a offert un spectacle admirable à ce siècle trop calomnié qui a déjà vu plusieurs fois, et verra encore l'examen sincère de l'histoire du monde et l'étude profonde de la nature de l'homme conduire directement à la foi. Belle récompense d'une existence si noble et si pleine, nouvelle grandeur ajoutée à tant de titres qui rendent cette mémoire glorieuse, et nous permettent, en présence de cette tombe trop tôt refermée, de nous livrer sans réserve à l'admiration autant qu'à la douleur !

AUGUSTIN COCHIN.

#### M. DE STOLBERG

Nous apprenons, avec une profonde douleur, la mort prématurée du comte Joseph de Stolberg, l'un des plus illustres et des plus dévoués catholiques de l'Allemagne. Il était fils de ce courageux converti, le comte Frédéric-Léopold de Stolberg, auquel le roi de Prusse disait : « Monsieur le comte, je n'aime pas les gens qui changent de religion, » et qui répondait : « Ni moi non plus, sire, car je n'aurais pas eu la peine de revenir à la véritable si mes ancêtres n'avaient pas eu le tort de l'abandonner. » Digne fils de ce noble père, qui sut rendre par ses écrits et par ses actions tant de services à l'Église, M. de Stolberg était devenu, en Allemagne, le promoteur ou l'auxiliaire de toutes les œuvres catholiques, et il avait su mériter le respect des incrédules autant que celui des croyants. Il avait fondé, et il présidait la grande association de Saint-Boniface qui, par des secours, des missions, des écoles, des livres, des fondations, soutient en tant de lieux les efforts des catholiques, particulièrement dans les contrées où ils luttent péniblement contre les ressources du protestantisme. Il donnait à tous l'exemple admirable de la puissance que communiquent à un seul homme l'ardeur et la persévérance; il était (comme d'autres catholiques que nous pourrions nommer) de ceux qui réa-

<sup>1</sup> *Démocratie en Amérique*, deuxième édit., troisième vol., p. 55.

lisent la parole de l'Évangile sur *la foi qui transporte les montagnes* ; réunir des hommes, recueillir des ressources, fonder, correspondre, visiter, servir de lien, de ressort, d'exemple, triompher de la mollesse des bons et de la haine des méchants, soutenir et régler par la vigueur opiniâtre du plus humble dévouement le faisceau des efforts qu'on a suscités, n'est-ce pas, pour un seul homme, transporter des montagnes par sa foi ? Telle était la vie du comte de Stolberg. Qui le remplacera, hélas ? Mais à ce premier cri d'amère douleur, répondons : Le Dieu qui l'avait inspiré.

Recevons de lui-même l'exemple de la confiance en Dieu au milieu de la douleur. Il est mort à Tournai, dans un hôtel, loin de sa maison, loin de sa femme et de ses enfants, assisté seulement par les soins admirables de sa belle-sœur. Lorsqu'il se sentit bien malade, il pria, répétant sans cesse : *Mein Gott, und mein Herr, erbarme dich meiner, Gelobt sey dein Wille !* On lui parla de se confesser : *J'ai peu de chose à dire, je suis tranquille*, dit-il. Après avoir communiqué, il demanda qu'on fit sur lui le signe de la croix. *Gelobt sey Jesus Christus*, répéta sa pieuse belle-sœur. *Amen !* répondit M. de Stolberg, puis il mourut.

AUGUSTIN COCHIN.

---

Nommé dans notre livraison du 25 février par le savant auteur de l'article sur les *Catacombes*<sup>1</sup>, M. L. Perret nous a adressé une lettre que nous insérons volontiers. Elle contient en effet des détails pleins d'intérêt sur l'histoire d'une publication que l'auteur de l'article a lui-même nommé un *grand et bel ouvrage*. Quant aux réserves par lui faites sur certains points, elles sont dans le droit de la critique, et elles n'enlèvent rien, au moins dans notre sincère intention, aux titres de M. Perret à la gratitude des amis de l'art et de la religion.

P. DOUHAIRE.

Paris, 19 mars 1859.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis la publication de mon ouvrage sur les catacombes de Rome, je me suis vu l'objet d'attaques vives et nombreuses. Persuadé néanmoins qu'elles étaient de ces attaques dont le temps seul fait facilement justice, je n'ai jamais cru devoir leur opposer d'autre réponse qu'un silence absolu.

Ma conduite serait encore aujourd'hui la même si je ne voyais se reproduire dans un Recueil aussi considérable que le *Correspondant* une partie des reproches si peu mérités qui m'ont été adressés, et qui empruntent à la plume savante et au caractère honorable de M. Lenormant plus de gravité qu'on n'avait pu réussir à leur en donner encore.

Dominant la répugnance que j'éprouve, même pour me défendre, à sortir de ma retraite, je viens donc, comptant sur une loyauté qui, j'en suis sûr,

<sup>1</sup> 25 février 1859.

ne me fera pas défaut, vous prier d'insérer dans le plus prochain numéro de votre Recueil l'exposé qui suit.

Cette simple protestation, se bornant à rectifier des faits peu ou mal connus, je la dois à mon honneur et de chrétien et d'artiste, je la dois aussi à la commission de l'Institut qui a surveillé l'exécution de mon ouvrage, et à l'Assemblée nationale elle-même, qui a cru dans l'intérêt de l'art et de son histoire devoir en voter la publication.

J'étais depuis peu de temps à Rome en 1845, revenant de longs et lointains voyages, lorsque, frappé du spectacle que m'offraient les catacombes et de tous les trésors encore peu connus que renferment ces lieux sacrés, je conçus le projet d'un ouvrage, œuvre d'art et non de science et d'érudition, qui les ferait connaître dans toute leur exactitude au monde chrétien, savant et artistique. Mon but était d'arriver par cette simple, mais fidèle reproduction, à éclaircir un certain nombre de questions relatives à l'établissement du christianisme, et à fournir de nouvelles preuves de l'ancienneté des dogmes, de la hiérarchie et de la discipline de l'Église catholique.

Ce projet, je le soumis à Pie IX lui-même; Sa Sainteté daigna l'examiner, l'approuver et le bénir. Jusq' alors l'entreprise que je méditais m'avait paru au-dessus de mes forces, et, à la vue des difficultés de tout genre qui l'entouraient, je m'étais souvent senti faiblir; dès ce moment, je ne craignis plus. Mon temps, ma fortune, ma vie même, s'il le fallait, je vouai tout à la mission qui venait de m'être donnée. « Allez, mon fils, m'avait dit Pie IX, et commencez. »

Après avoir reçu de Son Éminence le Cardinal Vicair, Monseigneur Patrizzi une autorisation signée de sa main, je me mis à l'œuvre, et pendant cinq ans je ne cessai de travailler. Fidèle au plan que je m'étais tracé, je m'appliquai surtout à reproduire avec la plus grande vérité tout ce que j'avais sous les yeux, ne retranchant rien, n'ajoutant rien aux originaux, calquant les peintures, mesurant les monuments d'architecture et relevant en *fac simile* les inscriptions; mon ambition se bornait à obtenir dans mes dessins une irréprochable fidélité.

« La parfaite exactitude de ces dessins d'architecture » disait à l'Assemblée nationale le 21 juin 1851, M. Vitet<sup>1</sup>, dont nous reproduisons d'autant plus volontiers les paroles, qu'elles entrent dans des détails qu'une délicatesse bien naturelle nous ferait hésiter à donner nous-même, « résulte des « innombrables côtes prises par M. Perret lui-même. En sa qualité d'architecte, il devait apporter un soin tout particulier à cette partie de son travail, et les pièces justificatives sur lesquelles il s'appuie sont hors de contestation.

« Nous en pouvons dire autant des dessins qui représentent les peintures. « Là, aussi, l'exactitude ne peut être mise en doute. Toutes ces fresques ont « été calquées sous la direction et la surveillance de M. Perret. Les calques, « quand les dimensions l'exigeaient, ont été réduits sur place et devant les « originaux par des hommes d'un talent aussi sûr que consciencieux. Ajoutons « que dans cette Assemblée même, et au sein de votre Commission, M. Perret

<sup>1</sup> Rapport fait au nom de la Commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la publication des *Catacombes de Rome*, par M. Vitet, représentant du peuple, page 10.

« pourrait invoquer un témoignage de sa fidélité; un de nos collègues (M. de Corcelle, ambassadeur de France près le Saint-Siège apostolique, en 1849), a été assez heureux pour comparer dans les catacombes mêmes un grand nombre de ces dessins à peine achevés avec les fresques qu'ils représentent.

« Cette exécution scrupuleuse et irréprochable n'a pu être obtenue qu'au prix de grands efforts. Pour mesurer chaque paroi de ces murailles, pour dégager ces peintures des couches de nitre dont elles sont presque toutes revêtues, pour les rendre aptes à être calquées, pour les calquer ensuite et les réduire, il a fallu passer bien des heures et bien des jours dans cet air lourd et humide où les hommes respirent si mal, où les flambeaux eux-mêmes ont souvent peine à brûler<sup>1</sup>; il a fallu remuer bien de la terre à grand renfort de bras et d'argent. M. Perret n'a jamais reculé ni devant les fatigues ni devant les dépenses, et notez qu'il n'avait ni mission officielle, ni subsides de l'État, et que agissant en son nom et pour son compte, il engageait sa propre fortune. »

On comprend aisément que je ne pouvais, à moi seul, accomplir une œuvre de si longue haleine, les paroles que je viens d'emprunter à M. Vitet l'indiquent elles-mêmes. Comme architecte, je me réservai l'étude des monuments d'architecture, j'y joignis celle des inscriptions, et, sous ma surveillance et ma direction, plusieurs peintres furent chargés des fresques et des objets divers trouvés dans les catacombes. Parmi les artistes que j'ai employés, j'aime à nommer M. Roden, peintre allemand, M. Pillart, peintre français, M. Fontaine, artiste romain, et surtout M. Savinien Petit auquel est due la copie ou plutôt le calque d'une grande partie des peintures. J'ai su reconnaître le prix de son travail et je suis heureux de le reconnaître encore en rappelant ici les paroles mêmes de l'avant-propos de mon ouvrage, que j'ai depuis reproduites dans plusieurs autres écrits : « Nous devons une mention toute particulière à M. Savinien Petit dont la collaboration nous a été si utile dans la reproduction des peintures des catacombes. Un certain nombre de dessins importants sont dus à son crayon habile et fidèle; il aura contribué par son talent supérieur à l'éclat de notre publication. Nous nous empressons de lui témoigner ici toute notre reconnaissance. »

Grâce à la bénédiction de Pie IX, et à je ne sais quels secours et protection providentiels dont elle avait été pour moi le gage, dès 1850, ce travail, dont cinq ans auparavant j'osais à peine entrevoir les difficultés et l'étendue, était terminé; je quittais Rome et rentrais en France, ayant dans mes portefeuilles plus de quinze cents monuments. Ces portefeuilles, ai-je besoin de le dire, n'appartenaient qu'à moi seul, puisque, seul, je l'ai rappelé plus haut, j'avais eu la pensée de cet ouvrage, seul j'en avais fait une partie importante, et sous ma seule direction, sous ma seule surveillance et à mes frais, j'en avais fait exécuter l'autre.

<sup>1</sup> Le dernier étage des catacombes est souvent à cinquante, soixante et même soixante-dix pieds sous terre. L'air à une telle profondeur est à peine respirable, et jamais il ne m'a été possible d'y travailler quatre heures sans éprouver les plus violents maux de cœur. Plusieurs fois dans les catacombes, surtout dans celles qui ne sont pas visitées et dont les guides eux-mêmes ne connaissent pas le chemin, j'ai failli être victime de nombreux éboulements, et deux fois je m'y suis complètement égaré, ne devant mon salut qu'aux circonstances les plus mattendues, je dois dire les plus providentielles.

Sur les conclusions favorables de la Commission dont M. Vitet fut le rapporteur, l'Assemblée nationale accueillit mon ouvrage, et en juillet 1851 décréta que ces monuments seraient publiés aux frais de l'État, et qu'un crédit extraordinaire de 180,814 francs serait ouvert à cet effet. Sur cette somme 60,000 francs m'étaient alloués à titre d'indemnité pour les frais et les dépenses de toute sorte que j'avais seul avancés, et 40,000 francs comme droit d'auteur proprement dits, et comme prix de la surveillance et des soins que devait entraîner la publication; le reste du crédit était affecté à la publication elle-même.

Le gouvernement choisit un éditeur, et, de concert avec une Commission composée de quatre membres de l'Institut, je fus chargé de surveiller la publication. Ce travail des plus difficiles et qui devait avant tout offrir le mérite d'une exacte et fidèle reproduction dura six années. Je confiai cette tâche délicate aux meilleurs artistes de Paris : le lithographe architecte reproduisit les monuments d'architecture, le dessinateur les peintures, l'ornemaniste les ornements, et l'écrivain les inscriptions. Les planches ainsi faites passèrent successivement sous les yeux de MM. Ampère, Ingres, Mérimée et Vitet, et nulle ne fut acceptée par eux qu'après avoir été reconnue comme l'exacte reproduction de son dessin original; n'était-ce pas les soumettre au triple contrôle de l'art, de l'érudition et du génie?

Quant aux inscriptions, la vérification la plus scrupuleuse en fut faite par deux savants épigraphistes, M. Léon Rénier et M. Edmond Le Blanc, qui en examinèrent avec moi, mes *fac-simile* sous les yeux, non-seulement chaque mot, mais même chaque lettre. Ces *fac-simile* sont encore entre mes mains, de même que les innombrables cotes qui m'ont servi à la reproduction des monuments d'architecture.

Le texte ajouté aux planches des catacombes fut fait sur l'invitation même du gouvernement. Au reproche de manque de valeur scientifique qu'on lui a fait, je réponds en rappelant les paroles qu'il est facile de lire dans mon ouvrage à la fin de la description des planches : « Si aux monuments j'ai dû « ajouter un texte, ce texte a été limité à des notes *descriptives et explicatives* sans aucune prétention de science, et surtout sans aucun esprit de « système. J'ai dû invoquer sans doute le témoignage des savants et des archéologues, dont les recherches lumineuses ont éclairé le sujet de mes « labeurs; mais leurs noms, figurant à chacune de mes pages, sont mes garanties. »

Ces explications ou descriptions des monuments, avant d'être livrées à l'impression, ont été d'ailleurs lues et examinées par M. l'abbé Greppo, M. le baron de Witte et M. Léon Rénier, savants aussi connus que compétents, et dont les noms et l'approbation seront toujours pour moi la plus précieuse des garanties.

Quant au texte des inscriptions, il me suffit de rappeler qu'il est dû tout entier à M. Léon Rénier, membre de l'Institut, dont je suis heureux de redire une troisième fois le nom.

Je le déclare encore en finissant et je le dis avec la franchise d'un artiste et d'un artiste chrétien : simple architecte, ce ne sont pas des exposés scientifiques que j'ai voulu faire, des conclusions d'histoire ou d'érudition que

j'ai voulu tirer, je reconnais même volontiers qu'il a pu, qu'il a dû m'échapper bien des lacunes, bien des imperfections, bien des interprétations incomplètes et insuffisantes; ce que j'ai voulu faire, le titre de *Description des planches* l'annonçait, c'est une œuvre d'art et non point une œuvre de science et d'érudition; j'ai voulu jeter une plus vive lumière sur les origines de l'art chrétien, j'ai voulu surtout, qu'il me soit permis de le redire, puisque cette pensée m'a toujours dominé, consolé et fortifié dans le cours des onze années que j'ai consacrées à ce travail, j'ai voulu, en montrant dans les tombeaux des martyrs une nouvelle preuve de l'immutabilité de la vérité catholique, travailler autant qu'il était en moi à l'honneur des saints et à la gloire de Dieu.

J'ai fini, monsieur, l'exposé simple et exact qui est toute ma réponse aux critiques dont j'ai été l'objet; je n'ai fait que raconter, je laisse à vos lecteurs le soin d'apprécier la conscience et la loyauté de mes paroles.

Veillez agréer, monsieur, la parfaite assurance des sentiments les plus distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur.

LOUIS PERRET.

# REVUE CRITIQUE

---

- I. *Satan*, épopée, par M. H. DELPECH, 2 vol. in-12. Paris, Dentu, 1859. — *Lucienne*, par M. E. LONG, 1 vol. in-12. Paris, Dentu, 1858. — *Les Stations poétiques*, par M. SÉBASTIEN RHÉAL DE CÉSÉNA, 1 vol. in-12. Paris, Dentu et Tardieu, 1858. — *La Jérusalem*, du Tasse, traduite en vers, par M. F. DESERTEAUX, 1 vol. in-12. Paris, Librairie Nouvelle, 1855. — II.  *Ici l'on aime*, par M. LOUIS LURINE, 1 vol. in-12. Paris, Librairie Nouvelle, 1859. — *Perdita*, par X\*\*\*, 1 vol. in-8°. Paris, Dusacq et Dentu, 1859. — *Scènes de la vie chrétienne*, par M. T. DE MARGERIE, 1 vol. in-12. Paris, A. Bray, 1859. — III. *Pauline Foucault*, par M. LOUIS ULBACH, 1 vol. in-12. Paris, Librairie Nouvelle, 1859. — IV. *La Sibylle*, par M. LAURENT PICHAT, 1 vol. in-12. Paris, Librairie Nouvelle, 1859. — V. *Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture*, par M. D. SUTTER, 1 vol. in-8°. Paris, Tardieu, 1858. — VI. *L'Art italien*, par M. ALFRED DUMESNIL, 1 vol. in-12. Paris, Tardieu, 1854. — VII. *Études sur les Beaux-Arts*, par M. L. VITET, de l'Académie française, 2 vol. in-12. Paris, Tardieu, 1855. — VIII. *Quelques Notes sur le dernier ouvrage de M. Proudhon*, par M. J. MICHEL, 1 vol. in-12. Paris, Vivès, 1859. — *La Question divine*, par M. G. SEIGNEUR, 1 vol. in-18. Paris, Douniol et Lecoffre, 1859.

## I

L'épopée est-elle possible ou non en France? Telle est la question que s'est posée M. Delpech, l'auteur d'une épopée en deux volumes. Oui et non, s'est-il répondu. La mienne est possible : toute autre ne l'est pas. Prendre pour sujet un roi célèbre, un homme de génie, quelle misère ! autant vaudrait Childebrand. L'épopée merveilleuse, surnaturelle, voilà la vraie épopée, et, pour être de mes gens, il faut être ange, démon, damné, ou tout au moins silence et néant. C'est d'après ces notions littéraires que M. Delpech a écrit environ sept mille vers qui forment un poème intitulé *Satan*.

La scène se passe tantôt dans le ciel, tantôt dans les enfers, tantôt même dans les espaces imaginaires; rarement et par accident sur la terre. C'est là le malheur de M. Delpech. Les grands génies qui ont abordé les hautes régions du surnaturel, les Dante, les Milton, les Klopstock, les Chateaubriand, tout pénétrés qu'ils paraissent de pensées supérieures à l'humanité, quelle que soit la ferveur de leur extase et la splendeur de leur vision, n'ont jamais parlé des insondables mystères, n'ont jamais mis en scène les esprits invisibles, que comme complément, comme éclaircissement d'une donnée, d'une pensée humaines. Avec eux, on peut bien parfois monter dans le ciel ou descendre dans les enfers, mais la base du poème est sur la terre, et l'esprit du lecteur comme celui du poète y trouve le point d'appui et la lumière.

Il faut au mysticisme poétique, autrement il fatigue ceux qui lisent et s'épuise lui-même, d'autres régions que celles de la rêverie, d'autres personnages que des abstractions ou des êtres surnaturels. Nous exigeons un homme, un individu déterminé, une âme surtout qui nous émeuve et nous captive. La *Divine Comédie* ne serait qu'une série de tableaux qui laisseraient froids l'imagination et l'esprit, si le poète ne lui avait donné la vie en se plaçant lui-même, acteur et témoin, ému, effaré, indigné, ébloui, devant les scènes de l'enfer, du purgatoire et du paradis. Dante est en vérité le héros du poème : on sent et on voit l'humanité tout entière avec ses rancunes, ses terreurs, ses tendresses, ses extases, palpiter dans ce grand cœur. Nous demandons un intérêt humain partout, même dans les poèmes mystiques. Sans ce fondement, tout s'écroule, tout s'anéantit, et l'on est glacé tout d'abord en présence d'un ouvrage où, pour nous intéresser, l'auteur n'a rien imaginé de mieux que les amours d'un ange-femme et d'un démon vertueux, soupirant l'un pour l'autre depuis des milliers d'années, et unis enfin après cette constance exemplaire. Ceci ne nous saurait suffire, quel que soit du reste le talent très-sérieux de M. Delpech, son imagination hardie, et les nobles conceptions de sa pensée.

On ne saurait trop, selon nous, se prémunir contre la manie exagérée de personnifier des abstractions ; on en est tenté, sans doute, quand on voyage dans le vague domaine du surnaturel. Mais M. Delpech a singulièrement abusé de cette licence poétique : de là, bien des erreurs, des faiblesses et des obscurités. Pour en donner un exemple, qu'on nous représente le silence dans le chaos avant la création, nous admettrons cette image ; mais que, comme l'auteur de *Satan*, on mette le silence en action, nous hésiterons à comprendre ; et, si l'on va plus loin encore, à l'exemple de M. Delpech, si l'on fait parler le silence, alors nous nous trouverons en présence d'un non-sens, et toute illusion sera détruite. C'est par une erreur analogue que le poète évoque le néant comme un personnage réel : cette erreur l'a si bien frappé lui-même, qu'il s'en excuse : « J'ai évité, dit-il, de lui attribuer une forme quelconque : on ne le voit pas. » M. Delpech se trompe : il oublie qu'il a donné à son néant des os, un front, un ventre, des entrailles, une langue, des doigts, un œil, une poitrine. Comment donc ! mais voilà un néant fort bien constitué ! Cuvier retrouvait un animal antédiluvien avec de moindres indices : sur cette donnée, il aurait rebâti très-aisément un bon, beau et valide néant.

N'insistons pas sur ces égarements de l'imagination ; ils prouvent, une fois de plus, combien une base fixe est nécessaire à un poème. Nous avons remarqué dans celui-ci de beaux passages altérés trop souvent par des néologismes, des expressions ou des images de mauvais goût, mais qui procèdent après tout d'une inspiration élevée, ce qui est rare aujourd'hui et ce qui de tout temps a été précieux. Si M. Delpech voulait, dans un second écrit, abandonner le surnaturel de son invention, nous ne doutons pas qu'avec son sentiment poétique il ne produisît un bon ouvrage. Nous le désirons d'autant plus que son talent avait entrepris une tâche trop rude pour être jugé d'après cette première œuvre. Écrire une épopée sans être soutenu par les idées et le sentiment de son siècle, c'est entreprendre un travail impossible.

L'inspiration d'un seul individu ne saurait soutenir une œuvre si haute : lorsque le sentiment général lui fait défaut, la pensée solitaire du poète s'abaisse, et le poème n'a pas d'écho.

Bien qu'il ait fallu beaucoup moins d'imagination, pour écrire le petit roman en vers intitulé *Lucienne* que pour chanter les fureurs de Satan, M. Eug. Long a beaucoup mieux réussi que M. Delpech. Il s'est exercé dans un genre moyen et il a écrit un récit intime, vraiment sympathique et touchant, avec beaucoup d'art et beaucoup de cœur. C'est une histoire d'amour, et même une vieille histoire : on y retrouve, comme souvent ailleurs, deux jeunes gens qui s'aiment, et un père barbare qui les désunit. Nous croyons, soit dit en passant, qu'il serait vraiment temps d'en finir avec ces contes de keepsake où la paternité persécutrice accable de ses rigueurs deux âmes sentimentales; ce procédé est par trop vieux; il est décrépité. Nous savons tous maintenant que les parents sont créés à jamais pour le plus grand désespoir des cœurs tendres, que ces esprits d'ordinaire secs et raccornis n'estiment que l'or et l'argent, et qu'un intéressant jeune homme, beau comme le jour, fût-il même mélancolique et rêveur, s'il n'a pas le sou, ne sera pas leur gendre. Voilà qui est dit; et si, sérieusement parlant, c'est là trop souvent une inflexible réalité, ce n'est toutefois pas une raison suffisante pour reprendre sans cesse un thème tant de fois varié. Malgré la banalité de son sujet, M. E. Long, grâce à des détails charmants, à une forme délicate et souvent bien accusée, se fait lire avec plaisir. Je ne blâmerai dans son livre que le dénoûment : il lui a semblé trop vulgaire de marier son héros et son héroïne. Qu'a-t-il fait? qu'a-t-il osé faire? Il avait écrit une idylle douce et touchante : il la transforme brusquement en drame, et il assassine son héros, sans aucun autre motif que le désir d'en finir. Ce n'est pas là une circonstance atténuante qui puisse faire absoudre l'auteur de *Lucienne*, même par un jury bienveillant : un accident ne termine pas un ouvrage : il ne termine que le volume. L'ouvrage reste inachevé.

M. Séb. Rhéal de Céséna est un de ces hommes de volonté ferme que rien ne rebute dans l'accomplissement de leur tâche. Il s'est occupé douze ans de ses travaux sur Dante; il poursuit en ce moment l'exécution de ses théories sur le théâtre antique, et sa patience est à la hauteur des obstacles. Au milieu de ce rude labeur il donne à la poésie des heures courtes, mais bien remplies : ce sont ses *Stations poétiques*. Nous nous sommes arrêtés avec lui sous ces ombrages et nous avons écouté avec un plaisir vrai ces sonnets tendres ou douloureux. Esprit un peu mystique, M. Séb. Rhéal mêle souvent, non sans charme, dans la même pensée l'amour et la douleur : c'est être fidèle, non-seulement aux traditions mélancoliques des maîtres du sonnet, Pétrarque et Dante, mais encore à la tradition antique : « Eros, dit un poète grec, le dieu amer et doux, » ce que Plaute traduit presque exactement par ce vers :

Dulce amarumque una nunc misces mihi.

Qu'il nous soit permis maintenant d'encourager l'auteur de *Hippolyte Porte-Couronne* dans ses généreuses tentatives en faveur de la tragédie grecque. Il a consacré à cette cause une traduction bien sentie, des recherches sa-

vantes, une polémique vive et continuée, un long temps enfin dont il a droit d'être avare. Il a bien mérité de l'art antique, cher à tous les amants de l'idéal, et aussi de l'art moderne, dont ces études agrandissent les voies, élèvent le niveau et préparent l'avenir.

C'est aussi d'un noble travail que M. Desserteaux, conseiller à la cour de Besançon, occupe ses loisirs. Il a traduit vers par vers, octave par octave, ce poème immense et resplendissant, cette merveille du seizième siècle, cette héroïque épopée du Tasse qui reste dans la mémoire, avec ses magiciens et ses enchanteresses, ses guerrières rêveuses ou terribles, ses héros pieux et intrépides, et la mélodie exquise de ses vers, comme un concert et comme un éblouissement. M. Desserteaux s'est approché de cette œuvre avec amour et avec respect. Il en a étudié, il en a compris toutes les grâces et toutes les magnificences. Il ne s'est pas dissimulé la hardiesse de son entreprise, mais avec un courage que le succès a justifié il s'est mesuré avec la radieuse *Jérusalem*. Soudain, les splendeurs du poème ont suivi leur investigateur dans un nouveau langage : Godefroy, Renaud, Tancrède, Argant, ont abandonné presque sans regret leur harmonieux idiome, pour parler le nôtre sans dédain; les récits, les descriptions, ont apparu, sans avoir trop perdu dans le voyage, à l'appel du savant poète : Herminie, Clorinde et Armide lui ont souri. De sorte qu'il a mené à bien cet immense travail, et que Baour-Lormian, son prédécesseur, sera désormais peut-être oublié. M. Desserteaux a été tout ensemble exact et libre : sans doute, il ne nous a rendu ni la musique italienne du vers ni le charme de l'octave : mais quoi ! Notre langue ne peut pas se plier à cette harmonie indéfinissable du Tasse, et la science de l'octave nous est inconnue. L'octave est une forme particulière à l'Italie moderne comme le distique à la Grèce et à Rome antique : ne demandons rien au delà du possible, pas même l'absence de quelques taches inévitables, et, puisqu'il ne nous est pas donné de parler plus longuement de ce grand ouvrage, bornons-nous à répéter ce qu'un poète illustre, M. Ponsard, écrivait récemment à l'auteur : « Chez vous on retrouve la chevalerie, on entend bruire les armures, on voit reluire les grandes épées, » et plus loin : « C'est animé et attrayant, cela parle à l'imagination. » Ajoutons seulement que nul jugement ne peut être plus juste, et que, pour une traduction, nous ne connaissons rien de plus flatteur que les derniers mots.

## II

*Ici l'on aime*, écrit M. Louis Lurine sur le frontispice d'un volume de nouvelles. Ici l'on se plaît, dirions-nous, s'il y avait ici un sentiment moral plus élevé et plus sûr; car du reste ces petits récits ne manquent ni de quelque grâce ni de quelque esprit. Tantôt, comme dans le *Cœur de Mignon*, l'auteur expose une poétique légende de l'Allemagne, tantôt il nous transporte en plein siècle de Louis XIV, et nous raconte, à sa manière, la mort, la *Véritable mort de Vatel*, tantôt il évoque les souvenirs graves, amoureux ou lugubres de Fontainebleau en compagnie du *Chasseur d'ombres*, tantôt il

nous emmène sur le Bosphore à la suite de lord Byron, le nouveau *Léandre*. Ce sont là les plus jolies nouvelles du volume : elles sont heureusement contées, et toujours dans ce style vaguement attendri qui est une des grâces de l'esprit et du sourire moderne. Citons encore l'*Avocat*, une sombre et tragique histoire qui contient les éléments d'un drame. Nous aurions voulu vous la raconter, mais, en vérité, ceci ne se raconte pas : tout est dans l'effet de quelques scènes, dans la concision des détails terribles, dans les sentiments concentrés en quelques lignes. L'auteur, comme un peintre hardi, a jeté sur sa toile quelques traits saisissants dont l'analyse ou le récit ne peuvent rendre l'expression ni la couleur.

Nous avons le regret d'avoir à parler d'un ouvrage dont les bonnes intentions elles-mêmes ne peuvent désarmer une sévérité que nous croyons légitime. Il s'agit de *Perdita*, dont l'auteur a voulu garder un prudent anonyme. Sans doute c'est une belle excuse qu'une bonne intention, et cependant l'enfer en est pavé aussi bien que la littérature. *Perdita* est une duchesse d'une vertu équivoque, l'âme agitée par ces caprices tout faits qui défrayent depuis des siècles l'éloquence de toutes les héroïnes de roman, et qui, après nous avoir scandalisés tout le long du livre, se convertit au dénoûment. Voilà qui est bon, et nous approuvons fort un spectacle si édifiant et une résolution si louable; pourquoi faut-il que l'auteur ait cru devoir revêtir cette estimable histoire d'une forme emphatique, outrée, bruyante, monotone et vide comme le vent, et y ajouter des développements déclamatoires usités jadis dans les feuilletons des journaux démagogiques. Pourquoi ce luxe, cette avalanche, ce déluge de phrases désespérées, de discours sentencieux, de divagations sonores? Qu'est-ce que disent au cœur et à l'esprit ces interminables monologues et dialogues, où les personnages semblent s'exercer à composer des maximes et à trouver de grands mots? La mode est passée depuis longues années de ces chagrins sans cause, de ces âmes torturées par des souffrances imaginaires, de ces roucoulantes héroïnes et de ces pitoyables héros qui gémissent de concert sur des peines incompréhensibles ou qui prennent le ciel à partie et l'accusent avec un accent farouche de leurs propres égarements. Le roman de *Perdita* est rempli de ces personnages dont les gestes et les discours nous semblent aujourd'hui, — ô sceptiques qu nous sommes! — la malice suspecte de poseurs maladroits. *Perdita*, qui prétend cacher sous une ironie dramatique une profondeur mystérieuse, ne voile que le néant sous une rhétorique ampoulée : c'est là un caractère manqué : la passion est étouffée sous la phrase, le réel sous la recherche des effets, l'idéal sous les développements confus d'une contrefaçon d'éloquence. Nous ne pouvons pas considérer comme un type sérieux ce Fernand qui s'imagine être amoureux parce qu'il déclame et poète parce qu'il est fou, ni ce marquis de Moria universellement admiré en qualité de mystère, d'abîme, d'homme profond, et qui se croit tenu de prendre dès lors des airs sombres, une attitude de gouffre, et débite de grands, d'immenses, d'incalculables discours politiques et sociaux, hélas! Ce sont là des personnages chimériques, des voix sentencieuses, des ombres invisibles. Nous cherchons en vain dans tout ce livre un homme : nous n'y voyons que des rhéteurs.

Un écrivain distingué, M. Eugène de Margerie, publie en ce moment la deuxième partie d'un ouvrage estimé : *Scènes de la vie chrétienne* ; nous ne pouvons qu'applaudir au sentiment qui a dicté ces pages-ci, pages animées d'une foi vive et émouvante parce qu'elle est émue. C'est là un agréable livre, tout à fait digne d'intéresser, en les édifiant, les âmes jeunes dont une sage prévoyance surveille et règle les lectures, et les consciences un peu timides qui interdisent à la littérature mondaine le droit de troubler le recueillement de leur vie et la pureté de leurs contemplations. M. de Margerie plaide avec beaucoup d'esprit, dans sa préface, la cause du roman chrétien : nous le félicitons vivement de s'être dévoué à une si noble mission. Il est évident que le christianisme, la vie et la force de la société, peut être l'un des plus puissants inspirateurs de l'art. Lui refuser ce privilège, ce serait ou douter de ce que l'art contient en soi de divin, ou de ce que la religion cache de poétique sous l'austérité de ses mystères. Ajoutons toutefois qu'il faudrait se garder, en ce genre d'écrits, de détails trop familiers, d'une expansion dévote, sinon trop vive, du moins trop minutieuse ; il faudrait demeurer dans les grandes lignes et conserver à sa pensée le sobre et sévère aspect de l'enseignement évangélique. Sauf quelques exceptions, c'est ainsi que M. de Margerie a compris le roman chrétien ; c'est dans cette voie qu'il doit persévérer.

### III

*Pauline Foucault* est une étude de femme. L'héroïne est un de ces caractères singuliers, funestes à eux-mêmes et aux autres, tant ils contiennent à la fois de grandeurs et de petitesse, de faiblesse et d'énergie, de passions ardentes et de découragements insensés. Elle est du nombre de ces êtres dont la fierté se révolte contre la part qui leur est faite en ce monde et la place qui leur est assignée ; une de ces natures puissantes par l'imagination, dont les rêves sont immenses, que le monde réel déçoit, que l'idéal attire sans parvenir à les consoler, qui se forgent des illusions supérieures à leur force et à leur courage, et qui vont au-devant de la mort comme pour se punir elles-mêmes d'avoir désiré sur la terre l'impossible par un caprice d'orgueil. C'est une créature à la fois noble et misérable, noble par sa volonté qui l'élève, misérable par ses instincts qui l'abaissent, et s'estimant trop haut pour savoir diriger sa vie selon les règles et lui donner un but modeste et sage ; âme bizarre enfin, que notre siècle agité, seul, a pu avoir la fantaisie ou le malheur de produire et la science patiente de peindre.

Pauline Foucault est demoiselle de compagnie : elle s'aigrit dans cette condition presque servile ; mais l'abaissement la révolte sans l'avilir. Elle est séduisante sans être belle, par les seules ressources de l'intelligence et sans doute par cette étrange dignité qui est le sceau des êtres déclassés et parfois l'excuse de leurs erreurs. Elle parvient à épouser, non pas au moyen de l'intrigue et du mensonge, mais grâce au mystérieux ascendant de son

esprit supérieur et de sa nature ardente, un jeune gentilhomme, Hector de Villemoran, qui l'aime, et qu'elle croit aimer. Hector, — et il est essentiel qu'il en soit ainsi, — est un caractère généreux et noble. Il n'a conservé d'une éducation un peu roide que cette gravité sereine qui souvent, dans les grands cœurs, voile, sans les diminuer, les sentiments les plus profonds. Il croit, en épousant Pauline, réparer une injustice du sort et satisfaire enfin les aspirations et les désirs d'une victime de la société moderne. Il se trompe, faute de la bien connaître : plus on comble les vœux de ces imaginations inquiètes et mécontentes dont rien ne peut épuiser jamais l'indiscrète activité, plus elles reculent le but incertain de leur ambition nébuleuse, plus elles se figurent aisément, au contact du réel, que leurs espérances ont été trompées et leurs passions inassouvies.

C'est alors, c'est à partir de ce mariage que commence pour cette femme une série de déceptions et de regrets : M. Louis Ulbach en étudie tous les détails avec une sûreté d'analyse qui est, à nos yeux, le charme et la force de ce livre abstrait. Nous ne le suivrons pas dans ce labyrinthe : il faudrait copier le roman, tant la trame en est serrée et les combinaisons savantes. Il a joint à cette peinture divers personnages accessoires qui semblent inutiles au plan général et à la suite des événements ; mais les juger ainsi serait d'une critique superficielle. Il y a, selon nous, deux intrigues dans un roman, celle des faits et celle des idées, celle qui noue et dénoue les aventures, celle qui noue et dénoue les complications morales : dans une œuvre comme *Pauline Foucault*, l'une, celle des événements, est secondaire, c'est vers l'autre, celle des sentiments, que se dirigent tous les regards et que l'artiste fait converger tous les rayons. En ce sens, il n'y a pas de rôles superflus dans *Pauline Foucault* : tous concourent à l'achèvement de la pensée, font comprendre des détails nécessaires, évitent les dissonances, dirigent les passions ou les expliquent et forment l'harmonie de l'œuvre. Ainsi se justifie madame de Saint-Ovide, une de ces femmes irrévocablement perdues, dont les conseils, même dédaignés, et le contact, même désavoué, sèment dans l'âme de Pauline, sinon le désir des fautes irréparables, du moins le germe des rêveries impures que l'on retrouve à l'origine de tous les égarements et de tous les délires. Ainsi se lie à la pensée générale de l'ouvrage le type épisodique de Philippe Loignon, l'homme qui a laissé à tous les buissons de la route les lambeaux de sa conscience et de son honneur, qui comprend sur-le-champ Pauline avec son coup d'œil accoutumé à contempler de tels désespoirs et de telles faiblesses, la révèle à elle-même avec ces brèves formules que la mémoire n'oublie jamais, et la séduit presque par la fascination maudite de son expérience et de son scepticisme. Ainsi l'on aime, parmi ces figures sombres ou contractées, celles-ci par leurs tristesses et celles-là par leurs vices, à reposer ses yeux sur la douce figure de Marie de Soulaignes, la femme pure entre toutes, la première fiancée d'Hector, — son regret voilé plus tard, — toujours le bon génie de Pauline et l'ange qui veille sur les défaillances de cette imagination et de ce courage. Ce dernier type, qui est la grâce du livre, complète un équilibre que M. Ulbach a voulu établir. Entre Marie et madame de Saint-Ovide, Pauline est placée à égale distance de l'une et de l'autre : celle-ci exprime les tentations auxquelles elle

ne daigne pas succomber, celle-là la splendeur qu'elle ne peut pas atteindre. Elle se débat sur la terre entre l'enfer et le ciel.

M. Louis Ulbach a eu le bon sens de ne point prétendre la poser en héroïne touchante : lorsqu'elle se tue enfin, épuisée par sa propre folie, il ne sollicite pas même notre pitié pour elle. Il ne nous a pas disposés à la plaindre. Il l'a étudiée comme un médecin étudie un cadavre. Il le devait d'abord à la moralité de son œuvre, puis à l'art lui-même, car c'eût été un réquisitoire insipide et déclamatoire contre la société qu'un roman où Pauline Foucault eût tiré des pleurs aux bonnes âmes.

#### IV

Le nouvel ouvrage de l'auteur de la *Païenne*, M. Laurent Pichat, est actuel entre tous. Au moment où l'opinion publique est vivement émue par la question italienne, il n'est pas d'héroïne qui puisse nous intéresser davantage que l'Italie elle-même. C'est elle qui vit, agit, aime et lutte dans ce livre de la *Sibylle*, et tous les rôles sont épisodiques devant cette personnalité invisible, mais présente au-dessus des événements dramatiques. La Sibylle est donc, en vérité, l'Italie, sous les traits d'une femme belle, noble, enthousiaste : pareille à la sibylle de Virgile, elle inspire de son souffle, elle anime de son courage, un prince qui est un héros : elle est en même temps la voix fatidique dont les accents annoncent les revers après avoir chanté d'abord les espérances de la victoire ; mystique, mais étrange création qui donne à une histoire récente, celle de la guerre italienne de 1849, je ne sais quel caractère épique et légendaire.

Raconter le roman, ce serait raconter cette lutte héroïque, mais téméraire, où la sagesse ne fut pas à la hauteur du courage, où les partis incorrigibles ne surent pas se calmer, même au nom de la patrie commune, où l'indépendance italienne fut tuée beaucoup moins par les canons de l'Autriche que par les passions irréligieuses et les dissensions de la démagogie. Des événements de la *Sibylle*, les uns s'effacent devant les faits réels, les autres se fondent avec eux : tous rentrent dans ce cadre. C'est là un roman historique, ou plutôt c'est un roman politique. On y sent toute une polémique ardente, passionnée, que nous ne pouvons admettre sans de larges restrictions. C'est en vain que nous professons pour M. Laurent Pichat l'estime la plus vraie et la plus profondément sentie ; c'est en vain que nous le considérons comme un noble esprit aux convictions désintéressées et fortes ; c'est en vain que nous admirons son style si ferme, sa couleur vive, son inspiration haute et puissante, il nous faut repousser énergiquement les idées de son livre et sa conclusion.

Cette *Revue* n'est pas destinée aux discussions politiques, et nous nous contenterons, forcé que nous y sommes par la nature de l'ouvrage que nous étudions, d'indiquer rapidement ce qui nous sépare de M. Laurent Pichat. Et nous aussi, nous aimons, nous vénérons l'Italie ; mais la liberté italienne, à nos yeux, ne peut point sortir d'une effervescence révolutionnaire qui prétendrait fonder, par l'anarchie, une unité factice. Nous ne savons pas

le secret de l'avenir, nous ignorons les voies divines, et, si Dieu doit rendre à l'Italie son énergie antique, quels moyens il entendra mettre en œuvre pour relever ce peuple de son abaissement. Mais ce dont nous sommes convaincu, c'est que les principes d'une démocratie exagérée, c'est que les doctrines anticatholiques, c'est enfin que la politique des sociétés secrètes, si jamais une insurrection imprévue les faisait triompher une heure, loin de ressusciter l'indépendance italienne, en écraseraient à jamais les derniers vestiges. Ce seraient ces principes, ce seraient ces doctrines, ce serait cette politique, dont les excès et l'imprévoyance effrayeraient en Europe les plus sincères amis de leur cause, discréditeraient la liberté dont ils se plaisent à poursuivre l'avenir avant le présent, l'idéal avant le réel, et justifieraient les empiétements de l'étranger,

L'Italie en a fait, il y a dix ans, la douloureuse expérience, et ce devrait être là le sens et la conclusion de la *Sibylle* : qu'il nous soit permis de le dire avec un regret profond, malheureusement il n'en est pas ainsi. Nous voyons sous le nom du prince Énéas, représenté sous des couleurs presque ridicules, et comme inspiré par des vues égoïstes ou puérides, le seul souverain qui pût régénérer l'Italie, le seul homme assez dévoué pour la défendre et peut-être assez sage pour n'en pas compromettre les destinées : nous voulons parler de Charles-Albert. Nous voyons enfin donner par l'auteur la palme de l'héroïsme et de la vertu à l'un de ces jeunes fanatiques dont l'exaltation bruyante et les colères désordonnées ignorent le frein de la prudence et la patience des esprits capables de fonder. Ce sont de tels hommes, aveuglés par des théories impuissantes et rêvant une Italie impossible, qui chassaient de Milan Charles-Albert, qui, désavoués à Florence par le peuple, n'aboutissaient qu'à un désordre stérile, qui dominaient à Rome après en avoir expulsé le Saint-Père. Nous voudrions voir renier un tel égarement par les écrivains dont les lettres s'honorent, — et M. Laurent Pichat est du nombre. Nous aurions aimé, dans ce roman de la *Sibylle*, animé du feu de la jeunesse, véritable œuvre d'art travaillée avec amour, écrite avec tant de vigueur et d'éloquence, nous aurions aimé que le spectacle de l'histoire préservât son auteur d'idées qui nous semblent fatales à la cause dont s'est passionnée son âme généreuse. Nous aurions voulu enfin qu'une véritable sibylle eût parlé à M. Laurent Pichat et lui eût appris à mieux connaître l'avenir par les enseignements du passé. Alors son amour pour l'Italie eût été, sinon plus vif et plus pur, du moins plus utile, nous en sommes persuadé, aux vrais intérêts de cette contrée mystérieuse qui ne sera libre que le jour où les fureurs des partis seront éteintes et l'esprit de désordre anéanti.

## V

*La Philosophie des beaux-arts*, dont M. D. Sutter vient de faire le sujet d'un excellent ouvrage, est une science éminemment opportune à l'époque où nous sommes. Nous assistons en effet à une complète désorganisation des écoles, et, de jour en jour, l'individualité de l'artiste se substitue davantage à la discipline. Autant de peintres, autant de systèmes. Cette vérité devient

de plus en plus frappante à chaque exposition. Ces tendances de l'art, quant à nous, ne sauraient nous effrayer, et cette liberté ne nous semble pas menaçante, pourvu que les artistes, devenus indépendants, aient toujours la sagesse de s'appuyer sur les règles fixes que la fantaisie même doit respecter. Ils y gagnent en effet une plus libre disposition de leurs qualités propres, et, n'étant plus gênés par ces formules que les systèmes du maître et des partis imposent trop souvent à l'originalité, ils peuvent s'inspirer directement de la nature et d'eux-mêmes. Mais, pour qu'une telle indépendance ne soit pas funeste, pour que le désordre ne se glisse pas dans les idées, pour que le mauvais goût, sans autre frein désormais que le caprice de l'artiste, ne domine pas dans les arts, pour que les théories malsaines ne troublent pas l'imagination du peintre ou du statuaire isolés, il faut qu'un sentiment sûr, qu'une connaissance raisonnée des principes, viennent affermir le talent et le défendre contre les égarements de la manière ou la doctrine des sophistes.

L'importance du livre de M. Sutter est là. Il est la voix de la raison et de la science immuables. Il résume les enseignements que le talent des maîtres a répandus sur les grandes œuvres et que des siècles de critique ont dérobés aux maîtres. Avec ce guide, les graves erreurs sont impossibles; car non-seulement son goût est fermement appuyé sur une philosophie invincible, mais encore il expose les règles avec précision et avec clarté. Il remonte aux sources mêmes du beau et il étudie parallèlement la faculté qui perçoit l'idéal; puis il descend aux facultés secondaires qui modèrent et dirigent le premier élan de la pensée. Tout ce qui, dans l'esprit humain, est dirigé vers la vision du beau est analysé avec une exacte méthode, cette noble passion de l'art qui est la vie, la grâce et l'éloquence de l'esthétique, enfin avec un sentiment moral élevé qui fait dire à l'auteur : « L'amour du beau est un avec l'amour du bien. »

Sa pensée est essentiellement idéaliste. « Tâchons, dit-il, d'approcher de plus en plus de ce beau idéal qui est la loi suprême. » Quelle parole de nos jours, au moment où le système des réalistes gagne du terrain, où l'on entend préconiser, parfois même par des critiques érudits, les plus grossières formes et l'inspiration la plus vulgaire, par cela seul que le procédé matériel du peintre dénote quelque énergie ou quelque science! Nous sommes heureux quand nous voyons des livres comme celui de M. Sutter soutenir l'art véritable, l'art des maîtres que souvent le goût public hésite à défendre. Une telle protestation trouvera beaucoup d'échos, parce qu'elle est faite au nom des grands principes et des règles immortelles. Déjà, vers la fin du seizième siècle, cette question du réalisme avait été soulevée. Caravage avait proclamé, moins de cinquante ans après la mort de Raphaël, le naturalisme, c'est-à-dire l'imitation servile, fût-ce de la laideur, comme le dernier mot de l'art. En ce temps de décadence, une telle doctrine ne trouva d'adversaire que le Josépin. Il appela idéalisme un système arbitraire qui substituait les chimères de l'imagination aux ressources du génie de Florence et de Rome. C'était là tristement lutter en faveur d'une sainte cause. M. Sutter emploie de meilleures armes, et nous espérons beaucoup de tentatives comme la sienne, surtout soutenues comme elles le sont par les travaux de ceux de nos peintres qui s'inspirent franchement de l'idéal.

## VI

Sous ce titre : *l'Art italien*, M. Alfred Dumesnil nous semble avoir eu plutôt l'intention d'écrire une thèse en faveur de la démocratie qu'un livre d'art. Nous ne méconnaissons ni le style rapide ni la science de l'auteur; mais nous n'aimons pas les intentions doubles dans un ouvrage, et surtout les préoccupations politiques à propos de la peinture. Il en résulte beaucoup d'emphase et d'obscurité, des jugements de parti pris et des injustices préméditées. Considérer les grands peintres de l'Italie sous un point de vue qui n'est pas celui de l'art nous semble un singulier paradoxe, et, s'il ne nous étonne pas sous la plume d'un fervent disciple de M. Edgar Quinet, du moins ne saurait-il satisfaire notre goût et nos principes.

Ce système politique a été funeste à M. Alfred Dumesnil. C'est cette théorie toute faite, introduite forcément dans l'économie de son livre, qui l'autorise à si longuement discourir sur les divisions et les luttes de la démocratie florentine au quatorzième siècle, lorsqu'il ne devrait songer alors qu'à étudier moins superficiellement, ou plutôt avec plus de souci de leurs œuvres, Cimabué, Giotto et leurs élèves; c'est elle qui égare son jugement au point de lui faire soutenir que l'art italien est « la revanche de l'Italie contre l'Église; » c'est elle qui ferme ses yeux à l'ineffable suavité de Fra Angelico et des premiers artistes religieux de Florence; c'est elle qui l'entraîne à refuser aux Médicis même la gloire d'avoir compris, d'avoir aimé, d'avoir protégé les arts. D'après M. Dumesnil enfin, les artistes plébéiens dont il veut bien parler n'ont été de grands peintres que par amour pour la nationalité italienne; et ce n'est pas seulement en Italie qu'il prétend apercevoir le caractère politique de la peinture : après nous avoir représenté le Mantegna comme l'apôtre de la liberté morale, il affirme que Rembrandt, — et nous le laissons ici parler son singulier langage, — « a fait jaillir de la Hollande une lumière prophétique sur les abîmes de la démocratie, » et que Lesueur, qu'on ne s'attendait guère à voir transformer en socialiste, ne considère « déjà plus le ciel chrétien, » mais « l'aube de la terre promise que les yeux modernes chercheront plus tard dans la société. »

Tel est le sens de cet ouvrage qui aurait pu être excellent, si l'auteur ne se fût pas imaginé avoir fait une découverte politique et eût simplement écrit un livre d'art. M. Alfred Dumesnil, évitant d'abord toutes les erreurs que nous avons signalées, n'y aurait pas ajouté ce mépris injuste et nécessité par sa thèse, envers les artistes de cette seconde renaissance personnifiée dans l'École bolonaise. Mais quoi ! l'Italie du dix-septième siècle n'est plus la démocratie factieuse du moyen âge : dès lors, selon le système, l'art est impossible, et il faut fermer les yeux devant le sévère dessin des Carraches, devant la grâce de l'Albane, devant les moelleux contours et la pure expression du Guide, devant les vigoureuses toiles du Guerchin, devant l'immortel dessin du Dominiquin : il faut passer devant toutes ces gloires sans leur accorder un regard, sous prétexte qu'on a, de leur temps, versé à l'Italie « le poison du jésuitisme, » et accabler les artistes de cet ordre sous le nom

« d'éclectiques » et d'hommes « sans souffle. » C'est là une logique inflexible, dont le livre de M. Dumesnil est heureusement la seule victime.

## VII

C'est dans les *Études sur les Beaux-Arts*, de M. Vitet, qui viennent d'être réimprimées, que nous voudrions voir les critiques chercher la science, le goût, le style et le sens profond de l'art. Nul livre, depuis longtemps, ne nous avait à ce point charmés. C'est la raison même qui s'exprime dans la langue du dix-septième siècle. M. Vitet, dans cet ouvrage qui n'est pas un traité, mais une réunion d'articles publiés à différentes époques, s'occupe avec une égale supériorité de toutes les branches de l'art, musique, sculpture, peinture, architecture : il ne dédaigne même pas de consacrer un petit article — un chef-d'œuvre de grâce — aux dessinateurs de jardins, un autre à la caricature, un autre enfin à la vignette, afin de pouvoir se rendre exactement cette justice, que rien de ce qui intéresse l'art ne saurait lui être étranger.

C'est par de charmantes études sur la musique que M. Vitet commence, et ce n'est pas sans étonnement que nous l'entendons se plaindre, dans un article écrit en 1825, des auteurs qui composent avec trop de talent et trop d'esprit le libretto des opéras-comiques ; voilà une critique qui aujourd'hui serait d'ordinaire bien mal fondée ; mais il en est une autre dont notre époque mérite encore toutes les rigueurs, et que M. Vitet développe d'une façon charmante : il s'agit de ces malheureux pianistes — amateurs ou artistes — qui ont employé un temps si long et de si consciencieuses études au mécanisme des doigts, qui arrivent « à une facilité et à une prestesse vraiment merveilleuse, » et qui ont oublié une seule chose, c'est de devenir des musiciens. Tout cela est dit avec une ironie élégante et mesurée et distrait agréablement des graves articles consacrés à Weber et à Rossini.

L'auteur passe à la peinture par une importante appréciation de Lesueur qu'il fait précéder d'un rapide coup d'œil sur l'art, le véritable art italien, celui des artistes, et non pas celui que M. Dumesnil a rêvé. Il étudie ensuite à leurs débuts M. Delacroix qu'il admirait à l'origine au moment même où l'artiste bouleversait les idées reçues dans les écoles du premier Empire, Ary Scheffer, dont il disait dès lors : « Jamais sa main ne sera la maîtresse. Il aura toujours de la pensée de reste pour la guider ; » Ary Scheffer, qu'il a récemment achevé de nous faire bien connaître dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, au moment où les arts ont perdu ce peintre qui fut un grand poète. Signalons encore ce beau travail sur la cathédrale de Noyon où la science de l'architecture est si puissamment aidée par l'archéologie et l'histoire, et qui est presque, à nos yeux, un traité facile et lumineux de l'art divin des cathédrales gothiques.

C'est ainsi que M. Vitet, trop passionné des beaux-arts pour ne les pas considérer tous, a formé l'unité de ces articles divers par un même sentiment d'amour et d'admiration. C'est là le lien de ces œuvres éparses. Ajoutons que cette contemplation des vastes horizons de l'art a laissé dans ce

noble esprit une grande lumière religieuse. Il n'a point appris, au contact des maîtres et au spectacle du beau, à dédaigner la foi inspiratrice de l'esprit. Il a su voir plus loin et plus haut. C'est pourquoi il s'écrie avec une éloquence émue : « Pour le catholicisme rien ne devait être impossible. Non content de soumettre les intelligences et de dompter les cœurs, il était dans sa mission d'exalter, d'agrandir les imaginations, d'élever par la foi au sentiment du beau les peuples les plus engourdis, et de s'en servir comme d'instrument pour ériger en tous lieux des témoins de sa puissance, et pour apprendre à l'avenir que partout où s'était plantée la foi chrétienne l'art chrétien avait fleuri. »

## VIII

M. J. Michel a consacré un excellent volume à réfuter le dernier ouvrage de M. Proudhon. Directeur d'un journal qui défend les principes qui nous sont chers, il devait ressentir une indignation profonde en présence des blasphèmes et des sophismes accumulés dans ce livre. Il n'a pu contenir son violent désir d'attaquer ces légions d'erreurs et de les vaincre. La cause de la religion et de l'ordre a rencontré en lui un digne champion. M. J. Michel a fait justice de ce prétendu philosophe dont l'imagination publique a grossi étrangement l'importance et dont la frayeur universelle a si ridiculement gonflé la renommée. Au reste, si jamais M. Proudhon a montré quelque habileté, son dernier ouvrage n'en laisse plus voir le moindre vestige. Il n'arrive à l'effet que par le blasphème, et sa dialectique ne soutient pas l'examen. Il se répète et se répétera toujours : c'est le châtiment de cet esprit superbe que cette transition rapide de la science impie au délire, et du délire à l'épuisement.

Sous ce titre : *La Question divine*, un jeune homme d'un sérieux talent, M. G. Seigneur, a réuni les articles qu'il a publiés dans l'*Union* au sujet du livre de M. Hello, *M. Renan et l'Allemagne*. Cet opuscule est écrit avec beaucoup de verve, de science et d'esprit. Les parties saillantes du remarquable ouvrage de M. Hello sont heureusement analysées. C'est un travail distingué. Nous n'aimons pas toutefois entendre M. Seigneur, dans un excès de bienveillance, louer M. Hello même de ses erreurs. Nous ne sommes pas suspects à l'endroit du patriarche de Ferney, mais nous n'admettons pas qu'un écrivain sérieux ait le droit de le définir : « un imbécile malpropre. » C'est là une insulte gratuite et de mauvais goût. M. Seigneur aurait dû épargner sur ce point à M. Hello une louange peu justifiée, et surtout ne pas ajouter à ce singulier éloge cette opinion non moins étrange, que Voltaire n'avait pas même « une intelligence ordinaire. » Il faut, nous le croyons, laisser ces exagérations à nos adversaires, si elles les tentent : *Errorem hostibus illum!*

CHARLES DE MOUY.

---

*Recueil de Cantiques*, avec accompagnement d'orgues, paroles de M. l'abbé LALANNE, directeur du collège Stanislas, musique de M. FÉLIX CLÉMENT, maître de chapelle de la Sorbonne, membre de la commission des arts, etc. (Chez Delalain, rue des Écoles.)

Qu'il soit important de ne mettre sur les lèvres des jeunes enfants de nos églises que des chants élevés, sévères jusque dans la grâce, graves dans la douceur, chrétiens en un mot, purifiés par conséquent de tout alliage d'inspirations profanes et de souvenirs mondains : c'est ce dont chacun s'empressera de convenir. Mais il est plus facile de s'entendre sur le principe que d'arriver à son application pratique. La musique des salons a envahi nos églises de la manière la plus regrettable, et le goût de la musique sacrée s'est perdu parmi nous jusqu'à ce point, que nous délaissions souvent, surtout aux jours de fête, les incomparables trésors que nous avait légués la tradition, pour des platitudes plus ou moins mélodieuses, presque toujours inconvenantes ou fades, qui condamnent le peuple au silence et semblent inventées pour chasser la prière de nos saintes cérémonies. Les offices du Mois de Marie ont été plus que d'autres exposés à cette profanation. Des accents étrangers à tout sentiment religieux s'y sont fait entendre, et le résultat qu'on espérait obtenir en conduisant les cœurs à Dieu par une belle et pieuse harmonie a été complètement manqué. C'est ce résultat élevé que M. Félix Clément se propose d'atteindre dans l'harmonie de ses cantiques ; et selon nous il vient de réussir. Si les chants qu'il nous présente n'ont pas l'austère et incomparable excellence de nos chants liturgiques, dont on ne saurait assez réclamer l'usage exclusif dans les saints offices, ils offrent cependant pour les réunions de pure dévotion, privées par conséquent de tout caractère traditionnel et liturgique, une musique grave, pieuse, recueillie, animée de l'esprit de prière, telle qu'on la doit seule tolérer devant nos tabernacles. Nous signalons aux personnes qui, sur notre avis, se procureront ce livre, le second cantique à la sainte Vierge, intitulé *Vierge Mère*, et le vingtième avant la communion : *Tabernacle redoutable*. Bien exécutés, ces morceaux nous ont semblé dignes d'une attention particulière.

La publication de ce *nouveau recueil de cantiques* n'est pas le premier service que M. Félix Clément rende à l'art chrétien. Personne n'a oublié parmi nous l'admirable travail qui a fait revivre les chants de la Sainte-Chapelle, et les diverses publications de M. Clément pour défendre et populariser les saines traditions de la musique sacrée sont entre toutes les mains. Nous voulons croire que son nouvel ouvrage, auquel M. le directeur du collège Stanislas a donné le prix d'une charmante œuvre littéraire, aura un légitime succès auprès des personnes de bon sens et de bon goût ; nous le désirons pour l'artiste éminent qui cache sous les voiles d'une vie trop modeste, employée au service de Dieu, un talent que les voies profanes eussent conduit

facilement à la célébrité : nous le désirons encore davantage pour nous-mêmes et pour les jeunes voix des enfants de nos églises ; ces voix sont trop chastes pour la musique frivole qu'elles interprètent, elles sont dignes de porter jusqu'à Dieu de plus nobles inspirations et de plus purs accents.

L'ABBÉ HENRI PERREYVE.

---

La *Chronique*, écrite le 20, lorsque l'on pouvait encore croire à la paix, au désarmement, au Congrès, est évidemment déchirée par la note du *Moniteur* du 22 qui annonce, au moment où nous mettons sous presse, le refus de l'Autriche de se prêter aux dernières propositions de l'Angleterre, acceptées par la France, la sommation adressée à la Sardaigne et la concentration de plusieurs de nos divisions sur les frontières du Piémont.

Notre correspondant examinait les questions soumises au Congrès, protestait contre l'inconvenante situation faite dans ce Congrès par l'Angleterre au gouvernement pontifical, discutait les prétentions de l'Autriche, les espérances de l'Italie, la politique du Piémont, le rôle de la France, le langage du Parlement anglais, et faisait des vœux énergiques en faveur de la paix.

Le bruit des premiers préparatifs de la guerre renverse ces espérances et dissipe tous les discours. Puisque le canon doit avoir décidément la parole, le patriotisme impose silence à la raison.

*Le Secrétaire de la rédaction,*

P. DOUHAIRE.

---

*A partir du prochain Numéro, le CORRESPONDANT sera imprimé en caractères neufs.*

*L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.*

---

# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUARANTE-SIXIÈME

(DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.) \*

NOTA. Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

- ACADÉMIE.** — Réception de M. de la Prade à l'Académie française, 522.
- AGREVAL (B. d').** — Traducteur de la *Famille Alvereda*, de Fernand Caballero, 663.
- AGRICULTURE.** — Des intérêts agricoles et du mouvement de la population en France (*Agriculture et Population*, par M. de Lavergne), art. de M. Léon Vingtain, 456-475.
- ALGÉRIE.** — Les Trappistes de Staouéli, art. de M. de Corcelle, 79-89.
- ALLEMAGNE.** — Poésie allemande. V. LITTÉRATURE.
- AMÉRIQUE.** — L'esclavage et la politique des États-Unis, à propos du dernier message du président Buchanan, art. de M. Augustin Cochin, 197-224. — V. CANADA.
- ANGLETERRE.** — La politique de lord Derby et la réforme électorale, art. de M. Henry Moreau, 703-740.
- ARBAUD (Léon).** — Réception de M. de la Prade à l'Académie française, 522.
- ARTS (Beaux-).** — *Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture*, par M. D. Sutter, 774. — *L'Art italien*, par M. Alfred Dumesnil, 776. — *Études sur les Beaux-Arts*, par M. L. Vitet, 777.
- ASSAILLY (Octave d').** — Poésie allemande : Les Minnesinger du douzième et du treizième siècle, deuxième partie, 308-359 ;
- ASSOLANT (Alfred).** — Auteur de : *Scènes de la vie des États-Unis*, 159.
- BARANTE (Baron de).** — *Le Parlement et la Fronde.* — *La Vie de Mathieu Molé.* — *Notices sur Edouard Molé, procureur impérial pendant la Ligue*, et M. le comte Molé, art. de M. le comte Beugnot, 575.
- BAUMÈS (J.).** — Les mines d'or de la Guyane française, 601-624.
- BESSON (M. l'abbé).** — Auteur de la *Vie de Mgr Cart*, 175.
- BEUGNOT (M. le comte).** — Les parlements, 575-600.
- BIBLIOGRAPHIE.** — *Les Psaumes*, traduction nouvelle par F. Claude. — *Les Psaumes traduits en vers français*, par P. G. de Dumast, 169. — *Vie de Mgr Jean-François-Marie Cart*, évêque de Nîmes, par M. l'abbé Besson, 175. — *Histoire de la Chevalerie en France*, par J. Libert, 177. — *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par le comte d'Haussonville (Extrait), 177. — *Le livre de Job*, traduit de l'hébreu, par M. Renan, 551. — *Méditations sur le chemin de la croix*, par M. l'abbé H. Perreyve, 561. — *Méditations pour le Mois de Marie*, par le P. Graty, 563. — *Lectures choisies*, extraites des œuvres de Frédéric Ozanam, 563. — *Scènes de la vie chrétienne*, par M. Eug. de Margerie, 771.

\* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro précédent.

- *Recueil de Cantiques*, par M. l'abbé Lalanne, musique de M. Félix Clément, 779.
- BOURGOING** (F. DE). — Note bibliographique, 177. — L'Europe en 1860, 368.
- BROGLIE** (Prince Albert DE). — Julien l'apostat; extrait de son ouvrage intitulé : *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, 269-307. — Variétés littéraires, par M. de Sacy, 398-428.
- CABALLERO** (Fernand). — *La Famille Alvareda* (Nouvelle), 663.
- CANADA. — Lord Elgin au Canada : la race française et les institutions constitutionnelles. (*Colonial policy*, by Earl Grey. — *Esquisses du Canada*, par J. C. Taché. — *Report on the affairs of british North America*, by the Earl of Durham). Art. d'Arthur Dudley, 476-506.
- CART. — *Vie de Mgr Jean-François-Marie Cart*, évêque de Nîmes, 175.
- CÉSÉNA (Sébastien Rhéal DE). — Auteur des *Stations poétiques*, 768.
- CHALAMBERT** (V. DE). — Note bibliographique, 175.
- CHAMPAGNY** (F. DE). — Note bibliographique, 557.
- CIRCOURT** (Adolphe DE). — Les Diplomates italiens et Charles le Téméraire, 648-662.
- CLAUDE (F.). — Auteur d'une traduction des *Psaumes*, 159.
- COCHIN** (Augustin). — L'esclavage et la politique aux États-Unis, 189-224. — Notices sur M. de Tocqueville, 759, et M. de Stolberg, 760.
- COCHINCHINE. — Lettre de la Cochinchine, 26 février 1859, 741.
- CORCELLE** (F. DE). — Les Trappistes de Staouëli, 79-89.
- COURCY** (Alfred DE). — Un Nom (nouvelle), 140-145.
- COUSIN. — M. Victor Cousin et la société française au dix-septième siècle, art. de M. de Pontmartin, 90-109. — (*La Société française au dix-septième siècle, d'après le Grand Cyrus* de mademoiselle de Scudéry. — *Madame de Sablé*, 90.)
- COUTURIER** (Guillaume). — De l'amour dans le mariage, suivant M. Michelet, 251-267.
- CURNIER (Léonce). — Auteur de : *Rivarol, sa vie et ses œuvres*, 159.
- DANIEL (Le R. P.). — *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, publiées, chaque trimestre, par les RR. PP. Daniel et J. Gagarin, de la compagnie de Jésus, avec la collaboration de plusieurs autres pères de la même compagnie, 560.
- DECHAMPS (V.). — Auteur de l'ouvrage : *Le Christ et les Antechrists dans les Écritures, l'histoire et la conscience*, art. de M. l'abbé Deschamps, 625-648.
- DELPECH (H.). — Auteur de : *Satan*, épopée, 766.
- DESCHAMPS** (l'abbé A. F.). — Le Christ dans l'histoire et dans la conscience, 625-648.
- DESSERTAUX (F.). — Traducteur de la *Jérusalem* du Tasse, 769.
- DOUHAIRE** (P.). — Note bibliographique, 562. — Notice sur le P. Schouwaloff, 754.
- DUCPÉTIAUX (M.). — Auteur de : *La question de la liberté de la charité, et des associations religieuses en Belgique*, art. de M. le vicomte de Melun, 18-27.
- DUDLEY** (Arthur), (Madame Blaze de Bury). — Lord Elgin au Canada : la race française et les institutions constitutionnelles, 476-506.
- DUMAST (P. G. DE). — *Les psaumes traduits en vers français*, 158.
- DUMESNIL. — Auteur de l'ouvrage : *L'Art italien*, 776.
- ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE. — L'esclavage et la politique des États-Unis, art. Augustin Cochin, 189-224. — Des intérêts agricoles et du mouvement de la population en France, art. de M. Léon Vingtain, 456-475.
- ESPAGNE. — Littérature espagnole, 507. V. TRUEBA.
- FALLOUX** (Comte DE). — La question italienne, 189-196.
- FOISSET**. — Le Piémont jugé par un Piémontais, 381-397.
- FRANCE. — *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par le comte d'Haussonville, 177. — Du mouvement antireligieux en France, par l'abbé Meignan, première partie : 225-250. Deuxième partie : 429-455. — Des intérêts agricoles et du mouvement de la population en France, 456. — *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, note bibliographique, 558. — *Histoire de madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, tome IV, note bi-

- bliographique, 539. — *Le Parlement et la Fronde. La Vie de Mathieu Molé*, par M. le baron de Barante. Note bibliographique, 548. — *Histoire de France*, d'après les documents originaux et les monuments de l'art, par MM. Charton et Bordier, 549. — *Histoire de France*, par M. E. Keller. Note bibliographique, 557. — Les Parlements : art. de M. le comte Beugnot, 573-600. — Les mines d'or de la Guyane française, 601.
- GAGARIN** (Le R. P.). **V. DANIEL.**
- GIGOT** (Albert). — La liberté italienne au moyen âge, 61-78.
- GINGIN LA SARRA** (Le baron DE). — *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, de 1474 à 1477*, art. de M. A. de Circourt, 649-662.
- GODEFROID DE STRASBOURG.** — Notice sur ce poète, analyse et citations de ses ouvrages, 309.
- GOURNERIE** (E. DE LA). — Auteur de : *Rome chrétienne*, 159.
- GRATRY** (Le R. P.). — *Méditations pour le mois de Marie*, 563.
- GREEVES** (Éliacin). — Auteur des *Poèmes dramatiques*, 159.
- HAULLEVILLE** (Prosper DE). — Auteur de *l'Histoire des communes lombardes depuis leur origine jusqu'au treizième siècle*, art. de M. Albert Gigot, 61.
- HAUSSOUVILLE** (Comte D'). — Auteur de *l'Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*. — Extrait de cet ouvrage, 177.
- HISTOIRE.** — *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, par M. de Cherrier, 545. — *Études de théologie, de philosophie et d'histoire.* **V. DANIEL.**
- HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.** — Les catacombes de Rome en 1858, art. de M. Ch. Lenormant, 340-367.
- ITALIE.** — La liberté italienne au moyen âge. **V. GIGOT.** — De l'état des esprits en Lombardie (Correspondance), 150-158. — *Rome chrétienne*, par M. E. de la Gournerie, 159. — La question italienne, par M. le comte de Falloux, 189-196. — Lettre de Turin, 375. — Le Piémont jugé par un Piémontais, art. de M. Foisset, 381-397. **V. PIÉMONT.** — Les diplomates italiens et Charles le Téméraire, art. de M. Adolphe de Circourt, 649.
- JAPON.** — Le Japon et ses derniers traités avec les Européens. **V. PAGÈS.**
- JULIEN L'APOSTAT.** — **V. A. de Broglie :** *L'Église et l'empire romain au quatrième siècle.*
- KELLER.** — *Histoire de France*, par M. Émile Keller. Note bibliographique; par M. de Champagny, 557.
- LALANNE** (L'abbé). — Auteur d'un *Recueil de Cantiques*, musique de M. Félix Clément, 779.
- LATOUR** (Antoine DE). — Littérature espagnole : Antonio de Trueba, 507-521. — *Lettres de Silvio Pellico*, traduites et précédées d'une introduction par M. Antoine de Latour, art. de M. Foisset, 381.
- LAVERGNE** (L. DE). — Auteur de l'ouvrage : *Agriculture et population*, 456.
- LENORMANT** (Ch.). — Une innovation au séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, 146-150. — Les catacombes de Rome en 1858, 340-367.
- LENORMANT** (François). — Revue critique, 558-557.
- LESCŒURS** (Le P.). — Note bibliographique, 561.
- LITTÉRATURE.** — La Pénélope d'Homère. **V. SAINT-MARC GIRARDIN.** — *Rivarol, sa vie et ses œuvres*, par M. Léonce Curnier, 162. — *Poésies lyriques*, 167. — *Chants du soir*, par M. Jules Pautet, 167. — *Poèmes dramatiques*, par M. Éliacin Greeves, 168. — *Landes fleuries*, par Paul Vri gnault, 169. — *Les Olympiades*, album de l'Union des poètes, 169. — *Poésies de Schiller*, traduction nouvelle par M. P. Muller, 170. — *Bluettes*, par un touriste, 172. — Poésie allemande : *Les Minnesinger du douzième et du treizième siècles.* Godefroid de Strasbourg et Ulrich de Lichtenstein, art. d'Octave d'Assailly, 308-359. — *Variétés littéraires*, par M. de Sacy, art. de M. Albert de Broglie, 398-428. — Littérature espagnole : Antonio de Trueba, 507. — *Légendes slaves du moyen âge. Les Némania*, publiées et traduites par M. Chodzko, 546. — *La Légende celtique*, par M. Hersart de la Villemarqué, 562. — *Satan*, épopée, par M. H. Delpech, 767. — *Lucienne*, par M. E. Long, 768. — *Les stations poétiques*, par M. Sébastien

- Rhéal, 768. — *La Jérusalem* du Tasse, traduite en vers, par M. F. Desserteaux, 769.
- LONG (E.). — Auteur de *Lucienne*, 768.
- LURINE (Louis). — Auteur de l'ouvrage intitulé : *Ici l'on aime*, 769.
- MARGERIE (Eugène DE). — Auteur de l'ouvrage : *Scènes de la vie chrétienne*, 771.
- MEIGNAN. — D'un mouvement antireligieux en France, première partie, 225-250. Deuxième partie, 429-455. — Note bibliographique, 560.
- MELUN (Vicomte DE). — Art. sur la *Question de la liberté de la charité et des associations religieuses en Belgique*, par M. Dupétioux, 18-27.
- MICHEL (J.). — Auteur de : *Quelques Notes sur le dernier ouvrage de M. Proudhon*, 778.
- MICHELET. — De l'amour dans le mariage, suivant M. Michelet, art. de M. Guillaume Couturier, 251-267.
- MISLIN (Mgr). — Auteur de l'ouvrage : *Les Lieux Saints*, pèlerinage à Jérusalem, 685.
- MOLÉ. — *La Vie de Mathieu Molé*. — *Notices sur Édouard Molé et M. le comte Molé*, par le baron de Barante, art. de M. le comte Beugnot, 573.
- MOREAU (Henry). — La politique de lord Derby et la réforme électorale, 705-740.
- MOUY (Charles). — *Revue critique*, 159-174. — 766-778.
- MULLER (P.). — *Poésies de Schiller*, 159.
- MULLER (Eugène). — Auteur de *La Mionnette*, 159.
- OZANAM (Frédéric). — *Lectures choisies*, extraites des œuvres de Frédéric Ozanam, 565.
- PAGÈS (Léon). — *Le Japon et ses derniers traités avec les puissances européennes*, 28.
- PAUTET (Jules). — *Chants du soir*, 159.
- PERRET (M. L.). — Lettre de M. Perret, auteur d'un ouvrage sur les catacombes de Rome, 761.
- PERREYRE (M. l'abbé H.). — *Méditations sur le chemin de la Croix*, 561. — Note bibliographique, 779.
- PHILOSOPHIE. — *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*. V. DANIEL. — Le Christ dans l'histoire et dans la conscience, art. de M. l'abbé A. F. Deschamps, 625.
- PICHAT (Laurent). — Auteur de l'ouvrage : *La Sibylle*, 773.
- PIÉMONT. — Le Piémont jugé par un Piémontais, 381.
- POLITIQUE. — Chronique du mois de janvier, 182. — L'Europe en 1860, 368. — Chronique de février, 375. — Chronique du mois de mars, 564.
- PONTMARTIN (Armand DE). — M. Victor Cousin et la société française au dix-septième siècle, 90-109.
- PRADE (De LA). — Réception de M. de la Prade à l'Académie française. Extrait de son discours, 522 et suiv.
- PROUDHON. — Quelques notes sur le dernier ouvrage de M. Proudhon, par M. J. Michel, 778.
- PRUSSE. — Les partis en Prusse, 743.
- RELIGION. — D'un mouvement religieux en France, art. de M. l'abbé Meignan, 225-250 et 429-455. — Les catacombes de Rome en 1858, art. de M. Ch. Lenormant, 340-367. — Le Christ dans l'histoire et dans la conscience, art. de M. l'abbé Deschamps, 625. — Le Pèlerinage en Terre-Sainte depuis les Croisades, 685.
- RIVAROL. — *Sa Vie et ses œuvres*, par M. Léonce Curnier, 159.
- ROMANS ET NOUVELLES. — Un Nom (suite), par Alfred de Courcy, 110-145. La Famille Alvareda, par Fernand Caballero, première partie, 663-684. — Comptes rendus. — *La Lampe du sanctuaire*, par S. E. Mgr le cardinal Wiseman, 172 — *La Mionnette*, par M. Eugène Muller, 172. — *Scènes de la vie des États-Unis*, par Alfred Assolant, 173. — *Ici l'on aime*, par M. Louis Lurine, 769. — *Perdita*, par X., 770. — *Pauline Foucault*, par M. Louis Ulbach, 771. — *La Sibylle*, par M. Laurent Pichat, 773.
- SACY (DE). — *Variétés littéraires*, par M. de Sacy, art. de M. Albert de Broglie, 398-428.
- SAINT-MARC GIRARDIN. — Littérature. — *La Pénélope d'Homère*, 5-17.
- SAUZET. — M. Sauzet à l'Académie de Lyon, 750.
- SCHOVALOFF (Le P.). Notice, 754.
- SEIGNEUR (G.). — Auteur de l'ouvrage : *La question divine*, 778.
- SILVIO PELLICO. — *Lettres de Silvio Pellico*, traduites et précédées d'une introduction,

- par M. Antoine de Latour, art. de M. Foisset, 381.
- STOLBERG (M. DE). — Notice, 759.
- TOCQUEVILLE (M. DE). — Notice, 759.
- THÉOLOGIE — *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*. V. DANIEL.
- TRUEBA (Antonio DE). — (Article sur) par Antoine de Latour, 507-521.
- ULBACH (Louis). — Auteur de l'ouvrage intitulé : *Pauline Foucault*, 771.
- ULRICH DE LICHTENSTEIN. — Notice sur ce poète, citations de ses ouvrages, 322.
- VILLEMARQUÉ (Le vicomte Hersart de la). — Les pèlerinages en Terre-Sainte depuis les Croisades, 685-702. — *La Légende celtique*. Note bibliographique, 562.
- VINGTAIN (Léon). — Des intérêts agricoles et du mouvement de la population en France, 456-475.
- VITET. — Extrait du discours de M. Vitet, prononcé à la réception de M. de la Prade à l'Académie, 531. — Note bibliographique sur son ouvrage : *Études sur les Beaux-Arts*, 777.
- VOYAGES. — Les mines d'or de la Guyane française, 601. — Les Pèlerinages en Terre-Sainte depuis les Croisades, 685, art. de M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, 685-702.
- VRIGNAULT (Paul). — *Landes fleuries*, 159.
- WISEMAN (Mgr le cardinal). — *La Lampe du sanctuaire*, 159.

# TABLE

## DU TOME DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUARANTE-SIXIÈME DE LA COLLECTION.)

### JANVIER 1859.

La Pénélope d'Homère, par M. SAINT-MARC-GIRARDIN, de l'Ac. française. . . . .	5
La Liberté de la charité en Belgique, par M. le vicomte DE MELUN. . . . .	18
Le Japon et ses derniers traités, par M. LÉON PAGÈS. . . . .	28
La Liberté italienne au moyen âge, par M. ALBERT GIGOT. . . . .	61
Les Trappistes de Staouéli, par M. F. DE CORCELLES. . . . .	79
M. Cousin et la Société française au dix-septième siècle, par M. A. DE PONT-MARTIN. . . . .	90
Un Nom (Nouvelle). Fin, par M. A. DE COURCY. . . . .	110
<b>MÉLANGES :</b>	
Une innovation au petit séminaire d'Orléans, par M. CH. LENORMANT, de l'Institut. . . . .	146
De l'état des esprits en Lombardie. . . . .	151
<b>REVUE CRITIQUE :</b>	
Rome chrétienne, par M. E. de la Gournerie. — Rivarol, sa vie et ses œuvres, par M. Léonce Curnier. — Poésies lyriques : Chants du soir, par M. Jules Pautet. — Poèmes dramatiques, par M. Éliacin Greeves. — Landes fleuries, par M. Paul Vri gnault. — Les Olympiades. — Les Psaumes, par M. F. Claude. — Les Psaumes traduits en vers français, par M. P. G. de Dumast. — Poésies de Schiller, par M. P. Muller. — Bluettes, par un touriste. — La Lampe du Sanctuaire, par S. É. le cardinal Wiseman. — La Mionnette, par M. Eugène Muller. — Scènes de la vie des États-Unis, par M. Alfred Assolant. M. CH. DE MOUY. . . . .	159
<b>BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE :</b>	
Vie de Mgr Jean-François-Marie Cart, de M. l'abbé Besson, par M. V. DE CHALAMBERT. . . . .	175
Histoire de la chevalerie en France, de M. J. Libert, par M. F. DE BOURGOING. . . . .	177
Histoire de la réunion de la Lorraine, tome IV (fragment), par M. le comte D'HAUSSONVILLE. . . . .	177
Chronique du mois. . . . .	182

### FÉVRIER.

La Question italienne, par M. le comte DE FALLOUX, de l'Académie française. . . . .	189
L'Esclavage et la politique des États-Unis, par M. AUGUSTE COCHIN. . . . .	197
D'un mouvement antireligieux en France, par M. l'abbé MEIGNAN. . . . .	225
L'Amour dans le mariage selon M. Michelet, par M. G. COUTURIER. . . . .	251
Julien l'Apostat, par M. le prince A. DE BROGLIE. . . . .	268
Les Minnesinger du douzième et du treizième siècles, par M. OCT. D'ASSAILLY. . . . .	308

L'Archéologie à Rome : les Catacombes en 1858, par M. CH. LENORMANT, de l'Institut. . . . .	340
<b>MÉLANGES :</b>	
La carte de l'Europe en 1860, par M. F. DE BOURGOING. . . . .	368
Lettre de Turin. . . . .	372
Chronique du mois. . . . .	375

## MARS.

Le Piémont jugé par un Piémontais. Lettres de Silvio Pellico, par M. FOISSET.	581
Variétés littéraires, par M. de Sacy. ALBERT DE BROGLIE. . . . .	588
Les Athées au dix-neuvième siècle, par M. l'abbé MEIGNAN. . . . .	429
Des intérêts agricoles et de la population en France, par M. LÉON VINGTAIN.	456
Lord Elgin au Canada, par M. ARTHUR DUDLEY. . . . .	476
Littérature espagnole. — Antonio de Trueba, par M. ANTOINE DE LATOUR. .	507

## MÉLANGES :

Académie française. — Réception de M. de Laprade, par M. LÉON ARBAUT.	522
<b>REVUE CRITIQUE :</b>	
Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, par M. Guizot, t. II.	
— Histoire de madame de Maintenon, par M. le duc de Noailles,	
t. IV. — Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison	
de Souabe, par M. de Cherrier. — Légendes slaves du moyen âge,	
par M. Chodzko. — Le Parlement et la Fronde, par M. le baron de	
Barante. — Histoire de France, par MM. Charton et Bordier. — Le	
Livre de Job, par M. Renan. F. LENORMANT. . . . .	538

## BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE :

Histoire de France, de M. Émile Keller, par M. F. DE CHAMPAGNY. . . . .	537
Études de théologie, de philosophie et d'histoire, des RR. PP. C. Da-	
niel et J. Gagarin, par M. l'abbé MEIGNAN. . . . .	560
Méditations sur le chemin de la Croix, de M. l'abbé H. Perreyve, par le	
R. P. LESCŒURS. . . . .	561
La Légende celtique, de M. Hersart de la Villemarqué, par M. P. Dou-	
HAIRE. . . . .	562
Méditations pour le mois de Marie, du R. P. Gratry. — Lectures choi-	
sies, de M. FRÉDÉRIC OZANAM. . . . .	563
Chronique du mois : Pie IX, la France et l'Autriche. — La Paix et la Guerre.	
— La Réforme électorale à Londres. — La Liberté religieuse en Belgique.	564

## AVRIL.

Les Parlements, par M. le comte BEUGNOT, de l'Institut. . . . .	573
Les mines d'or de la Guyane française, par M. J. BAUMÈS. . . . .	601
D'une étude apologétique du christianisme, par M. l'abbé DESCHAMPS. . .	625
Les diplomates italiens et Charles le Téméraire, par M. A. DE CIR COURT. . .	649
La Famille Alvareda (Nouvelle), par M. FERNAND CABALLERO. . . . .	662
Les Pèlerinages à Jérusalem depuis les Croisades, par M. de la VILLEMARQUÉ,	
de l'Institut. . . . .	685
La Réforme électorale en Angleterre, par M. H. MOREAU. . . . .	703
<b>MÉLANGES :</b>	
Lettre de Cochinchine. — Prise de Saïgon. . . . .	741
Lettre de Berlin. — Les partis en Prusse. . . . .	745
M. Sauzet à l'Académie de Lyon. . . . .	750
Nécrologie. — Le P. Schouvaloff, M. de Tocqueville, le comte Stolberg.	754

Lettre de M. Perret. . . . .	761
REVUE CRITIQUE :	
Satan, épopée, par M. H. Delpech. — Lucienne, par M. E. Long. — Les Stations poétiques, par M. Sébastien Rhéal de Céséna. — La Jérusalem, du Tasse, traduite en vers par M. F. Desserteaux. — Ici l'on aime, par M. Louis Lurine. — Perdita, par X <sup>XX</sup> . — Scènes de la vie chrétienne, par M. T. de Margerie. — Pauline Foucault, par M. Louis Ulbach. — La Sibylle, par M. Laurent Pichat. — Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture, par M. D. Sutter. — L'Art italien, par M. Alfred Dumesnil. — Études sur les Beaux-Arts, par M. L. Vitet. — Quelques Notes sur le dernier ouvrage de M. Proudhon, par M. J. Michel. — La Question divine, par M. G. Seigneur. CH. DE MOUY.	766





GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 6385

